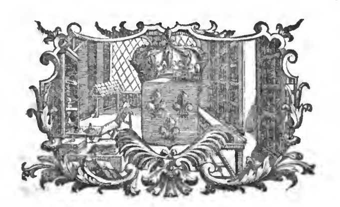


COMMENTAIRE LITTERAL SUR TOUS LES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

L'ECCLESIASTIQUE.



A PARIS,
Chez PIERRE EMERY, au milieu du Quay des Augustins, prés la ruë Pavée, à l'Ecu de France.

M. DCCXIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roy.



PERMISSION DE LA DIETE
de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.

NOUS Président, Visiteurs & Supérieurs de la Congrégation de S. Vanne, & de S. Hydulphe, Ordre de S. Benoît, assemblez en la Diéte tenuë dans l'Abbaye de Saint Mihiel, avons permis, & permettons à D. Augustin Calmet Religieux de nôtre Congrégation, de faire imprimer, aprés les Approbations & Permissions ordinaires, un Livre qui a pour titre : *Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien, & du Nouveau Testament.* Fait en ladite Diéte le 26. Octobre 1706.

PAR ORDONNANCE DE LA DIE'TE.

D. CHARLES VASSIMON,
Secretaire de la Diéte.



APPROBATION DE MONSIEUR PASTEL,
Docteur, & ancien Professeur de Sorbonne.

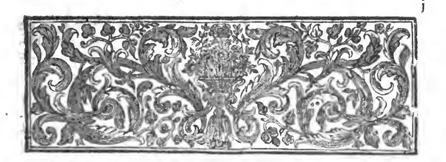
J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé, *Commentaire littéral sur l'Ecclésiaste* ; je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi, ni aux bonnes mœurs : & cet Ouvrage me paroît d'autant plus utile, qu'il contient de savantes Dissertations ; les différentes leçons du Texte, & des anciennes Versions ; avec des Explications tirées des Saints Peres, & des meilleurs Interprétes ; lesquelles contribuënt beaucoup à faire entendre ce qu'il y a de plus difficile, & de plus obscur dans ces divins Livres. Fait à Paris ce 2. Janvier 1714. PASTEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. PIERRE EMERY, ancien Syndic des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous ayant fait exposer qu'il désireroit faire imprimer un Livre intitulé, *Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien, & du Nouveau Testament, par D. Augustin Calmet, Religieux Benédictin de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires : Nous avons permis & permettons par ces Présentes audit EMERY, de fai-

re imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractére, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, ou faire vendre par tout nôtre Royaume pendant le tems de *seize* années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes: Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de nôtre obéïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, & contrefaire ledit Livre, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles: Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce en bon papier, & en beaux caractéres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Sécrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le sixiéme jour de Février, l'an de grace mil sept cens sept, & de nôtre regne le soixante-quatriéme. Par le Roi en son Conseil. LE COMTE.

Registré sur le Registre, n°. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 165. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris ce 9. Février 1707. Signé, GUERIN, Syndic.



PREFACE
SUR LE LIVRE
DE L'ECCLESIASTIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Titre, & dessein de ce Livre.

E titre d'*Ecclésiastique*, que les Latins donnent à cet Ouvrage, marque ou l'usage que l'on en a fait en le lisant dans les assemblées de Religion, & dans l'Eglise: (*a*) où il sert seulement à le distinguer de celui de Salomon, qui est intitulé: l'*Ecclésiaste*, ou Prédicateur; l'un & l'autre contenant des exhortations à la Sagesse, & des instructions sur les devoirs communs de la vie. Les Grecs l'appellent: (*b*) *Sagesse de Jesus, fils de Sirach*, ou seulement, (*c*) *Sagesse de Sirach*, ou *Panaretos de Jesus, fils de Sirach.* (*d*) Ce mot *Panaretos*, signifie en Grec, un recueil de toutes vertus, ou un Livre, qui donne des préceptes pour la pratique de toutes les vertus. Saint Jérôme (*e*) assure qu'il avoit vû cet Ouvrage en Hébreu, avec le titre de *Paraboles.* On le cite aussi quelquefois sous le nom de *Sagesse de Salomon.*

(*a*) *Isidor. Hispal. Raban. lib. 5. de Universo, cap. 3.*

(*b*) Σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σειράχ. *Ita Complut. & Patres Græci passim.*

(*c*) Σοφία Σειράχ. *Edit. Rom.*

(*d*) *Ita Ieronym. Præfat. in Libb. Salomon. & Græci passim.*

(*e*) *Ieronym. ibidem.*

L'Auteur y a ramassé une infinité de maximes, & d'instructions pour tous les états de la vie, & pour toutes sortes de conditions. Il ne se borne pas au moral; il embrasse le civil, & le politique: il parle à toutes sortes de personnes, & se proportionne à leurs differens besoins. Il différe de Salomon; en ce qu'il fait des espéces de discours sur chaque matiére, en sorte qu'on peut aisément rapporter ce qu'il dit à certains chefs suivis, & liez: au lieu que Salomon écrit d'une maniére plus serrée, & moins liée. Il y avoit autrefois des titres à chaque article de l'Ecclésiastique, & il s'en trouve encore un assez grand nombre dans le Grec de l'édition Romaine, & dans les anciens Manuscrits.

A la tête de l'ouvrage, est une espéce de Préface, où aprés avoir fait l'éloge de la Sagesse en général, il entre dans le détail des préceptes, & donne plusieurs leçons importantes pour le réglement de la vie. Cela continuë jusqu'au Chapitre XXIV. Alors c'est la Sagesse qui commence à parler, & à inviter les hommes à la pratique de la vertu. Elle propose ses régles, & instruit par elle-même. Au Chapitre XLII. ℣. 15. l'Auteur change de style, & conclut son Ouvrage par la loüange de Dieu; aprés quoi viennent les Eloges des Hommes Illustres de sa nation, depuis Adam, Enoch, & Noé, jusqu'à Simon II. fils d'Onias II. qui vivoit quelques années avant Jesus, fils de Sirach. Le dernier Chapitre, est une priére de l'Auteur, dans laquelle il rend graces à Dieu, de l'avoir garanti d'un danger où il étoit tombé, par les calomnies dont ses ennemis l'avoient noirci auprés du Roi. Il finit en exhortant tout le monde à l'étude de la Sagesse. De maniére que l'on peut dire, suivant la remarque d'un habile homme, (*a*) que Jesus, fils de Sirach, a voulu dans ce seul Ouvrage, imiter tout ce qu'a fait Salomon; en écrivant d'abord comme lui, des *Paraboles*, ou préceptes de morale; puis *un Ecclésiaste*, ou un discours, dans lequel il fait haranguer la Sagesse: & enfin, *un Cantique*, dans lequel il louë le Seigneur, & les grands Hommes de sa nation.

(*a*) *Vales. Notis ad Histor. Eccles. Euseb. lib. 4. cap. 22.*



ARTICLE II.

Auteur de ce Livre.

PLusieurs Anciens (*a*) ont attribué cet Ouvrage à Salomon, portez à cela, ou par la conformité de la matiére dont il traite, ou parce qu'on rangeoit ce Livre avec ceux de Salomon, & qu'on les mettoit dans un même volume. Mais il est indubitable que Salomon n'en est point Auteur : il est écrit bien long-tems aprés lui. L'Ecrivain y parle de Salomon lui-même, & des Rois ses successeurs ; des Prophétes, des grands Hommes qui ont vêcu avant, & aprés la Captivité de Babylone, du grand-Prêtre Simon, qui a vêcu un peu avant les Maccabées. Enfin il nous découvre certains traits de sa vie, qui n'ont nul rapport à celle de Salomon. De maniére qu'on ne peut l'attribuer à ce Prince, que par une certaine licence, qui fait qu'on donne quelquefois à un Ouvrage un titre étranger, à cause de la conformité qu'il a avec un autre, composé sur la même matiére. *Duo libri, quorum unus Sapientia, alter Ecclesiasticus inscribitur, de quadam similitudine Salomonis esse dicuntur*, dit saint Augustin, *lib. 2. de Doctrin. Christ. cap. 8.*

Grotius, & Drusius, & entre les anciens saint Isidore de Séville, *lib. 1. de Eccles. Offic. cap. 12.* nient que le nom de l'Auteur du Livre soit *Jesus fils de Sirach* ; mais que c'est le nom du Traducteur, qui le mit en Grec sous le regne de Ptolémée Evergete, Roi d'Egypte. Mais l'opinion ordinaire & la mieux appuyée, reconnoît Jesus fils de Sirach, pour Auteur, & un autre Jesus, petit-fils du premier, pour Interpréte de cet Ouvrage : & voici les preuves de ce sentiment. 1°. L'Interpréte dans sa Préface, dit que son ayeul Jesus l'a composé, & écrit en Hébreu. (*b*) 2°. L'Auteur au Chapitre L. 29. dit de lui-même : (*c*) *Moi Jesus, fils de Sirach, j'ai écrit dans ce Livre la doctrine de la Sagesse, & des instructions.* Le Chap. LI. est inscrit : *Priére de Jesus, fils de Sirach.* Et dans le corps du même Chapitre, il parle de soi d'une maniére qui revient parfaitement à tout ce qu'il a dit dans le reste de l'Ouvrage. Par exemple, il fait remarquer ses voyages entrepris, pour se perfectionner dans l'étude de la Sagesse ; (*d*) ses études, & les persécutions qu'il a souffertes. 3°. Enfin

(*a*) *Innoc. I. Epist. ad Exuper. Concil. Carthag. 3. Origen. homil. 8. in Numer & homil. 1. in Ezech. Basil. Regul. fusius disput. resp. 17. Chrysost. in Psal.* CXXXIV. *Hilar. in Psal.* CXLIV. *Cyprian. lib. 3. Ep. 9. Optat. lib. 3. contra Donat. Leo Magn. ser. 2. de quadrag. & alii.*

(*b*) *Præfat. in Eccli.* Ὁ πάππος μου Ἰησοῦς, ... προήχθη καὶ αὐτὸς συγγράψαι τι τῶν εἰς παιδείαν, καὶ σοφίαν ἀνηκόντων.

(*c*) *Eccli.* L. 29. *Edit. Rom.* Παιδείαν συνέσεως, καὶ ἐπιστήμης ἐχάραξεν ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ Ἰησοῦς υἱὸς Σιράχ.

(*d*) *Eccli.* LI. 18. *Collat. cum* XXXIV. 9. 10. 11. 12.

cette opinion est la plus commune aujourd'hui. Et lorsque les Peres ont examiné la chose en critiques, & qu'ils se sont voulu exprimer dans une plus grande exactitude, & avec plus de précision, ils ont reconnu que l'Ouvrage n'étoit point de Salomon, mais de Jesus, fils de Sirach. On peut voir, par exemple, Eusebe, (*a*) saint Jerôme, (*b*) saint Augustin, (*c*) saint Athanase, (*d*) saint Epiphane, (*e*) & une infinité d'autres.

Saint Athanase, saint Epiphane, & saint Jean Damascéne (*f*) ont crû que Jesus fils de Sirach, avoit eu un fils de même nom que lui, & encore un petit-fils nommé *Jesus*, & surnommé comme ses ayeux, *fils de Sirach.* D'autres veulent que l'ancien Jesus, Auteur de ce Livre, ait été fils de Sirach, & pere d'un autre Sirach, lequel engendra le Traducteur de ce Livre, nommé comme son ayeul, *Jesus fils de Sirach.* Mais pour ne point embroüiller la matiére par la multitude des noms semblables, nous nous en tiendrons à ce qui est certain; & nous nommerons toûjours le premier Auteur, *Jesus fils de Sirach*; & le Traducteur simplement, *Jesus*; sans nous mettre en peine du pere de ce dernier, dont le nom n'est point marqué dans l'Ecriture. Celui du Traducteur ne nous est connu par aucun monument autentique, car le titre du Prologue ne lit pas son nom dans le Grec de l'édition Romaine.

Quelques Rabbins, & quelques Ecrivains Chrétiens, prétendent que *Ben-sira* Auteur Juif, dont on a deux alphabets de proverbes, est le même que Jesus fils de Sirach. La conformité qui se remarque entre les Sentences de l'un, & de l'autre, & la ressemblance des noms de *Ben-Sira*, *fils de Sirach*, favorisent beaucoup ce sentiment. Fagius fit imprimer ces deux alphabets, l'un en Hébreu, & l'autre en Caldéen, avec sa traduction Latine à Isne en 1542. Cornelius à Lapide a mis à la tête de son Commentaire sur l'Ecclésiastique, le paralléle des Sentences de Ben-sira, & de l'Ecclésiastique, & la ressemblance entr'eux est tout-à-fait grande. Pour lui, il ne croit pas que ce soient les mêmes Auteurs, mais il avouë qu'ils ne peuvent être guéres plus semblables. *Ben-sira*, selon les Juifs, étoit neveu de Jéremie; il eut pour fils Uziel, & un petit-fils nommé Joseph. Si cela est, il est indubitable que ce sont deux personnes toutes différentes; car Jesus fils de Sirach, Auteur de l'Ecclésiastique, est beaucoup plus moderne que ce *Ben-sira.* Le premier a dû vivre ou durant la Captivité de Babylone, ou peu aprés le retour: & l'autre n'a vêcu que depuis Alexandre le Grand, & depuis la Monarchie des Prolémées en Egypte.

(*a*) *Euseb. in Chronic.*
(*b*) *Ieronym. in cap. IX. Daniel.*
(*c*) *August. lib. 2. de Doctr. Christ. cap. 8.*
(*d*) *Athanas. in Synopsi, seu in ea Præfat. quæ præfig tur libro Ecclesiastici, in editionib. Complut. & aliis.*
(*e*) *Epiphan. hæres. 8.*
(*f*) *Vide, si lubet, Damasc. lib. 4. cap. 28. de Fide orthod. Procop. præfat. in Genes. Antioch. homil. 8. Cassiod. Institut. lib. 1. cap. 13. Pelusiot. lib. 4. Ep. 228.*

Je suis toutefois persuadé que ces deux Auteurs prétendus n'en sont qu'un, & que les Juifs trés-ignorans en matiére de chronologie, & de généalogies anciennes, ont tiré du Livre de l'Ecclésiastique un nombre de Sentences choisies, qu'ils ont attribuées à leur *Ben-sira*, & qu'ils ont voulu differencier du nôtre, en le reculant dans des tems plus éloignez. Il est impossible qu'une telle ressemblance de noms, de sentimens, & de paroles, soit casuelle. Le Livre de l'Ecclésiastique n'a point été inconnu aux Hébreux. Saint Jérome (*a*) assure qu'il l'a vû en leur langue, avec le titre de *Paraboles*. Les Rabbins le citent assez souvent en Hébreu. (*b*) La Gémarre en parle, lorsqu'elle explique la décision du Talmud, qui défend la lecture des livres étrangers, *Comme seroit*, dit-elle, *Ben-sira*. Elle donne une raison obscure de l'exclusion de cet Ouvrage; mais cette obscurité est développée dans le Rabbin Salomon, qui dit qu'on l'a rejetté, ou plûtôt qu'on ne l'a pas admis dans le Canon des Ecritures, parce qu'il reconnoît la pluralité des Personnes en Dieu. (*c*) C'est en effet, ce que nous avons remarqué dans l'Ecclésiastique, Ch. I. v. 9. Ch. XXXIV. 5. & LI. 14. D'autres soûtiennent que c'est un autre *Ben-sira*, qui est condamné dans le Talmud, parce qu'il contient, disent-ils, quelques préceptes de magie; mais ces préceptes prétendus de magie, ne sont que de vains prétextes. La vraye raison sont les passages que nous employons contre les Juifs, pour établir la créance de la trés-sainte Trinité. Cornelius à Lapide dit qu'il a trouvé à Rome quelques écrits sous le nom de Bensira, qui sont des questions, & des problêmes, la plûpart ridicules, impertinens, & beaucoup plus nouveaux que l'Auteur de l'Ecclésiastique.

Génébrard (*d*) avance que Jesus, fils de Sirach, étoit Prêtre de la race de Jesus, fils de Josédech, qui éxerça la souveraine sacrificature au retour de la captivité. Quelques éxemplaires Grecs (*e*) lui donnent pour ayeul Eléazar, pere de Sirach, de Jérusalem. Mais toutes ces particularitez, à l'exception de celle qui le fait originaire de Jérusalem, ne sont rien moins que certaines. L'Auteur ne parle nulle part de sa qualité de Prêtre, qu'il n'auroit pas absolument dissimulée, s'il l'avoit euë. Il nous apprend seulement qu'il avoit beaucoup étudié, & beaucoup voyagé; (*f*) qu'il avoit couru beaucoup de dangers, (*g*) & qu'ayant été noirci par des calomnies auprés du Roi, il s'étoit vû dans un péril éminent de la mort; mais qu'enfin le Seigneur avoit eu compassion de lui, & l'avoit garanti de ce danger. (*h*) Il parle comme Prophéte, & comme inspiré; (*i*) & son petit-fils lui

(*a*) *Jerom. præfat. in lib. Salomonis.*
(*b*) *Vid. Cornel. à Lapide ad calcem Comment. in Ecclesiast. c. Addit.* de Bensira.
(*c*) *Cornel. ibidem.*
(*d*) *Genebr. Chronolog. p.* 16.
(*e*) *Quid apud Drus. ad cap.* L. 35. Ἰησοῦς υἱὸς Σιρὰχ Ἐλεαζάρου Ἱεροσολυμίτης. *Vel* υἱὸς Σιρὰχ Ἐλεάζαρ ὁ Ἱεροσολυμίτης *Ita Basil. Ald. & ms. Pal.*
(*f*) *Eccli.* LI. 18. Comparez à XXXIV. 10. 11. 12.
(*g*) *Eccli.* XXXIV. 13.
(*h*) *Eccli.* LI. 5. 6. 7. 8.
(*i*) *Eccli.* XXXIX. 16. 17. XXIV. 46. L. 29. 30.

rend témoignage, qu'il étoit en trés grande réputation par sa profonde connoissance des Ecritures. (*a*) Enfin, il nous dit qu'il est le dernier qui ait écrit des Sentences de morale parmi les Hébreux. (*b*) Voila ce que nous sçavons certainement de sa personne.

Il tâche d'imiter le style des Proverbes de Salomon, & en emprunte un grand nombre de Sentences. Il fait l'éloge de la sagesse à peu prés dans le même goût, & du même style que Salomon, (*c*) & que l'Auteur du Livre de la Sagesse. (*d*) Il parle assez distinctement du Pere, & du Fils, comme de deux Personnes distinctes; (*e*) car ce que dit Grotius, que les Chrétiens ont ajoûté quelque chose à ce Livre, pour le rendre plus conforme à leur sentiment, s'avance sans aucune preuve, & ne mérite aucune réponse. Il fait quelque allusion de l'Hébreu au Grec, ou du Grec à l'Hébreu, comme lorsqu'il dit que la sagesse est abstruse, & cachée, comme le porte son nom: (*f*) où il fait une allusion visible à *Sophia*, comparée à l'Hébreu *Zaphuiah*, cachée. Et ailleurs, (*g*) lorsqu'il dit que *Men*, le mois, vient de *Mené*, ou *Meni*, la lune. Il étoit dans le sentiment de quelques anciens Philosophes, qui croyoient que l'univers ne subsistoit que par l'équilibre, & l'égalité des forces réciproques des êtres, qui sont tous contraires, & opposez les uns aux autres. (*h*)

ARTICLE III.

Tems auquel l'Ecclésiastique a été écrit.

IL y a trois sentimens differens sur le tems auquel ce Livre a été écrit. 1°. On a crû qu'il étoit l'Ouvrage de Salomon, & on l'a rapporté au regne de ce Prince. Mais ce sentiment est insoûtenable, comme on l'a montré ci-devant. 2° On le place sous le Pontificat d'Eléazar, & sous le regne de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte. 3°. On le rapporte au tems d'Onias troisiéme, fils de Simon second, sous le regne d'Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie. Il faut éxaminer les preuves de ces deux derniéres opinions, qui sont les seules qui méritent quelque considération.

L'Auteur nous insinuë qu'il vivoit aprés le pontificat du Grand-Prêtre Simon, dont il fait l'éloge comme d'un homme mort. (*i*) Jesus, petit-fils de l'Auteur, & traducteur de cet Ouvrage d'Hébreu en Grec, vint en

(*a*) *Eccli. Præfat. & cap.* LI. 22. 23.
(*b*) *Eccli.* XXXIII. 16.
(*c*) *Prov.* VIII.
(*d*) *Sap.* VII. 22. *& seq.* VIII.
(*e*) *Eccli.* LI. 14.
(*f*) *Eccli.* VI. 23.
(*g*) *Eccli.* XLIII. 8.
(*h*) *Eccli.* XLII. 25. *&* XXXIII. 16.
(*i*) *Eccli.* LI. *& seq.*

Egypte, & entreprit cette traduction sous Ptolémée Evergétes. (*a*) Ce Prince succéda à son frere Ptolémée Philadelphe. Il faut donc de nécessité placer Jesus, fils de Sirach, entre le pontificat de Simon, & le regne de Ptolémée Evergétes, c'est-à-dire, entre les années du monde 3711. qui est celle de la mort de Simon I. surnommé le Juste; & 3783. qui est celle de la mort de Ptolémée Evergétes, suivant la supputation d'Usserius. Ce sentiment est suivi par un fort grand nombre d'anciens, & de nouveaux Chronologistes, (*b*) & de Commentateurs, qui prétendent même que Jesus, fils de Sirach, étoit un des septante Interprétes, envoyez à Ptolémée Philadelphe, par le Grand-Prêtre Eléazar. Et en effet, on trouve dans l'histoire d'Aristée un Jesus parmi ces soixante & douze Interprétes.

Ceux qui avancent Jesus fils de Sirach, jusqu'aprés le pontificat de Simon second, se servent des mêmes principes. Mais ils en tirent des conséquences toutes différentes. Car comme il y a eu parmi les Juifs vers ces tems-là deux Grands-Prêtres du nom de Simon, & en Egypte deux Rois du nom d'Evergetes; on peut tirer des conséquences toutes opposées des noms de Simon, & d'Evergetes, qui deviennent par là équivoques. Il faut donc éxaminer le Livre en lui-même, & les circonstances de la vie de l'Auteur, pour fixer le tems de son âge. Il nous apprend que de son tems, sa nation étoit dans la désolation. Voici comme il parle au Seigneur: (*c*) Ayez pitié de nous, Seigneur; jettez les yeux sur nous, & faites briller « sur nous l'éclat de vos misericordes. Envoyez vôtre frayeur contre les « nations qui ne vous recherchent point, afin qu'elles apprennent que vous « êtes le seul vrai Dieu, & qu'elles racontent vos merveilles. Elevez vô- « tre main ménaçante sur les peuples étrangers, & qu'ils soient témoins de « vôtre puissance. Car comme vôtre grandeur a paru dans la vengeance que « vous avez éxercée contre nous, elle paroîtra de même dans celle que « vous exercerez contre eux. Ils reconnoîtront comme nous, Seigneur, « qu'il n'y a nul autre Dieu que vous. Faites éclatter en nôtre faveur vos « anciennes merveilles; renouvellez vos anciens prodiges; glorifiez vôtre « main, & vôtre droite; excitez vôtre fureur, déployez vôtre colére, « exterminez l'ennemi, terrassez l'adversaire; hâtez-vous, ne différez « point, & qu'ils apprennent à admirer vos merveilles; & que ceux qui « affligent vôtre peuple, trouvent leur perte dans vos châtimens. Brisez « la tête des Princes ennemis, qui disent: Il n'y a pas d'autres Potentats que « nous. Rassemblez toutes les Tribus de Jacob dispersées; ayez pitié de « vôtre peuple, qui est nommé de vôtre nom; souvenez-vous d'Israël, que « vous avez traité comme vôtre premier né; ayez compassion de Jérusa- «

(*a*) *Eccli. Præfatione.*

(*b*) *Tornicl. ad an. 3798. Geneb. ad an. 3797. Cornel. hic. Palac. Jansen. Emman. Sa, &c.*

(*c*) *Eccli. XXXVI.*

» lem, cette ville que vous avez sanctifiée, cette ville où vous avez choisi
» vôtre demeure. Accomplissez les promesses que vos Prophétes ont faites
» en vôtre nom; récompensez ceux qui ont mis en vous leur espérance,
» & exaucez les priéres de vôtre peuple. Et au Chapitre xxxv. 22. 23. 24.
» Le Seigneur ne différera point, mais il jugera les justes. Le Tout-puis-
» sant éxercera sa vengeance sur leurs persécuteurs; il n'usera point de dé-
» lais; il brisera leur dos; il éxercera sa sévérité sur les nations, jusqu'à ce
» qu'il ait entiérement détruit les superbes, & qu'il ait rompu le sceptre
» des méchans. Il rendra justice à son peuple, & il le consolera par sa
» miséricorde.

Tout cela ne convient qu'à un peuple opprimé, & persécuté. Or du tems du Grand-Prêtre Eléazar, & sous le regne du Roi Ptolémée Philadelphe, les Juifs joüissoient d'une paix profonde, tant dans leur pays, que dans l'Egypte, & dans la Syrie. Jesus, fils de Sirach, n'écrivoit donc pas alors, puisque de son tems, & sa nation, & sa personne étoient exposées aux derniers dangers de la part des Rois dominans, & *des superbes*: c'est-à-dire, des peuples étrangers, qui à l'éxemple de leurs Princes, *les persécutoient, les calomnioient, les opprimoient.*

Mais depuis la mort de Simon second, on vit s'élever contre les Juifs, tant en Judée, qu'en Syrie, & en Egypte, diverses persécutions: & même sous son pontificat, Ptolémée Philopator en Egypte, condamna les Juifs à être écrasez sous les pieds des éléphans; l'histoire en est décrite au long dans le troisiéme des Maccabées. Ce fut le même Prince qui entreprit d'entrer dans le Sanctuaire du Temple de Jérusalem, sous le pontificat de Simon second, & c'est apparemment à cette entreprise que Jesus, fils de Sirach, fait allusion dans les versets 4. 5. 9. 10. 11. 12. & suivans du Chapitre cinquante; & c'est en vengeance de l'opposition que lui fit ce Grand-Prêtre, qu'il suscita la persécution dont on vient de parler, contre les Juifs d'Egypte. Aprés ce tems, la Judée tomba sous la domination des Syriens. Simon second laissa quatre fils; Onias troisiéme, Jason, Ménélaüs, & Lysimaque.

Onias troisiéme gouverna quelques années dans une grande tranquillité, sous le regne de Seleucus, Roi de Syrie. (*a*) Mais sous le regne d'Antiochus Epiphanes, la paix fut troublée. Onias fut dépoüillé du sacerdoce, & mis à mort à Antioche. Jason son frere usurpa sur lui le souverain Sacerdoce, & l'obtint à force d'argent du Roi de Syrie. Ménélaüs l'achetа aussi, & en dépoüilla Jason. Enfin, Lysimaque fut lapidé dans le Temple, dont il pilloit les trésors. Ce furent ces hommes dangereux, ces pestes de leur République; qui s'alliérent avec les peuples étrangers, qui introduisirent les cérémonies des Grecs dans Jérusalem. Plusieurs Juifs abandon-

(*a*) 2. *Macc.* III. 1. 2. 3.

nérent

nérent alors les Rits, & la Réligion de leurs peres; (*a*) & faillirent à perdre leur nation, ainsi qu'il est raconté dans les Livres des Maccabées.

Antiochus Epiphanes, le plus grand persécuteur qu'ayent eu les Juifs depuis leur retour de captivité, monta sur le trône de Syrie en l'an 3828. vingt-deux ans aprés la mort de Simon second. C'est apparemment alors que Jesus, fils de Sirach, composa son ouvrage, au commencement de la persécution suscitée contre le Grand-Prêtre Onias, & avant qu'il eût été mis à mort. Nôtre Auteur voyant l'apostasie de ce grand nombre de Juifs, & les troubles qu'ils excitoient dans leur nation, dont lui-même faillit d'être la victime, jugea prudemment que ces maux n'en demeureroient pas là. Il prévit la ruine de sa patrie, & la désolation des choses saintes, & il prit la résolution de les prévenir. Il se retira en Egypte, où nous croyons qu'il composa son Ouvrage, & qu'il passa les derniéres années de sa vie. Il eut le loisir d'y voir de loin les derniers malheurs de Jérusalem, & c'est à cette occasion, qu'il composa la priére que nous lisons à la fin de son Ouvrage, & celle qui est aux Chapitres XXXV. & XXXVI. que nous avons rapportée.

L'opinion que nous venons de proposer, est suivie aujourd'hui par les plus habiles Chronologistes, & Commentateurs, (*b*) & par plusieurs Anciens, quoi qu'avec quelque diversité. Car nous rangeons dans nôtre parti tous ceux qui ont soûtenu que Jesus, fils de Sirach, avoit voulu loüer Simon second, & non Simon premier, ou le Juste, dans le Chapitre cinquantiéme de son Ouvrage; encore que pour le reste, ils s'éloignent en quelque chose de nôtre systême.

ARTICLE IV.

Des Traductions Grecques, & Latines de l'Ecclésiastique.

JEsus petit-fils de l'Auteur de ce Livre, le traduisit d'Hébreu en Grec, sous le regne de Prolémée Evergetes, comme il nous l'enseigne lui-même dans la Préface qu'on lit à la tête de cet Ouvrage. (*c*) Il vint en Egypte la trente-huitiéme année de Prolémée VII. qui fut surnommé Evergetes, second de ce nom. L'Hébreu sur lequel il composa sa version, n'étoit autre apparemment que le Syriaque, ou l'Hébreu vulgaire de ce tems-là;

(*a*) Voyez 2. *Macc.* IV. 1. 2. 3. 7 ... 23 ... 33.

(*b*) *Grot. Bossuet, Serar in Maccab. Usser. Chronolog. Raban. Hugo, Lyr. Dionys. Ric. Et ex antiquis Euseb. & Ieron. in Chronic. Beda de sex Ætatib. mundi.*

(*c*) *Præfat. in Eccli.*

non plus que l'Hébreu que S. Jérôme témoigne avoir vû encore de son tems. Peut-être même que ce Pere n'avoit vû que les alphabets de *Ben-sira*, que l'on a encore aujourd'hui en cette langue parmi les Juifs; car pour l'Ouvrage entier, on ne le trouve plus en Hébreu: & le texte Grec que nous en avons, passe aujourd'hui pour l'Original, ou du moins pour la seule version faite sur l'Original de cet Ouvrage.

Le Traducteur Grec a un style dur, & embarrassé. On remarque dans la maniére dont il traduit, qu'il ne possédoit pas les beautez de la langue Grecque, & qu'il s'attachoit beaucoup aux mots de son Original. C'est ce qui rend sa Traduction quelquefois obscure, & ce qui fait que la construction n'est pas toûjours bien éxacte, ni conforme aux régles de la Grammaire. En un mot, il est tout plein d'Hébraïsmes, & de façons de parler barbares, & irréguliéres.

Pour ce qui est de la Traduction Latine, on n'en sait ni l'Auteur, ni le tems. Mais on ne peut douter qu'elle ne soit trés-ancienne, & faite dés les premiers siécles de l'Eglise, puisqu'elle est citée par tous les anciens Peres, & d'une maniére assez uniforme. Nous l'avons encore aujourd'hui telle qu'elle étoit dans les commencemens; car saint Jérôme n'y a point touché. On y remarque un trés-grand nombre d'additions, soit que le Traducteur ait voulu pour plus grande sûreté donner deux versions d'une même sentence, dans la crainte de n'avoir pas entiérement expliqué le sens de l'Auteur dans une premiére; soit qu'il ait eu dessein de joindre quelques gloses, & quelques explications à ces mêmes sentences; soit enfin, que quelque autre aprés lui ayant mis ces gloses, & ces explications dans la marge de son éxemplaire, elles ayent été transportées dans le Texte, par les Copistes. Ce qui est certain, c'est que ces additions sont en trés-grand nombre, & que la plûpart ne sont que des répétitions, ou des explications de ce qui est déja marqué auparavant, ou de ce qui suit immédiatement aprés. Nous n'avons pas toûjours averti de ces variétez dans le Commentaire, cela auroit été ennuyeux; mais nous les avons mises entre deux crochets dans la Version Françoise, en sorte qu'il n'y a qu'à jetter les yeux sur cette Version, pour voir tout d'un coup ce qu'il y a de plus dans la Vulgate, que dans le Grec.

Nous conjecturons que l'Auteur de la Traduction Latine de ce Livre, est le même qui a traduit la Sagesse. Je remarque dans l'une, & dans l'autre certains termes particuliers, qui sont propres à ce Traducteur, comme *honestare*, enrichir; *honestus*, riche; *honestas*, les richesses; *respectus*, pour châtiment envoyé de Dieu; *monstra*, pour des merveilles; *interrogatio*, pour punition. On y voit aussi le même attachement à rendre à la lettre les mots de l'Original, & certaines additions qui paroissent venir de l'Auteur même de la Traduction. Le style de l'un, & de l'autre est à peu prés également dur, & obscur; quoique moins dans la Sagesse, parce

que le Grec en est beaucoup plus beau, que celui de l'Ecclésiastique.

La Version Grecque n'est pas entiérement éxemte de ces diversitez, qu'on remarque dans la Latine. Quelquefois le Grec ajoûte des choses qui ne sont pas dans le Latin, & nous avons eu soin de rapporter éxactement ces endroits dans nôtre Commentaire. Le plus souvent les Textes Grecs varient entr'eux; l'Edition faite à Rome par les ordres de Sixte V. est la plus pure de toutes; celle de Complute est plus conforme à la Vulgate. Les variétez entre les divers Exemplaires Grecs sont en si grand nombre, que nous n'avons pas crû les devoir marquer toutes; nous ne nous sommes arrêtez qu'aux plus considérables. Ceux qui veulent savoir plus à fond cette matiére, n'ont qu'à consulter les Notes d'Hæschelius, & celles de Drusius. Ces Auteurs sont entrez dans un trés-grand détail sur cela. Il est à remarquer aussi, que dans les meilleures éditions Grecques il y a des transpositions de Chapitre, depuis le verset 26. du Chapitre XXX. jusqu'au Chapitre XXXVI. On peut voir Grotius, & nôtre Commentaire sur la fin du Chapitre XXX. Il y avoit autrefois dans le Grec différens titres, pour distinguer les sujets dont l'Auteur parloit. Il s'en trouve encore un grand nombre dans l'édition Romaine, sur tout depuis les Chapitres XVIII. & XIX. Et il seroit à souhaiter qu'on les eût conservez par tout, pour mettre plus d'ordre dans la distribution des Chapitres, qui ne sont pas toûjours bien ajustez à la suite de la matiére.

Il y a deux Préfaces de l'Ecclésiastique; l'une qui se trouve en Latin dans nos éxemplaires de la Vulgate, & en Grec dans l'édition Romaine. Elle passe pour Canonique dans l'esprit de quelques-uns, (*a*) comme faisant partie de l'Ouvrage, quoiqu'elle ne soit point de Jesus fils de Sirach, Auteur du Livre; mais de Jesus son petit-fils, qui en est le simple Traducteur. D'autres (*b*) lui contestent sa Canonicité, & avec raison, puisqu'elle n'est point l'Ouvrage d'un Ecrivain, qui soit reconnu pour inspiré. L'autre Préface se lit en Grec dans la Polyglotte d'Anvers, & dans d'autres éditions Grecques, prises sur celle-là; mais elle n'est point dans l'édition Romaine, ni dans les plus anciens, & les meilleurs éxemplaires. On sait, à n'en pas douter, qu'elle est tirée de la Synopse attribuée à saint Athanase; ainsi elle n'est ni Ecriture Canonique, ni d'une plus grande autorité que l'Auteur même de la Synopse. Nous l'avons donnée traduite en François, avec quelques Notes. L'Auteur reconnoît deux *Jesus, fils de Sirach*; l'un Auteur, & l'autre Traducteur de ce Livre. Ce sentiment a été assez suivi, sur tout parmi les Grecs; mais il n'est nullement certain que le Traducteur ait porté le même nom que son ayeul. On ne sait pas même certainement

(*a*) *Vid. Gretser. t. 2. l. 1. c. 14. p. 268. Defens. Bellarm.*

(*b*) *Cornel. ad caput Prologi. Jans. alii.*

s'il s'appelloit Jesus. Nous ne lui donnons ce nom que sur la foi, & la tradition des Grecs. On ne trouve ni l'une ni l'autre de ces deux Préfaces dans les Versions Syriaques, & Arabes.

ARTICLE V.

De la Canonicité de l'Ecclésiastique.

Tout le monde convient que ce Livre n'est point reçû dans le canon des Hébreux ; & quoiqu'ils en citent assez souvent quelques sentences, ils ne le regardent point comme inspiré. Les anciens Peres de l'Eglise, qui nous ont laissé des Catalogues des Livres sacrez, (*a*) & qui se sont bornez à nous donner ceux dont l'autorité n'étoit pas contestée, & qui étoient reçûs unaniment par les Juifs, & par les Chrétiens, n'y ont point admis l'Ecclésiastique ; & saint Jérôme (*b*) dit expressément que l'Eglise ne lit ce Livre, que pour l'édification, mais non pas pour autoriser les dogmes de nôtre Religion. *Ad ædificationem plebis, non ad autoritatem Ecclesiasticorum dogmatum confirmandam.* Les Anciens appelloient ce Livre, celui de la Sagesse, & quelques autres, *Livres contestez*, ou *Livres Ecclésiastiques*, mais non pas Livres Canoniques : *Non Canonici, sed Ecclesiastici à majoribus appellati sunt*, dit Rufin, dans l'exposition du Symbole.

Mais c'est aujourd'hui un sentiment reçû dans toute l'Eglise Catholique, que l'Ecclésiastique n'est pas moins Canonique, que ceux de l'ancien Testament, qui ont été reçûs dans le Canon des Ecritures par les Juifs. Et il est aisé de montrer par le témoignage des Peres de tous les siécles, & par la tradition de toutes les Eglises Chrétiennes, que cet Ouvrage a toujours été reconnu, & cité comme canonique, & comme inspiré, par les Ecrivains Ecclésiastiques. Les Peres mêmes, dont nous avons parlé un peu plus haut, & qui semblent moins favorables à son autenticité, employent quelquefois son autorité dans leurs Ouvrages, & le citent comme Ecriture sacrée. Par exemple Origénes sur Ezéchiel ; (*c*) saint Athanase dans le Livre de la Virginité ; (*d*) saint Cyrille de Jérusalem, dans ses Cathéchéses ; (*e*) saint Grégoire de Nazianze, contre l'Empereur Julien ; (*f*) saint Jérôme dans l'Epître à Julien : *Divina Scriptura loquitur :*

(*a*) *Meliton. Ep. ad Onesim. Origen. Exposit. primi Psalm. Athan. Epist. festali. & author Synops sub ejusdem nomine. Nazianz. carmine ad Seleuc. Cyrill. Jerosolym. Epiphan. lib. de Ponderib. & Mens. Damascen. lib. 4. de Fide orthodox. Concil. Laodic. cap. ult. Hilar. Præfat. in Psalm. Rufin in expositione Symboli.*

(*b*) *Ieronym præfat. in Libros Salom.*

(*c*) *Origen. in Ezech. homil. IX. Quid enim ait Scriptura? Quid superbit terra, & cinis, & in vita ejus projecit interanea ejus. Ex Eccli. X. 9. 10. Vide & lib. 6 contra Celsum.*

(*d*) *Athanas. de Virgin. ex Eccli. XIII. 1.*

(*e*) *Cyrill. Jerosolymit. Cathech. 6. ex Eccli. III. 13. & 22.*

(*f*) *Gregor. Nazianz. Orat. 1. contra Julian. ex Eccli. III. 11.*

Musica in luctu, intempestiva narratio. Saint Epiphane, (*a*) saint Jean Damascéne, (*b*) saint Hilaire, (*c*) & les autres.

On voit la tradition de l'Église Grecque dans les témoignages de saint Clément d'Aléxandrie, (*d*) dans Eusébe de Cézarée, (*e*) dans saint Isidore de Péluse, (*f*) dans saint Basile le Grand, (*g*) dans saint Grégoire de Nysse, (*h*) dans saint Cyrille d'Aléxandrie, (*i*) dans saint Chrysostome, (*k*) dans saint Ephrem, (*l*) dans saint Anastase d'Antioche; (*m*) sans parler des autres, que j'ai déja alléguez ci-devant.

L'Eglise Latine & Occidentale, ne nous fournit pas moins de preuves pour prouver la Canonicité de ce Livre, que l'Eglise Grecque & Orientale. On ne peut douter de la créance de l'Eglise d'Afrique, aprés sa décision expresse dans le troisiéme Concile de Carthage, canon 47. où l'on met les cinq Livres de Salomon dans un même rang; savoir, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, & l'Ecclésiastique. Tertullien, (*n*) & saint Cyprien (*o*) employent assez souvent son autorité: & ce qui est bien remarquable, saint Cyprien & tous les Evêques assemblez avec lui à Carthage, pour l'affaire de la réïtération du Bâtême donné par les Hérétiques, appuyoient cette opinion, principalement sur ce passage de l'Ecclésiastique: (*p*) *Qui baptizatur à mortuo, quid proficit lavatio ejus?* Témoignage dont les défenseurs de l'opinion contraire auroient pû si aisément se débarasser, en disant que le Livre dont il étoit tiré, n'étoit point Canonique. Mais on ne songeoit pas même à cette réponse. Et saint Augustin (*q*) répond sérieusement au sentiment de saint Cyprien, & des autres Evêques, en expliquant le passage dont il s'agit.

Dans le tems des disputes sur la Grace, sous S. Augustin, on ne formoit non plus aucun doute sur l'autorité de l'Ecclésiastique. Ce Pere (*r*) tiroit de ce Livre, comme des autres de l'Ecriture, des preuves pour le libre-arbitre. Saint Prosper son disciple (*s*) en usoit de même en France, en écrivant

---

(*a*) *Epiphan. Ancorato, cap.* 12. *ex Eccli.* III. 22. 23.

(*b*) *Damascen. orat.* 1. *de Dormit. Deipara. ex Eccli* XI. 30.

(*c*) *Hilar. in Psalm.* CXL. *ex Eccli.* XXVIII. 28. 29.

(*d*) *Clem. Alex. lib.* 1. *Strom. cap.* 8. *& lib.* 7. *strom. pag.* 763.

(*e*) *Euseb. Cæzar. lib.* 8. *Præparat. cap.* 8.

(*f*) *Isidor. Pelus. Ep.* CVI. *ex Eccli.* XXV. 12.

(*g*) *Basil. Mag. in cap.* 8. *Isai. & Regul. breviorib. qu.* CIV.

(*h*) *Gregor. Nyssen. homil.* 3. *in Ecclesiasten.*

(*i*) *Cyrill. Alex. orat. Ephesi habita antequam à comite comprehenderetur.*

(*k*) *Chrysost. homil.* XIII. *ad Popul. Item homil.* XV. *ad eund popul.*

(*l*) *Ephrem. lib. advers. improbas mulieres.*

(*m*) *Anast. Antioch. lib.* 9. *in Hexaëmer.*

(*n*) *Tertull. lib. de Exhort. Castitatis cap.* 12. *ex Eccli.* XV. 18.

(*o*) *Cyprian. Ep.* LXV. *& lib. de Opere, & Eleemosynis*

(*p*) *Eccli.* XXXIV. 30.

(*q*) *August. lib.* 6. *de Baptismo, cap.* 34.

(*r*) *August. lib.* 2. *de Gratia, & lib. arbitrî cap.* 11. *ex Eccli.* XV 1. *& alibi sæpius.*

(*s*) *Prosper contra Collatorem. num.* 40. *& alibi sæpius.*

contre Caſſien. Caſſien lui-même, (*a*) ſaint Fulgence, (*b*) Optat, (*c*) ſaint Ambroiſe, (*d*) ſaint Paulin, (*e*) ſaint Léon, (*f*) Julien, Pomére, (*g*) Salvien, (*h*) & une infinité d'autres le citent, ſans former le moindre doute ſur ſa canonicité.

Les Egliſes de France, & d'Allemagne dans le Concile de Francford, (*i*) celle d'Eſpagne, dans le huitiéme de Tolède; (*k*) celle d'Orient dans le Concile d'Epheſe, (*l*) citent, & loüent cet Ouvrage, comme canonique, & comme ayant même degré d'autorité que le reſte de l'Ecriture. Enfin le Concile de Trente (*m*) l'a reçû dans le Canon, & a fixé par-là tous les doutes, que le témoignage de quelques Anciens auroit pû faire naître dans les eſprits, contre cet Ouvrage.

(*a*) *Caſſian. collat.* 13. *cap.* 12. *collat.* 6. *cap.* 16. *collat.* 2. *cap.* 13.

(*b*) *Fulgent. lib.* 1. *de Remiſſ. peccator. cap.* 22.

(*c*) *Optat. lib.* 3. *contra Parmenian. ex Eccli.* III. 33. & XXIX. 15.

(*d*) *Ambroſ. lib. de Bono mortis, cap.* 8. & *lib.* 4 *de Fide cap.* 4.

(*e*) *Paulin. ſeu alius Epiſt. ad Celantiam.*

(*f*) *Leo Magn. ſerm.* 91. *ex Eccli.* XVIII. 30.

(*g*) *Julian. Pomer. lib.* 1. *cap.* 8. *de Vita contemplativa.*

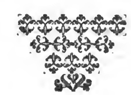
(*h*) *Salvian. lib.* 3. *ad Eccleſiam Catholicam.*

(*i*) *Concil. Franceford. ex Eccli.* III. 22.

(*k*) *Toletan.* VIII. *can.* 9. *ex Eccli.* XXIX. 1.

(*l*) *Epheſ. Act.* 7. *in Epiſt. Synodica ad Synod. Pamphilia.*

(*m*) *Concil. Trident. ſeſſ.* 4.



DISSERTATION,

SUR LES FUNERAILLES, ET LES SEPULTURES des Hébreux.

TOus les peuples policez ont toûjours eu un soin particulier de la sépulture des morts. Il n'y a que des nations barbares, des Scythes, des Thraces, des Hircaniens, qui ayent négligé ce devoir d'humanité. Les Hébreux ont porté leur exactitude en ce point, presqu'aussi loin que les Egyptiens mêmes, que l'on regarde comme les plus superstitieux hommes du monde à l'égard des morts. Le principal motif des uns, & des autres dans les devoirs qu'ils rendoient aux morts, étoit la créance de l'immortalité de l'ame. (*a*) De là vient, dit Tacite, (*b*) le mépris que les Hébreux font de la mort. *Animas prælio, aut suppliciis peremptorum, æternas putant. Hinc generandi amor, & moriendi contemptus.* Abraham achette pour sa femme Sara, un tombeau, avec une caverne double, pour lui, & les siens. (*c*) Joseph pria ses freres de ne point laisser son corps en Egypte, mais de l'emporter avec eux, lorsqu'ils s'en retourneroient dans la Terre-promise. (*d*) L'Ecriture nous marque avec soin les tombeaux des plus grands hommes, & de quelques femmes illustres; & elle menace les méchans, comme d'un souverain malheur, d'être privez des honneurs de la sépulture. (*e*) C'étoit une occupation sainte des hommes les plus pieux, (*f*) d'ensevelir les morts, de faire le deüil en leur honneur, de porter à manger sur leurs tombeaux, pour les pauvres.

Aussi-tôt qu'il étoit mort une personne dans une maison, tous ceux qui se trouvoient dans la chambre du mort, & tous les meubles qui y étoient, (*g*) contractoient une soüillûre qui duroit sept jours. Tous ceux qui touchoient un cadavre, ou son sépulchre, ou ses os, ou qui en approchoient, contractoient la même impureté; & voici comment s'expioit cette soüillûre. On prenoit de la cendre d'une vache rousse immolée par le Grand-Prêtre, au jour de l'expiation solemnelle; on en jettoit dans un

(*a*) *Herodot. de Ægyptiis lib.* 2. *cap.* 123.
(*b*) *Tacit. de Judæis Annal. cap.* 5.
(*c*) *Genes.* XXIII. 4.
(*d*) *Genes.* L. 25.
(*e*) *Eccle.* VI 3. *Jerem.* VIII. 2. XXII. 14. 2. *Macc.* V. 10. IX. 4.
(*f*) *Tob.* I. 20. II. 10. VI. 18.
(*g*) *Num.* XIX. 14. 15.

vase plein d'eau, & un homme exemt de soüillûre trempoit de l'hysope dans cette eau, & en arrosoit la chambre, les meubles, & les personnes soüillées. On faisoit cette cérémonie le troisiéme, & le septiéme jour ; & au septiéme jour, celui qui avoit été soüillé se mettoit dans le bain, & lavoit ses habits, & étoit ainsi purifié. Les Rabbins (a) enseignent que la soüillûre pour un mort, ne se contractoit point, à moins que le mort ne fût Juif ; car les Gentils, disent-ils, soüillent pendant leur vie ceux qui les approchent ; mais aprés leur mort, leur cadavre demeure pur, & ne communique plus aucune impureté. Au contraire les corps des Israëlites pendant leur vie exhalent une odeur de pureté, qui sanctifie ceux qui s'en approchent ; & aprés la mort, leur ame & l'esprit saint les ayant quittez, leur cadavre n'est plus propre qu'à répandre la corruption, & la soüillûre. Il y a cent sortes de subtilitez sur cette matiére, dans les Livres des Docteurs Juifs ; mais tout cela leur est aujourd'hui fort inutile, puisque depuis la destruction du Temple, ces cérémonies ne s'observent plus parmi eux. Voyez Léon de Modéne, Cérémonies des Juifs, premiére partie, ch. 8.

L'Ecriture ne nous apprend que peu de choses des cérémonies des funérailles ; mais à leur defaut, les Rabbins nous disent sur cela bien des particularitez. (b) Lorsqu'un Israëlite est dangéreusement malade, il fait venir dix personnes avec un Rabbin, en présence desquels il fait sa confession. La formule ordinaire de déclarer leurs péchez, est composée par ordre alphabétique ; chaque lettre contenant un des péchez qu'on commet le plus ordinairement. Cette formule n'est que pour les simples, & les ignorans. Ceux qui en savent davantage, font eux-mêmes leur confession, & entrent dans le détail de leurs fautes, à peu prés comme il se pratique parmi nous. On fait faire au malade une maniére de profession de foi ; on l'interroge sur tout, s'il n'attend pas la venuë du Messie ; il prie Dieu de lui rendre la santé de son corps, & de l'exaucer, comme il exauça autrefois Ezéchias. (c) *Mais si mon heure est venuë*, ajoute-t'il, *je vous supplie, Seigneur, que ma mort me serve pour l'expiation des fautes que j'ai commises avec connoissance, ou par ignorance, depuis le jour de ma naissance, jusqu'aujourd'hui. Accordez-moi une part dans vôtre Paradis, & à vôtre siécle futur, qui est réservé aux Justes ; & enseignez-moi la voye de la vie, qui doit durer éternellement.* Aprés ces priéres, les amis du malade vont à la Synagogue, prier Dieu pour lui, sous un autre nom : comme pour faire connoître par là qu'il n'est plus lui-même, & qu'il a changé de vie.

(a) *Vide Joan. Nicolaï de Sepulcr. Hebr. lib 3. cap 3* Et Basnage, Histoire des Juifs, liv. 7. chap. 25.

(b) Voyez Buxtorf. *Synag. Jud. cap.* 35. Et Léon de Modéne partie 5. c. 8. Et Basnage, Histoire des Juifs, tom. 5. l. 7. c. 24. Et Geier, *de Luctu Hebraeorum.*

(c) 4. *Reg.* xxii. 3.

Ils

Ils se font une devotion d'assister à la mort des gens de biens, & des hommes distinguez par leur savoir. Ils espérent en tirer de grands avantages pour leur sanctification, parce qu'il est écrit: *(a) Il ne verra point le tombeau, lorsqu'il verra les Justes sortir de ce monde.* L'application du passage n'est nullement juste; mais nous nous contentons d'exposer ici simplement ce qui se pratique. Quelques-uns baisent les mourans, comme pour recüeillir leurs derniers soupirs. L'usage en est ancien, car Philon (*b*) rapportant les plaintes de Jacob, sur la mort imprévûë de son fils Joseph, lui fait dire, qu'il n'aura pas la consolation de lui fermer les yeux, & de lui donner le dernier baiser. Quelques-uns expliquent ces paroles du Deutéronome: (*c*) *Moyse mourut par l'ordre du Seigneur*, ou suivant l'Hébreu, *selon la bouche du Seigneur*: c'est-à-dire; *il mourut dans le baiser du Seigneur.* Comme si Dieu même lui eût donné le baiser de paix, en retirant à lui son ame, & son esprit. Joseph se jetta sur son pere mort, & lui donna le dernier baiser. (*d*) Ces sentimens, & ces pratiques sont passées aux Payens. Ils recevoient l'ame des mourans, en leur donnant le baiser; ils prenoient leur dernier soupir, en signe de tendresse, & d'union. (*e*)

Hærentemque animam non tristis in ora mariti
Transtulit.

Les anciens Chrétiens, & les Prêtres mêmes baisoient autrefois les morts en cérémonie; (*f*) Ce qui fut ensuite défendu par le Concile d'Auxerre. (*g*) Dés que le malade a expiré, ceux qui se trouvent présens, déchirent leurs habits en signe de douleur, suivant la trés-ancienne coutume des Hébreux. Mais aujourd'hui c'est une pure cérémonie. On a grand soin de ne rien déchirer qui soit fort précieux. On prend ordinairement le bout de la robe, & encore n'en déchire-t'on qu'environ la largeur de la main. Les Rabbins enseignent qu'on peut recoudre la déchirure au bout de trente jours, si elle n'a point été faite à la mort d'un proche parent; mais si c'est pour un parent, on ne la recoud point. C'est aussi un ancien usage de répandre dans la ruë toute l'eau qui est dans la maison, & dans tout le voisinage; soit qu'on veuille par-là marquer de la douleur, ou simplement avertir qu'il y a un mort dans le quartier; afin que les voisins le plaignent, & qu'ils prennent part au deüil. Les Rabbins (*h*) disent que l'Ange de mort qui a frappé le malade, a lavé son glaive dans l'eau, & l'a ainsi empestée; c'est pour cela qu'on la jette. Il

(*a*) *Psal* XLVIII. 10.
(*b*) *Philo. de Joseph.* [illegible] ἀποθνήσκοντα, [illegible], τοὺς ὀφθαλμοὺς [illegible], &c.
(*c*) *Deut.* XXXIV. 5.
(*d*) *Genes.* L. 1.
(*e*) *Statins.*
(*f*) *Dionys. Areop. Ierarch. Eccles. cap.* 7.
(*g*) *Concil. Antissiod. cap* 12.
(*h*) *Buxtorf. Synag. Iud. cap.* 35.

..6

est parlé de l'Ange de mort dans le Grec de Job; (*a*) & nous en traiterons plus au long dans la Dissertation sur la defaite de l'armée de Sennachérib.

Aprés cela, on étend un drap sur le pavé, & on y couche le mort, ayant un linge sur le visage; car depuis sa mort, il n'est plus permis de le regarder. La raison qu'ils en rapportent, c'est afin que les pauvres dont les visages sont ordinairement plus difformes à cause de la faim, & des travaux qu'ils ont endurez, n'en soient pas couverts de confusion. On plie au mort le pouce au-dedans de la main; & comme cette situation est violente, on l'y attache avec des fils tirez des houpes de son Taled & on fait en sorte que le pouce recourbé représente en quelque sorte le nom de *Sadaï*, par les replis qu'il fait. Le reste de ses doigts demeure étendu, qui est la situation ordinaire des corps morts, pour montrer, disent les Rabbins, qu'en mourant nous abandonnons tout; au lieu que les enfans naissent avec les poings fermez, pour désigner qu'ils entrent en possession des richesses de la terre, que Dieu a livrées entre leurs mains. On allume un cierge, ou une bougie aux pieds, ou à la tête du mort, pendant qu'il est couché à terre. L'usage n'est point uniforme sur cela, & les raisons qu'on apporte de cette cérémonie sont assez bizarres. On accusa les Juifs dans une conférence tenuë en présence du Pape en 1412. de dire que cette lumiére étoit destinée pour éclairer l'ame qui vient rechercher son cadavre, afin de lui faciliter le moyen d'y rentrer, si elle y étoit disposée. (*b*) Mais ils rejettérent cette accusation, en disant que ce n'étoit que pour se moquer des Sorciers, qui soutenoient qu'il suffisoit d'allumer un cierge devant un corps, pour causer de violentes peines à l'ame qui en est séparée.

Ensuite on lave le corps du défunt, avec de l'eau chaude, où l'on met des herbes odorantes, ou des aromates. Cette pratique est trés-ancienne chez les Juifs, (*c*) & chez les Payens mêmes. Ce sont les femmes ordinairement qui rendent cet office aux morts, & qui leur mettent le caleçon, & la chemise. (*d*) Quelques-uns (*e*) soutiennent que c'étoit des hommes, qui lavoient & ensevelissoient les hommes; & les femmes qui exerçoient cette charité envers les femmes. Mais on croit avoir des preuves du contraire dans les Livres, & dans l'usage même des Juifs; aussi-bien que chez les Payens. Socrates se lave lui-même avant que de boire le poison, pour épargner aux femmes la peine de le faire aprés sa mort. (*f*)

(*a*) *Job.* xx. 15 & xxxiii. 23. 24.

(*b*) *Salomon Ben virga, Schebet Iuda p.* 292. Cette accusation se trouve dans plus d'un Auteur. Pokok assure que ce sentiment est fort commun parmi les Turcs. Ils croyent que l'ame du mort rode pendant sept jours autour de son tombeau. *Pokok not. Miscell. p.* 250.

(*c*) *Act* ix. 37.

(*d*) Leon de Modéne, & Basnage aux lieux citez.

(*e*) *Baron. an.* 34. *ex. Rab. Iacob, & Maimon.*

(*f*) *Plato in Phad. p.* 115.

Par dessus la chemise on met encore une espéce de rochet de fine toile; c'est l'habit blanc, dont le mort avoit coutume de se servir au jour de l'expiation solemnelle. On y met aussi son *taled*, c'est-à-dire une piéce d'étoffe quarrée, avec des houpes, ou des franges aux coins, & un bonnet blanc sur la tête. En cet état il est mis dans le cercueil, avec un linge au fond, & un autre par-dessus. Quelques-uns (*a*) veulent qu'avant qu'on l'ensevelisse, on lui coupe les cheveux.

Il y a quelques différences sur les cercueils, & sur les ornemens qui les accompagnent. Si c'est un homme de lettre, on met sur son cercueil un nombre de livres. Si c'est une personne de considération, on fait en quelques endroits son cercueil pointu. Quelquefois on le couvre d'un drap noir. On assure qu'anciennement on revêtoit les morts de tout ce qu'ils avoient eu de plus précieux, & de plus magnifique; (*b*) de sorte que les pauvres étoient quelquefois obligez de deserter, n'étant point en état de suffire à ces vaines dépenses. Mais le Docteur Gamaliel le vieux réforma cet abus; il ordonna qu'à l'avenir on se contenteroit de couvrir le cadavre d'un voile de lin; ce qui fut observé dans la suite. Les Rois mêmes n'étoient pas exemtez de cette régle; on les enterroit avec un simple linceul. Mais il y a quelque diversité de sentimens sur cela, (*c*) & l'opinion la plus suivie, est celle que l'on a proposée la premiére. On enterroit avec eux leur couronne, & leur sceptre, comme le montre Schikardus, (*d*) & on brûloit tout le reste de leurs habits, & de ce qui leur avoit servi: parce qu'il n'étoit permis à personne, aprés leur mort, de s'en servir. Il est bon de se souvenir, que cela n'est fondé que sur le rapport des Rabbins, gens fort suspects en matiére d'antiquité. Joseph avance qu'on enterra une trés grande quantité d'or avec David. (*e*) Mais ce fait est fort douteux. Dans la description des funérailles du grand Herodes, (*f*) Joseph dit qu'on n'y oublia rien de tout ce qui pouvoit les rendre pompeuses, & magnifiques. On fit passer en revûë tous les ornemens royaux, dans la cérémonie de son transport au tombeau. Le lit de deüil sur lequel étoit son corps, étoit tout d'or, & orné de pierreries; la couverture étoit une courte-pointe de pourpre, avec des ornemens en broderie. Le corps étoit couché sur ce lit, revêtu de la pourpre, avec le diadême en tête, & par-dessus une couronne d'or, & tenant le sceptre à

(*a*) *Mos. Ægypt. Halac Ebel, cap. 4. & Geier. de Luctu, cap. 5.*

(*b*) *Vide Iohan. Nicolai de Sepulcr. Hebraor. lib. 4. cap. 10.*

(*c*) *Menoch. lib. 8. de Rep. Hebr. cap 5. 4. 3. Schikard in jure Reg p 437.*

(*d*) *Schikard Ius-Regum.*

(*e*) *Ioseph. Antiq. lib. 16. cap. 11.*

(*f*) *Ioseph de Bello Iud. lib. 1. cap. ult. ad finem.* Πάντα τὸν βασίλειον κόσμον προήγαγε συμπομπεύσοντα. Τὰ τοῦ νεκροῦ κλίνη μὲν ὁλόχρυσος, ἦ διάλιθος, στρωμνὴ δὲ ἁλουργὴς ποικίλη, τὸ σῶμα δὲ ἐπ' αὐτῆς πορφύρᾳ, καὶ διάδημα ἐπέκειτο τῇ κεφαλῇ, στέφανος δὲ ὑπὲρ αὐτοῦ χρυσοῦς, τὸ δὲ σκῆπτρον παρὰ τὴν δεξιάν.

la main. Et nous apprenons dans les Paralipoménes, (a) que le Roi Asa étant mort, on mit son corps sur un lit chargé d'aromates. Les anciens Romains, & les Grecs avoient le même usage des lits, ou litiéres, pour mettre les morts. Aux funérailles des Grands, on en portoit pour l'ordinaire un grand nombre, pour orner la pompe. Les Rabbins donnent le nom de lit, au cercueil, dans lequel on porte le corps en terre.

Les Docteurs Juifs (b) prétendent qu'anciennement on faisoit aux funérailles de leurs plus fameux Docteurs, toutes les mêmes cérémonies, qu'à celles des Rois; qu'on brûloit leurs lits, leurs habits, & les meubles qui avoient servi à leur usage; qu'on enveloppoit leurs corps dans des habits de soye; qu'en un mot, on s'épuisoit en magnificence: mais cela n'est nullement certain. On n'en voit aucun vestige dans l'antiquité. Abarbanel, (c) & quelques autres croyent que Samuël fut enterré avec son manteau: apparemment parce qu'il apparut avec cet habit à la Pythonisse consultée par Saül. (d) D'autres soutiennent le contraire, parce, disent-ils, qu'il n'étoit pas permis d'enterrer les hommes dans de la laine. Cette derniére raison ne vaut guéres, mieux que celle qui veut que ce Prophête ait été enterré dans son manteau. On ne sait certainement point cette particularité, & on ignore l'ancien usage des Juifs sur les habits qu'ils donnoient aux morts, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence qu'ils les revêtoient de lin, comme les Egyptiens, & la plûpart des autres peuples. Il y a des Rabbins (e) qui croyent que l'on peut enterrer les morts avec des habits faits de lin, & de laine; d'autres le nient. La Loi défend aux vivans l'usage de cette espéce d'habits; (f) mais la mort peut bien dispenser de cette sorte d'observation.

On a parmi les Hébreux quelques exemples de corps embaumez aprés leur décez; mais la coûtume n'en fut jamais ni générale, ni fort commune. Joseph fit embaumer le corps de Jacob son pere, mort en Egypte, suivant la coûtume du pays. (g) Il y a apparence que lui-même, & les autres Patriarches qui y moururent, furent embaumez de même. Nous nous sommes étendus ailleurs (h) sur la maniére dont on saloit les corps, pour les rendre incorruptibles, (i) Il y en a qui prétendent que communément on embaumoit les Rois de Juda; & ce sentiment est fondé sur ce qui est dit, que le corps du Roi Asa fut brûlé avec quantité d'aromates, (k) & qu'on ne fit pas le même honneur à Joram, petit-fils de ce Prince. (l)

(a) 2. *Paral.* XVI. 14.
(b) *Abod az ara c.* 1. *fol.* 11.
(c) *Abarbanel ad* 1. *Reg.* II. 19. *Schindler Lexico voce* מעיל
(d) 1. *Reg.* XXVIII. 14.
(e) Voyez Basnage hist. des Juifs l. 7. c. 24. n. 9.
(f) *Deuterom.* XXII. 11.
(g) *Genes.* L. 1. 2. 3.
(h) Comment. sur le Ch. L. de la Génese.
(i) *Schacchus sacro Eleochrism. Myrothecia*, &c.
(k) 2. *Paral.* XVI. 14.
(l) 2. *Paral.* XXI. 19.

Non fecit ei populus secundùm morem combustionis exequias, sicut fecerat majoribus suis. On présume que l'on ne brûloit ces corps qu'aprés les avoir embaumez, & chargez d'aromates. Le Corps de JESUS-CHRIST fut aussi frotté d'aromates; & il avoit lui-même prédit que son Corps seroit embaumé, (*a*) lorsque Marie répandit le parfum sur ses pieds. Nicodéme mit cent livres de myrrhe, & d'aloë, pour l'ensevelir; (*b*) & les saintes femmes qui vinrent les premiéres à son tombeau, supposoient apparemment que l'on n'avoit pas eu le loisir de lui rendre ce devoir la veille du Sabbat, puisqu'elles avoient aussi acheté des drogues, pour l'embaumer. Enfin, saint Jean (*c*) insinuë que cet usage étoit commun, puisqu'il dit que Joseph d'Arimathie, & Nicodéme envelopérent de linges, ou de bandelettes le Corps de JESUS avec des aromates, suivant la coûtume des Juifs: *Sicut mos est Judæis sepelire.* Antoine Margarita dit que quand on est arrivé au cimetiére, on porte le corps dans une petite espéce de Chapelle, & qu'on l'y frotte avec un œuf battu, & délayé dans du vin; aprés quoi on lui remet de nouveau les linges qui l'enveloppoient. Buxtorf dit que cette onction se fait seulement sur la tête, aprés qu'on a coupé les cheveux du mort, & avant qu'il soit mis dans le cercüeil. Cet œuf mêlé avec le vin, est peut-être un reste de l'ancien usage d'embaumer; & je pense que cette pratique est particuliére à quelques Juifs d'Allemagne.

Au reste, l'embaumement dont il est parlé dans l'Evangile, étoit fort différent de celui des Egyptiens, dont Herodote (*d*) nous a laissé la description. Celui que l'on exerça envers le Corps de JESUS-CHRIST, ne consistoit qu'à le frotter d'huile, & d'aromates liquides, & d'y tremper les bandelettes dont son Corps étoit enveloppé. Cela ne pouvoit pas entiérement empêcher la corruption, & la puanteur; mais seulement conserver le corps plus long-tems, & empêcher que l'infection ne fût si grande. L'on n'avoit peut-être pas embaumé le corps du Lazare, puisque quatre jours aprés sa mort, il sentoit déja mauvais. (*e*) L'on enveloppoit tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec des bandelettes semblables à celles dont on enveloppe les enfans au maillot, & on leur couvroit toute la tête d'un linge, fait à peu prés comme un mouchoir. L'Evangile nous marque fort distinctement tout cela dans la description de la sépulture du Sauveur, (*f*) & de la résurrection du Lazare. (*g*) On prétend qu'outre ces bandelettes & ce suaire, il étoit encore enveloppé par dessus d'un grand linge, comme un linceul, que les autres Evangelistes ont appellé

(*a*) *Matth.* XXVI. 12.
(*b*) *Johan.* XIX. 39.
(*c*) *Johan.* XIX. 40.
(*d*) *Herodot. l.* 2. *c.* 86. 87. 88.
(*e*) *Iohan.* XI. 39.
(*f*) *Iohan.* XIX. 40. XX. 5.
(*g*) *Iohan.* XI. 44. Ἐξῆλθεν ὁ τεθνηκὼς δεδεμένος τοὺς πόδας, καὶ τὰς χεῖρας κειρίαις, καὶ ἡ ὄψις αὐτοῦ σουδαρίῳ περιεδέδετο.

Sindon, (*a*) & qui est connu sous le nom de saint Suaire, dont on conserve des copies en plusieurs Eglises.

La manière dont les Juifs d'aujourd'hui ensévelissent leurs morts, est assez différente de ce que nous venons de voir, comme on peut s'en convaincre, en comparant ceci avec ce qui a été dit plus haut. Quelquefois, lorsque les linges en forme de bandes précieuses, & ornées, dont ils enveloppent les rouleaux, ou volumes de la Loy, sont vieillis, ils s'en servent pour envelopper les morts. (*b*) Mais ce cas est fort rare, & l'usage des bandelettes est aujourd'hui banni des sépultures: car il est bon d'en avertir une fois: Les Juifs ont beaucoup varié dans leurs pratiques; & ils ont coûtume de se conformer, en beaucoup de points, aux usages des lieux où ils vivent.

Le corps demeuroit quelque tems exposé, avant qu'on l'enterrât. Abraham fit le deüil de Sara, & acheta un tombeau auprés des fils de Heth, avant que d'y mettre le corps de Sara. (*c*) Le corps de Jacob demeura environ soixante-dix jours, avant qu'on le portât dans la terre de Canaan, au tombeau de ses peres. (*d*) Tabitha étant morte fut lavée, & exposée dans une chambre haute. (*e*) C'est principalement en présence du corps que se faisoient les lamentations, & le deüil dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Les proches parens du mort faisoient éclatter leur douleur par des cris, des lamentations, des déchiremens de leurs habits, des égratignûres, des incisions, en se battant la poitrine, en s'arrachant les cheveux, en s'asséïant sur la cendre, en se couvrant la tête de poussiére. Jacob ayant appris la fausse nouvelle de la mort de son fils Joseph, (*f*) déchira ses habits, se revêtit d'un cilice, & fit le deüil de son fils pendant un longtems. Moyse défend au Grand-Prêtre (*g*) de déchirer ses habits à la mort de ses proches, & de faire le deüil d'aucune personne; & aux simples Prêtres, il leur interdit de se raser la tête, ni la barbe, ni de se faire des égratignûres dans le deüil de leurs proches parens. (*h*)

A l'égard des autres Israëlites, il ne leur défend aucune de ces choses, si ce n'est dans les cérémonies profanes d'Adonis, qu'il nomme par dérision, *Le mort: (i) Super mortuo non incidetis carnem vestram.* Dans toute autre occasion, on se livroit à la douleur, & on en prenoit toutes les marques les plus sensibles. Jérémie (*k*) menace les Juifs des dernières calamitez; & entr'autres, qu'ils seront frappez de mort sans distinction d'âge & de sexe, & qu'ils seront abandonnez sans sépulture; qu'on ne fera point

(*a*) *Matth.* xxvii. 59. *Marc.* xv. 46. *Luc.* xxiii. 53.
(*b*) *Maimonid. de legib. c.* x.
(*c*) *Genes.* xxiii. 3.
(*d*) *Genes.* l. 3.
(*e*) *Act.* ix. 37.
(*f*) *Genes* xxxvii. 34.
(*g*) *Levit.* xxi. 10. 11.
(*h*) *Levit.* xxi. 5.
(*i*) *Levit.* xix. 28.
(*k*) *Jerem.* xvi. 6.

de deüil pour eux ; qu'on ne se fera point d'incision dans la chair, & qu'on ne se coupera point les cheveux dans la cérémonie de leurs funérailles. Ces cérémonies étoient communes chez les Tyriens, (*a*) & chez les Moabites & les Ammonites, de même que chez les Hébreux. *On ne verra parmi vous que têtes rasées, & que barbes coupées*, dit Jérémie (*b*) à Moab ; *tous les bras seront couverts d'incisions, & tous les dos de cilices.* Les Hébreux se croyent aujourd'hui les incisions défenduës dans la mort de leurs proches, en conformité des paroles de la Loi que nous avons expliquées. Hérodote (*c*) nous décrit les mêmes marques de deüil parmi les Egyptiens. Lorsqu'il meurt en Egypte une personne de considération, les femmes de sa famille se chargent la tête, & le visage de poussiére, & vont par la ville, jettant des cris lamentables ; elles vont découvertes, & se frappent le sein nud, accompagnées de leurs proches. Les hommes vont d'un autre côté par la ville, ayant la poitrine découverte, & se frappent en déplorant à haute voix le malheur qui est arrivé à leur famille. Cette cérémonie se continuë jusqu'à ce que le mort soit dans le cercüeil.

Lorsque le tems de porter le corps en terre est venu, les parens & les amis du mort s'assemblent, pour assister à sa pompe funébre. C'est ainsi qu'au convoi de Jacob, non seulement ceux de sa famille, mais aussi les serviteurs, & les anciens de la maison de Pharaon, & les principaux de l'Egypte (*d*) s'y trouvérent pour lui faire honneur, & l'accompagnérent jusques dans la terre de Canaan. A la mort d'Abner, David ordonna à Joab, & à toute l'armée, de déchirer leurs vêtemens, de se revêtir de sacs, & de faire des lamentations à l'honneur de ce Général, (*e*) & de suivre son cercüeil. David lui-même l'accompagna, & prononça son éloge funébre. Il composa aussi un Cantique lugubre en l'honneur de Saül & de Jonathas, (*f*) & loüa les habitans de Jabés de Galaad, de ce qu'ils avoient eu le courage d'enlever les corps de ces deux Princes, (*g*) & de leur donner une honorable sépulture prés de leur ville. La veuve de Naïm étoit accompagnée d'une grande foule de peuple qui suivoit le cercüeil avec elle. (*h*) Les Rabbins excluent des funérailles, & de la pompe funébre les ennemis du mort ; & les Talmudistes (*i*) enseignent que Jacob dit à ses fils avant sa mort, d'empécher qu'aucun Gentil n'approchât son corps, de peur qu'ils n'en éloignassent le Seigneur. Pour les ennemis, ils les en excluënt, de peur qu'ils n'insultent aux manes du défunt. On emporte le mort les pieds devant, suivant les Rabbins.

(*a*) *Ezech.* XXVII. 27. 28. 32.
(*b*) *Jerem* XLVIII. 33.
(*c*) *Herodot. l.* 2. *c.* 85. 86.
(*d*) *Genes.* L. 7... 11.
(*e*) 2. *Reg.* III. 31.
(*f*) 2. *Reg.* 1. 17. 18. *& seq.*
(*g*) 2. *Reg.* II. 4. 5.
(*h*) *Luc.* VII. 11 *& seq.*
(*i*) *Beraschit Rabb. Sect.* 100.

Auſſi-tôt que le mort eſt emporté du logis, (*a*) on plie en deux ſon matelas, on roule ſes couvertures qu'on laiſſe ſur la paillaſſe, & on allume une lampe au doſſier, qui brûle ſans diſcontinuer pendant les ſept jours du deüil. On abbat auſſi, ou l'on renverſe tous les lits de la maiſon. (*b*) Les uns ſoûtiennent que cela ſe doit faire dans le moment qu'on fait ſortir le corps; d'autres veulent qu'on ne les abbatte, que quand la foſſe eſt comblée. Buxtorf dit qu'en quelques endroits, en même tems que le mort ſort du logis, on jette aprés lui un vaſe de terre, que l'on briſe contre le pavé: comme pour donner par cet emblême une image de la mort, ou pour quelque autre raiſon arbitraire.

On regarde comme une bonne action, d'accompagner le convoi d'un mort, & de le porter en terre; c'eſt pourquoi chacun s'empreſſe de le porter tour à tour ſur ſes épaules, & on ſe fait un honneur de lui rendre ce devoir. On attribuë cette dévotion aux Patriarches, & aux Saints de l'Egliſe Judaïque. Ces pratiques de reſpect, ou de dévotion ſe remarquent auſſi dans l'antiquité Chrétienne; & on voit même quelque choſe de pareil parmi les Payens. Outre les amis & les parens du mort, qui ne manquoient point de donner toutes les marques de douleur par leurs lamentations, il y avoit des pleureuſes à gages. (*c*) *Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël: Allez chercher les pleureuſes, & qu'elles viennent: Envoyez quérir les femmes qui ſavent pleurer, & qu'elles ſe hâtent: Qu'elles commencent leurs lamentations ſur le malheur de Sion.* Et Amos: (*d*) *On ne verra que deüil dans toutes les places, & par tout on n'entendra que malheur, & helas; & ils appelleront les pleureurs pour pleurer, & ceux qui ſavent faire des lamentations, pour faire le deüil.* Et Ezéchiel (*e*) repréſentant la chûte de Tyr, dit que les Pilotes, & les Matelots quitteront leurs vaiſſeaux, & viendront ſur la terre, pour pleurer la ruine de cette puiſſante ville. *Ils pleureront amérement, & jetteront de la pouſſiére ſur leur tête; ils raſeront leurs cheveux, & ſe revêtiront d'un cilice, & rempliront l'air de leurs lamentations, & de leurs cris lugubres, en diſant: Quelle eſt la ville qui ſoit comparable à Tyr, qui étoit ſituée au milieu de la mer? &c.* Joſeph l'Hiſtorien (*f*) dit que la fauſſe nouvelle de ſa mort ayant été portée à Jéruſalem, on en fit un deüil de trente jours, & que pluſieurs perſonnes loüérent des joüeurs de flutes, pour célébrer ſes funérailles.

Dans l'Evangile (*g*) on nous repréſente une troupe de joüeurs de flûtes, dans les funérailles d'une jeune fille de douze ans; coûtume qui étoit imitée des Payens, & dont on ne voit aucune trace dans l'ancien Teſtament.

(*a*) Leon de Modéne part. 4. c. 9.
(*b*) *Geier. de luctu Hebraeor. c.* 18. *ex Maimonide.*
(*c*) *Jerem.* IX. 17. 18.
(*d*) *Amos* v. 16.
(*e*) *Ezech.* XXVIII. 29. 30. 32.
(*f*) *Ioſeph de bello l.* 3. *c.* 15.
(*g*) *Matth.* IX 23.

Les

Les Grecs, & les Romains avoient répandu cet usage dans tout l'Orient. Ovide : (*a*)

Cantabat mæstis tibia funeribus.

Et ailleurs : (*b*)

Tibia funeribus convenit ista meis.

Les personnes âgées étoient conduites au tombeau au son de la trompette, dit Servius, & les jeunes personnes au son de la flûte. (*c*) Chez les Romains, on ne pouvoit avoir plus de dix joüeurs de flûtes aux funérailles. Chez les Hébreux, il n'étoit point permis à un homme d'en avoir moins de deux, aux funérailles de sa femme, (*d*) outre la pleureuse à gages qui s'y trouvoit toûjours. Pour le reste, on avoit égard à la coûtume des lieux, & la condition des personnes ; (*e*) de telle maniére néanmoins que si une femme de condition avoit épousé un mari de moindre qualité, elle devoit être traitée dans sa pompe funébre suivant sa condition, & non selon celle de son mari ; car c'est une maxime de droit chez les Juifs ; *Que l'épouse monte avec son mari, mais qu'elle ne descend pas avec lui, même à la mort.* (*f*)

Anciennement dans les deüils publics, les Hébreux montoient sur les toits, ou sur les plattes formes des maisons, pour y déplorer leurs malheurs. Dans toutes les villes de Moab, dit Isaïe, (*g*) *je ne vois que des personnes revêtuës de sacs : & je n'entens sur tous les toits, & dans les places publiques, que des hurlemens, & des cris de douleur.* Et le même Prophéte parlant à Jérusalem : (*h*) *Qu'avez-vous donc, que vous voila toute montée sur les toits, & qu'on n'entend de toute part que des lamentations au milieu de vous., Ville de joye, & de plaisir ?* Dans ces circonstances, & lorsqu'il y avoit dans la ville, ou dans le quartier des personnes de considération décédées, on fermoit les portes, & les boutiques. Philon (*i*) dit qu'à la mort de Drusille, les Juifs d'Aléxandrie tinrent leurs boutiques fermées ; & Isaïe (*k*) décrivant le malheur de Jérusalem, dit que les portes des maisons demeureront fermées, sans que personne y entre. Saint Epiphane (*l*) cite comme de la Loi de Moyse, ces paroles : *S'il passe un mort devant vôtre maison, fermez vos portes & vos fenêtres, de peur que la maison n'en soit soüillée.* Jérémie (*m*) dans un Cantique qu'il composa pour déplorer les maux de Jérusalem, dit : *Faites venir les pleureuses, afin qu'elles pleurent... Appra-*

(*a*) *Ovid. Fast. l. 6.*
(*b*) *Idem Trist. v. Eleg. 1.*
(*c*) *Serv. in Æneid. 5. Majoris ætatis funera ad tubam proferebantur, minores ad tibiam.*
(*d*) *Misna. tit. Cethuboth c. 4.* לא יפחות משני חלילים ומקוננת
(*e*) *Gemar. Babil. ad tit. Cetuboth c. 4 fol 28.*
(*f*) *Gemar. ibid. fol 28. a.* עולה עמו ואינה יורדת עמו ואפילו לאחר מיתה
(*g*) *Isai. xv. 3.*
(*h*) *Isai. xxii. 1.*
(*i*) *Philo in Flacc. p. 953.*
(*k*) *Isai. xxiv. 10.*
(*l*) *Epiphan. hæresi 9. quæ est Samaritan.*
(*m*) *Jerem. ix. 17.*

nez vos filles à chanter des cantiques lugubres, parce que la mort est entrée par nos fenêtres; elle est entrée dans nos maisons, pour faire mourir nos enfans qui revenoient des places publiques, & nos jeunes gens qui venoient de dehors. Dans ce passage, il me semble faire allusion à ce que nous venons de voir dans saint Epiphane.

Tous ceux qui rencontroient une pompe funébre, dit Joseph, (*a*) devoient par honneur se joindre à elle, & mêler leurs plaintes & leurs larmes à ceux qui pleuroient. C'est peut-être à cela que saint Paul fait allusion, lorsqu'il dit cette espéce de Proverbe: (*b*) *Il faut pleurer avec ceux qui pleurent, & se réjoüir avec ceux qui se réjoüissent.* Et le Sauveur dans l'Evangile, (*c*) d'une maniére plus claire: *Nous avons joüé de la flûte, & vous n'avez point dansé; & nous avons chanté des lamentations, & vous n'avez point pleuré.* Et l'Ecclésiaste: (*d*) *L'homme ira dans la maison de son éternité, & les pleureurs feront le tour de la place.* Et Zacharie XIII. 12. 13. décrivant un deüil célébre, dit qu'on verra les familles par bandes séparées faire des lamentations; les femmes d'un côté, & les hommes de l'autre: *Planget terra, familiæ & familiæ seorsùm.... Domus David seorsùm, & mulieres eorum seorsùm.* Lorsque JESUS-CHRIST étoit conduit au supplice, les femmes de Jérusalem le suivoient, en faisant des lamentations. (*e*) La fille de Jephté devant bien-tôt être immolée, pour accomplir le vœu de son pere, alla avec ses compagnes faire les lamentations de sa propre mort. (*f*) Maimonides dit que les plus pauvres Juifs étoient obligez de loüer deux pleureurs & une pleureuse, pour l'enterrement de leurs femmes, & que les plus riches devoient en augmenter le nombre à proportion de leurs biens.

En certains endroits, ils portent des cierges, ou des flambeaux allumez à la suite du corps, dit Leon de Modéne; (*g*) mais il faut que cette coûtume soit moderne; car on n'en voit aucun vestige dans l'Ecriture; elle n'est pas même fort commune parmi les Juifs; en plusieurs endroits ils n'en portent point, & n'en ont pas la liberté, quand ils le voudroient. Un Concile de Narbonne (*h*) tenu au sixiéme siécle, dit qu'autrefois les Juifs portoient leurs morts en terre sans instrumens, & sans musique; & il leur reproche d'avoir introduit depuis quelques années l'usage des Cantiques. Il leur défend de le faire à l'avenir, & condamne à une amende de six onces d'argent, payables au Seigneur du lieu, ceux qui contreviendront à cette défense. Ils avoient pû imiter l'usage des lumiéres & des cierges des

(*a*) *Ioseph. lib. 2. contra Appion pag.* 1075. Πᾶσι δὲ τοῖς παριοῦσι θαπτομένου τινὸς, καὶ συνελθεῖν, καὶ συναποδύρεσθαι ἐποίησε νόμιμον.

(*b*) *Rom.* XII. 15.

(*c*) *Matth.* XI. 17. *Luc.* VII. 32.

(*d*) *Eccli.* XII. 5.

(*e*) *Luc.* XXIII. 27.

(*f*) *Iudic.* XI. XXXVII.

(*g*) Leon de Modéne partie 4. c. 8. n. 5.

(*h*) *Conc. Narbon. an.* 589. c. 10.

Chrétiens, qui l'ont toujours pratiqué, depuis que l'Eglise a été en paix. On voyoit à l'enterrement de sainte Paule, des Prêtres, qui tenoient des lampes & des cierges allumez. La même chose étoit en usage dans l'Eglise Grecque du tems de saint Chrysostome. D'ordinaire les enterremens se faisoient en plein jour, & quand la personne étoit recommandable par sa qualité, ou par sa science, on la promenoit par les ruës, & par les endroits les plus fréquentez. Les Docteurs Juifs nous décrivent les pompes funébres de leurs Rabbins, comme des cérémonies de la derniére magnificence. L'éxemple de Tobie qui enterroit les morts pendant la nuit, (*a*) ne fait rien contre ce que l'on vient de dire, puisqu'il s'agit d'un tems de persécution, où la sépulture des morts devenoit un crime.

Les tombeaux dans la Palestine étoient de plusieurs sortes. Les plus communs étoient dans les champs, & en pleine terre; d'autres étoient dans des rochers dans les montagnes. Ces derniers étoient des cavernes creusées exprés, où l'on pratiquoit plusieurs niches, dans lesquelles on plaçoit les corps; d'autres étoient simples, & pour un seul corps: enfin, la situation, la forme, les ornemens de ces sortes de tombeaux particuliers étoient infinis, suivant le goût, les qualitez & la dignité des personnes, & suivant la situation des lieux, & la forme des rochers. Abraham acheta une caverne double prés d'Hébron, où Sara fut enterrée: (*b*) Abraham lui-même, Isaac, & Jacob y furent enfermez; mais les fils de ce dernier furent enterrez à Sichem, suivant le témoignage de saint Estienne. (*c*) C'étoit, à ce qu'on croit, une caverne creusée dans le roc, où il y avoit deux chambres, avec plusieurs niches pour y placer des corps. Aaron mourut, & fut enterré sur la montagne de Hor dans l'Arabie, (*d*) apparemment dans une caverne. Moyse fut mis par les mains des Anges dans une grotte au bas du mont Phasga. (*e*) Le tombeau d'Elisée étoit apparemment une grotte, ou une niche dans le roc, puisque l'on y jetta à la hâte un corps mort qui fut ressuscité par l'attouchement des os de ce Prophête. (*f*) Les tombeaux des Rois de Juda étoient aussi dans le roc, & on montre encore aujourd'hui aux voyageurs des cavernes creusées dans le rocher, avec un art & une diligence, qui font l'admiration des étrangers. (*g*) Enfin, le Sépulchre de nôtre Sauveur étoit dans un rocher creusé exprés par Nicodéme, pour lui-même, & où personne n'avoit jamais été mis. (*h*) Celui du Lazare devoit être aussi dans un rocher, puisqu'il étoit fermé d'une pierre, & que la pierre étant ôtée, Lazare en sortit. (*i*)

(*a*) *Tob.* II. 4.
(*b*) *Genes.* XXIII. 18. 19.
(*c*) *Act* VII. 16.
(*d*) *Num.* XX. 28. *Deuteron.* X. 6.
(*e*) *Deuteron.* XXXIV. 6.
(*f*) 4. *Reg.* XIII. 21.
(*g*) Voyez nôtre Comment. sur les Livres des Rois. 3. *Reg.* II. 10.
(*h*) *Johan* XIX. 41.
(*i*) *Johan.* XI. 38.

Ces tombeaux étoient quelquefois dans les villes, comme ceux des Rois de Juda, qui étoient dans Jérusalem, (a) & dans les jardins du Roi. (b) Ezéchiel (c) insinue qu'ils étoient sous la montagne du Temple, ou trés-prés de ce lieu saint; puisque Dieu dit que sa montagne sainte ne sera plus désormais soüillée par les cadavres de leurs Rois. Quelquefois on enterroit les corps dans des jardins voisins de la ville. Les sépultures communes du peuple, ou les cimetiéres étoient hors de la ville, & il y en avoit ordinairement de plusieurs sortes. Les uns étoient pour les Bourgeois de la ville, où chaque famille avoit sa place marquée; d'autres, pour les Juifs étrangers; d'autres, pour les Payens, (d) qu'on n'enterroit pas avec les Hébreux naturels. Ils avoient grande attention de ne pas enterrer dans des grands chemins, de peur qu'on ne se soüillât en marchant par dessus les fosses des morts. Mais rien n'empêchoit de placer les tombeaux prés des chemins, sur tout lorsqu'on les distinguoit de telle maniére qu'on ne pût s'y méprendre. Pour les sépulchres qui n'étoient point marquez, sur tout lorsqu'ils étoient en pleine terre, on les blanchissoit, dit-on, au dehors, tous les ans au mois de Février, (e) afin qu'on pût les discerner de loin. Le Sauveur dans l'Evangile fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit que les Pharisiens sont des sépulchres blanchis, (f) qui paroissent propres au dehors, & qui au dedans sont pleins d'os de morts, & de pourriture. Ailleurs, (g) il les compare à des tombeaux cachez & inconnus, sur lesquels on n'a rien mis pour les faire connoître, & qui soüillent les passans, sans qu'ils s'en apperçoivent.

La plûpart des plus célébres tombeaux de la Palestine étoient dans des cavernes, & toute leur beauté étoit au dedans, si toutefois on peut appeller beauté, une caverne creusée avec beaucoup de soin & de dépense, pour y loger des corps morts, & où l'on ne voyoit jamais le jour. Les Hébreux étoient trop sensez, pour s'amuser à faire des tombeaux superbes. Il y en avoit toutefois quelques-uns assez remarquables par leur structure; mais ceux dont on trouve des descriptions sont modernes, ou les descriptions qu'on nous en fait, ne sont que d'imagination: par exemple, celui de Rachel prés de Bethléem. L'Ecriture nous dit, (h) que Jacob son époux érigea sur son tombeau une colomne, ou un monument. Benjamin de Tudéle (i) dit qu'on le voyoit encore de son tems, composé de douze pierres, suivant le nombre des enfans d'Israël; & que c'étoit un petit dôme

(a) 3. *Reg.* II. 10. XI. 43. XIV. 31. XV. 8. XXIV. 12. *& passim.*
(b) 4. *Reg.* XXI. 18. 26.
(c) *Ezech.* XLIII. 7. 9.
(d) *Matth.* XXVII. 7.
(e) Basnag. hist. des Juifs L. 7. c. 25. n. 9. & *Joan. Nicolaï de Sepulc. Hebr. l.* 4. c. 3.
(f) *Matth.* XXIII. 27.
(g) *Luc.* XI. 44.
(h) *Genes* XXXV. 20.
(i) *Benjamin Tudel. p.* 47. *itiner.*

fort propre, soutenu par quatre colomnes. On nous parle aussi du tombeau de Salomon, (*a*) de celui d'Azaël, (*b*) & de celui d'Absalon, (*c*) qui ne lui servit pas. Le Texte sacré l'appelle, *La main d'Absalon*, soit qu'elle veuille par-là marquer l'ouvrage de ce Prince, ou un lieu, un espace destiné pour sa sépulture. Le tombeau des Maccabées à Modin, étoit orné d'armes, & de figures de vaisseaux, (*d*) à la maniére des tombeaux des guerriers, & des braves; & c'est le seul dont on sache exactement la structure. Simon qui le fit construire, suivit le goût des Grecs, qui dominoient alors dans la Syrie. Les Rabbins (*e*) donnent diverses régles pour la construction des sépulchres creusez dans le roc; mais ils ne sont point d'accord entr'eux, ni sur la grandeur de la caverne, ni sur sa situation, ni sur le nombre des cellules, & des niches qui y devoient être. Et en effet, n'est-il pas ridicule de vouloir donner des régles pour des choses de cette nature, qui sont nécessairement diversifiées par la situation des lieux, & par les facultez des personnes; l'un étant capable, ou en disposition de faire une dépense, que l'autre ne peut pas faire.

Les Juifs depuis leur dispersion, ont toûjours eu un trés-grand désir de se faire enterrer dans la Palestine. Ils tiennent comme une espéce d'article de foi, qu'il faut que tous les Hébreux qui veulent avoir part à la Résurrection, soient enterrez dans la Terre-sainte. (*f*) D'où vient qu'encore à présent, il s'en trouve qui pour satisfaire leur dévotion, entreprennent ce voyage dans leur vieillesse, & y vont choisir leur sépulture. Ils croyent que ceux qui ne s'y sont pas rendus pendant leur vie, doivent s'y rendre aprés leur mort par certains canaux souterrains, par où leurs cadavres roulent jusques dans ce pays. On auroit de la peine à croire qu'un peuple fût sérieusement persuadé de ce sentiment, si l'on ne le trouvoit dans leurs Auteurs, (*g*) d'une maniére trés-précise. Ils appellent ce retour des corps dans la Terre-promise, (*h*) *Le roulement des morts, ou le roulement des cavernes.* Ils soutiennent qu'il n'y a que les Juifs qui doivent ressusciter au dernier jour. Ils racontent mille puérilitez sur ce roulement souterrain des morts, qui ne méritent nulle attion.

Il n'y avoit point de lieu déterminé absolument pour la sépulture des morts. On voyoit des tombeaux, dans la ville, dans les jardins joignants les maisons, dans la campagne, sur les montagnes, prés des chemins, sous

(*a*) *Judic.* XVI. 31.
(*b*) 2. *Reg.* II. 32.
(*c*) 2. *Reg.* XVIII. 18.
(*d*) 1 *Maccab.* XIII 29. Et *Joseph Antiq. lib.* XIII *cap.* II.
(*e*) *Vide Nicolai de Sepulchr. Hebr. lib.* 3. *cap.* II.
(*f*) *Vide eund. loco cit cap.* 13. *pag.* 185 *Buxtorf. Synag. cap.* 35. *Muller Judaism. lib.* I. *&c.*
(*g*) *Rab. Salom. in Genes.* XLVII. 29. *Abarbanel, & alii.*
(*h*) גלגול המתים

des arbres. Les tombeaux des Rois de Juda étoient dans Jérusalem, (a) & ceux des Rois d'Israël, dans Samarie. (b) Quelques Rois de Juda furent enterrez dans leurs jardins ; (c) Samuël dans sa maison ; (d) c'est-à-dire apparemment dans un jardin joignant sa demeure. Aaron, (e) Eléazar, (f) Josué, (g) nôtre Sauveur, (h) sur des montagnes. Débora (i) nourrice de Rébecca, & Saül sous des arbres. (k) Rachel sur le chemin de Bethléem. (l) Les étrangers qui mourroient à Jérusalem, étoient enterrez, dit-on, dans la vallée d'Hinnon, ou de Cédron. (m) C'est-là où étoit le champ du Potier, qui fut achetté avec les trente deniers provenans de la vente de Jesus-Christ, que Judas reporta aux Prêtres. (n) C'est au même endroit, dit-on, qu'étoit le cimetiére du menu peuple de Jérusalem. Ils dressoient quelquefois, non sur le tombeau, mais auprés, une colomne, ou une pierre élevée.

Le Roi Josias ayant vû une pierre sépulcrale parmi les tombeaux des Prêtres des Idoles, demanda ce que c'étoit ; on lui dit que c'étoit le monument de l'homme de Dieu, (o) qui étoit venu annoncer de la part de Dieu, à Jéroboam, que le tems viendroit que Josias Roi de Juda brûleroit sur l'autel de Béthel les os des faux Prêtres. (p) Voici la formule ordinaire de leurs épitaphes. *Cette pierre est placée à la tête de N. fils de N. qui a été enterré le jour de N. l'an N. Qu'il repose dans le Jardin d'Eden, avec tous les Justes qui y sont dés le commencement. Amen, amen, amen, Séla.* Ou bien : *Que son ame soit liée dans le Jardin d'Eden. Amen, amen, amen, Séla.* Autrement : *Ce monument, ou cette statuë, est érigée prés de la tête de trés-illustre, trés-sainte, & trés-pure vierge Rebecca ; fille du saint Samuël Lévite, qui est morte en bonne réputation le septiéme du mois Thébet, l'an 135. Que son ame soit liée dans le Jardin d'Eden. Amen, amen, amen, Séla.* Mais ces formules, & ces épitaphes sont récentes, & ne sont point toûjours uniformes. Nous ne lisons point que les Anciens en ayent mis sur leurs tombeaux. Le monument seul servoit d'épitaphe ; il étoit en quelque sorte parlant. On savoit par la tradition qu'une telle pierre, qu'une telle colomne, qu'une telle caverne étoit le mausolée d'un tel. Le souvenir s'en perpétuoit dans la mémoire des peuples. Benjamin de Tudéle voyageant dans la Palestine, y remarqua cette inscripion sur la ca-

(a) 3. *Reg.* II. 10. XI. 43. XIV. 31. XV. 8. XXIV. 22. *&c.*
(b) 3. *Reg.* XVI. 28. XXII. 37. 4. *Reg.* X. 35. XIII. 9. 13. 14. *&c.*
(c) 4 *Reg.* XXI. 18. 26.
(d) 1 *Reg.* XXV. 1.
(e) *Num.* XXXIII. 36. *Deut.* X. 6.
(f) *Josue* XXIV. 33.
(g) *Iosue* XXIV. 30.
(h) *Matth.* XXVII. 6. *Marc.* XV. 46. *&c.*
(i) *Genes.* XXXV. 8.
(k) 1. *Reg.* XXXI. 13... 1. *Par.* II. 11.
(l) *Genes.* XXXV. 19.
(m) 4. *Reg.* XXIII. 6. 2. *Paral.* XXXIV. 4.
(n) *Matth* XXVII. 7.
(o) 4. *Reg.* XXIII. 17.
(p) 3. *Reg.* XIII. 2.

verne où Abraham avoit été enterré. *Ici est le sépulchre d'Abraham nôtre bienheureux pere.* Mais il est visible que l'inscription est nouvelle.

Les Juifs appellent leur cimetiére, *la maison des vivans*, (*a*) pour marquer leur foi dans la Résurrection; & lorsqu'ils y arrivent avec un corps mort, ils s'adressent à ceux qui y reposent, comme s'ils étoient encore vivans, & leur disent: (*b*) *Béni soit le Seigneur, qui vous a créez, nourris, élevez, & enfin tirez du monde par sa justice. Il sait le nombre de vous tous, & il vous ressuscitera dans le tems. Béni soit le Seigneur, qui fait mourir, & qui rend la vie.* Ils ont un fort grand respect pour les tombeaux; (*c*) ils enseignent qu'ils n'est point permis de les traverser, en y faisant passer un aquéduc, ou un grand chemin, ni d'aller y ramasser du bois, ni d'y mener paître des troupeaux, ni d'enterrer deux personnes l'une sur l'autre dans la même fosse, même aprés un long-tems. Ils ont eu la dévotion de bâtir des Synagogues, & des lieux de priéres prés des tombeaux des Saints, & des grands Hommes de leur nation. Il y a une Synagogue auprés des tombeaux d'Ezéchiel, & de Zacharie, de Mardochée, & d'Esther. Ils vont prier auprés de ces sépulchres, & ils sont persuadez comme nous, de l'efficace des priéres, & des intercessions des Saints. (*d*)

On n'est pas d'accord parmi les Interprétes, si l'on brûloit anciennement les corps, au moins dans quelques cas extraordinaires. On a divers exemples qui semblent prouver que cela s'est pratiqué envers les corps de quelques anciens Rois des Hébreux, avant que de les mettre dans le tombeau. Ceux de Jabés de Galaad brûlérent le corps de Saül, & de ses fils, qu'ils avoient enlevez de dessus les murs de Bethsan. (*e*) On fit un fort grand bucher pour brûler Asa Roi de Juda; (*f*) & il est remarqué qu'on ne fit pas le même honneur à Joram son petit-fils. (*g*) Jérémie (*h*) prédit à Sédécias qu'il mourra en paix, & qu'on lui rendra les derniers devoirs, sur tout celui de brûler son corps, comme on a fait à ses prédécesseurs. Amos (*i*) décrivant une mortalité, qui devoit désoler Jérusalem, dit que quand il y auroit dix hommes dans une famille, ils mourront tous.... *& son proche parent prendra le dernier des dix, & il le brûlera, pour emporter ses os de la maison. Il demandera: Y en a-t'il encore? Et on lui répondra: Il n'y en a plus.* Mais malgré ces témoignages, plusieurs soûtiennent que l'on ne brûloit jamais, ou trés-rarement, (*k*) les corps parmi les Hébreux. Que

(*a*) Léon de Modéne, part. 5. c. 8.
(*b*) *Buxtorf. Synag. cap.* 35.
(*c*) *Ligfoot. cent. Choreg. c.* 100.
(*d*) Voyez Basnage, Histoire des Juifs, liv. 7. c. 24. n. 24. & *Johan. Nicolaï de Sepulchris Hebr. l. 4. c. 6.*
(*e*) 1. *Reg.* XXXI. 12.
(*f*) 2. *Paral.* XVI. 14.
(*g*) 2. *Paral.* XXI. 19.
(*h*) *Ierem.* XXXIV. 5.
(*i*) *Amos* VI. 10.
(*k*) *Vide Geier. de Luctu Hebr. cap.* VI. §. 5. *Nicolaï, lib. 2. cap. 3. de Sepulcr. Hebr.* Basnage Hist. de Juifs l. 7. c. 25.

les exemples qu'on a rapportez doivent s'entendre des aromates, & peut-être des meubles, & des habits que l'on brûloit sur, ou auprés des corps, & non pas des corps eux-mêmes. On cite le Caldéen, & des Rabbins qui l'ont entendu ainsi. Mais les Textes me paroissent trop clairs, pour nier absolument que l'on ait brûlé assez souvent les corps morts; non pas à la vérité jusqu'à les réduire en cendres; on se contentoit de consumer les chairs par le feu, & on mettoit leurs os avec les cendres dans le tombeau.

Le convoi étant arrivé au cimetiére, on récite la priére que nous avons vûë plus haut, dans laquelle on s'adresse aux morts, comme s'ils étoient vivans. Aprés cela, on met le corps à terre, & si le mort étoit distingué par quelque endroit; quelqu'un de la compagnie fait son éloge; pratique trés-ancienne, dont on voit des traces dans l'Ecriture, dans les Auteurs Ecclésiastiques, & dans les Profanes. On faisoit parmi les Egyptiens le jugement du Roi mort, avant de lui donner la sépulture. (*a*) Chacun avoit droit de loüer, ou de blâmer ce qu'il avoit remarqué de bon, ou de mauvais durant son regne. On traitoit de même à proportion les personnes particuliéres. L'usage des discours, ou des éloges funébres est aussi trés-ancien dans l'Eglise Chrétienne. On a encore des éloges de plusieurs morts illustres, & l'Ecriture nous a conservé ceux de Saül, de Jonathas, (*b*) & d'Abner, (*c*) & de Josias, (*d*) & de Judas Maccabée. (*e*) Aprés l'oraison funébre, les Juifs font le tour de la fosse, en récitant une assez longue priére, (*f*) qu'ils appellent *la justice du jugement*; parce qu'on y rend graces à Dieu d'avoir prononcé un jugement équitable sur le mort. Elle commence par ces paroles du Deutéronome: (*g*) *Le Dieu fort, son œuvre est parfaite.* On met un petit sac de terre sous la tête du mort; on clouë le cercueil; si c'est un homme, dix personnes font dix tours autour du cercueil, & disent une priére pour l'ame du défunt. Le plus proche parent déchire un coin de son habit. Mais ces cérémonies ne se pratiquent pas uniformément par tout. On descend ensuite le mort dans tombeau, le visage tourné vers le ciel, & on lui crie: Allez en paix, ou plûtôt: Allez à la paix, selon les Talmudistes. Quelques-uns ont la superstition de lui tourner le visage du côté de l'Orient: mais cela n'est point observé d'une maniére uniforme. Les plus proches parens lui jettent les premiers de la terre sur le corps; ensuite chacun des assistans y en répand plein la main, ou avec une pêle, jusqu'à ce que la fosse soit remplie. Aprés cela, ils se retirent marchant en arriére; & avant que de

(*a*) *Diodor. lib.* 1. *Biblioth. Herodot. l.* 2.
(*b*) 2. *Reg* 1. 18.
(*c*) 1. *Reg.* III. 33. 34.
(*d*) 2. *Paral.* XXV. 24. 25.
(*e*) 1. *Macc.* IX 21.
(*f*) *Buxtorf. Synag. Iud. cap.* 35.
(*g*) *Deut.* XXXII. 4.

fortir

sortir du cimetiére, chacun arrache trois fois de l'herbe, & la jette derriére son dos, en disant : (*a*) *Ils fleuriront comme l'herbe de la terre*, & cela dans l'espérance de la résurrection, & pour apprendre (*b*) que *toute chair est comme l'herbe, & que la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe.* Ils mettent aussi de la poussiére sur leur tête, pour se souvenir (*c*) *qu'ils sont poudre, & qu'ils retourneront en poudre.* Quelques-uns ajoutent, comme une espéce d'adieu aux morts : *Nous vous suivrons, selon que l'ordre de la nature le demandera.* Antoine Margarita (*d*) Juif Allemand converti, raconte qu'aussi-tôt qu'ils ont fait le déchirement de leurs habits dans le cimetiére, ils se retirent tous avec grand bruit, & se sauvent en criant, de peur, disent-ils, qu'ils n'entendent les cris que jette le mort, lorsqu'étant couvert de terre, les rats viennent lui mordre le bout du nez. Ils croyent que ceux qui entendent ces cris, ne manquent pas de mourir dans trente jours. Christien Gerson (*e*) dit qu'en s'en retournant du cimetiére, ils s'asséyent sept fois en chemin, afin que les démons, qui jusques-là ont suivi le convoi, se sauvent, & se retirent.

Au retours on va à la Synagogue. On a déja remarqué qu'ils n'observent plus ce qui est ordonné dans la Loi, touchant l'impureté contractée aux funérailles. Avant que d'y entrer, ils lavent leurs mains, en disant : (*f*) *Le Seigneur détruira la mort pour toûjours, & il essuyera les larmes de toute face, & il levera l'opprobre de son peuple de dessus toute la terre, parce que le Seigneur a parlé.* Etant entrez, ils s'asséyent, ils changent de place neuf fois, ou sept fois; ils sautent, ils récitent la priére, qu'ils appellent Sainte, pour le soulagement du défunt, & quelques autres sentences de consolation pour eux-mêmes; en disant : (*g*) *Celui qui demeure dans la retraite du Trés-haut, ne sera point ébranlé, &c.* Les plus proches parens du mort étant de retour chez eux, (*h*) s'asséyent à terre, & aprés avoir ôté leurs souliers, on leur apporte du pain, du vin, & des œufs durs; ils mangent, & boivent, suivant cette parole. (*i*) *Donnez à boire au misérable, & du vin aux affligez.* Celui qui dit la bénédiction ordinaire du manger, a coutume d'y joindre quelques paroles de consolation. Dans l'Orient, & en plusieurs autres lieux, les parens, & les amis ont accoutumé d'envoyer sept jours de suite, soir & matin aux parens du mort, de quoi faire de grands & somptueux repas, & même ils vont manger avec eux, pour les consoler.

Anciennement la nourriture que l'on prenoit dans le deüil, étoit cen-

(*a*) *Psal.* XVI. 16.
(*b*) *Isai.* XL. 6.
(*c*) *Genes.* III 19.
(*d*) *Apud Geier. de Luctu Hebr. cap.* 6. §. 17.
(*e*) *Christ. Gerson. p.* 1. *Talmud. Ind. c.* 36.
(*f*) *Isai.* XXV. 8.
(*g*) *Psalm.* XC.
(*h*) Léon de Modéne, 4. part. ch. 9.
(*i*) *Prov.* XXXI. 6.

e

fée impure; mais à présent cela ne s'observe plus. *Leurs sacrifices*, dit Osée, (*a*) *sont comme le pain de ceux qui pleurent un mort; quiconque en mange, sera soüillé.* Et les Israëlites dans la formule dont ils se servoient en offrant leurs prémices, (*b*) disoient: *Seigneur, je n'ai point négligé vos ordonnances; je n'ai point mangé de ces choses, étant dans le deüil..... Je n'en ai rien employé dans les funérailles des morts.* Dieu défend à Ezéchiel de faire le deüil: (*c*) *Vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne goûterez point des viandes de ceux qui pleurent leurs morts.* Ces repas étoient des repas lugubres, on y entendoit des cris de douleurs. Baruch: (*d*) *Ils rugissent comme dans le festin pour un mort.* Et le Seigneur parlant à Jérémie: (*e*) *N'entrez point dans une maison où l'on fait le deüil, pour y manger, ni pour pleurer, & consoler ceux qui pleurent un mort; parce que j'ai retiré m'a paix du milieu de ce peuple.... On ne donnera point de nourriture à celui qui pleure un mort, pour le sustenter; & on ne lui offrira point de vin, pour le consoler de la mort de son pere, & de sa mere.*

L'usage de rendre des visites de civilitez aux parens, pour les consoler de la mort de leurs proches, se remarque dans ce qui est dit des fils de Jacob, qui vinrent pour le consoler de la mort de son fils Joseph, (*f*) qu'il croyoit avoir été dévoré par une bête sauvage; & par l'exemple des freres d'Ephraïm, qui vinrent prendre part à sa douleur pour ses enfans, qui avoient été mis à mort par les Gethéens. (*g*) David envoya des ambassadeurs au Roi des Ammonites, pour lui faire ses condoleances sur la mort de son pere. (*h*) Les amis de Job ayant appris sa disgrace, vinrent lui en témoigner leur douleur, & leur déplaisir. (*i*) Les parens, & les amis du Lazare, vinrent à Béthanie pour consoler les deux sœurs Marie, & Marthe, affligées de la mort de leur frere. (*k*)

Joseph raconte (*l*) qu'Archélaus, aprés avoir fait pendant sept jours le deüil du grand Hérodes, traita magnifiquement le peuple; il ajoûte, que c'est la coutume dans ces sortes de rencontres, de donner de grands repas à la parenté, ce qui ne se peut faire sans incommoder bien des gens, qui ne sont point assez riches pour faire ces dépenses.

On remarque encore dans l'antiquité une autre coûtume, qui étoit de mettre de la viande, & du vin sur les tombeaux des morts. Tobie exhorte son fils à cet exercice de charité: (*m*) *Mettez vôtre pain sur la sépultu-*

(*a*) Osée IX. 4.
(*b*) *Deuteron.* XXVI. 14.
(*c*) *Ezech.* XXIV. 17.
(*d*) *Baruch.* VI. 31.
(*e*) *Jerem.* XVI. 5. 7.
(*f*) *Genes.* XXXVII. 35.
(*g*) 1. *Paral.* VII. 22.
(*h*) 2. *Reg.* X. 2.
(*i*) *Job.* II. 11.
(*k*) *Johan.* XI. 31.
(*l*) *Joseph. lib.* 2. *de Bello cap.* 1. Πενθήσας ἡμέρας ἑπτὰ τὸν πατέρα, καὶ τὴν ἑστίασιν ἑστιάσας πολυτελῆ τῷ πλήθει παρασχών. Ἔθος δὲ τοῦτο παρὰ Ἰουδαίοις πολλοῖς πενίας αἴτιον διὰ τὸ πλῆθος ἑστιᾷν οὐκ ἄνευ ἀνάγκης.
(*m*) *Tob.* IV. 18.

re du mort, & n'en mangez point avec les pécheurs. Et Jesus fils de Sirach, Auteur de l'Ecclésiastique: (a) *Des biens répandus sur une bouche fermée, sont comme des viandes mises sur le tombeau d'un mort.* Et ailleurs, VII. 37. *Les présens sont agréables à tout homme vivant; & ne refusez point aux morts ce qui leur est dû.* Baruch: (b) *Les présens que l'on fait aux idoles, sont comme les viandes que l'on met sur le tombeau d'un mort.* Et ensuite: (c) *Les Prêtres idolâtres heurlent dans leurs cérémonies, comme dans le festin que l'on fait pour un mort.* Tout le monde sait que cet usage étoit fort commun parmi les Payens, & qu'il le fut aussi parmi les Chrétiens. Chez les derniers, & même chez les Juifs, c'étoit des repas de charité, institutez principalement en faveur des pauvres. (d) S. Augustin (e) abolit cette coutume en Afrique, à cause des abus qui s'y étoient introduits.

Pendant toute la durée du deüil, les proches parens du mort, comme pere, mere, enfans, mari, femme, frére, ou sœur, demeurent dans leur maison, assis, & mangeant par terre; ils ont le visage couvert; (f) ils ne peuvent pendant tout ce tems vaquer à leur travail, ni lire le Livre de la Loi, ni réciter leurs priéres ordinaires, ni vacquer à aucune affaire; on ne fait point leur lit, ils ne se chaussent point, ils ne découvrent point leur tête; le mari n'approche point de sa femme; ils ne se font point raser, & ne coupent point leurs ongles: ils ne saluënt personne, ils ne prennent point le bain, ils ne peuvent se revêtir d'un habit neuf, ou blanc: on ne leur parle point qu'ils n'ayent parlé les premiers, parce qu'il est dit, que Job ouvrit la bouche avant ses amis. (g) S'il branle la tête, c'est une marque qu'il se console lui-même. S'il demeure en repos, on lui parle, & on le console. (h) Ceux qui les viennent voir pour les consoler, s'asséyent comme eux sur le plancher. Il vient tous les jours soir & matin, au moins dix personnes, pour faire les priéres ordinaires, & réciter le Pseaume XLVIII. auprés de ceux qui font le deüil, & qui ne sortent point de la maison; si ce n'est le jour du Sabbath. Alors ils sortent, & vont à la Synagogue, accompagnez de leurs amis. Ils sont plus visitez, & consolez ce jour-là, que les autres jours.

Ils s'habillent de deüil à la maniére du pays, où ils demeurent, sans y être obligez par aucun commandement. La couleur noire des habits, ou au moins une couleur brune & sombre, a toujours été parmi eux la plus ordinaire pour le deüil. (i) A la fin des sept jours, ils vont à la Synagogue, où ils font allumer des lampes, & faire des priéres, & des aumô-

(a) *Eccli.* XXX. 18.
(b) *Baruch.* VI. 26.
(c) *Ibid* ℣. 31.
(d) *Chrysost. in Matth. & alibi.*
(e) *August. de Civit. lib.* 8. *c* 27. *& alibi.*
(f) *Ezech.* XXIV. 17. *Nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.*
(g) *Job.* III 1.
(h) Maimon. *Cap.* אבל. *Geier. de Luctu Heb. c.* 6.
(i) *Job.* XXX. 28. *Psal.* XXXIV. 14. XXXVII. 7. XLI. 10. *Jerem.* VIII. 21. *Malac.* III. 14. *Eccli.* XIX. 23.

nes pour l'ame du mort. Ce qui se réitére à la fin du mois, & de l'année. Si le mort est un Rabbin, ou quelque personne considérable, on fait ces jours-là son oraison funebre, ou son éloge. Le fils a accoutumé de dire tous les jours soir & matin à la Synagogue, *l'oraison de Kadesch*, pour l'ame de son pere, ou de sa mere; & cela onze mois de suite. Quelques-uns jeûnent tous les ans, le jour que l'un ou l'autre sont morts.

Quoique le deüil ordinaire fût de sept jours, il semble néanmoins qu'on l'abrégeoit quelquefois. *Mon fils*, dit Jesus, fils de Sirach, (*a*) *répandez des larmes sur la mort de vôtre ami; pleurez comme un homme qui a souffert un grand malheur; couvrez son corps, selon la coutume, & ne méprisez point sa sépulture. Faites-le deüil dans l'amertume de vôtre ame pendant un ou deux jours, pour vous mettre à couvert des mauvais discours des hommes; & aprés cela consolez-vous, car la tristesse abrége la vie.* Mais cet Auteur donne en cet endroit des régles pour moderer sa douleur à la mort des proches, & non pas des exceptions de la durée ordinaire du deüil. Il marque expressément ailleurs que le deüil d'un mort est de sept jours. (*b*) *Luctus mortui septem dies:* & il ne condamne que ceux qui pendant tout ce tems se livroient aux larmes, & aux regrets, & qui ne vouloient point recevoir de consolation. Donnez quelque chose à la nature pendant un ou deux jours; cela n'est point contraire à la sagesse; il est difficile de réprimer les sentimens de la douleur dans les premiers momens; mais modérez-les, & faites venir la raison, & la Religion au secours des sentimens naturels.

Les Rabbins eux-mêmes reconnoissent & approuvent divers degrez de douleur dans le deüil; ils donnent les trois premiers jours aux larmes, & aux plus vifs sentimens. Les sept jours suivans sont moins tristes. Enfin ils permettent trente jours de deüil, mais non pas avec un sentiment & une vivacité pareille. L'Ecriture nous fournit des exemples de deüil d'une durée fort inégale. Jacob (*c*) pleura son fils Joseph pendant plusieurs années, résolu de le pleurer jusqu'au tombeau, s'il n'eût appris qu'il étoit encore en vie. Il fut lui-même pleuré soixante & dix jours dans l'Egypte, & outre cela encore sept jours dans l'aire d'Athad, en la terre de Canaan. (*d*) On fit le deüil de Moyse, & d'Aaron pendant trente jours. (*e*) Joseph dit que le deüil de trente jours doit suffire aux plus sages, dans la perte de leurs plus proches parens, & de leurs plus chers amis. (*f*) Quelquefois l'Ecriture, sans marquer un nombre de jours déterminé, dit que l'on fit le deüil d'une personne pendant plusieurs

(*a*) *Eccli.* XXXVIII. 16. 17.
(*b*) *Eccli.* XXII. 7.
(*c*) *Genes.* XXXVII. 36.
(*d*) *Genes.* L. 3. 11.
(*e*) *Num.* XX. 30. *Deut.* XXXIV. 8.
(*f*) *Joseph Antiq. lib.* 4. *cap.* 8.

jours. Les deüils de Saül, (a) de Judith, (b) d'Hérodes le Grand, (c) ne furent que de sept jours. Quant aux Payens, Simonides (d) ne veut point que l'on pleure un mort plus d'un jour. Ovide (e) dit toutefois, qu'Orphée pleura sa femme pendant sept jours.

. . . . Septem tamen ille diebus
Squalidus in ripa Cereris sine munere sedit,
Cura dolorque animi, lacrymæque alimenta fuêre.

Les parens du mort alloient quelquefois pleurer sur son tombeau. Marie, sœur de Lazare, étant sortie de la maison pour aller au devant de JESUS, on crut qu'elle alloit pleurer au sépulchre de son frere. (f) Les femmes Syriennes, encore aujourd'hui, ont coûtume d'aller accompagnées de quelques personnes, au sépulchre de leurs proches, où elles font d'étranges lamentations. Dans presque tout l'Orient, dans la Gréce, dans la Dalmatie, la Bulgarie, la Croacie, la Servie, la Valachie, l'Illyrie, on voit encore à présent l'ancien usage de pleurer les morts publiquement, & en solemnité. En Turquie, & dans la Perse, on remarque toutes les mêmes céremonies.

Les Juifs (g) croyent le Paradis, l'enfer, & le purgatoire. Le premier qu'ils nomment *le Jardin d'Eden*, est pour les justes, où ils joüissent de la gloire, & de la pure vision de Dieu: Le second, nommé *la géhenne*, est le lieu où les méchans sont tourmentez. Il y en a qui y sont pour toûjours, mais ils sont en petit nombre; les autres n'y demeurent que pendant un certain tems; & c'est à leur égard que l'enfer est *purgatoire*, qui n'est point distingué de l'enfer par le lieu, mais par la durée. Ils croyent que tout Juif qui n'est point engagé dans l'héréfie, & qui n'a manqué à aucun point essentiel, marqué par les Rabbins, n'est pas plus d'un an en purgatoire. Buxtorf (h) rapporte l'opinion des Talmudistes, qui croyent que les ames séparées des corps, savent tout ce qui se passe sur la terre, parce qu'elles sont ordinairement un an entier, avant que d'entrer dans le Ciel. Pendant ce tems, elles viennent souvent visiter leur tombeau, & courent par le monde, où elles apprennent tout ce qui s'y passe. En un mot, ils croyent que l'ame ne monte au Ciel, qu'aprés que le corps est réduit en cendres, selon cette parole de Salomon: (i) *Jusqu'à ce que le corps retourne en la poussiére d'où il est tiré, & que l'esprit retourne au Seigneur qui l'a donné.*

(a) 1. *Reg.* xxxi. 13.
(b) *Judit.* xvi. 29.
(c) *Joseph. Antiq. lib.* 17. c. 10.
(d) *Simonid.*
Τοῦ μὲν θανόντος οὐκ ἂν ἐνθυμοίμεθα
Ἔτι φροντίδων πλεῖον ἡμέρας μιᾶς.

(e) *Ovid.*
(f) *Johan.* xi. 31. *Vide Geier. de luctu Heb*, *cap.* 6.
(g) Leon de Modéne part. 4. c. 10.
(h) *Buxtorf. Synag. Jud.* c. 35.
(i) *Eccle.* xii. 7.

Ils disent aussi (*a*) que quand un Juif est enterré, l'Ange de mort va s'asseoir sur sa fosse, & qu'en même tems l'ame vient aussi s'y reünir, & le reléve. Alors l'Ange de mort prenant une chaîne de fer, dont la moitié est froide, & l'autre moitié brûlante; il en frappe le corps, & en disperse tous les membres : il le frappe une seconde fois, & en écarte tous les os; enfin, il le frappe une troisiéme fois, & le réduit tout en cendres. Aprés quoi, tous les bons Anges viennent, & réünissent toutes ses parties, & les replacent dans le tombeau. Ils croyent que les personnes pieuses, & qui font de grandes aumônes, seront garanties de ce tourment. Les Turcs (*b*) ont une opinion à peu prés semblable. Ils tiennent qu'il y a deux mauvais esprits, noirs & livides, qui se trouvent dans le tombeau, lorsque le mort est enterré. Ils font asseoir le mort dans son cercüeil, & lui font son procez : S'il se trouve innocent, ils le font recoucher tranquillement; sinon, ils le frappent de grands coups de marteau entre les deux oreilles; ce qui lui fait jetter des cris épouvantables.

(*a*) *Elias in Thisbi. Vid. Buxtorf. loco cit.* | (*b*) *Pokok. not. Miscell. p.* 241.



DISSERTATION,

SUR LA MEDECINE, ET LES MEDECINS des anciens Hébreux.

DEpuis que par un juste arrêt de la part de Dieu l'homme est devenu mortel, & sujet aux maladies; il s'est vû dans la triste nécessité de combattre continuellement contre la mort, & contre les maux qui la causent; & c'est ce combat qu'on peut appeler la médecine naturelle, pratiquée dans tous les siécles, & par tous les peuples du monde. Dés avant la chûte du premier homme, Dieu avoit préparé à Adam dans l'arbre de vie, un préservatif contre la mort. L'usage du fruit de cet arbre devoit le conserver dans une jeunesse, & une vigueur continuelle, s'il n'en eût pris que lorsque le Seigneur le lui auroit permis, ou ordonné. Mais ayant par une précipitation, & une désobéïssance criminelle prévenu les momens du Créateur, & violé ses ordres dans l'usage du fruit défendu, cet arbre devint pour lui un arbre de mort, & son fruit un poison, qui passa de lui, à toute sa postérité.

Les Hébreux attribuent à Dieu même, ou si l'on veut à Adam, l'invention de la médecine. *Honorez le Médecin à cause du besoin que vous en avez*, dit Jesus fils de Sirach; (*a*) *car c'est le Trés-haut qui l'a créé, c'est de Dieu que vient toute guérison.* Les Payens mêmes regardoient la médecine, comme un don du Ciel, & ils ont mis au rang de leurs Divinitez, les premiers Médecins qui ont paru parmi eux. Le Seigneur ayant conservé des vûës de miséricorde sur le premier homme, même aprés son péché, ne voulut pas le faire mourir sur le champ. Il lui conserva la vie, & lui donna le loisir d'expier son crime par la pénitence. Il lui laissa les connoissances spéculatives dont il avoit rempli son esprit, & Adam s'en servit utilement pour domter les animaux, pour cultiver la terre, pour prévenir les maladies, & pour les guérir. La longue durée de ses jours lui fournit encore des moyens d'augmenter ses connoissances par l'usage, & par l'expérience; choses qui sont sur tout essentielles dans la théorie, & dans l'exercice de la médecine.

Origine de la Médecine, selon les Hébreux.

(*a*) *Eccli.* XXXVIII. 1. 2.

On ne doute point qu'Adam n'ait communiqué ses secrets à ses successeurs; mais l'Histoire ne nous a conservé aucune connoissance sur cela. Moyse (*a*) qui nous apprend, que dès avant le déluge, l'art de paître les troupeaux, de joüer des instrumens de musique, de fondre, & de travailler les métaux étoit inventé, ne nous a rien dit des Médecins, ni des remédes. Il n'en dit pas un mot dans la Génese, si ce n'est à la mort de Jacob. Aussi-tôt que ce Patriarche fut mort, Joseph son fils ordonna à ses serviteurs *les Médecins* (*b*) de l'embaumer, ce qui fut éxécuté à la maniére du pays, qui nous est décrite par Hérodote, (*c*) & par Diodore de Sicile. (*d*)

Il est certain que la médecine étoit dés lors, & long-tems auparavant, en usage dans l'Egypte; & que les embaumeurs dont parle Moyse, se mêloient de traiter les malades, aussi bien que d'embaumer, ou de saler les corps. Plusieurs Anciens (*e*) ont crû qu'*Hermés*, ou Mercure Trismégiste étoit auteur de la médecine. Or ce Mercure est le même que *Thaut* Egyptien, qui pourroit bien être Canaan, fils de Cham. Ce dernier est le pere des Egyptiens par Mezraïm, & des Chananéens, ou des Phéniciens par Chanaan. Ainsi il faudroit convenir que l'origine de la Médecine est trés-ancienne. Thaut, ou Mercure étoit, dit-on, (*f*) conseiller de *Cronos*, autrement Saturne, ou Noë; car ces noms ne signifient que la même personne. Diodore de Sicile (*g*) dit qu'il étoit secretaire d'Osiris, & d'Isis, lesquels se qualifient l'un fils aîné, & l'autre fille ainée de Saturne, & Roi & Reine d'Egypte. (*h*) Il y en a d'autres qui attribuent l'honneur de cette utile invention à Osiris lui-même, & à Isis. Celle-ci dans une inscription qui se voyoit dans la ville de Nysa en Arabie, se qualifioit fille de Cronos, épouse d'Osiris, disciple de Thaut, & mere d'Horus. (*i*) Saint Clément d'Aléxandrie, (*k*) & saint Cyrille Evêque de la même ville (*l*) donnent cette invention à Apis.

Mais Plutarque (*m*) soûtient aprés les Egyptiens, qu'Apis, & Osiris sont les mêmes. Apis eut pour disciple Esculape, le plus célébre des Médecins. Quant à Isis, Diodore de Sicile (*n*) dit expressément qu'elle a inventé plusieurs médicamens, & qu'elle étoit trés-habile en médecine; que c'est

(*a*) *Genes.* IV. 20. 21. 22.

(*b*) *Genes.* L. 2.

(*c*) *Herodot. l.* 2. *c.* 86. 87. 88.

(*d*) *Diodor. l.* 1 *p.* 57. 58.

(*e*) Voyez D. le Clerc hist. de la Médecine partie 1. p. 20. 21. Et *Galen. orat. suasoriâ ad Artem. Clem. Alex. l.* 6. *Strom. Martian. Capella de arte Gram. l.* 3.

(*f*) *Sanchoniath. apud Euseb. l.* 1. *c.* 10.

(*g*) *Diodor. Sicul. l.* 1.

(*h*) Voyez l'Inscription rapportée dans Diodore de Sicile, & conçuë en ces termes: *Mon pere est Cronos, le plus jeune de tous les Dieux. Je suis le Roi Osiris, qui ai porté mes armes par toute la terre... Je suis le fils aîné de Cronos, &c.*

(*i*) *Diodor. l.* 1. *Bibliot.*

(*k*) *Clem. Alex l.* 1. *Strom. p.* 307.

(*l*) *Cyrill. Alex.*

(*m*) *Plutarch. de Iside.*

(*n*) *Diodor. lib.* 1. *&* *Manethon apud Euseb. præp. l.* 2.

pour

pour cela qu'elle fut mise au rang des Dieux, qu'on l'invoquoit publiquement dans les maladies, & qu'on croyoit avoir plusieurs preuves de son pouvoir à guérir diverses incommoditez. Isis communiqua son art à *Orus*, ou Apollon son fils, comme Osiris l'avoit communiqué à Esculape : & voila, selon les Anciens, la source de la Médecine en Egypte.

Cet art étoit fort honoré dans ce pays, & on croit que Moyse qui avoit été instruit de toute la science des Egyptiens, (*a*) n'avoit pas negligé la Médecine. Ce qu'il dit de la lépre, (*b*) de la maniére de la guérir, & de la discerner, marque une assez grande connoissance de cette maladie. Les précautions qu'il veut qu'on employe dans les incommoditez des femmes, (*c*) montrent la même chose. Il y a même des Auteurs qui ont voulu inférer qu'il étoit habile Chymiste, de ce qu'il avoit réduit en poudre le veau d'or forgé par Aaron, (*d*) & qu'il l'avoit fait boire aux Hébreux idolâtres. Saint Clément d'Aléxandrie (*e*) avance en termes formels, que Moyse étoit instruit de la médecine, aussi bien que des autres connoissances qui étoient de son tems en réputation dans l'Egypte. On ne peut nier que ce Legislateur n'ait été fort habile, non seulement dans les choses qui regardent la Religion, & le gouvernement ; mais aussi dans celles qui concernent la nature. Par éxemple, la distinction qu'il fait des animaux purs, & impurs ; & le dénombrement des défauts naturels qui excluënt les Prêtres du sacré ministére, sans parler de ce que nous avons déja remarqué auparavant, prouvent qu'il étoit habile Physicien. L'Auteur de l'Ecclésiastique (*f*) semble attribuer à une vertu naturelle & médicinale, l'adoucissement des eaux de Mara que Moyse causa, en y jettant un certain bois. Quelques-uns veulent aussi que le serpent d'airain, qui guérissoit ceux qui étoient mordus des serpens volans, (*g*) ait eté un secret de la médecine, & de la chymie.

Diodore de Sicile (*h*) dit que les Médecins Egyptiens avoient certains livres sacrez, où étoient contenus les préceptes qu'ils devoient suivre ; en sorte que si en suivant les régles de médecine marquées dans ces livres, ils ne réüssissoient point à guérir leurs malades, ils étoient éxemts de reproches ; mais que s'ils s'en éloignoient, quand même ils auroient guéri leurs malades, ils étoient punis de mort. Homére (*i*) semble dire que tous les Egyptiens sont Médecins, & les plus habiles du monde. Hérodote (*k*)

(*a*) *Act.* VII. 22.
(*b*) *Levit.* XIII. XIV.
(*c*) *Levit.* XII. XV.
(*d*) *Exod.* XXXII. 20.
(*e*) *Clem. Alex. lib.* I. *Strom.* Ἔτι τε ἰατρικὴν ἅμα καὶ μουσικὴν παρὰ τοῖς διαπρέπουσιν Αἰγυπτίων ἐδιδάσκετο.
(*f*) *Eccli.* XXXVIII. 4. 5.
(*g*) *Num.* XXI. 8. 9.
(*h*) *Diodor. Sicul. l.* I. *Biblioth.*
(*i*) *Homer. Odyss.* Δ. Ἰητρὸς δὲ ἕκαστος ἐπιστάμενος περὶ πάντων ἀνθρώπων.
(*k*) *Herodot. l.* 2. *c.* 84. Ἡ δὲ ἰητρικὴ κατὰ τάδε σφι δέδασται. μιῆς νούσου ἕκαστος ἰητρός ἐστι, καὶ οὐ πλεόνων. πάντα δὲ ἰητρῶν ἐστι πλέα.

f

assure que tout est plein de Médecins en ce pays, parce que chaque partie du corps, & chaque maladie a son Médecin. Les uns sont pour les maux de tête, d'autres pour les maux des yeux, d'autres pour les dents, d'autres pour le ventre. Mais cela ne regarde que des tems assez éloignez de Moyse: & Strabon (a) remarque qu'anciennement ils avoient coûtume d'exposer leurs malades dans la place publique, afin que tous les passans pussent dire, s'ils ne savoient point quelques remédes capables de les soulager; pratique qui a aussi été commune chez les Babyloniens, (b) chez les Gaulois, & les peuples de Lusitanie. (c) Cela est assez opposé à ce que nous avons dit de l'antiquité de l'invention de la médecine en Egypte. Aussi Casaubon croit qu'au lieu des *Egyptiens*, il faut lire des *Assyriens*: & sa correction paroît d'autant plus probable, que ni Strabon, ni Diodore, ni Hérodote ne disent rien de pareil, lorsqu'ils parlent expressément des Egyptiens.

Aprés les Egypriens, ce sont les Caldéens, & les Phéniciens, avec qui les Hébreux ont eu plus de commerce, & dont ils auroient pû recevoir l'art de la Médecine. Or les Phéniciens honoroient Cadmus, comme l'inventeur de cet art dans leur pays. (d) Bacchus etoit honoré dans l'Assyrie, dans la Lybie, & dans les Indes, pour la même raison. Cadmus a vêcu vers le tems de Moyse; mais Bacchus est beaucoup plus ancien, s'il est le même que Nemrod, comme le prétendent quelques Critiques; & c'est Moyse lui-même, selon d'autres. Tout cela montre que la médecine étoit fort ancienne dans l'Orient, avant que l'on vît paroître en Grece le fameux Chiron, qui fut maître d'Hercule, d'Aristée, de Thésée, de Télamon, de Teucer, de Jason, de Pélée, d'Achille, de Patrocle, de Palaméde. L'époque de ces héros n'est point inconnuë, & l'on sait que plusieurs assistérent au siége de Troye. Voyons à présent si les Hébreux eurent des Médecins dés le commencement, & quelle étoit leur méthode, & leur maniére de traiter les maladies. On ne doit pas attendre ici une grande abondance. Les Livres saints nous en disent si peu de chose, que nous n'osons nous flatter de contenter sur cela la curiosité du Lecteur.

Dans toute l'histoire des Patriarches, nous ne lisons pas un mot, qui regarde les Médecins, ou la médecine; quoiqu'il soit quelquefois parlé des maladies, comme de celle d'Isaac, d'Abimelech, de Rachel, & de quelques autres. Et ce qui est assez remarquable, il n'est pas dit que Joseph ait envoyé des Médecins à son pere malade; mais aussi-tôt qu'il fut mort, il mit son corps entre leurs mains pour l'embaumer. Dans les Loix de Moyse il y a deux choses qui semblent appartenir à la médecine; La premiére est

(a) *Strabo l. 3. p. 155. de Lusitanis.* Τοὺς δὲ ἀρρώστους, ὥσπερ οἱ Αἰγύπτιοι τὸ παλαιόν, προτιθέασιν εἰς τὰς ὁδοὺς, τοῖς πεπειραμένοις τοῦ πάθους ὑποθήκης χάριν.

(b) *Strabo lib. 16. p. 746. Herodot. lib. 1. cap. 197.*

(c) *Strabo lib. 3.*

(d) *Plutarc. Symposiac. l. 3. q. 1.*

ce qu'il dit dans l'Exode, (*a*) que quand deux hommes prennent quérelle, & que l'un deux est blessé, en sorte qu'il soit obligé de garder le lit; si toutefois il en revient, & *qu'il marche dehors avec son bâton*, celui qui l'aura frappé, *ne sera point puni de mort; mais il lui restituera ce qu'il aura dépensé pour se faire panser*, & l'intérêt du tems qu'il sera demeuré sans travailler. C'est ainsi que la Vulgate, & la plûpart des Interprétes (*b*) l'expliquent. L'Hébreu (*c*) est un peu plus court : *Il lui donnera le tems qu'il n'a point travaillé.* A la lettre : *Il lui payera son repos, & il le guérira*, ou il lui donnera de quoi se guérir, & se faire panser; ou enfin, il aura soin de sa guérison. Il semble qu'on ne peut guéres marquer plus distinctement l'usage de la médecine.

L'autre chose où Moyse paroît l'avoir encore marquée assez clairement, est dans ce qu'il dit de la lépre. (*d*) Il en donne les differentes espéces, les signes, les symptômes; il décrit les marques d'une lépre commencée, invétérée, guérie. Mais dans tout cela, je ne vois point de reméde prescrit, ni employé; au contraire, il semble par Moyse même qu'il n'y en avoit point, puisqu'il en remet la connoissance au prêtre; sans lui prescrire autre chose, que d'examiner l'état de la maladie, & de déclarer le malade pur, ou impur; capable, ou incapable de demeurer dans le commerce des autres hommes. Les Juifs croyoient que cette maladie étoit une playe de la main de Dieu. *Nous l'avons vû comme frappé de Dieu*, dit Isaïe. (*e*) Le Rabbin Manahem (*f*) dit que les Médecins n'étoient pas assez hardis pour en entreprendre la guérison; on la croyoit surnaturelle. Lorsque Naaman vint à Samarie avec des lettres du Roi de Damas, afin qu'on le guérit de sa lépre. (*g*) *Le Roi d'Israël déchira ses vêtemens, & dit : Suis-je un Dieu moi, pour donner la vie, & la mort?* Et le Sauveur pour montrer qu'il étoit le Messie, déclare qu'il guérit les lépreux; (*h*) c'étoit un miracle évident, & sans replique.

Ce que Moyse ordonne pour la séparation des femmes nouvellement accouchées, (*i*) ou dans le tems de leurs incommoditez, prouve la même chose. Toute cette médecine, si on veut l'appeller ainsi, ne consistoit qu'à prévenir la contagion qui pouvoit naître de ces maladies, par le commerce des malades; & nullement à y appliquer des remédes; à moins qu'on ne veuille donner ce nom à ce qu'il dit touchant les cheveux du lépreux que l'on rasoit, & à la retraite où on l'enfermoit, ou aux lustrations, & purgations qu'on faisoit sur lui aprés sa guérison, & avant que de l'ad-

(*a*) *Exod.* XXI. 18. 19.
(*b*) 70. Πλὴν τῆς ἀργίας αὐτοῦ ἀποτίσει, καὶ τὰ ἰατρεῖα. *Ita Cald. Syr. Arab. alii plerique.*
(*c*) רק שבתו יתן ורפא ירפא
(*d*) *Levit.* XIII. XIV.
(*e*) *Isai.* LIII. 4.
(*f*) *Manahem ad Levit.* XIII.
(*g*) 4. *Reg.* v. 7.
(*h*) *Matth.* XI. 5.
(*i*) *Levit.* XV.

mettre dans la compagnie des autres hommes.

Pour ce qui est de l'exemple de l'homme blessé, qui a été rapporté plus haut, il peut prouver que dans les blessures extérieures, il y avoit quelques personnes qui avoient soin de remettre les membres disloquez, de refermer une playe, ou d'y appliquer des remédes adoucissans. Nous appellerions aujourd'hui cela Chirurgie; mais alors, & long-tems depuis, il n'y avoit point d'autre médecine. Chiron, Machaon, Podalire, Pæon, Esculape même, n'étoient que de bons Chirurgiens. (a) Leur médecine n'aboutissoit qu'à guérir des blessures, comme le dit Pline. (b) Celse remarque que Podalire, & Machaon fils d'Esculape, ayant accompagné Agammemnon à la guerre de Troye, ne furent jamais employez contre la peste, ni contre les maladies internes; mais simplement, pour guérir les blessures. Ils étoient si peu experts dans les régles du bon régime, que prescrit la médecine, qu'ils permettent à Machaon blessé à l'épaule, de prendre un breuvage fait avec du vin, & du fromage de chévre broyé, ou ratissé. (c)

Les Hébreux ne parlent jamais de remédes, quand il s'agit de maux internes, de fiévres, de langueurs, de peste, de douleurs de tête, ou d'entrailles, mais simplement lorsqu'il y a blessure, ou fracture, ou meurtrissure. Asa étant attaqué de la goutte aux pieds, (d) s'adresse aux Médecins; & l'Ecriture lui en fait un reproche, comme d'une action contraire à la confiance qu'il devoit avoir au Seigneur. Joram ayant été blessé dans une bataille, se retira à Jezraël pour s'y faire panser. (e) Ezéchias affligé d'une apostume qui lui étoit survenuë, est guéri par Isaïe, qui y applique un cataplasme de figues. (f) *Il est tems de tuer, & tems de guérir*, dit Salomon. (g) Ce Prince qui avoit une connoissance si étenduë de la nature, & qui avoit écrit sur toutes les plantes, (h) avoit sans doute découvert bien des secrets de la médecine; mais il est étonnant que les Juifs n'ayent conservé aucun de ses remédes, & que sa méthode de guérir n'ait point été suivie dans sa nation; car dans les écrits des Prophétes qui ont vécu aprés lui, nous ne voyons que des playes bandées, adoucies avec de l'huile; & des remèdes topiques faits avec la résine; & les plantes, ou les herbes salutaires, & médecinales. Salomon dit que la joye, est la santé de la chair; (i) & qu'une bonne langue, est comme un arbre de vie; c'est à dire, comme un arbre, dont le fruit rend la santé. (k) Il conseilloit de vomir, lorsqu'aprés le repas on se sentoit l'estomach trop

(a) Voyez le Clerc hist. de la Médecine.
(b) *Plin. l.* 29. *c.* 1.
(c) *Home. Iliad.* XI.
(d) 3. *Reg.* XV. 23. 2. *Par.* XVI. 12.
(e) 4. *Reg.* VIII. 29. IX. 15.
(f) 4. *Reg.* XX. 7. *Is.* XXXVIII. 21.
(g) *Eccle.* III. 3.
(h) 3. *Reg.* IV. 33.
(i) *Prov.* XIV. 30.
(k) *Prov.* XV. 4.

chargé. (*a*) L'Auteur de l'Ecclésiastique donne le même avis à celui, qui a trop mangé à table. (*b*) Le Sage parle aussi des incommoditez, qui sont les suites de l'incontinence, & de l'usage excessif des plaisirs. Il en parle comme d'une maladie qui ronge, & qui consume les os, & la chair. (*c*).

Isaïe dit que le Seigneur bandera la playe de son peuple, & qu'il le guérira. (*d*) Et Jérémie: (*e*) *Je suis accablé d'affliction, à cause de la meurtrissure de la fille de mon Peuple. N'y a-t'il donc point de résine à Galaad, ou manquez-vous de Médecins? Et pourquoi la blessure de la fille de mon Peuple n'est-elle point fermée?* Et ailleurs: (*f*) *Avez-vous donc abandonné Juda; & avez-vous Sion en abomination? Pourquoi nous avez-vous frappez sans nous guérir?* Ou, pourquoi nous avez-vous fait une playe mortelle, & incurable? *Nous attendions la paix, & nous ne voyons que des maux: Nous espérions qu'on nous donneroit le loisir de nous guérir, & voilà de nouveaux troubles.* Et encore: (*g*) *Vôtre fracture est incurable, vôtre playe est mortelle; personne ne pourra ni bander vos playes, ni les guérir. Je vous ai frappez en ennemis; je vous ai fait une blessure profonde. Mais je veux fermer vôtre playe, je veux vous guérir de vos blessures.* Et ailleurs: (*h*) *Montez à Galaad, fille d'Egypte, & achetez-y de la résine. Mais en vain vous amassez des remédes, vôtre blessure ne guérira point.* Et en parlant de la chûte de Babylone: (*i*) *Babylone est tombée tout-à-coup, elle s'est toute froissée; nous avons jetté des cris de douleur en voyant sa playe. Prenez vîte de la résine, pour voir si on la pourra guérir. Mais nous avons perdu nos peines; nous l'avons pansée, & elle n'est point guérie. Laissons-la, & allons chacun dans nôtre pays.*

Dans tout cela on ne parle que de playe, de fracture, de meurtrissure. Et quels remédes employe-t'on? La résine, les bandages. Isaïe y joint l'huile; (*k*) *A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas; vulnus & livor, & plaga tumens, non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo.* Ezéchiel (*l*) décrit la maniére dont on traitoit les fractures. *Fils de l'homme, j'ai brisé le bras de Pharaon Roi d'Egypte; & il n'a point été enveloppé pour pouvoir être guéri. Il n'a point été lié de linges, ni enveloppé de bandelettes, pour s'affermir; il ne pourra jamais manier l'épée.* Il parle ailleurs (*m*) d'un arbre dont les fruits sont excellens à manger, & dont les feuilles sont propres à guérir les malades. Raphaël ayant pris le poisson qui menaçoit d'engloutir le jeune Tobie, (*n*)

(*a*) *Prov.* XXIII. 8.
(*b*) *Eccli.* XXXI. 25.
(*c*) *Prov.* V. 11.
(*d*) *Isai.* XXX. 26.
(*e*) *Jerem.* VIII. 22.
(*f*) *Jerem.* XIV. 19.
(*g*) *Jerem.* XXX. 12. 15. 17. *Vide &* XXXIII. 6.
(*h*) *Jerem.* XLVI. 11.
(*i*) *Jerem.* LI. 8. 9.
(*k*) *Isai.* I. 6.
(*l*) *Ezech.* XXX. 21.
(*m*) *Ezech.* XLVII. 12.
(*n*) *Tob.* VI. 5.

l'éventra, & dit que le foye étoit un reméde contre les maladies ; & en effet il s'en servit pour chasser le Démon, & pour rendre la vûë à Tobie le pere. Osée (a) insinuë que l'usage des Médecins étoit connu de son tems. *Ephraïm a vû sa langueur, & sa maladie ; & il a envoyé à l'Assyrien, à ce Roi vengeur, comme pour se faire traiter : mais il ne pourra vous donner la guérison.*

Dans les maux qui ne paroissent point au déhors, & même dans plusieurs maladies fâcheuses, & dont la guérison est plus difficile ; on ne pensoit point à recourir à la Médecine. L'ignorance où l'on étoit de leur véritable cause, faisoit que les plus pieux s'adressoient à Dieu, ou à ses Prophétes, pour en obtenir la guérison. Les autres avoient recours à des remédes superstitieux, aux Magiciens, aux Idoles, aux Enchanteurs, ou même à la musique. La maladie de Job étoit sans doute un coup de la main du démon. Mais enfin, le démon ne fit point de miracle pour frapper Job. Il employa contre lui des moyens naturels, qui réduisirent ce saint homme en un état affreux. Dans cette situation, ni lui, ni ses amis ne pensent pas même à lui faire des remédes. Ils convenoient tous qu'il ne devoit attendre sa guérison que du Tout-puissant. Ils s'appliquent à découvrir la cause morale de cette maladie ; savoir, si c'étoient les péchez de Job qui la lui avoient attirée, ou si elle lui avoit été envoyée pour éprouver sa vertu, & pour faire éclater la puissance du Seigneur. Job (b) ennuyé des discours de ses amis, & de la maniére dont ils paroissoient insulter à son malheur, leur dit qu'ils sont *des Médecins de rien*. La lépre qui étoit si commune, & si dangereuse parmi les Hébreux, n'avoit ni Médecin, ni reméde, qui lui fût propre. On laissoit le lépreux à lui-même, dés que son mal étoit déclaré ; seulement pour empêcher que le mal ne se communiquât, on le séparoit des autres hommes. (c)

Amnon fils de David étant tombé dans une langueur, causée par l'amour qu'il portoit à sa sœur Thamar, (d) il n'est parlé ni de médicamens, ni de Médecins pour le guérir. David étant venu visiter ce jeune Prince, ne lui proposa aucun reméde. Mais Amnon demanda que sa sœur Thamar vînt lui faire des gâteaux, ou des bignets, & qu'il les mangeroit volontiers de sa main. Abia fils de Jéroboam Roi d'Israël, devient malade, (e) & ce Prince envoye la Reine son épouse, déguisée en paysanne, consulter le Prophéte Ahias, sur la santé de ce jeune Prince. Ochozias aussi Roi d'Israël, (f) s'étant laissé tomber de la platte-forme de sa maison, dans la sale qui étoit au-dessous, envoya consulter Béelsebub Dieu

(a) Osee v. 13.
(b) Job. xiii. 4. Hebr.
(c) Levit. xiv.
(d) 2. Reg. xiii. 2. 4. 5. 6.
(e) 3. Reg. xiv. 1. 5.
(f) 4. Reg. i. 2.

d'Accaron, fur fa chûte, & fur fa guérifon. Hazaël Roi de Damas, (*a*) confulte un Prophéte du Seigneur fur fa maladie. Naaman le Syrien vient de Damas dans les terres d'Ifraël, pour voir Elifée, & pour lui demander la guérifon de fa lépre. (*b*) Le fils de la Sunamite, hôteffe d'Elifée, eft attaqué d'un grand mal de tête; il meurt entre les bras de fa mere; elle accourt à Elifée, & l'engage à venir dans fa maifon, pour le réfufciter. (*c*) Joram Roi de Juda, fut frappé d'une dyffenterie qui le tourmenta pendant deux ans, & dont il mourut. (*d*) Ozias auffi Roi de Juda, fut frappé de lépre, pour avoir voulu offrir l'encens au Seigneur, au préjudice du droit des Prêtres. (*e*) Dans tous ces exemples de maladies des perfonnes de la premiére diftinction, je ne vois pas la moindre mention de remédes, ni de Médecins. Il n'y avoit point de Médecins parmi les Officiers des Rois de Juda, ni fous David, ni fous Salomon; ni fous les Rois leurs fucceffeurs. Je n'en conclurai point qu'il n'y eût point alors de Médecins dans le pays; mais feulement qu'ils étoient trés-rares, & que leur art ne s'étendoit guéres, comme on l'a déja dit, qu'à remettre des membres, ou à refermer & guérir des playes.

Il y avoit parmi les Hébreux d'autres fortes de Médecins; c'étoit les Enchanteurs, qui fe vantoient d'enchanter les ferpens, & de les empêcher de mordre, ou de guérir leur morfure par des enchantemens, & des charmes. Nous en avons parlé affez au long dans une Differtation faite exprés fur les Pfeaumes. La médecine alors n'avoit encore rien inventé contre les morfures des bêtes venimeufes. *J'envoyerai contre vous des ferpens dangereux, contre la morfure defquels les charmes ne feront rien*, dit Jérémie. (*f*) Et Job parlant du crocodile: (*g*) *L'enchanteur le fera-t'il crever?* Et Salomon: (*h*) *Le médifant eft femblable à ces ferpens contre lefquels l'enchanteur n'a aucun pouvoir.* Et le Pfalmifte, (*i*) en parlant de fes ennemis: *Leur fureur eft femblable au venin du ferpent. Ils font comme l'afpic fourd, qui fe bouche les oreilles, afin qu'il n'entende pas la voix de l'enchanteur, ni du magicien, qui charme avec adreffe.* Enfin l'Auteur de l'Eccléfiaftique: (*k*) *Qui aura pitié de l'enchanteur, qui aura été mordu par le ferpent?*

On employoit auffi la magie contre les autres incommoditez corporelles. Mais l'ufage n'en paroît pas fi bien marqué dans l'Ecriture. Jofeph (*l*) nous apprend que Dieu donna à Salomon l'art & la vertu de

(*a*) 4. *Reg.* VIII. 7.
(*b*) 4. *Reg.* V. 5. 6.
(*c*) 3. *Reg.* XVII. 17.
(*d*) 2. *Par.* XXI. 15. 18. 19.
(*e*) 2. *Par.* XXVI. 19.
(*f*) *Jerem.* VIII. 17.
(*g*) *Job.* XL. 25.
(*h*) *Eccle.* X. 11.

(*i*) *Pfal.* LVII. 5.
(*k*) *Eccli.* XII. 13.
(*l*) *Jofeph Antiq. lib* 8. *cap* 2. Παρέσχε δὲ αὐτῷ μαθεῖν ὁ Θεὸς, καὶ τὴν κατὰ τῶν δαιμόνων τέχνην εἰς ὠφέλειαν, καὶ θεραπείαν τοῖς ἀνθρώποις. Ἐπῳδάς τε συνταξάμενος αἷς παρηγορεῖται τὰ νοσήματα, καὶ τρόπους ἐξορκώσεων κατέλιπεν, οἷς οἱ ἐνδούμενα τὰ δαιμόνια ὡς μηκέτ' ἐπανελθεῖν ἐκδιώκουσι.

chasser les Démons, & de guérir les maux qu'ils font aux hommes. Ce Prince composa des charmes contre les maladies, & des formules d'exorcismes pour chasser les mauvais esprits : en sorte qu'ils ne reviennent plus dans les corps qu'ils possédoient. Et cette maniere de guérir, ajoûte-t'il, est d'un grand usage encore aujourd'hui parmi nous; car j'ai vû un Juif nommé Eléazar, qui en présence de Vespasien, & de ses fils, & d'une grande troupe d'Officiers, & de soldats, guérit plusieurs possédez. Et voici la maniére dont il faisoit cette cure. Eléazar mettoit sous la narine du possédé un anneau dans lequel étoit enchassée une racine enseignée par Salomon. En même-tems il prononçoit le nom de ce Prince, & les paroles qu'il avoit ordonnées; le démoniaque tomboit par terre, & le démon ne rentroit plus dans son corps. Et pour preuve de la vérité, & de la force de son art, le même Juif faisoit mettre un bassin plein d'eau, à quelque distance du malade, & commandant au démon de sortir, il lui disoit de renverser ce vase; & on voyoit en effet avec étonnement, le vase se renverser, & en même-tems le démoniaque guéri. Nous ne prétendons point ici autoriser, ni adopter le récit de Joseph, en attribuant à Salomon une vertu magique contre les maladies. Nous ne doutons point que l'art d'Eléazar, ne fût une vraye magie, & qu'il n'abusât du nom & de l'autorité de Salomon; car c'est de tout tems que les magiciens en ont usé ainsi : Ils ont couvert leur art pernicieux, du crédit de quelque homme célébre, pour lui concilier parmi les ignorans, de l'estime & du respect.

A ces remédes magiques, on peut opposer d'autres remédes licites, employez dans de pareilles circonstances contre des possédez. Les uns sont naturels, & les autres surnaturels. Saül étant tombé dans une noire mélancholie, qui lui causoit par intervalle de fâcheux momens, où il paroissoit possédé, & où il l'étoit réellement; le malin esprit se servant de la mauvaise disposition de ses humeurs pour l'agiter, & le tourmenter. Pour le guérir, on alla chercher David, qui savoit parfaitement joüer des instrumens. (a) Il en joüoit en présence du Roi, dans les momens de son accez, & il étoit soulagé. JESUS-CHRIST, & ses Apôtres employérent contre la même maladie, qui étoit fort commune de leur tems, un remméde surnaturel, & miraculeux. C'est le nom de JESUS-CHRIST, & son autorité. Ce rémede est au-dessus des régles de la Médecine, & n'entre que trés-indirectement dans nôtre sujet. Mais il est bon de remarquer que les Hébreux d'alors étoient persuadez que presque toutes les maladies incurables, & inconnuës, étoient causées par le démon. Et en effet, on voit dans l'Evangile plusieurs épileptiques, des

(a) 1. Reg. XVI. 14. 15.

sourds,

ſourds, des muets, des lunatiques, des maniaques réellement poſſédez de quelque démon, & qu'auſſi-tôt que JESUS-CHRIST, ou ſes Apôtres avoient chaſſé le démon, le malade étoit guéri. On nous parle d'un démon muet, (*a*) d'un autre qui parloit avec peine; (*b*) d'un homme poſſédé d'un eſprit d'infirmité. (*c*) Et ſaint Paul livrant à Sathan l'inceſtueux de Corinthe, dit qu'il l'abandonne à cet ennemi, pour la perte de ſa chair: (*d*) *Ad interitum carnis.* Saint Marc (*e*) parlant des maladies du corps, les appelle ordinairement *des fleaux* envoyez de Dieu.

On ne dira pas que dans tout cela il n'y avoit que de l'imagination, & de l'erreur de la part du peuple; que Saül n'étoit point poſſédé, non plus que les épileptiques, & les lunatiques, ni les muets, dont il eſt parlé dans l'Evangile. Il eſt croyable que Dieu permettoit alors au démon, d'agiter, & de poſſéder les corps des perſonnes qui étoient tombées dans quelque crime, ou qui avoient été frappées de quelque playe de la main de ſa Juſtice, pour les punir en ce monde, & pour effrayer les autres. Tel étoit l'eſprit de l'ancienne Loi, un eſprit de rigueur, de ſévérité. Il falloit traiter les Juifs en eſclaves, & les retenir par des peines ſenſibles, & proportionnées à leurs portées, & à leurs préjugez. Ils regardoient ces maladies, comme des châtimens extraordinaires; ils les croyoient cauſées par les mauvais eſprits. Dieu ne détruit point cette opinion; mais il s'y conforme, il leur envoye des démons pour les punir, en même-tems qu'il leur envoye des maladies. (*f*)

Pour revenir à préſent à ce qu'on a dit ci-deſſus des remédes magiques employez par quelques Juifs; il eſt à remarquer que la Médecine a été exercée autrefois en beaucoup de lieux, par de vrais magiciens. Zoroaſtre que l'on compte parmi les Inventeurs de la Médecine, étoit un fameux magicien. Circé, & Medée, qui ont auſſi tenu leur rang parmi les Médecins, & qui ſont célébres par les belles cures qu'on leur attribuë, ſont encore plus connus par la force de leur magie. Origénes (*g*) raconte que les Egyptiens reconnoiſſoient trente-ſix Démons, ou trente-ſix Dieux de l'air, qui s'étoient partagez le corps de l'homme, & dominoient ſur trente-ſix parties dont il étoit composé. Il ajoute, que les Egyptiens ſavoient les noms de ces Démons en la langue du pays; & que les invoquant chacun, ſuivant la partie qui étoit malade, ils en recevoient la guériſon.

(*a*) *Matth.* IX. 32. 33. *Et Luc.* XI. 24.
(*b*) *Marc.* VII. 32. Κωφὸν μογιλάλον.
(*c*) *Luc.* XIII. 11.
(*d*) 1. *Cor.* V. 5.
(*e*) *Marc* III. 10. Μάστιγας. *Ita &* V. 29. 34. *Luc.* VII. 21.

(*f*) Saint Jérôme *in Matth.* IX. 4. *Et datur nobis intelligentia propter peccata pleraſque evenire corporum debilitates, & idcirco forſan dimittuntur prius peccata, ut cauſis debilitatis ablatis, ſanitas reſtituatur.*
(*g*) Origen. *lib.* 8. *contra Celſ.*

g

Pindare (*a*) assure qu'Esculape guérissoit de toutes sortes de fiévres, d'ulcéres, de blessures, & de douleurs, par de doux enchantemens, par des potions adoucissantes, par des remedes extérieurs; ou enfin par des incisions. Homére (*b*) dit qu'on arrêta par le moyen des enchantemens, le sang qui couloit de la playe d'Ulisse. On charmoit les maladies quelquefois par des simples paroles, ou par certains vers magiques. Caton(*c*) nous a conservé ceux qu'on proferoit pour guérir un membre disloqué. D'autrefois on gravoit des mots sur certaines choses, qu'on appliquoit sur les parties malades, ou qu'on portoit au col. C'est ce qu'on appelloit des *Talismans*, des *Amulétes*, ou des *Phylactéres*.

Nous ne doutons pas que les Hebreux superstitieux, & ignorans comme ils étoient, ne se servissent de toutes ces sortes de remédes. On vient de voir parmi eux des enchanteurs contre les morsures de serpens; & des magiciens, qui employoient un anneau pour chasser le démon. Quelques-uns ont pris le serpent d'airain de Moyse, pour un talisman. Mais toutes ces maniéres de guérir les malades, entant qu'elles sont accompagnées de l'invocation du démon, sont tres-fortement condamnées dans la Loi du Seigneur. (*d*) Ezéchias voyant l'abus que le peuple grossier faisoit du serpent d'airain de Moyse, le fit briser; (*e*) & on assure que ce fut aussi ce Prince qui fit brûler les Livres, que Salomon avoit écrit sur les secrets de la nature, parce que plusieurs avoient plus de confiance en la vertu des herbes, que dans l'assistance du Seigneur. La musique paroît un reméde plus simple, & plus innocent. On sait l'usage que David en fit pour calmer la mauvaise humeur, & pour dissiper la mélancholie de Saül. (*f*) Plusieurs savans Médecins (*g*) reconnoissent la vertu de la musique dans la guérison des maladies du corps, causées par le dérangement de quelques passions de l'esprit. Gallien dit, qu'il a sur cela une grande expérience : Nous avons guéri, dit-il, plusieurs personnes, dont les passions de l'esprit rendoient le corps malade, en calmant ces mouvemens déreglez, & en remettant leur esprit dans sa situation naturelle. S'il falloit, ajoute-t'il, appuyer cette méthode de quelque autorité, nous en citerions une bien considérable, qui est celle d'Esculape, le Dieu de ma patrie, qui avoit accoutumé de soulager ceux, à qui les mouvemens de l'esprit, rendoient le tempéramment du corps plus chaud qu'il ne

(*a*) *Pindar. Pyth Od.* 3. Τοὺς μὲν μαλακαῖς ἐπαοιδαῖς ἀμφέπων, τοὺς δὲ προσανέα πίνοντας.

(*b*) *Homer. Od* ʃʃ. T. *seu*, XIX. Ὠτειλὴν δ' Ὀδυσῆος ἀμύμονος ἀντιθέοιο, Δῆσαν ἐπισταμένως, ἐπαοιδῇ δὲ αἷμα κελαινὸν Ἔσχεθον.

(*c*) *Cato de Re Rust. art.* 160.

(*d*) *Levit.* XXVI 6. *Deut.* XVIII. 10. 11. *Levit* XIX 31.

(*e*) 4 *Reg.* XVIII 4.

(*f*) 1. *Reg* XVI. 23.

(*g*) Voyez Gallien. *de Sanitate tuenda, lib.* 1. *cap* 8. Et le Clerc Hist. de la Médecine, *lib.* 1. *p.* 72. 73.

falloit, avec des chansons, & par le moyen des farces, & de la mélodie. Platon (*a*) dit que les sages-femmes d'Athénes, avoient le secret avec certaines drogues, & certains charmes, de faire enfanter promtement, & aisément les femmes qui étoient en travail. On peut voir, sur les effets de la musique, nôtre Dissertation sur la Musique des anciens Hébreux.

Les Hébreux étoient persuadez, généralement parlant, que les maladies sont des châtimens envoyez de Dieu, & que les mauvais esprits étoient à cet égard, les éxécuteurs de la vengeance de Dieu, comme on l'a montré ci-devant. Adam n'a pas plûtôt péché, que Dieu le condamne à la mort. (*b*) Abimélech ayant enlevé Sara, qu'il croyoit sœur, & non pas femme d'Abraham, est aussi-tôt frappé du Seigneur. (*c*) Les Egyptiens sont punis de diverses playes, pour avoir été rebelles à ses ordres. Her & Onan fils de Juda, sont frappez de mort, pour avoir commis une action abominable, en empêchant Thamar de devenir mere. (*d*) Marie sœur de Moyse, n'eut pas plûtôt murmuré contre son frere, que la lépre parut sur son corps. (*e*) Azarias Roi de Juda, est attaqué de la même maladie, dans le moment qu'il entreprend d'offrir l'encens au Seigneur. (*f*) Les Philistins sont frappez d'une maladie honteuse à l'anus, pour n'avoir pas traité l'Arche avec assez de respect. (*g*) Les Bethsamites sont mis à mort, pour l'avoir considérée avec trop de curiosité. (*h*) Osa est tué sur la place, pour l'avoir voulu toucher. (*i*) David ayant fait le dénombrement de son peuple, est puni de sa vaine curiosité, par la mort d'un trés-grand nombre de ses sujets. (*k*)

Dés que Job est accablé de malheurs, & de maladie, ses amis en inférent, qu'il est coupable de quelque grand crime. Le Roi Joram est puni d'une cruelle dyssenterie, à cause de ses impiétez, & de son idolâtrie. (*l*) La cause de la maladie, & de la métamorphose de Nabuchodonosor, est attribuée à son insolence, & à ses crimes. Dieu punit David, par la maladie, & par la mort du premier fruit de son crime avec Bethsabée. (*m*) Enfin on trouve à tout moment dans les Livres saints, ces maniéres de parler, (*n*) C'est le Seigneur qui blesse, & qui guérit, qui tuë, & qui rend la vie; qui conduit au tombeau, & qui en fait revenir. Il est le maître

(*a*) *Plato Theœtet. pag.* 149. Καὶ μὴν καὶ διδοῦσαι γε αἱ μαῖαι φαρμακια, καὶ ἐπᾴδουσαι, δύνανται ἐγείρειν τε τὰς ὠδῖνας, καὶ μαλθακωτέρας ἂν ἂν βούλωνται ποιεῖν.

(*b*) *Genes.* III. 3. 19.

(*c*) *Genes* XX. 4. 5.

(*d*) *Genes.* XXXVIII. 9. 10.

(*e*) *Num.* XII. 10.

(*f*) 2. *Par* XXVI. 19.

(*g*) 1. *Reg.* V. 6.

(*h*) 1. *Reg.* VI. 19.

(*i*) 2. *Reg.* VI. 7.

(*k*) 2. *Reg.* XXIV.

(*l*) 2. *Par.* XXI. 18. 19.

(*m*) 2. *Reg.*

(*n*) *Vide Levit.* XV. 26. XXVI. 16. 21. 28. *&c. Deut.* XXVIII. 17. 35. 39 XXIX. 22. *Iob.* V. 13. *Isai.* XIX. 22. XXX. 26. *& in Psalmis passim.* V. 3. XL. 5. CVI. 30.

de la vie, & de la mort; de la santé, & de la maladie; il commande à l'une & à l'autre avec une autorité souveraine. Il menace les Juifs de les frapper de maladies incurables, s'ils lui sont infidéles, & désobéissans, & il leur promet la santé, & la guérison, lorsqu'ils seront fidéles.

Ces sentimens se remarquent dans le nouveau, comme dans l'ancien Testament; & JESUS CHRIST semble les confirmer en bien des endroits, où il recommande à ceux qu'il a guéris, de ne plus pécher; insinuant par-là, que la cause de leur maladie, étoit leur péché. Lorsqu'on lui eut présenté le Paralytique, il lui dit: (*a*) *Mon fils, tes péchez te sont remis*. Et comme quelques-uns se scandalisoient de ce qu'il parloit de cette sorte, il leur répondit: *Lequel des deux est plus difficile, de remettre les péchez, ou de dire: Leves toi, & t'en vas?* Et en même-tems le Paralytique se leva, & emporta son lit. Et ayant guéri le malade qui attendoit depuis trente-huit ans sur la Piscine probatique, il lui dit: (*b*) *Allez, ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis*. Et ses Disciples ayant vû un Aveugle né, lui demandérent: (*c*) *Seigneur, qui a péché, de cet homme, ou de ses parens, pour faire qu'il nâquit aveugle?* Ils supposoient donc que ces sortes d'incommoditez, étoient des suites de quelque péché secret, ou connu, commis par celui qui étoit attaqué, ou par ses parens. Mais JESUS les tira de cette erreur, en leur disant, que ni lui, ni ses parens n'avoient pas attiré cette disgrace par leur péché; mais que Dieu l'avoit permise, pour la manifestation de sa gloire.

Saint Paul (*d*) attribuë les infirmitez, & la mort même de plusieurs Chrétiens, à la mauvaise disposition, avec laquelle ils recevoient le Corps de JESUS-CHRIST. Hérodes Roi de Judée, ayant persécuté les Apôtres, & ayant fait mourir saint Jacques, frere de Jean, & fait mettre saint Pierre en prison, en fut puni d'une maniére terrible; (*e*) car comme il harangoit peu de tems aprés à Cézarée, le peuple s'écria, que c'étoit la voix d'un Dieu, & non d'un homme; & aussi-tôt l'Ange du Seigneur le frappa, & il mourut quelque-tems aprés, rongé de vers; parce qu'il n'avoit pas rendu la gloire à Dieu. Joseph (*f*) dit qu'on ne doute pas que la derniére maladie d'Hérodes le Grand, ne fût un châtiment envoyé de Dieu, pour punir ses crimes, & sur tout sa cruauté.

Je n'ai garde de nier qu'un grand nombre des exemples que je viens de rapporter, ne soient miraculeux, & surnaturels, & que les Juifs n'ayent eu raison de les rapporter à Dieu, comme à leur cause premiére, directe & immédiate. Mais je ne crois pas qu'on le puisse dire de tous. Il y en

(*a*) *Matth* IX. 2. 3.
(*b*) *Iohan* V. 13. 14.
(*c*) *Iohan* IX. 2. 3.
(*d*) 1. *Cor.* XI. 30.
(*e*) *Act.* XII. 23.
(*f*) *Ioseph. Antiq. lib.* 17. *cap.* 8. Ποινὴν τῶν πολλῶν δυσσεβῶν αὐτῷ ὁ Θεὸς εἰσπράττεσθαι παρὰ τοῦ Βασιλέως.

a sans doute un assez grand nombre, qui sont des effets tous naturels; & pour ne pas multiplier les miracles sans nécessité, je dirois volontiers, que souvent, lorsqu'il est dit que Dieu frappa un homme de maladie, cela marque seulement qu'il permit qu'il tomba malade, & que son infirmité fût regardée comme une peine de son péché précédent. Je ne décide pas toutefois, & je soûmets volontiers mon jugement, de peur de blesser le respect qui est dû aux saintes Ecritures.

C'est par une suite de ces principes que la plûpart des maladies, & des fléaux tant ordinaires, qu'extraordinaires, étoient attribuez aux mauvais Anges. Il y avoit, selon les Hébreux, un Ange exterminateur, un Ange vengeur, un Ange de mort. Ils attribuënt la mort des premiers nez de l'Egypte, (*a*) celle de l'armée de Sennacherib, (*b*) & celle du peuple de David frappé de peste, (*c*) à l'Ange vengeur, ou exterminateur. Ils croyoient, & ils croyent encore aujourd'hui, qu'il y a un Ange de mort, qui tuë tous les hommes, (*d*) qui leur enfonce son glaive dans le cœur, & qui le lave aussi-tôt dans l'eau qu'il trouve dans le logis. La liqueur qui étoit attachée à cette arme meurtriére, est un poison mortel, qu'ils ont soin de jetter, en répandant toute l'eau qui est dans la maison, aussi-tôt qu'un homme est expiré.

Ils attribuoient au démon, ou à la lune plusieurs incommoditez que les Médecins regardent comme toutes naturelles; telle étoit la maladie de Saül, & celle de ces hypocondriaques, qui passoient pour possédez. Il y en avoit sans doute un grand nombre qui l'étoient réellement, & l'Evangile ne permet pas d'en douter; mais il seroit malaisé de soûtenir qu'ils l'étoient tous. Le peuple ignorant, encore aujourd'hui, tient pour possédez bien des gens, qui ne sont que fols, & furieux. Ils ont plus besoin d'ellébore, & de purgations, ou de rafraîchissemens, que d'exorcismes, & des moyens surnaturels, que l'Eglise n'a intention d'employer, que lorsqu'il y a nécessité, ou utilité sensible, & reconnuë.

Une autre opinion trés-ancienne, & que l'on remarque même dans la vie des Patriarches, c'est qu'ils croyoient mourir, aussi-tôt qu'ils avoient eu une vision extraordinaire. Agar ayant vû un Ange, crut qu'elle ne vivroit plus; mais l'Ange l'ayant rassurée, & elle se voyant hors de danger, regarda cet évenement comme un miracle. (*e*) ***Puis-je encore vivre, aprés avoir vû le Seigneur?*** Jacob aprés la vision qu'il eut à Mahanaïm, (*f*) rendoit graces à Dieu de l'avoir préservé de la mort: ***J'ai vû le Seigneur face à face, & mon ame a été garentie du danger.*** Le Seigneur déclare à Moyse,

(*a*) *Exod.* XII. 29.
(*b*) 4. *Reg.* XIX. 35.
(*c*) 3. *Reg.* XXIV. 16.
(*d*) *Vide Job.* XXXIII. 23. *Psalm.* XXXIV. 5. *Prov.* XVII. 1. *Dan.* XIII. 55. 59.
(*e*) *Genes.* XVI. 14. 15.
(*f*) *Genes.* XXXII. 30.

que nul homme ne pourra soûtenir sa vûë, & sa présence, sans mourir: (a) *Non videbit me homo, & vivet.* Les Hébreux prient Moyse (b) de leur parler lui-même, de peur que Dieu ne leur parle, & qu'ils ne meurent s'ils entendent sa voix. Manué pere de Samson, (c) ayant eu la vision d'un Ange avec sa femme, crut qu'ils en mourroient: *Morte moriemur, quia vidimus Dominum.*

On remarque dans l'Ecriture certains passages, qui semblent montrer qu'autrefois chez les Hébreux, de même que chez les Grecs, c'étoient des personnes de haute considération qui exerçoient la médecine, & que l'on croyoit qu'un Prince devoit être instruit des secrets de cet art. *En ce tems-là*, dit Isaïe, (d) *l'homme prendra son frere, & lui dira: Vous avez un habit; soyez nôtre Prince, & guérissez-nous de nôtre chûte. Et il répondra, en disant: Je ne suis point Médecin, & il n'y a ni pain, ni habits dans ma maison; ne m'établissez point Prince du peuple.* Et ailleurs Osée (e) reprochant aux Israëlites la confiance qu'ils avoient mise en l'Assyrien, leur dit: *Ephraïm a vû sa langueur, & Juda les liens dont il est chargé; & Ephraïm est allé vers l'Assyrien. Juda a envoyé vers ce Roi, pour le prier de prendre sa défense; mais il ne pourra ni vous guérir, ni délier vos liens,* Et Zacharie: (f) *Je vais susciter dans le pays un pasteur insensé, qui ne cherchera pas les brebis égarées, & ne pansera pas celles qui seront malades.* Et Jérémie: (g) *Depuis le Prophéte jusqu'au Prêtre, il n'y a par tout que mauvaise foi. Ils pansoient frauduleusement la playe de la fille de mon peuple, en disant: La paix, la paix; & il n'y avoit point de paix.* Ils disoient: Tout va bien, pendant que la playe étoit la plus dangereuse.

Quoique les Juifs ayent exercé, & exercent encore la médecine avec beaucoup de réputation en quelques endroits, sur tout en Orient; toutefois les livres de leurs Rabbins ne témoignent pas une grande estime pour eux. Ils les mettent au nombre de ceux qui sont exclus de la Royauté, & ils disent: *Oh que le meilleur des Médecins aille en enfer: Car il vit splendidement; il ne craint point la maladie; il ne brise point son cœur devant Dieu; il tuë le pauvre, en lui refusant son secours.* Si l'on veut juger de la capacité des Médecins Juifs, par l'habileté des Rabbins en matiére d'anatomie, on n'en aura pas non plus une idée fort avantageuse. Ils croyent qu'il se trouve dans l'épine du dos, un petit os nommé *luz*, qui est comme la racine, & la base de tout l'assemblage du corps humain; en sorte

(a) *Exod.* XXXIII. 20.
(b) *Exod.* XX. 19.
(c) *Judic.* XIII. 22.
(d) *Isa.* III. 6.
(e) *Osee* V. 13.
(f) *Zach.* XI. 16.
(g) *Jerem.* VI. 14.

que le cœur, le foye, le cerveau, & les parties naturelles, tirent leur origine de cet os merveilleux; qui a d'ailleurs cette vertu, qu'il ne peut être brûlé, ni moulu, ni brisé; mais demeure toûjours le même: étant comme le germe de la résurrection, duquel tout le reste du corps de l'homme doit pulluler de nouveau, comme les plantes de leurs semences. Ils comptent deux cens quarante-huit os, & trois cens soixante-cinq veines, ou ligamens, dans le corps humain.

Les anciens Hébreux étoient-ils plus habiles, que les nouveaux? C'est ce qu'il n'est pas facile à décider. On voit seulement qu'ils croyoient, comme ont fait la plupart des anciens, que le corps humain se formoit dans le sein de la mere, par une coagulation (*a*) pareille à peu prés à celle du lait, qui se prend par le moyen du caillé; que le Seigneur couvroit tout cela de peaux, de nerfs, & de tendons; que les os dans la santé étoient arrosez, & remplis de suc, & desséchez dans la maladie; (*b*) que la moëlle venant à se gâter, & à se corrompre, causoit de grandes maladies; (*c*) que l'inflammation se mettoit dans les os; (*d*) que l'huile dont on se frottoit, penétroit jusques dans les os. (*e*) En un mot, ils attribuoient la santé, ou la maladie, à la bonne, ou à la mauvaise disposition des os. Salomon semble dire que l'ombilic influoit aussi beaucoup à la santé, (*f*) & il paroît qu'on l'oignoit dans la vûë de faire passer dans les intestins une douce infusion, & pour en éteindre les ardeurs. (*g*) Ils mettoient la vie dans le sang. (*h*) Je ne vois rien dans l'Ecriture, ni sur la saignée, ni sur les veines.

Le principal reméde des anciens Hébreux, étoit la résine des montagnes de Galaad, (*i*) comme on l'a déja vû. Les Médecins conviennent que les diverses sortes de résine sont utiles pour guérir les fractures, les meurtrissures, & même les playes. Ils avoient aussi des herbes, & des plantes salutaires, qu'ils appellent ordinairement ***arbre***, ou ***bois de vie***, (*k*) & que nous appellerions plantes médicinales, par opposition aux plantes vénimeuses, & dangereuses, qu'ils appelloient ***arbre de mort***. L'Auteur de l'Ecclesiastique (*l*) parle de la vertu des bois, & dit que le parfumeur compose de differens ingrédiens un parfum salutaire, & que son odeur seule porte la paix, & la joye par tout. Mais il a grand soin d'ajoûter que

---

(*a*) *Psalm.* CXXXVIII. 15. *Job.* X. 10. *Sap.* VII. 2.

(*b*) *Job.* XX. 11. XXI. 24. XXXIII. 19. *Prov.* III. 8. XV. 30. XXVII. 22. *Eccli* XXVI. 16.

(*c*) *Prov.* XII. 4. XIV. 30. *Habac.* 3. 16.

(*d*) *Ierem Thren.* I. 13.

(*e*) *Psalm.* CVIII. 18.

(*f*) *Prov.* III. 8.

(*g*) *Cantic.* VII. 2.

(*h*) *Deut* XII. 23.

(*i*) *Ierem.* VIII. 22. XLVI. 11. LI. 8.

(*k*) *Prov.* III. 18. XI. 30. XIII. 12. XV. 4. *Ezech* XLVII. 12.

(*l*) *Eccli.* XXXVIII. 7. Μυρεψὸς ἐν τούτοις ποιήσει μίγμα, καὶ οὐ μὴ συντελεσθῇ ἔργα αὐτοῦ, καὶ εἰρήνη παρ' αὐτοῦ ἐστιν ἐπὶ προσώπου τῆς γῆς.

le malade doit commencer par prier le Seigneur de lui rendre la ſanté. Il doit expier ſes pechez, en faire pénitence, & offrir dans le Temple des offrandes de fleur de farine, & des ſacrifices d'animaux gras, comme s'il étoit déja hors de ce monde, & devant ſon Dieu. Que cela ne l'empêche pas toutefois d'avoir recours au Médecin; car c'eſt Dieu qui l'a créé, & il priera lui-même le Seigneur de rendre la ſanté au malade. Enfin, continuë-t'il, *Que celui qui péche contre ſon Créateur, puiſſe tomber entre les mains du Médecin.* C'eſt en effet un des plus grands malheurs dont Dieu puiſſe punir un homme, que de le livrer à la maladie, aux remédes, & aux Médecins.

DISSERTATION,

SUR LE MANGER DES HEBREUX, & sur tout ce qui y a du rapport.

Les coûtumes & cérémonies des Juifs sont si éloignées des nôtres, qu'il est impossible sans une étude particuliére, de les bien connoître; & si on ne les connoît point exactement, comment entrer dans l'intelligence des saintes Ecritures, qui y font continuellement allusion, & qui nous en parlent à tout moment? Ce qui regarde la maniére de manger, les repas, & la nourriture des Hébreux, est d'autant plus important qu'il en est parlé plus souvent, & plus obscurément, dans les Livres saints, & que la chose a été moins uniforme, que le reste de leurs pratiques. Leurs coûtumes à cet égard ont suivi les révolutions de leur fortune. Abraham originaire de Caldée a communiqué à ses enfans les maniéres de ce pays. Ses descendans ayant demeuré long-tems parmi les Cananéens, ou Phéniciens, ont aussi imité ces peuples en beaucoup de choses. Dans l'Egypte ils ont pris plusieurs usages des Egyptiens. Moyse par les ordonnances de sa Loi, & sur tout par la distinction des viandes qu'il établit, ou qu'il fixa, y apporta un changement considérable. Depuis ce tems, les Juifs ont encore assez varié, suivant les pays où ils se sont rencontrez. Ceux qui furent transportez à Babylone, & en Assyrie; & ceux qui se retirérent en Egypte, & dans les autres parties du monde, imitérent en quelque chose les usages des lieux où ils se trouvérent; mais de telle sorte toutefois, qu'on les distingue aisément par tout, par certaines pratiques générales, uniformes, & immuables.

Nôtre dessein dans cette Dissertation, est de considérer les usages des Juifs dans leurs différens états, & d'examiner tout ce qui a rapport à leur maniére de manger à table: s'ils y étoient assis, ou couchez; quelle étoit la place d'honneur, quelles sont les purifications qu'on employoit, avant que de se mettre à table; la qualité, & le nombre de leurs mets; l'heure de leurs repas; leur vaisselle, &c. Nous tâcherons de rapporter leurs pratiques nouvelles, aussi-bien que les anciennes; afin que l'on puisse faire la comparaison des unes avec les autres, & remarquer leur conformité, ou leur difference.

b

Descrip-tion des re-pas des anciens Hébreux.

Les repas des anciens Hébreux, dont l'Ecriture nous a laissé la description, ne nous donnent pas une haute idée de leur délicatesse, & de la finesse de leur goût en matiére de viandes. Abraham donnant à manger à trois Anges, (*a*) qu'il avoit reçûs comme trois hôtes, leur sert des pains cuits sous la cendre, un veau gras cuit à la hâte, du lait, & du beurre. Mais en récompense, la quantité étoit grande : Il y avoit trois mesures de farine, dont chacune contenoit vingt-huit pintes de farine & plus ; il y avoit un veau entier pour trois personnes ; car Abraham ne paroît pas avoir mangé avec ses hôtes ; il étoit debout auprés d'eux, & les servoit. Lorsque Joseph donna à manger à ses freres en Egypte, (*b*) il fit servir à Benjamin une portion de viande cinq fois plus grande, que celle de ses autres freres ; & Samuël mit devant Saül, (*c*) qui cherchoit les ânesses de son pere, un quartier de veau tout entier. Telle étoit leur maniére d'honorer leurs hôtes. Cela paroît aussi dans Homére. On sert devant le plus qualifié de la compagnie un morceau d'une grosseur, & d'une grandeur distinguée, pour lui faire honneur. Eumée sert à Ulysse, qu'il ne connoissoit point encore, & qu'il avoit reçû comme hôte, un grand dos d'un porc de cinq ans, qu'il fit tuer, & cuire exprés, pour le bien régaler. (*d*) On leur servoit à boire à proportion, à chacun selon sa dignité. Les personnes d'un rang considérable avoient toujours leur coupe pleine, pendant qu'on ne donnoit à boire aux autres qu'avec mesure. (*e*)

On par-tageoit la viande aux conviez.

Le maître du repas partageoit la viande aux conviez, & on croit qu'anciennement ils avoient chacun leur table à part, sur laquelle ils mangeoient, & plaçoient leur viande. Cela est insinué dans ce qui est dit du repas, que Joseph fit à ses freres en Egypte. (*f*) Il les fit asseoir séparément ; & lui-même, & les Egyptiens qui mangeoient avec lui, étoient dans des tables distinguées. Les Egyptiens étoient séparez de Joseph, & de ses freres, par un principe de superstition ; parce que les Egyptiens ne mangent point avec les Hébreux. Joseph se fit servir séparément, à cause peut-être de sa dignité ; & ses freres étoient séparez & des Egyptiens, & de Joseph, & placez chacun selon son âge ; Joseph leur ayant ainsi distribué leurs places, ce qui les remplit d'étonnement, ne sachant pas comment il pouvoit les si bien connoître. Alors on servit devant Joseph tout ce qui devoit être distribué aux conviez, & il eut soin d'envoyer à chacun sa part. Elcana pere de Samuël, (*g*) distribua de même des parts à ses deux épouses. Dans Homére chacun des conviez a sa table à part,

(*a*) *Genes.* XVIII. 6. 7.
(*b*) *Genes.* XLIII. 34.
(*c*) 1. *Reg.* IX 24.
(*d*) *Homer. Odyss.* XIV.
(*e*) *Homer. Iliad.* IV. *Vid. Cant.* VII. 2.
(*f*) *Genes.* XLIII. 34.
(*g*) 1. *Reg.* I.

& le maître de la fête distribuë la chair à ceux qu'il a invitez. On servoit sur la table du Roi de Perse tout ce qui devoit être mangé dans son Palais. (a) Cela se pratique encore aujourd'hui en quelques endroits de l'Orient. (b) La grande quantité de farine & de viande, qui se consumoit tous les jours à la cour de Salomon, insinuë que la même chose y étoit en usage. David donnoit à manger à Miphiboseth, de ce qui étoit servi sur sa table. Miphiboseth avoit bouche à cour. (c) Le Texte porte à la lettre, *Qu'il mangeoit sur la table du Roi*. Le même David recommande à Salomon, (d) de faire la même grace au fils de Berzellaï. Jézabel nourrissoit des mets de sa table quatre cens cinquante prophétes de Baal, ou quatre cens faux prophétes de la Déesse du bois, ou *Aserah*. L'Ecriture dit de même, *Qu'ils mangeoient sur la table de cette Princesse*. (e)

Goût des Hebreux pour les viandes.

Quant à la qualité des viandes, nous voyons que le chévreau étoit un de leurs mets les plus délicieux. Rébecca en prépare à Isaac, pour le disposer à donner sa benédiction à Jacob. (f) Moyse ordonne pour le repas de la Pâque un agneau, ou un chévreau. (g) Samson porte un chévreau à sa jeune épouse, lorsqu'il veut se réconcilier avec elle. (h) Manué offre un chévreau boüilli à l'Ange, qui étoit venu annoncer la naissance future de son fils Samson. (i) Le frere de l'enfant prodigue se plaint à son pere qu'il ne lui a jamais donné un chévreau, pour régaler ses amis. (k) On sait qu'ils ne mangeoient que de trois sortes d'animaux domestiques ; sçavoir, ce qui naît de la vache, de la brebis, & de la chévre. Il y avoit un grand nombre d'animaux, tant sauvages que domestiques, dont ils n'usoient point ; peut-être dés avant la Loi, comme on le recüeille de l'ordre que Dieu donne à Noë de mettre dans l'arche quatorze animaux purs, & seulement deux couples d'animaux impurs. (l) L'Ecriture nous dit qu'on fournissoit chaque jour pour la table de Salomon (m) trente mesures de fleur de farine, & le double de farine ordinaire. La mesure contenoit deux cens quatre-vingt dix-huit pintes, chopine, demi-septier, & quelque peu plus. Outre cela, dix bœufs engraissez, & vingt bœufs de pâturage, cent moutons, outre la vénaison de cerfs, de chévreüils, de daims, & la volaille. David distribua à chaque Israëlite dans la cérémonie du transport de l'Arche, (n) un morceau de chair de bœuf rôtie. On sait qu'on n'usoit jamais de sang, & on verra ci-aprés les soins que l'on prenoit, pour empêcher qu'il n'en restât

(a) *Athen. l.* 4. *c.* 10.
(b) Chardin. Voyage de la Colchide
(c) 2. *Reg.* IX. 7. 10. 11.
(d) 3. *Reg.* II. 7.
(e) 3. *Reg.* XVIII. 19.
(f) *Genes.* XXV. 1. 9.
(g) *Exod.* XII. 5.
(h) *Judic* V. XI.
(i) *Judic.* XII. 5. 19.
(k) *Luc.* XV. 29.
(l) *Genes.* VII. 2.
(m) 3. *Reg.* IV. 22. 23.
(n) 2. *Reg.* VI. 19.

dans la viande qu'on vouloit manger. La graiſſe des animaux qu'on offroit en ſacrifice, (*a*) étoit auſſi réſervée au Seigneur; mais hors ce cas on pouvoit en uſer librement. Il eſt à préſumer que le Seigneur s'étoit réſervé tout ce qui paſſoit pour meilleur, & plus délicat dans les animaux; ainſi il faut croire que la graiſſe étoit fort eſtimée; & lorſqu'on veut relever un feſtin délicieux, on l'appelle *Convivium pinguium*, (*b*) un repas d'animaux gras. Dieu ſe plaint quelquefois par ſes Prophétes, qu'on lui offre des victimes maigres. (*c*) *Celui qui aime le vin, & les viandes graſſes, ne s'enrichira point*, dit Salomon. (*d*) De là vient que Dieu ſe réſerve toujours dans les ſacrifices la queuë des moutons, qui étoit toute de graiſſe; & les reins avec la graiſſe qui les couvre. (*e*)

Pain des anciens Hébreux.

Leur pain ſe cuiſoit ordinairement chaque jour; c'étoit des eſpéces de gâteaux, ou de galettes, ſéches, minces, & caſſantes. Leurs gâteaux étoient de trois ſortes; les uns paîtris avec de l'huile, les autres frits dans l'huile, & les autres ſimplement frottez d'huile. L'uſage des pains ſans lévain, & cuits ſous la cendre, étoit commun; & on faiſoit grand cas de cette ſorte de gâteaux. Ils avoient auſſi de la farine fritte avec l'huile, ou ſimplement arroſée d'huile. Ces ſortes de ſauces ne ſeroient guéres de nôtre uſage; mais les modes changent, & on ne diſpute point des goûts. On offroit de toutes ces ſortes de pains au Temple du Seigneur; ce qui juſtifie que c'eſt tout ce qu'ils avoient de plus exquis. Ils uſoient auſſi de gruaux, de poix chiches, de lentilles, & de toutes ſortes de légumes; ſur tout en voyageant, & à la campagne. Berzellaï vint offrir à David dans ſa fuite devant Abſalom, de la farine, du froment, & d'autres grains rôtis au feu; des poix frits, des féves, des lentilles, & autres légumes; du miel, du beurre, des veaux gras, des brebis. (*f*) Siba dans la même fuite lui offrit deux cens pains, cent paquets de raiſins ſecs, & cent paniers de raiſins frais, & un outre plein de vin. (*g*) Abigaïl fit préſent au même Prince pendant qu'il étoit pourſuivi par Saül, (*h*) de deux cens pains, de deux outres pleins de vin, de cinq moutons tout cuits, de cinq meſures de farine d'orge, de cent paquets de raiſins ſecs, & de deux cens cabas de figues ſéches. Les hommes que Saül rencontra, qui alloient en pélerinage au Tabernacle du Seigneur, ( ) portoient trois chévreaux, trois pains, & un outre de vin. Jéroboam Roi d'Iſraël envoya la Reine ſon épouſe déguiſée au Prophéte Ahias, pour le conſulter ſur la maladie de ſon fils. La Reine portoit à l'homme de Dieu, ſuivant l'uſage du pays, un préſent qui conſiſtoit en dix pains, un gâteau,

(*a*) *Levit.* III. 16. Voyez le Commentaire ſur cet endroit.
(*b*) *Iſa.* xxv. 6.
(*c*) *Malac.* I. 13. 14.
(*d*) *Prov.* XXI. 17.
(*e*) *Levit.* III 10.
(*f*) 2. *Reg.* XVII. 28.
(*g*) 2. *Reg.* XVI. 1.
(*h*) 2. *Reg.* XXV. 18.
(*i*) 1. *Reg.* X. 3.

du raisin, & en un vase plein de miel. (*a*) Voilà quelle étoit la somptuosité, & la délicatesse de ces bonnes gens.

Leur assaisonnement étoit le sel, le miel, & l'huile, & la crême, ou le beurre. Je ne remarque point l'usage des épiceries dans l'Ecriture. L'Epouse du Cantique dans son festin, ne parle que de fruits, de miel, de lait, & de vin. (*b*) Le miel entroit dans presque toutes les sauces, & on dit qu'encore aujourd'hui on s'en sert beaucoup dans la Palestine, parce qu'il y est fort commun. La Sagesse dans la disposition de son banquet, (*c*) parle des victimes, ou des animaux qu'elle a immolez, & du vin qu'elle a mêlé. JESUS-CHRIST dans l'Evangile, (*d*) marque des taureaux, & de la volaille tuez, & préparez. L'usage du vin n'étoit pas commun, comme il ne l'est point encore aujourd'hui dans l'Orient. La chaleur du climat ne permet pas que l'on en use fréquemment; & en boire de pur, ce seroit s'exposer à se rendre malade. On le mêloit toûjours de beaucoup d'eau; & on n'en buvoit que peu, & seulement en certains festins de cérémonie, & à la fin du repas. (*e*) Ils usoient quelquefois de vin mêlé de parfums, ou de drogues odorantes. (*f*) Le vin de palmier étoit aussi fort commun; il est nommé *sekar* dans l'Ecriture, (*g*) & on le trouve assez souvent joint au vin de la vigne. Les vins du Liban, (*h*) & de Chelbon, (*i*) étoient en réputation, aussi-bien que les vins de Sorec. (*k*)

Assaisonnement de leurs viandes.

Ils mangeoient de la viande rôtie, & boüillie. L'exemple de Rebecca qui prépare à Isaac des chévreaux, comme elle savoit qu'il les aimoit, montre qu'ils avoient quelques ragoûts. Manué pere de Samson, apporta le pot, avec le chévreau qu'il avoit fait boüillir; & offrit le tout en holocauste au Seigneur. (*l*) Les enfans du grand-Prêtre Héli, entre les autres abus qu'ils commettoient dans le Tabernacle du Seigneur, envoyoient leurs serviteurs tirer eux-mêmes de la chair du pot de ceux qui avoient offert des sacrifices, (*m*) disant qu'ils ne vouloient point recevoir de chair cuite, mais qu'ils la vouloient cruë, pour la cuire à leur fantaisie. L'agneau, ou le chévreau de la Pâque se rôtissoit.

Leurs festins étoient accompagnez de musique, de réjoüissances, de chansons, de parfums. La femme déréglée dont Salomon nous fait la peinture, (*n*) dit au jeune homme qu'elle veut séduire, qu'elle a répandu sur son lit les plus précieuses odeurs, la myrrhe, l'aloë, le cynname;

(*a*) 3. *Reg.* XIV. 1. 2. 3. Voyez le Grec de cet endroit.
(*b*) *Cant.* V. 1. 2.
(*c*) *Prov.* IX. 2. 5.
(*d*) *Matth.* XXII. 4.
(*e*) Voyez ce que nous avons remarqué sur Esther v. 6. p 595.
(*f*) *Cant.* VIII. 2. יין הרקח
(*g*) *Levit.* X. 9. *Num.* VI. 3. *Deut.* XIV. 26. &c.
(*h*) *Osee* XIV. 8.
(*i*) *Ezech.* XXVII. 18.
(*k*) *Genes.* XLIX. 11. *Isai.* V. 2. *Jerem.* II. 21.
(*l*) *Judic.* XIII. 19. 20.
(*m*) 1 *Reg.* II. 15.
(*n*) *Prov.* VII. 17.

qu'elle a offert des hosties salutaires, qu'elle lui a préparé grand'chére. La femme pécheresse dans l'Evangile, (*a*) répandit de l'huile de parfum sur les pieds de JESUS-CHRIST, & les essuya avec ses cheveux. Marie sœur de Lazare, lui fit la même civilité. (*b*) Amos reproche aux yvrognes d'Ephraïm, (*c*) de se divertir dans leur repas au son des instrumens, comme s'ils savoient aussi-bien joüer des instrumens que David. Le Psalmiste se plaint que ses ennemis chantent contre lui des chansons, pendant qu'ils sont à boire. (*d*)

Heure du repas. L'heure la plus ordinaire du repas étoit midi. C'est à cette heure-là que Joseph fit servir à manger à ses freres. (*e*) Salomon déclare malheureux un pays dont le Roi est un enfant, (*f*) & dont les Princes mangent le matin. Et Isaïe (*g*) dit: Malheur à ceux qui se levent le matin pour boire, & pour s'enyvrer. Enfin saint Pierre accusé d'être pris de vin, s'en justifie en disant, qu'il n'est que la troisiéme heure du jour; c'est-à-dire, selon nôtre maniére de compter, neuf heures du matin. (*h*) Le même Apôtre étant sur la terrasse de Simon le Corroyeur, voulût descendre pour aller dîner à l'heure de midi. (*i*) Les vieillards, ou les Juges de Babylone, qui voulurent corrompre Susanne, se retiroient dans leurs maisons pour manger à l'heure de midi. (*k*) Les Anges vinrent se présenter prés de la tente d'Abraham, vers la même heure; & le Patriarche leur dit, en les invitant, que ce ne pouvoit être que pour se rafraîchir qu'ils étoient venus vers la tente de leur serviteur. (*l*) Dans l'Evangile (*m*) il est parlé distinctement du dîner, & du souper, ce qui fait juger que réguliérement on faisoit deux justes repas par jour. Mais aux jours de jeûne, ils ne mangeoient qu'une fois, & encore tout au soir. Les Rabbins enseignent (*n*) que les jours de Sabbat, & de grande fête, il n'étoit pas permis de manger avant midi, & avant que les cérémonies de la fête fussent achevées dans le Temple. Et quelques Commentateurs prétendent, que c'est à cela que saint Pierre faisoit allusion, lorsqu'il répondit aux Juifs, qui l'accusoient d'être pris de vin, qu'il n'étoit pas encore l'heure de sexte, & que ce jour-là qui étoit fête, l'office du Temple n'étoit pas encore achevé. Il y en a aussi qui veulent, que quand les Pharisiens firent une querelle aux Disciples du Sauveur, de ce qu'ils arrachoient des épis, & les frioient dans leurs mains, ils avoient en vûë la même coutume, de ne manger les jours de Sabbat, qu'aprés l'office, & non pas précisément qu'ils violassent

(*a*) *Luc.* VII. 37.
(*b*) *Matt.* XXVI. 7. *Marc.* XIV. *Johan.* XII.
(*c*) *Amos* VI. 5.
(*d*) *Psal* LXVIII. 13.
(*e*) *Genes.* XLIII. 25.
(*f*) *Eccle.* X. 16.
(*g*) *Isai.* V. 11.
(*h*) *Act.* II. 15.
(*i*) *Act.* X. 9 10.
(*k*) *Genes* XVIII. 1. 2.
(*l*) *Dan.* XIII. 7. 8.
(*m*) *Luc.* XI. 37. XIV. 12. *Vide Menoc. de Rep. Hebr* L. 6. c. 3.
(*n*) *Vide Hammond. ad Matth.* XII. 8.

le repos du Sabbat. Mais on ne voit dans l'Ecriture aucune trace de cette obligation prétenduë, à jeûner ces jours-là jusqu'à midi.

Comme on marchoit communément avec de simples sandales, & jambes nuës, on lavoit les pieds aux étrangers avant qu'ils se missent à table. Dans les repas d'invitation, & de cérémonie, les femmes mangeoient à part, elles ne se trouvoient que dans les repas de la parenté, ou aux festins des nôces.

Lorsque plusieurs personnes étoient à la même table, la place d'honneur, étoit au haut de la table, & vers le mur, au fond de la sale. C'est la place que Samuël donna à Saül, avant qu'il l'eût sacré par l'onction royale; (a) & c'est celle que Saül occupoit dans sa famille, depuis qu'il fut Roi. (b) Anciennement ils s'asséyoient à table, & cet usage étoit encore ordinaire sous Salomon. (c) Amos, (d) Tobie, (e) Ezéchiel, (f) parlent des lits de table; mais cet usage ne fut pas général. On trouve dans des Auteurs de même-tems, ou des tems qui ont suivi, la coutume de s'asseoir à table. Dans l'Evangile, les lits de table paroissent dans un usage plus commun, & plus universel. JESUS étoit couché sur un lit de table, lorsque la Madelaine vint lui arroser les pieds d'un parfum; (g) & de même au dernier souper qu'il fit avec ses Disciples avant sa Passion; puisque saint Jean l'Evangéliste avoit la tête appuyée contre sa poitrine, étant couché immédiatement au-dessous de lui. (h) Au festin d'Assuérus, les conviez étoient couchez sur des lits magnifiques, (i) de même qu'à celui qu'Esther donna au Roi, & à Aman. (k) Ce dernier exemple, ne regarde que les Perses; mais il montre l'antiquité de cette pratique dans l'Orient. Place d'honneur.

L'Auteur de l'Ecclésiastique (l) parle du Roi du festin, établi pour avoir soin du service, pour pourvoir à tout, & pour imposer des loix aux conviez. Mais c'est une coutume empruntée des Grecs, dont on ne voit d'ailleurs aucun vestige chez les anciens Juifs. Voici comme il en parle, suivant l'usage de l'Egypte, où il vivoit: « Vous a-t'on établi Roi du festin? Ne vous en élevez point; soyez parmi les conviez comme l'un « d'eux. Ayez soin qu'ils soient bien servis; & aprés cela asséyez vous, « afin que vous ayez le plaisir de les voir contents, & que vous receviez « en récompense la couronne, & que vous trouviez grace en leur présence. « Parlez, si vous êtes le plus âgé; car la bien séance le demande. Mais « parlez avec sagesse, & avec science: Et lorsque l'on jouë des instrumens «

(a) 1. *Reg* IX. 22.
(b) 1. *Reg* XX. 25.
(c) *Prov* XXIII. 1.
(d) *Amos* VI 4. 7.
(e) *Tob* II 4.
(f) *Ezech.* XXIII. 41. *Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te.*
(g) *Matth.* XXVI. 7.
(h) *Johan.* XIII. 25.
(i) *Esther* I. 6.
(k) *Esther* VII 8.
(l) *Eccli.* XXXII. 1. *& seq.*

» de musique, ne troublez point la compagnie, & ne faites point enten-
» dre vôtre voix, en voulant montrer vôtre sagesse à contre-tems. Un con-
» cert de musiciens dans un festin, est comme une escarboucle enchassée
» dans l'or. Si vous êtes jeune, ne parlez que peu, & à vôtre tour. Quand
» on vous aura interrogé deux fois, répondez en peu de mots. Condui-
» sez-vous en beaucoup de choses, comme si vous les ignoriez; & écou-
» tez en silence, & aimez mieux interroger que répondre. Lorsque vous
» êtes à table avec des personnes de distinction, ne vous donnez point la
» liberté de parler, & soyez dans le silence, là où il y a des vieillards.
» Quand l'heure de se lever sera venuë, levez-vous des premiers, & ne
» soyez point de ces gens qui ne peuvent quitter la table. Retournez en
» vôtre maison, & demeurez-y dans la joye, vous divertissant honnête-
» ment. Mais sur toutes choses, aprés le repas, bénissez-le Seigneur, qui
» vous a créé, & qui vous comble de tous biens. Voilà de quelle maniere le Sage vouloit que ses freres se comportassent, dans les repas où plusieurs personnes se rencontroient, & où chacun payoit sa part de la dépense, suivant l'usage des Grecs.

C'est ce qui m'a paru le plus digne de remarque sur cette matiére dans l'Ecriture, & dans l'Histoire ancienne des Hebreux. Il faut à présent entrer dans le détail de leurs coutumes modernes, telles qu'elles nous sont décrites par leurs Auteurs. Leur batterie de cuisine (*a*) doit être achetée neuve; car si elle a servi à d'autres, qu'à des Juifs; sur tout si elle est de terre, & qu'il y ait eu dedans quelque chose de chaud, ils doivent la jetter; parce qu'il peut y avoir eu quelques viandes qui leur sont défenduës. Mais si ces meubles sont de métal, ou de pierres, qui ne s'imbibent pas, comme la terre, on peut s'en servir, aprés les avoir fait passer par le feu, ou dans l'eau boüillante. Dés qu'ils ont acheté quelque piéce de cuisine, soit qu'elle soit de verre, de terre, ou de métal, ils la plongent d'abord dans la mer, dans la riviére, ou dans beaucoup d'eau, pour marquer une plus grande netteté. Ils ont de la vaisselle, qui ne sert que pour le laitage, & les choses qui en sont faites. D'autres sont pour la viande; ce qui est fondé sur la défense qu'ils croyoient leur être faite, de manger en méme-tems de la chair, & du lait. Ils ont aussi des utensiles, qui ne servent qu'à la fête de Pâque, & qui ne doivent point avoir touché de pain levé. Ces distinctions, & ces observations paroissent fort superstitieuses, & je ne pense pas que les anciens Hébreux ayent porté jusques-là leur attention.

Heure du repas. Laver ses mains.

Le Talmud (*b*) marque la onziéme heure du matin, pour la plus pro-

(*a*) Léon de Modéne partie 1. c. 3.

(*b*) *Tract. de Sabbatho. Vid: Buxtorf. Synag. Jud. cap. 6.*

pre

pre à prendre la nourriture. Si l'on différe d'avantage, ils croyent qu'il en peut arriver quelque incommodité, parce qu'alors l'appétit est ouvert, & que le corps demande à manger; & s'il n'en trouve point, il se consume soi-même, & se nourrit de sa propre substance, comme les ours pendant l'hyver. C'est-là la physique des Juifs. Avant que de s'asseoir à table, ils ont grand soin de se laver les mains. Les Rabbins remarquent sur cela cent minuties, qui font juger de la solidité, & de la subtilité de leur esprit. Manger à table sans laver ses mains, est un aussi grand mal, que de commettre un crime avec une femme perduë, dit le Rabbin Joié, dans le Talmud. (*a*) Toucher du pain avec des mains lavées, mais non pas bien essuyées, est comme manger d'une nourriture impure, dit un autre Rabbin. (*b*) Quiconque a bien lavé ses mains, n'a rien à craindre tandis qu'il est à table: rien ne sera capable de lui nuire. Il n'est pas permis en lavant ses mains, de garder un anneau au doigt; il pourroit demeurer quelque soüillûre au-dessous de l'anneau. Ils racontent que le Rabbin Jesua étant en prison, & n'ayant qu'autant d'eau qu'il lui en falloit pour ne pas mourir de soif, aima mieux s'exposer au danger de mourir, que de manquer au devoir de laver ses mains. Quiconque mange sans laver ses mains, dit-il, est digne de mort. (*c*) Aprés le repas, ils se lavent de même les mains, & s'essuyent le visage. L'Evangile (*d*) fait mention de leur attachement superstitieux à cet usage de laver fréquemment leurs mains, & de les laver en commençant à l'extrémité de la main, & faisant couler l'eau jusqu'au coude, pour une plus grande sureté. Les serviteurs, & les enfans commencent, puis la mere, & enfin le pere lavent de la maniére que nous avons dit.

Manière dont les Juifs sont à table.

Aussi-tôt aprés ils se mettent à table; car il n'est pas permis de faire la moindre chose dans cet interval. Il faut qu'il y ait sur la table un pain entier, & du sel. Le maître de la maison, ou un Rabbin, s'il s'en trouve dans la compagnie, prend le pain, & le rompt avec les mains par le milieu, non pas toutefois jusqu'à en séparer entiérement les parties. Alors il le remet sur la table, & imposant les mains par-dessus, il récite la bénédiction en ces termes: (*e*) ***Soyez béni, Seigneur nôtre Dieu, Roi du monde, qui produisez le pain de la terre.*** A quoi tous les assistans répondent: ***Amen.*** En même-tems il saisit un petit morceau de pain, & le trempant dans le sel, ou dans le boüillon, il le mange sans rien dire: aprés quoi il prend de nouveau le pain, & le coupe en morceaux, qu'il sert à tous ceux de la compagnie. On ne fait cette cérémonie, que quand il y a au moins deux

(*a*) *Tract. Sotah, cap. 1.*
(*b*) *Rab. Abbthu, ibidem.*
(*c*) *De Rabb. Akiba. in Talmud. Tract. Egulim c. 2. Vide Interpp. in Marc. VII. 3. 4.*
(*d*) *Matth. XV. 1. 2. 3. Marc. VII. 2. 3. 4.*
(*e*) *Vide Buxtorf. Synag. cap. 7.*

ou trois personnes à table. Autrement chacun fait sa bénédiction à part. Il prend ensuite à deux mains le pot, ou la bouteille, qui renferme le vin, & l'élevant avec la main droite, il dit : *Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, Roi du monde, qui avez créé le fruit de la vigne.* On prononce la même bénédiction, lorsqu'il n'y a que de la biére, ou du cidre, & lorsqu'ils boivent sans manger, & hors des repas, ils prononcent chacun en son particulier les mêmes paroles, mais on ne dit rien sur l'eau. Aprés la bénediction dont on vient de parler, on récite le Pseaume XXII. *Le Seigneur est mon pasteur, je ne manquerai de rien : il m'a placé dans de bons pâturages.* Leon de Modéne (*a*) differe en quelque petite chose de Buxtorf; il dit, que l'on récite le Pseaume XXII. dés qu'on est assis, & que le maître de la maison, aprés avoir béni le pain, en donne à chacun de ceux qui sont à table, gros comme une olive; aprés quoi ils commencent à manger. Il ajoûte, qu'à chaque fois que quelqu'un boit, il doit réciter la bénédiction, dont on a parlé. Buxtorf assure qu'ils récitent des bénédictions proportionnées à la nature de la chose dont ils usent, à chaque fois qu'ils commencent à goûter d'un nouveau met, d'un vin, ou d'autre chose qui n'auroit point été servi d'abord.

Modestie à table. Les Rabbins (*b*) donnent plusieurs préceptes pour le respect, la modestie, & la tempérance que l'on doit garder étant à table. Ils veulent que l'on considére la table servie, comme l'autel du Seigneur. Le sel qui y est, est un symbole des sacrifices que l'on y offroit. Ils ordonnent qu'en mangeant, on se considére comme en présence du Seigneur, suivant cette parole : (*c*) *Vous mangerez en la présence du Seigneur, vôtre Dieu.* Le maître du logis demeure plus long-tems à table, attendant qu'il vienne quelque pauvre à qui il fasse l'aumône. On ne doit pas manger jusqu'à se rassasier entiérement, parce qu'il est écrit : (*d*) *Vous aurez toûjours des pauvres parmi vous;* c'est-à-dire des gens qui ne mangent pas leur saoul. Il faut avoir un grand respect pour le pain, disent les Talmudistes, (*e*) il ne faut rien mettre par-dessus, ni le mettre sous autre chose pour la hausser, ni le jetter contre autre chose, comme pour chasser quelque animal: tout cela désigne quelque sorte de mépris. Quiconque traite le pain avec mépris, tombera dans la pauvreté. Ils croyent (*f*) qu'il y a un Ange destiné exprés pour punir ceux qui jettent le pain, ou qui le laissent tomber négligemment. Cet Ange est attentif à tout ce qu'on fait contre ces régles, & il réduit ceux qui les violent, à la pauvreté. Ils enseignent que le Prophéte Elie est toûjours présent, lorsqu'ils sont à table; outre leurs bons

(*a*) Leon de Modéne, Cérémonies des Juifs, partie 2. c. 10.
(*b*) *Vid. Buxtorf. Loco citato.*
(*c*) *Deut.* XIV. 23. *Ezech.* XLI. 22.
(*d*) *Deut.* XV. 11.
(*e*) *Talmud. Tract. Beracoth.*
(*f*) *Talmud. Tract. Cholim. cap.* 8.

Anges, qui écoutent, & qui observent tout ce qui s'y dit, & ce qui s'y fait. Si l'on y tient de mauvais discours, aussi-tôt les mauvais Anges s'y trouvent, qui ne manquent pas d'y causer de la division, & des querelles. Le respect qu'ils ont pour ces observateurs invisibles, fait qu'ils ne jettent jamais derriére, ou à côté, les os, ou les arrêtes de ce qu'ils mangent.

On a soin à la fin du repas, qu'il reste quelque morceau de pain, pour obéïr à ce qui est dit dans les Paralipoménes : (*a*) *Depuis qu'on a commencé à offrir les prémices au Temple du Seigneur, nous avons mangé, & nous avons été rassasiez, & il en est demeuré en grande quantité.* Ce n'est point là le sens de ce passage; mais il faut que les Juifs trouvent tout dans l'Ecriture. D'autres disent qu'il faut qu'il y ait quelque reste sur la table, afin que la bénédiction que l'on doit prononcer à la fin du repas ne tombe pas en vain. Ils serrent leurs couteaux, parce que la table est considérée comme l'autel du Seigneur, sur lequel on ne mettoit point de fer. Plusieurs ont accoutumé de dire le Pseaume LXVI. *Que Dieu ait pitié de nous, & qu'il nous bénisse, &c.* Le maître de la compagnie fait laver un verre, l'emplit de vin, & l'élevant en l'air, dit : *Messieurs, bénissons celui dont nous avons mangé le bien.* A quoi les autres répondent : *Béni soit celui qui nous a comblez de ses biens, & qui par sa bonte nous a repus.* Puis le premier continuë à réciter une longue priére, que nous allons rapporter; & ayant donné à chacun un peu du vin qui est dans son verre, il boit le reste; & alors on achéve de desservir. Voilà ce que dit Leon de Modéne. Ce que l'on fait aprés le repas.

Mais Buxtorf est un peu différent; il dit qu'ils se lévent de table, avant de prononcer les graces, & les bénédictions; ils lavent leurs mains, puis le maître de la maison récite la priére, dans laquelle il rend graces à Dieu, qui par sa bonté rassasie les hommes, & toutes les créatures; qui a tiré leurs peres de l'Egypte, & les a fait entrer dans la Terre-promise; qui a daigné faire alliance avec eux, & leur donner sa Loi, avec promesse de les conserver éternellemenr. Ils le conjurent d'avoir pitié de la ville de Jérusalem, & de son Temple, & de relever le trône de David, pendant leur vie; de leur envoyer Elie, & le Messie; de les tirer de leur longue captivité, de les garantir de la pauvreté, afin qu'ils ne soient pas obligez de demander l'aumône, ou d'emprunter des Chrétiens, contre qui ils prononcent des malédictions, sous le nom de peuple charnel, & de créatures maudites. Ils ajoûtent d'autres priéres, où ils demandent que le Seigneur les sustente, & les délivre du joug des Chrétiens; qu'il les fasse retourner dans leur pays, qu'il verse ses bénédictions sur la table, où ils ont mangé, & qu'il les comble tous de richesses, & de toutes sortes de

(*a*) 2. *Par.* XXXI. 10.

biens. Tout le monde ayant répondu, *Amen*. Ils récitent ces paroles du Pseaume XXXIII. ŷŷ. 10. 11. *Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses Saints, parce que ceux qui le craignent ne manquent de rien. Les lionceaux seront dans l'indigence, & souffriront la faim; mais ceux qui cherchent le Seigneur, seront remplis de biens.*

Chair & poisson dans un même repas, défendus.

Les anciens Rabbins avoient établi, qu'on ne mangeât point de chair, & de poisson dans un même repas, sous prétexte que cela est mal sain, & pourroit les faire devenir lépreux; mais cela ne s'observe pas aujourd'hui. D'abord pour ne pas enfraindre trop évidemment la Loi, lorsque dans le même repas ils vouloient manger de la viande, & du poisson, ils lavoient leur bouche, & leurs mains. Ensuite ils se sont contentez de manger un morceau de pain sec, & de boire un verre de vin, avant que de passer de la chair au poisson. Enfin ils se sont mis au-dessus de la régle, & n'y observent plus rien.

Lait, beurre, & fromage.

Ils sont plus religieux à observer la défense de ne pas manger du lait, du beurre, ou du fromage, avec de la viande. La Loi n'a rien d'exprès sur cela; seulement elle dit: (a) *Vous ne cuirez point le chévreau*, ou l'agneau *dans le sang de sa mere;* ce qui signifie simplement: Vous ne tuërez point la victime pascale, & vous ne la cuirez point tandis qu'elle téte encore; ou du moins, vous ne la cuirez point dans le propre lait de sa mere. Pour eux, ils ont pris cette Loi dans la rigueur, & absolument, comme si le Seigneur défendoit l'usage du lait, & de la viande dans le même repas. Ainsi ils ne mêlent jamais de lait dans aucun ragoût pour de la viande. Ils ne mangent point dans la même heure de la chair, puis du fromage: mais il faut qu'il y ait entre ces choses un interval considérable. (b) La vaisselle qui sert à la viande, ne s'employe point pour le lait, ou pour le beurre: chaque utensile a sa marque particuliére pour les distinguer. Ils ont même des couteaux différens, tant à la maison qu'à la campagne. Si par hazard on avoit préparé de la viande, dans un plat destiné à servir du lait, non-seulement on ne mangeroit point ce qui seroit préparé; mais même on ne pourroit plus se servir de ce vase; & s'il étoit de terre, il le faudroit briser.

Ils ne mangent point de fromage, dont ils n'ayent vû faire le caillé, de peur qu'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou qu'il n'y ait eu quelque partie de la peau mêlée avec le caillé, qui puisse passer pour de la chair, & du fromage; ou qu'on ne l'ait fait cuire dans un chauderon, qui ait servi a cuire quelque viande défenduë. Ils mettent donc une marque au fromage, dont ils ont vû faire le caillé. Ils ne cuisent pas au même feu le lait & la viande prés l'un de l'autre, & ne servent pas sur la même

(a) *Exod.* XXIII. 19. XXXIV. 26.

(b) Voyez Leon de Modéne chap. 6.

table, du laitage, & de la chair. Quand ils mettent ces deux choses sur une même table ; il y a toûjours de l'espace entre deux, & elles sont placées sur des linges differens. (*a*) Ils ne veulent pas que celui qui a mangé de la viande ou du potage gras, puisse manger du lait qu'une heure aprés, ou même six heures aprés, selon les plus scrupuleux. S'ils en veulent manger dans le même repas, ils doivent se nettoyer les dents, & la bouche, & manger du pain sec, pour ôter l'odeur, & le goût de la viande.

La défense d'user du sang est bien exprimée dans la Loi, & les Juifs l'observent trés-scrupuleusement. Ils ne mangent aucun animal terrestre, qui n'ait été saigné, & égorgé, pour en séparer le sang. Pour les poissons ils n'ont pas la même attention, dans la créance que leur sang n'est pas de la nature de celui qui est défendu par la Loi. Lors donc qu'il s'agit d'égorger un animal, il faut que cela s'éxécute par une personne qui l'entende, à cause des circonstances qu'il y faut observer. Il faut prendre le tems propre, savoir choisir l'endroit, & avoir un couteau bien éguisé ; afin que le sang coule vîte, & sans interruption. On le laisse couler sur la cendre, ou sur la terre, & ensuite on le couvre. Ce n'est point une petite science, que de savoir bien tuer, & saigner les animaux. Ils ont de gros livres écrits sur cette matiére, où l'on entre dans les derniers détails ; & lorsqu'un Juif a bien étudié, & pratiqué ce métier, le Rabbin lui en expédie des Lettres testimoniales en bonne forme, qui rendent témoignage à sa capacité, (*b*) & qui portent, que N. est capable de bien égorger les animaux, & de les examiner ; & que l'on peut en toute sûreté manger de ce qu'il aura tué, & examiné. Mais en lui donnant ses Lettres, on l'oblige à relire une fois chaque semaine pendant un an entier, les cérémonies & coutumes des Bouchers. La seconde année, de les lire une fois chaque mois, & tout le reste de sa vie, quatre fois l'année. Ces coutumes des bouchers sont comprises dans un Livre intitulé : *Hilchoth schechiloth, & bedicoth* ; coutumes à observer dans les animaux qu'on égorge, & qu'on examine, s'ils n'ont point des défauts qui les rendent impurs.

Defense d'user du sang.

Le boucher a des couteaux differens pour les différentes sortes d'animaux : de grands pour les bœufs, & de petits pour d'autres moindres animaux. Il faut que ces couteaux soient si bien éguisez, qu'ils n'ayent aucunes dents ; s'ils en avoient, ils seroient impurs, & l'on ne pourroit user de l'animal qu'ils auroient égorgé. D'abord ils lient les pieds de l'animal, & l'abattent par terre, puis le boucher lui coupe d'un coup la gorge, c'est-à-dire, l'esophage, & la trachée artére, & les vaisseaux qui les accompagnent. Alors ils élévent l'animal en l'air, ils l'ouvrent, & examinent s'il n'a point quelques blessures, ou quelque vésicule dont le sang

Bouchers & examinateurs des animaux.

(*a*) *Buxtorf. Synagog. Jud. cap.* 26.

(*b*) *Buxtorf. Synag. cap.* 27.

ne se soit point écoulé. S'il se trouvoit quelque chose semblable, l'animal ne seroit point bon à manger. Il faudroit qu'ils le vendissent à d'autres. Ils en usent à proportion de même envers les oiseaux. Ils ne peuvent égorger en un même jour la vache, & son veau; ni une brebis, ni une chévre, & leurs petits en même-tems. Si une bête à quatre pieds, ou un oiseau, dont il est permis de manger, mouroit de soi-même, ou qu'il fût tué d'une autre sorte, que celle dont on vient de parler, il est défendu d'en goûter. Si l'on trouve quelque abcez dans leurs poumons, ou ailleurs, ou quelque blessure intérieure, on n'en mange point. Si un animal a eu un os rompu, dans un des membres déclarez par les Rabbins, ou qu'il soit en danger de mourir; il est défendu d'en manger.

Pour observer avec plus d'exactitude la défense de manger du sang; outre les précautions dont on vient de parler, ils ont coutume d'ôter les grosses veines, les nerfs, & la graisse; aprés cela ils mettent la viande dans l'eau, puis ils la lavent dans une autre eau trés-pure; de là ils la mettent sur une planche pour l'égoûter; & enfin ils la jettent dans un saloir, percé de tous côtez, afin que le sang, s'il en reste encore, puisse s'écouler. Ils ne l'y laissent qu'une ou deux heures, aprés quoi il leur est permis d'en manger.

Graisse & quartier de derriére dont ils s'abstiennent.

Ils ne mangent point la cuisse de derriére, en mémoire de ce qui arriva à Jacob, lorsqu'il lutta avec l'Ange, & que celui-ci lui toucha la cuisse, & le rendit boiteux. (*a*) toutefois en Italie, ils ont le secret de lever le nerf de la cuisse, aprés quoi ils en mangent sans scrupule: il faut pour cela une adresse particuliére, que n'ont pas tous les Juifs. Ils vendent ordinairement ces cuisses de derriére aux Chrétiens, & on les accuse de les charger de malédictions, & même d'y répandre de l'urine, en haine du nom Chrétien. (*b*) Ils ne mangent point aussi de graisse de bœuf, ni d'agneau, ni de chévre, fondez sur ces paroles du Lévitique: (*c*) *Toute la graisse est pour le Seigneur: Vous ne mangerez ni graisse, ni sang, dans tous les lieux de vos demeures.* Mais nous croyons que ce passage ne doit pas s'étendre au-delà du cas du sacrifice actuel. Vous ne mangerez jamais de sang, & vous n'userez point de la graisse des victimes que vous offrirez au Seigneur; il se l'est réservée toute entiére à lui seul.

Oeufs.

Ils ont une si grande horreur du sang, qu'ils ne mangent pas même d'un œuf, où il en paroît le moindre filet. Pour cela avant que de faire cuire un œuf, ils le cassent, & le jettent sur une assiette, ou le font passer d'une coque dans l'autre, pour voir s'il n'y en auroit pas quelque goutte, ou

(*a*) *Genes.* XXXII.

(*b*) *Buxtorf. Synagog cap. 27. ad finem. Judæi omnes quotquot à fide Judaïca ad Christianam se converterunt, scribunt unanimiter eos carnes istas prius maculare, & ut liberi ipsorum super eas mingant curare, maledictionemque super eis dicentes, ut emptor Christianus carnes illas edens mortem edat, optare.*

(*c*) *Levit.* III. *ult.*

quelque filet de sang, comme il arrive quelquefois, sur tout pendant l'été. S'ils tuent une poule, ils ne mangent pas les œufs qu'elle peut avoir au-dedans d'elle, qu'ils ne les ayent mis dans l'eau, & ensuite dans le sel, pour les nettoyer de tout le sang qui y peut être.

Ils ne peuvent manger de la chair d'aucune bête à quatre pieds, qui n'ait l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine, comme la vache, & la brebis. Ils ne mangent ni pourceau, ni liévre, ni lapin, ni beaucoup d'autres animaux exprimez dans le Lévitique, (a) qu'ils ne connoissent pas même aujourd'hui distinctement. Ils n'usent d'aucuns oiseaux carnaciers, ni d'aucuns poissons sans écailles, & sans aîlerons, ni d'aucun reptile. Pour cette raison ils ne touchent à rien de ce qui a été cuit par d'autres que des Juifs. Ils n'apprêtent point à manger avec des utensiles de cuisine appartenantes à des personnes qui ne soient point de leur nation, de peur qu'elles ne soient imbuës du suc des viandes qui leur sont défenduës. Ils ne se servent pas même des couteaux d'autrui. Lorsqu'ils sont en campagne, ils font leur cuisine eux-mêmes, & achetent exprés des vases de terre, qui n'ont point servi, pour y cuire & préparer leurs viandes. Ils achétent les animaux, le poisson, & la volaille tout en vie; sans cela ils n'en pourroient user, si ils avoient été tuez, & préparez par d'autres. *Animaux purs, & impurs.*

Anciennement les Hebreux donnoient aux Prêtres, ou aux Lévites du Seigneur, les prémices de leurs pâtes; (b) pour obéir à la Loi du Seigneur. La quantité n'étoit point fixée par Moyse; mais les sages l'avoient déterminée, entre la quarantiéme & soixantieme partie. Aujourd'hui pour conserver quelque mémoire de la Loi, ils jettent au feu un petit morceau de leur pâte avant de la faire cuire, & l'y laissent consumer entiérement. Il faut que la quantité de pâte que l'on paitrit, soit au moins de la grosseur de quarante œufs: sans cela on ne seroit point obligé d'en donner des prémices. Ce précepte est un des trois, qui doivent être observez par les femmes, parce que ce sont elles qui font ordinairement le pain. (c) Quelque répugnance qu'ils ayent à se servir de ce qui a été fait par d'autres, ils ne laissent pas en voyage, de se servir de pain fait par des Chrétiens. *Pain.*

Durant toute la huitaine de la Pâque, à commencer dés l'aprés midi de la veille, ils n'usent point de pain levé. Ils ne peuvent conserver dans leur maison, ni ailleurs aucun pain levé, ni aucune sorte de levain. Pour bien observer ce précepte, qui est exprés dans Moyse, (d) ils recherchent avec une diligence scrupuleuse, & qui va jusqu'à la superstition, tout ce qu'il y a de levain, ou de pain dans leur maison, & jusques aux moindres choses fermentées. Ils s'y prennent deux ou trois jours aupara- *Azimes.*

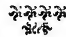
(a) *Levit.* XI.
(b) *Num.* XV. 20.
(c) Leon de Modéne part. 2. chap. 9.
(d) *Exod.* XII. 15. 16.

vant; ils visitent tout, & remuent tout, coffres, tables, chaises, armoires. Aprés quoi, ils font boüillir de l'eau dans une chaudiére, où ils plongent toute leur vaisselle. De là, ils la jettent dans l'eau froide. (*a*) Ils lavent avec de l'eau simple, les meubles qui ne peuvent entrer dans la chaudiére, comme les tables, les chaises, &c. Et pour plus grande pureté, ils tiennent avec une pince, un morceau de fer rouge, ou un caillou tout brûlant au-dessus de ces meubles, pendant qu'on les lave, comme pour les faire passer en quelque sorte par le feu, & par l'eau. On nettoye les chauderons, en y faisant boüillir de l'eau, & y jettant des tisons de feu allumez, &c. Voilà jusqu'où va leur attention, pour éviter le levain, & tout ce qui y a touché.

Boisson, Vin.

Les Rabbins décident, que les Hébreux ne peuvent boire du vin, qui auroit été fait par d'autres que les Juifs. Les Levantins observent encore ce précepte; mais les Juifs d'Italie n'y ont point d'égard; (*b*) Ils disent que les Rabbins, lorsqu'ils l'ordonnérent, étoient au milieu des idolâtres, avec qui ils ne vouloient point que l'on eût de fréquentation. Mais qu'aprésent les peuples avec qui ils vivent, ne sont point tels, ainsi que les Rabbins eux-mêmes l'ont déclaré. Au reste, ils ont le vin en grande vénération, parce qu'il est dit: (*c*) *Que le vin réjoüit le cœur de l'homme.* Et ailleurs: (*d*) *Il réjoüit Dieu, & les hommes.* Il y a certaines cérémonies qui s'observent sur le vin; par exemple, au commencement & à la fin de chaque fête, dans les festins des nôces, & des circoncisions, ils ont accoutumé de réciter quelques bénédictions sur un verre de vin, & de le boire. A chaque fois qu'ils boivent, ils disent une bénédiction devant & aprés.

(*a*) Voyez *Buxtorf. Synagog. c.* 12.
(*b*) Leon de Modene part. 2. c. 8.
(*c*) *Psal.* CIII. 15.
(*d*) *Judic.* IX. 13.



DISSERTATION.

DISSERTATION,

SUR LE SYSTEME DU MONDE des anciens Hébreux.

IL eſt ſurprenant que l'on connoiſſe ſi peu le monde. Depuis tant de ſiécles que l'univers eſt livré aux recherches, & aux diſputes des hommes, (*a*) *Mundum tradidit diſputationi eorum*, à peine ſait-on la diſpoſition, & la ſtructure de la terre que nous habitons ; & encore n'en connoît-on que la ſuperficie, & que la moindre partie. Pour tout le reſte de l'univers, on eſt réduit à faire des ſyſtêmes, & à bâtir de ſimples hypothêſes, ſans eſpérance de parvenir jamais à une connoiſſance exacte, & démonſtrative des choſes qu'on étudie. Tout ce que les Anciens avoient inventé en ce genre, toutes les découvertes qu'ils croyoient avoir faites, tous leurs ſyſtêmes du monde, ont été ou renverſez, ou réformez dans ces derniers ſiécles. Et qui doute qu'à nôtre tour nous ne ſoyons un jour réfutez, & abandonnez par ceux qui viendront aprés nous ? Il y aura toujours ſur cette matiére des obſcuritez, & des difficultez inſurmontables. Il ſemble que Dieu jaloux, pour ainſi dire, de la beauté, & de la magnificence de ſon ouvrage, ſe ſoit réſervé à lui ſeul la parfaite connoiſſance de ſa ſtructure, & le ſecret de ſes mouvemens, & de ſes révolutions. Il nous en laiſſe aſſez voir pour nous obliger à reconnoître la ſageſſe, & pour nous faire admirer le pouvoir infini de l'Ouvrier; mais non pas pour contenter nôtre curioſité, & nôtre inclination. L'étude du monde, & de ſes parties, eſt une de ces occupations pénibles que le Seigneur a données aux hommes, afin qu'ils s'y exerçaſſent : (*b*) *Hanc occupationem peſſimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in eâ.* Quelques progrez que l'on faſſe dans cette étude, il reſtera toûjours bien des choſes à apprendre : (*c*) *Multa abſcondita ſunt majora his ; pauca enim vidimus operum ejus.*

On n'a jamais éxigé, ni prétendu que les Ecrivains ſacrez s'expliquaſſent dans la rigueur philoſophique, & dans la préciſion que les Profeſſeurs des ſciences humaines éxigent de leurs diſciples. L'Eſprit Saint parle pour tout

(*a*) *Eccle.* III. II.
(*b*) *Eccle.* I. 13.
(*c*) *Eccli.* XLIII. 36.

le monde; il veut se faire comprendre aux ignorans, comme aux savans. Ceux-ci entendent les expressions populaires, comme le peuple: mais le peuple ne pourroit entendre les expressions philosophiques, & relevées. Ainsi, afin que personne ne perdît rien, & que tout le monde profitât; il a été de la sagesse de Dieu de se proportionner aux simples dans ses maniéres de parler, & de donner aux savans de quoi se dédommager, par la grandeur & la majesté des choses qu'elle leur propose. On ne doit avoir qu'un respect profond pour une conduite si pleine de bonté, & de condescendance.

Les Commentateurs qui se sont chargez de développer les sens cachez des Livres saints, & d'en expliquer les termes obscurs, n'ont pas toûjours fait assez d'attention à ce principe. Dés qu'ils ont rencontré de ces endroits, où l'Auteur sacré s'exprime d'une maniére populaire; au lieu d'étudier les sentimens qu'il supposoit dans l'esprit de ceux à qui il parloit, ils se sont appliquez à montrer la vérité de ce qu'ils vouloient dire, & à réformer ses expressions sur les idées que la Religion, & la Philosophie leur fournissoient sur cela. Lors, par exemple, que l'Ecriture donne de l'intelligence aux animaux, un corps à Dieu, une ame aux choses insensibles, les Interprétes ne manquent point d'avertir, que ce sont des maniéres de parler populaires, & peu éxactes. Cela est bon: Mais il faudroit aussi nous dire ce que le peuple pensoit sur cela; quelle étoit son idée vraye, ou fausse; & aprés cela la réfuter, si la chose en valoit la peine. Mais au lieu de cela; chaque Commentateur a voulu rappeller l'Auteur sacré à sa propre opinion; il lui a fait dire tout ce qu'il a voulu; on a fait parler Moyse, ou Salomon, comme auroient fait Ptolomée, Galilée, Copernic, ou Descartes. On a trouvé dans le premier Chapitre de la Genése, qui regarde la création du monde, tous les systêmes dont on étoit rempli. Cela est si vray, qu'on a imprimé depuis quelques années un Livre intitulé: *Cartesius Mosaisans*, où l'on entreprend montrer que le monde de Moyse est le même, que celui de Descartes.

Nous ne prétendons point ici imposer des loix aux autres, ni faire croire que nous ayons plus de lumiéres, que ceux qui nous ont précédez. Nous avoüons même qu'assez souvent nous avons suivi le torrent, & que prévenus des opinions de l'Ecole, nous avons supposé que l'Auteur sacré vouloir dire ce que nous pensions. Mais en comparant les diverses expressions de l'Ecriture sur la disposition des parties de l'univers, nous avons remarqué que le systême du monde des anciens Hébreux étoit fort different du nôtre, & que souvent nous faisions mal à propos violence au Texte, en voulant l'ajuster à nos préjugez. Ce qui nous a le plus servi à nous détromper, & à fixer nos doutes sur cette matiére, a été la lecture des anciens Philosophes, & des Peres. Les premiers, soit par tradition, ou autrement, étoient à peu prés dans les mêmes opinions que les Israëlites, sur la struc-

ture du monde. Les autres pénétrez de respect pour les divines Ecritures, & ne se donnant pas si aisément la liberté que nous prenons, de les conformer à leurs opinions; mais les prenant à la lettre, & suivant la premiére idée qui s'en présente à l'esprit, s'en étoient formé un systême suivi, & tout conforme à celui des anciens Hébreux. Aprés avoir proposé les termes des Ecrivains sacrez, nous appuyerons leur hypothêse, par la ressemblance de celle des anciens Philosophes, & des Peres. C'est la méthode que nous nous sommes proposée dans cette Dissertation.

ARTICLE PREMIER.

Création du Monde.

RIen n'est plus simple que le récit que fait Moyse de la création de l'univers: (a) *Au commencement Dieu créa le Ciel, & la terre. Or la terre étoit dans le cahos, & les ténébres étoient répanduës sur la face de l'abyme, & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. Alors Dieu dit que la lumiére se fist, & elle fut faite. La lumiére fut séparée des ténébres; & l'on appella la lumiére le jour, & les ténébres la nuit.* C'est-là l'ouvrage du premier jour. Aprés cela le Seigneur fit le firmament, & il sépara les eaux inférieures, des supérieures, par le moyen de ce firmament, à qui il donna le nom de Ciel; c'est ce qui fut fait le second jour. Le troisiéme, Dieu ordonna que toutes les eaux se retirassent en un lieu, & que la terre parût; & cela fut fait ainsi. Le quatriéme, il fit les astres pour éclairer la terre le jour, & la nuit. Il *créa donc un grand corps lumineux pour présider au jour;* c'est le Soleil: *Et un autre grand corps de lumiére, pour présider à la nuit, avec les étoiles.* Ce second corps lumineux, est la Lune. Le cinquiéme jour, furent créez les poissons, & les oiseaux; & le sixiéme, l'homme, & les animaux terrestres.

Il n'est pas fort étonnant qu'un récit aussi concis ait été susceptible de tant de sens divers, & que chaque Philosophe ait crû trouver son hypothêse dans Moyse. Ce Legislateur nous représente le Seigneur comme un ouvrier tout puissant, qui ayant d'abord préparé toute la matiére sur laquelle il veut travailler, la dispose, & l'arrange dans la suite d'un certain nombre de jours, aprés lesquels il se repose. Il nous dit que Dieu créa la nuit, & le jour avant la production du Soleil, & des autres corps lumineux, ce qui n'est pas fort aisé à concevoir. Il nous dit que le Soleil, & la

---

(a) *Genes.* 1. 1. 2. 3. *& seq.*

Lune sont deux grands corps lumineux ; & il insinuë que la grandeur de la Lune est fort au-dessus de celle des étoiles, & des autres astres ; ce qui est contraire à tout ce que l'on a de plus certain en astronomie. Enfin, il nous parle de la terre comme d'une masse trés-grande, & pour laquelle Dieu a créé tout le reste : quoique l'on sache que la terre ne fait qu'une trés-petite partie de l'univers. Enfin, il ne dit pas un mot de la création des Anges, & des substances spirituelles ; quoique l'éxistence des bons, & des mauvais esprits se prouve par ses Livres mêmes. Mais nous n'entrons point ici dans l'éxamen de la vérité, ou de la fausseté de l'hypothése des Hébreux : nous nous contentons de l'exposer, & d'en donner une idée distincte.

L'idée de la création du monde s'étoit conservée chez presque tous les peuples ; & nous avons encore dans les Anciens le systême de la plûpart. Par exemple, celui des Egyptiens dans Diodore de Sicile, (*a*) celui des Phéniciens dans Sanchoniaton, (*b*) celui des Caldéens dans divers fragmens ramassez depuis quelques années dans la Philosophie Caldéenne. (*c*) Job (*d*) nous a donné celle des Iduméens, qui est toute la même que celle des Hébreux. Les Grecs, quoique moins éxacts à conserver les traditions anciennes, que les peuples barbares, comme le leur reproche l'Oracle, (*e*) avoient toutefois conservé cette tradition ; & on en trouve dans leurs Philosophes plus d'un systême. (*f*) C'est de là que l'avoient reçu les Latins, & d'où Ovide l'a si bien exprimée dans ses Métamorphoses. La plûpart reconnoissoient que le monde n'étoit point éternel ; mais ils ne convenoient pas de celui qui l'avoit créé. Les uns en attribuoient la création à l'Etre souverain, & tout puissant ; d'autres, à l'ame du monde ; d'autres, au mouvement ; d'autres, à l'air ; d'autres, à l'amour, qui donna le mouvement & la fécondité au chaos, & lui fit produire la terre, & les animaux. Les Epicuriens croyoient la matiére éternelle, & soûtenoient que le hazard seul avoit donné la forme aux êtres que nous voyons. Enfin, il n'y eut jamais rien de bien fixe sur cela, & on ne crut pas la Religion intéressée à ôter aux Philosophes la liberté d'abonder en leur sens, & de proposer leurs conjectures sur cette matiére.

Il n'en fut pas de même parmi les Hébreux ; & c'est ce qui donne à leur systême du monde un grand avantage sur tous ceux des anciens Philosophes. Leurs sentimens furent toûjours uniformes sur ce fait important de la création de l'univers. Ils furent toûjours persuadez que Dieu seul est le créateur des êtres visibles, & invisibles ; & ils firent de cette créance un des

(*a*) *Diodorus Sicul. l.* 1.
(*b*) *Apud Euseb. præpar. Evang. l.* 1. *c.* 10.
(*c*) *Apud Stanley hist. Philosoph. part.* XIII.
(*d*) *Job* XXXVIII. 4. 5. *& seq.*
(*e*) *Porphyr. ex oraculo Delphico, apud Theodoret. Serm.* 1. *contra gentes.*
(*f*) *Vide Aristophan. & Euseb. lib.* 1. *præpar. c.* 7. *&* 14. *& Tull. l.* 2. *Academic. Quæst.*

premiers articles de leur Réligion. Ils tiennent que c'est par la parole toute-puissante du Seigneur que le cahos, & toutes les créatures sont sorties du néant; (a) que la production des choses ne lui a coûté qu'un *Fiat*; (b) que la même puissance, & la même sagesse qui a créé, conserve aussi tous les êtres; qu'il peut les laisser tomber dans le néant, comme il a pû les en faire sortir; que tout est également soûmis à sa volonté, & gouverné par sa providence. Voila la créance générale des Hébreux de tous les tems.

ARTICLE II.

De la Terre, de sa forme, de son repos.

LA Terre nous est toûjours représentée dans l'Ecriture, comme un corps trés-vaste, environné de la mer de tous côtez, & fondé sur cet élement; ou même porté sur le néant, & sur le vuide: car je remarque parmi les Hébreux deux espéces de systêmes divers sur cet article. Job, & Isaïe semblent dire d'une maniére bien formelle, que la terre est soûtenuë en l'air par une main invisible, & toute-puissante; mais les autres Ecrivains sacrez portent unanimement qu'elle est fondée, ou étenduë sur les eaux. *C'est le Seigneur qui suspend le Septentrion sur le vuide*, dit Job, (c) *& qui tient la terre suspenduë sur le néant*. Et Isaïe: (d) *Qui est celui qui renferme toutes les eaux dans le creux de sa main, & qui mesure la grandeur des cieux avec sa main étenduë, & qui soûtient avec trois doigts la masse de la terre?* Ces expressions insinuënt que la terre est suspenduë, & comme flottante dans l'air; & cette opinion a été trés-commune dans l'Antiquité, comme on le verra cy-aprés.

Mais les passages qui prouvent que la terre est fondée sur les eaux, & qu'elle nâge sur cet élement, sont en bien plus grand nombre, & bien plus exprés. *Le Seigneur a fondé la terre sur les eaux; il l'a affermie sur les fleuves*, dit le Psalmiste. (e) Et ailleurs: (f) *C'est lui qui l'a établie sur les eaux*. Job lui-même dont on a vû le passage, qui paroît si formel pour la terre soûtenuë en l'air, dit expressément: (g) *Où étiez-vous quand je jettois les fondemens de la terre? Qui est-ce qui en a pris les dimensions, & qui*

(a) *Psalm.* XXXII. 6. *Verbo Domini cœli firmati sunt, & spiritu oris ejus omnis virtus eorum.*

(b) *Psalm.* XXXII. 9. *Ipse Dixit, & facta sunt: ipse mandavit, & creata sunt.*

(c) *Job* XXVI. 7. נטה צפון על תהו תלה ארץ על בלימי

(d) *Isai.* XL. 12. וכל בשלש עפר הארץ Quelques uns traduisent ainsi ce Texte: *Il mesure la poussiére de la terre dans une mesure nommée triental.*

(e) *Psalm.* XXXIII. 2.

(f) *Psalm.* CXXXV. 6.

(g) *Job* XXXVIII. 4. 5.

l'a mise au niveau ? Sur quoi ses bases portent-elles , & qui a placé sa pierre angulaire ? Et Isaïe : (*a*) *Ne connoissez-vous pas celui qui a jetté les fondemens de la terre , & qui est assis au dessus de la circonférence de la terre , & qui considére de là tous ceux qui l'habitent , comme des sauterelles ?* On voit par ces deux passages la terre comparée à un bâtiment qui est fondé , & inébranlable. Mais il faut avoüer que ni l'un ni l'autre ne parlent point des eaux. Salomon dans les Proverbes : (*b*) *J'étois avec le Seigneur, lorsqu'il pésoit* , ou lorsqu'il creusoit *les fondemens de la terre*. Et Jérémie : (*c*) *Si l'on peut creuser jusqu'aux fondemens de la terre , & si l'on peut mesurer la hauteur des Cieux , je pourrai aussi abandonner mon peuple d'Israël.* Lorsque les Auteurs sacrez veulent exprimer un violent tremblement de terre qui a fendu les montagnes , ils disent que les fondemens de la terre sont ébranlez , & que les sources des fontaines sont découvertes. (*d*) Enfin, Jonas est exprès pour l'opinion qui met la terre sur les eaux ; car en parlant de ce qui lui arriva , lorsqu'il fut englouti par le poisson , il dit , (*e*) *Qu'il descendit jusqu'aux pieds* , jusqu'aux racines des montagnes , *& que les barres de la terre l'environnérent.* Il se vit comme un prisonnier enfermé dans les plus profonds cachots de la terre , au fond de ses fondemens , & de ses montagnes. Il étoit sous cette masse flottante , sans espérance d'en sortir.

C'est au fond des abymes, & au centre de la terre que les Hébreux plaçoient l'enfer. C'est-là où *les géans gémissent sous les eaux* , (*f*) & où sont détenus les tyrans, & ces superbes dominateurs des peuples , qui ont désolé la terre , & opprimé les nations : C'est-là où les Prophétes (*g*) nous représentent les Rois de Tyr , de Babylone , d'Egypte , couchez dans ces sombres & ténébreux cachots. C'est-là enfin , où l'on ne voit que les impies , & les scélerats , qui s'y désespérent sans espérance d'en sortir. (*h*) Enfin , c'est-là ce que les Payens appelloient *le noir Tartare* , & le royaume de Pluton , ou d'*Adés*. Les expressions des Poëtes Grecs & Latins , qui étoient les Théologiens du Paganisme , s'accordent parfaitement sur ce fait , avec celles de l'Ecriture, comme on l'a fait voir ailleurs. Les Peres mettent l'enfer, les uns sous la terre , (*i*) les autres au fond des abymes, & les autres hors de la terre , (*k*) & dans ce qu'ils appellent *les ténébres extérieures* ; ce qui étoit, suivant l'idée de ceux qui ne croyoient pas que le soleil tournât autour de la terre , la même chose que les Antipodes, où jamais , selon eux, l'on ne voyoit de lumiére.

(*a*) *Isai.* xl. 22.
(*b*) *Prov.* viii. 29. בחקו מוסדי ארץ En *Cald.* חקק *signifie creuser.*
(*c*) *Jerem* xxxi. 37.
(*d*) *Psalm.* xvii. 8. 16. *Isai* xxiv. 18. *Psalm* lxxxi. 8.
(*e*) *Jona.* ii. 7. לקצבי הרים ירדתי הארץ בריחיה בעדי לעולם
(*f*) *Job* xxv. 5.
(*g*) *Isai.* xiv. 9 *Ezech.* xxviii. 10. & xxxi. 18 & xxxii. 19.
(*h*) *Prov.* ii. 18. ix. 18. xxi. 16. *Psalm.* lxxxvii. 11. lxx. 20. *Isai* xxvi. 14.
(*i*) *Vid Aug. Retract. l.* 2. *c.* 24.
(*k*) *S. Chrysost. Homil.* 31. *in Ep. ad Rom. Origen. tract.* 33. *in Matth.*

La terre ainsi fondée demeure immobile, & inébranlable. *Une race passe, & une autre race vient de nouveau*, dit l'Ecclésiaste; (*a*) *mais la terre demeure stable éternellement.* Et le Psalmiste: (*b*) *Il a fondé la terre sur ses bases, & elle ne sera jamais ébranlée.* Et ailleurs: (*c*) *Il a affermi la terre, & elle ne sera point ébranlée.* Et encore: (*d*) *Vous avez fondé la terre, & elle demeure immobile.* Si la terre s'ébranle quelquefois, comme il arrive dans les tremblemens de terre, c'est le Seigneur qui la fait trembler par sa colére. Il la regarde dans sa fureur, & elle s'effraye; elle tremble, elle se fond en quelque sorte en sa présence: (*e*) *A facie Domini mota est terra, à facie Dei Jacob.* Il la regarde, & il l'émeut: (*f*) *Qui respicit terram, & facit eam tremere; qui tangit montes, & fumigant.* Et encore: (*g*) *Que la terre soit émuë en sa présence, car il l'a affermie en sorte qu'elle ne sera point ébranlée.* Et Jérémie: (*h*) *C'est le Seigneur qui a affermi la terre par sa sagesse: Et* (*i*) *c'est au Seigneur qu'appartiennent les solides fondemens de la terre; c'est lui qui a mis sur eux la terre habitable.*

Etant dans ces sentimens, ils n'avoient garde de croire qu'il y eût des antipodes, ni que la terre fût ronde; & que le Soleil, & la Lune tournassent autour d'elle. La terre, suivant leur systême, n'avoit qu'une surface platte, à l'exception des montagnes qui s'élevent d'espace en espace, & qui y causent quelque inégalité. Dans l'Hébreu, la terre n'est jamais appellée du nom de boule, ni d'aucun autre qui ait rapport à ceux-ci que les Latins employent, *Orbis*, & *Globus*. L'Hébreu (*k*) *Thébel*, qui est ordinairement traduit par *Orbis*, signifie proprement *le mêlange*, ou l'assemblage des créatures terrestres; & dans l'Original, nous lisons en quelques endroits, que la terre est étenduë sur les eaux, comme le métal qu'on étend à coups de marteau sur l'enclume: Par exemple, Isaïe (*l*) *Il étend la terre, & tout ce qu'elle produit.* Et le Psalmiste: (*m*) *Il étend la terre sur les eaux.* Dans ces passages, c'est le même terme Hébreu, qui est traduit par *le firmament*; de maniére que l'on pourroit dire en quelque sens, que la terre est à l'égard des eaux inférieures, ce qu'est le firmament à l'égard des supérieures. Comme celui-ci sert comme de digue aux eaux supérieures, & les empêche de tomber sur la terre, ainsi la terre empêche les eaux sur lesquelles elle nâge, de se répandre, & de replonger l'univers dans l'ancien chaos. On verra encore ci-aprés des passages, qui justifient que c'étoit-là l'idée des anciens Hébreux. Voyez Job XXXVIII. 4.

(*a*) *Eccle.* I. 4.
(*b*) *Psalm.* CIII. V.
(*c*) *Psalm.* CXVIII. 90.
(*d*) *Psalm.* CXVIII. 90.
(*e*) *Psalm.* CXIII. 7.
(*f*) *Psalm.* CIII. 32.
(*g*) *Psalm.* XCII. I. I. *Par.* XVI. 30
(*h*) *Jerem.* X. 12. LII. 15.
(*i*) I. *Reg.* II. 8. ליהוה מצקי ארץ וישת עליהם תבל
(*k*) תבל *Orbis.*
(*l*) *Isai* XLII. 5. רקע ארץ וצאצאיה
(*m*) *Psalm.* CXXXV. 6. לרקע ארץ על המים

Nous ne remarquons rien de bien distinct sur la figure de la terre. On ne voit pas bien s'ils la croyoient ronde, ou quarrée. Quelquefois ils semblent dire qu'elle est quarrée: *Le Seigneur appellera ses Elûs des quatre coins du monde*, (*a*) ou des quatre vents. Et pour dire que Salomon dominera sur tout le monde, ils disent: (*b*) *Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, & depuis le fleuve, jusqu'aux extrêmitez du monde*. Ils concevoient la mer Méditerranée à l'Occident, & la mer Caspienne, ou le Pont-Euxin à l'Orient; voila les deux mers: l'Euphrate au Nord; car l'Ecriture (*c*) le met ordinairement de ce côté-là, & l'extrêmité du monde aux confins de l'Arabie-Heureuse sur l'Océan. Tout cela insinuë que la terre étoit presque quarrée; mais nous allons voir d'autres expressions, qui pourront nous donner un plus grand jour sur cela. Il est certain que les anciens Géographes (*d*) ont crû la terre habitable beaucoup plus longue que large, & qu'elle s'étend beaucoup plus de l'Orient à l'Occident, que du Septentrion au Midi. Ils en parloient suivant ce qui leur en étoit connu.

ARTICLE IV.

De la Mer.

LA Mer enveloppoit la terre de toutes parts; de maniére que la terre n'étoit que comme une Isle trés-vaste, qui étoit toute environnée, & toute penétrée d'eaux, qui flottoit sur cet élément, & qui y étoit arrêtée par la toute-puissance du Seigneur. La mer avoit pour bornes d'un côté la terre que nous habitons, & de l'autre une autre terre, sur laquelle portoit le Ciel par ses extrêmitez. Au moins, c'est ce qui paroît par quelques passages de l'Ecriture. Par exemple la Sagesse dit: (*e*) *J'etois avec lui lorsqu'il mettoit un cercle*, ou une ligne de circonvallation à l'abyme. Et Job (*f*) *Il a mis un cercle autour des eaux*. Il les a comme enfermées par une ligne tirée au compas. Et ailleurs: (*g*) C'est le Seigneur qui a mis des barriéres à la mer, en lui disant: *Vous viendrez jusqu'ici, & là vous briserez vos flots; mais vous n'irez pas plus avant*. Expressions qui se trouvent répétées en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. (*h*) Voila donc, ce me semble, deux limites, ou deux termes, dans lesquels la mer est resserrée,

(*a*) *Matth*. xxiv. 31. *Apoc*. vii. 1. xx. 7.
(*b*) *Psalm*. lxxi. 8.
(*c*) *Jerem*. i. 13. iii. 12. 18. xlvii. 2. l. 3. & *passim*.
(*d*) *Strabo l*. 2. *p*. 79. *Dionys. Perieget. Cicero Somn. Scipionis*.
(*e*) *Prov*. viii. 27. בחקו חוג על פני תהום
(*f*) *Job*. xxxvi. 10. חק חוג על פני מים
(*g*) *Job* xxxviii. 8.
(*h*) *Psalm*. xxxii. 7. *Prov*. viii. 27. *Jerem*. v. 22. &c.

D

l'un

l'un intérieur ; c'est la terre que nous habitons ; & l'autre extérieur, qui est une autre terre inconnuë & inaccessible aux mortels, & dans laquelle les Bienheureux ménent aprés leur mort une vie pleine de délices. Je parle suivant l'opinion des Esséniens, rapportée par Joseph, (*a*) qui confirme en cela le systême que nous venons de proposer. C'est l'idée que les Anciens s'en étoient formez, comme on le voit dans le Moine Cosme l'Egyptien. (*b*) Les noms de cercles, de compas, de ligne de circonvallation que l'Ecriture employe pour marquer les bornes de la mer, nous font croire que les Hébreux croyoient la terre ronde, ou à peu prés.

C'est par une suite de cette idée, qu'ils disoient par hyperbole d'un Prince dont l'Empire devoit être trés-étendu, qu'il domineroit d'une mer à l'autre : (*c*) *Dominabitur à mari, usque ad mare.* C'est-à-dire par toute la terre, depuis un bord de l'Ocean jusqu'à l'autre ; & que *les extrémitez de la mer*, se mettent pour tout le plus loin où un homme puisse aller. (*d*) *Si je prens les aîles de l'aurore, & que je vole à l'extrémité de la mer ; ce sera votre main qui m'y conduira.* Et pour marquer que les pluyes, & les nuës viennent de la mer ; ils disent : Que le Seigneur éléve les nuës de l'extrémité de la terre : (*e*) *Educens nubes ab extremo terræ.* C'est-à-dire, de la mer, qui est la borne de la terre, & du continent de tous côtez. Moyse (*f*) décrivant l'état où étoit la terre au commencement du monde, nous dit que l'abîme enveloppoit toute la terre. Et le Psalmiste : (*g*) *Que les eaux couvroient toute la terre, comme un manteau couvre l'homme.* Et lorsque le Seigneur voulût faire paroître l'élément aride, il ordonna que les eaux qui étoient répanduës sur toute sa surface, à une trés-grande hauteur, se retirassent dans les abîmes. (*h*) De maniére que la terre parut tout d'un coup, comme ces isles, que l'on a vû quelquefois s'élever du fond de la mer, & se montrer sur l'eau.

Les Hébreux croyoient aussi que les fontaines, les fleuves, & généralement toutes les eaux qui sorrent de la terre, ou qui coulent dans les canaux des riviéres, ou des ruisseaux, venoient de la mer. (*i*) *Tous les fleuves entrent dans la mer, & elle ne regorge point ; les riviéres retournent au lieu d'où elles sont sorties, afin qu'elles coulent de nouveau.* C'est par un effet de la sagesse du Seigneur, que ces sources viennent sourdre sur la terre, dit Salomon. (*k*) Jacob en donnant sa derniére bénédiction à Joseph, (*l*) lui souhaite *les bénédictions du ciel d'enhaut*, c'est-à-dire les pluyes,

(*a*) *Joseph de Bello Jud. lib.* 2. *cap.* 7. *p.* 788.
(*b*) *Cosmas Ægyptius lib.* 4. *pag.* 186. *& sequ.*
(*c*) *Psal.* LXXI. 8. *Vide Amos* VIII. 11. *Mich.* VII. 12. *Zach.* IX 10.
(*d*) *Psalm.* CXXXVIII. 9.
(*e*) *Iob.* V. 10. *& Psalm* CXXXIV. 7.
(*f*) *Genes.* 1. 2.
(*g*) *Psal.* CIII. 6.
(*h*) *Genes.* 1. 9. 10.
(*i*) *Eccle.* 1. 7.
(*k*) *Prov.* III. 20.
(*l*) *Genes.* XLIX. 25. תהום רבצת תחת

& les rosées; *& les bénédictions de l'abîme, qui est couché par-dessous*; c'est-à-dire, l'abondance des eaux de sources, qui viennent toutes de la mer, sur laquelle la terre surnage, comme on l'a dit ci-devant. Moyse repéte les mêmes termes, (*a*) en benissant la tribu de Joseph, peu avant sa mort. Lorsqu'il décrit le déluge, (*b*) il dit, que *les cataractes du Ciel s'ouvrirent, & que toutes les fontaines de l'abîme se rompirent*, & que les eaux du ciel tombant avec une abondance prodigieuse; & celles de la mer sortant avec impétuosité du fond de la terre, comme un fleuve qui rompt ses digues, on vît bien-tôt toute la terre habitable abîmée sous les eaux. Lorsque le déluge cessa, (*c*) Dieu ferma ces sources, & empêcha que les eaux de l'abîme ne continuassent à forcer leurs sources, & à briser leurs digues.

Suivant cette idée, on ne doit pas s'étonner qu'aujourd'hui on ne trouve plus les quatre fleuves du Paradis terrestre (*d*) au même lieu, & sortant d'une même source, comme avant le déluge. C'est que dans ce terrible événement, les fontaines furent rompuës, suivant l'expression de Moyse, les terres s'affaissérent, les eaux s'ouvrirent de nouvelles routes, les cours des fleuves fut dérangé, leurs canaux remplis, leur origine changée. Et lorsqu'aprés le déluge le Seigneur ferma ces sources, & ne laissa plus couler qu'autant d'eau qu'il en falloit pour humecter la terre. Les fontaines anciennes ne se trouvérent plus en la même place, mais dans une distance considérable de leur ancienne issuë. Nous n'examinons point ici la vérité, ou la fausseté de l'hypothêse de Moyse: Mais il suffit, pour vérifier ce qu'il dit de la disposition primitive de ces quatre fleuves, que depuis le déluge on remarque encore leurs quatre sources dans le même pays qu'autrefois, & dans une distance, qui n'est pas fort grande, si l'on fait attention à l'extrême renversement que cette inondation a dû causer dans toute la terre. Quand les eaux ne viendroient pas immédiatement de la mer, comme le croyoient les Hébreux, on ne peut nier, sans démentir Moyse, qu'alors les sources des fontaines ne se soient rompuës; & la chose ne pouvoit arriver autrement, aprés tant de pluyes qui étoient tombées. Les réservoits souterrains étant trop remplis, regorgérent sans doute, s'ouvrirent de nouvelles issuës, & en supprimérent beaucoup d'anciennes. C'en est autant qu'il en faut, pour justifier ce que dit Moyse, & pour accorder son récit, en parlant de ce qui étoit avant le déluge, avec ce que nous voyons aujourd'hui.

Tous les pays où l'on ne pouvoit aller que par mer, étoient compris par les Hébreux sous le nom d'*Isles des nations*. Ils regardoient la terre comme un trés-vaste continent, qui comprenoit divers fleuves, & divers lacs,

(*a*) *Deut.* XXXIII. 13.
(*b*) *Genes.* VII. 11.
(*c*) *Genes.* VIII. 2.
(*d*) *Genes.* II. 10. 11.

qu'ils appelloient aussi *mers*. Mais dans la grande mer étoient répanduës diverses isles, séparées de la terre de tout côté. Ce que l'on dit communément, que dans leur langage le nom d'isle se prend pour tous les pays maritimes, n'est point vrai dans toute la rigueur. Ils avoient toute la même notion d'isle que nous : mais étant fort peu instruits de la Géographie, & ne voyageant que fort peu par mer, il est arrivé quelquefois que par erreur, ils ont donné le nom d'isle, à des pays maritimes, qu'ils croyoient séparés de leur continent, parce qu'ils n'y alloient que par mer. Par exemple, ils disent que les descendans de Javan, peuplérent les Isles des Nations, (*a*), c'est-à-dire l'Asie mineure, les Isles de l'Archipel, le Péloponése. Et ailleurs, (*b*) ils donnent le nom d'*Isle de Céthim*, à la Macédoine ; & celui d'*Isle d'Elisa*, (*c*) à l'Elide dans le Peloponése. C'est une faute qui leur est fort pardonnable ; les Anciens en ont fait de pareilles, & de bien plus grandes en matiére de Gréographie, & cela dans des tems bien plus éclairez, que ne l'étoient ceux où écrivoient les Auteurs sacrez, & parmi des peuples bien plus polis, & plus éclairez que ne pouvoient être les Hébreux. S'il y a de l'erreur dans ces expressions, elle est toute sur le compte du peuple, & nullement sur celui de l'Ecrivain, qui a dû se proportionner à son Lecteur, & à son Auditeur, pour se rendre intelligible.

ARTICLE IV.

Des Cieux, des Astres.

Les Hébreux reconnoissent trois Cieux divers, & d'une élévation inégale. Le premier & le moins élevé, est l'air, où volent *les oiseaux du Ciel*, (*d*) & où sont les nuës, qui répandent les eaux sur la terre. C'est-là où se forment les vapeurs, & la rosée, suivant leur opinion. Le second Ciel, supérieur au premier, est le Firmament, dans lequel sont comme enchassées les Etoiles, & où le Soleil, & la Lune ont leur route marquée par les ordres du Tout-puissant. Au-dessus du Firmament, sont les eaux supérieures, dont on parlera dans la suite. Enfin le troisiéme Ciel, & le plus élevé de tous, est celui où réside la majesté du Trés-haut. (*e*) C'est-là où saint Paul fut ravi, & où il entendit des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de publier. (*f*).

(*a*) *Genes.* X. 5.
(*b*) *Ierem.* II. 10. *Ezech.* XXVII. 7.
(*c*) *Ezech.* XXVII. 7.
(*d*) *Genes.* I. 26. 28. II. 19. *& passim.*
(*e*) 3. *Reg.* VIII. 23. *Deut.* X. 14. *&c.*
(*f*) 2. *Cor.* XII. 4.

L'air est assez connu, & personne n'ignore que parmi les Hébreux, il n'ait porté le nom de Ciel. Quant au Firmament, Moyse nous apprend (a) que Dieu l'ayant créé, lui donna le nom de Ciel, & y plaça le Soleil, la Lune, & les Astres; & qu'il servit à séparer les eaux inferieures, des supérieures. L'antiquité Chrétienne a été fort partagée sur la nature, & les qualitez du Firmament; & encore aujourd'hui les Commentateurs Juifs, & Chrétiens sont sur cela assez peu d'accord entr'eux. Les uns (b) croyent que c'est comme une glace solide, & trés-dure, qui soûtient au-dessus de soi, une prodigieuse quantité d'eaux. D'autres (c) l'ont composé d'une matiére de feu. D'autres (d) d'eau simple. D'autres (e) de vapeurs, d'air, ou de fumée. D'autres, d'un composé des quatre élemens: Et d'autres enfin, d'un cinquiéme élément, different des quatre ordinaires.

Mais toutes les expressions de l'Ecriture nous persuadent, que les anciens Hébreux croyoient le Firmament un corps trés-solide, & capable de suporter un trés-grand poid, tel qu'est celui des eaux supérieures dont il est chargé. On peut se le représenter comme une voûte trés-vaste, & trés-massive. C'est l'idée qu'en a euë Joseph, (f) lorsqu'il dit, que Dieu a enveloppé le Ciel de glace. Le terme hébreu *Rakiach*, que l'on a traduit par *Firmamentum*, signifie proprement une plaque de métal étenduë à coups de marteau. Job (g) compare les Cieux à un miroir de bronze battu au marteau. Isaïe, (h) suivant la traduction des Septante, du Syriaque, & de l'Arabe, dit, *que le Seigneur étend les Cieux, comme une voûte*; & c'est de là que la plûpart des Peres ont pris leur idée du Firmament. Moyse (i) nous dit, que lorsque Dieu voulut envoyer le Déluge, il ouvrit les cataractes du Ciel, & fit tomber l'eau avec impétuosité; Et lorsqu'on demande que le Seigneur descende du Ciel, on le prie de le rompre. (k) *Utinam dirumperes cœlos, & descenderes.* Saint Matthieu, (l) & saint Marc (m) disent qu'au Baptême de JESUS-CHRIST, les Cieux se fendirent sur lui, & qu'on vît l'Esprit Saint descendre, & se reposer sur sa personne.

Il est vrai qu'en quelques endroits on compare les Cieux à une tente:

(a) *Genes.* 1. 7. 8.

(b) *Joseph. Antiq. lib.* 1. *cap.* 1. Τὸν οὐρανὸν τοῖς ὅλοις ἐπιτίθησι. . . . κρύσταλλον περιπήξας αὐτῷ, καὶ νοτερὸν αὐτὸν, καὶ ὑετώδη, &c. *Sever. Gabal. orat.* 2. *Cyrill. Jerosol. Cathec.* 9. *Novat. lib.* 2. *de Trinit. cap.* 8. *Ambros. lib.* 2. *cap.* 4. *Hexaëmer. Jeronym Ep.* 82. *ad Ocean. Theodoret. q.* 11. *in Genes. Mari. vict. lib.* 1. *carm. in Genes Cosm. Egyp. lib.* 10. *Beda Hexaëm. Raban. in Genes.* 1. *Honor. Augustod. lib.* 2. *de Imag. mundi. Procop in Genes.*

(c) *Hildebert. Turon. tract. Theol. cap.* 23. *Hugo Victor. Hil. in Psal.* CXXII. *& alii.*

(d) *Vide Damascen lib.* 2. *de Fide c.* 6.

(e) *Basil. homil.* 3. *in Hexaëm. Greg. Nyssen. in Hexaëm. Euseb. præp. lib.* XI. *c.* 16. *Aug. opere imperfecto in Genes. ad litter. Rupert. in Genes.*

(f) *Joseph lib.* 1. *cap.* 1. *Antiq.*

(g) *Job.* XXXVII. 18.

(h) *Isai.* XL. 22. Ὁ στήσας ὡς καμάραν τὸν οὐρανὸν, καὶ διατείνας ὡς σκηνὴν κατοικεῖν.

(i) *Genes.* VII. 11.

(k) *Isai.* LXIV. 1.

(l) *Matth.* III. 16.

(m) *Marc.* 1. 10.

Vous étendez les Cieux, comme une tente, dit le Pſalmiſte, (*a*) *& vous les couvrez d'eaux par-deſſus.* Et Iſaïe : (*b*) *Voici ce que dit le Seigneur, qui créé les Cieux, & qui les étend.* Et Jérémie : (*c*) *Celui qui a créé la terre par ſa puiſſance, & qui l'a affermie par ſa ſageſſe, & qui a étendu les Cieux par ſa prudence.* Et Iſaïe dit : (*d*) *Que les Cieux ſeront repliez, comme un volume, lorſque le Seigneur ſe mettra en colére contr'eux.* Enfin le paſſage que nous avons cité auparavant, & que les Septante traduiſent par : *Il étend les Cieux comme une voûte*, porte, ſelon l'Hébreu : (*e*) *Il étend les Cieux, comme quelque choſe de mince ;* comme une toile fine, ou une peau déliée. Mais dans ces paſſages on veut ſimplement relever la puiſſance infinie du Seigneur, qui a formé les Cieux, & qui leur a donné leur conſiſtence, & leur étenduë avec autant de facilité, que s'il eût ſimplement voulu étendre une tente, ou déplier un linge : Enfin tout ce que l'on vient de dire confirme admirablement l'hypothéſe qui veut que le Firmament ſoit au-deſſus de la terre en forme de voûte, en ſorte que ſes extrémitez portent ſur cette autre terre que l'on concevoit au-delà de l'Ocean.

C'eſt en effet l'idée que l'Ecriture nous en donne ; les extrémitez du Ciel, ſont marquées comme une diſtance & un éloignement infini. *Quand vous ſeriez diſperſez juſqu'aux extrémitez du Ciel, je ſaurai vous en faire revenir*, dit le Seigneur. (*f*) Et ailleurs, (*g*) il menace Babylone de lui ſuſciter des ennemis de tous côtez, & de les appeller contr'elle *des extrémitez du Ciel.* Et le Pſalmiſte (*h*) décrivant la courſe journaliere du Soleil, dit *qu'il s'avance comme un géant, juſqu'à une extrémité du Ciel, & que de là il retourne à l'autre extrémité, répandant la chaleur en tout lieu, en ſorte qu'il n'y a perſonne qui ne la reſſente.* Job dit : (*i*) *Que les colomnes du Ciel tremblent, & ſont ſaiſies de frayeur, lorſque le Seigneur fait le moindre ſigne.* Et David : (*k*) *La terre a tremblé, & a été troublée, & les fondemens des Cieux ont été ébranlez.* Toutes ces maniéres de parler nous donnent l'idée d'un édifice qui eſt ébranlé par ſes fondemens, & dont l'agitation ſe répand par tout, & juſqu'aux toits. Le Ciel eſt comme le toit du bâtiment ; la terre en ſoûtient les fondemens, elle en porte les colomnes. *Le Ciel des Cieux*, dit l'Auteur de l'Eccléſiaſtique ; (*l*) *l'abîme, toute la terre, & ce qu'elle contient, ſeront ébranlez dans ſa colére.* Il eſt viſible que s'ils euſſent conçu les Cieux, comme nous les concevons, formant un cercle parfait, & ne touchant à la terre par aucun endroit, ils ne ſe ſeroient jamais

(*a*) *Pſal.* CIII. 3.
(*b*) *Iſai.* XLII 5. & LI. 13.
(*c*) *Jerem.* LI. 15.
(*d*) *Iſai.* XXXIV. 4.
(*e*) *Iſai.* XL. 22. הנטה כדוק שמים
(*f*) *Deut.* XXX. 4. & 2. *Eſdr.* I. 9.
(*g*) *Iſai.* XIII. 5.
(*h*) *Pſal.* XVIII. 7.
(*i*) *Job.* XXVI. 11.
(*k*) 2. *Reg.* XXII. 8. La Vulgate lit : *Fundamenta montium.* Mais l'Hébreu porte : *Fundamenta Cœlorum.*
(*l*) *Eccli.* XVI. 18.

avisez de leur donner des fondemens, ni de prétendre que ces fondemens sont ébranlez, lorsque le Seigneur se met en colére contre la terre, & qu'il la remuë dans sa fureur. On fera voir ci-aprés, que ces notions n'étoient point particuliéres aux Hébreux, & que plusieurs Philosophes les ont conçû de même.

La solidité, l'immobilité, la pureté des Cieux, sont des suites des principes que l'on vient de proposer. Si ce sont des glaces d'une grandeur, & d'une dureté impénétrable, ils ne peuvent qu'ils ne soient trés-solides : s'ils sont fondez sur la terre, qui est au-delà de l'Ocean ; s'ils sont supportez sur des colomnes affermies par la main de Dieu même ; ils ne peuvent manquer d'être immobiles, & inébranlables. *Le Seigneur par sa puissance infinie a affermi les Cieux*, dit Salomon. (*a*) Et la Sagesse déclare qu'elle étoit présente, lorsque le Tout-puissant rendoit les Cieux fermes & stables. (*b*) Lorsque l'Ecriture veut remarquer une chose stable, & d'une durée infinie ; elle dit qu'elle durera autant que le Ciel. Le Psalmiste parlant du regne du Messie, sous le symbole de celui de Salomon, dit ; (*c*) *Que son trône subsistera autant que le Ciel.* Et Moyse parle ainsi aux Hébreux : (*d*) *Le Seigneur a promis avec serment à vos peres, de leur donner cette terre, & de la leur conserver aussi long tems que le Ciel sera au-dessus de la terre.*

Les eaux supérieures qui sont au-dessus du Firmament, ont beaucoup exercé les anciens, & les nouveaux Interprétes ; les uns ayant prétendu que ce n'étoit autre chose que les nuës : D'autres, de simples vapeurs. (*e*) Mais les anciens Hébreux l'entendoient tout simplement, & sans finesse. Ils croyoient qu'il y avoit là de véritables eaux, fluides, coulantes, & de même nature que les eaux sublunaires. Et c'est en effet l'idée qu'en donne l'Ecriture, & celle qu'en ont euë la plûpart des anciens Peres. (*f*) Moyse (*g*) nous dit que c'est de là que fondirent les eaux, qui inondérent la terre au tems du déluge ; les cataractes du Ciel s'étant ouvertes, & Dieu ayant rompu les digues de ces immenses réservoirs. Ce sont ces eaux que le Seigneur tient dans ses trésors, suivant l'expression du Psalmiste : (*h*) *Ponens in thesauris abyssos.* Ailleurs, pour exagérer les maux qui lui étoient arrivez, il dit que l'abîme d'enhaut, de concert avec celui d'en bas, étoient venus fondre sur lui, & l'avoient comme inondé, & enve-

(*a*) *Prov.* III. 19.
(*b*) *Prov.* VIII. 27.
(*c*) *Psal.* LXXXVIII. 30.
(*d*) *Deut.* XI. 21.
(*e*) *Vide August. de Genes. ad Litter. lib.* 2. *cap.* 5.
(*f*) *Justin. seu alius Qu. ad Orthodox. q.* 93. *Eustach. Antioch. in Hexaëmer. Basil. homil.* 3. *in Hexaëmer. Nyssen. in Hexaëmer. Ambros. in Hexaëm. lib.* 2. *cap.* 3. *Severi. Gabal. orat.* 2 *de Creat. Theodoret. qu.* 12. *in Genes. Procop. Beda, Raban in Genes. Vide & August. de Genes. ad litt. lib.* 2. *c.* 1.
(*g*) *Genes.* VII. 11.
(*h*) *Psal.* XXXII. 7.

loppé sous leurs flots: (*a*) *Abyssus abyssum invocat in voce cataractarum tuarum: omnia excelsa tua, & fluctus tui super me transierunt.* C'est de la même source qu'ils croyoient que venoient les eaux dans les nuës. Osée (*b*) dit que dans le tems de la sécheresse les nuës crient vers le Seigneur, & le conjurent de faire couler dans elles les eaux qu'il tient dans ses trésors. Salomon (*c*) nous représente les nuës, comme les canaux par où coulent sur la terre les eaux de l'abîme d'enhaut. En plusieurs autres endroits l'Ecriture (*d*) nous dépeint les nuës comme des outres, qui se remplissent à mesure que le Firmament s'ouvre, & laisse venir ses eaux dans leur capacité. Lorsque le Seigneur menace son peuple de lui envoyer la stérilité, il dit, qu'il fermera le Ciel, & que la pluye ne tombera point. (*e*, Que le Ciel sera pour eux un ciel de fer, & de bronze. (*f*) Les rosées elles-mêmes (*g*) viennent de l'abîme d'enhaut. En un mot, comme l'Ocean est la source de toutes les eaux inférieures, le Firmament est celle de toutes les eaux supérieures.

Le Soleil, & la Lune étoient considérez par les Hébreux, comme des êtres animez, & intelligens, qui annoncent la grandeur de Dieu, & dont la voix se fait entendre par toute la terre, & jusqu'aux extrémitez du monde: (*h*) comme des êtres qui connoissent leur route, & le tems de leur lever, & de leur coucher; (*i*) qui obéïssent aux ordres du Seigneur; qui s'avancent, qui s'arrêtent, qui rétrogradent, dés qu'il le leur ordonne; (*k*) qui se couvrent de ténébres en plein jour, (*l*) & qui retirent leur lumiére au-dedans d'eux-mêmes, aussi-tôt que le Tout-puissant se met en colére. (*m*) Ces deux Astres sont représentez comme le Roi, & la Reine du Ciel, (*n*) dont l'un préside au jour, & l'autre à la nuit, & exercent leur domination sur les autres Astres, appellez dans le style des Hébreux, *l'armée du Ciel.* (*o*) Le Soleil & la Lune sont dans un mouvement continuel; mais ils ne tournent pas autour de la terre, puisque, selon ce que nous avons dit ci-devant, les Cieux n'enveloppent pas la terre par-dessous.

Nous ne trouvons pas dans l'Ecriture un systême bien marqué, pour la maniére dont le Soleil va de l'Occident à l'Orient; & les Anciens ont eu sur cela des opinions assez singuliéres, que nous exposerons ci-aprés. Voici

(*a*) *Psal.* x.ı. 8.
(*b*) *Osee* II. 21.
(*c*) *Prov.* VIII. 28.
(*d*) *Job.* XXXVII. 12. XXXVIII. 37. suivant l'Hébreu. *Psal.* XVII. 13. 4. *Reg.* XXII. 12.
(*e* 3. *Reg.* VIII. 35.
(*f*) *Levit.* XXVI. 19.
(*g*) *Deut.* XXXIII. 28.
(*h*) *Psalm.* XVIII. 5.
(*i*) *Psal.* CIII. 19.
(*k*) *Josue* X. 12. 13. *Habac.* III. 11. 4. *Reg.* XX. 9. 10. 11. *Isai.* XXXVIII. 8.
(*l*) *Amos* VIII 9. *Ierem.* XV. 9. *&c.*
(*m*) *Ioel.* II. 10.
(*n*) *Genes.* I. 16. *Psal.* CXXXV. 8.
(*o*) 4. *Reg.* XVII. 4. XXI. 3. 5. XXIII. 4. 5. 2. *Par.* XXXIII. 3. *Isaï.* XXXIV. 4. *Ierem.* VIII. 2. XIX. 13. XVIII. 5.

ce que l'Ecriture nous en dit : (*a*) *Les Cieux annoncent la gloire du Seigneur... La nuit enseigne la nuit, & le jour instruit le jour, & leur voix se fait entendre jusqu'aux extrémitez. C'est là où le Seigneur a mis le gîte*, ou la tente *où le Soleil vient se reposer après sa course. Il se leve plein de joye*, & sort de sa maison, *comme un époux qui sort de son lit nuptial : Il parcourt sa carriére, comme un géant ; son lever est à l'extrémité du monde, & son coucher est à l'autre extrémité.* Voilà la mesure de sa course, & la fin de sa carriére. Le Sage dans l'Ecclésiaste, (*b*) nous dit quelque chose de plus exprés : *Le Soleil se leve, & se couche.* L'Hébreu à la lettre : *Il se leve, & il arrive* à son gîte. Cette maniére de parler se remarque dans toute l'Ecriture. Il court *tout hors d'haleine à son lieu, & il s'y léve. Il va au midi, & tourne vers le Nord ; il tourne & retourne, & va tout essoufflé, & retourne souvent sur ses pas tout hors d'haleine.* Ces expressions marquent les mouvemens continuels, & la rapidité de la course du Soleil, qui va continuellement de l'Orient à l'Occident, & du Midi au Nord. Le premier mouvement est sensible ; mais la difficulté consiste à expliquer le retour de l'Occident au Midi, & au Nord.

Les Anciens avoient sur cela deux systêmes : Le premier, que le Soleil arrivant à l'Occident, se plongeoit dans la mer, & y réparoit par la fraîcheur & l'humidité de cet élément, l'épuisement, & la dissipation qu'il avoit soufferte durant tout le jour. (*c*) De-là il se rendoit au lieu de son lever, par des routes inconnuës aux hommes. Le second systême étoit, que le Soleil étant arrivé à l'Occident, y rencontroit du côté du Midi, une trés-haute montagne, de figure conique, ou de pomme de pin, autour de laquelle il tournoit pendant la nuit ; en sorte que les jours étoient plus ou moins longs, suivant que le Soleil tournoit autour de l'endroit, où la montagne étoit plus ou moins épaisse. (*d*) Je ne dirai point ce que pensoient les Hébreux sur cela : Peut-être même que Salomon vouloit dire, que chaque nuit le Soleil parcourt alternativement les parties méridionales, & septentrionales de la terre, pour les éclairer pendant la nuit, comme il nous éclaire pendant le jour.

Il semble que les Israëlites regardoient les éclypses, tant du Soleil que de la Lune, comme des effets miraculeux ; & qu'ils les croyoient aussi sur-

(*a*) *Psal.* XVIII. 5. 6. בכל ארץ יצא קולם ובקצה תבל מליהם לשמש שם אהל בהם והוא כחתן יצא מחפתו ישיש כגבור לרוץ ארח

(*b*) *Eccle.* I. 4. 5. זרח השמש ובא השמש ואל מקומו שאף זרח הוא שם הלך אל דרום וסובב אל צפון סבב סובב הלך הרוח ואל סביבותיו שב הרוח

Plusieurs prennent ici le mot רוח, pour *le vent*. Mais comme les verbes & adjectifs ausquels il est joint, sont au masculin ; nous le prenons pour, *être hors d'haleine*, & comme synonime à שאף

(*c*) *Homer. Iliad.* θ. ℣. 485.
Ἐν δ' ἔπεσ' Ὠκεανῷ λαμπρὸν φάος Ἠελίοιο,
Ἕλκον νύκτα μέλαιναν . . &c.
Vide & Iliad. H. *Et Strabon. lib.* 1 *Geogr.*

(*d*) *Cosmas Ægyptius lib.* 4. *Cosmograph. pag.* 186. *& sequ.*

naturels

naturels, que l'arrêt, ou la rétrogradation de ces deux Astres. *En ce jour-là*, dit le Seigneur dans Amos, (*a*) *le soleil ne donnera point de lumiére en plein midi, & je couvrirai la terre de ténébres dans le jour le plus lumineux.* Job (*b*) semble dire que l'éclypse est causée par l'interposition de la main de Dieu, entre nous, & l'astre éclypsé. *In manibus abscondit lucem, & præcipit ei ut rursùs adveniat.* Ailleurs : (*c*) *Dieu ordonne au soleil, & il ne se léve point ; il enferme les étoiles, & les met sous le sceau.* Ezéchiel (*d*) parle d'une maniére plus populaire, lorsqu'il dit que le Seigneur couvre le Soleil d'un nuage, lorsqu'il veut nous en dérober la vûë par une éclypse. A la mort de Pharaon Roi d'Egypte, toute la nature sera en deüil : *Je couvrirai le Ciel de ténébres, j'obscurcirai les étoiles, je couvrirai le soleil d'un nuage, & la lune ne répandra pas sa lumiére.* Joël (*e*) marque clairement en trois endroits l'obscurcissement du soleil, & de la lune, comme une des plus grandes marques de la colére de Dieu contre les hommes.

Le tonnerre étoit aussi considéré comme un phénoméne en quelque sorte surnaturel, & comme un effet de la colére de Dieu. Les Hébreux lui donnent toûjours le nom de *la voix du Seigneur*. (*f*) *Mon cœur a été troublé, & est en quelque sorte sorti de son lieu*, dit Job. (*g*) *Ecoutez avec frayeur le bruit de sa voix, & le son qui sort de sa bouche. Il se répand au-dessous de tout le Ciel, & sa lumiére s'étend sur toute la terre. Sa voix est comme un rugissement, qui se fait entendre au-dessous de lui ; il tonne par la voix de sa gloire : & rien ne pourra mettre les hommes à couvert, ni les empêcher d'entendre sa voix. La voix de son tonnerre est admirable : Il fait une infinité de merveilles, que nous ignorons.* On peut voir tout le Pseaume XXVIII. qui est une description de la force, & des effets du tonnerre. *La voix du Seigneur s'est fait entendre sur les eaux ; le Dieu de gloire a tonné* ; il a tonné *sur les grandes eaux* ; sur les eaux supérieures, qui sont au-dessus du firmament. *La voix du Seigneur se fait entendre avec force ; elle se fait entendre avec majesté. La voix du Seigneur brise les cédres ; elle brise les cédres du Liban. Elle fait bondir les cédres comme un veau ; elle fait bondir les montagnes de Liban, & de Sirion, comme de jeunes rhinoceros. Son tonnerre a ébranlé le désert ; il fait trembler le désert de Cadés. La voix du Seigneur ébranle les branches des arbres, & elle dépoüille les forêts.*

Les éclairs sont désignez ordinairement sous le nom de traits enflammez, & de fléches du Seigneur. *J'allumerai un feu contr'eux*, dit le Seigneur, (*h*) *& il dévorera jusqu'au fond de l'enfer. Je tirerai contr'eux tou-*

(*a*) *Amos* VIII. 9. *Vide & Jerem.* XV. 9. *Isai.* XIII 10.
(*b*) *Job.* XXXVI. 32.
(*c*) *Job* IX. 7.
(*d*) *Ezech.* XXXII. 7.
(*e*) *Joël.* II. 10. 31. & III. 15.
(*f*) *Psalm.* XVII. 14. XXVIII. 3. 4. & *seq.* *Exod.* IX. 23. XX. 18.
(*g*) *Job* XXXVII. 1 2. 3. 4. 5.
(*h*) *Deut.* XXXII. 23.

tes mes fléches. Et David : (*a*) *Le Seigneur a tonné du haut du Ciel ; il a fait entendre sa voix ; il a envoyé contre mes ennemis ses fléches , & il les a dissipez. Il a multiplié ses foudres , & ses éclairs , & il les a détruits.* Et en parlant aux pécheurs : (*b*) *Si vous ne vous convertissez , il lancera contre vous ses dards. Il a préparé son arc , & il l'a bandé ; & il y a mis des armes meurtriéres, des fléches enflammées.* Et ailleurs : (*c*) Seigneur descendez du Ciel ; *frappez les montagnes , & vous les réduirez en fumée : Faites éclater vos éclairs , & vous les dissiperez ; tirez vos fléches , & vous les troublerez.*

Les pluyes, les vents, la tempête, la grêle, l'arc-en-ciel nous sont ordinairement représentez comme entre les mains de Dieu, & ne paroissant que par ses ordres, & pour punir , ou pour secourir les hommes. (*d*) Les Hébreux s'expriment toûjours , comme si ces phénoménes , qui sont des choses purement naturelles, étoient des effets divins , & miraculeux. (*e*) *A la moindre parole du Saint les étoiles se tiennent prêtes pour paroître en jugement ; elles sont infatigables dans leurs veilles. Considérez l'arc en-ciel , & bénissez celui qui l'a fait. Le Seigneur fait tout d'un coup paroître la neige ; il se hâte de lancer ses éclairs ; il ouvre ses trésors , & fait voler les nuës comme des oiseaux. Par la grandeur de son pouvoir il éleve les nuës , & en fait sortir la grêle comme des pierres. Par un de ses regards il ébranle les montagnes , & par sa volonté il fait souffler le vent du Midi, &c,* Voyez aussi le Pseaume CXLVII. 15. 16. & suivans. La grêle est donc suivant son idée, comme des morceaux dérachez d'une immense montagne de glace , à peu prés comme les pierres que l'on arrache de la carriére , ou celles que l'on en détache, pour les lancer contre l'ennemi.

ARTICLE VI.

Conformité du sentiment des anciens Philosophes , & des Peres , avec le Systême des Hébreux.

LE Systême du Monde, tel que nous venons de le représenter , étoit à peu prés le même chez les plus anciens peuples , & parmi les premiers Philosophes de la Grece. Les Phéniciens, si l'on s'en rapporte à Sanchoniathon , ou plûtôt à Porphyre qui nous a produit cet Auteur , reconnoissoient pour principe , ou pour premiére matiére des êtres sensibles , le

---

(*a*) 2. *Reg.* XXII. 15. & *Psalm.* XVII. 15.
(*b*) *Psalm.* VI. 14.
(*c*) *Psalm.* CXLIII 6.
(*d*) *Vid. Psalm.* CXXXIV. 7. CXLVII. 15. 16. 17. *Jerem.* X. 13. 21. 26. *Eccli.* XLIII. 13. 14. 15. &c.
(*e*) *Eccli.* XLIII. 13. 14. & *seq.*

chaos, (*a*) ou le mélange confus des corps l'un avec l'autre. Les Indiens, au rapport de Mégasthenes, (*b*) faisoient l'eau, principe des choses; mais il y a toute apparence que chez eux, de même que chez les anciens Grecs, l'eau, & le chaos étoient le même; & c'est ainsi que l'on concilie Homére, Hésiode, & Thalés. Homére (*c*) dit que l'Océan est l'origine de toutes choses, & le pere des Dieux, & des hommes. Hésiode (*d*) dit que le chaos est le premier des êtres qui ayent éxisté. Enfin, Thalés (*e*) a crû que l'eau étoit le premier principe materiel des créatures. Mais Plutarque (*f*) soûtient que le chaos des Anciens n'étoit autre que l'eau; & Moyse fait voir visiblement la même chose dés le second verset de la Génese, où il appelle le chaos, *l'abyme; Et tenebræ erant super faciem abyssi.*

La terre, suivant l'opinion de Thalés, (*g*) & des Stoïciens, (*h*) étoit portée sur les eaux, comme un grand vaisseau qui flotte sur la mer: *Terram totam subjecto indicans* (Thales) *humore portari, & innatare.... Hâc undâ sustinetur orbis, velut aliquod grande navigium, & grave*, dit Sénéque. (*i*) Manilius de même: (*k*)

Ipsa natat tellus pelagi lustrata coronâ,
Cingentis medium liquidis amplexibus orbem.

Zénon, (*l*) & aprés lui les Stoïciens, plaçoient la terre ferme, & immobile au centre du monde, & l'eau autour d'elle en cercle, ayant avec la terre un centre commun; en sorte que toute la terre étoit environnée de l'Océan, & nâgeoit sur les eaux. Aprés les eaux étoit l'air qui enveloppoit ce grand corps de toute part. Homére croyoit de même la terre environnée de toute part par l'Océan; opinion qui est adoptée par Strabon, qui la rapporte. Sénéque le Tragique exprime le même sentiment dans ce vers. (*m*)

Oceanus clausum dum fluctibus ambiet orbem.

On pourroit rapporter un beaucoup plus grand nombre d'autoritez des profanes sur cet article; mais en voila autant qu'il en faut. Les Peres ont eu la même idée de la situation de la terre. Théodoret sur ces paroles du

(*a*) *Euseb Præpar. lib. 1. c. 10.* Τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν ὑποτίθεται ἀέρα ζοφώδη, καὶ πνευματώδη, καὶ χάος θολερὸν ἐρεβῶδες,

(*b*) *Megasthen apud Strab. l. xv. p. 713.*

(*c*) *Iliad. 14.* Ὠκεανόν τε θεῶν γένεσιν, καὶ μητέρα Τηθύν. *Et alibi:* Ὃς γένεσις πάντεσσι τέτυκται. *Et Orpheus:* Ὠκεανὸν καλέω πατέρ' ἄφθιτον αἰὲν ἐόντα.
Ἀθανάτων τε θεῶν γένεσιν θνητῶν τ' ἀνθρώπων

(*d*) *Hesiod. Theogon.* Πάντων μὲν πρώτιστα χάος γένετο.

(*e*) *Thales apud Plutarch. de placitis Philosop. l. 1. c. 3.* Θαλῆς ὁ Μιλήσιος ἀρχὴν τῶν ὄντων ἀπεφήνατο τὸ ὕδωρ.

(*f*) *Plutarch. lib. Aquáne an ignis sit utilior.* Τοῖς πλείστοις γὰρ ὀνομάζεσθαι δοκεῖ τὸ ὕδωρ τοῦτον τὸν τρόπον (*nempe* χάος) παρὰ τὴν χύσιν.

(*g*) *Thales apud Aristot. l. 2. de mundo c. 13.* Τὴν γῆν πλατεῖαν οὖσαν φέρεσθαι ὥσπερ ξύλον, ἤτοι τοιοῦτον ἕτερον. *Vide & Metaphysic. l. 1. c. 3.*

(*h*) *Senec. nat. qu. l. 6 c. 6.*

(*i*) *Manil. Astronomic. l. 4.*

(*k*) *Laert. in Zenone l. 7* Τὴν γῆν ἀκίνητον οὖσαν... *Et post multa.* Μετὰ τὴν γῆν κατὰ λόγον ἐπέχουσαν, μεθ' ἣν τὸ ὕδωρ σφαιροειδὲς, ἔχον τὸ αὐτὸ κέντρον τῇ γῇ ὥστε τὴν γῆν ἐν ὕδατι εἶναι, μετὰ τὸ ὕδωρ δὲ ἀέρα ἐσφαιρωμένον.

(*l*) *Homer apud Strab. l. 1.* Πρῶτον μὲν τῷ ὠκεανῷ περίκλυστον ὥσπερ ἐστὶν, ἀπέφηνεν αὐτήν.

(*m*) *Senec. Oedip. act. 2.*

Pseaume : (*a*) *Qui firmavit terram super aquas*, tient expressément que la terre se soûtient sur les eaux. Saint Hilaire : (*b*) *Terra super aquas pendulâ firmitate consistit.*

On a remarqué dans le systême des Hébreux, qu'ils donnoient à la terre certains fondemens qui portoient dans les eaux. On voit à peu prés la même chose chez les Philosophes. Xénophanes de Colophon, (*c*) pour se sauver des questions embarrassantes, qu'on lui formoit sur ce qui pouvoit soûtenir la terre sur les eaux, disoit qu'elle étoit posée sur des fondemens inébranlables, & d'une profondeur infinie. Anaximene, Anaxagore, & Démocrite, (*d*) ne lui donnoient point d'autre fondement que l'air même, sur lequel elle étoit portée ; son extrême étenduë empêchant qu'elle ne pût enfoncer. Thalés, & ses sectateurs en disoient de même de la terre portée sur les eaux. Il croyoit que les tremblemens de terre ne venoient, que de ce que la masse de la terre flottant comme un vaisseau sur l'Océan, étoit de tems en tems ébranlée, ou penchée par l'agitation des eaux : (*e*) *Terrarum orbem aquâ sustineri, & vehi more navigii, mobilitateque ejus fluctuare, tum cùm dicitur tremere.*

Platon, (*f*) Aristote, Empédoclés, Anaximander, & ceux que nous venons de citer, avec presque tous les Anciens, croyoient la terre fixe & immobile, aussi bien que les Hébreux. Saint Basile, (*g*) & aprés lui saint Ambroise, (*h*) ne voudroient pas que l'on formât la question, sur quoi la terre est fondée, & arrêtée : Car, ajoûtent-ils, si l'on dit que c'est sur l'air, on vous demandera comment il se peut faire que l'air, qui est un corps si mince, & si fluide, puisse soûtenir une masse aussi lourde, aussi grande, & aussi massive que la terre ? Si vous dites qu'elle flotte sur l'eau, on vous fera la même difficulté. Enfin, si vous lui cherchez quelque autre fondement plus solide, il faudra savoir quel il est, où il est, sur quoi lui-même est appuyé ; & ainsi à l'infini. Il vaut donc mieux mettre des bornes à sa curiosité, & demeurer dans le silence sur cet article. Ces Peres, comme on le voit, ne doutoient nullement que la terre ne fût immobile ; & s'il eût fallu se déterminer à lui donner l'air, ou l'eau pour fondement ; la plûpart (*i*) étoient pour l'air, préférablement à l'eau ; & tous nioient absolument les antipodes.

On regardoit cette opinion comme impertinente, & comme dange-

(*a*) *Psalm. cxxxv. 6.*
(*b*) *Hilar. in Psalm. cxxxv n. 11. 12.*
(*c*) *Xenophon. Apud Aristot. l. 2. de Cœlo c. 13.* Ἄπειρον τὸ κάτω τῆς γῆς εἶναί φασιν, ἐπ' ἄπειρον αὐτὴν ἐρριζῶσθαι λέγοντες, ὥσπερ Ξενοφάνης ὁ Κολοφώνιος.
(*d*) *Apud Aristot. loco citato.*
(*e*) *Senec. quæst. natural. l. 3. c. 13.*
(*f*) *Plato in Timæo.*
(*g*) *Basil. homil 1. in Hexaëmer.*
(*h*) *Ambros. in Hexaëm. l. 1. c. 6. n. 22.*
(*i*) *Vide Basil. loco citato. Ambros. in Psalm. cxviii. serm 12. Aug. l. 13. de Civit c. 18. & lib. 16. c. 9. Beda de natura rerum c. 95. Bruno Signiac. lib. 4. sentent. c. 3.*

teuse dans la Religion. On peut voir Thaon dans Plutarque, (*a*) Lactance, (*b*) saint Augustin, (*c*) l'Epître du Pape Zacharie à saint Boniface, Archevêque de Mayence, (*d*) Procope sur la Génese. Saint Augustin croit que quand on avoüeroit que la terre seroit ronde, il seroit plus convenable de dire, que la partie qui est opposée à nôtre hémisphére est couverte d'eaux, que propre à servir d'habitation à des hommes, & à des animaux. Quoi de plus ridicule que le sentiment de ceux qui croyent qu'il y a des Antipodes, dit Lactance ? Y a-t'il des gens assez fols, pour croire qu'il y ait des hommes, dont la tête soit plus basse que les pieds ; & qu'il y ait un monde, où tout ce qui est droit chez nous, soit suspendu, & renversé ? *Quid illi, qui esse contrarios vestigiis nostris antipodas putant, num aliquid loquuntur ? An est quisquam tam ineptus, qui credat esse homines, quorum vestigia sint superiora, quàm capita ? Aut ubi quæ apud nos jacent, inversa pendeant ?*

Ceux qui croyoient la terre platte, & qui nioient que le Ciel l'enveloppât par dessous ; & que le soleil, & les autres astres fissent le tour de la terre, étoient encore plus éloignez d'admettre des antipodes. Or ce dernier sentiment a été fort commun dans l'Antiquité. (*e*) Cela se voit aussi dans la Cosmographie du Moine Cosme, (*f*) & dans les figures qu'il a tracées de la terre, & qu'on nous a données dans l'édition qu'en a faite le Pere de Montfaucon. Ils tenoient que le Ciel, & la terre étoient joints ensemble, & ne composoient que comme une voûte immense, dont la terre & la mer étoient comme la base, & le pavé ; & le Ciel, la voute, & la couverture. Cette opinion a été soûtenuë jusqu'au quinziéme siécle ; en sorte que Tostat Evêque d'Avila, (*g*) peu d'années avant la découverte de l'Amérique, rejettoit l'opinion de la rondeur de la terre, comme téméraire, & comme d'une dangereuse conséquence dans la Foi. Et ce qui est bien remarquable, c'est que les Peres, qui se sont determinez à ce sentiment, ne l'ont fait que par respect pour les divines Ecritures, où ils croyoient le voir clairement marqué.

L'origine des fontaines, des fleuves, & généralement des eaux qui se voyent sur la terre, est attribuée à l'Océan par les anciens Philosophes, de même que par les Hébreux. Platon (*h*) dit que la terre est percée en une

(*a*) *Plutarch lib. de facie in orbe Lunæ p. 924.*

(*b*) *Lactant. Instit. l. 3 c. 24.*

(*c*) *Aug. de Civit. l. 16 c. 9.*

(*d*) *Zachar. Bonifacio Ep 10 an. 748*

(*e*) *Cleomenes* Κυκλικῆς θεωρίας *lib. 1 Horat l. 1. carm Ode 22 Lucan. l 9. Pharsal.*
Terrarum primam Libyen, nam proxima cœlo est,
Ut probat ipse calor.
Sil. Ital. l. 3
Ad finem cœli medio tenduntur ab orbe
Squalentes campi.
Plin. l. 2. c. 78. Æthiopes vicini sideris calore torrentur.

(*f*) *Cosmas Monach. l. 4. p. 186. & seq. t. 2. nov. collect. Græcorum pp. Vide notas D. Bern. de Montfaucon in eundem lib.*

(*g*) *Tostat in Genes. c. 1.*

(*h*) *Plato in Phædone p. 111 112.* Εἰς γὰρ τοῦτο (τάρταρον) τὸ χάσμα συῤῥέουσί τε πάντες οἱ ποταμοὶ καὶ ἐκ τούτου πάλιν πάντες ἐκρέουσι. ἡ δὲ αἰτία ἐστὶ τοῦ ἐκρεῖν ἐντεῦθεν, καὶ εἰσρεῖν πάντα τὰ ῥεύματα, ὅτι πυθμένα οὐκ ἔχει οὐδὲ βάσιν τὸ ὑγρὸν τοῦτο,

infinité d'endroits, comme une éponge; en sorte que les eaux sortent par certains endroits, & rentrent par d'autres; qu'il y a sous la terre une infinité de réservoirs, qui enferment des eaux de diverses sortes, les unes chaudes, & les autres froides; les unes pures, les autres boüeuses. Au centre de la terre est *le Tartare*, & c'est le receptacle commun de toutes les eaux. C'est-là où se déchargent tous les fleuves, & c'est de là que leur viennent leurs eaux, comme d'un réservoir commun. Et comme cet amas prodigieux d'eaux n'a ni fond, ni base sur laquelle il soit appuyé; de là vient son mouvement, & sa circulation continuelle dans les fontaines, & dans les fleuves. Pline croit (*a*) que la terre, aride comme elle est par sa nature, ne pourroit subsister sans le mélange de l'humide; & que reciproquement l'eau, qui est un corps fluide & coulant, ne pourroit se soûtenir, si elle n'étoit affermie par la terre. Ainsi ces deux élémens s'embrassent, & se soûtiennent mutuellement; & toute la masse de la terre est entrecouppée par une infinité de veines, & de conduits soûterrains, par lesquels les eaux coulent à peu prés comme le sang circule dans le corps humain. Virgile a exprimé la même chose par ces vers. (*b*)

Speluncisque lacus clausos, lucosque sonantes....
Omnia sub magnâ labentia flumina terrâ,
Spectabat diversa locis.

Servius remarque sur cet endroit que ce n'est point là une fiction poëtique, mais une opinion trés-ancienne, qui tiroit son origine de la théologie des Egyptiens, d'où Thalés avoit pris son sentiment, que l'Océan étoit le principe de toutes choses. Enfin, Homére (*c*) s'exprime aussi clairement, & presque en mêmes termes que Salomon dans l'Ecclésiaste. Il dit que l'Océan est la source de tous les fleuves, de toutes les mers, de toutes les fontaines, & de tous les puits.

Quant au systême des cieux, nous remarquons dans les Anciens presque toutes les mêmes idées, que nous avons vûës dans les Ecrivains sacrez. Ils les croyoient solides, inébranlables, d'une forme de demi-cercle, qui couvroient la terre par dessus en maniére de voûte. (*d*)

Quæque freto cava cæruleo cortina receptat.

Ces opinions sont si connuës dans l'Antiquité, qu'on ne regardoit qu'avec une espéce d'insulte, & de mépris ceux qui étoient d'un sentiment contraire. *Où sont ceux qui présendent que les Cieux sont mobiles, & que leur*

(*a*) *Plin. l. 2. c. 65. Cùm terra arida & sicca constare per se, & sine humore non posset: nec rursùs stare aqua sine sustinente terra, mutuo complexu junguntur; hâc sinus pandente, illâ verò permeante totam intra, extra, infra, venis ut vinculis discurrentibus, atque etiam in summis jugis erumpente.*

(*b*) *Virgil. Georgic. 4. v. 366.*

(*c*) *Homer. Iliad. XXI.*
Οὐδὲ βαθυῤῥείταο μέγα σθένος ὠκεανοῖο
Ἐξ οὗπερ πάντες ποταμοὶ, καὶ πᾶσα θάλασσα
Καὶ πᾶσαι κρῆναι, καὶ φρείατα μακρὰ νάουσι.

(*d*) *Ennius.*

forme est sphérique & circulaire? dit saint Chrysostome. (*a*) Ce qui a engagé quelques Anciens dans l'erreur, dit Lactance, (*b*) & ce qui leur a fait croire, que les astres faisoient le tour de la terre, est qu'ils voyoient tous les jours le soleil, la lune, & les autres astres se lever, & se coucher à peu prés au même endroit; ils en ont inféré que la terre étoit comme une boule, autour de laquelle ces corps lumineux faisoient chaque jour un cercle, ou un tour parfait, ignorant la vraye route qu'ils tenoient, pour parvenir de l'Occident à l'Orient. C'est de la même source que leur est venuë l'idée des antipodes, s'imaginant que cette partie de la terre, qui est opposée à la nôtre, étoit peuplée, & habitée comme celle-ci. Que dirai-je de ces sortes de gens, conclut Lactance, sinon qu'ayant une fois posé de faux principes, ils s'égarent de plus en plus, & défendent des opinions fausses, par de vains prejugez. Pour moi, je puis montrer par plusieurs raisons, qu'il est impossible que le Ciel soit au dessous de la terre. *At ego multis argumentis probare possem, nullo modo fieri posse ut cœlum terrâ sit inferius.*

L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes, attribué à saint Athanase, (*c*) n'est pas moins formel. Ecoutons, dit-il, ce que le Prophéte nous enseigne, pour fermer la bouche à ces Barbares, qui parlant sans preuve, avancent que le Ciel s'étend aussi par-dessous la terre. Le Prophéte s'éléve contr'eux, lorsqu'il dit: *Le Seigneur étend le Ciel, comme une peau*, ou une courtine. Qui dit une courtine de tente, ne dit qu'un demi cercle, & non une sphére parfaite. Isaïe ne dit-il pas aussi; (*d*) *Que le Ciel est comme une voûte, & que le Seigneur l'étend, comme une tente, où l'on demeure.* Le Ciel ne tourne pas, mais il demeure immobile, comme dit le Prophéte: *Il a arrêté, & fixé le Ciel.* On peut voir l'Auteur des Questions aux Orthodoxes, sous le nom de saint Justin, (*e*) Sévérien de Gabale, (*f*) saint Cézaire, (*g*) Procope, (*h*) Diodore de Tharse dans Photius, (*i*) & Théodore de Mopsueste, (*k*) dans Jean Philoponus, & une infinité d'autres anciens, qui ont crû que les Cieux sont en demi cercle, & comme une voûte, au-dessus, & non au-dessous de la terre. Eusébe dans son Commentaire sur les Pseaumes, reconnoît que plusieurs croyent le monde sphérique, & conçoivent les Cieux comme enveloppant la terre de toute part. Mais dans son Commentaire sur Isaïe chap. 40. il établit clairement l'opinion contraire.

(*a*) *Chrysost. homil. 14. in Epist. ad Hebraos, & homil. 17. in eandem.*
(*b*) *Lactant. Institut. l. 3. c. 24.*
(*c*) *Athanas. in Psalm.* CIII. 3.
(*d*) *Isai.* XL. 22.
(*e*) *Justin. Quast. ad Orthodox. qu. 93. 94.*
(*f*) *Severian. Gabal. orat. 3. de Creatione.*
(*g*) *Cazar. Dialog. 1. qu. 67. & 98.*
(*h*) *Procop. in Genes.*
(*i*) *Photius cod. 223.*
(*k*) *Philopon. lib. 3. de Mundi opificio cap. 9. 10.*

De tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il paroît que le systéme du monde des Hébreux, tel que nous l'avons exposé, a une trés-grande conformité avec celui des anciens Philosophes; que cette hypothése est simple, aisée, intelligible, proportionnée à la portée des peuples, propre à leur donner une grande idée de la sagesse, & du pouvoir de Dieu; & de leur inspirer de grands sentimens de leur propre foiblesse, & de leur entiére dépendance. C'est donc la plus utile dans le dessein du Saint Esprit, qui est de nous conduire à Dieu, par la crainte, & par l'amour. C'est-là la fin de toutes les Ecritures: (a) *Finem loquendi omnes audiamus; Deum time, & mandata ejus observa: hoc est enim omnis homo.* L'erreur dans ces sortes de choses n'est d'aucune conséquence pour l'éternité. Il est indubitable, dit saint Augustin, (b) que nos Auteurs sacrez ont sçû toute la vérité du systême du monde; mais l'Esprit Saint qui parloit par leur bouche, n'a pas jugé à propos d'en instruire les hommes, parce que ce sont des choses qui ne font rien au salut, & qui n'influënt point à nous rendre plus justes, ni meilleurs. *Discendum est hoc de figura cœli scisse Authores nostros, quod veritas habet; sed Spiritum Dei qui per ipsos loquebatur, noluisse ista docere homines, nulli saluti profutura.*

Et qu'on ne nous dise pas, que ce qu'ils enseignent sur cela étant contraire à la vérité, & à l'expérience; on ne peut faire aucun fond sur le reste de leurs discours: Puisqu'ils n'ont point assuré que les choses fussent telles qu'ils les ont dites. Ils les ont simplement supposées; ils ont exposé, non leur propre sentiment, mais l'opinion du peuple. Il n'y a pas un seul Chapitre dans toute l'Ecriture, destiné à nous instruire précisément sur ces matiéres, qui sont si indifférentes, par rapport à nôtre derniére fin. Oblige-t'on les Philosophes, & les Théologiens, lorsqu'ils parlent au peuple, de se servir des mêmes expressions que dans l'Ecole, & dans les Livres composez exprés, pour expliquer les secrets de la nature, ou les mystéres de la Religion? Et si on le permet tous les jours aux Savans, & aux Philosophes, pourquoi ne le permettra-t'on pas à des Auteurs, qui vouloient se rendre utiles à plusieurs, & s'exprimer d'une maniére qui fût intelligible aux plus simples?

(a) *Eccle.* XII. 13.

(b) *August. de Genesi ad Liter. lib.* 2. *cap.* 9.

COMMENTAIRE



COMMENTAIRE LITTERAL
SUR LE LIVRE
DE L'ECCLESIASTIQUE.

PROLOGUE
DE SAINT ATHANASE (*a*) SUR CE LIVRE.

JESUS, dont le nom se trouve à la tête de cet Ouvrage, (b) étoit fils de Sirach, & petit-fils d'un autre Jesus, du même nom que lui, & qui vivoit dans les tems qui ont suivi la Captivité, le retour de Babylone, & tous les Prophétes. (c) Son ayeul Jesus, ainsi qu'il le témoigne, (d) étoit un homme d'une grande habileté, & d'une prudence consommée, qui, non-seulement ramassa les Sentences des Sages, qui avoient vêcu avant lui; mais aussi y ajouta de son fond plusieurs choses dignes de sa grande prudence, & de sa profonde sagesse. Cet ancien Jesus (e) ayant laissé ce Livre aprés sa mort à son fils Sirach.

(*a*) *Tom. 2. nov. Edit. pag. 173. Ex Synopsi Athanas.*

(*b*) C'est le Traducteur, & non l'Auteur de ce Livre I se trompe lorsqu'il dit que le Traducteur s'appelloit fils de Sirach.

(*c*) Quelques Exemplaires Grecs ajoutent *presque*; Μετὰ τοὺς Προφήτας χρόνον ἱκανῶς. Nous suivons le Texte de la nouvelle Edition de saint Athanase.

(*d*) Voyez la Préface de Jesus petit-fils de l'Auteur ci-aprés.

(*e*) *Grac.* Πρῶτ[illegible] Ἰησοῦ. C'est Jesus fils de Sirach, Auteur de l'Ecclésiastique.

Il passa de ses mains dans celles de Jesus son petit-fils. Celui-ci ayant réduit tout l'Ouvrage en un corps, & l'ayant mis en ordre, (a) le publia sous le nom de son pere, & de son ayeul, & lui donna le titre de Sagesse, *voulant par-là disposer le Lecteur à lire, à étudier, & à recevoir favorablement cet Ecrit. Il contient des Discours pleins de prudence, des Enigmes, des Paraboles, & des Histoires des anciens Patriarches, avec leurs Priéres, & leurs Hymnes. Il traite aussi des graces que le Seigneur a faites à Israël, & des maux dont il a accablé leurs ennemis. Jesus premier Auteur de l'Ouvrage, s'étant proposé Salomon pour modéle, s'appliqua comme lui, à recommander l'étude de la sagesse, & à donner aux hommes des instructions pleines de piété. C'étoit un homme d'une science trés-étenduë, & il étoit en réputation d'un des plus habiles hommes de son tems.*

PROLOGUE

DE JESUS FILS DE SIRACH, (b)

SUR L'ECCLESIASTIQUE.

MULTORUM nobis, & magnorum, per Legem, & Prophetas, alióśque qui secuti sunt illos, sapientia demonstrata est: in quibus oportet laudare Israël doctrinæ, & sapientiæ causa: quia non solum ipsos loquentes necesse est esse peritos, sed etiam extraneos posse, & discentes, & scribentes doctissimos fieri. Avus meus Jesus, postquam se amplius dedit ad diligentiam lectionis legis, & Prophetarum, & aliorum librorum, qui nobis à parentibus nostris

ON peut voir dans la Loi, dans les Prophétes, & dans ceux qui sont venus aprés eux, beaucoup de choses trés-grandes, & trés-sages, qui rendent Israël digne de loüange pour sa doctrine, & pour sa sagesse; puisque non-seulement les Auteurs de ces discours ont dû être trés-éclairez; mais que les étrangers mêmes peuvent devenir par leur moyen trés-habiles à parler, & à écrire. C'est en cette maniére que Jesus mon ayeul, aprés s'être appliqué avec grand soin à la lecture de la Loi, & des Prophé-

(a) Il n'est rien moins que certain que l'Auteur de ce Prologue s'appelle *Jesus fils de Sirach.* Le Grec de l'Edition Romaine lit ici simplement: *Prologue*, sans marquer le nom de l'Auteur. Il n'y a que la tradition des Grecs, qui nous ait appris qu'il s'appelle Jesus.

(b) *Πολλῶν καὶ μεγάλων ἡμῖν διὰ τοῦ νόμου, καὶ τῶν Προφητῶν, καὶ τῶν ἄλλων τῶν κατ' αὐτοὺς ἠκολουθηκότων δεδομένων, ὑπὲρ ὧν (Alii. Ἐξ ὧν Unde.) δέον ἐστὶν ἐπαινεῖν τὸν Ἰσραὴλ παιδείας καὶ σοφίας. Καὶ ὡς οὐ μόνον αὐτοὺς τοὺς ἀναγινώσκοντας δέον ἐστὶν ἐπιστήμονας γίνεσθαι, ἀλλὰ καὶ τοὺς (Edit. Rom. καὶ τοῖς.) ἐκτὸς δύνασθαι τοὺς φιλομαθοῦντας χρησίμους εἶναι, καὶ λέγοντας καὶ γράφοντας. Ὁ πάππος μου Ἰησοῦς,*

traditi sunt : voluit & ipse scribere aliquid horum, quæ ad doctrinam, & sapientiam pertinent : ut desiderantes discere, & illorum periti facti, magis magisque attendant animo, & confirmentur ad legitimam vitam. Hortor itaque venire vos cum benevolentia, & attentiori studio lectionem facere, & veniam habere in illis, in quibus videmur, sequentes imaginem sapientiæ, deficere in verborum compositione. Nam deficiunt verba Hebraïca, quando fuerint translata ad alteram linguam. Non autem solum hæc, sed & ipsa Lex, & Prophetæ, cæteràque aliorum librorum, non parvam habent differentiam, quando inter se dicuntur : Nam in octavo & trigesimo anno temporibus Ptolomæi Evergetis Regis, postquam perveni in Ægyptum, & cum multum temporis ibi fuissem, inveni ibi Libros relictos, non parvæ neque contemnendæ doctrinæ. Itáque bonum & necessarium putavi, & ipse aliquam addere diligentiam & laborem, interpretandi Librum istum : & multâ vigiliâ attuli doctrinam in spatio temporis, ad illa quæ ad finem ducunt, Librum istum dare, & illis qui volunt animum intendere, & discere quemadmodum oporteat instituere mores, qui secundùm Legem Domini proposuerunt vitam agere.

tes, & des autres Livres que nos peres nous ont laissez, à voulu lui-même écrire sur des matiéres de doctrine, & de sagesse ; afin que ceux qui désirent d'apprendre, s'étant instruits par ce Livre, s'appliquent de plus en plus à la considération de leur devoirs, & s'affermissent dans une vie conforme à la Loi de Dieu. Je vous exhorte donc, vous, qui voudrez lire ce Livre, d'y apporter une disposition favorable, & une attention particuliére, & de nous pardonner, s'il semble qu'en quelques endroits, voulant rendre toute la beauté, & toute la force de l'Original, nous ne pouvons trouver des paroles qui en expriment tout le sens. Car les mots Hébreux n'ont plus la même force, lorsqu'ils sont traduits en une langue étrangére ; ce qui n'arrive pas seulement en ce Livre-ci, mais la Loi même, les Prophétes, & les autres Livres sont fort différens dans leur version, de ce qu'ils sont dans leur propre langue. Etant donc venu en Egypte en la trente-huitiéme année, sous le regne de Ptolomée Evergete, & y ayant demeuré long-tems, j'y trouvai ces Ecrits, qui avoient été laissez, & qui contenoient une excellente doctrine. C'est pourquoi j'ai crû qu'il étoit utile, & même nécessaire, de travailler avec soin à les traduire. Ainsi m'étant appliqué à cette traduction pendant quelque tems, avec beaucoup de veilles, & de soin ; je l'ai achevée enfin, & ai mis ce Livre en état d'être publié, pour servir à ceux qui voudront s'appliquer, & apprendre de quelle maniére ils se doivent conduire dans la résolution qu'ils auront formée, de régler leur vie selon la Loi du Seigneur.

COMMENTAIRE.



ULTORUM NOBIS, ET MAGNORUM, PER LEGEM, ET PROPHETAS, &c. *On peut voir dans la Loi, dans les Prophétes, & dans ceux qui les ont suivis*, &c. Le commencement de ce Prologue est un peu embarassé dans le Latin ; le Grec est plus clair. Voici comme on le peut traduire : *Quoique le grand nombre d'excellentes instructions que nous avons dans la Loi, dans les Prophétes, & dans ceux qui sont venus aprés eux,* (a)

(a) Depuis la Loi, & les Prophétes, nous ne connoissons chez les Hébreux que les Livres des Maccabées, & ceux de la Sagesse, qu'il désigne un peu plus bas, par *les autres Livres de sa Nation.* Καὶ τῶν ἄλλων πατρίων βιβλίων.

ayent déja mérité aux Hébreux de justes loüanges, avec la réputation d'un peuple recommandable par sa science, & par sa sagesse; ensorte que non-seulement les Juifs, mais aussi les étrangers qui les étudient, & qui s'en instruisent, en tirent de trés-grands avantages pour se perfectionner, soient qu'ils ayent à parler en public, ou qu'ils écrivent dans le particulier. Toutefois mon ayeul Jesus, aprés avoir profondément étudié la Loi, les Prophétes, & les autres Livres de sa nation, a jugé qu'il seroit utile d'écrire quelque chose pour l'instruction de ceux qui ont envie d'apprendre.

ET VENIAM HABERE. *Et de nous pardonner.* C'est le sens de la phrase Gréque: (*a*) de nous excuser dans les endroits où l'on trouvera que nous ne rendons pas exactement, quelques maniéres de parler de l'Original. (*b*)

DEFICIUNT VERBA HEBRAICA. *Les mots Hébreux n'ont plus la même force, lorsqu'ils sont traduits.* C'est le vrai sens de l'Original. Quelque belle, & quelque exacte que soit une traduction, elle est toûjours moins expressive que son original. Les termes de deux Langues diverses, ne reviennent presque jamais à la même signification. Voir un ouvrage seulement traduit; c'est regarder une tapisserie à l'envers; ce sont les mêmes personnages; mais ils n'ont ni la même beauté, ni la même grace. Saint Jérôme dit à cette occasion, qu'on ne goûte jamais bien les viandes, lorsqu'on ne les mâche que par les dents d'un autre. (*c*) *Alienis dentibus commoliti cibi vescentibus nauseam faciunt.* Il n'est que d'entendre les originaux, & de puiser l'eau dans sa source.

IPSA LEX, ET PROPHETÆ. *La Loi, & les Prophétes.* Ces Livres étoient traduits en Grec, dés le tems de Ptolémée Philadelphe; assez long-tems avant que le Traducteur entreprît son Ouvrage.

OCTAVO ET TRIGESIMO ANNO, TEMPORIBUS PTOLEMÆI EVERGETIS REGIS, POSTQUAM PERVENI IN ÆGYPTUM. *Etant venu en Egypte en la trente-huitiéme année, sous le regne de Ptolomée Evergéte.* On connoît deux Rois d'Egypte, surnommez Evergétes; savoir, Ptolomée troisiéme, & Ptolomée septiéme. Celui dont il est parlé ici, est le septiéme, qui fut surnommé *Evergéte*, ou autrement *Physcon.* Jesus fils de Sirach, vint de Jérusalem en Egypte la trente-huitiéme année de ce Prince; car il en regna cinquante-trois, partie avec son frere, & partie seul. (*d*) On remarque que le Roi Evergéte aimoit fort les Livres, & honoroit les Savans.

(*a*) Συγγνώμην ἔχειν, ἐφ' οἷς ἂν δοκῶμεν τῶν κατὰ τὴν ἑρμηνείαν φιλοπονημένων. (Il a lû, πεφιλοπονημένων.)

(*b*) Οὐ γὰρ ἰσοδυναμεῖ αὐτὰ ἐν ἑαυτοῖς Ἑβραϊστὶ λεγόμενα.

(*c*) *Ieronym. in Ezech. lib. 7. in Præfat.*

(*d*) *Vide Usserii Annales. Vaillant in Ptolem. 7. ad an. Lagid. 192.*

INVENI IBI LIBROS RELICTOS, &c. *Y ayant demeuré longtems, j'y trouvai ces écrits qui y avoient été laissez.* Le Grec à la lettre: (*a*) *Et y ayant été du tems*; ou selon quelques Exemplaires: *Y ayant été un peu de tems, j'y trouvai une copie qui contenoit des Instructions importantes.* D'autres lisent: *J'y trouvai un viatique trés-utile pour l'instruction.* D'autres enfin: *J'y rencontrai un moyen*, une occasion *d'une grande instruction.* Ayant fait quelque séjour en Egypte, & ayant examiné ces écrits, je les trouvai fort propres pour instruire, & je pris la résolution de les traduire en Grec.

MULTA VIGILIA ATTULI DOCTRINAM IN SPATIO TEMPORIS, &c. *M'étant appliqué à cette traduction pendant quelquetems, avec beaucoup de veilles, je l'ai achevée enfin, & mis en état ce Livre d'être publié.* Voici le Grec de tout le reste de ce Prologue: (*b*) *Ayant pris la résolution d'apporter mes soins, & mon travail à traduire ce Livre; j'ai employé beaucoup de veilles, & de diligence durant cet interval*, de ma demeure en Egypte, *pour l'achever, & pour le publier*; *afin que ceux qui vivent hors de leur pays*, c'est-à-dire les Juifs qui sont hors de la Judée, & principalement dans l'Egypte, lesquels n'entendoient point l'Hébreu; *qui ont envie d'apprendre, & de régler leur conduite, suivant la Loi*, puissent s'en servir. Ils avoient déja le Livre de la Sagesse, & les Proverbes de Salomon traduits en Grec. Mais le Traducteur crut leur rendre un fort grand service, de leur donner encore cet Ouvrage, qui va au même but, & qui contient une infinité d'excellentes maximes de morale, & de conduite.

(*a*) Καὶ συγχρονίσας εὗρον οὐ μικρᾶς παιδείας ἀφόμοιον. *Alii libri.* Καὶ ἐπ' ὀλίγον χρόνον συγχρονίσας εὗρον . . . Ἐφόδιον. *In Mss. apud Drus.* Εὗρον οὐ μικρὰν παιδείας ἀφορμήν.

(*b*) Ἐθέμην αὐτὸς προσενέγκασθαί τινα σπουδὴν καὶ φιλοπονίαν τοῦ μεθερμηνεῦσαι τήνδε τὴν βίβλον, πολλὴν ἀγρυπνίαν, καὶ ἐπιστήμην προσενεγκάμενος ἐν τῷ διαστήματι τοῦ χρόνου, πρὸς τὸ ἐπὶ πέρας ἀγαγόντα τὸ βιβλίον ἐκδόσθαι, καὶ τοῖς ἐν τῇ παροικίᾳ βουλομένοις φιλομαθεῖν προκατασκευαζομένους τὰ ἤθη ἐν νόμῳ βιοτεύειν.



CHAPITRE PREMIER.

Eloge de la Sageſſe. Son origine divine. Ses effets. Crainte de Dieu. Conſommation, & commencement de la Sageſſe. Bonheur de ceux qui la poſſédent.

℣. 1. *Omnis ſapientia à Domino Deo eſt, & cum illo fuit ſemper, & eſt ante ævum.*

2. *Arenam maris, & pluviæ guttas, & dies ſæculi quis dinumeravit? Altitudinem cœli, & latitudinem terræ, & profundum abyſſi quis dimenſus eſt?*

3. *Sapientiam Dei præcedentem omnia, quis inveſtigavit?*

℣. 1. Toute ſageſſe vient de Dieu le ſouverain Seigneur : [elle a toûjours été avec lui,] & elle y eſt avant tous les ſiécles.

2. Qui a compté le ſable de la mer, les gouttes de la pluye, & les jours de l'éternité? Qui a meſuré la hauteur du ciel, l'étenduë de la terre, & la profondeur de l'abîme?

3. Qui a pénétré la ſageſſe de Dieu, laquelle précéde toutes choſes?

COMMENTAIRE.

℣. 1. OMNIS SAPIENTIA A DOMINO DEO EST, ET CUM ILLO FUIT SEMPER, ET EST ANTE ÆVUM. *Toute ſageſſe vient de Dieu le ſouverain Seigneur; elle a toûjours été avec lui, & elle y eſt avant tous les ſiécles.* Ces paroles : *Elle a toûjours été avec lui*, ne ſont point dans le Grec: on y lit ſimplement : (*a*) *Toute ſageſſe vient du Seigneur, & eſt avec lui dans tous les ſiécles.* Il en eſt l'auteur, & le maître; c'eſt lui qui la donne aux hommes. Dans ce Livre, de même que dans celui des Proverbes, & de la Sageſſe, le nom de *Sageſſe* ſe prend, tantôt pour la Sageſſe éternelle, qui eſt un attribut eſſentiel de la Divinité; tantôt, pour la Sageſſe perſonnelle, ou le Verbe engendré du Pere; & tantôt pour la Sageſſe, que Dieu communique aux hommes, par un effet de ſa bonté infinie. (*b*) On peut comparer à ce ℣. *Prov.* III. 19. VIII. 22. *& ſeq. Sap.* VII. 25. VIII. 3. IX. 3.

℣. 2. ARENAM MARIS, ... QUIS DINUMERAVIT? (3.) SAPIENTIAM DEI PRÆCEDENTEM OMNIA, QUIS INVESTIGAVIT? *Qui a compté le ſable de la mer?....* (3.) *Qui a pénétré la*

(*a*) Πᾶσα σοφία παρὰ Κυρίου, καὶ μετ' αὐτοῦ ἔστιν εἰς τὸν αἰῶνα.

(*b*) *Vide Cornel. à Lapid. & Grot. hîc.*

4. *Prior omnium creata est sapientia, & intellectus prudentiæ ab ævo.*

4. La sagesse a été créée avant tout, & la lumiére de l'intelligence est dés le commencement.

5. *Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis: & ingressus illius mandata æterna.*

5. Le Verbe de Dieu, qui est au plus haut des cieux, est la source de la sagesse; & ses voyes sont les commandemens éternels.

COMMENTAIRE.

sagesse de Dieu, laquelle précéde toutes choses? Il y a dans ces paroles une comparaison implicite. De même qu'on ne peut compter le sable de la mer, ni les gouttes de la pluye, ni la durée de l'éternité; *Dies sæculi*; (*a*) ou les jours des siécles passez, & des siécles à venir, toute la durée des tems: Ainsi il est impossible de pénétrer l'antiquité de la sagesse, & de parvenir au moment auquel elle a commencé à être; parce qu'elle est éternelle, sans commencement, & sans fin. Ces mots; *præcedentem omnia*, ne sont point dans l'Original; & ils sont superflus en cet endroit, puisqu'ils se lisent dans le verset suivant. Les expressions de ce verset sont imitées d'Isaïe XL. 12. XLVIII. 13. *Job.* XXXVIII. 4. L'oracle d'Appollon, pour donner une haute idée de l'immensité prétenduë de ses connoissances, se vantoit de connoître le nombre du sable de la mer, (*b*) & les bornes de l'immense étenduë des mers.

℣. 4. PRIOR OMNIUM CREATA EST SAPIENTIA, &c. *La sagesse a été créée avant tout, & la lumiére de l'intelligence, est dés le commencement.* On peut l'entendre de la Sagesse increée, & essentielle à toute la Sainte Trinité; ou de la Sagesse personnelle, qui est le Verbe Eternel; l'une & l'autre subsiste de toute éternité; mais en rigueur elle n'a jamais été créée; elle est égale, & consubstantielle à Dieu; elle est aussi ancienne que Dieu même. Si le nom de *créer* se met pour engendrer, (*c*) on doit reconnoître en ce sens que la sagesse a été créée avant toutes choses. Mais quant à la sagesse que Dieu communique aux hommes, elle est véritablement créée avant toutes choses, puisqu'elle étoit dans Dieu, avant qu'il eût produit l'univers. Le Sage fait ici allusion à ces paroles de Salomon. (*d*) *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voyes, & avant qu'il créât aucune chose: j'ai été établie dés l'éternité.*

℣. 5. FONS SAPIENTIÆ VERBUM DEI IN EXCELSIS, &c. (*e*) *Le Verbe de Dieu, qui est au plus haut des Cieux, est la source de la sa-*

(*a*) Ἥμέρας αἰῶνος.
(*b*) Οἶδα ἐγὼ ψάμμου τὸν ἀριθμὸν, καὶ μέτρα θαλάσσης
(*c*) *Athanas. Euseb. Bossuet. hic.*
(*d*) *Prov.* VIII. 22.

(*e*) Ce ℣. ne se lit point dans le Grec des Editions d'Alde, de Basle, & de Rome; mais il est dans celle de Complute, & dans celle de Camérarius.

6. Radix sapientiæ cui revelata est, & astutias illius quis agnovit?

7. Disciplina sapientiæ cui revelata est, & manifestata? Et multiplicationem ingressûs illius quis intellexit?

8. Unus est altissimus Creator Omnipotens, & Rex potens, & metuendus nimis, sedens super thronum illius, & dominans Deus.

6. A qui la racine de la sagesse a-t'elle été révélée, & qui a pénétré ses artifices *divins?*

7. A qui la conduite de la sagesse a-t'elle été révélée, & montrée à nud; & qui a compris la multiplicité de ses démarches?

8. Il n'y a que le Trés-haut *qui la comprenne.* Le Créateur qui peut tout, le Roi puissant, & infiniment redoutable, qui est assis sur son trône, le Dieu souverain dominateur.

COMMENTAIRE.

gesse; & ses voyes sont ses commandemens éternels. La parole de Dieu contenuë dans les Livres saints, & dans la révélation, est la source de la vraye sagesse; elle nous en découvre la vraye route. C'est par la pratique de cette parole sainte, qu'on acquiert sa parfaite connoissance, & qu'on arrive à sa joüissance. Ou bien: *La parole de Dieu*, se prend ici dans le même sens, que dans le Livre de la Sagesse, dans Philon, dans les Paraphrastes Caldéens, pour Dieu même, pour sa Sagesse, pour sa Puissance. Voici le Grec à la lettre: (a) *La source de la sagesse, est la parole de Dieu dans le ciel; & les voyes de la sagesse, sont les commandemens éternels;* où l'on voit que *la parole de Dieu*, est mise comme synonime *aux commandemens éternels.* Il faut joindre le tout à ce qui suit. *La racine de la sagesse, à qui a-t'elle été révélée; & ses artifices, à qui ont-ils été connus?* Il veut dire en un mot, que la sagesse a sa source & sa racine dans le Ciel; que personne n'en connoît le commencement; qu'il faut l'aller chercher dans Dieu même, & dans la pratique de ses ordres. C'est-là où elle réside. Voyez ci-aprés ỳ. 25. & Baruc, III. 15. & Job, XXXVIII. XXXIX. & sur tout Deutéronome, IV. 6. *Vous observerez fidellement les préceptes que je vous donne, lorsque vous serez dans la terre que vous allez posséder: Car c'est en cela que consiste toute vôtre sagesse, & vôtre intelligence devant les peuples étrangers; afin que voyant tous ces Préceptes*, & ces Loix admirables, *ils disent, voilà un peuple vraiment sage, & intelligent; une nation grande & illustre.*

ỳ. 7. DISCIPLINA SAPIENTIÆ, &c. *A qui la conduite de la sagesse a-t'elle été révélée?* Ce verset n'est point dans le Grec. C'est une glose du ỳ. précédent. Il met la multiplicité de ses démarches: *Multiplicationem ingressus illius*, comme synonime *aux artifices*, (b) aux ruses *de la sagesse.* Il entend par-là la maniére profonde, cachée, impénétrable, dont

(a) Πηγὴ σοφίας, λόγος Θεοῦ ἐν ὑψίστοις, καὶ αἱ πορεῖαι αὐτῆς ἐντολαὶ αἰώνιοι. 6. Ῥίζα σοφίας τίνι ἀπεκαλύφθη; καὶ τὰ πανουργεύματα αὐτῆς τίς ἔγνω;

(b) Πανουργεύματα αὐτῆς.

la

9. *Ipse creavit illam in Spiritu sancto, & vidit, & dinumeravit, & mensus est.*

10. *Et effudit illam super omnia opera sua, & super omnem carnem secundum datum suum, & præbuit illam diligentibus se.*

9. C'est lui qui l'a créée dans le Saint Esprit, qui l'a vûë, qui l'a nombrée, & qui l'a mesurée.

10. Il l'a répanduë sur tous ses Ouvrages, & sur toute chair, selon le partage qu'il en a fait, & il l'a donnée à ceux qui l'aiment.

COMMENTAIRE.

la providence gouverne, & dispose toutes choses, pour les conduire à ses fins. *La ruse* dans cet endroit, comme en plusieurs autres, se prend en bonne part.

℣. 8. UNUS EST ALTISSIMUS ... SEDENS SUPER THRONUM ILLIUS. (*a*) *Il n'y a que le Très-haut qui la comprenne, ... lui qui est assis sur son trône.* Nul homme ne peut comprendre la profondeur, l'antiquité, la dignité, le mérite infini de la sagesse. Dieu seul, qui la posséde éminemment, & qui la donne à qui il lui plaît, la connoît parfaitement.

℣. 9. IPSE CREAVIT ILLAM IN SPIRITU SANCTO. *C'est lui qui l'a créée dans le Saint Esprit.* Dans ce Livre, de même que dans celui de la Sagesse, le Verbe, la Piété, la Sagesse, l'Esprit saint, sont souvent mis l'un pour l'autre. (*b*) Dieu auteur de la Sagesse, l'a produite dans son saint Esprit, par son saint Esprit. Elle est comme le souffle de sa bouche, comme l'éclat de sa splendeur, comme la parole de son entendement. Le Grec ne lit point ces mots: *In Spiritu sancto.* Mais seulement; c'est lui seul *qui l'a créée, qui l'a vûë, & qui l'a comptée.* Il l'a produite dans l'éternité, il en connoît toute l'étenduë, il sait le nombre de ses années, & toutes ses démarches les plus cachées, & les plus sécrettes. Il fait tout ce que la Sagesse fait avec poid, nombre, ordre & mesure. (*c*)

℣. 10. EFFUDIT ILLAM SUPER OMNIA OPERA SUA, &c. *Il l'a répanduë sur tous ses Ouvrages, & sur toute chair.* La sagesse de Dieu éclatte dans tous ses ouvrages; on voit par tout des traits de cette vertu admirable dans la création, dans la conservation des créatures, dans les ressorts de la Providence. Ou plûtôt sa sagesse est répanduë dans tout l'univers; elle atteint d'une extrémité du monde à l'autre. (*d*) *Attingit à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.* Elle est d'une pénétration, & d'une agilité infinie; elle atteint par tout, à cause de sa pureté. (*e*) *Omnibus mobilibus mobilior est sapientia, attingit autem ubique propter suam munditiam.* C'est elle qui est cet esprit qui anime, & qui vivi-

(*a*) Καθήμενος ἐπὶ τοῦ θρόνου αὐτοῦ. *Sedens super thronum suum.*

(*b*) Voyez principalement, *Sap.* I. 5. 6. VII. 22. 23. XI. 2. *& seq.*

(*c*) *Sap.* XI. 21. *Bossuet, hic.*

(*d*) *Sap.* VIII. 1.

(*e*) *Sap.* VII. 24.

11. *Timor Domini gloria, & gloriatio, & lætitia, corona exultationis.*

11. La crainte du Seigneur, est la *véritable* gloire, & un sujet de se glorifier; c'est une source de joye, & une couronne d'allégresse.

12. *Timor Domini delectabit cor, & dabit lætitiam, & gaudium, & longitudinem dierum.*

12. La crainte du Seigneur réjoüira le cœur; elle donnera la joye, l'allégresse, & la longue vie.

13. *Timenti Dominum benè erit in extremis, & in die defunctionis suæ benedicetur.*

13 Celui qui craint le Seigneur, se trouvera heureux à la fin de sa vie, & il sera béni au jour de sa mort.

COMMENTAIRE.

fie tout; (*a*) & que Dieu répandit dans le commencement sur toute la matiére, pour lui donner le mouvement, & la vie. (*b*) Elle se fait remarquer principalement dans les hommes, & dans les animaux, qui sont les plus parfaites créatures sensibles que Dieu ait créées : *Super omnem carnem.* Dieu donne à chaque chose *sa dose*, (*c*) sa mesure, autant qu'il en faut pour remplir les desseins de sa providence. *Secundùm datum suum.* Comparez 1. *Cor.* XII. 11. *Ephes.* IV. 7.

PRÆBUIT ILLAM DILIGENTIBUS SE. *Il l'a donnée à ceux qui l'aiment.* La sagesse est pour les amis de Dieu; il la leur donne afin qu'ils l'aiment; & il la leur augmente, parce qu'ils l'aiment. Il les prévient par sa miséricorde, & il recompense leur fidélité à user de ses faveurs, & de sa grace. Ainsi on peut dire avec les Platoniciens, que la sagesse est en même-tems la mere, & la fille de l'amour que Dieu a pour nous.

℣. 11. TIMOR DOMINI, GLORIA. *La crainte du Seigneur, est la véritable gloire.* Elle produit une solide gloire en ce monde, & en l'autre. Elle remplit l'ame d'une sainte confiance, & d'une vraye joye; elle est assûrée contre la médisance & l'envie. Le juste & le sage sont vraiment honorez, & estimez; parce qu'ils ont un fond de mérite qui les rend solidement estimables. Quand le monde ne leur rendroit pas justice, & n'auroit pas pour eux en cette vie la considération qu'ils méritent, ils n'en seroient pas moins véritablement grands & glorieux. Enfin le chemin le plus sûr à la gloire, est la sagesse, & la piété.

℣. 13. TIMENTI DOMINUM BENE ERIT IN EXTREMIS, &c. *Celui qui craint le Seigneur, sera heureux à la fin de sa vie; il sera béni au jour de sa mort.* Quelques Exemplaires Grecs lisent : (*d*) *Et à la fin de sa vie il trouvera grace.* Le juste recevra la recompense de ses bonnes actions dans l'autre vie; il y sera comblé de gloire, & de bénédiction; les

(*a*) *Sap.* VII. 21. 22.
(*b*) *Genes.* 1. 2. *Sap.* 1. 7.
(*c*) Κατὰ τὴν δόσιν αὐτοῦ. *Vide Grot.*

(*d*) Εὑρήσει χάριν. *Ita Ald. Basilens. Rom Edit. in aliis;* Εὐλογηθήσεται. *Ita Complut. & Camerar. & Vulg.*

14. *Dilectio Dei honorabilis sapientia.*

15. *Quibus autem apparuerit in visu, diligunt eam in visione, & in agnitione magnalium suorum.*

16. *Initium sapientiæ, timor Domini, & cum fidelibus in vulva concreatus est: cum electis feminis graditur; & cum justis, & fidelibus agnoscitur.*

14. [L'amour de Dieu est la sagesse, vraiment digne d'être honorée.

15. Ceux à qui elle se découvre, l'aiment aussi-tôt qu'ils l'ont vûë, & qu'ils ont connu la magnificence de ses ouvrages.]

16. La crainte du Seigneur, est le commencement de la sagesse; elle est créée avec les hommes fidéles dés le sein de leur mere; elle accompagne les femmes choisies; elle se fait remarquer dans les justes, & dans les fidéles.

COMMENTAIRE.

méchans mêmes envieront son bonheur : (*a*) *Moriatur anima mea morte justorum*, & ne pourront s'empêcher de le loüer, & de le publier heureux; (*b*) sa mémoire sera en benédiction, & il ne craindra point les traits malins de la médisance : (*c*) *In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit.* La postérité plus équitable, & moins passionnée, rend pour l'ordinaire justice au mérite.

ỳ. 14. Dilectio Dei, honorabilis sapientia. *L'amour de Dieu, est la sagesse vraiment digne d'être honorée.* Ce verset & le suivant ne sont pas dans le Grec. L'amour de Dieu est comme une Reine d'une beauté, & d'une majesté toute divine. On ne peut ni la voir, ni la connoître sans l'estimer, sans l'honorer, & sans l'aimer. *Quibus apparuerit in visu, diligunt eam.* Si la sagesse se pouvoit montrer à nos yeux, dit Cicéron, quels charmes n'auroit-elle pas pour nous? Salomon en connut la beauté, Dieu lui en fit connoître tout le mérite. (*d*) Aussi quelle estime, & quel respect ne conserva-t'il pas pour elle? En combien d'endroits en fait-il l'éloge? La crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la piété, la sagesse, tout cela n'est qu'une même chose dans les Livres Sapientiaux.

ỳ. 16. Initium sapientiæ, timor Domini. *La crainte du Seigneur, est le commencement de la sagesse; & elle est créée avec les hommes fidéles dés le sein de leur mere.* Les Saints & les Justes craignent Dieu dés l'enfance; ils sont nez & élevez dans les sentimens de crainte, de respect, d'amour pour Dieu. Voilà le bonheur des vrais Israëlites, nez, & nourris dans la vraye Religion. C'est en ce sens que Job disoit, (*e*) que la miséricorde avoit crû avec lui dés l'enfance, & qu'elle étoit sortie du sein de sa mere avec lui. Et le Psalmiste, (*f*) en parlant des méchans, dit qu'ils se sont égarez dés le sein de leur mere; qu'ils sont mé-

(*a*) *Num.* xxiii. 10.
(*b*) *Sap.* v. 1. *& seq.*
(*c*) *Psalm.* cxi. 7.
(*d*) 3. *Reg.* iii. 5.
(*e*) *Job.* xxxi. 18.
(*f*) *Psal.* lvii. 3.

17. *Timor Domini, scientiæ religiositas.*

18. *Religiositas custodiet, & justificabit cor, jucunditatem atque gaudium dabit.*

19. *Timenti Dominum benè erit, & in diebus consummationis illius benedicetur.*

20. *Plenitudo sapientiæ est timere Deum: & plenitudo à fructibus illius.*

17. [La crainte du Seigneur est la sanctification de la science.

18. Cette sanctification garde le cœur, & le rend juste; elle le remplit de satisfaction, & de joye.

19. Celui qui craint le Seigneur, sera heureux, & il sera béni au jour de sa mort.]

20. La crainte de Dieu, est la plénitude de la sagesse, & elle rassasie ceux qu'elle posséde de l'abondance de ses fruits.

COMMENTAIRE.

chans dés leur naissance. C'est tout le contraire des justes, & des gens de bien; ils sont en quelque sorte bons dés le sein de leur mere; ils ne quittent jamais la voye de la justice, où ils sont entrez dés leur enfance. Cela peut aussi s'entendre de ceux qui naissent avec un bon naturel, & d'heureuses dispositions au bien, comme Salomon le dit de lui-même, (a) qu'ayant reçû de Dieu une ame bienfaite, il eut encore l'avantage de rencontrer un corps, qui n'étoit point corrompu par des penchans naturels au mal.

ET CUM ELECTIS FEMINIS (b) GRADITUR, &c. *Elle accompagne les femmes choisies.* La crainte de Dieu, & la piété, sont le plus riche ornement des femmes, comme des hommes. Tous les avantages du corps, de l'esprit, & de la fortune, deviennent des piéges dangereux, sans la piété. Le Grec est différent. (c) La crainte du Seigneur *a établi un fondement éternel avec les hommes; & elle demeurera constamment avec leur race.* Il parle des hommes justes. La crainte de Dieu a pris racine dans leur cœur, & dans celle de leurs enfans. Les bonnes impressions de piété qu'on a prises dés l'enfance, s'éfacent difficilement.

ỳ. 17. TIMOR DOMINI, SCIENTIÆ RELIGIOSITAS. *La crainte du Seigneur, est la sanctification de la science.* Un homme savant sans piété, & sans religion, est infiniment plus dangereux dans la société, dans l'Etat, & dans l'Eglise, que les plus grands scélérats, qui n'ont point de science. Ceux-ci ne peuvent guéres perdre qu'eux-mêmes; les autres sont capables de pervertir une infinité d'ames. Ce verset & les deux suivans ne se trouvent point dans le Grec.

ỳ. 20. PLENITUDO SAPIENTIÆ TIMERE DEUM: ET PLENITUDO A FRUCTIBUS ILLIUS. *La crainte du Seigneur, est la plé-*

(a) *Sap. VIII. 19. 20.*

(b) *Melius*, feminis. *Græc.* Μετὰ τοῦ σπέρματος αὐτῶν ἐμπιστευθήσεται.

(c) Μετ' ἀνθρώπων θεμέλιον αἰῶνος ἐνόσσευσε, καὶ μετὰ τοῦ σπέρματος αὐτῶν ἐμπιστευθήσεται.

21. *Omnem domum illius implebit à generationibus, & receptacula à thesauris illius.*	21. Elle comble toute leur maison dès biens qu'elle produit ; & leurs celliers de ses trésors.
22. *Corona sapientiæ, timor Domini, replens pacem, & salutis fructum.*	22. La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse : elle donne la plénitude de la paix, & les fruits du salut.
23. *Et vidit, & dinumeravit eam : utraque autem sunt dona Dei.*	23. Elle connoît la sagesse, & le nombre de ses merveilles : & l'un & l'autre est un don de Dieu.

COMMENTAIRE.

nitude de la sagesse ; & elle rassasie ceux qu'elle posséde de l'abondance de ses fruits. Celui qui est plein, & en quelque sorte bien rassasié de la sagesse ; celui qui la posséde dans sa plénitude, est toujours pieux, & craignant Dieu. C'est-là le premier & le dernier effet que la vraye sagesse produit dans nous-mêmes. Elle nous rassasie de la crainte de Dieu ; elle nous enyvre en quelque sorte, de son amour. C'est le sens du Grec. (*a*)

℣. 21. OMNEM DOMUM ILLIUS IMPLEBIT A GENERATIONIBUS, &c. *Elle comble toute leur maison des biens qu'elle produit ; & leurs celliers de ses trésors.* La crainte de Dieu enrichit ceux qui la possédent : elle est elle-même leur plus précieux trésor. (*b*) *Timor Domini ipse est thesaurus ejus.* La gloire, & les richesses sont dans la maison du juste, dit le Psalmiste. (*c*) Dans l'ancien Testament les biens temporels passoient pour une grande bénédiction de Dieu. Le Grec lit : (*d*) *Elle remplira toute leur maison de ce qu'elle a de plus exquis*, & de meilleur ; *& elle comblera leurs celliers de ses fruits. L'un & l'autre sont des dons de Dieu pour la paix*, ou pour le bonheur. Tout cela contribuera à leur satisfaction. Ils seront comblez de biens, & de prospérité.

℣. 22. CORONA SAPIENTIÆ, TIMOR DOMINI ; REPLENS PACEM, ET SALUTIS FRUCTUM. *La crainte du Seigneur, est la couronne de la sagesse ; elle donne la plénitude de la paix, & les fruits du salut.* C'est une suite de la Sentence précédente. La crainte du Seigneur, dont il vient de parler, est couronnée, & ornée par la sagesse. Ces deux choses ne vont point l'une sans l'autre ; elles comblent de biens, de paix, & de prospérité ceux qui les possédent. Le Grec : (*e*) *La couronne de la sagesse, est la crainte du Seigneur ; il produit*, à la lettre : Il germe, *la paix, & la santé ; & il donne une gloire trés-étenduë*, ou une grande réputation, *à ceux qui l'aiment.*

(*a*) Πλησμονὴ σοφίας φοβεῖσθαι τὸν Κύριον, καὶ μεθύσκει αὐτοὺς ἀπὸ τῶν καρπῶν αὐτῆς.
(*b*) *Isai.* XXXIII. 6.
(*c*) *Psal.* CXI. 3.
(*d*) Πάντα τὸν οἶκον αὐτῶν ἐμπλήσει ἐπιθυμημάτων αὐτῆς, καὶ τὰ ἀποδοχεῖα ἀπὸ τῶν γεννημάτων αὐτῆς. Ἀμφότερα δέ ἐστι Θεοῦ δῶρα εἰς εἰρήνην.
(*e*) Στέφανος σοφίας φόβος Κυρίου, ἀναθάλλων εἰρήνην, καὶ ὑγίειαν ἰάσεως. Πλατύνει δὲ καύχησιν τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν.

24. *Scientiam & intellectum prudentiæ sapientia compartietur : & gloriam tenentium se, exaltat.*

25. *Radix sapientiæ, est timere Dominum : & rami illius longævi.*

26. *In thesauris sapientiæ intellectus, & scientiæ religiositas : execratio autem peccatoribus sapientia.*

27. *Timor Domini, expellit peccatum.*

28. *Nam qui sine timore est, non poterit justificari : iracundia enim animositatis illius, subversio illius est.*

24. La sagesse distribuë la science, & la lumiére de la prudence; & elle éléve en gloire ceux qui lui demeurent attachez.

25. La crainte du Seigneur, est la racine de la sagesse, & ses branches sont d'une longue durée.

26. [L'intelligence, & la science religieuse se trouvent dans les trésors de la sagesse; mais la sagesse est en éxécration aux pécheurs.]

27. La crainte du Seigneur chasse le péché.

28. Car celui qui est sans crainte, ne pourra devenir juste; parce que l'émotion de la colére qu'il a dans le cœur est sa ruine.

COMMENTAIRE.

ỷ. 23. ET VIDIT, ET DINUMERAVIT EAM, &c. *Elle connoît la sagesse, & le nombre de ses merveilles; & l'un & l'autre est un don de Dieu.* Les Exemplaires Grecs, & Latins, varient sur cet endroit : les uns ne lisent que la premiére partie du verset; & les autres que la seconde. La premiére se voit déja au ỷ. 9. & la seconde au ỷ. 21.

ỷ. 24. SCIENTIAM ET INTELLECTUM PRUDENTIÆ SAPIENTIA COMPARTIETUR. *La sagesse distribuë la science, & la lumiére de la prudence.* La sagesse est la source de la vraye science, & de la prudence. Sans la sagesse, la science n'est propre qu'à faire des superbes, & des présomptueux, & la prudence ne produira que de la ruse, & une mauvaise, & dangéreuse politique. Le Grec : (*a*) *La sagesse a fait pleuvoir la science, & la connoissance de l'intelligence*, ou de la prudence.

ỷ. 25. RAMI ILLIUS LONGÆVI. *Ses branches sont d'une longue durée.* Le Grec : (*b*) *Ses branches sont la vieillesse.* Une longue vie est la recompense de la sagesse. Voyez *Sap.* IV. 8. *Baruc.* III. 14.

ỷ. 26. IN THESAURIS SAPIENTIÆ INTELLECTUS. *L'intelligence se trouve dans les trésors de la sagesse.* Ce verset ne se trouve point ici dans le Grec, mais seulement au ỷ. 31. C'est à peu prés le même quant au sens que le ỷ. 24.

ỷ. 27. TIMOR DOMINI EXPELLIT PECCATUM. *La crainte du Seigneur chasse le péché.* Elle l'empêche d'entrer dans l'ame, par la vigilance, & l'attention qu'elle inspire; & elle l'en chasse, s'il y est entré, en

(*a*) Ἐπιστήμην, καὶ γνῶσιν συνέσεως ἐξώμβρησε σοφία.

(*b*) Οἱ κλάδοι αὐτῆς μακροημερεύσεις.

29. Usque in tempus sustinebit patiens : & posteà redditio jucunditatis.

29. L'homme patient attendra jusqu'au tems destiné, & aprés cela la joye lui sera renduë.

30. Bonus sensus usque in tempus abscondet verba illius, & labia multorum enarrabunt sensum illius.

30. L'homme de bon sens retiendra en lui-même ses paroles jusqu'à un certain tems ; & les lévres de plusieurs publieront sa prudence.

31. In thesauris sapientiæ significatio disciplinæ.

31. Les régles de la conduite sont enfermées dans les trésors de la sagesse.

COMMENTAIRE.

inspirant le repentir, & la douleur. Le Grec ajoute : (*a*) *Et lorsqu'il est permanent, il éloigne sa colére.* Lorsqu'il est fortement enraciné dans l'ame, il éloigne les effets de la colére de Dieu. Ou simplement : Il éloigne le péché, & la peine qui le suit toujours. D'autres traduisent ainsi tout ce verset. *La crainte du Seigneur chasse le péché ; & l'homme patient détourne la colére.* Quand on n'oppose à un homme emporté que la patience, & la douceur ; on désarme insensiblement sa colére. Le premier sens paroît plus littéral. Toutefois le ℣. 28. semble favoriser la derniére explication. *Celui qui n'a pas la crainte du Seigneur, ne sera pas justifié ; car l'émotion de la colére qui le transporte, est la cause de sa chûte.* Il oppose ici l'homme colére, à celui qui craint Dieu. Et dans le ℣. 27. il joint l'homme patient, à celui qui a la crainte du Seigneur.

℣. 29. USQUE IN TEMPUS SUSTINEBIT PATIENS. *L'homme patient attendra jusqu'au tems destiné ; & aprés cela la joye lui sera renduë.* L'homme de bien sera exposé en cette vie, aux persécutions, aux mauvais traitemens, aux calomnies des méchans. Mais aprés la mort il sera comblé de joye, & de gloire. (*b*) Dés ce monde Dieu permet souvent que les gens de bien, aprés avoir été long-tems éprouvez par la tribulation, joüissent enfin de la paix, & de la joye. L'Ecriture en fournir une infinité d'exemples dans les saints Patriarches.

℣. 30. BONUS SENSUS USQUE IN TEMPUS ABSCONDET VERBA ILLIUS. *L'homme de bon sens retiendra en lui-même ses paroles, jusqu'à un certain tems.* Le Grec ne lit point ces paroles : *Bonus sensus ;* elles sont superfluës. Il faut joindre ce verset avec le précédent. L'homme patient, & silencieux, ne se hâtera de parler, ni de se vanter : mais plusieurs s'empresseront à publier ses loüanges.

℣. 31. IN THESAURIS SAPIENTIÆ, SIGNIFICATIO DISCIPLINÆ. *Les régles de la conduite sont renfermées dans les trésors de la*

(*a*) Φόβος Κυρίου ἀπωθεῖται ἁμαρτήματα, παρμένων δὲ ἀποστρέψει ὀργήν. *Quid.* Παραμένων δὲ αὐτῷ ἀποστρέψει ὀργήν.

(*b*) *Vide Sap.* III. 1. 2. 3. & V. 1. 2. 3.

32. *Execratio autem peccatori, cultura Dei.*	32. Mais le culte de Dieu est en éxécration au pécheur.
33. *Fili, concupiscens sapientiam, conserva justitiam, & Deus prabebit illam tibi.*	33. Mon fils, si vous désirez la sagesse avec ardeur, conservez la justice, & Dieu vous la donnera.
34. *Sapientia enim, & disciplina timor Domini: & quod beneplacitum est illi,*	34. Car la crainte du Seigneur, est la sagesse, & la science véritable; & ce qui lui est agréable,
35. *Fides, & mansuetudo: & adimplebit thesauros illius.*	35. C'est la foi, & la douceur; [& il comblera les trésors de celui en qui elles se trouvent.]
36. *Ne sis incredibilis timori Domini: & ne accesseris ad illum duplici corde.*	36. Ne soyez point rébelle aux impressions de la crainte de Dieu; & ne vous approchez point de lui avec un cœur double.

COMMENTAIRE.

sagesse. Le Grec: (a) *Les Paraboles de la science sont renfermées dans les trésors de la sagesse.* La sagesse renferme dans ses trésors des discours relevez, savans, & sententieux; & elle ne les produit pas légérement, & mal-à-propos. Elle les tient cachez jusqu'au tems convenable.

℣. 33. CONSERVA JUSTITIAM, ET DEUS, &c. *Conservez la justice, & Dieu vous donnera la sagesse.* Le Grec: (b) *Gardez les Commandemens, & le Seigneur vous la fournira avec abondance.* La vraye sagesse consiste à servir & aimer Dieu, & à observer ses Commandemens. Dieu la donne à ses fidéles serviteurs, & à ses amis.

℣. 34. QUOD BENEPLACITUM EST ILLI, (35.) FIDES, ET MANSUETUDO: ET ADIMPLEBIT, &c. *Ce qui lui est agréable; (35.) C'est la foi, & la douceur; & il comblera les trésors de celui en qui elles se trouvent.* Ces derniers mots: *Il comblera les trésors, &c.* ne sont pas dans le Grec; ils sont répétez du ℣. 21. La bonne foi, la fidélité, la vérité dans ses promesses, & la douceur envers le prochain, sont des vertus agréables au Seigneur. JESUS-CHRIST a déclaré que ceux qui sont doux de cœur, posséderont la terre. (c)

℣. 36. NE SIS INCREDIBILIS TIMORI DOMINI. *Ne soyez point rébelle aux impressions de la crainte de Dieu.* Le Grec: *Ne soyez point incrédule à la crainte du Seigneur, lorsque vous êtes dans le besoin.* Ne vous relâchez point de la crainte de Dieu, s'il permet que vous tombiez dans la pauvreté. Que cela ne vous fasse point tomber dans l'abattement, & dans le désordre; mais conservez-vous dans la crainte du Seigneur.

(a) Ἐν θησαυροῖς σοφίας παραβολαὶ ἐπιστήμης.

(b) Διατήρησον ἐντολὰς, καὶ Κύριος χορηγήσει σοι αὐτήν.

(c) *Matth.* v. 4.

37. *Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, & non scandalizeris in labiis tuis.*	27. Ne soyez point hypocrite devant les hommes, & que vos lévres ne vous soient point un sujet de chûte, & de scandale.
38. *Attende in illis, ne fortè cadas, & adducas animæ tuæ inhonorationem;*	38. Soyez attentif à vos paroles, de peur que vous ne tombiez, & ne deshonoriez vôtre ame;
39. *Et revelet Deus absconsa tua, & in medio synagogæ elidat te;*	39. Et que Dieu découvrant ce qui étoit caché en vous, ne vous brise au milieu de l'assemblée;

COMMENTAIRE.

La pauvreté est une épreuve de vôtre vertu, & non pas une marque que Dieu vous ait abandonné. Attendez avec patience qu'il vous visite, & ayez confiance en sa bonté; il ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces. Le Sage prioit le Seigneur, de ne lui donner (*a*) ni les richesses, ni l'extrême pauvreté: de peur qu'il ne fût exposé à voler, & à se parjurer, s'il étoit trop pauvre; ou à oublier le Seigneur, & à le blasphêmer, s'il étoit trop riche.

℣. 37. NE FUERIS HYPOCRITA IN CONSPECTU HOMINUM, ET NON SCANDALIZERIS, &c. *Ne soyez point hypocrite devant les hommes, & que vos lévres ne vous soient point un sujet de chûte.* N'usez point de dissimulation, ni de duplicité devant les hommes. Rien ne leur est plus odieux qu'un cœur double, & une ame hypocrite, qui les trompe sous les apparences d'amitié. Et ne vous avancez jamais de parler mal-à-propros, & sans raison, de peur que vos paroles indiscrétes, & inconsidérées, ne vous soient un sujet de chûte, & ne vous attirent du chagrin. Le Grec: (*b*) *Ne vous conduisez point d'une maniére feinte & trompeuse devant les hommes; & ne vous appuyez point sur vos lévres.* Ou bien: *Ne vous réglez point sur les paroles des hommes; & ne vous appliquez point à vos propres lévres.* N'ayez point d'autre régle que la crainte de Dieu, & vôtre conscience. N'écoutez point ce que les hommes vous disent; ils vous tromperont: & ne croyez point qu'on doive vous en croire sur le témoignage que vous vous rendrez à vous-mêmes. Réglez-vous sur la vérité, & sur la justice. Autrement: *Ne vous déguisez point devant les hommes; & appliquez-vous à ce que vous dites.*

℣. 38. ATTENDE IN ILLIS, NE FORTE CADAS, &c. *Soyez attentif à vos paroles, de peur que vous ne tombiez, & ne deshonoriez vôtre ame.* Le Grec: (*c*) *Ne vous élevez point, de peur que vous ne tombiez,*

(*a*) *Prov.* XXX. 9.

(*b*) Μὴ ὑποκριθῇς ἐν στόμασιν ἀνθρώπων, καὶ ἐν τοῖς χείλεσί σου μὴ πρόσεχε. *Quidam.* Καὶ ἐν τοῖς χείλεσί σου πρόσεχε.

(*c*) Μὴ ἐξύψου σεαυτὸν ἵνα μὴ πέσῃς, καὶ ἐπαγάγῃς τῇ ψυχῇ σου ἀτιμίαν.

40. *Quoniam accessisti malignè ad Dominum, & cor tuum plenum est dolo, & fallacia.*

40. Parce que vous vous êtes approché du Seigneur avec une disposition maligne, & que vôtre cœur est plein de déguisement, & de tromperie.

COMMENTAIRE.

& que vous n'attiriez de la confusion à vôtre ame. L'orgueil est ordinairement suivie de confusion, & de deshonneur. Celui qui s'exalte, sera humilié, dit le Sauveur: (*a*) & le plus souvent, lorsque Dieu permet que les superbes s'élévent fort haut, c'est afin que leur chûte en soit d'autant plus rude, & plus remarquable. (*b*) *Ut lapsu graviore ruant.*

℣. 40. QUONIAM ACCESSISTI MALIGNE AD DOMINUM. *Parce que vous vous êtes approché du Seigneur avec une disposition maligne.* Le Grec: (*c*) *Parce que vous ne vous êtes pas approché de la crainte du Seigneur dans la vérité.* Il faut joindre ceci à ce qui précéde, & à ce qui suit. Ne vous élevez point d'orgueil devant les hommes, & devant Dieu, de peur que le Seigneur ne vous humilie; parce que vous avez crû le tromper, comme vous trompiez les hommes: & que vous ne l'avez point servi avec humilité, avec crainte, & avec amour. Lors donc que vous voulez entrer au service du Seigneur, demeurez ferme dans la justice, & dans sa crainte. C'est ce qu'il dit dans le Chapitre suivant.

(*a*) *Matth.* XXIII. 12.
(*b*) *Menander.*
Ὅταν ἴδῃς πρὸς ὕψος ἠρμένον τινὰ, ...
Τότε ταχεῖαν νέμεσιν εὐθὺς προσδόκα.
Ἐπαίρεται γὰρ μεῖζον, ἵνα μεῖζον πέσῃ.
(*c*) Ὅτι οὐ προσῆλθες ἐν ἀληθείᾳ τῷ φόβῳ τοῦ Κυρίου.



CHAPITRE II.

Exhortation à la patience dans les tentations, & dans les épreuves. Crainte du Seigneur. Cœur double. Confiance au Seigneur. Cœur timide, & abattu. Fermeté, & confiance de ceux qui craignent Dieu.

ỳ. 1. *Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia, & timore; & prepara animam tuam ad tentationem.*

ỳ. 1. Mon fils, lorsque vous entrerez au service de Dieu, [demeurez ferme dans la justice, & dans la crainte;] & préparez vôtre ame à la tentation.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. FILI, ACCEDENS AD SERVITUTEM DEI, STA IN JUSTITIA, ET TIMORE; ET PRÆPARA ANIMAM TUAM AD TENTATIONEM. *Mon fils, lorsque vous entrez au service du Seigneur, demeurez ferme dans la justice, & dans la crainte; & préparez vôtre ame à la tentation.* Dieu éprouve tous ses amis, & ses serviteurs; c'est une régle qu'il a suivie dans tous les tems. Depuis le premier des élus jusqu'au dernier, tous ont été, ou seront exposez à la tentation, & éprouvez par l'affliction. *Mon fils*, dit l'Apôtre, (*a*) *ne vous rebuttez point lorsque le Seigneur vous éprouve; car il châtie ceux qu'il aime, & il afflige tous les enfans qu'il reçoit.* JESUS-CHRIST lui-même n'est entré dans sa gloire, qu'aprés avoir souffert toutes sortes d'épreuves. (*b*) *Parce que vous étiez agréable à Dieu*, dit l'Ange à Tobie, (*c*) *il falloit que vous fussiez éprouvé par la tentation.* Le Grec est plus court que la Vulgate: (*d*) *Mon fils, si vous venez pour servir le Seigneur, préparez vôtre ame à la tentation.* Souvent dans l'Ecriture, *préparer*, se prend pour affermir. Affermissez-vous contre les tentations; munissez-vous de force & de courage: faites provision de vigilance, de crainte de Dieu, de patience. Dans le reste du Chapitre il répand divers préceptes, qui ont rapport à ce premier avis qu'il donne à son disciple. Il est important, quand on entre dans une carriére de savoir à quoi l'on s'engage, & ce

(*a*) *Hebr.* XII. 6.
(*b*) *Hebr.* IV. 15. *Luc.* XXIV. 46. &c.
(*c*) *Tob.* XII. 13.
(*d*) Τέκνον, εἰ προσέρχῃ δουλεύειν τῷ Κυρίῳ, ἑτοίμασον τὴν ψυχήν σου εἰς πειρασμόν.

2. *Deprime cor tuum, & sustine : inclina aurem tuam, & suscipe verba intellectûs : & ne festines in tempore obductionis.*

3. *Sustine sustentationes Dei : conjungere Deo, & sustine : ut crescat in novissimo vita tua.*

2. Humiliez vôtre cœur, & attendez avec patience; [prêtez l'oreille, & recevez les paroles de sagesse;] & ne vous hâtez point au tems de l'obscurité.

3. [Souffrez les suspensions, & les retardemens de Dieu :] demeurez uni à Dieu, & ne vous lassez point d'attendre, afin que vôtre vie soit à la fin plus abondante.

COMMENTAIRE.

que l'on doit faire pour en sortir victorieux. Dans la voye de Dieu, nous avons des tentations à essuyer de la part de Dieu, & de la part du démon. Dieu ne nous éprouve que pour nous rendre meilleurs, plus vigilans, plus forts, plus humbles, & pour augmenter nos mérites; & il nous donne des forces, & des graces proportionnées au combat, où il nous expose. (*a*) Le démon nous tente, pour nous perdre, pour nous faire tomber, pour nous faire perdre la crainte de Dieu, & la foi.

ỳ. 2. DEPRIME COR TUUM, ET SUSTINE, &c. *Humiliez vôtre cœur, & ayez patience; prêtez l'oreille, & recevez les paroles de la sagesse; & ne vous hâtez point au tems de l'obscurité.* Le Grec omet ces paroles : *Prêtez l'oreille, & recevez les paroles de la sagesse.* Il porte simplement : (*b*) *Réglez votre cœur, & ne vous précipitez point au tems de l'accident;* ou lorsque Dieu permettra qu'il vous arrive quelque disgrace. Dirigez vôtre cœur, réglez-le suivant la Loi de Dieu; ou même affermissez-vous, & tenez-vous prêts à résister; & ne vous laissez point aller à l'impatience, à la colére; qu'il ne vous échappe aucune parole de précipitation, d'emportement. Attendez avec tranquillité les momens de Dieu, & ne vous hâtez point de les prévenir. *Que celui qui croit en Dieu, ne se hâte point*, dit Isaïe; (*c*) qu'il ne s'impatiente point. Dieu ne lui manquera pas; il lui envoyera son secours, lorsqu'il sera tems.

ỳ. 3. SUSTINE SUSTENTATIONES DEI; CONJUNGERE DEO,... UT CRESCAT IN NOVISSIMO VITA TUA. *Souffrez les suspensions, & les retardemens de Dieu. Demeurez uni à Dieu, afin que vôtre vie soit à la fin plus abondante.* Ou plûtôt : Afin qu'à vôtre mort vous vous trouviez comblé de biens, & que vous receviez la juste recompense de vôtre patience, & de vos travaux. Ou enfin : Afin que dans vôtre vieillesse, vous soyez dans l'abondance de toutes sortes de biens; que vous meniez une vie douce, tranquille, & heureuse. Dans l'ancien-

(*a*) 1. *Cor.* x. 13.

(*b*) Εὔθυνον τὴν καρδίαν σου, καὶ μὴ σπεύσῃς ἐν καιρῷ ἐπαγωγῆς. Ce terme ἐπαγωγή, signifie les maux que Dieu envoye aux hommes. Voyez ci-aprés ỳ. 4. ch. XXIII. 19. XLVI. 4. XLVIII. 2 & v. 10. X. 14. XXIII. 12. XL. 11. &c. *Grot. Drus. Cornel.*

(*c*) *Isai.* XXVIII. 16.

4. *Omne quod tibi applicitum fuerit, accipe : & in dolore sustine, & in humilitate tua patientiam habe :*

4. Acceptez de bon cœur tout ce qui vous arrivera : [demeurez en paix dans vôtre douleur,] & au tems de vôtre humiliation conservez la patience ;

5. *Quoniam in igne probatur aurum & argentum ; homines verò receptibiles in camino humiliationis.*

5. Car l'or [& l'argent,] s'épurent par le feu : mais les hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens, s'éprouvent dans le fourneau de l'humiliation.

COMMENTAIRE.

ne Loi, Dieu recompensoit souvent ses fidéles, par une longue vie, & par des richesses temporelles. Ces mots : *Sustine sustentationes Dei*, sont ajoutez, & servent d'explication à ce qui précéde.

℣. 4. Omne, quod tibi applicitum fuerit, accipe, &c. *Recevez de bon cœur tout ce qui vous arrivera ; demeurez en paix dans vôtre douleur, &c.* Ces derniers mots ne se trouvent point dans le Grec. Pour n'être pas obligé de répéter si souvent la même chose, il est bon d'avertir une fois pour toutes, que ce qui est marqué dans la version Françoise, entre deux crochets, est ajouté, & ne se lit point dans le texte Grec. Ces additions, pour l'ordinaire, sont de simples gloses, qui expliquent en d'autres termes, ce qui a précédé. Le Grec lit : (*a*) *Recevez volontiers tout ce qui vous arrivera de fâcheux ; & ayez patience dans le changement de vôtre humiliation.* Ou : Attendez avec patience que Dieu vous tire de l'état d'humiliation, & d'affliction où vous êtes. Le plus grand de tous les maux, & le plus inutile de tous les remédes, est l'impatience, & le désespoir. On doit gouverner la fortune comme la santé : prendre patience quand elle est mauvaise ; & attendre le retour d'une meilleure disposition. La Religion veut quelque chose de plus : elle ordonne qu'on souffre les maux avec tranquillité, & dans l'espérance du secours de Dieu. Cette espérance est la plus douce consolation des gens de bien.

℣. 5. In igne probatur aurum, &c. *L'or & l'argent s'épurent par le feu*, & les hommes s'éprouvent dans le creuset de l'humiliation. Ce qu'est le feu pour les métaux ; les traverses, & les humiliations le sont à l'égard des hommes. Un métal de mauvais alloi, se fond dans le feu, au lieu de s'affiner. Un méchant homme se perd dans les maux de cette vie, au lieu de s'y perfectionner. Le feu ne rend pas le métal faux, & corrompu ; il montre ce qu'il étoit auparavant. Ainsi les afflictions font voir ce que nous sommes ; si nôtre vertu est solide, & véritable ; ou si elle est simplement apparente, & superficielle. Les Auteurs sacrez, (*b*) & les

(*a*) Πᾶν ὃ ἐὰν ἐπαχθῇ σοι, δέξαι ἀσμένως, καὶ ἐν ἀλλάγμασι ταπεινώσεώς σου μακροθύμησον.

(*b*) *Prov.* XVII. 3. *Zachar.* XIII. 9. *Malach.* III. 3. *Psal.* XVI. 3. LXV. 10. 12.

6. *Crede Deo, & recuperabit te: & dirige viam tuam, & spera in illum. Serva timorem illius, & in illo veterasce.*	6. Ayez confiance en Dieu, & il vous tirera de tous ces maux : rendez vôtre voye droite, & esperez en lui ; [conservez sa crainte, & y vieillissez.
7. *Metuentes Dominum, sustinete misericordiam ejus : & non deflectatis ab illo ne cadatis.*	7. Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde, & ne vous détournez point de lui, de peur que vous ne tombiez.]
8. *Qui timetis Dominum, credite illi : & non evacuabitur merces vestra.*	8. Vous qui craignez le Seigneur, croyez en lui ; & vous ne perdrez point vôtre récompense.
9. *Qui timetis Dominum, sperate in illum : & in oblectationem veniet vobis misericordia.*	9. Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui ; & la miséricorde qu'il vous fera, vous comblera de joye.
10. *Qui timetis Dominum, diligite illum, & illuminabuntur corda vestra.*	10. [Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, & vos cœurs seront remplis de lumiére.]
11. *Respicite, filii, nationes hominum : & scitote quia nullus speravit in Domino, & confusus est.*	11. Mes enfans, considérez tout ce qu'il y a eu d'hommes parmi les nations, & sachez que nul de ceux qui ont espéré au Seigneur, n'a été confondu.

COMMENTAIRE.

Profanes même, (*a*) employent assez souvent dans ce cas, la comparaison des métaux qu'on éprouve par le feu.

℣. 6. CREDE DEO, ET RECUPERABIT TE. *Ayez confiance en Dieu, & il vous tirera de tous ces maux.* Ou selon le Grec : *Croyez au Seigneur*, attendez l'effet de ses promesses ; ou ayez confiance en son secours, *& il vous recevra*, il vous secourera, il vous garantira, &c.

℣. 9. QUI TIMETIS DOMINUM, SPERATE IN ILLUM, &c. *Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui ; & la miséricorde qu'il vous fera, vous comblera de joye.* Le Grec de cet endroit est le même que le Latin du ℣. 7. Et dans certaines éditions Grecques, comme dans la Romaine, on ne lit pas ce verset en cet endroit, mais en la place du septiéme, où il manque dans les autres Editions. Voici le Grec : (*b*) *Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde, & ne vous en éloignez point, de peur que vous ne tombiez*, ou de peur que vous ne déchéïez de la crainte du Seigneur, ou que vous ne soyez privez des effets de sa miséricorde. Le verset précédent porte : (*c*) *Vous qui craignez le Seigneur, espérez des biens & une joye éternelle, & la miséricorde.* Le ℣. 10. n'est point dans le Grec.

(*a*) Ovid.
Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est experienda fides.
Menander.
Χρυσὸς γὰρ οἶδεν ἐξελέγχεσθαι πυρί.
Ἡ δ' ἐν φίλοις εὔνοια καιρῷ κρίνεται.

(*b*) Πίστευσον αὐτῷ, καὶ ἀντιλήψεταί σου.

(*c*) Οἱ φοβούμενοι τὸν Κύριον, ἐλπίσατε εἰς ἀγαθὰ, καὶ εἰς εὐφροσύνην αἰῶνος, καὶ ἔλεος.

12. *Quis enim permansit in mandatis ejus, & derelictus est? Aut quis invocavit eum, & despexit illum?*

13. *Quoniam pius, & misericors est Deus, & remittet in die tribulationis peccata: & protector est omnibus exquirentibus se in veritate.*

14. *Væ duplici corde, & labiis scelestis, & manibus malefacientibus, & peccatori terram ingredienti duabus viis.*

15. *Væ dissolutis corde, qui non credunt Deo: & ideò non protegentur ab eo.*

12. Qui est l'homme qui soit demeuré ferme dans les Commandemens de Dieu, & qui en ait été abandonné? Qui est celui qui l'ait invoqué, & qui ait été méprisé de lui?

13. Car Dieu est plein de bonté, & de miséricorde, il pardonne les péchez au jour de l'affliction, [& il est le protecteur de tous ceux qui le cherchent dans la vérité.]

14. Malheur au cœur double, [aux lévres corrompuës,] aux mains soüillées de crimes; & au pécheur qui marche sur la terre par deux voyes.

15. Malheur à ceux qui manquent de cœur, qui ne se fient point à Dieu, & que Dieu, pour cette raison, ne protége point.

COMMENTAIRE.

℣. 11. RESPICITE, FILII, NATIONES HOMINUM, &c. *Mes enfans, considérez tout ce qu'il y a eu d'hommes; & sachez que nul de ceux qui ont espéré au Seigneur, n'a été confondu.* Parcourez tous les siécles, & toutes les Histoires, & vous verrez que tous ceux qui ont espéré au Seigneur, ont éprouvé sa protection, & son secours. Considérez la vie des Patriarches, & celle des Prophétes, elles vous fourniront des exemples éclattans de l'attention que Dieu a toujours eu sur ses amis, pour les garantir de tous leurs dangers.

℣. 13. REMITTET IN DIE TRIBULATIONIS PECCATA; ET PROTECTOR EST, &c. *Il pardonne les péchez dans le jour d'affliction; & il est le protecteur de tous ceux qui le cherchent dans la vérité.* Le Grec: (*a*) *Le Seigneur est patient, & plein de miséricorde; il remet les péchez, & il sauve au jour de l'affliction.* Dieu plein de miséricorde nous fait expier par les maux de ce monde, les fautes que nous avons commises. Mais le Grec fait un meilleur sens. Il nous propose deux effets de la miséricorde de Dieu: l'un, qu'il remet les péchez: l'autre, qu'il nous délivre de nos afflictions.

℣. 14. VÆ DUPLICI CORDE, ET LABIIS SCELESTIS, ET MANIBUS,... ET PECCATORI TERRAM INGREDIENTI DUABUS VIIS. *Malheur au cœur double, aux lévres corrompuës, & aux mains soüillées, & au pécheur qui marche sur la terre par deux voyes.* Le Grec est plus court: (*b*) *Malheur aux cœurs timides*; ou, selon d'autres Exem-

(*a*) Μακρόθυμος καὶ πολυέλεος, καὶ ἀφίησιν ἁμαρτίας, καὶ σώζει ἐν καιρῷ θλίψεως.

(*b*) Οὐαὶ καρδίαις δειλαῖς, (*Alii* διπλαῖς,) καὶ χερσὶ παρειμέναις, καὶ ἁμαρτωλῷ ἐπιβαίνοντι δύο τρίβους.

16. Væ his, qui perdiderunt sustinentiam, & qui dereliquerunt vias rectas, & diverterunt in vias pravas.

16. Malheur à ceux qui ont perdu la patience, [qui ont quitté les voyes droites, & qui se sont détournez dans des routes égarées.]

17. Et quid facient, cùm inspicere cœperit Dominus?

17. Et que feront-ils, lorsque le Seigneur commencera à examiner toutes choses?

18. Qui timent Dominum, non erunt incredibiles verbo illius: & qui diligunt illum, conservabunt viam illius.

18. Ceux qui craignent le Seigneur, ne seront point incrédules à sa parole; & ceux qui l'aiment, demeureront fermes dans sa voye.

COMMENTAIRE.

plaires: *Aux cœurs doubles, & aux mains relâchées, & au pécheur qui marche par deux voyes.* Il semble qu'il y ait quelque confusion dans ce Texte, & qu'il faut lire: *Malheur aux cœurs doubles, & au pécheur qui marche par deux voyes.* (15.) *Malheur aux mains relâchées, & au cœur abattu, & qui manque de confiance; il ne sera point sous la protection de Dieu.* Le Sage marque deux sortes de personnes que Dieu abandonne sans secours. 1°. Les lâches, qui tombent dans l'impatience, & qui ne mettent point en lui leur confiance. 2°. Les cœurs doubles, & qui manquent de droiture, & de sincérité. Dieu demande du courage, & de la droiture dans ses serviteurs. *Jusqu'à quand clocherez-vous des deux côtez*, disoit Elie aux Israëlites: (*a*) *si le Seigneur est Dieu; suivez-le: & si c'est Baal, attachez-vous à lui. Je les exterminerai*, dit le Seigneur par Sophonie, (*b*) *parce qu'ils jurent par le Seigneur, & par Melchom*; alliant ainsi le culte du Seigneur, avec celui de Bélial. Dieu veut avoir tout nôtre cœur sans partage, dit saint Augustin; (*c*) il l'a achetté à ce prix-là, & il en a donné assez, pour le posséder seul. *Tanti emit, ut solus possideat.* Vous le voulez partager avec le démon; mais le Seigneur irrité d'une division qui lui est si injurieuse, se retire, & vous laisse seul au pouvoir de vôtre ennemi.

℣. 17. ET QUID FACIENT, CUM INSPICERE COEPERIT DOMINUS? *Que feront-ils, lorsque le Seigneur commencera à examiner les choses?* Le Grec à la lettre: (*d*) *Que ferez-vous, lorsque le Seigneur visitera?* Vous qui manquez de patience; que ferez-vous, lorsque le Seigneur vous visitera dans sa colére, & qu'il vous jugera selon vos œuvres? Qu'aurez-vous à lui répondre, aprés avoir manqué de confiance en sa parole, & de soumission à ses ordres?

℣. 19 QUI TIMENT DOMINUM, INQUIRENT QUÆ BENEPLACITA SUNT EI. *Ceux qui craignent le Seigneur, rechercheront ce* qui

(*a*) 3. *Reg.* XVIII. 21.
(*b*) *Sophon.* 1. 5.
(*c*) *August. Tract.* IX. *in Johan.*
(*d*) Καὶ τί ποιήσετε ὅτ' ἂν ἐπισκέπτηται Κύριος.

19. *Qui timent Dominum, inquirent quæ beneplacita sunt ei : & qui diligunt eum, replebuntur Lege ipsius.*

19. Ceux qui craignent le Seigneur, rechercheront ce qui lui est agréable; & ceux qui l'aiment seront remplis de sa Loi.

20. *Qui timent Dominum, præparabunt corda sua : & in conspectu illius sanctificabunt animas suas.*

20. Ceux qui craignent le Seigneur, prépareront leur cœur, & sanctifieront leurs ames en sa présence.

21. *Qui timent Dominum, custodiunt mandata illius, & patientiam habebunt usque ad inspectionem illius,*

21. [Ceux qui craignent le Seigneur, garderont ses Commandemens, & ils auront patience jusqu'à ce qu'il jette les yeux sur eux,

22. *Dicentes : Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, & non in manus hominum.*

22. En disant : Si nous ne faisons pénitence,] c'est dans les mains du Seigneur que nous tomberons, & non dans les mains des hommes.

COMMENTAIRE.

qui lui est agréable. Ou, selon le Grec : (*a*) *Ils rechercheront sa bienveillance.* Ils lui demanderont l'honneur de ses bonnes graces, & éviteront tout ce qui peut l'offenser. *Et ceux qui l'aiment, seront remplis de sa Loi.* Ils en seront tout pénétrez; ils la posséderont, ils l'aimeront, ils en auront une pleine connoissance, ils en seront comme rassasiez, ils l'observeront; mais sans dégoût, & sans peine.

℣. 20. QUI TIMENT DOMINUM, PRÆPARABUNT CORDA SUA. *Ceux qui craignent le Seigneur, prépareront leur cœur;* se tiendront toujours disposez à souffrir tout ce qu'il plaira au Seigneur; vivront dans la vigilance, & dans l'attention sur eux-mêmes. Ou enfin, ils se fortifieront, & s'armeront de courage dans les tribulations. Préparer son cœur, se met assez souvent, pour s'encourager, s'affermir, se disposer à souffrir. Il ajoute : *Et ils sanctifieront leur ame en sa présence.* Sanctifier, se met souvent pour *préparer :* Ils se prépareront au combat. Le Grec : (*b*) *Ils humilieront leur ame en sa présence.* C'est une excellente disposition pour résister au démon, & à la tentation, que la priére, la vigilance, & l'humilité.

℣. 21. QUI TIMENT DOMINUM, &c. *Ceux qui craignent le Seigneur, &c.* Voici le Grec de tout le reste de ce Chapitre : *Nous tomberons dans les mains du Seigneur, & non dans les mains des hommes; car sa grandeur est égale à sa miséricorde.* Il fait allusion à ce passage des Rois, où David dit à Gad, qui lui offroit l'option de trois maux : (*c*) *Il vaut mieux que je tombe entre les mains de Dieu, qu'entre les mains des hommes; car ses miséricordes sont infinies.* En effet, quoiqu'il soit terrible de

(*a*) Ζητήσουσι εὐδοκίαν παρ' αὐτοῦ.
(*b*) Ταπεινώσουσι τὰς ψυχὰς αὐτῶν.
(*c*) 2. *Reg.* XXIV. 14.

23. *Secundùm enim magnitudinem ipsius, sic & misericordia illius cum ipso est.*

23. Car autant que sa majesté est élevée, autant est grande sa miséricorde.

COMMENTAIRE.

tomber entre les mains du Dieu vivant; (a) cependant on a la consolation que ce Dieu terrible, est tout plein d'équité, & de miséricorde; au lieu que l'homme est rempli d'injustice, de passion, & de cruauté; celui-ci excéde pour l'ordinaire dans sa vengeance; Dieu est l'équité même. Mais tout ceci ne doit s'entendre que des maux de ce monde, & de la sévérité que Dieu y exerce contre les pécheurs. Car dans l'éternité sa Justice s'exercera dans toute sa rigueur; & sa miséricorde n'aura plus de lieu. Toute la fureur des hommes ne peut que nous ôter la vie, & nous causer des maux bornez, & passagers; au lieu que les effets de la fureur de Dieu dans l'autre vie, seront infinis, & éternels. D'où vient que Susanne se trouvant dans le danger évident de la mort, ou du péché, dit qu'il valoit mieux tomber entre les mains des hommes, qu'entre les mains de Dieu. (b) *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quàm peccare in conspectu Domini.*

CHAPITRE III.

Devoirs des enfans envers leurs peres & meres. Eloge de la douceur, & de l'humilité. Réprimer la curiosité, & la témérité. Pouvoir de l'aumône.

℣. 1. *Filii sapientiæ, Ecclesia justorum: & natio illorum, obedientia, & dilectio.*

℣. 1. [Les enfans de la sagesse forment l'assemblée des justes; & le peuple qui le compose, n'est qu'obéïssance, & amour.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. FILII SAPIENTIÆ, ECCLESIA JUSTORUM. *Les enfans de la sagesse, forment l'assemblée des Justes.* Les disciples de la sagesse sont une assemblée, & une race de Justes, & de Saints; d'hom-

(a) *Hebr.* x. 31. *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.*

(b) *Dan.* XIII. 23.

2. *Judicium patris, audite, filii, & sic facite ut salvi sitis.*	2. Ecoutez, enfans, les avis de vôtre pere; & suivez-les de telle sorte que vous soyez sauvez.
3. *Deus enim honoravit patrem in filiis, & judicium matris exquirens, firmavit in filios.*	3. Car Dieu a rendu le pere vénérable aux enfans, & il a affermi sur eux l'autorité de la mere.

COMMENTAIRE.

mes charitables, & obéïssans: *Natio illorum obedientia & dilectio.* Saint Augustin lit: (*a*) *Et nati illorum*, leurs enfans. C'est en effet le sens de, *natio illorum.* Ce verset n'est pas dans le Grec. L'Auteur donne ici à la sagesse le plus bel éloge qu'il lui puisse donner, en disant, qu'elle forme des Saints, des Justes, des hommes obéïssans, craignans & aimans Dieu; c'est-à-dire, qu'elle enseigne tous les devoirs de la vie parfaite.

℣. 2. JUDICIUM PATRIS, AUDITE, FILII, &c. *Ecoutez, enfans, les avis de vôtre pere.* A la lettre: *Ecoutez le jugement de vôtre pere;* écoutez quels sont les droits de vôtre pere, & quelles sont vos obligations à son égard. Le Grec: (*b*) *Mes enfans, écoutez-moi, moi qui suis vôtre pere; & agissez de manière que vous soyez sauvez.* Car un de vos premiers, & plus importans devoirs, est de m'écouter; c'est par la docilité & l'obéïssance, que vous arriverez au salut, & que vous éviterez les maux de cette vie, & de la vie future. Dieu a établi les peres en ce monde, comme des espéces de divinitez visibles, dit Philon, (*c*) afin que leurs enfans leur rendent leurs respects, & leur obéïssance, en quelque sorte, comme à Dieu même.

℣. 3. DEUS ENIM HONORAVIT PATREM IN FILIIS, ET JUDICIUM MATRIS EXQUIRENS, FIRMAVIT IN FILIOS. *Car Dieu a rendu le pere vénérable aux enfans, & il a affermi sur eux l'autorité de la mere.* A la lettre: (*d*) *Le Seigneur a honoré le pere dans les enfans, & il a affermi le jugement de la mere sur ses fils.* Le Seigneur a donné des enfans aux peres, comme une recompense, & un honneur. Et il leur a donné sur eux une autorité presque absoluë; il entend que les enfans rendent à leur peres les honneurs, les respects, l'obéïssance, & l'assistance qui leur sont dûs. Le Seigneur accorde aussi à la mere, *le jugement*, l'autorité, la puissance de commander, de réprimer, & de punir. Les parens sont les images de Dieu sur la terre, à l'égard des enfans: Ils sont les dépositaires de l'autorité supérieure de Dieu sur eux. D'où vient que

(*a*) *August. in Speculo.*
(*b*) Ἐμοῦ τοῦ πατρὸς ἀκούσατε, τέκνα.
(*c*) *Philo, Lib. de Decalogo.*
(*d*) Ὁ γὰρ Κύριος ἐδόξασε πατέρα ἐπὶ τέκνοις καὶ κρίσιν μητρὸς ἐστερέωσεν ἐφ' υἱοῖς. Le Grec ne lit pas le mot, *exquirens*, qui rend ce passage obscur.

4. *Qui diligit Deum, exorabit pro peccatis, & continebit se ab illis, & in oratione dierum exaudietur.*

5. *Et sicut qui thesaurizat, ita & qui honorificat matrem suam.*

6. *Qui honorat patrem suum: jucundabitur in filiis, & in die orationis sua exaudietur.*

4. Celui qui aime Dieu, obtiendra par ses priéres le pardon de ses péchez; [il s'empêchera de les commettre à l'avenir, & il sera exaucé dans sa priére de chaque jour.]

5. Celui qui honore sa mere, est comme un homme qui amasse un trésor.

6. Celui qui honore son pere, trouvera sa joye dans ses enfans, & il sera exaucé au jour de sa priére.

COMMENTAIRE.

dans le droit ancien les peres & meres pouvoient vendre leurs enfans, & les réduire en servitude, pour se tirer de l'oppression, & de la nécessité: & que dans certaines rencontres ils exerçoient sur eux le droit de vie, & de mort. (*a*) Il y a trois sortes de personnes, à qui nous ne pouvons jamais rendre ce que nous leur devons, dit Aristote: (*b*) Les Dieux, nos parens, & ceux qui nous ont instruits.

℣. 4. QUI DILIGIT DEUM EXORABIT PRO PECCATIS, ... ET IN ORATIONE DIERUM EXAUDIETUR. *Celui qui aime Dieu, obtiendra par ses priéres le pardon de ses péchez, & il sera exaucé dans sa priére de chaque jour.* Ce verset s'entend assez de lui-même. Voici le Grec: (*c*) ℣. 4. *Celui qui honore son pere, obtient le pardon des péchez; & celui qui révére sa mere, est comme un homme qui amasse des trésors.* Il s'enrichit, & s'amasse pour l'éternité des trésors de mérites, & de bonnes œuvres. (*d*) Comme celui qui méprise son pere s'attire la colére, & la malédiction de Dieu; ainsi celui qui l'honore, & lui rend les secours que l'humanité, & la Loi de Dieu exigent de lui, mérite la bénédiction, & la miséricorde du Seigneur. *Honorer* en cet endroit, ne se prend pas pour le simple respect extérieur; mais pour tout ce qu'un fils peut, & est obligé de faire pour son pere. (*e*)

℣. 6. QUI HONORAT PATREM SUUM: JUCUNDABITUR IN FILIIS, ET IN DIE ORATIONIS, &c. *Celui qui honore son pere, trouvera sa joye dans ses enfans; & il sera exaucé au jour de sa priére.* Dieu donnera une postérité nombreuse à celui qui rend à son pere les devoirs qu'il lui doit. Ou: Il lui donnera des fils qui le combleront de joye par leur bonne conduite, & par leur piété. Ils seront à son égard, tels qu'il au-

(*a*) *Vide Exod.* XXI. 7. *Jus Civile lib.* 2. *c. de Parentib. qui filios distraxerunt.*

(*b*) *Aristot. lib* 9. *Ethicorum.*

(*c*) Ὁ τιμῶν πατέρα ἐξιλάσεται ἁμαρτίας (℣. 5.) Καὶ ὡς ἀποθησαυρίζων ὁ δοξάζων τὴν μητέρα αὐτοῦ.

(*d*) *Vide Matth.* VI. 20. XIX. 21. *&c. Timot.* VI. 19.

(*e*) *Vide ad Exod.* XX. 12. *Prov.* III. 9. *Matt.* XV 4. 5. 6. 1. *Timot.* V. 3. *&* 17. *Ieronym. in Matth.* XV. *Ambros. in Luc.* XVIII.

7. *Qui honorat patrem suum, vita vivet longiore: & qui obedit patri, refrigerabit matrem.*

7. Celui qui honore son pere, joüira d'une longue vie: & celui qui lui obéït, assistera sa mere.

COMMENTAIRE.

ra été lui-même à l'égard de son pere. Vous ne devez attendre de vos enfans, dit un ancien Philosophe, (*a*) que ce que vous aurez fait envers vos peres & meres.

℣. 7. QUI HONORAT PATREM SUUM, VITA VIVET LONGIORE, &c. *Celui qui honore son pere, joüira d'une longue vie; & celui qui lui obéït, assistera sa mere.* Le Grec: (*b*) *Et celui qui obeïra au Seigneur, soulagera sa mere;* il la consolera, lui donnera les secours dont elle aura besoin dans sa vieillesse. Dieu dans sa Loi, (*c*) promet une longue vie à ceux qui honorent leurs peres & leurs meres. Mais la nature & la piété semblent demander une plus grande tendresse, une plus grande attention pour les meres. Le Sage dit ici, que celui qui écoute Dieu, assiste sa mere. Et Tobie parlant à son fils, lui dit: (*d*) *Honorez vôtre mere tous les jours de vôtre vie; & souvenez-vous des dangers qu'elle a courus, & des maux qu'elle a soufferts en vous portant dans son sein.* Que ne devons-nous point à nos meres? dit saint Ambroise: (*e*) les dangers de l'enfantement, les dégoûts d'une longue grossesse, les peines qui ont accompagné nôtre naissance, & les inquiétudes qui l'ont suivie. Et ailleurs: (*f*) Il y a un honneur de respect que vous devez à vos parens; mais il y en a un autre de service, auquel vous n'êtes pas moins obligé. Vous leur devez la nourriture & l'entretien. *Est honor non solum honorificentiæ, sed etiam largitatis.* Quand vous aurez donné la nourriture à vôtre mere, vous lui devez encore beaucoup. Vous ne lui rendrez point les maux, & les peines qu'elle a endurez pour vous. Vous ne lui rendrez point les alimens qu'elle vous a donnez dans vôtre enfance, avec une tendresse si pleine de bonté, en vous présentant ses mammelles. Vous ne lui rendrez point la faim qu'elle a soufferte pour vous, en se privant des choses qu'elle aimoit, pour ne point gâter son lait, & pour ne vous point incommoder: Elle n'a jeuné, & elle n'a mangé que pour vous. *Illa tibi jejunavit, tibi manducavit; tibi illa quem voluit cibum, non accepit: tibi quem noluit cibum, sumpsit.* Elle a veillé, elle a pleuré pour vous; & vous la laisseriez dans le besoin? O mon fils! quelle condamnation vous méritez, si vous ne nourrissez point vôtre mere. Vous lui devez ce que vous êtes. *Illi debes quod habes; illi debes quod es.*

(*a*) *Thales apud Laërt. lib.* 1. ὡς ἂν ἐράνους εἰσενέγκῃς τοῖς γονεῦσι, τοὺς αὐτοὺς προσδέχου, καὶ παρὰ τῶν τέκνων.

(*b*) Καὶ ὁ εἰσακούων Κυρίου, ἀναπαύσει μητέρα αὐτοῦ.

(*c*) *Exod.* XX. 12.

(*d*) *Tob.* IV. 3.

(*e*) *Ambr. in Luc.* II.

(*f*) *Ambros. in Luc.* XVIII.

8. *Qui timet Dominum, honorat parentes: & quasi dominis serviet his, qui se genuerunt.*

8. [Celui qui craint le Seigneur, honorera son pere & sa mere;] & il servira comme ses maîtres, ceux qui lui ont donné la vie.

9. *In opere, & sermone, & omni patientia, honora patrem tuum.*

9. Honorez vôtre pere par actions, par paroles, [& par toute sorte de patience.]

10. *Ut superveniat tibi benedictio ab eo, & benedictio illius in novissimo maneat.*

10. Afin qu'il vous bénisse, [& que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'à la fin.]

COMMENTAIRE.

ŷ. 8. QUASI DOMINIS SERVIET HIS, QUI SE GENUERUNT. *Il servira comme ses maîtres, ceux qui lui ont donné la vie.* Les peres & meres ont acquis sur leurs enfans, en leur donnant la naissance, un droit bien plus grand, que les maîtres n'en acquiérent sur leurs esclaves, en les achetant. Le droit de ceux-ci n'est fondé que sur la force, & sur la nécessité; mais le droit des parens est fondé sur la nature, & sur une infinité d'obligations, que leurs enfans ont à ceux qui les ont mis au monde. Les parens sont aprés Dieu, les auteurs de la vie, de l'être, de la santé, des biens du corps, & de l'ame que possédent les enfans. Ceux-ci tiennent tout de leurs parens: l'esclave est l'argent du maître, (*a*) suivant l'expression de l'Ecriture; mais les enfans sont la substance, & le sang de leurs parens. L'esclave doit des services, & des respects à son maître. Mais les enfans outre cela doivent à leur pere, l'amour, la reconnoissance, & tous les secours dont ils sont capables. Les parens sont à leur égard, comme des espéces de divinitez sur la terre, ainsi qu'on l'a dit.

ŷ. 9. IN OPERE ET SERMONE,.... HONORA PATREM TUUM. (10.) UT SUPERVENIAT TIBI BENEDICTIO. *Honorez vôtre pere, par actions, par paroles, & par toute sorte de patience;* (10.) *afin qu'il vous bénisse, &c.* Le Grec est différent: (*b*) *Honorez vôtre pere, & vôtre mere, par actions, & par paroles; afin que vous soyez beni de la part des hommes.* Ou ainsi que les hommes voyant vôtre piété, vous loüent, & en rendent gloire à Dieu.

ET BENEDICTIO ILLIUS IN NOVISSIMO MANEAT. *Et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'à la fin.* Ou bien: Afin que vôtre pere vous bénisse à sa mort. Voyez le verset suivant. Ou: afin que les effets de sa bénédiction, se répandent sur vous pendant tout le cours de vôtre vie. Ce passage n'est pas dans le Grec.

ŷ. 11. BENEDICTIO PATRIS FIRMAT DOMOS, &c. *La bénédiction du pere affermit la maison des enfans; & la malédiction de la mere*

(*a*) Exod. XXI. 21.

(*b*) Ἐν ἔργῳ, καὶ λόγῳ τίμα τὸν πατέρα ... ἵνα ἐπέλθῃ σοὶ εὐλογία παρ' ἀνθρώπων.

11. *Benedictio patris firmat domos filiorum : maledictio autem matris eradicat fundamenta.*

12. *Ne glorieris in contumelia patris tui : non enim est tibi gloria, ejus confusio.*

11. La bénédiction du pere affermit la maison des enfans; & la malédiction de la mere, la détruit jusqu'aux fondemens.

12. Ne vous glorifiez point de ce qui deshonore vôtre pere; car sa honte n'est pas vôtre gloire.

COMMENTAIRE.

La détruit jusqu'au fondement. Les bénédictions que le pere répand sur sa famille, y attirent les faveurs du Ciel; Dieu bénit & multiplie la race de ceux, qui s'acquittent des devoirs que la Religion, & la piété exigent d'eux envers leurs parens. Mais ceux qui par leur dureté, & leur désobéïssance irritent leurs parens, & s'atirent leurs malédictions, en ressentent les terribles effets dans eux, & dans leur postérité. Les enfans d'un pere impie & rébelle, imitent d'ordinaire celui qui leur a donné de si mauvaises impressions. L'histoire ne fournit que trop d'exemples des malheurs, que les imprécations des peres & meres ont fait tomber sur leurs enfans. Le plus ancien exemple qu'on en ait, est celui de Noé, (*a*) qui donna sa malédiction à Chanaan, fils de Cham, qui s'étoit moqué de lui. Oedipe méprisé par ses enfans, fit contr'eux des imprécations qui ne furent que trop efficaces, & qui sont connuës dans toute l'Histoire. (*b*) Amyntor pere de Phœnix, & Thésée pere d'Hypolite, sont célebres par leurs emportemens contre leurs fils; (*c*) & ceux-ci par les malheurs, qui ont été les suites des malédictions de leurs peres. Les Anciens ne doutoient point que les Dieux n'écoutassent de pareilles priéres, & ils tenoient pour maxime, que rien n'étoit plus fatale, & plus pernicieux que ces sortes de malédictions. Saint Augustin (*d*) en rapporte un exemple terrible d'une mere, qui maudit ses dix enfans, qui portérent pendant plusieurs années les marques visibles de la colére de Dieu, par un tremblement continuel de tous leurs membres.

℣. 12. Ne glorieris in contumelia patris tui. *Ne vous glorifiez point dans ce qui deshonore vôtre pere.* N'imitez point Cham, qui au lieu de couvrir la nudité de Noé, s'en railla, & en avertit ses freres. (*e*) Ne vous élevez jamais au-dessus de vôtre pere; si Dieu vous a donné plus de génie, plus d'industrie, plus de richesses qu'à lui, N'ayez jamais honte de vôtre origine; c'est faire outrage à vôtre pere. Le Grec: *Ne vous glorifiez point dans la honte de vôtre pere; car sa honte n'est*

(*a*) *Genes.* IX. 25.
(*b*) *Vide Platon. de Legib. dial.* XI.
(*c*) *Orpheus.* Δειναὶ γὰρ κατὰ γαῖαν ἐριννύες εἰσὶ τοκήων.
(*d*) *August. lib.* XXII. *de Civit. cap.* 8.
(*e*) *Genes.* IX. 22.

13. *Gloria enim hominis ex honore patris sui: & dedecus filii, pater sine honore.*

13. Le fils tire sa gloire de l'honneur du pere: & un pere sans honneur, est le deshonneur du fils.

14. *Fili, suscipe senectam patris tui, & non contristes eum in vita illius.*

14. Mon fils, soulagez vôtre pere dans sa vieillesse, & ne l'attristez point durant sa vie.

COMMENTAIRE.

point vôtre gloire. Car si la condition de vôtre pere est honteuse, & ignominieuse, la honte en retombe sur vous. Ne rélevez donc pas ce qui peut ne lui être pas glorieux; ayez pour sa personne un respect, & une vénération profonde. Gardez-vous de le mépriser.

℣. 13. DEDECUS FILII, PATER SINE HONORE. *Un pere sans honneur, est le deshonneur du fils.* Le Grec: (*a*) *Une mere sans honneur, est la honte de ses enfans.* Ceux qui ont honte de leur origine, font tort à leur honneur. Ils donnent à entendre par-là, que leur naissance est honteuse, & ignominieuse. Aléxandre le Grand se croyoit au-dessus de la condition des mortels, & avoit honte de passer pour fils de Philippe; il disoit que Jupiter Ammon étoit son pere, & faisoit par-là injure à l'honneur de sa mere. Olympias lui en écrivit, & lui dit d'une maniére fort spirituelle, qu'il alloit lui faire des affaires avec Junon, & lui attirer sur les bras une redoutable rivale.

℣. 14. SUSCIPE SENECTAM PATRIS TUI. *Soulagez vôtre pere dans sa vieillesse, & ne l'attristez point durant sa vie.* D'autres Exemplaires lisent: (*b*) *Durant vôtre vie.* Les Philosophes de l'antiquité nous donnent sur cela les mêmes leçons que le Sage en cet endroit. Il ne faut que la lumiére de la raison, pour comprendre ce que l'on doit à ses parens durant leur vieillesse. Les animaux mêmes nous instruisent sur ce point. Platon (*c*) dit que celui qui a dans sa maison son pere ou sa mere, cassez de vieillesse, les doit regarder comme un trésor, & croire qu'il n'aura jamais de divinité tutelaire plus présente, ni plus puissante, s'il est assez heureux pour leur rendre les devoirs, & les services qu'il leur doit. Aristote (*d*) veut que les enfans honorent leurs parens comme des Dieux, & qu'ils ayent un plus grand soin de leur conservation, que de la leur propre. Il y a des Écrivains, dit Philon, (*e*) qui voulant relever les obligations des enfans envers leurs peres, les ont qualifiez du nom de Dieux visibles. En effet, les parens imitent le Créateur dans la production de leurs enfans: la différence qu'il y a entr'eux, est que Dieu a créé tout

(*a*) *Ὄνειδος τέκνοις μήτηρ ἐν ἀδοξίᾳ.*
(*b*) *Ἐν ζωῇ σου; alii, ἐν ζωῇ αὐτοῦ.*
(*c*) *Plato, de Legib. Dialog. 11.*
(*d*) *Aristot. lib. 9. Ethic. cap. 2. Vide Cornel. à Lapide, hic.*
(*e*) *Philo de Dialogo.*

l'univers

15. *Et si defecerit sensu, veniam da; & ne spernas eum in virtute tua: eleemosyna enim patris non erit in oblivione.*

16. *Nam pro peccato matris restituetur tibi bonum.*

17. *Et in justitia ædificabitur tibi, & in die tribulationis commemorabitur tui: & sicut in sereno glacies, solventur peccata tua.*

15. Que si son esprit s'affoiblit, supportez-le; & ne le méprisez pas dans vôtre force: Car la charité que vous aurez exercée envers lui, ne sera point mise en oubli.

16. Car Dieu vous récompensera pour avoir supporté les défauts de vôtre mere.

17. Il vous établira dans la justice, il se souviendra de vous au jour de l'affliction: & vos péchez se fondront comme la glace en un jour serein.

COMMENTAIRE.

l'univers, au lieu que ceux-ci n'ont produit que leur enfans. Mais il est impossible que ceux qui manquent de piété envers ces divinitez visibles, soient religieux envers celle qui leur est invisible.

ỷ. 15. ET SI DEFECERIT SENSU, VENIAM DA. *Que si son esprit s'affoiblit, supportez-le.* La vieillesse est pour l'ordinaire accompagnée d'une infinité de foiblesses: L'ancien Proverbe dit, que les vieillards sont deux fois enfans, ou qu'ils retournent en enfance: *Bis pueri senes.* Mais ni la foiblesse de leur corps, ni celle de leur esprit, ne nous donnent pas droit de les mépriser. Ils ont toujours à l'égard de leurs enfans, un caractére respectable; c'est la qualité de pere, que la vieillesse ne diminuë, ni n'affoiblit pas.

NE SPERNAS EUM IN VIRTUTE TUA; ELEEMOSYNA ENIM PATRIS NON ERIT IN OBLIVIONE. *Ne le méprisez point dans vôtre force; car la charité que vous aurez exercée envers lui, ne sera point mise en oubli.* Si vous êtes plus riche, plus puissant, plus honoré, plus fort, plus sain que vôtre pere; ne méprisez ni sa foiblesse, ni son obscurité, ni sa pauvreté. Dieu se souviendra du bien que vous lui aurez procuré, & il tiendra comme une insulte faite à lui-même, le mépris que vous aurez témoigné à celui qui vous a donné la vie.

ỷ. 16. NAM PRO PECCATO MATRIS RESTITUETUR TIBI BONUM. *Dieu vous recompensera pour avoir supporté les défauts de vôtre mere.* Le Grec à la lettre: (a) *Car au lieu des pechez, on vous rebâtira.* On rebatira vôtre maison; ou; Dieu vous donnera une prosperité nombreuse. Ce sera la recompense de vôtre patience, à supporter les mauvaises humeurs de vôtre mere. Dans l'Ecriture, (b) *bâtir une maison à quelqu'un*, signifie proprement lui donner des enfans.

ỷ. 18. QUAM MALÆ FAMÆ EST, QUI DERELINQUIT PA-

(a) Καὶ ἀντὶ ἁμαρτιῶν, ἀνοικοδομηθήσεταί σοι.
(b) *Exod.* I. 21. *Genes.* XVI. 2. *Deut.* XXV. 9. *Ruth.* IV. 11. & 1. *Reg.* II. 35.

18. *Quàm mala fama est, qui dereliquit patrem! est maledictus à Deo, qui exasperat matrem.*

18. Combien est infame celui qui abandonne son pere; & combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mere!

19. *Fili, in mansuetudine opera tua perfice, & super hominum gloriam diligêris.*

19. Mon fils, accomplissez vos œuvres avec douceur, & vous vous attirerez, non-seulement l'estime, mais aussi l'amour des hommes.

20. *Quantò magnus es, humilia te in omnibus, & coram Deo invenies gratiam.*

20. Plus vous êtes grand, plus humiliez-vous en toutes choses, & vous trouverez grace devant Dieu.

COMMENTAIRE.

TREM: EST MALEDICTUS A DEO, &c. *Combien est infâme celui qui abandonne son pere, & combien est maudit de Dieu, celui qui aigrit l'esprit de sa mere!* Le Grec: (*a*) *Celui qui abandonne son pere, est comme un blasphémateur: Et celui qui irrite sa mere, est maudit de Dieu.* C'est une espéce d'outrage, & de blasphême contre Dieu même, de maltraiter, ou d'abandonner ses pere & mere dans le besoin. Ménandre à dit dans le même sens: (*b*) *Celui qui outrage son pere par des discours injurieux, est prêt à proférer des blasphêmes contre Dieu même.*

ỹ. 19. FILI IN MANSUETUDINE OPERA TUA PERFICE, ET SUPER HOMINUM GLORIAM DILIGERIS. *Accomplissez vos œuvres avec douceur, & vous vous attirerez l'estime, & l'amour des hommes.* Voici une nouvelle matiére toute différente de la précédente. Aprés avoir donné des préceptes sur le respect & l'honneur qui sont dû aux parens; le Sage prescrit ici diverses régles de morale, par rapport à la douceur, à l'humilité, &c. Rien n'est plus capable de faire des amis, & de gagner les cœurs, que la douceur & la mansuétude. *Bien heureux sont ceux qui sont doux*, dit le Sauveur, (*c*) *parce qu'ils posséderont la terre.* Le Grec lit ici: (*d*) *Faites vos actions dans la douceur, & vous serez aimé par un homme agréable*; & vous vous ferez de bons amis. Il faut commencer par-là à s'insinuer dans le cœur des hommes, dit saint Ambroise: (*e*) *Primum placiditate mentis, & animi benignitate influamus in affectum hominum.* Car la bonté, & la douceur sont des vertus populaires, & qui gagnent les cœurs: *Popularis enim & grata est omnibus bonitas: nihilque est quod tàm facilè illabatur humanis sensibus.*

ỹ. 20. QUANTO MAGNUS ES, HUMILIA TE IN OMNIBUS

(*a*) Ὡς βλάσφημος ὁ ἐγκαταλιπὼν πατέρα αὐτοῦ, καὶ κεκατηραμένος ὑπὸ Κυρίου, ὁ παροργίζων μητέρα αὐτοῦ.

(*b*) *Menander.*
Ὁ λοιδορῶν τὸν πατέρα δυσφήμῳ λόγῳ,
Τὴν εἰς τὸ θεῖον ἐκ προμελετᾷ βλασφημίαν.

(*c*) *Matth. v. 4.*

(*d*) Τὰ ἔργα σου ἐν πραΰτητι διεξάγαγε, καὶ ὑπὸ ἀνθρώπου δεκτοῦ ἀγαπηθήσῃ.

(*e*) *Ambros. de Offic. lib. 2. cap. 7.*

21. *Quoniam magna potentia Dei solius, & ab humilibus honoratur.*

21. Car il n'y a que Dieu dont la puissance soit grande; & il *n'*est honoré *que* par les humbles.

COMMENTAIRE.

&c. *Plus vous êtes grands, plus humliez-vous en toutes choses, & vous trouverez grace devant Dieu.* Voilà une Sentence digne de l'Evangile. Les Philosophes Payens ont connu un grand nombre de véritez de morale; mais l'humilité ne leur a jamais été bien connuë. C'est une vertu étrangére, hors la vraye Réligion. La Philosophie peut nous inspirer le mépris des grandeurs, des dignitez, de la gloire; mais il n'y a que l'Esprit Saint, qui puisse nous faire aimer la vraye humilité, le mépris de nous-mêmes. Il n'y a que la vraye sagesse, qui nous découvre nôtre foiblesse, & nôtre nudité devant Dieu. Cependant sans l'humilité il est impossible de plaire à Dieu. Apprenez de moi, que je suis doux & humble de cœur, dit Jesus-Christ. (a) La mesure de nôtre humilité, est celle de nôtre élevation, dit saint Ambroise: (b) Parce que plus nous sommes élevez, plus l'orgueil est à craindre. *Mensura humilitatis cuique, ex mensura ipsius magnitudinis data est.* Si l'humilité ne précéde, n'accompagne, & ne suit tout ce que nous faisons de bien; si elle n'est la fin que nous proposions, la guide que nous suivions, le poid qui nous retienne, l'orgueil nous enlevera tout le mérite de nos actions, dit saint Augustin. (c) *Nisi humilitas quacumque benefacimus præcesserit, & comitetur, & consecuta fuerit, . . . totum extorquet de manu superbia.* Et de même que Démosthénes, étant interrogé, quelle étoit la premiére partie de l'Orateur, répondit, que c'étoit la prononciation: Et ensuite, comme on lui demandoit, quelle étoit la seconde & la troisiéme, il répondit toûjours la même chose. Ainsi, si l'on me demande en quoi consiste la perfection chrétienne, je n'aurai autre chose à dire à toutes les questions qu'on me fera sur cela, sinon, que c'est l'humilité. *Si interrogares, & quoties interrogares de præceptis christianæ Religionis, nihil aliud me respondere, nisi humilitatem, liberet.*

℣. 21. Quoniam magna potentia Dei solius. *Car il n'y a que Dieu dont la puissance soit grande; & il n'est honoré que par les humbles.* Toute grandeur comparée à celle de Dieu, n'est que bassesse. Cependant, tout Grand qu'il est, il ne peut être honoré que par ceux qui sont humbles. Les Grands du monde mettent leur élevation à voir sous leurs pieds les autres hommes, & à commander aux Rois, & aux Puissances de la terre. Comme par eux-mêmes ils n'ont rien qui les releve

(a) Matth. XI. 29.
(b) *Ambros. de Virginit. cap.* 31.
(c) *Aug. ad Dioscor. Ep.* CXVIII. *in nov. Edit.*

22. *Altiora te ne quæsieris, & fortiora te ne scrutatus fueris: sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper; & in pluribus operibus ejus ne fueris curiosus.*	22. Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous, & n'entreprenez point ce qui surpasse vos forces; mais pensez toujours à ce que Dieu vous a commandé, [& n'ayez point la curiosité d'examiner la plûpart de ses ouvrages.]
23. *Non est enim tibi necessarium, ea quæ abscondita sunt, videre oculis tuis.*	23. Car vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qui est caché.
24. *In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter, & in pluribus operibus ejus non eris curiosus.*	24. Ne vous appliquez point avec empressement à la recherche des choses non nécessaires, [& n'examinez point avec curiosité les divers ouvrages de Dieu.]

COMMENTAIRE.

au dessus de la condition des autres mortels, ils établissent leur supériorité sur l'abbaissement des autres. Mais Dieu infiniment grand par sa nature, ne peut rien recevoir de la part des humains. Le grand nombre, & la qualité de ses Adorateurs, n'ajoûtent rien à sa gloire. Il veut que tout homme reconnoisse humblement à ses pieds sa dépendance; & qu'il confesse que le Tout-puissant n'a pas besoin de ses biens. Tout culte separé de ces sentimens, d'une humilité sincére & profonde, ne peut lui être que désagréable.

℣. 22. ALTIORA TE NE QUÆSIERIS, &c. *Ne cherchez point ce qui est au dessus de vous, & n'entreprenez point ce qui surpasse vos forces.* Il condamne la curiosité, & la témérité. Le Grec: (*a*) *Ne recherchez point mal à propos des choses au dessus de vôtre portée; & ne vous informez point sottement de ce qui est trop fort pour vous.* Ne vous occupez point à des recherches superfluës, & qui surpassent vos lumiéres. Ne cherchez point à sonder les mystéres & les secrets de la Providence. Contentez-vous de méditer la Loy de Dieu, & de connoître vos devoirs, pour les réduire en pratique. *Quæ precepit tibi Deus, illa cogita semper.* Un ancien disoit de même. (*b*) *Croyez qu'il y a un Dieu, & adorez-le; mais ne cherchez point ce qu'il est: Car rien n'est plus au dessus de vos forces que cette recherche*, & de vouloir approfondir sa nature, & sa conduite. Le Sage ajoûte: *Car vous n'avez que faire de voir de vos yeux, ce qui est caché.* Il y a mille choses que nous ne pouvons savoir, & qu'il ne vous importe point de connoître; & dont l'ignorance ne nous porte aucun préjudice. Il est de la sagesse de se tranquiliser sur cela, & de demeurer dans une prudente ignorance.

(*a*) Χαλεπώτερά σου μὴ ζήτει ἀμαθήτως, καὶ ἰσχυρότερά σου μὴ ἐξέταζε ἀφροσύνῃ.

(*b*) *Philemon apud Grot. hic.* Θεὸν νόμιζε, καὶ σέβου. ζήτει δὲ μή. Πλεῖον γὰρ οὐδὲν ἄλλο τοῦ ζητεῖν ἔχεις.

25. *Plurima enim super sensum hominum ostensa sunt tibi.*

26. *Multos quoque supplantavit suspicio illorum, & in vanitate detinuit sensus illorum.*

25. Car il vous a découvert beaucoup de choses, qui étoient au-dessus de l'esprit de l'homme.

26. Plusieurs se sont laissé séduire à leurs fausses opinions, & l'illusion de leur esprit les a retenus dans la vanité, & dans le mensonge.

COMMENTAIRE.

ỳ. 24. IN SUPERVACUIS REBUS NOLI SCRUTARI MULTIPLICITER. *Ne vous appliquez point avec empressement à la recherche des choses non necessaires.* C'est la répétition de ce qui vient d'être dit. Le Grec: (a) *Ne soyez point trop curieux des choses, qui sont hors de vôtre portée* ou, qui ne vous regardent pas; qui sont hors de la sphére de vos affaires, & dont on ne vous demandera pas compte. Il importe plus qu'on ne s'imagine d'ordinaire, de réprimer sa curiosité. La plus grande partie de la vie se passe à des recherches inutiles; & souvent on sort du monde, sans avoir fait un pas vers le seul Objet, qui mérite nos soins, nos recherches, & nôtre curiosité.

ỳ. 25. PLURIMA ENIM SUPER SENSUM HOMINUM OSTENSA SUNT TIBI. *Car il vous a découvert beaucoup de choses, qui sont au dessus de l'esprit de l'homme.* Nous devons être contens de ce que Dieu nous a découvert: Il nous a révélé plus de mystéres dans une page de ses Ecritures, que tous les Philosophes payens n'en ont jamais découvert, avec tout leur esprit, & toute leur érudition. Contentons-nous de ce qui nous a été manifesté, & n'entreprenons pas d'aller sonder des mystéres, dont Dieu s'est réservé la connoissance. Souffrons de ne pas connoître, ce que Dieu a voulu qui nous fût caché.

ỳ. 26. MULTOS QUOQUE SUPPLANTAVIT SUSPICIO ILLORUM, &c. *Plusieurs se sont laissé séduire à leur fausse opinion; & l'illusion de leur esprit, les a retenu dans la vanité, & le mensonge.* Le Grec: (b) *Plusieurs ont été trompez par leurs vaines pensées, & sont tombez par leurs fausses conceptions. Si vous n'avez point de prunelles de l'œil, vous ne verrez point la lumiére: Et si vous n'avez point de connoissance, ne vous mêlez point de parler.* Qu'un aveugle ne juge point des couleurs; & qu'un ignorant ne s'amuse point à enseigner les autres.

ỳ. 27. COR DURUM HABEBIT MALE IN NOVISSIMO. *Le cœur dur sera accablé de maux à la fin de sa vie.* Le cœur dur peut mar-

(a) Ἐν τοῖς περισσοῖς τῶν λόγων σου μὴ περιεργάζου.

(b) Πολλοὺς ἐπλάνησεν ἡ ὑπόληψις αὐτῶν ἡ ματαία, καὶ ὑπόνοια πονηρὰ ὠλίσθησε διανοίας αὐτῶν. Κόρας μὴ ἔχων ἀπορήσεις φωτός, γνώσεως δὲ ἄμοιρος ὢν, μὴ ἐπαγγέλλου.

27. *Cor durum habebit malè in novissimo : & qui amat periculum, in illo peribit.*

27. Le cœur dur sera accablé de maux à la fin de sa vie ; & celui qui aime le péril, y périra.

COMMENTAIRE.

quer l'endurcissement, & l'impénitence, comme celle de Pharaon, d'Antiochus, de Judas, d'Achitophel, & des pecheurs endurcis, qui méprisent les graces du Seigneur ; & qui résistent à ses inspirations, ou à la voix de ses Serviteurs. A l'heure de la mort ils seront saisis d'une douleur mortelle, qui les jettera dans le desespoir ; & ils déploreront trop tard leur malheur, & leur perte sans retour. Le cœur dur peut aussi signifier l'inhumanité, qui n'est touchée d'aucun sentiment, de misericorde, & de tendresse envers ses freres. Au dernier moment, il sera pénétré d'un regret cuisant, mais inutile, qui sera le commencement de son malheur éternel, & un enfer anticipé. Le premier sens est plus suivi. *Qu'est-ce qu'un cœur dur ?* dit saint Bernard : (*a*) *C'est celui qui n'a point horreur de lui même, parce qu'il ne se sent point. Il n'est ni touché des sentimens de componction, ni attendri par la devotion, ni sensibles aux priéres, ni ému par les menaces. Les fleaux ne servent qu'à l'endurcir. Il est ingrat pour les bienfaits, infidéle dans le secret, cruel dans les jugemens, sans honte au milieu des choses les plus honteuses, téméraire dans les périls, inhumain dans les choses les plus touchantes, hardi dans ce qui regarde Dieu ; oubliant le passé, négligeant le present, ne pensant point au futur. Enfin, le cœur dur est celui qui ne craint point Dieu, & qui ne se met point en peine des hommes.*

ET QUI AMAT PERICULUM, IN ILLO PERIBIT. *Celui qui aime le péril, y périra.* Les téméraires, les insensez qui s'exposent sans raison au péril, y périront. L'Auteur semble vouloir indirectement refuter ceux qui croïoient le destin, & qui affronroient hardiment les périls, disant : Que s'ils devoient y périr, il seroit inutile de prétendre s'en garantir : Que nos momens sont comptez, & nôtre mort arrêtée dans les décrets éternels, & immuables. Le Sage oppose à cette folle opinion, ces paroles : *Celui qui aime le péril, y périra.* Quelques-uns (*b*) le rapportent à ce qui précede. L'homme endurci sera malheureux au dernier jour ; & puis qu'il a aimé le péril, il y périra. Il a préféré l'iniquité, & l'injustice, à la vérité, & à la piété : Il s'est exposé volontairement au danger d'une mort éternelle ; Dieu l'abandonnera dans le dernier moment ; & il se rira de sa perte. (*c*) *Ego quoque in interitu vestro ridebo.* Grotius, & Varable expliquent *le cœur dur*, du téméraire, & de l'opiniâtre ; & ils les joignent à ce qui suit, de cette sorte : Le cœur obstiné dans son sentiment,

(*a*) *Bernard. lib. 1. de Considerat. ad Eugen.*
(*b*) *Palacius.*
(*c*) *Prov. 1. 26.*

28. *Cor ingrediens duas vias, non habebit successus : & pravus corde in illis scandalizabitur.*	28. [Le cœur qui marche par deux voyes, ne rëüssira point : & l'ame corrompuë y trouvera un sujet de chûte.]
29. *Cor nequam gravabitur in doloribus, & peccator adjiciet ad peccandum.*	29. Le cœur mauvais sera accablé de douleurs, & le pécheur ajoûtera péché sur péché.

COMMENTAIRE.

& qui prononce témérairement sur les choses qui lui sont inconnuës, s'expose au péril de se tromper, & il ne manquera pas de se tromper en effet, & de tomber dans le dernier malheur.

℣. 28. COR INGREDIENS DUAS VIAS, NON HABEBIT SUCCESSUS, &c. *Le cœur qui marche par deux voyes, ne rëüssira point.* Il a déja parlé cy-devant (*a*) de l'homme qui marche par deux voyes, pour désigner l'homme double, & trompeur. Dés qu'un homme est reconnu pour être de mauvaise foi, tout le monde le fuit, & l'abandonne : Et si dans le commencement il rëüssit à tromper quelqu'un, dans la suite tout le monde vit dans la défiance, & se tient en garde contre lui. Il n'est pas crû, lors même qu'il parle avec plus de vérité ; & on l'évite lorsqu'il marche le plus droit. Personne ne veut avoir de commerce avec lui. Il ne rëüssit jamais dans ses noirs, & artificieux desseins. Sa voye est pour lui un sujet de chûte. *& pravus corde in illis scandalizabitur.* Il tombera dans la fosse qu'il a creusée aux autres. Il a voulu tromper, il sera surpris à son tour. On use sans scrupule de détours, avec un homme qui n'est pas droit. Ce verset n'est pas dans le Grec.

℣. 29. COR NEQUAM GRAVABITUR IN DOLORIBUS, ET PECCATOR ADJICIET, &c. *Le cœur mauvais sera accablé de douleurs, & le pécheur ajoûtera péché sur péché.* Le méchant n'est jamais en repos, tandis qu'il n'a pas entiérement étouffé les remords de sa conscience. Il ajoûte péché sur péché, & par conséquent douleur sur douleur. Le Grec lit : (*b*) *Le cœur dur sera surchargé de peines.* L'homme endurci sera accablé de maux de la part de Dieu : Dieu le frappera dans sa colére, comme il frappa Pharaon & Antiochus. L'impie s'amasse par la dureté de son cœur, un trésor de colére au jour de la vengeance, comme parle S. Paul. (*c*) Dieu permettra qu'il tombe de crimes en crimes ; & aprés avoir comblé la mesure de ses iniquitez, il sera enfin opprimé sous le poid de la colére du Tout-puissant.

Je conjecture que le premier Auteur de cet Ouvrage, qui écrivoit en Hébreu, a pris le nom de *douleurs* pour le crime ; ainsi qu'il se prend

---

(*a*) Sap. II. 14.
(*b*) Καρδία σκληρὰ βαρυνθήσεται πόνοις.
(*c*) Rom. II. 5.

30. *Synagoga superborum non erit sanitas : frutex enim peccati radicabitur in illis, & non intelligetur.*

30. L'assemblée des superbes ne se guérira point, parce que la tige du péché a pris racine en eux, sans qu'ils s'en apperçoivent.

COMMENTAIRE.

souvent dans l'Ecriture : (*a*) Il faut l'entendre de cette sorte : *Le cœur endurci se chargera de crimes, & le pécheur ajoûtera péché sur péché.* Les deux membres de ce verset se prêtent du jour l'un à l'autre. Le péché qui n'est point effacé par la pénitence, entraine l'ame par son propre poid, dans un autre péché, dit saint Gregoire. (*b*) Dieu permettant par un jugement terrible, que le cœur se remplisse de ténébres, & tombe sans s'en appercevoir dans de nouveaux désordres. *Peccatum quod pœnitentiâ non deletur, ipso pondere, mox ad aliud trahit.* L'habitude de pécher forme une longue chaîne qui tient le pécheur lié d'abord par le plaisir, puis par la coûtume, & enfin par la nécessité, dit saint Augustin : (*c*) *Velle meum tenebat inimicus, & inde mihi catenam fecerat : Quippe ex volontate perversa facta est libido ; & dum servitur libidini, facta est consuetudo ; & dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas.*

ỷ. 30. SYNAGOGÆ SUPERBORUM NON ERIT SANITAS, &c. *L'assemblée des superbes ne se guérira point, parce que la tige du péché a pris racine en eux, sans qu'ils s'en apperçoivent.* Les superbes sont ordinairement endurcis, & incorrigibles, parce que l'idée qu'ils ont de leur suffisance, ne leur permet point de reconnoître leur fautes, & de recevoir les avis qu'on leur pourroit donner. Le crime s'enracine dans eux-mêmes ; ils contractent des habitudes criminelles, & Dieu les abandonne à leur aveuglement, & à leur endurcissement. Le Grec lit : (*d*) *Il n'y a point de guérison dans les malheurs, qui arrivent au superbe.* Ses playes sont incurables ; les coups dont Dieu le frappe, sont des coups mortels. *Ses voyes seront arrachées* ; Dieu l'arrachera du monde, & l'exterminera, lui, & sa postérité : *Car l'iniquité est enracinée dans lui, comme une plante* dans son terroir. Le superbe est mis ici pour l'endurci. L'Ecriture appelle souvent de ce nom les grands pécheurs. Ceux qui commettent le crime avec insolence, & de gayété de cœur. (*e*) *Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit ; sed sequitur eum ignominia & opprobrium.*

(*a*) *Psal.* xv. 4. ירבו עצבותם cxxxviii. 24. אם דרך עצב בי *Item Psal.* vii. 17. *Concepit dolorem, & peperit iniquitatem.* Et x. 7. 14. *Sub lingua ejus labor & dolor, . . . tu laborem & dolorem consideras.*

(*b*) *Gregor. Magn. lib.* 25. *Moral. cap.* 12.

(*c*) *Aug. lib.* 8. *Confess. c.* 5.

(*d*) Ἐν ἐπαγωγῇ ὑπερηφάνου οὐκ ἔστιν ἴασις, ὁδοιπορίαι αὐτοῦ ἐκριζωθήσονται. φυτὸν γὰρ πονηρίας ἐρρίζωκεν ἐν αὐτῷ. L'Auteur de la Vulgate a lû : Ἐν συναγωγῇ ὑπερηφάνων, &c.

(*e*) *Prov.* xviii. 3.

ỷ. 31.

31. *Cor sapientis intelligitur in sapientia, & auris bona audiet cum omni concupiscentia sapientiam.*

32. *Sapiens cor, & intelligibile abstinebit se à peccatis, & in operibus justitiæ successus habebit.*

33. *Ignem ardentem extinguit aqua; & eleemosyna resistit peccatis.*

31. Le cœur du sage paroîtra par sa sagesse, & l'oreille de l'homme de bien écoutera la sagesse avec une extrême ardeur.

32. [Le cœur sage; & intelligent s'abstiendra du péché, & il réüssira dans les œuvres de justice.]

33. L'eau éteint le feu, lorsqu'il est le plus ardent; & l'aumône résiste au péché.

COMMENTAIRE.

℣. 31. Cor sapientis intelligitur in sapientia, &c. *Le cœur du sage paroîtra par sa sagesse.* Il se fera remarquer par la sagesse de ses discours. On ne distingue pas le sage des autres hommes, tandis qu'il demeure dans le silence, & qu'on n'approfondit pas sa conduite. Sa sagesse est cachée au fond de son cœur. Mais aussi-tôt qu'il parle, on sent sa droiture, la justesse de son esprit; on voit briller l'intelligence dont il est rempli. Le Grec: (a) *Le cœur de l'homme prudent prononcera des paraboles*, ou des sentences: *Et le désir du sage*, est de trouver *une oreille docile*, un disciple qui l'écoute, & qui le comprenne. La sagesse ne cherche qu'à se communiquer; mais elle demande de l'attention, de la diligence, & de l'intelligence.

℣. 33. Ignem ardentem extinguit aqua, &c. *L'eau éteint le feu, lorqu'il est le plus ardent; & l'aumône résiste au péché.* De même que l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône expie le péché. *Rachetez vos péchez par des aumônes*, dit Daniel au Roi Baltazar. (b) *Donnez l'aumône, & tout sera pur pour vous*, dit le Sauveur. (c) De même que l'eau du Bâtême éteint le feu de l'Enfer, dit S. Cyprien; (d) ainsi l'aumône & les bonnes actions éteignent les flâmes du péché. L'aumône, selon les Peres, (e) est donc en quelque maniére comme un second Bâtême; elle a même cet avantage par dessus le Bâtême de l'eau, selon S. Ambroise, (f) qu'elle se réïtére aussi souvent qu'on veut; au lieu que le Bâtême de l'eau ne se donne qu'une seule fois. *Ergo quodammodo eleemosyna animarum aliud est lavacrum: nisi quod indulgentior est eleemosyna, quàm lavacrum: lavacrum enim semel datur, eleemosynam autem quoties feceris, toties promereris veniam.* Quand nous donnons l'aumône, dit saint Jérôme, (g) nous ne donnons rien du nôtre; mais nous distribuons ce que nous tenons de la libéralité de Dieu. *Quando damus, non damus de nostro, sed de dono Christi.* Quand nous distribuons nos biens,

(a) Καρδία συνετοῦ διανοηθήσεται παραβολήν, καὶ οὖς ἀκροατοῦ ἐπιθύμια σοφοῦ.

(b) *Dan.* IV. 24.

(c) *Luc.* XI. 41.

(d) *Cyprian. de Opere & Eleemosyn.*

(e) *Ambrof. seu Maxim. serm.* I. *serm.* 2. & 42. & *August. homil.* 39. *inter* 50. *Vide in nov. Edit.* 311. *Append. & Gaudent. de Natali Domini tract.* 13.

(f) *Ambrof. serm* 2. *tom.* 2. *Edit Rom. seu potius S. Maxim. Vide in Bibliot. PP.*

(g) *Ieronym. in Psal.* CXXXIII.

F

34. *Et Deus prospector est ejus qui reddit gratiam : meminit ejus in posterum, & in tempore casûs sui inveniet firmamentum.*

34. Dieu qui doit récompenser les bonnes œuvres, la considére, & il s'en souvient dans la suite ; & celui qui l'a faite, trouvera un appui au tems de sa chûte.

COMMENTAIRE.

nous ne devons pas croire que nous les donnions à un étranger. Le pauvre est nôtre frere, nous faisons avec lui un échange qui nous est avantageux. Il nous procure des biens spirituels, & éternels, pour des choses perissables, & temporelles que nous lui offrons. Il donne plus qu'il ne reçoit ; nous lui présentons du pain, il nous rend le Ciel. *Plus dat pauper, quàm accipit : nos damus panem, ille reddit regna cœlorum.*

ỳ. 34. ET DEUS PROSPECTOR EST EJUS, QUI REDDIT GRATIAM, *Dieu qui doit recompenser les bonnes œuvres des hommes, les considére, & s'en souvient.* Ou bien : *Dieu pourvoit aux besoins de ceux qui sont bienfaisants : Il s'en souvient, & les soutient dans leurs disgraces.* C'est une suite de ce qu'il vient de dire de l'aumône. On ne perd point ce qu'on donne au pauvre. Dieu tient, comme fait à lui-même, ce qu'on fait pour eux. Il en tient compte à ceux qui le font en son nom, & pour son amour. Le Grec : (a) *Le Seigneur qui récompense ceux qui font du bien, s'en souvient à l'avenir* ; & l'homme bienfaisant, *sera affermi au jour de sa chûte.* Ceux qui font miséricorde, recevront miséricorde, dit le Sauveur. (b) *Et celui qui répand avec bénédiction, & abondance, moissonnera de même avec abondance.* (c) Dieu est le débiteur de ceux qui font l'aumône, dit saint Chrysostome. (d) C'est prêter à Dieu même avec usure, que de donner au pauvre. Si vous donnez à Dieu, vous mettez vos biens à couvert, & des exacteurs, & des voleurs. *Patrimonium Deo conditum, nec fiscus invadit, nec calumnia aliqua forensis evertit. In tuto hæreditas ponitur, quæ Deo custode servatur,* dit saint Cyprien. (e) Mais il faut, selon la sage remarque de saint Augustin, (f) & de saint Grégoire Pape, (g) que l'aumône soit accompagnée de pénitence, & de charité ; & que faisant cette bonne œuvre, on évite le peché. Car la justice de Dieu n'est point vénale, & le souverain Juge n'est point corruptible. Il y auroit de la folie de vouloir acheter l'impunité, & la liberté de pécher, en faisant l'aumône. *Parum est eleemosynas quantaslibet facere pro quocumque scelere, & in consuetudine scelerum permanere.*

(a) Κύριος ὁ ἀνταποδιδοὺς χάριτας, μέμνηται εἰς τὰ μετὰ ταῦτα, καὶ ἐν καιρῷ πτώσεως αὐτοῦ εὑρήσει στήριγμα.

(b) *Matth.* v. 7.

(c) 2. *Cor.* IX. 6.

(d) *Chrysost. homil.* 53. & 68. *ad Popul.*

(e) *Cyprian. de Opere & Eleemosyn.*

(f) *August. lib.* XXI. *de Civit. c. ult.*

(g) *Gregor. Magn. Pastoral. part.* 3. *c.* 21.

CHAPITRE IV.

Exhortation à l'aumône, à la libéralité, au respect pour les supérieurs, à l'humilité, à l'amour de la vérité, de la justice, de la douceur.

✠. 1. *FIli, eleemosynam pauperis ne defraudes, & oculos tuos ne transvertas à paupere.*

✠. 1. MOn fils, ne privez pas le pauvre de son aumône, & ne détournez pas vos yeux de lui.

COMMENTAIRE.

✠. 1. ELEEMOSYNAM PAUPERIS NE DEFRAUDES. *Ne privez point le pauvre de son aumône.* C'est ici la continuation de ce qui a été dit au Chapitre précédent, touchant l'aumône. *Ne fraudez point le pauvre de son aumône*, ne lui refusez point ce que vous lui devez. L'aumône lui est dûë ; & vous faites une espéce de vol, lorsque vous lui retenez ce dont il a besoin, & qui vous est superflu. *Non minùs est criminis habenti tollere, quàm cum possis & abundas indigentibus denegare*, dit saint Ambroise. (*a*) Les Chrétiens ne sont pas plus maîtres de leurs biens, qui excedent le nécessaire, que le sont des biens de l'Eglise, ceux qui en ont le maniément, & la dispensation ; C'est la pensée de saint Chrysostome. (*b*) Ce qui est superflu au riche, appartient au pauvre. *Superflua diviti, necessaria sunt pauperi ; aliena retinet, qui ista tenet*, dit S. Augustin. (*c*)

Le Grec porte : (*d*) *Mon fils, ne privez point le pauvre de sa vie.* C'est lui ôter la vie, que de lui refuser le necessaire. *Hoc est occidere hominem, vitæ suæ ei subsidia denegare*, dit saint Augustin. (*e*) Si vous ne le nourrissez dans son extrême nécessité, vous vous rendez coupable de sa mort. *Pasce fame morientem : si non pavisti, occidisti.* (*f*) Ne privez point le pauvre de la nourriture, du vêtement, du couvert, & de tout ce que la nature demande pour la vie, & l'entretien de l'homme ; car tout cela est compris sous le nom de *vita*, ou *victus*.

(*a*) *Ambros. sermone 81.*
(*b*) *Chrysost. ad popul. Antioch. Vide Cornel. à Lapide, hic.*
(*c*) *Aug. in Psal.* CXLVII.
(*d*) Τέκνον, τὴν ζωὴν τοῦ πτωχοῦ μὴ ἀποστερήσῃς.
(*e*) *August. in Psal.* CXVIII.
(*f*) *Jus Canonic. dist. 86. Can. pasce ; Et D. Thom. 22. qu. 32 art. 5. Quasi ex Ambros. in Officiis : sed apud eum nullibi reperitur. Paulus Jurisconf. apud Grot. hic.* Necare videtur, qui alimonia denegat.

2. Animam esurientem ne despexeris: & non exasperes pauperem in inopia sua.

2. Ne méprisez pas celui qui a faim, & n'aigrissez pas le pauvre dans son indigence.

COMMENTAIRE.

ET OCULOS TUOS NE TRANSVERTAS A PAUPERE. *Et ne détournez point les yeux de lui.* N'ayez ni éloignement, ni mépris, ni honte du pauvre; il est vôtre frere, il est à Dieu comme vous, racheté du même Sang de JESUS-CHRIST, héritier du même Royaume. *Ne détournez jamais vôtre face d'aucun pauvre,* dit Tobie, à son fils, (*a*) *afin que Dieu ne détourne pas son visage de vous.* Le texte Grec porte: (*b*) *Et ne faites point languir par vos délais les yeux de l'indigent.* Ne lui faites point attendre le secours que vous lui devez. Prévenez sa honte, & épargnez lui la confusion, & la douleur de vous demander plusieurs fois, & d'attendre long-tems. *Ne dites point à votre ami: allez, & revenez demain, je vous donnerai ce que vous demandez; faites-le à présent, puisque vous le pouvez,* dit le Sage. (*c*) Hâtez-vous de profiter de cette occasion de bien faire, de peur qu'un autre ne vous prévienne, & ne vous enleve ce mérite. Que celui qui fait l'aumône, la fasse gayement, & promtement: *Qui miseretur in hilaritate.* (*d*) Celui qui donne vîte, donne deux fois, dit le Proverbe: *Qui citò dat, bis dat.* Celui qui différe à donner, montre qu'il a délibéré long-tems s'il donneroit: *Qui tardè dat, diu noluit.* (*e*) Or Dieu veut qu'on donne librement, & de bon cœur: (*f*) *Hilarem datorem diligit Deus.*

℣. 2. ANIMAM ESURIENTEM NE DESPEXERIS, &c. *Ne méprisez point celui qui a faim, & n'aigrissez point le pauvre dans son indigence.* Si vous donnez, faites-le de bon cœur; & si vous refusez, n'ajoûtez point l'outrage, & le mépris au refus. La pauvreté est un assez grand mal, sans y ajoûter une nouvelle douleur. L'ame du pauvre déja disposée à s'aigrir, est plus sensible qu'une autre, & se pique plus aisément. Le moindre signe de mépris l'afflige, & lui perce le cœur. (*g*) Le Grec lit: *N'affligez point l'ame qui est dans le besoin, & ne différez point à faire du bien, à celui qui est dans l'indigence.* Rien ne fait plus de peine à un homme qui demande, que de se voir mener par divers délais. On aime mieux souffrir un refus, que tant attendre. *Nihil æque amarum est, quàm diu pendere:* (*h*) *Æquiore quidem animo ferunt præscindi spem suam, quàm trahi.* Ces délais diminuent d'autant le plaisir du bienfait: (*i*) *Tantùm gratiæ demitur, quantùm moræ adjicitur.*

(*a*) *Tobie* IV. 7.
(*b*) Καὶ μὴ παρελκύσῃς ὀφθαλμοὺς ἐνδεοῦς.
(*c*) *Prov.* III. 28.
(*d*) *Rom.* XII. 8.
(*e*) *Senec. de Benefic. lib.* 1. *c.* 1.
(*f*) 2. *Cor.* IX. 7.
(*g*) Ψυχὴν πεινῶσαν μὴ λυπήσῃς, καὶ μὴ παρελκύσῃς ἄνδρα ἐν ἀπορίᾳ αὐτοῦ.
(*h*) *Senec. lib.* 2. *de Benefic.*
(*i*) *Idem ibidem.*

3. *Cor inopis ne afflixeris, & non protrahas datum angustianti.*

3. N'attristez point le cœur du pauvre, & ne différez point de donner à celui qui souffre.

4. *Rogationem contribulati ne abjicias: & non avertas faciem tuam ab egeno.*

4. Ne rejettez point la priére de l'affligé, & ne détournez point vôtre visage du pauvre.

5. *Ab inope ne avertas oculos tuos propter iram: & non relinquas quærentibus tibi retrò maledicere.*

5. Ne détournez point vos yeux du pauvre, [de peur qu'il ne se fâche ;] & ne donnez point sujet à ceux qui vous demandent, de vous maudire derriére vous.

COMMENTAIRE.

℣. 3. Cor inopis ne afflixeris. *N'attristez point le cœur du pauvre.* (*a*) Le Grec: *Ne troublez point un cœur irrité.* N'aigrissez point par des refus, ou des longueurs, l'ame du pauvre, déja disposée à s'irriter, & à s'affliger. Gardez-vous d'irriter l'amertume de son cœur par un refus. Un homme accablé de douleur, & de faim, se fâche aisément, (*b*) & prend tout en mauvaise part. *L'espérance qui est différée, afflige l'ame*, dit le Sage. (*c*) *Mais lorsque ce qu'on désire vient promtement, c'est comme l'arbre de vie.*

℣. 5. Ab inope ne avertas oculos tuos, propter iram. &c. (*d*) *Ne détournez point vos yeux du pauvre, de peur qu'il ne se fâche*; & qu'outré de douleur, il ne prononce contre vous des malédictions, qui ne seront point sans effet. Voici le Grec: (*e*) *Ne détournez point les yeux de celui qui vous demande quelque chose, & ne donnez point lieu au pauvre de faire des imprécations contre vous.* Il répéte pour la troisiéme fois ce précepte, de ne pas détourner les yeux du pauvre qui demande. Les imprécations, & les cris des pauvres sont écoutez de Dieu, comme il dit dans le verset suivant: *Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio.* Vous ne nuirez point à la veuve, & à l'orphelin, dit le Seigneur par Moyse. (*f*) Que si vous les affligez, *ils crieront vers moi, & je les écouterai.* Celui qui ferme ses oreilles à la clameur du pauvre, dit le Sage, (*g*) criera lui-même à son tour, & il ne sera point exaucé. Homére (*h*) represente les priéres, comme des personnes vivantes, lesquelles étant rebutées, & méprisées par les hommes, portent leurs plaintes au trône de Jupiter, &

(*a*) Καρδίαν παρωργισμένην μὴ προσταράξῃς.
(*b*) *Plaut. Fames & mora bilem in nasum concitant.*
(*c*) *Prov.* XIII. 12.
(*d*) *Propter iram*, n'est pas dans le Grec.
(*e*) Ἀπὸ δεομένου μὴ ἀποστρέψῃς ὀφθαλμὸν, καὶ μὴ δῷς τόπον ἀνθρώπῳ καταράσασθαί σε.
(*f*) *Exod.* XXII. 22. 23.
(*g*) *Prov.* XXI. 13.
(*h*) *Homer. Iliad.* X.
Ὃς δέ κ' ἀνήνηται, καί τε στερεῶς ἀποείπῃ,
Λίσσονται δ' ἄρα ταί γε Δία Κρονίωνα κιοῦσαι,
Τῷ Ἄτην ἅμ' ἕπεσθαι, ἵνα βλαφθεὶς ἀποτίσῃ.

6. *Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio illius: exaudiet autem eum, qui fecit illum.*

7. *Congregationi pauperum affabilem te facito, & presbytero humilia animam tuam, & magnato humilia caput tuum.*

8. *Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, & redde debitum tuum, & responde illi pacifica in mansuetudine.*

6. Car celui qui vous maudit dans l'amertume de son ame, sera exaucé dans son imprécation ; il sera exaucé par celui qui l'a créé.

7. Rendez-vous affable à l'assemblée [des pauvres : humiliez vôtre ame devant les anciens,] & baissez la tête devant les Grands.

8. Prêtez l'oreille au pauvre, [sans chagrin ; acquittez-vous de ce que vous devez,] & répondez-lui favorablement, & avec douceur.

COMMENTAIRE.

le prient d'envoyer aprés elles la Déesse *Até*, pour venger l'outrage qui leur est fait. Cette fiction represente admirablement ce que veut dire le Sage en cet endroit.

℣. 6. EXAUDIET AUTEM EUM, QUI FECIT ILLUM. *Il sera exaucé par celui qui l'a créé.* L'insulte qu'on fait au pauvre, retombe sur Dieu même. *Celui qui outrage le pauvre, outrage celui qui l'a fait*, dit le Sage. (*a*) *Et celui qui a pitié du pauvre, honore celui qui l'a créé.* Ce que vous avez fait à l'un de ceux-ci, dit JESUS-CHRIST, en parlant de ses Disciples, (*b*) vous me l'avez fait à moi-même. Enfin, celui qui fait des reproches au pauvre de sa pauvreté, en fait à celui qui l'a créé pauvre. (*c*) Dieu a fait le grand, & le petit, le riche, & l'indigent. (*d*) Il lui étoit aisé de rendre toutes les conditions égales. S'il ne l'a pas fait, & qu'il nous ait tiré par une prédilection toute gratuite, de la foule des misérables, quel droit avons-nous d'insulter au malheur des autres ? Qu'avons-nous que nous n'ayons reçû ? Et si nous le tenons de la main de Dieu, pourquoi nous en faire accroire (*e*) ? celui qui a donné les biens peut les ôter.

℣. 7. CONGREGATIONI PAUPERUM AFFABILEM TE FACITO. *Rendez-vous affables à l'assemblée des pauvres, humiliez vôtre ame devant le anciens.* Les pauvres sont mis ici pour le menu peuple, de même qu'en plusieurs endroits de l'Ecriture, (*f*) par opposition aux grands, aux riches, aux chefs du peuple. Le Grec lit simplement : (*g*) *Rendez-vous gratieux à l'assemblée* du peuple, *& abbaissez vôtre tête devant le Prince.* C'est ici une nouvelle matiére. Il veut que son disciple soit populaire, complai-

(*a*) *Prov.* XIV. 31.
(*b*) *Matth.* XXV. 40.
(*c*) *Prov.* XVII. 5.
(*d*) *Prov.* XXII. 2. *Dives & pauper obviaverunt sibi ; utrinsque operator est Dominus.*
(*e*) 1. *Cor.* IV. 7.
(*f*) *Levit.* XXIII. 22. *Psal.* IX. 10. X. 1. 9. 10. 14. XXI. 25. LXVIII. 33. LXXI. 2 4 12. &c.
(*g*) Προσφιλῆ σεαυτὸν ποίει συναγωγῇ, καὶ μεγιστᾶνι ταπείνου τὴν κεφαλήν σου.

9. *Libera eum, qui injuriam patitur de manu superbi: & non acidè feras in anima tua.*

10. *In judicando esto pupillis misericors ut pater; & pro viro, matri illorum.*

11. *Et eris tu velut filius Altissimi obediens, & miserebitur tui magis quàm mater.*

9. Délivrez de la main du superbe, celui qui souffre injure, & n'en concevez pas une amertume de cœur.

10. [Lorsque vous rendrez un jugement, prenez la défense] des orphélins; & devenant comme leur pere, tenez lieu de mari à leur mere.

11. Et vous serez à l'égard du Trés-haut, comme un fils [obéissant :] & il aura compassion de vous, plus qu'une mere n'en a de son fils.

COMMENTAIRE.

sant, affable au peuple, & soumis au Prince, & au Magistrat.

℣. 8. DECLINA PAUPERI SINE TRISTITIA AUREM TUAM. *Prêtez l'oreille au pauvre, sans chagrin.* Si vous êtes constitué en dignité, écoutez volontiers les remontrances du pauvre; rendez-lui justice; pésez ses raisons.

℣. 9. LIBERA EUM QUI INJURIAM PATITUR DE MANU SUPERBI, &c. *Délivrez de la main du superbe, celui qui souffre injure, & n'en concevez pas une amertume de cœur.* Faites-le de bon cœur, & sans répugnance. Le Grec: (*a*) *Délivrez celui qui est opprimé, de la main de celui qui l'opprime, & ne craignez point* la puissance de ses ennemis. *Lorsque vous jugez*, gardez-vous bien par foiblesse, ou par crainte, de condamner l'innocent, & d'absoudre le coupable. Le Sage condamne le peu de courage des Juges, & des Magistrats, qui n'osent prendre la défense des pauvres, & des opprimez.

℣. 10. IN JUDICANDO ESTO PUPILLIS UT PATER, &c. *Lorsque vous rendez un jugement, prenez la défense des orphelins, comme leur pere, & tenez lieu de mari à leur mere.* Le Grec ne parle pas des jugemens, il parle d'une maniére générale: *Soyez comme le pere de l'orphelin, & l'époux de la veuve.* Protégez-les, défendez-les, assistez-les. Voyez *Job.* XXIX. 11. & XXXI. 16. *Jacob.* I. *ult.*

℣. 11. ET ERIS TU VELUT FILIUS ALTISSIMI OBEDIENS. *Et vous serez à l'égard du Trés-haut, comme un fils obéïssant.* Le Grec est plus absolu; *Et vous serez comme le fils du Trés-haut; & il aura pitié de vous, plus qu'une mere n'en a de son fils.* Ce qui est trés-bien lié au ℣. précédent. Si vous devenez comme le pere de l'orphelin, & l'époux de la veuve, vous serez en récompense, comme le Fils de Dieu, & son nourrisson. Il vous rendra tout le bien que vous aurez fait à ces personnes, qu'il vous recom-

(*a*) Ἐξελοῦ ἀδικούμενον ἐκ χειρὸς ἀδικοῦντος, καὶ μὴ ὀλιγοψυχήσῃς ἐν τῷ κρίνειν σε.

12. *Sapientia filiis suis, vitam inspirat, & suscipit inquirentes se, & praibit in via justitiæ.*

13. *Et qui illam diligit, diligit vitam : & qui vigilaverint ad illam, complectentur placorem ejus.*

12. La sagesse inspire la vie à ses enfans ; elle prend en sa protection ceux qui la cherchent, & elle marche devant eux dans la voye de la justice.]

13. Celui qui l'aime, aime la vie ; & ceux qui veillent pour la trouver, joüiront de sa paix.

COMMENTAIRE.

mande si souvent dans sa Loy, (*a*) & qu'il prend sous sa défense spéciale. Qu'estce qu'un homme bien-faisant, & qui fait l'aumône ? disent les Peres ; (*b*) c'est une espéce de Dieu sur la terre ; c'est l'image, & l'imitateur de Dieu même, qui répand ses bénédictions sur toutes les créatures. Les profanes mêmes on vû cette vérité. *Quid est dare beneficium ?* dit Sénéque : (*c*) *Imitari Deum.* Et Pline : (*d*) *Deus mortali est, juvare mortalem ; & hæc ad æternam gloriam via.*

ℽ. 12. SAPIENTIA FILIIS SUIS VITAM INSPIRAT. *La sagesse inspire la vie à ses enfans*, à ses disciples, (*e*) à ceux qui l'ecoutent, & qui lui obéïssent. Voici le Grec de ce passage : (*f*) *La sagesse a élevé* en dignité, & en gloire *ses enfans* ; *elle prend la défense de ceux qui la rècherchent.* Saint Clement d'Alexandrie lit : (*g*) *La sagesse a enflé ses enfans*, elle leur a inspiré une grandeur d'ame, un esprit d'elevation, & de générosité, comme Dieu inspira à Adam l'esprit de vie. Quelques-uns (*h*) croyent, que c'est d'ici que Tertullien (*i*) a pris ce passage ; *Sapientia jugulavit filios suos.* Mais il est bien plus probable, que c'est des Proverbes ch. IX. 2. que Tertullien a tiré ce passage, comme il l'insinuë dans la suite de son discours. Il est vrai qu'il cite la sagesse de Salomon : mais les anciens donnent assez souvent ce nom au Livre des Proverbes.

ℽ. 13. QUI VIGILAVERINT AD ILLAM, COMPLECTENTUR PLACOREM EJUS. *Ceux qui veillent pour la trouver, joüiront de sa paix*, & du bonheur qu'elle procure à ses disciples. Le Grec : (*k*) *Ceux qui se levent le matin pour la trouver, seront remplis de joye & de plaisir.* Se lever matin, marque une diligence, & un soin extraordinaire. La sagesse étant le plus grand de tous les biens, ne peut manquer de rendre heureux ceux qui la possedent, & qui en savent le prix.

(*a*) *Exod* XXII. 22. *Levit.* XIX. 14. *Deut.* XIV. 29. XVI. 14. XXIV. 20. 21. XXVI. 13. *&c.*
(*b*) *Clem. lib.* 1 *Strom. Nazianz. Orat.* 16. *de Pauper. fovend Nican. lib. de Beatitudine.*
(*c*) *Senec. in Proverb.*
(*d*) *Plin. lib.* 2. *cap.* 7.
(*e*) *Vide Sup.* II. 11 III. 1. *Matth.* XI. 19.
(*f*) Ἡ σοφία υἱοὺς ἑαυτῆς ἀνύψωσε, καὶ ἐπιλαμβάνεται τῶν ζητούντων αὐτήν. *Vulg. legit.* Ἐψύχωσε.
(*g*) *Clem. Alexand. lib.* 7. *Strom.* Ἡ σοφία, φησὶν ὁ Σαλομὼν, ἐνεφυσίωσε τὰ ἑαυτῆς τέκνα.
(*h*) *Hoeschel. Vide Nobil. Edit. Rom. hic.*
(*i*) *Tertull. Scorpiac. c.* 9.
(*k*) *Druf. Cornel. hic. Pamel. in Scorpiac. Tertull.*
(*l*) Ὀρθρίζοντες πρὸς αὐτὴν ἐμπλησθήσονται εὐφροσύνης.

ℽ. 14.

14. *Qui tenuerint illam, vitam hereditabunt : & quò introibit, benedicet Deus.*

14. Ceux qui la posséderont, auront la vie pour héritage; & Dieu versera sa benédiction, par tout où elle entrera.

15. *Qui serviunt ei, obsequentes erunt Sancto : & eos qui diligunt illam, diligit Deus.*

15. Ceux qui la servent, seront obéïssans au Saint; & ceux qui l'aiment, sont aimez de Dieu.

16. *Qui audit illam, judicabit Gentes : & qui intuetur illam, permanebit confidens.*

16. Celui qui l'écoute, jugera les nations; & celui qui est attentif à la regarder, demeurera en assurance.

COMMENTAIRE.

ỳ. 14. Vitam hæreditabunt. *Ils auront la vie pour héritage.* Le Grec: *Ils auront la gloire &c.*

ỳ. 15. Qui serviunt ei, obsequentes erunt Sancto. *Ceux qui la servent, seront obéïssans au Saint*; à Dieu même, qui est le Saint des Saints, & le Dieu des Dieux. Ou, selon d'autres: (*a*) *Ils serviront dans le Sanctuaire*, dans le Temple. Il semble faire allusion à ce passage d'Isaïe: (*b*) *Vous serez les Prêtres du Très-haut, & vous serez appellez les Ministres de nôtre Dieu.* La sagesse est le vrai caractére des Prêtres, & des Ministres du Seigneur. Parmi les Juifs, l'honneur du sacerdoce étoit attaché à la naissance, & ne se donnoit pas au mérite personnel. Le sacerdoce, & le ministére sacré dont on parle ici, n'est donc pas le sacerdoce du Temple de Jérusalem; mais celui de la sagesse. Ceux qui cultivent cette divine vertu, deviendront comme les Prêtres du Dieu Saint; ils entreront dans le sécret de ses mystéres; ils auront part à ses faveurs, & à sa gloire. Ou plus simplement: Ils seront aussi honorez, & aussi privilégiez que les Prêtres du Seigneur.

ỳ. 16. Qui audit illam, judicabit gentes. *Celui qui l'écoute, jugera les Nations.* Il vient de dire que le disciple de la sagesse sera Prêtre, il dit ici, qu'il sera Juge, ou Prince des Nations; c'est-à-dire: il sera digne des honneurs de la Prêtrise, & de l'Empire. Il sera regardé comme un Prêtre, & un Prince. La sagesse est la source de la vraye, & de la solide grandeur. Ceux qui par la faveur de leur naissance, se trouvent élevez à ces suprêmes dignitez, s'ils sont dépourvûs de sagesse, les déshonorent, & se déshonorent eux-mêmes. D'où vient que Salomon demandoit à Dieu avec tant d'instance, qu'il lui donnât la sagesse, au commencement de son regne. (*c*)

ỳ. 17. Si crediderit ei, hæreditabit illam, &c. *S'il a confiance en elle, il l'aura pour héritage, & sa postérité la possédera.*

(*a*) *Castal. Drus. Cornel.*
(*b*) *Isai. LXI. 6.*
(*c*) *3. Reg. III. 5. Sap. IX. 4.*

17. *Si crediderit ei, hæreditabit illam; & erunt in confirmatione creaturæ illius.*

18. *Quoniam in tentatione ambulat cum eo, & in primis eligit eum.*

19. *Timorem & metum, & probationem inducet super illum: & cruciabit illum in tribulatione doctrinæ suæ, donec tentet eum in cogitationibus suis, & credat animæ illius.*

17. S'il a confiance en elle, il l'aura pour héritage, & sa postérité la possédera.

18. Car la sagesse marche avec lui dans la tentation, & elle le choisit entre les premiers.

19. Elle le fera passer par la crainte, par la frayeur, & par les épreuves; & elle l'exercera par les peines, dont ses instructions sont accompagnées; jusqu'à ce qu'elle ait sondé ses pensées, & qu'elle se soit assûrée du fond de son ame.

COMMENTAIRE.

S'il la cherche, & s'il la demande avec foi, Dieu la lui donnera. Ou bien: S'il est fidéle, & constant à la rechercher, il la trouvera, & il la laissera comme un héritage à sa postérité. Le Grec: (a) *Si vous avez confiance*, ou si vous êtes fidéle, & persévérant, *vous l'aurez pour vôtre héritage; & ses enfans*, ou ses fruits, *pour vôtre possession*. La sagesse sera vôtre partage, & les avantages qui la suivent, seront vôtre possession, si vous la cherchez comme il faut.

ỳ. 18. QUONIAM IN TENTATIONE AMBULAT CUM EO, &c. *Car elle marche avec lui dans la tentation, & elle le choisit entre les premiers*. La sagesse lui tient lieu de compagnie, & de défense dans les tems d'affliction, & d'épreuve. Autrement: Elle l'éprouve avant de se communiquer à lui, & sur tout au commencement, lorsqu'il pense à la rechercher. Elle ne reçoit pas sans choix, & sans épreuve, ceux qui veulent entrer sous sa conduite. Elle les examine par des souffrances; elle tente leur constance, & leur fermeté. Le Grec: (b) *Elle marche au commencement de travers avec eux*. Elle leur fait d'abord quelque difficulté; elle semble s'éloigner d'eux, & user de détours pour lasser leur patience. Ou bien: Le chemin qui conduit à la sagesse, a d'abord quelques inégalitez, & des détours embarassans. C'est ce qui est confirmé par le verset suivant. 19. *Elle le fera passer par la crainte, par la frayeur; par toutes sortes d'épreuves, par la peine qui accompagne ses instructions; elle sondera ses pensées, & s'assurera du fond de son ame*. C'est ce que les anciens Philosophes vouloient marquer par le symbole des deux voyes; dont l'une qui conduisoit au bonheur, étoit d'abord âpre, & difficile: (c) & l'au-

(a) Ἐὰν ἐμπιστεύσῃς, κατακληρονομήσεις αὐτήν; (Ou bien: Ἐὰν ἐμπιστεύσῃ, κατακληρονομήσει) καὶ ἐν κατασχέσει ἔσονται αἱ γενεαὶ αὐτῆς, (ou αὐτῶν)

(b) Ὅτι διεστραμμένως πορεύσεται μετ' αὐτοῦ ἐν πρώτοις.

(c) *Hesiod.*
Μακρὸς δὲ καὶ ὄρθιος οἶμος ἐπ' αὐτὴν (Ἀρετὴν)
Καὶ τρηχὺς τὸ πρῶτον, ἐπὴν δ' εἰς ἄκρον ἵκηαι,
Ῥηϊδίη δ' ἤπειτα πέλει, χαλεπή περ ἐοῦσα.

20. *Et firmabit illum, & iter adducet directum ad illum, & lætificabit illum.*

21. *Et denudabit absconsa sua illi, & thesaurizabit super illum scientiam, & intellectum justitiæ.*

22. *Si autem oberraverit, derelinquet eum, & tradet eum in manus inimici sui.*

23. *Fili, conserva tempus, & devita à malo.*

20. [Elle l'affermira,] elle retournera à lui par un chemin droit, & elle le comblera de joye.

21. Elle lui découvrira ses sécrets, [& mettra en lui un trésor de science, & d'intelligence de la justice.]

22. Mais s'il s'égare, elle l'abandonnera, & le livrera entre les mains de son ennemi.

23 Mon fils, ménagez le tems, & gardez-vous du mal.

COMMENTAIRE.

tre, qui menoit au précipice, étoit aisée, large, & frayée. Le Sauveur nous représente le chemin du Ciel, & celui de la perdition, sous le même emblême. (*a*)

℣. 20. ET FIRMABIT ILLUM, &c. *Elle l'affermira, elle retournera à lui par un chemin droit, & elle le comblera de joye.* La sagesse méne d'abord son éléve par des chemins tortus, & inégaux; elle l'éfraye, & l'afflige. Mais ensuite elle le console, elle le remplit de joye; elle le méne par un chemin droit & aisé. (*b*) Le Grec: (*c*) *Elle reviendra à lui par un chemin droit, & elle le comblera de joye.* Aprés avoir fait semblant de se détourner de lui par un chemin écarté, elle reviendra à lui par un chemin droit.

℣. 22. TRADET EUM IN MANUS INIMICI SUI. *Elle le livrera entre les mains de son ennemi.* Le Grec: (*d*) *Elle le livrera dans les mains de sa chûte;* elle l'abandonnera à son malheur. C'est le sort des insensez, qui quittent le chemin de la sagesse, pour suivre celui du vice. Ils vont se précipiter dans les dernières calamitez. L'Auteur demeure dans sa premiére pensée des deux voyes, dont l'une conduit à la sagesse, & l'autre au souverain malheur.

℣. 23. FILI, CONSERVA TEMPUS, ET DEVITA A MALO. *Mon fils, ménagez le tems, & gardez-vous du mal.* Voici un nouveau sujet. Ayez soin de faire toute chose en son tems; car il y a tems de parler, & tems de se taire; tems de bâtir, & tems de détruire. (*e*) En cela consiste un des premiers devoirs de la sagesse. Les meilleures actions deviennent souvent mauvaises, parce qu'elles ne sont point faites à tems. *Gardez-vous du mal*, évitez le péché. Ou bien: (*f*) Défiez-vous des méchans; fuyez

(*a*) *Matth.* VII. 13. 14.
(*b*) *Confer Sap.* X. 10.
(*c*) Καὶ ἐπανήξει κατ' εὐθεῖαν πρὸς αὐτὸν, καὶ εὐφρανεῖ αὐτόν.
(*d*) Παραδώσει αὐτὸν εἰς χεῖρας πτώσεως αὐτοῦ.
(*e*) *Eccle.* III. 1. 2. *& seq.*
(*f*) Συντήρησον καιρὸν, καὶ φύλαξαι ἀπὸ πονηροῦ.

24. *Pro anima tua ne confundaris dicere verum.*

25. *Est etiam confusio adducens peccatum, & est confusio adducens gloriam, & gratiam.*

24. Ne rougissez point [de dire la vérité,] lorsqu'il s'agit de vôtre ame.

25. Car il y a une confusion qui attire le péché ; & il y en a une autre, qui procure la gloire, & la grace.

COMMENTAIRE.

leurs compagnies, craignez leurs piéges, évitez leurs exemples.

ỳ. 24. PRO ANIMA TUA NE CONFUNDARIS DICERE VERUM. *Ne rougissez point de dire la vérité, lorsqu'il s'agit de vôtre ame.* Lorsqu'il s'agit de conserver vôtre vie, ne feignez point de dire la vérité. Ne vous piquez point d'une force, & d'une constance hors de saison. Faites les démarches nécessaires pour vous tirer du danger. (*a*) N'affrontez point témérairement la mort. Autrement : (*b*) Dites la vérité, au dépens même de vôtre vie. Si l'on veut vous forcer à trahir la vérité, ou à dire un mensonge ; souffrez plûtôt la mort, & toutes sortes de supplices. C'est ainsi qu'en ont usé les Saints, & les Martyrs. On doit confesser, non-seulement les véritez de foi, lorsque Dieu nous met dans l'occasion de leur rendre témoignage, & les défendre lorsqu'elles sont attaquées ; mais aussi soutenir l'innocence, & défendre la justice de nôtre prochain, lorsqu'on l'accuse faussement, & qu'on l'attaque injustement. Nous devons rendre témoignage à la vérité, quand même cela nous exposeroit à quelque danger. Le Grec porte : (*c*) *Ne rougissez point de vôtre ame* ; N'ayez point honte de vous-même. N'imitez point la mauvaise honte de ceux qui aiment mieux languir de faim, & de misére, que de demander les secours dont ils ont besoin. C'est le vrai sens du Texte. Voyez le verset suivant.

ỳ. 25. EST ETIAM CONFUSIO ADDUCENS PECCATUM, &c. *Car il y a une confusion qui attire le péché ; & une autre qui attire la gloire.* Il y a une bonne, & une mauvaise honte ; une honte criminelle, & une honte glorieuse. Celui qui se laisseroit mourir de faim par honte de demander à manger, se rendroit coupable de sa propre mort. Et celui qui a honte de commettre une action vrayement honteuse ; une lâcheté, un mensonge, une action contraire à la pudeur, s'attire de la gloire, & mérite les récompenses éternelles, pourvû que ses motifs ne gâtent point la bonté de son action. On trouve la même Sentence dans le Grec des Proverbes, Chap. XXVI. 11. de l'édition Romaine. Voyez aussi ci-aprés, la fin du Chap. XLI. & le commencement du XLII. Quelques Peres (*d*) entendent

(*a*) *Grotius, hic.*
(*b*) *Palacius. Cornel.*
(*c*) Περὶ τῆς ψυχῆς σου μὴ αἰσχυνθῇς.
(*d*) *Greg. Magn. lib. 4 Moral. cap. 17 & in Ezech. l. 1. homil. 10. Bernard. serm. ad Milites Templi, cap. 12.*

26. Ne accipias faciem, adversus faciem tuam, nec adversùs animam tuam mendacium.

26. N'ayez point d'égard à la qualité des personnes, contre vôtre salut; [& ne vous laissez point aller au mensonge, au dépens de vôtre ame.]

27. Ne reverearis proximum tuum in casu suo:

27. Ne respectez point vôtre prochain dans sa chûte:

28. Nec retineas verbum in tempore salutis. Non abscondas sapientiam tuam in decore suo.

28. Et ne retenez point la parole, lorsqu'elle peut être salutaire. Ne cachez point vôtre sagesse dans sa beauté.

COMMENTAIRE.

cette *pudeur qui attire le péché*, de celle qui nous empêche de découvrir les playes de nôtre ame par la confession; & *celle qui procure la gloire*, de la honte qui nous retient, & nous empêche de faire le mal.

℣. 26. NE ACCIPIAS FACIEM ADVERSUS FACIEM TUAM. *N'ayez point d'égard à la qualité des personnes, contre vôtre salut.* Ce qui suit: *Et ne vous laissez point aller au mensonge, au dépens de vôtre ame*, n'est point dans le Grec. Il porte: (*a*) *Ne faites point acception contre vôtre ame; & n'ayez point de respect humain pour vôtre chûte.* Quand il s'agit de vôtre vie, de vôtre réputation, & de vos intérêts; défendez-vous contre tous ceux qui vous attaquent, sans respect, ni acception de personne. Vôtre conservation doit l'emporter sur toutes les considérations humaines. Dans ce cas, la honte, & le respect ne sont plus permis. Si vôtre ami vous sollicite à faire une action, qui vous couvrira d'infamie; s'il veut vous engager dans une mauvaise querelle, dans un faux témoignage, résistez-lui, & préférez la justice, la vérité, vôtre honneur à son amitié.

℣. 27. NE REVEREARIS PROXIMUM, &c. *Ne respectez point vôtre prochain dans sa chûte.* N'excusez point ses défauts; ne dissimulez point ses fautes. *Amici vitia si feras, facis tua*, dit Sénéque. Ce verset n'est point dans le Grec. Mais il répond à ce que nous avons traduit dans le verset précédent, par ces paroles: *N'ayez point de respect humain dans vôtre chûte.* Ou lorsqu'il s'agit de vôtre propre malheur, & qu'on veut vous engager dans une dangereuse affaire.

℣. 28. NON ABSCONDAS SAPIENTIAM TUAM IN DECORE SUO. *Ne cachez point vôtre sagesse dans sa beauté*; (*b*) Et lorsque vous pouvez la produire sans affectation, & sans vanité. Il attaque ici une autre sorte de mauvaise honte, qui fait que l'on cache ce que l'on fait, dans des occasions, où l'on devroit le faire paroître, & où cela deviendroit

(*a*) Μὴ λάβοις πρόσωπον κατὰ τῆς ψυχῆς σου, ϗ μὴ ἐντραπῇς εἰς πτῶσίν σου.

(*b*) Καὶ μὴ κρύψῃς τὴν σοφίαν σου εἰς τὴν καλλονήν.

29. *In lingua enim sapientia dignoscitur : & sensus, & scientia, & doctrina in verbo sensati, & firmamentum in operibus justitiæ.*

30. *Non contradicas verbo veritatis ullo modo, & de mendacio ineruditionis tuæ confundere.*

31. *Non confundaris confiteri peccata tua, & ne subjicias te omni homini pro peccato.*

29. Car la sagesse se fait connoître par la langue ; [& le sens, la science,] & la doctrine paroissent dans la parole [de l'homme sensé. Sa fermeté consiste dans les œuvres de justice.]

30. Ne vous opposez en aucune sorte à la parole de vérité : & ayez confusion de l'erreur où vous êtes tombé par ignorance.

31. Ne rougissez point de confesser vos péchez ; & ne vous soumettez pas à toute personne pour le péché.

COMMENTAIRE.

utile & glorieux. Car, de quelle utilité est une sagesse inconnuë, & un trésor caché ? (*a*) On doit éviter sur toute chose l'ostentation, & la vaine gloire ; mais on ne doit pas donner dans l'excés opposé. L'utilité de l'Eglise, l'honneur de la vérité, vôtre propre conservation, la défense de l'innocence attaquée, sont des cas qui doivent vous engager à agir, & à parler.

℣. 29. ET SENSUS, ET SCIENTIA, . . . IN VERBO SENSATI, &c. *Le sens, la science, & la doctrine paroissent dans la parole de l'homme sensé, &c.* Voici le Grec de tout ce verset : (*b*) *Car la sagesse se fera connoître par le discours, & l'érudition, par les paroles de la langue.* Ce qu'il faut joindre à ce qui précéde, de cette sorte : *Ne cachez point vôtre sagesse* par une vaine honte ; faites-en voir toute la beauté, lorsque le tems le demande ; car c'est principalement dans le discours, & par les paroles qu'elle se fait connoître. Si vous ne parlez point dans le tems, quel usage ferez-vous de vôtre sagesse ? Ce qui est dit ici : *Et sa fermeté paroît dans les œuvres de justice ;* n'est point dans le Grec.

30. NON CONTRADICAS VERBO VERITATIS, &c. *Ne vous opposez en aucune sorte à la parole de vérité ; & ayez confusion de l'erreur où vous êtes tombé par ignorance.* Il est d'un homme vraiment sage, & discret, de rendre gloire à la vérité, dés qu'il en a connoissance, & de ne pas rougir d'avoüer qu'il s'est trompé, lorsqu'on lui fait voir son erreur. Il est honteux alors de ne pas céder à la lumiére de la vérité. L'Auteur combat toujours la fausse honte. Le Grec : (*c*) *Ne vous opposez à la vérité en rien du monde ; & ayez honte de l'erreur de vôtre ignorance.* Mais d'autres Exemplaires portent : *Ne contredisez en aucune sorte à la vérité ; mais ayez honte*

(*a*) Eccli. xx. 32.

(*b*) Ἐν γὰρ λόγῳ γνωσθήσεται σοφία, καὶ παιδεία ἐν ῥήματι γλώσσης.

(*c*) Μὴ ἀντίλεγε τῇ ἀληθείᾳ κατὰ μηδὲ ἕν, καὶ περὶ ψεύσματος τῆς ἀπαιδευσίας σου ἐντράπηθι. *Alii Codices ;* Καὶ περὶ ἀπαιδευσίας σου ἐντράπηθι.

31. Noli resistere contra faciem potentis, nec coneris contra ictum fluvii.

32. Ne résistez point en face à l'homme puissant ; & ne vous roidissez pas contre le cours du fleuve.

COMMENTAIRE.

de vôtre ignorance, de n'avoir pas connu plûtôt ce que l'on vous fait voir.

℣. 31. NE SUBJICIAS TE OMNI HOMINI PRO PECCATO, &c. *Ne vous soumettez pas à toute personne pour le péché.* Ou plûtôt : Ne vous laissez assujettir à personne par vôtre faute ; la servitude est honteuse ; tout homme de cœur doit l'éviter, comme le dernier des malheurs ; mais sur tout celle où l'on tombe par sa faute. Si l'on est assujetti, que ce soit par nécessité. Ou plûtôt : Ne vous laissez entraîner à l'autorité de personne, pour faire le mal. Le Grec : (*a*) *Ne vous soumettez jamais à un homme insensé.* Ne faites jamais de bassesse devant un insensé ; il n'est pas capable de ressentir ce que vous faites pour lui ; & vôtre soumission ne sert qu'à le rendre plus insolent. C'est envers ces sortes de gens qu'on doit avoir une certaine hauteur d'ame, qui empêche de plier.

℣. 32. NOLI RESISTERE CONTRA FACIEM POTENTIS, NEC CONERIS CONTRA ICTUM FLUVII. (*b*) *Ne résistez point en face à l'homme puissant ; & ne vous roidissez pas contre le cours du fleuve.* Vouloir s'opposer à un homme puissant, c'est se roidir contre le coulant du fleuve. Si vous l'arrêtez, il brisera toutes les digues que vous lui opposerez, & se répandra avec plus de violence, & de rapidité qu'auparavant. Ce n'est pas qu'il faille toujours céder à la force des grands ; il y a certains cas, où il n'est pas permis de ne leur pas résister ; c'est lorsqu'ils attaquent la Religion, la vérité, & la justice. Mais alors même, il faut le faire avec des ménagemens, & des égards qui désarment, s'il est possible, la passion, & la violence de ceux à qui l'on s'oppose. Dans toute autre occasion, il faut céder au tems, & faire place à la colére, comme dit saint Paul. (*c*) En général, il est de la prudence de ne résister jamais avec trop de force à une passion violente & allumée. *Frustra niti, & nihil aliud laborando quàm odium quærere, extremæ dementiæ est*, dit Salluste. Ainsi Samuël céda au peuple qui demandoit un Roi ; & David se retira de la présence de Saül.

Les Exemplaires Grecs disposent autrement ces deux versets. ℣. 31. *N'ayez point de honte de confesser vos péchez ; & ne vous opposez point au cours d'un fleuve. 32. Ne vous soumettez point à un insensé, & ne faites*

(*a*) *Μὴ ὑποστρώσῃς ἀνθρώπῳ μωρῷ σεαυτόν.*

(*b*) *Complut. & alii Quid.* contra ictum fulminis. *Ita August.* In speculo. *In antiq. Edition. sed in nov. & in Mss.* Fluvii.

(*c*) *Rom. XII. 19. Date locum iræ.*

33. *Pro justitia agonizare pro anima tua, & usque ad mortem certa pro justitia; & Deus expugnabit pro te inimicos tuos.*

34. *Noli citatus esse in lingua tua; & inutilis, & remissus in operibus tuis.*

35. *Noli esse sicut leo in domo tua, evertens domesticos tuos, & opprimens subjectos tibi.*

33. [Prenez la défense de la justice, pour sauver vôtre ame;] combatez jusqu'à la mort pour la justice, & Dieu combattra pour vous, [& renversera vos ennemis.]

34. Ne soyez point promt à parler, & lâche à agir.

35. Ne soyez point comme un lion dans vôtre maison, en vous rendant terrible à vos domestiques, & opprimant ceux qui vous sont soumis.

COMMENTAIRE.

point acception de la personne de l'homme puissant. Dans le ℣. 31. il combat deux sortes de fausses hontes. La premiére, de ne vouloir pas reconnoître ses fautes: La seconde, de ne pas céder à la force. Dans le ℣. 32. il reléve deux choses véritablement honteuses: La premiére, de se soumettre à un insensé, & d'avoir la mauvaise complaisance de chercher à lui plaire: Et la seconde, de faire une injuste acception de la personne du riche, & du puissant.

℣. 33. PRO JUSTITIA AGONIZARE PRO ANIMA TUA, &c. *Prenez la défense de la justice pour sauver vôtre ame; combattez jusqu'à la mort pour la justice.* Le Grec est plus court: (*a*) *Combattez jusqu'à la mort pour la vérité; & le Seigneur Dieu combattra pour vous.* Ceci se joint fort bien à ce qui précéde dans la Vulgate: *Ne résistez point en face à l'homme puissant; & ne vous roidissez point contre le cours du fleuve.* Et de peur qu'on ne prenne cette Sentence dans un mauvais sens, il y joint aussi-tôt le correctif: *Mais que cela ne vous empêche point de combattre pour la vérité, &c.* Les Saints, & les Martyrs de l'ancien, & du nouveau Testament, ont admirablement pratiqué cette maxime. Sages, & modérez envers les puissances du siécle; mais zélez, fermes, & intrépides défenseurs de la justice, & de la vérité.

℣. 34. NOLI CITATUS ESSE IN LINGUA TUA, &c. *Ne soyez point promt à parler, & lâche à agir.* N'imitez point les fanfarons, & les grands parleurs, qui promettent tout, & ne font rien; qui parlent de tout, & ne savent rien. Rien n'est plus odieux, ni plus impertinent dans le commerce de la vie, que ces sortes de caractéres. Le Grec: (*b*) *Ne soyez point téméraire dans vos discours, & lâche dans vos œuvres.* Ou selon d'autres: *Ne soyez point ruste*, sauvage, dur, *dans vos discours, &c.*

(*a*) Ἕως θανάτου ἀγώνισαι περὶ τῆς ἀληθείας, καὶ Κύριος ὁ Θεὸς πολεμήσει ὑπὲρ σοῦ.

(*b*) Μὴ γίνου θρασὺς ἐν τῇ γλώσσῃ σου, καὶ νωθρὸς, καὶ παρειμένος ἐν τοῖς ἔργοις σου. L'Auteur de la Vulgate a lû, ταχὺς, pour θρασύς. D'autres lisent, τραχὺς. De mauvaise humeur, ruste, féroce.

36. *Non sit porrecta manus tua ad accipiendum, & ad dandum collecta.*

36. Que vôtre main ne soit point ouverte pour recevoir, & fermée pour donner.

COMMENTAIRE.

℣. 35. Noli esse sicut leo in domo tua, &c. *Ne soyez point comme un lion dans vôtre maison, en vous rendant terrible à vos domestiques, & à ceux qui vous sont soumis.* Le Grec est plus expressif: (*a*) *Ne soyez point comme un lion dans vôtre maison, frappant par caprice, & avec fureur vos domestiques.* Ou selon d'autres Exemplaires : *Et soupçonneux envers vos domestiques.* Le Sage ne veut point que son disciple soit farouche, violent, impérieux, ni qu'il cherche à se rendre terrible dans sa famille; ni qu'il quérelle, qu'il crie, qu'il ménace, qu'il frappe ses domestiques. Ces maniéres ne sont ni d'un homme sage, ni d'un homme de bien. La Religion inspire la tendresse, & la charité envers tout le monde. La sagesse enseigne la modération, la clémence, & la gravité. Sur les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, voyez saint Paul. *Colos.* v. 1. *Ephes.* vi. 9.

℣. 36. Non sit porrecta manus ad accipiendum, &c. *Que vôtre main ne soit point ouverte pour recevoir, & fermée pour donner.* Soyez libéral, & bienfaisant, & préférez le bonheur de donner, à celui de recevoir : (*b*) *Beatius est magis dare, quàm accipere.* Le sage donne avec plaisir, & reçoit avec peine. En donnant, il se fait des amis, en recevant, il contracte des dettes.

(*a*) Μὴ ἴσθι ὡς λέων ἐν τῷ οἴκῳ σου, καὶ φαντασιοκοπῶν ἐν τοῖς οἰκέταις σου. D'autres lisent : Φαντασιοκοπῶν; Soupçonneux, un homme qui a le cerveau blessé, qui se repait de chiméres. Voyez Grotius, & Hoeschelius.

(*b*) *Act.* xx. 35.



CHAPITRE V.

Mépris des richesses. Crainte de la vengeance du Seigneur. Ne pas abuser de la patience de Dieu. Ne pas différer à se convertir. Etre constant, & ferme dans le bien. Etre attentif, & circonspect dans ses paroles. N'être pas médisant.

℣. 1. *Noli attendere ad possessiones iniquas, & ne dixeris : Est mihi sufficiens vita : nihil enim proderit in tempore vindictæ, & obductionis.*

℣. 1. Ne vous appuyez point sur les richesses [injustes,] & ne dites point : J'ai suffisamment de quoi vivre ; [car tout cela ne vous servira de rien au tems de la vengeance, & au jour de l'obscurité.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. Noli attendere ad possessiones iniquas, *Ne vous appuyez point sur les richesses injustes, & ne dites point ; j'ai suffisamment dequoi vivre ; Car tout cela ne servira de rien au jour de la vengeance.* Le Grec lit seulement : (*a*) *Ne vous attachez point à vos richesses, & ne dites point : j'ai suffisamment dequoi vivre.* Le Traducteur latin a ajoûté l'épithete *d'injustes* aux richesses, à l'imitation de Jesus-Christ, (*b*) qui les appelle, *Mammona iniquitatis* ; soit à cause que pour l'ordinaire, les biens temporels sont le fruit de l'iniquité, & qu'on ne devient pas aisément riche, sans quelque injustice ; soit à cause qu'elles conduisent au péché, par les occasions qu'elles fournissent à ceux qui les possédent, de s'élever d'orgueil, & de commettre des actions injustes ; soit enfin à cause de leur vanité, & de leur fausseté, opposée à la vérité des richesses spirituelles, & des biens de l'esprit, & de l'éternité. Il ajoûte qu'elles ne serviront de rien au jour de la colére, puisqu'il faudra alors les quitter, & que le Souverain Juge n'aura aucune attention à la faveur, à la puissance, à la dignité, aux grands biens de ceux qui l'auront offensé. Le riche descendra nud dans l'enfer, il paroîtra nud devant le Tribunal de Jesus-Christ. *Ne vous étonnez point de voir un homme ri-*

(*a*) Μὴ ἔπεχε ἐπὶ τοῖς Χρήμασί σε, καὶ μὴ εἴπῃς αὐτάρκη μοι ἐστὶν εἰς ζωήν. Voyez le ℣. 10. d'où l'Auteur de la Vulgate a pris ce qu'il a ajoûté ici.

(*b*) *Luc.* XVI. 9. 11.

2. *Ne sequaris in fortitudine tua concupiscentiam cordis tui;*
3. *Et ne dixeris: Quomodo potui! Aut quis me subjiciet propter facta mea? Deus enim vindicans vindicabit.*

2. Ne vous abandonnez pas dans vôtre puissance aux mauvais désirs de vôtre cœur;
3. Et ne dites pas: [Que je suis puissant!] Qui aura le pouvoir de me faire rendre compte de mes actions? Car Dieu certainement en tirera vengeance.

COMMENTAIRE.

che, & dans l'abondance, dit le Psalmiste; (*a*) *Car à sa mort il n'emportera rien, & ses richesses ne le suivront point dans le tombeau.* Et ce riche, dont il est parlé dans l'Evangile, qui disoit: (*b*) *Mon ame, voilà bien des richesses que tu as amassées, pour plusieurs années, reposes-toi, & joüis-en, bois, manges, & fais bonne chére*, reçût, à l'heure même, la sentence de sa condamnation. *Insensé que tu es*, lui dit le Seigneur: *Cette même nuit, la vie te sera ôtée; & à qui seront les richesses que tu as amassées?*

℣. 2. NE SEQUARIS IN FORTITUDINE TUA CONCUPISCENTIAM CORDIS TUI. *Ne vous abandonnez point dans vôtre puissance aux mauvais désirs de vôtre cœur.* Plus vous êtes puissant, plus vous devez vous défier de vous-même, de peur que vous ne vous livriez à vôtre penchant, & que vous ne tombiez dans quelque excés. (*c*) *Minimum libere debet, cui plurimum licet.* Le Grec porte: (*d*) *Ne suivez point vôtre ame, ni vôtre force, pour marcher dans les voyes de vôtre cœur.* Ne suivez point vos inlinations, & n'abusez point de vôtre force, pour pécher en toute liberté, & pour ne suivre d'autre loi, que vôtre cœur corrompu. N'imitez point ces impies, qui disent: (*e*) Nous sommes nos maîtres, nous dirons ce qu'il nous plaît; Qui est nôtre Seigneur? *Quis noster Dominus est?* N'imitez point Pharaon qui répondit à Moyse, qui lui parloit de la part de Dieu: (*f*) *Qui est le Seigneur, afin que j'écoute sa voix, & que je renvoye Israël? Je ne connois pas le Seigneur, & je ne renvoyrai pas Israël.*

℣. 3. ET NE DIXERIS: QUOMODO POTUI! (*g*) AUT QUIS ME SUBJICIET? &c *Ne dites pas: Que je suis puissant! Qui aura le pouvoir de me faire rendre compte de mes actions?* Ne vous élevez point de la grandeur de vôtre fortune, & du bonheur de vos entreprises.

Si Dieu a permis que vous réüssissiez, il veut que vous lui en rapportiez la gloire. Sennachérib se vantoit d'avoir subjugué les Nations, & leurs Dieux· Où est le Dieu, qui ait délivré son peuple de ma puissance? disoit-

---

(*a*) *Psal.* XLVIII. 17.
(*b*) *Luc.* XII. 19.
(*c*) *Senec. Troad.*
(*d*) Μὴ ἐξακολούθει τῇ ψυχῇ σου, καὶ τῇ ἰσχύϊ σου, τοῦ πορεύεσθαι ἐν ὁδοῖς καρδίας σου.
(*e*) *Psalm.* XI. 5.
(*f*) *Exod.* V. 2.
(*g*) Cela n'est pas dans le Grec; Mais saint Augustin, *In Speculo*; & saint Cyprien, *lib.* 3. *Testim.* l'ont lû.

4. *Ne dixeris : Peccavi, & quid mihi accidit triste ? Altissimus enim est pa iens redditor.*

5. *De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum.*

4. Ne dites point : J'ai péché, & que m'en est-il arrivé de mal ? Car le Trés-haut est lent à punir les crimes.

5. Ne soyez point sans crainte de l'offense qui vous a été remise, & n'ajoûtez pas péché sur péché.

COMMENTAIRE.

il. Mais le Seigneur lui fit bien-tôt sentir son pouvoir, par la défaite de son armée. *Insensé*, lui dit Isaïe : (*a*) *contre qui as-tu proféré des blasphêmes, à qui crois-tu avoir fait des reproches ? Contre qui as tu élevé ta voix, & tes yeux ? contre le Saint d'Israël. Je sais ta demeure ; ton entrée, & ta sortie me sont connuës ; j'ai vû ta fureur, & ta folie contre moi ; ton orgueil est monté jusqu'à ma présence. Je te mettrai un anneau dans les nazeaux, & un frein dans la bouche ; & je te ferai retourner par le chemin, par où tu es venu.* (*b*)

℣. 4. NE DIXERIS : PECCAVI, ET QUID MIHI ACCIDIT TRISTE ? *Ne dites point : j'ai peché, & que m'en est-il arrivé de mal ? Car le Trés-haut est lent à punir les crimes.* Si Dieu, jusques ici, a usé envers vous de douceur & de clémence, n'en prenez point occasion de mépriser sa justice. Il attend que vous ayez rempli la mesure de vos crimes, pour en tirer vengeance. Si sa colére est lente, elle n'en est que plus terrible. Vôtre péché n'en est que plus odieux, & plus inéxcusable. *Quos diu, ut convertantur, tolerat, non conversos duriùs damnat*, dit saint Grégoire. (*c*) Les anciens disoient que les Dieux ont les pieds de laine, & les mains de fer ; pour marquer leur lenteur, & leur sévérité à punir.

℣. 5. DE PROPITIATO PECCATO NOLI ESSE SINE METU. *Ne soyez point sans crainte de l'offense qui vous a été remise, & n'ajoûtez point péché sur péché.* Si Dieu differe à vous punir, & s'il a jusqu'ici attendu vôtre conversion, vous ne devez point pour cela vivre dans l'assurance, ni continuer à l'offenser par de nouveaux crimes. Le tems viendra que sa patience lassée fera place à sa justice ; & alors la pénitence, & les regrets seront inutiles. (*d*) Autrement ; Que la rémission que vous avez reçûë de vos péchez passez, ne vous jette pas dans une vaine securité. La patience trop souvent irritée, s'échappe enfin, & se met en fureur ; *Furor fit læsa sæpiùs patientia* Quoique vous ayez essayé de faire ce qui est nécessaire pour obtenir le pardon de vos fautes, êtes-vous bien certain que véritablement elles vous soient remises ? Ne savez-vous pas, que suivant l'Oracle de la Sagesse : (*e*) *Nul ne sait s'il est digne d'amour, ou de haine ?* Et quand la

(*a*) *Isai.* XXXVI. 20.
(*b*) *Ibidem.* 23. 24. 28 29.
(*c*) *Greg. Magn. Homil.* XIII. *in Evang.*
(*d*) *Jansen. Gandav. Grot.*
(*e*) *Eccle.* IX. 1.

6. *Et ne dicas : Miseratio Domini magna est ; multitudinis peccatorum meorum miserebitur.*	6. Ne dites pas : La miséricorde du Seigneur est grande ; il aura pitié du grand nombre de mes péchez.
7. *Misericordia enim, & ira ab illo citò proximant, & in peccatores respicit ira illius.*	7. Car sa miséricorde est bien-tôt suivie de sa colére ; & il regarde les pécheurs dans son indignation.

COMMENTAIRE.

faute vous seroit pardonnée, la peine ne l'est pas pour cela.

Enfin, vous devez toûjours craindre que la colére de Dieu outragée par vos ingratitudes, & par vos rechûtes continuelles, ne se souvienne de vos anciens pechez ; & que joignant à ses autres motifs, celui d'une clémence méprisée, & des graces foulées aux pieds, & rejettées, il ne punisse avec une nouvelle rigueur vos péchez nouveaux, en haine de ces mauvaises dispositions de vôtre cœur, qui les accompagnent, & qui les aggravent. (*a*) Dieu ne juge pas deux fois la même chose ; les graces qu'il accorde, sont sans repentir, & sans retour. (*b*) Il n'impute pas de nouveau les pechez qu'il a une fois pardonnez. Mais il a horreur de ceux qui prennent sujet de l'offenser avec plus de liberté, & de hardiesse, par la facilité, & la miséricorde dont il a usé envers eux par le passé. Voyez le ℣.6. (*c*) Le Grec à la lettre (*d*) ***Ne soyez point sans crainte*, ou *ne soyez point trop assuré, pour ajoûter péché sur péché*.** Le Sage permet une certaine assûrance, & la Religion même l'ordonne. Il n'est pas permis à un Chrétien de n'avoir pas une juste confiance dans la grace & la miséricorde de Dieu, & dans les moyens qu'il a établis dans son Eglise pour nôtre sanctification : Mais il condamne l'excez de cette confiance ; il ne veut pas qu'elle dégénére en présomption.

℣. 7. MISERICORDIA ENIM, ET IRA AB ILLO CITO PROXIMANT, &c. *Car sa miséricorde est bien-tôt suivie de sa colére.* Lorsque l'homme méprise les trésors de sa grace, & de sa bonté, bien-tôt la colére du Seigneur s'enflamme, & est d'autant plus terrible, qu'elle a été traittée plus indignement. Les faveurs de Dieu ne se prescrivent point ; il en est toûjours le maître : il peut faire miséricorde autant, & aussi souvent qu'il le veut ; mais nul ne peut prendre droit pour le futur, sur celles qu'il a reçûës par le passé. Aprés avoir pardonné cent fois, il n'en est que plus en droit de punir sans miséricorde une derniére faute. Le Grec

(*a*) *Vide Matth.* XVIII. 32. 33. 34.
(*b*) *Rom.* XI. 29. *Sine pœnitentia enim sunt dona, & vocatio Dei.*
(*c*) *Vide Bellarm. lib. 3. de Justific. cap. 4. & Cornel. à Lapide, hic.*
(*d*) Περὶ ἐξιλασμοῦ μὴ ἄφοβος γίνου ἐν πλεονασμῷ, προσθεῖναι ἁμαρτίαν, ἐφ' ἁμαρτίαις.

8. *Non tardes converti ad Dominum, & ne differas de die in diem.*

8. Ne différez point à vous convertir au Seigneur; & ne remettez point de jour en jour.

9. *Subitò enim veniet ira illius, & in tempore vindictæ disperdet te.*

9. Car sa colére éclatera tout d'un coup, & il vous perdra au jour de la vengeance.

10. *Noli anxius esse in divitiis injustis: non enim proderunt tibi in die obductionis, & vindictæ.*

10. Ne vous embarassez point pour les richesses injustes; car elles ne vous serviront point au jour de l'obscurcissement, & de la vengeance.

COMMENTAIRE.

porte: (*a*) *La miséricorde & la prudence se hâteront en sa présence*: Ou selon d'autres exemplaires, *la colére, & la miséricorde sont en sa présence*, ou en son pouvoir; *& son indignation se reposera sur les pécheurs.*

℣. 8. NON TARDES CONVERTI AD DOMINUM. *Ne différez point à vous convertir au Seigneur.* L'incertitude où nous sommes du moment, & du genre de nôtre mort, doit nous tenir dans une attention continuelle sur nous-mêmes, & dans une sollicitude pleine de vigilance sur l'état de nôtre ame. On demandoit à un Rabin: (*b*) quand faut-il se convertir? Il répondit, un jour avant sa mort. Mais, lui dit-on, nous ne savons quand la mort nous prendra: Il faut donc, ajoûta-il, se convertir dés aujourd'hui, car peut-être demain nous ne serons plus. C'est un effet de la miséricorde de Dieu, que nôtre dernier jour nous soit caché, dit saint Augustin, (*c*) afin que nous vivions toujours dans la vigilance. Le dernier jour nous est caché, afin que nous observions tous les jours. *Misericordia Dei est, quia nescit, homo, quando moriatur. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.* Vous ne hazardez rien, & vous faites un bien certain, en retournant à Dieu de bonne heure; & vous risquez tout, en différant vôtre conversion. Un homme de bon sens quitte-t'il le certain pour l'incertain, lorsqu'il s'agit d'un interêt infini, & d'un malheur, ou d'un bonheur éternel? (*d*) Dieu qui vous a promis le pardon, si vous faites pénitence, ne vous a pas promis la vie pour le lendemain, dit le même saint Augustin. (*e*)

℣. 10. NOLI ANXIUS ESSE IN DIVITIIS INJUSTIS. *Ne vous embarrassez point pour les richesses injustes, car elles ne vous serviront de rien au jour de l'obscurcissement, & de la vengeance.* On a déja vû la même pensée au verset premier. Le Grec lit: (*f*) *Ne vous attachez point*

(*a*) Ἔλεος γὰρ καὶ ὀργὴ παρ' αὐτῷ ταχυνεῖ, καὶ ἐπὶ τοὺς ἁμαρτωλοὺς καταπαύσει ὁ θυμὸς αὐτοῦ. Edit. Rom. Ἔλεος γὰρ καὶ ὀργὴ παρ' αὐτῷ.

(*b*) *Rab. Eleazar apud Drus. hic.*

(*c*) *August. homil. 13. inter 50. nunc serm. 39. in tom. 5. nov. Edit. n. 1.*

(*d*) Voyez saint Chrysostome Homil. 22. sur la 2. Ep. aux Corinthiens.

(*e*) *August. in Psal* CXIV. *Deus pœnitentiæ tuæ indulgentiam promisit, sed huic dilationi tuæ diem crastinum non promisit.*

(*f*) Μὴ ἔπεχε ἐπὶ χρήμασιν ἀδίκοις, οὐδὲν γὰρ ὠφελήσει ἐν ἡμέρᾳ ἐπαγωγῆς.

11. *Non ventiles te in omnem ventum, & non eas in omnem viam: sic enim omnis peccator probatur in duplici lingua.*

12. *Esto firmus in via Domini, & in veritate sensûs tui & scientia: & prosequatur te verbum pacis, & justitiæ.*

13. *Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas: & cum sapientia proferas responsum verum.*

11. Ne tournez point à tout vent, & n'allez point par toute sorte de route; car c'est ainsi que le pécheur se fait connoître par la duplicité de sa langue.

12. Soyez ferme dans la voye du Seigneur, dans la vérité de vos sentimens, [& dans vôtre science, & que la parole de paix, & de justice vous accompagne toujours.]

13. Ecoutez avec douceur ce qu'on vous dit, afin d'acquérir l'intelligence, & de rendre avec sagesse une réponse qui soit véritable.

COMMENTAIRE.

aux richesses injustes, car elles ne vous serviront de rien au jour de la calamité, au dernier jour. Voyez *Prov.* x. 2. xi. 4. *Luc.* xii. 19.

ỳ. 11. Non ventiles te in omnem ventum, &c. *Ne tournez point à tout vent.* Ne soyez point inconstant, & volage dans vos sentimens, & dans vôtre conduite. Ne vous livrez point à tout le monde; éprouvez ceux à qui vous vous confiez. Ne vous laissez point conduire au gré de tous ceux qui vous approchent: Ne recevez point aisément les impressions de ceux qui vous parlent, & qui tâchent de vous prévenir. Cette sentence a assez de rapport à celle-ci de saint Paul. (*a*) *Ne vous laissez point aller à tout vent de doctrine, & ne soyez pas toûjours flottant dans vos sentimens.* Le Grec porte: *Ne vannez point à tout vent, & ne marchez pas à toute voye; car cela n'appartient qu'au pécheur, qui a la langue double.* Ceux qui veulent plaire à tout le monde, ne plaisent souvent à personne. Il faut savoir bien prendre son parti, & y demeurer constamment attaché, & ne pas imiter ces hommes doubles, qui sont de tous partis, & ne sont d'aucun. (*b*) Voyez le verset suivant.

ỳ. 12. Esto firmus in via Domini. *Soyez ferme dans la voye du Seigneur, & dans la vérité de vos sentimens.* Ne soyez point inconstant, & volage dans vos sentimens, & dans vos voyes; mais soyez ferme, & assuré dans la bonne voye, dans la voye du Seigneur, dans la vérité, & dans vos sentimens. C'est ainsi qu'il faut joindre le ỳ. 11. avec le 12. Le Grec lit simplement: (*c*) *Soyez ferme dans vos sentimens, lorsqu'ils sont justes, & assûrez; & que vôtre discours soit un.* Evitez la variation dans vos sentimens, & la duplicité dans vos discours, si vous voulez que les

(*a*) *Ephes.* iv. 14. *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrina.*

(*b*) *Theophrast. Caracter.* Ἀρέσκου. Καὶ παραγγελθεὶς δὲ πρὸς δίαιταν, μὴ μόνον ᾧ πάρεστι βούλεσθαι ἀρέσκειν, ἀλλὰ καὶ τῷ ἀντιδίκῳ, ἵνα κοινὸς εἶναι δοκῇ.

(*c*) Ἴσθι ἐστηριγμένος ἐν συνέσει σου ἀσφαλῶς, καὶ εἷς ἔστω ὁ λόγος σου.

14. *Si est tibi intellectus, responde proximo: sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, & confundaris.*

14. Si vous avez de l'intelligence, répondez à vôtre prochain; sinon, que vôtre main soit sur vôtre bouche, [de peur que vous ne soyez surpris dans une parole indiscrette, & que vous ne tombiez dans la confusion.]

COMMENTAIRE.

hommes conservent quelque confiance, & quelque estime pour vous.

℣. 13. ESTO MANSUETUS AD AUDIENDUM VERBUM. (*a*) *Ecoutez avec douceur ce que l'on vous dit, afin d'acquérir l'intelligence, & de rendre avec sagesse une réponse véritable.* Ecoutez avec attention, & ne vous hâtez point de parler, que vous ne soyez parfaitement instruit. Le Grec (*b*) *Soyez promt à écouter le bien, & que vôtre vie soit dans la vérité, & rendez une réponse juste avec patience.* L'Edition Romaine est plus courte; *soyez promt à écouter, & lent à répondre.* La nature pour nous faire comprendre l'utilité d'écouter, & d'apprendre, nous a donné deux oreilles; mais elle ne nous a donné qu'une langue, pour nous enseigner à parler peu. (*c*) Saint Jacques nous a dit la même chose que le Sage en cet endroit. (*d*) *Que tout homme soit promt à écouter, & tardif à parler.* Et saint Augustin: (*e*) *Il est plus sûr d'écouter la vérité, que de la prêcher.* Celui qui l'écoute, demeure dans l'humilité, & celui qui la prêche, est toûjours exposé au danger de la complaisance, & d'une secrette vanité.

℣. 14. SI EST TIBI INTELLECTUS, RESPONDE PROXIMO. *Si vous avez de l'intelligence, répondez à vôtre prochain; sinon, que vôtre main soit sur vôtre bouche;* Ce qui suit dans la vulgate, *de peur que vous ne soyez surpris dans une parole indiscrette, &c.* n'est point dans le Grec. Il faut, ou garder le silence, ou dire quelque chose qui vaille mieux que le silence, dit un ancien. (*f*) Il est imprudent de vouloir instruire, avant que d'être savant, & de prétendre à la qualité de maître, avant que d'avoir porté celle de disciple. Cette expression, *mettre le doigt sur la bouche*, est assez fréquente dans l'Ecriture, (*g*) pour signifier, *garder le silence.* Les Egyptiens representoient Harpocrates le Dieu du silence, ayant le doigt sur sa bouche. (*h*)

At tua sigalion Ægyptius oscula signet.

(*a*) *Complut.* Verbum Dei. *Ita & alii multi.*

(*b*) Γίνου ταχὺς ἐν ἀκροάσει σου ἀγαθῇ, καὶ ἔστω ἐν ἀληθείᾳ ἡ ζωή σου, καὶ ἐν μακροθυμίᾳ φθέγγου ἀπόκρισιν ὀρθήν. *Edit. Rom. legit*: Γίνου ταχὺς ἐν ἀκροάσει σου, καὶ ἐν μακροθυμίᾳ φθέγγου ἀπόκρισιν.

(*c*) *Plutarch.* Περὶ τοῦ ἀκούειν. Ἡ φύσις τὸ χρειῶδες τοῦ λόγου πρὸς ἀκοὴν δι' ἀναλογίας μετρήσασα, δύο μὲν ὦτα, μίαν δὲ γλῶσσαν ἡμῖν ἐξηργάσατο. Ὡς δέον διπλάσιον εἰς παιδείαν ἀκούειν, ἡμίσει δὲ πρὸς τὰ ἐρωτώμενα προάγειν τὸν λόγον.

(*d*) *Jacobi.* 1. 19.

(*e*) *August. tract.* 59. *in Johan.*

(*f*) *Apud Grot.* Ἢ λέγε τι σιγῆς κρεῖττον, ἢ σιγὴν ἔχε.

(*g*) *Job.* XXI. 5. XXIX. 9.

(*h*) *Auson. Ep.* 12. *ad. Paulin.*

℣. 15.

15. *Honor, & gloria in sermone sensati, lingua verò imprudentis subversio est ipsius.*

16. *Non appelleris susurro, & linguâ tuâ ne capiaris, & confundaris.*

15. L'honneur, & la gloire accompagnent le discours de l'homme sensé; mais la langue de l'imprudent, est la ruine de son ame.

16. Evitez de passer pour un semeur de rapports; & que vôtre langue ne vous devienne pas un piége, [& un sujet de confusion.]

COMMENTAIRE.

℣. 15. HONOR, ET GLORIA IN SERMONE SENSATI. *L'honneur, & la gloire accompagnent le discours d'un homme sensé.* Aussi-tôt qu'un homme sage ouvre la bouche, il se fait remarquer pour ce qu'il est; tout le monde l'écoute avec respect. Le Grec : (*a*) *La gloire, & la honte, sont dans la parole; & la langue de l'homme est sa perte.* Rien n'est plus utile, ni en même temps plus dangereux que la langue. Elle éleve en honneur, & couvre d'ignominie, selon le bon, ou le mauvais usage qu'on en fait. C'est ce que le Sage a marqué dans les Proverbes par ces mots : (*b*) *La mort, & la vie sont dans les mains de la langue.* Il est donc d'une importance infinie de savoir régler sa langue; & il est vrai ce que dit l'Apôtre S. Jacques, (*c*) que celui qui ne sait pas la modérer, n'a qu'une Religion vaine, & apparente. *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est Religio.*

℣. 16. NON APPELLERIS SUSURRO, ET LINGUA TUA, &c. *Evitez de passer pour un semeur de rapports, & que vôtre langue ne vous devienne point un piége, & un sujet de confusion.* Le Grec est plus court : (*d*) Faites en sorte que vous ne passiez pas pour un semeur de rapports, un babillard, *& ne dressez jamais de piéges par vôtre langue.* Le personnage d'un semeur de rapports, est souverainement odieux dans le commerce de la vie. Ces sortes de gens sont semblables à des serpens, qui mordent sans faire bruit. (*e*) On sent leurs piqueures, avant qu'on les voye. Le public se remplit de bruits désavantageux contre un homme, sans qu'on en connoisse l'auteur, qui est celui que le Sage nomme ici *susurro*, un homme qui parle bas, & à l'oreille, craignant d'être découvert, est sûr d'être écouté, parce qu'on aime la médisance, & qu'on est bien aise de savoir ce qu'on croit n'être connu que de peu de gens. Salomon a divinement fait le caractére d'un médisant par ces paroles : (*f*) *De même que le feu s'éteint, lorsque l'on ôte le bois; ainsi les querelles sont bannies, lorsqu'on*

(*a*) Δόξα κ̀ ἀτιμία ἐν λαλιᾷ. Καὶ γλῶσσα ἀνθρώπου πτῶσις αὐτῷ.

(*b*) *Prov.* XVIII. 21.

(*c*) *Jacobi.* I. 26.

(*d*) Μὴ κληθῇς ψίθυρος, κ̀ τῇ γλώσσῃ σου μὴ ἐνέδρευε.

(*e*) *Eccle.* X. 11. *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minùs habet, qui occultè detrahit.*

(*f*) *Prov.* XXVI. 20. 22.

17. *Super furem enim est confusio, & pœnitentia, & denotatio pessima super bilinguem; susurratori autem odium, & inimicitia, & contumelia.*

18. *Justifica pusillum, & magnum similiter.*

17. Car comme le voleur tombe dans la confusion, [& le repentir;] la langue double s'attire aussi une trés-grande condamnation; [& le semeur de rapports, la haine, l'inimitié, & l'infamie.]

18. Faites également justice aux petits, & aux grands.

COMMENTAIRE.

éloigne le semeur de rapports. Les paroles du rapporteur, ont l'apparence de simplicité, & de droiture; mais elles percent jusqu'au fond des entrailles.

℣. 17. SUPER FUREM ENIM EST CONFUSIO, &c. *Car comme le voleur tombe dans la confusion, & le repentir; la langue double s'attire aussi une trés-grande condamnation.* Le semeur de rapports est en quelque sorte pire, que ni le voleur, ni le fourbe. Le premier n'en veut qu'à vôtre argent; le second est noté d'infamie, & on l'évite; mais on ne connoît point pour l'ordinaire un homme qui médit en secret. Il est digne de la haine de tous les honnêtes gens; il mérite d'être chargé de honte, & d'infamie. S. Paul dit, que ces sortes de gens sont odieux à Dieu même: (*a*) Il les range avec les fornicateurs, les avares, les superbes, les gens sans foi, sans honneur, sans pudeur; & Salomon dit, qu'ils sont l'abomination des hommes. (*b*) *Abominatio hominum detractor.* Le Grec: (*c*) *Le voleur est chargé de confusion, & celui qui a la langue double, s'attire une condamnation.* Il compare le fourbe au voleur. Lorsque celui-ci est pris sur le fait, il est chargé d'une extrême confusion; & lorsque le cœur double est découvert, il est justement haï, & condamné de tout le monde.

℣. 18. JUSTIFICA PUSILLUM ET MAGNUM SIMILITER. *Faites également justice au petit, & au grand.* Si vous êtes établi en Dignité, jugez sans acception de personnes, le petit comme le grand, (*d*) le riche comme le pauvre. N'ayez égard qu'à la justice, & au mérite de la cause des plaideurs. Le Grec est assez éloigné de ce sens: (*e*) *Dans le petit, & dans le grand n'ignorez de rien.* Tâchez de ne rien ignorer, d'être instruit des petites, comme des grandes choses. Ou bien: Ne faites aucune faute, ni petite, ni grande. Ne tombez dans aucun péché d'ignorance, d'inadvertance, ni petit ni grand. Soyez tellement attentif sur vous-même, que vous ne soyez jamais surpris, ni obligé de vous excu-

(*a*) *Rom.* 1. 29. 30.

(*b*) *Prov.* XXIV. 9.

(*c*) Ἐπὶ γὰρ κλέπτῃ ἐστὶν αἰσχύνη μοχθηρὰ, καὶ κατάγνωσις πονηρὰ ἐπὶ διγλώσσῳ.

(*d*) *Deut.* 1. 17. *Nulla erit distantia personarum, ita parvum audietis, ut magnum; nec accipietis cujusquam personam.*

(*e*) Ἐν μεγάλῳ καὶ ἐν μικρῷ μὴ ἀγνόει μηδὲ ἕν. Dans le langage des Hellenistes, ἀγνοεῖν se prend souvent pour, *errare, peccare, imprudenter agere*; שגג ; שכל ; אשם

ser, en disant : Je n'y pensois point ; cette excuse n'est point d'un homme prudent.

CHAPITRE VI.

Amitié ; ses avantages, ses caractéres. Vrais, & faux amis. Etude de la sagesse ; ses utilitez, ses difficultez. Ecouter les vieillards, & les Sages.

℣. 1. *NOli fieri pro amico inimicus proximo : improperium enim, & contumeliam malus hæreditabit, & omnis peccator invidus, & bilinguis.*

℣. 1. NE devenez pas d'ami, ennemi de vôtre prochain ; car le méchant aura pour partage la honte, & l'ignominie, ainsi que le pécheur envieux, & qui a la langue double.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NOLI FIERI PRO AMICO INIMICUS PROXIMO. *Ne devenez point d'ami, ennemi de vôtre prochain.* Il blâme l'inconstance, & la légereté dans l'amitié. Il faut faire un bon choix, quand il s'agit de se faire un ami, & demeurer constamment attaché à celui qu'on a une fois choisi. Il donne les mêmes maximes ci-aprés plus en détail. Le Grec commence par la Conjonction *Et*, qui montre que ce Chapitre est joint au précédent. En effet, le Syriaque commence le sixiéme Chapitre au verset dernier du cinquiéme ; & dans Raban-maur, le Chapitre VI. ne commence qu'au verset cinquiéme. Voici comment on peut joindre ces deux Chapitres. Il a recommandé dans le ℣. 16. & 17. du chap. V. La droiture, & la vigilance sur sa langue : Il y a exhorté son disciple à se donner de garde de passer pour faiseur de rapports, & homme double ; il a fini en disant : *Tâchez de n'être répréhensible, ni dans les petites, ni dans les grandes choses*, & de vivre sans aucun reproche, au milieu de vos freres. Il continuë dans le chap. VI. (*a*) *Et prenez garde qu'au lieu d'être ami, vous ne deveniez ennemi ; & que par la mauvaise réputation,* (*b*) *que vous vous attirerez, vous ne soyez exposé à la honte, & à la confusion ; car c'est là le partage d'un homme double, & qui ne marche pas droit.*

(*a*) Καὶ ἀντὶ φίλου μὴ γίνου ἐχθρός. ὄνομα γὰρ πονηρὸν αἰσχύνην, καὶ ὄνειδος κληρονομήσει. οὕτως ὁ ἁμαρτωλὸς, ὁ δίγλωσσος ἀτιμίαν ἕξει.

(*b*) Le Grec ὄνομα πονηρὸν. *Nomen malum*, se prend en ce sens dans plusieurs endroits de l'Ecriture. *Deut.* XXII. 14. 17. 19. *&c.*

2. *Non te extollas in cogitatione animæ tuæ, velut taurus : ne forte elidatur virtus tua per stultitiam :*

2. Ne vous élevez point comme un taureau, dans les pensées de vôtre cœur ; de peur que vôtre folie ne brise vôtre force ;

COMMENTAIRE.

D'autres lisent : (*a*) *Car par là vous acquérerez un mauvais nom, la honte, l'ignominie ; car c'est ce que gagne l'homme double*, & qui n'est pas sincére. Ce n'est donc pas tant l'inconstance dans l'amitié qu'il reprend, que les mauvaises maniéres, la duplicité, les mauvais rapports, qui nous font perdre la confiance, & l'amitié de nos amis.

ỳ. 2. NON TE EXTOLLAS IN COGITATIONE ANIMÆ TUÆ, VELUT TAURUS. *Ne vous élevez point comme un taureau, dans les pensées de vôtre cœur, de peur que vôtre folie ne brise vôtre force.* Il condamne ici un autre défaut trés-ordinaire, & trés-dangereux dans le commerce de la vie, & sur tout dans l'amitié ; c'est l'arrogance, & l'orgueil, lorsque l'on veut primer par tout, & l'emporter par tout, comme un taureau au milieu d'un troupeau. L'amitié veut de la déférence, & de l'égalité. Comme nous demandons quelque chose de nos amis, nous devons aussi leur donner quelque chose ; & si nous souhaittons qu'ils nous pardonnent, il est juste qu'à nôtre tour nous ayons pour eux quelque indulgence. (*b*)

Qui ne tuberibus propriis offendat amicum
Postulat, ignoscat verrucis illius. Æquum est
Peccatis veniam poscentem, reddere rursùs.

Voici le Grec : (*c*) *Ne vous élevez point dans le dessein de vôtre ame, de peur que vôtre ame ne soit ravie comme un taureau* ; ou plutôt, de peur que vôtre ame ne soit enlevée, & dissipée comme la terre, & la paille l'est par un taureau en furie. N'ayez point une vaine complaisance pour vos sentimens, & pour vos desseins, de peur que vous ne vous trouviez enfin dissipé, mis en piéces, & renversé, comme tout ce qui se trouve devant un taureau en fureur. Il est dangereux d'être trop arrêté à son sentiment, & de suivre avec trop d'opiniâtreté ses propres vûës. On irrite par-là ceux avec qui l'on vit, & ils ne manquent pas de nous contredire, & de s'opposer à nos résolutions d'une maniére déclarée, & publique, ou sourdement & secrettement. On ne souffre point volontiers quiconque veut dominer seul, & l'emporter sur les sentimens des autres. On aime à renverser ses projets, & à faire échoüer ses desseins.

ỳ. 3. ET FOLIA TUA COMEDAT, ET FRUCTUS TUOS PERDAT, &c. *Qu'elle ne consume vos feüilles, & ne perde vos fruits.* Si vous

---

(*a*) Ὄνομα γὰρ πονηρὸν, αἰσχύνην, καὶ ὄνειδος κληρονομήσεις. *Ita Quid. lib. apud Nobil.*
(*b*) *Horat. Satyr. lib. 1. sat. 3.*

(*c*) Μὴ ἐπάρῃς σεαυτὸν ἐν βουλῇ ψυχῆς σου, ἵνα μὴ διαρπαγῇ ὡς ταῦρος ἡ ψυχή σου.

3. Et folia tua comedat, & fructus tuos perdat, & relinquaris velut lignum aridum in eremo.

3. Qu'elle ne consume vos feuilles, & ne perde vos fruits; & que vous ne deveniez comme un arbre desséché dans le désert.

4. Anima enim nequam disperdet qui se habet, & in gaudium inimicis dat illum, & deducet in sortem impiorum.

4. Car l'ame maligne perdra celui en qui elle se trouvera; elle le rendra la joye de ses ennemis, [& elle le conduira au sort des impies.]

5. Verbum dulce multiplicat amicos, & mitigat inimicos: & lingua eucharis in bono homine abundat.

5. La parole douce acquiert beaucoup d'amis, [& adoucit les ennemis;] & la langue de l'homme vertueux a une abondance de douceur.

COMMENTAIRE.

vous obstinez dans vos sentimens, vôtre opiniâtreté sera la cause de vôtre perte. Elle deviendra à vôtre égard, comme un taureau qui broutera vos feüilles, & vos bourgeons, qui dévorera vos fruits, & vous consumera jusqu'à la racine. Les bœufs sont dangereux aux jeunes arbrisseaux; ils les rongent, & en mangent les feüilles, & les fruits; & quelquefois dans leur fureur, ils les brisent, & les arrachent. Le Grec lit à la seconde personne: (*a*) *Vous consumerez vos feüilles, & vous dévorerez vos fruits, &c.* Mais la leçon de la vulgate est beaucoup plus claire, & mieux liée avec ce qui précéde.

℣. 4. ANIMA ENIM NEQUAM DISPERDET QUI SE HABET. *L'ame maligne perdra celui en qui elle se trouvera.* Un esprit mal fait, une ame double, est une source de malheur pour elle-même. Elle se perd, elle se détruit elle-même; & elle devient le sujet de la joye, & de la raillerie de ses ennemis. Lorsqu'elle commence à être connuë pour ce qu'elle est, elle est abandonnée de tout le monde; ses amis la quittent, ses ennemis lui insultent.

℣. 5. VERBUM DULCE MULTIPLICAT AMICOS. *La parole douce acquiert beaucoup d'amis, & adoucit les ennemis.* Le Grec porte: (*b*) *Un gozier doux, multiplie ses amis; & une langue bien-disante dit plusieurs choses agréables*, ou *elle saluë tout le monde*. Celui qui est doux, affable, bien-disant, gratieux, gagne les cœurs, & se fait beaucoup d'amis. Cette Sentence n'a pas besoin de Commentaire; elle est confirmée par une longue, & continuelle expérience. Le Sage dit de même: (*c*) *La langue gratieuse, est un arbre de vie, mais celle qui est déréglée, brise les esprits.* Isocrates: (*d*) Soyez poli dans vos mœurs, & affable dans vos paroles. Il est

(*a*) Τὰ φύλλα σου καταφάγεσαι, καὶ τοὺς καρποὺς σου ἀπολέσεις, &c.

(*b*) Λάρυγξ γλυκὺς πληθυνεῖ φίλους αὐτοῦ, καὶ γλῶσσα εὔλαλος πληθυνεῖ εὐπροσήγορα.

(*c*) *Prov. XV. 4.*

(*d*) *Isocrat. ad Damonic.* Τῷ μὲν τρόπῳ γίνου φιλοπροσήγορος, τῷ δὲ λόγῳ εὐπροσήγορος. Ἔστι δὲ φιλοπροσηγορίας μὲν τὸ προσφωνεῖν τοὺς ἀπαντῶντας, εὐπροσηγορίας δὲ, τὸ τοῖς λόγοις αὐτοῖς οἰκείως ἐντυγχάνειν.

6. Multi pacifici sint tibi, & consiliarius sit tibi unus de mille.

7. Si possides amicum, in tentatione posside eum, & ne facile credas ei.

6. Ayez beaucoup d'amis; mais choisissez pour conseil, un homme entre mille.

7. Si vous voulez faire un ami, prenez-le aprés l'avoir éprouvé; & ne vous fiez pas si-tôt à lui.

COMMENTAIRE.

de la politesse de saluër ceux que vous rencontrez, & de leur faire civilité; & il est de l'affabilité de leur parler d'une maniére agréable, & gracieuse. Rien n'est plus propre à gagner les cœurs, & à se faire des amis, que la douceur & l'affabilité, dit Ciceron: (*a*) *Difficile dictu est, quantoperè conciliet animos hominum, comitas, affabilitasque sermonis.*

℣. 6. MULTI PACIFICI SINT TIBI, ET CONSILIARIUS SIT TIBI UNUS DE MILLE. *Ayez beaucoup d'amis; mais choisissez pour conseil un homme entre mille.* Il y a dans l'amitié plusieurs dégrez. On doit bien vivre avec tout le monde, & en ce sens avoir tout le monde pour amis, ou du moins n'avoir, s'il est possible, personne pour ennemis: (*b*) *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes.* Il y a d'autres amis plus particuliers, avec qui l'on vit d'une façon plus familiére: Mais entre ceux-là, il y en a pour qui il n'y a rien de secret, & à qui l'on s'ouvre sans réserve, & sans défiance, parce qu'on connoît leur prudence, leur probité, leur attachement inviolable. Il y auroit de l'imprudence de développer les replis de son cœur avec toute sorte d'amis; tous ne sont pas capables de secrets, ni de choses importantes. Les sages ont toujours conseillé de n'avoir pas grand nombre d'amis, (*c*) & de confidens; non qu'il ne soit utile d'en avoir plusieurs, mais parce qu'il est impossible d'en rencontrer un grand nombre, qui ayent les qualitez d'un parfait ami. Lucien (*d*) dit, que parmi les Scythes, le grand nombre d'amis n'étoit pas moins infâme, que la Polygamie, ou le grand nombre de femmes. Leur maxime étoit outrée; mais elle peut avoir un trés-bon sens, réduite aux termes que l'Ecclésiastique prescrit ici. Vivez bien avec tout le monde, dit Isocrates; (*e*) mais attachez-vous par la confiance aux plus gens de bien. De cette sorte, vous n'aurez point d'ennemis, & vous n'aurez que d'excellens amis.

℣. 7. SI POSSIDES AMICUM, IN TENTATIONE POSSIDE EUM. *Si vous voulez faire un ami, prenez-le aprés l'avoir éprouvé, & ne*

(*a*) *Cicero de Offitiis.*

(*b*) *Rom.* XII. 18.

(*c*) *Hesiod apud Aristot lib. 9. Ethic. cap.* 10. Μήτε πολύξεινον, μηδ' ἄξεινον. *Addit Aristot.* Καὶ ἐπὶ τῆς φιλίας ἁρμόσει μήτε ἄφιλον εἶναι, μήτ' αὖ πολύφιλον καθ' ὑπερβολήν.

(*d*) *Lucian. in Toxaride.*

(*e*) *Isocrat. ad Demonic.* Ἡδέως μὲν ἔχε πρὸς ἅπαντας, χρῶ δὲ τοῖς βελτίστοις. οὕτω γὰρ τοῖς μὲν οὐκ ἀπεχθὴς ἔσῃ, τοῖς δὲ φίλος γενήσῃ.

8. *Est enim amicus secundum tempus suum, & non permanebit in die tribulationis.*

9. *Et est amicus, qui convertitur ad inimicitiam: & est amicus qui odium, & rixam, & convitia denudabit.*

8. Car tel est ami, qui ne l'est que tant qu'il y trouve son avantage; & il cessera de l'être au jour de l'affliction.

9. Tel est ami, qui se change en ennemi; & tel est ami, qui découvre sa haine, & qui se répand en quérelles, & en injures.

COMMENTAIRE.

vous fiez pas si-tôt à lui. C'est une suite de la maxime précédente. Le Grec, & la Vulgate portent à la lettre: (*a*) *Si vous possédez un ami, possédez-le en l'éprouvant.* Mais on croit que dans l'Hebreu étoit le verbe *Kanah*, que l'on traduit assez souvent par *Posséder*, mais qui signifie aussi *acquérir*. En effet, quand on a fait un ami, ce n'est plus le tems de l'éprouver, il falloit le faire, avant que de lui donner son amitié. Solon disoit: (*b*) Ne vous hâtez point de donner vôtre amitié, mais quand vous avez fait un ami, ne le quittez point. Plutarque dit de même, qu'il faut beaucoup éprouver, avant que d'aimer; mais que quand on a un ami, il faut le bien conserver. (*c*) C'est principalement dans l'adversité, qu'on reconnoît les vrais amis; c'est par-là qu'on les distingue des faux, & des amis de table, & de fortune. De même, que quand vous voulez acheter un vase, dit Antisthene, (*d*) vous l'éprouvez au son, & vous l'examinez de toutes parts; Ainsi quand vous voulez connoître vôtre ami, considérez ce qu'il fera pour vous dans vos disgraces: C'est alors que vous reconnoîtrez ce qu'il est.

℣. 9. EST ENIM AMICUS, SECUNDUM TEMPUS SUUM. *Car tel est ami, qui ne l'est que tant qu'il y trouve son avantage:* Aussi-tôt qu'il n'y trouvera plus son interêt, il cherchera ailleurs. Tels sont la plûpart des amis qui ont besoin de nous, qui nous accablent de complimens, & de caresses. Ont-ils ce qu'ils demandent? ils disparoissent & ne pensent plus à nous. Sommes-nous dans la disgrace, & hors d'état de les servir? ils ne nous regardent plus. La vraye amitié doit être fondée, non sur la nécessité, ou sur l'interêt, mais sur la vertu, sur l'estime, sur la charité. (*e*) Ciceron lui-même veut que la Réligion y ait part, aussi-bien que l'humanité. (*f*) *Est autem amicitia nihil aliud, nisi omnium Divinarum, humanarúmque rerum cum benevolentia & charitate summa consensio.*

℣. 9. EST AMICUS, QUI CONVERTITUR AD INIMICI-

(*a*) Εἰ κτᾶσαι φίλον, ἐν πειρασμῷ κτῆσαι αὐτὸν, καὶ μὴ ταχὺ ἐμπιστεύσῃς αὐτῷ.

(*b*) Φίλους μὴ ταχὺ κτῶ, οὓς δ' ἂν κτήσῃ, μὴ ἀποδοκίμαζε. *Apud Laërt. lib.* 1.

(*c*) *Plut.* Περὶ πολυφιλ. Δεῖ φιλίαν καὶ συνήθειαν σώζειν παραλαβόντας ἐν πολλῷ κριθεῖσαν.

(*d*) *Laërt. lib.* 2. *cap.* 8.

(*e*) *Chrysostom. homil.* 61. *in Matth. Cassian. Collat.* 16. *cap.* 3.

(*f*) *Cicero, de Amicitia. Et August. lib.* 3. *contra Academis.*

10. *Est autem amicus socius mensæ, & non permanebit in die necessitatis.*	10. Tel est ami, qui ne l'est que pour la table, & qui ne le sera plus au jour de l'affliction.
11. *Amicus si permanserit fixus, erit tibi quasi coæqualis, & in domesticis tuis fiducialiter aget.*	11. Si vôtre ami demeure ferme, & constant, il vivra avec vous comme égal; & il agira avec liberté, parmi ceux de vôtre maison.

COMMENTAIRE.

TIAM. &c. *Tel est ami, qui se change en ennemi.* Le Grec: (*a*) *Il y a un ami, qui étant devenu comme ennemi, découvrira le combat de vos reproches*, c'est à dire, qui révélera toutes vos foiblesses, & tout ce qu'il aura pû reconnoître en vous de fautes, pour colorer son infidélité, & son inconstance: Autrement, *Il y a un ami, qui changera son amitié en haine, & en reproches de vos défauts;* Qui vous abandonnera, & vous chargera de reproches, d'outrages. Rien n'est plus pernicieux, qu'un ami volage, & inconstant. Il faut que les amitiez soient immortelles; mais pour les haines, elles doivent être mortelles, & de courte durée, (*b*) dit Tite-Live: *Amicitiæ immortales, inimicitiæ mortales esse debent.* Plus l'amitié, & la liaison ont été étroites, plus les ruptures sont éclatantes, & plus la haine devient implacable: *Arctissima necessitudo, si quando contingat dirimi,* dit Pline; (*c*) *In summam vertitur simultatem, & ex arctissimis fœderibus, si semel rumpantur, maxima nascuntur dissidia.*

℣. 10. EST AUTEM AMICUS SOCIUS MENSÆ, &c. *Tel est ami, qui ne l'est que pour la table:* C'est le plus méprisable, & le plus indigne genre d'amis; ou plûtôt, ce n'est rien moins qu'un vrai ami; on trouve tant d'amis qu'on veut de cette sorte; mais qu'il y a peu de vrais amis! (*d*) Croyez-vous que cet homme qui vous carresse pour la bonne chére, soit bien vôtre ami? Il n'est rien moins que cela; Il n'aime que vos bons morceaux, dit Martial. (*e*) Soyez dans l'adversité, il n'y a plus d'amis. Ne faites fond que sur les amis du cœur, vous les connoîtrez dans l'occasion.

Amicus certus in re incerta cernitur.

℣. 11. AMICUS SI PERMANSERIT FIXUS, ERIT TIBI QUASI COÆQUALIS, &c. *Si vôtre ami demeure ferme, il vivra avec vous com-*

(*a*) Ἔστι φίλος μετατιθέμενος εἰς ἔχθραν, καὶ μάχην ὀνειδισμοῦ σου ἀποκαλύψει.
(*b*) *Liv. de Bello Macedon. lib. x.*
(*c*) *Plin. lib. XXXVII. c. 4.*
(*d*) *Theognis.*
Πολλοὶ πὰρ κρητῆρι φίλοι γίγνονται ἑταῖροι,
Ἐν δὲ σπουδαίῳ πρήγματι παυρότεροι.

(*e*) *Martial. Hunc quem cana tibi, quem mensa paravit amicum:*
Esse putas fida pectus amicitiæ?
Aprum amat, & mullos, & sumen, & ostrea, non te.
Tam benè si cœnem, noster amicus erit.

me

12. *Si humiliaverit se contra te, & à facie tua absconderit se, unanimem habebis amicitiam bonam.*

12. S'il s'humilie en vôtre présence, & qu'il se retire par respect de devant vous, vôtre amitié sera constante, & elle s'entretiendra par l'union de vos cœurs.

COMMENTAIRE.

me vôtre égal; & il agira avec liberté parmi ceux de vôtre maison. Un bon & fidéle ami, bien ferme, & bien éprouvé, est comme un autre nous-mêmes; nous lui donnons sur nos affaires, & sur nos domestiques, une autorité pareille à la nôtre; tout doit être commun entre les amis, (*a*) sur tout entre des amis de cette sorte. Quand on est fortement persuadé qu'un homme ne cherche que nos intérets, & qu'ils lui sont aussi chers que les siens; on ne feint point de lui donner de l'autorité, & de lui permettre ce que l'on ne permettroit pas à d'autres. Le Grec fait un sens différent; il le faut joindre à ce qui précéde, de cette sorte: (*b*) *Il y a un ami de table, qui ne demeurera point au jour de l'adversité.* (11.) *Et dans vôtre prospérité, il sera comme vous-même; & prendra la liberté* de commander *à vos domestiques;* il en usera comme des siens. Ces sortes d'amis sont non-seulement infidéles, & inconstans, mais encore présomptueux, & effrontez. Ils veulent faire les maîtres dans les maisons, où ils se sont introduits.

ỷ. 12. SI HUMILIAVERIT SE CONTRA TE, &c. *S'il s'humilie en vôtre présence, & qu'il se retire par respect de devant vous, vôtre amitié sera fidelle, & constante.* Si vôtre ami a pour vous de la déférence, & du respect; s'il vous céde en tout, & qu'il vous prévienne par des marques de soumission; vôtre amitié sera durable, & constante. En effet, rien n'est plus contraire à la vraye amitié, rien n'est plus propre à la ruiner, que des airs impérieux, & des maniéres hautaines, & insolentes. Quand on sait les éviter parmi ses amis, on peut espérer de vivre long-tems en paix. Les amis se doivent, non-seulement de l'amitié, & de la tendresse; mais aussi du respect, dit Cicéron: (*c*) *Amici non solum colent inter se, ac diligent; sed etiam verebuntur: Nam maximum ornamentum amicitiæ tollit, qui ex ea tollit verecundiam.*

Le Grec est entiérement différent: Voici comme il se joint à ce qui précéde: Le faux ami, l'ami de table prendra chez vous des airs de liberté, & de hardiesse, comme s'il étoit un second maître. ỷ. 12. (*d*) *Mais si vous tombez dans l'humiliation*, & dans la disgrace, *il s'élèvera contre*

(*a*) Κοινὰ τὰ φίλων. Bion apud Laërt. lib. 4. & Pythagoras apud eund. lib. 8. Εἶπέ τε πρῶτος, κοινὰ τὰ φίλων εἶναι, καὶ φιλίαν ἰσότητα.

(*b*) Καὶ ἐν τοῖς ἀγαθοῖς σου ἔσται ὡς σὺ, καὶ ἐπὶ τοὺς οἰκέτας σου παρρησιάσεται.

(*c*) Cicero, de Amicitia.

(*d*) Ἐὰν ταπεινωθῇς, ἔσται κατὰ σοῦ, καὶ ἀπὸ προσώπου σου κρυβήσεται.

13. *Ab inimicis tuis separare, & ab amicis tuis attende.*

14. *Amicus fidelis, protectio fortis: qui autem invenit illum, invenit thesaurum.*

15. *Amico fideli nulla est comparatio, & non est digna ponderatio auri, & argenti, contra bonitatem fidei illius.*

13. Séparez-vous de vos ennemis, & donnez-vous de garde de vos amis.

14. L'ami fidéle, est une forte protection; celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor.

15. Rien n'est comparable à l'ami fidéle; & l'or, & l'argent ne méritent pas d'être mis en balance avec la sincérité de sa foi.

COMMENTAIRE.

vous, ou *se cachera devant vous.* Voilà le caractére de la fausse amitié. Beaucoup de caresses, & de démonstrations, tandis que l'on est en faveur, & en état de faire plaisir à ces prétendus amis; beaucoup de froideur, & d'indifférence; & quelquefois même des outrages de leur part, lorsque les choses sont changées.

Donec eris dives, multos numerabis amicos:
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

℣. 13. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende. *Séparez-vous de vos ennemis, & donnez-vous de garde de vos amis.* Fuyez vos ennemis déclarez; mais gardez-vous d'amis, tels que je les viens de d'écrire: d'amis de fortune, d'amis de faveur, d'amis de table. Ne comprez pour amis, que ceux que vous aurez bien éprouvez dans les occasions périlleuses, & dans les traverses de vôtre vie. Dieux, Gardez-moi de mes amis, disoit autrefois un Prince; (*a*) car pour mes ennemis connus, je m'en garderai bien. Bias, un des sept Sages de la Gréce disoit, (*b*) qu'on devoit aimer, comme devant un jour haïr. Maxime, qui ne doit avoir lieu qu'à l'égard de ces amis faux, & douteux, dont on vient de parler; car dans la vraye amitié, l'ouverture, & la confiance doivent être entiéres, & sans réserve.

℣. 14. Amicus fidelis, protectio fortis. *L'ami fidéle, est une forte protection.* Dans les peines, & les disgraces de la vie, rien n'est plus doux, ni plus puissant qu'un bon ami. C'est une ressource assurée contre tous les efforts de la mauvaise fortune. Si vôtre ami est puissant, c'est une protection qui vous mettra à couvert; s'il est prudent, il vous soutiendra par ses conseils; s'il est d'une condition particuliére, il peut au moins vous consoler, & vous soutenir dans vôtre abattement. David trouva dans Jonathas un parfait ami, qui le garantit du souverain malheur, par sa constante fidélité. Chusaï ami de David, sauva ce Prince, & détruisit le parti d'Absalon, en renversant le conseil d'Achitophel.

(*a*) *Antigon. Rex apud Plutarch.*
(*b*) *Apud Laert. lib. 1. φιλεῖν ὡς μισήσοντας. Vide Not. Menag. ad illum locum.*

16. *Amicus fidelis, medicamentum vitæ, & immortalitatis: & qui metuunt Dominum, invenient illum.*

16. L'ami fidéle, est un reméde qui donne la vie, [& l'immortalité;] & ceux qui craignent le Seigneur, trouvent un tel ami.

COMMENTAIRE.

Les richesses, la fortune, les dignitez, la faveur des Princes, peuvent manquer. Un bon ami ne manque jamais. Mais, comme on l'a déja dit, on ne doit tenir pour solide amitié, que celle qui est fondée sur la Religion, & sur la vertu. Aimer Dieu dans son ami, & son ami dans Dieu. (*a*) N'aimer dans son ami, que ce qui le rend solidement aimable, je veux dire, la vertu, la sagesse, la pieté. Une telle amitié est nécessairement éternelle; parce que son objet, & son motif sont immuables.

ỳ. 16. AMICUS FIDELIS, MEDICAMENTUM VITÆ, ET IMMORTALITATIS. *L'ami fidéle, est un reméde qui donne la vie, & l'immortalité.* Le terme *d'immortalité*, n'est pas dans le Grec. Un ami vertueux, & sage, ne donne pas seulement une consolation passagére à son ami; il lui donne des instructions solides, qui le conduisent à la vertu, & à l'immortalité. Il l'anime par son exemple, il le soutient dans son découragement; il l'exhorte dans sa foiblesse; & s'il s'égare, il le rappelle au bon chemin. Car le plus important service qu'un ami puisse rendre à son ami, c'est de lui procurer les biens éternels, & de le conduire à Dieu. Un homme qui a la lâcheté de laisser son ami dans l'erreur, ou dans le déréglement, n'est rien moins qu'un vrai ami. Cicéron même, tout payen qu'il étoit, a enseigné qu'il n'y avoit de vraye amitié, qu'entre les honnêtes gens, & les gens de bien. *Amicitia, nisi inter bonos, esse non potest.* Mais sans regarder les choses du côté de l'éternité, & sans admettre dans le Texte le mot d'immortalité; il est toujours vrai qu'un ami fidéle, est *un reméde qui donne la vie.* Car sans l'amitié, qu'est-ce que la vie, qu'une triste mort, & quelque chose encore plus triste que la mort? Quelle douceur goûte-t'on dans la vie, si l'on n'a pas un ami à qui l'on ouvre son cœur, pour qui l'on ait une entiére confiance, qui se réjouïsse de nos avantages, qui prenne part à nos peines; qui nous soutienne dans nos disgraces; qui nous console dans nôtre tristesse; qui modére les trop grands épanchemens de nôtre joye? (*b*) Un bon ami est plus nécessaire que ni le feu, ni l'eau, dit Cicéron. *Amicus magis necessarius est quàm ignis, & aqua.*

(*a*) *Vide August. homil. 38. inter 50. nunc 368. Et homil. de Tempore. nunc 336 & author. lib. de Amicitia, inter opera D. August. tom. 6. Est Aelredi Rievall. Abb. Cisterc.*

(*b*) *Ambrof. lib. 3. Offic. Solatium hujus vitæ est, ut habeas cui pectus aperias tuum, ut colleces tibi virum fidelem, qui in prosperis gratuletur tibi, in tristibus compatiatur, in persecutionibus adhortetur, ... Qui in lætis exultantem comprimat, in tristibus mærentem erigat. Vide & Tull. de amicitia.*

17. *Qui timet Deum, æquè habebit amicitiam bonam: quoniam secundum illum erit amicus illius.*

18. *Fili, à juventute tua excipe doctrinam, & usque ad canos invenies sapientiam.*

17. Celui qui craint le Seigneur, sera heureux en amis; parce que son ami lui sera semblable.

18. Mon fils, dés vôtre premier âge, aimez à être instruit; & vous acquérerez une sagesse, qui vous durera jusqu'à la vieillesse.

COMMENTAIRE.

Qui metuunt Dominum, invenient illum. *Ceux qui craignent le Seigneur, trouvent un tel ami.* Un bon ami est un don, & une faveur particuliére de Dieu: c'est une récompense de la piété, & de la vertu. Naturellement l'amitié cherche son pareil; un homme de bien s'attache volontiers à un homme comme lui. La providence ne manque point de nous envoyer un ami fidéle, & un bon conseil, lorsque nous le lui demandons humblement, & que nous le cherchons sincérement. Les gens de bien sont plus souvent trompez dans le choix de leurs amis, que d'autres; parce qu'ayant beaucoup de droiture, ils jugent des autres par eux-mêmes, & se défient moins des belles apparences des hypocrites. Ce passage du Sage doit les rendre fort attentifs, & fort circonspects sur cet article. Ils doivent se défier beaucoup de leurs lumiéres, & demander ardemment à Dieu, qu'il leur donne un ami de sa main, & de son choix.

℣. 17. Qui timet Deum, æque habebit amicitiam bonam, &c. *Celui qui craint Dieu, sera heureux en amis, parce que son ami lui sera semblable.* C'est une suite, & une explication du verset précédent. Le Grec peut recevoir un autre sens: (*a*) *Celui qui craint le Seigneur, réglera son amitié; car ceux qui l'approchent, seront comme il est lui-même.* Il ne choisira pour amis, que des gens qui lui ressemblent. Ou: Ils les rendra tels, en les prenant pour amis; il les formera au bien, ou il les prendra tout formez: *Amicitia similes invenit, aut facit.* La plus excellente, & la plus parfaite de toutes les sociétez, & de toutes les amitiez, dit Cicéron, (*b*) est celle qui se forme par la familiarité, & l'amitié des gens de bien. Rien n'est plus uni, ni plus aimable que la ressemblance des bonnes mœurs. Lorsque les cœurs, & les volontez sont semblables, chacun trouve autant de plaisir dans son ami, que dans soi-même. Pythagore demandoit pour la parfaite amitié, que l'on devienne un avec la chose aimée. *Efficitúrque id, quod Pythagoras vult in amicitia, ut unus fiat ex pluribus.*

℣. 18. Fili, a juventute tua excipe doctrinam.

(*a*) Ὁ φοβούμενος Κύριον εὐθυνεῖ φιλίαν αὐτοῦ, ὅτι κατ' αὐτὸν, οὕτως καὶ ὁ πλησίον αὐτοῦ.

(*b*) *Cicero lib. 1. Officior.*

19. *Quasi is qui arat, & seminat, accede ad eam, & sustine bonos fructus illius.*

19. Approchez-vous de la sagesse, comme celui qui laboure, & qui séme; & attendez en paix ses excellens fruits.

20. *In opere enim ipsius exiguum laborabis, & citò edes de generationibus illius.*

20. Vous travaillerez un peu à la cultiver, & vous mangerez bien-tôt de ses fruits.

21. *Quàm aspera est nimium sapientia indoctis hominibus! & non permanebit in illa excors.*

21. Que la sagesse est amére aux personnes indociles! L'insensé ne demeurera point avec elle.

COMMENTAIRE.

Mon fils, dés vôtre premier âge, aimez à être instruit. Voici une nouvelle matiére : c'est une exhortation à l'étude de la sagesse. Bias, un des sept Sages de la Gréce : Munissez-vous de la sagesse, comme d'une provision pour le voyage, qui vous servira depuis la jeunesse, jusqu'à la vieillesse. (*a*) Le Grec de ce passage porte : (*b*) *Choisissez l'instruction.* Ou, selon d'autres Exemplaires : *Recevez l'instruction dés vôtre jeune âge.* Les premiéres impressions demeurent toujours. Une bonne éducation influë sur toute la vie ; l'impétuosité de la jeunesse, & le tumulte des passions peuvent étouffer pour un tems la bonne semence ; mais avec le tems, elle prend le dessus ; & pour peu qu'on fasse pour la cultiver, elle produit son fruit.

℣. 19. QUASI IS QUI ARAT, ET QUI SEMINAT, ACCEDE AD EAM. *Approchez-vous de la sagesse, comme celui qui laboure, & qui séme.* Comme le laboureur travaille long-tems, & avec patience, dans l'espérance d'une abondante récolte : ainsi nous devons travailler avec patience, & cultiver nôtre esprit, & nôtre cœur ; étudier avec application les leçons de la sagesse, & de la vertu, sans nous rebutter du travail, assurez qu'un jour nous moissonnerons les fruits de nos peines. *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ*, dit saint Jacques, (*c*) *patienter ferens, donec accipiat temporaneum & serotinum. Patientes igitur estote, & vos, & confirmate corda vestra.* Cette comparaison du disciple de la sagesse, avec le laboureur, n'est pas dans le Grec ; mais elle est assez bien liée avec ce qui suit.

℣. 21. QUAM ASPERA EST NIMIUM SAPIENTIA INDOCTIS HOMINIBUS! &c. *Que la sagesse est amére aux personnes indociles!* L'insensé, l'indocile ne trouve que des difficultez dans l'étude de la sagesse, & dans le chemin de la vertu. Tout lui fait peur ; tantôt il exa-

(*a*) *Bias apud Laërt. lib. 1.* Ἐφόδιον ἀπὸ νεότητος εἰς γῆρας ἀναλάμβανε σοφίαν.

(*b*) Ἐκ νεότητος σου ἐπίλεξαι, ou ἐπίδεξαι παιδείαν.

(*c*) *Jacobi v. 7.*

22. *Quasi lapidis virtus probatio erit in illis, & non demorabuntur projicere illam.*

22. Elle sera à son égard, comme ces pierres pésantes, qui servent à éprouver la force des hommes; & il cherchera bien-tôt à s'en décharger.

23. *Sapientia enim doctrinæ secundum nomen est ejus, & non est multis manifesta: quibus autem cognita est, permanet usque ad conspectum Dei.*

23. Car la sagesse, qui rend l'homme intelligent, est cachée, selon le nom qu'elle porte; & elle n'est pas découverte à plusieurs; [mais dans ceux à qui elle est connuë, elle subsiste jusqu'à ce qu'ils soient devant Dieu.]

COMMENTAIRE.

gére la difficulté de ce travail; tantôt il en reléve la longueur: *Excelsa stulto sapientia*, dit Salomon; (*a*) tantôt il s'en mocque, & la tourne en raillerie. *Stultus irridet sapientiam patris sui.* (*b*) C'est déja une assez grande sagesse, d'aimer l'étude de la sagesse: (*c*) *Principium sapientiæ, posside sapientiam.* Les premiers pas que l'on fait dans cette route, sont difficiles; mais à mesure qu'on s'avance, la voye s'élargit, & devient aisée.

ỷ. 22. QUASI LAPIDIS VIRTUS PROBATIO ERIT IN ILLIS. *Elle sera à son égard comme ces pierres pésantes, qui servent à éprouver la force des hommes.* Il essayera de la soulever; mais aussi-tôt qu'il en sentira le poid, il la jettera par terre. En Palestine, il y avoit dans les villes de ces grosses pierres, ausquels les hommes s'exerçoient, & éprouvoient leur force. Il en est parlé dans Zacharie: (*d*) *Je rendrai Jérusalem*, dit le Seigneur, *comme une pierre d'épreuve à tous les peuples. Tous ceux qui entreprendront de la lever, s'y blesseront.* Quelques uns (*e*) sous le nom de *pierre d'épreuve*, entendent une pierre de prix, une pierre d'une beauté singuliére. D'autres, (*f*) une pierre de touche, avec laquelle on éprouve les métaux. Mais la premiére opinion est la meilleure, & la plus suivie. La sagesse est donc comme ces pierres, dont on a parlé; bien des gens essayent de la lever; mais peu ont assez de force pour cela. Ils se rebuttent aprés de legers efforts; ils la quittent même souvent, sans l'essayer; la seule vûë les rebutte. A combien de gens le nom seul de sagesse, de vertu, de piété, d'étude, d'occupation sérieuse fait-il peur?

ỷ. 23. SAPIENTIA ENIM DOCTRINÆ SECUNDUM NOMEN EST EJUS. *La sagesse est cachée, selon le nom qu'elle porte;* elle n'est connuë que de peu de gens. L'Auteur de ce Livre aime à faire de ces allusions aux mots. Voyez XLIII. 8. *Mensis, secundum nomen ejus.* XLVI. 1.

(*a*) *Prov.* XXIV. 7.
(*b*) *Prov.* XV. 5.
(*c*) *Prov.* IV. 7.
(*d*) *Zach.* XII. 3.
(*e*) *Syr. Hugo.*
(*f*) *Vatab. Drus. Castal.*

24. *Audi, fili, & accipe consilium intellectûs, & ne abjicias consilium meum.*

24. Ecoutez, mon fils, recevez un avis sage, & ne rejettez point mon conseil.

25. *Injice pedem tuum in compedes illius, & in torques illius collum tuum.*

25. Mettez vos pieds dans ses fers, & engagez vôtre col dans ses chaînes.

COMMENTAIRE.

Jesus magnus secundum nomen suum. Mais le Texte original de cet Ouvrage, qui étoit l'Hébreu, ou le Syriaque, ne subsistant plus, on est empêché à deviner aujourd'hui à quel mot l'Auteur faisoit allusion en cet endroit : Peut-être qu'il a comparé un mot grec, avec un mot hébreu, & qu'il a voulu dire; *Sophia*, porte bien son nom, elle est justement appellée *Sophia*; car elle est cachée (*Zopuiah*) (*a*) à plusieurs. Ou en comparant un terme grec à un autre nom de la même Langue, *Sophia*, la sagesse, à *Zophos*, (*b*) l'obscurité. Le terme ordinaire que Salomon, & les autres Auteurs sacrez employent, pour signifier la sagesse, est *Chachma*, lequel ne marque rien moins que l'obscurité, tant en Hébreu, que dans les autres Langues Orientales. Et les explications que l'on trouve sur cet endroit-ci dans les Interprétes, satisfont si peu, qu'elles ne méritent pas d'être rapportées. (*c*) L'Auteur de ce Livre au Chap. XLIII. 8. fait une allusion du nom de *men*, un mois, avec le Grec *méné*, ou l'Hébreu *méni*, la lune. (*d*) Ainsi, il n'est pas étonnant qu'en cet endroit-ci il dérive *Sophia* de l'hébreu *zopuiah*, cachée, ou de *Zophos*, l'obscurité. Quand ces étymologies ne seroient pas dans la derniére exactitude, il suffit qu'elles soient probables, & reconnuës pour bonnes parmi ceux à qui il parloit. Il suppose la chose; il ne la prouve, & ne l'autorise point. Pour ce qui est de la profondeur de la Sagesse, voyez *Job*. XXVIII. & *Eccli*. I. 3.

QUIBUS AUTEM COGNITA EST, PERMANET USQUE AD CONSPECTUM DEI. *Mais dans ceux à qui elle est connuë, elle subsiste jusqu'à ce qu'ils soient devant Dieu.* Elle ne les quitte jamais, elle les conduit jusqu'au trône de Dieu, jusqu'à l'éternité. Ce passage n'est pas dans le Grec.

ỷ. 25. INJICE PEDEM TUUM IN COMPEDES ILLIUS. *Mettez vos pieds dans ses fers.* Ne craignez point de vous rendre son esclave, & son prisonnier; mettez hardiment les pieds dans ses ceps, & dans ses entraves; & vôtre col dans son carquan. Ses entraves deviendront pour vous des jarretiéres, & des anneaux de jambe précieux; & son carquan

---

(*a*) צפויה *Absconsa*, du verbe צפה *abscondo, tego, operio.*

(*b*) Σοφία, *Sapientia*. ζόφος, *caligo.*

(*c*) On peut voir Cornelius à Lapide, qui est le meilleur Commentateur qui ait écrit sur ce Livre.

(*d*) Voyez *Isai*. LXV. 11. הערכים לגד שלחן והממלאים למני ממסך

26. *Subjice humerum tuum, & porta illam: & ne acedieris vinculis ejus.*

27. *In omni animo tuo accede ad illam: & in omni virtute tua conserva vias ejus.*

28. *Investiga illam, & manifestabitur tibi: & continens factus, ne derelinquas eam:*

29. *In novissimis enim invenies requiem in ea: & convertetur tibi in oblectationem.*

26. Baissez vôtre épaule, & portez-la, & ne vous ennuyez point de ses liens.

27. Approchez-vous d'elle de tout vôtre cœur; & gardez ses voyes de toutes vos forces.

28. Cherchez-la avec soin, & elle vous sera découverte: & quand vous l'aurez une fois embrassée, ne la quittez point.

29. Car vous y trouverez à la fin vôtre repos; & elle se changera pour vous en un sujet de joye.

COMMENTAIRE.

se changera en colliers de perle. La servitude, & la prison sont honorables, quand on sert une Reine, d'un aussi grand mérite, que la Sagesse. ỳ. 30. *Ses fers deviendront pour vous une forte protection, & ses chaînes une robe de gloire.* Voyez *Prov.* 1. 7. 8. 9.

ỳ. 26. NE ACEDIERIS VINCULIS EIUS. *Ne vous ennuyez point de ses liens.* Ne vous lassez point de porter son joug. Quelques Exemplaires Grecs lisent: (*a*) *Ne haïssez point ses liens*; aimez cette heureuse servitude, & faites-en vôtre gloire. Il semble faire allusion à une ancienne coutume superstitieuse des Babyloniens, (*b*) des Egyptiens, (*c*) & même des Germains, (*d*) qui se lioient, & se présentoient en cette sorte devant leurs Dieux, comme pour marquer un dévouëment, & une servitude plus entiére.

ỳ. 28. INVESTIGA ILLAM, ET MANIFESTABITUR TIBI. *Cherchez-la avec soin, & elle vous sera découverte.* La sagesse cherche elle-même, & se présente la premiére à ceux qui la souhaittent. (*e*) Elle les invite à soi; elle les envoye chercher par ses serviteurs. *Demandez*, dit le Sauveur, (*f*) *& il vous sera donné; cherchez, & vous trouverez; frappez, & on vous ouvrira.*

ET CONTINENS FACTUS, NE DERELINQUAS EAM. *Quand vous l'aurez une fois embrassée, ne la quittez point.* En cet endroit *continens*, (*g*) ne signifie point continent, chaste; mais celui qui posséde, qui joüit: *Compos.* Il serviroit de peu d'avoir trouvé la sagesse, si on ne l'embrassoit point. Mais c'est le plus grand de tous les malheurs, de l'abandonner, aprés l'avoir possédée.

ỳ. 29. IN NOVISSIMIS ENIM INVENIES REQUIEM IN EA.

(*a*) Μὴ προσοχθίσῃς τοῖς δεσμοῖς αὐτῆς. *Alii*, Μὴ προσ[illegible].
(*b*) *Herodot. lib.* 1. *& Baruch.* VI. 42.
(*c*) Voyez le Tableau d'Isis.
(*d*) *Tacit. de Moribus Germanorum.*
(*e*) *Sap.* VI. 14. *Prov.* VIII. IX.
(*f*) *Matth.* VII. 7.
(*g*) Ἐγκρατὴς γενόμενος. *Vide Sap.* VIII. 21. *Ut scivi quoniam aliter non possum esse continens. Græc.* Ἐγκρατής.

Vous

30. *Et erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis, & bases virtutis: & torques illius in stolam gloriæ.*

31. *Decor enim vitæ est in illa, & vincula illius alligatura salutaris.*

32. *Stolam gloriæ indues eam, & coronam gratulationis superpones tibi.*

30. Ses fers deviendront pour vous une forte protection, [& un ferme appui,] & ses chaînes un habillement de gloire.

31. Car il y a dans elle une beauté qui donne la vie; & ses liens sont des bandages salutaires.

32. Vous vous revêtirez d'elle, comme d'un habit de gloire; & vous la mettrez sur vous, comme une couronne de joye.

COMMENTAIRE.

Vous y trouverez à la fin vôtre repos. Dans les commencemens, cet assujettissement vous paroîtra dur, & difficile; mais à la longue vous y trouverez vôtre plaisir. La pratique de la vertu, & de la vraye sagesse, coûte quelque chose à la nature; il faut prendre sur soi, sur son plaisir, sur ses divertissemens. Mais quand on compare le plaisir solide que l'on goûte dans la pratique du bien, aux vains amusemens du siécle; on se dégoute bien-tôt de ceux-ci. *In novissimis*, (a) peut aussi marquer l'heure de la mort, ou même le tems qui la suit. Vous trouverez dans l'autre vie un repos parfait. Mais le premier sens est meilleur.

ỳ. 30. Bases virtutis. *Un ferme appui.* Cela n'est pas dans le Grec, & embarasse un peu le sens en cet endroit.

ỳ. 31. Decor enim vitæ est in illa, &c. *Il y a dans elle une beauté qui donne la vie; & ses liens sont des bandages salutaires.* Il continuë l'allégorie qu'il a faite, où il représente le disciple de la sagesse, comme un esclave, ou un prisonnier dans les liens. Mais que cette servitude, & ces liens ne vous effrayent point. Les chaînes qui vous lient, sont des chaînes d'or, qui vous sont honorables; ses menottes sont des bandes qui ferment vos playes, & qui vous guérissent. Le Grec: (b) *Elle est ornée d'une couronne,* ou *de chaînes d'or; & ses liens sont des cordons couleur d'hyacinthe*, au bas d'un habit. Elle veut vous enchaîner, & vous attacher; mais ne craignez rien. Ses liens sont des rubans d'honneur; & ses chaînes, des chaînes précieuses. Il représente la Sagesse comme une Reine, ornée d'une couronne d'or, & vêtuë d'un habit, avec une bordure de couleur d'hyacinthe.

ỳ. 32. Stolam gloriæ indues eam, &c. *Vous vous revêtirez d'elle, comme d'un habit de gloire; & vous la mettrez sur vous, comme une couronne de joye.* La sagesse, non seulement vous comblera d'honneur, & de plaisir; mais elle-même deviendra vôtre ornement, & vôtre cou-

(a) Ἐπ᾽ ἐσχάτων εὑρήσεις τὴν ἀνάπαυσιν.

(b) Κόσμος γὰρ χρύσεός ἐστιν ἐπ᾽ αὐτῆς, καὶ οἱ δεσμοὶ αὐτῆς κλῶσμα ὑακίνθινον.

L

33. *Fili, si attenderis mihi, disces : & si accommodaveris animum tuum, sapiens eris.*

34. *Si inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam : & si dilexeris audire, sapient eris.*

35. *In multitudine presbyterorum prudentium sta, & sapientiæ illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, & proverbia laudis non effugiant à te.*

33. Mon fils, si vous m'écoutez avec attention, vous serez instruit : & si vous appliquez vôtre esprit, vous acquérerez la sagesse.

34. Si vous prêtez l'oreille, vous recevrez l'instruction ; & si vous aimez à écouter, vous deviendrez sage.

35. Trouvez-vous dans l'assemblée des sages vieillards, & unissez-vous de cœur à leur sagesse ; afin que vous puissiez écouter tout ce qu'ils vous diront de Dieu, & que vous ne laissiez perdre aucune de leurs excellentes paraboles.

COMMENTAIRE.

ronne de joye ; une couronne de nôce, & de festin : *Coronam gratulationis.* Le Grec : (*a*) *Exultationis.*

℣. 33. SI ACCOMMODAVERIS ANIMUM TUUM, SAPIENS ERIS. *Si vous appliquez vôtre esprit, vous acquérerez la sagesse.* La chose n'est point impossible, il ne faut que de la diligence, de la docilité, & de l'attention. (*b*) Le Grec : (*c*) *Si vous appliquez vôtre ame, vous serez rusé.* Ce dernier terme se prend en bonne part en cet endroit, comme en plusieurs autres des Livres Sapientiaux.

℣. 35. IN MULTITUDINE PRESBYTERORUM, &c. *Trouvez-vous dans l'assemblée des sages-vieillards.* La sagesse n'est pas toujours attachée à l'âge. D'où vient que le Traducteur Latin a ajoûté ici *prudentium*, qui n'est pas dans le Grec. Mais il est ordinaire de la trouver dans les vieillards, plûtôt que dans les autres. L'expérience, l'étude, la maturité, leur donnent toujours un poid, que n'ont pas les personnes jeunes, quoique d'ailleurs sages, & éclairées. *Senectus ætate fit doctior, usu tritior, processu temporis sapientior*, dit saint Jérôme. (*d*) Et pendant que presque toutes les forces du corps périssent dans les vieillards, la seule sagesse s'augmente en eux. *Omnes penè virtutes mutantur in senibus ; & crescente solâ sapientiâ decrescunt cætera.*

PROVERBIA LAUDIS NON EFFUGIANT A TE. *Ne laissez perdre aucune de leurs excellentes Paraboles ;* de leurs Paraboles de loüanges, c'est-à-dire, de leurs Paraboles loüables, & estimables ; c'est un hébraïsme. On a vû dans la Préface sur les Proverbes, l'estime que les Anciens faisoient de cette maniére d'enseigner par Paraboles. L'Auteur de ce Li-

(*a*) Στέφανον ἀγαλλιάματος.
(*b*) *Prov.* I. 5. *Audiens sapiens sapientior erit, & intelligens gubernacula possidebit.*
(*c*) Ἐὰν ἐπιδῷς τὴν ψυχήν σου, πανοῦργος ἔσῃ.
(*d*) *Ieronym. Epist. ad Nepotian.*

36. *Et si videris sensatum, evigila ad eum, & gradus ostiorum illius exterat pes tuus.*

37. *Cogitatum tuum habe in praeceptis Dei, & in mandatis illius maximè assiduus esto: & ipse dabit tibi cor, & concupiscentia sapientiæ dabitur tibi.*

36. Si vous voyez un homme sensé, allez-le trouver dés le point du jour, & que vôtre pied presse souvent le seüil de sa porte.

37. Appliquez toute vôtre pensée à ce que Dieu vous ordonne, & méditez sans cesse ses Commandemens; & il vous donnera lui-même un cœur; & la sagesse que vous désirez vous sera donnée.

COMMENTAIRE.

vre nous propose ci-aprés l'étude des Paraboles, comme l'application du vrai sage. (*a*) Nôtre Sauveur a presque toujours enseigné de cette maniére: (*b*) *Sine Parabolis non loquebatur illis.*

ỹ. 36. EVIGILA AD EUM. *Allez-le trouver dés le point du jour.* (*c*) Cette expression, qui est commune dans toute l'Ecriture, marque une diligence, un soin, une application particuliére, & extraordinaire. La seule présence des hommes sages, est toujours trés-utile. (*d*) *Occursus ipse sapientium juvat, & est aliquid, quod ex magno viro, vel tacente, proficias.*

CHAPITRE VII.

Vivre dans l'innocence. Ne point rechercher les dignitez. Aimer le travail. N'avoir pas de honte de l'agriculture. Conserver une femme sensée. Ménager un bon serviteur. Honorer ses parens. Rendre aux Prêtres ce qui leur est dû. Se souvenir de ses fins dernieres.

ỹ. 1. *Noli facere mala, & non te apprehendent.*

ỹ. 1. Ne faites point de mal, & le mal ne vous surprendra point.

COMMENTAIRE.

ỹ. 1. NOLI FACERE MALA, &c. *Ne faites point le mal, & le mal ne vous surprendra point.* Vivez bien, & vous serez heureux; evitez le péché, & vous éviterez la peine du péché. Tout le mal qui se commet, doit être expié par quelques peines, ou en ce monde,

(*a*) Eccli. XXXIX. 1. 3.
(*b*) Matth. XXIV. 34.
(*c*) Ὀρθρίζε πρὸς αὐτόν.
(*d*) Senec. Ep. 94.

2. *Discede ab iniquo, & deficient mala abs te.*

3. *Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ, & non metes ea in septuplum.*

4. *Noli quærere à Domino ducatum, neque à Rege cathedram honoris.*

2. Retirez-vous de l'injuste, & le péché se retirera de vous.

3. Mon fils, ne semez point les maux dans les sillons de l'injustice, & vous n'en recueillerez pas sept fois autant.

4. Ne demandez point au Seigneur la charge de conduire les autres, ni au Roi une chaire d'honneur.

COMMENTAIRE.

ou en l'autre. Tel est l'ordre invariable de la justice de Dieu.(*a*)

ỷ. 2. DISCEDE AB INIQUO. *Retirez-vous de l'injuste, & le péché se retirera de vous.* La compagnie, les mauvais discours, les exemples d'un méchant, ont souvent plus de pouvoir sur l'esprit, & sur le cœur, que les meilleurs principes, & les plus sages instructions. On ne sauroit trop éviter la compagnie des méchants. On pourroit aussi traduire le Grec: (*b*) *Retirez-vous du mal, & le péché s'éloignera de vous.* Le péché ne vous force point; il vous est libre de le commettre, ou de ne le pas commettre: Ou, en le prenant comme une répétition du premier verset: *Retirez-vous de l'injustice, & la peine du péché s'éloignera de vous.* Le péché se met trés souvent pour le châtiment. La suite est assez favorable à ce dernier sentiment.

ỷ. 3. NON SEMINES MALA IN SULCIS INJUSTITIÆ. *Ne sémez point les maux dans les sillons de l'injustice;* Car si vous y sémez le crime, vous en recueïllerez le fruit, ou la peine, sept fois au double, *septuplum:* c'est à dire, plusieurs fois. La peine suivra le crime, & lui sera proportionnée avec surabondance. L'Ecriture employe souvent cette similitude, en parlant du péché: Sémer l'injustice, & moissonner le châtiment: (*c*) Ou, concevoir le crime, & enfanter la peine, (*d*) pour montrer la liaison, & l'enchaînement de ces deux choses. *Quæ seminaverit homo, hæc & metet; Quoniam qui seminat in carne sua, de carne sua metet corruptionem,* dit saint Paul. (*e*)

ỷ. 4. NOLI QUÆRERE A DOMINO DUCATUM. *Ne demandez point au Seigneur la charge de conduire les autres.* Ceux qui demandent les charges, & les emplois importans, n'en connoissent pas le péril, ou ils

(*a*) *Sophocl.*
Εἰ δεῖν' ἔδρασας, δεινὰ καὶ παθεῖν σε δεῖ.
Δίκης γὰρ ἐξέλαμψεν ὅσιον φάος.

(*b*) Ἀπόστηθι ἀπὸ ἀδίκου, καὶ ἐκκλινεῖ ἀπὸ σοῦ ἁμαρτία.

(*c*) *Osee* x. 12. *Seminate vobis in justitia, & metite in ore misericordiæ, . . . Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, &c. Job* IV. 8. *Qui operantur iniquitatem, seminant dolores, & metunt eos. Et Prov.* XXII. 8. *Qui seminat iniquitatem, metet mala.*

(*d*) *Psam.* VII. 15. *Concepit dolorem, & peperit iniquitatem. Ita & Job.* XV. 35.

(*e*) *Galat.* VI. 7.

5. Non te justifices ante Deum, quoniam agnitor cordis ipse est: & penes Regem noli velle videri sapiens.

5. Ne vous justifiez point devant Dieu, [parce que c'est lui qui connoît le fond du cœur;] & n'affectez point de vouloir paroître sage devant le Roi.

COMMENTAIRE.

aiment le péril, & par conséquent, ne sont pas dignes de ce qu'ils demandent. Quiconque ne cherche dans les emplois que la gloire, son profit, & sa satisfaction, n'y réüssira jamais. L'homme de bien n'aspirera jamais aux charges, dit Platon, (*a*) que dans un seul cas, qui est celui d'empêcher que les méchants ne les remplissent. L'ambition a toûjours été la cause de la chûte des grands Empires, & la perte des ambitieux. C'est par-là que l'Empire Romain est tombé. Une des meilleures marques d'un bon choix, & un des plus heureux présages d'un bon gouvernement, est, lorsque l'élû est choisi malgré lui, ou du moins, lorsqu'il n'a point recherché l'honneur. Dans ces occasions la main, & la volonté de Dieu sont mieux marquées; & on présume que celui qui n'a point d'ambition, a de la sagesse, des lumiéres, & de la vertu. *Mes freres*, dit l'Apôtre saint Jacques, (*b*) *Ne cherchez point à dominer, sachant que vous vous attirez un plus grand jugement; car nous tombons tous en bien des fautes.*

℣. 5. Non te justifices ante Deum. *Ne vous justifiez point devant Dieu.* Nul homme vivant n'est parfaitement juste devant Dieu. (*c*) *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.* Les plus justes tombent sept fois par jour. (*d*) L'homme est paîtri d'iniquité, & conçû dans le crime. Tout ce qu'il a de bon, lui vient de la main de Dieu. Il n'a de lui-même pour partage que le mensonge, & le péché; de quoi peut-il donc se glorifier devant Dieu?

Et penes Regem, noli velle videri sapiens. *Et n'affectez point de vouloir paroître sage devant le Roy.* Le Sage ne défend pas d'être sage devant le Roi, ni par conséquent de le paroître: Mais d'affecter de paroître tel, de faire parade de sa sagesse, de vouloir se distinguer par là, & effacer les autres en relevant leurs fautes, & faisant sentir leur foible. Les Princes, & ceux qui les environnent, ne veulent ni de supérieurs, ni même d'égaux, autant qu'il leur est possible. Ils veulent passer pour autant élevez par leur esprit, & par leur capacité au-dessus du commun, qu'ils le sont par leur rang, par leur naissance, & par leur dignité. Ils ont une jalousie, & une haine secrette contre ceux qui paroissent auprez d'eux avec trop d'éclat. Dans ces rencontres, il nuit d'avoir un mérite trop brillant, & trop d'admirateurs. Ces sortes de gens sont suspects

(*b*) *Jacob.* III. 1.

(*c*) *Psal.* CXLII. 2.
(*d*) *Prov.* XXIV. 16.

6. Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates : ne fortè extimescas faciem potentis, & ponas scandalum in æquitate tua.

6. Ne cherchez point de devenir Juge, si vous n'avez assez de force pour rompre tous les efforts de l'iniquité : de peur que vous ne soyez intimidé par la considération des hommes puissans, & que vous ne mettiez vôtre intégrité au hazard de se corrompre.

COMMENTAIRE.

aux grands. David n'encourut l'indignation de Saül, que parce qu'il étoit trop brave, & trop aimé du peuple. Alexandre ne pouvoit entendre parler avec avantage, des victoires d'Antipater un de ses Généraux. Il étoit bien aise d'apprendre que les ennemis fussent vaincus, mais il étoit jaloux que ce fut par un autre, que par lui-même. (*a*) *Vinci quidem hostes volebat, sed Antipatrum vicisse indignabatur ; suæ demptum gloriæ existimans, quicquid cessisset alienæ.*

ỳ. 6. NOLI QUÆRERE FIERI JUDEX, &c. *Ne cherchez point à devenir Juge, si vous n'avez assez de force, pour rompre les efforts de l'iniquité.* Un Juge intégre, & incorruptible, est exposé aux efforts de l'iniquité, du crédit, de la violence ; aux séductions des présens, de l'amitié, & des sollicitations ; à la haine des plaideurs ; Il doit être comme un mur d'érain opposé à l'injustice, à la terreur, à la faveur, à la compassion même, & à la tendresse. (*b*) Tout doit ceder à la justice, & à la vérité. Quiconque ne se sent point assez de force pour resister à tout cela, ne doit point monter sur le Tribunal, ni s'asseoir au milieu des Dieux, comme parle l'Ecriture. (*c*) Car ce n'est point la fonction d'un homme, mais l'office de Dieu même, que le Juge exerce sur la terre. (*d*) Le Juge doit être prudent, & ferme, dit Platon : (*e*) Prudent, afin qu'il ne suive pas la foule dans ses jugemens ; ferme, pour exécuter avec force, & pour prononcer sans crainte ce qui est juste. Ces maximes conviennent admirablement avec les Loix de Moyse. (*f*) Tout le monde n'a pas la hardiesse, & la fermeté nécessaires pour ces emplois, qui demandent de l'intrépidité. (*g*) *Quorumdam parum idonea est verecundia rebus civilibus, quæ firmam frontem desiderant.*

ET PONAS SCANDALUM IN ÆQUITATE TUA. (*h*) *De peur que vous ne mettiez vôtre intégrité au hazard de se corrompre.* Un homme qui

(*a*) *Q. Curt. lib. 6.*
(*b*) *Deut.* XVI. 20. *Exod.* XXIII. 3. *Pauperis non misereberis in judicio. Levit.* XIX. 15. *&c.*
(*c*) *Psal.* LXXXI. 1. *Vide Plat. lib. 6. de Republic.*
(*d*) 2. *Par.* XIX. 6. *Non enim hominum exercetis judicium, sed Dei.*
(*e*) *Plato lib. 2. de Repub.*
(*f*) *Exod* XXII. 2. *Non sequêris turbam ad faciendum malum, nec in judicio plurimorum acquiesces sententia, ut à malo devies.*
(*g*) *Senec. lib. 4. de Tranquill.*
(*h*) *Edit. Complut. in Agilitate tua.*

7. *Non pecces in multitudinem civitatis, nec te immittas in populum:*	7. N'offensez point toute la multitude d'une ville, & ne vous jettez point dans la foule.
8. *Neque alliges duplicia peccata: nec enim in uno eris immunis.*	8. Et ne serrez point deux fois le nœud du péché; car un seul que vous commettrez, ne demeurera pas impuni.

COMMENTAIRE.

s'expose dans les emplois de judicature, sans les qualitez nécessaires, se met volontairement au danger de succomber à une infinité de dangers, & de tentations, ausquels son office l'engage; Et s'il succombe, de combien de crimes se rend-il coupable? Si ceux qui se trouvent engagez dans ces charges, par des voyes loüables, & quelquefois malgré eux, sont responsables à Dieu, & au public des fautes qu'ils y commettent par leur négligence; Que peut-on dire de ceux qui s'y ingérent, & qui s'y jettent sans vocation? dit saint Chrysostome. (*a*)

℣. 7. NON PECCES IN MULTITUDINEM CIVITATIS. *N'offensez point toute la multitude d'une Ville, & ne vous jettez point dans la foule.* Gardez le milieu entre la hauteur, qui offense le peuple, & la bassesse, qui attire son mépris. N'irritez pas la foule par des airs impérieux, & altiers. Une populace mutinée est terrible; mais ne donnez point aussi dans l'autre extrémite, en rampant devant le peuple; Il est insolent dés qu'il a quelque avantage, & il méprise ceux qui le flatent. Rien n'est plus malaisé, ni plus rare, que de conserver autant de sévérité, & de douceur qu'il en faut, pour ne rien perdre de son autorité, & pour se conserver l'amitié du peuple. (*b*) *Nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas authoritatem, aut severitas amorem diminuit*, dit Tacite, en parlant d'Agricola. Roboam fils de Salomon, irrita mal à propos la multitude, par une réponse trop violente; & ensuite il commit une autre imprudence, en leur envoyant Aduram, qui avoit l'Intendance des Tributs: Le peuple insolent, & irrité, lapida celui qui lui avoit été envoyé; & le Roy luimême fut obligé de se sauver. (*c*)

On peut aussi entendre ce passage en ce sens, comme si c'étoit un avis aux Juges, dont il a parlé auparavant. N'irritez pas la multitude, par une sévérité excessive, & ne vous roidissez pas mal à propos contre le torrent; Mais aussi gardez-vous de suivre la foule dans vos jugemens, & de trahir la Justice, par une mauvaise, & pernicieuse complaisance. Evi-

(*a*) *Chrysost. Homi. XXXIV. in Hebr. cap. 13.* Εἰ γὰρ οἱ ἀνάγκῃ ἑλκόμενοι οὐδεμίαν ἔχουσι καταφυγὴν, καὶ ἀπολογίαν, κακῶς τὸ πρᾶγμα οἰκονομοῦντες, καὶ ἀμελοῦντες. Πόσῳ μᾶλλον οἱ σπουδὴν ταύτην τιθέμενοι, καὶ ἐπιῤῥίπτοντες ἑαυτούς.

(*b*) *Tacit. Vita Agricol.*

(*c*) 3. *Reg.* XII. 11. 18.

12. *Non irrideas hominem in amaritudine animæ: est enim qui humiliat, & exaltat, circumspector Deus.*

12. Ne vous moquez point d'un homme, dont l'ame est dans l'amertume : car il y a un Dieu qui voit tout ; & c'est lui qui éléve, & qui humilie.

13. *Noli arare mendacium adversùs fratrem tuum : neque in amicum similiter facias.*

13. Ne travaillez point à inventer des mensonges contre vôtre frere, ni contre vôtre ami.

COMMENTAIRE.

ne volonté : Ne vous découragez pas non plus dans vos priéres, & ne vous lassez point de prier ; si Dieu differe de vous accorder ce que vous lui demandez, il couronnera enfin vôtre patience, & vous comblera de ses biens : Autrement, ne craignez point de demander à Dieu beaucoup ; il est assez riche: ne lui demandez point des choses de néant, ce seroit offenser sa Majesté. Il est de sa magnificence que vous lui demandiez des présens d'un prix infini. Salomon ne s'amuse point à demander des richesses ; il demande la sagesse. Voilà une priére digne d'un Prince, & un don digne de Dieu.

ỷ. 12. NON IRRIDEAS HOMINEM IN AMARITUDINE ANIMÆ. *Ne vous moquez point d'un homme, dont l'ame est dans l'amertume ; car il y a un Dieu qui voit tout, & c'est lui qui éleve, & qui humilie.* N'insultez jamais à un malheureux ; que celui qui est droit, craigne de tomber. (*a*) Celui qui insulte un pauvre, insulte Dieu même, qui l'a fait tel. (*b*) O homme, qu'avez-vous que vous n'ayez reçû de Dieu ? (*c*) Quand même un homme seroit tombé dans la disgrace par sa faute, on doit lui épargner la confusion, & la honte des reproches ; il est assez puni de sa folie, ou de son imprudence ; il n'est pas donné à tous d'être sages, & de ne s'oublier pas. Quant à ceux, qui sans y avoir donné occasion, se trouvent dans l'humiliation, dans la pauvreté, dans le malheur, il est cruel de leur en faire insulte. La fortune est commune, dit Isocrate, (*d*) & les destins sont incompréhensibles : Ou, pour parler plus chrétiennement, les biens, & les maux sont entre les mains de Dieu ; Il les donne, & les ôte à qui il veut ; ses desseins sont impénétrables aux hommes.

ỷ. 13. NOLI ARARE MENDACIUM ADVERSUS FRATREM. *Ne travaillez pas à inventer des mensonges contre vôtre frere, ni contre vôtre ami.* A la lettre : (*e*) *Ne labourez point le mensonge contre vôtre frere.* Mais on croit qu'il y avoit dans l'Original Hébreu le verbe *Charasch*,

(*a*) 1. *Cor.* x. 12.
(*b*) *Prov.* XVIII. 14.
(*c*) 1. *Cor.* IV. 7.
(*d*) *Isocrat. ad Damon.* Μηδενὶ συμφορὰν ὀνειδίσῃς. κοινὴ γὰρ ἡ τύχη, καὶ τὸ μέλλον ἀόρατον.

(*e*) Μὴ ἀροτρία ψεῦδος ἐπ' ἀδελφῷ σου, μηδὲ φίλῳ ὅμοιον ποίει. Grotius lit : Ἄμητον ποίει. *Ne messem facias.* אל חרש, comme Job. ראיתי חרשי און Et *Prov.* III. 29. אל תחרש על רעך *Osee* x. 13. חרשתם רשע רע

14. *Noli velle mentiri omne mendacium : assiduitas enim illius non est bona.*

15. *Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum : & non iteres verbum in oratione tua.*

14. Donnez-vous de garde de commettre aucun mensonge : car l'accoutumance de mentir n'est pas bonne.

15. Ne vous répandez point en de grands discours dans l'assemblée des anciens : & ne répétez point la parole dans vos priéres.

COMMENTAIRE.

qui signifie *Labourer*, inventer, machiner, &c. Le mensonge, & la calomnie sont toujours défendus, & odieux ; mais ils le sont principalement contre un frere, & un ami : On est en garde contre un ennemi ; mais peut-on se défier de son ami, & de son frere ? (*a*) On ne peut pas conclure de ce passage, comme le voudroit Grotius, que les Juifs se croyoient permis de tromper les étrangers. La Loi de Dieu défend le mensonge, sans limitation, ni exception. (*b*)

ỳ. 14. ASSIDUITAS ILLIUS NON EST BONA. *L'accoûtumance de mentir n'est pas bonne.* Ou plûtôt : Elle est trés-dangereuse, & trés-mauvaise. C'est ici une figure de Rhétorique, nommée *Diminution*, lorsqu'on exprime moins qu'on ne veut dire. Le Grec : (*c*) *Car son assiduité ne conduit pas au bien.* Ou plûtôt : L'accoûtumance vous conduira au mal, vous irez jusqu'au parjure, & au faux serment, *aprés vous être accoûtumé au mensonge.* (*d*) Quelques anciens Philosophes, & même quelques Peres de l'Eglise, (*e*) ont cru que le simple mensonge pouvoit être employé dans quelques rencontres, pour éviter un plus grand mal ; de même que l'on use des poisons, pour composer le thériaque, & les contrepoisons. Mais saint Augustin dans ses Livres *du mensonge*, & *contre le mensonge*, a fort bien montré, qu'il n'est jamais permis de mentir. L'Ecléfiastique le dit positivement en cet endroit : *Noli velle mentiri omne mendacium, assiduitas enim illius non est bona.* Et JESUS-CHRIST qui est venu réformer, expliquer, & perfectionner la loi, défend expressément toute sorte de mensonge à ses Disciples : (*f*) *Que tout vôtre discours soit : Oüi, oüi : Non, non. Tout ce qui est au de-là, vient du mauvais principe.* Le partage de tous les menteurs est dans l'étang de feu embrazé, & de souffre brûlant, suivant l'Apocalypse. (*g*)

ỳ. 15. NOLI VERBOSUS ESSE IN MULTITUDINE PRESBY-

(*a*) *Alcmeon apud Clemen. Alexand. lib. 6. Strom.* Ἐχθρὸν ἄνδρα ῥᾷον φυλάξασθαι, ἢ φίλον.

(*b*) *Levit.* XIX. 11. *Exod.* XX. 15. *Deut.* V. 18. Comparez à *Exod.* XXII. 21. XXIII. 9. *Deut.* XXIV. 17. XXVII. 17. *Jerem.* VII. 6.

(*c*) Ὁ γὰρ ἐνδελεχισμὸς αὐτοῦ οὐκ εἰς ἀγαθόν.

(*d*) *Tull. pro Roscio comœdo. Qui mentiri solet, pejerare consuevit.*

(*e*) *Plato de Repub. Origen. Clemens Alex. Cassian. & alii nonnulli. Vide Cornel. à Lapid. in Exod.* I. 19. *& in hunc loc.*

(*f*) *Matt.* V. 37.

(*g*) *Apocalyp.* XXI. 8.

TERORUM. *Ne vous répandez point en de grands discours dans l'assemblée des anciens.* La reserve, & le silence conviennent aux disciples, & aux jeunes gens, en tout lieu; mais principalement au milieu de l'assemblée des anciens. Ou bien : Si l'on explique ceci d'un Juge, ou d'un Sénateur : Parlez peu, & gravement dans l'assemblée des Juges ; ne faites point montre de vôtre éloquence, ni de vôtre savoir. Un Juge doit être au-dessus de la basse vanité de vouloir paroître bel esprit dans ces augustes assemblées, où l'on décide de la vie, & des biens des hommes. Le brillant, & le jeu d'imagination ne pourroient être plus mal placez. Le terme Grec (*a*) que l'on a traduit par, *Verbosus esse*, signifie proprement causer, babiller, comme font les femmes, & les enfans, *garrire*, *nugari*, *fabulari*. Mais dans les Septante, il signifie souvent s'exercer, méditer, & il s'y prend quelquefois en bonne part ; Mais en cet endroit on ne le peut entendre, que dans un mauvais sens.

ET NON ITERES VERBUM IN ORATIONE TUA. *Et ne répétez point la parole dans vos priéres.* Il semble que JESUS-CHRIST faisoit allusion à ce passage, lorsqu'il disoit : (*b*) *Lorsque vous priez, ne parlez pas beaucoup, comme font les Payens ; car ils s'imaginent qu'à force de parler, ils seront exaucez : Ne parlez dont pas beaucoup ; car vôtre Pere celeste sait tous vos besoins, avant que vous ouvriez la bouche, pour les lui demander. Contentez-vous de lui dire : Nôtre Pere, qui êtes dans les Cieux, &c.* Le Sauveur ne défend pas de prier souvent, puisqu'il nous dit de prier toujours : (*c*) *Oportet semper orare.* (*d*) Et saint Paul : (*e*) *Sine intermissione orate.* Il ne défend pas non plus de lui demander souvent sa grace, ses lumiéres, son esprit, l'exécution de sa volonté, son secours, puisque nous en avons besoin dans tous les momens, pour faire le bien, & pour éviter le mal. Mais il ne veut point que l'on répete sans cesse les mêmes demandes, par un principe de défiance, & d'infidélité ; Comme si Dieu n'écoutoit point bien sans cela ; & comme si cela rendoit nos priéres meilleures, & plus efficaces. Il faut prier avec tant d'attention, que nous n'ayons pas besoin de réitérer nos priéres. Quelques Peres (*f*) l'entendent de la rechûte dans le péché : Faites une si sérieuse pénitence de vos péchez, que vous ne soyez pas obligez de les répéter si souvent dans la Confession, & devant Dieu ; & que vous n'en demandiez pas tous les jours de nouveau pardon. *Ne iteres verbum in oratione tua ; quo dicto nequaquam nos prohibet sæpè veniam petere, sed culpas iterare*, dit S. Grégoire le Grand. Mais ces explications paroissent plûtôt morales, que littérales. Saint Clément d'A-

(*a*) *Μὴ ἀδολέσχει ἐν πλήθει πρεσβυτέρων.*
(*b*) *Matth* VI. 7.
(*c*) *Luc* XVIII. 1.
(*d*) 1. *Thessal.* V. 17.
(*e*) *Vide Hugon. Dionys. Sa. & Cornel. à Lapid. hic.*
(*f*) *Chrysostom. in illud Psal.* LXXXIV. *Non in æternum irasceris. Et in Psal.* CXLII. *initio. Greg. Magn. part.* 3. *Pastoral. admonit.* 31.

16. *Non oderis laboriosa opera, & rusticationem creatam ab Altissimo.*

17. *Non te reputes in multitudine indisciplinatorum.*

18. *Memento iræ, quoniam non tardabit.*

16. Ne fuyez point les ouvrages laborieux, ni le travail de la campagne, qui a été créé par le Trés-haut.

17. Ne vous mettez point au nombre des gens déréglez.

18. Souvenez-vous que la colére ne tardera pas long-tems à venir.

COMMENTAIRE.

léxandrie (*a*) l'entend plus simplement, comme une suite du précepte, qui défend *de parler beaucoup au milieu des anciens, & de ne pas répéter plusieurs fois la même chose devant les Juges;* soit que l'on y paroisse en qualité de suppliant, & de plaideur, il faut dire peu, & parler sensément; soit qu'on y soit comme Juge, & comme Conseiller, on doit beaucoup péser ce qu'on prononce, & ne se pas répandre en de vains discours, & en redites inutiles.

℣.16. NON ODERIS LABORIOSA OPERA. *Ne fuyez point les ouvrages laborieux, ni le travail de la campagne, qui a été créé par le Trés-haut;* lorsqu'il dit à l'homme aprés son péché: (*b*) *Tu vivras à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, dont tu as été tiré; car tu es terre, & tu retourneras en terre.* Les ouvrages de la campagne sont les plus anciens, & les plus conformes à l'intention du Créateur, qui a condamné l'homme à labourer, & à cultiver la terre. C'est une vanité, & une délicatesse fort mal entenduë, que celle qui a honte de ce qui a fait l'occupation des Patriarches de l'ancien Testament, & des premiers Fondateurs des Etats, & des Républiques. Car qu'est-ce qu'étoient les anciens Romains, que de bons Laboureurs, & de bons Econômes? Les Rois, les Consuls, les Généraux d'armées, n'avoient pas honte de travailler, parmi les Juifs, les Perses, les Grecs, les Romains, &c. De tous les moyens de gagner du bien, il n'y en a aucun de plus innocent, de plus doux, de plus digne d'un homme libre, que l'agriculture. *Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil est agricultura melius, nihil dulcius, nihil libero homine dignius.*

℣. 17. NON TE REPUTES IN MULTITUDINE INDISCIPLINATORUM. (℣.18.) MEMENTO IRÆ, &c. (19.) HUMILIA VALDE, &c. *Ne vous mettez point au nombre des gens déréglez. Souvenez-vous que la colére ne tardera pas. Humiliez profondément votre esprit, &c.* Ces trois versets sont rangez de cette sorte dans le Grec: (*c*) *Ne*

(*a*) *Clemens Alexand. lib.* 1. *Pædag. cap.* 7. Σοφία ἄνωθεν ἐν ὀλίγῳ τὴν φλυαρίαν ἐκκόπτουσα, διάθεν ἄρχουσα, μετριάζειν νομοθετοῦσα ὧδέ πως. Μὴ δευτερώσῃς λόγον ἐν προσευχῇ σου.

(*b*) *Genes.* III. 18. 18.

(*c*) 17. Μὴ προσλογίζου σεαυτὸν ἐν πλήθει ἁμαρτωλῶν. 18. Ταπείνωσον σφόδρα τὴν ψυχήν σου. 19. μνήσθητι ὅτι ὀργὴ οὐ χρονιεῖ, &c.

19. *Humilia valdè spiritum tuum: quoniam vindicta carnis impii, ignis, & vermis.*

19. Humiliez profondément vôtre esprit, parce que [la chair de] l'impie sera la pâture du feu, & des vers.

COMMENTAIRE.

vous mettez pas au rang des pécheurs; humiliez profondément vôtre ame; souvenez-vous que la colére ne tardera pas. Vivez de maniére que vous ne soyez pas confondu avec la foule des méchans. Evitez sur toutes choses l'orgueil, & la présomption; & vivez dans une crainte continuelle des jugemens, & des châtimens de Dieu.

℣ 19. QUONIAM VINDICTA CARNIS IMPII, IGNIS, ET VERMIS. *Car la chair de l'impie sera la pâture du feu, & des vers.* Le Grec ne lit pas, *la chair.* (*a*) JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*b*) semble avoir eu en vûë ce passage, lorsqu'il dit: ***Il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'une main, que d'être jetté avec deux mains dans le feu qui ne s'éteint point, où l'on ne meurt point, & où le feu brûle toûjours.*** Quelques-uns s'imaginent, qu'il y a dans l'un & dans l'autre passage, une allusion à ce qui se voyoit dans la vallée de Hinnon prés de Jérusalem: C'étoit, dit-on, la voirie de la Ville, où l'on jettoit les immondices, & les charognes rongées de vers, & les corps morts. On les brûloit dans un feu qu'on y entretenoit toûjours, de peur que leur infection ne corrompît l'air, & ne causât la peste dans la Ville. Mais on convient que ces maniéres de parler, ici, & dans l'Evangile regardent l'Enfer, où les damnez souffrent des peines infinies, & éternelles, étant brûlez par les flammes, & rongez par les vers.

On demande quelles sont ces flammes, & qui sont ces vers? Si ces flammes sont réelles, & effectives; & si ces vers sont vivans, & sensibles, ou seulement métaphoriques? En sorte que sous le nom de flammes, on n'entende autre chose, qu'une douleur vive, & cuisante; & sous le nom de vers, le remord de la conscience, & le désespoir des pécheurs dans l'autre vie. Les Peres, & les Théologiens sont partagez sur l'une, & l'autre question. Origénes, en plus d'un endroit, (*c*) a enseigné que les flammes de l'Enfer, aussi-bien que les vers qui rongent les damnez, n'étoient point réelles. Saint Ambroise enseigne la même chose: (*d*) *Nec corporalium stridor aliquis dentium, nec ignis aliquis perpetuus flammarum corporalium, neque vermis est corporalis.* Ce feu, ajoûte-il, n'est autre que la douleur des péchez; & ce ver n'est autre, que le remord de la conscience. *Ignis est, quem generat mæstitia delictorum; vermis est, eóquod anima*

(*a*) Ὅτι ἐκδίκησις ἀσεβοῦς πῦρ, καὶ σκώληξ.
(*b*) *Marc.* IX. 44. 45.
(*c*) *Origen. Homil.* 13. *in Exod. & lib.* 2. *cap.* 11. *de Principiis.*
(*d*) *Ambros. lib.* 7. *in Luc. cap.* 14.

peccata mentem rei, sensumque compungunt, & quadam exedunt viscera conscientiæ. S. Jérôme dit que c'est le sentiment de plusieurs, que ce feu, & ce ver ne consistent que dans le déchirement, & dans les peines de la conscience. (*a*) *Ignis qui non extinguitur, à plerisque conscientia accipitur delictorum.* Saint Jean de Damas (*b*) dit aussi que les damnez seront jettez dans un feu non matériel, comme le nôtre, mais tel que Dieu sait. En effet, les hommes ne savent guéres ce que c'est qu'un feu, qui n'est pas matériel. Saint Grégoire de Nice (*c*) est encore plus exprés pour le feu métaphorique. En général, ce sentiment a été, & est encore assez commun chez les Grecs. Et au Concile de Florence, ils soutinrent que le feu du Purgatoire, qui est le même que celui de l'Enfer, n'étoit point un feu vrai & réel.

Saint Augustin est cité pour l'un & pour l'autre sentiment. Dans le vingt-uniéme Livre de la Cité de Dieu ch. 10. il dit en parlant du mauvais riche, & de Lazare, que la flamme où étoit réduit le mauvais riche, étoit de même nature que les yeux qu'il levoit vers le Ciel; & que la langue, sur laquelle il demandoit que Lazare répandit une goûte d'eau: c'est à dire, que tout cela étoit spirituel, comme les choses que l'on voit en songe, ou en vision, *Talem fuisse illam flammam, quales oculi quos levavit..... Sic ergo incorporalis, & illa flamma, qua exarsit, & illa guttula quam poposcit, qualia etiam sunt visa dormientium, sive in extasi, &c.*

Mais le même Saint au même endroit, (*d*) & encore ailleurs, dit nettement, que le feu de l'Enfer est corporel, & sensible; & que les ames séparées du corps, & les démons tout immatériels qu'ils soient, ne laisseront pas d'en être tourmentez, de la même maniére que les ames qui sont attachées à des corps, souffrent de la douleur, à l'occasion de ce qui se passe dans la chair qu'elles animent. *Cur enim non dicamus, quamvis miris, tamen veris modis, etiam spiritus incorporeos posse pœnâ corporalis ignis affligi; si spiritus hominum, etiam ipsi profectò incorporei, & nunc potuerunt includi corporalibus membris?* Qui empêche que les démons ne puissent être attachez inséparablement au feu de l'Enfer, comme nos ames sont attachées inséparablement à nos corps; avec cette différence, que nos ames donnent la vie à nos corps, au lieu que ces feux ne causent que des tourmens aux démons, & aux damnez. *Adhærebunt ergo spiritus dæmonum, imò spiritus dæmonis, licet incorporei, corporeis ignibus cruciandi; non ut ignes ipsi quibus adhærebunt, eorum juncturâ inspirentur & animalia fiant, sed ut dixi, miris & ineffabilibus modis adhærendo, accipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam.* On peut dire à pro-

(*a*) *Ieronym. in Isai.* LXVI.
(*b*) *Damascen. lib. 4. de Fide, cap. ult.*
(*c*) *Gregor. Nicænus de Anima & Resurrect.*
(*d*) *August. lib.* XXI. *de Civit. cap.* 10. & *de Fide & operibus, cap.* 15.

portion la même chose des ames des damnez séparées du corps, en attendant la résurrection générale. Car aprés la résurrection, comme elles seront réünies à leurs corps, elles pourront souffrir la peine du feu par l'impression que la flamme fera sur leurs sens ; avec cette différence que l'activité, & la force du feu de l'Enfer seront bien plus grandes, que celles de nôtre feu matériel ; & qu'alors l'ame sera plus sensible, & plus capable d'une douleur longue, extrême & continuë, qu'elle ne le peut être dans un corps mortel, & incapable d'une longue résistance.

Saint Grégoire le Grand enseigne aussi expressément, que le feu de l'Enfer est corporel. (*a*) *Gehenna ignis, cum sit corporeus, & in se missos reprobos corporaliter exurat, nec studio humano succenditur, nec lignis nutritur, sed creatus semel, durat inextinguibilis, &c.* Et dans ses Dialogues, (*b*) il inculque la même doctrine, & examine comment un feu corporel peut agir sur des esprits qui sont dégagez de la matiére. Saint Cyprien nous décrit le feu de l'Enfer comme un gouffre fumant, où est enfermé un feu cruel, & dévorant. (*c*) *Cruciantibus flammis per horrendam spissæ caliginis noctem, sæva semper incendia camini fumantis.* S. Chrysostome (*d*) nous répréfente dans l'Enfer des fleuves de flammes, & des flots de feu, qui enveloppent, & qui tourmentent les damnez, sans les consumer. Le même saint Jérôme dont on a vû le passage plus haut, où il disoit que plusieurs croyoient que le feu de l'Enfer étoit métaphorique, exprime assez clairement son vrai sentiment dans le Commentaire sur saint Matthieu, (*e*) où il dit, que ce feu est réel, & brûlant ; mais non pas clair, & brillant, comme le nôtre. On peut joindre aux Peres la plûpart des Scolastiques, qui enseignent communément la même chose ; De maniére que l'on peut conclure, que dans l'Eglise Latine ça été l'opinion dominante, & que dans l'Eglise Grecque, le sentiment contraire semble avoir pris le dessus ; mais le sentiment de l'Eglise Latine est mieux fondé que celui de l'Eglise Grecque.

Quant au ver qui ne meurt point, on remarque dans l'Eglise à peu prés le même partage de sentimens. On a vû ci-devant les sentimens d'Origenes, de saint Ambroise, (*f*) & de plusieurs autres dans saint Jerôme. (*g*) S. Thomas, (*h*) a adopté leur opinion, qui a été assez suivie dans l'Ecole. Mais les autres Peres, (*i*) & plusieurs nouveaux Ecrivains sont d'une opi-

(*a*) *Gregor. Magn. lib. 15. Moral. cap. 29. pag. 482. nov. Edit.*

(*b*) *Lib. 4. Dialogor. cap. 29.*

(*c*) *Cyprian. de Laude Martyrii.*

(*d*) *Chrysost. homil. 44. & 55. in Matth. & homil. 13. in Epist. ad Rom. & homil. 4. in Epist. ad Ephes.*

(*e*) *Ieronym. in cap. x. Matth. Duplicem esse gehennam nimii ignis, & frigoris, in Job plenissimè legimus. Author Comment. in Job sub nomine Ieronym. in cap. xx. Ignis gehennæ non materiis quibusdam & pabulis vivit, ut ardeat, sed per seipsum ut creatus est, vigens, &c.*

(*f*) *Ambros. in Luc. cap. XIV. lib. 7.*

(*g*) *Ieronym. in cap. LXVI. Isai.*

(*h*) *Thom. in 4. distinct. 50. qu. 2. art. 3. ad, 1. & 2. Et alii multi. Vide Cornel. à Lapide hic, & in Isai. LXVI.*

(*i*) *August. lib. XXI. de Civit. cap 9. & 10. Prosper. lib. 3. de Vita Contemplat. Anselm. Elucidat. Hugo Victorin. &c. Ex Græcis Chrysost. Cyrill, Alex. Theophylact. &c.*

20. *Noli prævaricari in amicum pecuniam differentem, neque fratrem charissimum auro spreveris.*

21. *Noli discedere à muliere sensata, & bona, quam sortitus es in timore Domini: gratia enim verecundiæ illius super aurum.*

20. Ne violez point la foi que vous devez à vôtre ami, parce qu'il différe à vous donner de l'argent: & ne méprisez pas pour de l'or vôtre frere, qui vous aime sincérement.

21. Ne vous séparez point d'une femme sensée, & vertueuse, [que vous avez reçûë dans la crainte du Seigneur; car la grace [de sa modestie,] est plus précieuse que l'or.

COMMENTAIRE.

nion contraire. Ce ver n'est point de la nature de ceux que nous voyons: il n'est ni mortel, ni corruptible; il vit au milieu des flammes; il ronge sans se nourrir, ni se rassasier; il est à peu prés de la nature du feu infernal, qui s'entretient sans bois, & sans aliment. Ainsi ce ver se nourrit des maux qu'il fait souffrir aux pécheurs, sans se remplir, & sans leur causer jamais la mort. *Non cessat rodere conscientiam, eâque pastus, escâ utique inconsumptibili, perpetuat vitam. Horreo vermem mordacem, & mortem vivacem*, dit saint Bernard. (*a*)

ỳ. 20. NOLI PRÆVARICARI IN AMICUM PECUNIAM DIFFERENTEM. *Ne violez point la foi que vous devez à vôtre ami, parce qu'il différe à vous donner de l'argent.* Il condamne le bas interêt, & défend de rompre avec son ami, pour de l'or, ou de l'argent qu'il nous doit, & qu'il différe de nous rendre. En effet, si l'on aime véritablement, l'on doit faire plus de cas de l'amitié, que de tout l'argent du monde. Un bon ami est un trésor préférable à tous les trésors de la terre. *Qui invenit amicum fidelem, invenit thesaurum*, disoit-il, au Chapitre précédent ỳ. 14. Le Grec: (*b*) *Ne changez point vôtre ami contre de l'argent, pour quelque cause que ce soit; ni vôtre propre frere contre l'or d'Ophir.* Ne vous privez point de vôtre ami, pour quelque interêt temporel que ce puisse être. Tout l'or du monde ne vaut pas un bon ami; Ne vous en séparez pas, quand on vous offriroit tous les trésors d'Ophir. On a vû ailleurs, (*c*) que le pays d'Ophir étoit une terre où l'on alloit chercher de l'or. C'est-là, où Salomon envoyoit ses flottes. Le Grec lit: *Sophir*; & c'est ainsi que la plupart des anciens ont prononcé. Le terme que nous traduisons ici par *l'argent*, signifie à la lettre *une chose différente*; en suivant une autre leçon, *une chose indifférente*. Mais il est certain qu'ici, & en plusieurs autres endroits, il marque de l'argent.

(*a*) *Bernar. lib. 5. de Considerat.*

(*b*) Μὴ ἀλλάξῃς φίλον διάφορου, (*vel* ἀδιαφόρου) καθ' μηδὲ ἕν, μηδὲ ἀδελφὸν γνήσιον ἐν χρυσίῳ Σουφείρ. On voit ἀδιάφορον, ou διάφορον, pour de l'argent. *Infra* XXVII. 1. XLII. 7. & 2. *Macc.* 1. 35. III. 6. IV. 28.

(*c*) Génése, Dissertation sur le pays d'Ophir.

ỳ. 21.

21. *Non lædas servum in veritate operantem, neque mercenarium dantem animam suam.*

22. Ne traitez point mal le serviteur qui travaille fidellement, ni le mercenaire, qui se donne tout pour vous.

23. *Servus sensatus sit tibi dilectus quasi anima tua; non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum.*

23. Que le serviteur qui a du sens vous soit cher comme vôtre ame; ne lui refusez pas la liberté qu'il mérite, [& ne le laissez point dans la pauvreté.]

COMMENTAIRE.

ỳ. 21. NOLI DISCEDERE A MULIERE SENSATA, ET BONA. *Ne vous séparez point d'une femme sensée, & vertueuse.* Ne la répudiez point; c'est un présent que Dieu vous a fait dans sa misericorde, (*a*) & que vous devez estimer plus que toutes les richesses. On sait que le divorce étoit toléré parmi les Juifs; mais il ne fut jamais loüé, ni approuvé par les plus sages de cette nation; à moins que des déréglemens connus d'une femme, n'y contraignissent. (*b*)

ỳ. 22. NON LÆDAS SERVUM IN VERITATE OPERANTEM. *Ne traitez point mal le serviteur qui travaille fidellement, ni le mercénaire, qui se donne tout pour vous.* A la lettre: *Qui vous donne son ame.* Qui consume sa vie, son corps, sa santé à vôtre service. En effet, rien n'est plus digne de pitié que la condition des serviteurs, & de la plûpart des hommes, qui sont obligez de gagner leur vie par leur travail; exposez à toutes les incommoditez de l'air, & des saisons; sur la terre, sur la mer; au froid, à la chaleur, à la pluye; exerçans des métiers laborieux, & qui ruinent insensiblement la vie, comme les maréchaux, les forgerons, qui sont continuellement dans le feu; ou ceux qui sont à tout moment en danger de périr par la chûte, ou autrement; comme les massons, les couvreurs, & une infinité d'autres employez à des professions viles, pénibles, & peu lucratives. Il seroit de l'humanité de ceux qui les employent, d'avoir au moins pour eux de la compassion, de ne les pas maltraiter, & de ne pas rendre leur état encore plus dur, & plus triste, par leur mépris, & leur hauteur. *Traitez doucement vos serviteurs*, dit saint Paul, (*c*) *& ne les maltraittez point de paroles; sachant que vous avez, comme eux, un Maître dans le Ciel; auprés duquel il n'y a point d'acception de personnes.*

ỳ. 23. SERVUS SENSATUS SIT TIBI DILECTUS QUASI ANIMA TUA: (*d*) NON DEFRAUDES ILLUM LIBERTATE.

(*a*) *Eccli.* XXVI. 3. *Pars bona mulier bona; in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis.*

(*b*) Voyez nôtre Dissertation sur le Divorce, à la tête des Nombres.

(*c*) *Ephes.* VI. 9.

(*d*) *Græc.* Οἰκέτην συνετὸν ἀγαπάτω σου ἡ ψυχή. *Que vôtre ame aime un serviteur prudent.*

24. *Pecora tibi sunt? Attende illis: & si sunt utilia, perseverent apud te.*

24. Avez-vous des bestiaux? Ayez-en soin; & s'ils vous sont utiles, qu'ils demeurent toujours chez vous.

COMMENTAIRE.

Que le serviteur qui a du sens, vous soit cher comme vôtre ame; & ne lui refusez point la liberté. Il parle de l'esclave Juif, engagé à un maître de la même nation: la Loi ordonnoit, qu'on lui rendît la liberté en l'année Sabbatique. (*a*) Ne lui refusez donc point la liberté au tems marqué, & ayez pour lui une tendresse de pere; aimez-le comme vous-même, puisqu'il vous donne sa liberté, sa santé, sa vie, son travail. Traitez-le avec douceur, non comme un esclave, mais comme vôtre ami, & comme vôtre frere. Ces préceptes regardent principalement les maîtres Hébreux, qui avoient d'autres Hébreux à leur service: car pour les étrangers, leurs esclaves étoient des hommes pris à la guerre, ou achettez au marché. Et toutefois les plus sages d'entre les Payens, vouloient qu'on eût pour eux beaucoup de bonté: *Servi sunt? Imò homines*, dit Sénéque: (*b*) *Servi sunt? Imò contubernales; Servi sunt? Imò humiles amici. Servi sunt? Imò conservi, si cogitaveris tantúmdem in utrosque licere fortunæ.* On dit en proverbe, que nos esclaves sont autant d'ennemis. Il est vrai; mais c'est nous qui les rendons tels. *Ejusdem arrogantiæ proverbium jactatur; totidem esse hostes, quot servos. Non habemus illos hostes, sed facimus.*

NEQUE INOPEM DERELINQUAS ILLUM. *Ne le laissez point dans la pauvreté.* Ceci n'est pas dans le Grec; mais il est conforme à la Loi, (*c*) qui ordonne, que quand le maître renvoyera son esclave en l'année du Jubilé, ou dans l'année Sabbatique; il ne le renvoye pas nud, ni les mains vuides; mais qu'il lui donne de quoi manger, de ses troupeaux, de son aire, & de son pressoir; de la viande, du pain, du vin, & de l'huile.

℣. 24. PECORA TIBI SUNT? ATTENDE ILLIS. *Avez-vous des bestiaux? Ayez-en soin.* S'ils sont bons, ne vous en défaites point. C'est une maxime d'économie, & de ménage. Avoir soin de ses animaux, les bien nourrir; les visiter souvent, & les garder, lorsqu'ils sont bons. Le Sage donne la même instruction dans les Proverbes: (*d*) *Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuósque greges considera.* Et ailleurs: (*e*) *Le juste connoît les ames de ses animaux; mais les entrailles de l'impie sont cruelles.* L'homme de bien a compassion même des animaux; il ne les accable pas de travail.

(*a*) *Exod.* XXI. 2. *Deut.* XV. 12.
(*b*) *Senec. Epist.* 47.
(*c*) *Deut.* XVI. 12. 13. 14.
(*d*) *Prov.* XXVII. 23.
(*e*) *Prov.* XII. 10.

25. *Fili tibi sunt? Erudi illos, & curva illos à pueritia illorum.*
26. *Filiæ tibi sunt? Serva corpus illarum, & non ostendas hilarem faciem tuam ad illas.*
27. *Trade filiam, & grande opus feceris; & homini sensato da illam.*

25. Avez-vous des fils? Instruisez-les bien, & accoutumez-les au joug dés leur enfance.
26. Avez vous des filles? Conservez la pureté de leurs corps; & ne vous montrez pas à elles avec un visage gay.
27. Mariez vôtre fille, & vous aurez fait une grande affaire; & donnez-la à un homme de bons sens.

COMMENTAIRE.

ỹ. 25. Filii tibi sunt? Erudi illos. *Avez-vous des fils? Instruisez-les bien, & accoutumez-les au joug dés leur enfance.* Car comme dit le Sage: (*a*) *Celui qui épargne la verge, hait son fils; & celui qui l'aime, l'instruit avec grand soin.* Les peres qui traitent leurs enfans avec trop d'indulgence, leur font plus grand tort qu'ils ne pensent Ces jeunes plantes prennent dans leur jeunesse des plis, & des habitudes, qui sont souvent cause de leur perte. L'amour paternel doit être sage, & éclairé; il doit plus tendre au bien solide, & à la perfection, qu'au plaisir, & à la satisfaction passagére de son fils.

ỹ. 26. Filiæ tibi sunt? Serva corpus illarum. *Avez-vous des filles? Conservez la pureté de leur corps; & ne vous montrez pas à elles, avec un visage gay.* Souvenez-vous toujours de l'exemple de Dina, à qui la curiosité, les spectacles, les divertissemens, (*b*) attirérent l'outrage que l'on fait. Eloignez de vos filles tous les exemples, les discours, les occasions capables de corrompre leur esprit, & leur cœur. (*c*)

Nil dictu fœdum, visuque hæc limina tangat,
Intra quæ puer est, ...
Maxima debetur puero reverentia. Si quid
Turpe paras; ne pueri contempseris annos.

Si cela est vrai des jeunes garçons, il l'est beaucoup plus des jeunes filles, dont la pudeur doit être plus délicate, & la modestie plus réservée. On raconte que Caton le Censeur éloigna du Sénat (*d*) Manilius, qui avoit caressé sa femme en présence de sa fille.

ỹ. 27. Trade filiam, et grande opus feceris. *Mariez vôtre fille, & vous aurez fait une grande affaire: mais donnez-la à un homme de bon sens;* à un homme sage, & entendu. Les Juifs marioient leurs filles d'assez bonne heure. On dit qu'encore aujourd'hui ils sont dans cette pratique. Il est utile de fixer de bonne heure leur inclination, & leur état. Le service le plus important qu'un pere puisse rendre à sa

(*a*) Prov. XIII. 24.
(*b*) Genes. XXXIV.
(*c*) Juvenal. Satyr. XIV.
(*d*) Plutarch. in Catone.

28. *Mulier si est tibi secundum animam tuam, non projicias illam : & odibili non credas te. In toto corde tuo,*

28. Si vous avez une femme selon vôtre cœur, ne la quittez point : mais ne vous livrez point à celle que vous haïssez.

29. *Honora patrem tuum, & gemitus matris tuæ ne obliviscaris.*

29. Honorez vôtre pere de tout vôtre cœur, & n'oubliez point les gémissemens de vôtre mere.

30. *Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses : & retribue illis, quomodo & illi tibi.*

30. Souvenez-vous que sans eux, vous ne seriez point né ; & faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous.

COMMENTAIRE.

fille, est de lui donner un époux sage. Parmi les Juifs, tout le monde se marioit. L'Auteur parle ici suivant ces mœurs. Dans le Christianisme, saint Paul conseille la virginité, & la préfére au mariage. (*a*) La grande attention des peres, qui marient leurs enfans, doit être de leur donner des personnes qui leur conviennent, qui soient sages, & réglées ; car il vaut bien mieux, disoit Thémistocles, avoir un homme qui ait besoin d'argent, que d'avoir de l'argent, qui ait besoin d'un homme. Celui qui rencontre un bon gendre, trouve un fils : mais celui qui rencontre mal, perd & son bien, & sa fille. (*b*)

ỳ. 28. MULIER SI EST TIBI SECUNDUM ANIMAM, &c. *Si vous avez une femme selon vôtre cœur, ne la quittez point ; mais ne vous livrez point à celle que vous n'aimez pas.* Moyse avoit, comme on l'a déja dit, permis, ou toleré le divorce. On pouvoit répudier une femme que l'on n'aimoit point, pourvû que l'on eût quelque raison légitime de le faire. L'Ecclésiastique dit ici, qu'il ne faut jamais venir jusqu'à faire divorce avec une femme que l'on aime ; mais aussi qu'il n'en faut point épouser que l'on n'aime pas. Ce seroit se mettre dans l'occasion de faire divorce, ce qui est toujours odieux ; ou de demeurer toute sa vie dans un état désagréable ; ce qui est encore pis.

ỳ. 29. GEMITUS MATRIS TUÆ NE OBLIVISCARIS. *N'oubliez point les gémissemens de vôtre mere.* Le Grec : (*c*) *Les douleurs de l'enfantement de vôtre mere ;* ce qu'elle a souffert, & pendant sa grossesse, & en vous mettant au monde. Voyez *Job*. IV. 4.

ỳ. 30. MEMENTO QUONIAM NISI PER ILLOS NATUS NON FUISSES. *Souvenez-vous que sans eux, vous ne seriez pas né ; & faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous.* Voici le Grec : (*d*) *Souvenez-vous que c'est par eux que vous êtes né. Et que leur rendrez-vous, pour ce qu'ils ont fait pour vous ?* Ou bien ; *Comment leur rendrez-vous tout*

(*a*) 1 *Cor.* VII. 8. 9. *& seq.*

(*b*) *Democritus apud Stobæum serm.* 68.

(*c*) Μητρὸς ὠδῖνας μὴ ἐπιλάθῃ.

(*d*) Μνήσθητι ὅτι δι' αὐτῶν ἐγεννήθης. Καὶ τί ἀνταποδώσεις αὐτοῖς, καθὼς αὐτοὶ σοί ;

31. *In tota anima tua time Dominum: & Sacerdotes illius sanctifica.*

32. *In omni virtute tua dilige eum qui te fecit: & Ministros ejus ne derelinquas.*

33. *Honora Deum ex tota anima tua: & honorifica Sacerdotes, & propurga te cum brachiis.*

31. Craignez le Seigneur de toute vôtre ame; & ayez de la vénération pour ses Prêtres.

32. Aimez de toutes vos forces celui qui vous a créé; & n'abandonnez point ses Ministres.

33. Honorez Dieu de toute vôtre ame; révérez les Prêtres, [& purifiez-vous en leur offrant les épaules de vos victimes.]

COMMENTAIRE.

ce qu'ils ont fait pour vous? Il est impossible de faire pour nos parens tout ce qu'ils ont fait pour nous; Nos services, & nos respects n'égaleront jamais ce que nous devons & aux Dieux, & à ceux qui nous ont mis au monde, dit Aristote. (*a*)

℣. 31. SACERDOTES ILLIUS SANCTIFICA. *Ayez de la vénération pour les Prêtres du Seigneur.* A la lettre: *Sanctifiez ses Prêtres.* Regardez-les comme des personnes sacrées, & destinées au service du Seigneur. Le Grec: (*b*) *Admirez les Prêtres du Seigneur.* Portez-leur tout le respect, qui est dû à leur éminente dignité.

℣. 32. MINISTROS EJUS NE DERELINQUAS. *N'abandonnez point ses Ministres.* Le Seigneur recommande souvent aux Hébreux, de secourir les Prêtres, & les Lévites, (*c*) qui n'avoient point reçû de fond dans le partage du pays. Saint Paul (*d*) veut que les Prêtres qui servent l'Eglise, par leurs œuvres, & par leurs paroles, reçoivent un double honneur; c'est-à-dire, une double récompense.

℣. 33. HONORIFICA SACERDOTES, ET PROPURGA TE CUM BRACHIIS. *Révérez les Prêtres, & purifiez-vous en leur offrant les épaules des victimes*, qui leur sont destinées par la Loi. Moyse dans la consécration d'Aaron, & de ses fils, sépara l'épaule droite du bélier, & la mit sur la main des Prêtres: & Dieu lui dit, que c'étoit là le partage d'Aaron, & de ses fils pour toujours, dans les hosties pacifiques, qu'ils offriroient pour les enfans d'Israël. (*e*) Et au Lévitique, (*f*) il répéte la même Loi. *Armus quoque dexter de pacificorum hostiis cedet in primitias Sacerdotis.* On en voit la pratique dans toute la Loi. (*g*) Les Septante

(*a*) *Aristot. Nicomach.* 9. Τιμὴ τ' ἰσόῤῥοπον ἂν γένοιτο. Ἀλλ' ἴσως ἱκανὸν, καθάπερ καὶ πρὸς Θεοὺς, καὶ πρὸς γονεῖς, τὸ ἐνδεχόμενον.

(*b*) Καὶ τοὺς ἱερεῖς αὐτοῦ θαύμαζε.

(*c*) *Deut.* XII. 19. XVI. 11. 14. XXVI. 11. 12. *&c.*

(*d*) 1. *Timot.* v. 17.

(*e*) *Exod.* XXIX. 22. 27.

(*f*) *Levit.* VII. 32. *Vide & Num.* XVIII. 18.

(*g*) *Exod.* XXIX. 22. שוק הימין 70. Τὸν βραχίονα τὸν δεξιὸν. *Levit.* VII. 22. שוק הימין 70. Καὶ τὸν βραχίονα τὸν δεξιὸν δώσετε. *Ita passim.*

34. *Da illis partem, sicut mandatum est tibi, primitiarum, & purgationis; & de negligentia tua purga te cum paucis.*

35. *Datum brachiorum tuorum, & sacrificium sanctificationis offeret Domino, & initia sanctorum.*

34. Donnez-leur leur part des prémices, & des hosties d'expiation, comme il vous l'a été ordonné; [& purifiez-vous de vos négligences avec le petit nombre]

35. Offrez au Seigneur les épaules des victimes, & les sacrifices de sanctification, & les prémices des choses saintes.

COMMENTAIRE.

traduisent ordinairement par *Brachion*, l'Hébreu *Schok*, qui signifie l'épaule. Le Grec de cet endroit ne lit point ces mots : *Purifiez-vous avec les épaules*, ou avec les bras. Mais ci-aprés ṽ. 36. on lit : (*a*) *Vous offrirez au Seigneur l'offrande de vos bras*, ou l'épaule *de vos victimes*, *& vos sacrifices sanctifiez*, *&c*. D'où l'on a pris ce qui est marqué ici. Les Commentateurs se sont fort embroüillez sur ce passage. Quelques-uns ont prétendu qu'il falloit lire : (*b*) *Propugnato cum brachiis*. Combattez avec vos bras, pour la défense des Prêtres du Seigneur. D'autres traduisent : (*c*) Purifiez-vous, & expiez vos péchez par des offrandes acquises du travail de vos mains. D'autres le rapportent aux œuvres de pénitence : Purifiez-vous par les œuvres de vos bras, par les exercices pénibles de la pénitence. Mais la premiére explication est la seule véritable.

ṽ. 34. DA ILLIS PARTEM, SICUT MANDATUM EST TIBI, &c. *Donnez-leur leur part des prémices, & des hosties d'expiation, &c.* Moyse appelle prémices des sacrifices pacifiques, (*d*) les membres de la victime que l'on donnoit au Prêtre, qui sont l'épaule droite, & la poitrine. Outre cela, on donnoit aux Prêtres, & aux Levites, le prix des premiers-nez des hommes, & des animaux : les prémices des fruits, & des moissons. Dans les hosties d'expiation, ou pour le péché, le Prêtre avoit toute l'hostie, (*e*) excepté le sang, les deux reins, la queuë, & la graisse qui couvre les intestins, qui étoient brûlez sur l'autel.

ET DE NEGLIGENTIA TUA PURGA TE CUM PAUCIS. *Purifiez-vous de vos négligences avec le petit nombre* : Ou, avec peu de victimes, & d'apparat. Si vous êtes pauvre, contentez-vous d'un petit nombre d'hosties ; (*f*) & ne faites point montre de vos biens dans la somptuosité de vos sacrifices. Ou, selon d'autres : *Purifiez-vous avec peu de personnes.* Lorsque vous offrez dans le Temple vos victimes d'expiation, & que vous faites la confession de vos fautes, ayant la main sur la tête de vôtre hostie, suivant la Loi, soyez seul avec le Prêtre ; Ou bien,

(*a*) ṽ. 36. *Καὶ δόσιν βραχιόνων, καὶ θυσίαν ἁγιασμοῦ, καὶ ἀπαρχὰς ἁγίων.*
(*b*) *Jansen. ita legunt quinque Codd. MSS.*
(*c*) *Ita Rabin. Palac. Lyran. Bossuet.*
(*d*) *Exod.* XXIX. 22. 27. *Levit.* VII. 32. *Num* XVIII. 18.
(*e*) *Levit.* VII. 3. 4. 5. 6. 7.
(*f*) *Raban Jans. Sa.*

36. *Et pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio, & benedictio tua.*

37. *Gratia dati in conspectu omnis viventis; & mortuo non prohibeas gratiam.*

36. Ouvrez vôtre main au pauvre, afin que vôtre sacrifice d'expiation, & vôtre offrande soient entiérement parfaits.

37. Répandez vos biens à tous ceux qui vivent; & que vôtre libéralité s'étende sur les morts.

COMMENTAIRE.

purifiez-vous avec peu de personnes; Imitez les plus saints, & les plus sages, & ne suivez point la foule: Purifiez-vous avec toute l'exactitude, & la diligence possible. Le Grec de tout ce verset est plus court. (*a*) Il faut joindre les versets 34. & 35. *Donnez au Prêtre sa portion, comme il vous est commandé, les prémices,* & les offrandes *pour le péché,* (35.) *& l'offrande des épaules* de vôtre victime, *& le sacrifice de sanctification, & les prémices de sainteté.* Quant à la Vulgate, voici le sens qu'on lui peut donner: *Donnez au Prêtre la part qui lui est dûë; les prémices, l'hostie d'expiation; & pour le péché, expiez vos fautes, en offrant le peu de victimes que la Loi ordonne.* (35.) *Offrez au Seigneur l'épaule* droite de vos victimes, *& le sacrifice de la sanctification*; apparamment l'holocauste, ou les sacrifices qu'on avoit voüés, *& les prémices que vous devez au Temple: Initia Sanctorum*; Toutes les sortes de prémices, & de décimes qui étoient dûës au Prêtres. Qu'est-ce que tout cela en comparaison de ce que vous devriez au Seigneur, s'il vous traittoit dans la rigueur?

℣. 36. ET PAUPERI PORRIGE MANUM TUAM. *Ouvrez vôtre main au pauvre, afin que vôtre sacrifice d'expiation, & vôtre offrande soient entiérement parfaits*; Afin qu'il ne manque rien à vos sacrifices, joignez-y l'aumône, & les œuvres de miséricorde. C'est ce qui est si souvent ordonné dans la Loi, (*b*) d'inviter le pauvre, & le Lévite aux festins qui suivoient les sacrifices pacifiques, & ceux que l'on faisoit dans le Temple, aprés y avoir apporté ses prémices, & ses offrandes.

℣. 37. GRATIA DATI (*c*) IN CONSPECTU OMNIS VIVENTIS, &c. *Répandez vos biens à tous ceux qui vivent, & que vôtre libéralité s'étende même sur les morts.* Soyez libéral envers tous les hommes, & que les morts mêmes en ressentent les effets: Rendez-leur les derniers devoirs, & portez sur leur sépulture des viandes pour les pauvres, & pour les passans; car telle étoit la coûtume autrefois, même parmi les Juifs, comme on le voit par Tobie. (*d*) Le même usage continua long-tems

(*a*) Δὸς τὴν μερίδα αὐτῷ, καθὼς ἐντέταλταί σοι, ἀπαρχὴν ϗ περὶ πλημμελείας 35. Καὶ δόσιν βραχιόνων, ϗ θυσίαν ἁγιασμοῦ, ϗ ἀπαρχὴν ἁγίων.

(*b*) *Deut.* XIV. 26. 29. & XII. 12. & XVI. 11. & XXVI. 11.

(*c*) *Complut. & alii plures:* Gratia Datus.

(*d*) *Tob.* IV. 18. *Panem tuum, & vinum tuum super sepulturam justi constitue. Vide & Eccli.* XXX. 18.

38. *Non desis plorantibus in consolatione; & cum lugentibus ambula.*

38. Ne manquez pas à consoler ceux qui sont dans la tristesse; & marchez avec ceux qui sont dans le deüil.

39. *Non te pigeat visitare infirmum: ex his enim in dilectione firmaberis.*

39. Ne soyez point paresseux à visiter les malades: car c'est ainsi que vous vous affermirez dans la charité.

40. *In omnibu. operibus tuis memorare novissima tua, & in æternum non peccabis.*

40. Souvenez-vous dans toutes vos actions, de vôtre derniére fin, & vous ne pécherez jamais.

COMMENTAIRE.

parmi les Chrétiens, comme il paroît par S. Augustin, (*a*) qui témoigne que sainte Monique sa mere portoit des viandes sur les tombeaux des Martyrs à Milan: Mais en ayant été reprise par saint Ambroise, elle s'en abstint dans la suite. Le même Saint abolit cet usage dans l'Afrique, où il étoit fort ancien, & fort enraciné. (*b*)

℣. 38. NON DESIS PLORANTIBUS IN CONSOLATIONE, ET CUM LUGENTIBUS AMBULA. *Ne manquez pas de consoler ceux qui sont dans la tristesse, & marchez avec ceux qui sont dans le deüil.* C'est un devoir d'humanité, & de charité, de consoler ceux qui sont affligez, & de s'affliger avec ceux qui sont dans la disgrace. Mais ici il semble qu'on doit l'entendre principalement de ceux qui sont dans le deuil, pour la mort de leurs proches. L'usage vouloit qu'on les allât visiter, qu'on s'assît avec eux, qu'on mêlât ses larmes aux leurs, & qu'on leur offrit même à manger: Et quand on les rencontroit dans les ruës, ou ailleurs, lorsqu'ils faisoient leurs lamentations pour les morts, on se joignoit à eux, & on grossissoit le convoi. On peut voir nôtre Différtation sur le denil des Hébreux.

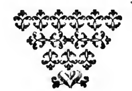
℣. 39. NON TE PIGEAT VISITARE INFIRMUM, &c. *Ne soyez point paresseux à visiter les malades; car c'est ainsi que vous vous affermirez dans la charité.* Le Grec (*c*): *Ne soyez point paresseux de visiter un malade; car c'est par-là que vous serez aimé.* C'est par ces sortes d'offices de charité, & d'humanité que l'on gagne les cœurs; c'est par-là que vous méritez que Dieu vous aime, & vous comble de ses faveurs.

℣. 40. IN OMNIBUS OPERIBUS TUIS MEMORARE NOVISSIMA TUA, ET IN ÆTERNUM NON PECCABIS. *Souvenez-vous dans toutes vos actions de vôtre derniére fin, & vous ne pécherez jamais.* Nôtre derniére fin est la Mort, le Jugement, l'Enfer, & le Paradis. Si nous étions toûjours remplis de la considération de ces quatre

(*a*) *August. Confess. lib. 6. cap. 2*
(*b*) *August. Epistol. 29. nov. Edit. & alibi.*
(*c*) Μὴ ὄκνει ἐπισκέπτεσθαι ἄῤῥωστον, ἐκ γὰρ τῶν τοιούτων ἀγαπηθήσῃ.

choses, nous ne tomberions jamais dans le peché. Si nous regardions chacune de nos actions, comme la derniére de nôtre vie ; & si nous nous considerions, comme prêts à paroître devant le Tribunal de Dieu, serions-nous assez téméraires pour l'offenser, & pour blesser sa justice, sa vérité, & sa Loi ? Tandis qu'on n'envisage l'éternité que de loin, elle nous touche peu : Mais quand on la rapproche, & qu'on se met au pied de son Juge; qui est l'homme assez hardi pour ne pas trembler ? Les Sages mêmes de l'antiquité ont dit, que la vie de l'homme de bien devoit être une méditation de la mort. Nous mourons tous les jours, dit saint Jérôme : (*a*) Nous sommes dans un changement continuel, & cependant nous nous regardons, comme ne devant jamais mourir. Ces momens que j'employe à dicter, à écrire, à relire, à corriger, sont autant de pris sur ma vie ; autant de caractéres que je forme, sont autant de momens de ma vie qui s'échappent. *Quotidiè morimur, quotidiè commutamur ; & tamen aternos nos esse credimus : hoc ipsum quod dicto, quod scribo, quod rele o, quod emendo, de vita mea tollitur, &c.* Soit que je mange, ou que je boive, ou que j'étudie, ou que je fasse autre chose, dit-il, en un autre endroit, je crois toûjours entendre à mes oreilles cette trompette terrible, qui criera : Levez-vous, vous qui êtes morts, venez au Jugement. Qu'il est aisé de mépriser le monde, & ses attraits, quand on les regarde auprés de l'éternité !

(*a*) *Ieronym. ad Heliodor.*



CHAPITRE VIII.

Régles de conduite envers les riches, les ignorans, les grands parleurs. Ne pas méprifer celui qui revient de fes égaremens. Ne fe pas réjoüir de la mort de fes ennemis. Ecouter les vieillards. Ne fe rendre pas caution d'un autre. Ne prendre pas quérelle avec un quérelleux, & un emporté. Ne pas découvrir fon fecret à tout le le monde.

℣. 1. *NOn litiges cum homine potente, ne fortè incidas in manus illius.*

2. *Non contendas cum viro locuplete, ne fortè contra te conftituat litem tibi.*

℣. 1. N'Ayez point de démêlé avec un homme puiffant, de peur que vous ne tombiez entre fes mains.

2. Ne difputez point avec un homme riche, de peur qu'il ne vienne à vous faire un procés.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NON LITIGES CUM HOMINE POTENTE. *N'ayez point de démêlé avec un homme puiffant, de peur que vous ne tombiez entre fes mains* : Ou, de peur que vous ne fuccombiez fous fa puiffance. Le Chriftianifme confeille d'éviter toute contention, tout démêlé, tout procés. Le Sage parlant aux Juifs, fe contente de leur défendre les démêlez avec les grands, & les puiffans; Il y joint un motif d'interêt, de peur qu'ils ne vous oppriment par leur puiffance, & qu'ils ne faffent pancher la balance de leur côté, par leurs préfens, par leur crédit, par la terreur qu'ils impriment aux Juges; c'eft ce qui eft marqué au verfet fuivant. C'eft une folie de contefter avec plus grand que foi, difoit un ancien; (*a*) Car on eft toujours vaincu; & outre la honte, on eft encore expofé à fes mauvais traittemens.

℣. 2. NE FORTE CONTRA TE CONSTITUAT LITEM TIBI. *De peur qu'il ne vienne à vous faire un procez.* Le Grec: (*b*) *Ne conteftez point*, ne plaidez point *contre un homme riche, de peur qu'il ne tire tout*

(*a*) *Vetus Poëta,*
Ἄφρων ὅς κ' ἐθέλῃ πρὸς κρείσσονας ἀντιφερίζειν.
Νίκης τε στέρεται, πρὸς τ' αἴσχεσιν ἄλγεα πάσχει.
Et Pindar. Nem. Od. 10.
Χαλεπὰ δ' ἔρις ἀνθρώποισιν ὁμιλεῖν κρεσσόνων.

(*b*) Μὴ ἔριζε μετ' ἀνθρώπου πλουσίου, μήποτε ἀντιστήσει σου τὴν ὁλκήν.

3. *Multos enim perdidit aurum, & argentum, & usque ad cor Regum extendit, & convertit.*	3. Car l'or, & l'argent en ont perdu plusieurs; & leur pouvoir s'étend même jusqu'au cœur des Rois, pour les faire pancher où l'on veut.
4. *Non litiges cum homine linguato; & non strues in ignem illius ligna.*	4. Ne disputez pas avec un grand parleur; & ne mettez pas davantage de bois dans son feu.
5. *Non communices homini indocto: ne malè de progenie tua loquatur.*	5. N'ayez point de commerce avec un homme mal instruit, de peur qu'on ne parle mal de vôtre race.

COMMENTAIRE.

le poid de son côté, & qu'il ne fasse pencher vers lui la balance, que le Juge tient en main.

ỳ. 3. MULTOS ENIM PERDIDIT AURUM, ET ARGENTUM, &c. *Car l'or, & l'argent en ont perdu plusieurs, & leur pouvoir s'étend même jusqu'au cœur des Rois.* Les riches font aisément pancher la balance, en y mettant de l'or, & de l'argent. Où trouve-on des Juges incorruptibles, & au dessus de la terreur, & de la faveur? *(a)*

Munera, crede mihi, placant hominesque, Deosque.

L'or est plus puissant que la foudre; il pénétre par tout, il va jusqu'au trône des Rois, sans rien craindre. (*b*)

Aurum per medios ire Satellites,
Et perrumpere amat saxa, potentius
Ictu fulmineo.

ỳ. 4. NON LITIGES CUM HOMINE LINGUATO. *Ne disputez pas avec un grand parleur; & ne mettez pas davantage de bois dans son feu.* Le grand parleur est comme un feu allumé; l'attaquer, c'est jetter du bois sur le feu; c'est lui fournir de nouveaux sujets de paroles. Pytagore disoit à sa maniére énigmatique: *Ne remuez point le feu avec vôtre épée*: Et l'Auteur des Distiques attribuez à Caton;

Contra verbosos noli contendere verbis.

Et Salomon dans les Proverbes: (*c*) *Dés que le bois manque, le feu s'éteint; & aussi-tôt que le causeur, & le médisant n'est plus, les querelles cessent.* Ci-aprés au verset (13.) l'Auteur dit: *N'allumez point les charbons des pécheurs, de peur que leur feu ne vous consume de ses flammes.* Rien n'est plus prudent, que de ne se point commettre avec ces sortes de gens qui contestent éternellement, & qui répandent par tout leur fiel, & leur malignité.

(*a*) Ovidius
(*b*) Horat. Ode 16. lib. 3.
(*c*) Prov. XXVI. 20.

6. Ne despicias hominem avertentem se à peccato, neque improperes ei : memento quoniam omnes in correptione sumus.

7. Ne spernas hominem in sua senectute : etenim ex nobis senescunt.

6. Ne méprisez point un homme qui se retire du péché, & ne lui en faites point de reproches : Souvenez-vous que nous avons tous mérité le châtiment.

7. Ne méprisez point un homme dans sa vieillesse ; car ceux qui sont vieux ont été comme nous.

COMMENTAIRE.

ỷ. 5. NON COMMUNICES HOMINI INDOCTO, &c. *N'ayez point de commmerce avec un homme mal instruit, de peur qu'on ne parle mal de vôtre race.* Le Grec à la Lettre : (a) *De peur que vos ancestres ne soient diffamez.* C'est une infamie non-seulement pour vous, mais aussi pour vos peres, de vous voir lié d'amitié avec des ignorans. Par-là, on vous croit mal instruit, & on accuse vos peres d'avoir négligé vôtre éducation. Chacun aime son semblable, dit-on ; un homme de quelque chose, & bien élevé, s'attacheroit-il à des gens de cette sorte ? Le Grec : *Ne joüez point*, ne badinez point *avec un homme mal instruit, &c.*

ỷ. 6. NE DESPICIAS HOMINEM AVERTENTEM SE A PECCATO. *Ne méprisez point un homme qui se retire du péché : souvenez-vous que nous avons tous mérité le châtiment.* Si nous ne sommes plus pécheurs, nous l'avons été ; nul n'est exemt de défauts ; le meilleur de nous, est celui qui en a le moins. Le Grec : *N'outragez point par des reproches un homme qui quitte le péché ; souvenez-vous que nous sommes tous dans la condamnation* ; ou coupables des mêmes fautes, & sujets aux mêmes peines, si Dieu vouloit nous traitter dans sa rigueur. Nous n'avons qu'à nous examiner sans nous flatter, nous pardonnerons aisément aux autres.

Det ille veniam facilè, cui veniâ est opus.

ỷ. 7. NE SPERNAS HOMINEM IN SENECTUTE SUA : ETENIM EX NOBIS SENESCUNT. *Ne méprisez pas un homme dans sa vieillesse ; car ceux qui sont vieux ont été comme nous.* Nous vieillirons comme eux, & c'est une grande grace que Dieu nous fera, s'il veut bien que nous parvenions à leur âge. Tout ce qui leur arrive peut nous arriver. La vieillesse n'est point un mal, ni une honte ; & elle ne va point sans les incommoditez qui en sont inséparables. C'est une punition de Dieu de n'y point arriver. Il n'est personne qui ne la souhaitte, & qui ne craigne d'être arrêté par la mort au milieu de sa course : Et il n'est

---

(a) Μὴ προσπαῖζε ἀπαιδεύτῳ ἵνα μὴ ἀτιμάζωνται οἱ πρόγονοί σου.

(b) Μὴ ὀνείδιζε ἄνθρωπον ἐπιστρέφοντα ἀπὸ ἁμαρτίας, μνήσθητι ὅτι πάντες ἐσμὲν ἐν ἐπιτιμίοις. *Omnes in correptione sumus.* Plusieurs Exemplaires lisent : *In corruptione.* C'est une faute.

8. *Noli de mortuo inimico tuo gaudere: sciens quoniam omnes morimur, & in gaudium nolumus venire.*

9. *Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, & in proverbiis eorum conversare.*

10. *Ab ipsis enim disces sapientiam, & doctrinam intellectûs, & servire magnatis sine querela.*

8. Ne vous réjoüissez point de la mort de vôtre ennemi; considérez que nous mourons tous, [& que nous ne voulons point devenir un sujet de raillerie.]

9. Ne méprisez point les discours des sages [vieillards;] mais entretenez-vous de leurs paraboles.

10. Car vous apprendrez d'eux la sagesse, [la doctrine, qui donne l'intelligence,] & l'art de servir les Grands, d'une maniére irrépréhensible.

COMMENTAIRE.

personne qui ne s'en plaigne, lorsqu'il y est, tant on est ingrat & inconstant. (*a*)

ỳ. 8. Noli de mortuo inimico tuo gaudere. *Ne vous réjoüissez point de la mort de vôtre ennemi.* Vous êtes mortel comme lui, & vous pouviez mourir avant lui. Auriez-vous voulu qu'on se réjoüît de vôtre mort, & qu'on insultât à vôtre malheur? Traittez les autres, comme vous voudriez être traitté. L'humanité veut qu'on ait même pitié d'un ennemi, qui est hors d'état de nous faire jamais de mal. Les haines ne sont jamais permises: mais si elles arrivent, elles ne doivent point être immortelles. Les Payens mêmes ont reconnu qu'on ne doit point se réjoüir de la mort des ennemis; (*b*) & qu'au contraire on devoit leur rendre les derniers devoirs. (*c*) Salomon à dit dans le même sens: (*d*) *Lorsque vôtre ennemi sera tombé, ne vous en réjoüissez point; & que vôtre cœur ne prenne pas plaisir à voir sa ruine, de peur que le Seigneur ne le voye, & n'en soit irrité.*

ỳ. 9. Ne despicias narrationem Presbyterorum. *Ne méprisez point les discours des sages vieillards; mais entretenez-vous de leurs paraboles.* Cette maxime est répétée dans plus d'un endroit des Livres Sapientiaux. (*e*) Les anciens ont plus d'expérience, de maturité, de sagesse, d'autorité que les jeunes gens, quelques habiles que ceux-ci soient d'ailleurs.

ỳ. 10. Servire magnatis sine querela. *Vous apprendrez des anciens l'art de servir les grands, d'une maniére irreprochable.* Ce n'est

(*a*) *Crater. apud Grot. hic.*
Ὀνειδίζεις μοι γῆρας ὡς κακὸν μέγα,
Οὗ μὴ τυχόντι θάνατος ἐσθ' ἡ ζημία,
Οὗ πάντες ἐπιθυμοῦμεν, ἂν δ' ἔλθῃ ποτέ,
Ἀχθόμεθα. Οὕτως ἐσμὲν ἀχάριστοι φύσει.
(*b*) *Homer.*
Οὐχ ὁσίη φθιμένοισιν ἐπ' ἀνδράσιν εὐχετάασθαι.

(*c*) *Euripid.*
Τοῖς γὰρ τεθνῶσι χρὴ τὸν οὐ τεθνηκότα,
Τιμὰς διδόντα χθόνιον εὐσεβεῖν θεόν.
(*d*) *Prov.* XXIV. 17. *Vide & Job.* XXXI. 29.
(*e*) *Prov.* XX. 29. *Eccli.* VI. 35. VII. 15. IX. 24. XXV. 8. &c.

11. *Non te prætereat narratio seniorum : ipsi enim didicerunt à patribus suis.*	11. Ne négligez point les entretiens des vieillards, parce qu'ils disent ce qu'ils ont oüi de leurs peres.
12. *Quoniam ab ipsis disces intellectum, & in tempore necessitatis dare responsum.*	12. Car vous apprendrez d'eux l'intelligence ; & à répondre, lorsqu'il en sera tems.
13. *Non incendas carbones peccatorum, arguens eos, & ne incendaris flammâ ignis peccatorum illorum.*	13. N'allumez point les charbons des pécheurs, [en les reprenant ;] de peur que le feu [de leurs péchez] ne vous consume par ses flammes.

COMMENTAIRE.

point un petit art de savoir plaire aux grands, & de demeurer à leur service sans reproche.

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Personne n'est plus capable de donner des préceptes de conduite à un jeune homme, qu'un vieux courtisan. Le long usage qu'il a du monde, & des grands, lui donne sur cette matiére une connoissance que l'on cherche inutilement dans les livres, & dans les écoles. Toutes les plus belles spéculations ne sont rien : il faut de l'usage, & de l'expérience, pour savoir plaire aux Princes, & réüssir dans leur service. La Cour est en quelque sorte un monde tout nouveau, pour ceux qui ne l'ont vû que de loin.

℣. 13. NON INCENDAS CARBONES PECCATORUM, &c. *N'allumez point les charbons des pécheurs, en les reprenant ; de peur que le feu de leurs péchez ne vous consume.* La médecine défend d'appliquer le reméde à la playe encore toute saignante ; Il faut la nettoyer, la sonder, la bien connoître. La sagesse ne veut pas qu'on résiste à un homme dans le fort de sa passion, ni que l'on reprenne un pécheur dans la vivacité de son emportement. Lorsque Nathan fut envoyé pour reprendre David de son crime avec Bethsabée, (a) il lui propose d'abord une parabole, & engage le Prince à se condamner soi-même, en la personne d'un autre. Lorsqu'il vit son esprit préparé, il lui découvrit son crime, le lui fit avoüer ; & puis lui parla de la part du Seigneur. La correction fraternelle est un devoir indispensable : mais les circonstances la rendent trés-souvent impratiquable. C'est lorsqu'on prévoit qu'elle sera inutile, ou même nuisible, à celui à qui elle sera faite. Le Grec lit simplement : (b) *N'allumez point les charbons des pécheurs, de peur que vous ne soyez embrasé de leurs flammes.* L'Auteur de la Traduction Latine a déterminé

(a) 2. Reg. XII.
(b) Μὴ ἔκκαιε ἄνθρακας ἁμαρτωλῶν, μὴ ἐμπυρισθῇς ἐν πυρὶ φλογὸς αὐτῶν.

14. *Ne contra faciem stes contumeliosi, ne sedeat quasi insidiator ori tuo.*

14. Ne résistez point en face à un homme insolent, de peur qu'il ne s'applique à tendre des piéges à vos paroles.

15. *Noli fœnerari homini fortiori te: quòd si fœneraveris, quasi perditum habe.*

15. Ne prêtez point d'argent à un homme plus puissant que vous. Que si vous lui en avez prêté, tenez-le perdu.

COMMENTAIRE.

le sens de cette maxime, à la correction, ou à la répréhension du méchant. Saint Jerôme (*a*) remarque sagemenr qu'Ezéchias, ni ses gens, ne répondirent rien aux blasphêmes de Rabsacés de peur de l'irriter, & de lui donner occasion de s'emporter davantage, & de prononcer de nouveaux blasphêmes.

ỷ. 14. NE CONTRA FACIEM STES CONTUMELIOSI. *Ne résistez point en face à un homme insolent, de peur qu'il ne s'applique à tendre des piéges à vos paroles.* On ne doit jamais se commettre avec un homme emporté, violent, quereleux; au lieu de vous écouter, & de profiter de vos avis, il vous observera, & vous tendra des piéges. Quelques sages précautions qu'eût prises JESUS-CHRIST, pour reprendre les Phariliens, il ne laissa pas d'encourir leurs disgraces; Ils l'épiérent, & n'oubliérent rien, pour le surprendre dans ses paroles: *Ut caperent Jesum in sermone,* (*b*) Et pour donner une mauvaise explication à toute sa conduite. On peut entendre les avis du Sage, comme nécessaires dans les états populaires, où le peuple déliberoit, & prenoit les résolutions dans des assemblées: où chacun avoit droit d'opiner, & de soutenir son sentiment. Il est de la sagesse de ne pas s'opposer directement à ces gens qui veulent tout emporter, & qui sont prêts à outrager de paroles, ceux qui résistent à leurs avis. On doit garder de grands ménagemens à leur égard, sans toutefois trahir la vérité, & l'interest public. Il vaudroit mieux les avoir pour ennemis, & s'exposer à leur ressentiment, que de leur laisser renverser l'état, & opprimer l'innocence par leur violence ou leur crédit, si on est en droit de s'y opposer. Voyez le Chapitre IX. 25. *Terribilis est in civitate sua homo linguosus.*

ỷ. 15. NOLI FOENERARI HOMINI FORTIORI TE. *Ne prêtez point d'argent à un homme plus puissant que vous; que si vous lui en avez prêté, tenez-le perdu.* Vous risquez non-seulement de perdre vôtre dette, mais de vous attirer un puissant ennemi. Les grands se tiennent choquez, lorsque l'on répette ce qu'ils doivent; & si l'on veut employer contre eux les voyes de la justice, ils rendent les poursuites inutiles

(*a*) *Ieronym. in Isai.* XXXVI. *lib.* XI. *Comment.*

(*b*) *Matth.* XXII. 15.

16. *Non spondeas super virtutem tuam; quòd si spoponderis, quasi restituens cogita.*	16. Ne répondez point pour un autre au-dessus de vos forces. Que si vous avez répondu, mettez-vous en peine, comme étant déja obligé de satisfaire.
17. *Non judices contra judicem: quoniam secundum quod justum est judicat.*	17. Ne jugez point au désavanrage du Juge, parce qu'il prononce selon ce qui est juste.

COMMENTAIRE.

par leur crédit, en opprimant leurs créanciers par leur autorité. Ne leur prêtez que ce que vous voulez bien perdre; ou bien, donnez-leur, plûtôt que de leur prêter. Cette maxime est de pure politique, ou d'économique.

ỷ. 16. NON SPONDEAS SUPER VIRTUTEM TUAM, &c. *Ne répondez point pour un autre au-dessus de vos forces.* Que si vous avez repondu, imaginez-vous qu'il vous faudra payer pour lui. Remuez-vous pour le faire payer; car vous devez compter que l'on viendra sur vous, s'il néglige à satisfaire son créancier. Regardez-vous vous-même comme débiteur, & pensez à vous dégager. Salomon inculque souvent cette maxime. (*a*) Et les anciens Sages (*b*) l'ont toujours regardée, comme trés-importante dans la bonne économie. L'Auteur de ce Livre ne défend pas absolument de répondre pour un autre; mais de répondre au-delà de ce qu'on peut payer; consultez vos facultez, comme si vous contractiez une dette en vôtre nom; cela vous rendra plus circonspect.

ỷ. 17. NON JUDICES CONTRA JUDICEM. *Ne jugez point au désavantage du Juge, parce qu'il prononce selon ce qui est juste.* On doit toujours présumer que le Juge a raison. Les parties qui plaident sont trop intéressées, pour porter un jugement équitable sur la qualité du jugement. Personne ne veut avoir été condamné justement; celui qui perd, se plaint toujours. Un Ancien disoit, qu'il se garderoit bien de juger entre ses amis; parce qu'en jugeant, s'il condamnoit l'un, il perdoit un ami, & gagnoit un ennemi: Au lieu qu'étant établi juge entre mes ennemis, je gagne un ami, & ne pers rien. Le Grec porte: (*c*) *Ne plaidez point contre le Juge; car on le jugera suivant sa pensée*, ou *selon son désir*, ou même, *selon sa dignité*. Il ne faut point s'attaquer aux Juges: car les autres Juges soutiendront leurs collégues, ou leurs confreres, & lui donneront gain de cause, ou confirmeront son jugement.

ỷ. 18 CUM AUDACE NON EAS IN VIA. *Ne vous mettez point en voyage avec un homme audacieux, de peur qu'il ne fasse retomber sur vous*

(*a*) *Prov.* VI. 1. XI. 15. XVII. 18. XX. 16. XXII. 26. XXVII. 13.
(*b*) *Thales, & Chilon apud Laërt. lib.* 1. Ἐγγύα, πάρα δ' ἄτη.
(*c*) Μὴ δίκαζε κατὰ κριτοῦ, κατὰ γὰρ τὴν δόξαν αὐτοῦ κρινοῦσι αὐτόν.

le

18. *Cum audace non eas in via, ne fortè gravet mala sua in te: ipse enim secundùm voluntatem suam vadit, & simul cum stultitia illius peries.*

18. Ne vous mettez point en voyage avec un homme audacieux, de peur qu'il ne fasse retomber sur vous le mal qu'il fera. Car il se conduira suivant sa passion, & vous périrez avec lui par sa folie.

19. *Cum iracundo non facies rixam, & cum audace non eas in desertum: quoniam quasi est ante illum sanguis, & ubi non est adjutorium, elidet te.*

19. N'ayez point de quérelle avec un homme colére; & n'allez point avec l'audacieux dans un lieu désert: car ce n'est rien pour lui de répandre le sang; & lorsque vous vous trouverez sans secours, il vous écrasera.

20. *Cum fatuis consilium non habeas: non enim poterunt diligere nisi quæ ei placent.*

20. Ne délibérez point de vos affaires avec des fols; car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît.

COMMENTAIRE.

le mal qu'il fera. Ou de peur que vous ne vous trouviez embarassé dans les mauvaises affaires qu'il s'attirera. Un téméraire, un étourdi, est capable de toutes sortes d'excés; & sa compagnie ne peut être que trés-dangereuse. S'il prend quérelle, il faudra que vous y preniez part; s'il succombe, vous périssez avec lui; s'il résiste, & que vous ne l'ayez pas secondé, il vous fera un mauvais parti. Le Grec: (*a*) *Ne vous mettez point en chemin avec un homme audacieux*, & téméraire, *de peur qu'il ne retombe sur vous*; à la lettre: *Qu'il ne s'appésantisse sur vous; car pour lui, il agira selon son caprice, & vous périrez avec sa folie.* Vous serez enveloppé dans le malheur, qu'il s'attirera par son imprudence. C'est une terrible croix dans un voyage, qu'un homme de ce caractére. Il est à charge à tout le monde; il veut tout emporter, il veut faire tout à sa fantaisie; & s'il lui arrive quelque chose, il faut que tout le monde en souffre.

ỳ. 19. Cum iracundo non facies rixam. *N'ayez point de quérelle avec un homme colére.* Ne contestez point, ne vous prenez point de parole avec un homme emporté, violent, audacieux; ces sortes de gens regardent la mort d'un homme, comme un jeu. S'il vous trouve à l'écart, & dans un lieu désert, il vous fera périr. Salomon ne veut pas même qu'on soit ami avec des gens de cette sorte; de peur qu'on ne prenne leur humeur, ou qu'on ne soit exposé à leur violence. (*b*) *Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso, ne fortè discas semitas ejus, & sumas scandalum animæ tuæ.*

ỳ. 20. Cum fatuis consilium non habeas. *Ne délibé-*

(*a*) Μετὰ τολμηροῦ μὴ πορεύου ἐν ὁδῷ, ἵνα μὴ βαρύνηται κατὰ σοῦ. Αὐτὸς γὰρ κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ποιήσει, καὶ τῇ ἀφροσύνῃ αὐτοῦ συναπολῇ.

(*b*) *Prov.* XXII. 24.

21. *Coram extraneo ne facias consilium : nescis enim quid pariet.*

21. Ne traitez rien de secret devant un étranger ; car vous ne savez ce qu'il enfantera un jour.

22. *Non omni homini cor tuum manifestes : ne fortè inferat tibi gratiam falsam, & convitietur tibi.*

22. Ne découvrez point vôtre cœur à toutes sortes de personnes, de peur que celui *à qui vous vous fiez*, ne soit un faux ami, [& qu'il ne médise ensuite de vous.]

COMMENTAIRE.

rez point de vos affaires avec des fols ; car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît. Leurs avis ne pourront être que conformes à leurs inclinations, & à la portée de leur esprit ; c'est-à-dire, ils vous répondront sottement, & imprudemment. Le Grec lit : (*a*) *Ne prenez point conseil d'un insensé ; car il ne pourra point garder le secret.* Or le secret est l'ame des conseils ; & celui qui n'est point capable de secret, n'est point propre aux grandes affaires. (*b*) *Res magnæ sustineri ab eo non possunt, cui tacere grave est.*

ỷ. 21. CORAM EXTRANEO NE FACIAS CONSILIUM. *Ne traitez rien de secret devant un étranger ; car vous ne savez ce qu'il enfantera un jour.* Vous ne connoissez point cet étranger, vous ne l'avez point éprouvé ; vous ne savez s'il est fidéle, & s'il ne trahira point vôtre secret. L'on ne doit prendre conseil que d'un homme de confiance. Or on ne doit prendre confiance qu'en un homme bien connu, & d'une fidélité à l'épreuve. *Fide ; sed cui, vide.* Le Sage dans les Proverbes, (*c*) conseille de ne se découvrir jamais à un étranger, de peur qu'ayant tiré nôtre secret, il ne nous insulte, & ne nous charge de reproches. Dés qu'on a découvert son secret, on a vendu sa liberté.

ỷ. 22. NON OMNI HOMINI COR TUUM MANIFESTES. *Ne découvrez point vôtre cœur à toutes sortes de personnes, de peur que celui à qui vous vous fiez, ne soit un faux ami, & qu'il ne médise ensuite de vous.* C'est la même pensée que celle que nous venons de rapporter de Salomon. Le Grec lit ici : (*d*) *Ne découvrez point vôtre cœur à tout homme, & qu'il ne vous en rende pas une fausse récompense.* Ne vous exposez point à être payé d'ingratitude, & d'outrages de la part d'un infidéle, à qui vous aurez confié vôtre secret. Ces mots : *Et convitietur tibi*, ne sont pas dans le Grec. On sait combien il en coûta à Samson, pour avoir découvert à l'infidelle Dalila, le secret de sa force. Pompée étant envoyé

(*a*) Μετὰ μωροῦ μὴ συμβουλεύου, οὐ γὰρ δυνήσεται λόγον στέξαι. *Vulg. legit*, στέρξαι. *Amare.*

(*b*) *Quint. Curt. lib. 4.*

(*c*) *Prov. xxv. 9. Causam tuam tracta cum amico tuo ; & secretum extraneo non reveles : Ne fortè insultet tibi, cùm audierit, & exprobrare non cesset.*

(*d*) Παντὶ ἀνθρώπῳ μὴ ἔκφαινε τὴν καρδίαν σου, καὶ μὴ ἀναφερέτω σοι χάριν φαύλην.

en ambassade par le Sénat, tomba malheureusement entre les mains du Roi Gentius. (*a*) Ce Prince essaya de lui arracher le secret de sa négociation; mais Pompée ayant mis le doigt dans la flamme de la chandelle, le laissoit brûler sans rien dire. Cette action frappa le Roi, & lui fit comprendre que rien ne seroit capable de forcer un homme comme celui-là, à violer le secret de sa patrie. Quand on veut éprouver un vase, dit Plutarque, (*b*) on n'y met pas d'abord une liqueur précieuse, elle pourroit être gâtée par l'odeur du vase, ou répanduë à terre, s'il se rompoit; on se contente d'y mettre de l'eau. Ainsi quand vous voulez éprouver un homme, qui ne vous est pas bien connu; confiez-lui d'abord une chose fort indifférente; & s'il est fidéle à la conserver secrette, vous pourrez lui faire confidence d'une chose plus importante.

CHAPITRE IX.

Jalousie condamnée. Eviter la compagnie des femmes de mauvaise vie. Conserver ses anciens amis. Ne point envier la gloire, ni le bonheur des méchans. Ne pas fréquenter les Grands. Se souvenir de la mort. Le Prince doit se distinguer par la sagesse de ses discours.

℣. 1. *Non zeles mulierem sinûs tui, ne ostendat super te malitiam doctrinæ nequam.*

℣. 1. Ne soyez point jaloux de la femme qui vous est unie, de peur qu'elle n'employe contre vous la malice que vous lui aurez apprise.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NON ZELES MULIEREM SINUS TUI, &c. *Ne soyez point jaloux de la femme qui vous est unie, de peur qu'elle n'employe contre vous la malice que vous lui aurez apprise.* A la lettre: (*c*) *N'ayez point de jalousie de la femme de vôtre sein*; ou de la femme qui couche dans vôtre sein. Expression familiére aux Hébreux, pour signifier une épouse. Il y a certaines choses, où la trop grande circonspection est nuisible; souvent on enseigne le mal, à force de le vouloir faire

(*a*) *Valer. Max. lib 3. cap. 3.*
(*b*) *Plutarch. Moral.*
(*c*) Μὴ ζήλου γυναῖκα τοῦ κόλπου σου. *Deut. XIII. 6. Uxor quæ est in sinu tuo. XXVIII. 54. Invidebit uxori quæ cubat in sinu suo. Vide & Mich. VII. 5.*

2. *Non des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam, & confundaris.*

2. Ne rendez point la femme maîtresse de vôtre esprit, de peur qu'elle ne prenne l'autorité qui vous appartient, & que vous ne tombiez dans la honte.

COMMENTAIRE.

éviter. ***Quidam fallere docuerunt, dum timent falli, & illius peccati suspicando occasionem præbuerunt***, dit Séneque. On rend quelquefois méchans par sa défiance, ceux qui sans cela n'y auroient pas pensé. La jalousie d'un époux, & ses soupçons injustes, font souvent naitre à une femme l'envie de devenir, ce dont on la soupçonne. Il y a des caractéres d'esprit que l'on ne gagne que par un certain air de franchise, & de confiance. Une femme d'honneur est outrée, dés qu'on la croit capable d'une infidélité. Une femme coquette n'en sera que plus déréglée, si on l'observe, & qu'on la resserre.

Nitimur in vetitum semper, petimúsque negata.

Le grand reméde au désordre des mariages, & le moyen le plus sûr pour contenir les femmes dans leur devoir, est d'être soi-même trés-fidéle, & trés-réservé. Une épouse qui se croit méprisée, ou outragée, est capable des derniers excés: ***Exemplo continentiæ docenda est uxor, ut se castè gerat***, dit Lactance. (*a*) Si vous voulez qu'elle soit chaste, ne lui donnez point de mauvaises leçons par vôtre exemple. (*b*)

℣. 2. NON DES MULIERI POTESTATEM ANIMÆ TUÆ. *Ne rendez point la femme maîtresse de vôtre propre esprit*, de peur qu'elle ne prenne trop d'autorité sur vous. Le Grec est plus court: (*c*) *Ne donnez point vôtre ame à une femme, de peur qu'elle ne s'éléve sur vôtre ame.* La femme est naturellement impérieuse. Si vous lui donnez trop d'autorité, elle en abusera, (*d*) & bien-tôt vous serez réduit à ne pouvoir reprendre l'ascendant, que vous lui avez imprudemment laissé prendre. Caton se plaignoit, qu'ailleurs les hommes étoient les maîtres de leurs femmes; mais qu'à Rome, où l'on dominoit sur tous les peuples, les hommes étoient dominez par les femmes: ***Omnes homines uxoribus dominantur: nos omnibus hominibus; nobis uxores.*** L'exemple de Samson, & de Salomon, qui se livrérent à l'amour des femmes, & qui les rendirent maîtresses de leur esprit, devroit apprendre à tous les hommes à se défier d'elles, & à se conserver toujours une autorité juste, & un empire raisonnable sur cel-

(*a*) *Lact. lib. 6. de Vera Religione.*

(*b*) *Tibull.*
Ipse miser docui quo posset ludere pacto
Custodes: Eheu! nunc premor arte mea.

(*c*) Μὴ δῷς γυναικὶ τὴν ψυχήν σου, ἐπιβῆναι αὐτὴν ἐπὶ τὴν ψυχήν σου.

(*d*) Caton dans Tite-Live, liv. 34. en parlant aux hommes, leur dit: *Date frenos impotenti naturæ, & indomito animali: desperate ipsas modum licentiæ facturas, nisi vos facietis.*

3. Ne respicias mulierem multivolam : ne fortè incidas in laqueos illius.

3. Ne regardez point une femme volage, de peur que vous ne tombiez dans ses filets.

4. Cum saltatrice ne assiduus sis : nec audias illam, ne fortè pereas in efficacia illius.

4. Ne vous trouvez pas souvent avec une femme qui danse, [& ne l'écoutez pas ;] de peur que vous ne périssiez par la force de ses charmes.

COMMENTAIRE.

les que Dieu leur a soumises dés le commencement : (*a*) *Sub viri potestate eris.*

℣. 3. Ne respicias mulierem multivolam. *Ne regardez point une femme volage, de peur que vous ne tombiez dans ses filets.* A la lettre : *Une femme à plusieurs désirs.* Le Grec : (*b*) *Ne vous trouvez point à la rencontre d'une femme de mauvaise vie, de peur que vous ne tombiez dans ses piéges.* Il ne suffit pas de ne pas fréquenter les femmes corrompuës ; il faut éviter même leur rencontre, fuir jusqu'aux lieux où elles se rencontrent, & où elles passent. Salomon décrit une femme impudique en ces termes : (*c*) *Elle est ornée, & parée pour prendre les ames*, & pour séduire les cœurs ; *causeuse, volage, inquiéte ; elle ne peut demeurer dans sa maison, elle sort, & va, tantôt dans la ruë, tantôt dans les places, & tantôt au coin des ruës : elle y rencontre un jeune homme, elle l'embrasse, elle le caresse, ... elle le lie, & l'entraîne, elle l'engage par ses douces paroles. Aussi-tôt il la suit, comme un bœuf que l'on conduit à la boucherie, & comme un agneau qui bondit ; il ne sait point, l'insensé qu'il est, qu'on le méne dans les liens ; il ne sent pas que son cœur est percé d'un trait dangereux : Il est comme un oiseau qui court au lacet qui le doit prendre.*

℣. 4. Cum saltatrice ne assiduus sis. *Ne vous trouvez pas souvent avec une femme qui danse.* Le Grec : (*d*) *Ne soyez pas toujours avec une chanteuse, ou une joüeuse d'instrumens, de peur que vous ne périssiez par ses ruses*, par *ses efforts*, ou *par ses mauvaises inclinations.* La danse, les chansons, le son des instrumens, les spectacles, sont autant de piéges pour les ames pures. Ceux qui ont étudié l'antiquité, & ceux qui ont vû les danses des Orientaux, assurent que leurs danses sont encore beaucoup plus licentieuses, & plus immodestes que les nôtres. On sait qu'elle fut la récompense de la danse funeste d'Hérodias. (*e*) N'ayez nulle habitude avec ces sortes de gens.

(*a*) *Genes.* III. 16.

(*b*) Μὴ ὑπάντα γυναικὶ ἑταιριζομένῃ, μή ποτε ἐμπέσῃς εἰς τὰς παγίδας αὐτῆς.

(*c*) *Prov.* VII. 10. . . 22.

(*d*) Μετὰ ψαλλούσης μὴ ἐνδελέχιζε, μήποτε ἁλῷς ἐν τοῖς ἐπιχειρήμασι ; ou, ἐπιτηδεύμασιν αὐτῆς. *Vulgat. legit*, μετὰ ὀρχούσης. *Cum saltatrice.*

(*e*) *Matth.* XIV. 6. *& sequ.*

5. *Virginem ne conspicias, ne fortè scandalizeris in decore illius.*

5. N'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chûte.

6. *Ne des fornicariis animam tuam in ullo : ne perdas te, & hæreditatem tuam.*

6. N'abandonnez en aucune sorte vôtre ame aux femmes prostituées ; de peur que vous ne vous perdiez vous, & vôtre bien.

7. *Noli circumspicere in vicis civitatis, nec oberraveris in plateis illius.*

7. Ne jettez point les yeux de tous côtez dans les ruës de la ville ; & ne vous promenez pas de place en place.

COMMENTAIRE.

ỷ. 5. VIRGINEM NE CONSPICIAS, NE SCANDALIZERIS, &c. *N'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chûte.* Faites un pacte avec vos yeux, comme en avoit fait Job, (a) de ne regarder pas même une fille : car celui qui la regarde avec des yeux de concupiscence, l'a déja corrompuë dans son cœur, dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile. (b) Il ne suffit pas d'être chaste du corps, il faut l'être du cœur, des yeux, de la langue, des oreilles. Les yeux sont d'ordinaire les premiéres portes, qui introduisent dans l'ame le feu de l'amour impur : *Uritque videndo femina.* (c) Le Grec : (d) *N'ayez nulle connoissance d'une fille, de peur que vous ne trouviez dans ses riches parures un sujet de chûte.* Il ne dit pas : Ne voyez point, car souvent on voit sans le vouloir, & sans le chercher : Mais n'arrêtez point vos yeux ; ne regardez point avec curiosité une beauté qu'il ne vous est pas permis de desirer. (e) Quelques-uns traduisent le Grec : (f) *De peur que vous ne trouviez un sujet de chûte dans son supplice.* De peur que vous ne soyez enveloppé dans sa peine, dans le châtiment qu'elle vous attirera. D'autres : (g) *De peur que vous ne soyez engagé dans son amour.* Grotius : (h) *De peur que vous ne soyez pris par son fard.*

ỷ. 7. NOLI CIRCUMSPICERE IN VICIS CIVITATIS. *Ne jettez point les yeux de tous côtez dans les ruës.* Cette curiosité des yeux, & cet air dissipé, est une marque d'un esprit léger, d'un jugement évaporé, & d'un cœur déréglé. L'air, & le maintien font connoître ce que l'homme est dans le cœur. *Que vos yeux soient devant vous*, dit le Sage, (i) *& que vos paupiéres précédent vos pas.* Et ailleurs : (k) *L'apostat, l'hom-*

(a) *Job.* XXXI. 1.
(b) *Matth.* V. 28.
(c) *Virgil. Æneid.* 3.
(d) Παρθένον μὴ καταμάνθανε. Μήποτε σκανδαλισθῇς ἐν τοῖς ἐπιτιμίοις αὐτῆς.
(e) *Isidor. Pelus. apud Haschel.* Οὐκ εἶπεν, μὴ ἴδῃς· συμβαίνει γὰρ καὶ ἀκουσίως γίνεσθαι τοῦτο· ἀλλὰ, μὴ καταμάνθανε. Τὴν ἐκ μελέτης καὶ γνώσεως τὴν περίεργον ὄψιν, τὴν μετ' ἐπιθυμίας θεωρίαν ἀναιρῶν.
(f) Ἐπιτίμιον, *pœna peccati, Sup.* VIII. 6.
(g) *Vide Drus. hîc. In uno Exemplari Camerarii legitur :* Ἐν ἐπιθυμίαις αὐτῆς.
(h) Ἐν τοῖς ἀφροδισίοις αὐτῆς.
(i) *Prov.* IV. 25.
(k) *Prov.* VI. 13.

8. *Averte faciem tuam à muliere compta, & ne circumspicias speciem alienam.*

8. Détournez vos yeux d'une femme parée ; & ne regardez point curieusement une beauté étrangére.

9. *Propter speciem mulieris multi perierunt : & ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.*

9. Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme : car c'est par là que la concupiscence s'embrase comme un feu.

10. *Omnis mulier, quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur.*

10. [Toute femme prostituée, est comme de l'ordure dans un chemin, qui est foulée aux pieds de tous les passans.

11. *Speciem mulieris alienæ multi admirati, reprobi facti sunt : colloquium enim illius quasi ignis exardescit.*

11. Plusieurs ayant été surpris par la beauté d'une femme étrangére, ont été rejettez de Dieu : car l'entretien de ces femmes, brûle comme un feu.]

COMMENTAIRE.

me inutile, l'insensé *marche le visage de travers, il fait signe des yeux, il frappe du pied.* Et dans un autre endroit : (*a*) *Les yeux de l'insensé regardent au bout du monde.* Ce précepte est principalement pour éviter la vûë des objets dangereux, & les piéges qui se rencontrent de tous côtez. Le Grec porte : *Ne jettez point les yeux de tous côtez dans les ruës, & ne vous égarez point dans les lieux écartez.* Fuyez la foule, & les lieux écartez, où se trouvent les femmes corrompuës.

℣. 8. AVERTE FACIEM TUAM A MULIERE COMPTA. *Détournez vos yeux d'une femme parée ; & ne regardez point curieusement une beauté étrangére.* Le Grec : (*b*) *Détournez vôtre œil d'une femme bienfaite, & ne considérez point une beauté étrangére.* Une autre femme que la vôtre. Les Sages de l'antiquité, & les Peres de l'Eglise, ont toujours beaucoup désapprouvé les ornemens superflus dans les personnes du sexe. Ils ont regardé l'affectation dans ces sortes de choses, non-seulement comme une marque de petitesse d'esprit, & de vanité ; mais aussi comme une preuve d'une pudeur fort équivoque : *Nullarum ferè pretiosior cultus est, quam quarum pudor vilis est*, dit saint Cyprien. (*c*)

℣. 9. PROPTER SPECIEM MULIERIS MULTI PERIERUNT, &c. *Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme ; car c'est par-là que s'embrase le feu de la concupiscence.* L'amour impur est embrasé comme un feu à la vûë d'une beauté charnelle ; & ce feu passager allume pour le pécheur dans l'autre vie, un feu qui ne s'éteint point. (*d*) Job : (*e*) *Ignis est usque ad perditionem devorans, & omnia eradicans genimina.*

℣. 10. OMNIS MULIER, &c. *Toute femme prostituée, est comme l'or-*

(*a*) *Prov.* XVII. 24.
(*b*) Ἀπόστρεψον ὀφθαλμὸν ἀπὸ γυναικὸς εὐμόρφου, καὶ μὴ καταμάνθανε κάλλος ἀλλότριον.
(*c*) *Cyprian. lib. de Habitu virgin.*
(*d*) *Clem. Alexand.* Εἰς πῦρ ἄγουσι ἀκατάπαυστον διὰ τὴν ἁμαρτίαν, ἡ ἐκ πυρὸς ὁρμωμένη φιλία, ἣν ἔρωτα κεκλήκασι.
(*e*) *Job.* XXXI. 12.

12. *Cum aliena muliere ne sedeas omninò, nec accumbas cum ea super cubitum :*

13. *Et non alterceris cum illa in vino, ne fortè declinet cor tuum in illam, & sanguine tuo labaris in perditionem.*

12. Ne vous asséyez jamais avec la femme d'un autre ; [& ne soyez point à table avec elle, appuyé sur le coude.]

13. Et ne disputez point avec elle dans le vin ; de peur que vôtre cœur ne se tourne vers elle, & que vôtre affection ne vous fasse tomber dans la perdition.

COMMENTAIRE.

dure dans un chemin, &c. Ce verset, & le suivant ne sont point dans le Grec.

℣. 12. CUM ALIENA MULIERE NE SEDEAS OMNINO. *Ne vous asseyez jamais avec la femme d'un autre ; & ne soyez point à table avec elle, appuyé sur le coude.* La seconde partie de ce verset, n'est point dans plusieurs exemplaires de l'Original. (*a*) L'Auteur fait allusion à la maniére dont on étoit à table, couché sur des lits, & appuyé sur le coude. C'est donc à table où le Sage ne veut pas que l'on s'asseye avec une femme étrangére. Ordinairement l'époux avoit sa place au haut de la table, & son épouse au-dessus de lui, rangée de maniére, qu'elle avoit sa tête prés du sein de son mari. Dans les festins où il se trouvoit des hommes étrangers, les femmes ne s'y trouvoient pas réguliérement ; & il étoit de la derniére indécence à un homme sage, & sérieux, de se mettre à table auprés d'une femme qui n'étoit pas son épouse.

℣. 13. ET NON ALTERCERIS CUM EA IN VINO. *Et ne disputez point avec elle dans le vin, de peur que vôtre cœur ne se tourne vers elle.* La dispute, & la contestation, accompagnées d'aigreurs, & d'emportemens, ne sont point sans doute des maniéres propres à inspirer de l'amour, pour la personne contre qui on dispute. Mais dans la débauche, & à la table on peut faire des défis de boire ; & quand on s'y engage avec des femmes, on court risque d'être vaincu : Premiérement par le vin, & ensuite par l'amour. Le texte Grec est différent : (*b*) *Et ne faites point un festin avec elles dans le vin, de peur que vôtre ame ne s'épanche vers elles, & que vôtre esprit ne vous fasse tomber dans le dernier malheur*, ou selon d'autres exemplaires, de peur que vôtre ame ne se porte vers elles, & que vous ne périssiez par vôtre sang. C'est ainsi que saint Clément d'Alexandrie. *l.* 1. *Pædag. c.* 7. & la Vulgate ont lû. De peur qu'il ne vous en coûte la vie, si vous tombez dans l'adultére, qui étoit puni de mort parmi les Hébreux. (*c*) Le verbe Grec que nous traduisons par

(*a*) *Legitur in Complut. & Ald.* Καὶ μὴ κατακλιθῇς ἐπ' ἀγκαλῶν μετ' αὐτῆς. *In aliis non legitur.*

(*b*) Καὶ μὴ συμβολοκοπήσῃς μετ' αὐτῆς ἐν οἴνῳ, μήποτε ἐκκλίνῃ ἡ ψυχή σου ἐπ' αὐτὴν, καὶ τῷ πνεύματί σου, (*alii* τῷ αἵματί σου) ὀλισθήσῃς εἰς ἀπώλειαν.

(*c*) *Levit.* XX. 10.

faire

14. *Ne derelinquas amicum antiquum: novus enim non erit similis illi.*
15. *Vinum novum, amicus novus: veterascet, & cum suavitate bibes illud.*

14. Ne quittez point un ancien ami; car le nouveau ne lui sera point semblable.
15. Le nouvel ami est un vin nouveau; il vieillira, & vous le goûterez avec plaisir.

COMMENTAIRE.

faire un festin, signifie proprement ces repas d'amis, où chacun apportoit ce que les Grecs nommoient *Symbolum*, sa portion, une certaine quantité de viande, ou de poisson; ou simplement lorsque chacun y payoit sa part de la dépense. Voyez ci-aprés. *Eccli.* XVIII. 33.

℣. 14. NE DERELINQUAS AMICUM ANTIQUUM. *Ne quittez point un ancien ami; car le nouveau ne lui sera point semblable.* Voici un nouveau sujet. Ciceron dans son livre de l'Amitié, (*a*) a proposé le même sentiment; & voici comme il s'en explique: On forme ici une question qui n'est pas aisée à résoudre, si l'on doit préferer les nouveaux amis aux anciens, comme on préfére les jeunes chevaux aux vieux. Mais ce doute & ce paralléle est odieux, & indigne d'un homme; Car on ne doit point se dégoûter, ni se lasser de ses amis, comme on se lasse de toutes les autres choses. *Non enim amicitiarum debent esse, sicut aliarum rerum satietates.* Les plus anciennes amitiez doivent être les plus douces, comme les vins les plus vieux, passent pour les meilleurs. Enfin il est vrai ce qu'on dit en proverbe, qu'il faut avoir mangé ensemble bien des muids de sel, avant que d'avoir rempli toute la mesure, & tous les devoirs de l'amitié. Un bon ami n'est pas une chose aisée à trouver, dit S. Jérôme: (*b*) On le cherche long-tems, on le trouve avec peine, & on le conserve difficilement. *Amicus diù quæritur, vix invenitur, difficilè servatur.*

℣. 15. VINUM NOVUM AMICUS NOVUS, &c. *Le nouvel ami, est un vin nouveau, il vieillira; & vous le goûterez avec plaisir.* L'ancien ami, est comme un vin vieux, & excellent; & le nouveau, est comme un vin encore doux. Le Sage n'a garde de dire; Gardez vôtre ancien ami, & négligez le nouveau; il veut que l'on conserve chérement l'ancien, comme un bien déja sûr, & acquis; & qu'on garder, & qu'on cultive le nouveau, non pas à cause des premiers charmes, & de l'attrait de la nouveauté, mais parce qu'en vieillissant, il deviendra semblable à l'ancien. Ainsi en loüant le nouvel ami, il reléve toujours l'ancien. Dans un repas on préfére toujours le vin vieux au nouveau, dit l'Evangile: (*c*) *Nemo bibens vetus, statim vult novum: dicit enim: vetus melius est.* Le vin nouveau a d'abord une certaine douceur de miel, puis un peu

(*a*) *Tull. de Amicitia.*
(*b*) *Ieronym. in cap.* VII. *Mich.*
(*c*) *Luc.* V. 39.

16. Non zeles gloriam, & opes peccatoris : non enim scis quæ futura sit illius subversio.

17. Non placeat tibi injuria injustorum, sciens quoniam usque ad inferos non placebit impius.

16. N'enviez point la gloire, ni les richesses du pécheur : car vous ne savez quelle sera sa ruine.

17. N'approuvez point la violence des injustes ; sachez que l'impie déplaira à Dieu jusqu'au tombeau.

COMMENTAIRE.

d'austérité, & d'amertume. Enfin, lorsqu'il est mûr, il est dans sa perfection, & dans sa boitte ; (*a*) il en est ainsi de l'amitié.

℣. 16. NON ZELES GLORIAM, ET OPES PECCATORIS. *N'enviez point la gloire, ni les richesses des pécheurs.* Craignez la ruine, & le malheur qui l'attendent. Cette maxime est souvent répétée dans les Pseaumes, (*b*) & dans les Proverbes. (*c*) Gardez-vous de les imiter, n'y d'envier leur prétendu bonheur. Si vous êtes sage, & si vous avez de la foi, leur état vous fera plutôt pitié qu'envie.

℣. 16. NON PLACEAT TIBI INJURIA INJUSTORUM. *N'approuvez point la violence des injustes.* Ne jugez point de la bonté, & de la justice d'une cause, & d'une entreprise, par le succez apparent que vous en voyez. Si le méchant réüssit à opprimer l'innocent ; & si par ses injustices, il se rend redoutable, gardez-vous de le loüer, ou de l'approuver. Dieu a horreur de l'iniquité, *& l'impie déplaît à Dieu jusqu'au tombeau.* Il portera la peine de son impiété, & de son injustice jusque dans le sépulchre : Dieu saura même aprés sa mort le punir dans toute sa rigueur. Le Grec : (*d*) *Ne vous plaisez point dans l'approbation des impies ; souvenez-vous qu'on ne les justifiera point jusques dans l'Enfer.* Ne vous joignez point aux insensez qui approuvent, & qui loüent l'impie ; le tems viendra qu'on lui rendra justice, & sa gloire ne descendra pas avec lui dans le tombeau ; ou autrement, ne vous flattez point si les impies vous loüent, & vous approuvent ; craignez au contraire que cette approbation ne soit une preuve, que vous ayez commis quelque mauvaise action ; craignez toujours que l'on ne condamne un jour, ce que l'on semble approuver aujourd'hui. Quelque corrompu que soit le monde, il ne laisse pas tôt ou tard de rendre justice au crime, ou à la vertu. Il peut donner pendant un certain tems des loüanges fausses, & interessées à ce qui est mauvais ; mais il ne manque guéres de revenir à la premiére idée de justice, & de vérité. Autrement : N'enviez point l'honneur, & la faveur où sont les impies ; *Ils ne seront point justifiez jusqu'à l'En-*

(*a*) *Vide Plutarch. Sympos. lib. 3.*
(*b*) *Psal.* XXXVI. 1. 7. 8.
(*c*) *Prov.* III. 31. XXIII. 17. XXIV. 1. 19.

(*d*) Μὴ εὐδοκήσῃς εὐδοκίαις ἀσεβῶν. Μνήσθητι ὅτι ἕως ᾅδου οὐ μὴ δικαιωθῶσι.

18. *Longè abesto ab homine potestatem habente occidendi; & non suspicaberis timorem mortis.*

18. Tenez-vous bien loin de celui qui a le pouvoir de faire mourir; & par-là vous vous mettrez hors d'état de craindre la mort.

19. *Et si accesseris ad illum, noli aliquid committere, ne fortè auferat vitam tuam.*

19. Si vous approchez de lui, prenez garde de ne rien faire mal-à-propos, de peur qu'il ne vous ôte la vie.

20. *Communionem mortis scito: quoniam in medio laqueorum ingredieris, & super dolentium arma ambulabis.*

20. [Souvenez-vous que la mort est proche;] parce que vous marchez au milieu des piéges, & au travers des armes d'ennemis pleins de colére.

21. *Secundùm virtutem tuam cave te à proximo tuo: & cum sapientibus, & prudentibus tracta.*

21. Défiez-vous autant que vous le pourrez de ceux qui vous approchent; & prenez conseil de ceux qui sont sages, & prudens.

COMMENTAIRE.

fer.; Ce sont des malheureux qui ne méritent nulle estime; ils seront toujours méchans; ils ne se convertiront jamais; ils seront injustes jusqu'au dernier soupir.

℣. 18. LONGE ABESTO AB HOMINE POTESTATEM HABENTE OCCIDENDI. *Tenez-vous loin de celui qui a pouvoir de faire mourir, & par-là vous vous mettrez hors d'état de craindre la mort.* Il conseille d'éviter la Cour des Princes: les disgraces y sont fréquentes; le danger y est grand; nulle part l'envie n'est plus dangereuse; qu'y peut-on espérer qui soit comparable au plaisir, & à la douceur d'une vie tranquille, & assurée? Un ancien Philosophe disoit qu'il falloit s'approcher des Princes, comme on s'approche du feu; assez prés, pour en sentir la chaleur: pas si prés, qu'on s'y brûle.

℣. 20. COMMUNIONEM MORTIS SCITO, &c. *Sachez que la mort est proche, parce que vous marchez au milieu des piéges, &c.* Les premiers mots de cette Sentence ne sont point dans le Grec; on y lit simplement: (*a*) *Sachez que vous marchez au milieu des piéges, & que vous vous promenez sur les créneaux de la Ville*: Exposé à tout moment au danger de tomber, & de vous perdre. Il compare la vie de ceux qui vivent dans la Cour des Princes, qui abusent de leur puissance, à ceux qui voyagent dans un chemin rempli de piéges, ou qui marchent au haut d'un parapet, ou des créneaux d'une tour.

℣. 21. SECUNDUM VIRTUTEM TUAM CAVE TE A PROXIMO; &c. *Défiez-vous autant que vous le pourrez, de ceux qui vous*

(*a*) Ἐπίγνωθι ὅτι ἐν μέσῳ παγίδων διαβαίνεις, καὶ ἐπὶ ἐπάλξεων πόλεων περιπατεῖς. *Latin. legit.* Καὶ ἐπὶ ἀλγούντων πολέμια περιπατεῖς. *Super dolentium arma ambulabis.* Vous vous trouverez comme au milieu d'une troupe de guerriers, dont le cœur est aigri de douleur, & de dépit; & par-là moins disposé à faire quartier à ce qui tombe entre leurs mains.

22. *Viri justi sint tibi convivæ, & in timore Dei, sit tibi gloriatio.*

23. *Et in sensu sit tibi cogitatus Dei, & omnis enarratio tua in præceptis Altissimi.*

24. *In manu artificum opera laudabuntur; & princeps populi in sapientia sermonis sui: in sensu verò Seniorum verbum.*

22. Invitez à vôtre table des hommes justes; & mettez vôtre gloire à craindre Dieu.

23. Que la pensée de Dieu occupe tout vôtre esprit; & que tous vos entretiens soient des commandemens du Trés-haut.

24. Les ouvriers s'acquiérent de l'estime par l'ouvrage de leurs mains; le Prince du peuple, par la sagesse de ses discours; & les vieillards, par le sens de leurs paroles.

COMMENTAIRE.

approchent. Le Sage ne conseille pas ici la mauvaise défiance de ces esprits toujours inquiets, au milieu de ceux qui vivent avec eux; qui regardent tous les hommes, comme autant d'ennemis, & de bêtes féroces; il veut simplement que l'on éprouve les personnes avant que de leur donner sa confiance; Il condamne la légéreté, & l'imprudence de ceux qui se livrent au premier venu, & qui ne distinguent point entre l'ami, & l'indifférent. Le Grec porte(*a*): *Autant que vous le pouvez, visez à vôtre prochain.* Eprouvez-le, examinez-le, comme un Archer qui tire contre un but; il ne décoche pas sa fléche, qu'aprés avoir bien considéré le lieu où il doit tirer. Aussi avant que de lâcher vôtre secret, observez bien à qui vous avez à faire.

℣. 22. VIRI JUSTI SINT TIBI CONVIVÆ. *Invitez à vôtre table des hommes justes.* Ce verset est transposé dans le Grec; il ne se lit qu'aprés le 23.

℣. 23. ET IN SENSU SIT TIBI COGITATUS DEI. *Que la pensée de Dieu occupe tout vôtre esprit; & que tous vos entretiens, soient des commandemens du Trés-haut.* Voici le Grec, qui se lit au verset 21. (*b*) qui est sa place naturelle: *Que vôtre entretien soit avec des hommes prudens, & que tous vos discours soient de la Loy du Trés-haut.* Ayez pour Conseillers, & pour amis, des hommes d'une prudence consommée; & que vôtre application, & vôtre étude ayent pour objet la Loi de Dieu.

℣. 24. IN MANU ARTIFICUM OPERA LAUDABUNTUR, &c. *Les ouvriers s'acquiérent de l'estime par l'ouvrage de leurs mains; le Prince par la sagesse de ses discours; & les vieillards par le sens de leurs paroles.* Chaque état, chaque condition, chaque métier a ses qualitez, & ses caractéres, ausquels on les reconnoît, & en quoi chacun cherche à exceller. Le Sculpteur à bien representer la nature en relief, le Peintre à la répré-

(*a*) Κατὰ τὴν ἰσχὺν σου στόχασαι τοῦ πλησίον.
(*b*) Μετὰ συνετῶν ἔστω ὁ διαλογισμός σου, καὶ πᾶσα διήγησις σου ἐν νόμῳ ὑψίστου.

25. *Terribilis est in civitate sua homo linguosus : & temerarius in verbo suo odibilis erit.*

25. Le grand parleur sera terrible dans sa ville ; & l'homme précipité dans ses discours, sera haï.

COMMENTAIRE.

senter par le pinceau. Ce qui distingue le Prince, est la sagesse dans ses discours, la prudence dans ses réponses, la justice dans ses Loix, & dans ses Ordonnances. Le Philosophe se remarque par le sens de ses paroles ; rien n'est plus capable de faire tort à la réputation d'un Prince, qu'une parole lâchée mal à propos. Comme on observe tout ce qui sort de sa bouche, il n'en doit sortir que des Oracles. *Divinatio in labiis Regis*, dit le Sage. (*a*)

℣. 25. TERRIBILIS IN CIVITATE HOMO LINGUOSUS. *Le grand parleur sera terrible dans sa Ville.* Le médisant, le sémeur de rapports, en un mot la mauvaise langue, est la terreur, & l'horreur de toute la Ville. Cette vérité est confirmée par l'expérience de tous les siècles ; on fuit les langues dangereuses, comme des chiens enragez. Une autre sorte de gens odieux, ce sont les Poëtes satyriques, qui ne pardonnent à personne, pourvû qu'ils rient aux dépens des autres. (*b*)

Fœnum habet in cornu ; longè fuge. Dummodò risum
Excutiat sibi, non cuiquam parcet amico.

Le personnage de grand causeur, de plaisant, de railleur, est toujours dangereux. Ceux mêmes qui les caressent, & qui rient de leurs bons mots, les craignent, & les abhorrent. (*c*)

Qui captat risus hominum, famamque dicacis,
Fingere qui non visa potest, commissa tacere
Qui nequit : hic niger est : hunc tu, Romane, caveto.

(*a*) *Prov. XVI. 10.*
(*b*) *Horat. Satyr. 4. lib. 1.*
(*c*) *Horat. ibidem.*



CHAPITRE X.

Qualitez d'un bon Prince. Tels ſont les peuples, quel eſt le Roi. Dangers de l'orgueil, de l'injuſtice, de l'avarice.

ỳ. 1. *Judex ſapiens judicabit populum ſuum: & principatus ſenſati ſtabilis erit.*

2. *Secundum judicem populi, ſic & miniſtri ejus: & qualis rector eſt civitatis, tales & inhabitantes in ea.*

ỳ. 1. Le Juge ſage jugera ſon peuple: & le gouvernement d'un homme ſenſé, demeurera ſtable.

2. Tel qu'eſt le Juge du peuple, tels ſont ſes Miniſtres; & tel qu'eſt le Prince de la ville, tels ſont auſſi les habitans.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. JUDEX SAPIENS JUDICABIT POPULUM SUUM. *Le Juge ſage jugera ſon peuple; & le gouvernement d'un homme ſensé demeurera ſtable.* Dieu permet quelquefois dans ſa colére, qu'un mauvais Juge, & un mauvais Prince, jugent, & gouvernent les Peuples: mais ſans la juſtice, & ſans la ſageſſe, ni l'un ni l'autre ne réüſſiront. Si le Tribunal, & le Trône ne ſont établis ſur ces fondemens, ils ſeront bien-tôt renverſez. *Le Juge* en cet endroit peut marquer le Prince, comme en pluſieurs autres paſſages de l'Ecriture. Quand l'Auteur dit, *que le Juge ſage jugera ſon peuple*, il veut dire, que ſa magiſtrature, ou ſon regne ſera long, & heureux. Le Grec: (*a*) *Le Juge ſage inſtruit ſon peuple:* Et la magiſtrature; *ou, le gouvernement de l'homme ſenſé ſera étenduë.* La vie d'un Prince, ou d'un Juge ſage, eſt une grande inſtruction pour les peuples. Dieu bénit le gouvernement d'un homme prudent, & il lui donne une longue durée, & une vaſte étenduë. *Le trône du Prince, qui juge le pauvre dans la vérité, ſera affermi pour toûjours*, dit Salomon. (*b*)

ỳ. 2. SECUNDUM JUDICEM POPULI, SIC ET MINISTRI EJUS. *Tel qu'eſt le Juge du peuple, tels ſont ſes Miniſtres, &c.* Le nom de *Juge* eſt encore mis ici pour *le Roy:* La vie du Prince eſt une régle que les peuples ſuivent volontiers. (*c*)

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Sa vie eſt une cenſure de tout ce qui ne lui reſſemble pas; *Vita Prin-*

(*a*) Κριτὴς σοφὸς παιδεύσει τὸν λαὸν αὐτοῦ, καὶ ἡγεμονία συνετοῦ τεταγμένη ἔσται. *Latin. legit.* Στερεγμένη.

(*b*) *Prov.* XXIX. 14.

(*c*) *Claudianus.*

3. *Rex insipiens perdet populum suum : & civitates inhabitabuntur per sensum potentium.*

4. *In manu Dei potestas terræ : & utilem rectorem suscitabit in tempus super illam.*

3. Le Roi peu sensé perdra son peuple; & les villes se peupleront par le bon sens de ceux qui gouvernent.

4. Le pouvoir souverain sur un pays, est dans la main de Dieu; & c'est lui qui y suscitera en son tems, un Prince pour le gouverner utilement.

COMMENTAIRE.

cipis censura est, eâque perpetua, dit Pline. Son exemple a plus de force pour se faire obéïr, que ni les Loix, ni la crainte. *Obsequium in Principem, æmulandi amor, validior quàm pœna ex legibus, & metus.* (*a*) Telle est la condition des Princes, dit Quintilien: (*b*) Tout ce qu'ils font semble avoir force de Loi. Comme leur vertu, & leur sagesse sont capables de contenir les méchans, & de réprimer les abus, aussi leurs désordres autorisent ceux des autres; & lorsque le Prince fait mal, il le fait toujours doublement, parce qu'il se trouve un grand nombre de personnes, qui se rendent ses imitateurs. (*c*)

℣. 3. REX INSIPIENS, PERDET POPULUM SUUM, &c. *Le Roy peu sensé perdra son peuple.* Et au contraire celui qui est prudent, rétablira ses villes; il les verra repeuplées, & dans l'abondance. *La gloire du Prince, est d'avoir un peuple nombreux*, dit Salomon (*d*) *Et sa honte, est d'en voir la diminution.* Tout le monde aime un gouvernement doux, modéré, plein de sagesse, & de justice; & l'on fuit une domination violente, & injuste. *Malheur à toi, terre, dont le Roy est un enfant, & dont les Princes mangent dés le matin.*(*e*)Le plus solide fondement d'un Empire, est la justice, & de la bonne conduite du Prince, & de ses Ministres. La force des armes sert de bien peu, sans la sagesse. Le Prince qui est juste soutient son Royaume; mais l'injuste le détruit. *Rex justus erigit terram, vir avarus destruit eam.* (*f*)

℣. 4. IN MANU DEI POTESTAS TERRÆ. *Le pouvoir souverain sur un pays, est en la main de Dieu.* C'est lui qui donne des Rois dans sa miséricorde, ou dans sa colére: Il donne Saül à Israël, dans sa fureur. (*g*) *Dabo tibi Regem in furore meo.* Et il lui donne David, l'homme selon son cœur, (*h*) dans sa bonté. *Quæsivit Deus sibi virum, secundùm cor*

(*a*) *Tacit. Annal. lib. 3.*

(*b*) *Quintilian. Declam. 8. Hæc est conditio Principum, ut quicquid faciant, præcipere videantur.*

(*c*) *Cicero, lib. 3. de Legib. Ut enim cupiditatibus Principum & vitiis infici solet tota civitas: sic emendari & corrigi continentiâ. Nec enim tantùm mali est peccare Principes; quam quam est hoc magnum per seipsum malum; quantùm illud, quod permulti imitatores Principum existunt.*

(*d*) *Prov.* XIV. 27.

(*e*) *Eccle.* X. 16.

(*f*) *Prov.* XXIX. 4.

(*g*) *Osee* XIII. 10.

(*h*) 1. *Reg.* XIII. 14.

5. *In manu Dei prosperitas hominis: & super faciem scribæ imponet honorem suum.*

5. Le bonheur de l'homme est dans la main de Dieu; & c'est lui qui met sur le visage du sage, la gloire dont il est environné.

COMMENTAIRE.

suum. C'est par lui que les Rois gouvernent, & que les Législateurs proposent des Loix. (*a*) *C'est lui qui fait régner l'hypocrite, pour punir les péchez du peuple,* (*b*) Et qui tire le juste de l'humiliation, & de l'opprobre, pour le placer sur le trône, & pour lui mettre en main le sceptre, & l'autorité. (*c*) Enfin la sagesse, & la puissance sont entre ses mains; il change les tems, & les momens; il transporte les monarchies, il les détruit, & les rétablit. (*d*) *Sapientia & fortitudo ejus sunt; & ipse mutat tempora & ætates; transfert regna, atque constituit.*

℣. 5. ET SUPER FACIEM SCRIBÆ IMPONET HONOREM SUUM. *C'est Dieu qui met sur le visage du sage, la gloire dont il est environné.* Il semble faire allusion à la lumiére qui brilloit sur la face de Moyse. (*e*) Tous les Rois, & les Magistrats, à proportion de leur dignité, sont revêtus d'un certain éclat attaché à leur rang, & à leur emploi, qui les rend respectables au peuples. Cette majesté qui brille sur eux, est un écoulement de celle de Dieu, qui a bien voulu les choisir, pour les rendre dépositaires de son pouvoir sur la terre. On ne les honore, & on ne les craint, que parce qu'ils sont dans le monde les images de la Divinité, portant en main le glaive de la justice, & de la vengeance. (*f*) Le mot de *Scriba*, que l'on a traduit par, *un sage*, signifie proprement un écrivain, & une dignité particuliére parmi les Hébreux. On peut voir ce que nous en avons dit, dans la Dissertation sur les Officiers des Rois de Juda. *pag.* xj. & xvij. Et dans le Commentaire sur le Livre des Juges. *Ch.* v. ℣. 14.

Quelques-uns traduisent ainsi le Texte de cet endroit: Le Seigneur communique aux Scribes, aux Juges, la lumiére dont ils ont besoin, pour remplir les devoirs de leurs charges: Ou bien, en les joignant à ce qui précéde: (*g*) *L'heureux succez de l'homme, est en la main de Dieu; il mettra sa gloire sur le visage du Scribe.* Dans le stile de l'Ecriture, lorsqu'on dit que Dieu fait éclater sa lumiére, ou la lumiére de son visage sur quelqu'un, cela signifie qu'il le comble de faveurs, & de gloire: (*h*) *Signatum*

(*a*) *Prov.* VIII. 15. *Per me Reges regnant, & legum conditores justa decernunt.*

(*b*) *Job.* XXXIV. 30.

(*c*) 1. *Reg.* III. 8. *Suscitat de pulvere egenum, & de stercore elevat pauperem; ut sedeat cum Principibus, & solium gloriæ teneat.*

(*d*) *Daniel* II. 21.

(*e*) *Exod.* XXXIV. 33.

(*f*) *Rom.* XIII. 1. 2. 3. 4.

(*g*) Ἐν χειρὶ Κυρίου εὐοδία ἀνδρός, καὶ προσώπῳ γραμματέως ἐπιθήσει δόξαν αὐτοῦ.

(*h*) *Psal.* IV. 7.

est

6. *Omnis injuriæ proximi ne memineris, & nihil agas in operibus injuriæ.*	6. Perdez le souvenir de toutes les injures, que vous avez reçûës de vôtre prochain, & ne faites rien par la voye de la violence.

COMMENTAIRE.

est super nos lumen vultûs tui, dedisti lætitiam in corde meo. Et ailleurs : (*a*) *Faciem tuam illumina super servum tuum.* Et encore : (*b*) *Illuminet vultum suum super nos, & misereatur nostri.* Et au Pseaume XXVI. I. *Sit splendor Domini Dei nostri super nos.* En cet endroit, lorsque l'Ecclésiastique dit : Que le Seigneur fera briller sa gloire sur le visage du Scribe, il veut marquer que c'est de Dieu, dont le sage doit attendre sa lumiére, ses connoissances, sa faveur, son honneur.

ỷ. 6. OMNIS INJURIÆ PROXIMI NE MEMINERIS. *Perdez le souvenir de toutes les injures, que vous avez reçûës de vôtre prochain.* Pardonnez-lui, & ne cherchez pas à vous venger. Voilà le pardon des injures ordonné d'une maniére aussi claire, que dans l'Evangile. Le Grec : (*c*) *Dans tout le mal que l'on vous aura fait, ne conservez point de haine contre vôtre prochain, & ne faites rien par des actions d'insulte*, & d'outrage. N'outragez jamais vôtre ennemi, ni de fait, ni de paroles. Moyse (*d*) avoit déja fait dans la Loi à peu prés la même défense : *Ne cherchez point à vous venger, & oubliez l'injure que vôtre prochain vous aura faite.* Le meilleur remède contre les outrages que l'on a reçûs, est de les oublier, dit saint Augustin : (*e*) *Injuriarum remedium, est oblivio.* Ce même Pere remarque, que Cicéron loüoit César, de ce qu'il ne savoit oublier que les injures ; (*f*) *Quòd nihil oblivisci soleret, nisi injurias.* Soit que cet Orateur dît vrai, ou qu'il voulût flatter César, il nous donne toujours une grande instruction. Il reconnoissoit sans doute cette clémence, comme une grande vertu dans César, si elle étoit réellement dans lui ; & si elle n'y étoit point, il vouloit toujours le flatter d'une qualité digne d'un grand Prince, & qui lui auroit fait infiniment d'honneur. *Talem esse debere Principem ostendebat, qualem illum esse fallaciter prædicabat.* En effet, rien n'est plus glorieux qu'un Prince qui sait pardonner, & qui est maître de ses ressentimens. *Nihil gloriosius Principe, impunè læso*, dit Sénéque. (*g*)

ỷ. 7. ODIBILIS CORAM DEO, ET HOMINIBUS SUPER-

(*a*) *Psal.* CXVIII. 135.
(*b*) *Psal.* LXVI. 2.
(*c*) Ἐν παντὶ ἀδικήματι μὴ μηνιάσῃς τῷ πλησίον, καὶ μὴ πράσσε μηδὲν ἐν ἔργοις ὕβρεως.
(*d*) *Levit.* XIX. 18.
(*e*) *August. Ep. ad Maced. olim* 54. *nunc* 153.
(*f*) *Idem Ep. ad Marcell.* 138. *nov. Edit. n.* 9. *Ex Orat. Cicer. pro Ligario.*
(*g*) *Seneca de Clementia, lib.* 1 *cap.* 20.

7. *Odibilis coram Deo est, & hominibus, superbia: & execrabilis omnis iniquitas gentium.*

7. L'orgueil est odieux à Dieu, & aux hommes; & toute iniquité des nations est éxécrable.

COMMENTAIRE.

BIA. *L'orgueil est odieux, à Dieu, & aux hommes; & toute iniquité des nations est exécrable.* L'orgueil est odieux à Dieu, parce qu'il s'attribuë quelque chose, & qu'il s'éleve contre l'ordre de Dieu; Il est odieux aux hommes, parce qu'il trouble la société, en voulant dominer, & soumettre tous les autres à son empire. Dieu s'arme contre les superbes, comme contre des adversaires qui l'attaquent personnellement, dit saint Ambroise. (*a*) *Tanquam suæ contumeliæ propulsator, quoddam velut suscipit adversùs superbiam speciale bellum.* L'orgueilleux outrage Dieu dans ce qu'il a de plus cher; il le trouble dans l'empire absolu, qu'il éxerce sur toutes les créatures; il tend à renverser l'ordre que sa sagesse à établi parmi les hommes.

Le Grec est assez difficile: (*b*) *L'orgueil est haï de Dieu, & des hommes; & de l'un, & de l'autre il se commet des injustices.* Ou selon d'autres éxemplaires: *Et de toutes les deux, est produite l'iniquité & l'injustice.* On ne sait à quoi se rapportent, *l'un & l'autre*, ou toutes les deux. Quelques-uns croyent que l'Auteur veut dire que l'orgueil est en horreur à Dieu, & aux hommes; & que l'iniquité, & l'injustice les attaquent aussi l'un & l'autre, c'est à dire, Dieu, & les hommes. D'autres soutiennent, que *l'une & l'autre* se rapporte, l'une à *la violence*, ou à la vengeance marquée au ℣. *6.* & *l'autre*, à *l'orgueil*, du ℣. 7. Ces deux choses sont une injustice, & une iniquité trés-odieuse à Dieu.

Mais je trouve ces deux explications trop forcées, & trop peu naturelles. Voici comme je voudrois traduire; ℣. *6.* Ne conservez point d'inimitié contre vôtre prochain, *& n'exercez contre lui aucune action de violence. 7. L'orgueil est odieux à Dieu, & aux hommes; mais l'iniquité, & l'injustice le sont encore davantage que ni l'une, ni l'autre.* (*c*) C'est à dire, que ni la violence, ni l'orgueil. Dieu défend la vengeance; mais il défend encore davantage l'injustice, & l'iniquité; La vengeance repousse une injure qui nous est faite, l'orgueil veut dominer sur ses égaux. Cela est contraire à la volonté du Créateur, & odieux aux hommes: Mais c'est une action bien plus noire, de faire injure de gayeté de cœur à ses freres, & de les opprimer injustement. Grotius voudroit lire dans le Grec de cette

(*a*) *Ambros. in Psal.* CXVIII.

(*b*) Μισητὴ ἔναντι Κυρίου, ἀνθρώπων ὑπερηφανία, καὶ ἐξ ἀμφοτέρων πλημμελήσει ἄδικα. Autrement: Καὶ ἐξ ἀμφοτέρων πλημμέλεια ἀδικίας. *Ita Edit. Complut.*

(*c*) Ἐξ ἀμφοτέρων: Comme s'il y avoit eû dans l'Hébreu: משניהם, *pra utraque*.

8. *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, & injurias, & contumelias, & diversos dolos.*

8. Un Royaume est transféré d'un peuple à un autre, à cause des injustices, des violences, des outrages, & des différentes tromperies.

COMMENTAIRE.

sorte : *(a) L'orgueil est odieux à Dieu, & aux hommes, & l'injustice les attaque l'un & l'autre*; Dieu, & les hommes.

℣. 8. REGNUM A GENTE AD GENTEM TRANSFERTUR, &c. *Un Royaume est transféré d'un peuple à un autre peuple, à cause des injustices, &c.* Depuis le commencement des temps, qui nous sont connus par l'histoire, combien de Monarchies ruïnées, & renversées ? & combien de nouveaux Empires élevez sur leurs ruïnes ? A l'Empire d'Assyrie succéde celui des Médes, & des Babyloniens ; à ce dernier, celui des Perses ; & à l'empire des Perses, celui des Grecs ; les Romains ont succédé à ces derniers, & du démembrement de l'Empire Romain, sont sorties toutes les Monarchies que nous voyons dans l'Europe.

Outre la puissance infinie de Dieu, qui est l'arbitre des Rois, & des Royaumes, & qui les renverse, en punition des crimes des Princes, ou des peuples, on doit reconnoître qu'il y a une cause toute naturelle de la chûte des Etats, & des Républiques : Ce sont les iniquitez, l'ambition, la violence, l'injustice des grands, & des particuliers. Dés que l'union, & la confiance, l'amour réciproque du Prince, & des sujets commencent à cesser, & que les membres divisez entre eux, ne cherchent plus que leur bien particulier, sans songer aux interêts publics, & communs, bien-tôt l'Etat tombe; & l'ennemi au déhors profite de la désunion qui regne au dedans. Les peuples opprimez se souléveut contre l'autorité légitime ; les voisins irritez, & aigris par les injustices, & les injures qu'on leur fait, cherchent à se vanger ; Les esprits ambitieux, & superbes fomentent les divisions, & entretiennent les animositez. Il est donc vrai que l'Empire ne peut subsister sans la justice, la piété, la bonne foi. *(b)*

Ubi non est pudor,
Nec cura juris, sanctitas, pietas, fides,
Instabile regnum est.

Ne croyez pas que nos ancestres, disoit Caton : *(c) N'ayent employé que la force, & les armes, pour élever nôtre République de petite qu'elle étoit dans le commencement, au point de grandeur où elle est. Si cela étoit, nous la porterions au comble de la grandeur ; aujourd'hui que nous avons un si grand*

(a) Grot. sic legendum putat. Καὶ εἰς ἀμφοτέρους πλημμελεῖ ἀδικία.
(b) Senec. Thyeste.
(c) Cato apud D. August. lib. 5. de Civit. cap. 13.

9. *Avaro autem nihil est scelestius. Quid superbit terra, & cinis?*

9. Rien n'est plus détestable que l'avare. Pourquoi la terre, & la cendre s'élevent-elles d'orgueil?

10. *Nihil est iniquius quàm amare pecuniam: Hic enim, & animam suam venalem habet: quoniam in vita sua projecit intima sua.*

10. [Il n'y a rien de plus injuste que celui qui aime l'argent;] car un tel homme vendroit son ame même, parce qu'il s'est dépoüillé tout vivant de ses propres entrailles.

COMMENTAIRE.

nombre de troupes, & de chevaux, tant des nôtres, que de nos Alliez: Ils avoient d'autres moyens bien plus efficaces, & que nous n'avons plus. Beaucoup d'industrie au dedans, & beaucoup d'équité dans leur gouvernement au déhors: Dans le Conseil, un esprit libre, & exemt de crimes, & de passions déréglées. Mais au lieu de cela, aujourd'huy tout est plein de luxe, & d'avarice; Beaucoup de richesses domestiques, & trés-peu de publiques. Nous loüons les grands biens, & nous vivons dans la fainéantise; On ne fait plus nulle distinction du bon, & du méchant; l'ambition seule domine. Voilà les maux que Caton remarquoit dans la République Romaine, & qui lui faisoient appréhender sa chûte, & sa décadence: Et ce fut, en effet, ce qui la précipita dans tous les malheurs que l'on vit bien-tôt aprés. Plus les désordres dont on a parlé, sont grands, & communs dans un Royaume, plus il est proche de sa ruïne. Le Grec de ce ỷ. porte: (*a*) *Le Royaume passe d'une nation à une autre, à cause des injustices, & des violences,* ou des insolences, *& des biens acquis par fraude.*

ỷ. 9. AVARO AUTEM NIHIL EST SCELESTIUS. QUID SUPERBIT TERRA, ET CINIS? (*b*) *Rien n'est pus détestable que l'avare. Pouquoi la terre, & la cendre s'élevent-elles d'orgueil?* Il n'y a point de liaison entre ces deux versets. Dans le Grec, l'ordre est plus naturel: (*c*) *Pourquoi la terre, & la cendre s'élevent-elles d'orgueil? Car rien n'est plus injuste qu'un avare.* Il faut que l'homme qui n'est que cendre, & que poussiére, s'aveugle étrangement, pour vouloir aux dépens de la justice, & de la vérité, s'enrichir, & s'élever d'orgueil. Quand on s'est livré à la passion d'amasser des richesses, on compte pour rien le crime, l'iniquité, la violence, la fraude, le mensonge. (*d*)

ỷ. 10. HIC ENIM ET ANIMAM SUAM VENALEM HABET: QUONIAM IN VITA SUA PROJECIT INTIMA SUA. *L'avare*

(*a*) Βασιλεία ἀπὸ ἔθνους εἰς, ἔθνος μετάγεται διὰ ἀδικίας, καὶ ὕβρεις, καὶ χρήματα δόλου.

(*b*) *Complut. Lyr. & alii. Quid superbis, terra & cinis?*

(*c*) Τί ὑπερηφανεύεται γῆ, καὶ σποδὸς; φιλαργύρου μὲν γὰρ οὐδὲν ἀνομώτερον.

(*d*) *Euripid.*
Ὅστις γὰρ ἐπὶ τὸ πλεῖον ἔχειν πέφυκ' ἀνήρ,
Οὐδὲν φρονεῖ δίκαιον, οὐδὲ βούλεται,

11. Omnis potentatus brevis vita. Languor prolixior gravat medicum.

12. Brevem languorem præcidit medicus: sic & Rex hodie est, & cras morietur.

11. [Toute puissance subsistera peu. La maladie longue fatigue le médecin.]

12. Le médecin coupe *par la racine* un mal qui dure peu. Tel est Roi aujourd'hui, qui mourra demain.

COMMENTAIRE.

vendroit son ame même, parce qu'il s'est dépoüillé tout vivant de ses propres entrailles. Ce qui est à la tête de ce verset dans la Vulgate, *Nihil est iniquius quàm amare pecuniam*, y a été ajoûté, pour rétablir le sens qui y avoit été dérangé par le déplacement de ces mots: *Quid superbit terra, & cinis?* Le Sage dit: Que l'avare vendroit son ame pour de l'argent; qu'il expose sa vie, sa liberté, son repos, pour gagner du bien. (*a*) *Il se dépoüille tout vivant de ses propres entrailles.* Il se déchire en quelque sorte les entrailles, par la dureté dont il use envers lui-même; il se refuse les choses les plus nécessaires; il se dépoüille de toute tendresse, & de toute compassion naturelle envers les siens; il souffre, & il fait tout, pour gagner; l'argent est son souverain bien, c'est son Dieu. *Avaritia quæ est simulacrorum servitus.* (*b*) Il s'est vendu, il s'est rendu esclave de l'avarice. (*c*)

Imperat, aut servit, collecta pecunia cuique.

Le Grec varie: (*d*) *Car l'avare rend vénale sa propre ame, parce que dans la vie j'ai réjetté ses entrailles.* D'autres: *Parce que dans la vie ils ont réjetté leurs entrailles.* La Vulgate: *Parce qu'il a réjetté dans la vie ses propres entrailles.* Ce dernier sens est le plus naturel. Grotius: *Parce qu'on leur arrache les entrailles, pendant qu'ils sont tout vivans.* C'est leur arracher les entrailles, que de leur demander de l'argent.

℣. 11. Omnis potentatus brevis vita. *Toute puissance subsistera peu; la maladie longue fatigue le medecin; le medecin coupe par la racine un mal qui dure peu: Tel est Roy aujourd'hui qui mourra demain.* Toutes ces Sentences sont assez claires. La vie de l'homme est si courte, elle est sujette à tant de révolutions, que toute puissance qui est fondée sur cette vie, ne peut être que de trés-courte durée, & d'une étenduë trés-bornée. Le Grec est beaucoup plus court. Voici ce qu'il porte: (*e*) *Le médecin tranche une grande maladie; & un Roi qui est aujourd'hui, mourra demain.* De même que le médecin fatigué de voir son malade, ac-

(*a*) *Horat. Epist. 1. lib. 1.*
Impiger extremos currit mercator ad Indos,
Per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes.

(*b*) *Coloss.* III. 5.

(*c*) *Horat.*

(*d*) Ὅτι γὰρ καὶ τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν ἔκπρακτον ποιεῖ, ὅτι ἐν ζωῇ ἔρριψα τὰ ἐνδόσθια αὐτοῦ. *Complut.* Ὅτι ἐν ζωῇ αὐτοῦ ἔρριψαν τὰ ἐνδόσθια αὐτοῦ. *Vulg. legit:* Ἔρριψε τὰ ἐνδόσθια αὐτοῦ.

(*e*) Μακρὸν ἀῤῥώστημα κόπτει ἰατρός. Καὶ βασιλεὺς σήμερον, καὶ αὔριον τελευτήσει.

13. *Cùm enim morietur homo, hæreditabit serpentes, & bestias, & vermes.*	13. Quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpens, les bêtes, & les vers.
14. *Initium superbiæ hominis, apostatare à Deo;*	14. Le commencement de l'orgueil de l'homme, est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu;
15. *Quoniam ab eo qui fecit illum, recessit cor ejus; quoniam initium omnis peccati est superbia: qui tenuerit illam, adimplebitur maledictis, & subvertet eum in finem.*	15. Parce que son cœur se retire de celui qui l'a créé. Car le principe de tout péché, est l'orgueil: celui qui y demeure attaché, sera rempli de malédictions, & il y trouvera enfin sa ruine.

COMMENTAIRE.

cablé d'une maladie qui dure trop, cherche des rémédes violens pour l'en tirer au plûtôt; il employe le fer, & le feu, pour guérir un ulcére invétéré. Ainsi Dieu irrité de l'insolence d'un Prince superbe, tranche le fil de sa vie, & le tire du monde. L'Edition Romaine des Septante lit: (*a*) *Le médecin se raille d'une longue maladie.* Il s'en jouë, il la chasse sans peine, quelque opiniâtre qu'elle soit. Ainsi Dieu renverse les Empires les mieux établis, & extermine les Princes les plus puissans. (*b*)

℣. 13. CUM ENIM MORIETUR, HOMO HÆREDITABIT SERPENTES, &c. *Lorsque l'homme sera mort, il aura pour partage, les serpens, les bêtes, & les vers.* Les corps morts, ou demeurent sur la terre, & sont la pâture des loups, des vautours, & des serpens: ou ils sont cachez sous la terre, & ils deviennent la nourriture des vers. Les anciens (*c*) ont cru, que de la moëlle de l'épine d'un homme mort, naissoit un serpent; & ce qui a pû donner lieu à cette opinion, c'est qu'on a souvent trouvé des serpens dans les tombeaux. Mais rien n'est plus mal fondé que l'opinion qui les fait naître de la moëlle allongée. S'ils se retirent quelquefois dans des tombeaux pendant l'hyver, c'est qu'ils trouvent la terre plus aisée à pénétrer, & qu'ils y rencontrent une espace pour s'y loger. On sait que pendant l'hyver les serpens se cachent tous dans la terre, & au fond des rochers. Isaïe parlant au Roy de Babylone, lui dit: (*d*) *Ton orgueil est abbatu dans l'enfer, ou dans le tombeau; ton cadavre est renversé, la pourriture te servira de lit, & les vers de couverture.*

℣. 14. INITIUM SUBERBIÆ HOMINIS, APOSTATARE A DEO. *Le commencement de l'orgueil de l'homme, est de commettre une*

(*a*) *Μακρὸν ἀῤῥώστημα σκώπτει ἰατρός.*
(*b*) *Senec. Thyeste.*
Quem dies vidit veniens superbum
Hunc dies vidit fugiens jacentem,
Res Deus nostras celeri rotatas
Turbine versat.

(*c*) *Plin. lib. x. cap. 66. Anguem ex medulla hominis spina gigni accepimus à multis. Origen. lib. 4. contra Cels. Ἐξ ἀνθρώπου νεκροῦ μεταβαλλόμενος ὄφις, ὡς φασι πολλοί, γίγνεται ἀπὸ τοῦ νωτιαίου μυελοῦ.*
(*d*) *Isai. xi. 14.*

16. *Propterea exhonoravit Dominus conventus malorum, & destruxit eos, usque in finem.*

17. *Sedes ducum superborum destruxit Deus, & sedere fecit mites pro eis.*

16. C'est pour cela que le Seigneur a couvert d'opprobre les assemblées des méchans, & qu'il les a détruites pour jamais.

17. Dieu a renversé les trônes des Princes superbes, & il y a fait asseoir en leur place, ceux qui étoient humbles.

COMMENTAIRE.

apostasie à l'égard de Dieu. Le premier pas que l'homme fait pour s'éloigner de Dieu, est l'orgueil. C'est-là le principe, & la source de tous les crimes. Celui qui s'éleve d'orgueil contre ses freres, a commencé à se révolter contre Dieu. On peut aussi traduire le Grec, par : (*a*) *Le comble de l'orgueil, est de se révolter contre Dieu, & d'éloigner son cœur de celui qui nous a faits :* Ce qui suit au ℣. 15. *Le commencement de tout péché, est l'orgueil*, se peut entendre dans le même sens : La superbe est le plus grand de tous les crimes. Quelques-uns, (*b*) limitent le sens de cette Sentence, à la chûte de Lucifer; D'autres à celle d'Adam. Le commencement de l'un, & de l'autre fut la superbe, & l'amour de l'indépendance. D'autres prennent ici l'orgueil dans une étenduë générique, pour le mépris de Dieu, qui accompagne toute sorte de péchez. *Nullum peccatum fieri potest, potuit, aut poterit sine superbia : Siquidem nihil aliud est omne peccatum, nisi contemptus Dei*, dit saint Prosper. (*c*) Tout péché est produit par un amour propre déréglé : Or cet amour propre, est une suite de l'orgueil : Tous ces sentimens ont leurs approbateurs, & ne contiennent rien que de trés-juste, & de trés-catholique.

℣. 16. Propterea exhonoravit Dominus conventus malorum. *C'est pour cela que le Seigneur a couvert d'opprobre les assemblées des méchans.* C'est en punition de leur orgueil, & de leur insolence, que Dieu leur a envoyé des châtimens éclatans. Il a voulu les rendre les exemples publics de sa sévérité. C'est ainsi qu'il a traitté les Géans avant le déluge, les habitans de Sodome, & de Gomorrhe, les bâtisseurs de Babel, Pharaon dans l'Egypte, les Cananéens qui furent exterminez par Josué, Nabucodonosor à Babylonne, en le réduisant à l'état des bêtes; Balthasar son petit-fils, en le faisant punir la nuit même qu'il profana les vases sacrez du Seigneur. Le Grec à la lettre : (*d*) *Le Seigneur a rendu éclatantes les calamitez qu'il leur a envoyées.*

℣. 17. Sedes ducum superborum destruxit. *Il a renversé les trônes*

(*a*) Ἀρχὴ ὑπερηφανίας ἀνθρώπου ἀφισταμένου ἀπὸ Κυρίου, καὶ ἀπὸ τοῦ ποιήσαντος αὐτὸν ἀπέστη ἡ καρδία αὐτοῦ.

(*b*) *Vide August. lib. 12. de Civit. cap. 6. Fulg. lib. 1. ad Monim. cap. 7. Author. Epist. ad Demetriad. &c.*

(*c*) *Prosper. de Vita Contemplat. lib. 3. cap. 3. & 4. Vide Cornel. à Lapid. hic.*

(*d*) Παρεδόξασε Κύριος ἐπαγωγὰς, ὅτι *Vulg. legit.* Συναγωγάς. *Conventus.*

18. *Radices gentium superbarum arefecit Deus, & plantavit humiles ex ipsis gentibus.*

19. *Terras gentium evertit Dominus, & perdidit eas usque ad fundamentum.*

20. *Arefecit ex ipsis, & disperdidit eos, & cessare fecit memoriam eorum à terra.*

18. Dieu a fait sécher les racines des nations superbes; & il a planté *& fait croître* ceux d'entre ces mêmes nations, qui étoient humbles.

19. Le Seigneur a détruit les terres des nations, & il les a renversées jusqu'aux fondemens.

20. Il en a fait sécher quelques-unes, & les a exterminées; & il a effacé leur mémoire de dessus la terre.

COMMENTAIRE.

des Princes superbes. Des Salmanasar, des Sennachérib, des Nabuchodonosor, des Balthasar, des Rois des Amorrhéens, des Cananéens des Philistins, & de tant d'autres Princes superbes, & insolens, dont l'Histoire ancienne, & moderne nous a conservé les noms, & la vie. *Il a renversé de leurs trônes les Rois puissans*, dit la sainte Vierge dans son Cantique: (*a*) *Et il a élevé les humbles.* Il tire de la poussiére celui qui est dans l'obscurité, & dans la pauvreté, & il le place sur un trône de gloire, dit Anne mere de Samuël. (*b*) *Rien n'est plus rare qu'un tyran vieux*, disoit un ancien Philosophe. (*c*) La mort des mauvais Princes est ordinairement malheureuse, violente. (*d*)

Ad Cereris generum sine cæde & sanguine, pauci
Descendunt Reges, & siccâ morte tyranni.

ỷ. 18. RADICES GENTIUM SUPERBARUM AREFECIT; &c. *Dieu a fait sécher les racines des nations superbes, & il a planté ceux d'entre ces mêmes nations, qui étoient humbles.* L'Auteur semble désigner les Cananéens que Dieu extermina, & dont il ne conserva que ceux qui s'étoient rendus à ses ordres, & soumis à son peuple. Le Grec change un peu le sens qui est presenté par la Vulgate: (*e*) *Le Seigneur a arraché les racines des nations superbes, & il a planté en leur place des humbles, qu'il a comblez de gloire.* Ce sens est bien plus aisé que le premier. Il s'explique tout naturellement des Hébreux mis en possession de la terre promise, aprés que Dieu en eut exterminé les Cananéens. La comparaison d'Israël, avec une plante, ou une vigne transportée de l'Egypte dans ce pays, est trés-fréquente dans l'Ecriture. (*f*)

ỷ. 19. TERRAS GENTIUM EVERTIT. *Il a détruit les terres des* nations

(*a*) *Luc.* I. 52.
(*b*) I. *Reg.* II. 8.
(*c*) *Thales apud Laërt. lib.* I. Ἐρωτηθεὶς τί δύσκολον εἴη τεθεαμένον, γέροντα, ἔφη, τύραννον.
(*d*) *Juvenal. Satyr.* X.
(*e*) Ῥίζας ἐθνῶν ὑπερηφάνων ἐξέτιλε Κύριος, καὶ ἐφύτευσεν ἀντ' αὐτῶν ἐν δόξῃ ταπεινούς.
(*f*) *Psal.* XLIII. 3. LXXIX. 9. 10. *Isai.* V. 2. *Jerem.* II. 21. *Ezech.* XVII. 8.

21. *Memoriam superborum perdidit Deus, & reliquit memoriam humilium sensu.*	21. [Dieu a aboli la mémoire des superbes; & il a établi celle des humbles de cœur.]
22. *Non est creata hominibus superbia: neque iracundia nationi mulierum.*	22. L'orgueil n'a point été créé avec l'homme; ni la colére, avec le sexe des femmes.
23. *Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum: semen autem hoc exhonorabitur, quod præterit mandata Domini.*	23. La race de ceux qui craignent Dieu, sera en honneur; & la race de ceux qui négligent les commandemens du Seigneur, sera déshonorée.

COMMENTAIRE.

nations. Il parle de Sodome, & de Gomorrhe. Nous voyons aussi dans les Prophétes les ménaces de la ruine de Ninive, de Babylone, de Tyr, & même de Jerusalem, en punition de leurs crimes, & de leur orgueil.

℣. 22. NON EST CREATA HOMINIBUS SUPERBIA. *L'orgueil n'a point été créé avec l'homme, ni la colére avec les femmes.* N'accusons point la nature, & ne nous plaignons point du Créateur. Si nous sommes méchans, & superbes, ce n'est point un vice attaché à la nature, mais un mal que nous nous sommes fait, & que nous pouvons guérir avec le secours de la Grace. La vanité de l'homme, & la colére de la femme, sont des fruits du péché, dont Dieu n'est pas Auteur. C'est par la malice du démon, & par la négligence, & la désobéïssance de l'homme, que ces maux sont entrez dans le monde. (*a*) Le Grec: (*b*) *L'orgueil n'est point créé pour l'homme, ni la colére pour les femmes.* L'orgueil est naturel aux lions, aux paons, aux chevaux. La colére est propre aux tygres, aux léopards, aux chiens, &c. Mais l'homme est sorti parfait des mains de son Créateur. Si l'on voit dans lui de l'orgueil, de la férocité, de la cruauté, c'est une chose étrangére à sa nature. L'homme est si excellent, & si élevé au-dessus des autres animaux, que les vices de l'homme sont la nature des bêtes; ce qui est un défaut dans nous, est une perfection dans elles. (*c*) *Tantæ excellentiæ est in comparatione pecoris homo, ut vitium hominis natura sit pecoris.* La nature a donné des armes, & des défenses à tous les animaux; elle nous fait naître nuds, & sans armes, offensives, ni défensives.

℣. 23. SEMEN HOMINUM HONORABITUR HOC, QUOD TIMET DEUM. *La race de ceux qui craignent Dieu, sera en honneur.* Le Grec paroît avoir été grossi par des gloses, qui n'ajoûtent rien de nou-

(*a*) *Vide Sap.* II. 24. *Invidiâ Diaboli mors introivit in orbem terrarum. Et* I. 13. *Mortem Deus non fecit, nec lætatur in perditione vivorum. Vide Gloss. Jans. Dionys. Hugon. hic.*

(*b*) Οὐκ ἔκτισται ἀνθρώποις ὑπερηφανία, οὐδὲ ὀργὴ θυμοῦ γεννήμασι γυναικῶν.

(*c*) *August. lib. 2. de Peccato originali. cap. 4.*

24. *In medio fratrum rector illorum in honore : & qui timent Dominum, erunt in oculis illius.*

25. *Gloria divitum, honoratorum, & pauperum, timor Dei est.*

24. Celui qui conduit les freres, est parmi eux en honneur ; & ceux qui craignent le Seigneur, seront agréables à ses yeux.

25. La gloire des riches, des personnes en honneur, & des pauvres, est la crainte du Seigneur.

COMMENTAIRE.

veau au sens de la Vulgate : (*a*) *Ceux qui craignent le Seigneur, sont une race qui vit en assûrance ; & ceux qui aiment le Seigneur, sont une postérité glorieuse. Ceux qui ne font point attention à la Loi, sont des enfans de déshonneur ; & ceux qui violent les Commandemens, sont des fils d'erreur. Ceux qui craignent le Seigneur, sont des hommes qui procurent de l'honneur à la nature humaine : Et ceux qui transgressent les Commandemens, déshonorent la race des hommes.* La vraye, & solide gloire des hommes, consiste dans leur obéïssance, & leur soumission aux ordres de leur Créateur. Il oppose cela à l'orgueil, & à la vanité des méchans.

℣. 24. IN MEDIO FRATRUM RECTOR ILLORUM IN HONORE. *Celui qui conduit les freres, est parmi eux en honneur ; & ceux qui craignent le Seigneur, seront agréables à ses yeux.* De même que dans une famille, l'aîné & le plus sage des freres, est respecté de tous les autres, comme s'il étoit leur supérieur, & leur maître ; Ainsi Dieu, qui est le maître, & le pere de tous les hommes, distingue par des témoignages d'amitié, & d'affection, celui de ses enfans, qui l'aime d'avantage, & qui le sert avec plus de fidélité. Il le regarde comme l'aîné, & le bien-aimé de sa famille.

℣. 25. GLORIA DIVITUM, HONORATORUM, &c. *La gloire des riches, des personnes en honneur, & des pauvres, est la crainte du Seigneur.* C'est en cela que toutes les conditions doivent faire consister leur gloire, & leur honneur. Le Grec lit : (*b*) *L'élévation d'un homme à la royauté, est précédée de la crainte de Dieu ; & sa déposition*, ou sa chûte, *est précédée par l'endurcissement, & l'orgueil. La gloire du riche, de celui qui est établi en dignité, & du pauvre, consiste dans la crainte du Seigneur.* Dieu ne récompense que ceux qui le craignent ; il ne punit que l'orgueil, & le mépris des Loix. Qui que vous soyez, craignez le Seigneur, si vous voulez parvenir à la véritable grandeur, & au vrai bonheur, & si

(*a*) Σπέρμα ἀσφαλείας οἱ φοβούμενοι Κύριον, καὶ ἔντιμον φύτευμα οἱ ἀγαπῶντες αὐτόν. Σπέρμα ἀτιμίας οἱ μὴ προσέχοντες τῷ νόμῳ, καὶ σπέρμα πλανήσεως, οἱ παραβαίνοντες ἐντολάς. Σπέρμα ἔντιμον ποῖον ; σπέρμα ἀνθρώπου, οἱ φοβούμενοι Κύριον. Σπέρμα ἄτιμον ποῖον ; σπέρμα ἀνθρώπου, οἱ παραβαίνοντες ἐντολάς.

(*b*) Προσλήψεως ἀρχὴ φόβος Κυρίου. Ἐκβολῆς δὲ ἀρχὴ, σκληρυσμὸς, καὶ ὑπερηφανία. Πλούσιος, καὶ ἔνδοξος, καὶ πτωχὸς, τὸ καύχημα αὐτῶν φόβος Κυρίου.

26. *Noli despicere hominem justum pauperem, & noli magnificare virum peccatorem divitem.*

27. *Magnus, & judex, & potens est in honore: & non est major illo, qui timet Deum.*

28. *Servo sensato liberi serviunt: & vir prudens, & disciplinatus non murmurabit: correptus, & insciens non honorabitur.*

29. *Noli extollere te in faciendo opere tuo: & noli cunctari in tempore angustiæ.*

26. Ne méprisez point un homme juste, quoiqu'il soit pauvre; & ne révérez point un pécheur, [quoiqu'il soit riche.]

27. Les Grands, les Juges, & les Puissans sont en honneur; mais nul n'est plus grand que celui qui craint Dieu.

28. Les hommes libres sont assujettis au serviteur bien sensé. Celui qui est prudent [& bien instruit,] ne murmurera point quand il sera repris; [& l'imprudent ne sera point en honneur.]

29. Ne vous élevez point en faisant vôtre œuvre; & ne vous laissez point aller à la paresse au tems de l'affliction.

COMMENTAIRE.

vous voulez vous y maintenir, lorsque vous y êtes élevé.

℣. 28. SERVO SENSATO LIBERI SERVIUNT, &c. *Les hommes libres seront assujettis au serviteur bien sensé.* Ce n'est pas, à proprement parler, la naissance, ni la condition qui font l'homme libre, ou esclave; c'est le cœur, c'est l'esprit. Celui qui a l'ame grande, l'esprit bienfait, les inclinations nobles; fût-il dans la plus basse condition du monde, est toujours libre, & digne de commander aux autres. Il s'attirera du respect, & de la considération, dans quelque condition qu'il soit; son maître même l'honorera, & lui donnera de l'autorité sur sa famille. Joseph dans la maison de Putiphar, & dans la Cour de Pharaon; & Daniel dans celle de Nabuchodonosor, commandoient aux hommes libres, & aux grands, tout esclaves qu'ils étoient. Diogénes étant exposé en vente au marché, avec d'autres esclaves, comme on lui demandoit ce qu'il savoit faire: Je sai, dit-il, commander à des hommes libres. (*a*) Le Sage dans les Proverbes: (*b*) *Le serviteur sage dominera sur les fils insensez, & il partagera l'héritage entre les freres.* Son maître l'établira pour l'éducation de ses fils, & lui donnera sur eux une pleine autorité.

VIR PRUDENS NON MURMURABIT CORREPTUS. *L'homme prudent ne murmurera point, lorsqu'il sera repris.* Car celui qui méprise les répréhensions, est ennemi de son ame, dit le Sage; (*c*) mais celui qui acquiésce aux corrections qu'on lui fait, posséde son cœur. Voyez aussi *Prov.* XXIX. 1. 15.

℣. 29. NOLI EXTOLLERE TE IN FACIENDO OPERE TUO. *Ne vous élevez point en faisant vôtre œuvre; & ne vous laissez point aller à*

(*a*) *Apud Laërt. lib. 6.*
(*b*) *Prov.* XVII. 2.
(*c*) *Proverb.* XV 32.

30. *Melior est qui operatur, & abundat in omnibus, quàm qui gloriatur, & eget pane.*

31. *Fili, in mansuetudine serva animam tuam, & da illi honorem secundùm meritum suum.*

30. Celui qui travaille, & qui a tout en abondance, vaut mieux qu'un glorieux qui n'a pas du pain.

31. Mon fils, conservez vôtre ame dans la douceur, & rendez-lui honneur, selon qu'elle le mérite.

COMMENTAIRE.

la paresse au tems de l'affliction. Ne vous vantez point de la science de vôtre art, & ne vous en faites point accroire dans vôtre profession. Si vous tombez dans la disette, & dans la disgrace, n'ayez point de honte de travailler, & de gagner vôtre vie par les œuvres de vos mains. Le Grec: (*a*) *Ne vous glorifiez point dans vos ouvrages, & ne vous faites point une* fausse *gloire au tems de vôtre disette.* Le Sage condamne ici deux excés: l'un, de se glorifier de la science de son art: C'est une basse vanité. L'autre, de se faire une honte de travailler, quand on est dans le besoin. C'est un orgueil ridicule. Autrement: *Ne cherchez point de vains prétextes pour vous dispenser de travailler; & n'ayez point une vaine honte de gagner vôtre vie dans le tems de vôtre pauvreté.* Ce dernier sens paroît le meilleur. Le Sage ajoûte ℣. 30. *Car celui qui travaille, & qui à tout en abondance, vaut mieux qu'un glorieux, qui n'a pas du pain.* Ce qui est paralléle à ce que dit Salomon: (*b*) *Il vaut mieux être d'une condition pauvre, & avoir le nécessaire: qu'être glorieux, & manquer de pain.* L'Auteur semble vouloir traduire en ridicule la sotte vanité des Stoïciens, qui faisoient de leur sage, un demi-Dieu, quelque nud, & misérable qu'il pût être. (*c*)

Ad summum sapiens uno minor est Jove: dives,
Liber, honoratus, pulcher, Rex denique Regum.

℣. 31. FILI, IN MANSUETUDINE SERVA ANIMAM TUAM. *Mon fils, conservez vôtre ame dans la douceur, & rendez-lui honneur, selon qu'elle le mérite.* Il faut joindre ceci à ce qui précéde. Si vous êtes dans l'indigence, ne vous en laissez point abattre: conservez la patience, & la douceur; *Et donnez à vôtre ame ce qui lui est dû;* c'est-à-dire, ne la laissez point tomber dans l'abattement; ne commettez ni bassesse, ni lâcheté; conservez-vous toujours égal à vous-même. Travaillez tranquillement, humblement, & patiemment. Cette maxime est semblable à celle-ci de l'Evangile: (*d*) *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Vous posséderez vôtre ame par la patience.

Le Grec: (*e*) *Mon fils, honorez vôtre ame dans la douceur, & rendez-lui*

(*a*) Μὴ σοφίζου ποιῆσαι τὸ ἔργον σου, καὶ μὴ δοξάζου ἐν καιρῷ στενοχωρίας σου.
(*b*) *Prov.* XII. 9.
(*c*) *Horat. lib.* 1. *Epist.* 1.
(*d*) *Luc.* XXI. 19.
(*e*) Τέκνον, ἐν πραΰτητι δόξασον τὴν ψυχήν σου, καὶ δὸς αὐτῇ τιμὴν κατὰ τὴν ἀξίαν αὐτῆς.

32. *Peccantem in animam suam, quis justificabit? Et quis honorificabit exhonorantem animam suam?*

33. *Pauper gloriatur per disciplinam, & timorem suum: & est homo qui honorificatur propter substantiam suam.*

32. Qui justifiera celui qui péche contre son ame; & qui honorera celui qui la deshonore?

33. Le pauvre trouve sa gloire dans le réglement de sa vie, & dans la crainte de Dieu; d'autres sont honorez pour leurs grands biens.

COMMENTAIRE.

l'honneur, suivant sa dignité. On a vû ailleurs qu'*honorer*, signifie souvent sustenter, & qu'*anima* se prend souvent pour tout l'homme. Ainsi on pourroit en le joignant au verset précédent, l'entendre ainsi : Mon fils, donnez-vous la nourriture convenable, & nécessaire, & ne vous refusez point les besoins de la vie, suivant vôtre état, vos facultez, & vôtre condition. Il a attaqué au verset précédent, ceux qui par une sotte vanité, ont honte de travailler, pendant qu'ils meurent de faim. Ici il condamne ceux qui par une honteuse avarice, se refusent le nécessaire, & n'osent toucher à leurs propres biens. Autrement, on peut l'expliquer de ceux qui sont constituez en dignité. Mon fils, ne vous élevez point d'orgueil, & demeurez dans les bornes d'une juste modération dans l'élévation où vous êtes. Mais aussi prenez garde de ne pas avilir vôtre dignité, & de ne pas conserver les droits qui sont dûs à vôtre rang. Le verset suivant, qui est une suite de celui-ci, semble favoriser également les deux explications que nous lui avons données. Mais la premiére paroît mieux liée avec ce qui précéde, & avec le ℣. 33.

℣. 32. PECCANTEM IN ANIMAM SUAM QUIS JUSTIFICABIT? *Qui justifiera celui qui péche contre son ame? Et qui honorera celui qui la deshonore?* Si vous vivez dans une basse mesquinerie, & que vous vous refusiez les choses les plus nécessaires; qui vous en saura gré, & qui aura soin de vous les donner? Celui qui est assez cruel à soi-même, pour manquer à ce qu'il se doit, ne doit attendre du secours d'aucun autre. *(a)*

Miraris cum tu argento post omnia ponas,
Si nemo præstet quem non merearis amorem.

Autrement : Celui qui agit contre ses propres intérêts, & ne sait pas soutenir sa dignité; celui qui se rend méprisable par sa vie basse, & honteuse, attend-il que le public l'honore, & le considére? Je préférerois la premiére explication, à cause de ce qui suit.

℣. 33. PAUPER GLORIATUR PER DISCIPLINAM, &c. *Le pauvre trouve sa gloire dans le réglement de sa vie, & dans la crainte de*

(a) Horat. lib. 1. Satyr. 1.

34. *Qui autem gloriatur in paupertate, quantò magis in substantia? & qui gloriatur in substantia, paupertatem vereatur.*

34. Combien auroit de gloire, s'il étoit riche, celui qui en reçoit, tout pauvre qu'il est? [Mais que celui qui n'est honoré que pour son bien, prenne garde de ne pas devenir pauvre.]

COMMENTAIRE.

Dieu : D'autres sont honorez pour leurs grands biens. Le Grec : (a) *Le pauvre est honoré, à cause de sa science ; & le riche est honoré, à cause de ses richesses.* Ce ne sont pas seulement les grands biens, & les grands emplois qui procurent aux hommes de la gloire, & des honneurs ; c'est la sagesse, la science, & la vertu ; car, ajoute-il au ℣. 34. Si le pauvre qui est sage, & qui a du mérite, s'aquiert tant de gloire ; combien n'en auroit-il pas, s'il avoit avec cela du bien, & des dignitez ? Par conséquent il est fort au-dessus de celui qui est simplement riche ; car la source de la gloire du pauvre, est dans lui-même ; au lieu que ce qui attire des respects au riche, lui est tout étranger.

On peut joindre les versets 30. 31. 32. 33. & 34. de cette sorte. *Celui qui travaille, & qui est dans l'abondance, vaut mieux qu'un glorieux, qui manque de pain.* (31.) *Mon fils, honorez vôtre ame dans la douceur*, procurez-lui les vrais biens, la sagesse, la science, la vertu, & *rendez-lui l'honneur qui est dû à sa dignité*, en la conservant dans l'innocence, & dans la justice : car le crime est le plus grand outrage que vous puissiez lui faire. (32.) *Car, qui tiendra pour juste celui qui outrage son ame*, par sa négligence à la cultiver ? *Et qui honorera celui qui la deshonore* par le crime ? (33.) *Celui qui est pauvre, est honoré à cause de sa science ; & le riche, à cause de ses richesses.* (34.) *Mais si celui qui est dans la pauvreté, reçoit tant d'honneur, combien n'en recevroit-t'il pas, s'il étoit riche* ; & s'il joignoit la science, la sagesse, & la vertu aux richesses ? Ce qui suit n'est pas dans le Grec : *Que celui qui n'est honoré que pour son bien, prenne garde de ne pas devenir pauvre.* Comparez *Eccle.* VII. 12.

(a) Πτωχὸς δοξάζεται δι' ἐπιστήμην αὐτοῦ, καὶ πλούσιος δοξάζεται διὰ τὸν πλοῦτον αὐτοῦ.

CHAPITRE XI.

Ne juger pas du mérite des hommes par leur air, par leurs biens, par leurs dignitez. Ne condamner personne sans l'entendre. Ne juger pas sans connoître. Eviter les inquiétudes, & les soins superflus. C'est Dieu seul qui enrichit. Demeurer fidéle au Seigneur. Ne loüer personne avant sa mort. Ne se pas fier à tout le monde.

℣. 1. *Sapientia humiliati exaltabit caput illius, & in medio magnatorum consedere illum faciet.*

2. *Non laudes virum in specie sua, neque spernas hominem in visu suo.*

℣. 1. La sagesse de celui qui est de basse condition l'élevera en honneur, & le fera seoir au milieu des Grands.

2. Ne loüez point un homme pour sa mine avantageuse; & ne le méprisez point, parce qu'il paroît peu de chose.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SAPIENTIA HUMILIATI EXALTABIT CAPUT ILLIUS. *La sagesse de celui qui est de basse condition, l'élevera en honneur, & le fera séoir au milieu des grands.* Ce verset se joint trés-bien à ce qui précéde. Il y a des gens qui parviennent aux honneurs par le mérite de leur naissance, par l'éclat de leur nom; & il y en a d'autres qui n'y arrivent, que par leur mérite, & leur vertu. Ces derniers sont sans doute plus glorieux que les premiers, puisqu'il faut qu'ils se fassent un chemin au travers d'une infinité de difficultez, que les autres trouvent toutes applanies par leur naissance. Ceux-ci naissent grands, ceux-là le deviennent.

℣. 2. NE LAUDES VIRUM IN SPECIE SUA. *Ne loüez point un homme pour sa mine avantageuse;* Et ne le méprisez point pour son peu d'apparence; souvent un homme de bonne mine, & de grand air, a moins d'esprit, & de sagesse, qu'un homme d'une taille peu avantageuse, & d'un exterieur bas & méprisable. Il est assez ordinaire de voir ceux qui sont forts, & robustes de corps, manquer d'esprit. *Valentissimus quisque corpore, longissimè abest à sapientiâ*, dit Cicéron. La beauté de l'homme se doit toute prendre de son intérieur, dit S. Ambroise. (*a*) C'est par-là, qu'il est fait à l'image, & à la ressemblance de Dieu; c'est par-là que nous

(*a*) *Ambros. de Instit. virginum. cap. 3.*

3. *Brevis in volatilibus est apis, & initium dulcoris habet fructus illius.*

4. *In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris: quoniam mirabilia opera Altissimi solius, & gloriosa, & absconsa, & invisa opera illius.*

3. L'abeille est petite entre les animaux qui volent, & néanmoins son fruit l'emporte sur ce qu'il y a de plus doux.

4. Ne vous glorifiez jamais de vos vêtemens, & ne vous élevez point au jour que vous serez en honneur: car les œuvres du Trés-haut sont admirables, [& dignes de gloire,] & elles sont cachées, [& inconnuës] aux hommes.

COMMENTAIRE.

devons juger de son mérite, & de sa beauté. Rien n'est plus fragile, que la beauté du corps, rien n'est plus équivoque, quand il s'agit de juger des belles qualitez d'un homme. (*a*)

Forma bonum fragile est, quantúmque accedit ad annos
Fit minor, & spatio carpitur illa suo.

ỳ. 3. BREVIS IN VOLATILIBUS EST APIS, &c. *L'abeille est petite entre les animaux, & cependant son fruit l'emporte sur ce qu'il y a de plus doux.* De même que l'abeille, toute petite qu'elle est, produit la liqueur du monde la plus douce; ainsi un homme de mauvaise mine l'emporte souvent par son esprit, sur celui qui est grand, & bienfait. Le miel étoit beaucoup plus estimé autrefois, qu'il ne l'est aujourd'hui, depuis que le sucre est devenu commun. Les anciens donnoient aux abeilles une certaine intelligence; &, comme ils parlent, une certaine portion de l'esprit divin. (*b*)

Esse apibus partem divinæ mentis, & haustus
Æthereos dixêre.

ỳ. 4. IN VESTITU NE GLORIERIS UNQUAM, &c. *Ne vous glorifiez jamais de vos vêtemens; car les œuvres du Trés-haut sont admirables, & inconnuës aux hommes.* Que ni la pompe, ni la magnificence de vos habits, ni l'éclat de vôtre dignité, ne vous enflent point le cœur, & ne vous fassent point oublier qui vous êtes: Car les jugemens, & les desseins de Dieu sont terribles. Souvent il ne nous éléve, que pour nous faire tomber de plus haut. (*c*)

. . . . *Valet ima summis*
Mutare, & insignem attenuat Deus.

Hérodes Agrippa ayant pris de la complaisance dans ses ornemens royaux, & dans les acclamations flateuses du peuple, (*d*) qui crioit: *Ce sont les discours d'un Dieu, & non pas d'un homme*, fut sur le champ frappé d'une maladie

(*a*) Ovid. lib. 2. de Arte.
(*b*) Virgil. 4. Georgic.
(*c*) Horat.
(*d*) Act. XII. 23.

5. *Multi tyranni sederunt in throno; & insuspicabilis portavit diadema.*

6. *Multi potentes oppressi sunt validè: & gloriosi traditi sunt in manus alterorum.*

5. Beaucoup de Princes ont été sur le trône; & tel a porté le diadême, auquel on n'auroit jamais pensé.

6. Beaucoup de puissans Princes ont été entiérement ruinez; & ceux qui étoient dans la gloire, ont été livrez entre les mains des autres.

COMMENTAIRE.

ladie incurable. Nabuchodonosor enflé du succez de ses victoires, & de la magnificence de Babylone, disoit en lui-même: (a) *N'est-ce pas là cette Babylone que j'ay bâtie, pour servir de capitale à mon Empire, dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire? Et comme il parloit encore, il oüit une voix du Ciel, qui lui dit? Ecoutez, Nabuchodonosor; vous perdrez vôtre Royaume, on vous chassera de la compagnie des hommes, vôtre habitation sera avec les bêtes, & les animaux féroces; vous mangerez l'herbe comme un bœuf; sept années se passeront ainsi, afin que vous appreniez qu'il y a un Dieu dans le Ciel, qui est l'arbitre des Royaumes, & des Puissances.*

℣. 5. MULTI TYRANNI SEDERUNT IN THRONO. *Beaucoup de Princes ont été sur le trône; & tel a porté le Diadême, auquel on n'auroit jamais pensé.* Le nom de *Tyranni* n'est point toujours odieux. En cet endroit il paroît synonime avec *celui qui porte le Diadême.* Les exemples sont fréquens dans l'Histoire, de gens qui sont montez sur le trône, d'une condition trés-ravalée. Saül simple laboureur; David pasteur de brébis; Abdolonime jardinier, fut fait Roi de Sidon, lorsqu'il y pensoit le moins. (b) Servius Tullius, né d'une esclave, fut fait Roi des Romains. (c) On trouve des Empereurs Romains qui avoient été maréchaux, gardeurs de porcs, captifs. Le Grec lit: (d) *Plusieurs Princes*, ou tyrans, *se sont assis sur le pavé: & celui à qui l'on n'auroit jamais pensé, a porté le Diadême.* On a vû plusieurs Rois descendre du trône, & vivre en particulier, comme deux Tyrans de Syracuse, réduits à Corinthe, à enseigner des enfans.

℣. 6. MULTI POTENTES OPPRESSI SUNT VALIDE. *Beaucoup de puissans Princes ont été entiérement ruinez.* C'est une suite du verset précédent. Toutes les Histoires sont pleines de pareils événemens. Des Princes déposez, chassez, vaincus, prisonniers, devenus le joüet de leurs vainqueurs. On a vû Samson entre les mains des Philistins; Sédécias entre celles des Babyloniens; Bajazeth devenu prisonnier de Tamerlan; Persée, &

(a) *Dan. IV. 27.*
(b) *Quint. Curt. lib. 4.*
(c) *Plin. 35. cap 18.*
(d) *Πολλοὶ τύραννοι ἐκάθισαν ἐπ' ἐδάφους, ὁ δὲ ἀνυπονόητος ἐφόρεσε διάδημα.* L'ancien Interpréte Latin avoit apparemment traduit: *Sederunt in solo*, d'où l'on a fait *solio*, & enfin, *throno.*

T

7. *Priusquam interroges, ne vituperes quemquam: & cùm interrogaveris, corrip. justè.*

8. *Priusquam audias, ne respondeas verbum: & in medio sermonum ne adjicias loqui.*

9. *De ea re, quæ te non molestat, ne certeris: & in judicio peccantum ne consistas.*

7. Ne blâmez personne, avant que de vous être bien informé; & quand vous l'aurez fait, reprenez-le avec équité.

8. Ne répondez point, avant que d'avoir écouté, & n'interrompez point une personne au milieu de son discours.

9. Ne disputez point des choses qui ne vous regardent point; & ne vous asséyez point pour juger avec les méchans.

COMMENTAIRE.

Jugurtha pris par les Romains, & réduits à paroître parmi les captifs dans un triomphe.

℣. 7. PRIUSQUAM INTERROGES, NE VITUPERES QUEMQUAM. *Ne blâmez personne, avant que de vous être bien informé; & quand vous l'aurez fait, reprenez-le avec équité.* Ne jugez qu'avec maturité, & avec connoissance de cause; mais sur tout ne reprenez jamais sans examen. David jugea, & condamna Miphiboseth avec trop de légéreté. (*a*) Constantin eût toute sa vie une douleur mortelle, d'avoir fait mourir son fils Crispe, sur des accusations qu'il avoit crues avec trop de facilité. Théodose le Grand porta une sentence contre les habitans de Thessalonique, qui lui coûta bien des larmes. On se répent toujours de ces sortes de jugemens; & quand même on n'auroit pas mal jugé, on est toujours coupable de s'être trop hâté, & de s'être exposé au danger de se tromper. (*b*)

Qui statuit aliquid, parte inauditâ alterâ,
Æquum licet statuerit, haud æquus erit.

℣. 8. PRIUSQUAM AUDIAS, NE RESPONDEAS VERBUM. *Ne répondez point avant que d'avoir écouté, & n'interrompez point une personne au milieu de son discours.* C'est une marque de légéreté, & de présomption, d'interrompre la personne qui parle, & de ne lui laisser pas achever son discours. On s'expose par-là, à faire des réponses impertinentes, & à se faire passer pour imprudent. *Celui qui répond avant que d'entendre ce qu'on lui dit, montre qu'il est insensé, & digne de confusion,* dit le Sage. (*c*) Et ailleurs: (*d*) *Avez-vous vû un homme trop promt à parler? attendez-en plûtôt la folie, que la correction.*

℣. 9. DE EA RE QUÆ TE NON MOLESTAT, NE CERTERIS. (*e*) *Ne disputez point des choses qui ne vous regardent point.* (*f*) Ne con-

---

(*a*) 2. *Reg.* XVI. 4.
(*b*) *Senec. in Medæa.*
(*c*) *Prov.* XVIII. 13.
(*d*) *Prov.* XXIX. 20.

(*e*) Ne certeris; *id est*, ne certes, *ne disputes. Vide infra* XXXVIII. 29. *Et Sap.* XV. 9. *Ubi* certari, *legitur*, *pro* certare.
(*f*) Περὶ πράγματος ὃ οὐκ ἔστι σοι χρεία, μὴ ἔριζε.

10. *Fili, ne in multis sint actus tui : & si dives fueris, non eris immunis à delicto. Si enim secutus fueris, non apprehendes : & non effugies, si præcucurreris.*

10. Mon fils, ne vous engagez pas dans une multiplicité d'actions : car si vous êtes riche, vous ne serez pas exemt de faute. Si vous suivez toutes *vos affaires*, vous ne pourrez y suffire; & si vous allez au-devant, vous en serez entierement accablé.

COMMENTAIRE.

testez point sur une chose dont vous ***n'avez que faire***. La Vulgate à la lettre : ***D'une chose qui ne vous moleste point***. C'est s'attirer du chagrin de gayeté de cœur, & en causer aux autres, de contester sans raison, & sans nécessité. La dispute est trop odieuse d'elle-même, pour s'y engager légérement, & témérairement.

℣. 10. NE IN MULTIS SINT ACTUS TUI. ***Ne vous engagez pas dans une multiplicité d'actions; car si vous êtes riche, vous ne serez point exemt de fautes***. Ne vous engagez point dans un grand nombre d'entreprises; car il est difficile de s'enrichir dans ces sortes d'emplois, sans quelque injustice. ***Celui qui s'enrichit si vîte, n'est pas innocent***. (a) ***Qui festinat ditari, non erit innocens***. Le Grec lit : (b) ***Que vos occupations ne soient point trop partagées; car si vous en prenez trop, vous ne serez point innocent***. Il dit ailleurs : (c) Que le savant acquiert la science dans le repos, & que celui qui agit peu au déhors, possédera la sagesse. ***Sapientia scribæ in tempore vacuitatis; & qui minoratur actu, sapientiam percipiet***. Il faut de nécessité se borner, & dans ses études, dans ses emplois, & dans ses entreprises, si l'on veut réüssir. La vie est trop courte, l'esprit est trop borné, nos forces sont trop petites, pour pouvoir exécuter beaucoup. Vous ne pouvez vous donner à une chose, que vous ne vous dérobiez à une autre; & le moyen de ne rien faire du tout, est de vouloir tout faire. S. Thomas d'Aquin disoit, que pour devenir savant, il ne faut lire qu'un Livre.

SI ENIM SECUTUS FUERIS, NON APPREHENDES. ***Si vous suivez toutes vos affaires, vous ne pouvez y suffire; & lorsque vous voudrez les fuir, elles vous retiendront malgré vous***. Qui trop embrasse, mal étreint; qui trop entreprend, n'éxécute rien comme il faut. Les grands emplois sont exposez à une infinité d'inconvéniens, & de fautes. Quand une fois on s'est embarqué dans de grandes affaires, on n'est plus maître de les quitter; souvent elles deviennent nécessaires à un homme qui en a pris habitude; & souvent malgré lui, il devient nécessaire aux autres, qui ne peuvent plus se passer de lui. S'il veut remplir tous ses devoirs, il en est accablé; s'il veut s'en défendre, & s'en retirer, on le poursuit, & on l'arrête. Heureux qui a sçû se mésurer à soi-même, & qui content de peu, a choisi un

(a) *Prov. XXVIII. 20.*
(b) *Μὴ περὶ πολλὰ ἔστωσαν αἱ πράξεις σου. Ἐὰν γὰρ πληθύνῃς, οὐκ ἀθῳωθήσῃ.*
(c) *Eccli. XXXVIII. 25.*

11. *Est homo laborans, & festinans, & dolens impius; & tantò magis non abundabit.*

12. *Est homo marcidus, egens recuperatione, plus deficiens virtute: & abundans paupertate;*

11. Tel travaille, & se hâte, & souffre beaucoup; mais [étant sans piété,] plus il en fait, moins il s'enrichir.

12. Tel est sans vigueur, dans un besoin continuel du secours d'autrui, dans la défaillance, & dans une extrême pauvreté;

COMMENTAIRE.

état tranquille, également éloigné de l'envie, & de l'accablement des grands emplois.

Plusieurs (*a*) expliquent ceci d'une autre maniére : Si vous poursuivez les richesses avec trop d'ardeur, vous n'obtiendrez jamais ce que vous désirez. Vous cherchez à vivre heureux, & content, les biens temporels ne vous satisferont point; ou bien, si vous recherchez les richesses avec trop d'empressement, elles vous fuiront; & si vous les méprisez, elles vous rechercheront. Si Dieu veut bénir vos travaux, & vous combler de biens, il le fera, sans qu'il soit besoin de vous donner tant d'inquiétude; les richesses viendront, comme d'elles-mêmes, se livrer à vous. Mais ces explications sont bien moins naturelles, que les premiéres que nous avons rapportées.

℣. 11. EST HOMO LABORANS, ET FESTINANS, &c. *Tel travaille, & se hâte, & souffre beaucoup; mais étant sans piété, plus il en fait, moins il s'enrichit.* Ces mots *étant sans piété*, ne sont pas dans le Grec. C'est inutilement que l'homme travaille, si Dieu ne bénit ses travaux. (*b*) C'est le Tout-puissant qui distribuë les biens de ce monde à qui il veut; vous n'en aurez jamais sans son secours, & sans sa bénédiction particuliére. C'est ce que l'expérience confirme. Tel travaille jour & nuit, qui ne peut rien amasser; & tel se repose, & vit doucement, & tous les biens coulent dans sa maison. *Benedictio Domini divites facit*, dit Salomon. (*c*) *Nec sociabitur eis afflictio.*

℣. 12. EST HOMO MARCIDUS, EGENS RECUPERATIONE, &c. *Tel est sans vigueur, & dans un besoin continuel du secours d'autrui....* 13. *Et cependant l'œil du Seigneur le regarde favorablement*, le comble de biens, & d'honneurs, &c. C'est une suite de ce qu'il vient de dire; Que sans le secours du Seigneur, l'homme travaille en vain à amasser du bien; & qu'avec sa bénédiction, & son secours, on doit tout espérer. Un homme fainéant, lâche, sans adresse, sans ressource en lui-même, ne laisse pas

(*a*) *Vide Lyran. Palac. Cornel.*
(*b*) *Euripid.*
Οὔ τινά φημι Θεῶν ἄτερ ὄλβιον,
Οὐ βαρύποτμον ἄνδρα γενέσθαι.
Οὐδὲ τὸν αὐτὸν ἀεὶ βιβάναι δόμον
Εὐτυχίᾳ. &c.
(*c*) *Prov. x. 22.*

13. *Et oculus Dei respexit illum in bono, & erexit eum ab humilitate ipsius, & exaltavit caput ejus: & mirati sunt in illo multi, & honoraverunt Deum.*

13. Et cependant l'œil de Dieu regarde cet homme favorablement, le tire de son humiliation, l'éleve en honneur, & plusieurs le voyant en sont surpris, & en rendent gloire à Dieu.

14. *Bona, & mala; vita, & mors; paupertas, & honestas à Deo sunt.*

14. Les biens, & les maux; la vie, & la mort; la pauvreté, & les richesses viennent de Dieu.

15. *Sapientia, & disciplina, & scientia Legis apud Deum. Dilectio, & via bonorum apud ipsum.*

15. C'est de Dieu que vient la sagesse, le réglement de la vie, & la science de la Loi. La charité, & les bonnes œuvres ont leur source en lui.

COMMENTAIRE.

de s'enrichir, lorsque Dieu s'en mêle. C'est ce que le Psalmiste vouloit marquer, en disant: (*a*) *Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent; en vain vous vous levez devant le jour, vous qui mangez le pain de douleur; levez-vous, aprés vous être reposé. Le Seigneur donnera à ses bien-aimez des enfans; il leur donnera une nombreuse postérité.*

℣.14. BONA ET MALA..... PAUPERTAS, ET HONESTAS(*b*) A DEO SUNT. *Les biens, & les maux, la vie, & la mort, la pauvreté, & les richesses viennent de Dieu.* La Réligion, & la raison, nous découvrent Dieu agissant par tout. Il éleve, & il humilie; il donne la mort, & rend la vie; il appauvrit, & il enrichit. *Ad omnia tibi occurrit Deus*, dit Tertullien. (*c*) *Idem percutiens, & sanans, mortificans, humilians, sed & sublimans; condens mala, sed & pacem faciens.* S'il y a du péché dans le monde, si la mort y regne, si l'on y voit des misérables, ce n'est point par une suite de ses premiéres intentions. C'est l'homme qui l'a forcé par son crime, à le punir par la mort, & par les autres maux temporels; Et encore le pécheur peut-il, s'il veut, profiter de ces calamitez, pour sa sanctification, & pour l'expiation de ses fautes; il peut s'en servir, pour mériter un bonheur éternel. Telle est l'infinie bonté du Créateur. Tout offensé qu'il est, il ne punit que pour sauver, & pour rendre l'homme meilleur, & plus heureux.

℣.15. SAPIENTIA, ET DISCIPLINA, &c. *C'est de Dieu que vient la sagesse, le réglement de la vie, la science de la loi, la charité, & les bonnes œuvres.* A la lettre: (*d*) *La charité, & les voyes du bien*, c'est-à-dire, *la charité, l'habitude de faire le bien.* Aprés avoir montré que tous les biens temporels venoient de Dieu, il fait voir à présent que les biens de l'esprit, & du

(*a*) *Psalm.* CXXVI. 1. 2.

(*b*) *Honestas Græc.* Πλοῦτος, *divitiæ. Honestas*, & *honestas*, se mettent pour, le riche, & les richesses. Voyez *Eccli.* XI. 23. XIII. 2. & VII. 11. X. 10.

(*c*) *Tertull. lib.* 2. *contra Marcion. cap.* 4.

(*d*) Ἀγάπησις καὶ ὁδοὶ καλῶν ἔργων. *Via bonorum.* דרך signifie souvent *l'habitude.*

16. *Error, & tenebræ peccatoribus concreata sunt: qui autem exultant in malis, consenescunt in malo.*

16. L'erreur, & les ténébres sont créées avec les pécheurs; & ceux qui se glorifient dans le mal qu'ils font, vieilliront dans le péché.

COMMENTAIRE.

cœur ne sont pas moins des présens de sa libéralité. Les lumiéres dans les sciences, & dans l'étude de la loi du Seigneur, sont des dons de sa faveur. Les talens de l'esprit, les vertus, la charité, les bonnes habitudes viennent de lui.

ỷ. 16. ERROR, ET TENEBRÆ PECCATORIBUS CONCREATA SUNT. *L'erreur, & les ténébres sont créées avec les pécheurs.* Quoique tous les hommes naissent dans les ténébres, & dans le péché, & que tous ayent besoin de la miséricorde du Seigneur, il est certain que les méchans semblent avoir plus péché que d'autres en Adam, & avoir apporté dans le monde de plus mauvaises dispositions; soit qu'en effet, ils ayent trouvé dans leurs tempéramınens, & dans leurs humeurs plus de corruption, ou que par leur faute, ils ayent fortifié, & augmenté le mauvais levain qu'ils avoient tiré de la masse corrompuë, dont ils sont formez. A les voir agir, on peut dire d'eux ce que disoit le Psalmiste: (*a*) Ils sont pécheurs dés le sein de leur mere; ils se sont égarez dés le moment de leur naissance; ils sont trompeurs, cruels, malfaisans, impies, comme naturellement. L'Auteur a dit dans les ỷỷ. 11.12.13.& 14. Que tous les biens, & les maux sensibles de la vie, venoient de Dieu. Il dit ici aux ỷỷ. 15. & 16. Que les biens, & les maux invisibles, & qui regardent l'ame, viennent de la même main toute-puissante. (*b*) Mais il y a une différence infinie entre la maniére dont les biens, & les maux viennent de Dieu. Les biens sont produits directement, proprement, absolument, & suivant la premiére intention de Dieu: Mais les maux n'en viennent que d'une maniére indirecte, impropre; ce sont les pécheurs, qui se sont fait à eux-mêmes tout le mal qu'ils souffrent. Dieu les châtie, parce qu'ils méritent des châtimens. Autant qu'il est en lui, il ne demande qu'à sauver, & à combler de faveurs. S'il y a de l'erreur, & des ténébres dans le monde; si le crime, & la mort y sont entrez, on ne doit s'en prendre qu'à l'homme, qui les y a appellez, & qui s'y est livré.

QUI AUTEM EXULTANT IN MALIS, CONSENESCUNT IN MALO. *Ceux qui se glorifient dans le mal qu'ils font, viellliront dans le péché.* Ceux qui aiment le péché, s'y fortifient de plus en plus; plus ils vieillissent, plus ils deviennent méchants. C'est une suite de ce qu'il a dit

(*a*) *Psal.* LVII. 4. & XIII. 1. 2. 3. &c.

(*b*) *Vide Cornel. à Lapide.*

17. *Datio Dei permanet justis, & profectus illius successus habebit in æternum.*

18. *Est qui locupletatur parcè agendo, & hæc est pars mercedis illius,*

17. Le don de Dieu demeure ferme dans les justes; & les graces qu'il leur fait, se terminent à un bonheur éternel.

18. Tel s'enrichit par sa grande épargne, & toute la récompense qu'il en tire, est

COMMENTAIRE.

immédiatement auparavant: Que l'erreur, le crime, les ténébres, la malice, sont nées avec les méchants: Ils ont ces habitudes aussi enracinées, que si elles leur étoient naturelles; il ajoûte ici qu'ils s'y glorifient, & que bien loin de s'en corriger, ils y vieillissent, & s'y affermissent de plus en plus. Le Grec de l'Édition Romaine ne lit point, ni ce verset, ni le précédent: Il y a même quelques Exemplaires Latins, & quelques Commentateurs (*a*) qui ne les ont pas lûs; c'est apparemment la difficulté qui leur a parû dans ces versets, qui les leur a fait supprimer; car ils se trouvent dans les autres Editions Grecques, (*b*) & dans le Syriaque.

℣. 17. Datio Dei permanet in justis, et profectus illius, &c. *Le don de Dieu demeure ferme dans les justes, & les graces qu'il leur fait, se terminent à un bonheur éternel.* Ou plûtôt, suivant le Grec: (*c*) *Le don que le Seigneur fait aux hommes pieux, est permanent, & sa bienveillance réüssit toujours.* S. Paul a dit de même: (*d*) *Que les dons de la vocation de Dieu sont sans regret*, c'est-à-dire, qu'il ne révoque point ce qu'il a accordé, qu'il ne retire point les graces qu'il a faites. Enfin, il ne nous abandonne jamais, que nous ne l'abandonnions le premier. (*e*) L'Auteur à établi ci-devant ces deux véritez; que tous les biens viennent de Dieu, & que tous les maux de cette vie, sont des châtimens envoyez de sa part. Il conclut ici que tous les dons de Dieu faits aux hommes pieux, sont presque toujours suivis d'heureux succez; au lieu que les mêmes faveurs qu'il accorde quelquefois aux impies, sont souvent des moyens dont ils se servent pour se perdre, & pour augmenter leur damnation. Et cela se vérifie également dans le moral, & dans l'ordre naturel. Les graces du Ciel reçûës dans un cœur bien disposé, y produisent des fruits permanens; elles s'augmentent de jour en jour; l'homme de bien va de vertu en vertu, & marche à grands pas dans la voye de pefection: Mais le méchant abuse souvent des graces que Dieu lui fait; quelquefois il revient à Dieu, & mérite ses faveurs; mais souvent il retourne à son vomissement, & mérite, que Dieu l'abandonne à son aveuglement.

℣. 18. Est qui locupletatur parce agendo, &c. *Tel s'enrichit par sa*

(*a*) *Raban. Lyr. Dionys. alii apud Fransc. Luc in Not.*
(*b*) *Complut. & Aldina.*
(*c*) Δόσις Κυρίου παραμένει εὐσεβέσι, καὶ ἡ εὐδοκία αὐτοῦ εὐοδοῖ εἰς τὸν αἰῶνα.
(*d*) *Rom. XI. 29.*
(*e*) *Concil. Triden. Sess. 7. c. 11.*

19. *In eo quod dicit : Inveni requiem mihi ; & nunc manducabo de bonis meis solus.*

20. *Et nescit quòd tempus præteriet, & mors appropinquet, & relinquat omnia aliis, & morietur.*

21. *Sta in testamento tuo, & in illo colloquere, & in opere mandatorum tuorum veterasce.*

19. De pouvoir dire : J'ai trouvé moyen de me mettre en repos ; je mangerai maintenant mon bien tout seul.

20. Et il ne considére pas que le tems s'écoule, que la mort s'approche, & qu'en mourant, il laissera à d'autres ce qu'il a.

21. Demeurez ferme dans l'alliance que vous avez faite *avec Dieu* : que ce soit toujours vôtre entretien : & vieillissez dans la pratique de ce qui vous a été commandé.

COMMENTAIRE.

grande épargne, & tout le profit qu'il en tire est de pouvoir dire : Je me suis mis en repos ; & il ne considére pas, que la mort vient, & s'approche à grand pas. C'est ce qui est porté dans les versets 18. 19. 20. On voit quelque chose de semblable dans la parabole du riche, qui se disoit à soi-même : (*a*) *Tu as de quoi vivre pour plusieurs années : reposes-toi, manges, bois, fais bonne chére ;* Mais le Seigneur lui dit : *Insensé que tu es, on te demandera ton ame cette nuit même ; & ce que tu as préparé, pour qui sera-t'il ?* L'auteur a fait voir au verset 19. que les graces que Dieu fait aux justes, qui persévérent dans la justice, sont permanentes, & suivies d'heureux succez. Ici il montre que les biens qu'il donne aux méchans, qui se plaisent dans leurs désordres, leur sont bien-tôt ôtez ; Que lorsqu'ils se croyent en repos, & dans la disposition de joüir des fruits de leurs travaux ; le Seigneur les arrache de l'objet de leur inclination, & les précipite dans des maux éternels.

℣. 20. ET NESCIT QUOD TEMPUS PRÆTERIET, ET RELINQUET OMNIA ALIIS, &c. *Et il ne considére pas que le tems s'écoule, que la mort s'approche, & qu'en mourant, il laissera à d'autres ce qu'il a.* Salomon reléve la même folie des avares dans l'Ecclésiaste. (*b*) Il y a une autre sorte d'insensé, dit-il : *C'est l'avare qui est seul, & n'a point d'héritier, ni fils, ni frere, & cependant il ne cesse de travailler ; ses yeux ne se rassasient point de richesses, & il ne fait pas réflexion, en disant : Pour qui travaillai je, & me privai-je de toute sorte de plaisirs ? C'est-là la plus grande des vanitez, & des folies, & une trés-grande affliction d'esprit.* Les profanes ont répréfenté l'avare sous l'idée de Tantale, qui est toujours dans l'eau jusqu'au menton, sans pouvoir étancher sa soif. (*c*)

Tantalus à labris fugientia flumina captat.

℣. 21. STA IN TESTAMENTO TUO. *Demeurez ferme dans l'alliance que vous avez faite avec Dieu.* Tous les Israëlites avoient fait alliance

(*a*) *Luc.* XII. 19. 20.
(*b*) *Eccle.* IV. 8. & 7.
(*c*) *Horat. lib.* I. *Ser.* I.

avec

22. *Ne manseris in operibus peccatorum. Confide autem in Deo, & mane in loco tuo.*

23. *Facile est enim in oculis Dei subitò honestare pauperem.*

24. *Benedictio Dei in mercedem justi festinat: & in hora veloci processus illius fructificat.*

22. Ne vous arrêtez point à ce que font les pécheurs ; mettez vôtre confiance en Dieu, & demeurez ferme dans vôtre place.

23. Car il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

24. Dieu bénit le juste, & se hâte de le récompenser. Il le fait croître, & lui fait porter du fruit en peu de tems.

COMMENTAIRE.

avec le Seigneur dans la personne de leurs Peres. Premiérement, dans Abraham, chef de leur race. (a) En second lieu, avec leurs Peres dans le désert à Sinaï. (b) Aprés cela sous Josué, aprés leur entrée dans la Terre promise. (c) Et enfin, au retour de la captivité, sous Néhémie; (d) où l'on renouvella solemnellement l'ancienne alliance. Chaque particulier en recevant la circoncision, prenoit aussi la marque de l'alliance, & s'engageoit par-là à l'observation de la Loi du Seigneur. De cette sorte, l'alliance générale devenoit particuliére à chaque Israëlite : Comme par le Bâtême, l'alliance que JESUS-CHRIST a faite avec la nature humaine, nous devient propre, & nous entrons par là dans la participation de tous les biens qui y sont attachez, & dans toutes les obligations qui en sont des suites. *In illo colloquere. Entretenez-vous avec elle.* Etudiez-les, ruminez-les. Voyez. *Prov.* VI. 22.

℣. 22. NE MANSERIS IN OPERIBUS PECCATORUM. *Ne vous arrêtez point à ce que font les pécheurs : mettez vôtre confiance en Dieu.* Le Grec : (e) *N'admirez point les œuvres du pécheur ; mais confiez-vous en Dieu, & demeurez attaché à vôtre travail.* Si vous voyez le pécheur réüssir dans ses desseins, & comblé de richesses, & d'honneur en ce monde, n'admirez point, n'enviez point, ne désirez point sa félicité, elle sera de courte durée, & Dieu aura son tems. Confiez-vous au Seigneur, appliquez-vous à vôtre travail, priez-le qu'il lui donne sa bénédiction ; & si Dieu ne permet point que vous amassiez de grands biens, adorez sa providence, & croyez qu'il vous est plus avantageux de demeurer dans l'état où vous êtes, que d'en sortir pour être exposé au danger de vous perdre. Il lui sera aisé quand il viendra, de vous enrichir. ℣. 23. *Facilè est enim in oculis Dei subitò honestare pauperem.*

℣. 24. BENEDICTIO DEI IN MERCEDEM JUSTI FESTINAT. *Dieu bénit le juste, & se hâte de le récompenser ; il le fait croître, & lui fait porter du fruit en peu de tems.* Quand il plaira à Dieu de récompenser vôtre

(a) *Genes.* XV. 18.
(b) *Exod.* XIX. 6. 7. 8. XX. XXI.
(c) *Josue* VIII. 30. 31.
(d) 2. *Esdr.* IX. 38. X. 1. 2. *& seq.*
(e) Μὴ θαύμαζε ἐν ἔργοις ἁμαρτωλοῦ, πίστευε δὲ Κυρίῳ, καὶ ἔμμενε τῷ πόνῳ σου.

25. *Ne dicas : Quid est mihi opus , & quæ erunt mihi ex hoc bona ?*

26. *Ne dicas : Sufficiens mihi sum : & quid ex hoc pessimabor ?*

25. Ne dites point : Qu'ai-je affaire de me mettre en peine ; qu'ai-je à espérer de bien desormais ?

26. Ne dites point aussi : Je me suffis à moi-même. Et quel mal peut-il m'arriver ?

COMMENTAIRE.

fidélité en ce monde, par les biens temporels, qu'il promet à ceux qui observent sa Loi, bien-tôt vous en serez comblé; & sa main libérale répandra sur vous ses bénédictions avec profusion. Dans l'ancienne alliance, les richesses étoient une marque de la faveur de Dieu : Sous la Loi nouvelle, rien n'est plus équivoque que les biens de ce monde. Les plus méchans sont souvent ceux qui en sont les mieux partagez. La pauvreté, & les souffrances, sont les appanages des amis, & des serviteurs de Dieu. *Beati pauperes.*

℣. 25. NE DICAS : QUID EST MIHI OPUS ? *Ne dites point : Qu'ai-je à faire de me mettre en peine ? Qu'ai-je à espérer de biens désormais ?* Le Grec : (*a*) *Ne dites point à quoi me sert d'avoir de la complaisance ? Et désormais quels biens puis-je esperer ?* Aprés tout ce que j'ai fait pour donner à Dieu des marques de ma fidélité, & de mon attachement inviolable à ses Loix, en suis-je plus à mon aise ? que m'en est-il revenu ? De quoi m'a servi tout ce que j'ai fait pour lui ? Qu'ai-je à attendre de sa libéralité ? C'est ainsi que la femme de Job lui disoit : (*b*) aprés tout ce qui vous est arrivé, *vous demeurez encore dans vôtre simplicité*, & vous continuez à servir Dieu ? *Bénissez le Seigneur, & mourez ;* Il ne lui reste plus qu'à vous envoyer la mort, pour récompense de toutes les bénédictions que vous lui avez données. Et la femme de Tobie : (*c*) *Vraiment on voit bien que vôtre espérance est vaine ; voilà de beaux fruits de vos aumônes !* Gardez-vous d'avoir ces sentimens, & de prononcer ces blasphêmes contre Dieu : Il saura recompenser vos services, quand il le jugera à propos ; & s'il ne le fait point en cette vie, vous n'en serez que plus assûré d'une récompense éternelle, que rien ne pourra vous ravir en l'autre vie.

℣. 26. NE DICAS : SUFFICIENS MIHI SUM, &c. *Ne dites point aussi : Je me suffis à moi-même ; & quel mal peut-il m'arriver ?* Voici l'autre extrémité. Au verset précédent, il a représenté un juste pauvre, qui se décourage, & qui n'espére plus rien. Ici c'est un riche insolent, qui ne craint rien : J'ai du bien plus qu'il ne m'en faut ; je n'ai besoin de rien ; Que peut-il m'arriver de fâcheux ? Je suis au-dessus des efforts de la fortu-

(*a*) Μὴ εἴπῃς, τίς ἐςὶ μοι χρεία ἀρεσκείας ; ϗ τίνα ἀπὸ τῦ νῦν ἔςαι μοι τὰ ἀγαθά ;

(*b*) *Job.* 11. 9. 10.

(*c*) *Tobi.* 11. 22.

27. *In die bonorum ne immemor sis malorum: & in die malorum ne immemor sis bonorum.*

28. *Quoniam facile est coram Deo in die obitûs retribuere unicuique, secundùm vias suas.*

27. Ne perdez pas le souvenir du mal au jour heureux; ni le souvenir du bien, au jour malheureux.

28. Car il est aisé à Dieu de rendre à chacun au jour de sa mort, selon ses voyes.

COMMENTAIRE.

ne, qu'ai-je à craindre pour l'avenir? Je n'ai que faire de Dieu, & je ne crains plus sa colére. Il n'y a peut-être personne assez aveuglé, pour tenir un pareil discours. Mais bien des gens se conduisent, comme s'ils étoient affranchis de la dépendance de Dieu, comme s'ils étoient eux-mêmes des Dieux sur la terre: Et combien n'en a-t'on pas vû, qui ont été jusqu'à nier la Divinité; & jusqu'à se faire décerner à eux-mêmes des honneurs divins? Voilà l'effet terrible des grands biens, & des hautes fortunes. Elles aveuglent l'homme, & lui font oublier sa foiblesse; elles l'endurcissent, & le rendent insolent. On peut voir dans l'Ecriture les blasphêmes de Sennachérib, (a) L'insolence des Rois de Babylone, (b) d'Egypte, (c) & de Tyr, (d) & les impiétez des Babyloniens, (e) dans leur haute fortune, & dans l'abondance de leurs richesses.

℣. 27. IN DIE MALORUM, NE IMMEMOR SIS BONORUM. *Ne perdez point le souvenir du mal au jour heureux: ni le souvenir du bien au jour malheureux.* Dans la prospérité, craignez toujours l'adversité; & dans l'adversité, ne désesperez jamais du retour de la prospérité. (f)

Nemo confidat nimium secundis,
Nemo desperet meliora lapsis;
Res Deus nostras celeri citatas
Turbine versat.

Le sage est toujours préparé à tout évenement. S'il lui arrive une disgrace, elle ne le surprend pas; il s'y est préparé de longue main; si quelque bonne fortune le tire de l'obscurité, & de la poussiére, il ne s'en éléve point, persuadé qu'il est du néant, & de l'inconstance des choses de ce monde. (g) L'insensé au contraire se livre à la douleur, & au découragement dans l'adversité; il est insolent, & téméraire dans la bonne fortune.

℣. 28. QUONIAM FACILE EST CORAM DEO IN DIE OBITUS RETRIBUERE. *Il est aisé à Dieu, de rendre à chacun au jour de*

(a) 4. *Reg.* XVIII. 34. 35.
(b) *Isai.* XIV. 14. 13.
(c) *Exod.* V. 2. & *Ezech.* XXIX. 3.
(d) *Ezech.* XXVIII. 2.
(e) *Psal.* XIII. & XVII.

(f) *Senec. Thyest.*
(g) *Horat. lib.* 2. *Ode* 10.
Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem, bene praeparatum
Pectus.

29. *Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ, & in fine hominis denudatio operum illius.*

29. Le mal d'un moment fait oublier les plus grands plaisirs : & à la mort de l'homme, toutes ses œuvres seront découvertes.

COMMENTAIRE.

sa mort, selon ses voyes. Voilà un motif que la Philosophie payenne ne pouvoit proposer dans sa morale; elle se bornoit toute à cette vie. Aussi pour répondre à l'objection qu'on formoit sur l'expérience journaliére, qui fait voir, que les justes sont souvent plus maltraittez en ce monde, que les méchans; ils formoient une idée chimérique de bonheur, qui consistoit dans la vertu même du sage, & dans le vain mépris qu'il faisoit des choses d'ici bas; trouvant ainsi dans soi-même une felicité, qu'il ne pouvoit rencontrer dans les biens de la fortune, dont il étoit malgré lui forcé de se passer. Ce mépris étoit une pure fanfaronade de leur part. Les Richesses, & les biens du monde ne gâtoient rien dans leur Philosophie; & pourquoi les auroient-ils sérieusément abandonnez, & méprisez, puis qu'aprés cette vie, ils n'avoient aucune espérance solide? Mais dans la vraye Réligion, le sage est moins attentif à ce que le monde a de grand, de flateur, de commode, de gratieux, qu'aux biens, ou aux maux qu'il attend dans l'autre vie. Toute la gloire du monde passe en un moment; les richesses, & la pauvreté; les maux, & la disgrace, ne sont jamais ni longs, ni considérables, comparez à ce qui doit faire nôtre bonheur, ou nôtre malheur dans l'éternité. Grotius détourne ce passage, en expliquant, *in die obitûs*, de la derniére vieillesse. Il ne faut jamais déseperer de devenir heureux. Dieu peut dans l'extrême vieillesse vous combler de faveurs, c'est-à dire; vous donner du bien, quand vous n'en avez plus que faire.

℣. 29. MALITIA HORÆ OBLIVIONEM FACIT LUXURIÆ MAGNÆ. *Le mal d'un moment, fait oublier les plus grands plaisirs.* Rien ne fait mieux voir la vanité des plaisirs du monde, que la bréveté de leur durée, & la foiblesse de leur impression. Un mal d'un moment, nous fait oublier tous les plaisirs de la vie. Le sentiment d'une piqueure, d'un mal de dents, ou de tête, ne peut être suspendu d'un seul moment, par le souvenir de tous les plaisirs passez. On peut aussi entendre par *Malitia horæ*, la derniére heure de nôtre vie, le moment de nôtre mort, qui efface si absolument le souvenir de tout ce que le monde a de plus charmant, & de plus doux, que personne n'y peut faire alors la moindre attention. A l'égard d'un mourant, tout ce qui se passe dans le monde, n'est que comme un songe : & le souvenir des plaisirs passez, ne laisse dans l'ame, qu'un remord cuisant, & une douleur trés-vive. Ce qui suit, est trés-favorable à cette explication : *In fine hominis denudatio operum illius.* A la mort de l'homme, le rideau est tiré; l'on voit distinctement le bien, & le

30. *Ante mortem ne laudes hominem quemquam; quoniam in filiis suis agnoscitur vir.*

30. Ne loüez aucun homme avant sa mort; car on connoît l'homme par ses enfans.

COMMENTAIRE.

mal. Le juste reçoit la récompense de ses bonnes œuvres, & le méchant la peine de ses iniquitez. Avant la mort, tout est dans l'incertitude. Voyez le verset suivant.

℣. 30. ANTE MORTEM NE LAUDES HOMINEM, &c. *Ne loüez aucun homme avant sa mort; car on connoît l'homme par ses enfans.* On ne peut juger solidement de son bonheur, tandis qu'on ne verra pas sa famille suivre le bon exemple, & imiter la vertu de leur pere. (*a*) Comment loüer un pere qui laisse des enfans mal instruits, mal élevez, & malheureux? Peut-on douter que la gloire de Salomon ne soit fort diminuée par la mauvaise conduite de Jéroboam; & celle du grand Prêtre Héli, par celle de ses fils; & celle d'Ezéchias, par la vie de Manassé? Ne peut-on pas dire d'eux? Heureux peres! s'ils avoient eu des enfans plus sages, & plus pieux. Il ne dépend pas toujours des peres de donner un bon esprit à leurs enfans; Souvent ceux-ci ne répondent point à l'éducation qu'on leur a procurée, & aux soins que l'on a pris d'eux: Mais cela même, quoi qu'on ne puisse l'imputer au Pere, ne doit-il pas être regardé, comme une grande affliction pour lui? Et si aprés sa mort il est sensible à ce qui l'intéressoit le plus pendant sa vie, peut-il voir sans peine son nom, & sa famille deshonorée par la mauvaise conduite de ses enfans?

Les Philosophes payens ont fort bien vû la vérité de cette Sentence du Sage: Que nul ne devoit être estimé heureux avant sa mort, parce que c'est la fin qui décide de tout; & que la vie la plus belle, & la plus glorieuse, peut-être flétrie par un dernier trait, qui en ternit toute la beauté. Solon étant à la Cour de Crésus Roy de Lydie, (*b*) Ce Prince lui demanda, s'il avoit jamais vû un homme plus heureux que lui? Le Philosophe lui en nomma quelques-uns, qui étoient d'une condition privée, & qui étoient morts doucement, & avoient laissé une postérité nombreuse, & bien élevée; & que dites-vous de moi? ajoûta Crésus: Vous êtes, Sire, un grand Prince; mais je ne puis vous dire heureux, que vous n'ayez heureusement achevé vôtre vie. Quelques années aprés, Crésus fut pris par Cyrus, & conduit au supplice, pour être brûlé vif sur un bûcher fort élevé; Alors étant déja sur le bois, il cria trois fois: Solon,

(*a*) *Ambros. de Bono Mortis cap. 8. Unusquisque in novissimis suis cognoscitur, & in filiis suis æstimatur, si bene filios suos instituit, & disciplinis competentibus erudivit. Si quidem ad negligentiam patris refertur dissolutio filiorum.*

(*b*) *Herodot. lib. 1. Laërt. in Solone, lib. 1. Plut. in Solone.*

31. *Non omnem hominem inducas in domum tuam : multa enim sunt insidiæ dolosi.*

31. N'introduisez pas toute sorte de personnes dans vôtre maison ; car le trompeur a beaucoup de piéges.

COMMENTAIRE.

Solon, Solon : Cyrus en voulut savoir la cause, & l'ayant apprise, il en fut frappé ; & considérant l'incertitude des choses de ce monde, il mit Creſus en liberté, & le combla d'honneur, & de marques d'estime, & d'amitié. C'est aussi ce que Ovide a fort bien exprimé par ces vers : (a)

. . . . *Ultima semper*
Expectanda dies homini ; dicique beatus
Ante obitum nemo, supremáque funera debet.

L'Auteur de l'Ecclésiastique, & ces anciens Philosophes n'ont envisagé dans cette maxime, que la vie temporelle. Ils n'ont pas crû, que l'on pût féliciter un homme sur sa bonne fortune avant sa mort, parce que quand il mourroit, ayant une postérité nombreuse, & comblée de biens, on croiroit qu'il manque quelque chose à sa félicité, si ses enfans ne prenoient pas le bon parti. Mais dans la Réligion chrétienne, on doit porter ses vûës plus loin. Le vrai bonheur du juste ne commence proprement qu'à la mort. Jusques-là il est toûjours en danger de déchoir, & de pécher. Mais aprés la mort, il joüit d'un parfait bonheur, & d'une vie éternelle. Un pilote ne peut être loüé, qu'il n'ait conduit son vaisseau au port ; Un Général n'érige point de trophée, que la victoire ne soit assurée ; le soldat ne quitte pas les armes, & ne demande pas son congé, qu'aprés la guerre. (b) *Mors igitur stipendiorum plenitudo, summa mercedis, gratia missionis est.*

℣. 31. NON OMNEM HOMINEM INDUCAS IN DOMUM TUAM. *N'introduisez point toute sorte de personnes dans vôtre maison ; car le trompeur a beaucoup de piéges.* Voici un nouveau sujet. Le Sage nous montre ici qui sont ceux avec qui nous devons avoir commerce, & qui sont ceux qu'il faut fuir dans la société. Il ordonne prémiérement, de ne se pas fier à toute sorte de gens, & de ne pas ouvrir sa maison au premier venu. Le Grec lit : (c) *Ne recevez pas toute sorte de personnes dans vôtre maison, parce que le trompeur*, ou selon d'autres, *le calomniateur a beaucoup de piéges.* Bien des gens ne viennent que pour observer le secret des familles, & pour en abuser. Pythagore disoit, qu'il ne falloit point recevoir d'hirondelle dans sa maison, c'est-à-dire, qu'il falloit fermer la porte aux babillards, aux sémeurs de rapports, aux mauvais esprits, qui ne

(a) *Ovid. lib. 3. Metamorph. Sophocles.*
Λόγος μὲν ἐστ' ἀρχαῖος ἀνθρώπων φανεὶς,
Ὡς οὐκ ἂν αἰῶν' ἐκμάθοις βροτῶν πρὶν ἂν,
Θάνοι τις, οὔτ' εἰ χρηστὸς, οὔτ' εἴ τῳ κακός.

(b) *Ambros. de Bono mortis, cap. 8. Vide & Bern. serm. 5. in Festo omnium Sanctorum.*

(c) Μὴ πάντα ἄνθρωπον εἴσαγε εἰς τὸν οἶκόν σου, πολλὰ γὰρ τὰ ἔνεδρα τοῦ δολίου. *Alii*, τοῦ διαβόλου. *Ita Complut.*

32. *Sicut enim eructant præcordia fœtentium, & sicut perdix inducitur in caveam, & ut caprea in laqueum: sic & cor superborum: & sicut prospector videns casum proximi sui.*

32. [Comme il sort une haleîne corrompuë de celui qui a l'estomac gâté,] comme la perdrix est conduite dans la cage, [& le chevreuil dans le piége;] ainsi est le cœur des superbes, & de celui qui est attentif à regarder la chûte de son prochain.

33. *Bona enim in mala convertens insidiatur, & in electis imponet maculam.*

33. Car il dresse des embûches en changeant le bien en mal, & il imprime des taches dans les actions les plus pures.

COMMENTAIRE.

cherchent qu'à s'insinuer par tout, pour pénétrer le secret des familles. Il vaut mieux ne pas recevoir, que d'être obligé de chasser certains hôtes.

Turpiùs ejicitur, quàm non admittitur hospes.

℣. 32. SICUT PERDIX INDUCITUR IN CAVEAM, ET UT CAPREA IN LAQUEUM, &c. *Comme la perdrix est conduite dans la cage, & le chevreuil dans le piége; ainsi est le cœur du superbe, & de celui qui est attentif à regarder la chûte de son prochain.* Le Grec fait un autre sens: (a) *De même que la perdrix apprivoisée de l'oiseleur est dans la cage, tel est le cœur du superbe; il regarde la chûte, comme celui qui est en sentinelle.* L'Auteur fait allusion à la chasse aux perdrix, où l'oiseleur a une perdrix apprivoisée dans une cage: Elle attire les autres dans les filets, ou dans les piéges de l'oiseleur; ainsi le superbe, & le trompeur, engage ceux qu'il veut surprendre. Il imite la perdrix qui appelle ses semblables, & les fait tomber dans les lacets. Il imite aussi le chasseur, ou l'oiseleur qui observe la chûte, ou la prise de la perdrix. Le Sage parle de ces faux amis, qui entrent dans les maisons, & affectent des airs de confidence, & de cordialité, pour tirer le secret de leurs hôtes, & pour s'en servir contre eux dans l'occasion. Le texte Grec ne parle point de chevreuil.

℣. 33 BONA ENIM IN MALA CONVERTENS INSIDIATUR. *Il dresse des embûches, en changeant le bien en mal.* Il envenime tout ce qu'il a appris; il donne un mauvais tour aux choses les plus innocentes. Tel est le caractére des médisans, & des faiseurs de rapports.

℣. 34. A SCINTILLA UNA AUGETUR IGNIS, &c. *Une étincelle seule allume un grand feu, & le pécheur tend des piéges pour répandre le sang.*

(a) Πέρδιξ θηρευθεὶς, ou plûtôt, θηρευτὴς ἐν καρτάλλῳ, οὕτως καρδία ὑπερηφάνου. καὶ ὡς κατάσκοπος ἐπιβλέπει πτῶσιν. *Complut.* Ὡς κατάσκοπος ἐπιβλέπει ἐπὶ πτῶσιν. On peut voir Aristote, *lib. 9. Hist. Animal. cap. 8. Et Plin. lib. x. cap. 33.* Le premier parle de Πέρδιξ θηρευτὴς. Et le second de même, sous le nom d'*Avis Index*. Saint Augustin serm. 46. *de Pastorib. in Ezech.* 34. *pag.* 240. dit que la perdrix se prend par l'envie qu'elle a de se battre contre la perdrix apprivoisée, qui l'agace, & qui l'attire dans le filet. *Perdix, ut aucupes norunt, contendendi studio capitur.* Voyez aussi le même Pere, *contra Faust. lib.* XIII. *cap.* 12. *Perdix nimis contentiosum animal, notum est quanta aviditate ipsius contentionis currat in laqueum.*

34. *A scintilla una augetur ignis, & ab uno doloso augetur sanguis : homo verò peccator sanguini insidiatur.*

35. *Attende tibi à pestifero, fabricat enim mala : ne fortè inducat super te subsannationem in perpetuum.*

36. *Admitte ad te alienigenam, & subvertet te in turbine, & abalienabit te à tuis propriis.*

34. Une étincelle seule allume un grand feu, [ainsi le trompeur multiplie les meurtres,] & le pécheur tend des piéges pour répandre le sang.

35. Gardez-vous de l'homme malicieux, qui est toujours appliqué à faire le mal, de peur qu'il ne vous rende pour jamais la fable du monde.

36. Donnez entrée chez vous à l'étranger, & il y excitera un trouble qui vous renversera, & il vous chassera de vôtre propre maison.

COMMENTAIRE.

Une mauvaise langue est comme un feu, qui porte la désolation par tout; il y cause de terribles incendies, par une seule étincelle; il cause des inimitiez mortelles, pour un mot qu'il a mal rapporté, & à qui il aura donné un tour malin. Il semble n'aller qu'à contenter sa curiosité; mais il ne tend à rien moins qu'à répandre le sang. Ses discours sont plus dangereux que l'épée; sa langue est chargée d'un poison mortel, qu'il répand dans l'ame de tous ceux à qui il parle. L'Apôtre S. Jacques (*a*) a exprimé la même pensée en ces termes : *Ecce quantus ignis, quàm magnam silvam incendit! Et lingua ignis est, universitas iniquitatis.* Et Salluste : (*b*) *Parva scintilla contempta, magnum excitavit incendium.*

ỷ. 35. ATTENDE TIBI A PESTIFERO, &c. *Gardez-vous de l'homme malicieux, de peur qu'il ne vous rende pour jamais la fable du monde.* A la lettre : *Gardez-vous de l'homme contagieux.* Le Grec : (*c*) *De l'homme malin.* Il parle toujours de ces hommes dangereux, qui observent toutes les démarches de leur prochain, & qui entrent dans le secret de leur maison, pour les décrier dans le monde, & pour les charger de confusion.

ỷ. 36. ADMITTE AD TE ALIENIGENAM, ET SUBVERTET TE. *Donnez entrée chez vous à un étranger, & il excitera un trouble, qui vous renversera.* Massinissa Roi de Numidie, ayant reçû dans sa maison Jugurtha; celui-ci mit le trouble dans sa famille, & renversa sa maison. (*d*) Hérodes Ascalonite étant entré par le mariage avec Mariamne dans la famille des Asmonéens, la ruina de fond en comble. Paris étant entré dans la maison de Ménélaüs Roi de Sparte, enleva Héléne, & alluma une guerre terrible entre les Grecs, & les Troyens.

(*a*) *Jacob.* III. 5. 6.
(*b*) *Sallust. in Catilina.*
(*c*) Ἀπὸ κακοῦργου.
(*d*) *Vatab. Cornel.*

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Choix dans la distribution des aumônes. Faux amis. Se donner de de garde d'un ennemi, même réconcilié.

℣. 1. *Si benefeceris, scito cui feceris, & erit gratia in bonis tuis multa.*

℣. 1. Si vous faites du bien, sachez à qui vous le ferez, & on vous en saura beaucoup de gré.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SI BENEFECERIS, SCITO CUI FECERIS. *Si vous faites du bien, sachez à qui vous le ferez; & on vous en saura beaucoup de gré;* on en aura une parfaite reconnoissance. Si vous voulez ne pas perdre le fruit de vos bienfaits, songez à les bien placer. Cette maxime prise en ce sens, est toute de politique; c'est une suite de ce qu'il a dit au Chapitre précédent, qu'il ne falloit point admettre dans sa maison toute sorte de gens inconnus; parce que souvent, sans le savoir, on y introduit un méchant, qui y répand le trouble, & qui nous charge de confusion. Il conseille ici de bien choisir les personnes à qui nous faisons du bien, afin qu'ils nous en sachent gré, & que nous goûtions le plaisir d'avoir obligé des personnes qui en sont dignes.

Pour l'expliquer d'une maniére morale, il est bon de remarquer; 1°. Que dans les aumônes communes, & journaliéres, il faut les distribuer sans entrer dans un examen si scrupuleux sur la qualité, & les besoins de ceux à qui l'on donne. On doit dans cela suivre le précepte du Sauveur, qui dit: (*a*) *Donnez à tous ceux qui vous demandent,* & imiter le Pere Céleste, (*b*) qui fait lever son soleil sur les bons, & sur les mauvais; de peur que si l'on veut trop choisir, on ne perde le mérite de l'hospitalité, & de l'aumône: (*c*) *Ne dum hospes eligitur, hospitalitas minuatur.* Mais dans des occasions plus importantes, lorsqu'il s'agit, par exemple de donner un emploi, de faire quelques aumônes extraordinaires; ou même dans le concours de plusieurs personnes, qui demandent une même chose; il est de la prudence de faire un choix, & de préférer le plus digne, ou celui qui a le plus grand besoin, à celui qui est moins digne, ou dont

(*a*) *Luc.* VI. 30. *Omni petenti te tribue.*
(*b*) *Matth.* V. 45.
(*c*) *Ambros. in Lucam.*

2. *Benefac justo, & invenies retributionem magnam: & si non ab ipso certè à Domino.*

3. *Non est enim ei benè qui assiduus est in malis, & eleemosynas non danti quoniam & Altissimus odio habet peccatores, & misertus est pœnitentibus.*

4. *Da misericordi, & ne suspicias peccatorem: & impiis, & peccatoribus reddet vindictam, custodiens eos in diem vindictæ.*

2. Faites du bien au juste, & vous en recevrez une grande récompense, sinon de lui, au moins du Seigneur.

3. Car il n'y a point de bien à espérer pour celui qui s'applique toujours au mal, ou qui ne fait point l'aumône; [parce que le Trés-haut hait les pécheurs, & qu'il fait miséricorde aux pénitens]

4. Donnez à celui qui a de la bonté, & n'assistez point le pécheur [Car Dieu rendra aux méchans, & aux pécheurs ce qu'ils méritent, & il les réserve pour le jour de sa vengeance.

COMMENTAIRE.

la nécessité n'est pas si pressante. On dit ordinairement, qu'un bienfait mal placé, est un malfait. (*a*)

Benefacta malè locata, malefacta arbitror.

ŷ. 2. BENEFAC JUSTO ET INVENIES RETRIBUTIONEM, &c. *Faites du bien au juste, & vous en retirerez une grande récompense; sinon de lui, au moins du Seigneur.* Les biens que l'on fait aux justes, aux gens de piété, sont toujours bien récompensez par la reconnoissance qu'ils en conservent, par les bénédictions qu'ils nous donnent, & par les graces dont Dieu nous comble: Car, comme dit le Sauveur dans l'Evangile: (*b*) *Ce que vous aurez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait à moi même. Et celui qui vous reçoit, me reçoit; & celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.*

ŷ. 3. NON EST ENIM EI BENE, QUI ASSIDUUS EST IN MALIS. *Car il n'y a point de bien à espérer pour celui qui s'applique toujours au mal, & qui ne fait point l'aumône.* Mais celui qui vit mal, ou qui ne songe point à faire l'aumône, ne doit rien attendre, ni de Dieu, ni des hommes. Cela est opposé au ŷ. 2. Faire le mal contre Dieu, & ne pas faire du bien aux hommes, n'est pas un moyen de mériter, ni les graces du ciel, ni la faveur, & les bonnes graces des hommes. L'Auteur de la Vulgate ajoute ceci qui n'est point dans le Grec: *Car le Trés-haut hait les pécheurs, & fait miséricorde aux pénitens.*

ŷ. 4. DA MISERICORDI, (*c*) ET NE SUSPICIAS PECCATOREM. *Donnez à celui qui a de la bonté; & n'assistez point le pécheur.* La même Sentence est répétée au ŷ. suivant dans la Vulgate; mais il n'est point dans le Grec, non plus que tout le reste de ce verset. Voici tout le

(*a*) *Ennius.*
(*b*) *Matth.* XXV. 40. & X. 40.
(*c*) *Complut.* Da misericordiam.

5. *Da bono, & non receperis peccatorem.*

6. *Benefac humili, & non dederis impio: prohibe panes illi dari, ne in ipsis potentior te sit.*

5. Donnez à celui qui est bon, & n'assistez point le pécheur.]

6. Faites du bien à celui qui est humble; & ne donnez point au méchant. Empêchez qu'on ne lui donne du pain, de peur qu'il ne devienne ainsi plus puissant que vous.

COMMENTAIRE.

Grec. (*a*) ℣. 4. *Donnez à l'homme pieux, & ne prêtez point vôtre secours au méchant.* ℣. 6. *Faites du bien à celui qui est humble, & ne donnez point à l'impie.* Ces maximes paroissent formellement contraires à celles de l'Evangile, qui nous ordonne de faire du bien à tout le monde, même aux méchans, & à nos ennemis. Saint Augustin (*b*) croit qu'il faut l'entendre dans un sens figuré. Faites l'aumône à un homme de bien, & ne vous chargez point du péché d'autrui, en consentant à son crime, ou en le favorisant par vôtre secours, ou par vôtre protection. On peut aussi l'entendre du simple bienfait, & non de l'aumône. Dans les choses purement gratuites, on peut choisir les plus gens de bien, & ne pas penser aux méchans, sur tout lorsque l'on présume que ceux-ci abuseront des biens qu'on leur pourra faire, & qu'ils s'en serviront pour continuer dans leurs désordres. Faire du bien à ces sortes de gens, c'est mettre une épée entre les mains d'un furieux. Enfin, quand on parle ici de pécheurs, on ne doit entendre que ceux qui sont publiquement, & notoirement tels; ceux dont la vie est déréglée, & les mœurs visiblement corrompuës: & lorsque le juste, & le pécheur, concourent pour avoir part à nos aumônes, on ne doute point qu'il ne faille préférer le plus homme de bien. Hors ces cas, & ces exceptions, il faut donner à tout le monde, même aux méchans, & aux ingrats. *Si Deos incitaris, da etiam ingratis; nam & sceleratis sol oritur, & piratis maria patent*, dit Sénéque. (*c*)

℣. 6. PROHIBE PANES ILLI DARI. *Empêchez qu'on ne lui donne du pain, de peur qu'il ne devienne ainsi plus puissant que vous.* Il ne veut pas seulement qu'on laisse le méchant sans lui donner du secours; il ordonne même qu'on empêche ceux qui seroient disposez à lui faire du bien; il veut qu'on le fasse connoître à ceux qui ne le connoissent pas; & qu'on lui ôte par-là tous les moyens de s'élever contre les gens de bien. Il paroît par tout ce verset, qu'il ne s'agit pas ici d'un simple pauvre, à qui l'on fait l'aumône; mais d'un homme ambitieux, qui cherche à se produi-

(*a*) 4. Δὸς τῷ εὐσεβεῖ, ϗ μὴ ἀντιλάβῃ ἁμαρτωλῷ. 6. Εὐποίησον ταπεινῷ, ϗ μὴ δῷς ἀσεβεῖ, &c.

(*b*) *August. de Doctrina Christian. lib. 3. cap. 16. Ita & D. Thom. 2. 2. quæst. 32. art. 9. ad. 1.*

(*c*) *Senec. lib. 4. cap. 25. de Benefic.*

7. Nam duplicia mala invenies in omnibus bonis, quæcumque feceris illi: quoniam & Altissimus odio habet peccatores, & impiis reddet vindictam.

7. Car vous trouverez un double mal dans tout le bien que vous lui ferez, parce que le Trés-haut hait lui-même les pécheurs, & qu'il exerce sa vengeance contre les méchans.

8. Non agnoscetur in bonis amicus, & non abscondetur in malis inimicus.

8. L'ami ne se connoît point pendant la prospérité; & l'ennemi ne se peut cacher dans l'adversité.

9. In bonis viri, inimici illius in tristitia: & in malitia illius, amicus agnitus est.

9. Quand un homme est heureux, ses ennemis sont tristes; & quand il est malheureux, on connoît quel est son ami.

COMMENTAIRE.

re, & qui brigue des emplois, pour pouvoir s'élever au-dessus des autres, & dominer même les bienfacteurs. Rien n'est plus pernicieux que ces sortes de gens, qui se présentent à nous couverts de la peau de brebis & qui au dedans sont des loups ravissans.

℣. 7. NAM DUPLICIA MALA INVENIES IN OMNIBUS BONIS. *Car vous trouverez un double mal, dans tout le bien que vous lui ferez.* Si connoissant l'impie pour ce qu'il est, sachant son ambition, ses mauvais desseins, sa malice, vous ne laissiez pas de le combler de biens, & d'honneur; vous seriez le premier à vous en repentir. Il commenceroit par vous à montrer son mauvais cœur; vous seriez la premiére victime de son ambition, & il rendroit au double le mal pour le bien que vous lui auriez fait. C'est un serpent que vous avez réchauffé dans vôtre sein, pour récompense il vous donnera la mort.

℣. 8. NON AGNOSCETUR IN BONIS AMICUS, &c. *L'ami ne se connoît point pendant la prospérité, & l'ennemi ne se peut cacher dans l'adversité.* L'on ne distingue point aisément le vrai d'avec le faux ami, pendant qu'on est dans la prospérité. L'un & l'autre vous rendent à l'extérieur les mêmes devoirs, mêmes assiduitez, mêmes complaisances: Mais dans l'adversité le faux ami ne se déguise plus, il vous abandonne, il se rit de vôtre malheur. (a)

Amicus certus in re incerta cognoscitur.

Le Grec porte: (b) *L'ami ne sera point mis dehors dans la bonne fortune; & l'ennemi ne se cachera point dans la mauvaise.* Le premier, ne fait point parade de son attachement, lorsqu'il n'y a point de nécessité: Le second, découvre son mauvais cœur, dés qu'il voit la tempête.

℣. 9. IN BONIS VIRI, INIMICI ILLIUS IN TRISTITIA. *Quand un homme est heureux, ses ennemis sont tristes; & quand il est*

(a) Ennius.

(b) Οὐκ ἐκδικηθήσεται ἐν ἀγαθοῖς ὁ φίλος, &c.

10. *Non credas inimico tuo in æternum: sicut enim æramentum, æruginat nequitia illius.*	10. Ne vous fiez jamais à vôtre ennemi; car sa malice est comme la roüille du cuivre.

COMMENTAIRE.

malheureux, (*a*) *on connoît quel est son ami.* L'ennemi est rongé d'envie pendant nôtre prospérité, & nôtre ami triomphe de joye. Dans l'adversité, au contraire, l'ennemi se réjoüit, & l'ami s'afflige. Ce n'est ni l'adversité, ni la prospérité qui font les amis, ou les ennemis; elles montrent qui ils sont. Ces maximes sont souvent répétées, & dans l'Ecriture, & dans les livres des Philosophes, par ce qu'il est peu de gens qui n'en ait éprouvé la vérité. Salomon : (*b*) *Celui qui aime, aime en tout tems; mais on le connoît principalement dans la disgrace.* Les vrais amis viennent à vous dans la prospérité, lorsque vous les faites venir; mais dans l'adversité ils accourent sans que vous les mandiez; dit Démétrius de Phalére. (*c*)

ỷ. 10. NON CREDAS INIMICO TUO IN ÆTERNUM, &c. *Ne vous fiez point à vôtre ennemi; car sa malice est comme la roüille du cuivre*, elle va toujours en augmentant. Le Grec : (*d*) *Car comme le cuivre se roüille, ainsi sa malice* revient toujours. On a beau frotter, & ratisser le cuivre, la roüille y revient toujours. Ainsi un ennemi reconcilié. Il cachera sa mauvaise volonté pour un tems; mais tôt ou tard elle éclatera de nouveau. Autrement: Il se couvre de la dissimulation comme d'une roüille, dit Vatable; mais lorsqu'on le frotte, il fait voir ce qu'il est. Les anciens(*e*) ont souvent employé cette similitude de l'airain avec l'envie, & l'inimitié. Rien n'est plus rare que de voir de solides, & de sincéres réconciliations. Celui qui a été blessé, & outragé, oublie difficilement l'injure qu'il a reçûë; & celui qui l'a faite ne se persuade pas aisément que l'autre l'ait mise en oubli; il se défie de lui, & ne manque guéres de prévenir les effets de son ressentiment, s'il en trouve l'occasion. (*f*)

. . . . *Malè sarta*
Gratia Nequaquam coït, & rescinditur.

Joab ne pardonna jamais sincérement à Abner, qui avoit tué son frere Azaël. Absalon conserva toujours du ressentiment, non seulement contre son frere Amnon, qui avoit violé Thamar, mais même contre Da-

(*a*) *In malitia illius.* Ἐν τοῖς κακοῖς αὐτοῦ.
(*b*) *Prov.* XVII. 17.
(*c*) *Demetr. Phaler. apud Laërt. lib.* 5.
(*d*) Ὡς γὰρ ὁ χαλκὸς ἰοῦται, οὕτως ἡ πονηρία αὐτοῦ.
(*e*) *Horat. lib.* 1. *ser.* 4.
Hic nigra succus Loliginis; hæc est ærugo mera.
Martial. lib. 2.
. . . . *Nimiaque ærugine captus.*
Allatras omnem, quod tibi cumque datum est.
Ita stobus ex Perianda Laërt. ex Antisthene. Alii.
(*f*) *Horat. Ep. lib.* 1. *Ep.* 3.

11. *Et si humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum, & custodi te ab illo.*

12. *Non statuas illum penes te, nec sedeat ad dexteram tuam, ne forte conversus in locum tuum, inquirat cathedram tuam: & in novissimo agnoscas verba mea, & in sermonibus meis stimuleris.*

11. Quoiqu'il s'humilie, & qu'il aille tout courbé, soyez vigilant, & donnez-vous de garde de lui.

12. Ne l'établissez point auprés de vous; & qu'il ne s'assoye point à vôtre droite, de peur qu'il ne veuille prendre vôtre place, & s'asseoir dans vôtre chaire; & que vous ne reconnoissiez enfin la vérité de mes paroles, dont vous vous trouverez percé jusqu'au cœur.

COMMENTAIRE.

vid son pere, qui l'avoit tenu éloigné de sa Cour, & de sa présence. Le Christianisme ne defend pas une défiance raisonnable envers un homme dont on connoît le mauvais cœur; il ordonne d'aimer sincérement ses ennemis, ou de les rendre amis, d'ennemis qu'ils étoient. Mais il y a différence entre aimer son prochain, & avoir pour lui une ouverture, & une confiance entiére. Nous ne l'avons pas même également pour tous nos amis, & nous savons discerner jusqu'où chacun d'eux doit avoir part à nos secrets, & à nôtre confidence. La prudence, & la charité sont deux vertus, qui n'ont rien de contraire.

℣. 11. ET SI HUMILIATUS VADAT CURVUS, &c. *Quoiqu'il s'humilie, & aille tout courbé; donnez-vous garde de lui.* Quand il viendroit à vous rampant, & le ventre à terre, défiez-vous de lui, & croyez que plus il s'abaisse, plus il conservera de ressentiment, & de dépit contre vous. Le jour viendra qu'il s'élevera contre vous, & se vengera de l'humiliation où il a été obligé de se réduire pour vous appaiser. Il est, non-seulement du vrai Christianisme, mais même de la bonne politique, de prévenir son ennemi par des marques d'amitié, & de n'exiger pas de lui avec trop de hauteur, certaines satisfactions humiliantes. On doit les lui épargner, & n'user pas trop violemment de son droit. Salomon (*a*) dit à peu prés de même que l'Ecclésiastique: *Quand vôtre ennemi baisseroit sa voix en vôtre présence, ne vous fiez point à lui; car son cœur est plein de sept malices;* c'est-à-dire, de plusieurs sortes de mauvais artifices, dont il tâchera de vous surprendre. Le Grec ajoute (*b*) *Vous serez à son égard, comme un homme qui frotte un miroir; vous reconnoîtrez qu'il est roüillé pour toujours.* Il parle de ces miroirs de cuivre, dont on se servoit anciennement; (*c*) lorsqu'une fois la roüille s'y étoit mise, elle revenoit perpétuellement, & souvent elle étoit tellement opiniâtre, qu'elle demeuroit toujours, outre qu'elle gâtoit le poli du miroir, & souvent par-là le ren-

(*a*) *Prov.* XXVI. 25.

(*b*) Καὶ ἔσῃ αὐτῷ ὡς ἐκμεμαχὼς ἔσοπτρον, καὶ γνώσῃ ὅτι εἰς τέλος κατίωσε.

(*c*) *Vide Exod.* XXXVIII. 8. *Plin. & alios.*

℣. 13. *Quis miserebitur incantatori à serpente percusso, & omnibus, qui appropiant bestiis? Et sic qui comitatur cum viro iniquo, & obvolutus est in peccatis ejus.*

13. Qui aura pitié de l'enchanteur, & de ceux qui manient les serpens, lorsqu'ils en seront piquez? Ainsi on n'en aura point de celui qui s'unit avec le méchant, & qui se trouve enveloppé dans ses péchez.

COMMENTAIRE.

doit inutile. Telle est l'inimitié cachée d'un ami mal réconcilié. Il faut joindre ceci au ℣. 10. *Ne vous fiez jamais à vôtre ennemi; car sa malice est comme la roüille du cuivre.*

℣. 12. Non statuas illum penes te. *Ne l'établissez point auprés de vous, & ne le placez point à vôtre droite, de peur qu'il ne veuille prendre vôtre place.* Toutes ces précautions sont importantes, avec des gens dont on connoît les mauvaises dispositions; & en général envers tous ceux que l'on ne connoît qu'imparfaitement. On ne doit point par prudence s'exposer au danger, ni exposer les autres à la tentation. Le Grec lit ainsi: (*a*) *Ne le placez point auprés de vous, de peur qu'aprés vous avoir renversé, il ne prenne vôtre place.* Ne le faites point seoir à vôtre droite, de peur qu'il ne cherche à prendre vôtre place, &c.

℣. 13. Quis miserebitur incantatori a serpente percusso. *Qui aura pitié de l'enchanteur, & de ceux qui manient les serpens, lorsqu'ils en seront piquez?* A la lettre: (*b*) *Et de tous ceux qui s'approchent des bêtes.* Le Grec *Theria*, se prend, ou pour des animaux farouches en général, ou pour des éléphans, ou pour des vipéres, & autres animaux venimeux: D'où vient le nom de *Thériaque*, reméde contre les morsures venimeuses, ainsi appellé à cause que le principal fondement, & la base de ce reméde, est la chair de vipéres. Les anciens se vantoient d'enchanter les serpens, & de guérir leurs blessures par leurs charmes. Mais souvent ils y étoient pris, & leurs charmes prétendus n'empêchoient pas que les serpens en colére ne les mordissent, & ne les fissent mourir. (*c*)

Interdum perit incautus, si callida surdus
Adjuratoris contempsit carmina serpens.

Les Marses peuples d'Italie, & les Psylles peuples d'Afrique, manioient les serpens sans crainte, & les tiroient de leurs repaires, les faisoient créver par leurs enchantemens. (*d*) L'antiquité croyoit qu'ils avoient des charmes pour cela; & ces peuples n'étoient point fâchez qu'on le crut

(*a*) Μὴ στήσῃς αὐτὸν παρὰ σεαυτῷ, μήποτε καταστρέψας σε στῇ ἐπὶ τὸν τόπον σου, &c.
(*b*) Καὶ πάντας τοὺς προσάγοντας θηρίοις.
(*c*) *Alcim lib 2. de peccato originali.*
(*d*) *Lucil. satyr. l. 20. apud Non. Marcel. l 3.*
Jam disrumpatur medius, tam ut Marsus colubras,
Disrumpit cantu, venas cum extenderit omnes.

14. *Unâ horâ tecum permanebit : si autem declinaveris, non supportabit.*

14. Il demeurera avec vous pendant quelque-tems, & s'il vous voit pancher tant soit peu, il n'y pourra plus durer.

COMMENTAIRE.

ainsi : Mais dans le fond il n'y avoit communément que beaucoup d'intrépidité, & de témérité de leur part, & peut-être certaines drogues qu'ils employoient pour se préserver des morsures des serpens, ou pour s'en guérir. Encore aujourd'hui il y a en Italie, & sur tout en la Poüille, certains vendeurs de Thériaque, qui manient les serpens sans danger, aprés s'être froté les mains d'un certain onguent composé exprés. Ces gens se vantent d'être issus de la race de saint Paul, qui dans l'Isle de Malthe, fut mordu d'une vipére, sans en souffrir aucun mal. (*a*) Mais ils sont plûtôt des descendans des anciens Marses leurs voisins, dont l'antiquité a tant parlé. Nicander (*b*) parle aussi d'un onguent, qui avoit la vertu d'empêcher les morsures de serpens.

Pour revenir à nôtre Texte, l'Auteur dit que de même qu'on ne plaint pas ceux qui se vantent de charmer les serpens, & qui se hazardent à les manier, lorsqu'ils sont mordus : car pourquoi se familiariser avec de tels animaux, dit-on ? Ainsi on n'a jamais de compassion d'un homme qui se fie à un ennemi mal reconcilié, à un faux ami, à un homme inconnu, ou à celui dont on connoît le mauvais cœur. *Simia semper simia.* La nature ne se change point. On a beau faire pour apprivoiser un serpent, c'est toujours un animal dangéreux. (*c*)

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

℣. 14. UNA HORA TECUM PERMANEBIT. *Il demeurera avec vous quelque-tems, & s'il vous voit pancher tant soit peu, il n'y pourra plus durer.* Il sera attaché à vôtre personne, & à vos intérêts, tandis que vos affaires seront en bon état : Mais aussi-tôt qu'elles commenceront à baisser, il vous tournera le dos. C'est une vipére que vous nourrissez ; tandis que vous la comblez de biens, elle ne dit rien ; mais manquez-lui un moment, elle vous mordra. Le Grec lit : (*d*) *Il demeurera avec vous pendant une heure, qui est la juste durée d'une station ;* autant qu'une sentinelle demeure en faction ; *mais si vous panchez, il ne demeurera pas avec vous.* L'Edition Romaine ne lit pas : *La juste durée d'une station*, & cela paroît une glose ajoûtée.

℣. 15. IN LABIIS SUIS INDULCAT INIMICUS. *Vôtre ennemi*

(*a*) *Act.* XXVIII. 2. 3.
(*b*) *Nicander. Theriac.*
(*c*) *Horat. Ep. lib.* 1. *Ep.* 10.

(*d*) Ὥραν μετὰ σοῦ διαμενεῖ ἐν στάσει δικαίᾳ, καὶ ἐὰν ἐκκλίνῃς οὐ μὴ καρτερήσει.

à la

15. *In labiis suis indulcat inimicus: & in corde suo insidiatur, ut subvertat te in foveam.*

16. *In oculis suis lacrymatur inimicus: & si invenerit tempus, non satiabitur sanguine.*

17. *Et si incurrerint tibi mala, invenies eum illic priorem.*

18. *In oculis suis lacrymatur inimicus, & quasi adjuvans suffodiet plantas tuas.*

19. *Caput suum movebit, & plaudet manu, & multa susurrans commutabit vultum suum.*

15. Vôtre ennemi a la douceur sur les lévres, & dans son cœur il songe à vous tendre des piéges, pour vous faire tomber dans la fosse.

16. Vôtre ennemi a la larme à l'œil, & s'il trouve l'occasion, il sera insatiable de vôtre sang.

17. S'il vous arrive quelque malheur, vous le trouverez le premier *auprés de vous.*

18. [Vôtre ennemi a les larmes aux yeux,] & feignant de vous secourir, il tâchera de vous faire tomber.

19. Il secouëra la tête, & battra des mains: & changeant de visage, il semera en secret beaucoup de faux bruits.

COMMENTAIRE.

a la douceur sur les lévres; mais son cœur est plein de venin; il ne songe qu'à vous faire tomber dans ses piéges. Il continuë à nous faire la peinture d'un faux ami, qui ne cherche par ses complaisances affectées, & par ses discours flateurs, & séduisans, qu'à nous attirer dans ses piéges. Le miel est sur ses lévres, & le poison dans son cœur; ne vous fiez ni à ses discours, ni à ses larmes. ℣. 16. *In oculis suis lacrymatur inimicus, &c.* Tout cela n'est que pour vous tromper plus sûrement. *Nullæ sunt majores, periculosioresque insidiæ, quàm quæ sub nomine amicitiæ, & officii simulatione occultantur,* dit Cicéron. L'épouse de Samson le séduisit par ses larmes, & lui arracha le secret de l'énigme qu'il avoit proposé aux jeunes gens de la nôce. (*a*) La malheureuse Dalila tira de lui, par les mêmes artifices, le secret de sa force miraculeuse. (*b*) Ismaël, fils de Nathanias, attira par ses discours, & par ses larmes feintes, une troupe de Juifs qui venoient se joindre à Godolias, il les attira dans ses piéges, & les fit mourir. (*c*) Bassien pleuroit, dit-on, (*d*) toutes les fois qu'il voyoit les images, ou qu'il entendoit le nom de son frere Géta, qu'il avoit mis à mort.

℣. 17. SI INCURRERINT TIBI MALA, &c. *S'il vous arrive quelque malheur, vous le trouverez le premier auprés de vous.* Le traître ne se découvrira pas aussi-tôt, il accourra vers vous, pour être témoin de vôtre disgrace, pour observer vôtre maintien, pour avoir le plaisir malin de vous voir dans l'humiliation, & dans la douleur; il fera semblant de vous consoler, & de prendre part à vôtre peine; il mêlera ses larmes aux

(*a*) *Judic.* XIV. 16.
(*b*) *Judic.* XVI. 6.
(*c*) *Jerem.* XLI. 6.
(*d*) *Ælian. Spartian.*

vôtres; mais toute sa conduite n'est que hypocrisie; vous le verrez par les suites. ℣. 19. *Il secouëra la tête* en vous insultant, *& battra des mains: & changeant de visage, il semera contre vous des bruits désavantageux, & des calomnies.* Ses larmes sont, comme on dit, *les larmes du crocodile*, qui jette des pleurs en voyant un homme, qu'il doit dévorer au même moment.

CHAPITRE XIII.

Dangers de la société avec les superbes, les grands, les riches. Ne pas trop s'éloigner, ni s'approcher de la Cour. Aimer Dieu. Chercher son semblable. Paralléle du pauvre, & du riche.

℣. 1. *Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea: & qui communicaverit superbo, induet superbiam.*

℣. 1. Celui qui touche de la poix, en sera gâté; & celui qui se joint au superbe, deviendra superbe.

COMMENTAIRE.

℣. 1. QUI TETIGERIT PICEM, INQUINABITUR AB EA. *Celui qui touche de la poix, en sera gâté; & celui qui se joint au superbe, deviendra superbe.* Ce Chapitre est naturellement lié avec le précédent. Dans celui-là on nous a fait la peinture d'un faux ami; ici on nous précautionne contre diverses sortes de personnes, dont la compagnie, & la confiance peuvent nous être dangereuses. Il commence par nous éloigner des superbes. De même que la main se salit en maniant la poix, ainsi les discours, la conversation, l'air, les sentimens de l'orgueilleux, se communiquent naturellement à celui qui est lié d'amitié avec lui. Nous aimons tous naturellement l'élévation, & l'excellence; nous nous livrons aisément à tout ce qui nourrit en nous ces sentimens, & nous imitons avec plaisir ce qui favorise cette dangereuse passion. Il faut se faire violence pour arrêter l'impression que fait sur nous le mauvais exemple, dans les choses mêmes que nous croyons pernicieuses: que sera-ce si l'amitié, le penchant, l'exemple, nous autorisent à quelque chose? *Sumuntur à conversantibus mores*, dit Sénéque, (*a*) *& ut quædam in contactos corporis vitia transiliunt; ita animus mala sua proximis tradit.* On dit que

(*a*) *Senec. lib. 3. de Ira, cap. 8.*

2. *Pondus super se tollet, qui honestiori se communicat. Et ditiori te ne socius fueris.*

2. Celui qui se lie avec un plus riche que soi, se met un fardeau pésant sur les épaules. N'entrez point en société avec un plus riche que vous.

3. *Quid communicabit cacabus ad ollam? Quando enim se colliserint, confringetur.*

3. Quelle union peut-il y avoir entre un pot de terre, & un pot de fer? Car lorsqu'ils se heurteront l'un contre l'autre, celui de terre sera brisé.

COMMENTAIRE.

les yeux chassieux communiquent leur mal à ceux qui les regardent. (*a*) Ovide.

Dum spectant oculi læsos, læduntur & ipsi,
Multáque corporibus transitione nocent.

On doit vivre dans une grande vigilance au milieu des mauvais exemples qui nous environnent, dit saint Cyprien. (*b*) Le danger est extrême, lorsque le crime est autorisé par le grand nombre. *Ubi non jam vitiis excusatio, sed autoritas datur.*

℣. 2. PONDUS SUPER SE TOLLET, QUI HONESTIORI SE COMMUNICAT. *Celui qui se lie avec un plus riche que soi, se met un pésant fardeau sur les épaules.* Ou plûtôt, suivant le Grec: (*c*) *Ne prenez jamais (de votre vie) un fardeau plus lourd que vous ne le pouvez porter; & ne vous liez point à un homme plus puissant, & plus riche que vous.* Quand vous choisissez un ami, prenez-le d'une condition semblable à la vôtre: Qu'il n'y ait jamais une trop grande inégalité entre vous, & vôtre ami. En amitié, comme en mariage, une trop sensible différence de biens, d'âge, de condition, est toujours dangereuse. L'amitié, & la confiance des grands, flattent doucement l'ambition des personnes qui sont d'une moindre qualité; mais on expérimente souvent combien elles sont à charge. Horace. (*d*)

Dulcis inexpertis cultura potentis amici:
Expertus metuet.

℣. 3. QUID COMMUNICABIT CACABUS AD OLLAM. *Quelle union peut-il y avoir entre un pot de terre, & un pot de fer?* Dés qu'ils se heurteront l'un contre l'autre, le pot de terre sera brisé du premier choc. Ainsi lorsque le riche, & le pauvre, le grand, & le petit entrent en société, le pauvre, & le foible risquent tout, leur liberté, leur repos, leur vie quelquefois. Ils ne goûtent jamais la douceur de l'amitié, & de la société; ils

(*a*) *Vide Aristot. Problem. sect. 7. q. 4.*
(*b*) *Cyprian. lib. de Spectacul.*
(*c*) Βάρος ὑπὲρ σὲ μὴ ἄρῃς ἐν ζωῇ σου, καὶ ἰσχυροτέρῳ σου, καὶ πλουσιωτέρῳ σου μὴ κοινώνει.

4. *Dives injustè egit, & fremet: pauper autem læsus tacebit.*

5. *Si largitus fueris, assumet te: & si non habueris, derelinquet te.*

6. *Si habes, convivet tecum, & evacuabit te; & ipse non dolebit super te.*

4. Le riche fait une injustice, & il crie avec menaces. Le pauvre a été offensé, & il demeure dans le silence.

5. Si vous lui donnez, il vous protégera; & lorsque vous n'aurez plus rien, il vous abandonnera.

6. Si vous avez du bien, il fera bonne chére avec vous, & il vous épuisera: & il ne se mettra nullement en peine de ce que vous deviendrez.

COMMENTAIRE.

en souffrent seuls tout le poid. L'on trouve dans Esope le même apologue du pot de fer, & du pot de terre. On sait par l'histoire des Rois, ce qu'il en coûta à Achaz Roi de Judas, pour avoir appellé à son secours Tegiatphalassar Roi d'Assyrie, & pour avoir fait alliance avec lui. Il se garantit de Phacée Roi d'Israël, & de Rasin Roi de Syrie; mais il se livra à un ennemi bien plus puissant.

℣. 4. DIVES INJUSTE EGIT, ET FREMET. *Le riche fait injustice, & il crie avec menaces; Le pauvre est offensé, & il demeure dans le silence.* Le Grec lit: (*a*) *Le riche a commis une injustice, & il frémit* avec menaces; *Le pauvre a été maltraitté injustement, & il est encore menacé.* Ou selon d'autres exemplaires: *Il est obligé de demander pardon.* L'histoire est pleine de faits qui confirment cette sentence du Sage. On a vû des peres, non-seulement dissimuler leur douleur devant le tyran, qui avoit mis à mort leurs enfans, mais même les flatter, & leur donner des loüanges, pour tâcher de désarmer leur fureur. (*b*) Le riche frappe le pauvre à coups de poings, & lui fait encore un procez, de ce qu'il a la tête trop dure; & le pauvre est bien heureux de ce qu'il ne lui casse pas toutes les dents. (*c*)

. . . . Libertas pauperis hæc est.
Pulsatus rogat, & pugnis concisus adorat,
Ut liceat paucis cum dentibus inde reverti.

℣. 5. SI LARGITUS FUERIS, ASSUMET TE, &c. *Si vous lui donnez, il vous protégera; lorsque vous n'aurez plus rien, il vous abandonnera.* Le Grec lit: (*d*) *Si vous lui êtes utile, il se servira de vous; si vous êtes dans le besoin, il vous écrasera.* Le monde, & sur tout les riches, croyent que tout est fait pour eux, & que les petits ne valent qu'autant qu'ils leur

(*a*) *Complut.* Πλούσιος ἠδίκησε, (*melius* ἠδίκησε,) καὶ αὐτῷ προσδεηθήσονται; Πτωχὸς ἠδίκηται, καὶ αὐτὸς προσαπειληθήσεται. *Rom.* Πλούσιος ἠδίκησε, καὶ αὐτὸς προσενεβριμήσατο. Πτωχὸς ἠδίκηται, καὶ αὐτὸς προσδεηθήσεται.

(*b*) *Vide Senec. lib. 2. de Ira, cap. 33. & lib. 3. cap. 14.*

(*c*) *Juvenal. satyr. III. v. 300. Vide Grot. hic.*

(*d*) Ἐὰν χρησιμεύσῃς, ἐργᾶται ἐν σοί. Καὶ ἐὰν ὑστερήσῃς, καταθλίψει σε. *Vulg. legit:* Καταλείψει σε. *optime.*

7. *Si necessarius illi fueris, supplantabit te; & subridens spem dabit, narrans tibi bona, & dicet: Quid opus est tibi?*	7. Tant que vous lui serez nécessaire, il vous trompera *par ses caresses*, il vous donnera de bonnes espérances en soûriant, il vous parlera favorablement, & vous dira: Avez-vous besoin de quelque chose?
8. *Et confundet te in cibis suis, donec te exinaniat bis, & ter: & in novissimo deridebit te: & postea videns derelinquet te, & caput suum movebit ad te.*	8. Il vous comblera d'honnêtetez, & vous donnera à manger, pour vous porter à faire le même, jusqu'à ce qu'il vous épuise en deux, ou trois repas; & à la fin il se moquera de vous, vous abandonnera, & vous insultera en secoüant la tête.
9. *Humiliare Deo, & expecta manus ejus.*	9. [Humiliez-vous devant Dieu, & attendez que sa main agisse.]

COMMENTAIRE.

sont utiles; c'est ce qu'expérimentent souvent ceux qui se sont attachez à la fortune des Grands. La plupart y consument leurs biens, & leur vie, & n'en retirent que la douleur d'avoir employé leurs annees à courir aprés de vaines espérances, & des établissemens chimériques.

℣. 7. Si necessarius illi fueris, supplantabit te. *Tant que vous lui serez nécessaire, il vous trompera par ses caresses*, & par ses vains offres de service. Le Grec: (a) *Il a eu besoin de vous, & il vous trompera.* Aprés avoir tiré de vous tous les services qu'il a pû, il vous trompe, il vous parle d'une maniére flatteuse; il vous demande si vous avez besoin de quelque chose, & aprés tout cela il ne fait rien. Ou bien: Tant que vous êtes dans l'abondance, il vous promet toute sorte de service, & de protection: Mais quand vous ne lui êtes plus nécessaire, il vous tourne le dos. Défiez-vous d'un homme qui promet beaucoup, & qui vous fait acheter des espérances, par des services réels. *Spem pretio non emo*, disoit Cicéron.

℣. 8. Confundet te in cibis suis. *Il vous comblera d'honnêtetez, & vous donnera à manger, pour vous engager à faire le même.* Le Grec à la lettre: (b) *Il vous chargera de confusion par ses viandes.* Il vous donnera à manger avec une magnificence qui vous chargera de confusion; & pour répondre à ses honnêtetez, vous vous épuiserez pour en faire de même. Ce jeu continuera deux ou trois fois; mais lors qu'il vous verra ruïné, il se raillera de vous. Il semble faire allusion à ce passage des Proverbes: (c) *Lorsque vous serez assis à la table d'un Prince, considérez avec attention ce qu'on vous sert, & mettez un couteau dans vô-*

(a) Χρείαν ἴσχηκε σου, καὶ ἀποπλανήσει σε.
(b) Καὶ αἰσχυνεῖ σε τοῖς βρώμασιν αὐτοῦ.
(c) Prov. XXIII. 1.

10. *Attende ne seductus in stultitiam humilieris.*	10. Prenez garde de ne vous pas humilier follement, en vous laissant séduire.
11. *Noli esse humilis in sapientia tua, ne humiliatus in stultitiam seducaris.*	11. [Ne vous humiliez pas dans vôtre sagesse, de peur qu'étant humilié, vous ne vous laissiez séduire pour commettre une folie.]

COMMENTAIRE.

tre gorge. Les Septante ne parlent point de couteau; mais ils disent: *Portez la main au plat, & sachez que vous devez lui préparer un pareil repas.* Autrement: Il vous invitera à manger, & vous fera grand chere deux ou trois fois, & par-là, il vous mettra dans la nécessité de lui accorder ce qu'il vous demandera; mais lors qu'il vous aura extorqué ce qu'il souhaite, il se moquera de vous.

ỷ. 10. ATTENDE NE SEDUCTUS IN STULTITIAM HUMILIERIS. *Prenez garde de ne vous pas humilier follement, en vous laissant séduire.* Ou plutôt, suivant le Grec: (a) *Prenez garde de ne vous pas laisser séduire, & que vous ne soyez humilié par la folie de vôtre cœur.* Il faut joindre ce verset au huitiéme; car le neuviéme n'est pas dans le Grec. Que la somptuosité du riche, & la magnificence de ses repas ne vous séduisent point, & ne vous donnent pas dans la vûë; ne les recherchez point, & n'ayez pas la folle ambition de les vouloir imiter, de peur qu'aprés vous être ruiné, vous ne deveniez la fable du public, & le sujet de la raillerie de vos faux amis.

ỷ. 11. NOLI ESSE HUMILIS IN SAPIENTIA TUA. *Ne vous humiliez pas dans vôtre sagesse de peur qu'étant humilié vous ne vous laissiez séduire pour commettre une folie.* Ce verset n'est pas dans le Grec; c'est une explication morale du verset précédent: Ne vous humiliez pas mal à propos, & ne vous défiez point trop de vos forces. Ayez bon courage, & soutenez vigoureusement les interêts de la vérité, & de la justice, lors que Dieu vous en fera naître l'occasion. Gardez-vous d'en abandonner la défense par timidité, par lâcheté, & par une humilité mal entenduë. L'homme vraiment humble, est ferme, & courageux dans le danger, & dans l'adversité; & timide, & circonspect dans la paix, & dans la prospérité. S. Paul le plus humble de tous les hommes, qui ne se croit pas digne de porter le nom d'Apôtre, devient plus courageux qu'un lion, quand il s'agit des interêts de Dieu. Il résiste au Prince des Apôtres; il s'éleve contre les Galates; il tonne contre les Corinthiens, qui souffroient parmi eux un incestueux; il déclare que ni la vie, ni la mort, ni les choses

(a) Πρόσεχε μὴ ἀποπλανηθῇς τῇ διανοίᾳ. Καὶ | μὴ ταπεινωθῇς ἐν ἀφροσύνῃ καρδίας σου.

12. *Advocatus à potentiore discede; ex hoc enim magis te advocabit.*

13. *Ne improbus sis, ne impingaris: & ne longè sis ab eo, ne eas in oblivionem.*

14. *Ne retineas ex æquo loqui cum illo: nec credas multis verbis illius, ex multa enim loquela tentabit te, & subridens interrogabit te de absconditis tuis.*

12. Si un Grand vous appelle, retirez-vous; car il en sera plus porté à vous appeller.

13. Ne soyez pas importun, de peur qu'il ne se dégoûte de vous: & ne vous éloignez pas *trop*, de peur qu'il ne vous oublie.

14. Ne l'entretenez pas long-tems, comme si vous étiez son égal, & ne vous fiez pas à ses longs entretiens. Car il vous tentera en vous faisant beaucoup parler, & en soûriant, il vous demandera [ce que vous devez tenir secret.]

COMMENTAIRE.

présentes, ni les futures, ni tous les maux du monde, ne seront jamais capables de le séparer de JESUS-CHRIST.

℣. 12. ADVOCATUS A POTENTIORE DISCEDE. *Si un grand vous appelle, retirez-vous; car il en sera plus porté à vous appeller.* Excusez-vous de vous trouver dans la Cour, & en la compagnie des grands, si vous désirez qu'ils vous recherchent, & qu'ils vous y voyent volontiers. Il est de la prudence de se montrer peu, quelque talent qu'on ait. Il y a de certaines statuës qui ne veulent être vûës que de loin. (*a*) Tels sont la plupart des hommes; Il y en a peu qui ayent un mérite assez solide, pour soutenir un examen long, & assidu. Si vous êtes sage, ne fréquentez pas beaucoup chez vos voisins, dit Salomon, (*b*) de peur qu'ils ne se dégoûtent de vous.

℣. 13. NE IMPROBUS SIS, NE IMPINGARIS. *Ne soyez pas importun, de peur qu'il ne se dégoûte de vous; & ne vous éloignez pas trop, de peur qu'il ne vous oublie.* Le Grec: (*c*) *Ne vous ingérez pas, de peur qu'on ne vous chasse sans distinction;* comme on chasse la foule, & la canaille. Aléxandre le Grand disoit, qu'on ne devoit approcher les Princes, que comme on s'approche du feu; assez prés pour en ressentir la chaleur, assez loin pour n'en être pas brûlé. Il est utile d'être connu à la Cour, mais il est dangereux d'y être incommode, & importun.

℣. 14. NE RETINEAS EX ÆQUO LOQUI CUM ILLO *Ne l'entretenez pas long-tems, comme si vous étiez son égal; & ne vous fiez point à ses longs entretiens.* On peut traduire le Grec: (*d*) *Ne cherchez point à l'entretenir familiérement, & ne croyez point à ses longs discours.* Evitez

(*a*) *Lacides Cyrenus apud Laërt. lib. 4.*
(*b*) *Prov. XXV. 17.*
(*c*) Μὴ ἔμπιπτε ἵνα μὴ ἀπωσθῇς ἀνεχῶς.
(*d*) Μὴ ἔπιχε ἰσηγορεῖσθαι μετ' αὐτοῦ, καὶ μὴ πίστευε τοῖς πλείοσι λόγοις αὐτοῦ. Voyez Grotius, il montre que ἔπιχε se prend pour πρόσεχε. Ci-aprés XVI. 2. *Luc.* XIV. 7. & 1. *Timot.* IV. 16.

15. *Immitis animus illius conservabit verba tua : & non parcet de malitia, & de vinculis.*

15. Son cœur impitoyable conservera toutes vos paroles, & il n'épargnera contre vous, ni les mauvais traitemens, ni les prisons.

16. *Cave tibi, & attende diligenter auditui tuo : quoniam cum subversione tua ambulas.*

16. Prenez garde à vous, & écoutez avec attention ce qu'il vous dira ; parce que vous marchez sur le bord du précipice.

17. *Audiens verò illa quasi in somnis vide, & vigilabis.*

17. Mais en l'écoutant, prenez ses paroles pour un songe, & vous veillerez.

COMMENTAIRE.

les longues conversations avec les Grands : si vous voulez lui complaire, vous serez obligé de blesser la vérité ; & si vous êtes assez ferme pour ne la pas blesser, vous pourrez choquer le Prince, & vous rendre odieux, & méprisable. Si vous lui découvrez vos secrets, il en profitera, & vous méprisera, sans avoir jamais de confiance en vous. Il vous croira capable de révéler son secret à un autre, comme vous faites à son égard.

℣. 15. IMMITIS ANIMUS ILLIUS CONSERVABIT VERBA TUA. *Son cœur impitoyable conservera toutes vos paroles, & il n'épargnera contre vous, ni les tourmens, ni les prisons.* Si le Prince trouve dans vos paroles de quoi prendre contre vous quelque sujet de défiance, ou de mécontentement ; s'il ne vous dit rien sur l'heure, il ne manquera pas dans la suite de vous faire éprouver son ressentiment ; il vous maltraitera, il vous emprisonnera, & vous ne pourrez vous en prendre qu'à vôtre imprudence. Qui vous obligeoit de vous produire, & de parler ? Le Grec porte : (a) *Celui qui ne garde pas* sa langue, ou *qui ne veille pas sur ses discours, manque de pitié* pour soi-même ; *le Prince ne vous épargnera point ; il vous maltraitera, & vous mettra dans les liens.* C'est être véritablement ennemi de soi-même, de s'attirer par son indiscrétion, la haine, & les ressentimens de son Prince.

℣. 16. ATTENDE DILIGENTER AUDITUI TUO. *Ecoutez avec attention ce qu'il vous dira ; car vous marchez sur le bord du précipice.* Si vous êtes trop réservé, on vous soupçonnera d'infidélité, & de peu d'attachement au Prince ; si vous êtes trop libre, & trop hardi, vous vous exposez à le choquer, & à encourir sa disgrace, comme Callisthenes sous Aléxandre. Il faut être dans la Cour des Grands, comme ayant des oreilles, & n'entendant point ; ayant des yeux, & ne voyant point ; c'est ce qu'il veut dire au verset suivant : *En l'écoutant, prenez ses paroles comme un songe, & vous veillerez.* Ecoutez tout, & ne relevez rien. Remarquez tout, & faites semblant de ne penser à rien. Voilà la plus rafinée politi-

(a) Ἀνελεήμων ὁ μὴ συντηρῶν λόγους, καὶ ὁ μὴ φείσηται περὶ κακώσεώς σου, καὶ δεσμῶν.

que

18. *Omni vitâ tuâ dilige Deum, & invoca illum in salute tua.*

18. Aimez Dieu toute vôtre vie, & invoquez-le pour vôtre salut.

19. *Omne animal diligit simile sibi: sic & omnis homo proximum sibi.*

19. Tout animal aime son semblable: ainsi tout homme aime son égal.

20. *Omnis caro ad similem sibi conjungetur, & omnis homo simili sui sociabitur.*

20. Toute chair s'unit à celle qui lui ressemble, & tout homme s'unit avec son égal.

21. *Si communicabit lupus agno aliquando, sic peccator justo:*

21. Comme le loup n'a point de commerce avec l'agneau, ainsi le pecheur n'en a point avec le juste.

COMMENTAIRE.

que. On peut aussi entendre le ℣. 17. de cette sorte: (*a*) *Ecoutez cela, & soyez vigilant au milieu de vôtre sommeil.* Que vôtre cœur veille, pendant que vos yeux dorment: Soyez vigilant, s'il est possible, même pendant le sommeil.

℣. 18. OMNI VITA TUA DILIGE DEUM. *Aimez Dieu toute vôtre vie, & invoquez-le pour vôtre salut.* C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire. Au milieu de tant de dangers, & de tant de piéges, attachez-vous au Seigneur, soyez-lui fidéle, & il vous sauvera de tout péril; car tout coopére au salut de ceux qui aiment Dieu. (*b*)

℣. 19. OMNE ANIMAL DILIGIT SIMILE SIBI. *Tout animal aime son semblable; ainsi tout homme aime son égal.* Il revient à sa premiére thése, qui est, que chacun doit s'attacher à son semblable, & chercher des amis dans des personnes de sa condition. De même que la ressemblance, la sympathie, l'égalité de condition, & d'état, la conformité d'études, d'inclinations, de desseins, unit les hommes; ainsi le contraire les divise. D'où vient que les méchans ne peuvent long-tems être amis aux gens de bien; sinon parce que leurs mœurs, & leurs vûës sont trop dissemblables entr'elles? (*c*) *Nec ob aliam causam ullam boni improbis, improbi bonis amici esse non possunt, nisi quod tanta est inter eos, quanta maxima esse potest, morum, studiorumque distantia.*

℣. 21. SI COMMUNICABIT LUPUS AGNO, &c. *Comme le loup n'a point de communication avec l'agneau; ainsi le pécheur n'en a point avec le juste.* L'union du loup, & de l'agneau, est mise comme un exemple d'une chose impossible. (*d*)

Lupis, & agnis quanta sortitò obtigit,
Tecum mihi discordia est.

Isaïe (*e*) pour marquer le changement admirable qui devoit arriver par-

(*a*) Ἀκούων ταῦτα, ἐν ὕπνῳ σε γρηγόρησον.
(*b*) *Rom.* VIII. 28.
(*c*) *Cicero de Amicitia.*
(*d*) *Horatius.*
(*e*) *Isai.* XI. 6.

22. *Quæ communicatio sancto homini ad canem? Aut quæ pars diviti ad pauperem?*

23. *Venatio leonis, onager in eremo: sic & pascua divitum sunt pauperes.*

22. Quel commerce peut avoir un homme saint avec un chien? Et quelle liaison à un homme riche, avec un pauvre?

23. L'âne sauvage est la proye du lion dans le désert; ainsi les pauvres sont la proye des riches.

COMMENTAIRE.

mi les hommes, aprés la venuë de JESUS-CHRIST, dit qu'on y verra le loup, & l'agneau paître ensemble, & coucher dans le même parc; que le léopard, & le chévreau; le lion, le veau, & la brebis vivront en paix; c'est-à-dire, que des gens infiniment éloignez d'inclination, de naissance, de Religion, se reüniront dans l'Eglise de JESUS-CHRIST. Tout le monde sait la fable du loup, & de l'agneau. Elle se vérifie tous les jours dans ceux qui sortent de leur état, & de leur condition, pour s'attacher à de plus puissans qu'eux.

℣. 22. QUÆ COMMUNIO SANCTO HOMINI AD CANEM? *Quel commerce peut avoir un homme saint, avec un chien?* Le chien étoit un animal impur parmi les Hébreux. (*a*) Un homme soigneux de la pureté de son corps, & diligent observateur de la Loi, se gardoit bien de toucher cet animal. Le chien se prend aussi pour un homme impur, (*b*) & impudent, un cynique, un quérelleux. Comment un homme de bien se joindra-t'il d'amitié avec un tel personnage? Ce seroit le moyen de s'y corrompre, & de se perdre. (*c*) Le Grec est différent: (*d*) *Quelle paix peut être entre l'hyéne, & le chien? Et quelle paix entre le riche, & le pauvre?* L'hyéne est un animal vorace, qui imite, dit-on, la voix d'un homme, qu'il appelle à soi, & qu'il dévore. On dit aussi qu'il contrefait un homme qui vomit, & qu'il trompe ainsi le chien, qui accourt, & qui lui sert de pâture. Enfin on assûre que l'antipathie entre le chien, & l'hyéne est si grande, que les chiens deviennent muets, lorsqu'ils se trouvent prés de l'ombre de cet animal. (*e*) *Præterea umbræ ejus contactu canes obmutescere, &c.* L'hyéne est à peu prés de la forme, & de la grosseur du loup, mais plus bas. Son poil est de la couleur de celui du loup, mais plus grand, & plus hérissé, il est marquetté de grandes taches noires. La tête est jointe à l'épine du dos, sans vertébres; d'où vient qu'elle est obligée de se tourner tout le corps, lorsqu'elle veut regarder de côté. Sa mâchoire est un os continu, sans dents. (*f*)

(*a*) *Levit.* XI. 26. *Deut.* XXIII. 18.

(*b*) *Apoc.* XXII. 15. *Foris canis, & venefici, & impudici.*

(*c*) *Theognis.*
Ἐσθλῶν μὲν γὰρ ἀπ' ἐσθλὰ μαθήσεαι. ἢν δὲ κακοῖσι Συμμιχθῇς ἀπολεῖ, καὶ τὸν ἐόντα νόον.

(*d*) Τίς εἰρήνη ὑαίνῃ πρὸς κύνα; καὶ τίς εἰρήνη πλουσίῳ πρὸς πένητα;

(*e*) *Plin. lib.* 8. *cap.* 30. *Ælian. lib.* 7. *cap.* 22.

(*f*) *Vide Busbequium iter Amasian. pag.* 76. 77.

24. *Et sicut abominatio est superbo humilitas : sic & execratio divitis pauper.*

25. *Dives commotus confirmatur ab amicis suis : humilis autem, cùm ceciderit, expelletur & à notis.*

24. Comme l'humilité est en abomination au superbe ; ainsi le pauvre est en horreur au riche.

25. Si le riche est ébranlé, ses amis le soutiennent ; mais si le pauvre commence à tomber, ses amis mêmes le poussent à sa ruine.

COMMENTAIRE.

℣. 23. VENATIO LEONIS ONAGER IN EREMO. *L'âne sauvage est la proye du lion dans le désert ; ainsi les pauvres sont la proye du riche.* Il y a long-tems que l'on dit que les gros poissons mangent les petits, & que les animaux foibles, & sans défense, sont la proye des plus grands, & des plus forts. L'âne sauvage est assez gros, mais il n'a point de défense ; toute sa force consiste dans la vîtesse de ses jambes. Le lion lui fait une guerre continuelle. Les riches, & les méchans sont dans la République, ce qu'est le lion dans la forêt. (*a*)

℣. 24. SICUT ABOMINATIO EST SUPERBO HUMILITAS, *Comme l'humilité est en abomination au superbe ; ainsi le pauvre est en horreur au riche.* L'homme humble, pauvre, & pieux, est nécessairement en horreur au superbe, au riche, à l'impie ; parce que les qualitez de l'un, sont un reproche continuel de celles de l'autre : la différence d'état, de sentimens, de maximes, est la source la plus ordinaire de l'inimitié, & de la haine. On est porté naturellement à haïr ceux dont on sait qu'on n'est pas aimé, & qu'on a offensez. Or le riche présume à bon droit, qu'il n'est point aimé, ni estimé du pauvre. Il sait que ses richesses lui font envie, & que souvent elles ne sont acquises qu'au dépens du pauvre.

℣. 25. DIVES COMMOTUS CONFIRMATUR AB AMICIS SUIS. *Si le riche est ébranlé, ses amis le soutiennent ; mais si le pauvre commence à tomber, ses amis mêmes le poussent à sa ruine,* comme un homme que l'on jette dans le précipice, sur le bord duquel il étoit. *Præcipitantes impellere, certè est inhumanum*, dit Cicéron. (*b*) Ce n'est point assez de négliger le pauvre, de le laisser dans la misére, & dans l'obscurité de sa condition, on le poursuit, on l'afflige ; & si on le voit prêt à tomber, on le pousse rudement, pour hâter sa chûte. Le Psalmiste a comparé cet état à celui d'une muraille qui est panchée, & qui menace ruine ; on la pousse, & on l'abbat tout d'un coup. (*c*) *Quousque irruitis in hominem, tanquam parieti inclinato, & maceriæ depulsæ ?*

(*a*) *Senec. lib. 1. de Clementia. Quid istud est occidere, sævire, delectari sono catenarum, & civium capita decidere, quocumque ventum est, multum sanguinis fundere, aspectu suo terrere, ac fugare ? Quæ alia via esset, si leones ursique regnarent ?*

(*b*) *Cicero pro Rabirio Posthumo.*

(*c*) *Psal.* LXI. 4.

26. *Diviti decepto multi recuperatores: locutus est superba, & justificaverunt illum.*

26. Si le riche a été trompé, plusieurs l'assistent; s'il parle insolemment, on le justifie.

27. *Humilis deceptus est, insuper & arguitur: locutus est sensatè, & non est datus ei locus.*

27. Mais si le pauvre a été trompé, on lui fait encore des reproches; s'il parle sagement, on ne veut pas l'écouter.

28. *Dives locutus est, & omnes tacuerunt, & verbum illius usque ad nubes perducent.*

28. Que le riche parle, tous se taisent, & ils relèvent ses paroles jusqu'au ciel.

29. *Pauper locutus est, & dicunt: Quis est hic? Et si offenderit, subvertent illum.*

29. Que le pauvre parle, on dit: Qui est celui-ci? Et s'il fait un faux pas, on le fait tomber tout-à-fait.

COMMENTAIRE.

℣. 26. DIVITI DECEPTO MULTI RECUPERATORES. *Si le riche a été trompé, plusieurs l'assistent; & s'il parle insolemment, on le justifie.* Le Grec: (*a*) *Si le riche s'égare*, ou se trompe, s'il fait un faux pas, *plusieurs le relèvent*, ou le soutiennent: *& s'il a dit des secrets*, & des choses qu'il ne falloit jamais dire, *on le justifie*, & on le louë. Telle est la condition des riches; on ne leur découvre jamais les véritez dans leur entier; on les louë dans leurs actions les moins loüables; c'est ainsi qu'on nourrit leur présomption, & leur orgüeil. On augmente leurs playes, au lieu de les guérir. (*b*) *Crescit culpa favoribus nutrita; curari vulnus negligitur, quod dignum præmio laudis videtur.*

℣. 28. DIVES LOCUTUS EST, ET OMNES TACUERUNT. *Que le riche parle, tous se taisent.* Le monde a la folie de croire qu'un riche ne peut être qu'homme d'esprit, & que les richesses donnent toutes les belles qualitez du corps, & de l'esprit. (*c*) Ayez toutes les belles qualitez du monde, si vous n'êtes riche, vous n'avez rien. (*d*)

Est animus tibi, sunt mores, & lingua, fidesque;
Plebs eris.

Soyez riche: dés-là même vous êtes un homme illustre, vaillant, juste, sage: (*e*)

. . . . *Omnis enim res*
Divitiis paret; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus, sapiens etiam, & Rex,
Et quicquid volet.

(*a*) Πλουσίου σφαλέντος, πολλοὶ ἀντιλήπτορες. Ἐλάλησεν ἀπόρρητα, καὶ ἐδικαίωσαν αὐτόν.

(*b*) *Gregor. Magn. lib. 4. Moral. c. 29.*

(*c*) *Pindar. Pyth. Ode 8.*
. . . . . . Εἰ γὰρ τις ἐσλὰ πέπαται
Μὴ σὺν μακρῷ πόνῳ πολλοῖς σοφὸς
Δοκεῖ πεδ' ἀφρόνων

(*d*) *Horat. Epist. lib. 1. Ep. 1.*

(*e*) *Idem satyr. 3. lib. 2. Vide Theognid.*
Πᾶς τις πλούσιον ἄνδρα τίει, ἀτίει δὲ πενιχρόν,
Πᾶσιν δ' ἀνθρώποις αὐτὸς ἔνεστι νόος.

30. *Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia: & nequissima paupertas in ore impii.*

30. Les richesses sont bonnes à celui dont la conscience est sans péché; & la pauvreté est trés-mauvaise au méchant, qui a le murmure dans la bouche.

31. *Cor hominis immutat faciem illius, sive in bona, sive in mala.*

31. Le cœur de l'homme change le visage, & le rend ou bon, ou mauvais.

COMMENTAIRE.

ỷ. 30. BONA EST SUBSTANTIA, CUI NON EST PECCATUM IN CONSCIENTIA. *Les richesses sont bonnes à celui dont la conscience est sans péché; & la pauvreté est trés-mauvaise au méchant, qui a le murmure dans la bouche.* De peur qu'on ne s'imaginât que le Sage condamnoit généralement les richesses, & qu'il approuvoit universellement ceux qui sont pauvres, quoique l'on sache qu'il y a des riches, qui sont gens de bien, & des pauvres, qui sont des scélérats; Il dit ici, que les biens acquis légitimement, & les richesses, dont on fait un bon usage, ne sont point mauvaises; & que la pauvreté forcée, & accompagnée d'impatience, & de murmure, n'est ni loüable, ni méritoire. Tout est pur, pour ceux qui sont purs; tout est pernicieux, pour ceux qui ont le cœur corrompu. Les richesses sont aux méchans des obstacles au salut; & aux bons, des moyens pour parvenir à la béatitude: (*a*) *Divitiæ, ut impedimenta improbis; ita bonis sunt adjumenta virtutis.* Les biens de ce monde en eux-mêmes, ne sont ni bons, ni mauvais; ce sont de ces choses qui tiennent le milieu, disent les Philosophes; l'usage peut en être bon, l'abus en est mauvais; l'inquiétude de les acquérir, & l'attache avec laquelle on les posséde, est dangereuse; le gain, & l'intérêt sordide, en est honteux. (*b*) *Aurum & argentum, & cætera hujusmodi, quantùm ad animi bonum spectat, nec bona sunt, nec mala: Usus tamen horum bonus, abusio mala, sollicitudo pejor, quæstus turpior.* L'avare est toujours pauvre, & toujours mécontent; le juste, & l'homme de bien, qui est content de son sort, est toujours vraiment riche.

ỷ. 31. COR HOMINIS IMMUTAT FACIEM ILLIUS. *Le cœur de l'homme change le visage.* Le sentiment du cœur s'imprime naturellement sur le visage; il est impossible de cacher entiérement ce qu'on a dans le cœur; nôtre visage nous trahit. Si l'on est dans la tristesse, en vain on affecte un visage riant, & serain; le déguisement paroît bien-tôt. (*c*)

Heu, quam difficile est imitari gaudia falsa!

(*a*) *Ambros. in Luc. lib.* VI.
(*b*) *Bern. lib.* 4. *de Consider.*
(*c*) *Tibull.*

32. *Vestigium cordis boni, & faciem bonam difficilè invenies, & cum labore.*

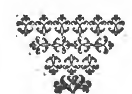
32. Vous trouverez difficilement, & avec travail un bon visage, qui soit la marque d'un bon cœur.

COMMENTAIRE.

Le visage est le tableau de l'ame : (a) *Imago animi vultus est ; indices oculi.*

℣. 32. VESTIGIUM CORDIS BONI, &c. *Vous trouverez difficilement un bon visage, qui soit la marque d'un bon cœur.* Ceci paroît contraire à ce qui précéde. On peut toutefois lui donner un bon sens, en disant qu'il est rare de rencontrer des personnes, dont l'air, & le visage ne démentent jamais le fond de leur cœur ; qui soient parfaitement sincéres, & exemptes de tout déguisement. Le Grec : (b) *Le visage fleuri, est la marque d'un cœur content ; & l'invention des paraboles est laborieuse.* Le Sage occupé à écrire des Sentences, & des Paraboles, n'a pas le visage gay, & fleuri, comme celui qui est dans la joye, & sans inquiétude. L'étude, & la forte application abattent l'esprit, émoussent sa vivacité, & impriment au visage un air triste, & austére.

(a) *Cicero lib. 3. de Oratore.*
(b) Ἴχνος καρδίας ἐν ἀγαθοῖς, πρόσωπον θάλλον. Καὶ εὕρεσις παραβολῶν, διαλογισμοὶ μετὰ κόπων.



CHAPITRE XIV.

Heureux l'homme patient, & à qui sa conscience ne reproche rien. Peinture de l'avare, & de l'envieux. Faire du bien à tout le monde. Craindre la mort. Rechercher la sagesse.

℣. 1. *Beatus vir, qui non est lapsus verbo ex ore suo, & non est stimulatus in tristitia delicti.*

2. *Felix, qui non habuit animi sui tristitiam, & non excidit à spe sua.*

3. *Viro cupido & tenaci sine ratione est substantia, & homini livido ad quid aurum?*

℣. 1. Heureux l'homme qui n'est point tombé par les paroles de sa bouche, & qui n'est point piqué par les remords du péché.

2. Heureux celui dont l'ame n'a pas succombé à la tristesse, & qui n'a point abandonné son espérance.

3. Le bien est inutile à l'homme avare, & attaché à l'argent: & que sert l'or à l'envieux?

COMMENTAIRE.

℣. 1. BEATUS VIR, QUI NON EST LAPSUS VERBO. *Heureux l'homme, qui n'est point tombé par ses paroles; & qui n'est point piqué par les remords du péché.* (*a*) Celui qui ne commet point de fautes par sa langue, est un homme parfait, dit l'Apôtre saint Jacques: (*b*) *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* Et celui à qui la conscience ne reproche rien, & à qui l'on n'a rien à reprocher, est sans doute dans l'état le plus heureux, où puisse être un mortel. *Beatus vir, qui non est lapsus verbo, &c.*

℣. 2. FELIX, QUI NON HABUIT ANIMI SUI TRISTITIAM. *Heureux celui dont l'ame n'a pas succombé à la tristesse, & qui n'a point abandonné son espérance.* Qui dans sa pauvreté, & sa disgrace ne s'est point laissé aller à une tristesse excessive, ni au désespoir; mais qui a toujours espéré au Seigneur, & qui s'est soutenu par la patience dans sa mauvaise fortune. Le Grec: (*c*) *Heureux celui dont l'ame n'est point tombée dans le découragement, & qui n'a point cessé d'espérer en Dieu.* D'autres traduisent: *Heureux celui qui n'a point été condamné par sa propre ame, &c.*

(*a*) *Non est stimulatus in tristitia delicti.* Οὐ κατενύγη ἐν λύπῃ ἁμαρτίας. *Complut.* Ἐν πλήθει ἁμαρτιῶν. *In multitudine peccatorum.*

(*b*) *Jacobi* III. 2.

(*c*) Μακάριος οὗ οὐ κατέγνω ἡ ψυχὴ αὐτοῦ, καὶ ὃς οὐκ ἔπεσεν ἀπὸ τῆς ἐλπίδος αὐτοῦ, τῆς ἐπιλύσεως. *Melius*, μακάριος οὗ οὐ ἀπέγνω. *Grot.*

4. *Qui acervat ex animo suo injustè, aliis congregat, & in bonis illius alius luxuriabitur.*

4. Celui qui amasse injustement des richesses, sans en user, les amasse pour d'autres; & un autre viendra, qui dissipera tout ce bien en débauche.

5. *Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit? Et non jucundabitur in bonis suis.*

5. A qui sera bon celui qui est mauvais à lui-même, & qui ne joüit en aucune sorte de son bien?

6. *Qui sibi invidet, nihil est illo nequius, & hæc redditio est malitiæ illius.*

6. Rien n'est pire que celui qui s'envie sa propre subsistance, & cette disposition même est la peine de sa malice.

COMMENTAIRE.

ỳ. 3. VIRO CUPIDO, ET TENACI SINE RATIONE EST SUBSTANTIA. *Le bien est inutile à un homme avare, & attaché à l'argent. Que sert l'or à l'envieux?* L'envieux est mis ici comme synonime à *l'avare.* (*a*) Celui qui est possédé de la passion de l'argent, n'en joüit point, & en envie la joüissance aux autres. Il n'en use point pour lui, & n'en donne point aux autres. Il est esclave de son argent; il n'en sait ni le prix, ni le mérite. (*b*)

Nescis quo valeat nummus, quem præbeat usum?

Le vrai & légitime emploi qu'on doit faire des richesses, est d'en user pour soi avec modération, de les distribuer libéralement aux pauvres, & de les envoyer ainsi dans les trésors éternels, où ni la roüille ne les consume point, ni les voleurs ne les ravissent point. (*c*) En un mot, se faire des amis avec les richesses d'iniquité, (*d*) comme dit JESUS-CHRIST.

ỳ. 4. QUI ACERVAT EX ANIMO SUO INJUSTE, ALIIS CONGREGAT. *Celui qui amasse injustement des richesses sans en user, les amasse pour d'autres.* Le mot *injustement*, n'est pas dans le Grec. Le Sage condamne ici ceux qui se refusent les choses les plus innocentes, & les plus nécessaires, pour s'enrichir; qui se privent de tout, pour conserver leur argent. (*e*) Ces sortes de gens amassent pour d'autres, pour des héritiers, qui ne leur en sauront gré, & qui répandront avec profusion, ce qu'un pere avare a conservé avec tant d'inquiétude. L'Ecclésiaste reléve en plus d'un endroit l'aveuglement de ces avares; (*f*) & tous les Poëtes les ont tournez en ridicules dans leurs satyres. Mais c'est un mal dont on ne guérira jamais ceux qui en sont attaquez.

ỳ. 5. QUI SIBI NEQUAM EST, CUI ALII BONUS ERIT? *A qui sera bon, celui qui est mauvais à lui-même?* L'avare qui est cruel à

(*a*) *Vide Infra* ỳ. 6. & 8. & XVIII. 18. XXXVIII. 12. *Grot. Bossuet.*
(*b*) *Horat. lib. 1. Ep. 1.*
(*c*) *Matth.* VI. 19. 20. *Luc.* XII. 33.
(*d*) *Luc.* XVI. 9.
(*e*) *Grec.* Ὁ συνάγων ἀπὸ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ.
(*f*) *Eccle.* II. 18. IV. 7. 8. VI. 2.

lui-même

7. *Et si benè fecerit, ignoranter, & non volens facit: & in novissimo manifestat malitiam suam.*

8. *Nequam est oculus lividi: & avertens faciem suam, & despiciens animam suam.*

9. *Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis: non satiabitur, donec consumat arefaciens animam suam.*

7. S'il fait du bien *à quelqu'un*, c'est sans y penser, & malgré lui; & enfin il découvrira sa malignité.

8. L'œil de l'envieux est malin: il détourne son visage, & méprise son ame.

9. L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité, il ne sera point content qu'il ne dessèche, & consume son ame.

COMMENTAIRE.

lui-même, jusqu'au point de se refuser ses besoins; pour qui pourra-t'il avoir de la bonté, & de la compassion? L'avare ne fait rien de bien, que quand il meurt, dit l'ancien proverbe:

Avarus nisi cum moritur, nil rectè facit.

℣. 7. SI BENE FECERIT, IGNORANTER, ET NON VOLENS FACIT. *S'il fait du bien à quelqu'un, c'est malgré lui; & enfin il découvrira sa malignité.* Il mourra de déplaisir, s'il s'apperçoit que quelqu'un profite de ses grands biens. Il s'envie l'usage de ses richesses, & il l'envie aux autres. Le Grec (*a*) peut signifier, qu'il ne fait du bien que malgré lui, & seulement aprés qu'il est mort: Et que jusqu'à la mort il continuë à se refuser les choses nécessaires. C'est ce qui est bien marqué au verset suivant.

℣. 8. NEQUAM EST OCULUS LIVIDI, &c. *L'œil de l'envieux est malin, il détourne son visage, & méprise son ame.* Ou plûtôt: L'avare est jaloux de ses biens; il les épargne d'une maniére basse, & sordide. *L'œil mauvais*, dans le style de l'Ecriture, & même des profanes, est l'œil du jaloux. *Vôtre œil est-il mauvais, parce que je suis bon*, dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile? (*b*) Faut-il que vous enviiez le bien que je fais aux autres? Salomon appelle *bon œil*, l'homme libéral; (*c*) & *le pain du mauvais œil*, (*d*) celui de l'homme avare. L'Auteur dit ici, que l'œil de l'avare est mauvais, qu'il détourne son visage des miséres d'autrui, & qu'il *méprise son ame*, & sa vie; qu'il est cruel à soi-même, & ne se donne pas dans sa maladie les remédes convenables, & nécessaires. Le Grec: (*e*) *L'envieux a l'œil mauvais; il détourne son visage, & il méprise les ames.* L'avare est jaloux de ses propres biens; il ne peut se résoudre à les communiquer aux autres; il détourne ses yeux de dessus le pauvre, qui languit, & qui meurt de faim.

(*a*) *Καὶ ἐὰν ἀγαθοποιῇ, ἐν λήθῃ ποιεῖ, καὶ ἐπ' ἐσχάτων ἐκφαίνει τὴν κακίαν αὐτοῦ.*

(*b*) *Matth.* xx. 15.

(*c*) *Prov.* xxii. 9. טוב עין הוא יברך

(*d*) *Prov.* xxiii. 6. לחם רע עין *Vide & Prov.* xxviii. 22.

(*e*) *Πονηρὸς ὁ βασκαίνων ὀφθαλμῷ, ἀποστρέφων πρόσωπον, καὶ ὑπερορῶν ψυχάς.*

10. *Oculus malus ad mala : & non satiabitur pane ; sed indigens, & in tristitia erit super mensam suam.*

11. *Fili, si habes, benefac tecum, & Deo dignas oblationes offer.*

10. L'œil malin [ne tend qu'au mal,] il se plaindra le pain qu'il mange ; il est affamé, & triste à sa propre table.

11. Mon fils, si vous avez quelque chose, faites-vous-en du bien à vous-même, & offrez à Dieu de dignes offrandes.

COMMENTAIRE.

ỳ. 9. INSATIABILIS OCULUS CUPIDI, &c. *L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité ; il ne sera point content qu'il ne desséche, & ne consume son ame.* L'envie qu'il a de s'enrichir, le ronge ; rien ne lui suffit ; tout lui manque au milieu de ses grands biens : *Tam deest avaro quod habet, quàm quod non habet.* Le Grec : *(a) L'œil de l'avare ne se rassasie pas d'une part ; & l'injustice du méchant desséche son ame.* Comme un convié insatiable, il n'a jamais assez. La portion ordinaire que le maître du festin donne à chacun de ses conviez ne le contente pas ; il dévore des yeux tout ce qu'on sert aux autres ; l'envie consume son ame. Il fait allusion à la coûtume ancienne de partager les viandes aux invitez, par portions égales. C'est ce qui est fort bien marqué au verset suivant.

ỳ. 10. OCULUS MALUS AD MALA, ET NON SATIABITUR PANE. *L'œil malin ne tend qu'au mal : il se plaindra le pain qu'il mange ; & il est triste à sa propre table.* Le Grec est plus clair : *(b) L'œil mauvais*, l'avare, *s'épargne le pain ; il est dans le besoin à sa propre table.* Il jeûne à sa propre table. (*c*)

> . . . . . *Congestis undique saccis,*
> *Indormis inhians, & tamquam parcere sacris*
> *Cogeris.*

ỳ. 11. FILI, SI HABES, BENEFAC TECUM, &c. *Mon fils, si vous avez quelque chose, faites-vous-en du bien à vous-même, & offrez à Dieu de dignes offrandes.* C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire. Evitez la prodigalité, & l'avarice ; si Dieu vous a donné du bien, usez-en avec actions de graces, & suivant les régles de la sagesse ; & n'oubliez point de rendre à Dieu les prémices, & les offrandes, que vous lui devez. Le Grec : (*d*) *Mon fils, faites-vous du bien, selon les moyens que vous en avez, & rendez dignement au Seigneur les offrandes* qui lui sont dûës. Il veut que chacun se traite suivant sa condition, & ses facultez, & qu'il s'acquitte des devoirs publics de la Religion, d'une maniére proportionnée à ses biens.

(*a*) Πλεονέκτε ὀφθαλμὸς ἐ ἐμπίπλαται μέρει, καὶ ἀδικία πονηρᾶ ἀναξηραίνει ψυχὴν αὐτᾶ.

(*b*) Ὀφθαλμὸς πονηρὸς φθονερὸς ἐπ' ἄρτῳ, καὶ ἐλλιπὴς ἐπὶ τῆς τραπέζης αὐτᾶ.

(*c*) *Horat. satyr. 1. lib. 1.*

(*d*) Τέκνον, καθὼς ἐὰν ἔχῃς εὖ ποίει σεαυτῷ, καὶ προσφορὰς Κυρίῳ ἀξίως πρόσαγε.

11. *Memor esto quoniam mors non tardat, & testamentum inferorum quia demonstratum est tibi. Testamentum enim hujus mundi, morte morietur.*

11. Souvenez-vous de la mort, qui ne tarde point; & de cet arrêt qui vous a été prononcé, que vous devez aller au tombeau. [Car cet arrêt porte : Tout homme doit mourir.]

13. *Ante mortem benefac amico tuo, & secundùm vires tuas exporrigens da pauperi.*

13. Faites du bien à vôtre ami avant la mort; & donnez l'aumône au pauvre, selon que vous le pouvez.

COMMENTAIRE.

ỷ. 12. MEMOR ESTO QUONIAM MORS NON TARDAT, &c. *Souvenez-vous de la mort, qui ne tarde point; & de cet arrêt, qui vous a été prononcé, que vous devez aller au tombeau. Car cet arrêt porte : Tout homme doit mourir.* (*a*) Le Texte Latin à la lettre porte : *Souvenez-vous du Testament des enfers qui vous a été montré;* c'est-à-dire, de l'alliance, ou de l'arrêt, qui condamne tout le monde à la mort. *L'enfer* est mis pour le *tombeau*. Le Grec met une négation : (*b*) *Souvenez-vous que la mort ne tardera point, & que l'alliance du Dieu de l'enfer ne vous a point été montrée.* C'est tout ce que porte l'original; le reste est ajoûté dans le Latin. Il semble supposer avec les Payens, qu'*Adés*, ou Pluton roi des enfers, a fait une espéce de pacte avec nous, de nous donner la vie pour un certain tems; aprés quoi il faut aller se rendre dans son royaume. Le jour du départ est inconnu. Nous ne savons à cet égard ce que porte le contrat. (*c*)

> *Certo veniunt ordine Parcæ,*
> *Nulli jusso cessare licet:*
> *Nulli scriptum proferre diem.*

ỷ. 13. ANTE MORTEM BENEFAC AMICO TUO. *Faites du bien à vôtre ami avant la mort; & donnez l'aumône au pauvre, selon que vous le pouvez.* La chose qui rend l'homme le plus semblable à Dieu, c'est de faire du bien à tout le monde. (*d*) Le Sage veut que nous nous empressions à faire des aumônes aux pauvres, & à rendre service à nôtre prochain avant la mort; parce qu'aprés cette vie il n'y a plus de bien à pratiquer. Nous devons nous hâter, comme si chaque jour étoit le dernier de nôtre vie. (*e*) Le Grec ne parle point ici de faire l'aumône aux pauvres, mais simplement de rendre service à son ami : (*f*) *Avant vôtre*

(*a*) Cette fin du verset n'est pas dans le Grec en cet endroit, mais seulement au ỷ. 18. Ἡ γὰρ διαθήκη ἀπ' αἰῶνος θανάτῳ ἀποθανῇ.

(*b*) Μνήσθητι ὅτι θάνατος οὐ χρονιεῖ, καὶ διαθήκη ᾅδου οὐχ ὑπεδείχθη σοι.

(*c*) *Senec. Hercul. fur.*

(*d*) *Synes. Ep.* 31. Τὸ γὰρ εὖ ποιεῖν ἐν τοῦτο μόνον ἔχουσι κοινὸν ἔργον ἄνθρωπος, καὶ Θεός.

(*e*) Βίου τὸ κέρδος, εὐβιεῖν καθ' ἡμέραν. *Nazianz.*

(*f*) Πρὶν ἢ τελευτῆσαι, εὖ ποίει φίλῳ, καὶ κατὰ τὴν ἰσχύν σου ἔκτεινον, καὶ δὸς αὐτῷ

14. *Non defrauderis à die bono, & particula boni doni non te prætereat.*	14. Ne vous privez pas des avantages du jour heureux, & ne laissez perdre aucune partie du bien que Dieu vous donne.
15. *Nonne aliis relinques dolores, & labores tuos in divisione sortis?*	15. Voulez vous laisser à d'autres les fruits de vos peines, & de vos travaux, qu'ils partageront entr'eux?
16. *Da, & accipe, & justifica animam tuam.*	16. Donnez, & recevez, & sanctifiez vôtre ame.

COMMENTAIRE.

mort, faites du bien à vôtre ami, & selon vôtre pouvoir, étendez la main, *& donnez-lui;* faites-lui tous les plaisirs qui dependront de vous.

ỷ. 14 NON DEFRAUDERIS A DIE BONO, &c. *Ne vous privez pas des avantages du jour heureux, & ne laissez perdre aucune partie du bien que Dieu vous donne.* Ne vous privez point de la joye, & des plaisirs innocens que la Loi permet aux jours de bonne fête, *aux bons jours;* car c'est ainsi que les Hébreux appellent les jours de fête. Et prenez pour vous la partie de vos victimes, qui vous est réservée, pour en faire des repas à vôtre famille, & à vos amis. C'étoit dans les sacrifices pacifiques, où celui qui fournissoit la victime, avoit pour lui toutes les chairs, à l'exception des graisses, & du sang, que l'on offroit au Seigneur; & de l'épaule, & de la poitrine qu'on donnoit aux Prêtres. (*a*) Dans le sens moral, on applique ceci aux occasions de bien faire, qu'on ne doit jamais négliger.

ỷ. 15. NONNE ALIIS RELINQUES DOLORES, ET LABORES TUOS? *Voulez-vous laisser à d'autres les fruits de vos travaux?* Etes-vous d'humeur d'imiter ces avares, qui se plaignent le pain, & la nourriture, & qui se refusent toutes les douceurs de la vie, pour enrichir des héritiers ingrats, & prodigues?

ỷ. 16. DA, ET ACCIPE, ET JUSTIFICA ANIMAM TUAM. (*b*) *Donnez, & recevez, & sanctifiez vôtre ame.* Vivez en bonne société avec vos amis; donnez leur, & recevez d'eux; & conduisez-vous en homme de bien. Menez une vie douce, & innocente, dans un agréable commerce avec vos amis, & vôtre prochain; éloigné de l'ambition, de la vanité, du luxe, de l'injustice, & de l'avarice. Usez des biens que Dieu vous a donnez, suivant ses Loix, & sans cet attachement criminel qu'il condamne. Autrement: *Donnez* l'aumône, *& recevez* le pardon de vos fautes. L'aumône est une espéce de commerce entre Dieu, & l'homme:

(*a*) *Levit.* VII. 29. 30.

(*b*) Καὶ ἁγίασον τὴν ψυχήν σου. *Sanctifica animam tuam.* D'autres lisent: Δικαίωσον. *Justifica.* D'autres, ἀγάπησον. Aimez vôtre ame. D'autres; ἀπάτησον. Séduisez vôtre ame, divertissez-vous; charmez vôtre chagrin par l'usage permis des choses de ce monde.

17. *Ante obitum tuum operare justitiam: quoniam non est apud inferos invenire cibum.*

18. *Omnis caro sicut fœnum veterascet, & sicut folium fructificans in arbore viridi.*

17. [Faites des œuvres de justice avant vôtre mort,] parce qu'on ne trouve point de quoi se nourrir dans le tombeau.

18. Toute chair se fane comme l'herbe, & comme la feuille, qui croît sur les arbres verds.

COMMENTAIRE.

L'homme donne à Dieu, en la personne du pauvre; Dieu rend à celui qui fait l'aumône, une récompense infinie. Voilà une usure permise, & loüable.

ỳ. 17. Ante obitum tuum operare justitiam. *Faites des œuvres de justice avant vôtre mort; parce qu'on ne trouve point de quoi se nourrir dans le tombeau.* Ce verset pris dans le premier sens qu'il présente à l'esprit, n'est pas aisé à expliquer. Car quel motif pour nous engager à pratiquer la justice, de dire que nous ne trouverons point à manger dans le tombeau? Le Grec ne lit point la premiére partie du verset; & voici comment on peut joindre sa seconde avec le verset précédent: *Donnez, & recevez, & divertissez-vous;* ou, *& sanctifiez vôtre ame.* ỳ. 17. (a) *Parce que dans le tombeau*, ou dans l'enfer, *il n'y a plus de nourriture à chercher.* Usez de vos biens doucement, agréablement, & dans la justice, avec vos amis; car dans l'autre vie vous ne pourrez plus en user. Ce motif est un peu Judaïque; mais l'Auteur parlant à des avares, & ayant peut-être aussi en vûë l'instruction des Payens, il pouvoit leur parler selon leur portée, & leur faire comprendre le ridicule, & la folie de l'avarice, sans faire attention aux malheurs qui l'attendent dans l'autre vie. Et certes, quand on n'auroit que les simples lumiéres de la raison naturelle, un honnête homme doit se faire un plaisir de vivre dans une agréable société avec ses amis, puisqu'enfin dans l'autre monde, on ne peut plus goûter l'agrément de la compagnie, & des repas d'amitié, qui sont une des plus grandes douceurs de la vie présente. Il a soin d'y joindre la vie pure, & innocente, & par conséquent d'en bannir tout ce qui blesse la justice, la pudeur, la tempérance, & la modestie; & on peut proposer ces motifs à des Payens, & même à des Juifs charnels, sans pour cela exclure les autres raisons que la Religion fournit. On peut voir ce qui a été dit dans l'Ecclésiaste, sur de pareilles expressions.

ỳ. 18. Omnis caro sicut foenum veterascet. *Toute chair se fane comme l'herbe.* Il continuë à exhorter au bon usage de ses biens, par la considération de la bréveté de nôtre vie. Songez à bien vi-

(a) Ὅτι οὐκ ἔστιν ἐν ᾅδου ζητῆσαι τρυφήν. Edit. Rom. Ζητῆσαι τρυφήν. *Quarere delicias. Ita Aldin. & alii.*

19. ***Alia generantur, & alia dejiciuntur sic: generatio carnis, & sanguinis, alia finitur, & alia nascitur.***

20. ***Omne opus corruptibile in fine deficiet: & qui illud operatur, ibit cum illo.***

21. ***Et omne opus electum justificabitur: & qui operatur illud, honorabitur in illo.***

19. Les uns naissent, & les autres tombent; ainsi dans cette race de chair, & de sang, les uns meurent, & les autres naissent.

20. Tout ce qui est corruptible sera enfin détruit: & l'ouvrier s'en ira avec son ouvrage.

21. [Toute œuvre excellente sera enfin reconnuë pour ce qu'elle est; & celui qui l'a faite, y trouvera sa propre gloire.

COMMENTAIRE.

vre, & non à amasser des richesses, puisque la vie est si courte, & si fragile. Les Payens se servoient des mêmes motifs, & quelquefois même les plus débauchez se les proposoient, pour s'animer à goûter plus avidement les plaisirs. Mais le Sage exhorte en même-tems (a) à la sagesse, à la justice, à la tempérance, à la considération d'une autre vie; ce qui le met infiniment au-dessus, je ne dis pas des profanes, qui abusoient de ces considérations, pour se livrer sans mesure à la débauche; mais au dessus des Philosophes mêmes, qui ne proposoient que des motifs naturels, & qui se bornoient à la vie présente. Le Grec porte: (b) *Toute chair vieillira comme un habit.* (*Car l'alliance qui est faite dés le commencement*, porte: *Qu'il meure de mort.*) Toute chair *est comme une feuille verte sur un arbre touffu.* Ces paroles: *Car l'alliance*, ou la sentence *qui est prononcée dés le commencement, est que l'homme meure de mort*, ne se trouve pas dans le Latin en cet endroit; mais au verset 12. où elles sont un meilleur sens. Homére (c) s'est servi de la même similitude des feuilles qui tombent des arbres, & qui y renaissent tous les ans; pour marquer la succession des hommes, dont les uns naissent, pour remplir la place des autres, qui meurent chaque jour. On a déja pû remarquer en plus d'une occasion, que l'Auteur de ce Livre, qui vivoit aprés les plus célébres Auteurs de la Gréce, a pris d'eux quelques-unes de ses Sentences.

℣. 20. OMNE OPUS CORRUPTIBILE IN FINE DEFICIET. *Tout ce qui est corruptible sera enfin détruit, & l'ouvrier s'en ira avec son ouvrage.* Rien de permanent dans ce monde. Tous les ouvrages de l'homme sont périssables comme lui: il leur imprime un caractére de mortalité, en les produisant. L'effet ne peut être plus noble que sa cause. Un mortel ne peut rien produire d'immortel; si ce n'est par cette partie de

(a) Voyez les versets 16. 21. 22. *& seq.* xv. 1. 2 *& seq.*

(b) Πᾶσα σὰρξ ὡς ἱμάτιον παλαιοῦται· ἡ γὰρ διαθήκη ἀπ' αἰῶνος, θανάτῳ ἀποθανῇ. Ὡς φύλλον θάλλον ἐπὶ δένδρου δασέος.

(c) *Iliad.* vi.
Οἵη περ φύλλων γενεὴ, τοίη δὲ καὶ ἀνδρῶν
Φύλλα τὰ μέν τ' ἄνεμος χαμάδις χέει, ἄλλα δέ θ' ὕλη
Τηλεθόωσα φύει, ἔαρος δ' ἐπιγίγνεται ὥρη.
Ὣς ἀνδρῶν γενεὴ, ἡ μὲν φύει, ἡ δ' ἀπολήγει.

22. *Beatus vir, qui in sapientia morabitur, & qui in justitia sua meditabitur, & in sensu cogitabit circumspectionem Dei.*

23. *Qui excogitat vias illius in corde suo, & in absconditis suis intelligens, vadens post illam quasi investigator, & in viis illius consistens:*

22. Heureux l'homme qui demeure appliqué à la sagesse, [qui s'exerce à pratiquer la justice, & qui pense, & repense à cet œil de Dieu, qui voit toutes choses.

23. Qui repasse ses propres voyes dans son cœur, & qui pénétre dans l'intelligence des secrets *de la sagesse*; qui va aprés elle, comme suivant ses traces, & marchant dans les routes par où elle passe:

COMMENTAIRE.

lui-même, qui est incorruptible. D'où vient que saint Paul (*a*) dit, que ceux qui sement dans la chair, ne moissonneront que la corruption; mais que ceux qui sement dans l'esprit, recevront des fruits de l'esprit, & moissonneront la vie éternelle.

℣. 21. ET OMNE OPUS ELECTUM JUSTIFICABITUR. *Toute œuvre excellente sera enfin reconnuë pour ce qu'elle est; & celui qui l'a faite, y trouvera sa propre gloire.* C'est la suite, & l'explication du verset précédent. Les œuvres de justice, les actions de vertu, sont d'une nature toute différente de celles dont il a parlé & qui doivent être détruites, aussi bien que ceux qui les ont faites. Les prémiéres sont éternelles, & les autres sont périssables. Ce verset n'est pas dans le Grec.

℣. 22. BEATUS VIR, QUI IN SAPIENTIA MORABITUR. *Heureux l'homme qui demeure appliqué à la sagesse, &c.* Aprés avoit montré la vanité des richesses, la folie des avares, & la fragilité de la vie; il conclut, qu'heureux est l'homme qui s'attache à la sagesse, & qui n'oublie jamais l'œil de la providence, qui voit toutes choses. Deux choses essentielles à la béatitude; l'amour de la sagesse, & la vigilance, & l'attention à la volonté de Dieu. Veiller sur soi-même, pratiquer la vertu, & ne perdre jamais de vûë son Créateur. Le Grec: (*b*) *Heureux l'homme, qui dans sa sagesse méditera le bien, & qui dans sa prudence prononcera des paroles saintes.* Ou, suivant d'autres Exemplaires: (*c*) *Heureux l'homme qui mourra dans la sagesse, & qui parlera dans sa prudence.*

℣. 23. QUI EXCOGITAVIT VIAS ILLIUS . . . . . INTELLIGENS, ET VADENS POST ILLAM. *Heureux celui, qui repasse ses propres voyes dans son cœur, qui pénétre dans l'intelligence des secrets de la sagesse, qui va aprés elle, comme suivant ses traces, &c.* Voilà ce qui fait le

(*a*) *Galat.* VI. 8.

(*b*) *Complut.* Μακάριος ἀνὴρ ἐν σοφίᾳ μελετήσει καλὰ, καὶ ἐν συνέσει αὐτοῦ διαλεχθήσεται ἅγια.

(*c*) *Edit. Rom.* Μακάριος ἀνὴρ ἐν σοφίᾳ τελευτήσει, καὶ ἐν συνέσει αὐτοῦ διαλεχθήσεται. *Quidam Codd. addunt* Ἅγια, *post* συνέσει.

24. *Qui respicit per fenestras illius, & in januis illius audiens :*

25. *Qui requiescit juxta domum illius, & in parietibus illius figens palum, statuet casulam suam ad manus illius, & requiescent in casula illius bona per ævum.*

26. *Statuet filios suos sub tegmine illius : & sub ramis ejus morabitur.*

27. *Protegetur sub tegmine illius, à fervore ; & in gloria ejus requiescet.*

24. Qui regarde par ses fenêtres, & qui écoute à sa porte :

25. Qui se tient auprés de sa maison, & qui enfonçant un piquet dans ses murailles, se bâtit une petite cabane auprés d'elle, où ses biens se conservent pour jamais dans un grand repos.

26. Il établira ses fils sous son ombre : & il demeurera sous ses branches.

27. Il trouvera sous elle un couvert contre le chaud *du jour*, & il se reposera dans sa gloire.

COMMENTAIRE.

vrai bonheur de l'homme en ce monde. Le Grec : (*a*) Heureux celui *qui pense sérieusement à ses propres voyes*, à sa propre conduite *dans son cœur, & qui cherche à pénétrer dans les secrets de la sagesse. Marchez aprés elle pas à pas*, comme un espion, comme un homme qui observe toutes ses démarches ; *& soyez comme en embuscade sur toutes ses voyes*. Ayez toute la vigilance d'un chasseur, qui est à l'affut, & toute l'attention d'un espion, qui observe une personne : C'est ainsi qu'il faut chercher la sagesse.

℣. 24. QUI RESPICIT PER FENESTRAS ILLIUS. *Qui regarde par ses fenêtres, & qui écoute à sa porte.* Recherchez-là comme un amant passionné, qui regarde par les jalousies, (*b*) & qui est assidu à la porte de sa bien-aimée. Le Sage avoit employé la même comparaison dans les Proverbes. (*c*) Voici comme il y fait parler la sagesse : *Heureux celui qui m'écoute, & qui veille tous les jours à ma porte, & qui fait garde au seüil de mon logis.*

℣. 25. QUI REQUIESCIT JUXTA DOMUM ILLIUS. *Qui se tient auprés de sa maison, & qui enfonçant un piquet dans ses murailles, se bâtit une petite cabane auprés d'elle.* Heureux l'homme qui ne se contente pas de la suivre pour un tems, & de la voir en passant ; mais qui fixe sa demeure auprés d'elle. Il y trouvera des biens infinis ; une petite hute à côté de la maison de la sagesse, est préférable à tous les palais, & à toute la magnificence des Rois.

℣. 27. IN GLORIA EJUS REQUIESCET. *Il se reposera dans sa gloire.* La gloire dont la sagesse est environnée réjaillira jusqu'à lui ; il se reposera sous l'éclat de sa majesté. L'Auteur dans ce verset semble faire allusion

(*a*) Ὁ διανοούμενος τὰς ὁδοὺς αὐτῆς ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς ἀποκρύφοις αὐτῆς ἐννοηθήσεται, ἔξελθε ὀπίσω αὐτῆς ὡς ἰχνευτὴς, καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς αὐτῆς ἐνέδρευε.

(*b*) *Cant.* II. 9.

(*c*) *Prov.* VIII. 34.

allusion à la colomne de nuée, qui conduisoit les Israëlites dans le désert. (a) La sagesse vous protégera sous son ombre, contre les ardeurs du soleil; elle vous éclairera par sa gloire, ou par la lumiére qui en réjaillira jusques sur vous. La lumiére de la colomne miraculeuse, est souvent désignée sous le nom de *gloire du Seigneur*.

CHAPITRE XV.

Bonheur de celui qui craint le Seigneur; la sagesse se donnera à lui. Dieu n'est point auteur du péché. Il a donné à l'homme la liberté, & le choix du bien, ou du mal.

℣. 1. *Qui timet Deum, faciet bona: & qui continens est justitiæ, apprehendet illam.*

2. *Et obviabit illi quasi mater honorificata, & quasi mulier à virginitate suscipiet illum.*

℣. 1. Celui qui craint Dieu, fera le bien: & celui qui a la justice, possédera la sagesse.

2. Et elle viendra au-devant de lui, comme une mere pleine d'honneur; & elle le recevra, comme une épouse vierge reçoit son époux.

COMMENTAIRE.

℣. 1. Qui timet Deum, faciet bona: et qui continens est justitiæ, apprehendet illam. *Celui qui craint Dieu, fera le bien: & celui qui a la justice, possédera la sagesse.* Le Grec doit être joint à ce qui précéde: (b) *Celui qui craint le Seigneur fera ces choses;* ce qu'il a dit au Chapitre précédent: Il cherchera la sagesse, il s'établira auprés d'elle; *Et celui qui a la connoissance de la Loi, la trouvera.* Il aura le bonheur de rencontrer la sagesse, il ne la cherchera pas en vain. C'est déja une grande partie de la vraye sagesse, de connoître la Loi du Seigneur; il ne s'agit plus que de réduire en pratique cette connoissance, pour joüir d'une sagesse parfaite. Le juste n'en demeure pas à la spéculation; il s'attache à l'exercice de la justice; persuadé que le Royaume des Cieux ne consiste point dans les discours, mais dans les œuvres: (c) *Non enim in sermone est regnum Dei, sed in virtute.*

(a) *Exod.* XXIV. 17. *Levit.* IX. 6. 23. *Vide Grot hic.*
(b) Ὁ φοβούμενος τὸν Κύριον ποιήσει ταῦτα, καὶ ὁ ἐγκρατὴς τοῦ νόμου, καταλήψεται αὐτήν.
(c) I. *Cor.* IV. 20.

3. *Cibabit illum pane vitæ, & intellectûs, & aquâ sapientiæ salutaris potabit illum : & firmabitur in illo, & non flectetur.*

4. *Et continebit illum, & non confundetur : & exaltabit illum apud proximos suos,*

3. Elle le nourrira du pain [de vie, &] d'intelligence, & lui fera boire l'eau de la sagesse, [qui donne le salut.] Elle s'affermira dans lui, & le rendra inébranlable.

4. Elle le tiendra de sa main, & il ne sera point confondu. Elle l'élevera parmi ses proches,

COMMENTAIRE.

ỳ. 2. QUASI MATER HONORIFICATA, ET QUASI MULIER A VIRGINITATE. *Elle viendra au-devant de lui, comme une mere pleine d'honneur,* (ou comme une matrone vénérable,) *& elle le recevra comme une épouse vierge reçoit son époux.* La sagesse le recevra dans sa maison, comme une mere pleine de tendresse, & comme une épouse qui lui donne les premiéres inclinations de son cœur; par opposition à une femme débauchée, qui n'aime jamais sincérement; & à une veuve, ou une femme répudiée, qui épouse un second mari. *Mulier à virginitate*, ou, selon le Grec : (*a*) *Uxor virginitatis*, est celle que l'on épouse jeune, & étant encore vierge. C'est aussi ce qui est marqué ailleurs dans le texte Hébreu, par *Mulier adolescentiæ.* (*b*) Celle qu'on épouse dans sa jeunesse, & pour qui l'on a toujours plus de tendresse.

ỳ. 3. CIBABIT ILLUM PANE VITÆ, ET INTELLECTUS. *Elle le nourrira du pain de vie, & d'intelligence.* Il entrera dans la maison de la sagesse, & il y trouvera en abondance tous les biens de l'esprit : *Le pain de vie, & d'intelligence.* Le nom de *vie* n'est pas dans le Grec : Elle nourrira son esprit, & son cœur de ses plus belles, & plus sublimes connoissances; elle lui donnera à boire *l'eau de la sagesse*, cette eau vive, qui réjaillit jusqu'à la vie éternelle; (*c*) ces instructions si solides, & si importantes pour la conduite de la vie, & pour le salut. Sa demeure dans la maison de la sagesse, ne sera point pour un ou deux jours; il y demeurera éternellement, & n'en sera jamais séparé. *Firmabitur in illo, & non flectetur, &c.* Le Grec : (*d*) *Il s'appuyera sur elle, & ne sera point ébranlé; & il la possédera, & ne sera point chargé de confusion.* Il ne sera point privé de son attente. Il la possédera pour toujours.

ỳ. 4. EXALTABIT ILLUM APUD PROXIMOS SUOS. *Elle l'élevera parmi ses proches.* Ou plûtôt, suivant le Grec : (*e*) *Elle l'élevera par-dessus tous ses égaux.* La sagesse le comblera de gloire, & d'honneur

(*a*) Ὡς γυνὴ παρθενίας.
(*b*) *Prov.* II. 17. v. 18 אשת נעוריך *Malach.* II. 14. 15. *Joël.* I. 8. *Ezech.* XVI. 60.
(*c*) *Johan.* IV. 14.
(*d*) Στηριχθήσεται ἐπ' αὐτὴν, καὶ οὐ μὴ κλιθῇ. Καὶ ἐπ' αὐτῆς ἐφέξει, καὶ οὐ μὴ καταισχυνθῇ.
(*e*) Ὑψώσει αὐτὸν παρὰ τοὺς πλησίον αὐτοῦ.

5. *Et in medio ecclesiæ aperiet os ejus, & adimplebit illum spiritu sapientiæ, & intellectûs, & stolâ gloriæ vestiet illum.*

5. Et lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée : [elle le remplira de l'esprit de sagesse, & d'intelligence, & le revêtira d'un habillement de gloire.]

6. *Jucunditatem, & exultationem thesaurizabit super illum, & nomine æterno hæreditabit illum.*

6. Elle lui amassera un trésor de joye, & d'allégresse, & lui donnera pour héritage un nom éternel.

7. *Homines stulti non apprehendent illam, & homines sensati obviabunt illi, homines stulti non videbunt eam : longè enim abest à superbia, & dolo.*

7. Les hommes insensez ne la comprendront point ; [mais les hommes de bon sens iront au-devant d'elle.] Les insensez ne la verront point ; parce qu'elle se tient bien loin de l'orgueil, & de la tromperie.

COMMENTAIRE.

par-dessus tous ses concurrens. Le sage gouvernera ces peuples, & la gloire le suivra par tout.

℣. 5. Et in medio ecclesiæ aperiet os ejus. *Elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée.* Ce qui suit n'est pas dans le Grec : *Elle le remplira de l'esprit de sagesse, & d'intelligence, & le revêtira d'un habillement de gloire.* Ce qui semble être pris du ℣. 3. de ce Chapitre, & du ℣. 32. du Chap. vi. *Ecclesia* peut marquer, ou les assemblées de Religion, ou celles du peuple, pour les affaires civiles. Dans les unes, & dans les autres, le sage se fait écouter avec respect, & avec admiration.

℣. 6. Jucunditatem, et exultationem thesaurizabit super illum. *Elle lui amassera un trésor de joye, & d'allégresse, & lui donnera pour héritage un nom éternel*, ou, une réputation qui ne mourra point. *Le juste sera éternellement dans la mémoire des hommes ; il ne craindra point les mauvaises langues*, dit le Psalmiste ; (*a*) *& la sagesse donne l'immortalité, & une réputation qui ne périt point.* (*b*) Le Grec porte : (*c*) *Il trouvera la joye, & une couronne d'allégresse ; & il aura pour héritage un nom éternel ;* ou, une réputation qui subsistera éternellement.

℣. 7. Homines stulti non apprehendent illam ; et homines sensati obviabunt illi. *Les hommes insensez ne la comprendront point ; mais les hommes de bon sens iront au-devant d'elle, &c.* La sagesse ne se donne point aux méchans, & aux insensez ; ou si elle se donne à eux, elle les rend justes, & sages. Le Grec est un peu différent : voici ce qu'il porte dans les versets 7. & 8. (*d*) *Les hommes insensez*

(*a*) *Psal.* cxi. 7.
(*b*) *Sap.* viii. 13.
(*c*) Εὐφροσύνην καὶ στέφανον ἀγαλλιάματος εὑρήσει, καὶ ὄνομα αἰῶνος κληρονομήσει. *Complut.* addit : αὐτόν.
(*d*) Οὐ μὴ καταλήψονται αὐτὴν ἄνθρωποι ἀσύνετοι, καὶ ἄνδρες ἁμαρτωλοὶ οὐ μὴ ἴδωσιν αὐτήν. Μακράν ἐστιν ἀπὸ ὑπερηφανίας, καὶ ἄνδρες ψεῦσται οὐ μὴ μνησθήσονται αὐτῆς.

8. *Viri mendaces non erunt illius memores: & viri veraces invenientur in illa, & successum habebunt usque ad inspectionem Dei.*

9. *Non est speciosa laus in ore peccatoris.*

10. *Quoniam à Deo profecta est sapientia. Sapientia enim Dei astabit laus, & in ore fideli abundabit, & dominator dabit eam illi.*

8. Les menteurs ne se souviendront point d'elle; [mais les hommes véritables se trouveront avec elle, & marcheront heureusement jusqu'à ce qu'ils arrivent à la vûë de Dieu.]

9. La loüange n'est pas belle dans la bouche du pécheur;

10. [Parce que la sagesse vient de Dieu.] La loüange de Dieu accompagne la sagesse, elle remplit la bouche fidelle, & elle lui est inspirée par le souverain Dominateur.

COMMENTAIRE.

ne la comprendront point, & les pécheurs ne la connoissent point. Elle est bien éloignée de l'orgueil, & les menteurs ne penseront point à elle. Le sage inculque souvent que la sagesse ne peut demeurer dans une ame injuste, superbe, & hypocrite, ou menteuse. Elle veut de l'innocence dans les mœurs, de l'humilité dans les sentimens, de la droiture dans l'intention. L'Eprit Saint ne se communique jamais aux méchans, aux hommes vains, aux fourbes. (*a*) *In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. Spiritus enim Sanctus disciplinæ effugiet fictum.*

ỳ. 9. NON EST SPECIOSA LAUS IN ORE PECCATORIS. *La loüange n'est pas belle dans la bouche du pécheur.* Il ne lui convient point de loüer le Seigneur avec des lévres impies. Dieu pourroit lui dire comme dans le Pseaume: (*b*) *Pourquoi racontez-vous mes justices, & pourquoi prononcez-vous les paroles de mon alliance, vous qui haïssez la correction, & qui rejettez loin de vous mes paroles?* Saint Chrysostome (*c*) remarque, que David invite tous les animaux, & toutes les créatures, jusqu'aux serpens, & aux dragons, à loüer le Seigneur; mais jamais il n'y a invité les pécheurs. Le Grec demande un autre sens: (*d*) *La sentence*, la maxime, la parabole, le discours sententieux, *ne sied pas bien dans la bouche du pécheur.* (ỳ. 10.) *Parce qu'il ne lui a pas été dit de la part du Seigneur; car la sentence est un discours qui demande de la sagesse; & c'est le Seigneur qui lui donne un heureux succez.* Il n'appartient pas à tous de prononcer des discours sententieux, & des maximes pleines de sagesse; c'est une grace qui n'est donnée qu'aux sages. Cet endroit est paralléle à cet autre des Proverbes: (*e*)

(*a*) *Sap.* I. 4. Voyez aussi *Prov* VIII. 13. *Johan.* XIV. 17. *Jacobi* IV. 6. *Isai.* LXVI. 2.

(*b*) *Psal.* XLIX. 16.

(*c*) *Chrysost. Orat. habita cum præsbyter esset ordinatus.*

(*d*) Οὐχ ὡραῖος αἶνος ἐν στόματι ἁμαρτωλοῦ. Ὅτι οὐ παρὰ Κυρίου ἀπεστάλη αὐτῷ. Ἐν γὰρ σοφίᾳ ῥηθήσεται αἶνος, καὶ ὁ Κύριος εὐοδώσει αὐτόν.

(*e*) *Prov.* XXVI. 7.

11. *Non dixeris: Per Deum abest: quæ enim odit ne feceris.*

12. *Non dicas: Ille me implanavit: non enim necessarii sunt ei homines impii.*

11. Ne dites point: Dieu est cause que je n'ai pas la sagesse: car c'est à vous à ne pas faire ce qu'il déteste.

12. Ne dites point: C'est lui qui m'a jetté dans l'égarement: car les méchans ne lui sont point nécessaires.

COMMENTAIRE.

Indecens est in ore stultorum parabola. Et ailleurs: (a) *Non decent stultum verba composita.*

ỳ. 10. QUONIAM A DEO PROFECTA EST SAPIENTIA. *Parce que la sagesse vient de Dieu, &c.* Ce verset est beaucoup plus court dans le Grec; il veut être joint au verset précédent, où nous en avons donné l'explication.

ỳ. 11. NON DIXERIS: PER DEUM ABEST. *Ne dites point: Dieu est cause que je n'ai point la sagesse: car c'est à vous à ne pas faire ce qu'il déteste.* Dieu n'est point cause ni de nôtre foiblesse, ni de nôtre ignorance, ni de nôtre peu de sagesse. Ces qualitez étant des défauts, & des privations, qui n'ont rien de positif en elles-mêmes, Dieu n'en peut être le créateur. Il nous a donné une ame capable de science, de sagesse, de droiture: C'est à nous à demander à Dieu ces qualitez, si nous ne les avons pas; à les conserver, & à les cultiver, si nous les avons; & à travailler de nôtre part pour les acquérir, autant que le travail & l'industrie humaine sont capables de contribuer à nous les procurer. Car la bonté, & la grace de Dieu, qui les donnent, n'excluent pas nôtre travail, & nôtre coopération. Il y a une science, & une sagesse d'un ordre naturel, que nous pouvons acquérir par nôtre étude; mais afin de les rendre utiles pour l'éternité, il faut la grace du Ciel, que nous devons demander à tous momens; parce que sans elle nous ne pouvons rien faire de bien. Le Grec lit: (b) *Ne dites pas: C'est à cause du Seigneur que je me suis éloigné* de mon devoir: *Car pourquoi faisiez-vous ce qu'il a en horreur?* N'imputez point à Dieu, ni à la Providence, vos fautes, & vos égaremens. A cette occasion il va traiter la question du libre-arbitre, & de la création de l'homme.

ỳ. 12. NON DICAS: ILLE ME IMPLANAVIT. (c) *Ne dites point: C'est lui qui m'a jetté dans l'égarement; car les méchans ne lui sont point nécessaires.* C'est un blasphême horrible, de dire que le Seigneur

(a) *Prov. XVII. 7.*
(b) Μὴ εἴπῃς ὅτι διὰ Κύριον ἀπέστην, ἃ γὰρ ἐμίσησεν οὐ ποιήσεις.
(c) *Græc.* Μὴ εἴπῃς αὐτός με ἐπλάνησε. *Complut.* Ἔπλασεν, *ipse me fecit:* Dieu m'a fait tel que je suis, mauvais, corrompu, pêcheur. *Planus*, autrefois signifioit, un trompeur, un séducteur. *A. Gell. lib. 16. cap. 7.*

13. *Omne execramentum erroris odit Dominus, & non erit amabile timentibus eum.*

14. *Deus ab initio constituit hominem, & reliquit illum in manu consilii sui.*

13. Le Seigneur hait toute abomination ; [& tout déréglement ;] & ceux qui le craignent n'aiment point ces choses.

14. Dieu dés le commencement a créé l'homme, & il l'a laissé dans la main de son *propre* conseil.

COMMENTAIRE.

vous a jetté dans l'erreur, & dans le crime. Quel motif auroit pû l'obliger à vous séduire, & à vous jetter dans l'égarement ? De quoi lui sert le méchant ? Quel profit, quelle gloire, quelle satisfaction peut-il tirer du crime, & de l'injustice, les deux choses dont il a le plus d'horreur, & qui lui sont le plus contraires ? *Ne dites point : Que Dieu vous tente*, dit l'Apôtre saint Jacques : (*a*) *Car Dieu ne tente personne pour faire le mal.* Il ne se réjoüit point de nôtre perte, (*b*) & ne veut point la mort du pécheur, mais plûtôt sa conversion, & sa vie. (*c*) Voyez saint Augustin, *De Gratia, & liber. arbitr. cap.* 2. Et ici ℣. 22. & XVI. 1.

℣. 13. OMNE EXECRAMENTUM ERRORIS ODIT DOMINUS, &c. *Le Seigneur hait toute abomination, & tout déréglement.* Et comment auroit-il engagé l'homme dans le crime, & dans l'impiété, puisqu'il en a tant d'horreur ? Seroit-ce par haine pour sa créature, ou pour se faire de la peine à lui-même ?

℣. 14. DEUS AB INITIO CONSTITUIT HOMINEM, &c. *Dieu dés le commencement a créé l'homme, & il l'a laissé dans la main de son propre conseil.* Plusieurs Théologiens expliquent ce passage de l'état heureux où Adam fut créé. Alors il avoit une grace toujours présente, & toujours prête à suivre la détermination qu'il lui donnoit ; il étoit dans un parfait équilibre, entre le bien, & le mal ; sans être entraîné vers le mal, par le poid de la concupiscence, ni agréablement porté vers le bien, par l'attrait, & la douceur de la grace prévenante. Il étoit absolument dans la main de son conseil, comme dit ici le Sage ; sans avoir besoin comme nous aujourd'hui, de demander continuellement à Dieu un secours, & une grace, qui nous prévienne, qui accompagne nos bonnes actions, & qui nous suive jusqu'à la fin. *Tale quippe adjutorium erat, quod desereret cum vellet, & in quo permaneret si vellet ; non quo fieret ut vellet. Hæc prima est gratia quæ data est primo Adam ; sed hac potentior est in secundo Adam.* (*d*)

Mais en considérant la suite du raisonnement du Sage, (*e*) il paroît

(*a*) *Jacobi* 1. 13.
(*b*) *Sap.* 1. 13.
(*c*) *Ezech.* XXXIII. 11.
(*d*) *August. lib. de corrept. & gratia. cap.* 11. *n.* 31.
(*e*) Voyez les versets 12. 13. & 21.

15. *Adjecit mandata, & præcepta sua.*

16. *Si volueris mandata servare, conservabunt te, & in perpetuum fidem placitam facere.*

15. [Il lui a donné de plus ses ordonnances, & ses préceptes.]

16. Si vous voulez observer les commandemens, & garder toujours avec fidélité ce qui est agréable à Dieu, [ils vous conserveront.]

COMMENTAIRE.

qu'il a voulu parler ici de l'état où tous les hommes sont depuis le péché d'Adam; c'est-à-dire, dans une pleine liberté de faire le bien, ou le mal; de résister, ou de ne pas résister à la grace, ou aux mouvemens de la concupiscence. En un mot, son dessein est d'ôter aux méchans toutes les mauvaises excuses, & les prétextes dont ils voudroient se servir, pour rejetter sur Dieu même leurs crimes, & leurs désordres, en disant, que Dieu leur a donné des penchans invincibles vers le mal; qu'ils trouvent en eux-mêmes une source de corruption, dont ils ne sont point les auteurs, &c. Le Sage leur réplique, que Dieu ne peut avoir fait le mal, puisqu'il l'a en horreur, qu'il le défend, & qu'il le punit: Que ce n'est point lui qui a mis dans l'homme le mauvais penchant qui y est, & que ce penchant n'est point invincible, puisqu'il nous a créez libres, & qu'il nous a laissez dans la main de nôtre propre conseil, capables de nous déterminer librement vers le bien avec sa grace; ou vers le mal, par nôtre volonté corrompuë.

ỳ. 15. ADJECIT MANDATA, ET PRÆCEPTA SUA. *Il lui a donné ses ordonnances, & ses préceptes.* Si Dieu ne nous avoit pas créez libres, & capables de nous porter avec choix, & détermination vers le bien, ou vers le mal, il ne nous auroit point donné des préceptes de faire, ou de ne pas faire; il n'auroit pas établi une alliance entre lui, & nous. Ce verset n'est pas dans le Grec.

ỳ. 16. SI VOLUERIS MANDATA SERVARE, CONSERVABUNT TE. *Si vous voulez observer les Commandemens, ils vous conserveront.* Vous êtes le maître de les observer, avec le secours de Dieu, ou de ne les pas observer. Si vous les observez, ils vous préserveront du souverain malheur. Si vous les violez, vous vous exposez à la vengeance, & à la colére du Tout-puissant. Le Grec se doit joindre au ỳ. 14. de cette sorte: (*a*) *Le Seigneur a créé l'homme dés le commencement, & il l'a laissé dans la main de son conseil;* (16.) *Afin, que, s'il veut, il garde les Commandemens, & qu'il conserve une fidélité inviolable* au Seigneur. Nous avons déja remarqué que le ỳ. 15. qui sépare ces deux versets, ne se lit pas dans le Grec.

(*a*) Ἐὰν θέλῃς συντηρήσεις τὰς ἐντολὰς, καὶ πίστιν ποιῆσαι εὐδοκίας. Il vaut mieux lire: Ἐὰν θέλῃς συντηρῆσαι.

17. *Apposuit sibi aquam, & ignem: ad quod volueris, porrige manum tuam.*

17. Il a mis devant vous l'eau, & le feu; afin que vous portiez la main du côté que vous voudrez.

COMMENTAIRE.

℣. 17. APPOSUIT TIBI AQUAM ET IGNEM. *Il a mis devant vous l'eau, & le feu; afin que vous portiez la main du côté que vous voudrez.* L'eau marque le bien; & le feu, le mal. La premiére, est un principe doux, & commode; le second est dangéreux, & destructeur. Dieu a mis l'homme entre l'eau, & le feu; il a la liberté de choisir entre l'un, & l'autre; entre le souverain bonheur, & le souverain malheur; entre l'obéïssance, & la désobéïssance. Il lui a donné assez de lumiéres, pour distinguer, s'il veut, l'un d'avec l'autre. Il a la lumiére naturelle, commune à tous les hommes, qui lui découvre les premiers principes de morale. Il a les Loix écrites, qui lui font connoître ce que Dieu demande de lui, par le droit écrit, & positif; il ne tient donc qu'à lui, avec le secours de Dieu, d'observer, ou de violer les Loix; d'étendre sa main vers le feu, ou vers l'eau. (*a*) Voilà le sens le plus simple, & le plus généralement suivi de ce passage, & le mieux lié avec ce qui précéde, & ce qui suit; il est paralléle à celui-ci du Deutéronome: (*b*) *Considérez que je vous ai proposé* aujourd'hui la vie, & le bien; *& au contraire, la mort, & le mal; afin que vous aimiez le Seigneur vôtre Dieu, & que vous marchiez dans ses voyes.* Ce qui est une suite de ce qu'il avoit dit immédiatement auparavant: *Le commandement que je vous ai donné, n'est ni au-dessus de vous, ni fort éloigné; il n'est point au Ciel, pour dire: Qui de nous peut monter au Ciel, afin qu'il nous le rapporte, & que nous l'apprenions, & le pratiquions? Ni au-delà des mers; afin que vous disiez: Qui de nous pourra passer la mer, & nous le rapporter; afin que nous puissions l'entendre, & l'accomplir? Mais il est prés de vous, dans vôtre bouche, & dans vôtre cœur: Considérez que je vous ai proposé aujourd'hui, la vie, & la mort, &c.* C'est-à-dire, toutes sortes de maux, si vous êtes infidéles à mon alliance, & toutes sortes de bonheurs, si vous y êtes fidéles. C'est à vous à choisir entre ces deux objets; l'obéïssance, & la vie; l'infidélité, & la mort. Jérémie (*c*) dit encore quelque chose de pareil. Il parle aux Juifs de Jérusalem, assiégez par l'armée de Nabuchodonosor. *Je vous propose deux voyes,* dit le Seigneur; *le chemin de la vie, & le chemin de la mort: Ceux qui demeureront dans cette ville, périront par l'épée; & ceux qui se rendront aux Caldéens, vivront.*

(*a*) *Vide Raban. Lyr. Jans. Palac. Cornel. à Lapide, alios passim.*

(*b*) *Deut.* XXX 15.

(*c*) *Jerem.* XXI. 8.

Quelques

18. *Ante hominem vita, & mors, bonum, & malum: quod placuerit ei, dabitur illi.*

19. *Quoniam multa sapientia Dei, & fortis in potentia, videns omnes sine intermissione.*

18. La vie, & la mort; [le bien, & le mal,] sont devant l'homme; ce qu'il aura choisi lui sera donné.

19. Car la sagesse de Dieu est grande; il est invincible dans sa puissance; & il voit tous les hommes à tous les momens.

COMMENTAIRE.

Quelques-uns, *par l'eau, & par le feu*, entendent le libre usage des choses de la vie. Dieu a placé l'homme dans ce monde, comme un petit Roi, entiérement libre, maître de l'eau, & du feu; c'est-à-dire, des deux principes les plus nécessaires à la vie, & qui sont comme la source de tous les autres. L'Ecclésiastique lui-même met ci-aprés (*a*) le feu & l'eau, à la tête des choses les plus nécessaires à la conservation de l'homme: *Initium necessariæ rei aqua, ignis, &c.* On en interdisoit l'usage aux proscrits; on les faisoit toucher à l'épouse, dans la cérémonie de ses nôces: (*b*)

An quod in his vitæ causa est, hæc perdidit exul?
His nova fit conjux, hæc duo magna putant.

Les Anciens regardoient le feu, & l'eau, comme les premiers principes de la naissance, & de la conservation de l'homme, (*c*) & comme le symbole des commoditez de la vie civile, & sociable. Cette explication n'est point à mépriser.

ỳ. 18. ANTE HOMINEM VITA, ET MORS. *La vie, & la mort; le bien, & le mal, sont devant l'homme; ce qu'il aura choisi lui sera donné.* Il est le maître de se rendre heureux, ou malheureux, en pratiquant le bien, ou le mal. S'il pratique la vertu, & la justice, il acquérera un bonheur éternel; s'il s'abandonne au crime, & au désordre, il encourra la disgrace du Seigneur, & verra fondre sur lui tous les effets de ses menaces.

ỳ. 19. QUONIAM MULTA SAPIENTIA DEI. *Car la sagesse de Dieu est grande; il est invincible dans sa puissance, &c.* Dieu par sa sagesse infinie, a donné à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour devenir heureux, s'il le veut; & par sa toute-puissance, il est en état de le rendre éternellement malheureux, s'il est rébelle à ses volontez, & s'il abuse des graces qu'il lui a faites. L'homme est donc inéxcusable, puisqu'il est placé entre l'eau, & le feu; entre la vie, & la mort, & qu'il peut choisir entre ces deux objets.

ỳ. 20. OCULI DOMINI AD TIMENTES EUM. *Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, & il connoît les œuvres des hommes.*

(*a*) Eccli. xxxix. 31.
(*b*) Ovid. Fast. lib. 4.
(*c*) Varro lib. 4. de Lingua Latina. Causa nascendi duplex; aqua, & ignis.

20. *Oculi Domini ad timentes eum : & ipse agnoscit omnem operam hominis.*

20. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent ; & il connoît lui-même toutes les œuvres de l'homme.

21. *Nemini mandavit impiè agere, & nemini dedit spatium peccandi :*

21. Il n'a commandé à personne de faire le mal, & n'a donné à personne la permission de pécher.

22. *Non enim concupiscit multitudinem filiorum infidelium, & inutilium.*

22. [Car il ne se plaît point d'avoir un grand nombre d'enfans infidéles, & inutiles.]

COMMENTAIRE.

Ce Juge souverain examine toutes nos voyes, & pénétre jusqu'au fond de nos cœurs. Si nous avons la malice de l'offenser, il saura punir nos infidélitez, & nôtre prévarication; mais si nous lui obéïssons fidellement, il nous comblera de graces, & nous regardera d'un œil favorable. Que l'homme ne croye donc pas que le sort des bons,& des méchans soit égal, & que Dieu regarde d'un même œil le crime, & la vertu; ou plûtôt, qu'il ne pense ni à l'un, ni à l'autre. Sa colére se fait sentir à ceux qui l'offensent, & il comble de ses faveurs ceux qui lui sont fidéles.

ỳ. 21. NEMINI MANDAVIT IMPIE AGERE. *Il n'a commandé à personne de faire le mal ; & il n'a donné à personne la permission de pécher.* Ainsi que personne ne se flatte de l'impunité. Il a défendu le mal généralement à tous les hommes ; & il n'a mis personne dans la nécessité de le faire. Chacun a sur cela son libre-arbitre, dont il peut faire un bon, ou un mauvais usage. Quiconque l'aura offensé, sera puni selon la qualité de sa faute. Nul ne peut s'excuser, ni sur la nécessité de pécher, ni sur son défaut de liberté, ni sur un titre d'impunité accordé à lui seul par le Tout-puissant. S'il est marqué dans l'Ecriture, que Dieu, par exemple, a commandé à Séméï de faire des imprécations contre David; (*a*) & qu'il a envoyé contre son peuple des Tyrans, qui l'ont opprimé; cela veut dire simplement, que Dieu a permis à Séméï de suivre le mauvais penchant de son cœur, en maudissant David : *Voluntatem proprio vitio malam in hoc peccatum suo justo, & occulto judicio inclinavit*, dit saint Augustin, (*b*) il l'a abandonné à son cœur corrompu, & aigri contre son Roi. Il en est de même de la haine des Assyriens, & des Babyloniens, contre les Hébreux. Dieu, pour châtier son peuple, a permis que leurs ennemis ne trouvassent aucun obstacle à exercer leur rage, & leur fureur contr'eux. Il n'a pas jugé à propos, par des jugemens secrets, mais toujours justes, de tourner les cœurs des Assyriens, ni d'arrêter le progrez de leurs armes; mais il ne les a ni forcez, ni déterminez à faire le mal; il leur a laissé sur cela une parfaite liberté.

(*a*) 2. *Reg.* XVI. 10.

(*b*) *August. de Grat. & lib. arb. cap.* 20.

℣. 22. NON ENIM CONCUPISCIT, &c. *Car il ne se plaît point d'avoir un grand nombre d'enfans infidéles, & inutiles.* C'est la même raison qu'il a déja donnée ci-devant, ℣. 12. *Ne dites point : C'est Dieu qui m'a jetté dans l'égarement ; car les méchans ne lui sont point nécessaires.* Il n'a que faire de tels enfans, ni de telles créatures. Qu'est-ce donc qui l'auroit pû engager à les produire mauvais & corrompus ? Ce verset n'est point dans le Grec. Le Traducteur Latin en l'insérant ici, avoit apparemment en vûë le verset suivant, qui est le premier du Chap. XVI. *Ne vous réjoüissez point d'avoir beaucoup d'enfans, s'ils sont mauvais.* Dieu n'aime point une race corrompuë, & inutile. L'Auteur en prend occasion de dire, que des enfans tels que ceux-là, ne doivent pas faire plaisir à leur pere.

CHAPITRE XVI.

Ce n'est point un bonheur d'avoir un grand nombre d'enfans, qui ne craignent pas Dieu. Châtiment que Dieu a exercé contre les géans d'avant le Déluge ; contre les habitans de Sodôme, & contre les Israëlites rébelles dans le désert. Providence de Dieu sur les bons. Sa sagesse dans ses ouvrages.

℣. 1. *NE jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur : nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis.*

℣. 1. NE vous réjoüissez point d'avoir beaucoup d'enfans, s'ils sont méchans ; & n'y mettez point vôtre joye, s'ils n'ont point la crainte de Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NE JUCUNDERIS IN FILIIS IMPIIS. *Ne vous réjoüissez point d'avoir beaucoup d'enfans, s'ils sont impies.* Voici une nouvelle matiére. Le Sage veut faire comprendre aux peres l'importance de donner une bonne éducation à leurs enfans. Ce n'est ni le grand nombre de vos enfans, ni leur force, ni leur jeunesse, qui doivent vous flatter. Il vaut mieux n'en avoir qu'un qui soit sage, que d'en avoir plusieurs d'impies ; il seroit même plus avantageux de n'en avoir point du tout, que d'en avoir de méchans. Le Grec : (*a*) *Ne désirez point une mul-*

(*a*) Μὴ ἐπιθύμει τέκνων πλῆθος ἀχρήστων, μηδὲ εὐφραίνου ἐπὶ υἱοῖς ἀσεβέσιν. Ἐὰν πληθύνωσι, μὴ εὐφραίνου ἐπ' αὐτοῖς, εἰ μὴ ἔστι φόβος Κυρίου μετ' αὐτῶν.

2. Non credas vitæ illorum, & ne respexeris in labores eorum.

3. Melior est enim unus timens Deum, quàm mille filii impii.

4. Et utile est mori sine filiis, quàm relinquere filios impios.

5. Ab uno sensato inhabitabitur patria, tribus impiorum deseretur.

2. Ne vous appuyez point sur leur vie; & ne vous prévalez point de leurs travaux.

3. Car un seul enfant qui craint Dieu, vaut mieux que mille qui sont méchans.

4. Et il est plus avantageux de mourir sans enfans, que d'en laisser aprés soi qui soient sans piété.

5. Un seul homme de bon sens fera peupler toute une ville; & un pays de méchans deviendra désert.

COMMENTAIRE.

titude inutile d'enfans; & ne vous réjoüissez point dans des fils impies. S'ils sont en grand nombre, n'en concevez point de joye, si la crainte du Seigneur n'est en eux.

℣. 2. NON CREDAS VITÆ ILLORUM. *Ne vous appuyez point sur leur vie, & ne vous prévalez point de leurs travaux.* Ne vous flattez point qu'ils doivent porter vôtre nom dans les siécles futurs, ni que par leurs travaux ils doivent établir puissamment vôtre race. La vie des hommes est entre les mains de Dieu, & le succez de leurs travaux dépend de sa bénédiction. Le Grec: (*a*) *Ne vous fiez point à leur vie; & ne vous appuyez point sur leur grand nombre.* Achab avoit soixante & dix fils, & aucun d'eux ne lui succéda. Jéhu mit à mort & le pere, & les enfans. (*b*) Gédéon en avoit un pareil nombre; Abimélec son fils, né d'une concubine, les tua tous, à l'exception de Joathan, le plus petit de tous. (*c*) Abraham au contraire n'eut qu'un fils, & quel fut le nombre de ses descendans? L'Edition Romaine: (*d*) *Ne vous appuyez point sur leur place, sur le rang de distinction qu'ils peuvent tenir dans le monde.*

℣. 3. MELIOR EST ENIM UNUS, &c. *Un seul enfant qui craint Dieu, vaut mieux que mille, qui sont méchans.* Le Grec: (*e*) *Un vaut mieux que mille.* L'Auteur de la Vulgate a suppléé, conformément à l'intention de l'Ecrivain: Un enfant juste vaut mieux que mille méchans. Il en donne la raison au verset 5. & suivans.

℣. 5. AB UNO SENSATO INHABITABITUR PATRIA, TRIBUS IMPIORUM DESERETUR. *Un seul homme de bon sens fera peupler toute une ville; & un pays de méchans deviendra désert.* Un homme sage fondera des villes, & des Empires, & un insensé les détruira. Ro-

(*a*) Μὴ ἐμπιστεύσῃς τῇ ζωῇ αὐτῶν, καὶ μὴ ἐπέχε ἐπὶ τὸ πλῆθος αὐτῶν.

(*b*) *Vide 4. Reg. x. 1. & seq.*

(*c*) *Judic. IX. 5.*

(*d*) Μὴ ἐπέχε ἐπὶ τὸν τόπον αὐτῶν.

(*e*) Κρείσσων γὰρ εἷς, ἢ χίλιοι, *Complut.* Εἷς δίκαιος, ἢ χίλιοι. *Alii.* Εἷς, ἢ χίλιοι ἁμαρτωλοί. *Chrysost. homil. 22. & 39. in Genes. & homil. 26. in Act. XII. & homil. 24. & 27. Hebr. XI.* Κρείσσων εἷς ὁ ποιῶν τὸ θέλημα Κυρίου, ἢ μύριοι παράνομοι.

6. *Multa talia vidit oculus meus : & fortiora horum audivit auris mea.*

6. J'ai vû de mes yeux plusieurs exemples de cette sorte ; & j'en ai entendu de mes oreilles de plus grands encore.

7. *In synagoga peccantium exardebit ignis, & in gente incredibili exardescet ira.*

7. Le feu s'allumera dans l'assemblée des méchans, & la colére s'enflammera dans une nation qui est incrédule.

8. *Non exoraverunt pro peccatis suis antiqui gigantes, qui destructi sunt, confidentes suæ virtuti.*

8. Les anciens géans n'ont point obtenu le pardon de leurs péchés : ils ont été détruits, à cause de la confiance qu'ils avoient en leur propre force.

COMMENTAIRE.

mulus, & Théfée, qui n'ont point eu d'enfans, ont fondé, l'un, la République de Rome, & l'autre celle d'Athenes : Et Priam avec toute sa nombreuse famille, vit sa capitale, son pays, son Royaume, sa famille désolée, & détruite, à cause de la mauvaise conduite de ses enfans. Au lieu de ces mots : *Tribus impiorum deseretur*, plusieurs Exemplaires lisent : (*a*) *Et à tribus impiis deseretur.* Sixte V. *A tribu impiorum deseretur.* D'autres : *A tribubus impiorum deseretur, &c.*

ỷ. 7. IN SYNAGOGA PECCANTIUM EXARDEBIT IGNIS. *Le feu s'allumera dans l'assemblée des méchans.* Le feu de la guerre, de la sédition, de la révolte s'allumera dans les familles des impies ; & Dieu permettra que l'ennemi au déhors, ou la division au-dedans, les consumeront, & les réduiront à rien. Le feu désigne la guerre, & les autres effets de la colére de Dieu. (*b*) *Ignis succensus est in furore meo, & ardebit usque ad inferni novissima.*

ỷ. 8. NON EXORAVERUNT PRO PECCATIS SUIS ANTIQUI GIGANTES. *Les anciens géans n'ont point obtenu le pardon de leurs péchez.* Dieu les a exterminez à cause de leur orgueil, de leur insolence, & de la vaine confiance qu'ils avoient en leur propre force. Il parle des géans qui vivoient avant le Déluge, qui malgré leur grand nombre, & leur force extraordinaire, furent noïez dans les eaux. Le grec (*c*) *Dieu ne s'est point appaisé en faveur de tous les anciens géans qui se sont révoltez.* Quelques exemplaires ajoûtent : qui se sont révoltez *par une folle confiance en leur force.*

ỷ. 9. NON PEPERCIT PEREGRINATIONI LOT. *Il n'a point épargné la ville où Lot demeuroit comme étranger ;* Il a eu les habi-

(*a*) *Complut. & alii plerique Vulgatæ libri Ante Clem.* VIII. *Græc.* Φυλὴ ἐκ αὐτῶν ἐρημωθήσεται ἐν τάχει. *Tribus impiorum ad eremum redigetur in brevi.*

(*b*) *Deut.* XXXII. 23. *Vide & Eccli.* XXI. 10.

(*c*) Οὐκ ἐξιλάσατο περὶ τῶν ἀρχαίων γιγάντων οἳ ἀπέστησαν. *Complut. & alii quidam addunt.* Ἐν τῇ ἰσχύϊ τῆς ἀφροσύνης αὐτῶν.

9. Et non pepercit peregrinationi Lot, & execratus est eos præ superbia verbi illorum.

9. Dieu n'a point épargné la ville où Lot demeuroit, comme étranger, & il en a eu les habitans en éxécration, à cause de leur insolence.

10. *Non misertus est illis, gentem totam perdens, & extollentem se in peccatis suis.*

10. Il n'a point eu de compassion d'eux, & il a exterminé toute cette nation, qui s'élevoit d'orgüeil dans ses péchez.

11. *Et sicut sexcenta millia peditum, qui congregati sunt in duritia cordis sui: & si unus fuisset cervicatus, mirum, si fuisset immunis.*

11. Il a perdu de même les six cents mille hommes de pié, qui avoient conspiré ensemble dans la dureté de leur cœur. Auroit-il donc pardonné à un seul homme, s'il eût été opiniâtre *comme ceux-là?*

COMMENTAIRE.

tans de Sodome en horreur, à cause de leur insolence; *præ superbia verbi illorum:* L'Auteur de la Vulgate a ajoûté *verbi*, qui n'est pas dans le grec, (*a*) peut-être pour montrer l'effronterie des habitans de cette ville corrompuë, qui ne craignoient pas même de déclarer leur abomination & leur brutalité: C'est ce qu'il marque assez au ℣. 10. *Gentem extollentem se in peccatis suis;* qui faisoit gloire de ses désordres. Ezéchiel décrivant les crimes de Sodome, n'oublie pas son orgüeil, & son insolence; (*b*) *Voici quelle a été l'iniquité de Sodome; l'orgüeil, la bonne chere, l'abondance, & l'oisiveté.*

℣. 11. SICUT SEXCENTA MILLIA PEDITUM &c. *Il a perdu de même les six cens mille hommes de pié, qui avoient conspiré ensemble dans la dureté de leur cœur.* Il parle des Israëlites qui étant sortis de l'Egypte sous la conduite de Moyse, irritérent Dieu dans le désert, & le forcérent par leur désobéïssance, & leurs révoltes continuelles, de les exterminer dans l'espace de quarante ans qu'ils voyagérent dans le désert. Moyse nous apprend que les Israëlites étoient au nombre de six cens mille hommes portant les armes, sans compter les femmes, les vieillards, & les enfans, lors qu'ils sortirent d'Egypte. (*c*) Le grec, dans quelques exemplaires, ajoûte ce qui suit: (*d*) *Les frappant, les traittant avec miséricorde; les affligeant, & les guérissant: le Seigneur par sa miséricorde, & par ses châtimens les a conservez.* Il les empêcha de tomber tous dans le dernier malheur, & d'être entiérement exterminez, en mêlant la douceur à la sévérité, la clémence à la rigueur. Si Dieu a traité de cette sorte toute une armée de six cens mille hommes; que n'auroit-il pas fait contre un seul qui l'auroit irrité par son opiniâtreté? Ainsi si Dieu vous a

(*a*) Διὰ τὴν ὑπερηφανίαν αὐτῶν.
(*b*) *Ezech.* XVI. 49.
(*c*) *Exod.* XII. 37.
(*d*) *Complut. & alios.* Μαστιγῶν, ἐλεῶν, τύπτων, ἰώμενος Κύριος ἐν οἰκτιρμῷ, καὶ παιδείᾳ διεφύλαξε.

12. *Misericordia enim, & ira est cum illo. Potens exoratio, & effundens iram.*

12. Car la miséricorde, & l'indignation l'accompagnent toujours. Il est puissant pour pardonner, il l'est aussi pour répandre sa colére.

13. *Secundum misericordiam suam, sic correptio illius; hominem secundùm opera sua judicat.*

13. Ses châtimens égalent sa miséricorde, & il juge l'homme selon ses œuvres.

14. *Non effugiet in rapina peccator, & non retardabit sufferentia misericordiam facientis.*

14. Le méchant n'échappera pas dans ses rapines; & la patience de celui qui assiste le pauvre, ne sera pas long-tems sans être récompensée.

15. *Omnis misericordia faciet locum unicuique secundùm meritum operum suorum, & secundùm intellectum peregrinationis ipsius.*

15. Toute action de miséricorde fera placer chacun en son rang, selon le mérite de ses œuvres, [& selon la prudence avec laquelle il aura vêcu comme étranger sur la terre.]

COMMENTAIRE.

donné des enfans, ne songez qu'à leur procurer une bonne éducation, & à leur inspirer l'amour de la vertu & de la sagesse : quand vous auriez autant d'enfans qu'il y eut d'Israëlites sous la conduite de Moyse dans le désert, Dieu n'en épargnera pas un seul, s'ils imitent l'iniquité de ces anciens murmurateurs.

ỳ. 12. MISERICORDIA ENIM, ET IRA EST CUM ILLO. *Car la miséricorde, & l'indignation l'accompagnent toûjours*; il est également puissant pour pardonner, & pour punir. Le grec : (*a*) *La miséricorde, & la colére luy appartiennent*; c'est à luy proprement à exercer l'une & l'autre. *C'est un dominateur de clémence, & qui répand la colére.* C'est un Dieu tout-puissant, qui fait miséricorde à qui il veut, & qui sait punir avec une rigueur infinie, quand on irrite sa colére.

ỳ. 14. NON EFFUGIET IN RAPINA PECCATOR. *Le méchant n'échappera pas dans ses rapines; & la patience de celui qui attriste le pauvre, ne sera pas long-tems sans être récompensée.* Il continuë à donner des preuves de la justice du Seigneur. Le méchant n'échappera point sans punition, & le juste ne demeurera point sans récompense; chacun recevra suivant ses œuvres. (*b*) Le grec: (*c*) *Le pécheur n'évitera pas* le châtiment *dans sa rapine*, dans les violences qu'il exerce; *& l'attente de l'impie ne sera pas differée.* C'est à dire, la peine qui attend l'impie ne tardera point à être manifestée.

(*a*) Ἔλεος καὶ ὀργὴ παρ' αὐτῷ, δυνάστης ἐξιλασμῶν, καὶ ἐκχέων ὀργήν. *Complut.* Διὰ τάχους δυνάστης, *&c. Citò potens propitiationum, & fundens iram.*

(*b*) *Rom.* 11. 6.

(*c*) Οὐκ ἐκφεύξεται ἐν ἁρπάγματι ἁμαρτωλός, καὶ οὐ μὴ καθυστερήσῃ ὑπομονὴ ἀσεβοῦς.

16. *Non dicas : A Deo abscondar, & ex summo quis mei memorabitur ?*

16. Ne dites point : Je me déroberai aux yeux de Dieu. Et qui se souviendra de moi du haut du Ciel ?

COMMENTAIRE.

ỳ. 15. OMNIS MISERICORDIA FACIET LOCUM UNICUIQUE, &c. *Toute action de miséricorde fera placer chacun en son rang, selon le mérite de ses œuvres.* Le grec est assez différent, sur tout dans l'édition de Complute, qui y ajoûte quelque chose. Le voici suivant cette édition. (*a*) *Faites place à toute miséricorde ; car chacun trouvera selon ses œuvres. Le Seigneur a endurci Pharaon, afin qu'il fût sans connoissance, & que les œuvres de Dieu fussent connuës dans toute la terre. Sa miséricorde est manifeste à toute créature. Il a séparé par un mur de diamant sa lumiére, & ses ténébres.* On ne lit rien de tout cela dans l'édition Romaine, ni dans celle d'Alde, & de Basle. Voici simplement ce qu'elles portent : (*b*) *Le Seigneur fera place à toute miséricorde : chacun trouvera selon ses œuvres.* Faire place dans le style de l'Auteur de ce Livre, signifie, *faire honneur*, traiter avec respect, & distinction. Par exemple : (*c*) *Le pauvre a proferé une sentence, & on ne lui a point fait place.* Et ailleurs : (*d*) *Ne vous en faites point accroire sur la place de vos enfans*, sur le rang de dignité où ils se trouvent placez, & encore : (*e*) *Faites place au médecin* : Traitez-le honorablement. Il veut donc marquer ici que Dieu nous tiendra compte de tout le bien que nous aurons fait ; & que rien ne demeurera sans récompense.

Quant à ces paroles : *Le Seigneur a séparé par un mur de diamant ses ténébres de sa lumiére :* Il semble vouloir marquer par là que les voyes, les conseils, les decrets de Dieu sont si fort au-dessus de nos lumiéres, que nous ne devons point prétendre les pénétrer. Il demeure dans une lumiére inaccessible, comme dit S. Paul ; (*f*) ou bien, il a mis une distance infinie, un grand chaos (*g*) entre le ciel & l'enfer ; entre le sein d'Abraham, & le séjour du mauvais Riche. Ces mots de la Vulgate : *Selon la prudence avec laquelle il aura vécu comme étranger sur la terre*, sont ajoûtez, & ne se lisent point dans le Grec.

ỳ. 16. NON DICAS : A DEO ABSCONDAR. *Ne dites point : Je me déroberai aux yeux de Dieu.* Ne dites point : Il est inutile de pratiquer

---

(*a*) Πάσῃ ἐλεημοσύνῃ ποιήσει τόπον, ἕκαστος γὰρ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ εὑρήσει. Κύριος ἐσκλήρυνε Φαραὼ, μὴ εἰδέναι αὐτὸν, ὅπως ἂν γνωσθῇ ἐνεργήματα αὐτοῦ τῇ ὑπ' οὐρανόν. Πάσῃ τῇ κτίσει τὸ ἔλεος αὐτοῦ φανερὸν, καὶ τὸ φῶς αὐτοῦ, καὶ τὸ σκότος ἐμέρισε τῷ ἀδάμαντι.

(*b*) *Rom. Edit.* Πάσῃ ἐλεημοσύνῃ ποιήσει τόπον, ἕκαστος κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ εὑρήσει.

(*c*) *Eccli.* XIII. 25.

(*d*) *Eccli.* XVI. 3.

(*e*) *Eccli.* XXXVIII. 12. Ἰατρῷ δὸς τόπον.

(*f*) 1. *Timot.* VI. 16. Φῶς ἀπρόσιτον.

(*g*) *Luc.* XVI. 26.

Li

17. *In populo magno non agnoscar: quæ est enim anima mea in tam immensa creatura?*

17. Je ne ferai point reconnu parmi un si grand peuple; car qu'est-ce que mon ame parmi ce nombre innombrable de toutes les créatures?

COMMENTAIRE.

la vertu, & il n'y a aucun danger à offenser le Seigneur; il ne pense point à nous; nos bonnes ou nos mauvaises actions lui sont indifférentes. Gardez-vous bien de former ces pensées. Dieu ne seroit pas Dieu, s'il pouvoit ne pas approuver le bien, ou ne pas punir le mal. Il attaque ici principalement ceux qui nioient la providence.

ỷ. 17. IN POPULO MAGNO NON AGNOSCAR. *Je ne ferai point reconnu parmi un si grand peuple.* Comment Dieu pourroit-il entrer dans l'examen de toutes les pensées, de tous les mouvemens, de toutes les paroles de chaque homme en particulier? Qu'il étende ses soins sur les grands Etats, sur la fortune des Princes, sur l'ordre des tems, & des saisons, à la bonne heure; mais qu'il aille partager ses soins à une infinité de minuties, cela est au-dessous de sa grandeur. Un Roi n'entre point dans les petits détails de son Royaume; il laisse ce soin à de moindres Officiers. Voilà l'objection des Libertins, & des Epicuriens, qui ne se sont jamais fait une idée distincte de la Divinité. Dieu est essentiellement tout clair-voyant, instruit de tout, répandu par tout, comme les Payens mêmes l'ont reconnu. (a) *Deus totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus sui.* Les hommes aveugles, & inconstans ont partagé la Divinité en autant de parties, & lui ont donné autant de noms, qu'ils ont eu de besoins: comme si la Divinité étoit composée; quoique rien ne soit plus simple, ni plus grand: *Fragilis & laboriosa mortalitas, in partes ista degessit, infirmitatis suæ memor; ut portionibus quisque coleret, quò maximè indigeret.* Mais il est indubitable que Dieu est appliqué aux choses de ce monde; & que le crime ne demeure jamais impuni, quoique cet Etre suprême occupé à la conduite de cet univers, en differe quelquefois la punition. *Deos agere curam rerum humanarum credi, ex usu vitæ est: pœnasque maleficiis aliquando seras, occupato Deo in tanta mole; numquam autem irritas esse.*

Craint-on de donner à Dieu une occupation trop ravalée, ou trop distrayante, de l'occuper du détail de tout ce qui se passe en ce monde? Et qu'est-ce que sont toutes les nations en sa presence? Qu'est-ce que la terre à ses yeux? *Toutes les nations sont en sa présence, comme une goûte d'eau qui coule d'un vase, & comme le moindre poid, qui fait pancher la balance. Les isles sont comme un grain de poussiére; tous les peuples sont devant lui,*

(a) *Plin. lib. 2. cap. 7.*

18. *Ecce cœlum, & cœli cœlorum, abyssus, & universa terra, & quæ in eis sunt, in conspectu illius commovebuntur.*

18. Le ciel, & le ciel des Cieux, les abîmes, toute l'étenduë de la terre, & tout ce qui y est compris, tremblera à sa seule vûë.

19. *Montes simul, & colles, & fundamenta terræ: cum conspexerit illa Deus, tremore concutientur.*

19. Les montagnes, les collines, & les fondemens de la terre seront ébranlés de frayeur au moindre de ses regards.

COMMENTAIRE.

comme s'ils n'étoient pas; il les regarde comme un néant. (a) *Il est assis sur son trône, & regarde les habitans de la terre, comme des sauterelles; il étend les cieux comme un néant; il les tend comme une tente où l'on demeure.* (b) Le grand nombre d'objets ne lui cause ni trouble, ni distraction; aucune de ses créatures n'est indigne de ses soins. Le détail infini des actions des hommes, n'est contraire ni à son repos, ni à sa dignité. Un Dieu qui ne pourroit, ou qui ne voudroit point entrer dans cet examen, ne seroit pas Dieu.

ỳ. 18. ECCE COELUM, ET COELI COELORUM, ... IN CONSPECTU ILLIUS COMMOVEBUNTUR. *Le ciel, & le ciel des Cieux; les abîmes, toute l'étenduë de la terre, & tout ce qui y est compris, tremblera à sa seule vûë.* L'air, autrement le ciel, & le plus haut des Cieux, où nous concevons la demeure du Tout-puissant, seront troublez, lorsqu'il paroîtra. Le Grec: (c) ils seront ébranlez à sa visite: Lorsque le Seigneur viendra pour juger le monde, & pour rendre à chacun selon ses œuvres. Le grec de l'édition de Complute ajoûte: *Tout le monde qui se fait, & celui qui est fait, est dans sa volonté.* Tout ce qui a été, tout ce qui est, & tout ce qui se forme tous les jours, est entre ses mains, & ne se fait que par ses ordres.

ỳ. 19. CUM CONSPEXERIT ILLA DEUS, TREMORE CONCUTIENTUR. *Les fondemens de la terre seront effrayez au moindre de ses regards.* C'est ce que le Psalmiste exprime en ces termes: (d) *Il regarde la terre, & la fait trembler; il touche les montagnes, & elles s'en vont en fumée.* Les Profanes ont imité ces grandes expressions, (e)

Regum timendorum in proprios greges:
Reges in ipsos imperium est Jovis . . . .
Cuncta supercilio moventis.

Et Sénéque: (f)

Pater ac rector fulmine pollens,

(a) *Isai.* XL. 15.
(b) *Isai.* XL. 22.
(c) Ἐν τῇ ἐπισκοπῇ αὐτοῦ σαλευθήσονται. Complut. addit. Ἅπας ὁ κόσμος γεγονὼς, καὶ γινόμενος ἐν θελήματι αὐτοῦ.
(d) *Psal.* CIII. 32.
(e) *Horat. lib.* 3. *Ode* 1.
(f) *Senec. in Agamemn.*

20. *Et in omnibus his insensatum est cor: & omne cor intelligitur ab illo.*

20. Il voit le cœur insensé parmi toutes ces œuvres, [& il pénétre le fond de tous les cœurs.]

21. *Et vias illius quis intelligit, & procellam, quam nec oculus videbit hominis?*

21. Qui est celui qui comprend les voyes de Dieu, & cette tempête que l'œil de l'homme n'a jamais vûë?

22. *Nam plurima illius opera sunt in absconsis: sed opera justitiæ ejus quis enuntiabit? Aut quis sustinebit? Longè enim est testamentum à quibusdam, & interrogatio omnium in consummatione est.*

22. Beaucoup de ses œuvres sont cachées; mais qui peut exprimer les effets de sa justice, ou qui les peut soutenir? Car les arrêts de Dieu sont bien loin *de la pensée* de quelques-uns; & il remet à examiner toutes choses au dernier jour.

COMMENTAIRE.

Cujus nutu simul extremi tremuêre poli.

℣. 20. Et in omnibus his insensatum est cor. *Il voit le cœur de l'homme insensé parmi toutes ces créatures.* Ou bien: Dieu voit les cœurs des hommes insensibles, & endurcis à tout cela. Ils ne cherchent qu'à se dérober, s'ils le pouvoient, à sa lumiére, & à sa pénétration infinie. Sa présence, ses menaces, ses jugemens, ne les éfrayent point; Ses promesses, sa bonté, sa beauté, ne les touchent point. La créature, le plaisir, l'ambition possédent toute la capacité de leur cœur. Voici les versets 20. & 21. suivant le Grec: (*a*) *Le cœur de l'homme ne les connoîtra jamais, comme il faut.* (21.) *Et qui comprendra ses voyes? La tempête*, ou le tourbillon, *que nul homme ne peut appercevoir?* (22.) *Et la plûpart de ses œuvres sont profondément cachées.* Tout cela est assez different de la Vulgate, comme on peut s'en convaincre en les confrontant. Qui est l'homme qui puisse dignement comprendre l'infinie pénétration du Tout-puissant; ses œuvres merveilleuses; cette puissance terrible, qui fait trembler tout l'univers; ces tempêtes qu'il fait paroître sur la terre; la grandeur, & la magnificence de ses ouvrages?

℣. 22. Longe enim est testamentum a quibusdam &c. *Les arrêts de Dieu sont bien loin de quelques-uns; il remet à examiner toutes choses au dernier jour.* Le nom de *Testamentum* (*b*) en cet endroit, ne se prend point dans sa signification littérale; elle ne feroit point de sens ici. On le prend pour la Loi de Dieu: Elle est bien éloignée du cœur de plusieurs, peu de gens pensent à la pratiquer; (*c*) Mais le tems viendra que les œuvres de chacun seront examinées, & que Dieu rendra

(*a*) Καὶ ἀξίως οὐ διανοηθήσεται ἐπ' αὐτοῖς καρδία· καὶ τὰς ὁδοὺς αὐτοῦ τίς ἐνθυμηθήσεται; καταιγὶς ἣν οὐκ ὄψεται ἄνθρωπος, τὰ δὲ πλείονα τῶν ἔργων αὐτοῦ, εἰσὶν ἐν ἀποκρύφοις.

(*b*) Μακρὰν γὰρ ἡ διαθήκη τισι, καὶ ἐξέτασις ἁπάντων ἐν τελευτῇ.

(*c*) *Palac. Dionys. Sa.*

23. *Qui minoratur corde, cogitat inania: & vir imprudens, & errans, cogitat stulta.*

23. L'imprudent a des pensées vaines; & l'homme indiscret, & égaré *ne* s'occupe *que* de folies.

24. *Audi me, fili, & disce disciplinam sensûs, & in verbis meis attende in corde tuo.*

24. Ecoutez-moi, mon fils, apprenez à bien régler vôtre esprit, & rendez vôtre cœur attentif à mes paroles.

25. *Et dicam in æquitate disciplinam, & scrutabor enarrare sapientiam: & in verbis meis attende in corde tuo, & dico in æquitate spiritûs virtutes, quas posuit Deus in opera sua ab initio, & in veritate enuntio scientiam ejus.*

25. Je vous donnerai des instructions trés-éxactes, & je vous représenterai les régles les plus justes de la sagesse. [Rendez, dis-je, vôtre cœur attentif à mes paroles, & je vous représenterai avec un esprit plein de droiture les merveilles, que Dieu, dés le commencement, a fait reluire dans ses ouvrages, & je vous apprendrai à le connoître dans la vérité.]

COMMENTAIRE.

à chacun selon ses mérites. Autrement : *Testamentum* dans ce Livre, se prend pour la Sentence que Dieu doit prononcer contre nous. (*a*) Peu de gens pensent à cet arrêt, qui doit les condamner au jour du Jugement. Enfin on le peut prendre pour l'ordre de la procédure que Dieu suit dans la poursuite des pécheurs. (*b*) Dieu différe en quelque sorte tant qu'il peut, à prononcer l'arrêt de condamnation contre les hommes, attendant qu'il se convertissent. Cette conduite est fort au-dessus de nôtre portée, & de nos lumiéres; c'est à la mort que tout cela se terminera. On verra alors quel sera le dernier sort de chacun de nous.

℣. 23. QUI MINORATUR CORDE, COGITAT INANIA. *L'imprudent a des pensées vaines; & l'homme indiscret ne s'occupe que de folies.* Le Grec: (*c*) *Celui qui manque de cœur, de sagesse*, (*d*) d'intelligence; car les Hébreux mettent la sagesse dans le cœur, comme nous y mettons le courage. Celui donc qui manque de cœur *s'entretient de ces pensées; & l'homme imprudent & séduit, s'occupe de folies.* L'insensé raisonne comme fait celui dont le Sage a proposé, & réfuté les objections, dans ce Chapitre, & le précédent: Il se flatte de l'impunité, dans sa mauvaise vie; ou il s'imagine que Dieu l'oublie, & ne connoît pas ses déréglemens.

℣. 24. DISCE DISCIPLINAM SENSUS. *Apprenez à bien régler vôtre esprit*, à vous former le jugement, & devenir un homme sage & prudent. Le Grec: (*e*) *Apprenez la science.* Il parle de la science des mœurs, qui est la vraye science des gens de bien, & des sages.

(*a*) *Cornel. à Lapide.*
(*b*) *Grot. hic, & Vatab.*
(*c*) Ἐλλιπόμενος καρδίᾳ διανοεῖται κενά, καὶ ἀνὴρ ἄφρων, καὶ πλανώμενος, διανοεῖται μωρά.
(*d*) Voyez *Prov.* VII. 7. IX. 4. XII. 11. XV. 21. XVII. 18. *Osée* IV. 11. & VII. 11. &c.
(*e*) Μάθε ἐπιστήμην.

25. *In judicio Dei opera ejus ab initio, & ab institutione ipsorum distinxit partes illorum, & initia eorum in gentibus suis.*

27. *Ornavit in æternum opera illorum: nec esurierunt, nec laboraverunt, & non destiterunt ab operibus suis.*

26. Dieu dans sa sagesse a formé d'abord ses ouvrages. Il a distingué les parties du monde, aussi-tôt qu'il les a créées.

27. Il a orné ses créatures au moment de leur création; il a réglé pour jamais leurs mouvemens, qu'elles ont continué sans interruption, sans aucun besoin, & sans se lasser.

COMMENTAIRE.

℣. 25. Et dicam in æquitate disciplinam. *Je vous donnerai des instructions trés-exactes.* Voici tout le verset suivant du Grec: (*a*) *Je vous donnerai l'instruction avec mesure, & je vous annoncerai la science du Seigneur, dans la derniére exactitude.* La Vulgate ajoûte: *Ecoutez mes paroles avec toute l'application de vôtre cœur: je vous annonce les vertus que le Seigneur a mises dans ses œuvres dés le commencement, & je propose sa science dans la vérité.*

℣. 26. In judicio Dei opera ejus ab initio. *Dieu dans sa sagesse a formé d'abord ses ouvrages.* Voici le sens que l'on peut donner au Grec de ce verset: (*b*) *Les œuvres du Seigneur ont été faites avec jugement dés le commencement, & dés le moment de leur formation il a distribué leurs parties.* Le Sage voulant instruire à fond son disciple, commence à lui parler de la création du monde, & il détruit la plûpart des erreurs des Philosophes sur cet important article. Les Epicuriens soutenoient, que l'univers avoit été formé par le concours fortuit des atomes. Le Sage dit au contraire, que la création n'est ni l'effet du hazard, ni d'un principe aveugle, & inanimé. Le Créateur a créé toutes choses avec jugement, avec sagesse, avec poid, & mesure. (*c*) Les parties qui composent le monde n'ont point été placées au hazard; une main sage & puissante, les a rangées, & distribuées de la maniére dont nous les voyons. Voilà la premiére leçon. Ces mots: *Et initia eorum in gentibus suis*, se rapportent au verset suivant.

℣. 27. Et initia eorum in gentibus suis; ornavit in æternum opera illorum. *Il a orné ses créatures au moment de leur création; il a réglé pour jamais leur mouvement, qu'elles ont continué sans interruption, sans aucun besoin, & sans se lasser.* Le Grec: (*d*)

(*a*) Ἐκφανῶ ἐν σταθμῷ παιδείαν, καὶ ἐν ἀκριβείᾳ ἀπαγγελῶ ἐπιστήμην αὐτοῦ.

(*b*) Ἐν κρίσει Κυρίου τὰ ἔργα αὐτοῦ ἀπ' ἀρχῆς, καὶ ἀπὸ ποιήσεως αὐτῶν διέστειλε μερίδας αὐτῶν.

(*c*) *Sap. XI. 22. Omnia in mensura & numero, & pondere disposuisti.*

(*d*) *Complut.* Ἐκόσμησεν εἰς αἰῶνα τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ ἐν χειρὶ αὐτοῦ αἱ ἀρχαὶ αὐτῶν εἰς γενεὰς γενεῶν. *Rom. Edit.* Ἐκόσμησεν εἰς αἰῶνα τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ τὰς ἀρχὰς αὐτῶν εἰς γενεὰς αὐτῶν.

28. *Unusquisque proximum sibi non angustiabit usque in aeternum.*

28. Jamais l'une n'a pressé, ni dérangé l'autre.

COMMENTAIRE.

Il a orné pour toujours ses ouvrages, & ses commencemens sont dans ses mains dans la suite de toutes les races. Dieu a produit dés le commencement ses ouvrages, dans l'état où nous les voyons; & c'est lui qui les y conserve dans tous les siécles. C'est encore contre les Epicuriens, qui croyoient que le monde se perfectionnoit d'un côté, & vieillissoit de l'autre, parce que le concours des atomes produisoit en certains endroits de nouveaux êtres, & que leurs désunions en détruisoit ailleurs d'autres anciens.

L'édition Romaine est plus conforme à la Vulgate: *Le Seigneur a orné pour toujours ses ouvrages, & leurs principes dans leurs générations.* Il a formé ses ouvrages pour durer toujours, ou fort long-tems; & il a mis dans eux des principes pour se reproduire dans la suite de tous les siécles. Depuis la création du monde jusqu'aujourd'hui, & jusqu'à la consommation des tems, ses ouvrages subsistent, & se perpétuent, les uns par la génération, & les autres par d'autres voyes que le Créateur leur a ouvertes. Par ces mots: *Initia eorum*, plusieurs (*a*) entendent les astres, qui sont *les principes des œuvres de Dieu*, ses principaux, & ses plus grands ouvrages; ou bien, *l'empire des ouvrages du Seigneur*, parce qu'ils dominent, & qu'ils influent, suivant l'idée des Anciens, sur les choses d'ici bas. Dieu les a créez pour durer toujours, & pour présider aux créatures sublunaires. Ces astres sans se fatiguer, & sans être obligez de réparer leurs forces par la nourriture, font leur course avec une régularité admirable: *Non esurierunt, & non laboraverunt, & non destiterunt ab operibus suis.* Ils font tous leurs mouvemens sans s'embarasser l'un l'autre, & sans se rencontrer dans leur course. ℣. 28. *Unusquisque proximum sibi non angustiabit usque in aeternum.* Enfin, par *les principes* des ouvrages du Seigneur, on peut entendre les astres, en tant que milice du ciel, & les troupes du Seigneur. Le Soleil, & la Lune en sont comme le Roi, & la Reine; les autres astres leur sont subordonnez. C'est comme une armée nombreuse toujours agissante, & qui, sans avoir besoin de repos, ni de nourriture, continuë dans la suite de tous les siécles, à faire ses fonctions, & ses mouvemens, sans embarras, sans peine, & sans dérangement. D'autres (*b*) entendent par *initia*, l'origine des nations. Dieu les a distribuées dés le commencement dans les diverses parties du monde, chacune dans son pays, sous le nom de son premier Auteur, & fondateur: Elles s'y sont maintenuës pour la plûpart, & s'y conserveront dans tous

(*a*) *Jans. Gandav. Lyran. Grotius.*

(*b*) *Raban. Hugo, Dionys. Carth.*

29. *Non sis incredibilis verbo illius.*

30. *Post hæc, Deus in terram respexit, & implevit illam bonis suis.*

31. *Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius, & in ipsam iterùm reversio illorum.*

29. Ne soyez pas incrédule à la parole du Seigneur.

30. Aprés cela, Dieu a regardé la terre, & l'a remplie de ses biens.

31. Il l'a couverte de tous les animaux qui y sont, & qui retournent dans la terre, d'où ils sont tirez.

COMMENTAIRE.

les siécles. Mais la suite du discours ne favorise point cette explication.

ỳ. 29. Non sis incredibilis verbo illius. *Ne soyez point incrédule à la parole du Seigneur.* Ne suivez donc pas les folles pensées des Philosophes, qui ne connoissent ni l'Auteur des créatures, ni la maniére dont elles ont été crées. Le Grec (*a*) fait un autre sens. (28.) Aucune de ses créatures, ou *aucun des corps célestes n'a brisé l'autre. (29.) Et jusqu'à la fin des siécles, ils ne seront point désobéissans à ses ordres ;* ils ne se derangeront point, & ne cesseront point de suivre la route que le Seigneur leur a marquée.

ỳ. 30. Post hæc, Deus in terram respexit. *Aprés cela, Dieu a regardé la terre, & l'a remplie de ses biens.* Aprés avoir orné les Cieux, & réglé l'ordre, & le mouvement des astres, il s'est appliqué à orner la terre. En effet, selon Moyse, (*b*) ce ne fut qu'au troisiéme jour, que Dieu commença à ranger les choses terrestres. Il avoit auparavant créé les Cieux, le Firmament, le Soleil, la Lune, & les Etoiles.

ỳ. 31. Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius. *Il l'a couverte de tous les animaux qui y sont, & qui retournent dans la terre, d'où ils sont tirez.* La version Latine est embarassée à cause du verbe *denuntiavit*, qui semble venir d'une erreur de Copiste, glissée dans la version Grecque, qui porte : (*c*) *Dieu a couvert la surface de la terre de tous les animaux vivans ; & leur retour est dans elle.* Ils retourneront dans la terre, d'où ils sont sortis. Voyez *Psal.* CIII. 29.

(*a*) 28. Ἕκαστος τὸν πλησίον αὐτοῦ οὐκ ἐξέθλιψε. Καὶ ἕως αἰῶνος οὐκ ἀπειθήσουσι τοῦ λόγου αὐτοῦ.

(*b*) *Genes.* I. 1. 2. 8.

(*c*) Ψυχὴν παντὸς ζώου ἐκάλυψε τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ εἰς αὐτὴν ἡ ἀποστροφὴ αὐτῶν. *Vulgat. legit :* ἀνήγγειλε πρὸ προσώπου αὐτοῦ *Denuntiavit ante faciem ipsius. Melius legas cum Grot.* ψυχὴ παντὸς ζώου ἐκάλυψε, &c. *Anima omnis animalis operuit faciem terræ.*



CHAPITRE XVII.

Création de l'homme, & de la femme. Pouvoir, & prérogatives que Dieu leur a donnez par dessus les autres créatures. Alliance qu'il a faite avec eux en leur donnant sa Loi. Jugement qu'il doit exercer contre les méchans. Exhortation à se convertir.

ỳ. 1. *Deus creavit de terra hominem, & secundum imaginem suam fecit illum.*

2. *Et iterum convertit illum in ipsam, & secundum se vestivit illum virtute.*

ỳ. 1. Dieu a créé l'homme de terre, [& l'a formé à son image.]

2. Il l'a fait rentrer ensuite dans la terre, & l'a revêtu de force selon sa nature.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. Deus creavit de terra hominem. *Dieu a créé l'homme de terre, & l'a formé à son image.* Ce Chapitre est une suite du précédent. L'Auteur, aprés avoir rapporté les objections des Athées, & des Impies, a entrepris d'inspirer à son éléve les sentimens qu'il doit avoir de la Divinité. Il a commencé au Chapitre XVI. ỳ ỳ. 26. & 27. à lui raconter de quelle maniére Dieu créa les Cieux, & les Astres, & comment il les conserve, & les conduit. Ensuite versets 30. 31. il a expliqué la création de la terre, & des animaux. Enfin ici il parle de la création de l'homme, de sa chûte, de l'alliance que Dieu a faite avec lui, en lui donnant sa Loi; de la grace qu'il lui fait de le recevoir à pénitence, lorsqu'il se convertit; & de la justice avec laquelle il rend à chacun selon ses œuvres. Voilà toute l'économie du discours du Sage.

Il réfute indirectement les Philosophes Payens, & leurs opinions sur la création de l'univers, & sur la nature, & les fins de l'homme. Voici le Grec de ce verset, & des deux suivans: (*a*) *Le Seigneur a créé l'homme de la terre; & ensuite il l'a réduit en terre; il lui a donné peu de jours*, (des jours de nombre,) *& un tems limité à vivre, avec l'autorité sur tout ce qui est sur la terre. Il l'a revêtu d'une force proportionnée à sa nature; & il l'a formé selon son image.* Dieu ayant créé l'homme du limon de la terre, il le

(*a*) Κύριος ἔκτισεν ἐκ γῆς ἄνθρωπον, καὶ πάλιν ἀπέστρεψεν αὐτὸν εἰς αὐτήν. (2.) Ἡμέρας ἀριθμοῦ, καὶ καιρὸν ἔδωκεν αὐτοῖς, ἐξουσίαν τῶν ἐπ' αὐτῆς. (3.) Καθ' ἑαυτοὺς ἐνέδυσεν αὐτοὺς ἰσχὺν, καὶ κατ' εἰκόνα αὐτοῦ ἐποίησεν αὐτούς.

condamna

3. *Numerum dierum, & tempus dedit illi: & dedit illi potestatem eorum quæ sunt super terram.*

4. *Posuit timorem illius super omnem carnem, & dominatus est bestiarum, & volatilium.*

3. Il lui a marqué le tems, & le nombre de ses jours: & lui a donné pouvoir sur tout ce qui est sur la terre.

4. Il l'a fait craindre de toute chair, & lui a donné l'empire sur les bêtes, & sur les oiseaux.

COMMENTAIRE.

condamna, aprés son péché, à mourir, & à retourner dans la poussiére, d'où il étoit tiré. Il borna les jours de sa vie, & d'immortel qu'il étoit, l'homme devint mortel. Il lui avoit donné de grandes forces, & un empire absolu sur toute la terre. Il lui conserva cet empire proportionné à l'état où il se trouvoit; il lui donna autant de pouvoir qu'il en faut pour se défendre contre les animaux, & pour en tirer les secours nécessaires à la vie. Enfin l'homme fut créé à l'image de Dieu, il fut établi comme un second Dieu sur la terre; & malgré sa chûte, & sa disgrace, on voit encore en lui des restes de cette première ressemblance. L'image de Dieu se reconnoît dans l'ame de l'homme; on y remarque des rayons de l'intelligence, de la sagesse, de l'immortalité, de l'éternité de Dieu.

℣. 3. NUMERUM DIERUM. *Il lui a marqué le nombre de ses jours.* Le Grec: (*a*) *Des jours de nombre*, c'est-à-dire, peu de jours: (*b*) *Comme des hommes de nombre*; peu de monde. *Des années de nombre*; (*c*) peu d'années. Et Isaïe: (*d*) *Ils seront nombre, & un enfant les comptera.* Ils seront si peu, qu'il ne sera pas mal-aisé d'en faire le dénombrement.

℣. 4. POSUIT TIMOREM ILLIUS SUPER OMNEM CARNEM. *Il l'a fait craindre de toute chair.* Dieu dit à Adam, aprés sa création: (*e*) *Croissez, & multipliez-vous; remplissez la terre, & la soumettez; & dominez sur tous les poissons de la mer, & sur les oiseaux du ciel, & sur les animaux de la terre.* Et Ovide, parlant de la création: (*f*)

Sanctius his animal, mentísque capacius unum
Deerat adhuc, & quod dominari in cætera posset.
Natus homo est.

Dieu donna à l'homme une autorité absoluë sur la vie, & la mort, & la liberté des animaux. Il lui communiqua une industrie, & une adresse capable de réduire les plus farouches, & de dompter les plus forts, pour les employer à son service. Enfin, il inspira aux animaux mêmes une certaine frayeur à la vûë, & à l'approche de l'homme. Depuis le péché, cet empire est

(*a*) Ἡμέρας ἀριθμοῦ.
(*b*) *Genes.* XXXIV. 30. מתי מספר *Deut.* IV. 27. XXIII. 6.
(*c*) *Job*, XVI. 22.
(*d*) *Isai.* X. 19.
(*e*) *Genes.* I. 28.
(*f*) *Ovid. Metamorph. lib.* I.

5. *Creavit ex ipso adjutorium simile sibi: consilium, & linguam, & oculos, & aures, & cor dedit illis excogitandi: & disciplinâ intellectûs replevit illos.*	5. [Il lui a créé de sa substance une aide semblable à lui.] Il leur a donné le discernement, une langue, des yeux, des oreilles, un esprit pour penser; & il les a remplis de la lumiére de l'intelligence.
6. *Creavit illis scientiam spiritûs, sensu implevit cor illorum, & mala, & bona ostendit illis.*	6. Il a créé dans eux la science de l'esprit, il a rempli leur cœur de sens, & leur a fait voir les biens, & les maux.

COMMENTAIRE.

beaucoup diminué; mais Dieu n'a pas laissé de nous en conserver autant qu'il en faut pour ses desseins, & pour nôtre conservation.

℣. 5. CREAVIT EX IPSO ADJUTORIUM SIMILE SIBI. *Il lui a créé de sa substance une aide semblable à lui.* Dieu tira du côté de l'homme, pendant son sommeil, la chair dont il forma la femme. (*a*) Cela n'est point dans le Grec: mais on y lit ces paroles, qui ne sont pas dans la Vulgate: (*b*) *Il leur donna* un sixiéme don, qui est *l'intelligence*, ou *la pensée*; *& un septiéme, qui est le discours*, ou *la parole*, *dans l'interprétation de ses œuvres.* Outre les cinq présens qu'il leur fit dans leur création, qui sont, 1°. La vie. (*c*) 2°. Le domaine sur tout ce qui est sur la terre. (*d*) 3°. La force proportionnée à leur nature. (*e*) 4°. La ressemblance à son Image. (*f*) 5°. L'empire sur tous les animaux. (*g*) Il en ajouta un sixiéme, qui est l'intelligence; & un septiéme, qui est la parole. Grotius croit que ce passage est une glose, passée de la marge dans le texte, & ajoûtée de la main de quelqu'un attaché aux sentimens des Stoïciens; lesquels outre les cinq sens ordinaires, la vûë, l'oüie, le goût, l'odorat, & le tacte, en reconnoissoient trois autres; le *génératif*, *la voix*, ou le discours, *l'empire*, ou la conduite. L'Auteur a omis le premier de ces trois, & a conservé les deux autres; savoir, la faculté de parler; *Logos*, & celle de gouverner les autres, & de se conduire soi-même: *Hégémonicon.* Cela paroît un peu tiré. D'autres (*h*) transposent ces paroles, & les mettent aprés le verset suivant, où elles font un fort bon sens. ℣. 6. Il leur a donné, 1°. *Le discernement*, 2°. *Une langue*, 3°. *Des yeux*, 4°. *Des oreilles*, 5°. *Un cœur pour penser.* ℣. 5. Et en sixiéme lieu, *l'intelligence*; & en septiéme lieu, *la raison.* Mais on ne doit pas se mettre si fort en peine de ces additions, qui ne sont pas d'une grande autorité.

℣. 6. CREAVIT ILLIS SCIENTIAM SPIRITUS. *Il a créé dans*

(*a*) *Genes.* II. 21. 22.
(*b*) Ἕκτον δὲ νοῦν αὐτοῖς ἐδωρήσατο, μερίζατο καὶ τὸν ἕβδομον, λόγον ἑρμηνέα τῶν ἐνεργημάτων αὐτοῦ.
(*c*) ℣. 2. Ἡμέρας ἀριθμοῦ, καὶ καιρὸν ἔδωκεν αὐτοῖς.
(*d*) ℣. 2. Ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν τῶν ἐπ' αὐτῆς.
(*e*) ℣. 3. Καθ' ἑαυτοὺς ἐνέδυσεν αὐτοὺς ἰσχύν.
(*f*) ℣. 3. Κατ' εἰκόνα αὐτοῦ ἐποίησεν αὐτούς.
(*g*) ℣. 4. Κατακυριεύειν θηρίων, &c.
(*h*) *Tigurina versio.*

7. *Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum:*

8. ***Ut nomen sanctificationis collaudent, & gloriari in mirabilibus illius, ut magnalia enarrent operum ejus.***

9. *Addidit illis disciplinam, & legem vitæ hæreditavit illos.*

7. Il a fait luire son œil sur leur cœur, pour leur faire voir la grandeur de ses œuvres:

8. Afin qu'ils relevassent par leurs loüanges la sainteté de son nom; [qu'ils se glorifiassent de ses merveilles,] & qu'ils publiassent la magnificence de ses ouvrages.

9. Il leur a prescrit encore l'ordre de leur conduite, & les a rendus les dépositaires de la loi de vie.

COMMENTAIRE.

eux la science de l'esprit, & leur a fait voir les biens, & les maux. Le Sage exprime en différentes maniéres ce que le Seigneur a donné à l'homme au-dessus des bêtes. L'intelligence, l'esprit, le conseil, le discernement, la science, le discours, & la distinction du bien, & du mal; le pouvoir de mériter, ou de démériter; de plaire, ou de déplaire à Dieu, de lui obéïr, ou de lui désobéïr.

℣. 7. POSUIT OCULUM SUUM SUPER CORDA ILLORUM. *Il a fait luire son œil sur leur cœur, pour leur faire voir la grandeur de ses œuvres.* Il les a remplis de ses lumiéres, & de ses connoissances, pour le loüer, & l'adorer dans la considération de ses ouvrages. Autrement: *Il a mis son œil sur leur cœur*; il s'applique à en connoître tous les mouvemens, & à en examiner tous les replis. En quoi l'homme est fort différent de la bête, qui n'est pas capable d'intelligence, & dont Dieu n'observe point la conduite; à qui il ne donne point de Loi, dont les actions, & les mouvemens ne sont capables, ni de lui plaire, ni de lui déplaire. Le premier sens paroît meilleur. Dieu s'appliqua à éclairer le cœur de son peuple, & à lui faire connoître ses merveilles.

℣. 8. UT NOMEN SANCTIFICATIONIS COLLAUDENT, &c. *Afin qu'ils relevassent par leurs loüanges la sainteté de son nom, & qu'ils publiassent la magnificence de ses ouvrages.* Le Grec est un peu different: (a) *Le Seigneur donna aux hommes*, ou plûtôt, *à son peuple, de quoi se glorifier pendant tous les siécles dans ses merveilles; afin que ceux qui sont remplis d'intelligence, publient ses œuvres, & que ses élus annoncent ses loüanges.* Dieu, pour engager Israël à publier ses grandeurs, le rendit témoin d'une infinité de merveilles qu'il opera dans l'Egypte, & dans le désert.

℣. 9. ADDIDIT ILLIS DISCIPLINAM, ET LEGEM VITÆ, &c. *Il leur a prescrit encore l'ordre de leur conduite, & les a rendus les dé-*

(a) Ἔδωκε δὲ αὐτοῖς καυχᾶσθαι ἐν τοῖς θαυμασίοις αὐτοῦ, ἵνα διηγῶνται τὰ ἔργα αὐτοῦ συνετοὶ, καὶ ὄνομα ἁγιασμοῦ αἰνέσουσιν ἐκλεκτοί, &c.

10. *Testamentum æternum constituit cum illis, & justitiam, & judicia sua ostendit illis.*

11. *Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, & honorem vocis audierunt aures illorum, & dixit illis : Attendite ab omni iniquo.*

12. *Et mandavit illis unicuique de proximo suo.*

10. Il a fait avec eux une alliance éternelle, & leur a appris les ordonnances de sa justice.

11. Ils ont vû de leurs yeux les merveilles de sa gloire, & il les a honorez jusqu'à leur faire entendre sa voix : Ayez soin, leur a-t'il dit, de fuir toute sorte d'iniquitez.

12. Et il a ordonné à chacun d'eux d'avoir soin de son prochain.

COMMENTAIRE.

positaires de la Loi de vie. A tous ces bienfaits, dont la plûpart sont communs à tous les hommes, le Seigneur a ajouté en faveur de son peuple seul, la Loi sainte qu'il leur a donnée, & les régles de vie dont il les a honorez préférablement à tous les autres peuples. *La Loi de la vie* marque une loi qui donne la vie à ceux qui l'observent ; des préceptes, à l'observation desquels est attaché la promesse d'une longue vie. (*a*) *Moyses enim scripsit, quoniam justitiam quæ in Lege est, qui fecerit homo, vivet in ea.* Le Grec (*b*) ajoute à la fin du ℣. ce qui suit : *Afin qu'ils connoissent qu'ils sont hommes.* Ce qui est pris du Pseaume IX. 21. *Etablissez, Seigneur, sur eux un Législateur, afin qu'ils apprennent qu'ils sont hommes.*

℣. 10. TESTAMENTUM ÆTERNUM CONSTITUIT CUM ILLIS. *Il a fait avec eux une alliance éternelle*, à Sinaï, lorsqu'il leur a donné sa Loi. Cette alliance n'a point été absolument abrogée par l'Evangile ; elle a été seulement perfectionnée, & achevée : (*c*) *Non veni solvere legem, sed adimplere.*

℣. 11. MAGNALIA HONORIS EJUS, &c. *Ils ont vû de leurs yeux les merveilles de sa gloire.* Dieu manifesta sa gloire, lorsqu'il parut à Sinaï, & qu'il donna sa Loi à Israël. Toute cette montagne étoit environnée de la majesté du Seigneur ; on y voyoit des feux, & des éclairs ; on entendoit des tonnerres ; une fumée en sortoit de tous côtez. (*d*) L'Auteur appelle le tonnerre, *honorem vocis*, (*e*) une voix glorieuse, & magnifique ; une voix terrible, & éclatante. Les Hébreux appellent ordinairement le tonnerre, *la voix de Dieu.* Psal. XXVIII. 4. *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia.*

℣. 12. ET MANDAVIT ILLIS UNICUIQUE DE PROXIMO SUO. *Il a ordonné a chacun d'eux d'avoir soin de son prochain.* Dieu ne

(*a*) *Rom.* X. 5. *Vide & Levit.* XVIII. 5. *Ezech.* XX. 11.

(*b*) Εἰς τὸ γνῶναι ὅτι θνητοὶ ὄντες ὑπάρχουσιν.

(*c*) *Matt.* V. 17.

(*d*) *Exod.* XX. 18 19 *Cunctus populus videbat voces, & Lampadas, & sonitum buccinæ, montemque fumantem.*

(*e*) Καὶ δόξαν φωνῆς αὐτοῦ ἤκουσε τὰ ὦτα αὐτῶν.

13. *Viæ illorum coram ipso sunt semper, non sunt absconsæ ab oculis ipsius.*

14. *In unamquamque gentem præposuit rectorem:*

15. *Et pars Dei, Israël facta est manifesta.*

13. Leurs voyes lui sont toûjours présentes, & elles n'ont jamais été cachées à ses yeux.

14. Il a établi un Prince pour gouverner chaque peuple :

15. Mais Israël a été visiblement le partage de Dieu même.

COMMENTAIRE.

s'est point contenté de demander à Israël des hommages, des adorations, des sacrifices, un culte religieux; il lui a ordonné d'aimer son prochain, de vivre en paix avec lui, de s'abstenir du vol, des violences, des injustices contre ses égaux. La Loi, en un mot, n'est pas simplement pour Dieu, mais aussi pour l'homme, & pour la société.

ỳ. 13. VIÆ ILLORUM CORAM IPSO SUNT SEMPER. *Leurs voyes lui sont toujours présentes.* Depuis le moment qu'il a fait alliance avec eux, il ne les a point abandonnez. Il a été témoin de tous leurs mouvemens, & de toute leur conduite. Il a puni leurs crimes, lorsqu'ils se sont égarez de ses voyes. Il les a comblez de biens, lorsqu'ils lui ont été fidelles. Durant le voyage du désert, il a marché au milieu d'eux, & les a conduits pendant le jour, par l'apparition d'une colomne de nuée; & pendant la nuit, par une colomne lumineuse. Le Grec ajoute: (a) *Leurs voyes ont été portées au mal dés leur jeunesse; & il n'a pû changer leur cœur de pierre, en un cœur de chair.* Ou, suivant l'édition de Complute: *Tout homme est porté au mal dés sa jeunesse, & ils n'ont pû rendre leurs cœurs, cœurs de chair, de cœurs de pierre qu'ils étoient.* Cette derniére expression est imitée d'Ezéchiel: (b) *Dabo vobis cor novum, & spiritum novum ponam in medio vestri; & auferam cor lapideum de carne vestra, & dabo vobis cor carneum.*

ỳ. 14. IN UNAMQUAMQUE GENTEM PRÆPOSUIT RECTOREM. (15.) ET PARS DEI, ISRAEL FACTA EST. *Il a établi un Prince pour gouverner chaque peuple.* (15.) *Mais Israël a été le partage du Seigneur.* L'Auteur fait allusion à ce passage du Deutéronome: (c) *Lorsque le Trés-haut partagea les peuples, & qu'il divisa les enfans d'Adam, il fixa les limites des peuples selon le nombre des enfans d'Israël; mais Jacob fut le partage du Seigneur, Israël fut son héritage.* Dieu a donné aux autres nations des Rois, & des Princes temporels. Il leur a fixé leur héritage, & leur demeure; mais il s'est réservé les Israëlites pour son

(a) *Αἱ ὁδοὶ ἐκ νεότητος ἐπὶ τὰ πονηρὰ, καὶ οὐκ ἴσχυσε τὰς καρδίας αὐτῶν, ἀντὶ λιθίνων ποιῆσαι σαρκίνας. Complut. Πᾶς δὲ ἄνθρωπος ἐκ νεότητος ἐπὶ τὰ πονηρὰ, καὶ οὐκ ἴσχυσαν τὰς καρδίας αὐτῶν ἀντὶ λιθίνων ποιῆσαι σαρκίνας.*

(b) Ezech XXXVI. 26.

(c) *Deut.* XXXII. 8. 9.

16. *Et omnia opera illorum velut sol in conspectu Dei: & oculi ejus sine intermissione inspicientes in viis eorum.*

17. *Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum, & omnes iniquitates eorum in conspectu Dei.*

16. Toutes leurs œuvres ont paru aussi clairement devant lui que le soleil, & ses yeux se sont appliquez sans cesse à considérer leurs voyes.

17. L'alliance que Dieu a faite avec eux, n'a point été détruite par leurs offenses, & Dieu a vû toutes leurs iniquitez.

COMMENTAIRE.

peuple; il a donné à Israël le pays qu'il a choisi. Il a voulu être leur Monarque, & leur Roi, il les a pris pour son héritage, & son peuple choisi. Plusieurs anciens, (*a*) & quelques nouveaux Interprétes, (*b*) ont crû que l'Auteur vouloit marquer ici, & dans l'endroit que nous avons cité du Deutéronome, que chaque nation avoit son Ange tutelaire; mais que le Seigneur lui-même, étoit le tutelaire, & le défenseur d'Israël. La version des Septante au Deutéronome a donné lieu à cette opinion; elle porte: (*c*) *Lorsque le Seigneur partagea les nations, il marqua leurs limites suivant le nombre des Anges de Dieu.* Le Grec (*d*) de cet endroit-ci est plus étendu que la Vulgate: *Car dans le partage des nations de toute la terre, il a établi un chef sur chaque peuple: Mais il a pris Israël pour son partage; il l'a instruit comme son premier né; & lui distribuant la lumiére, & lui faisant ressentir les effets de son amour, il ne l'a point abandonné.* Mais l'édition Romaine est paralléle à la Vulgate.

℣. 16. OMNIA OPERA ILLORUM VELUT SOL. *Toutes leurs œuvres ont paru aussi clairement devant lui que le soleil, & ses yeux se sont appliquez sans cesse à considérer leurs voyes.* On peut prendre ce verset en deux sens differens. Dieu a toûjours regardé Israël d'un œil favorable, & il s'est appliqué à le protéger dans toutes ses voyes. Autrement: Il a attaché ses yeux sur Israël, en sorte qu'il ne le perd jamais de vûë, & qu'il examine toutes ses voyes. Il regarde avec quelque sorte d'indifférence les autres peuples; il les laisse suivre les desirs de leur cœur: (*e*) *Dimisit omnes gentes ingredi vias suas.* Mais pour Israël, il a sur lui une attention particuliere; il est jaloux de sa perfection, il le châtie dés qu'il s'égare de sa voye; il le rappelle à son devoir, aussi-tôt qu'il s'en éloigne.

℣. 17. NON SUNT ABSCONSA TESTAMENTA PER INI-

(*a*) *Origen. lib.* 1. *de Princip. Euseb. Demonst. lib.* 4. *cap.* 7. *August. in Psal.* LXXXVIII. *&* CXXXIV. *& alii passim.*

(*b*) *Raban Glossa hic, & alii plures in Deut.* XXXII. 8. 9.

(*c*) Ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν Ἀγγέλων Θεοῦ.

(*d*) *Complut* Ἐν γὰρ μερισμῷ τῶν ἐθνῶν τῆς γῆς πάσης, ἑκάστῳ ἔθνει κατέστησεν ἡγούμενον· καὶ προσελάβετο τὸν Ἰσραὴλ ἑαυτοῦ μερίδα ὅτι πρωτογόνον ὄντα τιθηνῶν παιδείαν, καὶ μερίζων φῶς ἀγαπήσας ἐν ἀπειρ αὐτόν.

(*e*) *Act.* XIV. 15.

18. *Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso : & gratiam hominis quasi pupillam conservabit.*

18. L'aumône de l'homme est devant Dieu comme un sceau ; & il conservera le bienfait de l'homme, comme la prunelle de l'œil.

COMMENTAIRE.

QUITATEM ILLORUM. *L'alliance que Dieu a faite avec eux n'a point été détruite par leurs offenses.* Dieu ne s'est point éloigné d'eux pour toûjours ; il ne les a pas entiérement abandonnez, quoiqu'ils ayent souvent violé l'alliance qu'ils lui avoient jurée. Aussi souvent qu'ils sont revenus à lui par la pénitence, il les a reçûs dans sa miséricorde. Voyez le Pseaume LXXVII. 34 *Cùm occideret eos, quærebant eum, & revertebantur ; ipse autem est misericors, &c.* Le Grec ajoûte quelque chose, & fait un sens assez different. (*a*) *Leurs injustices ne lui sont point inconnuës, & leurs péchez sont en présence du Seigneur. Mais le Seigneur qui est plein de bonté, considére son ouvrage, & ne les abandonne point entiérement, ni ne les laisse impunis, en pardonnant leurs fautes.* Tout cela n'est qu'une glose de ce qu'on lit dans la Vulgate, & dans le Grec de l'édition Romaine.

℣. 18. ELEEMOSYNA VIRI QUASI SIGNACULUM CUM IPSO. (*b*) *L'aumône de l'homme est devant Dieu comme un sceau ; il conservera le bienfait de l'homme comme la prunelle de l'œil.* Sous le nom d'*aumône* en cet endroit, on comprend tout le bien que l'homme fait à son prochain ; toute action de piété & de miséricorde, Dieu la reçoit, & en conserve le souvenir ; il la tient en quelque sorte scellée & gardée prétieusement dans ses trésors, pour en remettre le fruit & la récompense dans son tems à celui qui l'a faite, & à ses enfans. Ne croyez donc pas que l'aumône que vous donnez au pauvre, ou que le service que vous rendez à vôtre prochain, soit une chose perduë pour vous ; Dieu l'a reçûë & mise en dépôt dans ses magasins. Anciennement on scelloit, comme aujourd'hui on conserve sous la clef, les choses prétieuses. (*c*)

D'autres l'entendent ainsi : L'aumône ou l'action d'humanité, & le service que l'on rend à ses freres, est comme un anneau dans la main de Dieu ; il la conserve aussi prétieusement que l'on conserve son anneau, & la prunelle de l'œil. Le sceau ou le cachet étoit ordinairement attaché à l'anneau, & les Hébreux donnent souvent à l'anneau le nom de cachet. *Quand Jéchonias seroit un anneau dans ma main, je l'en arracherois dit le*

(*a*) Οὐκ ἐκρύβησαν αἱ ἀδικίαι αὐτῶν ἀπ' αὐτοῦ, καὶ πᾶσαι ἁμαρτίαι αὐτῶν ἔναντι Κυρίου. [illegible] δὲ Χρηστὸς ὤν, καὶ εἰδὼς τὸ πλάσμα αὐτοῦ, οὔτε ἀφῆκεν αὐτοὺς, οὔτε ἐγκατέλιπε φεισάμενος αὐτῶν.

(*b*) *Edit. Latini Sixti V. & Complut. & alii multi :* Quasi sacculus cum ipso.

(*c*) *Vide Deut.* XXXII. 34. *Cant.* VIII. 6. *Jerem.* XXII. 24. *Dan.* VI. 17. XIV. 10. *Job.* IX. 7.

19. *Et posteà resurget, & retribuet illis retributionem, unicuique in caput ipsorum, & convertet in interiores partes terræ.*

20. *Pœnitentibus autem dedit viam justitiæ, & confirmavit deficientes sustinere, & destinavit illis sortem veritatis.*

19. Dieu s'élévera enfin, il rendra à chacun la récompense qu'il aura méritée; & il précipitera les méchans jusqu'au fond de la terre.

20. Mais il donne aux pénitens un retour dans la voye de la justice. Il affermit ceux qui sont tentez de perdre la patience, & il leur destine la vérité pour partage.

COMMENTAIRE.

Seigneur. (*a*) Et Aggée parlant à Zorobabel, lui dit: (*b*) *Je vous mettrai comme un cachet, parce que je vous ai choisi.* Et l'Epouse du Cantique dit à son bien-aimé: (*c*) *Mettez-moi comme un sceau sur vôtre cœur & sur vôtre bras.* Le sceau est donc mis comme une chose prétieuse, & qu'on conserve chérement. Cette derniére explication est la meilleure. Il n'est pas naturel de dire; *L'aumône de l'homme est avec Dieu comme un anneau*, ou comme un cachet, lorsqu'on veut marquer simplement qu'il la tient serrée dans ses trésors. Cette expression seroit trop dure.

ỳ. 19. POSTEA RESURGET, ET RETRIBUET ILLIS, &c. *Dieu s'élevera enfin, & rendra à chacun la récompense qu'il aura méritée.* Avant ces paroles, le Grec lit: *Il donne la pénitence à ses fils, & à ses filles.* Il leur donne le tems de retourner à lui, & de faire pénitence. Il ne les accable pas tout d'un coup, aussi-tôt qu'ils ont péché. Mais aprés avoir différé quelque tems, s'ils ne se convertissent point, il se leve, & les punit selon leurs œuvres. Mais en retranchant les paroles qu'on ne lit ni dans la Vulgate, ni dans l'édition Romaine, ni dans celle d'Alde, on peut donner au Texte un sens tout contraire. (*d*) Dieu conserve le souvenir des aumônes & de nos bonnes œuvres, aussi précieusement que l'on garde un anneau, & la prunelle de l'œil. Le tems viendra qu'il se lévera, & qu'il nous comblera de ses biens, comme un maître qui récompense ses serviteurs de leur fidélité, ou un Général qui disttibuë à ses soldats les marques d'honneur, qu'ils ont méritées par leur valeur. Cela arrivera à la mort, ou au jugement dernier.

CONVERTET IN INTERIORES PARTES TERRÆ. *Il précipitera les méchans jusqu'au fond de la terre.* Il les précipitera dans l'enfer, ou il les abîmera dans la terre, comme lorsque Coré, Dathan & Abiron fùrent ensevelis tout vivans dans la terre, qui s'ouvrit sous leurs pieds. Ce passage n'est point dans le Grec. Il ne peut s'appliquer à ce qui précéde, que suivant le premier sens que nous avons proposé.

(*a*) Jerem. XXII. 24.
(*b*) Agg. II. 24.
(*c*) Cant. VIII. 6.
(*d*) Vide Palac. Jans. L. r.

21. *Convertere ad Dominum, & relinque peccata tua :*

21. Convertiſſez-vous au Seigneur : quittez vos péchez :

22. *Precare ante faciem Domini, & minue offendicula.*

22. Offrez-lui vos priéres, & éloignez-vous de plus en plus de ce qui vous eſt un ſujet de chûte.

23. *Revertere ad Dominum, & avertere ab injuſtitia tua, & nimis odito execrationem.*

23. Retournez au Seigneur ; détournez-vous de l'injuſtice, & ayez en horreur ce que Dieu déteſte.

24. *Et cognoſce juſtitias, & judicia Dei, & ſta in ſorte propoſitionis, & orationis altiſſimi Dei.*

24. [Connoiſſez la juſtice, & les jugemens de Dieu : demeurez ferme dans l'etat où il vous a mis, & dans l'invocation du Dieu trés-haut.

COMMENTAIRE.

ỷ. 20. POENITENTIBUS AUTEM DEDIT VIAM JUSTITIÆ. *Mais il donne aux pénitens un retour dans la voye de la juſtice. Il affermit ceux qui ſont tentez de perdre patience, & il leur deſtine la vérité pour partage.* Ou bien, en prenant la vérité, pour la conſtance, la fermeté : Il leur donne un courage, & une fermeté dans le bien qui ne ſe démentent point. Le Grec eſt plus court & plus clair. (*a*) *Au reſte* le Seigneur *a accordé un retour à ceux qui ſont pénitence, & il conſole*, ou il exhorte *ceux qui manquent de patience*, ou ceux qui ſont en danger de tomber dans le déſeſpoir. Le pécheur ne peut avoir aucune excuſe légitime, de la part de Dieu qui l'éclaire, qui l'inſtruit, qui le corrige, qui le ménace, qui l'attend à pénitence, & qui récompenſe tout le bien qu'il peut faire. Il rappelle ceux qui s'égarent ; il conſole ceux qui tombent dans le découragement ; il raſſure ceux qui ſont tentez de déſeſpoir. Aprés tout cela, le Sage conclut ỷ. 21. *Convertiſſez-vous donc au Seigneur, & quittez vos péchez, &c.*

ỷ. 24. COGNOSCE JUSTITIAS, ET JUDICIA DEI, &c. *Connnoiſſez la juſtice, & les jugemens de Dieu, &c.* Ce verſet, & les trois ſuivans ſont beaucoup plus courts dans le Grec. (*b*) Les voici : *Qui loüera le Tres haut dans l'enfer, en la place de ceux qui ſont en vie, & qui confeſſent ſa grandeur? Celui qui eſt mort, non plus que celui qui n'eſt point du tout, ne ſont point en état de loüer le Seigneur. Celui qui vit, & qui a le cœur ſain, loüera le Seigneur.* N'attendez point à bien faire, & à loüer le Seigneur dans l'autre vie ; loüez-le pendant que vous vivez. Ce ne ſont ni les pécheurs, ni les morts qui publient ſes loüanges ; ce ſont les juſtes & les vivans. Ces penſées ſont empruntées des Pſeaumes, où

(*a*) Πλὴν μετανοοῦσιν ἔδωκεν ἐπάνοδον, καὶ παρεκάλεσεν ἐκλείποντας ὑπομονήν.

(*b*) Ὑψίστῳ τίς αἰνέσει ἐν ᾅδου, ἀντὶ ζώντων, καὶ διδόντων ἀνθομολόγησιν. Ἀπὸ νεκροῦ ὡς μηδὲ ὄντος ἀπόλλυται ἐξομολόγησις. ζῶν, καὶ ὑγιὴς τῇ καρδίᾳ, αἰνέσει τὸν Κύριον.

25. *In partes vade sæculi sancti, cum vivis, & dantibus confessionem Deo.*

26. *Non demoreris in errore impiorum: ante mortem confitere. A mortuo quasi nihil, perit confessio.*

27. *Confiteberis vivens, vivus, & sanus confiteberis, & laudabis Deum, & gloriaberis in miserationibus illius.*

28. *Quàm magna misericordia Domini, & propitiatio illius convertentibus ad se?*

29. *Nec enim omnia possunt esse in hominibus, quoniam non est immortalis filius hominis, & in vanitate malitiæ placuerunt.*

25. Allez prendre part au siécle saint] avec ceux qui vivent, & qui rendent gloire à Dieu.

26. [Ne demeurez point dans l'erreur des méchans: loüez Dieu avant la mort.] La loüange n'est plus pour les morts, parce qu'ils sont comme s'ils n'étoient plus.

27. Loüez Dieu tant que vous vivez; loüez-le pendant que vous joüissez de la vie, & de la santé: [loüez Dieu, & glorifiez-vous dans ses miséricordes.]

28. Combien est grande la miséricorde du Seigneur, & le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui?

29. Car tout ne se peut pas trouver dans les hommes; parce que les enfans des hommes ne sont pas immortels, [& qu'ils mettent leur plaisir dans la vanité, & dans la malice.]

COMMENTAIRE.

elles se rencontrent en plus d'un endroit, (a) & dans d'autres passages de l'Ecriture.

ỷ. 27. VIVUS ET SANUS CONFITEBERIS. *Loüez-le pendant que vous joüissez de la vie & de la santé.* Le Grec dit: (b) *Pendant que vous êtes vivant, & sain de cœur.* Sain de corps, & d'esprit. Les Hébreux mettoient l'esprit, & la vie dans le cœur.

ỷ. 29. NEC ENIM OMNIA POSSUNT ESSE IN HOMINIBUS. *Car tout ne se peut pas trouver dans les hommes, parce qu'ils ne sont point immortels.* Il faut joindre ceci au verset précédent. Que la miséricorde de Dieu est grande envers ceux qui se convertissent sérieusement! & qu'il faut que le Seigneur ait de condescendance & de compassion pour nos foiblesses! Car enfin nous ne sommes point impéccables, ni immortels: nous sommes environnez d'infirmitez, & d'un corps de mort, qui par son poids entraîne l'ame vers la terre, & les choses sensibles. Il ne faut pas s'imaginer que l'on trouve dans nous toutes les bonnes qualitez que l'on y demande, ni que nous puissions parvenir à cet état de perfection qu'on nous propose. Nous faisons tous bien des fautes, & avons grand besoin de miséricorde.

ỷ. 30. QUID LUCIDIUS SOLE? ET HIC DEFICIET.

(a) *Psal.* LXXXVII. 11 CXIII. 17. *Vide & Isai.* XXXVIII. 18. *Baruch.* II. 17.

(b) Ζῶν καὶ ὑγιὴς τῇ καρδίᾳ.

30. *Quid lucidius sole? Et hic deficiet. Aut quid nequius quàm quod excogitavit caro & sanguis? Et hoc arguetur.*

31. *Virtutem altitudinis cœli ipse conspicit: & omnes homines terra, & cinis.*

30. Qu'y-a-t'il de plus lumineux que le soleil? Et néanmoins il souffre des défaillances. Qu'y a-t'il de plus corrompu que ce que pense la chair, & le sang? [Et cette malignité sera punie.]

31. Le soleil contemple ce qu'il y a de plus élevé au haut des cieux; mais tous les hommes ne sont que terre, & que cendre.

COMMENTAIRE.

Qu'y a-t-il de plus lumineux que le soleil? & néanmoins il souffre des défaillances. Qu'y a-t il de plus corrompu que ce que pense la chair & le sang? Si le soleil tout lumineux qu'il est, tombe quelquefois en éclypse, que doit-on attendre de l'homme, qui est composé de chair & de sang, & dont toutes les pensées sont tournées vers la terre? Doit-on espérer qu'il ne sera point de chûtes, & qu'il vivra dans la plus sublime perfection? Le Sage prévient ici une objection tacite qu'on auroit pû lui faire. Vous nous proposez des maximes trop relevées, & une morale trop parfaite: l'homme n'est point capable d'une telle élevation. Il est vrai, dit le Sage, il n'y a que Dieu qui soit parfait. Mais l'homme au moins doit vivre dans l'humiliation, dans la vigilance, dans la dépendance de la miséricorde du Seigneur. C'est ce qu'il montre au long au chapitre suivant. Le Grec varie. Quelques éxemplaires portent: (a) *Qu'y a-t-il de plus brillant que le soleil? & néanmoins il souffre des éclypses. Et l'homme ne pensera qu'à la chair & au sang?* D'autres lisent: *Qu'y a-t-il de plus brillant que le soleil? & toutefois il souffre des défaillances. Et la chair & le sang ne sont occupez que du mal.*

(a) *Complut.* Τί φωτεινότερον ἡλίου; ϗ τοῦτο ἐκλείπει, ϗ ἀνὴρ ὃς ἐνθυμηθήσεται σάρκα ϗ αἷμα. | *Alii libri;* Τί φωτεινότερον ἡλίου; ϗ τοῦτο ἐκλείπει. ϗ πονηρὸν ἐνθυμηθήσεται σάρξ ϗ αἷμα;



CHAPITRE XVIII.

Dieu seul juste. Ses ouvrages, & ses merveilles au-dessus de nôtre portée, & de nos expressions. Foiblesse, & corruption de l'homme. Conduite pleine de miséricorde que Dieu tient envers eux. Accompagner ses bienfaits de bonnes maniéres, & de bonnes paroles. Prévenir les maux par la prévoyance. L'homme de bien toûjours dans la crainte, & dans la défiance.

℣. 1. *Qui vivit in æternum, creavit omnia simul. Deus solus justificabitur, & manet invictus Rex in æternum.*

℣. 1. Celui qui vit éternellement a créé toutes choses ensemble. Le Seigneur sera seul reconnu juste; & il est le Roi invincible, qui subsiste pour jamais.

COMMENTAIRE.

℣. 1. QUI VIVIT IN ÆTERNUM, CREAVIT OMNIA SIMUL. (*a*) *Celui qui vit éternellement, a créé toutes choses ensemble.* Il faut joindre ceci au chapitre précédent. L'Auteur a dit plus haut que la miséricorde de Dieu attend que l'homme se convertisse, parce que le Tout-puissant sait la foiblesse de l'homme, & le penchant qu'il a au mal. Cela fait qu'il ne le traite pas dans toute la rigueur de sa justice. Ici l'Auteur continuë la même matiére. Il reléve d'abord la grandeur, la puissance, la justice infinie de Dieu; puis il parle de la foiblesse & de la corruption de l'homme. Il en conclut que c'est pour cela que le Seigneur use d'indulgence & de miséricorde envers lui. Au verset 15. il commence une autre matiére. Voici la liaison de la fin du chapitre XVII. avec le commencement de celui-ci. Le soleil, tout brillant & tout grand qu'il est, souffre toutefois des éclypses; que sera-ce donc de l'homme qui n'est que poussiére & que cendre? qui n'est que chair & que sang, que corruption & que foiblesse? Mais le souverain Créateur a créé généralement toutes choses; il est le pere & le maître de l'homme & du soleil, & de toutes les créatures. Lui seul est juste, incorruptible, éternel, tout-puissant. Il connoît nôtre foiblesse & nôtre pauvreté.

Creavit omnia simul, est expliqué par quelques uns: (*b*) *Il a créé toutes*

(*a*) *Abest à quibusdam Græcis. Haschel.*

(*b*) *August. in Genes. ad litter. lib. 4. cap. 33. 34. & lib. 5. cap. 24. Author. de Mirabil. Script. lib. 2. cap. 1. Cajet.*

2. *Quis sufficit enarrare opera illius?* | 2. Qui sera capable de raconter ses ouvrages?

3. *Quis enim investigabit magnalia ejus?* | 3. Qui pourra pénétrer ses merveilles?

COMMENTAIRE.

choses à la fois, & dans un instant; en sorte que l'ordre successif marqué dans Moyse, n'est qu'un ordre d'intelligence, qui marque beaucoup moins ce qui s'est passé réellement, que la maniere dont nous concevons que s'est dû faire l'arrangement des créatures, en l'état où elles se trouvérent aprés leur production. D'autres (*a*) veulent que *simul*, ensemble, en cet endroit, n'excluë nullement la succession dans l'ordre de la création; mais désigne seulement que toutes choses sans exception, sont sorties des mains de Dieu, & qu'il est le seul créateur de l'univers. D'autres (*b*) enfin croyent que le Sage veut marquer que Dieu créa dans un moment la matiére de tous les êtres corporels. Il créa le chaos, qui fut comme la base & la matiére de tout ce qui fut produit dans la suite des six jours de la création. La seconde de ces trois explications est la meilleure. Le terme Grec de l'original (*c*) désigne plûtôt que toutes les créatures généralement sont l'ouvrage de Dieu, qu'une unité de tems. Et dans les Pseaumes, (*d*) lorsqu'il est dit que *Dieu a créé tous les cœurs ensemble*, cela signifie qu'il les a produits tous sans exception. *Sine ipso factum est nihil.*

DEUS SOLUS JUSTIFICABITUR, &c. *Le Seigneur sera seul reconnu juste, & il est le Roi invincible, qui subsiste pour jamais.* Lui seul est éxemt de défauts & de reproches; lui seul est juste par essence, & impeccable; lui seul est juste & irrépréhensible dans ses actions. Au lieu que tout homme est menteur, injuste, corrompu, sujet à une infinité de foiblesses & de maux. Le Grec ajoûte quelque chose. (*e*) *Le Seigneur est le seul juste, & il n'y en a nul autre que lui; il gouverne le monde* (comme un pilote gouverne un navire) *avec la paume de sa main, & tout obéit à sa volonté. Car il est le Roi de toutes choses par sa puissance* infinie. *Il discerne le saint du profane parmi ses sujets.*

ỳ. 2. QUIS SUFFICIT NARRARE OPERA ILLIUS? *Qui sera capable de raconter ses ouvrages*, de publier sa grandeur & sa puissance infinie? Le Grec: (*f*) *A qui a-t-il donné la faculté de raconter ses ou-*

(*a*) *Ita Concil. Lateran. c. firmiter. Jans. Vatab. Grot. alii passim*

(*b*) *Vide Gregor. lib. 32. Moral. cap. 9. & 10. D. Th. prima parte q. 74. art. 2. ad 2. Rab. Hugo. Dionys. Lir. alii.*

(*c*) Ἔκτισε τὰ πάντα κοινῇ. *Creavit omnia communiter.*

(*d*) *Psal.* XXXII. 15. היוצר יחד לבם

(*e*) Κύριος μόνος δικαιωθήσεται, καὶ οὐκ ἔστιν ἄλλος πλὴν αὐτοῦ. Οἰακίζων (*Complut.* οἰκίζων) τὸν κόσμον ἐν σπιθαμῇ χειρὸς αὐτοῦ, καὶ πάντα ὑπακούει τῷ θελήματι αὐτοῦ. Αὐτὸς γὰρ βασιλεὺς πάντων ἐν κράτει αὐτοῦ, διαστέλλων ἐν αὐτοῖς ἅγια ἀπὸ βεβήλων.

(*f*) Τίνι ἐξεποίησε, (ou bien) οὐδενὶ ἐξεποίησεν ἐξαγγέλλειν τὰ ἔργα αὐτοῦ.

4. *Virtutem autem magnitudinis ejus quis enunciabit? Aut quis adjiciet enarrare misericordiam ejus?*

5. *Non est minuere, neque adjicere, nec est invenire magnalia Dei.*

6. *Cum consummaverit homo, tunc incipiet: & cum quieverit, aporiabitur.*

4. Qui représentera la toute-puissance de sa grandeur; ou qui entreprendra d'expliquer sa miséricorde?

5. On ne peut ni diminuer, ni ajoûter rien aux merveilles de Dieu; & elles sont incompréhensibles.

6. Lorsque l'homme sera à la fin des loüanges de Dieu, il ne fera que commencer; & quand il finira, il sera dans un profond étonnement.

COMMENTAIRE.

vrages? Qui est l'homme à qui Dieu ait fait la grace de connoître & d'annoncer ses merveilles?

℣. 4. QUIS ADJICIET ENARRARE MISERICORDIAM? *Qui entreprendra d'expliquer sa miséricorde?* Et quand on pourroit annoncer ses grandeurs & ses merveilles; qui pourroit publier ses miséricordes? *Quis adjiciet enarrare?* Car sa miséricorde est au-dessus de toutes ses œuvres: (*a*) *Miserationes ejus super omnia opera ejus.*

℣. 5. NON EST MINUERE, NEQUE ADJICERE, &c. *On ne peut ni diminuer, ni ajouter rien aux merveilles de Dieu.* Vous n'y ajoutez rien par vos loüanges, vous n'en diminuez rien par vôtre silence. Il est au-dessus de toutes vos loüanges, & ne craint point que vous le blâmiez, ou que vous diminuiez la grandeur de ses ouvrages. Ceux-ci parlent plus haut que vous ne sauriez faire. Toute la nature annonce sa grandeur.

℣. 6. CUM CONSUMMAVERIT HOMO, TUNC INCIPIET, &c. *Lorsque l'homme sera à la fin des loüanges de Dieu, il ne fera que commencer: & quand il finira, il sera dans l'étonnement.* Quand vous aurez fait tous vos efforts pour pénétrer les grandeurs de Dieu, & que vous vous serez épuisé à le loüer, vous trouverez que vous n'en aurez encore rien dit, ni rien connu, qui approche de ce qu'il est. Et lorsque vous croirez avoir fini, & n'avoir plus rien à dire, vous reconnoîtrez avec un profond étonnement, qu'il vous en reste plus à faire, que vous n'en avez fait. On ne sait proprement que l'on ne connoît pas Dieu, que lorsqu'on l'a beaucoup étudié. Plus on le médite, & plus on le trouve élevé; sa profondeur est impénétrable, sa grandeur est inaccessible. Plusieurs éxemplaires Latins, (*b*) & grand nombre de Commentateurs lisent ici: *Cùm consummaverit homo, tunc incipiet: & cùm quieverit operabitur.*

(*a*) *Psal.* CXLIV. 9.
(*b*) *Sixti V. Complut. Raban. Lyr. Jans. alii plures tam impressi, quam Manuscripti Græc.* Ὅταν συντελέσῃ ἄνθρωπος, τότε ἄρχεται, καὶ ὅταν παύσηται τότε ἀπορηθήσεται πόθεν ἥκει. *Complut. non legit*, πόθεν ἥκει.

7. *Quid est homo, & quæ est gratia illius? Et quid est bonum, aut quid nequam illius?*

8. *Numerus dierum hominum, ut multum, centum anni: quasi gutta aquæ maris deputati sunt: & sicut calculus arenæ, sic exigui anni in die ævi.*

7. Qu'est-ce que l'homme, & en quoi peut-il être utile *à Dieu?* Quel bien, ou quel mal lui peut-il faire?

8. La vie de l'homme, même la plus longue, n'est au plus que de cent ans. Ce peu d'années au prix de l'éternité, ne sera consideré que comme une goutte de l'eau de la mer, ou un grain de sable.

COMMENTAIRE.

Lorsque l'homme aura achevé, il ne fera que commencer; & lorsqu'il sera demeuré en repos, il travaillera. Vous aurez beau travailler à approfondir les œuvres de Dieu, & à relever sa grandeur; quand vous aurez fait tous vos efforts, vous trouverez que vous n'aurez rien fait.; vous gagnerez plus de l'adorer en silence, & de reconnoître que vous ne pouvez atteindre à sa majesté. Ou bien: Soit que vous le loüiez, ou que vous demeuriez dans le silence, vous n'ajouterez rien à sa gloire: vous travaillerez autant par vôtre repos, par vos humbles admirations, que par vôtre application & vôtre travail. Le Roi Hieron demandoit à Simonide ce que c'étoit que Dieu. Simonide lui demanda deux jours pour y penser; puis quatre, puis un plus grand nombre. Le Roi étonné lui en demanda la raison. Plus j'y pense, répondit Simonide, plus la chose me paroît profonde & obscure.

℣. 7. Quid est homo, et quæ gratia illius? *Qu'est-ce que l'homme, & en quoi peut-il être utile à Dieu?* Le Grec: (a) *Qu'est-ce que l'homme, & quelle est son utilité?* Que peut-il faire à Dieu, en bien ou en mal? S'il est méchant, que peut-il contre Dieu? s'il est bon, que peut-il faire pour lui? Dieu n'a que faire de nos biens; (b) s'il demande que nous soyons gens de bien, c'est pour nous, & non pour lui qu'il le demande. *Quid prodest Deo, si justus fueris*, dit Job, (c) *aut quid ei confers, si immaculata fuerit via tua?* Qui suis-je, Seigneur, s'écrioit saint Augustin, (d) pour mériter que vous me fassiez un commandement de vous aimer, & que vous vous fâchiez si je ne le fais point, & que vous me menaciez des derniers malheurs, si je manque à ce devoir. *Quid tibi sum, ut amari te jubeas à me? Et nisi faciam irascaris mihi, & mineris ingentes miserias?*

℣. 8. Numerus dierum hominum, ut multum, centum anni, &c. *La vie de l'homme, même la plus longue, n'est au plus que de cent ans. Ce peu de jours comparé à l'éternité, n'est que comme une*

(a) Τί ἄνθρωπος, ἢ τί ἡ χρῆσις αὐτοῦ; *Vulg. Legit.* Ἢ τίς ἡ χάρις αὐτοῦ;
(b) *Psal.* xv. 2.
(c) *Job.* xxii. 3.
(d) *August. lib.* 1. *Confess. cap.* 5.

9. *Propter hoc patiens est Deus in illis, & effundit super eos misericordiam suam.*

10. *Vidit præsumptionem cordis eorum, quoniam mala est : & cognovit subversionem illorum, quoniam nequam est.*

9. C'est pourquoi le Seigneur les attend avec patience ; & il répand sur eux sa miséricorde.

10. Il voit la présomption, & la malignité de leur cœur : il connoît le renversement de leur esprit, qui est corrompu.

COMMENTAIRE.

goute d'eau, ou un grain de sable. L'auteur du Pseaume LXXXIX. (a) que nous croyons être de l'un des Lévites descendans de Moyse, & composé apparemment pendant la captivité de Babylone, fixe la durée ordinaire de la vie des hommes, à soixante-dix, ou au plus à quatre-vingt ans. L'Auteur de ce Livre dit que quelquefois on arrive jusqu'à cent ans. Mais qu'est-ce que cette durée, en comparaison de l'éternité ? Voici le Grec : (b) *Le nombre des jours de la plus longue vie de l'homme est de cent ans ; mais le tems de la mort de chacun est inconnu*, & on ne peut en fixer la mesure. *Mille années dans l'éternité sont comme une goute d'eau de la mer, & comme un grain de sable.* Mille ans devant vos yeux, dit le Psalmiste, (c) sont comme le jour d'hier qui est passé. Et saint Pierre : (d) *Un jour devant le Seigneur est comme mille ans, & mille ans sont comme un jour.* Macrobe dit que de son tems les Philosophes fixoient la durée de l'âge de l'homme, à soixante & dix ans. (e) *Ut septies deni computentur anni, hoc à Physicis creditur meta vivendi, & hoc vitæ humanæ perfectum spatium terminatur.* Mais Sénéque (f) la fixoit à cent ans, ou environ. *Pervenisse te ad ultimum ætatis humanæ videmus. Centesimus tibi vel suprà, premitur annus.*

℣. 9. PROPTER HOC PATIENS EST DEUS. *C'est pourquoi le Seigneur les attend avec patience.* C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire, & le but de tout ce discours. Dieu connoît la foiblesse de l'homme, & son penchant vers le mal. Il sait la bréveté de sa vie, & les infirmitez qui l'environnent, c'est ce qui l'empêche de le traiter dans la derniere rigueur. Nôtre infirmité est pour Dieu un motif de miséricorde, & non une raison de mépris envers nous.

℣. 10. VIDIT PRÆSUMPTIONEM CORDIS EORUM. *Il voit la présomption & la malignité de leur cœur.* Voici le Grec de tout ce verset, & du suivant : (g) *Le Seigneur voit & connoît que leur mort sera* malheureuse.

(a) *Psal.* LXXXIX. 10. *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. Si autem in potentatibus octoginta anni ; Et amplius eorum labor, & dolor.*

(b) Ἀριθμὸς ἡμερῶν ἀνθρώπου πολλὰ ἔτη ἑκατόν. Ἀλογίστῳ δὲ ἑκάστου πᾶσιν ἡ κοίμησις. Ὡς σταγὼν ὕδατος ἀπὸ θαλάσσης, καὶ ψῆφος ἄμμου, οὕτως χίλια ἔτη ἐν ἡμέραις αἰῶνος.

(c) *Psal.* LXXXIX. 4.

(d) 2. *Petri* III. 8.

(e) *Macrob Somn. Scipion.*

(f) *Senec de Brevit vita*, c. 3.

(g) Εἶδε καὶ ἐπέγνω τὴν καταστροφὴν αὐτῶν ὅτι πονηρά. (11.) Διὰ τοῦτο ἐπλήθυνε τὸν ἐξιλασμὸν αὐτοῦ.

11. *Ideò adimplevit propitiationem suam in illis, & ostendit eis viam aequitatis.*

12. *Miseratio hominis circa proximum suum: misericordia autem Dei super omnem carnem.*

13. *Qui misericordiam habet, docet, & erudit quasi pastor gregem suum.*

11. C'est pour cela qu'il les traite dans la plénitude de sa douceur, [& qu'il leur montre le chemin de la justice.]

12. La miséricorde de l'homme se répand sur son prochain; mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.

13. Etant plein de compassion, il enseigne, & châtie les hommes, comme un pasteur fait ses brebis.

COMMENTAIRE.

malheureuse. (11.) *C'est pourquoi il les traite dans la plénitude de sa douceur.* Dieu touché de compassion pour les hommes, dont il prévoit la fin malheureuse, répand sur eux sa misericorde, & les traite dans la plénitude de sa clémence, pour leur faire éviter ce dernier malheur, & pour le leur faire prévenir par la pénitence.

℣. 10. Miseratio hominis circa proximum, &c. *La miséricorde de l'homme se répand sur son prochain; Mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.* La compassion que l'homme a de son prochain, & le penchant qui le porte à faire du bien à son semblable, différe par bien des endroits de la miséricorde du Seigneur. Le Sage réleve principalement ici l'étenduë infinie, ou l'universalité de la charité, & de la clémence de Dieu. Elle s'étend généralement sur toutes les créatures, sur les hommes, & sur les animaux, sur les bons & sur les mauvais, sur ceux qui le loüent, & sur ceux qui l'offensent. Ces derniers semblent même y avoir plus de part que d'autres, puisqu'ils en ont un plus grand bésoin. La miséricorde de l'homme est toujours un peu intéressée, & celle de Dieu est purement gratuite. L'homme espére au moins quelque retour de reconnoissance de la part de l'homme, & il attend toujours de la récompense de la part de Dieu, s'il agit dans la connoissance de la vraye Réligion. Mais Dieu ne peut être touché par aucun de ces motifs, puisque l'homme ne peut rien faire pour lui, ni contribuer directement à sa grandeur, ni à sa félicité infinie. Enfin si nous avons de la tendresse pour les malheureux, c'est que nous savons qu'étant hommes, nous pouvons tomber dans les mêmes disgraces, où nous les voyons. Mais Dieu est infiniment supérieur à tous les évenemens, & à toutes les vicissitudes.

℣. 13. Qui misericordiam habet, &c. *Etant plein de compassion, il enseigne, & châtie les hommes, comme un pasteur fait ses brebis.* (14.) *Il fait miséricorde à celui qui reçoit ses instructions, &c.* Le Grec se doit joindre à ce qui précéde, en cette sorte: 12. *La miséricorde du Seigneur s'étend sur toute chair.* 13. *Il reprend, il corrige, il enseigne, il con-*

14. *Miseretur excipientis doctrinam miserationis, & qui festinat in judiciis ejus.*

15. *Fili, in bonis non des querelam, & in omni dato, non des tristitiam verbi mali.*

16. *Nonne ardorem refrigerabit ros: sic & verbum melius quam datum.*

17. *Nonne ecce verbum super datum bonum? Sed utraque cum homine justificato.*

14. Il fait miséricorde à celui qui reçoit les instructions de sa miséricorde, & qui se hâte de se soumettre à ses ordonnances.

15. Mon fils, ne mêlez point les reproches au bien que vous faites; & ne joignez jamais à vôtre don, des paroles tristes, & affligeantes.

16. La rosée ne rafraîchit-elle pas l'ardeur du grand chaud? Ainsi la parole *douce* vaut mieux que le don.

17. *La douceur* des paroles ne passe-t'elle pas le don même? Mais toutes les deux se trouvent dans l'homme juste.

COMMENTAIRE.

vertit, ou il rappelle *comme un pasteur fait son troupeau. Il fait miséricorde à ceux qui reçoivent ses corrections, & à ceux qui se hâtent de se soumettre à ses ordonnances.* A la lettre; *à ses jugemens.* Ici finit le discours commencé au verset 22. du chapitre XIV.

℣. 15. FILI, IN BONIS NON DES QUERELAM. *Mon fils, ne mêlez point les reproches au bien que vous faites.* Voici de nouvelles maximes, qui regardent principalement la maniére d'obliger ses amis, & divers autres sujets de morale. Le Sage recommande ici une chose importante dans le commerce de la vie, c'est non seulement de faire du bien à son prochain, mais de le faire de bonne grace, & de l'accompagner de bonnes & de gratieuses maniéres. Cet assaisonnement vaut souvent mieux que ce que l'on donne. Donner agréablement, gayement, à tems, avec de bonnes paroles, & avec un visage prévenant. (*a*)

Super omnia vultus
Accessêre boni, nec iners pauperque voluntas.

Il vaudroit souvent mieux refuser, que d'accorder d'une certaine maniére rebuttante & triste. Les Anciens appelloient cela, *Donner un pain pierreux.* L'on doit faire en sorte que celui qui reçoit, soit encore plus content de la maniére, que du don: (*b*) *Tunc est summa virtus tribuentis, ubi ille qui discessit, dicit sibi: Magnum hodie lucrum feci. Malo quòd illum talem inveni, quàm si multiplicatum hoc ad me aliâ viâ pervenisset.* Voyez ci-aprés le verset 18.

℣. 17. NONNE ECCE VERBUM SUPER DATUM BONUM! &c. *La douceur des paroles ne passe-t'elle pas le don même? Mais toutes les deux se trouvent dans l'homme juste.* Un homme poli & obligeant joint

(*a*) Ovid. Metamorph. lib. VIII.

(*b*) Senec. 2. lib. de Benefic. cap. 3.

18. *Stultus acriter improperabit : & datus indisciplinati tabescere facit oculos.*

19. *Ante judicium, para justitiam tibi, & antequam loquaris, disce.*

20. *Ante languorem, adhibe medicinam ; & ante judicium, interroga teipsum, & in conspectu Dei invenies propitiationem.*

18. L'insensé fait des reproches aigres, & le don de l'indiscret desséche les yeux.

19. [Travaillez à acquérir la justice, avant que de juger ;] & apprenez, avant que de parler.

20. Usez de remédes avant la maladie. Interrogez-vous vous-même, avant le jugement, & vous trouverez grace devant Dieu.

COMMENTAIRE.

ensemble ces deux choses ; le bienfait, & la maniére gratieuse. Le Grec : (a) *Le discours gratieux ne vaut-il pas mieux qu'un grand don? Mais l'un & l'autre sont agréables aux hommes.* Mais les meilleurs éxemplaires sont semblables à la Vulgate : *L'un & l'autre se trouvent dans l'homme gratieux,* dans l'homme qui trouve grace : ce que l'Auteur de la Vulgate a entendu de l'homme juste, *Cum homine justificato.*

℣. 19. ANTE JUDICIUM, PARA JUSTITIAM TIBI. *Travaillez à acquérir la justice, avant que de juger : & apprenez, avant que de parler.* La premiére partie de ce verset n'est pas dans le Grec. Voici de nouvelles maximes, qui n'ont nul rapport avec les précédentes. Le Sage recommande ici la prudence, & l'attention qu'on doit avoir sur sa langue. Il condamne la précipitation, & la légéreté à parler.

℣. 20. ANTE LANGUOREM, ADHIBE MEDICINAM. *Usez de remédes avant la maladie.* Ou plûtôt : Usez de préservatifs, ou de remédes de précaution. Ces remédes sont la diéte, l'éxercice, les purgations. Ces avis qui sont utiles pour la conservation de la santé, deviennent nécessaires dans la morale, lorsqu'il s'agit des maladies de l'ame, que l'on peut bien plus aisément prévenir que celles du corps; parce que celles du corps pour l'ordinaire nous sont inconnuës, sont toujours involontaires, & nous viennent par des voyes que nous ne pouvons prévoir ; au lieu que celles de l'ame sont volontaires, bien connuës, & qu'on peut aisément les prévenir, ou en évitant certaines occasions, ou en prenant certains avis, ou en se mettant sous la conduite d'un habile médecin de l'ame, ou enfin en résistant au penchant & à l'habitude, avant qu'elle se forme, & qu'elle se fortifie.

Principiis obsta ; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluêre moras.

(a) Οὐκ ἰδὲ λόγ☉ ὑπὲρ δόμα ἀγαθόν; καὶ ἀμφότερα παρὰ ἀνθρώποις κεχαρισμένα. Edit. Rom. & alii quidam. κεχαριτωμένῳ. Ita legit. Vulg.

21. *Ante languorem humilia te, & in tempore infirmitatis ostende conversationem tuam.*

22. *Non impediaris orare semper, & ne verearis usque ad mortem justificari: quoniam merces Dei manet in æternum.*

21. Humiliez-vous avant que de tomber dans l'infirmité; & faites voir le réglement de vôtre conduite avant la maladie.

22. Que rien ne vous empêche de prier toujours; & ne cessez point de vous avancer dans la justice jusqu'à la mort; [parce que la récompense de Dieu demeure éternellement.]

COMMENTAIRE.

Ante judicium interroga teipsum. *Interrogez-vous vous-même, avant le jugement, & vous trouverez grace devant Dieu.* Examinez sérieusement vôtre conscience, faites des revûës sérieuses sur l'état de vôtre ame avant vôtre mort, afin que vous trouviez grace devant vôtre Juge au jour terrible de son jugement. Le Grec: (a) *Préparez-vous à bien faire avant le jugement, afin qu'à l'heure de la visite*, ou au jour de la colére & du châtiment, *vous trouviez grace* aux yeux de vôtre Juge. N'attendez point à bien vivre, lorsque vous ne le pourrez plus. Faites le bien, tandis que vous êtes en santé.

ỷ. 21. Ante languorem humilia te. *Humiliez-vous avant que de tomber dans l'infirmité; & faites voir le reglement de vôtre conduite avant la maladie.* N'attendez point que vous soyez à l'extrémité pour demander pardon à Dieu, & ne différez point à régler vôtre vie, que vous soyez accablé de maladies. Faites le bien, tandis que vous en avez le tems. Le Grec: (b) *Humiliez-vous par l'abstinence, avant que vous soyez malade: & lorsque vous êtes tombé dans le péché, faites paroître une sincére conversion.* Si lorsque vous sentez quelque atteinte, ou que vous avez quelque pressentiment de maladie, vous en prévenez les fâcheuses suites par la diéte, & par l'abstinence, que n'en usez-vous de même à proportion, dans les maladies de vôtre ame? Que ne recourez-vous à la pénitence, & à un sincére changement de conduite? Si c'est l'orgueil qui soit vôtre maladie, humiliez-vous. Si c'est l'intempérance, humiliez vôtre ame dans le jeûne, dans le sac & dans la cendre.

ỷ. 22. Non impediaris orare semper. *Que rien ne vous empêche de prier toujours, & ne cessez point de vous avancer dans la justice jusqu'à la mort.* Ces maximes sont admirables, & paroissent copiées sur l'Evangile, (c) qui nous ordonne de prier sans cesse, & de ne nous point décourager; *Oportet semper orare, & non deficere.* Le Grec porte: (d)

(a) Πρὸ κρίσεως ἑτοίμαζε σεαυτὸν καλλιεργῶν, καὶ ἐν ὥρᾳ ἐπισκοπῆς εὑρήσεις ἐξιλασμόν.

(b) Πρὶν ἀῤῥωστῆσαι σε ταπεινώθητι ἐγκρατείᾳ, καὶ ἐν καιρῷ ἁμαρτημάτων δεῖξον ἐπιστροφήν.

(c) *Luc.* XVIII. 1. *Vide & 1. Thessalon.* v. 17.

(d) Μὴ ἐμποδισῃς τοῦ ἀποδοῦναι εὐχὴν εὐκαίρως, καὶ μὴ μείνῃς ἕως θανάτου δικαιωθῆναι. Edit. Rom. Μὴ ἐμποδισθῇς, &c.

23. *Ante orationem prepara animam tuam : & noli esse quasi homo qui tentat Deum.*

23. Préparez vôtre ame avant la priére : & ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.

COMMENTAIRE.

Que rien ne vous empêche de rendre vos vœux dans le tems, & n'attendez point à la mort à vous en aquitter. A la lettre : *A vous justifier.* Le Sage fait allusion à ces paroles de Moyse : (*a*) *Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur, vous ne différerez point de le rendre, parce que le Seigneur vôtre Dieu le répétera de vôtre main, & si vous ne le rendez pas, il vous sera imputé à péché.* Et à ces autres de Salomon : (*b*) *Si vous avez voüé quelque chose au Seigneur, ne tardez point à la lui rendre ; car une promesse infidelle & imprudente lui déplaît.*

ỳ. 23. ANTE ORATIONEM PRÆPARA ANIMAM TUAM. *Préparez vôtre ame avant la priére, & ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.* Avant la priére on doit préparer son ame, en s'éloignant des objets sensibles, en écartant de son esprit les soins & les pensées étrangéres, en nettoyant son cœur par la pénitence & par la contrition, en se remplissant l'esprit de l'idée de la présence, & de la grandeur infinie de Dieu. C'est tenter cette divine majesté, de s'approcher d'elle sans respect, sans sentiment, dissipé, évaporé, occupé de pensées frivoles & impertinentes ; comme si Dieu étoit obligé d'écouter des priéres, où nous ne nous écoutons point nous-mêmes ; & s'il devoit nous donner ce que nous demandons avec tant de négligence & d'indifférence. Dieu demande que nous préparions nôtre ame, & en même tems nous le prions qu'il la prépare, (*c*) & qu'il nous ouvre les lévres. Ces deux choses n'ont rien de contradictoire. Nous faisons ce qui est en nôtre pouvoir, & nous lui demandons qu'il nous donne ce que nous ne pouvons qu'avec son secours. (*d*) *Facere quod possis, & petere quod non possis.*

Le Grec peut recevoir une autre explication : (*e*) *Avant que de faire des vœux, disposez-vous, & ne soyez point comme un homme qui tente Dieu.* Ne vous engagez pas légerement par des vœux : préparez vôtre ame, & voyez premiérement si vous êtes bien résolu à les accomplir. Craignez que Dieu ne regarde vos promesses comme une insulte, si vous lui promettez ce que vous n'avez nulle envie de lui tenir. Dieu n'a que faire de vos biens, & il ne souffre pas qu'on se mocque de lui. La liaison de ce verset avec le 22. donne du poids à cette derniére exposition.

(*a*) *Deut.* XXIII. 21. 22.
(*b*) *Eccle.* v. 3.
(*c*) *Prov.* VIII. 70. *Juxta* LXX. *Præparatur voluntas à Domino.*
(*d*) *Concil. Trident.*
(*e*) Πρὶν εὔξασθαι ἑτοίμασον σεαυτὸν, καὶ μὴ γίνου ὡς ἄνθρωπος πειράζων τὸν Κύριον.

24. *Memento iræ in die consummationis : & tempus retributionis in conversatione faciei.*

25. *Memento paupertatis in tempore abundantiæ : & necessitatum paupertatis in die divitiarum :*

24. Souvenez-vous de la colére du dernier jour, & du tems où Dieu rendra à chacun, selon qu'il aura vêcu.

25. Souvenez-vous de la pauvreté pendant l'abondance ; & des besoins de l'indigence, au jour des richesses.

COMMENTAIRE.

℣. 24. MEMENTO IRÆ IN DIE CONSUMMATIONIS. *Souvenez-vous de la colére du dernier jour*, de ce jour terrible auquel Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Le Sage nous rappelle souvent à cette importante & sérieuse considération du jour du Jugement. Car, comme il nous l'a dit plus haut, (*a*) Si nous nous souvenions de nos fins dernieres, il seroit comme impossible que nous péchassions. Le Grec (*b*) *Souvenez-vous de la colére au jour de la mort, & du jour de la vengeance, lorsqu'il détournera sa face* de devant vous. Ayez soin de prévenir la colére de Dieu avant vôtre mort, & avant le jugement dernier, où il détournera son visage des méchans, & leur dira : Allez, maudits, aux flammes éternelles, &c.

℣. 25. MEMENTO PAUPERTATIS IN DIE ABUNDANTIÆ. *Souvenez-vous de la pauvreté pendant l'abondance, & de l'indigence au jour des richesses.* Souvenez-vous de vous amasser un trésor dans le Ciel par les aumônes, que vous ferez dans vôtre abondance : & prévenez cette affreuse pauvreté, où vous vous verrez alors. Autrement : Souvenez-vous de vôtre pauvreté passée, ou craignez la pauvreté future, lorsque vous vous trouverez dans l'élevation & dans les richesses : ces considérations vous retiendront dans l'humilité, & dans la modestie. Il a déja donné un avis pareil ci-devant : (*c*) *In die bonorum, ne immemor sis malorum : & in die malorum, ne immemor sis bonorum.* Ne vous élevez point dans la prospérité, & ne vous laissez point abbattre dans l'adversité. Les choses de ce monde sont toujours mêlées de bien & de mal ; Dieu tempére la prospérité par les traverses, & il nous soûtient dans nos traverses par des consolations qu'il nous envoye. L'homme seroit trop insolent & trop superbe, s'il ne lui arrivoit que des biens ; il seroit trop abbattu, s'il ne rencontroit dans la vie que des peines. (*d*) Le sage ne s'appuye jamais trop sur sa bonne fortune, & ne désespere jamais dans la mauvaise. (*e*)

Tranquillis rebus quæ sunt adversa caveto.
Rursùs in adversis meliùs sperare memento.

(*a*) Eccli. VII. 40.
(*b*) Μνήσθητι θυμοῦ ἐν ἡμέραις τελευτῆς, καὶ καιρὸν ἐκδικήσεως ἐν ἀποστροφῇ προσώπου.
(*c*) Eccli. XI. 27.
(*d*) Chrysost. homil. 8. in Matth. & Bern. serm. in Ramis palmarum.
(*e*) Distich. Catonis.



26. *A manè usque ad vesperam immutabitur tempus : & hæc omnia citata in oculis Dei.*

27. *Homo sapiens in omnibus metuet, & in diebus delictorum attendet ab inertia.*

28. *Omnis astutus agnoscit sapientiam, & invenienti eam, dabit confessionem.*

26. Du matin au soir le tems se change, & tout cela se fait en un moment aux yeux de Dieu.

27. L'homme sage sera toujours dans la crainte, & pendant les jours du péché, il se gardera de la paresse.

28. Tout homme habile reconnoît la sagesse, & il rend honneur à celui qui l'a trouvée.

COMMENTAIRE.

℣. 26. A MANE USQUE AD VESPERAM IMMUTABITUR TEMPUS. *Du matin au soir le tems se change ;* de même la fortune peut changer dans un moment ; c'est une rouë qui tourne continuellement ; tel est au haut, qui bientôt sera au bas : (*a*) *Rotam volubili orbe versamus. Infima summis, summa infimis mutare gaudemus.* Souvenez vous de la fortune d'Aman & de Mardochée, & de celle du Patriarche Joseph, & du saint homme Job. Tel s'est levé Roi, qui s'est couché particulier. Tel a paru le matin avec éclat, qui le soir est conduit au supplice. (*b*)

Quem dies vidit veniens superbum,
Hunc dies vidit fugiens jacentem.

℣. 27. HOMO SAPIENS IN OMNIBUS METUET. *L'homme sage sera toujours dans la crainte : & pendant les jours du péché, il se gardera de la paresse.* La première partie du verset n'est pas dans le Grec de Complute ; mais elle ajoute à la fin du verset ce qui suit : (*c*) *Et l'insensé ne considérera point le tems.* Il ne saura distinguer les tems ; ni se soûtenir dans l'adversité, ni se modérer dans la prospérité. Au lieu que le sage vit toujours dans la circonspection, & dans la crainte. *Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte*, dit Salomon. (*d*) Tandis que nous vivons, les revers sont toujours à craindre ; d'où vient que nôtre Auteur nous a avertis ci-devant, (*e*) qu'on ne doit jamais dire qu'un homme soit heureux avant sa mort.

℣. 28. OMNIS ASTUTUS AGNOSCIT SAPIENTIAM. *Tout homme habile reconnoît la sagesse, & il rend honneur à celui qui l'a trouvée.* Ce n'est point une petite loüange, ni une foible marque de prudence & de sagesse, de se connoître en gens sages & habiles. C'est une des plus grandes & des plus importantes sciences du monde. Faire un juste discernement des esprits, & du merite des gens ; distinguer un esprit juste &

(*a*) *Boët. lib. 2. de Consol. Philosoph.*
(*b*) *Senec. Thyest.*
(*c*) Καὶ ἄφρων οὐ συντηρήσει καιρόν.
(*d*) *Prov. XXVIII. 14.*
(*e*) *Eccli. XI. 30.*

29. *Sensati in verbis, & ipsi sapienter egerunt : & intellexerunt veritatem, & justitiam, & impluerunt proverbia, & judicia.*

30. *Post concupiscentias tuas non eas, & à voluntate tua avertere.*

29. Ceux qui parlent de bon sens, agissent aussi d'ordinaire avec sagesse. Ils ont l'intelligence de la vérité, & de la justice, & ils répandent comme une pluye les sentences, & les paraboles.

30. Ne vous laissez point aller à vos *mauvais* désirs ; & détournez-vous de vôtre propre volonté.

COMMENTAIRE.

solide, d'un esprit superficiel & brillant ; discerner le beau, du bon & de l'utile ; aller jusqu'au cœur, & démêler les vertus & les qualitez de l'ame, de celles de l'esprit & de la naissance ; sans se laisser éblouir par des apparences souvent trompeuses, & toujours fort incertaines. Aprés cela, quand on a sçû découvrir le vrai mérite, le publier, l'annoncer, lui rendre sans jalousie, & sans affectation le juste témoignage qu'on lui doit. Voila ce qu'on doit infiniment estimer, & fortement desirer dans ceux qui sont dans les grandes places & dans les emplois, où ils peuvent récompenser le mérite, & mettre en lumiére ceux qui en sont dignes ; car on impute toujours les fautes du ministre à celui qui l'a honoré de sa confiance. Que ne faisoit-il un meilleur choix ?

℣. 29. SENSATI IN VERBIS, ET IPSI SAPIENTER EGERUNT. *Ceux qui parlent de bon sens, agissent aussi d'ordinaire avec sagesse.* On connoît la sagesse & par les paroles, & par les actions ; & il est difficile que celui qui est sage dans ses paroles, ne le soit aussi dans sa conduite. Voici le Grec de tout le verset : (*a*) *Ceux qui sont prudens dans leurs paroles, instruisent les autres,* (*b*) *en répandant comme une pluye les paroles exactes, ou les maximes pleines de sagesse. Il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur seul, que de s'attacher à un mort, avec un cœur mort.* Que de s'attacher aux mortels, sur tout à ceux qui marchent dans les voyes du siécle, & dont le Sauveur a dit : (*c*) *Laissez les morts ensevelir leurs morts.*

℣. 30. POST CONCUPISCENTIAS TUAS NON EAS. *Ne vous laisse point aller à vos mauvais désirs.* Si vous sentez de mauvais penchans, n'y consentez pas ; car, ℣. 31. *Si vous vous livrez aux mauvais désirs de vôtre ame, vous deviendrez la joye de vos ennemis.* Ne donnez

(*a*) Συνετοὶ ἐν λόγοις, καὶ αὐτοὶ ἐσοφίσαντο, καὶ ἀνώμβρησαν παροιμίας ἀκριβεῖς. Κρείσσων παρρησία ἐν δεσπότῃ μόνῳ, ἤπερ νεκρᾷ καρδίᾳ νεκροῦ ἀντέχεσθαι. *Edit. Rom. post.* Παροιμίας ἀκριβεῖς, *legit* : ΕΓΚΡΑΤΕΙΑ ΨΥΧΗΣ *& omittit* ; Κρείσσων παρρησία, *&c.* Il faut lire, selon Grotius : Κρείσσων παρρησία ἐν δεσπότῃ μόνῳ, ἤπερ νεκρᾷ καρδίᾳ νεκρῷ ἀντέχεσθαι

(*b*) Le Grec ὀμβρίζομαι, se prend souvent en ce sens. *Eccli.* XXXVII. 23. XXXVIII. 26. XLVII. 15. *Psal.* XVIII. 8. CIV. 22. CXVIII. 98. *&c.*

(*c*) *Matth.* VIII. 22.

point

31. *Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.*

31. Si vous contentez vôtre ame dans ses désirs *déréglez*, elle vous rendra la joye de vos ennemis.

32. *Ne oblecteris in turbis, nec in modicis: assidua enim est commissio illorum.*

32. Ne vous plaisez point dans les assemblées pleines de tumultes, non pas même dans les plus petites : parce qu'on s'y commet, & qu'on y péche sans cesse.

33. *Ne fueris mediocris in contentione ex fœnore, & est tibi nihil in sacculo: eris enim invidus vitæ tuæ.*

33. Ne vous appauvrissez point en empruntant à usure, pour contribuer autant que les autres dans des repas de divertissemens, pendant que vous n'avez rien dans vôtre bourse : car vous vous ôtez ainsi à vous-même le moyen de vivre.

COMMENTAIRE.

point ce plaisir à vos ennemis, de vous abandonner au désordre, & à l'empire de vos passions. Si vous devenez l'esclave de l'ambition, de la curiosité, de la volupté, vous vivrez dans le mépris, & toutes vos belles qualitez de l'ame & du corps deviendront non seulement inutiles à vous, & à vôtre patrie, mais elles seront les plus dangereux instrumens de vôtre perte. Vos ennemis ne pourroient vous souhaiter un plus grand mal, que celui que vous vous faites à vous-même. Un homme livré à sa passion, est capable des derniers excez, & n'est bon à rien, parce que sa raison n'est plus la régle de sa conduite. Le motif que le Sage propose ici : *Vous deviendrez la joye de vos ennemis*, est pressant, sur tout pour un homme passionné. On ne craint rien tant, que de devenir le joüet de ceux qui ne nous aiment point, & de leur faire plaisir. (*a*)

Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Achivi.

ꝟ. 32. NE OBLECTERIS IN TURBIS. *Ne vous plaisez point dans les assemblées pleines de tumulte, non pas même dans les plus petites : parce qu'on s'y commet, & qu'on y péche sans cesse.* Ou bien : *Ne vous plaisez point dans la foule, ni parmi la menuë populace*, (*Nec in modicis*) parce que tout y est plein de troubles, de dissensions, de péchez. *Assidua est enim commissio illorum.* Le Grec : (*b*) *Ne vous réjoüissez point dans les plaisirs, & ne vous attachez point à eux* : ou plûtôt : *N'aimez point trop les grands repas, & ne vous attachez point à cette sorte de plaisir.* Le verset suivant fait voir que le Sage veut parler ici des plaisirs de la bonne chere, & sur tout de ces repas où plusieurs personnes fournissoient chacun leur part & portion, qu'ils appelloient *symbolé*, ou *symbolum*.

ꝟ. 33. NE FUERIS MEDIOCRIS IN CONTENTIONE EX

(*a*) *Virgil.*
(*b*) Μὴ εὐφραίνου ἐπὶ πολλῇ τρυφῇ σε. Καὶ μὴ προσδεθῇς συμβολῇ, (ου συμβολῇ) αὐτῆς.

FOENORE. *Ne vous appauvrissez point en empruntant à usure, pour contribuer autant que les autres dans des repas de divertissement.* C'étoit la mode, chez les Grecs principalement, (*a*) de faire des parties de divertissemens, où plusieurs personnnes contribuoient également pour la dépense des repas. Le Sage ne veut point que celui qui n'a point d'argent, s'engage dans ces sortes de parties. C'est se mettre de gayeté de cœur dans la nécessité de mourir de faim par de folles dépenses, & ausquelles rien n'oblige.

CHAPITRE XIX.

Eviter le vin, & les femmes. Reprendre le prochain avec sagesse, & avec douceur. Portrait de celui qui ne peut garder le secret. Fausse, & vraye sagesse.

ỳ. 1. *Operarius ebriosus non locupletabitur: & qui spernit modica, paulatim decidet.*

ỳ. 1. L'Ouvrier sujet au vin, ne deviendra jamais riche; & celui qui néglige les petites choses, tombe peu à peu.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. OPERARIUS EBRIOSUS NON LOCUPLETABITUR; ET QUI SPERNIT MODICA, PAULATIM DECIDET. *L'ouvrier sujet au vin, ne deviendra jamais riche; & celui qui néglige les petites choses, tombe peu à peu.* Le Sage nous a dit à la fin du Chapitre précédent, qu'il faut éviter les compagnies de bonne chére, & de divertissement, sur tout quand on n'est point riche. Ici il dit qu'un ouvrier, qui aime ces sortes de compagnies, ne s'enrichira jamais; & que celui qui néglige les petites pertes, tombera bien-tôt dans la pauvreté. *Qui spernit modica, paulatim decidet.* Cette maxime, qui est de conséquence dans l'économie, & dans la politique, l'est encore davantage dans la morale; car on n'y doit rien négliger; on doit s'avancer continuellement dans le bien, & faire toujours de nouveaux progrez dans la vertu; dés qu'on n'y avance point, on recule; dés qu'on ne profite point, on perd. On doit éviter les moindres fautes, de peur de tomber dans de plus grandes. Celui qui méprise les petits péchez, est en danger d'en commettre bien-tôt

(*a*) *Vide Terent. in Andria: Symbolum dedit, cœnavit. Et in Eunucho. Heri aliquot adolescentuli coivimus ... ut de symbolis essemus, &c. Vide Sup. ix. 13.*

2. *Vinum, & mulieres apostatare faciunt sapientes, & arguent sensatos.*

3. *Et qui se jungit fornicariis, erit nequam: putredo, & vermes hareditabunt illum, & extolletur in exemplum majus, & tolletur de numero anima ejus.*

2. Le vin, & les femmes font tomber en apostasie les sages mêmes; [& jettent dans l'opprobre les hommes sensez.]

3. Celui qui se joint aux femmes prostituées, perdra toute honte; il sera la pâture de la pourriture, & des vers. Il deviendra un grand exemple, [& son ame sera retranchée du rang *des vivans*.]

COMMENTAIRE.

de plus grands. Une goutte ne remplit pas un vaisseau, mais plusieurs le font couler à fond. Une seule petite blessure ne cause pas la mort; mais un grand nombre altérent la santé, & peuvent enfin ôter la vie. (*a*) Saint Jérôme: (*b*) *Mens Christo dedita, & in majoribus, & in minoribus intenta est, sciens etiam pro otioso verbo reddendam esse rationem.* Il y a certains cas où l'on doit éviter les péchez veniels, avec plus de soin que les mortels. Ceux-ci inspirent assez d'horreur par eux-mêmes; mais les autres doivent effrayer par leurs suites. (*c*)

℣. 2. Vinum, et mulieres apostatare faciunt sapientes, et arguent sensatos. *Le vin, & les femmes font tomber dans l'apostasie les sages mêmes, & jettent dans l'opprobre les hommes sensez.* Cette seconde partie du verset n'est point dans le Grec. Le verbe *apostatare*, (*d*) signifie en cet endroit proprement s'éloigner de Dieu, se révolter contre lui, le renoncer, se corrompre. La débauche du vin, & celle des femmes, sont les deux écueils les plus dangereux de l'homme. Il en est peu qui n'y fassent naufrage; dés qu'on s'en approche, on court grand risque d'y périr. Samson, Salomon, & une infinité d'autres en sont des exemples fameux. *La débauche, le vin, & l'yvresse enlévent le cœur*, ôtent l'intelligence, détruisent la sagesse, dit le Prophéte Osée. (*e*)

℣. 3. Et qui se jungit fornicariis, erit nequam. *Celui qui se joint aux femmes prostituées, perdra toute honte; il sera la pâture de la pourriture, & des vers. Il deviendra un grand exemple.* Le Grec porte: (*f*) *Celui qui s'attache à des femmes débauchées, sera téméraire*, hardi, entreprenant; *il sera l'héritage des vers, & des insectes. L'ame téméraire sera enlevée du monde, elle sera desséchée, pour servir d'un grand exemple.* C'est la peinture d'un homme attaché à la débauche; capable de tout entreprendre, hardi, audacieux, téméraire. L'intempérance dans

(*a*) *Gregor. Mag. 3. parte Pastoral. admonit. 34.*
(*b*) *Ieronym. ad Heliodor.*
(*c*) *Chrysost. homil 88. in Matth.*
(*d*) Οἶνος καὶ γυναῖκες ἀποστήσουσι συνετούς.
(*e*) *Osee IV. 11.*
(*f*) Καὶ ὁ κολλώμενος πόρναις τολμηρὸς ἔσται. Σῆπες καὶ σκώληκες κληρονομήσουσιν αὐτόν, καὶ ψυχὴ τολμηρὰ ἐξαρθήσεται, καὶ ξηρανθήσεται ἐν παραδειγματισμῷ μείζονι.

4. *Qui credit citò, levis corde est, & minorabitur : & qui delinquit in animam suam, insuper habebitur.*

4. Celui qui est trop crédule, est léger de cœur, [il en souffrira de la perte ;] & celui qui péche contre son ame, sera regardé avec mépris.

5. *Qui gaudet iniquitate, denotabitur : & qui odit correptionem, minuetur vitâ : & qui odit loquacitatem, extinguit malitiam.*

5. Celui qui aime l'iniquité, sera deshonoré ; celui qui hait les réprimandes, en vivra moins ; & celui qui hait le trop parler, éteindra le mal.

COMMENTAIRE.

laquelle il se plonge, le fait enfin tomber dans des maladies fâcheuses ; sa chair est consumée par des incommoditez terribles. La corruption, & tout ce qui est la suite de l'intempérance, s'emparent de son corps. Il meurt, & sert d'exemple à tous les autres. Il semble désigner cette cruelle, & honteuse maladie, qui est la juste peine de l'intempérance. (*a*) Voyez Proverbe v. 11. & nôtre Dissertation sur la maladie de Job, où nous montrons l'antiquité de cette playe, envoyée de Dieu aux hommes, & aux femmes impures.

ỷ. 4. QUI CREDIT CITO, LEVIS EST CORDE. *Celui qui est trop crédule, est léger de cœur ; & celui qui péche contre son ame, sera regardé avec mépris.* La crédulité est une marque de foiblesse d'esprit, & de légéreté ; (*b*) & l'on regarde toujours avec indifférence, & avec mépris, ceux qui sont ennemis d'eux-mêmes, & qui ne savent pas leurs véritables intérêts. Au moins c'est ainsi qu'en jugent les personnes sensées. Le Grec lit : (*c*) *Celui qui donne trop légérement sa confiance, est léger de cœur ; & celui qui péche, blesse son ame*, ou sa vie. Il parle de ceux qui se livrent inconsidérément aux plaisirs honteux. Ils font voir par là la foiblesse de leur esprit, & ils se ruinent la santé par leur conduite déréglée ; ils font outrage à leur propre corps, (*d*) *Qui fornicatur, in corpus suum peccat.*

ỷ. 5. QUI GAUDET INIQUITATE, DENOTABITUR. *Celui qui aime l'iniquité, sera deshonoré ; & celui qui hait le trop parler, éteindra le mal.* Celui qui aime les excez honteux, dont on a parlé dans les versets précédents, est déshonoré parmi les honnêtes gens. L'homme sage, & qui sait ne parler qu'avec régle, & mesure, évitera bien des peines, & sera capable de reconcilier les esprits les plus aigris, & de remettre la paix dans les lieux d'où elle étoit bannie. Le Grec : (*e*) *Celui qui aime*

(*a*) *Grot. Cornel. à Lapide*

(*b*) *Epicharm.* Νᾶφε, καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν. Ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν.

(*c*) Ὁ ταχὺ ἐμπιστεύων, κοῦφος καρδίᾳ. Καὶ ὁ ἁμαρτάνων εἰς ψυχὴν αὐτοῦ, πλημμελήσει.

(*d*) 1. *Cor.* VI. 18.

(*e*) Ὁ εὐφραινόμενος ἐπὶ κακίᾳ, καταγνωσθήσεται. Ὁ δὲ ἀντοφθαλμῶν ἡδοναῖς, στεφανοῖ τὴν ζωὴν αὐτοῦ. Ὁ ἐγκρατευόμενος γλώσσῃ, ἀμέμπτως συμβιώσεται. Καὶ ὁ μισῶν λαλιάν, ἐλαττοῦται κακίᾳ. D'autres exemplaires lisent : Ὁ εὐφραινόμενος καρδίᾳ, κακίᾳ καταγνωσθήσεται.

6. *Qui peccat in animam suam, pœnitebit: & qui jucundatur in malitia, denotabitur.*

7. *Ne iteres verbum nequam, & durum, & non minoraberis.*

6. [Celui qui péche contre son ame, s'en repentira; & celui qui met sa joye dans la malice, sera deshonoré.]

7. Ne rapportez point une parole maligne, & offensante, afin que vous n'en souffriez point de mal.

COMMENTAIRE.

l'intempérance, ou les excez de débauche, *sera condamné; & celui qui résiste aux voluptez, couronnera sa vie. Celui qui est maître de sa langue, vivra aisément avec les esprits les plus difficiles; & celui qui hait le trop parler, évitera le mal.* On peut aussi traduire: *Celui qui aime* les excez de bouche, & de débauches, *sera puni par la perte de sa santé; mais celui qui rejette les plaisirs sensuels avec mépris, joüira d'une santé parfaite.* Ce qui suit regarde un autre sujet, tout différent: *Celui qui est maître de sa langue, vivra avec les plus fâcheuses, & les plus difficiles humeurs, &c.*

ỷ. 6. QUI PECCAT IN ANIMAM SUAM. *Celui qui peche contre son ame, &c.* Ce verset n'est pas dans l'Original, c'est une répétition, ou une explication du verset précédent.

ỷ. 7. NE ITERES VERBUM NEQUAM, ET DURUM, &c. *Ne rapportez point une parole maligne, & offensante, afin que vous n'en souffriez point de mal.* On trouve cette façon de parler, *iterare*, ou *duplicare verbum*, pour faire des rapports: (*a*) *Non duplices sermonem auditûs de revelatione sermonis absconditi.* Et on le peut fort bien prendre en ce sens dans cet endroit. Ailleurs il signifie simplement, user de redite: (*b*) *Non iteres verbum in oratione tua.* Ne soyez pas importun par vos redites, & vos assiduitez incommodes; vous ne gagnerez rien par ces maniéres. On peut ici l'entendre en ce dernier sens. Ne contestez pas avec trop d'opiniâtreté avec des gens quérelleux, de peur qu'il ne vous en arrive quelque mal. Il y a toujours du désagrément dans ces sortes de contestations, & souvent elles se terminent à des quérelles, ou à des injures. Il vaut mieux souffrir quelque chose, que de rélever les indiscrétions, & les paroles inconsidérées des autres. Les Latins ont une maniére de parler qui revient assez à celle-ci. L'Auteur dit: *Iterare verbum,* pour répliquer, répondre, contester. Et Térence: (*c*) *Tria non commutabitis hodie verba inter vos:* Vous n'aurez pas trois mots à dire, l'un contre l'autre; vous ne vous serez pas plûtôt vûs, que vous serez d'accord.

ỷ. 8. AMICO, ET INIMICO NOLI NARRARE SENSUM

(*a*) Eccli. XLII. 1.
(*b*) Eccli. VII. 15.
(*c*) Terent.

8. *Amico, & inimico noli narrare sensum tuum : & si est tibi delictum, noli denudare.*	8. Ne dites vos pensées, ni à vôtre ami, ni à vôtre ennemi ; & si vous avez commis une faute, ne la leur découvrez point.

COMMENTAIRE.

TUUM. *Ne dites point vos pensées à vôtre ami, ni à vôtre ennemi, & si vous avez commis une faute, ne la leur découvrez point.* Le Sage ne défend pas de prendre confiance en son ami ; il seroit contraire à lui-même. (*a*) Mais il y a certaines choses qui regardent la conscience, que l'on ne doit dire qu'à Dieu, ou à son Ministre. Le secret qu'on peut confier à un ami ne va pas jusques-là ; & jamais un homme ne se plaindra que son ami ne lui ait pas fait confidence de ses fautes secretes. C'est ce que le Sage veut marquer en cet endroit. Quant aux ennemis, il n'est pas fort nécessaire de nous avertir de ne nous pas découvrir à eux. Mais en disant, Ne dites vôtre secret & vos fautes, ni à vôtre ami, ni à vôtre ennemi, il veut marquer qu'il y a certaines choses qu'on ne doit jamais révéler à personne. Tels sont certains secrets qui nous regardent, & ceux de nos amis dont nous ne sommes pas maîtres. Tout étoit commun entre nous, dit saint Ambroise, (*b*) les sentimens, le cœur, les conseils, mais non pas les secrets de nos amis : *Cùm omnia nobis essent nostra communia, individuus spiritus, individuus affectus ; solum tamen commune non erat secretum amicorum.* Non pas que nous craignissions de nous le confier l'un à l'autre, mais pour conserver la fidélité inviolable que demande l'amitié. *Non quo conferendi periculum vereremur, sed ut tenendi servaremus fidem.* Lorsque la chose demandoit délibération, nous consultions ensemble, mais le secret demeuroit toujours sacré : *Erat semper commune consilium, non semper commune secretum.*

Le Grec : (*c*) *Ne découvrez la vie des autres ni à vôtre ami, ni à vôtre ennemi ; & si vous n'avez point de péché, ne le découvrez point.* Il n'est jamais permis de révéler la turpitude de son prochain, & de le décrier par ses médisances, ni auprés de nos amis, ni auprés de nos ennemis. Et nous ne devons jamais nous accuser des fautes, que nous n'avons pas faites. On ne doit pas s'humilier jusqu'à se déclarer coupable, quand on est innocent ; ou jusqu'à s'attribuer des foiblesses, qu'on n'a pas. Il y a des gens qui se vantent des maux qu'ils n'ont pas faits ; mais c'est un déréglement de cœur & d'esprit, dont un homme de bon sens n'est pas capable. L'Auteur de la Vulgate n'a pas lû de négation dans la seconde partie du verset, & sa leçon paroît meilleure, que celle que nous voyons aujour-

(*a*) *Eccli.* III. 14. 15. VII. 20. IX. 14. XXII. 26. 27. XXVII. 17. 24.
(*b*) *Ambros. Orat. in obitu satyri fratris.*
(*c*) Ἐν φίλῳ καὶ ἐχθρῷ μὴ διηγοῦ βίον ἀλλότριον, καὶ εἰ μή ἐστί σοι ἁμαρτία, ἀποκάλυπτε.

9. *Audiet enim te, & custodiet te, & quasi defendens peccatum, odiet te, & sic aderit tibi semper.*

10. *Audisti verbum adversùs proximum tuum? Commoriatur in te: fidens quoniam non te dirumpet.*

9. Car celui à qui vous le direz, vous écoutera, & vous observera; [& faisant semblant d'excuser vôtre faute,] il vous haïra, & sera toujours prêt de vous nuire.

10. Avez-vous entendu une parole contre vôtre prochain? Faites-la mourir dans vous, & assûrez-vous qu'elle ne vous fera point crêver.

COMMENTAIRE.

d'hui dans le Grec. *Et si vous avez péché, ne le découvrez point.* Le crime n'est point de ces choses, dont on doive faire confidence à ses amis. Il n'appartient qu'à des scélérats, ou à des déterminez de se faire honneur du mal qu'ils ont fait, & à le découvrir aux complices de leurs désordres. (*a*)

Quis nunc diligitur, nisi conscius, & cui fervens
Æstuat occultis animus, semperque tacendis?

℣. 9. AUDIET ENIM TE. *Car celui à qui vous le direz, vous écoutera, & vous observera, & faisant semblant d'excuser vôtre faute, il vous haïra.* Ou bien: *Il vous écoutera, & se défiera de vous, & se mettant en défense pour soutenir son péché, il vous haïra.* Soit que vous découvriez vos propres défauts, ou les crimes des autres, soit que vous le disiez à un ami, ou à un ennemi, vous courez risque de vous faire haïr, & de vous faire considérer comme un homme dangereux. Celui à qui vous faites confidence de vos propres déréglemens, ne doutera point que vous ne le traitiez comme vous en avez traité d'autres, quand vous en trouverez l'occasion. S'il a le cœur bien fait: il aura horreur de vos désordres; & s'il est aussi corrompu que vous, il se défiera toujours de vôtre fidélité. Que si vous publiez par vos médisances les fautes de vôtre prochain, ceux mêmes qui prennent plaisir à vous entendre, vous haïront dans leur cœur, comme un homme pervers, & qui peut leur faire le même traitement. Les médisans sont des pestes publiques; ils sont la terreur des bons, & des méchans. Il n'y a que Dieu, ou ses Ministres, à qui il soit sûr de confesser ses miséres. On y trouve de la consolation, & du reméde.

℣. 10. AUDISTI VERBUM ADVERSUS PROXIMUM TUUM? *Avez-vous entendu une parole contre vôtre prochain? faites-la mourir dans vous, & assûrez-vous qu'elle ne vous fera point crêver.* Ce n'est point un poison dangereux que ce sécret; gardez-le hardiment dans vous-même, vous n'en mourrez point. Ce n'est point un vin nouveau & fumeux, qui

(*a*) *Juvenal satyr. 3. v. 49.*

11. *A facie verbi parturit fatuus, tamquam gemitus partûs infantis.*

12. *Sagitta infixa femori carnis, sic verbum in corde stulti.*

13. *Corripe amicum, ne fortè non intellexerit, & dicat: Non feci: aut si fecerit, ne iterùm addat facere.*

14. *Corripe proximum ne fortè non dixerit: & si dixerit, ne fortè iteret.*

11. L'insensé se presse d'enfanter une parole qu'il a entenduë, comme une femme qui est en travail.

12. La parole oüie, est dans le cœur de l'insensé, comme une fléche qui perce la cuisse.

13. Reprenez vôtre ami, [de peur qu'il n'ait point sçû ce qu'on disoit de lui,] & qu'il ne vous dise: Je ne l'ai point fait; ou s'il l'a fait, afin qu'il ne le fasse plus à l'avenir.

14. Reprenez vôtre ami, *sur ce qu'on l'accuse d'avoir dit*, parce que peut-être il ne l'a point dit; ou s'il l'a dit, afin qu'il ne le dise plus.

COMMENTAIRE.

rompe les tonneaux, où on le met. Cette expression est élégante, & exprime fort naturellement ceux qui sont gros de dire ce qu'ils savent, & qui se hâtent de découvrir ce qu'ils ont appris de desavantageux à leur prochain, comme on se hâte de vomir un poison, qu'on a avalé sans y penser.

℣. 11. A FACIE VERBI PARTURIT FATUUS. *L'insensé se presse d'enfanter une parole qu'il a entenduë, comme une femme qui est en travail.* Il n'a point de repos, qu'il ne l'ait mise au jour. Le Sage sait quand il faut parler, & quand il se faut taire; il produit son fruit en son tems. Mais l'insensé se hâte, & ne produit que des avortons, & des fruits informes & inutiles.

℣. 12. SAGITTA INFIXA FEMORI CARNIS. *La parole oüie est dans le cœur de l'insensé, comme une fléche qui perce la cuisse.* Il n'a pas un moment de repos qu'il n'ait publié ce qu'il sait, comme un homme qui est blessé se hâte de faire arracher le fer de sa playe. La plûpart de ces médisans sont comme cet esclave dont parle un Poëte, qui se compare à un vase rompu, & qui coule de tous côtez: *Plenus rimarum sum, hac & illac perfluo.*

℣. 13. CORRIPE AMICUM, NE FORTE NON INTELLEXERIT. *Reprenez vôtre ami, de peur qu'il n'ait point sçû ce qu'on disoit de lui.* Voici plusieurs maximes touchant la correction fraternelle. Le Grec lit ici: (a) *Reprenez vôtre ami, de peur qu'il n'ait pas fait ce dont on l'accuse; ou s'il l'a fait, afin qu'il ne le fasse plus.* La plûpart des amitiez ne se rompent, que parce qu'on n'observe pas ce conseil. On écoute

(a) Ἔλεγξον τὸν φίλον, μήποτε οὐκ ἐποίησε, καὶ εἰ ἐποίησε, μήποτε προσθῇ.

les

15. *Corripe amicum : sæpè enim fit commissio ;*
16. *Et non omni verbo credas, est qui labitur linguâ, sed non ex animo.*

15. Reprenez vôtre ami, parce qu'on fait souvent de faux rapports :
16. Et ne croyez pas tout ce qui se dit. Tel péche de la langue, qui ne péche point de cœur.

COMMENTAIRE.

des rapports, & l'on prend des impressions désavantageuses contre ses amis. Quelquefois même on commence par un simple soupçon, mais qui se fortifie, & qui s'augmente à la longue, faute de s'expliquer & de s'éclaircir. Deux mots d'explication détruisent souvent de fâcheux soupçons, & rétablissent une amitié chancellante.

ỷ. 5. Corripe amicum, sæpe enim fit commissio. *Reprenez vôtre ami, parce qu'on fait souvent de faux rapports.* C'est le vrai sens de *commissio* en cet endroit, comme il paroît par le Grec : (*a*) *Reprenez vôtre ami, car souvent il arrive de fausses calomnies.* Avertissez vôtre ami de ce qu'on a pû dire contre lui ; car rien n'est plus fréquent que le mensonge, & la calomnie. L'œil voit les autres choses, mais il ne se voit point lui-même. Nous voyons bien les défauts d'autrui, mais nous ne voyons pas les nôtres. Il nous est utile que nôtre ami nous reprenne, & nous avertisse de nos fautes ; afin que nous nous en corrigions, si elles sont réelles ; ou que nous nous en disculpions, si elles sont fausses. *Monere, & moneri, proprium est veræ amicitiæ*, dit Ciceron. (*b*). L'ami doit reprendre son ami, dit saint Ambroise, (*c*) premiérement en sécret, & enfin publiquement, s'il ne se corrige pas ; *Amicus si quid in amico vitii cognoverit, debet corripere occultè ; si non audierit, corripere palàm.* Que personne ne souffre les défauts de son frere, dit saint Bernard, (*d*) que personne ne les dissimule, que personne ne dise : Suis-je le gardien de mon frere ? Car c'est consentir au mal, c'est se rendre coupable, de se taire, lorsqu'on le peut corriger : *Est enim consentire, silere, cùm arguere possis. Et scimus quia similis pœna scientis manet, & consentientis.* Mais pour bien faire la correction fraternelle, il faudroit avoir un ardent amour de la justice, & une parfaite charité.

ỷ. 16. Est qui labitur lingua sua, sed non ex animo. *Tel péche de la langue, qui ne péche point de cœur.* Il peut être échappé à vôtre ami une parole inconsidérée, comme il arrive quelquefois aux plus discrets & aux plus sages. Seroit-il juste de s'en offenser, & de lui en faire un crime ? Avertissez-le, & ne rompez pas pour

(*a*) *Ἔλεγξον φίλον, πολλάκις γὰρ γίνεται διαβολὴ [illegible].*
(*b*) *Cicero de Amicitia.*
(*c*) *Ambros. lib. 3. de Offic. cap. 16.*
(*d*) *Bern. serm. in Nativ. S. Joannis.*

17. *Quis est enim qui non deliquerit in lingua sua? Corripe proximum, antequam commineris.*

18. *Et da locum timori Altissimi: quia omnis sapientia timor Dei, & in illa timere Deum, & in omni sapientia dispositio Legis.*

17. Car qui est celui qui ne péche point de la langue? Reprenez vôtre ami, avant que d'user de paroles rudes;

18. Et donnez lieu à la crainte du Très-haut. Car la crainte de Dieu est la souveraine sagesse: c'est elle qui apprend à craindre Dieu, & elle consiste toute à éxécuter ses Loix.

COMMENTAIRE.

cela le lien de l'amitié; car enfin qui est celui qui ne péche point par sa langue? verset 17.

ỳ. 17. CORRIPE PROXIMUM, ANTEQUAM COMMINERIS. *Reprenez votre ami, avant que d'user de paroles rudes.* Sachez premiérement, si ce dont on l'accuse, est vrai, & si quelque circonstance ne change pas la nature de la faute; & enfin s'il n'a point réparé le mal qu'il a fait; s'il n'en a point de repentir, & de douleur; ne l'aigrissez point par des maniéres dures & violentes. Si vous voulez le guérir, commencez par l'avertir avec douceur: s'il vous écoute, & se corrige, n'allez pas plus loin: mais s'il veut défendre sa faute, alors vous pourrez user d'une plus grande sévérité, & lui faire sentir avec force qu'il est coupable. Cette maxime a un trés-grand rapport à ce que le Sauveur ordonne touchant la pratique de la correction fraternelle. (a) *Si vôtre frere a commis quelque faute contre vous, allez & le reprenez en sécret entre vous & lui; s'il vous écoute, vous avez gagné vôtre frere. Mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous un ou deux témoins: Que s'il ne les écoute point, dites-le à l'Eglise: & s'il n'écoute pas l'Eglise, ou l'assemblée des fidéles, regardez-le comme un payen, & comme un publicain.* Voyez aussi S. Paul: (b) *Si quelqu'un tombe par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le redresser dans un esprit de douceur, chacun de vous faisant réfléxion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi bien que lui.*

ỳ. 18. DA LOCUM TIMORI ALTISSIMI, &c. *Donnez lieu à la crainte du Trés-haut, car la crainte du Seigneur est la souveraine sagesse.* A la lettre: *Elle est toute la sagesse.* La vraye sagesse consiste dans la crainte du Seigneur. Ces maximes sont souvent répétées dans l'Ecriture, & on ne peut les rebattre trop souvent: qu'il n'y a ni vraye sagesse, ni vertu, ni mérite, ni solide amitié, sans la crainte de Dieu, sans la piété & la Réligion. Il s'en falloit bien que les Philosophes parlassent ce langage; mais aussi leur sagesse n'étoit que vanité & qu'erreur, comparée à celle que la vraye Religion nous inspire. *Dare locum* dans le style de cet Auteur, signifie,

(a) *Matth.* XVIII. 15. 16. 17.

(b) *Galat.* VI. 1.

comme on l'a déja remarqué, avoir de l'estime & du respect. Voyez ci-devant ch. xvi. 15. Ainsi *Dare locum timori Altissimi*, signifie estimer, aimer, rechercher la crainte du Seigneur, comme la chose du monde la plus précieuse, & la plus respectable.

Le Grec ajoute ici quelque chose dans l'édition de Complute, (*a*) mais non pas dans l'édition Romaine : *Donnez lieu à la loy du Seigneur, vivant sans colére*, c'est-à-dire, vivant en paix, & éloigné de toute querelle & de toute contention avec vôtre prochain. *La crainte du Seigneur est le commencement de la premiére intelligence, & la sagesse qui vient de lui, gagne l'amitié.* C'est une sagesse aimable, & qui gagne les cœurs. *La connoissance des commandemens du Seigneur est une science de vie, & ceux qui font ce qui lui est agréable, recüeilleront le fruit de l'immortalité.* (Il semble faire allusion à l'arbre de vie, & au fruit de la science du bien & du mal, dont il est parlé dans Moyse : (*b*) *Posuit lignum vitæ in medio Paradisi, lignum quoque scientiæ boni & mali.* Telle est la science de la Loy de Dieu, & la pratique de ses Commandemens.) L'Auteur continuë : *Toute sagesse est la crainte qui vient du Seigneur, & elle consiste toute dans la pratique de la Loy de Dieu, & dans la connoissance de sa puissance infinie. Un serviteur qui dit à son maître : Je ne ferai point ce qui vous plaît, & qui ensuite éxécute ce qui lui a été ordonné, irrite celui qui le nourrit.* Il irrite son maître qui veut non seulement être servi ; mais qui ne veut point que son serviteur lui réponde insolemment, ni qu'il diffère à éxécuter ses ordres.

En ce dernier article, l'Auteur semble contraire à ce que dit Jesus-Christ dans l'Evangile : (*c*) car en parlant aux Juifs, il leur proposa cette parabole : *Un homme avoit deux fils ; il dit à l'un : Mon fils, allez travailler à ma vigne ; mais il répondit : Je n'irai point. Ensuite il se repentit, & y alla. Le pere dit la même chose à son autre fils, & celui-ci lui ayant répondu : Je m'y en vais, mon seigneur, il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son pere ? Ils lui répondirent : Le premier. Et* Jesus *leur repliqua : Je vous dis en vérité, que les femmes de mauvaise vie, & les publicains vous précéderont dans le royaume des Cieux.* Ces derniers sont figurez par le fils, qui d'abord refuse d'obéir, & obéit ensuite ; & les Juifs sont comme le fils qui dit, qu'il est prêt à faire ce qu'on veut, & qui n'en fait rien. Ainsi dans l'éxemple que l'Auteur de ce Livre propose du serviteur qui d'abord dit, qu'il n'obéira point, & qui ensuite obéit, il semble qu'il devroit conclure, que malgré cette premiére réponse, il ne laisse pas de contenter son maître. Mais il veut parler apparemment des pre-

(*a*) *Complut.* Δὸς τόπον νόμῳ ὑψί. κ γινόμενος ἀμήνιτος. Φόβος Κυρίου ἀρχὴ προσλήψεως, σοφία δὲ παρ' αὐτοῦ ἀγάπησιν περιποιεῖ. γνῶσις ἐντολῶν Κυρίου παιδεία ζωῆς. Οἱ δὲ ποιοῦντες τὰ ἀρεστὰ αὐτῷ ἀθανασίας δένδρον καρπιοῦνται.

(*b*) *Genes.* II. 9.

(*c*) *Matth.* XXI. 29. *& seq.*

19. *Et non est sapientia nequitia disciplina : & non est cogitatus peccatorum prudentia.*

20. *Est nequitia, & in ipsa execratio : & est insipiens qui minuitur sapientiâ.*

21. *Melior est homo, qui minuitur sapientiâ, & deficiens sensu in timore, quàm qui abundat sensu, & transgreditur Legem Altissimi.*

22. *Est solertia certa, & ipsa iniqua.*

19. L'art de faire le mal avec adresse, n'est pas sagesse ; & la conduite des méchans n'est point prudence.

20. Il y a une malice ingénieuse, qui est éxécrable ; & il y a une stupidité, qui n'est qu'un défaut de sagesse.

21. Un homme qui a peu de sagesse, & manque de sens ; mais qui a la crainte de Dieu, vaut mieux que celui qui a un grand sens, & qui viole la Loi du Trés-haut.

22. Il y a une adresse qui ne manque point son coup ; mais elle est injuste.

COMMENTAIRE.

miers mouvemens que cause au maître une réponse insolente ; & non de la satisfaction qu'il reçoit, lorsqu'il se voit obéi. Il n'y a rien de tout cela dans l'édition Romaine. Voici ce qu'elle porte : (a) *Donnez place à la Loy du Seigneur. Toute sagesse est la crainte du Seigneur, & toute sagesse ne consiste qu'en la pratique de sa Loy.*

ỷ. 19. NON EST SAPIENTIA NEQUITIÆ DISCIPLINA. *L'art de faire le mal avec addresse, n'est pas sagesse : & la conduite des méchans n'est point prudence.* C'est abuser de sa lumiére, & de sa capacité, de n'en user que pour mal faire. Toute l'addresse, l'industrie, la politique, la pénétration, les lumiéres des méchans ne méritent rien moins, que le nom de sagesse. La raison qui est donnée à l'homme pour le conduire au bien, ne doit point être employée à l'injustice, & à la ruine du prochain. *Non debet ratio, bono consilio à Deo data, in fraudem malitiamque converti*, dit Cicéron

ỷ. 20. EST NEQUITIA, ET IN IPSA EXECRATIO. *Il y a une malice ingénieuse, qui est éxécrable : & il y a une stupidité, qui n'est qu'un défaut de sagesse.* La sagesse & l'habilete ne sont pas toujours estimables, comme la stupidité, & le défaut de sagesse ne sont pas toujours dignes de mépris. La fausse sagesse est plus dangereuse, qu'utile ; elle est en éxécration à Dieu, & aux hommes. Un homme d'esprit & habile, qui a le cœur mauvais, est infiniment plus pernicieux, qu'un homme simplement mauvais, & qui n'a pas ni tant d'intelligence, ni tant d'industrie. Et celui qui manque simplement de sagesse & de lumiére, si d'ailleurs il est honnête homme, & homme de bien, n'en est pas moins estimable pour cela. Car, comme dit le Sage au verset suivant, *Celui qui ayant peu de sagesse & d'intelligence, a la crainte de Dieu, vaut mieux que celui qui a un grand sens, & qui viole la Loy de Dieu.*

(a) Δὸς τόπον νόμῳ ὑψίστου. Πᾶσα σοφία φόβος Κυρίου, καὶ ἐν πάσῃ σοφίᾳ ποίησις νόμου.

23. *Et est qui emittit verbum certum enarrans veritatem. Est qui nequiter humiliat se, & interiora ejus plena sunt dolo.*

23. Et il y en a qui usent de paroles de bon sens, & qui ne disent que la vérité. Tel s'humilie malicieusement, dont le fond du cœur est plein de tromperie.

COMMENTAIRE.

℣. 22. EST SOLERTIA CERTA, ET IPSA INIQUA. *Il y a une adresse qui ne manque point son coup, mais elle est injuste.* Le Grec (a) *Il y a une adresse diligente, éxacte*, étudiée, *mais qui est injuste.* Or cette injustice qui l'accompagne, lui ôte tout son prix, & tout son mérite. L'Apôtre saint Jacques (b) distingue la vraye sagesse de la fausse, par des traits bien marquez : *La sagesse qui vient d'enhaut, est chaste, pacifique, modeste, crédule, s'attachant au bien, pleine de miséricorde & des fruits de bonté : elle ne juge point témerairement, & n'est point hypocrite*; au lieu que la sagesse de la terre est toute différente, *animale, & ayant pour auteur le démon, & le pere du mensonge.* Saint Paul (c) veut que nous soyons *sages dans le bien, & simples dans le mal.*

℣. 23. EST QUI EMITTIT VERBUM CERTUM. *Il y en a qui usent de paroles de bon sens, & qui ne disent que la vérité.* Il ne faut pas s'imaginer que les méchans, & les fourbes, ne disent jamais la vérité. Il y en a qui sont sur cela d'une trés-grande éxactitude; mais qui n'en sont pas moins trompeurs. Ils ne disent le vray que pour tromper plus sûrement, & pour ne se pas décrier entiérement. Le Grec lit : (d) *Il y en a qui renversent* la justice, *pour faire voir le jugement : & il y en a d'autres qui rendent la justice, par un jugement sage.* Il y a des gens qui gâtent tout, en faisant justice; & d'autres qui contentent tout le monde par leur sagesse, sans blesser l'équité. Les premiers sont ceux qui éxercent la justice avec une sévérité excessive, ou qui se servent du prétexte des loix pour opprimer l'innocent. Les seconds sont ceux qui savent tempérer la rigueur des loix, par la douceur, & la sagesse. En général, la souveraine rigueur est une source d'injustice : *Summum jus, summa injuria.*

EST QUI NEQUITER HUMILIAT SE, &c. *Tel s'humilie malicieusement, dont le fond du cœur est plein de tromperie.* Il condamne l'hypocrisie & le déguisement de ceux qui par des civilitez affectées, & par des souplesses étudiées cherchent à tromper les autres. Ils ne s'humilient que par un principe d'orgueil, & afin de se tirer plus aisément de l'état d'humiliation dont ils s'ennuyent, rampant devant ceux qui leur commandent, afin de devenir eux-mêmes maîtres impérieux : *Quantos*,

(a) Ἔστι πανουργία ἀκριβὴς, καὶ αὐτὴ ἄδικος.
(b) *Jacobi.* III. 15.
(c) *Rom.* XVI. 19.
(d) Καὶ ἔστι διαστρέφων, χάριν τοῦ ἐμφᾶναι κρίμα. Καὶ ἔστι δικαιῶν κρίνει σοφός.

24. *Et est qui se nimiùm submittit à multa humilitate : & est qui inclinat faciem suam, & fingit se non videre quod ignoratum est.*

25. *Et si ab imbecillitate virium vetetur peccare, si inveneris tempus malefaciendi, malefaciet.*

24. [Tel se soumet jusqu'à l'excez avec une profonde humiliation :] & tel baisse le visage, & fait semblant de n'avoir pas vû ce qui est fort sécret ;

25. Mais si sa foiblesse l'empêche de faire mal, il le fera, lorsqu'il en aura trouvé l'occasion.

COMMENTAIRE.

quos supplices admisistis, dit saint Bernard à Eugéne III. (*a*) *postmodùm sustinuistis graves, intolerantes, contumaces, rebelles?* L'humilité est une chose si belle & si aimable, que ceux mêmes qui ne sont rien moins que vraiment humbles, se couvrent des dehors de l'humilité : (*b*) *Gloriosa res humilitas, quâ ipsa quoque superbia palliare se appetit, ne vilescat!* Le Grec lit : (*c*) *Il y a tel qui fait le mal, étant tout courbé, & dans le deüil.* A la lettre : *Courbé de noir, & son intérieur est rempli de fraude.* Grotius lit : *Tel marche couvért d'habits noirs, & de deüil, dont l'intérieur est rempli de tromperie.*

℣. 24. Est qui se nimium submittit. *Tel se soûmet jusqu'à l'excez avec une profonde humiliation : & tel baisse le visage, & fait semblant de n'avoir pas vû ce qui est fort sécret.* La premiére partie du verset est ajoûtée, & est une répétition du verset précédent ; & la seconde se lit ainsi dans le Grec : (*d*) *Il demeure courbé ayant le visage vers la terre, & contrefaisant le sourd ; mais s'il est découvert, il vous préviendra pour mal faire.* S'il s'apperçoit qu'on se défie de lui, & qu'on pense à le faire connoître, il se hâtera de faire son coup, & de vous prévenir. Mais l'édition Romaine fait un meilleur sens : *Il marche le visage baissé, & à demi-sourd ; tandis qu'il n'est point connu, il vous préviendra.*

℣. 25. Etsi ab imbecillitate virium, &c. *Si la foiblesse l'empêche de faire mal, il le fera, lorsqu'il en aura trouvé l'occasion.* L'hypocrite est toujours méchant dans le cœur ; il ne s'abstient du mal, que parce qu'il ne le peut faire. S'il le pouvoit impunément, il n'y manqueroit pas. Il n'y a que la crainte qui retienne sa main. Il ne différe des plus grands scélérats, que parce qu'il est plus timide, plus circonspect, & que l'occasion lui manque.

℣. 26. Ex visu cognoscitur vir. *On connoît une personne à la vûë, & on discerne à l'air du visage l'homme de bon sens.* La physiono-

(*a*) *Bernard. lib. 4. de Considerat.*
(*b*) *Idem de Gradib. humilit. cap. 18.*
(*c*) Ἔστι πονηρευόμενος συγκεκυφὼς μελανίᾳ, καὶ τὰ ἐντὸς αὐτοῦ πλήρη δόλου. *Grot. legit :* Συγκεκρυφὼς μελανίᾳ.
(*d*) Συγκύφων πρόσωπον, καὶ ἐθελοκωφῶν. Οὗ ἐὰν ἐπιγνωσθῇ, προφθάσει σε κακοποιῆσαι.
(*e*) Συγκύφων πρόσωπον, καὶ ἑτεροκωφῶν, ὅπου οὐκ ἐπεγνώσθη προφθάσει σε.

26. *Ex visu cognoscitur vir, & ab occursu faciei cognoscitur sensatus.*	26. On connoît une personne à la vûë; & on discerne à l'air du visage l'homme de bon sens.
27. *Amictus corporis, & risus dentium, & ingressus hominis enuntiant de illo.*	27. Le vêtement du corps, le ris des dents, & la démarche de l'homme, font connoître quel il est.
28. *Est correptio mendax in ira contumeliosi: & est judicium, quod non probatur esse bonum: & est tacens, & ipse est prudens.*	28. Il y a une fausse répréhension, qui naît de la colére d'un homme insolent. [Il y a un jugement qui se trouve n'être pas juste;] & tel se taît, qui le fait par prudence.

COMMENTAIRE.

mie, l'air du visage & des yeux, l'habit, le rire, le marcher, ne sont pas toûjours des marques certaines du mérite des gens. On en voit dont l'air est plat & stupide, qui ne laissent pas d'avoir de la capacité & de la sagesse; & au contraire, de grands sots ont quelquefois un extérieur imposant. Mais le Sage parle ici de ce qui arrive d'ordinaire. (*a*) *Vultus est quidam cogitationis arbiter, & tacitus cordis interpres. Facies index plerumque est conscientiæ, & tacitus sermo mentis*, dit saint Ambroise.

ỳ. 28. EST CORREPTIO MENDAX. *Il y a une fausse repréhension, qui naît de la colére; il y a un jugement, qui se trouve n'être pas juste: & tel se taît, qui le fait par prudence.* On peut joindre ceci à ce qui précéde. Ordinairement, l'extérieur est le miroir de l'intérieur, & le visage est le miroir de l'ame; mais cela n'est pas sans exception. Quelquefois on condamne un homme mal à propos sur son extérieur, & on en juge trop légérement. Tel se taît, & paroît stupide, qui ne le fait que par prudence. Ainsi on ne doit jamais porter un jugement fixe & absolu sur la seule montre, & sur l'extérieur. Le Grec lit: (*b*) *Il y a certaines répréhensions, qui se font à contre-tems: & il y a des gens qui se taisent, & qui sont sages.* Il y a tems de reprendre, & il y a tems de se taire. Une correction faite à contre-tems, produit pour l'ordinaire un mauvais effet; & il y a souvent une grande prudence à se taire. C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit ci-devant de la correction fraternelle, & des avis que se doivent donner les amis. Les deux premiers versets du chapitre sont sur le même sujet.

(*a*) *Ambros. lib. de Elia, cap.* 10.
(*b*) Ἔστιν ἔλεγχος ὃς οὐκ ἔστιν ὡραῖος, καὶ ἔστι σιωπῶν, καὶ αὐτὸς φρόνιμος.

CHAPITRE XX.

Maximes de morale sur la correction fraternelle, sur le silence, sur le parler, sur les honneurs, sur les présens qu'on donne, & qu'on reçoit; sur les promesses, sur le mensonge, sur la sagesse qui demeure cachée.

ỳ. 1. *QUàm bonum est arguere, quàm irasci, & confitentem in oratione non prohibere?*

2. *Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam;*

3. *Sic qui facit per vim judicium iniquum.*

ỳ. 1. NE vaut-il pas beaucoup mieux reprendre un homme, & lui donner lieu par-là d'avoüer sa faute, que de garder sa colére contre lui?

2. Celui qui viole la justice, par un jugement injuste,

3. Est comme l'eunuque qui veut faire violence à une jeune vierge.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. QUAM BONUM EST ARGUERE, QUAM IRASCI? *Ne vaut-il pas mieux reprendre un homme, & lui donner lieu par là d'avoüer sa faute, que de garder sa colére contre lui?* Ou bien: Ne vaut-il pas mieux le reprendre, & lui donner lieu de proposer ses raisons, & ses excuses, que de conserver de la haine contre lui? Le Grec: (*a*) *Ne vaut-il pas mieux reprendre* vôtre ami, *que de conserver de la colére intérieurement? Celui qui avoüera sa faute, évitera les suites fâcheuses de l'inimitié.* Voilà l'avantage des explications que l'on a avec un ami; par là on prévient les inimitiez, & les broüilleries, qui sont inévitables, lorsqu'on se pique sans s'entendre, & sans s'expliquer.

ỳ. 2. CONCUPISCENTIA SPADONIS DEVIRGINABIT JUVENCULAM, &c. *Celui qui viole la justice, par un jugement injuste; (3.) Est comme l'eunuque qui veut faire violence à une jeune vierge.* La justice est considérée comme une vierge d'une excellente beauté. (*b*) Les mauvais Juges qui blessent la justice, sont comparez à un eunuque, qui s'éforce de faire violence à une jeune personne. Autant qu'il est en eux, ils cor-

(*a*) Ὡς καλόν ἐστιν ἐλέγξαι, ἢ θυμοῦσθαι κρυφίως. καὶ ὁ ἀνθομολογούμενος κωλυθήσεται ἀπὸ ἐλαττώματος.

(*b*) *Plato lib. XII. de Legib. Aul. Gell. lib.* 14. c. 4. Ils appelloient la figure de la Justice, *Astrée.* Ils la depeignoient avec une balance d'une main, & une épée de l'autre.

rompent

4. *Quàm bonum est correptum manifestare pœnitentiam! sic enim effugies voluntarium peccatum.*

5. *Est tacens, qui invenitur sapiens: & est odibilis, qui procax est ad loquendum.*

4. Que c'est un grand bien, lorsqu'on est repris, de témoigner son repentir! puisque vous éviterez ainsi le péché volontaire.

5. Il y a en qui se taisent, qui sont reconnus pour sages; & il y en a qui se rendent odieux, par leur intempérance dans les paroles.

COMMENTAIRE.

rompent ce qui est incorruptible de soi. Malgré la malice, & les efforts du mauvais Juge, la justice demeure toujours; mais pour lui, il est coupable de tout le mal qu'il fait, & de celui même qu'il ne fait pas; parce qu'il est dans la disposition de profaner les droits les plus sacrez, & de corrompre la justice la plus inviolable. Le Grec lit: (a) *Celui qui exerce la justice avec violence, est comme un eunuque qui désire faire violence à une jeune fille.* On confioit aux eunuques la garde des vierges, comme on confie aux Juges l'exercice de la justice. Le reste de l'application est aisé. On assure que les eunuques sont fort passionnez pour les femmes, & on a des exemples fameux de leur intempérance. (b) Saint Augustin (c) parle d'un eunuque nommé Calligone, qui fut condamné & mis à mort, pour avoir commis une action honteuse avec une courtisanne. Il remarque que la concupiscence n'est pas moins dans eux, que dans les autres hommes, & qu'elle les emporte dans les derniers excez, à moins qu'elle ne soit réprimée par la vertu de chasteté.

ỳ. 4. QUAM BONUM EST CORREPTUM MANIFESTARE POENITENTIAM! *Que c'est un grand bien, lorsqu'on est repris, de témoigner son repentir.* Ce verset se lit dans le Grec aprés le ỳ. 8. Quand on témoigne son repentir par sa confession, par sa douleur, par le changement de sa conduite, lorsqu'on est repris de ses fautes; cela marque que la volonté, & la réfléxion n'ont point eu beaucoup de part à l'action commise. C'est tout ce que peut demander celui qui reprend.

ỳ. 5. EST TACENS, QUI INVENITUR SAPIENS. *Il y en a qui se taisent, qui sont reconnus pour sages: Et il y en a qui se rendent odieux*

(a) Ἐπιθυμία εὐνούχου ἀποπαρθενῶσαι νεάνιδα, οὕτως ὁ ποιῶν ἐν βίᾳ κρίματα.

(b) *Cyrill. apud Suidam, voce* σπάδων, & εὐνοῦχος. Εἰώθασι γὰρ οἱ μόνοι ὡς σπάδωνες, καὶ τὰ μόρια τῆς αἰσχρουργίας πάσης ἔχοντες ἀπελγαίνειν ἀμέτρως, καὶ ἀκολασταίνειν ἀναιδῶς, καὶ ἀκορέστως, ἅπαξ γε καὶ εἰ τελείως ἀπέκοψε, καὶ ἀντιλαμβάνοιντο ζώων. *Vide & Basil. de Vera virginitate. Et Arnob. lib. 5. contra Gentes.*

(c) *August. lib. 6. contra Julian. Pelag. cap. 14. Ita ut non desit concupiscentia quam spadonum quoque castitas frenet; minùs quidem laboriosa, quia ubi materiam de qua operetur non invenit, minus adversùs eam libido consurgit: Est tamen: pudicéque comprimitur, ne concumbendi, quamvis irritus ipse conatus in eam turpitudinem veniat, propter quam Calligonum eunuchum gladio novimus ultore punitum, meretricis confessione convictum.*

6. Est tacens, non habens sensum loquelæ: & est tacens, sciens tempus aptum.

6. Il y en a qui se taisent, parce qu'ils n'ont pas assez de sens pour parler : Et il y en a d'autres qui se taisent; parce qu'ils discernent, quand il est tems de parler.

7. Homo sapiens tacebit usque ad tempus: lascivus autem, & imprudens non servabunt tempus.

7. L'homme sage se tiendra jusqu'à un certain tems dans le silence; mais l'homme léger, & imprudent n'observera point les tems.

8. Qui multis utitur verbis, lædet animam suam: & qui potestatem sibi sumit injustè, odietur.

8. Celui qui se répand en paroles, blessera son ame; & celui qui s'attribuë un pouvoir injuste, se fera haïr.

COMMENTAIRE.

par leur intempérance dans les paroles. Ceci a beaucoup de rapport à ce qu'il a dit au Chap. XIX. 28. Un grand causeur est d'ordinaire une grande croix dans la société; & il est rare qu'un homme qui sait demeurer dans le silence, ne mérite la réputation de sage. Bien des gens se gâtent en voulant parler, qui auroient passé pour sages, en se taisant. Le silence vaut quelquefois mieux qu'une réponse. (*a*)

℣. 6. EST TACENS, NON HABENS SENSUM LOQUELÆ, &c. *Il y en a qui se taisent, parce qu'ils n'ont pas assez de sens pour parler : & il y en a d'autres qui se taisent, parce qu'ils discernent, quand il est tems de parler.* Celui qui se taît par bêtise, & par stupidité, n'a aucun mérite de son silence : mais il vaut beaucoup mieux que celui qui parle beaucoup, & qui manque de bon sens. C'est une espéce de sagesse, de savoir qu'on n'en a pas; & de se taire, quand on n'a rien de bon à dire. En général, selon saint Chrysostome, (*b*) il ne faudroit jamais parler, que quand on a quelque chose à dire, qui vaut mieux que le silence. La parfaite sagesse consiste à savoir se taire, & parler en tems & lieu. Il est infiniment plus mal-aisé de bien parler, que de se taire. Mais la plûpart du monde ne fait ni l'un, ni l'autre.

℣. 7. LASCIVUS AUTEM, ET IMPRUDENS NON SERVABUNT TEMPUS. *L'homme léger, & imprudent n'observera point les tems.* Le Grec : (*c*) *Le grand causeur*, celui qui se vante, le fanfaron, *& l'insensé n'observeront point le tems.* Ils parleront à tort, & à travers, sans considération, sans égard, sans régle, & sans mesure. C'est une grande sagesse de savoir gouverner sa langue; & saint Jacques (*d*) ne feint point de dire, que celui qui ne péche point en parlant, est un homme parfait.

(*a*) *Menander.*
Πολλοῖς ἀπόκρισις ἡ σιωπὴ τυγχάνει.
(*b*) *Chrysost. in Psal.* CXL.

(*c*) Ὁ δὲ λαπιστὴς καὶ ἄφρων ὑπερβήσεται καιρόν.
(*d*) *Jacobi* III. 2.

9. *Est processio in malis viro indisciplinato, & est inventio in detrimentum.*

10. *Est datum, quod non est utile: & est datum, cujus retributio duplex.*

9. L'homme sans conscience réüssit dans le mal; mais ce qu'il invente, tournera à sa ruine.

10. Il y a un don, qui est inutile; & il y a un don, qui est doublement récompensé.

COMMENTAIRE.

On voit peu de gens qui sachent se taire; mais on en voit encore moins qui sachent bien parler.

ỳ. 8. QUI MULTIS UTITUR VERBIS, LÆDET ANIMAM SUAM. *Celui qui se répand en paroles, blessera son ame.* Il fait allusion à ce passage des Proverbes: (*a*) *Le péché se rencontre toujours là, où l'on parle beaucoup; & celui qui sait modérer sa langue, est vraiment prudent.* Les grands parleurs sont exposez à blesser leur prochain par leurs discours offensans, & par leurs médisances. Ils vivent dans une dissipation continuelle, qui est un obstacle à la piété, & une disposition prochaine au péché; des paroles légéres, & inutiles, on va tout naturellement aux fausses, aux médisances, aux disputes. Enfin les grands parleurs sont le fleau des conversations; ils se saisissent comme de plein droit, de la parole; ils la coupent à celui qui parle; ils veulent continuellement occuper le tapis. Ils s'arrogent le droit de toujours parler, & d'ennuyer tout le monde. Cicéron condamne cette présomption en ces termes: (*b*) *Nec verò tamquam in possessionem suam venerit, excludat alios; sed cum reliquis in rebus, tum in sermone communi, vicissitudinem non iniquam putet.*

ỳ. 9. EST PROCESSIO IN MALIS VIRO INDISCIPLINATO. *L'homme sans conscience réüssit dans le mal; mais tout ce qu'il invente, tournera à sa ruine.* Ainsi n'ayez point de jalousie de sa prospérité passagére, ni de ses grands biens; tout cela se dissipera comme la poussiére. Ils passeront eux-mêmes, comme l'herbe de la campagne. (*c*) Le Grec porte: (*d*) *Le pécheur trouve son plaisir dans le mal, & il y a des choses que l'on trouve, & qui ne servent qu'à ruiner.* Il y a certaines choses qui semblent une bonne fortune, & qui à la fin tournent au malheur de ceux qui les ont rencontrez. L'édition Romaine: (*e*) *Il y a des malheurs avantageux à l'homme; & il y a des avantages qui lui sont contraires*, & qui tournent à sa perte.

ỳ. 10. EST DATUM, QUOD NON EST UTILE. *Il y a un don, qui est inutile, & il y a un don, qui est doublement récompensé.* Le Sage va nous

(*a*) Prover. x. 19.
(*b*) Cicero lib. 1. de Offic.
(*c*) Psal. XXXVIII. 1. 7. 8.
(*d*) Ἔστιν εὐοδία ἐν κακοῖς ἀνδρὶ ἁμαρτωλῷ, καὶ ἔστιν εὕρημα εἰς ἐλάττωσιν.
(*e*) Edit. Rom. Ἔστιν εὐοδία ἐν κακοῖς ἀνδρὶ, καὶ ἔστιν εὕρημα εἰς ἐλάττωσιν.

11. *Est propter gloriam minoratio : & est qui ab humilitate levabit caput.*

11. Tel trouve sa perte dans sa gloire même ; & tel s'éléve par son humiliation.

COMMENTAIRE.

donner plusieurs instructions sur la maniére d'obliger ses amis. Il commence par nous avertir, qu'il y a des bienfaits, & des services qui ne servent à rien ; & d'autres qui sont trés-utiles. Quelquefois cela vient de la faute de celui qui reçoit. Il y a maniére de donner : & c'est un grand art de savoir accompagner ses services de maniéres gratieuses, & engageantes, & de bien placer ses bienfaits. Une grace mal accordée est souvent une injure, & un service rendu à un ingrat, périt pour celui qui l'a fait. Ces maximes sont plûtôt de politique, que de morale.

ỳ. 11. EST PROPTER GLORIAM MINORATIO. *Tel trouve sa perte dans sa gloire même.* Il y a des honneurs qui avilissent, & des états d'humiliation, qui rendent glorieux. Galba auroit toujours passé pour un homme digne de l'Empire, s'il ne l'eut jamais possédé : (*a*) *Omnium consensu capax imperii, si non imperasset.* L'élévation d'une haute fortune fait voir dans nous des défauts, qu'on n'y découvroit point auparavant. Tel a la capacité nécessaire pour un emploi médiocre, qui ne l'a pas pour un plus grand. Chacun doit se mesurer à ce qu'il est, & à ce qu'il peut ; mais peu de gens se rendent justice. Nous sommes d'ordinaire les premiers la dupe de nôtre propre mérite : nous nous le figurons beaucoup plus grand qu'il n'est. Le Pape Adrien IV. regardoit la souveraine dignité où il avoit été élévé, comme le plus grand malheur qu'il eut jamais soufferr, parce qu'il croyoit le poste trop élevé pour lui. On lui fit cet Epitaphe. ADRIANUS SEXTUS HIC SITUS EST, QUI NIHIL SIBI INFELICIUS IN VITA, QUAM QUOD IMPERARET, DUXIT.

EST QUI AB HUMILITATE LEVABIT CAPUT. *Tel s'éléve par son humiliation.* On a vû dans tous les siécles des hommes qui ont fait paroître des talens, & un mérite extraordinaire dans des postes glorieux, où ils se sont élevez d'une condition basse & méprisable. D'autres d'une naissance & d'un mérite reconnu, ont illustré des emplois peu glorieux, par la maniére noble dont ils s'en sont aquittez. Enfin il y a eu de grands hommes, à qui leur disgrace, leur fuite, leur éxil, ont donné plus de relief, & plus de véritable gloire, que ne leur en auroit donné une vie tranquille dans leur pays, & dans la place que leur naissance leur donnoit. Tel Prince a été le boulevart de l'empire, & l'admiration de toute l'Europe, qui sans un effet de la Providence, seroit mort simplement dans ses Etats en Prince pacifique & réligieux.

(*a*) *Tacit. Histor. lib.* 1.

12. *Est qui multa redimat modico pretio, & restituens ea in septuplum.*

13. *Sapiens in verbis se ipsum amabilem facit : gratiæ autem fatuorum effundentur.*

14. *Datus insipientis non erit utilis tibi : oculi enim illius septemplices sunt.*

12. Tel rachette beaucoup de choses à vil prix, qui sera obligé d'en payer sept fois autant.

13. Le sage se rend aimable dans ses paroles ; mais ce qu'il y a d'agréable dans les insensez, s'écoulera *comme de l'eau.*

14. Le don de l'insensé ne vous sera point utile : car il a sept yeux dont il vous regarde.

COMMENTAIRE.

ỷ. 12. EST QUI MULTA REDIMAT MODICO PRETIO. *Tel rachete beaucoup de choses à vil prix, qui sera obligé d'en payer sept fois autant.* Un avare gagne rarement dans ses marchez, parce qu'il achete toujours ce qui vaut le moins, & ce qui est le plus mauvais. Il croit gagner sur le prix ; mais il perd en effet, parce qu'il faut acheter plus souvent ; au lieu qu'à acheter de bonnes choses, & leur juste prix, il y a toujours du gain. Ce n'est jamais profit, d'acheter ce qui ne vaut rien. Le Grec : (*a*) *Il y a des choses qu'on achete à vil prix, & qu'on paye toutefois sept fois plus qu'elles ne valent.* Cela revient à ce qu'on vient de dire. C'est toujours trop, pou peu qu'on donne d'une mauvaise marchandise.

ỷ. 13. SAPIENS IN VERBIS SEIPSUM AMABILEM FACIT, &c. *Le sage se rend aimable dans ses paroles ; mais ce qu'il y a d'agréable dans les insensés, s'écoulera comme de l'eau.* Le sage saura assaisonner ses services par des paroles, & des maniéres, qui le rendront aimable à ceux qu'il voudra obliger. Mais l'insensé, par le mauvais air dont il s'y prend pour obliger, se rend ridicule, & perd tout le mérite de ses bienfaits. C'est une preuve de ce qu'il a dit au verset 10.

ỷ. 14. DATUS INSIPIENTIS NON ERIT UTILIS TIBI; OCULI ENIM EIUS SEPTEMPLICES SUNT. *Le don de l'insensé ne vous sera point utile, car il a sept yeux dont il vous regarde.* Il ne vous fait point de présens gratuits, & désintéressez : il a dessein d'en tirer de vous sept fois autant. Le Grec : (*b*) *Le don de l'insensé ne vous profitera point, à vous qui le recevez : non plus que celui de l'envieux,* (ou de l'avare) *qui ne vous donne que malgré lui. Car ses yeux, pour une chose qu'ils vous donnent, en attendent plusieurs.* Ce sont de chers dons, que ceux des avares, & des insensés. L'avare ne vous donne qu'à contre cœur, & dans l'espérance d'en recevoir beaucoup davantage. L'insensé accompa-

(*a*) Ἔστιν ἀγοράζων πολλὰ ὀλίγου, καὶ ἀποτιννύων αὐτὰ ἑπταπλάσιον.

(*b*) Δόσις ἄφρονος οὐ λυσιτελήσει σοὶ λαβόντι, ὁμοίως δὲ καὶ βασκάνου διὰ ἀνάγκην αὐτοῦ. Οἱ γὰρ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ἀνθ' ἑνὸς εἰς τὸ λαβεῖν πολλοί.

15. *Exigua dabit, & multa improperabit: & apertio oris illius inflammatio est.*

16. *Hodie fœneratur quis, & cras expetit: odibilis est homo hujusmodi.*

15. Il donnera peu, & il le reprochera souvent; & quand il ouvre la bouche, c'est comme une flamme qui se répand.

16. Tel prête aujourd'hui, qui redemandera demain; & cet homme-là se rend odieux.

COMMENTAIRE.

gne ses dons de reproches. Voyez le verset quinze. L'avare est comme le pêcheur, qui met à l'hameçon un petit appas, pour tirer un gros poisson.

Munera magna quidem mittit, sed mittit in hamo.
Et piscatorem piscis amare potest?

℣. 15. EXIGUA DABIT, ET MULTA IMPROPERABIT. *Il donnera peu, & il le reprochera souvent: & quand il ouvre la bouche, c'est comme une flamme qui se répand.* Ceci regarde l'insensé, dont il a parlé au verset précédent. Il gâte ses dons & ses services, par des discours, & des maniéres sottes & impertinentes. S'il vous fait un présent, c'est pour vous le reprocher; s'il vous parle, c'est avec emportement. Le feu & la flamme sortent de sa bouche. Le Sage fait tout le contraire. Il ne m'arrivera jamais, dit Sénéque, (*a*) de dire à un homme, même de qui j'aurois à me plaindre, ce que Didon dit à Enée: Je vous ai reçû, après que la tempête vous eut jetté sur mes côtes, comme vous étiez dans la disette, & sans secours, & j'ai eû la simplicité de vous donner part à ma royauté. Cela s'appelle, non donner un avis, mais outrager, mais rendre odieux ses bienfaits: *Non est illa admonitio; non. Convitium est: hoc est in odium beneficia perducere.* Le Grec porte: (*b*) *Il donnera peu, & vous chargera de reproches, & ouvrira sa bouche comme un crieur public.* Il criera à pleine tête, & publiera par tout d'une maniére odieuse, ce qu'il croira avoir fait pour vous. *Multi sunt nimii commemorando quæ meruêre.* On doit oublier tout le bien qu'on fait, & n'oublier jamais celui qu'on reçoit.

℣. 16. HODIE FOENERATUR, ET CRAS EXPETIT. *Tel prête aujourd'hui, qui redemandera demain; & cet homme-là se rend odieux.* Autre défaut qu'on doit éviter, dans les services que l'on rend; ne pas témoigner trop d'empressement à retirer, ce que l'on a prêté. C'est en quelque façon insulter celui à qui l'on a voulu rendre quelque service, & le priver du secours & du plaisir que le prêt lui auroit pû faire. C'est lui donner à penser que l'on se défie de sa bonne foy, ou de sa diligence.

℣. 17. FATUO NON ERIT AMICUS. *L'insensé n'aura pas un ami,*

(*a*) *Senec. de Beneficiis ad finem, apud Grot. hic.*

(*b*) Ὀλίγα δώσει, ᾗ πολλὰ ὀνειδίσει, ᾗ ἀνοίξει τὸ σόμα αὐτῦ ὡς κῆρυξ.

17. *Fatuo non erit amicus, & non erit gratia bonis illius.*

18. *Qui enim edunt panem illius, falsa lingua sunt. Quoties, & quanti irridebunt eum?*

19. *Neque enim quod habendum erat directo sensu distribuit: similiter & quod non habendum.*

17. L'insensé n'aura pas un ami, & le bien qu'il fera ne sera point agréé;

18. Parce que ceux qui mangent son pain, le trompent par leurs discours. Combien de fois, & de combien d'hommes sera-t'il mocqué?

19. Car il ne se conduit point par le bon sens, soit en distribuant ce qu'il devoit réserver, soit en donnant même ce qu'il ne devoit pas garder.

COMMENTAIRE.

& le bien qu'il fait ne sera point agréé. 18. *Parce que ceux qui mangent son pain, le trompent, & se mocquent de lui.* L'insensé fait un mauvais choix de ses amis: il se fie à des gens qui se mocquent de lui, & qui mangent son bien, sans lui en sçavoir gré. Comme il donne mal, & de mauvais cœur, on se fait un plaisir de lui escroquer quelque chose, & de rire à ses dépens. On étudie son foible, & on en profite pour le tromper. Le Grec porte: (*a*) *L'insensé dit: Je n'ai pas un seul ami; on n'est point reconnoissant de mes bienfaits; ceux qui mangent mon pain, sont de mauvaises langues. A combien de risées n'est point exposé un homme de ce caractére?* Voilà la vraye peinture d'un sot. Il plaint tout ce qu'il donne; il n'est jamais content de ses amis; personne à son gré n'a assez de reconnoissance de ses bienfaits. Ceux à qui il fait bonne chere, ne la savent point assez loüer ni estimer.

℣. 19. NEQUE ENIM QUOD HABENDUM ERAT, DIRECTO SENSU DISTRIBUIT. *Car il ne se conduit point par le bon sens, soit en distribuant ce qu'il devoit réserver, soit en donnant même ce qu'il ne devoit pas garder.* Un insensé ne sait ni donner, ni conserver son bien. Il donne mal à propos ce qu'il devroit garder, & il réserve ce qu'il devroit donner. Il donne à des gens qui ne devroient jamais avoir de part à ses faveurs, & il refuse à ceux à qui il devroit donner avec abondance. Le Grec: (*b*) *Car il n'a pas reçû le don de posséder son bien avec esprit, & il vaudroit autant pour lui qu'il n'eût rien du tout.* Il fait si mal user de son bien, qu'il vaudroit autant qu'il n'en eût pas. Etre pauvre, ou être riche, est une chose égale à l'égard d'un insensé, & d'un avare: puisque ni l'un ni l'autre ne savent point ce que c'est que d'avoir du bien. Ils sont aussi pauvres de ce qu'ils ont, que de ce qu'ils n'ont pas

℣. 20. LAPSUS FALSÆ LINGUÆ, QUASI QUI IN PAVIMENTO CADENS. *Celui qui se sert de sa langue pour tromper, est dans*

(*a*) Μωρὸς ἐρεῖ. Οὐκ ὑπάρχει μοὶ φίλος, οὐκ ἔστι χάρις τοῖς ἀγαθοῖς μου. Οἱ ἐσθίοντες τὸν ἄρτον μου, φαῦλοι τῇ γλώσσῃ. Ποσάκις καὶ ὅσοι καταγελάσονται αὐτοῦ;

(*b*) Οὔτε γὰρ τὸ ἔχειν ἐν ὀρθῇ αἰσθήσει ἄληφε. καὶ τὸ μὴ ἔχειν ὁμοίως ἀδιάφορον αὐτῷ.

20. *Lapsus falsæ linguæ, quasi qui in pavimento cadens : sic casus malorum festinanter veniet.*

21. *Homo acharis, quasi fabula vana, in ore indisciplinatorum assidua erit.*

22. *Ex ore fatui reprobabitur parabola : non enim dicit illam in tempore suo.*

20. Celui qui se sert de sa langue pour tromper, est dans sa chûte comme un homme qui tombe sur le pavé ; ainsi la ruine des méchans viendra tout d'un coup.

21. L'homme qui ne se rend point aimable, est comme un méchant conte en la bouche des gens, qui n'ont point d'éducation.

22. Une parole sage sera mal reçûë de la bouche de l'insensé, parce qu'il l'a dite à contre-tems.

COMMENTAIRE.

sa chûte, comme un homme qui tombe sur le pavé. Sa ruine est promte & subite. Voici une nouvelle matiére, dans laquelle le Sage nous représente principalement les maux, & les dangers d'une langue imprudente, impolie, maligne, médisante. Dans ce verset, selon le Grec, il dit : (*a*) *Que les péchez de la langue sont plus* fréquens, & plus dangereux, & plus subits, *que les chûtes que l'on fait sur le pavé*, ou sur la terre. *Que la chûte des méchans viendra de même* ; elle sera aussi promte, & aussi périlleuse. Autrement : Il est moins dangereux de faire un faux pas, & de tomber sur le pavé, que de faire des fautes en parlant ; car il ne faut qu'une parole, pour perdre celui qui l'a dite.

℣. 21. HOMO ACHARIS, QUASI FABULA VANA. *L'homme qui ne se rend point aimable, est comme un méchant conte en la bouche des gens, qui n'ont point d'éducation.* Le mot *acharis*, signifie un ingrat, un impoli, un sot, un homme incommode & desagréable, un importun. Un personnage de cette sorte embarrasse toûjours par tout où il se trouve. aussi ennuyeux que ces fades bouffonneries, & ces plaisanteries ridicules qui sont dans la bouche des ignorans, & de la menuë populace.

℣. 22. EX ORE FATUI REPROBABITUR PARABOLA. *Une parole sage sera mal reçûe de la bouche d'un insensé, parce qu'il l'a dite à contre-tems.* C'est une suite du verset précédent. La plus belle chose du monde dans la bouche d'un sot, devient une impertinence, parce qu'il la dit à contre-tems. Cela revient à ce qu'il a dit ailleurs ; (*b*) Que les plus belles maximes sont messéantes dans la bouche du pécheur. Il fait allusion à ce que dit Salomon : (*c*) *Comme un boiteux a beau avoir de belles jambes*, il boitera toûjours en marchant ; *ainsi la parabole est messéante dans la*

(*a*) Ὀλίσθημα ἀπὸ ἐδάφους, μᾶλλον ἢ ἀπὸ γλώσσης. Οὕτως πτῶσις κακῶν κατὰ σπουδὴν ἥξει.

(*b*) *Eccli.* XV. 9. *Non est speciosa laus*, (αὐτοῦ sententia) *in ore peccatoris.*

(*c*) *Prov.* XXVI. 7.

Bouche

23. *Est qui vetatur peccare præ inopia, & in requie sua stimulabatur.*

24. *Est qui perdet animam suam præ confusione, & ab imprudenti persona perdet eam : persona autem acceptione perdet se.*

23. Tel s'abstient de pécher, n'en ayant pas le moyen, qui en ressent le désir, lorsqu'il est dans le repos.

24. Tel perd son ame par un excez de honte; il la perdra en cédant à une personne imprudente : [& il se perdra lui-même, pour avoir eu trop d'égard à une personne.

COMMENTAIRE.

bouche d'un insensé. Et ensuite : (*a*) *De même qu'une épine perce la main d'un homme yvre, ainsi la parabole*, ou le discours sententieux, *est dans la bouche d'un insensé.* Il ne lui fait nul honneur, il le blesse au contraire, & le rend méprisable.

℣. 23. EST QUI VETATUR PECCARE PRÆ INOPIA. *Tel s'abstient de pécher, n'en ayant pas le moyen, qui en ressent le désir, lorsqu'il est dans le repos.* Il y a des gens qui sont sages & réglez par nécessité, & qui n'auroient pas manqué de faire comme les autres, s'ils en avoient eû la commodité. Ils ne doivent pas se faire honneur de leur modération; elle a été involontaire. (*b*) Le Grec est différent : (*c*) *Il y a des gens qui sont empêchez de mal faire, parce qu'ils n'en ont pas le moyen; & lorsqu'ils seront en repos, ils n'en auront point de remords.* On tire au moins cet avantage de ne s'être point trouvé dans l'occasion de mal faire, que l'on ne ressent point de remords de l'avoir fait. Si l'on n'a point de mérite en cela, on n'a pas au moins la douleur de l'avoir fait, quoique la volonté ne soit point innocente, si elle en a eû l'envie.

℣. 24. EST QUI PERDET ANIMAM SUAM PRÆ CONFUSIONE. *Tel perd son ame par un excés de honte; il la perdra en cédant à une personne imprudente.* Il y en a qui se perdent, ou qui s'exposent à de grands maux par une mauvaise honte; ou en n'osant pas demander ce qui leur est nécessaire, ou en n'osant refuser ce qu'on leur demande sans raison. Il faut savoir demander, & faire une démarche, quand il est besoin de la faire; & savoir refuser, lorsqu'on nous demande mal à propos. Le Grec porte : (*d*) *Tel perd son ame par une* fausse *honte, & il la perd par son visage imprudent.* Le visage imprudent en cet endroit, est le même que la fausse honte. Un homme qui ne peut essuier un refus de la part d'un autre, ou qui n'a pas le front de refuser celui qui lui demande, a véritable-

(*a*) *Prov. XXVI. 9.*

(*b*) *Terent. in Adelphis.*

. . . *Hæc si neque ego, neque tu fecimus,*
Non sivit egestas facere nos; Tu nunc tibi
Id laudi ducis quod tum fecisti inopiâ.
Injurium est : nam si esset unde fieret,
Faceremus.

(*c*) Ἔστι κωλυόμενος ἁμαρτάνειν ἀπὸ ἐνδείας, καὶ τῇ ἀναπαύσει αὐτοῦ οὐ κατανυγήσεται.

(*d*) Ἔστιν ἀπολλύων τὴν ψυχὴν αὐτοῦ διὰ αἰσχύνην, καὶ ἀπὸ ἄφρονος προσώπου ἀπολεῖ αὐτήν. *Complut.* Καὶ ἀπὸ λήψεως προσώπου ἀπολεῖ αὐτήν.

25. *Est qui præ confusione promittit amico, & lucratus est eum inimicum gratis.*

26. *Opprobrium nequam in homine mendacium, & in ore indisciplinatorum assiduè erit.*

27. *Potior fur, quàm assiduitas viri mendacis: perditionem autem ambo hæreditabunt.*

25. Tel promet à son ami par une honte indiscrette, qui le rend ainsi gratuitement son ennemi.

26. Le mensonge est dans un homme une tache honteuse; ce vice se trouve sans cesse dans la bouche des gens déréglez.

27. Un voleur vaut mieux, qu'un homme qui ment sans cesse; la perdition sera le partage de l'un, & de l'autre.

COMMENTAIRE.

ment un front, ou un visage imprudent; il manque de sagesse, de force & de prudence. Le Grec de l'édition de Complute lit: *Tel perd son ame par une* mauvaise *honte, & il la perdra en faisant acception de personne.* En refusant à l'un, & donnant à l'autre; n'osant refuser l'un, & renvoyant l'autre. La Vulgate a joint l'une & l'autre leçon.

℣. 25. EST QUI PRÆ CONFUSIONE PROMITTIT AMICO. *Tel promet à son ami par une honte indiscrete, qui le rend ainsi gratuitement son ennemi.* C'est s'attirer de gayeté de cœur des ennemis, que de promettre à ses amis ce qu'on ne peut, ou ce qu'on ne veut pas leur donner. Voici encore un autre effet de la mauvaise honte, de n'oser refuser son ami, de peur de le désobliger, quoiqu'on ne puisse, ou qu'on ne doive pas faire ce qu'il demande. Il y a manière de refuser, dont un honnête homme ne peut pas se plaindre; & il a toûjours lieu de n'être pas content, quand on lui a engagé sa parole. On doit faire l'honneur à ses amis de les croire justes & sages, & présumer qu'ils goûteront les raisons que nous leur donnerons d'un juste refus.

℣. 26. OPPROBRIUM NEQUAM, IN HOMINE MENDACIUM. *Le mensonge est dans un homme une tache honteuse; ce vice se trouve sans cesse dans la bouche des gens déréglez.* Le mensonge est un vice indigne d'un homme de cœur. Aristote (*a*) dit que c'est le vice des esclaves, & des ames basses. C'est comme une fausse monnoie, que tout le monde rejette avec mépris. L'homme ne peut souffrir qu'on le trompe: il se croit outragé, quand un menteur cherche à lui en faire accroire.

℣. 27. POTIOR FUR, QUAM ASSIDUITAS VIRI MENDACIS. *Un voleur vaut mieux, que celui qui ment sans cesse: La perdition sera le partage de l'un & de l'autre.* Le voleur n'en veut qu'à l'argent: le menteur attaque la vérité, la réputation, l'honneur. Le premier vole pressé par la nécessité: (*b*) le menteur trompe de gayeté de cœur. Le voleur peut restituer ce qu'il a pris, ce que ne peut pas le menteur. Cela ne disculpe

(*a*) *Aristotel. in Ethicis.*

(*b*) *Prov. VI. 31.*

28. *Mores hominum mendacium, sine honore: & confusio illorum cum ipsis sine intermissione.*

28. La vie des menteurs, est une vie sans honneur: & leur confusion les accompagne toujours.

29. *Sapiens in verbis producet seipsum, & homo prudens placebit magnatis.*

29. Le sage attire l'estime par ses paroles, & l'homme discret plaira aux Grands.

30. *Qui operatur terram suam, inaltabit acervum frugum: & qui operatur justitiam, & ipse exaltabitur: qui verò placet magnatis, effugiet iniquitatem.*

30. Celui qui cultive sa terre, amassera des monceaux de bled. [Celui qui fait les œuvres de justice, sera élévé lui-même;] & celui qui plaît aux Grands, fuira l'injustice.

31. *Xenia & dona excæcant oculos judicum, & quasi mutus in ore avertit correptiones eorum.*

31. Les présens, & les dons aveuglent les yeux des Juges; & ils sont dans leur bouche comme un mord qui les rend muets, & les empêche de châtier.

COMMENTAIRE.

pas le voleur: son crime est toûjours grand; la perdition sera son partage, aussi bien que du menteur. Mais ce dernier est le plus dangereux dans la république, & le plus odieux dans la société.

ŷ. 28. MORES HOMINUM MENDACIUM, SINE HONORE. *La vie des menteurs, est une vie sans honneur.* Le Grec lit: (a) *La coûtume d'un menteur, est ignominie.* Celui qui prend la mauvaise habitude de mentir, se charge de honte, & de confusion. Personne ne veut avoir de liaison avec ces sortes de gens. Lors même qu'ils disent vrai, on ne se fie point à eux. On les fuit, on les méprise.

ŷ. 30. QUI OPERATUR TERRAM SUAM, INALTABIT ACERVUM FRUGUM. *Celui qui cultive sa terre, amassera des monceaux de blé.* De même que celui qui cultive ses terres, élevera un grand monceau de froment, & se mettra par là en état de ne pas craindre la disette; Ainsi, *Celui qui a les Grands pour amis, évitera le châtiment de ses fautes.* (b) La faveur des Grands est comme un amas de mérite, qui lui sauve toutes les disgraces, qui pourroient lui arriver. Aprés ce verset, dans le Grec de l'édition Romaine, on lit ce titre: *Discours de Paraboles*, ce qui marque une nouvelle matiére.

ŷ. 31. XENIA ET DONA EXCÆCANT OCULOS JUDICUM. *Les présens, & les dons aveuglent les yeux des Juges: ils sont dans leur bouche comme un mords, qui les rend muets.* Les présens rendent en quelque sorte les Juges aveugles, sourds, & muets. *Ne recevez point de présens*, dit Moyse, (c) *parce qu'ils aveuglent les yeux des plus clair-voyans, & qu'ils ren-*

(a) Ἦθος ἀνθρώπου ψευδοῦς, ἀτιμία.
(b) *Græc.* Ὁ ἐργαζόμενος τὴν γῆν, ἀνυψώσει θημωνίαν αὐτοῦ, καὶ ὁ ἀρέσκων μεγιστᾶσιν ἐξιλάσεται ἀδικίαν.
(c) *Exod.* XXIII. 8.

32. *Sapientia absconsa, & thesaurus invisus; quæ utilitas in utrisque?*	32. Si la sagesse demeure cachée, & que le trésor ne soit pas visible; quel fruit tirera-t'on de l'un, & de l'autre?
33. *Melior est qui celat insipientiam suam, quàm homo qui abscondit sapientiam suam.*	33. Celui qui cache son insuffisance, vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.

COMMENTAIRE.

versent les paroles des justes mêmes. Au lieu de ces paroles, *Quasi mutus in ore avertit correptiones*, le Grec porte : *(a) De même qu'un mords dans la bouche, il empêchera les corrections.* Le Juge devient comme un cheval bridé, ou plûtôt, comme un cheval à qui l'on a mis une bride à l'antique, une espéce de museliére, qui l'empêche de hennir, & de mordre. Les Egyptiens dépeignent leurs Juges sans mains, & le chef de la Justice, les yeux fermez; (b) pour montrer que les Juges ne doivent rien recevoir, & que le Président doit prononcer sans aucune acception de personnes.

℣. 32. SAPIENTIA ABSCONSA, ET THESAURUS INVISUS, QUÆ UTILITAS IN UTRISQUE? *Si la sagesse demeure cachée, & que le trésor ne soit pas visible, quel fruit tirera-t'on de l'un & de l'autre?* Le Sage veut dire qu'on ne doit point enfoüir les talens que Dieu nous a donnez, ni laisser inutiles les moyens qu'il nous a mis en main pour l'utilité des autres. Saint Grégoire le Grand (c) compare ceux qui par une humilité mal entenduë, ne veulent pas servir leur prochain, à un homme qui dans une grande disette fermeroit ses greniers, & laisseroit pourrir le froment qu'il auroit en grande quantité; ou à un Médecin habile, qui se retireroit, & refuseroit son secours à un peuple mourant, & dans le dernier danger. JESUS-CHRIST dans l'Evangile les compare à un serviteur, qui ayant reçû une somme considérable de son maître pour la faire valoir, l'enferme dans un linge, ou la cache dans la terre, pour la lui rendre sans profit à son retour. (d)

℣. 33. MELIOR EST QUI CELAT INSIPIENTIAM SUAM, &c. *Celui qui cache son insuffisance, vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.* Le premier ne veut pas paroître ignorant, par un principe de vanité: le second cache ce qui lui est donné pour l'utilité du prochain, par un principe d'une fausse humilité. L'insensé qui fait se taire, & cacher son insuffisance, a encore quelque reste de prudence. Mais celui qui dissimule sa sagesse dans le besoin, & qui prive le public du fruit qu'il en pourroit tirer, se fait tort à lui-même, & aux autres. Il offense Dieu, en n'usant pas du don qu'il lui a donné pour le faire fructifier, & il offense les hom-

(a) Ὡς φιμὸς ἐν στόματι ἀπολέγεται ἐλεγμός.
(b) *Plutarch. de Iside.*
(c) *Gregor. Magn. Pastoral. Cura, tertia parte admon. 26.*
(d) *Matth. XXV. 25.*

mes par un défaut de charité. Le Grec de l'édition de Complute, ajoûte : (*a*) *La patience invincible, ou la constance qui ne se dément point dans la recherche du Seigneur, vaut mieux, que la liberté de conduire sa vie* par ses propres lumiéres. Il est infiniment plus avantageux à l'homme de vivre dans l'humble dépendance du Seigneur, & dans la constante soûmission à ses ordres, que d'être le maître de sa propre conduite, & de s'abandonner aux lumiéres de son propre esprit. Cette sentence ne se lit ni dans l'édition Romaine, ni dans celle de Basle, & d'Alde.

CHAPITRE XXI.

Fuir le péché. Expier ses fautes. La priére du pauvre arrive jusqu'à Dieu. Maison du méchant, bâtie au dépens des autres. Le chemin du pécheur conduit à l'enfer. Vraye, & fausse sagesse. Caractéres de l'imprudent. Ne pas écoûter aux portes, & aux fenêtres. Semeur de rapports.

℣. 1. *Fili, peccasti? Non adjicias iterùm: sed & de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur.*

2. *Quasi à facie colubri fuge peccata: & si accesseris ad illa, suscipient te.*

℣. 1. Mon fils, avez-vous péché? Ne péchez plus; mais priez pour vos fautes passées, afin qu'elles vous soient pardonnées.

2. Fuyez le péché, comme on fuit un serpent: car si vous vous en approchez, il se saisira de vous.

COMMENTAIRE.

℣. 1. Fili, peccasti? non adjicias iterum. *Mon fils, avez-vous péché? ne péchez plus.* Mais demandez pardon de vos fautes. Les plus sages tombent quelquefois dans le péché; mais ils n'y persévérent pas. Ils tombent, & se relévent. Le méchant au contraire tombe de précipice en précipice, de péché en péché. Le sage fait une solide & sérieuse pénitence, en confessant ses fautes, & en les évitant dans la suite; au lieu que le méchant se fortifie dans l'habitude du mal, par ses chûtes & rechûtes continuelles.

℣. 2. Quasi a facie colubri, fuge peccata. *Fuyez*

(*a*) Κρείσσων ὑπομονὴ ἀπαρέγκλιτος ἐν ζητήσει Κυρίου, ἢ ἀδέσποτος τροχηλάτης τῆς ἰδίας ζωῆς.

3. *Dentes leonis, dentes ejus, interficientes animas hominum.*

4. *Quasi romphæa bis acuta, omnis iniquitas: plaga illius non est sanitas.*

5. *Objurgatio, & injuria annullabunt substantiam: & domus quæ nimis locuples est, annullabitur superbiâ: sic substantia superbi eradicabitur.*

3. Ses dents, sont des dents de lion, qui tuent les ames des hommes.

4. Tout péché est comme une épée à deux tranchans: & la playe qu'il fait est incurable.

5. Les outrages, & les violences dissiperont les richesses; [la maison la plus riche se ruinera par l'orgüeil;] & le bien du superbe sera détruit jusqu'à la racine.

COMMENTAIRE.

le péché, comme on fuit un serpent: car si vous vous en approchez, il se saisira de vous. Les meilleurs éxemplaires Grecs lisent: (*a*) *Il vous mordra.* Le péché ne vient point à nous; il ne nous attaque point, que nous ne l'allions chercher. C'est un serpent toujours prêt à mordre; mais il est timide: il n'ose sortir de son repaire; il ne saisit, & il ne mord que ceux qui s'approchent inconsidérément.

℣. 3. DENTES LEONIS, DENTES EJUS. *Ses dents, sont des dents de lion.* S'il a la ruse, & le venin du serpent, il a la force, & la férocité du lion. Mais ce lion est lié; il ne prend que ceux qui ont l'imprudence de se jetter entre ses griffes. Il tourne autour du nous, comme dit l'Apôtre saint Pierre, (*b*) mais il n'ose approcher, qu'il ne nous voye ou endormis, ou trop téméraires à affronter les périls.

℣. 4. QUASI ROMPHÆA BIS ACUTA. *Le péché est comme une épée à deux trenchans.* Le péché attaque Dieu, & l'homme. Il irrite la majesté souveraine du Tout-puissant, & il donne la mort à l'ame de l'homme. Les playes qu'il cause, sont des playes mortelles; il n'y a que le souverain Médecin, qui les puisse guérir.

℣. 5. OBJURGATIO, ET INJURIÆ ANNULLABUNT SUBSTANTIAM. *Les outrages & les violences, dissiperont les richesses.* Les injures & les outrages, que l'on fait aux autres, attirent des ennemis, & les ennemis font tomber les maisons les mieux établies. L'orgueilleux & l'insolent oppriment les foibles pendant un certain tems; mais enfin le grand nombre de ceux qu'il a offensez, s'élevent contre lui, & renversent l'édifice de son orgueil. Ainsi Roboam perdit la plus grande partie de ses Etats par une réponse insolente; & les Tarquins furent chassez de Rome, pour leur orgueil. Les empires trop violens, n'ont jamais été de longue durée.

℣. 6. DEPRECATIO PAUPERIS EX ORE, USQUE AD AURES

(*a*) Ἐὰν γὰρ προσέλθῃς αὐτῇ, δέξεταί σε. *Complut.* Δήξεταί σε.

(*b*) 1. *Petri* v. 8.

6. *Deprecatio pauperis ex ore usque ad aures ejus perveniet, & judicium festinatò adveniet illi.*

7. *Qui odit correptionem, vestigium est peccatoris: & qui timet Deum, convertetur ad cor suum.*

8. *Notus à longè, potens linguâ audaci: & sensatus scit labi ab ipso.*

6. La priére du pauvre s'élévera de sa bouche jusqu'aux oreilles *de Dieu*, & il se hâtera de lui faire justice.

7. Celui qui hait la réprimande, marche sur les traces du méchant; & celui qui craint Dieu, se convertira du fond du cœur.

8. L'homme puissant, & audacieux en paroles, se fait connoître de loin; & le sage sait la maniére de se défaire de lui.

COMMENTAIRE.

EIUS (*a*) PERVENIET. *La priére du pauvre s'élevera de sa bouche jusqu'aux oreilles de Dieu.* C'est ainsi que la plûpart l'entendent. L'oreille du Seigneur est toujours attentive aux cris des pauvres, dit l'Ecriture en plus d'un endroit. (*b*) Le Tout-puissant est toujours auprés d'eux dans leurs afflictions, prêt à les écouter; & à venger leurs injures. Le Grec peut recevoir un autre sens (*c*) *La priére du pauvre sort de sa bouche, & arrive jusqu'aux oreilles* du superbe, (*d*) dont il a parlé au ỳ. précédent. *Et son jugement*, le jugement du superbe, la vengeance de Dieu sur lui, *viendra promtement.* Le méchant écoute sans s'émouvoir les cris du pauvre. Sa plainte vient jusqu'à son oreille; mais elle ne pénétre pas jusqu'à son cœur. Mais Dieu vengeur de ses serviteurs, ne différera pas d'abattre l'orgueil du méchant.

ỳ. 7. QUI ODIT CORREPTIONEM, VESTIGIUM EST PECCATORIS. *Celui qui hait la réprimende, marche sur les traces du méchant.* Il est incorrigible, & court à une perte certaine. Car s'il ne veut point écouter les avis qu'on lui donne sur sa conduite, par quelle voye se corrigera-t'il? S'il se fâche contre le Médecin, & s'il rejette les remédes, comment se guérira-t'il? Enfin s'il brise le miroir qui lui représente ses défauts, comment les connoitra-t'il, & comment s'en corrigera-t'il?

ỳ. 8. NOTUS A LONGE, POTENS LINGUA AUDACI. *L'homme puissant & audacieux en paroles, se fera connoître de loin: & le sage sait la maniére de se défaire de lui.* La langue dangereuse & téméraire, se fait bien-tôt connoître; sa mauvaise réputation se répand bien vîte: mais le sage est bien plus attentif à se parer de ses mauvais coups, & à s'échapper d'elle, qu'à acquérir à ce prix une pareille réputation. Le Grec: (*f*) *Celui qui est puissant en discours, est connu de loin; mais l'homme in-*

(*a*) *Quidam Codd. Usque ad aures Dei.*

(*b*) *Psal.* x. 5. 17. xxxiii. 16. ix. 13. 19. xxi. 25. *& passim.*

(*c*) Δέησις πτωχοῦ ἐκ στόματος, ἕως ὠτίων αὐτοῦ, καὶ τὸ κρίμα αὐτοῦ κατὰ σπουδὴν ἔρχεται.

(*d*) *Grot. Nec improbat Vatab.*

(*e*) *Vide Clem. Alexand. Pædag. lib.* 1. *cap.* 8 & 9.

(*f*) Γνωστὸς μακρόθεν ὁ δυνατὸς ἐν γλώσσῃ, ὁ δὲ νοήμων οἶδεν ἐν τῷ ὀλισθαίνειν αὐτόν.

9. *Qui ædificat domum suam impendiis alienis, quasi qui colligit lapides suos in hyeme.*

10. *Stuppa collecta synagoga peccantium, & consummatio illorum flamma ignis.*

9. Celui qui bâtit sa maison aux dépens d'autrui, est comme celui qui amasse ses pierres, pour bâtir durant l'hyver.

10. L'assemblée des méchans est comme un amas d'étoupes, & leur fin sera d'être consumez par le feu.

COMMENTAIRE.

telligent fait, où celui-là tombe. L'homme qui a beaucoup d'éloquence, & qui a le don de la parole, se fait bien-tôt un grand nom. Mais le sage est bien moins sujet que lui, à faire des faux pas: il s'observe plus; il voit les fautes du grand parleur, & les évite. Le grand flux de paroles entraîne souvent avec lui bien de la fausseté; mais le bon sens & l'intelligence sont plus réservez, & moins sujets à l'erreur.

℣. 9. Qui ædificat domum suam impendiis alienis. *Celui qui bâtit sa maison aux dépens d'autrui, est comme celui qui amasse des pierres, pour bâtir pendant l'hyver.* L'hyver n'est pas un tems propre pour bâtir. Celui qui amasse ses matériaux, & qui éleve ses murailles pendant ce tems, s'expose à les voir bien-tôt renversées; le vent, la pluye, la tempête, ne trouvant point de résistance, les feront tomber. Ainsi celui qui bâtit aux dépens d'autrui, est en danger de ne joüir pas long-tems du fruit de ses injustices. Ses créanciers viendront, & le chasseront de la demeure qu'il n'a bâtie qu'avec leur argent. Le Grec fait un autre sens: (a) *Celui qui bâtit sa maison avec l'argent d'autrui, est comme celui qui amasse des pierres pour son tombeau.* Ou plûtôt, qui amasse des pierres, pour charger son tombeau, comme on chargeoit quelquefois ceux des méchans insignes, comme Achan, (b) & Absalom, (c) dont il est dit que tout Israël fit de grands amas de pierres sur leur sépulture, pour leur ignominie éternelle, & pour marque publique de l'horreur, que l'on avoit de leurs crimes. Ainsi celui qui bâtit sa maison aux dépens d'autrui, travaille à sa propre honte; il érige un monument, qui le couvrira d'opprobre, tant qu'il subsistera. Jérémie (d) reproche fortement à Joakim Roi de Juda, qu'il bâtissoit sa maison dans la violence, & dans l'injustice. *Væ qui ædificat domum suam in injustitia, & cœnacula sua non in judicio: amicum suum opprimet frustra, & mercedem ejus non reddet ei.*

℣. 10. Stuppa collecta, synagoga peccantium. *L'assemblée des méchans, est comme un amas d'étouppes; leur fin sera d'être consumez par le feu.* Devant Dieu tous les méchans ne sont rien. Tout

(a) Ὁ οἰκοδομῶν τὴν οἰκίαν αὐτοῦ ἐν χρήμασιν ἀλλοτρίοις ὡς ὁ συνάγων ἑαυτῷ λίθους εἰς χῶμα ταφῆς αὐτοῦ. *Vulg. & alii:* Εἰς χειμῶνα.

(b) *Josue* VII. 26.

(c) 2. *Reg.* XVIII. 17.

(d) *Jerem.* XXIII. 13.

cet

11. *Via peccantium complanata lapidibus; & in fine illorum inferi, & tenebræ, & pœna.*

12. *Qui custodit justitiam, continebit sensum ejus.*

11. Le chemin des pécheurs est uni, & pavé de pierres; mais il conduit à l'enfer, [aux ténébres, & aux supplices.]

12. Celui qui garde la justice, en pénétrera l'esprit.

COMMENTAIRE.

cet éclat qui l'environne, ces grands biens, dont ils disposent, cette terreur qu'ils impriment aux foibles; leur vie, leur fortune, leur prospérité, ne sont que comme un amas d'étoupes; la flamme de la vengeance du Seigneur les aura consumez dans un moment. JESUS-CHRIST, dans l'Evangile, les compare à un fagot d'yvraie destiné à être jetté au feu; (*a*) & Malachie, à une botte de paille, qui est brûlée dans un instant. (*b*) Que ces idées si justes & si vraies, n'occupent-elles le cœur des grands, & des puissans du siécle!

ỷ. 11. VIA PECCANTIUM, COMPLANATA LAPIDIBUS. *Le chemin des pécheurs est uni, & pavé de pierres; mais il conduit à l'enfer.* Il fait allusion à ce passage des Proverbes: (*c*) *Il y a un chemin qui paroît droit aux yeux des hommes, & dont la fin aboutit à la mort.* Le Sauveur dans l'Evangile nous enseigne la même vérité, en disant, (*d*) que la voye qui méne à la perdition est large & spacieuse, & qu'elle est suivie par le plus grand nombre; mais que le chemin qui conduit à la vie, est étroit & serré, & que peu de gens ont le bonheur de le trouver. Les Pythagoriciens dont la maniére d'enseigner symbolique, enfermoit sous des emblêmes des véritez morales, marquoient ces deux voyes par l'Y Grec, qu'on nomme pour cela la lettre de Pythagore. (*e*). Une des branches d'enhaut désignoit la voye de la perfection; serrée dans les commencemens, mais ensuite élargie & ouverte. L'autre branche marquoit la voye de la perdition; elle est large & spacieuse au commencement, mais à la fin elle précipite dans l'abîme, ceux qui la suivent.

Molle ostentat iter via lata, sed ultima meta
Præcipitat captos, volvitque per ardua saxa.

ỷ. 12. QUI CUSTODIT JUSTITIAM, CONTINEBIT SENSUM EJUS. *Celui qui garde la justice, en pénétrera l'esprit.* Il y a des connoissances purement spéculatives, qui ne demandent que de l'étude: on les apprend en consultant les maîtres, & en faisant en soi-même des réflexions & des retours sur ce qu'on en a appris, pour se les

(*a*) *Matth.* XIII. 30.
(*b*) *Malach.* IV. 1.
(*c*) *Prov.* XIV. 12.
(*d*) *Matth.* VII.
(*e*) *Epigram. in Y, inter opera Virgilii.*

Littera Pythagoræ discrimine secta bicorni,
Humanæ vitæ speciem præferre videtur,
Nam via virtutis dextrum capit ardua callem,
Difficilemque aditum primum spectantibus offert:
Sed requiem præbet fessis in vertice summo.

13. *Consummatio timoris Dei, sapientia, & sensus.*

14. *Non erudietur, qui non est sapiens in bono.*

15. *Est autem sapientia, quæ abundat in malo: & non est sensus ubi est amaritudo.*

13. La sagesse, & le bon sens, est le fruit de la parfaite crainte de Dieu.

14. Celui qui n'est pas sage dans le bien, ne deviendra jamais habile.

15. Il y a une sagesse qui est habile dans le mal: & la prudence n'est point où est l'amertume *du cœur.*

COMMENTAIRE.

inculquer, & pour s'en remplir. Mais la justice, & les vertus pratiques, s'apprennent non dans la spéculation, mais dans l'exercice: *Non enim hanc lectio docet, sed unctio*, dit saint Bernard, (*a*) *non littera, sed spiritus; non eruditio, sed exercitatio in mandatis Domini*. Il en est de même à proportion de cet art divin, que de la peinture, & des autres qui dépendent de l'éxercice, & de l'habitude. Ayez l'esprit rempli de toutes les plus belles spéculations, & de tous les plus importans préceptes de l'art; ayez un gout fin, & un discernement exquis, pour juger de la beauté d'une piéce; si vous n'avez l'éxercice, vous ne ferez aprés tout qu'un pitoyable tableau; au lieu qu'un Peintre moins habile dans la spéculation, mais ayant beaucoup d'usage, réüssira admirablement.

ỷ. 13. CONSUMMATIO TIMORIS DEI, SAPIENTIA ET SENSUS. *La sagesse & le bon sens, est le fruit de la parfaite crainte de Dieu.* Ces deux choses se soûtiennent, & se donnent la main; la sagesse, & la piété: point de piété sans sagesse, & point de sagesse sans piété. Ceux qui se piquent de savoir & d'habileté, sont dans l'erreur, s'ils n'ont la crainte de Dieu, & la piété. C'est cette derniére vertu, qui donne le prix & le mérite à toutes les autres qualitez estimables de l'esprit, & du cœur. Le Grec porte; (*b*) *La perfection de la crainte du Seigneur, est l'aquisition*, ou l'augmentation *de la sagesse*. Ce qui suit au verset 14. est une suite de celui-ci.

ỷ. 14. NON ERUDIETUR, QUI NON EST SAPIENS IN BONO. *Celui qui n'est pas sage dans le bien*, qui n'a pas la piété, ou la crainte de Dieu, *ne deviendra jamais véritablement habile*. Il n'aura au plus que la science qui enfle, qu'une connoissance stérile, & souvent pernicieuse; Mais celui qui joint la crainte de Dieu à la science, s'amasse un trésor pour l'éternité. Le Grec demande un autre sens; (*c*) *Celui qui n'est pas rusé, ne deviendra point habile*. Celui qui n'a point de vivacité, & d'ouverture d'esprit, n'est pas capable de devenir savant, & habile. On ne fait rien malgré Minerve.

(*a*) *Bern. Epist. olim.* CVIII. *num.* 2.

(*b*) Συντέλεια δὲ τῦ φόβυ Κυρίυ σοφίας πρόσληψις.

(*c*) Οὐ παιδευθήσεται, ὃς ὐκ ἔϛι πανῦργος.

16. *Scientia sapientis tamquam inundatio abundabit, & consilium illius sicut fons vitæ permanet.*

17. *Cor fatui quasi vas confractum, & omnem sapientiam non tenebit.*

16. La science du sage se répandra comme une eau qui se déborde, & le conseil *qu'il donne*, subsistera comme une source de vie.

17. Le cœur de l'insensé est comme un vase rompu, il ne peut rien retenir de la sagesse.

COMMENTAIRE.

℣. 15. EST AUTEM SAPIENTIA, QUÆ ABUNDAT IN MALO. *Il y a une sagesse, qui est habile dans le mal: & la prudence n'est point, où est l'amertume du cœur.* On ne doit point compter pour vraye sagesse, & pour habileté, celle qui ne se fait connoître que dans le mal qu'elle cause aux autres; qui n'est industrieuse qu'à détruire, qu'à affliger, qu'à supplanter, qu'à opprimer son prochain. C'est-là une sagesse diabolique. La vraye sagesse va au bien, à la justice, à la charité. Elle ne fait ce que c'est que la haine, & l'amertume de cœur. Le Grec doit être joint avec le verset précédent, de cette sorte: Celui qui n'a point de vivacité, & d'ouverture d'esprit, ne deviendra jamais habile: (*a*) *Mais il y a une sorte d'adresse, qui produit l'amertume.* La bonne adresse, l'industrie naturelle, lorsqu'elle se tourne au bien, conduit à la sagesse, & à la science. Mais quand elle se tourne au mal, elle n'aboutit qu'à l'amertume, & au péché. Voyez *Deut.* XXIX. 18. *Act.* VIII. 23. *Hebr.* XII. 15. où l'amertume se met pour la malice.

℣. 16. SCIENTIA SAPIENTIS, TAMQUAM INUNDATIO.... 17. COR FATUI, QUASI VAS CONFRACTUM. *La science du sage se répandra comme une eau, qui se déborde. 17. Et le cœur de l'insensé est comme un vase rompu*, qui ne peut tenir l'eau. La science & la sagesse sont souvent comparées à l'eau, à une source vive, à une inondation. *La science est comme une source vive à celui qui la possède*, dit Salomon. (*b*) Et ailleurs: (*c*) *Les discours d'un hommme sage, sont comme une eau profonde: la fontaine de la sagesse, est comme un torrent, qui se déborde.* Le Sauveur compare sa doctrine à une fontaine, dont les eaux réjaillisent jusqu'à la vie éternelle; (*d*) & il dit, que celui qui croira en lui, produira, comme des fleuves d'eau vive. (*e*) Une fontaine de vie, ou une source vive dans le style des Hébreux, est une source qui ne tarit point. Le sage compare ici l'insensé, à un vase rompu qui coule de tous côtez; parce qu'il se répand en paroles, & n'est pas capable du secret, & de la discrétion. Une grande partie de la sagesse consiste à parler peu & bien, & c'est de quoi l'insensé n'est pas capable.

(*a*) Ἔστι γὰρ πανουργία πληθύνουσα πικρίαν.
(*b*) *Prov.* XVI. 22.
(*c*) *Prov.* XVIII. 4.
(*d*) *Johan.* IV. 14.
(*e*) *Johan.* VII. 38.

18. *Verbum sapiens quodcumque audierit sciens, laudabit, & ad se adjiciet : audivit luxuriosus, & displicebit illi : & projiciet illud post dorsum suum.*

19. *Narratio fatui quasi sarcina in via : nam in labiis sensati invenietur gratia.*

20. *Os prudentis quæritur in ecclesia, & verba illius cogitabunt in cordibus suis.*

21. *Tamquam domus exterminata, sic fatuo sapientia : & scientia insensati inenarrabilia verba.*

18. Que l'homme habile entende une parole sage, il la loüera aussi-tôt, & il se l'appliquera ; que le voluptueux l'entende, elle lui déplaira, & il la rejettera derriére lui.

19. L'entretien de l'insensé est comme un fardeau qui pése dans le chemin ; & la grace se trouvera sur les lévres de l'homme sensé.

20. La bouche de l'homme prudent est recherchée dans les assemblées, & les hommes repasseront ses paroles dans leur cœur.

21. La sagesse est à l'imprudent comme une maison ruinée ; & la science de l'insensé, est une confusion de paroles mal digérées.

COMMENTAIRE.

℣. 18. VERBUM SAPIENS.... AD SE ADJICIET. AUDIVIT LUXURIOSUS, ET DISPLICEBIT ILLI. *Que l'homme habile entende une parole sage, il la loüera, & se l'appliquera.* Il en fera son profit, & la réduira en pratique. *Que le voluptueux l'entende, elle lui déplaira.* Le débauché s'irrite contre la vérité, qu'on lui dit ; il la rejette, il la méprise. Plusieurs éxemplaires Grecs lisent : (*a*) *Que l'insensé l'entende, elle lui déplaira.*

℣. 19. NARRATIO FATUI, QUASI SARCINA IN VIA. *L'entretien de l'insensé est comme un fardeau, qui pése dans le chemin.* On dit communément qu'une bonne compagnie en voyage, est une agréable voiture : au contraire un compagnon incommode, est une grosse & lourde charge.

℣. 20. OS PRUDENTIS QUÆRITUR IN ECCLESIA. *La bouche de l'homme prudent est recherchée dans les assemblées.* On l'écoute avec attention, on le recherche, on s'empresse de l'entendre, on conserve prétieusement toutes ses paroles. *Verba illius cogitabunt in cordibus suis.* Ceux qui m'écoutoient, dit Job, (*b*) s'estimoient heureux, & ceux qui me voyoient, rendoient témoignage de ma justice. On attendoit ma sentence & ma décision, & on étoit dans l'attention, pour recevoir mes avis. On n'osoit rien ajoûter à mes paroles, & mon discours couloit sur eux comme la rosée. Ils m'attendoient comme on attend la pluye, & leur bouche étoit ouverte comme une terre desséchée, qui demande le rafraîchissement

(*a*) *Edit. Complut. & Ald.* Ἤκουσεν αὐτὸν ἄφρων, καὶ ἀπήρεσεν αὐτῷ. *Sed Rom. & alii ;* Ἤκουσεν ὁ σπαταλῶν, καὶ ἀπήρεσεν αὐτῷ.

(*b*) *Job.* XXIX. 11, 21, 23, 24.

22. *Compedes in pedibus, stulto doctrina; & quasi vincula manuum super manum dexteram.*

23. *Fatuus in risu exaltat vocem suam: vir autem sapiens vix tacitè ridebit.*

22. L'instruction est à l'imprudent comme des fers aux pieds, & comme des chaînes qui lui chargent la main droite.

23. L'insensé en riant éleve sa voix; mais l'homme sage rira à peine tout bas.

COMMENTAIRE.

℣. 21. TAMQUAM DOMUS EXTERMINATA, SIC FATUO SAPIENTIA. *La sagesse est à l'imprudent, comme une maison ruinée.* Un imprudent qui a quelque teinture de science, & d'étude, est comme une masure, & un amas de ruines: il n'y a dans ses idées, dans ses discours, & dans sa conduite, ni ordre, ni suite, ni régle, ni arrangement: tout y est confus, & renversé: (*a*)

Quod petiit, spernit; repetit, quod nuper omisit:
Æstuat, & vitæ disconvenit ordine toto.

SCIENTIA INSENSATI, INENARRABILIA VERBA. *La science de l'insensé, est une confusion de paroles mal digérées.* C'est un chaos où l'on n'entend rien. Le Grec: (*b*) *Ce sont des discours impénétrables.* Ou, selon Grotius, des discours sans réfléxion, *Verba impræmeditata.* Il parle à bâtons rompus, & dit tout ce qui lui vient dans la bouche; il saute du coq à l'âne: il parle sans rime, ni raison.

℣. 22. COMPEDES IN PEDIBUS, DOCTRINA STULTO. *L'instruction est à l'imprudent, comme des fers aux pieds: & comme des chaînes, qui lui chargent la main droite.* L'insensé hait la discipline, & l'instruction, comme on craint les fers aux pieds, & aux mains. Il regarde la science comme une charge embarrassante, & comme un obstacle à ses inclinations, & une bride à ses plaisirs. Il faut joindre ce verset au 24. *La science est à l'homme prudent, comme un ornement d'or, & comme un brasselet à son bras droit.* Le sage au contraire regarde la sagesse, la science, les régles d'une vie réglée, comme un ornement glorieux: Il s'en pare, & s'en fait honneur.

℣. 23. FATUUS IN RISU EXALTAT VOCEM SUAM. *L'insensé en riant, éleve sa voix: mais l'homme sage rira à peine tout bas.* Les sages ont toujours condamné les ris éclatans, & immodérez. Ils les ont regardez, comme une marque de folie. Le sage soûrit quelquefois, mais il ne rit jamais jusqu'à éclatter. *Le ris des insensez, est comme le feu dans des épines*, dit Salomon. (*c*) Platon (*d*) n'approuve pas le ris avec éclat.

(*a*) *Horat. Epist. 1. lib. 1.*
(*b*) Καὶ γνῶσις ἀσυνέτου ἀδιεξέταστοι λόγοι.
(*c*) *Eccle. VII. 5.*
(*d*) *Plato lib. 3. de Republ. pag. 388.* Οὐδὲ φιλογέλωτας γε δεῖ εἶναι. Σχεδὸν γὰρ ὅταν τις ἐφιῇ ἰσχυρῷ γέλωτι, ἰσχυρὸν καὶ μεταβολὴν ζητεῖ τὸ τοιοῦτον.

24. *Ornamentum aureum prudenti doctrina, & quasi brachiale in brachio dextro.*

25. *Pes fatui facilis in domum proximi: & homo peritus confundetur à persona potentis.*

26. *Stultus à fenestra respiciet in domum: vir autem eruditus foris stabit.*

24. La science est à l'homme prudent un ornement d'or; elle est comme un brasselet à son bras droit.

25. L'insensé met aisément le pied dans la maison [de son voisin ;] mais l'homme qui sait vivre, est fort réservé à visiter une personne puissante.

26. L'insensé regardera par la fenêtre dans une maison; mais l'homme discret se tiendra déhors.

COMMENTAIRE.

Il cause de trop grands mouvemens, & est suivi de trop grands changemens. Saint Clément d'Aléxandrie (*a*) approuve le soûrire, & un certain air riant, & gratieux; mais non pas les éclats de rire. Epictete ne veut point qu'on rie beaucoup, ni légérement, & à tout propos, ni jusqu'à éclatter. Enfin rien n'est plus digne de moquerie, qu'un ris ridicule. ***Nihil fœdius risu, irrisione dignissimo***, dit saint Augustin. (*b*) Le ris est une propriété de l'homme ; mais c'est la moindre de ses propriétez, dit le même Pere. (*c*)

ỷ. 25. PES FATUI VELOX IN DOMUM PROXIMI. ***L'insensé met aisément le pied dans la maison de son voisin; mais l'homme qui sait vivre, est fort réservé à visiter une personne puissante.*** Une autre marque d'un esprit peu réglé, est de se mêler des affaires d'autrui, & de s'introduire dans les maisons, de vouloir pénétrer les secrets des familles : rien n'est plus indiscret, ni plus odieux que cette conduite. Le Grec : (*d*) ***Le pied de l'insensé se hâte d'aller dans la maison; mais l'homme d'expérience aura honte d'y aller.*** Le sage n'ira pas sans une nécessité réelle, ou au moins de bienséance, dans une maison étrangére; mais l'insensé s'y jette à toute risque, au hazard d'y être mal reçû, de s'y rendre incommode, & d'en être mis déhors.

ỷ. 26. STULTUS A FENESTRA RESPICIET IN DOMUM. ***L'insensé regardera par la fenêtre dans une maison, mais l'homme discret se tiendra dehors.*** Dans la Palestine, les fenêtres n'étoient point vitrées, mais simplement fermées d'une jalousie, au travers de laquelle on pouvoit voir. L'insensé en attendant qu'on ouvre, regarde au dedans de la maison, pour voir ce qui s'y passe; mais le sage attend tranquillement, qu'on l'introduise. Le Grec : (*e*) ***L'insensé regarde au travers de la porte, mais le sage demeurera au dehors.*** Le premier est une marque d'imprudence,

(*a*) *Clem. Alexand. lib. 2. Pædag. cap. 5.*
(*b*) *August. contra Academic. lib. 2. disp. 2.*
(*c*) *Idem de lib. Arbitr. lib. 1. cap. 8.*
(*d*) Πὸς μωρῦ ταχὺς εἰς οἰκίαν, ἄνθρωπος δὲ πολύπειρος αἰσχυνθήσεται ἀπὸ προσώπου. *Alii legunt :* Ἀπὸ αὐτοῦ. *Ita Complut.*
(*e*) Ἄφρων ἀπὸ θύρας παρακύπτει εἰς οἰκίαν, ἀνὴρ δὲ πεπαιδευμένος ἔξω στήσεται.

27. *Stultitia hominis auscultare per ostium : & prudens gravabitur contumeliâ.*

28. *Labia imprudentium stulta narrabunt : verba autem prudentium, staterâ ponderabuntur.*

29. *In ore fatuorum cor illorum : & in corde sapientium os illorum.*

27. Le fol montrera sa folie, en écoutant à une porte ; mais cette bassesse sera insupportable à l'homme prudent.

28. Les lévres des imprudens diront des sottises ; mais les paroles des hommes prudens, seront pésées à la balance.

29. Le cœur des insensez est dans leur bouche ; & la bouche des sages est dans leur cœur.

COMMENTAIRE.

d'impolitesse, d'impatience. Le second marque une ame tranquille, & modeste.

℣. 27. STULTITIA HOMINIS, AUSCULTARE PER OSTIUM. *Le fou montrera sa folie, en écoutant à une porte : mais cette bassesse sera insupportable à l'homme prudent.* Une autre marque d'un homme impoli, & mal élevé, c'est d'écouter aux portes. Un homme sage n'aura garde de tomber dans cette faute. Le Grec : (*a*) *C'est une marque de folie, d'écouter aux portes, & l'homme prudent ne pourra souffrir une telle infamie.* Il se gardera bien de commettre une action si indigne ; ou bien, il ne pourra souffrir, qu'on écoute ainsi à sa porte. Le premier sens est le meilleur : Il ne pourra soûtenir la honte de cette action.

℣. 28. LABIA IMPRUDENTIUM STULTA NARRABUNT. *Les lévres des imprudens diront des sottises.* Le Grec : (*b*) *Les lévres des étrangers en seront chargées ; mais les discours du sage seront pésez à la balance.* L'édition de Complute : *Les lévres des grands parleurs s'entretiendront des choses, qui ne les regardent point ; mais les discours des hommes prudens seront pésez à la balance.* Une autre folie, c'est de s'occuper des affaires d'autrui, de s'en entretenir, d'en parler à tort & à travers.

℣. 29. IN ORE FATUORUM, COR ILLORUM. *Le cœur des insensés, est dans leur bouche : & la bouche des sages, est dans leur cœur.* Les sages pensent beaucoup, & parlent peu ; ils pensent avec prudence, & parlent de même : ils pésent tout ce qu'ils ont à dire, avant que d'ouvrir la bouche. Mais les sots commencent par parler, aprés cela ils pensent : ils disent beaucoup, & pensent peu. Leurs discours sont toûjours sans réflexion, & sans jugement. (*c*) Autrement : Les insensez disent tout ce

(*a*) Ἀπαιδευσία ἀνθρώπου ἀκροᾶσθαι παρὰ θύρων. ὁ δὲ φρόνιμος βαρυνθήσεται ἀτιμίᾳ.

(*b*) Χείλη ἀλλοτρίων ἐν τούτοις βαρυνθήσεται, λόγοι δὲ φρονίμων ἐν ζυγῷ σταθήσονται. *Alii* ; ἐν τούτοις διηγήσονται. *Complut.* Χείλη πολυλάλων τὰ οὐκ αὐτῶν διηγήσονται.

(*c*) *Hilar. in Psal. XXI. In ore stultorum cor eorum esse dicitur, quia nihil ex rationis consilio tractantes, & cordis meditatione pendentes, temerario tantùm motu lingua inconsultè res fortuitas, & inconditas eloquuntur. Non quod cogitaverunt loquentur, sed quod locuti fuerint cogitabunt.*

30. ***Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam.***

31. *Susurro coinquinabit animam suam, & in omnibus odietur : & qui cum eo manserit odiosus erit : tacitus, & sensatus honorabitur.*

30. Lorsque l'impie maudit le diable, il se maudit lui-même.

31. Le semeur de rapports soüillera son ame ; & il sera haï de tout le monde : [Celui qui demeure avec lui, lui sera odieux ; mais l'homme sensé, & ami du silence, sera honoré.]

COMMENTAIRE.

qu'ils pensent, mais les sages ne disent que ce qu'il faut dire, & que ce qu'ils ont mûrement considéré dans le secret de leur cœur. C'est ce qui est marqué dans les Proverbes : (*a*) *Le cœur du sage sera le maître, qui enseignera sa bouche.* Il ne parlera qu'avec réflexion.

℣. 30. Dum maledicit impius diabolum, &c. *Lorsque l'impie maudit le diable, il se maudit lui-même.* Il veut faire tomber sur le démon la faute de ses chûtes ; il en accuse le tentateur ; il se plaint des ruses de son ennemi. C'est à lui-même qu'il doit s'en prendre. Le démon ne contraint personne à pécher ; il sollicite, il jappe, il tourne autour de nous : mais il ne mord, & ne blesse que ceux, qui s'approchent, & qui se livrent à lui. (*b*) Ceux qui péchent, se rendent les esclaves du démon : (*c*) *Vos ex patre diabolo estis.* Ils ont tort de maudire le maître, qu'ils ont choisi. Quelques-uns prennent *diabolum*, pour un adversaire. Celui qui maudit son ennemi, se maudit soi-même. Pourquoi s'attire-t'il des ennemis ? Que ne vit-il en paix avec tout le monde ? Et si on l'attaque sans raison & mal à propos, que ne souffre-t'il plûtôt dans le silence, que de s'emporter contre son adversaire ?

℣. 31. Susurro coinquinabit animam suam. *Le semeur de rapports soüillera son ame, & sera haï de tout le monde.* Le Grec (*d*) *Il sera haï par tout, où il voyagera.* Il n'y a point d'endroit au monde, où les semeurs de rapports ne soient odieux. Le Grec de l'édition Romaine : *Il sera haï de tout le voisinage.*

(*a*) *Prov.* XVI. 23.
(*b*) *August. in Psal.* LXIX. *& alibi sæpius.*
(*c*) *Johan.* VIII. 44.
(*d*) Καὶ ὃ ἐὰν παρεπιδημήσῃ μισηθήσεται. *Edit. Rom.* Καὶ ἐν παροικήσει μισηθήσεται.



CHAPITRE

CHAPITRE XXII.

Pareſſeux. Enfans mal inſtruits. Peine perduë d'enſeigner l'inſenſé. Eviter les méchans, & les inſenſez; & les querelles avec ſes amis. Garder une inviolable fidélité à ſon ami, dans tous les états de la vie.

℣. 1. *IN lapide luteo lapidatus eſt piger, & omnes loquentur ſuper aſpernationem illius.*

2. *De ſtercore boum lapidatus eſt piger: & omnis qui tetigerit eum, excutiet manus.*

℣. 1. LE pareſſeux eſt *comme* lapidé avec de la bouë; tous parleront de lui, pour le mépriſer.

2. Le pareſſeux eſt lapidé avec de la fiente de bœufs; tous ceux qui le touchent, ſe ſecouëront les mains.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN LAPIDE LUTEO LAPIDATUS EST PIGER. *Le pareſſeux eſt comme lapidé avec de la bouë; tous parleront de lui pour le mépriſer.* On lui jette la pierre, & on le couvre de bouë, comme un perſonnage odieux, & mépriſable. Sous le nom de *pareſſeux*, on entend ici un homme, qui n'eſt bon à rien; qui ne daigne pas ſe remüer, ni pour ſes amis, ni pour lui-même, qui ne s'applique à rien, qui n'a ni activité, ni force, ni entendement, ni ſageſſe. Le Grec ſignifie plûtôt: (*a*) *Le pareſſeux eſt comparé à une pierre gâtée; tout homme ſiflera ſur ſa confuſion.* Il eſt comme une pierre, qui tombe dans la bouë; perſonne ne daigne l'en tirer. On ſe raille de la confuſion, qui lui arrive. On ſifle ſur ſes diſgraces; on s'en rit. *Sifler*, eſt une maniére de mépris.

℣. 2. DE STERCORE BOUM LAPIDATUS EST PIGER, &c. *Le pareſſeux ſera lapidé avec de la fiente de bœufs: tous ceux qui le touchent, ſe ſecoüeront les mains.* On ne s'approchera de lui qu'avec répugnance; quiconque le touchera, ſe gâtera. Le Grec (*c*) *Le pareſſeux eſt comparé à la fiente des fumiers; quiconque la touchera, ſecoüera les mains.* Dés qu'on le connoîtra, on n'en voudra plus: celui qui s'en ſera ſervi une fois, ſe donnera bien de garde de s'en ſervir jamais. *Comme le vinaigre eſt aux dents, & la fumée aux yeux; ainſi eſt le pareſſeux à ceux qui l'ont envoyé*, dit Salomon. (*d*)

(*a*) Λίθῳ ἠρδαλωμένῳ συνεβλήθη ὀκνηρὸς, καὶ πᾶς ἐκσυριεῖ ἐπὶ τῇ ἀτιμίᾳ αὐτοῦ.

(*b*) *Jerem. Thren.* II. 15. *Ezech.* XXVII. 36. *& paſſim.*

(*c*) Βολβίτῳ κοπρίων συνεβλήθη ὀκνηρὸς, πᾶς ὁ ἀναιρούμενος αὐτὸν, ἐκτινάξει χεῖρα.

(*d*) *Prov.* X. 26.

3. *Confusio patris est de filio indisciplinato : filia autem in deminoratione fiet.*

4. *Filia prudens hæreditas viro suo : nam quæ confundit, in contumeliam fit genitoris.*

5. *Patrem, & virum confundit audax, & ab impiis non minorabitur : ab utrisque autem inhonorabitur.*

3. Le fils mal instruit, est la honte de son pere : la fille *immodeste* sera peu estimée.

4. La fille prudente sera un héritage pour son mari ; mais celle dont la conduite fait rougir, sera le deshonneur de son pere.

5. La femme hardie couvre de honte son pere, & son mari : [elle ne cédera point aux scélérats,] & elle sera méprisée de l'un, & de l'autre.

COMMENTAIRE.

℣. 3. CONFUSIO PATRIS EST DE FILIO INDISCIPLINATO. *Le fils mal instruit, est la honte de son pere, & la fille immodeste sera peu estimée.* Ou, *Elle ruinera sa famille : In deminoratione fiet.* (*a*) Le sage fait souvent cette remarque, que comme les enfans d'une bonne conduite sont la gloire, & le bonheur de leur pere ; ainsi leur mauvaise éducation, & le déreglement de leur vie, sont la honte, & la douleur de leurs parens. Les filles vaines & somptueuses sont d'ordinaire peu réglées, & causent la honte, & la ruine de leur famille. Auguste qui n'avoit point été heureux en enfans, s'écrioit souvent dans sa douleur : *Plût à Dieu que je n'eusse jamais été ni époux, ni pere.* (*b*)

℣. 4. FILIA PRUDENS HÆREDITAS VIRO SUO. *La fille prudente sera un héritage pour son mari.* Elle le comblera de biens par son économie, & par sa bonne conduite. Salomon dans la peinture qu'il fait de la femme forte, (*c*) la représente comme toute occupée de son ménage. Son époux se repose de tout sur elle ; elle travaille elle-même, & partage l'ouvrage à ses serviteurs, & à ses servantes. Elle fait commerce des ouvrages de ses mains : toute sa famille est dans l'opulence : son mari & ses enfans la loüent, en disant : *Plusieurs filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.* Le Grec porte en cet endroite : (*d*) *La fille prudente donnera à son époux un héritage.* Parmi les Hébreux, les filles n'héritoient point, lorsqu'elles avoient des freres. Le Sage dit ici, qu'une fille sage porte un riche mariage à son époux, en lui portant la pudeur, & la sagesse. Elle aquérera aisément du bien, & fera valoir celui de son mari. L'édition de Complute : *Elle aura pour héritage un bon mari* ; ou, *Elle sera héritiére de son mari.*

℣. 5. PATREM, ET VIRUM CONFUNDIT AUDAX. *La femme hardie,* impudente, immodeste, *couvre de honte son pere, & son mari :*

(*a*) Ἐπ' ἐλαττώσει γίνεται.
(*b*) *Sueton. in August.* Αἴθ' ὄφελον ἄγαμός τ' ἔμεναι, ἄγονός τ' ἀπολέσθαι.
(*c*) *Prov.* XXXI. 29.
(*d*) Θυγάτηρ φρονίμη κληρονομήσει τὸν ἄνδρα αὐτῆς. *Complut.* Κληρονομήσει ἄνδρα αὐτῆς.

6. *Musica in luctu, importuna narratio: flagella, & doctrina in omni tempore sapientia.*	6. Un discours à contre-tems, est comme une musique pendant le deüil; mais la sagesse employe toujours à propos le châtiment, & l'instruction.
7. *Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam.*	7. Celui qui instruit l'imprudent, est comme un homme qui veut rejoindre les piéces d'un pot cassé.

COMMENTAIRE.

elle sera méprisée de l'un, & de l'autre. Une femme hardie, & téméraire, est celle qui ne ménage point sa réputation, ni son honneur, qui parle, & qui agit effrontément, & impudemment; une telle femme est la honte, & l'horreur de son pere, & de son époux.

℣. 6. MUSICA IN LUCTU, IMPORTUNA NARRATIO, &c. *Un discours à contre-tems, est comme une musique pendant le deüil.* Rien de plus desagréable, ni de plus à contre-tems, que la musique à ceux qui sont plongez dans la tristesse; ainsi rien de plus insupportable qu'un importun, un sot, un fâcheux. Chaque chose veut être faite dans son tems; les plus belles choses deviennent laides, & désagréables, dés qu'on les fait mal, & hors de saison. Un bon mot mal placé, est une impertinence: une maxime de morale ne vaut rien, au milieu d'un discours badin. *Celui qui chante pour divertir un homme accablé de tristesse, jette du vinaigre sur le nitre*, dit Salomon. (*a*)

FLAGELLA, ET DOCTRINA IN OMNI TEMPORE SAPIENTIA. *Mais la sagesse employe toujours à propos le châtiment, ou l'instruction.* Les choses du monde les plus tristes, & les plus contraires à nôtre penchant, deviennent agréables, dés qu'on sait prendre le tems de les mettre en œuvre. L'instruction, l'étude, les corrections, & les réprimandes sont de leur nature fort peu aimables: toutefois le sage fait les faire goûter par la maniére pleine de discrétion & de prudence, dont il les propose. Il n'y a que maniére en toute chose. On peut opposer ceci au passage précédent. La musique même devient importune, & incommode dans le deüil: au contraire, les corrections & les réprimandes faites à tems, sont des effets d'une profonde sagesse; (*b*) elles produisent toûjours leurs fruits. Il n'y a que le sage qui sache reprendre, & corriger à tems, & à profit. (*c*) D'autres (*d*) l'entendent ainsi: La musique est un discours importun dans le deüil; mais la correction & l'instruction sont toûjours utiles aux enfans, pour leur enseigner la sagesse. On ne doit jamais se relâcher du soin de

(*a*) *Prov. XXV. 20.*
(*b*) Μυσικὴ ἐν πένθει, ἄκαιρος διήγησις. Μάστιγες δὲ καὶ παιδεία ἐν παντὶ καιρῷ σοφίας.
(*c*) *Vide Vatab. Grot. Lyr.*
(*d*) *Vide Palac. Jans. Syr. Rabin. Cornel. à Lapide.*

8. *Qui narrat verbum non audienti, quasi qui excitat dormientem de gravi somno.*

9. *Cum dormiente loquitur, qui enarrat stulto sapientiam : & in fine narrationis dicit : Quis est hic ?*

10. *Supra mortuum plora, defecit enim lux ejus : & supra fatuum plora, defecit enim sensus.*

8. L'homme qui parle à celui qui ne l'écoute point, est comme celui qui réveille un homme d'un profond sommeil.

9. Celui qui parle de la sagesse à un insensé, entretient un homme qui s'endort; & à la fin du discours il lui dira : Qui est celui ci ?

10. Pleurez sur un mort, parce qu'il a perdu la lumiére : pleurez sur un insensé, parce qu'il a perdu le sens.

COMMENTAIRE.

leur instruction, & de leur conduite. Le premier sens est meilleur.

ỳ. 7. QUI DOCET FATUUM, QUASI QUI CONGLUTINAT TESTAM. *Celui qui instruit l'imprudent, est comme celui qui veut rejoindre les piéces d'un pot cassé.* C'est perdre son tems, que de vouloir enseigner un foû. L'Auteur ne parle pas de ceux qui ne manquent ni de sens, ni d'intelligence, quoiqu'ils soient dans le déréglement, & dans l'ignorance. Il y a toujours quelque chose à espérer d'instruire un homme d'esprit : la passion n'est pas toujours également vive ; & les plus déreglez peuvent revenir au bon chemin. Mais quand un homme manque d'esprit, & qu'avec cela il a le cœur gâté, on a beau travailler à l'instruire ; c'est joüer de la lyre devant un âne, ou écrire sur la neige, comme parloient les Anciens.

ỳ. 8. QUI NARRAT VERBUM NON AUDIENTI, &c. *L'homme qui parle à celui qui ne l'écoute point, est comme celui qui réveille un homme d'un profond sommeil.* C'est se rendre aussi incommode, que quand on éveille un homme qui dort profondément ; on le fâche, & il vous sçait mauvais gré de ce service. Ainsi un homme qui n'a point envie de vous écouter, s'irrite si vous l'inquiétez dans son sommeil, & dans le repos de sa mauvaise conscience. Vous réveillez dans lui des remords, qu'il avoit travaillé à étouffer depuis long-tems. Le Grec joint ceci au verset précédent, & omet ces mots : *L'homme qui parle à celui qui n'écoute point.* Le voici : (*a*) (7) *Celui qui enseigne un foû, est comme un homme qui veut coller les piéces d'une écaille d'huitre ;* (8) *& comme celui qui éveille un homme, qui dort profondément.*

ỳ. 9. DICIT : QUIS EST HIC ? *Il lui dira : Qui est celui-ci ?* Le Grec : (*b*) *A la fin du discours, il vous dira : Qu'y a-t'il ?* Il vous demandera, dequoi s'agit il ? quand vous vous serez tué à lui parler. *Ne parlez jamais, quand on ne vous écoute point* ; dit-il ailleurs. (*c*) Et Salomon : (*d*) *Ne*

(*a*) Συγκολλῶν ὄστρακον, ὁ διδάσκων μωρὸν, καὶ ἐξεγείρων καθεύδοντα ἐκ βαθέος ὕπνου.
(*b*) Ἐπὶ συντελείᾳ ἐρεῖ, τί ἐστι ;
(*c*) *Eccli.* XXXII. 6.
(*d*) *Prov.* XXIII. 9.

11. *Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.*
12. *Nequissimi enim nequissima vita super mortem fatui.*
13. *Luctus mortui septem dies; fatui autem, & impii, omnes dies vitæ illorum.*

11. Pleurez moins sur un mort, parce qu'il est entré dans le repos.
12. Mais la vie [criminelle] de l'insensé, est pire que la mort.
13. On pleure un mort pendant sept jours; mais l'insensé, & le méchant doivent être pleurez toute leur vie.

COMMENTAIRE.

parlez jamais aux insensez, car ils mépriseront vos discours. Les Philosophes d'Athenes (*a*) ayant entendu ce que saint Paul disoit de la Résurrection des morts, les uns s'en mocquérent, & les autres dirent : Nous vous entendrons encore sur ce sujet. Et le même Apôtre ayant harangué devant Festus, celui-ci lui dit : (*b*) *Tu es insensé, Paul; la science t'a rendu foû.*

ỷ. 13. LUCTUS MORTUI SEPTEM DIES. *On pleure un mort pendant sept jours : mais l'insensé, & le méchant doivent être pleurez toute leur vie.* Il a d'abord comparé l'insensé à un homme qui est endormi d'un profond sommeil; ensuite il le compare à un mort, & il montre que sa condition est pire que celle d'un homme qui n'est plus. Enfin, il dit, que l'on ne pleure les morts que sept jours, mais que l'insensé doit être pleuré pendant toute sa vie; parce que son retour est désespéré, & que sa perte est éternelle. Il parle des foûs dont l'esprit est absolument perdu, ou des pécheurs incorrigibles. Les premiers ne donnent plus aucune espérance de récouvrer leur bon sens : les autres ne veulent point sortir de leurs désordres. Mais pour ceux qu'un feu de tempérament, ou une violente passion entraînent dans le mal, on doit les pleurer, sans néanmoins désespérer de leur correction. Sainte Monique pleura pendant plusieurs années les erreurs, & les chûtes de S. Augustin; mais elle eut toujours dans l'esprit la parole qui lui avoit été dite par un saint Evêque, *Qu'un fils de tant de larmes ne pouvoit périr.* (*c*) Samüel pleura toute sa vie inconsolablement la perte de Saül, (*d*) parce qu'il savoit qu'il étoit réprouvé, & qu'il ne voyoit dans lui aucune marque de repentir, ni de conversion.

Quant au nombre de sept jours que le Sage donne au deüil, il ne faut pas l'entendre, comme si c'eût été une régle toujours suivie, & uniforme, de pleurer sept jours, & jamais davantage. On pleura Jacob soixante & douze jours, (*e*) Aaron, (*f*) & Moyse, (*g*) trente jours chacun. Souvent on pleuroit moins; mais le deüil ordinaire duroit sept jours. Il y avoit le

(*a*) *Act.* XVII. 32.
(*b*) *Act.* XXVI. 24.
(*c*) *August. Confession. lib. 3. cap. ult. Fieri non potest, ut filius istarum lacrymarum pereat.*
(*d*) 1. *Reg.* XV. 35.
(*e*) *Genes.* L. 3.
(*f*) *Num* XX. 30.
(*g*) *Deut.* XXXIV. 8.

14. *Cum stulto ne multum loquaris, & cum insensato ne abieris.*

15. *Serva te ab illo, ut non molestiam habeas, & non coinquinaberis peccato illius.*

16. *Deflecte ab illo, & invenies requiem, & non acediaberis in stultitia illius.*

17. *Super plumbum quid gravabitur? Et quod illi aliud nomen quàm fatuus?*

14. Ne parlez pas beaucoup avec l'imprudent, & n'allez point avec l'insensé.

15. Gardez-vous de lui, pour n'en être point inquiété; & vous ne vous soüillerez point par la contagion de son péché.

16. Détournez-vous de lui, & vous trouverez le repos, & sa folie ne vous accablera pas de chagrin.

17. Qu'y a t'il de plus pésant que le plomb, si ce n'est l'insensé?

COMMENTAIRE.

grand, & le petit deüil: c'est ce qu'on éxaminera ailleurs plus au long.

℣. 14. CUM INSENSATO NE ABIERIS. *N'allez point avec l'insensé.* C'est la conclusion de ce qu'il a dit jusqu'ici. Evitez la rencontre, & la compagnie de ces sortes de gens: ils peuvent beaucoup vous nuire, & vous ne pouvez leur être d'aucune utilité. Il parle de ceux qu'il a comparez à des morts dans le tombeau. *Celui qui va avec les sages, deviendra sage*, dit Salomon; (*a*) *mais celui qui est ami des insensez, deviendra comme eux.* Le Grec de ce ℣. lit: (*b*) *N'allez point trouver l'insensé; car sans y faire réfléxion, il vous méprisera*; ce qui a rapport à ce que dit Salomon: (*c*) *Ne parlez point aux oreilles des insensez; car ils méprisent vos discours, & vos instructions.*

℣. 15. NON COINQUINABERIS PECCATO ILLIUS. *Vous ne vous soüillerez point par la contagion de son péché.* Le Grec: (*d*) *Et vous ne serez point gâté par ses éclaboussures*, ou par la bouë de ses habits qu'il secoüera sur vous; ou même, selon Grotius: Il vous soüillera par la salive qu'il écarte en parlant. Il veut marquer par là les mauvais discours des impies, qui corrompent si aisément les bonnes mœurs des gens de bien. (*e*) *Corrumpunt bonos mores colloquia prava.* Le vice se communique bien plus aisément que la vertu; une petite goutte d'absynthe corrompt toute la douceur du miel, où il est mêlé; & une assez grande quantité de miel ne peut adoucir une égale quantité d'absynthe: (*f*) une petite pierre arrachée d'une digue, donne bien-tôt ouverture à tout le fleuve, qu'une trés-forte digue avoit bien de la peine à retenir. (*g*)

℣. 17. SUPER PLUMBUM QUID GRAVABITUR? *Qu'y a-t'il de plus pésant que le plomb, si ce n'est l'insensé?* Il n'y a que l'insensé, qu'on

(*a*) *Prov.* XIII. 10.

(*b*) Καὶ πρὸς ἀσύνετον μὴ πορεύου, ἀναισθητῶν γὰρ ἐξουδενώσει σε. *Rom. & alii non legunt:* ἀναισθητῶν, &c.

(*c*) *Prov.* XXIII. 9.

(*d*) Καὶ οὐ μὴ μολυνθῇς ἐν τῷ ἐντιναγμῷ αὐτοῦ.

(*e*) 1. *Cor.* XV. 33.

(*f*) *Aug. lib. contra Fulgent. Donatist. cap.* 16.

(*g*) *Nazianz. Orat.* 21.

18. *Arenam, & salem, & massam ferri facilius est ferre, quàm hominem imprudentem, & fatuum, & impium.*

19. *Loramentum ligneum colligatum in fundamento ædificii non dissolvetur: sic & cor confirmatum in cogitatione consilii.*

20. *Cogitatus sensati in omni tempore metu non depravabitur.*

18. Il est plus aisé de porter du sable, du sel, & une masse de fer, que l'imprudent, [l'insensé, & le méchant.]

19. Comme un bois bien lié dans le fondement d'un édifice ne se sépare point; ainsi le cœur établi sur un conseil solide, demeurera ferme.

20. La résolution d'un homme sensé ne s'affoiblira point par la crainte, en quelque tems que ce soit.

COMMENTAIRE.

puisse comparer à la pésanteur du plomb; celui-ci passe pour le plus pésant des métaux aprés l'or: l'insensé est de toutes les choses du monde la plus insupportable. Voyez ci-devant ℣. 19. ch. XXI. Le verset suivant explique celui-ci: *Il est plus aisé de porter du sable, du sel, & une masse de fer, que de supporter l'insensé.* Et Salomon: (*a*) *Un rocher est lourd, le sable est pésant; mais la colére du fou est encore plus difficile à supporter.*

℣. 19. LORAMENTUM LIGNEUM COLLIGATUM IN FUNDAMENTO ÆDIFICII, NON DISSOLVETUR. *Comme un bois bien lié dans le fondement d'un édifice, ne s'en sépare point; ainsi le cœur établi sur un conseil solide, demeurera ferme.* Les Anciens mettoient quelquefois des piéces de bois dans les fondemens de leurs édifices; c'est ce qu'on remarque expressément dans le quatriéme livre des Maccabées, (*b*) en parlant des murs de la ville de Jérusalem. Antiochus Sidétes assiégeant cette ville, & ayant commencé à sapper les murailles, on s'apperçut qu'elles étoient fondées sur du bois; on y mit le feu, & les murs furent renversez. On voit aussi dans la déscription du Temple de Salomon, (*c*) que le parvis des Prêtres étoit bâti avec trois rangs de pierres de taille, & un rang de bois de cédre: il en étoit de même du Palais de Salomon. (*d*) Vitruve (*e*) veut que dans la construction des murs, & des tours des Forteresses, on mêle le bois, & la pierre, jusques dans les fondemens. C'est ainsi que les Gaulois fortifioient leurs Places, au rapport de César. (*f*) Voyez nôtre Commentaire sur 3. *Reg.* VI. 36. *pag.* 726. Le Grec: (*g*) *De même qu'une liaison mise dans un édifice, empêchera qu'il ne soit renversé dans les tremblemens de terre; ainsi un cœur fondé sur un conseil bien sensé,*

(*a*) *Prov.* XXVII.
(*b*) 4. *Macc.* II.
(*c*) 3. *Reg.* VI. 36.
(*d*) 3. *Reg.* VII. 12.
(*e*) Vitruve, liv. 1. ch. 5. & les Notes de M. Perrault sur cet endroit.
(*f*) *Cæsar de Bello Gallico.*
(*g*) Ὡς ἱμάντωσις ξυλίνη ἐνδεδεμένη εἰς οἰκοδομὴν, ἐν συσσεισμῷ ὐ διαλυθήσεται, ὕτως ἡ καρδία ἐστηριγμένη ἐπὶ διανοήματος βυλῆς, ἐν παντὶ καιρῷ ὐ δειλιάσει.

21. *Sicut pali in excelsis, & cæmenta sine impensa posita contra faciem venti, non permanebunt.*

22. *Sic & cor timidum in cogitatione stulti, contra impetum timoris non resistet.*

23. *Sicut cor trepidum in cogitatione fatui, omni tempore non metuet, sic & qui in præceptis Dei permanet semper.*

21. Comme des piquets plantez en un lieu élevé, [& une muraille de pierre séche] ne peuvent résister à la violence du vent.

22. Ainsi le cœur timide de l'insensé, dans *l'incertitude* de ses pensées, ne résistera point à la violence de la crainte.

23. [Comme le cœur craintif de l'insensé demeure toujours dans sa pensée, sans aucune crainte; ainsi *est immuable* celui qui se tient toûjours attaché aux Commandemens de Dieu.]

COMMENTAIRE.

ne craindra rien en aucun tems. Il insinuë ici l'usage de ce mélange du bois avec la pierre dans l'épaisseur des murs; c'étoit afin de se prémunir contre les tremblemens de terre. Le Texte ne parle point de fondemens; mais nous avons montré qu'on en mettoit dans les fondemens des grands murs, de même que dans leur hauteur.

℣. 20. COGITATUS SENSATI, &c. *La résolution d'un homme sensé ne s'affoiblira point, en quelque tems que ce soit.* C'est la traduction de la seconde partie du ℣. précédent. Il arrive assez souvent dans ce livre, qu'on met deux fois la même chose, en differens termes. Voici le Grec du ℣. 20. (*a*) *Un cœur affermi sur un raisonnement bien sensé*, est comme un ornement de sable, appliqué sur une *muraille polie*. Il veut dire apparemment que comme un bon mortier, & un sable bien délayé avec la chaux, appliqué sur un mur bien dressé, & à niveau, le soûtient, & l'empêche d'être renversé par les pluyes, & par la tempête; ainsi une ame fondée sur un bon conseil, est inébranlable.

℣. 21. SICUT PALI (*b*) IN EXCELSIS, ET CÆMENTA SINE IMPENSA, &c. *Comme des piquets en un lieu élevé, & une muraille de pierres séches ne peuvent résister à la violence des vents; ainsi le cœur timide, &c.* Le Grec est plus court: De même que *des échalats*, ou des piquets *sur une hauteur*, *ne peuvent se soûtenir contre la force du vent;* il ne parle point de *mortier, où l'on a épargné la chaux; Cæmentum sine impensâ*, ni de muraille de pierre séche. Cela est pris du verset précédent.

℣. 23. SIC COR TREPIDUM IN COGITATIONE FATUI, OMNI TEMPORE NON METUET, &c. *Comme le cœur craintif de l'insensé, demeure toujours dans sa pensée, sans aucune crainte; ainsi est immuable celui qui se tient toujours attaché aux commandemens de Dieu.* Ce verset n'est point

(*a*) Καρδία ἡδρασμένη ἐπὶ διανοίας συνέσεως, ὡς κόσμος ψαμμωτὸς ἐπὶ τοίχου ξυστοῦ.

(*b*) *Complut. Sixt. V. alii plerique antiqui:* Sicut Paleæ in excelsis. *Græc.* Χάρακες ἐπὶ μετεώρου. *Pali in excelso.*

dans

24. *Pungens oculum deducit lacrymas: & qui pungit cor, profert sensum.*

24. Celui qui pique l'œil en tire des larmes; & celui qui pique le cœur, y excite le sentiment.

25. *Mittens lapidem in volatilia, dejiciet illa: sic & qui conviciatur amico, dissolvit amicitiam.*

25. Celui qui jette une pierre contre des oiseaux, les fera tomber: ainsi celui qui dit des injures à son ami, rompra l'amitié.

26. *Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes: est enim regressus ad amicum.*

26. Quand vous auriez tiré l'épée contre vôtre ami, ne désespérez pas; car il y a encore du retour.

COMMENTAIRE.

dans le Grec; il semble contraire au précédent qui porte, que l'insensé est toujours timide, & flottant: mais il ne laisse pas d'avoir sa vérité, puisque si l'insensé est incertain, & chancellant dans ses résolutions, souvent aussi il est intrépide jusqu'à la témérité, & opiniâtre jusqu'à la fureur.

ỳ. 24. Pungens oculum, deducit lacrymas. *Celui qui pique l'œil, en tire les larmes: & celui qui pique le cœur, y excite le sentiment.* Quand on frotte violemment l'œil, on en fait sortir les larmes; & quand on pique quelqu'un par des injures, on réveille son ressentiment, & on excite sa colére. Ou bien: Et quand on reprend quelqu'un d'une maniére vive & piquante, on le réveille, & on lui donne de l'intelligence.

ỳ. 25. Dejiciet illa. *Les fera tomber.* S'il les atteint à coups de pierres, il les tuera. Le Grec: *(a) Il les dissipera*, & les fera envoler.

ỳ. 26. Ad amicum etsi produxeris gladium, ne desperes. *Quand vous auriez tiré l'épée contre votre ami, ne désespérez point; car il y a encore du retour.* Il a dit au verset précédent, que les injures que l'on dit à son ami, rompent l'amitié. Ici il dit que quand on auroit tiré l'épée contre son ami, on peut encore se réconcilier. Cela n'est point contraire l'un à l'autre; les injures, les outrages, les paroles piquantes irritent, & peuvent causer une rupture avec un ami; mais elles ne causent pas toûjours cet effet. On peut se réconcilier, & rentrer en grace avec celui qu'on a offensé, quand même on auroit tiré l'épée contre lui: mais il y a certaines choses que l'on ne pardonne point en amitié; c'est ce qui est exprimé au verset suivant. On pardonne une promtitude, une vivacité, un mot échappé dans le premier mouvement. On pardonnera même, si l'on veut des menaces, & l'épée tirée contre un ami, dans le transport d'une colére qui n'est point réfléchie; mais les injures de sang froid, les trahisons, le violement du secret, &c. ce sont ces choses qui ne se remettent point.

(a) Ἀποσοβεῖ αὐτά.

27. *Ad amicum si aperueris os triste, non timeas: est enim concordatio; excepto convitio, & improperio, & superbiâ, & mysterii revelatione, & plagâ dolosâ, in his omnibus effugiet amicus.*

27. Quand vous auriez dit à vôtre ami des paroles fâcheuses, ne craignez pas; car vous pouvez encore vous remettre bien ensemble, pourvû que cela n'aille point jusqu'aux injures, aux reproches, à l'insolence, à révéler le secret, & à porter des coups en trahison: car dans toutes ces rencontres vôtre ami vous échappera.

COMMENTAIRE.

℣. 27. AD AMICUM ETSI APERUERIS OS TRISTE. *Quand vous auriez dit à vôtre ami des paroles fâcheuses, ne craignez point; vous pourrez encore vous remettre bien ensemble.* Le Grec ne lit point le mot *triste*, mais simplement: *Quand vous aurez ouvert la bouche contre vôtre ami.* C'est à dire, quand vous lui auriez dit quelque chose de desobligeant, de dur. Ouvrir la bouche, se prend en ce sens dans quelques endroits de l'Ecriture, comme: (*a*) *J'ai ouvert ma bouche sur mes ennemis.* Et: (*b*) *Mes ennemis ont ouvert leur bouche sur moi.* Et: (*c*) *Je n'ouvrirai point la bouche*: (*d*) Et *la bouche de l'impie, & du trompeur a été ouverte sur moi.* Et Isaïe (*e*) en parlant des méchans qui opprimoient les justes: *Contre qui avez-vous ouvert la bouche, & tiré la langue?* On doit se pardonner quelques traits de vivacité, que la dispute & la contrarieté de sentimens font partir de la bouche d'un ami.

EXCEPTO CONVITIO ET IMPROPERIO, ET SUPERBIA, &c. *Pourvû que cela n'aille point jusqu'aux injures, aux reproches, à l'insolence, à révéler le secret, à porter des coups en trahison.* Voila ce qu'on ne pardonne guéres en amitié, parce que la malice, la réfléxion, le mauvais cœur, y ont plus de part, que la passion, ou le tempérammént. Ce sont des fautes qui se font de gayeté de cœur, & qui sont directement opposées aux loix de la véritable amitié. Le Sage exprime 1°. *Convitium*, l'outrage, l'injure, & *Improperium*, le reproche. Ces deux termes sont compris sous un seul nom dans le Grec. (*f*) Le reproche d'ingratitude, & d'autres outrages semblables sont toûjours trés-sensibles à un ami; lors, par éxemple, qu'on lui reproche la bassesse de sa naissance, ou son peu de capacité, ou qu'on lui témoigne du mépris par quelque autre endroit. Cela semble dire à un homme qu'il n'est pas digne de l'amitié, & de la confiance qu'on a en lui; c'est lui dire en termes couverts, que l'on renonce à son amitié, & qu'on n'en fait aucun cas.

(*a*) 1. *Reg.* II. 1.
(*b*) *Psal.* XXI. 14. XXXIV. 21.
(*c*) *Psal.* XXXVIII. 10.
(*d*) *Psal.* CVIII. 2.
(*e*) *Isai.* LVII. 4.
(*f*) Ὀνειδισμός.

28. *Fidem possíde cum amico in paupertate illius, ut & in bonis illius læteris.*

28. Gardez la fidélité à vôtre ami, pendant qu'il est pauvre, afin que vous vous réjoüissiez avec lui dans son bonheur.

COMMENTAIRE.

2°. *Superbia*, (*a*) l'orgueil, l'insolence, les maniéres hautaines, & offensantes. Elles choquent d'autant plus que l'amitié est une union fondée sur l'égalité & la ressemblance d'inclinations, (*b*) de sentimens, d'intérêts, & même d'état, & de condition : Quoiqu'elle puisse aussi se rencontrer entre des personnes d'un rang assez inégal ; mais alors c'est à celui qui est le plus élevé, à se rabaisser pour se proportionner à la portée de son ami ; sans cela il n'y aura point de véritable amitié, point de confiance point de liberté ; ce sera plûtôt une servitude, qu'une douce union, & qu'une agréable familiarité.

3°. *Mysterii revelatio*, (*c*) revéler le secret de son ami, est une perfidie indigne d'un véritable ami. Celui qui est capable d'une telle lâcheté, sur tout s'il l'a fait avec délibération, & avec maturité ; car quelquefois on peut par légéreté, ou par foiblesse découvrir une chose secrete, sans faire attention aux suites, & sans aucun dessein d'offenser son ami. Mais en général, en amitié rien ne doit être plus inviolable que le secret, & quiconque n'est pas capable de le conserver à son ami, n'est pas digne de sa confiance & de son amitié. Le secret est un bien aussi cher que l'honneur ; on ne peut nous faire une injure plus sensible, que de le violer, & de nous le ravir.

4°. *Plaga dolosa*, porter des coups en trahison ; (*d*) c'est le dernier trait de l'infidélité, & le plus grand outrage que l'on puisse faire à l'amitié ; cela s'appelle violer les droits non seulement de l'amitié, mais aussi de la charité, & de l'humanité. Un tel homme est indigne non seulement de nôtre amitié, & de nôtre confidence, mais de la société du genre humain. C'est un ennemi public, contre lequel tout le monde doit s'armer. Mais aucune de ces choses n'est une raison suffisante pour abandonner la charité & la patience, & pour nous autoriser à tirer vengeance d'un ami infidele. Nous pouvons bien lui refuser nôtre confidence, & nôtre familiarité, mais non pas l'amour que Dieu nous ordonne d'avoir pour nôtre prochain. David demeuroit dans le silence, lorsque Sémeï le chargeoit de malédictions. (*e*) Il pria que l'on conservât la vie à son fils Absalon, (*f*) qui lui faisoit la guerre. Il pleura Saül, & vengea la mort de ce Prince qui étoit son persé-

(*a*) Ὑπερηφανία.
(*b*) *Ambros. Offic. lib. 3. cap. 16. Defer amico ut æquali, nec te pudeat ut prævenias amicum officio. Amicitia enim nescit superbiam.*
(*c*) Μυστηρίου ἀποκάλυψις.
(*d*) Πληγὴ δολία.
(*e*) 2. *Reg.* XVI. 6. 7.
(*f*) 2. *Reg.* XVIII. 5.

29. *In tempore tribulationis illius permane illi fidelis, ut & in hæreditate illius cohæres sis.*

30. *Ante ignem camini vapor, & fumus ignis inaltatur: sic & ante sanguinem maledicta, & contumeliæ, & minæ.*

31. *Amicum salutare non confundar, à facie illius non me abscondam: & si mala mihi evenerint per illum, sustinebo.*

29. Demeurez-lui toujours fidéle pendant le tems de son affliction, afin que vous ayez part avec lui dans son héritage.

30. La vapeur sort de la fournaise, & la fumée s'éleve en haut avant le feu; ainsi les injures, [les outrages, & les menaces] précédent le meurtre, & l'effusion du sang.

31. Je ne rougirai point de saluër mon ami; je ne me cacherai point devant lui, & quand même il m'arriveroit quelque chose à son occasion, je le souffrirai.

COMMENTAIRE.

cuteur. (*a*) Job se réjoüissoit au milieu des opprobres dont on le couvroit. (*b*) Saint Paul bénissoit ceux qui l'outrageoient de paroles. (*c*) JESUS-CHRIST prioit pour ses meurtriers, (*d*) & il a déclaré heureux ceux qui sont exposez aux mauvais traitemens, & aux malédictions des hommes pour la justice. (*e*)

℣. 29. IN TEMPORE TRIBULATIONIS ILLIUS PERMANE ILLI FIDELIS. *Gardez la fidélité à vôtre ami pendant qu'il est pauvre, afin que vous vous réjoüissiez avec lui dans son bonheur.* A la lettre (*f*) *Afin que vous héritiez avec lui dans sa succession*, &. que vous partagiez avec lui l'héritage qui lui viendra. Le Grec ajoûte: *Car il ne faut pas toûjours mépriser la pauvreté, & un riche sans esprit, n'est nullement digne de respect.* A la lettre, *d'admiration.* Voyez ci-devant XVI. 12. Et ci-aprés XLIII. 34.

℣. 30. ANTE IGNEM CAMINI VAPOR. *La vapeur sort de la fournaise, & la fumée s'éleve en haut avant le feu; ainsi les injures précédent le meurtre.* Comme la fumée est une suite naturelle du feu, ainsi les coups, les meurtres, l'effusion du sang, sont d'ordinaire précédez par les injures, les querelles, & les disputes: Tout cela irrite la colére, la colére cherche la vengeance; de là viennent les meurtres & les coups. Il faut donc éviter les disputes, & les compagnies de ceux qui aiment les querelles.

℣. 31. AMICUM SALUTARE NON CONFUNDAR. (*g*) *Je ne rougirai point de saluër mon ami.* Le Grec: (*h*) *Je ne rougirai point de protéger*

(*a*) 2. *Reg.* I. 15.
(*b*) *Job.* XIX. 7. *Ecce rideo opprobrio, & non loquar. Ita* 70.
(*c*) 1. *Cor.* IV. 12.
(*d*) *Luc.* XXIII. 34.
(*e*) *Matth.* V. 11.
(*f*) Ἵνα ἐν τῇ κληρονομίᾳ αὐτοῦ συγκληρονομήσῃς. *Complut. addit.* Οὐ καταφρονητέον γὰρ ἀεὶ τῆς περιγραφῆς, οὐδὲ θαυμαστὸς πλούσιος νοῦν οὐκ ἔχων.
(*g*) *Complut. & alii*: Non confundaris. *Alii*: Non abscondaris. *Ambros. lib.* 3. *de Offic.* Non erubescas.
(*h*) Φίλον σκεπάσαι οὐκ αἰσχυνθήσομαι. *forte Vulg. scripserat*, Salvare, *pro* salutare.

32. *Omnis qui audiet, cavebit se ab eo.*

33. *Quis dabit ori meo custodiam, & super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, & lingua mea perdat me?*

32. Mais tous ceux qui le connoîtront ensuite, se donneront de garde de lui.

33. Qui mettra une garde *sûre* à ma bouche, & un sceau inviolable sur mes lévres, afin qu'elles ne me fassent pas tomber, & que ma langue ne me perde pas?

COMMENTAIRE.

mon ami. Rien ne nous doit empêcher de nous déclarer pour nôtre ami dans sa nécessité. Quand même il nous arriveroit quelque mal à son occasion, nous devons le souffrir.

ET SI MALA MIHI EVENERINT PER ILLUM, SUSTINEBO. Le Grec est un peu différent. Voici comme on distribuë les versets 31. & 32. *Je n'aurai point de honte de protéger mon ami, & je ne me cacherai point en sa présence,* 32. *Et s'il m'arrive quelque mal à son occasion*, ou de sa part, *tous ceux qui l'entendront, s'éloigneront de lui.* Quand même il nous arriveroit quelque disgrace à l'occasion de nôtre ami, nous ne devons point lui refuser nôtre secours. Que si les autres l'évitent à cause de ce qui m'en est arrivé, je ne les imiterai point, & je n'aurai point de ces lâches ménagemens pour mon repos & pour ma fortune; je l'aiderai de mes avis, de mon crédit, de mes biens; je m'exposerai même, s'il est nécessaire, à souffrir des traverses, & à essuyer des inimitiez, & des duretez de la part de ceux, qui veulent opprimer son innocence. (*a*) *Juvemus auxilio, conferamus studio, compatiamur affectu: Si necesse est, toleremus propter amicum etiam aspera. Plerumque inimicitiæ subeundæ sunt propter amici innocentiam, sæpe obtrectationes, &c.*

℣. 33. QUIS DABIT ORI MEO CUSTODIAM? &c. *Qui mettra une garde sûre à ma bouche?* Il fait allusion au Pseaume CXL. où on lit: (*b*) *Seigneur mettez une garde à ma bouche, & une porte à mes lévres, afin que je ne prononce jamais de mauvaises paroles.* Le Grec porte: (*c*) *Qui mettra une garde sur ma bouche, & un sceau bien fait*, artificieux, sage, rusé, *sur mes lévres, afin que je ne tombe pas tout d'un coup par ma langue?* Voici comme je voudrois expliquer les versets 31. 32. & 33. *Je n'aurai jamais de honte de protéger mon ami, & je ne me cacherai jamais de lui, quand même il m'en devroit arriver du mal. Tous ceux qui écoutent, peuvent se donner de garde de celui qui leur parle; mais qui me donnera une garde pour ma bouche, & un sceau (une serrure) pour mes lévres, afin que je ne tombe pas tout à coup, & sans y penser, par ma langue?* On peut se parer contre le danger

(*a*) *Ambrof. lib. 3. Offic. cap. 26.*

(*b*) *Psal. CXL. 3.*

(*c*) Τίς δώσει μοι ἐπὶ στόμα μου φυλακὴν, καὶ ἐπὶ χειλέων μου σφραγῖδα πανοῦργον, ἵνα μὴ πέσω αἰφνιδίως ἀπ' αὐτῆς.

des mauvais discours qu'on entend ; mais qui peut être assez en garde contre sa propre langue ? Il parle de mettre un sceau à sa bouche par allusion à la maniére ancienne de fermer en mettant le sceau. Ici commence un nouveau sujet, qui est continué dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXIII.

Priére contre la vanité, le mauvais usage de la langue, la gourmandise, l'impureté. Mauvaise habitude de jurer, & de dire des injures. Adultére odieux à Dieu, & aux hommes.

℣. 1. ***Domine, pater, & dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum : nec sinas me cadere in illis.***

℣. 1. Seigneur, qui êtes mon pere, & le maître de ma vie, ne m'abandonnez pas à la légéreté indiscrette de mes lévres, & ne permettez pas qu'elles me fassent tomber.

COMMENTAIRE.

℣. 1. DOMINE, PATER, NE DERELINQUAS ME IN CONSILIO, &c. *Seigneur, qui êtes mon pere, ne m'abandonnez point à la légéreté indiscrete de mes lévres, & ne permettez point qu'elles me fassent tomber.* Il faut prendre de la fin du chapitre précédent, le commencement de la matiére qui est traitée ici. Le Sage y a demandé à Dieu une garde pour sa bouche, & une porte, ou un sceau pour ses lévres. Ici il le prie *de le délivrer du conseil de ses propres lévres*, de ne permettre pas qu'il les écoute, ni qu'il se laisse entraîner à leur précipitation, à leur démangeaison de parler, & à leur dangereuse volubilité. Voici le Grec de tout ce verset : (*a*) *Seigneur, pere & maître de toute vie*, de tout ce qui a vie & sentiment, *ne m'abandonnez point à leur conseil*, au conseil de mes lévres, *& ne permettez point qu'elles me soient une occasion de chûte, pour servir d'exemple aux autres.* D'autres (*b*) suppléent ici le nom des méchans, ou des insensez, ou des parjures. Ne m'abandonnez point au conseil des méchans, ou des insensez. Mais il est plus naturel de l'entendre des lévres, dont il est parlé immédiatement auparavant. (*c*)

(*a*) Κύριε, πάτερ καὶ δέσποτα ζωῆς ἁπάσης. (*Edit. Rom. Basil. Ald.* ζωῆς μου, *ut Vulg.*) Μὴ ἐγκαταλίπῃς με ἐν βουλῇ αὐτῶν, καὶ μὴ ἀφῇς με πεσεῖν ἐν αὐτοῖς. (*Complut. addit.* ἐν παραδειγματισμῷ.)

(*b*) *Vatab. Drus. Grot.*

(*c*) *Ita Vat. Cornel. à Lapide*

2. *Quis superponet in cogitatu meo flagella, & in corde meo doctrinam sapientiæ, ut ignorationibus eorum non parcant mihi, & non appareant delicta eorum?*

2. Qui fera ressentir à mon esprit une verge qui le frappe, & à mon cœur les reproches de la sagesse, afin qu'elle ne m'épargne point dans les manquemens d'ignorance que la langue me fera faire, & que ces fautes ne paroissent point?

3. *Et ne adincrescant ignorantiæ meæ, & multiplicentur delicta mea, & peccata mea abundent, & incidam in conspectu adversariorum meorum, & gaudeat super me inimicus meus.*

3. De peur que mes ignorances ne viennent à croître, que mes offenses ne se multiplient, que mes péchez ne s'augmentent de plus en plus; que je ne tombe devant ceux qui me haïssent, & que je ne sois exposé aux insultes de mon ennemi.

COMMENTAIRE.

ꝟ. 2. Quis superponet in cogitatu meo flagella, &c. *Qui fera ressentir à mon esprit une verge qui le frappe, afin qu'elle ne m'épargne pas dans les manquemens d'ignorance, que ma langue me fera faire* (*a*). Le Sage comprend le besoin qu'il a d'un maître exact & sévere, qui réprime les saillies de sa langue, & qui corrige les fautes qu'il fera en parlant, de peur qu'il ne contracte enfin l'habitude de mal parler, ou de trop parler, & que par là ses fautes ne s'augmentent. Plus le penchant que nous avons à parler, est violent, plus les chûtes sont fréquentes & dangereuses. *La mort & la vie sont dans les mains de la langue*, dit Salomon. (*b*) La langue est un membre indomptable, dit l'Apôtre saint Jacques. (*c*) *Linguam nullus hominum domare potest.* C'est un mal qui gagne toûjours, c'est un poison mortel: *Inquietum malum, plena veneno mortifero.* Ce n'est donc pas sans raison que le Sage demande que Dieu le frappe, & le retienne par des remords, & par des châtimens, de peur que sa langue ne l'entraîne dans le péché. Le Grec de Complute ajoûte: (*d*) *Ne pardonnez point les outrages de ceux, qui font* en quelque sorte *profession de pécher.*

ꝟ. 3. Ne adincrescant ignorantiæ meæ. *De peur que mes ignorances ne viennent à croître.* Il craint que sa langue ne le fasse tomber dans le péché, que son péché n'attire sur lui la colére de Dieu, & qu'en punition de son péché, Dieu ne le livre à ses ennemis. Ces motifs sont un peu Judaïques: nous devons fuir le péché, parce qu'il déplaît à Dieu, & non pas parce qu'il peut nous rendre l'objet du mépris de nos ennemis, & que Dieu peut nous punir en nous livrant à ceux qui nous haïssent. L'Esprit Saint ne propose pas toûjours aux pécheurs les motifs

(*a*) *Ἵνα ἐπὶ τοῖς ἀγνοήμασί μου μὴ φείσωνται.* Afin qu'ils ne m'épargnent pas dans mes ignorances. *Alii. Μὴ φείσῃ σὺ, Κύριε. Ita Rom. Complut. male, Κύριε.*

(*b*) *Prov.* XVIII. 21.

(*c*) *Jacobi.* III. 8.

(*d*) Τὰς δὲ ὕβρεις τῶν ἐν ἐπαγγελίᾳ ἁμαρτωλῶν μὴ παρῇς.

4. *Domine, pater, & Deus vitæ meæ, ne derelinquas me in cogitatu illorum.*

5. *Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi, & omne desiderium averte à me.*

6. *Aufer à me ventris concupiscentias, & concubitus concupiscentiæ ne apprehendant me, & animæ irreverenti, & infrunitæ ne tradas me.*

4. Seigneur, qui êtes mon pere, & le Dieu de ma vie, [ne m'abandonnez pas à leur volonté.]

5. Ne me donnez point des yeux altiers, & détournez de moi toute cupidité.

6. Eloignez de moi l'intempérance de la bouche; que la passion de l'impureté ne s'empare point de moi, & ne m'abandonnez pas aux excez d'une ame qui n'a plus de honte, [ni de retenuë.]

COMMENTAIRE.

les plus parfaits, & les plus désintéressez pour les engager à se convertir. Il se proportionne souvent à leur foiblesse, & les attire au bien par les motifs qui leur font le plus d'impression. Sa grace & son amour achévent ce que la crainte & l'intérêt avoient commencé. Le Grec ajoute à la fin du verset ces paroles: (*a*) *Que mes ennemis ne se réjoüissent point de moi, eux dont l'espérance est bien éloignée de vôtre miséricorde.*

ỿ. 4. NE DERELINQUAS ME IN COGITATU ILLORUM. *Ne m'abandonnez point à leur volonté.* A la volonté de mes ennemis, dont il vient de parler. Mais le Grec ne lit point ces paroles. Il se joint au verset suivant, de cette sorte: *Seigneur, mon pere, & Dieu de ma vie, ne me donnez point des yeux altiers, & élevez, & éloignez pour toûjours de vos serviteurs une ame de géant*, c'est-à-dire, une ame superbe, insolente, criminelle, téméraire, comme celle de ces anciens géans, que vous fistes périr dans les eaux du déluge, ou de ceux dont vous confondites le langage à Babel. Au lieu de cela la Vulgate lit: *Ne me donnez point des yeux altiers, & détournez de moi toute cupidité.* Quand le Sage demande à Dieu qu'il ne lui donne point des yeux altiers, il n'entend point que Dieu fasse quelquefois de tels présens aux hommes: Dieu ne peut être auteur du mal, (*b*) c'est de lui que vient tout don parfait, & tout ce qu'il y a de bon dans nous. (*c*) Mais souvent pour nous punir de nos crimes, il permet que nous succombions à la tentation; il nous livre à nos ennemis; il nous abandonne à nôtre propre force.

ỿ. 6. AUFER A ME VENTRIS CONCUPISCENTIAS, ... ET ANIMÆ IRREVERENTI ET INFRUNITÆ NE TRADAS ME. *Eloignez de moi l'intempérance de la bouche, ... Et ne m'abandonnez point aux excez d'une ame, qui n'a plus de honte, ni de retenuë.* Le ter-

(*a*) Καὶ ἐπιχαιρέτωσάν μοι οἱ ἐχθροί μου, ὧν μακρὰν ἐστὶν ἡ ἐλπὶς τοῦ ἐλέους σου. *Ita Complut. sed Edit. Sixti V. non habet.*

(*b*) *Jacobi. 1. 13.*
(*c*) *Jacobi. 1. 17.*

7. *Doctrinam oris audite, filii : & qui custodierit illam, non periet labiis, nec scandalizabitur in operibus nequissimis.*

7. Ecoutez, mes enfans, les instructions que je vous donne pour régler la langue : celui qui les gardera ne périra point par ses lévres, [& il ne tombera point dans les actions criminelles.]

8. *In vanitate sua apprehenditur peccator : & superbus, & maledicus scandalizabitur in illis.*

8. Le pécheur sera pris par la vanité de ses paroles : le superbe, & le médisant y trouveront des sujets de chûte.

COMMENTAIRE.

me Latin, *infrunitus*, est imité du Grec, *afronetos*, ou *afron*, c'est-à-dire, insensé, sans goût, sans sentiment, sans discernement. Séneque le Philosophe (*a*) l'employe, pour marquer un homme qui se vante sottement, & mal-à-propos. Et ailleurs, (*b*) pour un sot, une personne simple, & sans usage du monde. En cet endroit *infrunitus*, est mis par opposition au sage, & à l'homme réglé. Ne m'abandonnez pas à un esprit déréglé, & insensé, à des passions honteuses, & criminelles. Le Grec de tout ce verset porte : (*c*) *Eloignez de moi les vaines espérances, & les désirs déréglez ; & vous aurez un serviteur qui veut vous servir pour toujours. Que l'intempérance de la langue, & la passion de l'impureté, ne me surprennent point ; & ne me livrez point à une ame impudente.* Ne permetrez point que je tombe dans des déreglemens honteux, jusqu'à perdre toute pudeur. Ou plûtôt : Ne me livrez point à une femme débauchée, & impudente. L'édition Grecque de Rome, est plus semblable à la Vulgate.

℣. 7. DOCTRINAM AURIS AUDITE, FILII. *Ecoutez, mes enfans, les instructions que je vous donne pour régler la langue.* Il a déja donné des instructions sur cette matiére, depuis le ℣. 33. du Chapitre XXII. jusqu'ici : Il continuë depuis ce verset jusqu'au ℣. 20. de ce Chapitre. Dans l'édition Romaine, à la tête de ce verset, on lit ce titre : (*d*) *Instruction pour la bouche.*

℣. 8. IN VANITATE SUA APPREHENDITUR PECCATOR. *Le pécheur sera pris par la vanité de ses paroles : le superbe, & le médisant y trouveront des sujets de chûte.* Ce verset est opposé au précédent : Mes enfans, si vous écoutez ce que je vais vous dire pour régler vos paroles, vous ne serez point surpris par vos lévres : Mais le pécheur qui ne suit pas mes avis, sera pris par sa langue ; le superbe sera renversé par

(*a*) *Senec. lib. de Vita Beata. Alterum infruniti est animi, alterum timidi ac pusilli.*

(*b*) *Senec lib. 3. de Benefic cap. 16. Infrunita & antiqua est, qua nesciat matrimonium vocari unum adulterium.*

(*c*) Ἐλπίδας κενὰς καὶ ἐπιθυμίαν ἀπόστρεψον ἀπ' ἐμοῦ, καὶ κατέχεις τὸν θέλοντα σοὶ δουλεύειν διαπαντός. κοιλίας ὄρεξις, καὶ συνουσιασμὸς μὴ καταλαβέτωσάν με, καὶ ψυχῇ ἀναιδεῖ μὴ παραδῷς με.

(*d*) ΠΑΙΔΕΙΑ ΣΤΟΜΑΤΟΣ.

9. Jurationi non assuescat os tuum, multi enim casus in illa.

10. Nominatio verò Dei non sit assidua in ore tuo, & nominibus Sanctorum non admisceäris: quoniam non eris immunis ab eis.

9. Que vôtre bouche ne s'accoûtume point au jurement; [car en jurant, on tombe en bien des maniéres.]

10. Que le nom de Dieu ne soit point sans cesse dans vôtre bouche. [Ne mêlez point dans vos discours les noms des Saints; parce que vous ne serez pas en cela exemt de faute.]

COMMENTAIRE.

ses lévres. Voici le Grec de l'édition Romaine: (*a*) *Le pécheur, le médisant*, ou celui qui outrage les autres par ses mauvais discours, *& le superbe, trouveront un sujet de chûte dans leurs lévres*, dont il est parlé au verset précédent. Mais l'édition de Complute est plus étenduë: *Le pécheur sera surpris dans sa folie; le médisant, & l'orgueilleux y trouveront un sujet de chûte.*

ỳ. 9. JURATIONI NON ASSUESCAT OS TUUM. *Que vôtre bouche ne s'accoutume point au serment.* Le Grec est plus court. Voici les versets 9 & 10. (*b*) *N'accoutumez point vôtre bouche à jurer, & ne prenez point l'habitude de nommer le Saint.* (*c*) On ne sauroit avoir trop souvent le nom de Dieu dans la bouche, pourvû que ce soit avec le respect convenable. Mais il est presque impossible de ne pas manquer au respect qui lui est dû, lorsqu'on l'employe souvent en jurant. Il est presque impossible d'éviter les parjures, lorsque l'on jure sans nécessité, & par pure habitude, (*d*) comme font une infinité de personnes, qui ne prononcent ce nom adorable, qui fait trembler les Anges, & les Démons, que pour l'outrager par l'abus qu'ils en font. Le jurement même véritable, est dangereux; le jurement faux est toujours pernicieux; nul jurement n'est avantageux; il n'y a de sûreté qu'à ne pas jurer: *Falsa juratio exitiosa est, vera juratio periculosa est, nulla juratio secura est*, dit saint Augustin. (*e*) L'Auteur de la Vulgate a ajoûté ces mots au ỳ. 10. *Ne mêlez point dans vos discours les noms des Saints.* Grotius croit que l'Auteur de la Vulgate avoit en vûë une ancienne, & mauvaise coutume de quelques Chrétiens, qui juroient par les saints Apôtres, & dont un Poëte payen se raille en ces termes:

Per cineres Pauli, per cani limina Petri.

(*a*) Ἁμαρτωλὸς, καὶ λοίδορος καὶ ὑπερήφανος σκανδαλισθήσονται ἐν αὐτοῖς.

(*b*) Ὅρκῳ μὴ ἐθίσῃς τὸ στόμα σου, καὶ ὀνομασίᾳ τοῦ ἁγίου μὴ συνεθισθῇς.

(*c*) Le nom de *Saint*, est mis pour *Dieu*, ici, comme *Isai.* XXX. 12, 15. *Ezech.* XXXIX. 7.

(*d*) *Author Operis imperfecti in Matth. homil.* 12. *Nisi juramentum interdicatur, non possunt amputari perjuria.*

(*e*) *August. de Verbis Apostoli, olim serm.* 28. *nunc serm.* 80. *de Verbis Apost. Jacob.* v. *n.* 4.

11. *Sicut enim servus interrogatus assiduè, à livore non minuitur: sic omnis jurans, & nominans, in toto à peccato non purgabitur.*

12. *Vir multum jurans implebitur iniquitate, & non discedet à domo illius plaga.*

13. *Et si frustraverit, delictum illius super ipsum erit: & si dissimulaverit, delinquit dupliciter.*

11. Car comme un esclave qu'on met sans cesse à la torture, en porte toujours les marques, ainsi tout homme qui jure, & qui nomme sans cesse *le nom Dieu*, ne sera point pur *de la tache* du péché.

12. Celui qui jure souvent, sera rempli d'iniquité, & la playe ne sortira point de sa maison.

13. S'il n'exécute pas son serment, son péché sera sur lui; & s'il y manque par mépris, il péchera doublement.

COMMENTAIRE.

Mais je croirois plûtôt qu'il a voulu notter la superstition de ceux qui juroient par le nom des Anges. (*a*) Je ne pense pas que du tems de l'ancien Traducteur, c'est-à-dire au commencement du Christianisme, on jurât déja par les noms des cendres des Apôtres, & par le seüil de leurs Eglises.

ỷ. 11. SICUT ENIM SERVUS INTERROGATUS (*b*) ASSIDUE. *Car comme un esclave qu'on met sans cesse à la torture, en porte toujours les marques: ainsi celui qui jure souvent, ne sera point exemt de péché.* Comme les coups fréquens dont on châtie un esclave, lui rendent le corps livide, & lui en laissent les marques imprimées; ainsi l'habitude de jurer trop souvent, laisse toujours dans l'ame des traces de péché; elle dispose au parjure, & au mensonge, & conduit à la mort de l'ame. Les Anciens croyoient que le serment étoit une espéce de torture pour un homme libre. On tiroit la vérité de la bouche des esclaves par les tourmens; on se contentoit du serment des hommes libres, & de la parole d'un Prêtre. (*c*)

ỷ. 12. NON DISCEDET A DOMO ILLIUS PLAGA. *La playe ne sortira point de sa maison.* Les Anciens sages du paganisme, étoient persuadez que le serment même vrai, lorsqu'il étoit fréquent & volontaire, n'étoit jamais sans quelque punition de la part de Dieu. (*d*) Ils ne juroient que rarement, & avec peine.

ỷ. 13. ET SI FRUSTRAVERIT, DELICTUM ILLIUS SUPER IPSUM ERIT. *S'il n'exécute pas son serment, son péché sera sur lui; & s'il y manque par mépris, il péchera doublement.* Le Latin à la lettre; *S'il*

(*a*) *Coloss.* II. 18. *Vide Theodoret, in hunc loc. Tertull. de præscriptionib. cap.* 43. *&c.* Voyez aussi Basnage, Histoire des Juifs, liv. 6. ch. 10 édit Paris.

(*b*) Ἐξεταζόμενος ἐνδελεχῶς. *Assiduè tortus. V. de Sap.* I. 9. II. 19. *Eccli.* XVI. 22. *Act.* XXII. 24.

(*c*) *Plutarch. Problem.*

(*d*) *Hesiod.*
Ὅρκος δ᾽ ὃς δὴ πλεῖστον ἐπιχθονίους ἀνθρώπους Πημαίνει, ὅτε κέν τις ἑκὼν ἐπίορκον ὀμόσσῃ.

14. *Et si in vacuum juraverit non justificabitur: replebitur enim retributione domus illius.*

15. *Est & alia loquela contraria morti, non inveniatur in hæreditate Jacob.*

14. S'il jure en vain, il ne sera pas justifié devant Dieu, & sa maison sera remplie de la peine qu'il en souffrira.

15. Il y a une autre parole, qui est une parole de mort. Qu'elle ne se trouve jamais dans l'héritage de Jacob.

COMMENTAIRE.

dissimule, il péchera doublement. Mais le Grec porte: (*a*) *S'il méprise.* Cette expression: *Son péché sera sur lui*, se remarque dans Moyse, (*b*) pour dire, il sera puni de son péché, il en portera la peine, de la part des Juges, s'il est accusé, & convaincu; ou de la part de Dieu, s'il évite les poursuites de la justice. Celui qui joint le mépris au parjure, commet un double crime, & mérite une double peine.

ỳ. 14. ET SI IN VACUUM JURAVERIT, NON JUSTIFICABITUR. *S'il jure en vain, il ne sera pas justifié devant Dieu.* Jurer en vain, se prend de deux maniéres: la premiére, jurer sans nécessité, ni utilité, & par pure habitude: & la seconde, jurer faussement. L'un & l'autre est défendu; & celui qui jure de cette sorte, ne sera point innocent aux yeux de Dieu. Le Seigneur défend dans sa Loi, de jurer en vain: (*c*) Mais plusieurs savans Interprétes croyent qu'*en vain*, se prend pour, *à faux.* (*d*) Et je pense qu'il faut l'entendre ici en ce sens. Grotius croit que le Sage condamne ici l'abus de ceux qui jurent, & qui promettent en riant, sans avoir sérieusement l'envie d'executer leurs promesses: cette excuse ne les justifie point devant Dieu.

ỳ. 15. EST ET ALIA LOQUELA CONTRARIA MORTI. (*e*) *Il y a une autre parole, qui est une parole de mort.* A la lettre: *Qui est contraire à la mort.* Ou plûtôt, qui est égale, & mérite d'être mise vis-à-vis, & en paralléle avec la mort. Le Grec: (*f*) *Revêtuë de la mort.* Ce crime que le Sage n'exprime point, & qu'il souhaite qui ne se trouve pas dans l'héritage de Jacob, est apparemment le blasphême, (*g*) qui étoit si odieux, qu'il a horreur de le nommer. Mais il le désigne assez en disant, qu'il étoit revêtu de la mort; c'est-à-dire, qu'il étoit puni de mort dans Israël. On sait que selon Moyse, (*h*) le blasphémateur étoit lapidé, sans autre forme de procés, dés qu'on entendoit ses paroles impies. D'autres

(*a*) Καὶ ἐὰν ὑπερίδῃ, ἥμαρτε δισσῶς.

(*b*) *Levit.* v. 1. x. 17. xvii. 16. xix. 8. xv. 17. 19. 20. *&c.*

(*c*) *Exod.* xx. 7.

(*d*) *Vide Exod.* xxiii. 1. לא תשא שמע שוה *Et Deut* v. 11. 20. xv. 31. xxxv. 13. *Psal.* xi. 3. *Prov.* xxx. 8. *&c.*

(*e*) *Lyr. legit:* Contraria in mortem. *Alii:* E contrario in mortem.

(*f*) Ἀντιπαραβεβλημένη θανάτῳ. *Vulg. legit:* Ἀντιπαραβεβλημένη.

(*g*) *Raban. Liran. Jans. Palac. Grot. aliis*

(*h*) *Levit.* xxiv. 14. *Johan.* x. 31.

16. *Etenim à misericordibus omnia hæc auferentur, & in delictis non volutabuntur.*

17. *Indisciplinatæ loquelæ non assuescat os tuum : est enim in illa verbum peccati.*

18. *Memento patris, & matris tuæ, in medio enim magnatorum consistis.*

16. Car ceux qui servent Dieu, sont éloignez de tous ces vices, & ils ne s'engagent point dans ces excez.

17. Que vôtre bouche ne s'accoutume point à des paroles indiscrettes; car il s'y trouvera toujours du péché.

18. N'oubliez pas vôtre pere, & vôtre mere, parce que vous êtes au milieu des Grands :

COMMENTAIRE.

veulent que ce soit le discours de celui qui séduit les peuples, & qui les invite à l'apostasie, & à l'idolâtrie. (*a*) Ce crime étoit aussi soumis à la mort. D'autres croyent que ce discours, *égal à la mort*, est la calomnie, & l'outrage que l'on fait contre le prochain. Voyez le ỳ. 17. & *Levit.* XIX. 12. 13. 14.

ỳ. 16. ET ENIM A MISERICORDIBUS OMNIA HÆC AUFERENTUR. *Ceux qui servent Dieu, sont éloignez de tous ces vices.* Ou bien : Dieu par sa bonté éloignera de tels maux des hommes miséricordieux, ou des hommes pieux. C'est le nom qu'il donne aux Israëlites, comme on leur donne quelquefois celui de Saints, à cause de leur destination, & du choix que Dieu à fait de leurs personnes pour son peuple. Le terme de *miséricordieux*, répond à l'Hébreu *hasidim*, (*b*) qui est le même qu'*Assidéens*, nom que les Hébreux se donnérent volontiers, principalement depuis leur retour de la Captivité. (*c*)

ỳ. 17. INDISCIPLINATÆ LOQUELÆ NON ASSUESCAT OS TUUM. *Que vôtre bouche ne s'accoutume point à des paroles indiscrettes; car il s'y trouvera toujours du péché.* A la lettre : *Verbum peccati.* Mais *verbum* est mis ici pour *res* ; une chose de péché : [hébraïsme pour, un vrai péché.] Le Grec lit : (*d*) *N'accoutumez point vôtre bouche à une honteuse liberté de paroles ; car il y a dans cela un discours de péché.* L'édition de Complute : *Ne vous accoutumez point à jurer trop facilement.* Mais la premiére leçon revient mieux à la Vulgate. Et l'Auteur a déja parlé du jurement dans ce qui précéde. Il recommande ici la pudeur, la modestie, & l'honnêteté dans ses discours ; & d'éviter tout ce qui y est contraire. Des paroles obscénes, on passe bien-tôt aux actions honteuses ; & quand on n'est plus retenu par la pudeur, de quoi n'est-on pas capable ?

ỳ. 18. MEMENTO PATRIS, ET MATRIS, &c. *N'oubliez pas*

(*a*) *Deut.* XIII. 1. 6.

(*b*) החסידים Εὐσεβεῖς.

(*c*) *Vide Psal.* XXX. 24. XXXI. 6. XLIX. 5. LI. 11. LXXVIII. 2. LXXXIV. 9. CXLIV. 10. *&c. Vide & 1. Maccab.* II. 42. *Synagoga Assidæorum.* VII. 17. *& 2. Macc.* XIV. 6. *&c.*

(*d*) *Ἀπαιδευσίαν ἀσυρῆ μὴ συνεθίσῃς τὸ στόμα σου, ἔστι γὰρ ἐν αὐτῇ λόγος ἁμαρτίας. Complut. Ἀκολασία ὅρκω μὴ ἐθίσῃς, &c.*

19. *Ne fortè obliviscatur te Deus, in conspectu illorum, & assiduitate tua infatuatus, improperium patiaris, & maluisses non nasci, & diem nativitatis tuæ maledicas.*

19. De peur que Dieu ne vous oublie devant ces Grands mêmes, & que devenant insensé, par la trop grande familiarité que vous aurez avec eux, vous ne tombiez dans l'infamie; que vous ne souhaitiez alors de n'être point né, & que vous ne maudissiez vous-même le jour de vôtre naissance.

20. *Homo assuetus in verbis improperii, & in omnibus diebus suis non erudietur.*

20. L'homme accoutumé à dire des paroles outrageuses, ne se corrigera jamais.

COMMENTAIRE.

vôtre pere, & vôtre mere, parce que vous êtes au milieu des grands. Ou bien: *Souvenez-vous de vos parens; car* étant au milieu d'eux, *vous êtes comme assis au milieu des grands.* Vous devez avoir pour eux les mêmes respects, & les mêmes considérations, que si vous étiez au milieu des Princes, & des Grands. Ou enfin: Ne les oubliez point, quand même vous vous verriez élevé beaucoup au-dessus d'eux. (*a*) Le Grec lit: (*b*) Ne les oubliez point; *car vous vous asséyerez au milieu des Grands.* Dieu récompensera vôtre respect, & vôtre obéïssance envers vos parens, par des charges, & des dignitez. Ou bien: (*c*) Si vous manquez au respect que vous leur devez, vous vous verrez bien-tôt accusé, & obligé de comparoître devant les Juges.

℣. 19. NE FORTE OBLIVISCATUR TE DEUS, &c. *De peur que Dieu ne vous oublie devant ces Grands mêmes, & que devenant insensé par la trop grande familiarité que vous aurez avec eux, vous ne tombiez dans l'infamie.* Le Grec est un peu plus court: (*d*) *De peur que vous ne tombiez dans l'oubli en leur présence*, en la présence des Grands, dont la faveur vous avoit fait oublier le respect dû à vos parens; *& que par cette* mauvaise *coutume, vous ne soyez flétri.* Ou, selon d'autres Exemplaires, *que vous ne tombiez dans la folie.* Grotius joint ce verset au précédent de cette sorte: *Gardez-vous d'oublier jamais vos peres, & meres, quand même vous seriez assis au milieu des Grands; ne les oubliez point, lorsque vous êtes* en honneur *auprès des Puissans, & n'ayez point cette mauvaise honte, & cette folie, qui n'est que trop ordinaire, de souhaiter de n'être jamais né de tels parens, ou d'avoir en exécration le jour de vôtre naissance.* C'est ce qui paroît de plus juste sur cet endroit. Le Syriaque n'est pas éloigné de ce sens.

℣. 20. HOMO ASSUETUS IN VERBIS IMPROPERII, &c.

(*a*) *Lyr. Vatab. Grot. Palac. alii.*
(*b*) Ἀνὰ μέσον γὰρ μεγιστάνων συνεδρεύσεις.
(*c*) *Bossuet. hic.*
(*d*) Μήποτε ἐπιλάθῃ ἐνάντιον αὐτῶν, καὶ τῷ ἐθισμῷ σου μαςιγωθῇς. *Rom. Ald.* Μωρανθῇς, *Et ita legit Vulg.*

21. *Duo genera abundant in peccatis, & tertium adducit iram, & perditionem.*

21. Deux sortes de personnes péchent souvent, & la troisiéme s'attire la colére, & la perdition.

22. *Anima calida quasi ignis ardens, non extinguitur donec aliquid glutiat.*

22. L'ame qui brûle comme un feu ardent, ne s'éteindra point jusqu'à ce qu'elle ait dévoré quelque chose.

23. *Et homo nequam in ore carnis suæ, non desinet donec incendat ignem.*

23. L'homme qui abuse de son propre corps, ne cesse point jusqu'à ce qu'il ait allumé un feu.

COMMENTAIRE.

L'homme accoutumé à dire des paroles outrageantes, ne se corrigera jamais. Car qui oseroit lui donner des avis, & se hazarder à essuyer sa mauvaise humeur, & les injures dont il a accoutumé de charger ceux qui ne lui plaisent pas? Une telle habitude est plus dangereuse qu'une autre, parce qu'il y a moins de remédes contre elle.

ỷ. 21. DUO GENERA ABUNDANT IN PECCATIS. *Deux sortes de personnes péchent souvent; & la troisiéme s'attire la colére.* Le premier, est l'homme emporté; *Anima calida*, ỷ. 22. Le second, celui qui aime la débauche: *Homo nequam in ore carnis suæ.* ỷ. 23. Enfin l'adultére: *Homo qui transgreditur lectum suum.* ỷ. 25. Voici une nouvelle matiére. Tout ce qui précéde regarde les péchez de la langue; ce qui suit est principalement contre ceux de la chair.

ỷ. 22. ANIMA CALIDA QUASI IGNIS ARDENS. *L'ame qui brûle comme un feu ardent.* C'est comme nous l'avons dit, l'ame d'un homme emporté, & colére: (*a*) Selon d'autres, (*b*) c'est l'avare, qui brûle du désir d'amasser des richesses; ou bien, un homme qui brûle d'une passion deshonnête; (*c*) en sorte que dans ces trois genres de personnes, dont nous parle le Sage, on trouve trois degrez d'incontinence; 1°. Celui qui brûle d'un feu impur, & qui s'abandonne à ses mauvais désirs. 2°. Celui qui commet des actions honteuses. 3°. Celui qui tombe dans l'adultére. Ce dernier sens n'est point à rejetter. Vatable l'entend de toutes les grandes passions de l'homme; la colére, la haine, l'avarice, l'ambition, &c. Voici le Grec: (*d*) *L'ame chaude comme un feu embrasé, ne s'éteindra point qu'elle ne soit absorbée*, & consumée, ou jusqu'à ce que ce feu ne soit éteint. C'est un feu, mais un feu qui fait des ravages terribles, & qu'on ne peut éteindre.

ỷ. 23. HOMO NEQUAM IN ORE CARNIS SUÆ. *L'homme qui*

(*a*) *Grot. Cornel. à Lapide.*
(*b*) *Raban. Lyran Palac. Jansen.*
(*c*) *Bossuet. in hunc loc.*

(*d*) Ψυχὴ θερμὴ ὡς πῦρ καιόμενον, οὐ μὴ σβεσθῇ ἕως ἂν καταποθῇ.

24. *Homini fornicario omnis panis dulcis, non fatigabitur transgrediens usque ad finem.*

25. *Omnis homo qui transgreditur lectum suum, contemnens in animam suam, & dicens: Quis me videt?*

26. *Tenebræ circumdant me, & parietes cooperiunt me, & nemo circumspicit me: quem vereor? Delictorum meorum non memorabitur Altissimus.*

24. Tout pain est doux au fornicateur; il ne se lassera point de pécher jusqu'à la fin de sa vie.

25. L'homme qui viole la foi du lit conjugal, [méprise son ame,] & il dit: Qui est-ce qui me voit?

26. Les ténébres m'environnent, les murailles me couvrent, nul ne me regarde: qui craindrai-je? Le Trés-haut ne se souviendra point de mes péchez.

COMMENTAIRE.

abuse de son propre corps, ne cessera point qu'il n'ait allumé un feu. L'amour impur est comme un feu qui va toujours en s'augmentant. Bien loin que la jouïssance l'éteigne, qu'au contraire elle l'irrite, & l'enflamme davantage; c'est comme un feu où l'on jette de nouvelles matiéres combustibles. Le Grec: (a) *L'homme impudique dans le corps de sa chair, ne cessera point qu'il n'ait allumé le feu.* Celui qui se livre à cette passion brutale, ne s'en tirera pas, qu'il n'ait allumé dans son corps un feu qui le consumera. Il parle des maladies, qui sont les suites des crimes honteux. Voyez *Eccli.* XIX. 3. & *Prov.* V. 11.

ỿ. 24. HOMINI FORNICARIO OMNIS PANIS DULCIS. *Tout pain est doux au fornicateur.* Il ne cherche qu'à contenter sa honteuse passion. Tout lui est bon, pourvû qu'il se plonge dans l'ordure. Ce n'est point l'amour qui l'entraine, c'est une passion furieuse dont il est esclave. Il n'écoûte ni loix, ni pudeur, ni considérations humaines. Cette peinture du débauché, n'est que trop ressemblante. Si quelque chose est capable de diminuer son ardeur, c'est lorsque le plaisir est permis, ou lorsqu'il lui coûte trop peu. Le difficile, & le défendu réveillent son appetit: (b) *Aquæ furtivæ dulciores sunt, & panis absconditus suavior.*

ỿ. 25. OMNIS HOMO QUI TRANSGREDITUR LECTUM SUUM, &c. *L'homme qui viole la foi du lit conjugal, méprise son ame,* s'expose aux derniers dangers, pour contenter sa passion. *Il dit: Qui est-ce qui me voit?* Le Grec: (c) *Il dit dans son ame? Qui est-ce qui me voit?* La Vulgare dit, *qu'il méprise son ame*, ou sa vie, parce qu'il s'expose à toutes les suites de l'adultére, à l'infamie, à la perte de son honneur, au ressentiment du mari outragé, à la mort même, puisque parmi les Hébreux l'a-

(a) Καὶ ἄνθρωπος πόρνος ἐν σώματι σαρκὸς αὐτοῦ, οὐ μὴ παύσηται, ἕως ἂν ἐκκαύσῃ πῦρ. *Vulg. legit:* Ἄνθρωπος πονηρὸς ἐν σώματι σαρκὸς φιλεῖ.

(b) *Prov.* IX. 17.

(c) Λέγων ἐν τῇ ψυχῇ αὐτοῦ, τίς με ὁρᾷ;

27. *Et non intelligit quoniam omnia videt oculus illius, quoniam expellit à se timorem Dei, hujusmodi hominis timor, & oculi hominum timentes illum.*

28. *Et non cognovit quoniam oculi Domini multò plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, & profundum abyssi, & hominum corda intuentes in absconditas partes.*

29. *Domino enim Deo antequam crearentur, omnia sunt agnita, sic & post perfectum respicit omnia.*

27. [Il ne considére pas que l'œil du Seigneur voit toutes choses, & que c'est bannir de soi la crainte de Dieu, de n'avoir que cette crainte humaine,] & de n'appréhender que les yeux des hommes.

28. Il ne comprend pas que les yeux du Seigneur sont plus lumineux que le soleil, qu'il regarde de tous côtez toutes les voyes des hommes; [*qu'il perce* la profondeur des abîmes, & le fond du cœur humain,] & qu'il pénétre jusques dans les lieux les plus cachez.

29. Car le Seigneur *nôtre* Dieu connoissoit toutes les choses du monde, avant qu'il les eût créées; & il les voit de même maintenant qu'il les a faites.

COMMENTAIRE.

dultére étoit puni de mort. (*a*) Voyez ci-devant IX. 13.

ỳ. 27. ET NON INTELLIGIT, QUONIAM VIDET OCULUS ILLIUS. *Il ne considére pas que l'œil du Seigneur voit toutes choses.* Ce ỳ. n'est pas dans le Grec; on y lit seulement ces paroles: (*b*) *Il ne craint que les yeux des hommes.* C'est en quoi paroît l'aveuglement des hommes, de craindre les yeux des mortels, de redouter leur jugement, d'éviter leur rencontre, & de se cacher dans les ténébres; pendant qu'ils ne craignent point les yeux du Seigneur, qui voyent tout, & devant qui les ténebres ne sont rien. (*c*) *J'ai dit peut-être que les ténébres me couvriront; mais la nuit est une vive lumiére, qui découvre mes plaisirs secrets; les ténébres ne sont point une obscurité pour vous, Seigneur; la nuit est à vôtre égard comme le plus grand jour.*

ỳ. 28. ET NON COGNOVIT QUONIAM OCULI DOMINI MULTO PLUS LUCIDIORES SUNT SUPER SOLEM. *Il ne comprend pas que les yeux du Seigneur sont plus lumineux que le soleil.* Le Grec est un peu plus court que le Latin: *Il ne sait pas que les yeux du Seigneur, du Tres-haut, sont dix mille fois plus brillans que le soleil, & qu'ils regardent toutes les voies des hommes, & qu'ils pénétrent jusqu'aux parties* de la terre *les plus cachées.* Les anciens Poëtes (*d*) donnoient au soleil la vertu de tout voir, & de tout entendre. Le soleil n'est qu'une foible peinture de la pénétration infinie de l'Esprit de Dieu, &

(*a*) *Levit.* XX. 10.
(*b*) Καὶ ὀφθαλμοὶ ἀνθρώπων ὁ φόβος αὐτοῦ.
(*c*) *Psal.* CXXXVIII. 11.
(*d*) Ὁ ἥλιος ὃς πάντ' ἐφορᾷ, καὶ πάντ' ἐπακούει.

30. *Hic in plateis civitatis vindicabitur, & quasi pullus equinus fugabitur: & ubi non speravit, apprehendetur.*

30. Cet homme sera puni dans les places publiques; [il sera mis en fuite, comme le poulain de la cavale;] & il sera pris, lorsqu'il s'y attendoit le moins.

31. *Et erit dedecus omnibus, eò quod non intellexerit timorem Domini.*

31. [Il sera deshonoré devant tout le monde, parce qu'il n'a pas compris ce que c'étoit que de craindre le Seigneur.]

32. *Sic & mulier omnis, relinquens virum suum, & statuens hereditatem ex alieno matrimonio.*

32. Ainsi périra encore toute femme qui abandonne son mari, & qui lui donne pour héritier, le fruit d'une alliance adultére.

COMMENTAIRE.

de ses connoissances incompréhensibles. Vous êtes par tout, ô mon Dieu, dit saint Augustin. (*a*) On peut vous sentir, on peut vous connoître; mais non pas vous voir; vous êtes par tout, & toutefois vous êtes loin du cœur, & de l'esprit des méchans. Vous n'y manquez pas néanmoins, puisque par tout où vous n'êtes point par vôtre grace, vous y êtes par vôtre vengeance. Vous êtes présent en tout lieu, & à peine peut-on vous trouver; nous vous cherchons, & nous courons aprés vous, & quoique vous ne fuyiez point, nous ne pouvons vous atteindre. Vous contenez tout, vous remplissez tout, vous environnez tout, vous surpassez tout, vous soûtenez tout.

ỷ. 30. HIC IN PLATEIS CIVITATIS VINDICABITUR. *Cet homme sera puni dans les places publiques.* L'adultére a crû pouvoir se dérober aux yeux de Dieu; il s'est caché dans les ténébres; mais Dieu permettra qu'il soit mis au jour, & que son crime soit découvert. Il portera la peine de son crime dans les places publiques; il y sera lapidé selon la Loi. (*b*) Ce qui est dit dans le Latin, *Qu'il sera mis en fuite comme le poulain de la cavale*, n'est point dans le Grec.

ỷ. 32. SIC ET MULIER OMNIS RELINQUENS VIRUM. *Ainsi périra toute femme qui abandonne son mari, & qui lui donne pour héritier, le fruit d'une alliance adultére*, qui donne à son mari des enfans qui ne sont point à lui, qui introduit dans sa famille des enfans étrangers. Les femmes adultéres étoient soûmises à la même peine que les hommes: on les lapidoit. (*c*) Dans les versets suivans il reléve l'énormité de ce crime, & en marque la punition éxemplaire. ỷ. 34. *Elle sera amenée dans l'assem-*

(*a*) *Aug. in Speculo. c. 4. Sentiri potes, videri non potes; qui nusquam dees, & ab iniquorum cogitationibus longè es: qui nec ibi dees, ubi longè es. Quia ubi non es per gratiam, ades per vindictam.... Qui ubique præsens es, & inveniri vix potes: Quem stantem sequimur, & apprehendere non valemus. Qui tenes omnia, imples omnia, circumplecteris omnia, superexcellis omnia, sustines omnia.*

(*b*) *Levit. XX. 10. Morte moriantur, mœchus, & adultera.*

(*c*) *Vide Levit. XX. 10. & Johan. VIII. 3. & seq.*

33. *Primò, enim in Lege Altissimi incredibilis fuit : secundò, in virum suum deliquit : tertiò, in adulterio fornicata est, & ex alio viro filios statuit sibi.*

34. *Hæc in Ecclesiam adducetur, & in filios ejus respicietur.*

35. *Non tradent filii ejus radices, & rami ejus non dabunt fructum.*

36. *Derelinquet in maledictum memoriam ejus, & dedecus illius non delebitur.*

37. *Et agnoscent qui derelicti sunt, quoniam nihil melius est quàm timor Dei; & nihil dulcius quàm respicere in mandatis Domini.*

38. *Gloria magna est sequi Dominum : longitudo enim dierum assumetur ab eo.*

33. Car, premiérement, elle a désobéï à la Loi du Trés-haut : Secondement, elle a péché contre son mari : Troisiémement, elle a commis un adultére; & elle s'est donné des enfans d'un autre que de son mari.

34. Cette femme sera amenée dans l'assemblée; & on examinera l'état de ses enfans.

35. Ils ne prendront point racine, & ses branches ne porteront point de fruit.

36. Sa mémoire sera en malédiction, & son infamie ne s'effacera jamais.

37. Et ceux qui viendront aprés, reconnoîtront qu'il n'y a rien de plus avantageux, que de craindre Dieu; & rien de plus doux, que de n'avoir égard qu'aux Commandemens du Seigneur.

38. C'est une grande gloire que de suivre le Seigneur; car c'est lui qui donne des jours sans fin.

COMMENTAIRE.

blée, & on examinera l'état de ses enfans. Enfin il la menace de la colére de Dieu qui tombera sur sa famille, & sur sa mémoire. ℣. 35. *Ses enfans ne prendront point racine.* ℣. 36. *Et sa mémoire sera en malédiction.* Comparez la Sagesse IV. 3. *Adulterinæ plantationes non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.*

℣. 38. LONGITUDO ENIM DIERUM ASSUMETUR AB IPSO. *Car c'est lui qui donne les jours sans fin.* Le Grec : (*a*) *C'est une longue vie, que d'être reçû sous la protection du Seigneur.* S'il veut bien vous accorder sa protection, vous pouvez vous flatter sûrement d'une longue & heureuse vie.

(*a*) Μακρότης δὲ ἡμερῶν τὸ προσληφθῆναι σε ὑπ' αὐτοῦ.



CHAPITRE XXIV.

Eloge de la Sageſſe fait par elle-même. Son origine, ſes ouvrages, ſa demeure, ſon élévation. Bonheur de ceux qui la cherchent, & qui s'attachent à elle. Eloge de Salomon; ſa ſageſſe, ſa doctrine.

℣. 1. *Sapientia laudabit animam ſuam, & in Deo honorabitur, & in medio populi ſui gloriabitur.*

℣. 1. La ſageſſe ſe loüera elle-même; [elle ſe relévera en Dieu,] & ſe glorifiera au milieu de ſon peuple.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SAPIENTIA LAUDABIT ANIMAM SUAM. *La Sageſſe ſe loüera elle même, & ſe glorifiera au milieu de ſon peuple.* A la lettre: (*a*) *La Sageſſe loüera ſon ame.* Elle ſeule eſt capable de ſe donner les juſtes loüanges qu'elle mérite. Elle relevera ſes lumiéres, ſes connoiſſances, ſes rares qualitez. L'Auteur de ce livre, à l'imitation de Salomon dans ſes Proverbes, (*b*) & de l'Auteur de la Sageſſe, (*c*) nous fait ici l'éloge de la ſageſſe. Il décrit ſon origine, & la magnificence de ſes ouvrages; il nous la dépeint comme une Reine d'une rare beauté, & d'un mérite accompli, qui invite tous les hommes, mais principalement les Iſraëlites, à la chercher, & à venir ſe raſſaſier de ſes fruits, & ſe remplir de ſes richeſſes.

Les Philoſophes payens ne faiſoient autre choſe que vanter leur Philoſophie, leur ſcience, leur éloquence. Le Sage leur oppoſe la ſageſſe des Hébreux, infiniment plus ancienne, plus relevée, plus illuſtre, plus belle, que la Philoſophie des Grecs. Cette ſageſſe conſiſte dans la piété, ou dans la crainte de Dieu, dans l'étude & dans la pratique de la Loy de Moyſe. Le Seigneur la communiqua à ce grand Legiſlateur, & encore depuis avec plus d'effuſion à Salomon, le plus ſage des Rois. Elle ne s'eſt point communiquée indifféremment à tous les peuples; elle a choiſi Jacob pour ſon héritage, & Jéruſalem pour ſa demeure. Le Temple de Dieu même eſt ſon palais, c'eſt là où elle donne ſes leçons. Voilà tout le deſſein de ce Chapitre. Le tour de cet éloge eſt magnifique, & la maniére dont il in-

(*a*) Ἡ σοφία αἰνέσει ψυχὴν αὐτῆς.
(*b*) *Prov.* VIII. *totum.*
(*c*) *Sapient.* VII. 24. 25. & *ſeq* VIII. 1. 2. & *ſeq.*

2. *Et in ecclesia Altissimi aperiet os suum, & in conspectu virtutis illius gloriabitur.*

3. *Et in medio populi sui exaltabitur, & in plenitudine sancta admirabitur.*

2. Elle ouvrira sa bouche dans les assemblées du Trés haut, & elle se glorifiera devant les armées du Seigneur.

3. [Elle sera élevée au milieu de son peuple, & elle sera admirée dans l'assemblée de tous les Saints.

COMMENTAIRE.

vite les Hébreux à l'étude de la sagesse, & la préférence qu'il donne à cette divine science, au dessus de la Philosophie profane, tout cela est plein d'un grand art, & d'une extrême beauté. Dans l'Edition Grecque de Rome, à la tête de ce Chapitre, on lit ce titre: (*a*) ELOGE DE LA SAGESSE.

℣. 2. IN ECCLESIIS ALTISSIMI APERIET OS SUUM. *Elle ouvrira sa bouche, dans les assemblées du Trés-haut.* La vraye sagesse, dont il fait ici l'éloge, ne parle pas en tout lieu. En vain vous la chercherez dans les écoles d'Athénes, ou d'Aléxandrie; elle ne parle que dans les assemblées du peuple du Seigneur, dans Jérusalem, dans le Temple, dans les synagogues des Hébreux, *qu'il appelle les assemblées du Trés-haut*, & *les armées du Seigneur.* On pourroit traduire: (*b*) *Dans l'assemblée du Trés-haut, & en présence de sa force, de son Temple*, du lieu où il fait le plus éclatter sa puissance, & sa grandeur. Les versets 3. & 4. ne sont point dans le Grec; ce sont de simples répétitions des deux premiers.

℣. 5. EGO EX ORE ALTISSIMI PRODII. *Je suis sortie de la bouche du Trés-haut, je suis née avant toute créature, &c.* Les versets 5. & 6.] dans le Grec portent simplement ce qui suit: (*c*) *Je suis sortie de la bouche du Trés-haut, & j'ai couvert toute la terre comme d'un broüillard*, ou d'une bruïne. La Sagesse ne peut se donner une naissance plus glorieuse, ni plus illustre, que celle-ci. Je suis la parole du Tout-puissant; en sortant de sa bouche je ne suis point demeurée oisive, ni stérile; j'ai couvert toute la terre comme d'un nuage. Elle fait allusion à cette obscurité qui étoit d'abord répanduë sur le chaos, (*d*) & à cet Esprit qui se remuoit sur les eaux: ce qui fut bien-tôt suivi de la création de la lumiére: *Tenebræ erant super faciem abyssi, & spiritus Dei ferebatur super aquas; dixitque Deus: Fiat lux, & facta est lux.*

Plusieurs Commentateurs (*e*) expliquent tout ce qui est dit ici, de la Sagesse increéée, & personnelle, qui s'est incarnée dans le sein de Marie.

(*a*) ΑἼΝΕΣΙΣ ΣΟΦΙΑΣ.

(*b*) Ἐν ἐκκλησίᾳ ὑψίστου, . . . καὶ ἔναντι δυνάμεως αὐτοῦ.

(*c*) Ἐγὼ ἀπὸ στόματος ὑψίστου ἐξῆλθον, καὶ ὡς ὁμίχλη κατεκάλυψα γῆν.

(*d*) *Genes.* 1. 2. *Vide & Job.* XXXVIII. 9.

(*e*) *Raban. Lirav. Palacius, Cornel. à Lapide. Vide & Ambros. lib.* 1. *de Fide cap.* 7. *& lib.* 4. *cap.* 4.

4. *Et in multitudine electorum habebit laudem, & inter benedictos benedicetur, dicens :*

5. *Ego ex ore Altissimi prodii, primogenita ante omnem creaturam.*

6. *Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens, & sicut nebula texi omnem terram.*

7. *Ego in altissimis habitavi, & thronus meus in columna nubis.*

4. Elle recevra des loüanges parmi la multitude des élûs, & sera bénie de ceux qui seront bénis de Dieu. Elle dira :]

5. Je suis sortie de la bouche du Trés-haut : [je suis née avant toute créature.

6. C'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumiére qui ne s'éteindra jamais;] & qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage.

7. J'ai habité dans les lieux trés-hauts, & mon trône est dans une colomne de nuée.

COMMENTAIRE.

L'Eglise même dans son Office depuis assez long-tems, en a fait l'application à la Sainte Vierge dans un sens mystique & figuré. Mais il semble que le vrai sens direct & litteral, soit celui qui l'explique de la sagesse (*a*) que Dieu répand dans l'ame de l'homme sage, & templi de la crainte du Seigneur. Ou bien, si l'on veut, de la foy, de la piété, de la science du salut, de la charité que Dieu nous inspire, & qui nous rendent véritablement sages. C'est la même sagesse qui éclaire tout homme qui vient au monde, laquelle sort de la bouche du Trés-haut, & préside à l'ouvrage de la création.

℣. 6. LUMEN INDEFICIENS. *Une lumiére qui ne s'éteindra jamais.* C'est la lumiére que Dieu créa au commencement, (*b*) & qu'il attacha au soleil & aux astres, le quatriéme jour de la création. Cette lumiére n'est pas inaltérable, ni éxemte de déchet par sa nature; mais elle n'a jamais manqué, & elle se conserve toûjours dans la même force, & dans la même beauté : *Lumen indeficiens ;* cela n'est pas dans le Grec.

℣. 7. EGO IN ALTISSIMIS HABITAVI, &c. *J'ai habité dans les lieux trés-hauts, & mon trône est dans une colomne de nuée.* La Sagesse a sa demeure dans le ciel; elle y est assise auprés du Trés-haut; elle assiste à tous ses conseils; (*c*) elle y regne dans une obscurité respectable, environnée de sacrez nuages, & cachée dans des ténébres mystérieuses. L'Ecriture nous dit que le trône du Seigneur est dans les nuées, que les nuées lui servent de chariot. (*d*) Peut-être aussi que la Sagesse veut marquer ici, qu'elle résidoit dans la colonne de nuée, qui conduisoit les Hébreux dans le désert. (*e*)

(*a*) *Vide Cornel. à Lapide, Lic, & Maxime in Eccli.* 1. 4.
(*b*) *Genes.* 1. 3.
(*c*) *Sap.* IX. 4. 10.
(*d*) *Psal.* XVII. 11. XCVI. 2. *Isai.* XIX. 1. *Job.* XXII. 14.
(*e*) *Exod.* XIII. 21.

8. *Gyrum cœli circuivi sola, & profundum abyssi penetravi, in fluctibus maris ambulavi.*	8. J'ai fait seule tout le tour du ciel; j'ai pénétré la profondeur des abîmes; j'ai marché sur les flots de la mer,
9. *Et in omni terra steti: & in omni populo.*	9. Et j'ai parcouru toute la terre.
10. *Et in omni gente primatum habui.*	10. J'ai eu l'empire sur tous les peuples, & sur toutes les nations.
11. *Et omnium excellentium, & humilium corda virtute calcavi: & in his omnibus requiem quæsivi: & in hæreditate Domini morabor.*	11. [J'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes grands, & petits;] & parmi toutes les nations j'ai cherché un lieu de repos, & je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur.
12. *Tunc præcepit, & dixit mihi Creator omnium: & qui creavit me, requievit in tabernaculo meo.*	12. Alors le Créateur de l'univers m'a parlé, & m'a fait connoître sa volonté; celui qui m'a créée, a reposé dans mon tabernacle,

COMMENTAIRE.

ỹ. 8. GYRUM COELI CIRCUIVI SOLA. *J'ai fait seule tout le tour du Ciel; j'ai pénétré la profondeur des abîmes.* J'ai disposé l'ordre des astres, & je leur ai marqué leur route dans le Ciel; j'ai présidé à leur création, & à leur arrangement. (a) C'est moi qui ai placé la mer dans les abîmes qu'elle occupe. J'en sçai la profondeur, j'en ai pénétré toute l'étenduë. La Sagesse veut nous faire comprendre par là son antiquité, sa puissance, l'étenduë de son domaine, & de ses connoissances.

ỹ. 9. ET IN OMNI TERRA STETI, ET IN OMNI POPULO, &c. (9.) *J'ai parcouru toute la terre.* (10.) *J'ai eu l'empire sur tous les peuples.* Le Grec est plus court (b) *J'ai marché sur les flots de la mer; ma possession*, mon domaine *s'étend sur toute la terre, sur tous les peuples, & sur toutes les nations.* Mon regne est infiniment étendu; toute la terre, & tous les peuples sont à moi; les Rois & les Princes ne sont que mes députez, & mes serviteurs (c) *Per me Reges regnant, & legum Conditores justa decernunt.*

ỹ. 11. ET IN OMNIBUS REQUIEM QUÆSIVI, &c. *Parmi toutes les nations j'ai cherché un lieu de repos, & je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur.* J'avois à choisir dans toute la terre, tous les peuples étant de mon domaine. Mais par un choix tout gratuit, je me suis déterminée à demeurer dans Jacob; c'est là où j'ai placé ma demeure, & mon trône. La Sagesse reléve ici la faveur qu'elle a faite aux Hébreux, à l'exclusion de tous les peuples, & elle insinuë par là que mal

(a) *Lyran. Grot.*
(b) Περιεπάτησα ἐν κύμασι θαλάσσης, καὶ ἐν πάσῃ τῇ γῇ, καὶ ἐν παντὶ λαῷ, καὶ ἔθνει ἐκτησάμην.
(c) *Prov. VIII. 15.*

13. *Et dixit mihi : In Jacob inhabita, & in Israël hereditare : & in electis meis mitte radices.*

14. *Ab initio, & ante sæcula creata sum, & usque ad futurum sæculum non desinam, & in habitatione sancta coram ipso ministravi.*

13. Et il m'a dit : Habitez dans Jacob ; qu'Israël soit vôtre héritage, [& prenez racine dans mes élûs.]

14. J'ai été créée dés le commencement & avant les siécles ; je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges, & j'ai exercé devant lui mon ministére dans la maison sainte.

COMMENTAIRE.

à propos les autres nations se vantoient de la posséder. La Sagesse ne réside que dans Israël.

ỷ. 12. TUNC PRÆCEPIT MIHI CREATOR OMNIUM. *Alors le Créateur de l'univers m'a parlé .... Et m'a dit : Habitez dans Jacob.* Voici le Grec des versets 11. 12. & 13. *Aprés tout cela j'ai cherché un lieu de repos*, & j'ai pensé *dans l'héritage de qui je pourrois demeurer.* (12.) *Alors le Créateur de toutes choses m'a commandé, & celui qui m'avoit créée a fixé ma tente.* (13.) *Et m'a dit : Mettez vôtre demeure dans Jacob, & choisissez vôtre héritage dans Israël.* La Sagesse reconnoît qu'elle est créée de Dieu, elle reçoit ses ordres, & ne fixe sa demeure que par sa détermination. Tout cela est infiniment glorieux à Israël, que Dieu lui ait donné pour reine, & pour maîtresse la Sagesse même, pendant que tout le reste des nations demeuroit dans les ombres de la mort. L'on voit bien que sous le nom de Sagesse, on entend ici principalement la vraye Religion, la connoissance, & le culte du Seigneur. On peut aussi fort bien entendre le Verbe engendré du Pere (*a*)

ỷ. 14. AB INITIO, ET ANTE SÆCULA CREATA SUM. *J'ai été créée dés le commencement, & avant tous les siécles.* La Sagesse éternelle, le Verbe consubstantiel au Pere, n'a point été créé, comme le prétendoient les Arriens, si on l'entend d'une création proprement dite ; mais il a été engendré du Pere, de toute éternité. La sagesse éternelle communiquée dés le commencement aux Anges, & aux hommes, a été engendrée avant tous les siecles, c'est à dire, avant qu'aucune autre créature fût produite, puisqu'elle a accompagné le Créateur dans le grand ouvrage de la création des êtres sensibles. L'Auteur fait visiblement allusion à ce passage des Proverbes : (*b*) *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voyes, avant qu'il fist aucune chose dés le commencement.* Ou, suivant l'Hébreu, *Le Seigneur m'a possédée, moi qui suis le*

(*a*) *August. lib. 1. de Trinit. cap. 12. Non enim aliud est mandatum Patris, aliud Verbum Patris, nam & Verbum hoc appellavit & mandatum.*

(*b*) *Prov.* VIII. 22.

commencement

15. *Et sic in Sion firmata sum, & in civitate sanctificata similiter requievi, & in Jerusalem potestas mea.*

15. J'ai été ainsi affermie dans Sion; j'ai trouvé mon repos dans la Cité sainte, & ma puissance est *établie* dans Jérusalem.

16. *Et radicavi in populo honorificato, & in parte Dei mei hereditas illius; & in plenitudine sanctorum detentio mea.*

16. J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré; dont l'héritage est le partage de mon Dieu; & j'ai établi ma demeure dans l'assemblée de tous les Saints.

17. *Quasi cedrus exaltata sum in Libano, & quasi cypressus in monte Sion.*

17. Je me suis élevée comme les cédres du Liban, & comme le cyprés de la montagne de Sion.

COMMENTAIRE.

commencement de ses œuvres. La cause, & le principe de toutes ses créatures.

ET IN HABITATIONE SANCTA CORAM IPSO MINISTRAVI. *J'ai exercé devant lui mon ministére dans la maison sainte*, dans son saint Temple. J'ai été en quelque sorte sa Prêtresse, & sa Servante. Il réleve noblement par là la beauté, la magnificence, le bel ordre qui s'observoit dans le Temple, puisque la Sagesse y présidoit, & conduisoit tous les sacrez Ministres.

℣. 15. ET SIC IN SION FIRMATA SUM. *J'ai été ainsi affermie dans Sion.* Voilà ce qui me détermine à demeurer à Sion, & à choisir ma demeure dans Jérusalem: c'est premiérement l'ordre, & la volonté de mon Seigneur, & secondement l'honneur de le servir dans son Temple.

℣. 16. ET RADICAVI IN POPULO HONORIFICATO, ET IN PARTE DEI MEI. *J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, & dont l'héritage est le partage de mon Dieu.* Le Grec: (a) *J'ai pris racine dans le peuple glorieux*, ou illustre: *dans le partage que le Seigneur a choisi pour son héritage.* Ce qui suit: *Et in plenitudine sanctorum, &c.* n'est point dans le Texte. Prendre racine est mis pour, s'affermir, demeurer pour toujours, avoir sa famille. La Sagesse veut dire, qu'elle s'est faite des disciples, & des sectateurs dans la nation des Juifs, ce peuple illustre, & glorieux. (b) *En populus sapiens & intelligens, gens magna!*

℣. 17. QUASI CEDRUS EXALTATA SUM IN LIBANO. *Je me suis élevée comme les cedres du Liban.* Le cédre est le plus grand, & le plus solide des arbres que nous connoissions. Il croissoit principalement sur le Liban du côté de Tripoli, où l'on en voit encore aujourd'hui. On en a donné ailleurs la description.

(a) Καὶ ἐῤῥίζωσα ἐν λαῷ ἰδοξασμένῳ, ἐν μερίδι Κυρίου κληρονομίας αὐτῶ.

(b) *Deut.* IV. 6.

18. *Quasi palma exaltata sum in Cades, & quasi plantatio rosæ in Jericho.*

18. J'ai poussé mes branches en haut, comme les palmiers de Cadés, & comme les plants de rosiers de Jéricho.

COMMENTAIRE.

QUASI CYPRESSUS IN MONTE SION. *Comme le cyprés de la montagne de Sion.* Il ne faut pas entendre ici la montagne de Sion, sur laquelle le Temple étoit bâti, mais une autre montagne du même nom, au-delà du Jourdain dans les monts Hermon, d'où vient que le Grec en cet endroit, (*a*) lit : *Hermon*, & non pas Sion. Cette derniére montagne est encore connuë dans Moyse (*b*) & dans les Pseaumes. (*c*)

ỳ. 18. QUASI PALMA EXALTATA SUM IN CADES. *J'ai poussé mes branches en haut, comme les palmiers de Cadés.* Cadés étoit dans l'Arabie Pétrée ; c'est la même que *Cadés-barné*, dont il est parlé dans les Nombres. (*d*) On ne sait si cet endroit étoit fertile en palmiers ; l'Ecriture n'en parle point ailleurs. Mais le Grec lit ici : (*e*) Comme *les palmiers d'Engaddi* : or Engaddi est connu dans l'Ecriture, (*f*) comme un lieu d'une grande fécondité. C'étoit-là où se voyoient les jardins de baume si fameux autrefois. (*g*) Pline, (*h*) & Solin parlent des belles forêts de palmiers, qu'on y voyoit encore de leur tems : *Inclytis nemoribus durat decus, locisque palmarum eminentissimis nihil vel ævo, vel bello derogatum*, dit Solin. (*i*)

QUASI PLANTATIO ROSÆ IN JERICHO. *Comme les plantes de rosiers de Jéricho.* Les roses de Jéricho viennent sur une plante qui a la forme de sureau : elle est d'abord rouge, & devient ensuite blanchâtre, & reste incorruptible ; en sorte qu'en quelque tems qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanoüit aprés un certain tems, & se referme ensuite lorsqu'on l'a tirée de l'eau, ainsi que nous l'avons expérimenté. La campagne voisine de Jéricho est toute couverte de cette sorte de plantes. On en voit aussi en quelques endroits de l'Arabie. Ce n'est point une rose semblable à la nôtre ; elle a la figure de la fleur du sureau ; c'est un bouquet composé de plusieurs petites fleurs. On ne voudroit pas assurer que l'Ecclésiastique parle ici de cette sorte de rose, qui n'est ni belle, ni rare, ni odorante, mais voilà ce qu'on appelle aujourd'hui rose de Jéricho. Jean Sturmius Docteur en Médecine de Louvain, a composé un Livre sur la rose de Jéricho.

(*a*) Καὶ ὡς κυπάρισσος ἐν ὄρεσιν Ἀερμών.
(*b*) *Deut.* IV. 48.
(*c*) *Psal.* CXXXII. 3.
(*d*) *Num.* XX. 1. XXXIII. 36.
(*e*) Ὡς φοῖνιξ ἀνυψώθην ἐν Ἐγγαδδί. *Quid.* Ἐν γαδδί ; *Alii :* Ἐν γάδοις. *Alii :* Ἐν αἰγιαλοῖς. *In littoribus. Ita Rom. Edit.*
(*f*) *Cant.* I. 14. I. *Reg.* XXIV. 2. *Josue* XV. 62.
(*g*) *Ieron. de locis.*
(*h*) *Plin. lib.* 5. *cap.* 17.
(*i*) *Solin. cap.* 35.

19. *Quasi oliva speciosa in campis, & quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis.*

20. *Sicut cinnamomum, & balsamum aromatizans odorem dedi: quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris.*

19. Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, & comme le plane [qui est planté dans les places sur le bord des eaux.]

20. J'ai répandu une senteur de parfum, comme le cinnamome, & comme le baume le plus précieux, & une odeur, comme celle de la myrrhe la plus excellente.

COMMENTAIRE.

℣. 19. QUASI PLATANUS JUXTA AQUAM IN PLATEIS. *Comme le plane planté dans les places publiques, le long des eaux.* Comme ces beaux planes que l'on voit dans les places des grandes villes, plantez prés des fontaines, ou le long des eaux. Nous avons déja remarqué ailleurs, que dans les pays chauds on aimoit à voir des arbres dans les villes & dans les places publiques, pour y donner du frais. Le plane est un arbre grand & beau, qui aime les coulans des eaux, & dont les feüilles sont assez larges. Il s'étend extraordinairement, & ses branches font un fort bel ombrage. Les mots, *in plateis*, dans les places publiques, ne sont point dans le Grec.

℣. 20. SICUT CINNAMOMUM. *J'ai répandu une odeur de parfum, comme le cinnamome.* Le cinnamome est un arbrisseau, dont l'écorce rend une odeur admirable. Matthiole croit que le cinnamome a failli en Arabie, comme le baume en Judée, & que depuis long-tems on n'en trouve plus. Rien ne ressemble mieux au cinnamome, que la canelle. On tient toutefois que ce sont des espéces differentes.

SICUT BALSAMUM AROMATIZANS. *Comme le baume le plus précieux*, ou le plus aromatique, le plus odorant. Tout le monde sait que la plante qui produit le baume, étoit commune en Judée, & que le baume de ce pays, étoit le plus célébre de tout le monde. Joseph (*a*) rapporte comme une opinion commune dans son pays, que ce fut la Reine de Saba qui en fit présent à Salomon. Il y en a qui croyent que ce Prince en parle dans le Cantique des Cantiques (*b*) sous le nom de *Vignes d'Engaddi.* On le trouve aussi dans Ezéchiel sous le nom de *Pannag*, si l'on suit la Vulgate, & le Caldéen. Pline (*c*) dit qu'on n'en voyoit que dans la Judée seule, & cela seulement en deux jardins. La plante est semblable à celle de la vigne, mais elle se soûtient sans échalats: sa feüille est comme celle de la ruë, mais elle ne tombe jamais: sa tige ne s'éleve pas au-dessus de

(*a*) *Joseph Antiquit. lib. 8. cap. 2.* Λέγουσι δὲ ὅτι τὴν τοῦ ὀποβαλσάμου ῥίζαν, ἣν ἔτι νῦν ἡμῶν ἡ χώρα φέρει, δούσης ταύτης τῆς γυναικὸς ἔχομεν.

(*b*) *Cant. 1. 14.*

(*c*) *Plin. lib. 12. cap. 25.*

21. *Et quasi storax, & galbanus, & ungula, & gutta, & quasi Libanus non incisus vaporavi habitationem meam, & quasi balsamum non mistum odor meus.*

21. J'ai parfumé ma demeure comme le storax, le galbanum, l'onix, la myrrhe, comme la goutte d'encens tombée d'elle-même; [& mon odeur est comme celle d'un baume trés-pur, & sans mélange.]

COMMENTAIRE.

deux coudées. On en tire le suc par incision; mais on n'ose y employer le fer; il est mortel à cette plante: il faut l'inciser avec du verre, ou des pierres, ou avec des coûteaux d'os. Le baume en coule à petites gouttes, qu'on reçoit dans de petits cornets. La liqueur se met dans des vases, où elle prend d'abord une couleur rougeâtre, puis elle se durcit, & demeure transparente. Depuis Pline, on multiplia beaucoup cette plante dans la plaine de Jéricho. (*a*) Les voyageurs (*b*) nous apprennent, qu'il y en avoit autrefois en Egypte. Encore aujourd'hui, on y montre un jardin qui en étoit planté

Le Grec porte: (*c*) *Comme l'aspalathe des aromates.* Quelques Bibles Latines, Raban, Lyran, Jansenius de Gand, & quelques autres, lisent aussi *aspalathum*; & Vatable voudroit lire *palathe*, une masse de figues séches. Il ajoûte que dans ce pays elles ont une trés-bonne odeur. L'aspalathe est un petit arbre épineux, pésant & massif, oléagineux, âcre & amer au goût, & assez odorant. Pline, & Aristote disent que son odeur se fait principalement sentir, lorsque l'Arc-en-ciel paroît. (*d*) Cet arbrisseau approche des vertus, du goût, de l'odeur, de la pésanteur, & de la figure du bois d'aloës.

SICUT MYRRHA ELECTA. *J'ai répandu une odeur, comme celle de la myrrhe la plus excellente.* La myrrhe est une liqueur odorante, qui distille d'un arbre qui étoit en Arabie. Il y a deux sortes de myrrhe; l'une qui coule d'elle-même de l'écorce de l'arbre, & qui est la plus excellente de toutes: l'autre qui coule des incisions, qu'on y fait deux fois l'année. Cette liqueur coule goutte à goutte, & se durcit ensuite. On en fait des masses que l'on conserve, & dont on fait usage dans la Médecine, & chez les Parfumeurs.

ỳ. 21. QUASI STORAX. Le storax est une liqueur grasse & odorante, que l'on tire d'une plante qui est assez semblable au coignassier. Le nom de *storax* ne se lit point dans le Grec de cet endroit.

GALBANUM, est un jus tiré par incision d'une plante qui ressemble

(*a*) *Justin. lib. 36.*

(*b*) *Vide Petr. Mart. Legat. Babylon. lib. 3. fol. 88. verso & 90. recto.*

(*c*) Ὡς παλαθὸς ἀρωμάτων. *Rom. Edit.* Ἀσπάλαθος ἀρωμάτων.

(*d*) *Plin. lib. 12. cap. 24. Arist. problem. Sect. 12. Vide & Dioscorid. lib. 1. cap. 19.*

22. *Ego quaſi terebinthus extendi ramos meos: & rami mei honoris, & gratiæ.*

23. *Ego quaſi vitis fructificavi ſuavitatem odoris: & flores mei fructus honoris, & honeſtatis.*

22. J'ai étendu mes branches, comme un térébinthe; & mes branches ſont des branches d'honneur, & de grace.

23. J'ai pouſſé des fleurs d'une agréable odeur, comme la vigne; & mes fleurs ſont des fruits de gloire, & d'abondance.

COMMENTAIRE.

à la *férule*, ſorte de plante reſſemblant au fénoüil, & qui croît principalement en Syrie ſur le mont *Amanus*. Le meilleur *galbanum* eſt en larmes belles & pures. Il eſt d'un goût âcre & amer, & d'une odeur forte & déſagréable. Il ne laiſſe pas d'entrer dans la compoſition des parfums les plus eſtimez.

Ungula, l'onix, ou l'ongle odorant, eſt une coquille d'un poiſſon, qui reſſemble à celle de la pourpre, autre poiſſon à écaille. L'ongle ſe trouve dans les Indes, & ſe nourrit du *ſpica nardi*. C'eſt ce qui lui donne cette bonne odeur, pour laquelle il eſt recherché. On va amaſſer ces coquilles, quand les marais, où ces poiſſons ſe trouvent, ſont deſſéchez.

Gutta; la myrrhe; en Grec *ſtacté*. C'eſt la myrrhe qui coule d'elle-même de l'arbre, & ſans inciſion. C'eſt la plus précieuſe de toutes.

Quasi Libanus non incisus. *Comme la goutte d'encens tombée d'elle-même.* C'eſt à dire, celle qui ſort ſans l'inciſion; c'eſt la meilleure, & la plus eſtimée. Le Grec lit ſimplement: (*a*) *Et comme l'odeur de l'encens dans une tente.*

Quasi balsamum non mistum, &c. *Mon odeur eſt comme celle d'un baume très-pur.* On a parlé du baume ſur le verſet 20. Ceci n'eſt point dans le Grec. La Sageſſe ſe compare à tout ce que l'on eſtimoit le plus, & qui paſſoit pour le plus délicieux dans le pays. Ces odeurs y étoient en grande réputation.

ỳ. 22. Ego quasi terebinthus. *J'ai étendu mes branches comme un térébinthe.* Le térébinthe eſt aſſez ſemblable au lentiſque, quant au bois, & à l'écorce. Il a les feuilles comme le freſne, mais un peu plus groſſes & plus graſſes. Sa fleur eſt comme celle de l'olivier, & ſon fruit en ſort en grappes. Dans la Syrie, les térébinthes ſont grands, hauts, amples, & fort beaux à voir.

ỳ. 23. Flores mei fructus honoris, et honestatis. *Mes fruits ſont des fruits d'honneur, & d'abondance*, ou d'honneur & de richeſſes. (*b*) Dans ce Livre, *honeſtus*, *honeſtas*, *honeſtare*, ſe mettent pour enrichir, pour riches, & pour les richeſſes. Je ſuis une vi-

(*a*) Καὶ ὡς Λιβάνου ἀτμὶς ἐν σκηνῇ.

(*b*) Τὰ ἄνθη μου καρποὶ δόξης ϗ πλούτ.

24. *Ego mater pulchræ dilectionis, & timoris, & agnitionis, & sanctæ spei.*

24. Je suis la mere du pur amour, de la crainte, de la science, & de l'espérance sainte.

25. *In me gratia omnis viæ, & veritatis, in me omnis spes vitæ, & virtutis.*

25. [En moi est toute la grace de la voye & de la verité : en moi est toute l'espérance de la vie, de la vertu.]

26. *Transite ad me, omnes qui concupiscitis me, & à generationibus meis implemini.*

26. Venez à moi, vous tous qui me desirez avec ardeur, & remplissez-vous des fruits que je porte.

COMMENTAIRE.

gne qui produit une fleur d'une odeur admirable, des raisins agréables au goût, & un vin délicieux, & trés-recherché. Je comble d'honneur, de plaisirs, & de richesses ceux qui me possédent.

24. EGO MATER PULCHRÆ DILECTIONIS, &c. *Je suis la mere du pur amour*, de l'amour chaste & innocent, qui a Dieu pour objet; *de la crainte* du Seigneur, & de la véritable piété; *de la science* des Saints, de la connoissance des véritez solides & utiles, *& de l'espérance sainte*, ou de la confiance au Seigneur. Ceux qui me possédent, sont aimez de Dieu, ils sont remplis de son amour, de sa crainte, & de ses sublimes connoissances. Enfin ils jouissent de la douce espérance de le posséder un jour parfaitement. Ce verset ne se lit pas dans les éditions de Rome, d'Alde, & de Basle.

℣. 25. IN ME GRATIA OMNIS VIÆ, ET VERITATIS. *En moi est toute la grace de la voye, & de la vérité.* Ce verset n'est point dans le Grec. Il marque que la Sagesse donne à ses disciples, & à ses amis la grace de bien vivre, & d'aimer la vérité, & la droiture. Elle les éclaire & leur inspire l'amour de la justice, & de la vérité. Le Grec paroît corrompu dans les exemplaires. Voici ce qu'il porte selon la restitution de Grotius: (*a*) *Je donne l'éternité à tous mes enfans, à tous ceux, dis-je, qui sont appellez de Dieu.* On peut aussi l'entendre ainsi, en y faisant un tres-leger changement. ℣. 23. *Je suis une vigne qui porte une fleur odoriférante*, & dont les fleurs produisent des fruits beaux, & précieux. (Le ℣. 24. n'est pas dans les meilleurs éxemplaires.) 25. *Je donne l'éternité*, ou l'immortalité, *à tous mes enfans, qui cüeillent de ces fruits.* Elle fait allusion à l'arbre de vie, qui étoit planté dans le Paradis terrestre (*b*) ℣. 26. *Venez vers moi, vous tous qui m'aimez, rassasiez-vous de mes fruits.* Ce dernier

(*a*) Δίδομαι ἐν πᾶσι τοῖς τέκνοις μου ἀειγενὴς τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. *Alii*: Δίδωμι δὲ σὺν πᾶσι τοῖς τέκνοις μου ἀειγενεῖς τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. *Grot. legit*: Δίδωμι δὲ συμπᾶσι τοῖς τέκνοις μου ἀεὶ γενέσθαι, τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. On peut aussi lire: Τοῖς λεγομένοις ἀπ' αὐτοῦ, *suppl.* καρποῦ, du ℣. 23.

(*b*) *Genes.* II. 9.

27. *Spiritus enim meus super mel dulcis, & hæreditas mea super mel, & favum.*

28. *Memoria mea in generationes sæculorum.*

29. *Qui edunt me, adhuc esurient: & qui bibunt me, adhuc sitient.*

27. Car mon esprit est plus doux que le miel; & mon héritage surpasse en douceur le rayon de miel le plus excellent.

28. [La mémoire de mon nom passera dans la suite de tous les siécles.]

29. Ceux qui me mangent, auront encore faim: & ceux qui me boivent, auront encore soif.

COMMENTAIRE.

sens paroît le plus naturel. *A generationibus meis implemini*, (*a*) signifie, Remplissez-vous de mes fruits, ou de mes productions. Du consentement des Interprétes, *Generatio* se prend en ce sens, ci-devant ch. I. 14. XVI. 21. Comparez les invitations de la Sagesse, *Prov.* VIII. & IX. à celles-ci.

℣. 27. SPIRITUS ENIM MEUS SUPER MEL DULCIS. *Car mon esprit est plus doux que le miel, & mon hèritage surpasse en douceur le raïon de miel le plus excellent.* Le Grec (*b*) *Ma mémoire est plus douce que le miel, & mon héritage plus délicieux que le raïon de miel.* Ou plûtôt: Il est plus doux de se souvenir de moi, & de me posséder, que de goûter le miel le plus délicieux. Ceux qui me goûtent, & qui me possédent, goûtent de chastes & d'innocentes délices, inconnuës à tous les mondains. L'Ecriture donne à peu prés les mêmes éloges à la Loi, & aux Commandemens de Dieu, *Psal.* XVIII. II. & CXVIII. 103.

℣. 29. QUI EDUNT ME, ADHUC ESURIENT, &c. *Ceux qui me mangeront, auront encore faim; & ceux qui me boivent, auront encore soif.* Ce n'est point là une preuve que la Sagesse soit une nourriture foible, & corruptible, qui ne rassasie qu'imparfaitement ceux qui en goûtent, comme nos viandes ordinaires, dont il faut user fréquemment, parce qu'elles ne sont point d'une solidité capable de nous soûtenir toûjours. C'est au contraire, parce que toute succulente, toute solide, & toute divine qu'elle est, elle n'accable point l'estomach; elle nous laisse toûjours un goût, & un appétit nouveau. Plus on la goûte, plus on veut la manger. Elle laisse un dégoût général des plaisirs, & des douceurs terrestres; elle rend même insipides la sagesse du monde, & la prudence de la chair; c'est de cette vraie sagesse dont disoit J. C. (*c*) *Ceux qui boiront de l'eau ordinaire, auront encore soif; mais ceux qui boiront de l'eau, que je leur donnerai, n'auront jamais de soif.* La grande différence qu'il y a entre les viandes terrestres, & les délices de l'esprit, selon saint Grégoire, (*d*) est que les

(*a*) Ἀπὸ τῶν γεννημάτων μου ἐμπλήσθητε.

(*b*) Τὸ γὰρ μνημόσυνόν μου ὑπὲρ μέλι γλυκὺ, καὶ ἡ κληρονομία μου ὑπὲρ μέλιτος κηρίον.

(*c*) *Johan.* IV. 13.

(*d*) *Greg. Magn. homil. 36. in Evangel.*

30. *Qui audit me, non confundetur: & qui operantur in me, non peccabunt.*

31. *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.*

32. *Hæc omnia liber vitæ: & testamentum Altissimi, & agnitio veritatis.*

30. Celui qui m'écoute ne sera point confondu: & ceux qui agissent pour moi, ne pécheront point.

31. [Ceux qui m'éclaircissent auront la vie éternelle.]

32. Tout ceci est le Livre de vie, l'alliance du Trés haut, & la connoissance de la vérité.

COMMENTAIRE.

premieres allument dans nous un ardent désir, tandis qu'on ne les a point, & causent un trés-grand dégout, dés qu'on les a goûtées; au lieu que les délices de l'esprit ont quelque chose de rebutant pour ceux qui n'en ont pas goûté; mais laissent un appétit, & un gout toûjours nouveau à ceux qui en ont fait l'expérience: *In illis appetitus placet, experientia displicet; in istis appetitus vilis est, & experientia magis placet.*

℣. 30. QUI OPERANTUR IN ME, NON PECCABUNT. *Ceux qui agissent pour moi, ne pécheront point.* Ceux qui travaillent à m'acquérir, non seulement ne pécheront point, mais acquéreront un trésor de mérites. Ou bien: Ceux qui travaillent pour acquérir la Sagesse, ne perdront point leur peine. Autrement: Ceux qui suivront les loix de la Sagesse dans la conduite de leur vie, ne pécheront point: ceux qui la suivent, ne s'égareront point.

℣. 30. QUI ELUCIDANT ME, VITAM ÆTERNAM HABEBUNT. *Ceux qui m'éclaircissent, auront la vie éternelle.* Ceux qui s'appliquent à éclaircir ce qu'il y a d'obscur en moi, auront pour récompense la vie éternelle, si toutefois leur vie est conforme à ma doctrine, & s'ils sont aussi éxacts à profiter de mes leçons, qu'ils sont attentifs à les donner aux autres. En un mot, si leur intention est droite, si leur cœur est pur, & leur conduite sage, & réglée. Avec ces dispositions, on doit convenir que la premiére, la plus utile, la plus glorieuse occupation d'un homme de lettres, est l'étude de la vraye Sagesse, & l'interprétation des saintes Ecritures, qui sont le trésor des grands & des petits, des riches & des pauvres, des commençans, & des parfaits. Que vos divines Ecritures soient nos chastes délices, ô mon Dieu, que je ne m'égare point en les interprétant, & que je ne sois point un sujet d'erreur aux autres. Eloignez de moi l'esprit de témérité, & d'ignorance: (*a*) *Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ; ne fallar in eis, nec fallam ex eis;* Tirez le voile qui est sur mes yeux, afin que je voye les merveilles de vôtre Loi: (*b*) *Revela oculos meos, & considerabo mirabilia de lege tua.*

(*a*) *Aug. lib.* XI. *Confess. cap.* 2. *n.* 3.

(*b*) *Psal.* CXVIII. 18.

℣. 32.

33. *Legem mandavit Moyses, in præceptis justitiarum, & hereditatem domui Jacob, & Israël promissiones.*

33. Moyse nous a donné la Loi, [avec les preceptes de la justice,] la Loi qui contient l'héritage de la maison de Jacob, [& les promesses faites à Israël.

34. *Posuit David puero suo excitare Regem ex ipso fortissimum, & in throno honoris sedentem in sempiternum.*

34. Le Seigneur a promis à David son serviteur, de faire sortir de lui un Roi trés-puissant, qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire.]

COMMENTAIRE.

ỳ. 32. HÆC OMNIA LIBER VITÆ, &c. *Tout ceci est le Livre de Vie, l'alliance du Trés haut, & la connoissance de la vérité.* Tout ce que je viens de vous dire, est aussi certain que ce qui est contenu dans le Livre de la Vie, & dans le Testament du Trés-haut. Ou bien: Tout ce que je demande de vous, consiste uniquement à observer la Loi du Trés-haut. Le Grec: (a) *Tout cela est le Livre de l'alliance du Dieu Trés-haut.* C'est en cela que consiste la vraye sagesse. Ne croyez pas qu'on vous demande beaucoup au-delà de vos obligations. Ayez la crainte du Seigneur, & observez sa Loi, & vous êtes véritablement sage, avec espérance de voir l'éxécution de toutes les promesses que je vous ai faites.

ỳ. 33. LEGEM MANDAVIT MOYSES. *Moyse nous a donné une Loy, qui contient l'héritage de la maison de Jacob.* Il faut joindre ceci au verset précédent. Tout ce que je viens de vous dire, se réduit à observer ce qui est contenu dans le Livre de l'Alliance; & dans la Loi que Moyse vous a donnée, pour être le partage de la maison de Jacob. Voici le Grec: (b) Tout cela est le Livre de l'Alliance du Tres-haut, *& la Loy que Moyse vous a donnée, pour être l'héritage dans les assemblées de Jacob.* L'edition de Complute ajoute: *Ne vous laissez point aller au découragement; esperez au Seigneur, afin qu'il vous affermisse. Attachez-vous à lui; le Seigneur Tout-puissant est le seul Dieu, & il n'y a nul autre Sauveur que lui.*

ỳ. 34. POSUIT DAVID PUERO SUO EXCITARE REGEM EX IPSO. *Le Seigneur a promis à David son serviteur, de faire sortir de lui un Roi trés-puissant.* Ce Roi est Salomon, dont la Sagesse va nous faire l'éloge, comme de son favori, & de l'homme du monde à qui elle s'est communiquée avec plus d'effusion. Dans un sens plus relevé, cet endroit s'entend de JESUS-CHRIST, né de David selon la chair, dont le regne est éternel, & dont la sagesse est infinie. Ce verset n'est pas dans le Grec.

(a) Ταῦτα πάντα βίβλος διαθήκης Θεοῦ ὑψίστου.

(b) Νόμον ὃν ἐνετείλατο ἡμῖν Μωσῆς κληρονομίαν ἐν συναγωγαῖς Ἰακώβ. μὴ ἐκλύεσθε ἰσχύειν ἐν Κυρίῳ, ἵνα κραταιώσῃ ὑμᾶς αὐτός. Κολλᾶσθε πρὸς αὐτόν· Κύριος παντοκράτωρ ὁ Θεὸς μόνος ἐστί, καὶ οὐκ ἔστιν ἔτι πλὴν αὐτοῦ σωτήρ.

35. *Qui implet quasi Phison sapientiam, & sicut Tigris in diebus novorum.*

36. *Qui adimplet quasi Euphrates sensum: qui multiplicat quasi Jordanis in tempore messis.*

37. *Qui mittit disciplinam sicut lucem, & assistens quasi Gehon in die vindemiæ.*

35. Qui répand la sagesse, comme le Phison répand ses eaux, & comme le Tigre dans le tems des nouveaux fruits.

35. Qui répand l'intelligence, comme l'Euphrate, & qui se déborde comme le Jourdain, pendant la moisson.

37. Qui fait réjaillir la science, comme la lumiére, & qui multiplie ses eaux, comme le Géhon, pendant la vendange.

COMMENTAIRE.

℣. 35. QUI IMPLET QUASI PHISON SAPIENTIAM. *Qui répand la sagesse, comme le Phison répand ses eaux.* Voici comme il faut joindre ce passage à ce qui précede, selon le Grec de l'édition Romaine, qui est la plus éxacte. ℣. 32. La vraye sagesse consiste à observer la Loy du Trés-haut, (33.) Que Moyse a donnée en partage au peuple de Jacob. Le 34. n'est pas dans le Grec. (*a*) 35. C'est le Trés-haut *qui répand sa sagesse, comme le Phison* répand ses eaux, *& comme le Tygre, aux jours des fruits nouveaux*, ou au commencement de la moisson. Nous avons essayé de montrer, que le Phison est le même que le Phase, fleuve célébre de Colchide. Il se déborde de même que le Tygre, & l'Euphrate, au commencement de la moisson, à cause de la fonte des neiges des montagnes d'Arménie, (*b*) où ces trois fleuves ont leur source. On peut voir nôtre Commentaire sur la Génese, ch. 11. p. 70. 71.

℣. 36. QUASI EUPHRATES.... ET QUASI JORDANIS IN TEMPORE MESSIS. *Comme l'Euphrate, & comme le Jourdain au tems de la moisson.* On a montré sur le verset précédent que l'Euphrate se débordoit au commencement de l'Eté; nous savons la même chose du Jourdain par l'Ecriture. (*c*) La fonte des neiges du Liban le faisoit enfler au commencement de la moisson, qui se commençoit dans la Palestine vers la Pentecôte.

℣. 37. QUI MITTIT DISCIPLINAM, SICUT LUCEM. *Il fait réjaillir la science, comme la lumiére.* Dieu répand la science dans le cœur des hommes, comme il répand la lumiére sur la terre. Il fait lever son soleil sur les bons, & sur les méchans, (*d*) & il fait luire la lumiére de son visage dans tous les cœurs: (*e*) *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Il leur donne à tous la lumiére naturelle, pour discerner

(*a*) Ὁ πιμπλῶν ὡς Φισὼν σοφίαν, καὶ ὡς Τίγρις ἐν ἡμέραις νέων.

(*b*) *Strabo lib. 16. pag. 509.* Πλημμυρεῖ γὰρ ὁ Εὐφράτης κατὰ τὴν ἀρχὴν τοῦ θέρους, ἀπὸ τοῦ ἔαρος ἀρξάμενος, ἡνίκα τήκονται αἱ χιόνες ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας. *Vide & Plin. lib. 5. cap. 26. & XVIII. 18.*

(*c*) Voyez *Josue* III. 15.

(*d*) *Matth.* V. 45.

(*e*) *Johan.* I. 9. *Psal.* IV. 7.

38. *Qui perficit primus scire ipsam, & infirmior non investigabit eam.*

38. C'est lui qui le premier a connu la sagesse parfaitement; & elle est impénétrable aux ames foibles.

COMMENTAIRE.

le bien & le mal; & à l'égard de son peuple, il use encore d'une plus grande libéralité. Il leur donne à tous la connoissance de sa Loi, & de ses volontez; faveur qu'il n'a pas faite à tous les autres peuples: (*a*) *Non fecit taliter omni nationi, & judicia sua non manifestavit eis.*

ASSISTENS QUASI GEHON IN DIE VINDEMIÆ. *Il multiplie ses eaux, comme le Géhon pendant la vendange.* Nous avons tâché de montrer sur la Génese, (*b*) que le Géhon étoit le fleuve d'Araxe, qui tombe des montagnes d'Arménie dans la mer Caspienne. Ce fleuve a sa source, de même que l'Euphrate & le Tygre, dans les montagnes d'Arménie; & il doit, comme eux, se déborder à la fonte des neiges de ces montagnes. Or Pline, (*c*) & Solin (*d*) nous avertissent, que l'Euphrate innonde les campagnes par où il passe, à peu prés en même tems que le Nil; c'est à dire, qu'il commence vers les premiers jours de Juin, & ne commence à diminuer que dans le mois de Septembre, le soleil étant dans le signe de la Vierge. On sait que les vendanges dans la Judée se faisoient vers le mois de Septembre. L'Auteur a donc clairement distingué l'Araxe, en mettant le fort de son inondation vers le tems des vendanges. Je sai que plusieurs Anciens ont prétendu, que le Géhon n'étoit autre que le Nil; mais ce sentiment, quelque cours qu'il ait eu autrefois, est absolument insoûtenable. Le Nil est trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, ausquels Moyse le joint, pour avoir une source commune. Peut-être que l'endroit que nous expliquons, a été la premiére origine de l'erreur. On a crû que l'Auteur vouloit désigner ici le débordement du Nil au tems de la vendange, sous le nom de débordement du Géhon. Mais si l'Araxe sort de ses bords dans le même tems que le Nil, la raison que l'on employoit pour le Nil, doit être rétorquée en faveur de l'Araxe. Solin aprés avoir dit que l'Euphrate se déborde en même tems que le Nil, dit que les Astronomes en concluent que ses deux fleuves sont dans la même ligne, & ont les mêmes causes de leur débordement. Il auroit pû tirer la même conséquence pour l'Araxe, puisque sa source est

(*a*) *Psal.* CXLVII. 20.
(*b*) *Genes* II. *pag.* 70. 71.
(*c*) *Plin. lib.* 18. *cap* 18. *Euphrates increscit & ipse Nili modo statis diebus paulùm differens, ac Mesopotamiam inundat, sole obtinente vigesimam partem cancri; minui incipit in virgine.*
(*d*) *Solin. Polyhist. cap.* 46. *Iisdem ferè temporibus quibus Nilus exit, sole scilicet in parte cancri vigesima constituto. Tenuatur cum leone decurso, ad extima virginis curricula fit tenuissimus.*

39. *A mari enim abundavit cogitatio ejus, & consilium illius ab abysso magna.*

39. Car ses pensées sont plus vastes que la mer, & ses conseils plus profonds que le grand abîme.

40. *Ego sapientia effudi flumina.*

40. Je suis la sagesse qui ai fait couler de moi des fleuves.

41. *Ego quasi trames aquæ immensæ de fluvio, ego quasi fluvii Dioryx, & sicut aquæductus exivi de Paradiso.*

41. Je suis sortie du Paradis, comme le ruisseau de l'eau immense d'un fleuve, comme l'écoulement d'une riviére, & comme le canal qui conduit ses eaux.

42. *Dixi: Rigabo hortum meum plantationum, & inebriabo prati mei fructum.*

42. J'ai dit: J'arroserai les plants de mon jardin, & je rassasierai d'eau le fruit de mon pré.

COMMENTAIRE.

trés-proche de celle de l'Euphrate. Mais la vraye cause de l'inondation de ces fleuves, est la fonte des neiges, comme il a été déja remarqué.

ỷ. 38. QUI PERFICIT PRIMUS SCIRE ILLAM, &c. *C'est lui qui le premier a connu la Sagesse, & elle est impénétrable aux ames foibles.* Dieu seul est parfaitement sage; lui seul est le maître, & l'auteur de la Sagesse. Les hommes peuvent parler aux oreilles du corps, Dieu seul parle au cœur, & à l'esprit. Les maîtres nous font simplement faire attention à ce que nous dit le maître intérieur, la lumiére éternelle, que Dieu a mise dans nous: (*a*) *Docetur homo non verbis meis, sed ipsis rebus Deo intùs pandente manifestis.* Le Grec: (*b*) *Le premier n'a pû achever de la connoître, & le dernier n'a pû la suivre à la piste.* Nul homme jusqu'ici n'a pû connoître la Sagesse dans toute son étenduë. Les premiers sont encore à l'étudier, & les derniers sont bien loin d'elle.

ỷ. 39. A MARI ABUNDAVIT COGITATIO ILLIUS. *Ses pensées sont plus vastes que la mer.* Ainsi ne vous flattez point d'en pénétrer jamais toute la profondeur, & toute l'étenduë. Les pensées & les conseils de la Sagesse, ne sont autres que ceux de Dieu, dont l'Ecriture reléve si souvent l'immense profondeur. (*c*)

ỷ. 40. EGO SAPIENTIA EFFUDI FLUMINA. *Je suis la Sagesse qui ai fait couler de moi des fleuves.* (41.) *Je suis sortie du Paradis, comme le ruisseau de l'eau immense.* Ces deux versets sont plus courts dans le Grec. (*d*) *Je suis, moi la Sagesse, comme un canal dérivé d'un fleuve, & comme un ruisseau qui sort du Paradis.* La Sagesse veut marquer qu'elle est une source vive & abondante, comme un écoulement de ces quatre fleu-

(*a*) *August. lib. de Magistro, c. 12. 13.*
(*b*) Οὐ συνετέλεσεν ὁ πρῶτος γνῶναι αὐτὴν, καὶ οὕτως ὁ ἔσχατος οὐκ ἐξιχνίασεν αὐτήν.
(*c*) *Isai.* XL. 13. *Rom.* XI. 34. *Psal.* LXV. 5. *Sap.* IX. 13.
(*d*) Ἐγὼ ἡ σοφία ὡς διῶρυξ ἀπὸ ποταμοῦ, καὶ ὡς ὑδραγωγὸς ἐξῆλθον εἰς παράδεισον.

43. *Et ecce factus est mihi trames abundans, & fluvius meus appropinquavit ad mare :*

43. Mon canal est devenu un grand fleuve, & mon fleuve est devenu une mer.

44. *Quoniam doctrinam quasi antelucanum illumino omnibus, & enarrabo illam usque ad longinquum.*

44. La lumiére de la ſcience que je répandrai ſur tout le monde, ſera comme la lumiére du matin ; & je la ferai paſſer dans la ſuite des ſiécles.

45. *Penetrabo omnes inferiores partes terræ, & inſpiciam omnes dormientes, & illuminabo omnes ſperantes in Domino.*

45. [Je pénétrerai juſqu'au plus profond de la terre ; je lancerai mes regards ſur tous ceux qui dorment, & j'éclairerai tous ceux qui eſpérent au Seigneur.]

COMMENTAIRE.

ves qui arroſoient le Paradis terreſtre, & dont elle a parlé aux verſets 35. 36. 37. Ce que ces fleuves faiſoient dans le Paradis, par rapport au terrain qu'ils arroſoient, & qu'ils rendoient fécond, je le fais par rapport au cœur, & à l'eſprit des hommes. C'eſt ce qu'elle dit au verſet 41 : *J'arroſerai les plantes de mon jardin, &c.* Je répandrai mes eaux dans l'ame de mes diſciples, dans la Judée, dans Jéruſalem. C'eſt-là mon jardin, & ma prairie ; c'eſt de là que mes eaux couleront ſur le reſte du monde, & que s'augmentant toujours dans leur cours, elles deviendront enfin comme une mer qui ſe répandra par tout. ℣. 43. *Fluvius meus appropinquavit ad mare.* Quelques-uns (*a*) ont pris *dioryx* du ℣. 41. comme un nom de fleuve, croyant que c'étoit l'Araxe ; mais c'eſt un terme Grec qui ſignifie un canal, un ruiſſeau.

℣. 44. QUONIAM DOCTRINAM, QUASI ANTELUCANUM, ILLUMINO. *La lumiére de la ſcience que je répandrai, ſera comme la lumiére du matin.* C'eſt une nouvelle métaphore, dont il ſe ſert pour relever le mérite de ſes lumiéres, & de ſa ſcience. Elle ſera comme une aurore qui paroîtra ſur la Judée, & qui ſe lévera enfin comme un beau ſoleil ſur tout le monde. Il prédit d'une maniéré énigmatique la converſion des Gentils, & l'effuſion de la lumiére, & de la vraye ſageſſe ſur toutes les nations.

℣. 45. PENETRABO OMNES INFERIORES PARTES TERRÆ. *Je pénétrerai juſqu'au fond de la terre.* Pluſieurs (*b*) prennent ce verſet comme une prophétie de la deſcente de JESUS-CHRIST aux enfers : & rien ne lui convient mieux que les termes dans leſquels il eſt conçu ; mais comme il n'eſt point dans le Grec, on pourroit plûtôt le regarder, comme le ſentiment des premiers Chrétiens, auteurs de la tra-

(*a*) *Vide Raban. hic. Complut. & Sixti V.* Fluvius Dorix. *Alii :* Fluvius vorax. *Alii :* Dorax. ℣. 43. Διῶρυξ, *vertitur per*, trames.

(*b*) *Vide Cornel. à Lapide, hic. Iſid. de Reſurrect. Domini cap. 51. Salazar. in Prov.* XXIX. *alii plerique.*

46. *Adhuc doctrinam, quasi prophetiam, effundam, & relinquam illam quærentibus sapientiam, & non desinam in progenies illorum usque in ævum sanctum.*

47. *Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem.*

46. Je répandrai encore ma doctrine, comme une prophétie ; je la laisserai à ceux qui recherchent la sagesse, [& je ne cesserai point de leur être présente de race en race, jusqu'au siécle saint.]

47. Considérez que je n'ai point travaillé pour moi seule, mais pour tous ceux qui recherchent la vérité.

COMMENTAIRE.

duction, que comme une prophétie de l'Ecrivain de ce livre.

ỳ. 46. ADHUC DOCTRINAM, QUASI PROPHETIAM, EFFUNDAM. *Je répandrai ma doctrine comme une prophétie, & je la laisserai à ceux qui cherchent la Sagesse.* L'Auteur prévient ici une question qu'on pouvoit lui faire. Pourquoi la Sagesse, dont vous nous faites un si bel éloge, n'inspire-t'elle plus, comme autrefois, des Prophétes ? D'où vient que depuis assez long-tems la prophétie est cessée dans Israël ? Est-ce-là une preuve de ce que vous venez de nous promettre, que la Sagesse se répandra comme une inondation, comme une mer par tout le monde ? Le Sage répond que la Sagesse a ses momens, & que le tems viendra qu'elle se communiquera de nouveau aux Prophétes, & qu'elle se manifestera aux hommes. C'est ce dont on vit l'accomplissement à la venuë de JESUS-CHRIST, où l'esprit de prophétie & de miracles, qui paroissoit éteint dans Israël, parut tout à coup d'une maniére plus éclatante que jamais. Le Grec est plus court que la Vulgate : (a) *Je répandrai la doctrine, comme la prophétie, & je la laisserai aux siécles futurs.* Je vous donnerai des instructions aussi certaines, & aussi durables que celles des Prophétes.

ỳ. 47. VIDETE QUONIAM NON SOLUM MIHI LABORAVI. *Considérez que je n'ai point travaillé pour moi seule.* C'est la conclusion du discours de la Sagesse. Vous voyez par tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, que je ne me suis point renfermée dans moi-même, & que je n'ai point eu de plus grand désir, que de me communiquer à vous. Je vous ai invité à venir joüir de ma lumiére, à venir goûter de mes eaux, à venir cueillir de mes fruits. Je me communique sans jalousie, je me répans sans réserve. On peut aussi l'entendre comme une parole de l'Auteur même, qui nous offre son ouvrage, (b) à peu prés de même que celui du Livre de la Sagesse, qui dit : (c) *Quam sine fictione didici, & sine invidiâ communico, & honestatem illius non abscondo.*

(a) Ἔτι διδασκαλίαν ὡς προφητείαν ἐκχεῶ, καὶ καταλείψω αὐτὴν εἰς γενεὰς αἰώνων.

(b) Comparez Eccli. XXXIII. 18. *Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.*

(c) *Sap.* VII. 13.

CHAPITRE XXV.

Trois choses que le Sage désire, & trois choses qu'il déteste. Dix choses qui paroissent heureuses, & qui peuvent rendre heureux. Eloge de la crainte de Dieu. Peinture de la malice des femmes.

ỳ. 1. *IN tribus placitum est spiritui meo, quæ sunt probata coram Deo, & hominibus:*

2. *Concordia fratrum; & amor proximorum; & vir, & mulier benè sibi consentientes.*

ỳ. 1. TRois choses plaisent à mon esprit, qui sont approuvées de Dieu, & des hommes:

2. L'union des freres; l'amour des proches; un mari, & une femme qui s'accordent bien ensemble.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. IN TRIBUS PLACITUM EST SPIRITUI MEO. *Il y a trois choses qui plaisent à mon esprit.* Salomon dans ses Proverbes, (*a*) fait assez souvent de pareilles distributions par nombre, & par titres. C'est apparemment afin qu'on les retienne plus aisément. Les trois choses que la Sagesse trouve dignes de son estime; [car c'est toûjours la Sagesse qui parle dans ce chapitre,] sont, des freres bien unis, des parens qui s'entr'aiment, & un mariage bien assorti, dont l'époux & l'épouse vivent dans une grande union.

ỳ. 2. CONCORDIA FRATRUM. *L'union des freres.* Rien de plus beau, mais rien de plus rare que des freres bien unis: *Fratrum quoque gratia rara est.* Des freres qui s'aiment, & qui s'entr'aident, sont comme une ville bien munie; (*b*) mais la discorde entr'eux, est la source de leur perte, & de leurs malheurs: *Concordiâ parvæ res crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur.*

VIR ET MULIER BENE SIBI CONSENTIENTES. *Un mari, & une femme qui s'accordent bien.* C'est la plus grande douceur de la société, dit Homére, qu'un époux & une épouse qui vivent dans une parfaite union de cœurs, & de sentimens. (*c*)

(*a*) *Prov.* XXX. 15. *Tria sunt insaturabilia.* 18. *Tria sunt difficilia mihi.* 21. *Per tria movetur terra.* 29. *Tria sunt quæ bene gradiuntur.* 24. *Quatuor sunt minima terræ.*

(*b*) *Prov.* XVIII. 19.

(*c*) *Homer.*
. . . . Οὐ μὲν γὰρ τοῦγε κρεῖσσον καὶ ἄρειον,
Ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασι οἶκον ἔχητον,
Ἀνὴρ ἠδὲ γυνή.

3. *Tres species odivit anima, & aggravor valdè anima illorum.*

4. *Pauperem superbum; divitem mendacem; senem fatuum, & insensatum.*

5. *Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies?*

3. Il y a trois sortes de personnes que mon ame hait, & dont la vie m'est insupportable.

4. Un pauvre superbe, un riche menteur, & un vieillard foû, & insensé.

5. Comment trouverez-vous dans vôtre vieillesse, ce que vous n'aurez point amassé dans vôtre jeunesse?

COMMENTAIRE.

℣. 3. TRES SPECIES ODIVIT ANIMA MEA. *Il y a trois sortes de personnes que mon ame hait:* Savoir, un pauvre superbe, un riche menteur, un vieillard insensé. Le pauvre superbe est ridicule, & odieux à tout le monde. Il montre qu'il manque non seulement de biens, mais aussi de bon sens. Il vit dans un déguisement continuel, & plus il s'efforce de cacher la réalité de son indigence, plus il devient malheureux, & plus il souffre. Un riche menteur est encore une autre espece de foû. La pauvreté, la servitude, le besoin obligent quelquefois à mentir; d'où vient que les Anciens disoient, que le mensonge étoit un vice d'esclaves. (*a*) Mais qui force à mentir un homme qui est riche, si ce n'est une mauvaise habitude, ou une ame basse & servile? Un autre défaut des riches, c'est qu'ils promettent, & souvent ne tiennent point leur parole. Ce vice est sur tout odieux au Sage, & à tous les honnêtes gens. C'est-là d'ordinaire le caractére d'un homme avare, & qui a le cœur mal placé.

Enfin un vieillard insensé est une chose digne d'un souverain mépris, sur tout, si on le prend dans le sens du Grec, qui porte: (*b*) *Un vieillard débauché, & insensé.* L'âge donne de la maturité & de la prudence, & diminuë, ou éteint les flammes de l'amour impur. Un vieillard qui manque de sens, & qui se laisse aller à des amours déréglés, montre que toute sa vie a été trés-dérangée, & qu'il a fait un fort mauvais usage de son esprit. *L'enfant de cent ans mourra*, dit Isaïe, (*c*), *& le pécheur de cent ans sera maudit.* La débauche est toujours honteuse, mais elle l'est principalement dans les vieillards. Ce crime deshonore cet âge si vénérable, & donne un pernicieux éxemple aux jeunes gens: *Luxuria verò cùm omni ætate turpis, tùm senectuti fœdissima est*, dit Cicéron; (*d*) *sin autem libidini etiam intemperantia accesserit, duplex malum est: quod & ipsa senectus concipit dedecus, & facit adolescentium impudentiorem intemperantiam.*

℣. 5. QUÆ IN JUVENTUTE NON CONGREGASTI, &c.

(*a*) *Aristot. Vide & Sophocl.* Κακὸν δὲ ψεύ-θαι καὶ οὐ πρὸς ἀνδρὸς ἐλευθέρου.
(*b*) Γέροντα μοιχὸν ἐλαττούμενον συνέσει.
(*c*) *Isai.* LXV. 20.
(*d*) *Cicero lib.* I. *de Officiis.*

Comment

6. *Quàm speciosum canitiei judicium, & presbyteris cognoscere consilium!*

6. Qu'il est beau à la vieillesse de bien juger, & aux vieillards d'avoir de la lumiére, & du conseil!

7. *Quàm speciosa veteranis sapientia, & gloriosis intellectus, & consilium!*

7. Que la sagesse sied bien aux personnes avancées en âge; & une conduite éclairée, à ceux qui sont élevez en gloire!

8. *Corona senum, multa peritia: & gloria illorum, timor Dei.*

8. L'expérience consommée, est la couronne des vieillards, & la crainte de Dieu, est leur gloire.

9. *Novem insuspicabilia cordis magnificavi, & decimum dicam in lingua hominibus:*

9. Neuf choses se présentent à mon esprit, qui me paroissent heureuses; & j'exposerai la dixiéme aux hommes, par mes paroles:

COMMENTAIRE.

Comment trouverez-vous dans vôtre vieillesse, ce que vous n'aurez point amassé dans vôtre jeunesse? La jeunesse est le tems de travailler, d'étudier, d'amasser; & la vieillesse est celui de joüir, & de se reposer. (*a*) Si vous troublez cet ordre, & si vous renversez le tems, que devez-vous attendre, sinon de passer une vieillesse malheureuse, & méprisée, aprés avoir passé une jeunesse déréglée, & paresseuse? La Sagesse est un excellent fond, une merveilleuse ressource pour la vieillesse, disoit un ancien Sage. Elle vaut bien mieux que toutes les richesses du monde. (*b*)

℣. 6. QUAM SPECIOSUM CANITIEI JUDICIUM! *Qu'il est beau à la vieillesse de bien juger!* Ou plûtôt: Que le bon sens, & la prudence siént bien à un vieillard! (*c*) C'est-là le premier, & le plus bel ornement de la vieillesse; bien juger, bien penser, donner de bons avis. Les Grecs disent par un espéce de Proverbe: (*d*) Le travail est pour les jeunes gens, la guerre pour les hommes, le conseil pour les vieillards. Ou autrement: Les jeunes gens sont propres au travail, les hommes fairs au conseil, les vieillards décrépits à prier les Dieux, & à faire des vœux. La jeunesse est d'ordinaire impétueuse, & téméraire; la vieillesse est sage, & discréte: *Temeritas est florescentis ætatis, prudentia senectutis.* (*e*)

℣. 9. NOVEM INSUSPICABILIA CORDIS MAGNIFICAVI. *Neuf choses se présentent à mon esprit, qui me paroissent heureuses.* Le Grec: (*f*) *Il y a neuf choses que j'ai conçuës dans mon cœur, comme capables de*

(*a*) *Quære, adolescens, utere senex.* Porcius Latro

(*b*) *Bias apud Laërt.* Ἐφόδιον ἀπὸ νεότητος εἰς γῆρας ἀναλάμβανε σοφίαν. Βεβαιότερον γὰρ τοῦτο τῶν ἄλλων κτημάτων.

(*c*) *Euripid.* Γνῶμαι τ' ἀμείνους εἰσὶ τῶν γεραιτέρων.

(*d*) Ἔργα νέων, πόλεμοι δ' ἀνδρῶν, βουλαὶ δὲ γερόντων. Ou bien: Ἔργα νέων, βουλαὶ δ' ἀνδρῶν, εὐχαὶ δὲ γερόντων

(*e*) *Cicero, in Catone.*

(*f*) Ἐννέα ὑπονοήματα ἐμακάρισα ἐν καρδίᾳ μου.

10. *Homo qui jucundatur in filiis; vivens, & videns subversionem inimicorum suorum.*

10. Un homme qui trouve sa joye dans ses enfans; un homme qui vit, & qui voit la ruine de ses ennemis.

COMMENTAIRE.

rendre l'homme heureux. A la lettre: *Neuf soupçons*, ou neuf conjectures; je les ai regardées plûtôt comme de belles idées de béatitude, que comme une béatitude réelle, & effective. Ou bien: Il y a neuf choses qui me paroissent heureuses; mais il y en a une dixiéme, dont je ne doute nullement. Ces neuf choses sont 1°. Un homme qui a des enfans bien nez, & dont il est content. 2°. Celui qui joüit d'une bonne santé, & qui voit de ses yeux la perte de ses ennemis. 3°. L'homme qui a une épouse sensée. 4°. Celui qui n'a point commis de fautes par sa langue. 5°. Celui qui n'est point asservi à un homme d'une plus basse condition que lui. 6°. Celui qui trouve un vrai ami. Ou, selon le Grec, celui qui trouve la prudence. 7°. Celui qui enseigne la justice à une personne docile. 8°. Celui qui rencontre la sagesse. 9°. Celui qui a pour partage la science. Ce dernier n'est pas dans le Grec. Ainsi, suivant ce Texte, il n'y auroit que huit béatitudes. Pour accomplir le nombre de neuf, il faut prendre pour deux ces paroles du ℣. dix. 1°. *Celui qui vit*, qui joüit d'une heureuse santé; & 2°. *Celui qui voit la chûte de ses ennemis.* Vivre, & être heureux malgré ses ennemis, les voir périr à ses yeux. La dixiéme chose que le Sage donne pour une béatitude certaine, est la piété, ou la crainte de Dieu, versets 13. 14. 15. 16. Quand il met la vengeance, ou la vûë du malheur de ses ennemis, au nombre des biens, il parle d'une maniére humaine; c'est-là une des choses que le commun des hommes regarde comme une felicité. Mais le Sage ne regarde comme bonheur réel & solide, que la sagesse & la piété.

℣. 10. VIVENS ET VIDENS SUBVERSIONEM INIMICORUM. *Un homme qui vit, & qui voit la ruine de ses ennemis.* Un homme qui joüit d'une parfaite santé, & qui est supérieur à ses ennemis. Le Sage n'approuve pas par là la haine, ni la vengeance. Il décrit simplement l'idée que l'on a communément d'un homme heureux. Les Juifs se croyoient la vengeance permise, comme il paroît par l'Evangile: (a) *Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens: Tu aimeras ton prochain, & tu haïras ton ennemi.* Je sai que c'étoit là une corruption de la Loi; mais il ne s'agit point ici du droit. Nous disons simplement qu'ils croyoient la haine, & la vengeance de leurs ennemis permise, ou du moins tolérée. Dans le Christianisme, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, aussi

(a) *Matth.* v. 43.

11. *Beatus qui habitat cum muliere sensata, & qui lingua sua non est lapsus, & qui non servivit indignis se.*

11. Heureux celui qui demeure avec une femme de bon sens, qui n'est point tombé par sa langue, & qui n'a point été asservi à des personnes indignes de lui.

12. *Beatus qui invenit amicum verum: & qui enarrat justitiam auri audienti.*

12. Heureux celui qui trouve un ami véritable, & qui parle de la justice à une oreille qui l'écoute.

COMMENTAIRE.

bien que nos amis: il ne nous est jamais permis de souhaiter leur malheur; mais seulement que Dieu les visite dans sa miséricorde par quelque disgrace temporelle, pour les faire rentrer dans eux-mêmes. Il nous est aussi permis de haïr, & de détester leurs vices, & leurs mauvaises actions; mais non pas leurs personnes. Enfin les Saints se sont quelquefois réjoüis de la justice que Dieu a éxercée contre les impies, non par la haine qu'ils leur portassent, mais pour la gloire que Dieu en tiroit.

ỷ. 11. Qui habitat cum muliere sensata. *Qui demeure avec une femme de bon sens.* C'est un des plus précieux dons que Dieu puisse faire à un homme, que de lui donner une femme sage & prudente. (*a*) Voyez *Prov.* xii. 4. xiv. 1. xviii. 22. xxxi. 10.

Qui lingua sua non est lapsus. *Qui n'est point tombé par sa langue.* Celui qui n'a point fait de fautes en parlant, est un homme parfait, dit l'Apôtre saint Jacques. (*b*) Le Sage nous a souvent parlé des dangers de la langue. *Prov.* xviii. 21. xxviii. 23. *Sap.* i. 11. *Eccli.* iv. 34. v. 15. 16. xix. 16. 17.

Qui non servivit indignis se. *Qui n'a point été asservi à des personnes indignes de lui.* On sert volontiers à des maîtres doux & sages, lorsque Dieu nous y a soûmis: mais rien n'est plus insupportable qu'un maître insolent, impérieux, & indigne. *Il y a trois choses qui mettent tout un pays en émotion*, dit le Sage, (*c*) *& une quatriéme, que personne ne peut souffrir. Un esclave qui domine, un insensé trop à son aise, une femme qui n'est point aimée de son mari, une servante devenuë la rivale*, ou la concurrente *de sa maîtresse.*

ỷ. 12. Qui invenit amicum verum. *Celui qui trouve un ami véritable.* C'est un des plus grands, & des plus rares bonheurs de l'homme, que de rencontrer un bon, & véritable ami. C'est la plus grande douceur de la vie, qu'un bon ami; il vaut mieux qu'un frere & qu'un parent, dit le Sage. (*d*) C'est la nature, & le hazard qui unissent les freres

(*a*) Euripid.
Μακάριος ὅστις εὐτυχεῖ γάμον λαβὼν,
Ἐσθλῆς γυναικός.

(*b*) *Jacob.* iii. 2.
(*c*) *Prov.* xxx. 21.
(*d*) *Prov.* xviii. 24.

13. *Quàm magnus, qui invenit sapientiam, & scientiam! sed non est super timentem Dominum.*

14. *Timor Dei, super omnia se superposuit.*

13. Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse, & la science! Mais rien n'est plus grand que celui qui craint le Seigneur.

14. La crainte de Dieu s'éléve au-dessus de tout.

COMMENTAIRE.

entr'eux; c'est l'amitié, & l'inclination qui unissent les amis. La premiére union peut subsister sans amitié, & sans que le cœur y ait part; mais la seconde est toute fondée sur la bonne volonté, & sur le penchant du cœur. (*a*) *Ex propinquitate benevolentia tolli potest, ex amicitiâ non potest: sublatâ enim benevolentiâ, amicitiæ nomen tollitur, propinquitatis remanet.* Le Grec de cet endroit porte: (*b*) *Heureux celui qui trouve la prudence*: au lieu de, *celui qui trouve un veritable ami.*

Qui enarrat justitiam auri audienti. *Celui qui parle de la justice à une oreille qui l'écoute.* Ce n'est point un petit bonheur à un homme qui aime la justice, & qui cherche à en inspirer l'amour aux autres, de trouver des gens qui l'écoutent, & qui en profitent. *Celui qui corrige un homme sage, & docile, est comme s'il trouvoit un pendant d'oreille d'or, & une perle brillante*, (*c*) dit Salomon. L'oreille d'un disciple docile & attentif, est le plus grand désir du Sage; (*d*) & rien ne lui fait plus de peine, que de parler à un sourd: *Lætitia docentis, auditor intelligens*, dit saint Jérôme, (*e*) *E contrario, luctus doctoris, est malus discipulus.* Le Grec se joint à ce qui précéde, de cette sorte: (*f*) *Heureux celui qui a trouvé la prudence; & celui qui la raconte à des oreilles qui l'entendent.*

ỳ. 13. Quam magnus est qui invenit sapientiam, &c. *Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse, & la science! Mais rien n'est plus grand, que celui qui craint le Seigneur.* La dixiéme félicité dont il a parlé au ỳ. 9. & qu'il a proposée, non comme une conjecture, mais comme une chose certaine & indubitable, est la crainte du Seigneur. C'est-là le souverain bonheur de l'homme en cette vie. Une belle famille, un bon ami, une femme prudente, la sagesse même & la science, ne peuvent rendre l'homme heureux, sans la piété & la crainte du Seigneur. Voyez *Prov.* I. 7. IX. 10. *Eccli.* I. 16. 22. *Job.* XXVIII. 28. *Psalm.* CX. 10. &c. Le Grec (*g*) ne parle point de *la science* dans ce verset,

---

(*a*) *Cicero de Amicitia.*
(*b*) Μακάριος ὃς εὗρε φρόνησιν.
(*c*) *Prov.* XXV. 12.
(*d*) *Eccli.* III. 28. *in Græco.* Οὖς ἀκροατοῦ ἐπιθυμία σοφοῦ.
(*e*) *Ieronym. in Mich.* VII.
(*f*) Καὶ ὁ διηγούμενος εἰς ὦτα ἀκουόντων.
(*g*) Ὡς μέγας ὁ εὑρὼν σοφίαν, ἀλλ' οὐκ ἔστιν ὑπὲρ φοβούμενον Κύριον.

15. *Beatus homo, cui donatum est habere timorem Dei: qui tenet illum, cui assimilabitur?*

16. *Timor Dei initium dilectionis ejus: fidei autem initium agglutinandum est ei.*

17. *Omnis plaga, tristitia cordis est: & omnis malitia, nequitia mulieris.*

18. *Et omnem plagam, & non plagam videbit cordis.*

15. [Heureux l'homme qui a reçû le don de la crainte de Dieu.] A qui comparerons-nous celui qui l'a possède?

16. La crainte de Dieu, est le principe de son amour; & on y doit joindre inséparablement un commencement de la foi.

17. [La tristesse du cœur est une playe universelle; & la malignité de la femme, est une malice consommée.]

18. Toute playe est supportable, plûtôt que la playe du cœur.

COMMENTAIRE.

ỳ. 16. TIMOR DOMINI INITIUM DILECTIONIS EJUS, &c. *La crainte du Seigneur est le principe de son amour, & on y doit joindre inséparablement un commencement de la foi.* La crainte commence en nous d'ordinaire l'ouvrage de nôtre conversion, mais la charité l'achéve; & lorsqu'elle est parfaite, elle chasse la crainte: (*a*) *Timor non est in charitate; sed perfecta charitas foras mittit timorem.* La crainte est le commencement de la sagesse; la charité en est la consommation. La crainte convient aux Juifs, & au serviteur; la charité aux Chrétiens, & au fils bien-aimé. La Loi ordonne la crainte; l'esprit de l'Evangile est la charité. Celui qui craint, obéit à Dieu: mais la perfection de la Loi est la charité. (*b*) *Finis præcepti est charitas.* Le Grec: (*c*) *La crainte est le principe de l'amour que nous avons pour lui, & la foi est le principe de nôtre attachement à lui.* Elle est le lien qui nous attache à lui. Ce ỳ. n'est point dans l'édition Romaine, ni dans celle d'Alde, mais il est dans les autres éxemplaires.

ỳ. 17. OMNIS PLAGA, TRISTITIA CORDIS. *La tristesse du cœur est une playe universelle.* Elle est la plus grande de toutes les maladies. *De même la malignité de la femme, est une maladie consommée.* La tristesse est le plus dangereux de tous les maux. *Un esprit content rend la vie agréable, mais un cœur triste desséche les os*, dit Salomon. (*d*) Ce que fait le chagrin dans le cœur, une mauvaise femme le fait aussi dans ceux qui sont liez avec elle. Ce ỳ. n'est point dans le Grec; mais le Syriaque l'a lû en cet endroit. Il ne dit rien que ce qui est dans les deux versets suivans.

ỳ. 18. OMNEM PLAGAM, ET NON PLAGAM VIDEBIT CORDIS, &c. *Toute playe est supportable, plûtôt que la playe du cœur;*

(*a*) 1. *Johan.* IV 18.
(*b*) 1. *Timot.* I. 5.
(*c*) Φόβος Κυρίου ἀρχὴ ἀγαπήσεως αὐτοῦ, πίστεως δὲ ἀρχὴ κολλήσεως αὐτοῦ.
(*d*) *Prov.* XVII. 22.

19. *Et omnem nequitiam, & non nequitiam mulieris.*
20. *Et omnem obductum, & non obductum odientium.*
21. *Et omnem vindictam, & non vindictam inimicorum.*
22. *Non est caput nequius, super caput colubri.*

19. Toute malice, plûtôt que la malice de la femme.
20. Toute affliction, plûtôt que celle que nous causent ceux qui nous haïssent.
21. Toute vengeance, plûtôt que celle qui vient de nos ennemis.
22. Il n'y a point de tête plus méchante que la tête du serpent.

COMMENTAIRE.

toute malice est supportable, plûtôt que la malice de la femme. Le Grec à la lettre : (*a*) Choisissez *toute playe, mais non la playe du cœur;* choisissez *toute malice, mais non la malice d'une femme.* Ou bien : Seigneur, frappez nous de *toute sorte de playes, mais non pas de la tristesse; envoyez-nous toute sorte de maux, mais délivrez-nous d'une mauvaise femme.*

℣. 20. OMNEM OBDUCTUM, ET NON OBDUCTUM, &c. *Toute affliction, plûtot que celle que nous causent ceux qui nous haïssent.* Le terme *obductum* est mis ici pour *affliction*, accident, traverse. C'est le vrai sens du Grec (*b*) *epagogè* dans le stile de ce Livre. Le Sage a déja remarqué plus haut, (*c*) que rien au monde n'est plus sensible à l'amour propre, que d'être la risée de ses ennemis, & de leur faire plaisir par son propre malheur. (*d*) Envoyez-moi toute sorte de malheurs, plûtôt que ceux que mon ennemi me souhaite. Ou : Que je souffre tout ce qu'il vous plaira; mais que mon ennemi n'en sache rien, & ne s'en réjoüisse pas.

℣. 22. NON EST CAPUT NEQUIUS, SUPER CAPUT COLUBRI. *Il n'y a point de tête plus méchante, que la tête du serpent.* 23. *Ni de colére plus aigre, que la colére de la femme.* De même que le plus dangereux de tous les animaux est le serpent, & que sa tête où est renfermé son venin, est la plus méchante de toutes les têtes; ainsi la colére de la femme est la plus aigre, la plus vive, & la plus dangereuse de toutes les colé-res. Il n'est pas hors d'apparence que le traducteur Grec ait lû dans l'original Hébreu le nom de *Rosch*, qui signifie ordinairement *la tête*, & qui se met aussi quelquefois pour le venin, (*e*) le fiel, l'amertume. De maniére qu'il auroit pû traduire : *Il n'y a point de venin plus dangereux que*

(*a*) Πᾶσαν πληγὴν, καὶ μὴ πληγὴν καρδίας. Καὶ πᾶσαν πονηρίαν, καὶ μὴ πονηρίαν γυναικός. *Supp.* ἰδοιμι, *ex* ℣. 23. *Aut quid aliud.*

(*b*) Πᾶσαν ἐπαγωγὴν, καὶ μὴ ἐπαγωγὴν μισούντων. *Vide Sup.* II. 2. III. 27. V. 10. X. 14. XXIII. 12. *&c.*

(*c*) *Eccli.* XVIII. 31.

(*d*) *Euripid.*
Οὐ γὰρ γελᾶσθαι τλητὸν ἐξ ἐχθρῶν.

(*e*) ראש pour *venin*, ou *fiel.* Voyez Deut. XXIX. 18. שרש פרה ראש XXXII. 32. ענבימו ענבי ראש XXXII. 33. ראש בתנים *Psal.* LXVIII. 22. *Jerem.* VIII. 14. *&c.*

23. *Et non est ira, super iram mulieris. Commorari leoni, & draconi placebit, quàm habitare cum muliere nequam.*

24. *Nequitia mulieris immutat faciem ejus : & obcæcat vultum suum tanquam ursus : & quasi saccum ostendit.*

23. Ni de colére plus aigre que la colére de la femme. Il vaut mieux demeurer avec un lion, & avec un dragon, que d'habiter avec une méchante femme.

24. La malignité de la femme lui change tout le visage ; [elle prend un regard sombre, & farouche comme un ours,] & son teint devient livide, comme un sac.

COMMENTAIRE.

celui du serpent. La vengeance est le plaisir des ames basses, & foibles ; c'est ce qui rend les femmes si colères, & si vindicatives, dit Juvenal. (*a*)

> . . . . *Quippe minuti*
> *Semper & infirmi est animi, exiguique voluptas,*
> *Ultio. Continuò sic collige, quòd vindictâ*
> *Nemo magis gaudet, quàm femina.*

Le Grec : (*b*) *Il n'y a point de tête plus dangereuse, que celle du serpent ; & il n'y a point de colére plus forte, que celle d'un ennemi.* Point de morsure plus mortelle, que celle du serpent ; point de vengeance plus cruelle, que celle d'un ennemi qui conserve sa colére depuis long-tems.

ỷ. 23. COMMORARI LEONI ET DRACONI PLACEBIT, &c. *Il vaut mieux demeurer avec un lion, & avec un dragon, que d'habiter avec une méchante femme.* Aprés ce que l'Ecriture nous raconte d'Eve la premiére femme, par laquelle le péché est entré dans le monde ; de Dalila qui fit périr Samson, des femmes qui séduisirent Salomon, de Jézabel qui fit mourir le juste Naboth, de la femme de Putiphar qui accusa le chaste Joseph, & le fit jetter dans une étroite prison ; d'Athalie qui fit mourir toute la race royale de Juda, pour se mettre sur le trône ; d'Hérodias qui fit décapiter saint Jean Baptiste, & de tant d'autres femmes, célébres dans tous les siécles, & dans tous les pays par leurs crimes, & par leur colére outrée : on ne doit pas considérer ce que dit ici le Sage, comme une éxaggération, & une expression hyperbolique ; on n'ôte rien au mérite des femmes sages, & vertueuses ; le Sage ne leur a point épargné les éloges, lorsqu'il en a été tems ; mais une mauvaise femme est un grand mal : c'est de tous les animaux le plus dangereux ; (*c*) les venins les plus puissans ne sont pas comparables à sa colére. (*d*)

ỷ. 24. NEQUITIA MULIERIS IMMUTAT FACIEM EJUS.

(*a*) *Juvenal. satyr.* 13.

(*b*) Οὐκ ἔστι κεφαλὴ ὑπὲρ κεφαλῆς ὄφεως. Καὶ οὐκ ἔστι θυμὸς ὑπὲρ θυμοῦ ἐχθροῦ.

(*c*) *Menander.*
Πολλῶν κατὰ γῆν, καὶ κατὰ θάλασσαν θηρίων Ὄντων, μέγιστόν ἐστι θηρίον γυνή.

(*d*) *Euripid.*
Ἃ δ' ἐστὶ ἐχίδνης, καὶ πυρὸς περαιτέρω,
Οὐδεὶς γυναικὸς φάρμακ' ἐξεύρηκέ πω
Κακῆς. *Vide Grot.*

25. *In medio proximorum ejus ingemuit vir ejus: & audiens suspiravit modicum.*

26. *Brevis omnis malitia super malitiam mulieris; sors peccatorum cadat super illam.*

25. Son mari gémit au milieu de ses proches: & entendant *ce qu'on dit de sa femme*, il retient ses soupirs.

26. Toute malice est légére au prix de la malice de la femme; qu'elle tombe en partage au pécheur.

COMMENTAIRE.

La malignité de la femme lui change tout le visage; elle prend un regard comme un ours; son teint devient livide comme un sac. Il parle de ces sacs, ou cilices qu'on portoit dans le deüil, & qui étoient composez de poil de chévres noires, ou de chameaux, & toûjours de couleur sombre. La colére d'une femme emportée paroît sur son visage; sa fureur lui rend le teint livide; sa passion est extrême; on diroit voir une furie. Le Sage fait exprés cette peinture, pour donner de l'horreur de la passion qui produit ces effets. Au reste, il ne faut pas croire que cela arrive toujours. Les femmes, pour l'ordinaire, n'ont que trop d'adresse pour dissimuler leurs sentimens; leur colére, lorsqu'elle demeure cachée, n'en est que plus dangereuse. On nous dépeint ici celle qui éclate, & dont elle n'est pas la maîtresse. Le Grec est plus court. (*a*)

ỳ. 25. IN MEDIO PROXIMORUM INGEMUIT VIR EJUS. *Son mari gémit au milieu de ses proches.* Voici le Grec: (*b*) *Son époux tombera au milieu de ses proches, & il soûpirera malgré lui à cause d'elle.* Sa femme lui attirera des ennemis qui le feront périr, & qui le réduiront à gémir de son malheur. Ou bien: Lorsque son mari sera à table au milieu de ses proches, & qu'il entendra les plaintes que l'on fait contre sa femme, il en gémira du fond du cœur. Ce dernier sens est le meilleur. Le mari d'une mauvaise femme est toujours dans la douleur, même dans les lieux où il ne se trouve que pour se récréer.

ỳ. 26. SORS PECCATORUM CADAT SUPER ILLAM. *Qu'elle tombe en partage au pécheur.* Je ne puis souhaiter de plus grand mal à mes ennemis, qu'une telle femme. (*c*) Autrement: *Que Dieu la traite comme les plus grands pécheurs.* Ou: Que Dieu lui donne un mari qui la réduise, & qui dompte son orgüeil. Le premier sens est confirmé par ce passage de l'Ecclésiaste: (*d*) *J'ai trouvé que la femme étoit plus amére que la mort. Celui qui a l'avantage de plaire à Dieu, en sera éxemt; & celui qui est pécheur, tombera entre ses mains.*

(*a*) Πονηρία γυναικὸς ἀλλοιοῖ τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ σκοτοῖ τὸ πρόσωπον αὐτῆς ὡς σάκκον. *Alii*: Ὡς ἄρκτος, *vel*, ὡς ἄρκτου. *ut ursa.*

(*b*) Ἀναμέσον τῶν πλησίον αὐτοῦ ἀναπεσεῖται ὁ ἀνὴρ αὐτῆς, καὶ ἀκουσίως ἀνεστέναξε δι' αὐτήν. *Alii*: Ἀνεστέναξε πικρά, *ou*, πικρῶς.

(*c*) *Palac. Jans. Grot.*

(*d*) *Eccle.* VII. 27.

ỳ. 27.

27. *Sicut ascensus arenosus in pedibus veterani, sic mulier linguata homini quieto.*

28. *Ne respicias in mulieris speciem, & non concupiscas mulierem in specie.*

29. *Mulieris ira, & irreverentia, & confusio magna.*

27. La méchante langue d'une femme, est à un homme paisible, ce qu'une montée sablonneuse, est aux pieds d'un vieillard.

28. Ne considérez point la beauté d'une femme; & ne la désirez point, parce qu'elle est agréable.

29. La colére de la femme, son audace, & la confusion qui la suit, sont grandes.

COMMENTAIRE.

ỳ 27. Sicut ascensus arenosus in pedibus veterani. *La méchante langue d'une femme est à un homme paisible, ce qu'est une montée sablonneuse aux pieds d'un vieillard.* Autant de pas qu'il fait pour monter, sont autant de glissades: il se fatigue, sans avancer; souvent il recule, lorsqu'il croit aller en avant. Ainsi un homme qui est en la compagnie d'une femme quérelleuse & médisante, est toujours en quérelle & en guerre, sans jamais avoir le repos & la paix dans sa maison. Plus il est pacifique & modéré, plus sa femme est insolente& inquiéte. Il y a longtems qu'on dit que la dot la plus certaine qu'une femme apporte à son mari, sont les quérelles: (*a*) *Dos est uxoria, lites.* Et Juvénal: (*b*)

Semper habet lites, alternaque jurgia lectus
In quo nupta jacet.

ỳ. 28. Non concupiscas mulierem in specie. *Ne considérez point la beauté d'une femme, & ne la désirez point, parce qu'elle est agréable.* Le Grec: (*c*) *Ne vous laissez point aller à la beauté d'une femme, & ne la désirez point.* L'homme sage doit rechercher autre chose dans une femme, que la beauté. Il doit la choisir, non pour le plaisir, mais pour la société. C'est une compagne qu'il prend, pour vivre avec elle dans la participation de mêmes droits divins & humains, pour gouverner sa famille, pour élever ses enfans, pour conserver ses biens. (*d*)

ỳ. 29. Mulieris ira, et irreverentia, &c. *La colére de la femme, son audace, & la confusion qui la suit, sont grandes.* (30) *Si la femme a la principale autorité, elle s'éleve contre son mari.* Le Grec détermine le sens de ce ỳ. de cette sorte: (*e*) *Lorsqu'une femme fournit* à vivre *à son mari*, elle est *d'une insolence, d'une impudence, & d'une hauteur insupportable.* Elle le charge à chaque moment de reproches, & de confusion. Quiconque veut épouser une femme qui lui apporte de grands biens, & qui lui fait sa fortune, ou est ennemi des Dieux, ou veut être toute

(*a*) *Ovid. lib. 2. de Arte.*
(*b*) *Juvenal satyr. 6.*
(*c*) Μὴ προσπέσῃς ἐπὶ κάλλος γυναικὸς, καὶ γυναῖκα μὴ ἐπιποθήσῃς.
(*d*) *Vide Grot. hic.*
(*e*) Ὀργὴ, καὶ ἀναίδεια, καὶ αἰσχύνη μεγάλη γυνὴ, ἐὰν ἐπιχορηγῇ τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς.

30. *Mulier si primatum habeat, contraria est viro suo.*

31. *Cor humile, & facies tristis, & plaga cordis, mulier nequam.*

32. *Manus debiles, & genua dissoluta, mulier quæ non beatificat virum suum.*

33. *A muliere initium factum est peccati, & per illam omnes morimur.*

34. *Non des aquæ tuæ exitum, nec modicum; nec mulieri nequam veniam prodeundi.*

30. Si la femme a la principale autorité, elle s'éléve contre son mari.

31. La mauvaise femme, est l'affliction du cœur, la tristesse du visage, & la playe mortelle de son mari.

32. La femme qui ne rend pas son mari heureux, est l'affoiblissement de ses mains, & la débilité de ses genoux.

33. La femme a été le principe du péché, & c'est par elle que nous mourons tous.

34. Ne donnez point à l'eau d'ouverture, quelque petite qu'elle soit; ni à une méchante femme la liberté de se produire au dehors.

COMMENTAIRE.

sa vie malheureux, pendant que tout le monde le croit dans la félicité, dit Ménandre. (*a*)

ỷ. 32. MANUS DEBILES, ET GENUA DISSOLUTA, &c. *La femme qui ne rend pas son mari heureux, est l'affoiblissement de ses mains, & la débilité de ses genoux.* Voici le Grec: (*b*) *Une femme qui ne console point son mari, ou qui ne le rend pas heureux, est aussi fâcheuse que la lassitude, & l'abattement.* Ou, selon Grotius: La femme qui ne fait pas le bonheur de son mari, est lâche, & nonchalante. Ou plûtôt: Une femme paresseuse, qui ne veut point se remuer pour travailler, ne fera jamais le bonheur & la satisfaction de son mari.

ỷ. 33. A MULIERE INITIUM FACTUM EST PECCATI. *La femme a été le principe du péché, & c'est par elle que nous mourons tous.* Eve fut séduite par le serpent, ensuite elle séduisit son mari; (*c*) de là est venu le crime dans le monde: de là le péché originel, que nous apportons tous en naissant: par là nous naissons tous enfans de colére, enfans de vengeance, enfans de la mort. Le péché originel, & ses effets ne peuvent pas être mieux marquez.

ỷ. 34. NON DES AQUÆ TUÆ EXITUM. *Ne donnez point à l'eau d'ouverture, quelque petite qu'elle soit; ni à une méchante femme la liberté de se produire au dehors.* Si vous donnez la moindre ouverture à l'eau que vous conservez dans une citerne, ou dans un vase, bien-tôt elle s'é-

(*a*) *Menander.*
Ὅστις γυναῖκ' ἐπίκληρον ἐπιθυμεῖ λαβεῖν,
Πλουτοῦσαν, ἤτοι μῆνιν ἐκτίνει θεῶν,
Ἢ βούλεται ἀτυχεῖν, μακάριος καλούμενος.
Vide & Ambros. lib. 1. de Abrah. cap. 2. Qui suavitatem quærit conjugii, non tam superiorem censu ambiat, non monilibus ornatam, sed moribus, &c.

(*b*) Χεῖρες παρειμέναι, καὶ γόνατα παραλελυμένα, γυνὴ ἥτις οὐ μακαριεῖ τὸν ἄνδρα αὐτῆς. *Complut.* Ἥτις οὐ παρακαλεῖ τὸν ἄνδρα αὐτῆς ἐν συνέσει.

(*c*) *Vide 1. Timoth. II. 14.*

35. *Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te in conspectu inimicorum.*

36. *A carnibus tuis abscinde illam, ne semper te abutatur.*

35. Si vous ne l'avez comme sous vôtre main, lorsqu'elle sort, [elle vous couvrira de confusion à la vûë de vos ennemis.]

36. Séparez-vous de corps d'avec elle, de peur qu'elle n'abuse toujours de vous.

COMMENTAIRE.

coulera toute. Ainsi, si vous donnez quelque liberté à une femme, elle se répandra au dehors, & vous couvrira de confusion. Dans l'Orient, on tient les femmes fort éxactement resserées dans les maisons; & cette coûtume se pratique aussi en plusieurs endroits de l'Europe. Le silence & la retraite, sont les deux principales marques d'une femme sage. (*a*) On peut aussi donner à ce Texte un autre sens : *Ne vous abandonnez point à l'incontinence, & ne vous livrez jamais à aucune femme.* Il parle à un homme marié, à peu prés dans le même sens que Salomon : (*b*) *Bûvez de l'eau de vôtre citerne.* Et ailleurs : (*c*) *Les eaux dérobées sont les plus douces.* Et encore : (*d*) *Ne donnez point vôtre honneur à une femme étrangére, ni vos travaux à une cruelle, &c.* Et l'Ecclésiastique en parlant d'une femme perduë : (*e*) *Elle boira toute sorte d'eaux.* Et un ancien Oracle dans la vie de Thésée : (*f*) *Ne laissez point couler l'eau de vôtre outre, &c.*

℣. 36. A CARNIBUS TUIS ABSCINDE ILLAM. *Séparez-vous d'avec elle.* Repudiez-la, donnez-lui des lettres de divorce. Il a témoigné plus haut (*g*) qu'il n'approuvoit point le divorce sans de bonnes raisons : *Mulier si est tibi secundùm animam tuam, ne projicias illam.* Mais lorsqu'elle est déréglée & désobéissante, si on ne peut la corriger, il conseille de la répudier ; car, selon Salomon, *Celui qui retient une femme adultére, est un fou & un impie.* (*h*) Nous avons parlé du divorce dans une Dissertation faite exprés, & imprimée à la tête des Nombres. Le Grec de l'édition de Complute lit ici : (*i*) *Retranchez-la de vôtre chair.* (Il fait allusion à ce passage : (*k*) *Erunt duo in carne unâ.*) *Donnez-lui* des lettres de divorce, ou, rendez-lui ce qu'elle vous a apporté, rendez-lui son doüaire, *& renvoyez-la.*

(*a*) *Æschyl. in Sept. ad Thebas.* Σὸν δ' αὖ τὸ σιγᾶν, καὶ μένειν εἴσω δόμων.

(*b*) *Prov.* v. 15.

(*c*) *Prov.* IX. 17.

(*d*) *Prov.* v. 9.

(*e*) *Eccli.* XXVI. 15.

(*f*) *Plutarch. in Theseo.* Ἀσκοῦ τὸν προὔχοντα πόδα, μέγα φέρτατε λαῶν, μὴ λύσῃς.

(*g*) *Eccli.* VII. 27.

(*h*) *Prov.* XVIII. 22.

(*i*) Ἀπὸ τῶν σαρκῶν σου ἀπότεμε αὐτήν, δίδου, καὶ ἀπόλυσον.

(*k*) *Genes.* II. 24.

CHAPITRE XXVI.

Eloge de la femme sage, & diligente. Peinture d'une femme jalouse; méchante, sujette au vin, prostituée. Trois choses qui affligent le Sage; & deux choses qui lui paroissent difficiles.

℣. 1. *Mulieris bonæ beatus vir: numerus enim annorum illius duplex.*

2. *Mulier fortis oblectat virum suum, & annos vitæ illius in pace implebit.*

3. *Pars bona, mulier bona: in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis.*

℣. 1. Le mari d'une femme qui est bonne, est heureux; car le nombre de ses années se multipliera au double.

2. La femme forte, est la joye de son mari, & elle lui fera passer en paix toutes les années de sa vie.

3. La femme vertueuse est un excellent partage; c'est le partage de ceux qui craignent Dieu, [& elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. MULIERIS BONÆ, BEATUS VIR. *Le mari d'une femme qui est bonne, est heureux; le nombre de ses années se multipliera au double.* Il joüira d'une longue & agréable vie, auprés d'une femme sage & réglée. L'Auteur continuë dans ce Chapitre de parler des femmes, dont il a déja parlé dans le Chapitre précédent.

℣. 2. MULIER FORTIS OBLECTAT VIRUM SUUM. *La femme forte est la joye de son mari.* Les Hébreux appellent femme forte, (*a*) celle qui est laborieuse, économe, diligente. On peut voir le bel éloge que Salomon fait de la femme forte à la fin des Proverbes. (*b*)

℣. 3. PARS BONA, MULIER BONA. *La femme vertueuse est un excellent partage, c'est le partage de ceux qui craignent Dieu.* Dieu la donnera comme une récompense à ceux qui le craignent. *Celui qui trouve une femme vertueuse, trouve un grand bien*, dit Salomon. (*c*) *Il sera comblé de joye & de faveur de la part de Dieu.* Voyez aussi ci-aprés, ℣. 17.

℣. 4. DIVITIS ET PAUPERIS COR BONUM. *Qu'ils soient riches, ou pauvres, ils auront le cœur content.* Dans un mariage bien assorti, les parties sont toujours contentes. L'union, l'amour, la vertu sont

(*a*) אשת חיל, Γυνὴ ἀνδρεία.
(*b*) *Prov.* XXXI. 10. *& seq.*
(*c*) *Prov.* XVIII. 22.

4. *Divitis autem, & pauperis cor bonum, & in omni tempore vultus illorum hilaris.*

5. *A tribus timuit cor meum, & in quarto facies mea metuit.*

6. *Delaturam civitatis, & collectionem populi;*

7. *Calumniam mendacem; super mortem, omnia gravia.*

8. *Dolor cordis & luctus, mulier zelotypa.*

4. Qu'ils soient ou riches, ou pauvres, ils auront le cœur content, & la joye sera en tout tems sur leurs visages.

5. Mon cœur a appréhendé trois choses, & à la quatriéme, mon visage a pâli de peur.

6. La haine injuste de toute une ville; l'émotion séditieuse d'un peuple;

7. Et la calomnie inventée faussement, sont trois choses plus insupportables que la mort.

8. Mais la femme jalouse est la douleur, & l'affliction du cœur.

COMMENTAIRE.

leur trésor, & le fondement de leur joye. Quelques-uns prennent cette sentence dans un sens absolu: Celui qui est content, *qui a le cœur bon*, à qui la conscience ne reproche rien, sera toujours heureux en quelque état qu'il soit, riche, ou pauvre.

℣. 5. A tribus timuit cor meum. *Mon cœur a apprehendé trois choses*, qui sont, 1°. La haine de toute une ville. 2°. L'émotion séditieuse d'un peuple. 3°. La calomnie. Mais il y a une quatriéme plus terrible que tout cela; c'est un femme jalouse.

℣. 6. Delaturam civitatis. *La haine injuste de toute une ville.* Le Grec porte: (*a*) *La calomnie d'une ville.* Ou, si l'on veut: Lorsque toute une ville se délare contre un homme, & l'accuse devant les Juges. On a divers éxemples dans l'Histoire, de plusieurs grands hommes qui ont été éxilez, & condamnez à mort par la haine d'un peuple inconstant, & trop libre. Ou autrement: Lorsque l'on accuse injustement toute une ville de quelque faute.

℣. 8. Dolor cordis, mulier zelotypa. 8. In muliere zelotypa flagellum linguæ. *La femme jalouse est l'affliction du cœur.* 8. *La langue de la femme jalouse est perçante.* Le Grec lit: (*b*) *Une femme jalouse contre une autre femme, est une affliction du cœur, & un deüil; c'est un fléau de langue, qui se fait sentir à tout le monde.* Ou plûtôt, selon Grotius: *Le fléau de la langue*, c'est à dire, la médisance, (*c*) *est un mal qui participe à tous ceux-là*, aux quatre maux, dont il vient de parler. La médisance, ou la mauvaise langue a grande part

(*a*) Διαβολὴν πόλεως.

(*b*) Ἄλγος καρδίας, καὶ πένθος, γυνὴ ἀντίζηλος γυναικὶ, καὶ μάστιξ γλώσσης πᾶσιν ἐπικοινωνοῦσα.

(*c*) *Job.* v. 21. *Vide infra* XXVIII. 21. Πληγὴ γλώσσης συνθλάσει ὀστᾶ.

9. *In muliere zelotypa, flagellum linguæ omnibus communicans.*

9. La langue de la femme jalouse, est perçante, & elle se plaint sans cesse à tous ceux qu'elle rencontre.

10. *Sicut boum jugum, quod movetur, ita & mulier nequam: qui tenet illam, quasi qui apprehendit scorpionem.*

10. La méchante femme, est comme un joug mal attaché; celui qui la tient avec lui, est comme un homme qui prend un scorpion.

11. *Mulier ebriosa, ira magna: & contumelia, & turpitudo illius non tegetur.*

11. La femme sujette au vin, sera un sujet de colére, & de honte *à son mari*; & son infamie ne sera point cachée.

COMMENTAIRE.

à tous ces quatre fléaux. Dans les familles des Hébreux, où la polygamie étoit tolérée, la paix étoit ordinairement troublée par la jalousie des femmes, l'une contre l'autre. C'étoit le sujet le plus ordinaire des mauvais ménages. Il ne faut que considérer quelle est la vivacité du ressentiment, & de la colére d'une femme jalouse, pour comprendre à quelle extrêmité cette passion les pouvoit porter. (*a*)

Cæcus est ignis stimulatus irâ,
Nec regi curat, patiturve frænos,
Haud timet pœnas, cupit ire in ipsos
Obvius enses.

℣. 10. SICUT JUGUM QUOD MOVETUR, ITA ET MULIER NEQUAM. *La mauvaise femme, est comme un joug mal attaché.* A la lettre: (*b*) *Un joug qui branle.* Les Anciens n'attachoient point le joug sur la tête, & aprés les cornes des bœufs, mais sur le col. (*c*) Columelle dit que cette derniére maniére étoit la plus approuvée & la meilleure; & que l'autre qui attachoit le joug au cornes, étoit rejettée presque par tout, & avec raison; puisque les bœufs sont bien plus forts par le col & le poitral, que par les cornes: *Hoc genus juncturæ maximè probatum est; nam illud quod in quibusdam provinciis usurpatur, ut cornibus illigetur jugum, ferè repudiatum est ab omnibus, &c.* L'Auteur de ce Livre fait encore allusion à cet ancien usage, ci aprés: (*d*) *Le joug & les traits font pancher le col roide: & l'esclave est humilié par des ouvrages assidûs.* Il dit ici qu'une mauvaise femme est à l'égard de l'homme, comme un joug mal attaché au col d'un bœuf: il le blesse, & le fatigue plus que le travail même du labour. Columelle veut que le joug soit bien ferme sur le col de cet animal, afin qu'il marche plus droit, & qu'il ne se blesse point: (*e*) *In opere boves arctè junctos habere convenit, quò speciosiùs ingrediantur sublimes . . . , ac minùs colla eorum labe-*

(*a*) *Senec. Medea.*
(*b*) Βοῶν ζυγὸν σαλευόμενον.
(*c*) *Columel. de Re Rust. lib. 2. cap. 2.*
(*d*) *Eccli. XXXIII. 27. Vide & LI. 34.*
(*e*) *Columell. de Re Rust. lib. 2. cap. 2.*

12. *Fornicatio mulieris in extollentia oculorum, & in palpebris illius agnoscetur.*

13. *In filia non avertente se, firma custodiam: ne inventa occasione utatur se.*

12. La prostitution de la femme se reconnoîtra à son regard altier, & à *l'immodestie* de ses yeux.

13 Redoublez vôtre vigilance à l'égard de la fille, qui ne détourne point sa vûë *les hommes*; de peur qu'elle ne se perde elle-même, si elle en trouve l'occasion.

COMMENTAIRE.

factentur, jugumque meliùs aptum cervicibus insideat.

ÿ. 11. MULIER EBRIOSA, IRA MAGNA. *La femme sujette au vin, sera un sujet de colére, & de honte à son mari.* Ou plûtôt: une femme adonnée au vin, & vagabonde, est d'ordinaire aussi sujette à la colére, & à la débauche; & dans la chaleur du vin, elle se découvrira d'une maniére honteuse. Il semble que c'est-là le sens du Grec. (*a*) On présume qu'une femme qui aime le vin & la bonne-chére, est déréglée dans sa conduite: (*b*) *Omnis mulier quæ vinolenta, & comessatrix est, eadem quoque meretrix est.* Romulus avoit fait une loi, qui permettoit de punir comme adultére, une femme qui s'étoit laissée prendre de vin: *Si vinum biberit domi, uti adulteram punito.* Et l'Histoire remarque qu'un nommé Mecennius(*c*) ayant fait mourir sa femme pour une pareille faute, en fut absous par Romulus. Faunus Roi de Latium fit foüetter la Reine son épouse jusqu'à la mort, parce qu'elle avoit bû du vin. (*d*)

ÿ. 12. FORNICATIO MULIERIS IN EXTOLLENTIA OCULORUM COGNOSCETUR. *La prostitution de la femme se connoîtra à son visage altier, & à ses yeux.* Ce qui distingue une femme d'honneur de celle qui est perduë, c'est l'air modeste, & les yeux chastes. Quelle idée peut-on avoir d'une femme qui marche d'un air altier & délibéré, & avec un regard impudent & effronté, (*e*) sinon qu'elle n'a ni honneur, ni pudeur? Isaïe dépeignant les filles de Sion, contre lesquelles le Seigneur étoit en colére, dit, (*f*) qu'elles alloient la tête élevée, & le col droit, remuant impudemment les yeux, & marchant comme en cadence: *Elevatæ sunt filiæ Sion, & ambulaverunt extento collo; & nutibus oculorum ibant, & plaudebant pedibus suis.*

ÿ. 13. IN FILIA NON AVERTENTE SE, FIRMA CUSTODIAM. *Redoublez vôtre vigilance*, ou redoublez la garde *envers une fille qui ne détourne point ses yeux des hommes.* Défiez-vous de celle qui a les

(*a*) Ὀργὴ μεγάλη γυνὴ μέθυσος, καὶ ῥεμβὰς Καὶ τὴν ἀσχημοσύνην αὐτῆς οὐ συγκαλύψει. *Vide Grot. hic.*

(*b*) *Author Oper. imperf. in Matth. cap. 1.*

(*c*) *Plin. lib. XIV. 13. & Val. Maxim. lib. VI. cap. 3.*

(*d*) *Arnob. lib. V. contra Gentes.*

(*e*) 2. *Petri* II. 14. *Oculos habentes plenos adulterii.*

(*f*) *Isai.* III. 16.

14. *Ab omni irreverentia oculorum ejus cave, & ne mireris si te neglexerit.*

15. *Sicut viator sitiens, ad fontem os aperiet, & ab omni aqua proxima bibet, & contra omnem palum sedebit, & contra omnem sagittam aperiet pharetram, donec deficiat.*

16. *Gratia mulieris sedula delectabit virum suum, & ossa illius impinguabit.*

17. *Disciplina illius, datum Dei est.*

18. *Mulier sensata, & tacita, non est immutatio eruditæ animæ.*

14 Défiez-vous de celle qui a l'impudence dans les yeux; & ne vous étonnez pas si elle vous néglige.

15. Elle ouvrira sa bouche à la fontaine, comme un voyageur pressé de la soif; elle boira de toutes les eaux qui seront prés d'elle; elle s'asséyera contre le premier poteau qu'elle rencontrera, & elle ouvrira son carquois à toutes les fléches, jusqu'à ce qu'elle se perde.

16. L'agrément d'une femme [soigneuse,] sera la joye de son mari; & elle répandra une vigueur jusques dans ses os.

17. La bonne conduite de la femme, est un don de Dieu.

18. Une femme de bon sens, est amie du silence : rien n'est comparable à une ame bien instruite.

COMMENTAIRE.

yeux immodestes, craignez qu'elle n'ait le cœur corrompu, & qu'il ne lui manque que l'occasion de mal faire. Veillez sur sa conduite; gardez-la soigneusement enfermée dans la maison; mettez des gardes à sa porte, & ne soyez point surpris si elle suit son mauvais penchant, dés qu'elle en aura l'ouverture.

℣. 14. AB OMNI IRREVERENTIA OCULORUM EJUS CAVE. *Défiez-vous de celle qui a l'impudence dans les yeux; & ne vous étonnez pas si elle vous néglige.* Les yeux sont les fenêtres de l'ame. C'est par-là qu'on juge de sa disposition. L'amour sur tout se déclare par ce sens, plus que par aucun autre. (*a*) Le Grec : (*b*) *Gardez exactement l'œil impudent, & ne soyez point surpris si elle vous manque de fidélité.* Vous pouvez vous y attendre, en voyant son air immodeste.

℣. 15. CONTRA OMNEM PALUM. *Contre le premier poteau.* Il parle de ces poteaux, ou de ces piquets ausquels on attachoit les tentes. (*c*) Il décrit une femme débauchée, qui n'a plus de pudeur. Ces sortes de gens se tenoient sur les chemins, comme on l'a vû de Thamar dans la Genése. (*d*) Voyez *Prov.* XXX. 16.

℣. 18. NON EST IMMUTATIO ERUDITÆ ANIMÆ. *Rien n'est comparable à une ame bien instruite.* A la lettre : (*e*) *Il n'y a point d'échan-*

(*a*) *Propert. Si nescis, oculi sunt in amore duces.*
(*b*) Ὀπίσω ἀναιδοῦς ὀφθαλμοῦ φύλαξαι, καὶ μὴ θαυμάσῃς ἐὰν εἰς σὲ πλημμελήσῃ.

(*c*) Κατέναντι παντὸς πασσάλου.
(*d*) *Genes.* XXXVIII. 14.
(*e*) Οὐκ ἔστιν ἀντάλλαγμα πεπαιδευμένης ψυχῆς.

19. Grat a sup r gratiam, mulier sancta, & pudorata.

19. La femme sainte, & pleine de pudeur, est une grace qui passe toute grace.

20. Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ.

20. Tout le prix *de l'or* n'est rien au prix d'une ame vraiment chaste.

21. Sicut sol oriens mundo in Altissimis Dei; sic mulieris bonæ species in ornamentum domûs ejus.

21. Comme le soleil s'élevant dans le ciel, qui est le trône de Dieu, *orne le monde*; ainsi le visage d'une femme vertueuse est l'ornement de sa maison.

22. Lucerna splendens super candelabrum sanctum, & species faciei super ætatem stabilem.

22. L'agrément du visage dans un âge mûr, est comme la lampe qui luit sur le chandelier saint.

COMMENTAIRE.

ge; on ne peut rien donner qui égale le prix, & la valeur *d'une ame bien instruite*, d'une femme qui sait, & qui pratique son devoir. Qui a la science, & la sagesse convenables à son sexe.

℣. 19. MULIER SANCTA, ET PUDORATA. *Une femme sainte, & pleine de pudeur.* Le Grec: (a) *Une femme qui a la pudeur, & la fidélité, a toutes les graces qu'on peut désirer.* C'est en cela que consiste la véritable beauté, & tout l'agrément d'une femme. *Fallax gratia, & vana est pulchritudo; mulier timens Deum ipsa laudabitur.* (b) Sous le nom de *fidelle*, on entend non-seulement la fidélité qu'elle doit à son mari, mais aussi celle qu'elle doit à son Dieu. La pudeur convient principalement aux vierges; & la modestie aux femmes mariées. Les unes & les autres doivent éviter de se montrer: *Ejusdem libidinis est videri, & videre;* dit Tertullien, (c) *tam sancti viri est suffundi, si virginem viderit: quàm sanctæ virginis, si à viro visa sit.*

℣. 20. OMNIS AUTEM PONDERATIO NON EST DIGNA CONTINENTIS ANIMÆ. *Tout le prix de l'or n'est rien en comparaison d'une ame chaste.* Le terme Grec (d) ne signifie pas seulement celle qui est chaste dans le mariage; mais aussi celle qui vit dans une parfaite continence, & celle qui témoigne de la force, de la fermeté, de la constance dans toute la conduite de sa vie.

℣. 22. LUCERNA SPLENDENS SUPER CANDELABRUM SANCTUM. *L'agrément du visage dans un âge mûr, est comme la lampe qui luit sur le chandelier saint;* sur le chandelier d'or à sept branches, qu'on allumoit toutes les nuits dans le Saint, devant la porte du Sanctuaire. *Ætas stabilis*, est l'âge d'une fille nubile.

(a) Χάρις ἐπὶ χάριτι γυνὴ αἰσχυντηρὰ καὶ πιστή.
(b) *Prov.* XXXI. 30.
(c) *Tertull. de Veland. virginib. cap.* 2.
(d) Οὐκ ἔστι σταθμὸς πᾶς ἄξιος ἐγκρατοῦς ψυχῆς αὐτῆς.

23. *Columna aurea super bases argenteas, & pedes firmi super plantas stabilis mulieris.*

23. La femme posée demeure ferme sur ses pieds, comme des colomnes d'or sur des bases d'argent.

24. *Fundamenta æterna supra petram solidam, & mandata Dei in corde mulieris sanctæ.*

24. [Les Commandemens de Dieu sont dans le cœur de la femme sainte, comme un fondement éternel sur la pierre ferme.]

25. *In duobus contristatum est cor meum, & in tertio iracundia mihi advenit:*

25. Deux choses ont attristé mon cœur, & la troisiéme m'a donné de la colére :

COMMENTAIRE.

℣. 23. Columnæ aureæ super bases argenteas, &c. *La femme posée demeure ferme sur ses pieds, comme des colomnes d'or sur des bases d'argent.* Il reléve la vertu des femmes, par des comparaisons riches, & magnifiques. Celle-ci paroît imitée sur ce qui est dit dans le Cantique : (*a*) *Quàm pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia Principis! &c.* Dans l'édition de Complute on lit ici une addition assez longue, qui ne se voit pas dans celle de Rome : *Mon fils, conservez la fleur de vôtre jeunesse, & ne donnez point vôtre force à des femmes étrangéres.* (Ceci est pris des Proverbes, ch. v. 9.) *Lorsque vous aurez trouvé un champ fertile, répandez-y vôtre graine, sûr d'en tirer un excellent fruit. De cette maniére vôtre race subsistera, & s'élévera de plus en plus, fondée sur la pureté de vôtre sang. Une femme de mauvaise vie, n'est regardée que comme une truye*, ou comme du crachat; (*b*) *mais la femme mariée, qui s'abandonne à l'impudicité, est comme une tour de mort, pour tous ceux qui s'en approchent.* (*c*) C'est une prison, d'où l'on ne sort que pour aller au supplice, ou un cachot, dans lequel on laisse périr les criminels. *La femme impie est donnée en partage au méchant; mais la femme pieuse, est la récompense de celui qui craint Dieu.* (Voyez Prov. xviii. 22. Eccli. xxvi. 3. & 17.) *Une femme corrompuë perdra toute honte*, s'endurcira le front; (*d*) *Mais celle qui a de la pudeur, aura honte de paroître même devant son mari. Celle qui regarde en face, éfrontément*, (*e*) sans se détourner, ni baisser les yeux, *sera regardée comme une chienne; mais celle qui a de la modestie, craindra le Seigneur. La femme qui respecte son époux, sera estimée sage de tout le monde; mais celle qui n'a pour lui aucune considération*, celle qui le deshonore, (*f*) *sera reconnuë comme impie dans son orgueil. Heureux l'époux d'une femme sage, le nombre de ses années sera double.* (Ci-devant ℣. 1.)

(*a*) Cant. vii. 2.
(*b*) Γυνὴ μισθία ἴση σιάλῳ λογισθήσεται.
(*c*) Πύργος θανάτου τοῖς χρωμένοις λογισθήσεται.
(*d*) Γυνὴ ἀσχήμων ἀτιμίαν κατατρίψει.
(*e*) Γυνὴ ἀδιάτρεπτος. *Vide sup.* ℣. 13. Ἐν θυγατρὶ ἀδιατρέπτῳ.
(*f*) Ἀτιμάζουσα δὲ, ἀσεβὴς ἐν ὑπερηφανίᾳ πᾶσι γνωσθήσεται.

26. *Vir bellator deficiens per inopiam: & vir sensatus contemptus;*	26. Un homme de guerre, qui périt par la pauvreté; un homme sage, qui est dans le mépris;
27. *Et qui transgreditur à justitia ad peccatum: Deus paravit eum ad romphaam.*	27. Et celui qui passe de la justice, au péché. Dieu réserve ce dernier au tranchant de l'épée.

COMMENTAIRE.

La femme criailleuse, & médisante, sera considérée comme dans une déroute, ou dans une fuite *devant les ennemis*: (*a*) Elle sera poursuivie, & chassée de toutes les compagnies; haïe, & méprisée de tout le monde. *L'homme qui lui ressemble*, qui est causeur, & médisant, *passera sa vie comme dans des allarmes*, & une *sédition continuelle*. Voilà ce qu'on trouve dans l'édition de Complute. Mais on ne le voit point dans les anciens Manuscrits, ni dans les meilleures éditions.

ỹ. 26. VIR BELLATOR DEFICIENS PER INOPIAM. *Un homme de guerre, qui périt par la pauvreté.* Depuis ce verset en avant, le Sage ne parle plus des femmes. On pourroit commencer ici le Chapitre XXVII. Des trois choses qui paroissent au Sage dignes de compassion; la premiére, est un guerrier qui meurt de faim; en effet, rien n'est plus triste que de voir un homme de cœur, qui a consumé ses années, & ses forces au service de son Roi, & de sa patrie, manquer des choses nécessaires. Les Romains avoient pourvû à la subsistance des soldats invalides, en leur assignant des logemens, & une certaine solde par jour, pendant le reste de leur vie. Nous voyons la même chose magnifiquement éxécutée à Paris, dans l'Hôtel des Invalides, par la libéralité de Loüis XIV.

VIR SENSATUS CONTEMTUS. *Un homme sage, qui est dans le mépris*, sans biens, sans emploi, sans distinction, dans un Etat où l'ambition, & la faveur font tout. Delà viennent la perte des Royaumes, & le renversement des Républiques, lorsque le mérite n'est plus ni connu, ni employé. Salomon se plaignoit de ce même abus, (*b*) qui est si commun. *Un petite ville fut assiégée par un Roi puissant, qui l'environna de fortifications, & la resserra de toute part. Il se trouva dans cette place un homme pauvre, mais sage, qui la délivra par sa sagesse: & aprés cela personne ne se souvint de cet homme pauvre.*

ỹ. 27. ET QUI TRANSGREDITUR A JUSTITIA AD PECCATUM. *Et celui qui passe de la justice, au péché. Dieu réserve ce dernier au tranchant de l'épée.* Il est bien plus digne de haine, de mépris, & d'hor-

(*a*) Εἰς πολεμίων τροπὴν θεωρηθήσεται.

(*b*) *Eccle. IX. 15.*

28. *Duæ species difficiles, & periculosæ mihi apparuerunt. Difficilè exuitur negotians à negligentia: & non justificabitur campo à peccatis labiorum.*

28. [Deux choses m'ont paru difficiles, & dangereuses.] Celui qui trafique évitera difficilement les fautes; & celui qui vend du vin, ne s'exemtera pas des péchez de la langue.

COMMENTAIRE.

reur, que de compassion, puisqu'ayant connu la voye de la justice, & ayant goûté le don de Dieu, il l'abandonne, & le méprise, pour se livrer à l'iniquité, & à l'injustice. Il préfére les ténébres, à la lumiére, la servitude, à la liberté, Bélial, à JESUS-CHRIST; & cela avec réfléxion, & avec connoissance de cause. (*a*) *Cieux, soyez dans l'étonnement, & que vos portes soient dans la désolation, dit le Seigneur; car mon peuple a fait deux grands maux, ils m'ont abandonné, moi qui suis une source de vie,* & toujours abondante; *& se sont creusé des citernes, des citernes percées, qui ne peuvent contenir l'eau.*

℣. 28. DIFFICILE EXUITUR NEGOTIANS A NEGLIGENTIA. *Celui qui trafique évitera difficilement les fautes; & celui qui vend du vin, ne s'exemtera pas des péchez de la langue.* Le Grec signifie, (*b*) que le marchand, le trafiqueur, le revendeur, en quelque genre de marchandise que ce soit, soit en vin, en pain, en viande, en autre chose, ne s'exempte que trés-difficilement de péché, de fraude, d'injustice. Les deux membres du verset ne disent que la même chose. Tous ceux qui sont engagez dans ces diverses sortes de menu trafique, sont fort exposez à mentir, à tromper, à falsifier leur marchandise. (*c*) *Sordidi etiam putandi, qui mercantur à mercatoribus, quod statim vendant: nihil enim proficiunt, nisi admodùm mentiantur.*

(*a*) *Jerem.* 11. 12.

(*b*) Μόλις ἐξαιρεῖται ἔμπορος ἀπὸ πλημμελείας, καὶ οὐ δικαιωθήσεται κάπηλος ἀπὸ ἁμαρτίας. Vossius Etymologic. montre que Κάπηλος, signifie toutes sortes de revendeurs, de petits marchands en détail. Grotius le restreint à ceux qui vendent à boire, & à manger.

(*c*) *Cicero Offic.* 1.



CHAPITRE XXVII.

Dangers de la pauvreté, & de l'avarice. Inconstance de l'insensé. Modestie dans ses paroles. Etre fidéle à garder le secret. Flateurs, & hypocrites, odieux au Seigneur.

℣. 1. *PRopter inopiam multi deliquerunt: & qui quærit locupletari, avertit oculum suum.*

℣. 1. LA pauvreté en a fait tomber plusieurs dans le péché; & celui qui cherche à s'enrichir, détourne sa vûë *de la Loi de Dieu.*

COMMENTAIRE.

℣. 1. PROPTER INOPIAM MULTI DELIQUERUNT. *La pauvreté en a fait tomber plusieurs dans le péché.* La pauvreté involontaire, est un des plus grands maux de la vie; elle est accompagnée d'une infinité de privations fâcheuses, de mépris de la part du monde, de fatigues, & de sollicitudes, pour trouver les choses nécessaires à la vie; de bassesses forcées envers ceux qui sont riches, & capables de nous faire du bien. Mais le plus grand danger de la pauvreté, est qu'elle engage souvent dans des actions criminelles & honteuses: *Ad turpia cogit egestas*, & que c'est une tentation continuelle, de voler, de tromper, de mentir, de déguiser ses sentimens, de trahir, de faire des actions lâches, & criminelles, pour se tirer d'un état si triste, & si violent. *Seigneur*, disoit Salomon, (*a*) *ne me donnez ni l'extrême pauvreté, ni les richesses; mais accordez-moi ce qui est nécessaire à la vie; de peur qu'étant trop à mon aise, je ne sois porté à vous renoncer, & à dire: Qui est le Seigneur? ou, que pressé par la pauvreté, je ne dérobe, & je ne me parjure.* Le Grec de ce passage porte à la lettre: (*b*) *Plusieurs ont péché à cause de la chose indifférente.* C'est-à-dire, à cause de l'argent, qui étoit une des choses que les Stoïciens mettoient dans le rang des indifférentes, desquelles on pouvoit faire un bon, ou mauvais usage. Aristide dans sa pauvreté, étoit plus content que tous les Princes du monde, & que tous les avares au milieu de leurs grands biens. Achab étoit pauvre dans ses grands biens, puisqu'il demande la vigne à Naboth,

(*a*) *Prov.* XXX. 9.

(*b*) Χάριν ἀδιαφόρου πολλοὶ ἥμαρτον. *Vide Sup.* VII. 20. & XLII. 7. *Bibl. R. Steph.* Χάριν ἐνδείας *Grot. & Casaub.* Χάριν διαφόρου. *Vide ad cap.* VII. 20. *Propter pecuniam.*

2. *Sicut in medio compaginis lapidum palus figitur : sic & inter medium venditionis, & emptionis angustiabitur peccatum.*

3. *Conteretur cum delinquente delictum.*

4. *Si non in timore Domini tenueris te instanter, citò subvertetur domus tua.*

2. Comme un morceau de bois demeure enfoncé entre deux pierres ; ainsi le péché sera comme resserré entre le vendeur, & l'acheteur.

3. [Le péché sera détruit avec le pécheur]

4. Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte du Seigneur, vôtre maison sera bien-tôt renversée.

COMMENTAIRE.

& que n'ayant pû l'obtenir, il en tombe malade de chagrin. Les deux grands instrumens des crimes, dit Cicéron, sont l'avarice, & la pauvreté. Il faut joindre ceci au Chapitre précédent, où il a dit, que le péché, & la tromperie, étoient presque inévitables dans le menu commerce.

℣. 2. SICUT IN MEDIO COMPAGINIS LAPIDUM PALUS FIGITUR, &c. *Comme un morceau de bois demeure enfoncé entre deux pierres ; ainsi le péché sera comme resserré entre le vendeur, & l'acheteur.* De même qu'un piquet de bois, ou un grand clou fiché dans un mur, & serré dans le joint de deux pierres, y demeure fortement attaché ; en sorte qu'on ne peut que trés-difficilement l'en arracher ; Ainsi il est comme impossible de séparer l'iniquité du vendeur, & de l'acheteur. Ils ne cherchent qu'à se tromper l'un l'autre ; l'un veut vendre trop cher, l'autre acheter à trop bon marché. C'est le vrai sens du Grec : (*a*) Le vendeur surfait toujours : (*b*) *Laudat venales qui vult extrudere merces.* Et l'acheteur dit toujours que c'est trop cher : (*c*) *Malum est, malum est, dicit omnis emptor ; & cum recesserit, tunc gloriabitur.* Anacharsis fameux Philosophe Scythe, disoit que le marché, étoit la place des impostures, parce qu'il n'étoit destiné que pour se tromper l'un l'autre. (*d*)

℣. 3. CONTERETUR, &c. *Le péché sera détruit avec le pécheur.* Cela n'est pas dans le Grec ; c'est une glose de la fin du verset précédent.

℣. 4. SI NON IN TIMORE DOMINI TENUERIS TE INSTANTER. *Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte du Seigneur, vôtre maison sera bien-tôt renversée.* Cet avis s'adresse principalement aux marchands, & aux gens de trafic ; exposez continuellement à tromper, & à mentir, à moins qu'ils ne soient affermis dans la crainte du Seigneur, ils s'abandonneront à l'injustice, & attireront sur leur maison la colére

(*a*) Ἀνὰ μέσον ἁρμῶν λίθων παγήσεται πάσσαλος, καὶ ἀνὰ μέσον πράσεως, καὶ ἀγορασμοῦ συντριβήσεται ἁμαρτία.

(*b*) *Horat.*

(*c*) *Prov.* xx. 14.

(*d*) *Laert. lib.* 1. Τὴν ἀγορὰν ἀφωρισμένον τόπον εἰς τὸ ἀλλήλους ἀπατᾶν, καὶ πλεονεκτεῖν.

5. *Sicut in percussura cribri remanebit pulvis: sic aporia hominis in cogitatu illius.*

5. De même que quand on remuë le crible, il ne demeure que la poussiére; ainsi lorsque l'homme s'inquiette dans sa pensée, il n'y demeure que l'irrésolution, & le doute.

6. *Vasa figuli probat fornax, & homines justos tentatio tribulationis.*

6. La fournaise éprouve les vases du potier; & l'épreuve de l'affliction, les hommes justes.

COMMENTAIRE.

du Seigneur. C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit aux marchands.

ỷ. 5. SICUT IN PERCUSSURA CRIBRI REMANEBIT PULVIS. *De même que quand on remuë le crible, il ne demeure que la poussiére; ainsi lorsque l'homme s'inquiette dans sa pensée, il n'y demeure que l'irrésolution.* Au lieu *de la poussiére*, le Grec porte, (*a*) *l'ordure*; de même que quand on remuë le crible, l'ordure demeure, & le bon grain passe: *Ainsi dans la pensée de l'homme*, ou dans ses discours, dans ses entretiens, *on voit ses défauts*, ses foiblesses; ou, selon la Vulgate, sa pauvreté; *Aporia illius.* Il est en effet bien difficile, quelque attention qu'on ait sur soi-même, de ne pas laisser entrevoir son foible, au travers de ses discours. D'autres traduisent *aporia* de la Vulgate, par, *l'incertitude*, l'embarras. A force de rêver, & de réfléchir sur un sujet, souvent on se trouve à la fin plus embarassé qu'au commencement. Il y a certaines matiéres qui ont si peu de solidité, que plus on les creuse, & moins on en fait. Plus on les examine, & plus on est incertain.

ỷ. 6. VASA FIGULI PROBAT FORNAX. *La fournaise éprouve les vases du potier; & l'affliction, les hommes justes.* L'Ecriture compare souvent les épreuves des gens de bien, au feu qui éprouve les métaux. (*b*) En effet, la vertu des Justes demeureroit souvent dans l'obscurité, si Dieu ne la mettoit en évidence par les maux de cette vie. Le Grec: (*c*) *La fournaise éprouve les vases de terre; & l'épreuve de l'homme consiste dans son discours.* On connoît l'homme à son discours, comme la poterie au feu de la fournaise. Voulez-vous savoir le penchant, le caractére d'esprit, le mérite d'un homme? Faites-le parler; malgré qu'il en ait, bien-tôt il se découvrira. Il vous parlera de ce qu'il aime, de ce qu'il hait, de ce qui le touche, de ce qui l'attache. Vous découvrirez s'il est sage, & réglé, ou s'il est imprudent, & corrompu. Le discours est le miroir du cœur. On présenta un jeune homme à Socrates, pour savoir ce qu'il ju-

---

(*a*) Ἐν σείσματι κοσκίνου διαμένει κοπρία, οὕτως σκύβαλα ἀνθρώπου ἐν λογισμῷ αὐτοῦ. *Edit. Rom.* Σκῦλα ἀνθρώπου. *Spolia hominis.*

(*b*) *Sap.* III. 6. *Malac.* III. 2. *Psal.* XVI. 3. &c.

(*c*) Σκεύη κεραμέως δοκιμάζει κάμινος, καὶ πειρασμὸς ἀνθρώπου ἐν διαλογισμῷ αὐτοῦ.

7. *Sicut rusticatio de ligno ostendit fructum illius, sic verbum ex cogitatu cordis hominis.*

8. *Ante sermonem non laudes virum: hac enim tentatio est hominum.*

9. *Si sequaris justitiam, apprehendes illam: & indues quasi poderem honoris, & inhabitabis cum ea, & proteget te in sempiternum, & in die agnitionis invenies firmamentum.*

10. *Volatilia ad sibi similia conveniunt: & veritas ad eos, qui operantur illam, revertetur.*

7. Comme le soin qu'on prend de l'arbre paroît dans son fruit; ainsi l'homme se fait connoître par sa pensée, & par sa parole.

8. Ne loüez point un homme, avant qu'il parle: car c'est à la parole qu'on éprouve un homme.

9. Si vous suivez la justice, vous l'acquérerez, & vous en serez revêtu comme d'un habillement de gloire; [vous habiterez avec elle, & elle vous protégera pour jamais, & vous trouverez un ferme appui, au jour de la manifestation de toutes choses.]

10. Les oiseaux se joignent avec leurs semblables, & la vérité retourne à ceux qui en font les œuvres.

COMMENTAIRE.

geoit de son naturel. Le Philosophe avant que de répondre, dit au jeune homme de parler, afin qu'il vît quel étoit son esprit, & son naturel. (*a*)

℣. 7. SICUT RUSTICATIO DE LIGNO OSTENDIT FRUCTUM ILLIUS *Comme le soin qu'on prend de l'arbre paroît dans son fruit; ainsi l'homme se fait connoître par sa pensée, & par sa parole.* Le Grec: (*b*) *Le fruit fait voir la culture de l'arbre, ainsi le cœur de l'homme se connoît par le discours de sa pensée.* On connoît si un arbre a été bien, ou mal cultivé, par le fruit qu'il produit: On voir de même si un homme est bien, ou mal instruit, par son discours. Il y a une différence trés-sensible entre le discours d'un homme cultivé par l'étude, & par la réflexion, & celui qui n'a aucune teinture de science. Qu'est-ce que l'esprit de l'homme? C'est, disoit Chrysippe, (*c*) la source des discours; car de même que les ruisseaux sortent de la source, ainsi les paroles sortent du cœur, & de la pensée. *Qualis homo, talis etiam ejus erit oratio*, disoit Socrates; (*d*) *orationi autem facta simillima, factis vita.*

℣. 9. SI SEQUARIS JUSTITIAM, APPREHENDES ILLAM. *Si vous suivez la justice, vous l'acquérerez.* C'est déja avoir fait un grand progrez dans la vertu, & dans la justice, de la désirer, & de la rechercher. Quand on en connoît le prix, on ne peut qu'on ne l'aime; & quand on l'aime, on l'a déja.

℣. 10. VOLATILIA AD SIBI SIMILIA CONVENIUNT. *Les oiseaux se joignent avec leurs semblables; & la vérité retourne à ceux*

(*a*) *Apud Ciceron.*

(*b*) Γεώργιον ξύλου ἐκφαίνει ὁ καρπὸς αὐτοῦ, οὕτως λόγος ἐνθυμήματος καρδίας ἀνθρώπου.

(*c*) *Apud Stobæum, ser. 1. Vide Cornel. à Lapid. in* ℣ 8.

(*d*) *Tull. Tuscul. quæst. apud Cornel. hic.*

qui

11. *Leo venationi insidiatur semper; sic peccata operantibus iniquitates.*

12. *Homo sanctus in sapientia manet sicut sol: nam stultus sicut luna mutatur.*

11. Le lion est toujours au guet pour surprendre sa proye; ainsi le péché tend des piéges à ceux qui commettent l'iniquité.

12. L'homme saint demeure dans la sagesse, comme le soleil *dans sa lumiére;*] mais l'insensé est changeant, comme la lune.

COMMENTAIRE.

qui en font les œuvres. Chacun cherche son semblable. La justice, & la sagesse se communiquent à ceux qui les cherchent, & qui les aiment; elles vont où elles sont estimées, & pratiquées. *La vérité* est mise ici, pour la justice, & la vertu. On peut aussi la prendre dans son sens propre, & précis. La vérité fuit ceux qui aiment le mensonge; elle recherche ceux qui aiment la droiture, & qui sont vrais dans leurs discours.

℣. 11. Leo venationi insidiatur semper, &c. *Le lion est toujours au guet pour surprendre sa proye: ainsi le péché tend des piéges à ceux qui commettent l'iniquité.* La proye du péché, est le pécheur. Plus on est méchant, plus on se rend esclave du péché; plus on resserre ses liens; plus on met d'obstacles à sa conversion. Ou plûtôt: De même que le lion est toujours prêt à dévorer sa proye; ainsi le péché est toujours suivi de la peine. Le châtiment menace toujours le pécheur. (*a*) La main de Dieu est toujours prête à le frapper. Ou enfin: Le crime est toujours fatal, à celui qui l'a commis. Le mauvais conseil est toujours pernicieux pour celui qui l'a donné. (*b*) Le méchant est souvent pris au piége qu'il a tendu. (*c*)

℣. 12. Homo sanctus in sapientia manet, ut sol. *L'homme saint demeure dans la sagesse, comme le soleil dans sa lumiére: mais l'insensé est changeant, comme la lune.* L'homme sage est constant dans ses résolutions; il ne prend son parti qu'avec beaucoup de choix, & de maturité; il y demeure ferme: mais sans opiniâtreté & sans passion. L'insensé au contraire, est toûjours inconstant, parce qu'il n'a point de principe, & que ses résolutions n'ont aucun fondement solide. Le Grec lit: (*d*) *Le discours de l'homme pieux est toûjours plein de sagesse; mais l'insensé est changeant comme la lune.* Voila à quoi on distingue l'homme sage de l'insensé. Le bon sens regne d'une maniére, qui ne se dément point dans les paroles du Sage; mais l'insensé ne manque pas de mêler quelque impertinence, à ce qu'il dit de moins mauvais, & de plus supportable.

(*a*) *Vide infr.* xxvii. 31.
(*b*) Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.
(*c*) *Psal.* ix. 16. xxxiv. 8.
(*d*) Διήγησις εὐσεβοῦς διαπαντὸς σοφία, ὁ δὲ ἄφρων ὡς σελήνη ἀλλοιοῦται.

13. *In medio insensatorum serva verbum tempori : in medio autem cogitantium assiduus esto.*

13. Quand vous serez au milieu des insensez, réservez-vous à parler pour un autre tems; mais trouvez-vous sans cesse parmi les personnes sages.

14. *Narratio peccantium odiosa, & risus illorum in deliciis peccati.*

14. Les entretiens des pécheurs sont insupportables, parce qu'ils sont un jeu, & un divertissement du péché même.

15. *Loquela multum jurans, horripilationem capiti statuet : & irreverentia ipsius obturatio aurium.*

15. Le discours de celui qui jure souvent, fera dresser les cheveux à la tête; & à ces mots horribles, on se bouchera les oreilles.

16. *Effusio sanguinis in rixa superborum : & maledictio illorum auditus gravis.*

16. L'effusion du sang suivra les quérelles des superbes, & leurs injures outrageuses offensent ceux qui les écoutent.

COMMENTAIRE.

℣. 13. IN MEDIO INSENSATORUM SERVA VERBUM TEMPORI. *Quand vous serez au milieu des insensez, réservez-vous à parler dans un autre tems.* Le Grec : (*a*) *Observez le tems pour vous trouver parmi les insensez, mais soyez assidûment parmi les sages.* N'allez que rarement, & pour de justes considérations en la compagnie des méchans; il y a toûjours du danger, & il n'y a jamais rien à acquérir. Voyez le verset suivant.

℣. 14. NARRATIO PECCANTIUM, ODIOSA. *Les entretiens des pécheurs sont insupportables, parce qu'ils sont un jeu du péché même.* Voila la principale raison qui doit éloigner de la compagnie des insensez; c'est que leur entretien est incommode, & dangereux. Ils ne vous entretiennent que de bagatelles & de folies, & ils ne vous inspirent que l'amour du plaisir & du péché.

℣. 15. IRREVERENTIA IPSIUS OBTURATIO AURIUM. *A ces mots horribles*, à leurs juremens *on se bouchera les oreilles.* Une autre raison qui doit donner de l'horreur des entretiens des méchans, c'est que leurs discours sont pleins de juremens, & d'éxécrations qui font dresser les cheveux, & qui obligent ceux qui les entendent à se boucher les oreilles. Le Grec : (*b*) *Le discours du jureur fait dresser les cheveux, & leur contestation*, leurs quérelles, *fait boucher les oreilles.* Ce n'est que sermens, que blasphêmes, qu'injures atroces. Il ajoûte dans le ℣. suivant, que l'effusion du sang s'ensuit, avec des malédictions qu'on ne peut pas écouter : *Effusio sanguinis in rixâ superborum, & maledictio illorum, auditus gravis.* Les Juifs se bouchoient les oreilles, dès qu'ils entendoient des blasphêmes. (*c*)

(*a*) Εἰς μέσον ἀσυνέτων συντήρησον καιρόν. Εἰς μέσον δὲ διανοουμένων ἐνδελέχιζε.

(*b*) Λαλιὰ πολυόρκου ὀρθώσει τρίχας, καὶ ἡ μάχη αὐτῶν, ἐμφραγμὸς ὠτίων.

(*c*) *Act.* VII. 56.

17. *Qui denudat arcana amici, fidem perdit, & non inveniet amicum ad animum suum.*

18. *Dilige proximum, & conjungere fide cum illo.*

19. *Quòd si denudaveris absconsa illius, non persequêris post eum.*

20. *Sicut enim homo, qui perdit amicum suum, sic & qui perdit amicitiam proximi sui.*

21. *Et sicut qui dimittit avem de manu sua, sic dereliquisti proximum tuum, & non eum capies.*

17. Celui qui découvre les secrets de son ami, perd sa confiance; & il ne trouvera point d'ami selon son cœur.

18. Aimez vôtre prochain, & soyez-lui fidéle dans l'union que vous avez avec lui.

19. Que si vous découvrez ses secrets, c'est en vain que vous tâchez à le regagner.

20. Car celui qui détruit l'amitié qui le lioit avec son prochain, est comme un homme qui auroit tué son ami.

21. Vous avez abandonné vôtre prochain, comme celui qui tenant un oiseau, le laisse aller : vous ne le reprendrez plus.

COMMENTAIRE.

ỷ. 17. QUI DENUDAT ARCANA PROXIMI, FIDEM PERDIT. *Celui qui découvre le secret de son ami, perd la confiance.* Personne ne veut avoir de liaison avec un homme qui n'est point fidéle à son ami. A qui gardera-t'il la foi, s'il la viole à ses amis? Les Egyptiens condamnoient à perdre la langue, celui qui avoit trahi le secret, & qui l'avoit découvert à l'ennemi. (*a*) *Celui qui marche frauduleusement*, dit Salomon, (*b*) *révéle le secret de son ami; mais celui qui est fidéle, ne le découvrira jamais à personne.* Les deux versets suivans servent comme de Commentaire à celui-ci.

ỷ. 20. SICUT HOMO QUI PERDIT AMICUM, &c. *Celui qui détruit l'amitié, est comme celui qui auroit tué son ami.* C'est un crime pareil à celui du meurtre, de violer les loix de l'amitié, & de découvrir le secret de son ami. Le secret de vôtre ami n'est point à vous; c'est un dépôt dont vous devez lui rendre compte. Si vous le publiez, vous commettez un vol, & une injustice; vous vous appropriez ce qui ne vous appartient pas. Si par vôtre indiscrétion vous attirez quelque disgrace à vôtre ami, c'est comme si vous lui portiez un coup mortel. Le Grec de l'édition Romaine fait un autre sens : (*c*) *Comme un homme fait périr son ennemi, vous avez de même perdu l'amitié de vôtre prochain.* Vous avez traité vôtre meilleur ami, en ennemi. Vous lui avez en quelque sorte ravi la vie par vôtre infidélité.

ỷ. 21. SICUT QUI DIMITTIT AVEM, &c. *Vous avez abandon-*

(*a*) *Diodor. lib. 2. Biblioth. cap. 2.* Καὶ τῶν μὲν τὰ ἀπόῤῥητα τοῖς πολεμίοις ἀπαγγειλάντων ἐκέλευεν ὁ νόμος ἐκτέμνεσθαι τὴν γλῶτταν.

(*b*) *Prov. XI. 13.*

(*c*) Καθὼς ἀπώλεσεν ἄνθρωπος τὸν ἐχθρὸν αὐτοῦ, οὕτως ἀπώλεσας τὴν φιλίαν τοῦ πλησίον σου.

22. *Non illum sequaris, quoniam longè abest : effugit enim quasi caprea de laqueo : quoniam vulnerata est anima ejus.*

22. En vain vous iriez aprés lui ; car il est déja bien loin. Il s'est échappé comme une chévre qui se sauve du filet, [parce que son ame est blessée.]

23. *Ultrà eum non poteris colligare. Et maledicti est concordatio :*

23. Vous ne pouvez jamais la guérir. Aprés des injures il y a encore lieu de se reconcilier :

24. *Denudare autem amici mysteria, desperatio est animæ infelicis.*

24. Mais lorsqu'une ame malheureuse en vient jusqu'à révéler les secrets de son ami, il ne reste plus aucune espérance de retour.

25. *Annuens oculos fabricat iniqua, & nemo eum abjiciet.*

25. Celui dont l'œil est complaisant, & flateur, a de noirs desseins dans l'ame ; & nul néanmoins ne s'en pourra défendre.

COMMENTAIRE.

né vôtre prochain, comme celui qui tenant un oiseau, le laisse aller. En vain vous courez aprés, vous ne l'attraperez point. Ainsi, si vous avez manqué de fidélité à vôtre ami, n'espérez pas qu'il vous reçoive jamais dans sa confidence. Cette faute est du nombre de celles, qui ne se pardonnent point en amitié. C'est ce que l'Auteur nous a déja dit en un autre endroit. (*a*) Les Romains renonçoient quelquefois solemnellement à l'amitié de ceux, qui les avoient offensez. Germanicus (*b*) un peu avant sa mort, écrivit à Pison qu'il le renonçoit pour ami ; & Caïus ayant reçu beaucoup d'injures de Pison, ne s'en vengea qu'en renonçant à son amitié, & en recommandant à sa famille de le venger, s'il lui arrivoit quelque chose de la part de Pison : (*c*) *Non ultrà progressus, quàm ut amicitiam ei more majorum renuntiaret, mandaretque domesticis ultionem, si quid sibi accideret.*

℣. 23. QUONIAM VULNERATA EST ANIMA EJUS, ULTRA EUM NON POTERIS COLLIGARE. *Parce que son ame est blessée, vous ne pourrez jamais le guérir.* A la lettre : *Vous ne pourrez plus lier*, resserrer ses playes, y mettre l'appareil. Vous lui avez fait une blessure profonde, qui ne se refermera jamais. Voici le Grec des versets 23. & 24. *On peut refermer une blessure, & on peut se réconcilier aprés une insulte ; mais celui qui a revélé le secret, a perdu toute confiance.*

℣. 25. ANNUENS OCULO, FABRICAT INIQUA. *Celui dont l'œil est complaisant & flatteur, a de noirs desseins dans l'ame, & nul ne s'en pourra défendre.* A la lettre ; *Personne ne le rejettera.* Il s'insinuëra dans les

(*a*) *Eccli. XXII. 27. & infra ℣. 24.*
(*b*) *Tacit. Annal. 2. Componit epistolas, quibus amicitiam ei renunciabat.*
(*c*) *Sueton. in Caio, cap. 3.*

(*d*) Ὅτι τραῦμά ἐστι καταδῆσαι, καὶ λοιδορίας ἐστὶ διαλλαγή. Ὁ δὲ ἀποκαλύψας μυστήρια ἀπώλεσε πίστιν.

26. *In conspectu oculorum tuorum conculcabit os suum, & super sermones tuos admirabitur: novissime autem pervertet os suum, & in verbis tuis dabit scandalum.*

26. Il n'aura devant vous que de la douceur sur la langue, & il admirera tout ce que vous direz; mais enfin il changera de langage, & il tendra des piéges à vos paroles.

27. *Multa odivi, & non coæquavi ei: & Dominus odiet illum.*

27. Je hai bien des choses; mais je ne hai rien tant que cet homme, & le Seigneur le haïra.

28. *Qui in altum mittit lapidem, super caput ejus cadet: & plaga dolosa, dolosi dividet vulnera.*

28. Si un homme jette une pierre en haut, elle retombera sur sa tête; & la blessure que fait le traître, r'ouvrira les siennes.

29. *Et qui foveam fodit, incidet in eam: & qui statuit lapidem proximo, offendet in eo: & qui laqueum alii ponit, peribit in illo.*

29. Celui qui creuse la fosse, y tombera; [celui qui met une pierre dans le chemin, pour y faire heurter son prochain, s'y heurtera;] celui qui tend un filet à un autre, s'y prendra lui-même.

30. *Facienti nequissimum consilium, super ipsum devolvetur, & non agnoscet unde adveniat illi.*

30. L'entreprise concertée avec malice, retombera sur celui qui l'a faite; & il ne connoîtra point d'où ce malheur lui est arrivé.

COMMENTAIRE.

cœurs, & entrera dans toutes les compagnies, sans qu'on se défie de lui; mais il est un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il paroît moins l'être; & qu'il montre plus d'attention qu'à vous faire plaisir, & à vous complaire. Le Grec: (a) *Celui qui cligne les yeux*, qui témoigne par le mouvement de ses yeux qu'il vous approuve, *machine du mal; & celui qui le connoîtra, se séparera de lui.* D'autres exemplaires sont conformes à la Vulgate: *Nul ne se séparera de lui*, & ne s'en défiera; & toutefois rien n'est plus odieux, qu'un faux ami, & un traître, ỳ. 27. Je le haïs plus que la mort, & que l'enfer, dit Homére. (b)

ỳ. 28. QUI IN ALTUM MITTIT LAPIDEM, &c. *Si un homme jette une pierre en haut, elle retombera sur sa tête; & la blessure que fait le traître, r'ouvrira les siennes.* La trahison est ordinairement fatale au traître; les coups que l'on porte dans les ténébres, & en trahison, *plaga dolosa*, blessent souvent ceux qui les portent, ou leurs amis qui sont présens; c'est ce qu'on a vû plus d'une fois dans des conspirations. Les fléches que l'on tire contre un corps solide & impénétrable, retournent par contre-coup sur celui qui les a tirées.

ỳ. 30. NON AGNOSCET UNDE EVENIAT ILLI. *Il ne connoî-*

(a) Διανεύων ὀφθαλμῷ τεκταίνει κακά, καὶ ὁ εἰδὼς αὐτὸν ἀποστήσεται ἀπ' αὐτοῦ. Rom. Complut. & alii. Καὶ οὐδεὶς αὐτὸν ἀποστήσεται ἀπ' αὐτοῦ.

(b) Homer. Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ὁμῶς Ἀΐδαο πύλῃσιν, ὅς χ' ἕτερον μὲν κεύθῃ ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ βάζῃ.

31. *Illusio, & improperium superborum, & vindicta sicut leo insidiabitur illi.*

32. *Laqueo peribunt qui oblectantur casu justorum : dolor autem consumet illos, antequam moriantur.*

33. *Ira & furor, utraque execrabilia sunt ; & vir peccator continens erit illorum.*

31. Les insultes, & les outrages sont réservez pour les superbes ; & la vengeance fondra sur eux, comme le lion *sur sa proye.*

32. Ceux qui se réjouïssent de la chûte des justes, seront pris au filet ; & la douleur les consumera avant qu'ils meurent.

33. La colére, & la fureur sont toutes deux éxécrables ; & le pécheur les entretiendra toujours dans lui-même.

COMMENTAIRE.

tra point d'où ce malheur lui peut être arrivé. Il veut marquer que souvent la punition n'est point sensible, ni promte ; mais qu'encore que le méchant semble réüssir dans ses mauvais desseins, la vengeance de Dieu le surprendra, lorsqu'il y pensera le moins, (*a*) & dans un tems où il a lui-même oublié sa fourberie, & sa trahison.

℣. 33. IRA ET FUROR, UTRAQUE EXECRABILIA SUNT ; ET VIR PECCATOR CONTINENS ERIT ILLORUM. *La colére & la fureur sont toutes deux éxécrables : & le pécheur les entretiendra toûjours dans lui-même.* Il sera toûjours possédé de ces deux dangereuses passions. On peut aussi traduire ainsi : *La fureur & la colére sont deux choses qui font horreur, & le pécheur les aura toûjours.* Dieu sera toûjours en colére contre lui. Le méchant ressentira éternellement les effets terribles de sa fureur. Ce qui précede, & ce qui suit, est assez favorable à cette explication.

(*a*) *Euripid.*
. . . . . . *Σιγῇ, ϗ βραδεῖ ποδὶ*
Στείχουσα μάρψει τοὺς κακοὺς ἀεὶ βροτῶν.



CHAPITRE XXVIII.

Vengeance défenduë. Eviter les quérelles, & les procés; les médisans, & les semeurs de rapports. Garder sa langue.

ỳ. 1. *Qui vindicari vult, à Domino inveniet vindictam: & peccata illius servans servabit.*

ỳ. 1. Celui qui veut se venger, tombera dans la vengeance du Seigneur; & Dieu lui réservera ses péchez pour jamais.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam, &c. *Celui qui veut se venger, tombera dans la vengeance du Seigneur, & Dieu lui réservera ses péchez pour jamais.* Dieu avoit toléré la vengeance parmi les Juifs dans certains cas, & avec certaines limitations: (*a*) *Animam pro animâ, oculum pro oculo, dentem pro dente, &c.* Mais il ne l'avoit ni autorisée, ni approuvée; & dans toutes les rencontres il avoit assez insinué, que son véritable dessein étoit qu'ils s'aimassent entr'eux, qu'ils se pardonnassent mutuellement leurs injures, qu'ils rendissent service même à leurs ennemis, & qu'ils laissassent à Dieu (*b*) la vengeance du tort qu'ils prétendoient leur avoir été fait: (*c*) *Vous ne haïrez point vôtre frere dans vôtre cœur*, dit-il, *mais vous le reprendrez dans un esprit de paix, de peur que son péché ne vous soit imputé. Vous ne chercherez point à vous venger, & vous ne vous souviendrez point des injures que vôtre prochain vous aura faites. Vous aimerez vôtre prochain comme vous-mêmes.* Et David: (*d*) *Si j'ai rendu le mal pour le mal à mes ennemis, je serai justement abandonné à leur fureur.* Enfin le Sage nous avertit ici, que quiconque veut tirer vengeance de ses ennemis, trouvera à son tour un Dieu vengeur, qui le traitera dans toute sa sévérité, & qui lui fera porter la juste peine de ses péchez. Dieu sera inéxorable envers ceux, qui ont traité leurs freres sans miséricorde.

C'est par ces endroits qu'on doit juger de l'esprit de la Loy de Moyse, & non pas par ceux où Dieu tolére quelque chose aux Juifs, pour empêcher de plus grands maux: & où il donne des bornes à leur vengeance,

(*a*) *Exod.* XXI. 24. *Levit.* XXIV. 20.
(*b*) *Deut.* XXXII. 35. *Hebr.* X. 30.
(*c*) *Levit.* XXI. 17.
(*d*) *Psal.* VII. 5.

2. *Relinque proximo tuo nocenti te: & tunc deprecanti tibi peccata solventur.*

3. *Homo homini reservat iram: & à Deo quærit medelam?*

4. *In hominem similem sibi non habet misericordiam, & de peccatis suis deprecatur?*

5. *Ipse cùm caro sit, reservat iram, & propitiationem petit à Deo? Quis exorabit pro delictis illius?*

2. Pardonnez à vôtre prochain le mal qu'il vous a fait, & vos péchez vous seront remis, quand vous en demanderez pardon.

3. L'homme garde sa colére contre un homme; & il ose demander à Dieu, qu'il le guérisse.

4. Il n'a point de compassion d'un homme semblable à lui, & il demande le pardon de ses péchez?

5. Lui qui n'est que chair, garde sa colére, [& il demande miséricorde à Dieu? Qui lui pourra obtenir le pardon de ses péchez?

COMMENTAIRE.

pour les empêcher de se porter aux derniers excez. Nôtre Sauveur a absolument banni la vengeance; il a ordonné l'amour des ennemis; il a rappellé la Loy à son véritable esprit; il a déclaré que nous serons traitez, comme nous aurons traité les autres, & qu'on nous mesurera à la même mesure, que nous les aurons mesurez. En un mot, que si nous voulons qu'on nous pardonne, nous devons pardonner. (*a*)

℣. 2. RELINQUE PROXIMO TUO NOCENTI TE. *Pardonnez à vôtre prochain le mal qu'il vous a fait, & vos péchez vous seront remis, quand vous en aurez demandé pardon.* Les premiers versets de ce Chapitre ont une trés-grande conformité avec ces maximes de l'Evangile: *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensez.* (*b*) *Pardonnez, & vous recevrez le pardon.* Voyez aussi la parabole du serviteur, à qui son maître avoit remis toute sa dette, & qui ayant trouvé un de ses conserviteurs, le prit au collet, & vouloit le contraindre à lui rendre une petite somme qu'il lui devoit. Le maître irrité contre le premier serviteur, le fit mettre dans un cachot, jusqu'à ce qu'il eût rendu tout ce qu'il devoit. (*d*) Rien n'est plus capable de nous inspirer des sentimens de clémence que cette considération, que nous-mêmes avons besoin que Dieu use d'indulgence à nôtre égard. (*e*)

Det ille veniam facilè, cui veniâ est opus.

℣. 5. QUIS EXORABIT PRO PECCATIS ILLIUS? *Qui lui pourra obtenir le pardon de ses péchez?* S'il est inéxorable envers ses ennemis, espere-t'il que Dieu écoute ses priéres, & qu'il pardonne ses pé-

(*a*) Luc. VI. 37. Matth. VII. 2.
(*b*) Matth. VI. 12.
(*c*) Luc. VI. 37.
(*d*) Matth. XVIII. 32.
(*e*) Senec.

chez?

6. *Memento novissimorum, & desine inimicari.*	6. Souvenez vous de vôtre derniére fin, & cessez de nourrir de l'inimitié contre personne.
7. *Tabitudo enim, & mors imminent in mandatis ejus.*	7. Car la corruption, & la mort sont prêtes de fondre sur *ceux qui violent* les Commandemens du Seigneur.
8. *Memorare timorem Dei, & non irascaris proximo.*	8. Ayez la crainte de Dieu devant les yeux: & ne vous mettez point en colére contre vôtre prochain.

COMMENTAIRE.

chez? Dieu n'écoutera-t'il pas plûtôt les cris d'un ennemi opprimé, & mis à mort? Le sang du juste, & ses larmes ne viennent-elles pas jusqu'à lui? Je veux que l'injure que vous avez reçuë soit atroce, & que vôtre ennemi soit le plus ingrat, & le plus indigne de tous les hommes; que ne laissez-vous à Dieu la vengeance de vos injures? Et ne devez-vous pas craindre qu'il ne vous traite sans pitié, puisque vous n'en avez point eu pour vôtre frere? Le Grec: (*a*) *Lui qui n'est que chair conserve sa colére? & qui expiera ses péchez?* Il pourra bien offrir des hosties, mais Dieu les aura-t'il pour agreables? Le Seigneur est-il obligé d'écouter des priéres faites dans un esprit de vengeance?

℣. 6. MEMENTO NOVISSIMORUM, ET DESINE INIMICARI. *Souvenez-vous de vôtre derniére fin, & cessez de nourrir de l'inimitié contre personne.* 7. *Car la corruption, & la mort sont prêtes à fondre sur vous.* Souvenez-vous que vous êtes mortel, & ne conservez point des haines immortelles contre vôtre prochain. Craignez le jugement du Seigneur, & remettez-lui la vengeance du mal qu'on vous a fait; remettez vos intérêts entre ses mains. Songez que bien-tôt vous allez être réduit au tombeau, & qu'alors il ne vous restera de ce plaisir injuste que vous prenez à vous venger, que le repentir & le désespoir d'avoir suivi vôtre ressentiment. Enfin *souvenez-vous de vos fins derniéres, & vous ne pécherez jamais.* (*b*) Le Grec: (*c*) *Souvenez-vous de vos fins derniéres, & cessez de conserver de l'inimitié.* Souvenez-vous *de la corruption* du tombeau, *& de la mort, & demeurez attaché aux Commandemens*, qui condamnent la vengeance. *Exod.* XXIII. 4. 5. & I. *Reg.* XXV. 31. 33.

℣. 8. MEMORARE TIMOREM DEI, &c. *Ayez la crainte de Dieu devant les yeux, &c.* Voici le Grec des versets 8. & 9. (*d*) *Souvenez-vous*

(*a*) Αὐτὸς σὰρξ ὢν διατηρεῖ μῆνιν, καὶ τίς ἐξιλάσεται τὰς ἁμαρτίας αὐτοῦ;
(*b*) Eccli. VII. 4.
(*c*) Μνήσθητι τὰ ἔσχατα, καὶ παῦσαι ἐχθραίνων. Καταφθορὰν, καὶ θάνατον, καὶ ἔμμενε ἐντολαῖς.
(*d*) Μνήσθητι ἐντολῶν, καὶ μὴ μηνίσῃς τῷ πλησίον, καὶ διαθήκην ὑψίστου, καὶ πάριδε ἄγνοιαν.

9. *Memorare testamentum Altissimi, & despice ignorantiam proximi.*

9. Souvenez-vous de l'alliance du Trés-haut; & ne considérez point la faute de vôtre frere.

10. *Abstine te à lite, & minues peccata.*

10. Evitez les disputes, & vous diminuerez les péchez.

11. *Homo enim iracundus incendit litem, & vir peccator turbabit amicos, & in medio pacem habentium immittet inimicitiam.*

11. L'homme colére allume les querelles: le pécheur jettera le trouble parmi les amis, & il sémera l'inimitié au milieu de ceux qui vivoient en paix.

12. *Secundùm enim ligna silvæ, sic ignis exardescit: & secundum virtutem hominis, sic iracundia illius erit: & secundùm substantiam suam exaltabit iram suam.*

12. Le feu s'embrase dans la forêt, selon qu'il y a de bois: la colére de l'homme s'allume à l'égal de son pouvoir; & il la porte plus haut, à proportion qu'il a plus de bien.

COMMENTAIRE.

des Commandemens de Dieu, & n'ayez point d'inimitié contre vôtre prochain. Souvenez-vous *de l'alliance du Trés-haut; & négligez les fautes d'ignorance, que l'on commet contre vous.* Celui qui fait tort à son prochain, est toûjours dans l'ignorance; car s'il savoit le tort qu'il se fait à lui-même, attaqueroit-il son frere contre le commandement du Seigneur? *Omnis peccans est ignorans.* Ceux qui péchent avec le plus de réfléxion, & de sang froid, sont en ce sens les plus aveuglez, & les plus ignorans.

Voici ce que porte le Grec de l'édition de Complute pour les versets 6. 7. 8 9. *Souvenez-vous de vos derniéres fins, & cessez de conserver de la haine.* 7. *Et ne ménacez point vôtre prochain de le faire périr, ou de le tuer: demeurez attaché aux Commandemens du Seigneur.* 8. *Souvenez-vous des Commandemens, & n'ayez point de colére contre vôtre prochain.* 9. *Souvenez-vous de l'alliance du Trés-haut, & pardonnez les péchez d'ignorance.* Sous ce dernier terme on entend toutes sortes de fautes contre le prochain. L'auteur leur donne exprés un nom, qui en diminuë la grandeur & la haine. *Pardonnez-leur leur ignorance.* Et en effet, à le bien prendre, la plûpart des querelles & des inimitiez ne viennent que d'ignorance. Si l'on vouloit s'entendre & s'expliquer, une infinité de querelles seroient dissipées dans un moment.

℣. 10. ABSTINE TE A LITE, ET MINUES PECCATA. *Evitez les disputes, & vous diminuerez les péchez.* Il joint les disputes & les querelles, à la vengeance, comme deux choses qui ont une trés-grande liaison. Les querelles produisent les inimitiez, la haine, la colére, les médisances, les coups, la mort. Souvent une légere étincelle cause de terribles incendies. Une légere dispute produit des haines irréconciliables, & une suite d'une infinité de péchez.

℣. 12. SECUNDUM LIGNA SILVÆ, SIC IGNIS EXARDESCIT.

13. *Certamen festinatum incendit ignem : & lis festinans effundit sanguinem : & lingua testificans adducit mortem.*

14. *Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit : & si expueris super illam, extinguetur : utraque ex ore proficiscuntur.*

15. *Susurro, & bilinguis maledictus : multos enim turbabit pacem habentes.*

13. La promtitude à disputer allume le feu ; la querelle précipitée répand le sang ; [& la langue qui rend témoignage, cause la mort.]

14. Si vous soufflez l'étincelle, il en sortira un feu ardent : si vous crachez dessus, elle s'éteindra ; & c'est la bouche qui fait l'un & l'autre.

15. Celui qui médit en secret, & l'homme à deux langues, sera maudit ; parce qu'il jettera le trouble parmi plusieurs qui vivoient en paix.

COMMENTAIRE.

Le feu s'embrase dans la forêt, selon qu'il y a de bois ; la colére de l'homme s'allume à l'égal de son pouvoir. Plus vous êtes riche & puissant, & plus vous devez éviter les disputes. Car de même que le feu qui prend dans une forêt, est d'autant plus grand que le bois est touffu ; ainsi les suites de vos querelles seront d'autant plus fâcheuses, que vôtre crédit & vôtre pouvoir sont plus étendus. ***La colére du Roi est comme le rugissement d'un lion***, dit le Sage. (*a*) Le Grec porte (*b*) ***Le feu s'allumera à proportion du bois où il aura pris : & la querelle s'augmentera suivant la force*** de ceux qui l'auront commencée. ***La colére de l'homme est conforme à sa force, & il élèvera sa colére suivant ses richesses.***

℣. 13. Certamen festinatum incendit ignem. ***La promptitude à disputer allume le feu, & la querelle précipitée répand le sang.*** Une autre raison qui doit nous donner un grand éloignement des querelles & de la dispute, c'est que rien n'est plus prompt, ni plus aisé à allumer que le feu de la dispute ; mais les suites en sont terribles. D'abord ce n'est qu'un mot ; on s'échauffe, on en vient aux reproches, aux injures, aux outrages, enfin aux coups, & à l'effusion du sang. C'est une étincelle, comme il le dit dans le verset suivant ; vous pouvez l'éteindre dans un moment en crachant dessus, en la laissant tomber, en la négligeant, & n'opposant à la vivacité de vôtre ennemi, que de la modération & du flegme. (*c*) Mais si vous relevez, si vous soufflez cette étincelle, elle allumera un feu, qu'il ne vous sera plus possible d'éteindre. ***Comme le feu allume les charbons, & comme le bois entretient le feu, ainsi l'homme colére suscite des querelles***, dit Salomon. (*d*)

(*a*) *Prov.* XIX. 12.

(*b*) Κατὰ τὴν ὕλην τοῦ πυρὸς οὕτως ἐκκαυθήσεται, καὶ κατὰ τὴν στερέωσιν τῆς μάχης οὕτως ἀνακαυθήσεται. Κατὰ τὴν ἰσχὺν τοῦ ἀνθρώπου ὁ θυμὸς αὐτοῦ ἔσται, καὶ κατὰ τὸν πλοῦτον αὐτοῦ, ὑψώσει ὀργὴν αὐτοῦ.

(*c*) *Vide Chrysost. homil. 3. de non adeundis spectacul.*

(*d*) *Prov.* XXVI. 21.

16. *Lingua tertia multos commovit, & dispersit illos de gente in gentem.*

16. La langue d'un tiers en a ébranlé plusieurs, & elle les a dispersez de peuple en peuple.

17. *Civitates muratas divitum destruxit, & domos magnatorum effodit.*

17. Elle a détruit les villes fortes, pleines d'hommes riches; & elle a fait tomber les maisons des Grands.

18. *Virtutes populorum concidit, & gentes fortes dissolvit.*

18. [Elle a taillé en piéces les armées des nations; & elle a défait les peuples les plus vaillans.]

19. *Lingua tertia mulieres viratas ejecit, & privavit illas laboribus suis.*

19. La langue d'un tiers a fait répudier des femmes mariées, & elle les a privées du fruit de leurs travaux.

COMMENTAIRE.

ỷ. 15. SUSURRO ET BILINGUIS, MALEDICTUS. *Celui qui médit en secret, & l'homme à deux langues sera maudit.* C'est la peste de la société, & l'horreur des honnêtes gens qu'un médisant en secret, & un fourbe qui dit toute autre chose que ce qu'il pense, qui a deux langues, l'une intérieure, par laquelle il se parle à soi-même; & une autre extérieure, par laquelle il parle à son prochain: mais elles ne s'accordent jamais ensemble. Le Grec: (*a*) *Maudissez le médisant en secret, & l'homme à deux langues.*

ỷ. 16. LINGUA TERTIA MULTOS COMMOVIT. *La langue d'un tiers*, ou *une troisiéme langue en a ébranlé plusieurs.* Cette troisiéme langue, est celle qui se mêle de faire des rapports entre deux amis, (*b*) & qui les aigrit par ses mauvais discours, qui envenime les choses les plus innocentes, & leur donne un mauvais sens pour les broüiller ensemble. Le Grec de l'édition de Complute: (*c*) *La langue double*, ou *la seconde langue.* C'est le même sens que l'on vient d'expliquer. Une langue qui s'entremêle entre les amis, & qui les aigrit l'un contre l'autre par de mauvais rapports. Quelques éxemplaires portent: (*d*) *Une langue percée*, qui ne conserve point le secret, ou qui est coupée en deux parties. Dans les versets suivans, il reléve les mauvais effets de ces langues.

ỷ. 19. MULIERES VIRATAS EJECIT. *Elle a fait répudier des femmes mariées, & elle les a privées du fruit de leurs travaux.* La langue médisante a donné du soupçon aux maris contre des femmes fortes, elle les a fait répudier, & elle a été cause qu'elles ont été dépoüillées des fruits de leurs travaux. *Virata* en cet endroit, est mis pour *fortis*, ou *ge-*

(*a*) Ψίθυρον καὶ δίγλωσσον καταρᾶσθε. Edit. Rom. Καταρᾶσθαι. *Maledicere, supple, oportet.*
(*b*) *Vide similem loquendi modum in Cald. Paraphr. Psal.* c. 5. CXXXIX. 12.
(*c*) Γλῶσσα διστὴ πολλοὺς ἐσάλευσε.
(*d*) Γλῶσσα τρίτη, *vel* τετρημένη.

20. *Qui respicit illam, non habebit requiem, nec habebit amicum, in quo requiescat.*

21. *Flagelli plaga livorem facit: plaga autem linguæ comminuet ossa.*

22. *Multi ceciderunt in ore gladii: sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam.*

23. *Beatus qui tectus est à lingua nequam, qui in iracundiam illius non transivit, & qui non attraxit jugum illius, & in vinculis ejus non est ligatus.*

20. Celui qui l'écoute n'aura point de paix, & il n'aura point d'ami sur qui il puisse se reposer.

21. Le coup de verge fait une meurtrissure; mais un coup de langue brise les os.

22. Il est bien mort des hommes par le tranchant de l'épée; mais il en est encore mort davantage par leur propre langue.

23. Heureux celui qui est à couvert de la langue maligne, à qui sa colére ne s'est point fait sentir, qui n'a point attiré sur lui son joug, & qui n'a point été lié de ses chaînes:

COMMENTAIRE.

nerosa. (*a*) On a vû & dans les Proverbes, (*b*) & dans ce Livre, (*c*) qu'une femme forte, une femme de valeur, signifioit une femme industrieuse, diligente, laborieuse, économe. De là vient qu'en cet endroit il est dit, que par le divorce elle est privée du fruit de ses travaux, parce que dans la supposition qu'elle fût une femme forte, elle avoit par son économie, & par sa conduite comblé de biens la maison de son époux.

ỳ. 20. NEC HABEBIT AMICUM, IN QUO REQUIESCAT *Il n'aura point d'ami, sur qui il puisse se reposer*. Il ne pourra compter sur personne; car le médisant lui donnera de la défiance de ses meilleurs amis, & il les lui ravira par ses mauvais rapports. Le Grec: (*d*) *Il ne se reposera point en repos.*

ỳ. 21. FLAGELLI PLAGA LIVOREM FACIT: PLAGA LINGUÆ, &c. *Le coup de verge fait une meurtrissure, mais un coup de langue brise les os*. Il a deja parlé ci-devant (*e*) des coups de foüets de la langue, *Flagellum linguæ*: les coups de la langue sont infiniment plus dangereux, que ceux du foüet, ou du bâton. *Les discours du semeur de rapports*, dit le Sage, (*f*) *paroissent faits à bonne intention; mais ils pénétrent jusqu'au fond des entrailles*. Il la compare dans le verset suivant à une épée, & il soûtient qu'elle a fait périr plus de monde que le glaive, & que les armes les plus meurtriéres.

ỳ. 22. SIC QUASI QUI INTERIERUNT PER LINGUAM SUAM. *Il est bien mort des hommes par l'épée, mais il en est encore mort davantage par leur propre langue*. Le Grec lit simplement: *Qu'il en est encore mort davantage par la langue*. C'est à dire en général, que les mau-

(*a*) Γλῶσσα τρίτη, ου διοσὴ, γυναῖκας ἀνδρείας ἐξέβαλε.
(*b*) *Prov.* XXXI. 10.
(*c*) *Eccli.* XXVI. 2.

(*d*) Οὐδὲ κατασκηνώσει μετ᾽ ἡσυχίας.
(*e*) *Eccli.* XXVI. 9. *Confer Job.* V. 21.
(*f*) *Prov.* XXVI. 22.

24. *Jugum enim illius, jugum ferreum est: vinculum illius, vinculum æreum est.*

25. *Mors illius, mors nequissima: & utilis potius infernus, quàm illa.*

26. *Perseverantia illius non permanebit, sed obtinebit vias injustorum: & in flamma sua non comburet justos.*

24. Car son joug, est un joug de fer: & ses chaînes, sont des chaînes d'airain.

25. La mort qu'elle cause, est une mort tres-malheureuse; & le tombeau vaut encore mieux.

26. [Elle durera quelque-tems, mais non pas toujours;] elle regnera dans les voyes des injustes, & ne consumera point le juste dans ses flammes.

COMMENTAIRE.

vaises langues ont causé plus de meurtres, que l'épée des guerriers: la langue tuë plus d'amis, que l'épée ne tuë de corps.

ỷ. 24. JUGUM ENIM ILLIUS, JUGUM FERREUM EST. *Car son joug, est un joug de fer.* Heureux celui qui n'a point éprouvé la malignité d'une langue médisante, qui n'a point été asservi à porter son joug, à souffrir ses coups, à porter ses chaînes. Rien n'est plus dur que ses liens, rien n'est plus pesant que son joug, rien n'est plus mortel que les coups qu'elle porte.

ỷ. 25. MORS ILLIUS, MORS NEQUISSIMA. *La mort qu'elle cause, est une mort trés-malheureuse; & le tombeau vaut encore mieux.* La langue fourbe & médisante cause la mort, mais une mort cruelle & douloureuse; le tombeau & la mort ordinaire, ne sont rien en comparaison. La mort ne fait mourir que la chair, mais la mauvaise langue fait méner une vie triste, & plus ennuyeuse que la mort même. Elle nous prive de nôtre réputation, de nôtre honneur, de nos amis. Elle nous ôte la paix, & la douceur de la société, qui est la plus douloureuse privation que nous puissions souffrir.

ỷ. 26. PERSEVERANTIA ILLIUS NON PERMANEBIT. *Elle durera quelque tems, mais non pas toûjours: elle regnera dans les voyes des injustes, & ne consumera point le juste dans ses flammes.* La premiére partie de ce Verset n'est point dans le Grec; voici tout ce qu'il porte: (a) *Elle n'aura point de pouvoir sur les hommes pieux, & ils ne brûleront point dans ses flammes.* La langue médisante attaquera les gens de bien comme les autres, mais elle ne les dominera point; sa flamme s'élevera contre eux, mais elle ne les consumera point. Dieu ne permettra pas que la justice, & la vérité soient long-tems opprimées; il les découvrira, & les mettra en évidence à tout le monde. On peut aussi l'entendre en ce sens: *La langue médisante ne dominera point les Saints;* elle ne regnera pas dans Is-

(a) Οὐ μὴ κρατήσῃ εὐσεβῶν, καὶ ἐν τῇ φλογὶ αὐτῆς οὐ μὴ καυθήσονται.

27. *Qui relinquunt Deum, incident in illam : & exardebit in illis, & non extinguetur; & immittetur in illos quasi leo, & quasi pardus lædet illos.*

28. *Sepi aures tuas spinis : linguam nequam noli audire, & ori tuo facito ostia, & seras.*

27. Ceux qui abandonnent Dieu, seront livrez à cette sorte de langue; elle brûlera dans eux sans s'éteindre; elle sera envoyée contr'eux, comme un lion, & elle les déchirera, comme un léopard.

28. Bouchez-vous les oreilles avec des épines : & n'écoutez point la méchante langue : Mettez à vôtre bouche une porte, & des ferrures.

COMMENTAIRE.

raël, & parmi le peuple du Seigneur, *& ils ne seront point embrasez de ses flammes.* On ne la verra point faire dans Jacob les ravages qu'elle fait ailleurs; (*a*) Dieu leur défend la médisance, la calomnie, & le mensonge. Le premier sens paroît meilleur à cause de ce qui suit. ℣. 27. *Ceux qui abandonnent Dieu, seront abandonnez à cette sorte de langue, & elle brûlera dans eux sans s'éteindre; elle sera envoyée contre eux comme un lion, &c.*

℣. 28. SEPI AURES TUAS SPINIS : LINGUAM NEQUAM NOLI AUDIRE. *Bouchez-vous les oreilles avec des épines, & n'écoutez point la méchante langue; & mettez à vôtre bouche, une porte & des serrures.* Puisque la langue médisante est si dangereuse, & qu'elle cause de si terribles ravages, évitez de toutes vos forces les piéges qu'elle vous tend; fermez-lui vos oreilles, & ne lui donnez aucune entrée; gardez vôtre langue, & ne parlez point devant un médisant, de peur qu'il n'aille rapporter ce que vous aurez dit, & qu'il n'interpréte vos paroles contre vôtre sentiment. Voici le Grec: (*b*) *Fermez de hayes vôtre champ, & faites des portes & des barres à vôtre bouche.* Saint Ambroise, (*c*) saint Hilaire, (*d*) & le Syriaque ont lû de même. Il ne suffit pas de ne pas parler mal de son prochain, il faut empêcher, autant qu'on peut, les mauvaises langues. Il faut leur fermer ses oreilles, comme on ferme un champ avec une haye. *De même que le vent du Nord dissipe la pluye, ainsi le visage triste fait taire la langue médisante*, dit Salomon. (*e*) Que le faiseur de rapports voye à vôtre air, que ses discours ne vous sont point agréables : *Nemo invito auditori libenter refert*, dit saint Jérôme. (*f*) *Discat detractor dum te videt non libenter audire, non facilè detrahere.* Ne lui parlez point, ne lui répondez point, ne lui fournissez point de matiére à parler de vous

---

(*a*) Comparez Eccli. XXIII. 15. *Non inveniatur in hæreditate Jacob : etenim à misericordibus omnia hæc auferentur.*

(*b*) Ἴδε περίφραξον τὸ κτῆμά σου ἀκάνθαις, καὶ τῷ στόματί σου ποίησον θύρας, καὶ μοχλούς. *Vulg. legit:* Τὰ ὦτά σου; *pro,* τὸ κτῆμα Les éditions de Rome, & d'Alde, omettent la seconde partie du verset, comme étant renfermée dans le verset suivant.

(*c*) *Ambros. lib. 1. Offic. cap. 3.*

(*d*) *Hilar. in Psal.* CXL.

(*e*) *Prov.* XXV. 23.

(*f*) *Ieronym. Ep. 2. ad Rustic.*

29. *Aurum tuum, & argentum tuum confla; & verbis tuis facito stateram: & frænos ori tuo rectos.*

30. *Et attende ne fortè labaris in lingua, & cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, & sit casus tuus insanabilis in mortem.*

29. Fondez vôtre or, & vôtre argent: & faites une balance pour péser vos paroles, [& un juste frein pour retenir vôtre bouche.]

30. Et prenez bien garde de ne point faire de fautes par la langue, de peur que vous ne tombiez devant vos ennemis, qui vous dressent des embûches, [& que vôtre chûte ne devienne incurable, & mortelle.]

COMMENTAIRE.

dans la premiére compagnie, où il se trouvera. *Seigneur, mettez une garde à ma bouche, & une porte à mes lévres, afin que je ne profére point de paroles mauvaises, pour excuser mes péchez*, disoit le Psalmiste. (*a*) Bien des gens, dit Théognide, (*b*) n'ont point mis à leur bouche une porte qui soit bien juste, & qui la ferme éxactement. Bien des gens se mêlent de choses, qui ne les regardent point.

℣. 29. AURUM TUUM, ET ARGENTUM TUUM CONFLA, &c. *Fondez vôtre or & vôtre argent, & faites une balance pour péser vos paroles.* Employez vôtre or & vôtre argent à faire, ou à acheter une balance pour péser vos paroles. N'épargnez rien pour cela, mettez-y tout ce que vous avez d'or, & d'argent. Le Grec: (*c*) *Liez vôtre or & vôtre argent; & faites à vos discours un péson, & une balance.* Recevez l'or & l'argent comme on vous le donne, liez-le dans vôtre bourse, sans prendre tant de peine à l'éxaminer, & à le péser; mais à l'égard de vos paroles, n'en laissez sortir aucune de vôtre bouche, sans la bien péser. Lier de l'argent, dans le stile des Hébreux, c'est le mettre dans sa bourse. (*d*) *Un faisceau d'argent*, est une bourse pleine d'argent, (*e*) ou une poignée de ces brochettes de métal dont parle Plutarque, (*f*) & dont on se servoit autrefois au lieu de monnoye. Voyez nôtre Dissertation sur la monnoye des anciens Hébreux, à la tête de la Génese. Plusieurs Anciens (*g*) lisent: *Faites un joug, & une balance à vos paroles;* & ils tirent de ce joug, & de cette balance de fort belles moralitez. Mais le Grec *Zugos*, comme le Latin *Jugum*, signifie aussi une balance.

(*a*) *Psal.* CXL. 3.
(*b*) *Theognid.*
Πολλοῖς ἀνθρώποις γλώσσῃ θύραι οὐκ ἐπίκεινται, Ἁρμόδιαι, καί σφιν πόλλ' ἀμέλητα μέλει.
(*c*) Τὸ ἀργύριόν σου, καὶ τὸ χρυσίον κατάδησον, καὶ τοῖς λόγοις σου ποίησον ζυγὸν, καὶ σταθμόν.
(*d*) *Deut* XIV. 25. & 4. *Reg.* V. 23.
(*e*) *Genes* XLII. 35. צרור כספו בשקו *Ligamen argenti in sacco suo. Prov.* VII. 20. צרור הכסף לקח בידו *Ligamen argenti tulit in manu sua.*
(*f*) *Plut. in Lysandro.*
(*g*) *Ambros. lib.* 1. *Offic. cap.* 3. & *in Psal.* CXVIII. *Hilar. in Psal.* CXL *Gregor. Magn in Psal.* IV. *Pœnitent. sed Ieronym.* XIV. *in Ezech. Sermonibus tuis facito stateram & appendiculum.*

Et

Et frænos ori tuo rectos. *Faites-vous un juste frein pour retenir vos paroles.* Le Grec ne lit point cela ; il porte : (*a*) *Faites à vôtre bouche une porte & des barres.* Nous avons déja remarqué dans la Note sur le verset 28. que l'édition Romaine ne lisoit point ces paroles en cet endroit-là ; mais elle les a en celui-ci.

CHAPITRE XXIX.

Exhortation aux œuvres de miséricorde, & particuliérement à prêter, & à faire l'aumône. Mauvais débiteurs. Ingratitudes de ceux qui ont emprunté. Ne se rendre pas mal-à-propos caution pour un autre. Choses nécessaires à la vie de l'homme. Condition malheureuse des étrangers.

℣. 1. *Qui facit misericordiam, fœneratur proximo suo : & qui prævalet manu, mandata servat.*

℣. 1. Celui qui fait miséricorde, prête à intérêt à son prochain : & celui qui a la main ouverte pour donner, garde le précepte.

COMMENTAIRE.

℣. 1. Qui facit misericordiam, foeneratur proximo suo ; et qui prævalet manu, mandata servat. *Celui qui fait miséricorde, prête à intérêt à son prochain ; & celui qui a la main ouverte pour donner, garde le précepte.* On pourroit traduire en tournant la phrase : (*b*) *Celui qui fait l'aumône sera en état de prêter à son prochain ;* Dieu le comblera de biens, & il sera toûjours riche. *Et celui qui garde les préceptes, deviendra puissant. Prævalere manu,* signifie proprement être riche ; (*c*) comme *infirmari manu*, (*d*) être dans la pauvreté. Ce passage a du rapport à celui du Pseaume : (*e*) *Le pécheur empruntera, & ne payera point ; mais le juste fera l'aumône, & prêtera aux autres.* Il sera riche, & en état de prêter, & de faire l'aumône. C'est le sens qui paroît le plus naturel du passage que nous expliquons. En suivant la Vulgate, on peut aussi lui donner un trés-beau sens : *Celui qui fait l'aumône, prête à*

(*a*) Καὶ τῷ στόματί σου ποίησον θύραν, καὶ μοχλόν.
(*b*) Ὁ ποιῶν ἔλεος, δανειεῖ τῷ πλησίον, καὶ ὁ ἐπισχύων τῇ χειρὶ αὐτοῦ, τηρεῖ ἐντολάς.
(*c*) *Levit.* v. 7. 11. xiv. 21. 22. xxv. 49. *Vide & Prov.* iii. 27.
(*d*) *Levit.* xxv. 35.
(*e*) *Psal.* xxxvi. 21.

2. *Fænerare proximo tuo in tempore necessitatis illius : & iterum redde proximo in tempore suo.*

3. *Confirma verbum, & fideliter age cum illo : & in omni tempore invenies quod tibi necessarium est.*

4. *Multi quasi inventionem æstimaverunt fœnus, & præstiterunt molestiam his qui se adjuverunt.*

2. Prêtez à vôtre prochain au tems de sa nécessité ; mais aussi rendez au tems préfix ce qu'il vous aura prêté.

3. Tenez vôtre parole, & agissez avec lui fidellement ; & vous trouverez toujours ce qui vous sera nécessaire.

4. Plusieurs ont regardé ce qu'ils empruntoient, comme s'ils l'avoient trouvé, & ont fait de la peine à ceux qui les avoient secourus.

COMMENTAIRE.

usure, FOENERATUR, à Dieu, *en faisant du bien à son prochain,* selon ce passage des Proverbes : (*a*) *Celui qui prête à son prochain, donne à usure au Seigneur* : *qui prævalet manu*, & celui qui a la main forte, qui donne libéralement, & à pleines mains, *observe les commandemens.* Il exerce la charité, qui est le premier des préceptes qui regardent le prochain.

ỷ. 2. FOENERARE PROXIMO TUO IN TEMPORE NECESSITATIS. *Prêtez à vôtre prochain au tems de la nécessité ; mais aussi rendez au tems préfix ce qu'il vous aura prêté.* Faites à vôtre prochain, ce que vous désirez qu'il fasse pour vous. Prêtez-lui de bonne foi, aussi souvent qu'il sera dans le besoin ; mais aussi rendez exactement, & au tems préfix, ce que vous aurez reçû de lui. C'est le moyen de conserver la charité, de vivre en bon commerce, & de trouver toûjours des ressources dans le besoin. ỷ. 3. *In omni tempore invenies, quod tibi necessarium est.* Ce qui retient la plûpart de ceux qui sont en état de faire du bien, & ce qui les empêche de prêter, n'est pas tant la dureté du cœur, que la crainte d'obliger des ingrats, qui ne voudroient jamais rendre ce qu'ils ont reçû ; ou l'appréhension de perdre pour toujours, ce que l'on a prêté de bonne foy. C'est ce que l'Auteur montre fort bien dans la suite de ce chapitre. Dans les onze premiers versets, il ne propose que des motifs humains ; & il reconnoît, que souvent l'emprunteur a tout le tort. Mais au verset 12, & dans les suivans, il recommande l'aumône d'une maniére fort pressante, & propose des motifs de la pure charité, & de l'obéissance aux préceptes du Seigneur.

ỷ. 4. MULTI, QUASI INVENTIONEM, ÆSTIMAVERUNT FOENUS. *Plusieurs ont regardé ce qu'ils avoient emprunté, comme s'ils l'avoient trouvé.* A la lettre : *Plusieurs regardent l'usure*, ce qu'ils ont pris à usure, *comme une chose trouvée.* Mais dans tout ce Livre, *Fænerari* & *fænus*, qui signifient ordinairement *prêter à usure*, se prennent pour le

(*a*) *Prov. XIX. 17. Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis.*

5. *Donec accipiant, osculantur manus dantis; & in promissionibus humiliant vocem suam;*

6. *Et in tempore redditionis postulabit tempus, & loquetur verba tædii, & murmurationum, & tempus causabitur.*

5. Ils baisent la main de celui qui leur prête son argent, jusqu'à ce qu'ils l'ayent reçû; & ils lui font des promesses avec des paroles humbles, & soumises;

6. Mais quand il faut rendre, ils demandent du tems; ils font des discours pleins de chagrin, & de murmure, & se plaignent que le tems est mauvais.

COMMENTAIRE.

simple prêt. La plûpart de ceux qui empruntent, voudroient s'approprier ce qu'ils ont reçu, au lieu de le rendre promtement, & fidellement à ceux qui le leur ont avancé. C'est ce qui fait que tant de gens ont de la répugnance à prêter, & qu'ils regardent comme perdu, tout ce qu'ils ont prêté.

ET PRÆSTITERUNT MOLESTIAM HIS QUI SE ADJUVERUNT. *Ils ont fait de la peine à ceux qui les avoient secourus.* Au lieu de rendre fidellement, & exactement ce qu'ils avoient emprunté, ils font de la peine à leurs bienfacteurs par leurs délais, & leurs mauvais discours. On gagne souvent un ennemi, en voulant faire plaisir à un ami. Tel vous voyoit, & vous faisoit amitié avant que vous lui eussiez prêté, qui vous refuit, & vous tourne le dos, depuis qu'il vous a obligation.

℣. 5. DONEC ACCIPIANT OSCULANTUR MANUS DANTIS. *Ils baisent la main de celui qui leur prête son argent, & ils lui font des promesses avec des paroles humbles.* A la lettre: *Ils baissent leur voix, en faisant des promesses de rendre.* Il n'y a bassesse qu'ils ne fassent, pour obtenir ce qu'ils demandent; ils baisent la main de celui qui leur prête; ils lui parlent de la maniére la plus soûmise: mais quand il s'agit de payer, ce n'est plus la même chose. Baiser la main d'un autre, étoit une cerémonie qui ne se pratiquoit guéres que par les esclaves. (*a*) Les amis, & les parens se baisoient les yeux, la bouche, le visage, le col. (*b*)

℣. 6. LOQUETUR VERBA TÆDII ET MURMURATIONUM, ET TEMPUS CAUSABITUR. *Ils font des discours pleins de chagrin & de murmure, & se plaignent que le tems est mauvais.* Le Grec: (*c*) *Il vous rendra une réponse fâcheuse, & se plaindra que vous lui demandez dans un mauvais tems.* Ou, il vous dira de n'en être point en peine, & que le tems

(*a*) *Arrian. in Dissert. Epicteti lib. 1. cap. 19.* Ἄλλος τοὺς ὀφθαλμοὺς κατεφίλει, ἄλλος τὸν τράχηλον, οἱ δοῦλοι τὰς χεῖρας. *Macrob. lib. 1. Saturnal. Invenies Dominum spe lucri oscula alienorum servorum manibus infigentem.*

(*b*) *Act. XX. 37. Procumbentes super collum Pauli osculabantur eum. Plut. in Bruto. De conjuratione in Cæsarem loquens;* Ἀντέμβαινε χειρῶν, καὶ στέρνα, καὶ κεφαλὴν κατεφίλουν.

(*c*) Καὶ ἀποδώσει λόγους ἀκηδίας, καὶ τὸν καιρὸν αἰτιάσεται.

7. *Si autem potuerit reddere, adversabitur; solidi vix reddet dimidium, & computabit illud quasi inventionem.*

8. *Sin autem fraudabit illum pecuniâ suâ, & possidebit illum inimicum gratis.*

9. *Et convitia, & maledicta reddet illi: & pro honore, & beneficio reddet illi contumeliam.*

7. S'ils peuvent payer ce qu'ils doivent, [ils s'en défendent d'abord;] & aprés cela ils en rendent à peine la moitié, & veulent que l'on considére ce peu, comme un gain que l'on fait.

8. Que s'ils n'ont pas de quoi rendre, ils font perdre l'argent à leur créancier, & se font de lui un ennemi gratuitement.

9. Ils le payent en injures, & en outrages; & lui rendent le mal, pour la grace, & le bien qu'il leur a fait.

COMMENTAIRE.

est mauvais; ou enfin, il vous répondra nonchalemment, & vous dira qu'il n'est pas encore tems. Ce sont les excuses ordinaires des mauvais débiteurs.

℣. 7. SI AUTEM POTUERIT REDDERE, ADVERSABITUR, ET SOLIDI VIX REDDET DIMIDIUM. *S'ils peuvent payer, ils s'en défendent d'abord; & aprés cela, ils en rendent à peine la moitié.* Ces mots, *dimidium solidi*, signifient la moitié du tout. Il vous rendra à peine la moitié de ce qu'il vous doit, & encore prétendra-t'il que vous lui en avez obligation, comme d'une grace qu'il vous fait. *Et computabit illud, quasi inventionem;* comme s'il vous donnoit part à une chose qu'il auroit trouvée; (*a*) ou bien, il gardera l'autre moitié pour lui, comme une chose qui lui est acquise, & qu'il a trouvée. (*b*) Enfin, le créancier croira avoir fait un heureux marché, & regardera comme une bonne fortune, qu'on veuille bien lui rendre la moitié de sa dette. (*c*)

℣. 8. SIN AUTEM, FRAUDABIT ILLUM PECUNIA, ET POSSIDEBIT ILLUM INIMICUM GRATIS. *Que s'ils n'ont pas de quoi rendre, ils font perdre l'argent à leur créancier, & se font de lui un ennemi gratuitement.* (9.) *Ils le payent en injures, & en outrages.* Voila ce que l'expérience journaliére ne fait que trop voir. On prête à un ami, & quand on lui redemande son prêt, on en fait un ennemi. On fait à la fois deux pertes; on perd son argent, & son ami, & on s'expose à des injures, & à des outrages. En concluëra-t'on, qu'il ne faut pas prêter? Non: mais il faut prêter au pauvre dans la disposition de perdre, s'il ne le peut rendre; ou il faut lui donner, si l'on sait qu'il ne peut rendre ce qu'il a emprunté. Si vous êtes riche, dit saint Ambroise, (*d*) n'empruntez pas: cela vous est inutile; & si vous êtes pauvre, je vous donne le même con-

(*a*) *Castal. Jans.*
(*b*) *Grot. Palat.*
(*c*) *Drusius, hic.*
(*d*) *Ambros. lib. de Tobia, cap. 21.*

10. *Multi non causâ nequitiæ non fœnerati sunt, sed fraudari gratis timuerunt.*

11. *Verumtamen super humilem animo fortior esto, & pro eleemosyna non trahas illum.*

10. Plusieurs font difficulté de prêter, non par dureté, mais par la crainte d'être trompez.

11. Néanmoins usez de bontez, & de patience envers le misérable; & ne le faites pas languir pour la grace qu'il vous demande.

COMMENTAIRE.

seil; considérez la difficulté de rendre. Les richesses diminuent en empruntant, & la pauvreté n'est point soulagée par l'usure. *Dives es? non sumas mutuum. Pauper es, considera solvendi difficultatem. Opulentia usuris minuitur; paupertas usuris non levatur.*

℣. 10. MULTI, NON CAUSA NEQUITIÆ, NON FOENERATI SUNT. *Plusieurs font difficulté de prêter, non par dureté, mais par la crainte d'être trompez.* La malice des débiteurs, & la mauvaise foi de ceux qui empruntent, produit deux mauvais effets. Le premier, par rapport au public, personne ne voulant se hazarder de prêter, au péril de perdre ce qu'il avance. Le second, par rapport aux emprunteurs eux-mêmes, qui ayant fraudé une fois leurs créanciers, ne trouvent plus personne, qui veuille s'exposer à leur prêter à pure perte. (*a*) *Multi dispendii causâ metu non fœnerant, dum fraudem verentur*, dit saint Ambroise. Et ailleurs: (*b*) *Cùm istum fraudaveris cui debes, posteà in tempore necessitatis tuæ, non invenies creditorem.*

℣. 11. VERUMTAMEN SUPER HUMILEM ANIMO FORTIOR ESTO. *Néanmoins usez de bonté envers le misérable, & ne le faites pas languir pour la grace qu'il vous demande.* Le Grec: (*c*) *Mais ayez patience à l'égard de l'humiliation, & n'usez point de remises dans l'aumône que vous lui faites*, ou dans la grace que vous lui faites. Que tout ce que je viens de vous dire de la malice, & des fourberies des débiteurs, ne vous empêche pas de prêter, & de faire du bien à votre prochain. S'il est dans la pauvreté, & dans l'humiliation, attendez-le avec patience, & ne le pressez point à payer, s'il n'est point en état de le faire. Si la nécessité l'oblige à recourir à vous, ne lui faites point trop acheter ce que vous lui prêtez, par des remises & des délais affectez. Donnez-lui comme ne le devant jamais recevoir, afin que s'il vous revient, vous le regardiez comme un gain. S'il ne vous rend pas vôtre argent, il vous en saura gré; si vous perdez vôtre somme, vous gagnerez la justice. (*d*) *Da quasi non*

(*a*) *Ambrof. de Tobia, cap. 3.*
(*b*) *Idem lib. de Tobia, cap. 21.*
(*c*) Πλὴν ἐπὶ ταπεινῷ μακροθύμησον, καὶ ἐπὶ ἐλεημοσύνῃ μὴ παρελκύσῃς αὐτόν.
(*d*) *Ambrof. lib. de Tobia, cap. 3.*

12. *Propter mandatum, assume pauperem: & propter inopiam ejus ne dimittas eum vacuum.*

13. *Perde pecuniam propter fratrem, & amicum tuum: & non abscondas illam sub lapide in perditionem.*

14. *Pone thesaurum tuum in præceptis Altissimi; & proderit tibi magis quàm aurum.*

15. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, & hæc pro te exorabit ab omni malo.*

11. Assistez le pauvre, à cause du commandement: & ne le laissez pas aller les mains vuides, parce qu'il n'a rien.

13. Perdez vôtre argent pour vôtre frere, & pour vôtre ami; & ne le cachez point sous une pierre, à vôtre perte.

14. Dispensez vôtre trésor, selon que le Trés-haut vous le commande, & il vous vaudra mieux que *tout* l'or *du monde*.

15. Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre, & elle priera pour vous, afin de vous délivrer de tout mal.

COMMENTAIRE.

recepturus, ut lucro cedat, si reddita fuerit. Qui non reddit pecuniam, reddit gratiam; si fraudaris pecuniâ, acquiris justitiam.

℣. 12. PROPTER MANDATUM ASSUME PAUPEREM. *Assistez le pauvre, à cause du Commandement.* Si vous ne secourez vôtre frere, que par intérêt; si vous ne lui prêtez, que sous la condition d'en tirer l'usure, quel est vôtre mérite? Que faites-vous de plus qu'un payen? Quelle est cette humanité, qui ne se termine qu'à dépoüiller le pauvre, & qu'à vous enrichir? (*a*) *Minus datis, & plus exigitis. Talis humanitas, ut spolietis, etiam cùm subvenitis. Fæcundus etiam vobis est pauper ad quæstum.* Que n'obeïssez-vous de bonne foi à l'ordonnance du Seigneur, qui vous dit: (*b*) *Si l'un de vos freres tombe dans la pauvreté, vous n'endurcirez point vôtre cœur, & vous ne fermerez point la main; mais vous l'ouvrirez au pauvre, & vous lui prêterez ce dont vous verrez qu'il aura besoin .... de peur qu'il ne crie vers moi, & que vôtre dureté ne vous soit imputée à péché?*

℣. 13. PERDE PECUNIAM PROPTER FRATREM. *Perdez vôtre argent pour vôtre frere; & ne le cachez point sous une pierre à vôtre perte.* Si c'est vôtre ami qui vous demande, & qui est dans le besoin, que ne lui donnez-vous, même à perte, & sans obligation de le rendre? Ne gagnez-vous pas assez en gardant vôtre ami? Si vous êtes véritablement son ami, tout ce que vous avez ne doit-il pas être commun entre vous & lui? Si c'est un homme qui ne vous touche, que parce qu'il est homme comme vous, ne craignez point de lui donner ce qu'il vous demande. Vous gagnez plus en donnant, que lui en recevant. Vous donnez à Dieu, & vous vous amassez un trésor dans le Ciel. (*c*) *Nullum hîc damnum est, sed compendium. Minimum datis, multum recipietis. In terrâ datis, & id vobis*

(*a*) *Ambrof. de Tobia, cap.* 3. *n.* 11.
(*b*) *Deut.* xv. 7. 8.
(*c*) *Ambrof. de Tobia, cap.* 16.

16. *Super scutum potentis, & super lanceam, adversus inimicum tuum pugnabit.*

17. *Vir bonus fidem facit pro proximo suo : & qui perdiderit confusionem, derelinquet sibi.*

16. Elle sera une arme plus forte, pour combattre vôtre ennemi, que le bouclier, & la lance du plus vaillant homme.

17. L'homme de bien répond pour son prochain ; mais celui qui a perdu toute honte, abandonne son ami.

COMMENTAIRE.

solvetur in Cœlo. Fœnus amittitis, mercedem magnam habebitis. Voyez *Matth.* VI. 19. 20. &c.

℣. 15. CONCLUDE ELEEMOSYNAM IN CORDE PAUPERIS. *Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre, & elle priera pour vous.* Voulez-vous mettre vôtre trésor à couvert ; ne le cachez point sous la terre, ni dans le creux d'un rocher, mais dans le sein du pauvre ; nourrissez-le, revêtez-le, secourez-le dans la nécessité, & vous mettrez par là vos trésors en lieu d'assurance. (*a*) Le Grec : (*b*) *Cachez vôtre aumône dans vos trésors, & elle vous délivrera de tout malheur.* Que vos celliers, & vos gréniers ne soient pas pour vous seul, que les pauvres y ayent leur part. Le vrai lieu où vous devez cacher vos richesses, est le sein des pauvres, comme l'a fort bien remarqué la Vulgate ; c'est-là le trésor de JESUS-CHRIST. Je n'ai jamais lû qu'un homme aumônier soit péri d'une mauvaise mort, dit saint Jérôme, (*c*) parce qu'il a grand nombre d'intercesseurs, & qu'il est impossible que tant d'intercessions ne soient point exaucées.

℣. 16. SUPER SCUTUM POTENTIS, &c. *Elle sera une arme plus forte pour vôtre défense, que le bouclier, & la lance.* Plusieurs éxemplaires Latins (*d*) ajoûtent avant le ℣. 16. ces paroles, qui sont tirées du Chapitre XVII. 18. 19. de ce Livre : *L'aumône de l'homme est comme un sac*, ou une bourse, *avec lui ; elle conservera la faveur de l'homme, comme la prunelle de l'œil ;* ou, elle lui conservera la faveur de Dieu, comme la prunelle. *Aprés cela*, le Seigneur *s'élévera, & rendra à chacun selon ses œuvres.* Il punira les méchans suivant leurs mérites ; mais cette addition n'est nullement nécéssaire en cet endroit ; aussi a-t'elle été retranchée de la Vulgare.

℣. 17. VIR BONUS FIDEM FACIT PROXIMO SUO. *L'homme de bien répond pour son prochain.* Salomon en plus d'un endroit, (*e*) desapprouve ceux qui se rendent cautions pour leur prochain ; non qu'il condamne la charité, mais il accuse la négligence du débiteur à satisfaire

(*a*) *Vide Matth.* VI. 19. 20. *Jacob.* V. 3. 4.

(*b*) Σύγκλεισον ἐλεημοσύνην ἐν τοῖς ταμιείοις σου, καὶ αὐτὴ ἐξελεῖταί σε ἐκ πάσης κακώσεως.

(*c*) *Ieronym. ad Nepotian.*

(*d*) *Vide Cyprian. de Opere & Eleemosyn. & Complut. hic, & alios.*

(*e*) *Prov.* VI. 1. XI. 15. XVII. 18. XX. 16. XXII. 26.

18. *Gratiam fidejussoris ne obliviscaris : dedit enim pro te animam suam.*

19. *Repromissorem fugit peccator, & immundus.*

20. *Bona repromissoris sibi ascribit peccator : & ingratus sensu derelinquet liberantem se.*

18. N'oubliez jamais la grace que vous fait celui qui répond pour vous ; car il a exposé son ame, pour vous assister.

19. Le pécheur, & l'impur fuit celui qui a répondu pour lui.

20. Le pécheur s'attribuë le bien de son répondant, & ayant le cœur ingrat, il abandonne son libérateur.

COMMENTAIRE.

à ses créanciers, & son indiscrétion à engager son ami dans une affaire, qui peut avoir pour lui des suites trés-fâcheuses. L'Auteur de ce Livre regarde la chose sous une autre vûë. Salomon ne considéroit que l'intérêt temporel, & la tranquillité de son disciple ; l'Ecclésiastique propose des vûës d'humanité & de Religion. Il dit que l'homme de bien, l'homme humain & charitable répondra pour son prochain ; mais que l'homme qui est sans honte & sans humanité, l'abandonnera dans son besoin. Toutefois ailleurs, (*a*) il met un tempéramment à son conseil : ***Ne vous rendez point garant au-delà de vos forces ; que si vous vous êtes engagé, songez que vous serez obligé de payer.*** Voyez aussi ci-aprés le ỷ. 27.

ỷ. 18. GRATIAM FIDEJUSSORIS NE OBLIVISCARIS. ***N'oubliez jamais la grace que vous fait celui qui répond pour vous, car il a exposé son ame pour vous assister.*** Il y a des cautionnemens de deux sortes : les uns sont pour de l'argent & une dette ; & les autres sont personnels, comme lorsqu'on répond de représenter un homme dans un certain tems. (*b*) Il semble que l'Auteur parle de ces derniers, puisqu'il dit que le répondant ***a exposé son ame.*** Mais cette expression peut aussi marquer, qu'il a engagé tout son bien pour son ami. L'Ecriture appelle quelquefois le bien, & les choses nécessaires, ***la vie.*** Par exemple, dans l'Evangile (*c*) il est dit, que la Veuve qui jetta dans le tronc deux oboles, y avoit jetté toute sa vie : ***Omnia quæ habuit misit, totum victum suum.*** Et dans l'Ecclésiastique : (*d*) ***Le commencement de la vie de l'homme, est l'eau & le pain, &c.*** Ces choses sont les plus nécessaires à la vie. Et ailleurs : (*e*) ***Est mihi sufficiens vita :*** J'ai assez de quoi vivre.

ỷ. 19. REPROMISSOREM FUGIT PECCATOR. ***Le pécheur, & l'impur fuit celui qui a répondu pour lui.*** Le Grec est un peu plus diffus : (*f*) (19.) ***Le pécheur ruinera, (ou dissipera) les biens de celui qui a répondu***

(*a*) *Eccli.* VIII. 16.

(*b*) *Vide* 3. *Reg* XX. 39. *Custodi virum istum, qui si elapsus fuerit, erit anima tua pro anima illius.*

(*c*) *Marc.* XII. 44. & *Luc.* XXI. 4.

(*d*) *Eccli.* XIX. 28.

(*e*) *Eccli.* V. 1.

(*f*) Ἀγαθὰ ἐγγύου, (*vel* ἀγαθὸν ἐγγύω) ἀνατρέψει ἁμαρτωλὸς, καὶ ἀχάριστος ἐν διανοίᾳ καταλείψει ῥυσάμενον αὐτόν.

pour

21. *Vir repromittit de proximo suo: & cùm perdiderit reverentiam, derelinquetur ab eo.*

22. *Repromissio nequissima multos perdidit dirigentes, & commovit illos quasi fluctus maris.*

23. *Viros potentes gyrans migrare fecit, & vagati sunt in gentibus alienis.*

24. *Peccator transgrediens mandatum Domini, incidet in promissionem nequam: & qui conatur multa agere, incidet in judicium.*

21. [Un homme répond pour son prochain; & celui-ci venant ensuite à perdre la honte, l'abandonne.]

22. L'engagement à répondre mal-à-propos, en a perdu plusieurs, qui réüssissoient dans leurs affaires, & les a rendus semblables à un vaisseau agité des flots.

23. [C'est ce qui a banni en divers lieux des hommes puissans, qui sont devenus errans, & vagabons dans les pays étrangers.]

24. Le pécheur qui viole le commandement du Seigneur, s'engagera à répondre indiscrettement pour un autre. Et celui qui cherche à entreprendre beaucoup d'affaires, sera exposé à la rigueur des jugemens.

COMMENTAIRE.

pour lui. (20.) *Et l'ingrat abandonnera dans sa pensée, celui qui l'a tiré d'embarras.* Il l'abandonnera dans sa pensée, il le bannira de son esprit; il ne pensera plus à lui; il sera cause par sa négligence de la ruine de son ami. C'est ce qui est encore répété au ℣. 23. qui n'est pas dans le Grec. Ceux qui font plaisir à une ame basse, dit Théognide, (a) perdent toujours leur peine, comme ceux qui sement sur l'eau de la mer. Les Perses punissoient l'ingratitude comme un crime; on traduisoit les ingrats devant les Juges, & ceux qui étoient convaincus de ce vice étoient sévérement punis, comme méprisant les Dieux, négligeant leurs parens, leur patrie, leurs amis. (b)

℣. 22. REPROMISSIO NEQUISSIMA MULTOS PERDIDIT DIRIGENTES. *L'engagement à répondre mal à propos, en a perdu plusieurs qui réüssissoient dans leurs affaires.* C'est ce qui a obligé Salomon à recommander si souvent à son Disciple, de ne pas se rendre caution légerement. En effet, on est trés-souvent exposé à ruiner ses affaires par la négligence, ou même par la fraude de celui, pour qui l'on s'est rendu caution. Le créancier attaque le répondant, le poursuit, le dépoüille; & celui-ci se voit agité *comme un vaisseau dans une tempête*, & souvent forcé par la honte, & par le mépris où il tombe, de fuir de ville en ville, & de province en province. 23. *Viros potentes gyrans migrare fecit, & vagati sunt in gentibus alienis.*

(a) *Theognid.*
Δειλοὺς δ' εὖ ἔρδοντι ματαιοτάτη χάρις ἐστίν,
Ἶσον καὶ σπείρειν πόντον ἁλὸς πολιῆς.

(b) *Xenoph. lib. 1. Cyropad.* Δικάζουσι δὲ καὶ ἐγκλήματος ἀχαριστίας. Καὶ ὃν ἂν γνῶσι δυνάμενον μὲν χάριν ἀποδιδόναι, μὴ ἀποδιδόντα δὲ, κολάζουσι καὶ τοῦτον ἰσχυρῶς. Οἴονται γὰρ ἀχαρίστους, καὶ περὶ Θεοὺς ἂν μάλιστα ἀμελῶς ἔχειν, καὶ περὶ γονέας, καὶ πατρίδα, καὶ φίλους.

25. *Recupera proximum, secundùm virtutem tuam, & attende tibi ne incidas.*

25. Tirez d'embarras vôtre prochain, selon vôtre pouvoir; mais prenez garde de ne pas tomber vous-même.

26. *Initium vitæ hominis, aqua, & panis, & vestimentum, & domus protegens turpitudinem.*

26. Les principales choses pour la vie de l'homme sont, l'eau, le pain, le vêtement, & une maison, qui couvre ce que la pudeur veut être caché.

COMMENTAIRE.

℣. 24. PECCATOR INCIDET IN PROMISSIONEM NEQUAM. *Le pécheur s'engagera à répondre indiscrétement pour un autre, & celui qui entreprend beaucoup d'affaires, sera exposé à la rigueur des jugemens.* C'est un si grand malheur de se rendre caution pour un débiteur négligent, que Dieu ne peut rien envoyer de plus fâcheux pour châtier les grands pécheurs. Que celui que Dieu hait, se rende caution; & que ceux qui se chargent de poursuivre les procez d'autrui, que ces Commis sur les impôts, ces gens odieux au public, ces pestes du genre humain, soient engagez dans les mauvaises affaires des autres, qu'ils soient leurs répondans, & qu'ils perdent leur procez, ils méritent bien ces malheurs; mais que rien de pareil n'arrive jamais aux gens de bien.

℣. 25. RECUPERA PROXIMUM, SECUNDUM VIRTUTEM TUAM. *Tirez d'embarras vôtre prochain, selon vôtre pouvoir; mais prenez garde de ne pas tomber vous-même.* C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit jusqu'ici du cautionnement. Il est bon de répondre pour vôtre prochain, & de le tirer de peine, mais que ce soit avec discrétion, & sagesse; en sorte que vous ne vous ruiniez pas, en voulant obliger un autre. Considérez ce que vous pouvez faire, & répondez comme devant un jour payer: *Non spondeas super virtutem tuam*, dit-il ailleurs: (*a*) *si enim spoponderis, quasi restituens cogita.* Ayez soin de réveiller l'indolence de celui dont vous êtes garant, de peur qu'au tems assigné le débiteur ne se trouvant pas en état de payer on ne se prenne à vous. (*b*)

℣. 26. INITIUM VITÆ HOMINIS, AQUA ET PANIS. *Les principales choses pour la vie de l'homme, sont l'eau, le pain, le vêtement, & une maison.* Voici le commencement d'un nouveau discours. Le Sage y fait voir que la nature se contente de peu, & que rien n'est plus triste, que d'être contraint de vivre hors de chez soi. Voici à quoi se réduit tout le nécessaire, si l'on veut le réduire dans ses justes bornes; l'eau, le pain, l'habit, le logement. Joseph dit que la Loi des Juifs leur défend de refuser à personne le feu, l'eau, la nourriture, & de leur montrer le chemin. (*c*)

(*a*) *Eccli.* VIII. 16.
(*b*) *Prov.* VI. 1. 2. 3. *Ambros. de Tobia, cap.* 23.

(*c*) *Joseph contra Appion. lib.* 2. Πάντα παρέχειν τοῖς δεομένοις πῦρ, ὕδωρ, τροφὴν, ὁδοὺς φράζειν, ἄταφον μὴ περιορᾷν.

27. *Melior est victus pauperis sub tegmine asserum, quam epula splendida in peregrè, sine domicilio.*

28. *Minimum pro magno placeat tibi; & improperium peregrinationis non audies.*

27. Ce que mange le pauvre sous une cabane couverte d'ais, vaut mieux qu'un festin magnifique, dans une maison étrangére, [à celui qui n'a point de retraite.]

28. Contentez-vous de peu, comme de beaucoup, & vous éviterez les reproches qu'on souffre dans une maison étrangére.

COMMENTAIRE.

Grotius traduit ainsi le Texte : (*a*) *Les pemiéres choses nécessaires à la vie de l'homme, sont l'eau, & le pain;* or *le vêtement est comme une maison* portative, *qui cache sa nudité.* Celui qui vit content de ce que la nature demande, ne sera jamais dans l'obligation d'emprunter, ni de plaider.

℣. 27. Melior est victus pauperis sub tegmine asserum, &c. *Ce que mange le pauvre sous une cabane couverte d'ais, vaut mieux qu'un festin magnifique dans une maison étrangére.* Il n'y a telle chére, que chez soi. Le pauvre dans une maison étrangére n'est jamais ni libre, ni tranquille. (*b*) Heureux qui sait se contenter de peu, & qui vit sans inquiétude, & sans ambition. (*c*)

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore.

℣. 28. Minimum pro magno placeat tibi. *Contentez-vous de peu, comme de beaucoup.* Ou bien: Vivez content dans vôtre pauvreté, comme si vous aviez de grands biens; que la paix dont vous joüissez dans vôtre médiocrité, vous tienne lieu de tous les trésors : *Sufficiebat nobis paupertas nostra, ut divitias computaremus hoc, quòd videbamus filium nostrum.* Nous étions assez riches, en voyant auprés de nous nôtre fils, disoit la mere du jeune Tobie; (*d*) Pourquoi vous exposer aux insultes, & aux reproches des riches, en voyageant : puisque vous pouvez vivre en paix dans vôtre maison? En voulant éviter la pauvreté, on perd d'ordinaire sa liberté. (*e*)

Serviet æternum, qui parvo nesciet uti.

Le Grec : (*f*) *Soyez content dans peu comme dans beaucoup, & vous n'entendrez point les reproches de vôtre maison.* Vous ne serez point exposé aux reproches de vos parens, qui vous sauront mauvais gré que vous les quit-

(*a*) Ἀρχὴ ζωῆς ἀνθρώπου ὕδωρ, καὶ ἄρτος, καὶ ἱμάτιον, καὶ οἶκος καλύπτων ἀσχημοσύνην, Grot. legit : ἱμάτιον δὲ οἶκος, &c.
(*b*) Vide infra ℣. 31.
(*c*) Horat. Epodon, Ode 2.
(*d*) Tob. v. 25.
(*e*) Horat.
(*f*) Ἐπὶ μικρῷ, καὶ μεγάλῳ εὐδοκίαν ἔχε, καὶ ὀνειδισμὸν οἰκίας σου μὴ ἀκούσῃς. Vulg. legit : Καὶ ὀνειδισμὸν παροικίας μὴ ἀκούσῃς.

29. *Vita nequam hospitandi de domo in domum : & ubi hospitabitur, non fiducialiter aget, nec aperiet os.*

30. *Hospitabitur, & pascet, & potabit ingratos ; & ad hæc amara audiet.*

29. C'est une vie malheureuse, d'aller de maison en maison ; par tout où un homme sera comme hôte, il n'agira point avec confiance, & il n'osera ouvrir la bouche.

30. Il traitera les autres ; il donnera à boire, & à manger à des ingrats : & aprés cela même, il entendra des discours durs, & désagréables.

COMMENTAIRE.

tiez pour chercher une meilleure fortune. Cette seconde partie du verset n'est que dans la seule édition de Complute. La leçon qu'a suivie la Vulgate, paroît mieux liée avec ce qui suit.

ỳ. 29. VITA NEQUAM HOSPITANDI DE DOMO IN DOMUM. *C'est une vie malheureuse d'aller de maison en maison.* Cela s'entend des pauvres qui manquant de toutes choses, vont de maison en maison demandant l'aumône, & le couvert. Par tout où ils se trouveront, *ils seront dans la contrainte, & n'oseront ouvrir la bouche.* Ils sont, selon la comparaison de Salomon, comme un oiseau, qui sort de son nid : (*a*) *Sicut avis transvolans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.* Il faut vivre dans sa maison, & demeurer libre, ou ne vivre pas davantage, si l'on veut être heureux, disoit Ménandre. Le Psalmiste entre les autres imprécations contre l'impie, n'oublie pas celle-ci : (*b*) *Que ses enfans soient chassez, & réduits à la mendicité, & obligez de quitter leur demeure.*

ỳ. 30. HOSPITABITUR, ET PASCET, &c. *Il traitera les autres, il donnera à manger à des ingrats, & aprés cela on lui dira* : 33. *Allez hôte, couvrez la table, &c.* Il me semble qu'il faudroit traduire suivant le Grec ; (*c*) *Vous les aurez reçus* autrefois *dans vôtre maison, & vous leur aurez donné à boire*, & à manger ; *mais ils n'en auront aucune reconnoissance.* 33. Si vous allez chez eux, ils vous diront : *Venez l'hôte, dressez*, ou couvrez *la table, & servez-moi de ce que vous avez à la main* : de la nourriture que vous avez apportée pour vôtre provision du voyage, à la maniére des Anciens, qui ne se mettoient point en chemin sans viatique. Mais ce n'est pas tout : si vous y restez quelque tems, bien-tôt on vous chassera ignominieusement ; en vous disant ỳ. 32. *Sortez, mon hôte, retirez vous pour faire place à mes amis, à qui je dois rendre honneur : Exi à facie honoris amicorum meorum.* Ou, selon le Grec : (*d*) *Sortez de devant la gloire*, de ma maison, qui est trop belle pour un homme comme vous. Ou bien : Re-

(*a*) *Prov.* XVII. 8.
(*b*) *Psal.* CVIII. 10.
(*c*) Ξενιεῖς καὶ ποτιεῖς εἰς ἀχάριστα, καὶ πρὸς ἐπὶ τούτοις πικρὰ ἀκούσῃ. (33.) πάρελθε, πάροικε, &c.
(*d*) Ἔξελθε, πάροικε, ἀπὸ προσώπου τῆς δόξης.

31. *Transi, hospes, & orna mensam: & quæ in manu habes, ciba cæteros.*	31. Allez, hôte, couvrez la table, & préparez à manger aux autres de ce que vous avez.
32. *Exi à facie honoris amicorum meorum: necessitudine domûs meæ hospitio mihi factus est frater.*	32. Retirez vous, pour faire place à mes amis, à qui je dois rendre honneur; j'ai besoin nécessairement de ma maison, pour y recevoir mon frere.
33. *Gravia hæc homini habenti sensum: Correptio domûs, & improperium fœneratoris.*	33. Ces *deux* choses sont pénibles à un homme qui a du sens: Les reproches de celui qui nous a logez chez lui; & les insultes d'un créancier.

COMMENTAIRE.

tirez-vous de ma présence, vous m'êtes un sujet de honte; je ne veux point voir dans mon palais des gens de vôtre sorte. *J'ai besoin de ma maison pour y recevoir mon frere*, ou un de mes parens. Grotius: Retirez-vous de ma maison comme du Temple. On ne permettoit point aux étrangers d'entrer dans la Maison de la Gloire, dans le Temple du Seigneur.

On peut aussi l'entendre de cette sorte: Si vous recevez de ces hôtes impudens, & accoûtumez à gueuser, vous comprendrez bien-tôt que vous avez à faire à des ingrats, & des insolens. Ils auront le front de vous commander, comme si vous leur deviez quelque chose. ℣. 31. Nôtre hôte, dressez la table; servez-nous à manger; donnez-nous ce que vous avez de meilleur. 32. Celui qui est sensé, s'excusera de recevoir de tels hôtes. Il leur dira: Je ne puis vous recevoir, parce qu'il me vient de mes amis, gens de distinction, à qui je dois faire honneur, &c. Il est plus aisé de refuser l'entrée de sa maison à ces importuns, que de les en faire sortir, lorsqu'ils y sont entrez.

Turpiùs ejicitur, quàm non admittitur hospes.

℣. 33. GRAVIA SUNT HÆC HABENTI SENSUM, &c. *Ces deux choses sont pénibles à un homme qui a du sens. Les reproches de celui qui nous a logez chez lui, & les insultes d'un créancier.* Il conclut ce qu'il a dit depuis le ℣. 19. où il a parlé de celui qui répond pour son prochain, & de celui qui est obligé de voyager. Rien n'est plus sensible à un homme de cœur, que d'être maltraité de paroles par un créancier, pour un homme dont il s'est rendu garant; & de se voir renvoyé d'une maison, où il avoit droit d'hospitalité. Dans tout ceci, l'Auteur fait allusion à la coûtume des Anciens, qui avoient d'ordinaire dans toutes les villes, où ils pouvoient aller, des amis, ou des hôtes qui les recevoient, & ausquels eux-mêmes rendoient la pareille, lorsqu'ils venoient dans leurs villes. Il étoit sans doute fort douloureux à un honnête homme, qui par le mauvais état de ses affaires, se trouvoit dans la nécessité de sortir de sa pa-

trie, de rencontrer de la dureté dans ceux-mêmes, ausquels il avoit autrefois rendu service, & qu'il avoit reçûs honorablement dans sa maison.

CHAPITRE XXX.

Maximes sur l'éducation des enfans. Avantages de la santé. Maux qui suivent, & qui accompagnent la tristesse.

ỷ. 1. *Qui diligit filium suum, assiduat illi flagella; ut lætetur in novissimo suo, & non palpet proximorum ostia.*

ỷ. 1. Celui qui aime son fils, le châtie souvent; afin qu'il en reçoive de la joye quand il sera grand, [& qu'il n'aille pas mendier aux portes des autres.]

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. Qui diligit filium suum, assiduat illi flagella. *Celui qui aime bien son fils, le châtie souvent, afin qu'il en reçoive de la joye, quand il sera grand.* Ceux qui aiment leurs enfans d'une maniére charnelle, & qui n'est pas réglée par la raison, & par la charité, les caressent & les flattent, & souvent sont causes de leurs malheurs, par leur indulgence excessive. *Gardez-vous bien d'épargner les corrections à vôtre fils; car si vous le frappez avec la verge, vous le préserverez de la mort, & vous délivrerez son ame du tombeau*, ou *de l'enfer.* (*a*) Et ailleurs: (*b*) *Celui qui épargne la correction à son fils, ne l'aime point.* Rien de plus sérieux, de plus important, de plus avantageux pour un Etat en général, & pour le bonheur des familles en particulier, que la bonne éducation des enfans. (*c*) C'est de là que dépend leur propre bonheur, celui de leurs parens, & celui de leur patrie. Or la bonne éducation des jeunes gens ne peut guéres s'éxécuter, sans éxercer contre eux quelque sévérité, soit pour les contenir dans le devoir, ou pour réprimer leur vivacité, ou pour corriger leurs fautes. Ces paroles: *Et non palpet proximorum ostia*, ne sont pas dans le Grec. On peut les entendre ainsi: *Afin qu'il n'aille pas mendier aux portes des autres.* Ou bien: Afin qu'il n'aille pas, comme à tâton, chercher ailleurs ce qu'il ne trouve pas chez son

(*a*) *Prov.* XXIII. 13.
(*b*) *Prov.* XIII. 24.
(*c*) *Vide Platon. libb. 2. & 7. de Repub. & Aristot. Politic. lib. 6. Cicero lib. 2. de Offic.*

2. *Qui docet filium suum, laudabitur in illo, & in medio domesticorum in illo gloriabitur.*

2. Celui qui instruit son fils, y trouvera sa gloire; & il se glorifiera en lui parmi ses proches.

3. *Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum; & in medio amicorum gloriabitur in illo.*

3. Celui qui enseigne son fils, rendra son ennemi jaloux de son bonheur; & il se glorifiera en lui parmi ses amis.

4. *Mortuus est pater ejus, & quasi non est mortuus: similem enim reliquit sibi post se.*

4. Le pere est mort, & il ne semble pas mort; parce qu'il a laissé aprés lui, un autre lui-même.

5. *In vita sua vidit, & lætatus est in illo: in obitu suo non est contristatus, nec confusus est coram inimicis.*

5. Il a vû son fils pendant sa vie, & il a mis sa joye en lui. Il ne s'est point affligé à la mort, [& il n'a point rougi devant ses ennemis.]

6. *Reliquit enim defensorem domûs contra inimicos, & amicis reddentem gratiam.*

6. Car il a laissé à sa maison un fils, qui la défendra contre ceux qui la haïssent, & qui rendra à ses amis, la reconnoissancé qu'il leur doit.

7. *Pro animabus filiorum colligabit vulnera sua; & super omnem vocem turbabuntur viscera ejus.*

7. Le pere bandera ses propres playes, par le soin qu'il a de l'ame de ses enfans; & ses entrailles seront émuës à chaque parole.

COMMENTAIRE.

pere. Ayez soin de l'instruire vous-même, & ne vous contentez point de l'envoyer chez les autres, pour y apprendre ce qu'il doit savoir.

℣. 2. QUI DOCET FILIUM SUUM, LAUDABITUR IN EO. *Celui qui instruit son fils y trouvera sa gloire.* Car, selon Salomon, (*a*) le fils sage est l'honneur, & la joye du pere: le pere se voit en quelque sorte renaître en son fils, & il goûte par avance les fruits de la bonne éducation qu'il lui a donnée, en considérant sa bonne conduite, & ses heureuses dispositions. Le Grec: (*b*) *Celui qui corrige son fils, en tirera du profit.* Ou, selon d'autres éxemplaires: *En aura de la joye.*

℣. 4. MORTUUS EST PATER EJUS, ET QUASI NON EST MORTUUS. *Le pere est mort, & il ne semble pas qu'il soit mort: parce qu'il laisse aprés lui un autre lui-même.* C'est la plus sensible consolation d'un pere, lorsqu'il laisse aprés lui des enfans héritiers de ses biens, & de sa vertu. Il considére ses enfans comme son image, & comme une partie de lui-même, comme ses propres entrailles. Rien au contraire n'est plus triste, que de laisser des enfans mal élevez, & qui sont la honte de leurs peres. Voyez l'Ecclésiaste II. 18. & le Pseaume CXXVI. 3. 4. 5.

℣. 7. PRO ANIMABUS FILIORUM COLLIGABIT VUL-

(*a*) *Prov.* X. 1. XV. 11.
(*b*) Ὁ παιδεύων υἱὸν αὐτοῦ ὀνήσεται ἐπ' αὐτῷ. *Complut.* Εὐφρανθήσεται ἐπ' αὐτῷ.

8. *Equus indomitus evadit durus ; & filius remissus evadit preceps.*

8. Un cheval indomté devient intraitable ; & l'enfant abandonné à sa volonté, devient insolent.

9. *Lacta filium, & paventem te faciet : lude cum eo, & contristabit te.*

9. Flatez vôtre fils, & il vous causera de grandes frayeurs : joüez avec lui, & il vous attristera.

10. *Non corrideas illi, ne doleas, & in novissimo obstupescent dentes tui.*

10. Ne vous amusez point à rire avec lui, de peur que vous n'en ayez de la douleur, & qu'à la fin vous n'en grinciez les dents.

COMMENTAIRE.

NERA SUA. *Le pere bandera ses propres playes, par le soin qu'il a de l'ame de ses enfans.* Il s'exposera aux dangers, aux blessures, à la mort, s'il est nécessaire, pour garantir des fils qu'il affectionne, & qu'il estime pour leur vertu, & pour leur sagesse. (*a*) L'Apôtre étoit dans ces dispositions pour les Fidéles qu'il avoit instruits : (*b*) *Je donnerai trés-volontiers tout ce que j'ai, & la vie même pour le salut de vos ames.* Le Grec : (*c*) *Celui qui rafraîchit son fils*, qui le traite avec douceur & avec délicatesse, *bandera ses playes ;* sera un jour obligé de bander les playes qu'il se sera faites, ou qu'il aura gagnées par son imprudence ; *& à chaque cri qu'il entendra, ses entrailles seront émuës.* Aussi-tôt qu'il entendra du bruit, il sera dans l'inquiétude, craignant que ce ne soit la voix de son fils. (*d*) L'édition de Complute porte : *Celui qui frotte*, qui lave, qui savonne, qui châtie *son fils*, *bande ses playes.* C'est un bon reméde qu'il lui donne, lorsqu'il l'instruit, & qu'il le châtie. (*e*) *Il l'accoûtumera à trembler à sa voix.* Lorsque le pere parlera d'un ton plus haut qu'à l'ordinaire, son fils en sera émû, & craindra. Ou bien ; le pere lui-même sera toûjours en peine, tandis qu'il ne verra pas son fils, dans l'appréhension qu'il ne lui arrive quelque chose : & quand il exerce contre lui quelque sévérité, & qu'il semble être sourd à ses cris & à ses larmes, c'est alors qu'il y est le plus sensible.

ỷ. 8. EQUUS INDOMITUS, EVADIT DURUS. *Un cheval indompté, devient intraitable ; & l'enfant abandonné à sa volonté, devient insolent.* On ne doit jamais désesperer de la correction des enfans. Les naturels les plus intraitables & les plus impétueux, sont souvent les meilleurs, lorsque l'âge & la bonne éducation ont mûri ces humeurs violentes. Des poulains fougueux deviennent d'excellens chevaux, lorsqu'on les fait bien dresser. (*f*)

(*a*) *Raban. Glossa, Lyran.*

(*b*) *2. Cor. XII. 15. Ego libentissimè impendam, & superimpendar ipse pro animabus vestris.*

(*c*) Ὁ περιψύχων υἱὸν, καταδεσμεύσει τραύματα αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ πάσῃ βοῇ ταραχθήσεται σπλάγχνα αὐτοῦ. *Complut.* περιψήχων υἱόν. *Fricans filium. Vulg. & Ald. Basil. &c.* Περὶ ψυχῶν υἱῶν. *Pro animabus filiorum.*

(*d*) *Syr. Vatab. Castellio.*

(*e*) *Vide Palat. & Cornel. & Grot. hic.*

(*f*) *Plut. Apophteg. Lacon. de Themistocle.*

ỷ. 10.

11. *Non des illi potestatem in juventute, & ne despicias cogitatus illius.*

11. Ne le rendez point maître de lui-même dans sa jeunesse, & ne négligez point *ce qu'il fait, &* ce qu'il pense.

12. *Curva cervicem ejus in juventute, & tunde latera ejus dum infans est: ne fortè induret, & non credat tibi, & erit tibi dolor animæ.*

12. Courbez-lui le col, pendant qu'il est jeune, & châtiez-le de verges, pendant qu'il est enfant; de peur qu'il ne s'endurcisse, qu'il ne veuille plus vous obéïr, & que vôtre ame ne soit percée de douleur.

13. *Doce filium tuum, & operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas.*

13. Instruisez vôtre fils, travaillez à le former, de peur qu'il ne vous deshonore par sa vie honteuse.

COMMENTAIRE.

ỳ. 10. NE CORRIDEAS ILLI. *Ne vous amusez point à rire avec lui;* de peur que la familiarité n'engendre le mépris, & que vous ne le rendiez incorrigible, en vous rendant vous, & vos corrections méprisables. Il ne condamne pas la douceur, & un air riant & caressant; mais il veut qu'il soit accompagné de gravité & de sévérité. *Qui præest debet & arridens timeri*, dit saint Gregoire Pape, (*a*) *& iratus amari, ut eum nec nimia lætitia vilem reddat, nec immoderata severitas odiosum.*

ỳ. 11. NON DES ILLI POTESTATEM IN JUVENTUTE. *Ne le rendez point maître de lui-même dans sa jeunesse; & ne négligez point ce qu'il fait, & ce qu'il pense.* Le plus grand écueil de la jeunesse, est d'être abandonné à sa propre conduite; cet âge manque de tout ce qui est nécessaire pour regler ses pas, lumiére, experience, maturité, prudence, défiance de ses propres forces, docilité, vigilance. Il est d'un bon pere de veiller lui-même à une affaire de cette importance, & de ne pas quitter de vûë son fils, dans un âge si peu propre à se conduire. Le Grec: (*b*) *Ne lui donnez point* un trop grand *pouvoir dans sa jeunesse;* ne lui laissez point trop de liberté, *& ne négligez point ses fautes.* A la lettre: *Ses péchez d'ignorance. La correction donne la sagesse*, dit Salomon; (*c*) *mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, charge sa mere de confusion.*

ỳ. 13. DOCE FILIUM TUUM, NE IN TURPITUDINEM ILLIUS OFFENDAS. *Instruisez vôtre fils, de peur qu'il ne vous deshonore par sa vie honteuse.* Il est assez rare de voir des enfans qui soient héritiers de la vertu, de la sagesse, de la valeur de leur pere. Quelquefois c'est la faute des enfans: mais souvent aussi c'est celle de leurs peres, qui négligent leur éducation, & se contentent de leur laisser leur nom, & leurs biens. D'où vient l'ancien Proverbe: (*d*) *Heroüm filii noxæ:* Les en-

(*a*) *Gregor Magn. lib. 20. Moral. cap. 3.*
(*b*) Μὴ δῷς αὐτῷ ἐξουσίαν ἐν νεότητι, καὶ μὴ παρίδῃς τὰς ἀγνοίας αὐτοῦ.
(*c*) *Prov.* XXIX. 15.
(*d*) Ἀνδρῶν ἡρώων τέκνα πήματα.

14. *Melior est pauper sanus, & fortis viribus, quàm dives imbecillis, & flagellatus malitiâ.*

15. *Salus animæ in sanctitate justitiæ, melior est omni auro, & argento: & corpus validum, quàm sensus immensus.*

16. *Non est census super censum salutis corporis: & non est oblectamentum super cordis gaudium.*

17. *Melior est mors, quàm vita amara; & requies æterna, quàm languor perseverans.*

14. Un pauvre qui est sain, & qui a des forces, vaut mieux qu'un riche languissant, & affligé de maladies.

15. La sainteté de la justice, est la santé de l'ame; elle vaut mieux que tout l'or, & l'argent: & un corps qui a de la vigueur, vaut mieux que des biens immenses.

16. Il n'y a point de richesses plus grandes que celle de la santé du corps; ni de plaisir égal à la joye du cœur.

17. La mort vaut mieux qu'une vie amére; & le repos eternel, qu'une langueur qui ne finit point.

COMMENTAIRE.

fans des Héros portent malheur. Peu de gens égalent leurs peres; plusieurs valent moins qu'eux; très peu valent mieux, dit Homére. (*a*) Il est donc de la derniére conséquence, & de l'honneur des peres, de procurer à leurs fils une éducation, qui les rende dignes de leur réputation, & de leur nom.

ỷ. 14. MELIOR EST PAUPER SANUS, QUAM DIVES IMBECILLIS. *Un pauvre qui est sain, vaut mieux qu'un riche affligé de maladies.* Le Grec: (*b*) *Qu'un riche affligé dans son corps.* Le Sage donne ici le premier rang à la santé du corps, entre les biens temporels. Les richesses ne sont rien, comparées à la santé. C'étoit l'opinion de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Simonides, & de la plûpart des anciens Philosophes.

ỷ. 15. SALUS ANIMÆ IN SANCTITATE JUSTITIÆ. *La sainteté de la justice, est la santé de l'ame.* Comme la santé est le premier de tous les biens du corps, aussi la sainteté & la justice sont la santé de l'ame, & le premier de tous ses biens. (*c*) Un ancien Philosophe (*d*) disoit que celui-là seul étoit véritablement heureux, qui joüissoit d'une heureuse santé, qui avoit la fortune favorable, & qui avoit l'esprit bien cultivé par la science. Le Grec: (*e*) *La santé, & la bonne constitution du corps, valent mieux que tout l'or du monde.*

ỷ. 17. MELIOR EST MORS, QUAM VITA AMARA, &c. *La mort vaut mieux, qu'une vie amére: & le repos éternel, qu'une langueur qui*

(*a*) *Homer. Odyss. E.*
Παῦροι γάρ τοι παῖδες ὁμοῖοι πατρὶ πέλονται.
Οἱ πλέονες κακίους, παῦροι δέ τε πατρὸς ἀρείους.

(*b*) Ἢ πλούσιος μεμαστιγωμένος εἰς σῶμα αὐτοῦ. *Vulg. Imbecillis, & flagellatus malitiâ.*

(*c*) *Pythagor.* Οὐκ ἔστιν ὑγιείας κρεῖττον οὐδὲν ἐν βίῳ, Ἄμεινόν ἐστι σῶμα γ' ἢ ψυχὴν νοσεῖν.

(*d*) *Thales apud Laërt.* Τίς εὐδαίμων; ὁ τὸ μὲν σῶμα ὑγιὴς, τὴν δὲ τύχην εὔπορος, τὴν δὲ ψυχὴν εὐπαίδευτος.

(*e*) Ὑγιεία καὶ εὐεξία βέλτιον παντὸς χρυσίου

18. *Bona abscondita in ore clauso, quasi appositiones epularum circumposita sepulchro.*

18. Des biens cachez dans une bouche fermée, sont comme un grand festin posé sur un sepulchre.

COMMENTAIRE.

ne finit point. Sous le nom de *repos éternel*, on n'entend point ici le bonheur du Ciel, dont joüissent les Bienheureux ; mais le repos du tombeau, faisant abstraction de l'état de l'ame, dont il ne s'agit point ici. La mort du corps, & le repos du tombeau, valent mieux qu'une vie toûjours languissante, & plongée dans la tristesse. Job parlant de l'état du corps aprés sa mort : *(a) Pourquoi ai-je eu le malheur de voir le jour ? & pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mere ? Je dormirois à présent dans le silence, & je reposerois dans un profond sommeil.*

ỳ. 18. BONA ABSCONDITA IN ORE CLAUSO, &c. *Des biens cachez dans une bouche fermée, sont comme un grand festin posé sur un sépulchre.* Des richesses cachées dans des coffres bien fermez, sont aussi inutiles à celui qui les posséde, que les viandes que l'on sert aux morts, sur leur tombeau. Ou bien : De quoi sert à une bouche fermée, à un riche accablé de maladie, de posseder de grands biens, puisqu'il ne peut y toucher ? C'est une suite de ce qu'il a dit du bonheur de ceux qui sont en santé. Le Grec : *(b) Des biens répandus sur une bouche fermée,* sont comme *les viandes que l'on met sur un tombeau.* Qu'un homme ait tant de bien qu'on voudra, si par maladie, il ne peut ouvrir la bouche pour en manger ; tout cela lui sert d'aussi peu, que servent aux morts les viandes que l'on met sur leur tombeau.

Il fait allusion à une ancienne coutume, usitée autrefois dans l'Orient, & qui passa des Phéniciens, aux Carthaginois, & aux autres Africains. On en voyoit encore des restes parmi les Chrétiens d'Afrique, au tems de saint Augustin. (c) Ce Pere déracina cette ancienne coutume. Il en est encore parlé dans Tobie, (d) dans Baruc, (e) & dans le Chapitre VII. 37. de ce Livre, non comme d'une superstition, & d'une mauvaise pratique, mais comme d'un usage loüable. Les fidéles, & les justes étoient fort persuadez que les morts ne pouvoient prendre aucune part à ces festins : ils les faisoient pour les pauvres, qui venoient y manger, & qui prioient pour ceux dont les corps reposoient en ce lieu-là. Les Payens avoient les mêmes pratiques, mais accompagnées de superstitions, &

(a) *Job.* III. 13.
(b) Ἀγαθὰ ἐκκεχυμένα ἐπὶ στόματι κεκλεισμένῳ, θέματα βρωμάτων παρακείμενα ἐπὶ τάφῳ. *Complut.* Θέματα κεκλεισμένα. *Vulg. legit :* Κεκρυμμένα
(c) *August. de Morib. Eccles. cap.* 34. *serm.* 15. *de Sanctis. Et alibi sæpius.*
(d) *Tobia* IV. 18. *Panem tuum, & vinum tuum super sepulturam justi constitue : & noli ex eo manducare & bibere cum peccatoribus.*
(e) *Baruc.* VI. 26.

19. *Quid proderit libatio idolo? Nec enim manducabit, nec odorabit:*	19. Que sert à l'idole l'oblation *qu'on lui fait*, puisqu'elle n'en peut manger, ni en sentir l'odeur?
20. *Sic qui effugatur à Domino, portans mercedes iniquitatis.*	20. Tel est celui que Dieu chasse *de devant sa face*; [qui porte la peine de son iniquité;]
21. *Videns oculis, & ingemiscens: sicut spado complectens virginem, & suspirans.*	21. Qui voit *les viandes* de ses yeux, & qui gémit, comme un eunuque qui embrasse une vierge, & soupire.

COMMENTAIRE.

d'impiétez. Ils crioient aux morts, aprés avoir mis des viandes sur leurs tombeaux: (*a*) *Levez-vous, venez, mangez, buvez, réjoüissez-vous.* On voit encore des restes de cette coutume, mais purgée de toute superstition, dans plusieurs Monastéres, où l'on sert pour les pauvres, à la place du mort, au refectoire, pendant trente jours, la même portion de nourriture, qu'on avoit accoutumé de lui servir pendant sa vie. La même chose s'est observée jusqu'à ces derniers tems aux funérailles des Rois de France. On les servoit comme pendant leur vie, tandis qu'ils n'étoient pas mis dans le tombeau.

℣. 19. QUID PRODERIT LIBATIO IDOLO? .... 20. SIC QUI EFFUGATUR A DOMINO. *Que sert à l'idole l'oblation*, la libation des liqueurs *qu'on lui fait?* 20. *Tel est celui que Dieu chasse de devant sa face, & qui porte la peine de son iniquité.* De même qu'une statuë ne peut prendre aucune part aux offrandes qu'on lui fait, & aux liqueurs qu'on répand en son honneur; ainsi ceux qui sont accablez d'infirmitez, & de maladies; ceux que Dieu visite dans sa colére, par des maux qui sont la juste peine de leurs crimes, ne peuvent goûter aucun plaisir de la vie, ni joüir d'aucun bien dans ce monde. Le Grec: (*b*) *De quoi sert à l'idole l'offrande que l'on consume par le feu?* (*c*) *Car il ne mange, ni ne ressent aucune odeur. Il en est de même de celui qui est poursuivi*, & affligé *par le Seigneur; qui regarde de ses yeux, & qui soupire.* Ces derniers mots sont au commencement du verset suivant dans la Vulgate.

℣. 21. VIDENS OCULIS, ET INGEMISCENS, SICUT SPADO COMPLECTENS VIRGINEM, ET SUSPIRANS. *Qui voit les viandes de ses yeux, & qui gémit, comme un eunuque qui embrasse une vierge, & soupire.* Un malade dégoûté, & accablé de douleurs, est au milieu de toute la bonne chére, comme un eunuque, & un impuissant, qui embras-

(*a*) Epiphan. *in Ancorato.* Ἀνάςα, ὁ δεῖνα, φάγε, καὶ πίε, καὶ εὐφράνθητι.

(*b*) Τί συμφέρει κάρπωσις εἰδώλῳ, ὅτι γὰρ ἴδεται, ὅτι μὴ ὀσφρανθῇ, ὕτως ὁ ἐκδιωκόμενος ὑπὸ Κυρίου, βλέπων ἐν ὀφθαλμοῖς, καὶ στενάζων.

(*c*) Κάρπωσις, *seu* καρπωμα. *Infra* XLV. 20. *Levit.* IV. 10. 18. XVI. 24. XXII. 22. *Idem cum Hebr.* אשה, *seu* עלה

22. *Tristitiam non des animæ tuæ ; & non affligas temetipsum in consilio tuo.*

23. *Jucunditas cordis, hæc est vita hominis, & thesaurus sine defectione sanctitatis : & exultatio viri est longævitas.*

22. N'abandonnez point vôtre ame à la tristesse ; & ne vous affligez point vous-même dans vos pensées.

23. La joye du cœur, est la vie de l'homme, [& un trésor inépuisable de sainteté :] La joye de l'homme rend sa vie plus longue.

COMMENTAIRE.

se une vierge. Le malade ne peut ni goûter ces viandes, ni en profiter. On a déja vû ci-devant, (*a*) une comparaison semblable d'un mauvais juge qui viole la justice, avec un eunuque qui fait violence à une jeune fille. On peut voir ce qui a été dit sur cet endroit, & saint Augustin, liv. VI. contre Julien, chap. 14. (*b*) & saint Basile vers la fin de son Livre de la vraye Virginité.

℣. 22. TRISTITIAM NON DES ANIMÆ TUÆ. *N'abandonnez point vôtre ame à la tristesse.* Les effets de cette passion sont toujours dangereux, à moins que ce ne soit cette tristesse salutaire, & selon Dieu ; conçûë dans la vûë de ses péchez, laquelle, selon saint Paul, (*c*) opére le salut, en nous portant à faire pénitence : *Quæ secundum Deum est tristitia, pœnitentiam in salutem stabilem operatur.* Mais la tristesse que l'on conçoit pour des maux temporels, passez, présens, ou à venir, est toujours inutile, & pernicieuse. (*d*) Pour l'ordinaire elle n'est fondée que sur de faux préjugez, sur de vaines terreurs, & de fausses idées qu'on s'est formées du prétendu mal qui nous attriste. (*e*) Le grand & solide reméde à la tristesse, est la bonne vie, la pureté de conscience, & la ferme confiance en Dieu. (*f*) *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis.*

℣. 23. JUCUNDITAS CORDIS .... THESAURUS SINE DEFECTIONE SANCTITATIS. *La joye du cœur, est un trésor inépuisable de sainteté.* Ces derniers mots ne sont pas dans le Grec. La joye contribuë en quelque maniére à la sainteté, en ce qu'elle nous fait faire avec plaisir toutes nos actions, & qu'elle nous fait continuer constamment dans le bien, avec la grace du Seigneur : Dieu veut être servi avec joye : (*g*) *Hilarem datorem diligit Deus.* La joye du cœur est comme l'assaisonnement de toutes

(*a*) Chap. XX. 3. *Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam ; & sic qui facit per vim judicium iniquum.*
(*b*) *August. Neque enim in libro Ecclesiastico adhiberetur inde similitudo, nisi & ipsi spadones moverentur concupiscentia carnalis affectibus, licet destituti carnis effectibus.*
(*c*) 2. *Cor.* VII. 10.
(*d*) *Vide Ambrof. orat. 2. de Satyro. Gregor. Magn. lib. 13. Moral. cap. 217. August. lib. 12. de Genesi ad Litt. lib. 12. cap. 33.*
(*e*) *Vide Epicteti Enchirid.*
(*f*) 1. *Petri.* V. 7.
(*g*) 2. *Cor.* IX. 7.

24. *Miserere animæ tuæ placens Deo, & contine: congrega cor tuum in sanctitate ejus, & tristitiam longè repelle à te.*

25. *Multos enim occidit tristitia, & non est utilitas in illa.*

24. Ayez pitié de vôtre ame, [en vous rendant agréable à Dieu; & retenez vos mauvais désirs:] réünissez vôtre cœur [dans la sainteté de Dieu,] & bannissez loin de vous la tristesse.

25. Car la tristesse en a tué plusieurs, & elle n'est utile à rien.

COMMENTAIRE.

nos bonnes actions. Elle éloigne l'ennui, la langueur, la paresse, la pusillanimité, qui sont autant d'obstacles à la vertu. Quant aux effets naturels de la joye sur la santé, & sur la vie de l'homme; on peut voir Proverbe XVII. 22. *Animus gaudens ætatem floridam facit; spiritus tristis exsiccat ossa.*

℣. 24. MISERERE ANIMÆ TUÆ, PLACENS DEO. *Ayez pitié de vôtre ame, en vous rendant agréable à Dieu.* Prenez quelque divertissement, & quelque plaisir modéré dans cette vie, puisque la tristesse, & une austérité trop continuelle, ruinent la santé, & sont contraires au salut. Mais gardez-vous d'offenser Dieu: *Retenez vos mauvais désirs, réünissez vôtre cœur dans la sainteté de Dieu; & bannissez de vous la tristesse.* Voilà quels sont les plaisirs permis aux gens de bien. Les plaisirs simples, innocens, nécessaires, qui ne nuisent point à la sainteté, qui ne sont point contraires à la justice, & à la tempérance; capables de nous soutenir dans l'exercice du bien, & toujours également éloignez de la dissolution, du relâchement, de l'abattement, & de la tristesse. Le Grec est plus court: (a) *Aimez vôtre ame, consolez vôtre cœur, & bannissez loin de vous la tristesse. Aimer son ame*, est aimer sa vie, & sa santé, la conserver, en avoir un soin raisonnable. *Consoler son cœur*, c'est-à-dire, prendre quelque divertissement permis, se permettre une certaine joye modeste, & ne pas cultiver toujours une vertu sauvage, & austére.

℣. 25. MULTOS ENIM OCCIDIT TRISTITIA, ET NON EST UTILITAS IN EA. *Car la tristesse en a tué plusieurs, & elle n'est utile à rien.* La tristesse a fait mourir une infinité de personnes, par les maladies dont elle est la source; elle a causé aussi la mort de l'ame à plusieurs, par le dégoût qu'elle leur a donné de la vertu, ou par le désespoir où elle les a jettez. Enfin elle n'est utile à rien, ni pour cette vie, ni pour l'éternité. Elle ne guérit pas les maux qui la causent. S'ils sont arrivez, il est inutile de s'en attrister, puisque nous ne pouvons plus les empêcher, ni y apporter de remédes. S'ils sont futurs, la tristesse est encore inutile, puisqu'elle ne peut les détourner, & que c'est se faire de gayeté de cœur

(a) Ἀγάπα τὴν ψυχήν σου, καὶ παρακάλει τὴν καρδίαν σου, καὶ λύπην μακρὰν ἀπόστησον ἀπὸ σοῦ.

26. *Zelus, & iracundia minuunt dies & ante tempus senectam adducet cogitatus.*

27. *Splendidum cor, & bonum, in epulis est: epulæ enim illius diligenter fiunt.*

26. L'envie, & la colére abrégent les jours; & l'inquiétude fait venir la vieillesse avant le tems.

27. Le cœur gay & serein, est dans les festins; car on lui prépare avec soin les meilleures viandes.

COMMENTAIRE.

une double peine, en anticipant celle que nous ressentirons dans le tems du malheur. Il n'y a qu'une espéce de tristesse que la Religion autorise, & qui est utile: c'est la contrition, & la douleur de ses pechez. (*a*) Les Anciens (*b*) croyoient que l'Esprit Saint, & que le don de prophétie ne se reposoit point sur celui qui étoit triste. De là vient, selon quelques-uns, que l'esprit de Jacob ne commença à revivre, que depuis qu'il eut appris des nouvelles de son fils Joseph; (*c*) & que le Prophéte Elisée ne pût prophétiser, qu'aprés qu'on lui eut amené un joüeur d'instrument, pour le remettre en joye, & pour tranquiliser son esprit émû, & attristé. (*d*)

26. Zelus et iracundia minuunt dies. *L'envie, & la colére abrégent les jours; & l'inquiétude*, les soins, les peines d'esprit, *font venir la vieillesse.* On peut aussi traduire: *La jalousie, & la colére, &c.* Ce sont des filles, ou des sœurs de la tristesse. Leurs effets sont les mêmes; elles sont aussi dangereuses, & aussi inutiles que la tristesse: elles abrégent les jours, par les mauvaises qualitez qu'elles impriment au sang; par la mélancolie qu'elles répandent dans toutes les humeurs; par le bannissement de la joye, laquelle est un des meilleurs moyens pour conserver la santé du corps, & la force de l'esprit. Je ne parle point des mauvais effets que ces passions causent dans l'ame; de l'agitation, du trouble, de la douleur qu'elles y produisent. L'envie est à l'égard de l'ame, ce qu'est la roüille à l'égard du fer, disoient les Anciens, elle la consume, & la détruit peu à peu.

℣. 27. Splendidum cor, et bonum, in epulis est. *Le cœur gay, & serein, est dans les festins; & on lui prépare les meilleures viandes.* Il oppose la gayeté, & la joye, à la tristesse, à l'envie, à la colére, aux inquiétudes, dont il vient de parler. Celles-ci abrégent les jours, & ruinent la santé, parce qu'elles donnent du dégoût de la joye, des compagnies, & de la bonne chére. Mais la gayeté & le cœur content; *Cor bo-*

(*a*) 2. *Cor.* VII. 10. *Vide Chrysost. homil.* 7. *ad Popul. & Ep.* 8. *ad Olympiam.*
(*b*) *Antiqui Rabb. in more Nebocb. lib.* 2. *cap.* 37. *Hermas in Pastore lib.* 2. *mandato* 3. *&c.*
(*c*) *Genes.* XLV. 27.
(*d*) 4. *Reg.* III. 15.

num, (*a*) se divertira avec ses amis dans les repas, & dans la bonne chére; il joüira d'une bonne santé, & vivra agréablement. Ces maximes n'ont rien d'autrement moral: le Sage ne pense ici qu'à montrer les effets naturels de la joye, par opposition aux dangereuses suites de la tristesse.

Ce verset ne se lit dans l'édition Grecque de Rome, qu'à la fin du Chapitre XXXIII. Il porte à la lettre: (*b*) *Un cœur brillant & bon, est occupé des viandes de ses repas*. Celui qui est dans la joye, & dans la prospérité, bannit toutes les pensées noires, & tristes, & n'a point d'autre soin plus pressant, que celui de faire bonne chére. Les Editions Grecques commencent en cet endroit à devenir fort différentes entr'elles, à cause des transpositions considérables, qui s'y remarquent. On lit par exemple, à la fin de ce chapitre dans le Grec, ce que nôtre Vulgate lit au chapitre XXXIII. 16. & suiv. Le chapitre XXXI. de la Vulgate, est le XXXIV. dans le Grec. Le XXXII. de la Vulgate, est le XXXV. du Grec. Le XXXIII. de la Vulgate, est composé du commencement du XXXVI. du Grec, & de la fin du chapitre XXX. du même Texte. Le XXXIV. de la Vulgate, est le XXXI. du Grec. Le XXXV. de la Vulgate, est le XXXII. du Grec. Le XXXVI. de la Vulgate, est composé de la première partie du chapitre XXXIII. du Grec; & de la fin du chapitre XXXVI. du même Texte. Depuis le XXXVII. les deux Textes commencent à se réünir, & continuent jusqu'à la fin du Livre. L'ordre du Latin est beaucoup plus naturel que celui du Grec, comme on le peut voir en suivant l'ordre des matiéres, & des chapitres. Les anciens Exemplaires Grecs devoient être conformes à la Vulgate, puisque celle-ci est prise sur ces Originaux. Voyez sur tout le chap. XXX. 26. & *seq*. XXXI. 12. 13. XXXIII. 13. & XXXVI. 16.

(*a*) *Vide Deut*. XXVIII. 47. בשמחה ובטוב *Judic*. XVIII. 20. וייטב לב הכהן *Ita &* לבב XVI. 25. XIX. 6. 9. 22. *Ruth*. III. 7. & 1. *Reg*. XXVI. 36. ולב נבל טוב עליו Un cœur gai, content, de belle humeur.

(*b*) Λαμπρὰ καρδία, καὶ ἀγαθὴ ἐπὶ ἐδέσμασι τῶν βρωμάτων αὐτῆς ἐπιμελήσεται.



CHAPITRE

CHAPITRE XXXI.

Fatigues des avares. Heureux le riche qui est demeuré dans l'innocence. Régles de morale, & de bienséance dans les Festins. Eloge, & avantages de la sobriété.

ỷ. 1. *Vigilia honestatis tabefaciet carnes: & cogitatus illius auferet somnum.*

2. *Cogitatus præscientiæ avertit sensum; & infirmitas gravis sobriam facit animam.*

ỷ. 1. Les soins que l'on prend pour amasser du bien, dessêchent la chair, & l'application qu'on y donne, ôte le sommeil.

2. La pensée inquiéte de l'avenir renverse le sens; & la maladie violente rend l'ame sobre.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. VIGILIA HONESTATIS TABEFACIET CARNES. *Les soins que l'on prend pour amasser du bien, desséchent la chair.* Dans le Chapitre précédent, l'Auteur nous a parlé de plusieurs causes, qui nuisoient à la santé, comme la tristesse, la colére, l'envie, les inquiétudes: il continuë ici la même matiére. Il parle de l'avarice, & des excés de bouche, qui ruinent la santé; & il leur oppose la sobriété, & le bel usage des biens de ce monde, qui sont des moyens propres à conserver la santé, & la joye. Il ne propose guéres ici que des motifs de bienséance, ou d'utilité temporelle; mais il est trés-aisé de les élever à des sens plus moraux, & plus sérieux. Le mot d'*honestas*, signifie ici les richesses, de même qu'en plusieurs autres endroits du Texte Latin de ce Livre, & de celui de la Sagesse.

ỷ. 2. COGITATUS PRÆSCIENTIÆ AVERTIT SENSUM. *La pensée inquiéte de l'avenir, renverse le sens; & la maladie violente, rend l'ame sobre*, & modérée; elle diminuë la force des passions. C'est ce que l'expérience confirme tous les jours. Le Grec: (*a*) *es soins, & la veille demandent du repos; & le sommeil soulage les douleurs d'une grande maladie.* Le sommeil est le remède le plus simple, & le plus naturel des inquiétudes, des soins, des travaux, & même de la maladie. (*b*)

(*a*) Μέριμνα ἀγρυπνίας ἀπαιτήσει νυσταγμόν, καὶ ἀῤῥώστημα βαρὺ ἐκνήψει ὕπνος.

(*b*) *Euripid.* Ὕπνος πέφυκε σώματος σωτηρία.

3. *Laboravit dives in congregatione substantiæ : & in requie sua replebitur bonis suis.*

4. *Laboravit pauper in diminutione victûs ; & in fine inops fit.*

3. Le riche travaille pour augmenter son bien ; & quand il cesse de travailler, il joüit du fruit de ses richesses.

4. Le pauvre travaille, parce qu'il n'a pas de quoi vivre ; & à la fin, il est dans une extrême nécessité.

COMMENTAIRE.

Tuque, ô domitor somne malorum,
Requies animi, pars humanæ melior vitæ. (*a*)

Quelques-uns lisent dans le Grec : (*b*) *Une forte maladie fait perdre le sommeil.*

ỷ. 3. LABORAVIT DIVES IN CONGREGATIONE SUBSTANTIÆ...... 4. LABORAVIT PAUPER IN DIMINUTIONE VICTUS. *Le riche travaille pour augmenter son bien ; & quand il cesse de travailler, il joüit du fruit de ses richesses.* 4. *Le pauvre travaille, parce qu'il n'a pas de quoi vivre ; & à la fin, il est dans une extrême nécessité.* Le riche, & le pauvre travaillent, mais avec un succez, & pour des motifs bien différens. Le riche travaille pour augmenter ses richesses, & afin de se mettre en état dans sa vieillesse, de joüir tranquillement de son bien, sans craindre la pauvreté. Le pauvre travaille, pour éviter la pauvreté ; & lorsqu'il est sur âge, & hors d'état de travailler, au lieu de goûter quelque repos, & de joüir du fruit de ses peines, il se voit réduit dans la derniére pauvreté. Autrement : Celui qui est aujourd'hui riche, & qui joüit de ses biens dans la tranquillité, a travaillé pour le gagner. Mais le pauvre, qui est réduit à la pauvreté dans sa vieillesse, a travaillé à dissiper le peu qu'il avoit. (*c*) *Laboravit in diminutione victûs.* D'autres (*d*) l'entendent ainsi : Il y a des gens à qui tout réüssit, & d'autres qui sont toûjours malheureux. Tel acquiert de grands biens par son travail, & tel autre demeure toûjours pauvre, quoiqu'il se fatigue à travailler : *Ce n'est point le travail de l'homme qui enrichit*, dit le Sage, (*e*) *c'est la bénédiction de Dieu.* C'est en vain que vous bâtissez, & que vous vous levez avant le jour : Si le Seigneur ne vous aide, s'il ne bâtit avec vous, & s'il ne bénit vos travaux ; tous vos efforts seront vains. (*f*) Ce sens est le meilleur. Autrement : Le riche se fatigue dans la débauche à dépenser son bien ; le pauvre se tourmente pour se tirer de la misére. Le premier se trouve à la fin dans la disette ; & le second goûte le fruit de ses travaux.

ỷ. 5. QUI AURUM DILIGIT, NON JUSTIFICABITUR. *Ce-*

(*a*) *Senec. Hercul. furens.*
(*b*) *Ἀῤῥώστημα βαρὺ ἐκνήψει ὕπνον.*
(*c*) *Grotius.*
(*d*) *Vatab. Drus.*
(*e*) *Prov. x. 22.*
(*f*) *Psal.* CXXVI. 1. 2. 3.

5. *Qui aurum diligit, non justificabitur: & qui insequitur consumptionem, replebitur ex ea.*

6. *Multi dati sunt in auri casus; & facta est in specie ipsius perditio illorum.*

7. *Lignum offensionis est aurum sacrificantium: va illis qui sectantur illud, & omnis imprudens deperiet in illo.*

5. Celui qui aime l'or, ne sera point innocent; & celui qui recherche la corruption, en sera rempli.

6. L'or en a fait tomber plusieurs; & sa beauté a été leur perte.

7. L'or est un arbre funeste à ceux qui lui sacrifient: [malheur à ceux qui le recherchent avec ardeur,] il fera périr tous les insensez.

COMMENTAIRE.

lui qui aime l'or, ne sera point innocent; & celui qui recherche la corruption, en sera rempli. L'amour des richesses, est une idolâtrie, selon saint Paul; (*a*) & ceux qui se livrent à cette basse passion, tombent dans une infinité de tentations differentes. (*b*) *Celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera point innocent*, dit Salomon. (*c*) La cupidité des richesses engage dans l'injustice, dans la fraude, dans la violence. (*d*)

. . . . Quæ reverentia legum?
Quis metus, aut pudor est unquam properantis avari!

On peut avec un assez léger changement traduire ainsi le Grec: (*e*) *Celui qui aime l'or, ne sera point innocent; & celui qui aime l'argent, sera des chûtes*, tombera dans le péché.

ỳ. 6. MULTI DATI SUNT IN AURI CASUS. *L'or en a fait tomber plusieurs, & sa beauté*, son éclat, *a été leur perte.* Voici le Grec: (*f*) *Plusieurs ont été mis dans les liens à cause de l'or; & leur perte a été devant leur face.* Ils se sont vûs à la veille de leur dernier malheur. L'avarice a engagé plusieurs personnes dans le vol, & dans d'autres crimes, qui les ont jettez dans les prisons, & d'autres dangers encore plus grands. L'édition Romaine: *Plusieurs sont tombez à cause de l'or.* Ils sont tombez dans le crime, & ensuite dans l'infamie, & dans la confusion.

ỳ. 7. LIGNUM OFFENSIONIS EST AURUM SACRIFICANTIUM. *L'or est un arbre de chûte à tous ceux qui lui sacrifient.* Le Grec: (*g*) *L'or est un bois de chûte*, d'achoppement, *à ceux qui lui sacrifient: Tous ceux qui sont insensez, y seront pris*; iront se heurter dans lui. Dans

(*a*) *Coloss.* III. 5. *infra* ỳ. 7.
(*b*) 1. *Timoth.* VI. 9.
(*c*) *Prov.* XXVIII. 20.
(*d*) *Juvenal. satyr.* XIV.
(*e*) Ὁ ἀγαπῶν χρυσίον οὐ δικαιωθήσεται, καὶ ὁ διώκων διαφθορὰν, αὐτὸς πλησθήσεται. *Grot. legit:* Ὁ διώκων διάφορον, αὐτὸς ὀλισθήσεται. On a déja vû διάφορον, pour de l'argent, en plusieurs endroits: par exemple ci-devant Chap. VII. 20. XXVII. I. & XLII. 7. &c.
(*f*) Πολλοὶ ἐδόθησαν χάριν χρυσίου, καὶ ἐγενήθη ἡ ἀπώλεια αὐτῶν κατὰ πρόσωπον αὐτῶν. *Edit. Rom.* Πολλοὶ ἐδόθησαν εἰς πτῶμα.
(*g*) Ξύλον προσκόμματός ἐστι τοῖς ἐνθουσιάζουσιν αὐτῷ, καὶ πᾶς ἄφρων ἁλώσεται ἐν αὐτῷ.

8. *Beatus dives, qui inventus est sine macula : & qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia, & thesauris.*

9. *Quis est hic, & laudabimus eum? Fecit enim mirabilia in vita sua.*

8. Heureux *le riche*, qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru aprés l'or, [& n'a point mis son espérance dans l'argent, ni dans les trésors.]

9. Qui est celui-là, & nous le louërons; parce qu'il a fait des choses merveilleuses durant sa vie?

COMMENTAIRE.

l'Ecriture il est souvent parlé de pierres d'achoppement, ou de scandale. Ici ce n'est point une pierre; c'est un bois d'achoppement, jetté malicieusement dans un chemin, pour y faire trébucher les passans. Au Chapitre XXXVII. 10. l'Auteur désigne à peu prés la même chose par ces termes: *Ne fortè mittat sudem in terram, &c.* Craignez que vôtre ennemi ne plante un pieu dans vôtre chemin, & qu'il ne vous dise : Continuez, vous êtes dans la bonne voye : & cependant il demeurera à l'écart pour vous voir tomber. Jérémie, (*a*) avoit peut-être aussi la même pensée, lorsqu'il disoit, que les Babyloniens avoient traité indignement les vieillards, & les hommes de Juda, & qu'en particulier ils avoient fait trébucher dans le bois les jeunes enfans.

D'autres (*b*) veulent que l'Auteur de ce Livre fasse allusion à l'arbre de la science du bien & du mal, qui étoit au milieu du Paradis, & qui est devenu par la faute de nos premiers peres, *un arbre de chûte*, & de scandale. L'or est aux avares ce que cet arbre fut à Adam, & à Eve. D'autres (*c*) croyent que l'on veut marquer sous ce nom les idoles, qui sont de vrais bois de scandale, pour ceux qui les adorent, comme les richesses le sont pour ceux qui en sont idolâtres. Car l'avarice est une vraye idolâtrie, comme le dit l'Ecriture. (*d*) Enfin, il y en a, (*e*) qui sans y chercher d'autre mystére, prétendent que comme il y a des pierres d'achoppement qui font tomber ceux qui s'y heurtent; il y a de même des bois de scandale, contre lesquels on peut trébucher, & que c'est ce que l'Auteur a voulu dire par ses bois de chûte : *Lignum offensionis.* C'est l'explication la plus simple.

℣. 8. BEATUS DIVES, QUI INVENTUS EST SINE MACULA : ET QUI POST AURUM NON ABIIT .... 9. QUIS EST HIC, ET LAUDABIMUS EUM? *Heureux le riche qui a été trouvé sans tache, & qui n'a point couru aprés l'or ..... 9. Qui est celui-là, & nous le loüerons?* Rien en effet n'est plus rare, ni plus digne d'admiration, & de

(*a*) *Jerem. Thren.* v. 13. ונערים בעץ כשלו

(*b*) *Rabbin.*

(*c*) *Palac. Grot. Bossuet.*

(*d*) *Ephes.* v. 5. *Coloss.* III. 5.

(*e*) *Jans. Drus. Vatab.*

10. *Qui probatus est in illo, & perfectus est, erit illi gloria æterna : qui potuit transgredi, & non est transgressus; facere mala, & non fecit.*

10. Il a été éprouvé par l'or, & trouvé parfait; sa gloire sera éternelle. Il a pû violer le commandement de Dieu, & il ne l'a point violé : il a pû faire le mal, & il ne l'a point fait.

11. *Ideò stabilita sunt bona illius in Domino : & eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia Sanctorum.*

11. C'est pourquoi ses biens ont été affermis dans le Seigneur; & toute l'assemblée [des Saints] publiera les aumônes qu'il a faites.

COMMENTAIRE.

loüange, qu'un homme riche, innocent, & juste, & qui ne met point sa confiance dans ses richesses : il a vraiment fait des choses admirables en sa vie. *Fecit enim mirabilia in vita sua.* Car l'effet naturel des richesses, est d'inspirer de l'orgueil, & de la présomption. *Vermis divitiarum superbia*, dit saint Augustin. (*a*) Comme l'ennemi naturel de la chasteté, est la vie molle, & délicieuse; aussi la mort de l'humilité, sont les richesses, selon saint Bernard. (*b*) *Periclitatur castitas in deliciis, humilitas in divitiis.*

℣. 10. QUI PROBATUS EST IN ILLO, ET PERFECTUS EST, &c. *Il a été éprouvé par l'or, & trouvé parfait; sa gloire sera éternelle.* Une des plus grandes tentations de l'homme sur la terre, est celle des richesses. Celui qui a sçû les posséder sans attache, où les quitter sans regret, ou les perdre sans douleur, est vraiment parfait, & digne d'une gloire éternelle. Etre pauvre dans les richesses; être content dans la pauvreté; être au milieu du feu sans se brûler; au milieu des flateurs, sans s'élever d'orgueil; au milieu des occasions de pécher, sans y succomber; pouvoir faire impunément le mal, & ne le pas commettre; c'est-là certainement le plus grand de tous les miracles.

℣. 11. IDEO STABILITA SUNT BONA ILLIUS IN DOMINO. *C'est pourquoi ses biens ont été affermis dans le Seigneur; & toute l'assemblée des Saints publiera les aumônes qu'il a faites.* Dieu se plaît à communiquer ses biens, & à répandre avec profusion les richesses dans la maison de ceux qui en font un si bon usage. Ils reçoivent dés ce monde une récompense anticipée de leur vertu, par la bénédiction que Dieu répand sur eux, & par la réputation dont ils joüissent dans le monde. On peut traduire le Grec par : (*c*) *C'est pourquoi ses biens seront affermis; & toute l'assemblée publiera ses aumônes*, ou ses œuvres de miséricorde. Dieu conservera, & augmentera ses biens.

(*a*) *August. serm. 5. de Verbis Domini, nunc 61. cap. 9. n. 10.*
(*b*) *Bernard. de Convers. ad Cleric. cap. 30.*
(*c*) Διὰ τοῦτο στερεωθήσεται τὰ ἀγαθὰ αὐτοῦ, καὶ τὰς ἐλεημοσύνας αὐτοῦ ἐκδιηγήσεται ἐκκλησία.

12. *Supra mensam magnam sedisti? Non aperias super illam faucem tuam prior.*	12. Si vous êtes assis à une grande table; n'ouvrez pas le premier la bouche pour parler.
13. *Non dicas sic: Multa sunt, quæ super illam sunt:*	13. Ne dites pas: Voilà bien des viandes!
14. *Memento quoniam malus est oculus nequam.*	14. Souvenez-vous que c'est une méchante chose que l'œil mauvais.
15. *Nequius oculo quid creatum est? Ideò ab omni facie sua lacrymabitur, cùm viderit.*	15. Qu'y a-t'il parmi les créatures de plus méchant qu'un tel œil? C'est pourquoi il pleurera de tout son visage, lorsqu'il verra cela.

COMMENTAIRE.

℣. 12. SUPRA MENSAM MAGNAM SEDISTI? &c. *Si vous êtes assis à une grande table; n'ouvrez pas le premier la bouche pour parler.* 13. *Et ne dites point: Voilà grande chére!* Le Grec ne lit pas ici *le premier*. Le précepte de ne pas mettre le premier la main au plat, est ci-aprés au ℣. 21. Le Texte original lit seulement: (*a*) *N'ouvrez pas la bouche*, ou le gosier, *& ne dites point: Voilà bien des choses sur cette table!* Cette exclamation marque ou trop d'avidité, ou trop d'estime, & d'admiration pour ce qui est servi; ou quelque espéce de jalousie contre le maître du festin. Il est de la politesse de loüer la bonne chére, & celui qui la fait; mais il le faut faire d'une maniére modeste, & qui ne sente ni l'homme qui n'a jamais rien vû, ni l'avare qui plaint la dépense, ni le gourmand, qui dévore des yeux ce qui est sur la table. Le Sage dans les Proverbes, donne à peu prés le même avis: (*b*) *Lorsque vous êtes assis à la table d'un Prince, considérez attentivement ce qui est devant vous, & mettez un couteau dans vôtre gorge, si vous êtes le maître de vôtre ame*, ou de vôtre appétit. Par ces mots: *Mettez un couteau dans vôtre gorge*, il réprime & l'avidité de manger, & la demangaison de parler. C'est le même sens en cet endroit. *N'ouvrez point vôtre bouche sur ce qui est servi sur la table*; ne vous jettez pas sur les mets avec avidité; ou ne vous récriez point avec admiration sur la quantité, & la variété des viandes. Ne dites point, ℣. 13. *Voilà beaucoup à manger*; ou, *voilà trop à manger.* Car rien n'est plus odieux, ni plus méprisable qu'un avare. ℣. 14. *Memento quoniam malus est oculus nequam.*

Le mauvais œil, (*c*) *oculus nequam*, est un jaloux, un envieux, ou un avare. Il sembleroit que vous craigniez d'en rendre autant à vôtre ami, &

(*a*) *Μὴ ἀνοίξῃς ἐπ' αὐτῆς φάρυγγά σου· 13. Καὶ μὴ εἴπῃς, πολλάγε τὰ ἐπ' αὐτῆς.*
(*b*) *Prov.* XXIII. 1. 2.
(*c*) *Matth.* XX. 15. *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum? Et Eccli.* XIV. 8. *Nequam est oculus invidi, & avertens faciem suam, & despiciens animam suam. Vide & Prov.* XXIII. 6.

16. *Ne extendas manum tuam prior, & invidiâ contaminatus erubescas.*	16. N'y portez point la main le premier, [de peur que son envie ne vous deshonore, & ne vous fasse rougir.]
17. *Ne comprimaris in convivio.*	17. Ne vous empressez point étant au festin.

COMMENTAIRE.

que vous vous fâchez contre lui, de ce qu'il vous met dans l'obligation de lui faire aussi bonne chére, qu'il vous la fait : Ou, que vous êtes jaloux de son bien, & de sa fortune, ne pouvant imiter une telle profusion. Or qu'y a-t'il de plus indigne qu'une telle disposition, soit que l'avarice, ou que la jalousie vous fassent parler ? ℣. 15. *Nequius oculo quid creatum est ?* Un homme de cette sorte, pleure s'il voit une dépense un peu trop grande à sa fantaisie. *Ab omni facie sua lacrymabitur, cum viderit.*

C'est ainsi que Judas, le prince des avares, s'indigna contre Magdelaine, qui avoit répandu un parfum précieux sur les pieds de Jesus. A quoi bon cette dépense ? disoit-il ; on auroit pû vendre ce parfum deux cens deniers, & le donner aux pauvres. Ce n'est pas, dit l'Evangéliste, (a) qu'il se mit en peine des pauvres ; mais parce qu'il étoit voleur, & avare. Voici le Grec de ces trois versets : (b) 13. *Ne dites pas : Voilà trop de viandes sur la table.* (c) 14. *Souvenez-vous que le mauvais œil*, le jaloux, l'avare, *est un* grand *mal.* 15. *Y a-t'il rien au monde de plus méchant qu'un* mauvais *œil ? C'est pourquoi il pleurera de tout son visage*, de tous ses yeux, de tout son cœur. Ou plûtôt : *Il pleurera en voyant tout ce que l'on sert à table.* Le Grec lit simplement : *Ab omni facie lacrymabitur.* Or *facies* se met pour tout ce que l'on présente à quelqu'un. Les pains que l'on servoit sur la table du Seigneur, sont appellez : (d) *Les pains de la face.* La portion qu'Elcana servit à Anne son épouse, est nommée, (e) *Une portion de la face.* Ces mots : *Cum viderit*, qu'on lit dans la Vulgate à la fin du ℣. appartiennent au ℣. 16. comme on le va voir.

℣. 16. Ne extendas manum tuam prior, &c. *N'y portez pas la main le premier, de peur que son envie ne vous deshonore.* De peur que cet avare dont il vient de parler, & qui vous a invité, ne le trouve mauvais, & que vous ne soyez couvert de confusion en présence de la compagnie : attendez que les plus qualifiez, & que le maître lui-même ayent mis la main au plat ; alors vous pourrez l'y porter à vôtre tour,

(a) *Johan.* xii. 5. 6.

(b) 13. Μὴ εἴπῃς πολλά γε τὰ ἐπ' αὐτῆς. 14. Μνήσθητι ὅτι κακὸν ὀφθαλμὸς πονηρός. 15. Πονηρότερον ὀφθαλμοῦ τί ἔκτισται ; Διὰ τοῦτο ἀπὸ παντὸς προσώπου δακρύει.

(c) *Multa sunt. Id est nimia sunt. Hebraïsm.* Voyez *Num.* xvi. 5. 7. *Deut.* i. 6. ii. 3. *Psal.* cxix. 6. *& passim.*

(d) *Exod.* xxv. 30. xxxv. 13. *in Hebr. & passim.*

(e) i. *Reg.* i. 5.

18. *Intellige quæ sunt proximi tui ex te ipso.*

19. *Utere quasi homo frugi his, quæ tibi apponuntur: ne, cùm manducas multum, odio habearis.*

18. Jugez de la disposition de vôtre prochain par la vôtre.

19. Usez comme un homme tempérant de ce qui vous est servi, de peur que vous ne vous rendiez odieux en mangeant trop.

COMMENTAIRE.

Le Grec est différent (*a*) *N'étendez pas la main par tout où vous verrez.* (17.) *Et ne vous froissez pas avec lui dans le plat.* Ne choisissez pas des yeux les meilleurs morceaux, & ne portez pas la main avec avidité sur tout ce qui vous donne envie. Que vôtre main ne se trouve pas au plat avec un autre, sur tout avec le maître du repas. Attendez qu'il ait pris, & alors vous prendrez ce qui est devant vous. Ces régles de civilité sont encore aujourd'hui de nôtre usage. Athenée (*b*) remarque que les Egyptiens ne mettoient pas les plats sur la table, mais qu'ils les faisoient porter tout autour, afin que les conviez y pussent prendre. L'Auteur que nous expliquons, écrivoit en Egypte; mais il est visible par ce qui précéde, & ce qui suit, qu'il parle de la maniére de s'asseoir à table, & d'y servir les viandes à la mode des Grecs, qui étoient alors les maîtres du pays, & qui y avoient introduit leurs usages.

℣. 18. INTELLIGE QUÆ SUNT PROXIMI TUI, EX TE IPSO, &c. *Jugez de la disposition de vôtre prochain par la vôtre.* Le Grec ajoûte: (*c*) *Et en toute chose faites attention.* Agissez en toute chose avec esprit; ne suivez point vôtre penchant, ni vôtre appetit; mais réprimez-les par la raison. Comme vous trouveriez mauvais qu'un autre prît devant vous ce qui seroit de son goût, ainsi craignez d'offenser vôtre voisin par une pareille liberté. Jugez des autres par vous-même. (*d*)

℣. 19. UTERE QUASI HOMO FRUGI, &c. *Usez comme un homme tempérant de ce qui vous est servi, de peur que vous ne vous rendiez odieux en mangeant trop.* Le Grec simplement: (*e*) *Mangez comme un homme ce qui vous est servi; & ne dévorez pas* comme une bête, *de peur que vous ne deveniez odieux à la compagnie.* Il condamne la trop grande avidité, & la mal-propreté en mangeant. N'imitez pas les bêtes carnaciéres qui se jettent sur leur proye, & qui la dévorent: mangez en homme avec sagesse, & modération. Socrates donnoit un jour à manger à quelques-uns de ses amis;

(*a*) Οὗ ἐὰν ἐπιβλέψῃ, μὴ ἐκτείνῃς χεῖρά σου. 17. Καὶ μὴ συνθλίβου αὐτῷ ἐν τρυβλίῳ.

(*b*) *Athen. lib. 4. cap. 13.* Τρίτη δέ ἐστιν ἰδέα δείπνων αἰγυπτιακή, τραπέζας μὲν οὐ παρατιθεμένων, πινάκων δὲ περιφερομένων.

(*c*) Νόει τὰ τοῦ πλησίον ἐκ σεαυτοῦ, καὶ ἐπὶ παντὶ ῥήματι διανοοῦ.

(*d*) *Horat. lib. 1. satyr 1.*

Aut positum ante mea quia pullum in parte catini
Sustulit esuriens, minùs hoc jucundus amicus,
Sit mihi?

(*e*) Φάγε ὡς ἄνθρωπος τὰ παρακείμενά σοι, καὶ μὴ διαμασῶ μὴ μισηθῇς.

20. *Cessa prior causâ disciplinæ : & noli nimius esse, ne fortè offendas.*

20. Cessez le premier de manger, par modestie : & n'y excédez point, de peur de tomber en faute.

21. *Et si in medio multorum sedisti, prior illis ne extendas manum tuam, nec prior poscas bibere.*

21. Si vous êtes assis avec beaucoup de personnes ; ne portez pas la main aux viandes avant eux ; [& ne demandez pas le premier à boire.]

COMMENTAIRE.

sa femme étoit en peine de la chére qu'elle leur feroit, craignant de ne les pas traiter selon leur qualité. Demeurez en repos, lui dit Socrates ; (a) s'ils sont modestes & tempérans, ils en auront assez ; s'ils ne le sont point, nous ne devons pas nous en mettre en peine. Il disoit que pour lui il ne mangeoit que pour vivre, au lieu que les autres hommes vivoient pour manger.

ỷ. 20. Cessa prior causa disciplinæ, &c. *Cessez le premier de manger par modestie, & n'y excedez point, (b) de peur de tomber en faute.* Ou : De peur que vous n'offensiez ceux qui sont à table avec vous ; de peur de vous rendre incommode à vôtre hôte, ou aux conviez. Il n'est pas de la bienséance de cesser trop tôt de manger ; ce seroit une espéce de reproche à ceux qui sont à table, comme s'ils mangeoient trop. Mais aussi il ne faut pas se faire remarquer en mangeant, & bûvant aprés les autres. Il faut cesser un peu avant ceux qui sont à la tête de l'assemblée & du festin ; le respect & la modestie le demandent ainsi. (c)

Neve diu præsume dapes, sed desine citrà ;
Et capias paulò, quàm cupis esse, minùs.

ỷ. 21. Prior illis ne extendas manum tuam. *Ne portez point la main aux plats avant eux, & ne demandez pas le premier à boire.* Ce second avis n'est pas dans le Grec, mais il est comme enfermé dans le premier. Porter le premier la main au plat, est un air de hardiesse, qui ne convient point dans la compagnie de gens polis. La civilité est toute fondée sur la vertu, sur l'humilité, sur la modestie. Saint Clément d'Aléxandrie dans son Pédagogue, qui est une instruction pour les Chrétiens, y méle beaucoup de préceptes de civilité. Les hommes vertueux & humbles sont toujours civils, quoi que les personnes civiles ne soient pas toujours humbles. Elles se contentent d'imiter les dehors de la vertu, sans en avoir la réalité.

ỷ. 22. Quam sufficiens homini erudito vinum

(a) *Socrates apud Laërt. lib. 2.* Εἰ μὲν γὰρ ὦσι μέτριοι, συμπεριενεχθεῖεν ἄν. Εἰ δὲ φαῦλοι, ἡμῖν αὐτῶν οὐδὲν μελήσει. Ἔλεγε τοὺς μὲν ἄλλους ἀνθρώπους ζῆν ἵν' ἐσθίοιεν, αὐτὸν δὲ ἐσθίειν ἵνα ζῇ.
(b) *Grec.* Μὴ ἀπληστεύου. *Ne sis insatiabilis.*
(c) *Ovid. apud Cornel. hic.*

22. *Quàm sufficiens est homini erudito vinum exiguum ; & in dormiendo non laborabis ab illo, & non senties dolorem.*

23. *Vigilia, cholera, & tortura viro infrunito.*

24. *Somnus sanitatis in homine parco : dormiet usque manè, & anima illius cum ipso delectabitur.*

25. *Et si coactus fueris in edendo multum, surge è medio, evome : & refrigerabit te, & non adduces corpori tuo infirmitatem.*

22. Un peu de vin, n'est-il pas plus que suffisant à un homme réglé? Vous n'aurez point ainsi d'inquiétude pendant le sommeil, & vous ne sentirez point de douleur.

23. L'insomnie, la colique, & les tranchées, sont le partage de l'homme intempérant.

24. Celui qui mange peu, aura un sommeil de santé. Il dormira jusqu'au matin, & son ame se réjoüira en lui-même.

25. Que si on vous a contraint de manger beaucoup ; levez-vous, déchargez vôtre estomach : vous trouverez du soulagement, [& vous n'attirerez point une maladie à vôtre corps.]

COMMENTAIRE.

EXIGUUM ! *Un peu de vin n'est-il pas plus que suffisant à un homme réglé*, instruit, sage? *vous n'aurez point d'inquiétude pendant le sommeil.* Voici le Grec : (*a*) *Qu'il faut peu de chose à un homme bien instruit ! Il ne souffrira point* d'oppression de poitrine, *& de difficulté de respirer sur son lit. Un homme qui n'a pas les entrailles trop remplies, dort tranquillement. Il se leve au matin, & son ame est avec lui.* Il se leve plein de santé, la tête libre, & l'esprit dégagé de nuages. La derniére partie de ce verset se lit dans la Vulgate aprés le ỳ. 23. *Somnus sanitatis in homine parco. Dormiet usque manè, & anima illius cum ipso delectabitur.* Le Sage ne recommande pas seulement ici l'usage modéré du vin, mais aussi la sobriété dans le manger. L'excez de l'un & de l'autre est contraire à la santé du corps, & à la tranquillité de l'esprit.

ỳ. 23. VIGILIA, CHOLERA, ET TORTURA VIRO INFRUNITO. *L'insomnie, la colique, & les tranchées, sont le partage de l'homme intempérant.* C'est-là le vrai sens du Grec. (*b*) L'excez dans le boire, & dans le manger, cause des insomnies, des indigestions, des coliques, des débordemens de bile. *Infrunitus* se lit déja au Chapitre XXIII. 6. Ce terme signifie proprement un homme insensé, ou déréglé.

ỳ. 25. ET SI COACTUS FUERIS IN EDENDO MULTUM, SURGE E MEDIO, EVOME, &c. *Que si l'on vous a contraint de manger beaucoup*, ou de trop manger, *levez-vous, déchargez vôtre estomach, & vous trouverez du soulagement.* Le Sage a fort recommandé la

(*a*) Ὡς ἱκανὸν ἀνθρώπῳ πεπαιδευμένῳ τὸ ὀλίγον ; καὶ ἐπὶ τῆς κοίλης αὐτοῦ οὐκ ἀσθμαίνει. Ὕπνος ὑγιείας ἐπὶ ἐντέρῳ μετρίῳ, ἀνέστη πρωί, καὶ ἡ ψυχὴ αὐτοῦ μετ' αὐτοῦ.

(*b*) Πόνος ἀγρυπνίας, καὶ χολέρας, καὶ στρόφος μετὰ ἀνδρὸς ἀπλήστου.

26. *Audi me, fili, & ne spernas me: & in novissimo invenies verba mea.*	26. Ecoutez-moi, mon fils, & ne me méprisez point; & vous reconnoîtrez à la fin la vérité de mes paroles.
27. *In omnibus operibus tuis esto velox; & omnis infirmitas non occurret tibi.*	27. Soyez promt dans toutes vos actions, & vous ne tomberez dans aucune maladie.

COMMENTAIRE.

tempérance & la sobriété, comme on l'a vû dans les versets précédens; mais comme il peut arriver, même aux personnes les plus réglées, d'être engagées dans quelque sorte d'excez par la compagnie, ou par une complaisance excessive, il veut que dans ces occasions on se soulage par le vomissement. Il n'approuve ni l'excez, ni ce qui en est une honteuse suite; mais il vaut mieux prévenir une maladie, en soulageant son estomach, que de garder ce qui ne peut que nous incommoder. (*a*) Puisqu'on a commis une faute en prenant de la nourriture avec excez, on ne doit pas en commettre une seconde, en se rendant malade. Il falloit s'abstenir de ce qui ne peut être guéri que par une action qui fait honte.

Il y a divers éxemplaires où le verbe, *Emovere*, ne se lit point. (*b*) Les Copistes ont crû que ce terme enfermoit une indécence indigne de la gravité de ce saint Livre; mais cette raison ne devoit point le leur faire retrancher. L'Ecriture rapporte le bien comme le mal; mais elle approuve l'un, & condamne l'autre. Ce n'est point tant l'action de décharger son estomach, qui est honteuse, que celle de manger, & de boire avec excez. Au reste, les Anciens n'avoient pas la même idée de l'intempérance, & de ce qui la suit, que nous en avons. Salomon dit sans détour, (*c*) que le sage au sortir d'un repas que lui aura donné un avare, déchargera son estomach, & aura regret aux beaux discours qu'il a dits en sa compagnie. Et Cicéron parlant à Jules César pour la défense de Dejotarus, lui dit sans façon: (*d*) *Cùm te vomere post cœnam velle dixisses, &c.* Le Grec se traduit diversement: (*e*) *Si vous avez été contraint de manger, levez-vous, passez au milieu des conviez, vomissez; & vous en serez soulagé.* D'autres: *Levez-vous au milieu du dessert*, au milieu du fruit. D'autres: *Au milieu du repas, &c.* C'étoit un précepte de l'ancienne Médecine de vomir, lorsqu'on se sentoit l'estomach chargé.

℣. 27. IN OMNIBUS OPERIBUS TUIS ESTO VELOX, &c. *Soyez promt dans toutes vos actions, & vous ne tomberez dans aucune*

(*a*) *Vide Francisc. Valef. sacr. Philosoph. cap. 73. Jansen. hic. Cornel. à Lapid. alios.*

(*b*) Ἔμεσον, *non est in Ald. nec Rom. nec Mss. Vide Heschel. & Drus.*

(*c*) *Prov. xxiii. 8.*

(*d*) *Cicero Orat. pro Rege Dejotaro. Vide & Plutarch. lib. de Sanitate. & Sympos. ac. & Plin. lib. 14. cap 22.*

(*e*) Καὶ εἰ ἐβιάσθης ἐν ἐδέσμασιν, ἀνάστα, μεσο-[illegible],] alii [illegible],] ἔμεσον, [illegible].

28. *Splendidum in panibus benedicent labia multorum, & testimonium veritatis illius fidele.*

29. *Nequissimo in pane murmurabit civitas, & testimonium nequitiæ illius verum est.*

30. *Diligentes in vino noli provocare : multos enim exterminavit vinum.*

28. Les lévres de plusieurs béniront celui qui donne libéralement à manger : & on rendra à sa conduite un témoignage *avantageux*, & véritable.

29. Toute la ville murmurera contre celui qui donne à manger avec trop grande épargne ; & le témoignage qu'on rendra à son avarice, sera véritable.

30. N'excitez point à boire ceux qui aiment le vin : car le vin en a perdu plusieurs.

COMMENTAIRE.

maladie. Soyez actif, vigilant, laborieux, & vous éviterez une infinité de maladies. En effet, la plûpart des maladies des hommes viennent ou de l'intempérance, dont il a parlé aux versets précédens, ou de la langueur & de la fainéantise, qu'il condamne ici. Hippocrate recommande aussi la même chose, (*a*) un exercice modéré, ne manger pas sans faim, être diligent & actif dans le travail.

℣. 28. SPLENDIDUM IN PANIBUS BENEDICENT LABIA MULTORUM. *Les lévres de plusieurs béniront celui, qui donne libéralement à manger.* Il oppose *Splendidum in panibus* de ce verset, à *Nequissimus in pane*, du verset suivant. Le pain est mis ici pour toute sorte de nourriture, & de viande. On aime, & on louë ceux qui sont libéraux & magnifiques, qui donnent bien à manger, & qui font l'aumône. Au contraire, l'avare & le mesquin, *Nequissimus in pane*, est le mépris, & la fable de la ville. Ce verset est semblable à celui-ci des Proverbes : (*b*) *Qui pronus est ad misericordiam, benedicetur ; de panibus enim suis dedit pauperi.*

℣. 30. DILIGENTES IN VINO NOLI PROVOCARE. *N'excitez point à boire ceux qui aiment le vin.* Voici un nouveau sujet d'instruction touchant l'usage du vin. Il ne veut pas que l'on excite à boire ceux qui aiment le vin, parce qu'en voulant boire avec eux, on s'expose à l'yvresse, qui est la perte du corps, & de l'ame : *Multos enim exterminavit vinum.* Le Grec : (*c*) *Ne faites point paroître vôtre valeur à boire.* Ne recherchez point la réputation de bon bûveur, & ne faites point de défi en ce genre de combat ; car le vin est la source d'une infinité de maux. Isaïe reproche fortement cet abus aux Juifs de son tems : (*d*) *Malheur à vous qui êtes puissans à boire le vin, & gens de valeur pour vous enyvrer.* L'é-

(*a*) *Hyppocrat. lib. 6. Epid. sect. 4. Vide & Plutarch. lib. de Sanitate & Galen. lib. 2. de Valetud. tuenda.*

(*b*) *Prov.* XXII. 9.

(*c*) Ἐν οἴνῳ μὴ ἀνδρίζου, πολλοὺς γὰρ ἀπώλεσεν ὁ οἶνος.

(*d*) *Isai.* v. 22.

31. *Ignis probat ferrum durum : sic vinum corda superborum arguet in ebrietate potatum.*

32. *Æqua vita hominibus, vinum in sobrietate : si bibas illud moderatè, eris sobrius.*

33. *Quæ vita est ei, qui minuitur vino?*

31. Le feu éprouve les métaux les plus durs ; & le vin bû avec excez, fait reconnoître les cœurs des superbes.

32. Le vin pris avec tempérance, est une seconde vie : si vous en prenez modérément, [vous serez sobre.]

33. Quelle est la vie d'un homme qui se laisse abattre par le vin ?

COMMENTAIRE.

trange aveuglement de l'homme, qui met sa gloire à se rendre semblable aux bêtes, & qui se fait honneur d'abuser de ses propres forces, pour perdre ce que Dieu n'a créé que pour sa conservation !

℣. 31. IGNIS PROBAT FERRUM DURUM, SIC VINUM CORDA SUPERBORUM. *Le feu éprouve les métaux les plus durs, & le vin bû avec excez fait reconnoître les cœurs des superbes.* Voici le Grec : (a) *La fournaise éprouve le trenchant dans la trempe.* Ou plûtôt : *Quelle est la trempe du trenchant* de l'épée ? Ou : *l'on éprouve quel est l'acier d'une arme, par le feu, & par la trempe.* Le Forgeron distingue aisément une bonne arme & un bon trenchant, par le feu & par la trempe. *Ainsi le vin découvre le cœur des superbes dans l'yvresse.* Le vin pris avec excez découvre le cœur & les sentimens des superbes, des plus hardis. L'ancien Proverbe dit que *la vérité est dans le vin ;* & l'expérience fait voir que non seulement on dit la vérité, mais qu'on se vante, qu'on parle avec hardiesse, & souvent avec insolence, le tempéramment & l'humeur s'y découvrant sans déguisement. Horace ; (b)

Tu lene tormentum ingenio admoves
Plerumque duro : tu sapientium
Curas, & arcanum jocoso
Consilium retegis Lyæo.

Théognis (c) a exprimé à peu prés la même pensée que nôtre Auteur, en disant que le vin pris avec excés, fait découvrir à nud les sentimens des hommes les plus sages, de même que le feu éprouve les métaux d'or & d'argent.

℣. 32. ÆQUA VITA HOMINIBUS VINUM IN SOBRIETATE. *Le vin pris avec tempérance est une seconde vie : si vous en prenez modérément, vous serez sobre.* Le Grec : (d) *Le vin est aux hommes* un bien *égal à la vie, si vous le bûvez avec modération.* C'est une liqueur qui donne

(a) Κάμινος δοκιμάζει στόμωμα ἐν βαφῇ· Οὕτως οἶνος ἐν καρδίᾳ ὑπερηφάνων ἐν μέθῃ. Edit. Rom. Ἐν μάχῃ ὑπερηφάνων.
(b) Horat. lib. 3. Ode. 21.
(c) Theognis.
Ἐν πυρὶ μὲν χρυσόν τε, καὶ ἄργυρον ἴδριες ἄνδρες,
Γινώσκουσ', ἀνδρὸς δ' οἶνος ἔδειξε νόον,
Καὶ μάλα περ πινυτοῦ, τὸν ὑπὲρ μέτρον ἤρατο πίνων.
(d) Ἐπίσον ζωῆς οἶνος ἀνθρώποις, ἐὰν πίνῃς αὐτὸν ἐν μέτρῳ αὐτοῦ.

34. *Quid defraudat vitam? Mors.*

34. [Qui nous prive de la vie? C'est la mort.]

35. *Vinum in jucunditatem creatum est, & non in ebrietatem, ab initio.*

35. Le vin a été créé dés le commencement pour être la joye de l'homme, [& non pour l'enyvrer.]

36. *Exultatio animæ, & cordis, vinum moderatè potatum.*

36. Le vin pris modérément, est la joye de l'ame, & du cœur.

37. *Sanitas est animæ, & corpori sobrius potus.*

37. [La temperance dans le boire, est la santé de l'ame, & du corps.

38. *Vinum multum potatum, irritationem, & iram, & ruinas multas facit.*

38. Le vin bû avec excez, produit la colére, & l'emportement, & attire de grandes ruines.]

39. *Amaritudo animæ, vinum multum potatum.*

39. Le vin bû avec excez, est l'amertume de l'ame.

40. *Ebrietatis animositas, & imprudentis offensio, minorans virtutem, & faciens vulnera.*

40. L'yvrognerie inspire l'audace, elle fait tomber l'insensé; elle ôte la force, & elle est cause des blessûres de plusieurs.

COMMENTAIRE.

la vie aux hommes; elle est d'un prix égal à la chose du monde la plus précieuse, c'est-à-dire, à la santé, ou à la vie, lorsqu'on le prend avec modération; mais pris avec excez, c'est un poison, c'est une liqueur de mort.

℣. 33. QUÆ EST VITA EI, QUI MINUITUR VINO? *Quelle est la vie d'un homme qui se laisse abattre par le vin? Qui nous prive de la vie? C'est la mort.* Le vin pris avec excez, est une mort certaine; l'abus du vin est aussi odieux que la mort même. Le Grec est plus court: (a) ℣. 33. *Quelle est la vie pour un homme qui manque de vin?* (b) (Le ℣. 34. ne se lit point dans le Grec.) 35. *Le vin a été créé pour être la joye de l'homme.* Le vin est la joye en quelque sorte, & la vie de l'homme: *Tantâ dulcedine, ut magna pars non aliud vitæ præmium intelligat*, dit Pline. (c) C'est un remède dans ses infirmitez; c'est une consolation dans sa douleur. *Donnez du vin à ceux qui sont dans la tristesse, & dans l'amertume du cœur*, dit Salomon; (d) *qu'ils en boivent, & qu'ils oublient leur pauvreté, & qu'ils ne se souviennent plus de leur douleur.* Mais on ne doit jamais oublier le tempéramment qu'il a marqué plus haut, qui est de le boire avec mesure. Sans cela le vin n'est rien moins que ce que nous venons de dire. (e)

℣. 40. EBRIETATIS ANIMOSITAS, &c. *L'yvrognerie inspire l'audace, elle fait tomber l'insensé; elle est la source, &c.* Le Grec: (f) *L'y-*

(a) Τίς ζωὴ ἐλαττουμένῳ οἴνῳ; καὶ αὐτὸς ἔκτισται εἰς εὐφροσύνην ἀνθρώποις.
(b) *Palac. Jans. Sa. Cornel. Grot.*
(c) *Plin. lib.* XIV. *cap.* 22.
(d) *Prov.* XXXI. 6.

(e) *Theognid.*
Οἶνος πινόμενος πουλὺς κακός. Ἢν δέ τις αὐτὸν, Πίνῃ ἐπισταμένως, οὐ κακὸς ἀλλ' ἀγαθός.
(f) Πληθύνει μέθη θυμὸν ἄφρονος εἰς πρόσκομμα, ἐλαττοῦσα ἰσχὺν, καὶ προσποιοῦσα τραύματα.

41. *In convivio vini non arguas proximum: & non despicias eum in jucunditate illius.*

42. *Verba improperii non dicas illi: & non premas illum in repetendo.*

41. Ne reprenez point vôtre prochain, lorsqu'il est à une table, où l'on boit du vin; & ne le méprisez pas, lorsqu'il se réjoüit.

42. Ne lui faites point de reproches: & ne le pressez point, en lui redemandant quelque chose.

COMMENTAIRE.

vresse de l'insensé échauffe sa colére pour sa chûte, pour son malheur. *Elle lui ôte les forces, & l'expose à recevoir des blessures.* Voila jusqu'où il va, lorsqu'il boit du vin: il en boit jusqu'à la fureur, jusqu'à perdre la raison, jusqu'à se jetter brutalement dans le danger, & à s'exposer aux coups, & à la mort même. Les Anciens (*a*) disoient que la vigne portoit trois sortes de raisins: l'un de volupté, le second d'yvresse, le troisiéme de regret, ou de douleurs. Des festins où l'on boit du vin avec excez, se terminent rarement sans bruit, sans querelles, sans batteries.

℣. 41. VERBA IMPROPERII NON DICAS ILLI, ET NON PREMAS ILLUM IN REPETENDO. *Ne lui faites point de reproches, & ne le pressez point en lui redemandant quelque chose.* L'yvresse n'est point un tems de raison, & de patience. Il est non seulement inutile, mais même de la derniére imprudence, de choquer un homme qui est dans le vin par des paroles injurieuses, ou par des demandes desagréables. On sçait ce qui arriva à Clitus ami d'Aléxandre, & à Callisthene, pour avoir contredit ce Prince, pendant qu'il étoit dans la chaleur du vin. (*b*) Le premier fut percé d'un coup de lance de la main d'Aléxandre même. L'autre finit sa vie dans les tourmens. Quelques-uns entendent ainsi le Grec: (*c*) *Ne lui dites aucune parole de reproches, & ne le pressez point en lui redemandant.* C'est-à-dire; ne le pressez point de vous faire raison, ne lui portez point de santez, & ne l'excitez point à boire au delà de ce qu'il en peut porter. C'est une coûtume trés-ancienne & trés-pernicieuse, & qui regne encore en certains pays, d'engager à boire les conviez en leur portant des santez, qu'ils ne peuvent refuser, sans offenser ceux qui les leur portent. (*d*) D'autres traduisent: *Ne lui faites point de reproches, & ne l'irritez point, lorsque vous le rencontrerez.* N'allez pas lui faire des reproches de l'état où vous l'avez vû, quand il étoit dans l'yvresse. On n'aime point à se souvenir de ces sortes de choses. (*e*)

(*a*) *Anacharf. apud Laërt. lib.* 1. Τὴν ἄμπελον εἶπε τρεῖς φέρειν βότρυς, τὸν πρῶτον ἡδονῆς, τὸν δεύτερον μέθης, τὸν τρίτον ἀηδίας.

(*b*) *Quint. Curt. lib.* 8.

(*c*) Λόγον ὀνειδισμοῦ μὴ εἴπῃς αὐτῷ, καὶ μὴ αὐτὸν θλίψῃς ἐν ἀπαιτήσει αὐτοῦ *Rom. Edit. & alii*, ἐν ἀπαντήσει αὐτοῦ.

(*d*) *Vide Cornel. hic, & Druf.*

(*e*) *Grotius.*

CHAPITRE XXXII.

Roi du festin ; ses devoirs. Régles qu'il faut observer en parlant. Respecter les vieillards. Musique dans les repas. Chercher Dieu. Ne rien faire sans conseil.

℣. 1. *Rectorem te posuerunt ? Noli extolli : esto in illis quasi unus ex ipsis.*

℣. 1. Vous a-t'on établi Roi du festin ? Ne vous en élevez point. Soyez parmi eux, comme l'un d'entr'eux.

COMMENTAIRE.

℣. 1. RECTOREM TE POSUERUNT ? NOLI EXTOLLI. *Vous a-t'on établi Roi du festin ? ne vous en élevez point.* Il continuë ici la matiére des repas & des festins, où l'on est quelquefois obligé de se trouver. Il fait allusion ici à une coûtume trés-ancienne parmi les Grecs, & les Romains, & apparemment aussi parmi les Perses, comme on l'infére de ce qui se passa dans le festin d'Assuérus, (*a*) qui étoit d'etablir un Roi du repas, qui avoit soin de tout, & qui prescrivoit combien chacun devoit boire. L'Auteur de ce Livre, qui écrivoit en Egypte, parle ici suivant la coûtume des Grecs, qui dominoient dans le pays.

Le Roi, ou le Chef du repas dont nous parlons, étoit établi ou par le sort, (*b*) ou par le choix de ceux qui s'assembloient pour manger ensemble ; car ce n'étoit point d'ordinaire dans les repas d'invitation, mais dans ceux où plusieurs personnes se trouvoient, contribuant chacun de leur part pour la dépense, qu'on les établissoit. A Athénes il y avoit des Magistrats préposez pour réprimer les excez des festins. (*c*) C'étoient des Rois de repas publics & communs, assez différens de ceux que les conviez choisissoient entr'eux. Cicéron reproche à Verrés sa soûmission à ces loix du maître des festins, lui qui n'auroit pas voulu obéir aux loix du Peuple Romain : (*d*) *Iste prætor severus ac diligens, qui Populi Romani legibus numquam paruisset, illis diligenter legibus, quæ in poculis ponebantur, obtemperabat.*

(*a*) *Esth.* I. 8. *Nec erat qui volentes cogeret ad bibendum.*

(*b*) *Horat. Nec regna vini sortiêre talis.*

(*c*) *Athan. lib.* x *cap* 6. Οἰνόπται.

(*d*) *Tull. in Verr. Orat.* v.

2. Curam illorum habe, & sic conside; & omni curâ tuâ explicitâ recumbe:

2. Ayez soin d'eux, & aprés cela asseyez-vous; prenez vôtre place, aprés que vous vous serez acquitté de tous vos devoirs:

3. Ut læteris propter illos, & ornamentum gratiæ accipias coronam; & dignationem consequaris corrogationis.

3. Afin que vous vous réjoüissiez en les voyans contens, & que vous receviez en récompense la couronne de grace; [& que vous vous acquériez de la loüange de la part de tous les conviez.]

COMMENTAIRE.

obtemperabat. Caton lui-même, tout sérieux, & tout sévére qu'il étoit, prenoit plaisir à ces loix du Roi du repas. (*a*) Nous avons des modéles de ce qui se pratiquoit dans ces sortes de festins dans les *Symposiaques*, ou Entretiens de Table de Plutarque, & dans le *Dipnosophiste* d'Athenée. Des vieillards, des Philosophes, des gens de lettre se trouvoient à ces fêtes avec des jeunes gens. On s'y entretenoit sérieusement de choses utiles & agréables. Les anciens parloient, & étoient écoutez. On y mêloit la musique, & les bons mots; mais tout se passoit sans dissolution, & sans excez. Le Roi du repas régloit tout, & avertissoit chacun, lorsqu'il étoit tems de se retirer dans sa maison. Ce n'étoit point là de ces repas, où l'on boit jusque bien avant dans la nuit, & où l'on s'abandonne à toute sorte d'excez.

ESTO IN ILLIS, QUASI UNUS EX IPSIS. *Soyez parmi eux, comme l'un d'eux.* Ne vous élevez point pour l'honneur qu'on vous a fait, & n'abusez point insolemment de ce petit rang passager, que vous tenez dans la compagnie où vous êtes. Ce seroit une vanité fort mal entenduë, & une grande marque de la petitesse de vôtre esprit. Plutarque (*b*) donne le même avis au Roi du festin.

℣. 2. CURAM ILLORUM HABE, ET SIC CONSIDE. *Ayez soin d'eux, & aprés cela asséïez-vous.* Ne vous asséïez pas à table, que vous n'ayez mis ordre à tout, que le repas ne soit bien préparé, & servi proprement & avec ordre. Les Anciens (*c*) qui ont parlé des devoirs de ces chefs de festins, leur recommandent sur tout la vigilance, & la sobriété. Ils devoient être attentifs à tout, & songer plûtôt à contenter la compagnie, qu'à se satisfaire eux-mêmes, & à se divertir. Voici le Grec de tout le verset: (*d*) *Ayez soin d'eux, & aprés cela asséïez-vous, & prenez place aprés avoir fait tout ce qui est à faire.* Ou selon d'autres éxemplaires: *Et lorsque*

(*a*) *Tull. in Catone, seu de Senect. Me verò & magisteria delectant à majoribus instituta, & is sermo qui more majorum summo adhibetur magistro in poculo.*

(*b*) *Plutarch. Symposiac. lib. 1. qu. 14.*

(*c*) *Aristot. lib. 2. Politic.*

(*d*) Φροντίδα αὐτῶν, καὶ οὕτω κάθισον, καὶ πᾶσαν τὴν χρείαν σου ποιήσας, ἀνάπεσε. *Alii:* Πᾶσαν τὴν χρείαν σου ποιήσας, καὶ διεσκεμμένος ἀνάπεσε.

4. *Loquere major natu : decet enim te ;*
5. *Primum verbum diligenti scientia, & non impedias musicam.*

6. *Ubi auditus non est, non effundas sermonem, & importunè noli extolli in sapientia tua.*

4. Parlez, si vous êtes le plus âgé ;
5. Car la bienséance le demande : mais parlez avec sagesse, & avec science, & ne troublez point l'harmonie.

6. Ne répandez point la parole, lorsqu'on n'est pas disposé à écouter ; & ne vous élevez pas à contre-tems, dans vôtre sagesse.

COMMENTAIRE.

vous aurez exécuté tout ce qu'on attend de vous, & que vous vous serez acquis de la gloire devant la compagnie, *asséïez-vous.*

ỷ. 3. UT LÆTERIS PROPTER ILLOS, ET ORNAMENTUM GRATIÆ ACCIPIAS CORONAM. *Afin que vous vous réjoüissiez en les voyant contens, & que vous receviez en récompense la couronne de grace*, ou la couronne d'honneur. On donnoit cet ornement à celui qui étoit déclaré Roi du repas, (*a*) à peu prés comme il se pratique encore en quelques endroits la veille de l'Epiphanie, lorsqu'on a tiré un Roi au sort, ou par une féve cachée dans un gâteau ; car c'est un reste de cette ancienne coûtume, qui est demeurée jusqu'aujourd'hui parmi les Chrétiens.

ỷ. 4. LOQUERE MAJOR NATU, &c. *Parlez, si vous êtes le plus âgé ; (5.) Mais parlez avec sagesse, & ne troublez point l'harmonie.* Ceci ne regarde plus le Roi du festin ; ce sont des préceptes généraux pour tous ceux qui se trouvent dans des repas de cérémonie. L'Auteur veut que ceux qui sont âgez y parlent, c'est l'ordre & la bienséance qui le demandent ; on a pour eux de la déférence, ils doivent entretenir la compagnie : mais qu'ils ayent soin de ne rien dire que de sage, & de bien digéré, & sur tout de ne point troubler la symphonie, & les instrumens de musique, qui ne manquoient jamais dans les repas des honnêtes gens. (*b*) Tous ceux qui avoient quelque éducation, savoient chanter, & joüer des instrumens. On pouvoit avec cela avoir des Musiciens amenez exprés. Le Sage ne veut pas que les vieillards empêchent ce divertissement par leurs discours.

ỷ. 6. UBI AUDITUS NON EST, NON EFFUNDAS SERMONEM. *Ne répandez pas la parole, lorsqu'on n'est pas disposé à écouter.* Ne jettez point les perles devant les porcs, disoit JESUS-CHRIST ; (*c*) n'allez point proposer des questions de science dans un repas, si personne n'en est curieux ; ayez soin de pressentir le goût & l'inclination de la com-

(*a*) *Vide Plaut. in Persa. Do hanc tibi florentem florenti : Tu sic eris dictatrix nobis.*

(*b*) *Vide Ciceron. Tuscul. qu.* 1. *Quintil. lib.* 1. *Horat. lib.* 2. *Ode* 11. *Divitum mensis, & amica templis Lyra. Vide Cornel. à Lapide hic.*

(*c*) *Matth.* VII. 6.

7. *Gemmula carbunculi in ornamento auri: & comparatio musicorum in convivio vini.*

7. Un concert de musiciens dans un festin où l'on boit du vin, est comme l'escarboucle enchassée dans l'or.

COMMENTAIRE.

pagnie, afin d'y conformer vôtre discours. Autrement : Ne parlez point de ce que vous n'entendez pas. Mais le Grec fait un sens contraire : (*a*) *Là où il y a symphonie ; ne faites point entendre vôtre voix, & ne faites pas le sage à contre-tems*. Il parle aux vieillards, ausquels il a déferé l'honneur de parler, & d'entretenir la compagnie. Il leur donne ici deux avis ; le premier, de ne pas interrompre la symphonie par leurs discours ; le second, de ne pas moraliser mal à propos, & à contre-tems. Des réfléxions sérieuses sont trop mal placées dans ces circonstances.

℣. 7. GEMMULA CARBUNCULI, &c. *Un concert de Musiciens dans un festin où l'on boit du vin, est comme l'escarboucle enchassée dans l'or.* Nous avons déja remarqué l'estime que les Anciens faisoient de la musique dans les festins. On assure qu'aprés le repas on présentoit une lyre à la compagnie, & que chacun en joüoit à son tour. (*b*) D'abord on chantoit en commun une hymne en l'honneur de Bacchus. (*c*) Ensuite on récitoit & on chantoit des vers composez à la gloire des grands hommes. (*d*) *Carmina in epulis à singulis convivis esse cantata de clarorum virorum laudibus, in originibus scriptum reliquit Cato.* Varron dit que l'on faisoit chanter à voix haute, & avec le joüeur d'instrumens, par des enfans bien modestes, d'anciennes chansons qui contenoient les loüanges de leurs Ancêtres. Voila pour les Payens. Les Juifs mêloient dans leurs repas les loüanges du Seigneur: (*e*) ils les commençoient par là, & les finissoient de même : comme on le voit par l'éxemple de nôtre Sauveur, qui chanta une hymne avec ses Apôtres, aprés le dernier souper qu'il fit avec eux.

Philon (*f*) décrivant le repas que faisoient ensemble les Thérapeutes le septiéme jour de la semaine, dit qu'avant que de se mettre à table, ils élevent

(*a*) Ὅπου ἀκρόαμα, μὴ ἐκχέῃς λαλιὰν, καὶ ἀκαίρως μὴ σοφίζου. Le mot *acroama*, signifie le chant, le concert, la symphonie, non-seulement chez les Grecs, mais même chez les Latins, qui l'ont emprunté d'eux. *Cicero, Macrob. alii.* Quelques Exemplaires Grecs lisent une négation, comme la Vulgate : Ὅπου ἀκρόαμα οὐκ ἔστι. *Ubi auditus non est.* Ils ont pris ἀκρόαμα, pour ἀκρόασις, *auditio*. Voyez Drusius.

(*b*) *Cicero Tuscul. qu. lib. 1. & Quintil. lib. 1. Ille mos fuit ut in conviviis post cœnam circumferretur lyra, quam ex ordine convivæ pulsarent. Cujus cum se imperitum professus esset Themistocles, habitus est indoctior.*

(*c*) *Plutarch. Symposiac. lib. 1. qu. 1. & lib. de Musica.*

(*d*) *Cicero in Bruto.*

(*e*) *Matth* XXVI. 30.

(*f*) *Philo de Vita Contemplat.* Ἔπειτα ὁ ἀναστὰς ὕμνον ᾄδει πεποιημένον εἰς τὸν Θεὸν, ἢ καινὸν αὐτὸς πεποιηκὼς, ἢ ἀρχαῖόν τινα τῶν πάλαι ποιητῶν .... Μεθ' ὃν καὶ οἱ ἄλλοι κατὰ τάξεις ἐν κόσμῳ προσήκοντι, πάντων κατὰ πολλὴν ἡσυχίαν ἀκροωμένων, πλὴν ὁπότε τὰ ἀκροτελεύτια, καὶ ἐφύμνια ᾄδειν δέοι. Τότε γὰρ ἐξηχοῦσι πάντες, καὶ πᾶσαι.

8. *Sicut in fabricatione auri signum est smaragdi, sic numerus musicorum in jucundo, & moderato vino.*

8. Un nombre de musiciens dans un festin, où l'on boit du vin avec joye, & modérément, est comme un cachet d'émeraude enchassé dans l'or.

9. *Audi tacens, & pro reverentia accedet tibi bona gratia.*

9. [Ecoutez en silence, & vôtre retenuë vous acquérera beaucoup de grace.]

10. *Adolescens loquere in tua causa vix.*

10. Ne parlez, jeune homme, qu'avec peine dans ce qui vous regarde.

11. *Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum.*

11. Quand vous aurez été interrogé deux fois; répondez en peu de mots.

12. *In multis esto quasi inscius: & audi tacens simul, & quærens.*

12. Conduisez-vous en beaucoup de choses, comme si vous les ignoriez; & écoutez en silence, & en faisant des demandes.

COMMENTAIRE.

les mains & les yeux au Ciel, pour demander la bénédiction de Dieu sur leur table, puis ils s'asséïent à table avec ordre; les anciens parlent, & résoudent les questions qu'on leur propose, sans ostentation, & sans bruit. Aprés le repas tout le monde se leve, & celui qui préside, entonne une hymne ou nouvelle & de sa façon, ou ancienne composée par les Prophétes de Dieu; car, ajoûte Philon, il y en a un grand nombre d'anciennes, faites à ce dessein, que l'on chante devant l'Autel, ou debout, ou en dansant modestement, avec différentes fléxions de voix. Aussi-tôt que le chef du repas a commencé à chanter, tous les autres le suivent d'une voix plus basse; mais à la fin ils élévent leurs voix tous ensemble, hommes & femmes, sans distinction. Voila quel étoit l'ordre des repas des Thérapeutes les plus sages des Juifs, & quel usage ils y faisoient de la musique. Le Grec du verset que nous expliquons, porte à la lettre: (*a*) *La symphonie des instrumens de musique*, ou le mélange, le concert des voix & des instrumens, *dans un festin de vin, est comme un cachet d'escarboucle dans une bague d'or.* Il appelle *cachet*, la pierre d'une bague, parce qu'ordinairement le cachet y étoit gravé. *Le festin de vin*, marque un festin de réjoüissance; car regulierement on ne bûvoit point de vin dans les repas simples, & ordinaires.

ỳ. 9. AUDI TACENS. 10. ADOLESCENS IN TUA CAUSA LOQUERE, *Ecoutez en silence, & vôtre retenuë vous acquérera beaucoup de graces.* 10. *Ne parlez, jeune homme, qu'avec peine dans ce qui vous regarde.* Le verset 9. n'est pas dans le Grec. Il a rapport au verset 10. qui est un avis aux jeunes gens qui sont dans un repas, où il se trouve des vieillards & des personnes de mérite, & de dignité; alors le jeune homme ne doit parler que peu, & lorsqu'on l'interroge. Voici le Grec des versets

(*a*) Σφραγὶς ἄνθρακος ἐπὶ κόσμῳ χρυσῷ, σύγκριμα μουσικῶν ἐν συμποσίῳ οἴνου.

13. *In medio magnatorum non præsumas : & ubi sunt senes, non multum loquaris.*

14. *Ante grandinem præibit corruscatio : & ante verecundiam præibit gratia ; & pro reverentia accedet tibi bona gratia.*

13. Lorsque vous êtes avec les Grands, ne prenez point la liberté de parler ; & ne parlez pas beaucoup où il y a des vieillards.

14. On voit l'éclair avant la grêle, & avant la retenuë, qui empêche de parler, on voit une certaine grace qui prévient ; [& cette retenuë lui acquérera beaucoup de grace.]

COMMENTAIRE.

10. 11. & 12. (*a*) *Parlez, jeune homme, si la nécessité le demande.* (℣. 11.) *Répondez à peine, si l'on vous interroge deux fois. Abregez vôtre discours.* (℣. 12.) *Dites beaucoup en peu ; soyez comme un homme qui sait, & qui demeure dans le silence.* Cette expression de la Vulgate, verset 11. *Habeat caput responsum tuum*, ne signifie pas que vôtre discours ait de la tête & de la raison ; par opposition à un discours qui n'a, comme l'on dit, ni queuë ni tête ; mais, *Abregez vôtre discours* ; parlez succinctement, & sommairement.

℣. 13. In medio magnatorum loqui non præsumas. *Lorsque vous êtes au milieu des Grands, ne prenez point la liberté de beaucoup parler, &c.* Le Grec : (*b*) *Ne vous familiarisez pas*, ne faites pas comparaison, ne vous égalez point *aux Grands au milieu desquels vous êtes. Et ne causez point trop où il y a des vieillards.* Ayez du respect pour les Grands, & pour les vieillards : vous le devez à la qualité des uns, & à la sagesse des autres. Tout ceci regarde les jeunes gens.

℣. 14. Ante grandinem præibit corruscatio. &c. *On voit l'éclair avant la grêle : & avant la retenuë qui empêche de parler, on voit une certaine grace, qui prévient*, & qui gagne les cœurs. Quand un jeune homme a de la pudeur, & du respect pour une compagnie de vieillards, sa modestie & cet air de retenuë, qui siént si bien à cet âge, le font aimer & estimer de tous ceux qui le voyent. Voici le Grec : (*c*) *Avant le tonnerre paroît l'éclair, & avant la retenuë marchera la bonne grace*, ou la faveur & l'amitié de ceux qui vous voyent. Les Philosophes font voir que l'éclair doit paroître avant que le tonnerre se fasse entendre, quoique l'un & l'autre soient produits dans le même instant ; parce que le bruit qui se fait entendre à nos oreilles, ne se communique que par ondées, & par un mouvement reciproque, & une agitation plus lente, qui se

(*a*) 10. Λάλησον, νεανίσκε, εἰ χρεία σου. (11.) Μόλις δὶς, ἐὰν ἐπερωτηθῇς κεφαλαίωσον λόγον. (12.) Ἐν ὀλίγοις πολλά, γίνου ὡς γινώσκων, καὶ ἅμα σιωπῶν.

(*b*) Ἐν μέσῳ μεγιστάνων μὴ ἐξισάζου, καὶ ὅπου γέροντες, μὴ πολλὰ ἀδολέσχει.

(*c*) Πρὸ βροντῆς κατασπεύδει ἀστραπὴ, καὶ πρὸ αἰσχυντῆρος προσελεύσεται χάρις.

15. *Et horâ surgendi non te trices : præcurre autem prior in domum tuam, & illic avocare, & illic lude,*

16. *Et age conceptiones tuas, & non in delictis, & verbo superbo.*

17. *Et super his omnibus benedicito Dominum, qui fecit te, & inebriantem te ab omnibus bonis suis.*

15. Quand l'heure de se lever sera venuë, ne vous embarrassez point; mais courez le premier à vôtre maison; divertissez-vous là, & tenez-vous dans la joye,

16. Et repassez dans vôtre esprit vos pensées, sans péché, & sans orgueil.

17. Et dans toutes ces choses, bénissez le Seigneur, qui vous a créé, & qui vous comble de tous ses biens.

COMMENTAIRE.

fait dans la masse de l'air, qui est un corps liquide & lâche; au lieu que la lumiére se répand en un instant de l'objet lumineux jusqu'à nous; parce que la matiére qui transmet son action jusqu'à nos yeux, est continuë, & impénétrable : les rayons de lumiére sont comme une enfilade de corpuscules, rangez en ligne droite & roide, qui ne peuvent être dérangez, qu'une autre enfilade ne prenne aussi-tôt leur place; en sorte qu'on la peut regarder comme une ligne infléxible, & invariable.

℣. 15. HORA SURGENDI NON TE TRICES. (*a*) *Quand l'heure de se lever sera venuë, ne vous embarrassez point : mais courez le premier à vôtre maison, divertissez-vous-là.* Le Grec : *Levez-vous de bonne heure; ne soyez point le dernier*, comme les traîneurs qui marchent à la queuë des armées; *accourez à vôtre maison, & ne tombez point dans la nonchalance.* Tenez-vous gay, & alerte. Cet avis est encore pour les jeunes gens. Ils ne doivent pas être des derniers à table, ni demeurer dans un repos trop morne & trop sérieux. Il faut qu'ils se divertissent honnêtement, quand ils sont hors de la présence des personnes, à qui ils doivent du respect. *Illic avocare, & illic lude.*

℣. 16. ET AGE CONCEPTIONES TUAS, ET NON IN DELICTIS, &c. *Repassez dans vôtre esprit vos pensées, sans péché & sans orgüeil.* Ou plûtôt selon le Grec : (*b*) Joüez dans vôtre maison, *& faites-y ce qu'il vous plaira, & ne péchez point par un discours insolent.* Il éxige des enfans & des jeunes gens beaucoup de modestie & de réserve à table, & au milieu des personnes âgées; mais dans le particulier, sur tout aprés le repas, il leur permet de la joye & des divertissemens honnêtes, pourvû que la dissolution, l'orgüeil, & l'insolence en soient bannies.

℣. 17. SUPER HIS OMNIBUS BENEDICITO DOMINUM. *Et dans toutes ces choses bénissez le Seigneur.* Ou bien : *Mais sur toutes cho-*

(*a*) Complut *Non te frices.* Jans. *Non te trices*, id est, *ne sis tetricus.* Alii : *Non te tristes.* Græc. Μὴ οὐράγει, *ne agmen claudas; ne sis ultimus.*

(*b*) Ἐκεῖ παῖζε, καὶ ποίει τὰ ἐνθυμήματά σου, καὶ μὴ ἁμάρτῃς λόγῳ ὑπερηφάνῳ.

18. *Qui timet Dominum, excipiet doctrinam ejus: & qui vigilaverint ad illum, invenient benedictionem.*

19. *Qui quærit Legem, replebitur ab ea: & qui insidiose agit, scandalizabitur in ea.*

20. *Qui timent Dominum, invenient judicium justum, & justitias quasi lumen accendent.*

18. Celui qui craint le Seigneur, recevra de lui l'instruction; & ceux qui veillent pour le chercher, seront bénis de lui.

19. Celui qui cherche la Loi en sera rempli; & celui qui agit avec hypocrisie, y trouvera un sujet de chûte.

20. Ceux qui craignent le Seigneur, reconnoîtront ce qui est juste; & ils allumeront leur justice, comme une *vive* lumiére.

COMMENTAIRE.

ses, ou pour toutes ces choses, bénissez le Seigneur. Aprés le repas ne manquez jamais de rendre graces à Dieu de tous ses biens. La coûtume de prier Dieu en se levant de table, est connuë parmi les Juifs, & même parmi les Payens. Les Chrétiens l'ont toujours pratiquée, & elle est en usage dans toutes les Eglises. La lumiére naturelle, & les premiéres notions de la Religion, ont inspiré ces sentimens à tous les peuples policés.

℣. 18. QUI TIMET DOMINUM, EXCIPIET DOCTRINAM EJUS, &c. *Celui qui craint le Seigneur, recevra de lui l'instruction, &c.* Ce verset, & les suivans sont tout moraux. Le Sage y décrit le bonheur de ceux qui craignent Dieu, & leurs devoirs. Ils doivent recevoir humblement, & avec docilité ses instructions & ses loix, & le chercher avec vigilance, se lever de grand matin pour obtenir ses faveurs, le prier avant le jour: *Qui vigilaverint ad illum, invenient benedictionem.*

℣. 19. QUI INSIDIOSE AGIT, SCANDALIZABITUR IN EA. *Celui qui agit avec hypocrisie, y trouvera un sujet de chûte.* La Sagesse, & l'Esprit de Dieu ne se communiqueront jamais à celui qui ne marche pas dans la droiture, & qui ne cherche pas Dieu dans la sincérité. Voyez *Sap.* I. 5. *Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum, &c.*

℣. 20. QUI TIMENT DOMINUM, INVENIENT JUDICIUM JUSTUM. *Ceux qui craignent le Seigneur, reconnoîtront qu'il est juste.* Le Grec: (*a*) *Ceux qui craignent le Seigneur, trouveront le jugement, & allumeront la justice comme la lumiére.* C'est à dire, ils seront justes, & attachez à la Loi du Seigneur. Ou bien: Ils recevront de Dieu la lumiére, la justesse d'esprit, & le jugement; & leur justice brillera, comme une lumiére. *La voye des justes*, dit le Sage, (*b*) *se leve comme la lumiére* de l'Aurore, *& elle s'augmente jusqu'à un jour parfait.*

℣. 21. INVENIET COMPARATIONEM. *Il trouvera des interprétations de la Loy, selon ses désirs.* Le Grec: (*c*) *Il trouvera un mélange,*

(*a*) Οἱ φοβούμενοι Κύριον εὑρήσουσι κρίμα, καὶ δικαιώματα ὡς φῶς ἐξάψουσι.

(*b*) *Prov.* IV. 18.

(*c*) Κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ἐξευρήσει σύγκριμα.

21. *Peccator homo vitabit correptionem, & secundùm voluntatem suam inveniet comparationem.*	21. Le pécheur évitera d'être repris, & il trouvera des interprétations de la Loi, selon son désir.
22. *Vir consilii non disperdet intelligentiam: alienus & superbus non pertimescet timorem:*	22. L'homme considéré n'en perdra point le vrai sens. L'étranger & le superbe n'a aucune crainte,
23. *Etiam postquam fecit cùm eo sine consilio: & suis insectationibus arguetur.*	23. Non pas même lorsqu'il agit seul, & sans conseil; [mais ce qu'il a fait de sa tête le condamnera.]
24. *Fili, sine consilio nihil facias, & post factum non pœnitebis.*	24. Mon fils, ne faites rien sans conseil, & vous ne vous repentirez point de ce que vous aurez fait.

COMMENTAIRE.

un assemblage, un concert, *selon sa volonté.* On l'entend ou des prétextes, des excuses, des exemples qui l'autorisent à faire le mal; ou des explications, des adoucissemens de la Loi, conformes à ses inclinations. Ce sens paroît appuyé par ce qui suit, mais je suis persuadé qu'il faut l'entendre autrement. Voici les versets 20. & 21. selon le Grec: *Ceux qui craignent le Seigneur, trouveront le jugement, & allumeront la justice comme une lumiére. 22. Mais le pécheur évitera la correction, & trouvera la condamnation,* (*a*) *comme il a voulu.* Le juste cherche la justice, & le jugement, & il les trouve; le méchant veut se conduire par ses lumiéres, & ne veut point écouter les instructions. Il aime la mort & la condamnation; il les recevra.

℣. 22. VIR CONSILII NON DISPERDET INTELLIGENTIAM. *L'homme considéré n'en perdra point le vrai sens*, & la vraie intelligence de la Loi. Le Grec: (*b*) *L'homme de conseil ne méprisera point l'avis*, ou la délibération. *L'étranger*, ou l'homme qui ne réfléchit point, qui ne prend point de conseil, *& le superbe ne craindra rien. 23. Lors même qu'il aura agi sans conseil, & en suivant son propre esprit. 24. Ainsi ne faites rien sans conseil, & ne vous repentez jamais aprés l'action.* Je crois que voila le vrai sens de ces trois versets. Ces mots du ℣. 23. *Et suis insectationibus arguetur*, ne sont point dans le Grec; on peut les entendre de ses résolutions prises par son propre esprit: le mauvais succez qu'elles auront, feront sa condamnation. Ce qu'il ajoûte au ℣. 23. *Faites tout avec conseil, & aprés l'action ne vous repentez point*, signifie qu'il faut mûrement délibérer, avant que de rien entreprendre; mais quand on a pris sa résolution,

(*a*) Σύγκριμα est mis pour *decretum, judicium, condemnatio. 1. Maccab. 1. 6.* Καὶ τὸ σύγκριμα τοῦ βασιλέως ἐθανάτου αὐτόν. *Et Dan. IV. 14.* Διὰ συγκρίματος ὑπ' ὁ λόγος. Et ℣. 24. Καὶ σύγκριμα ὑψίστου τοῦτ' ἐστι.

(*b*) Ἀνὴρ βουλῆς οὐ μὴ παρίδῃ διανόημα, ἀλλότριος, καὶ ὑπερήφανος οὐ καταπτήξει φόβον. 23. Καὶ μετὰ τὸ ποιῆσαι μεθ' ἑαυτοῦ ἄνευ βουλῆς.

25. *In via ruinæ non eas, & non offendes in lapides: nec credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum.*

25. N'allez point dans une route perduë, & vous ne vous heurterez pas contre les pierres. Ne vous engagez point dans un chemin pénible, [de peur que vous ne prépariez à vôtre ame un sujet de chûte.]

26. *Et à filiis tuis cave, & à domesticis tuis attende.*

26. Donnez-vous de garde de vos enfans mêmes; & défendez-vous de vos domestiques.]

27. *In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ: hoc est enim conservatio mandatorum.*

27. Dans toutes vos œuvres, écoutez vôtre ame, & soyez-lui fidelle; car c'est ainsi qu'on garde les Commandemens de Dieu.

COMMENTAIRE.

tion, il ne faut plus délibérer: il ne faut penser qu'à éxécuter promtement & résoluëment ce qui a été résolu: *Priusquàm aliquid facias*, dit Salluste, *consulto; ubi consulueris, maturè facto opus est.* Il condamne ces esprits irrésolus & flottans, qui manquent les plus belles occasions, faute de savoir prendre leur parti, & par un excez de défiance de leurs propres forces. Mais il ne blâme pas moins ceux qui sont hardis jusqu'à la témérité, & qui croyent n'avoir besoin des lumiéres, & du conseil de personne. Il faut garder le milieu: Quand on a pris conseil, on se console aisément, lors même que le succez n'y répond pas: *In rectâ sententia, ne victa quidem causa vituperanda est*, dit Cicéron. (*a*) Et Pline le Jeune: (*b*) *Est omninò pravum, sed usu receptum, quòd honesta consilia, vel turpia, prout malè, aut prosperè cadunt, ita vel laudantur, vel vituperantur.*

℣. 25. NE CREDAS TE VIÆ LABORIOSÆ. *Ne vous engagez point dans un chemin pénible.* Quelques éxemplaires lisent: (*c*) *Ne vous fiez point à un chemin que vous ne sçavez pas.* Ne vous exposez point à suivre un chemin qui vous est inconnu, ou que vous n'avez jamait fait. D'autres: *Ne vous engagez point dans un chemin égal*, & sans pierres d'achoppement: ce qui n'est pas clair: car pourquoi ne pas marcher par un chemin droit, & égal? Le sens de la Vulgate est fort beau: Il ne faut pas s'engager dans une affaire, dont on ne voit point l'issuë; ni faire une entreprise, où l'on ne voit pas de moyen de réüssir. Voyez *Luc.* XIV. 28.

℣. 26. ET A FILIIS TUIS CAVE. *Donnez-vous de garde de vos enfans-mêmes.* N'écoutez point, & ne suivez pas toujours leur conseil. Ou: Ne vous réposez point sur leur conduite; veillez sur eux. Ou enfin: Défiez-vous d'eux. Souvent vos plus proches, sont vos plus grands ennemis. Voyez *Matt.* X. 36. & *Eccli.* XXXIII. 20.

(*a*) *Cicero Philippica* 2.
(*b*) *Plin. lib.* 5. *Ep. ad Rufum.*
(*c*) *Μὴ πιστεύσῃς ἐν ὁδῷ ἀπροσκόπῳ. Rom. Οὐ ἀπροσκόπῳ. Vide Heschel. Quid. Εὐπροσκόπῳ. Grot. emendat, ἀπροσκόπῳ. Non bene explorata.*

28. *Qui credit Deo, attendit mandatis: & qui confidit in illo, non minorabitur.*

28. Celui qui croit en Dieu, est attentif à ce qu'il ordonne: & celui qui met sa confiance au Seigneur, ne tombera dans aucun mal.

COMMENTAIRE.

℣. 27. IN OMNI OPERE TUO CREDE EX FIDE ANIMÆ TUÆ. *Dans toutes vos œuvres écoutez vôtre ame, & soyez-lui fidéle; car c'est ainsi qu'on garde les commandemens de Dieu.* Ces mots, *ex fide*, ne sont pas dans le Grec; voici ce qu'il porte: (a) *Dans toute bonne action croyez à vôtre ame, car en cela consiste l'observation des commandemens.* Il faut suivre sa conscience, & ce que la lumiére naturelle nous dit au fond du cœur, lorsqu'il s'agit de faire le bien. Cette régle est importante, sur tout pour ceux qui sont éclairez, & qui savent les Loix du Seigneur. Ils n'ont qu'à suivre leurs lumiéres, & leur conscience; on ne peut leur donner un meilleur directeur.

℣. 28. QUI CREDIT DEO, ATTENDIT MANDATIS. *Celui qui croit en Dieu, est attentif à ses commandemens.* Ou plûtôt: Celui qui croit, & qui a confiance en Dieu, qui espére en ses promesses, & qui met son assurance en son secours, n'a garde d'oublier, ni de violer ses commandemens. Il est fidéle à son Dieu, & attentif à toutes ses volontez. Il craint de décheoir de ses bonnes graces, & d'être frustré de ses promesses.

(a) Ἐν παντὶ ἔργῳ ἀγαθῷ πίστευε τῇ ψυχῇ σου, καὶ γὰρ τοῦτό ἐστι τήρησις ἐντολῶν. Grotius croit qu'il faut lire: Ἐν παντὶ ἔργῳ διὰ πίστευε τῇ ψυχῇ σου. 37. Ὁ πιστεύων Κυρίῳ προσέχει ἐντολῇ. Ce qui fait un fort beau sens. *En toute action croyez en Dieu de toute vôtre ame. Celui qui se confie en Dieu, est attentif à ses Commandemens.*



CHAPITRE XXXIII.

Continuation des devoirs du juste, & du sage. Dieu auteur de toutes choses, & maître des événemens, & des tems. Dépendance de l'homme à l'égard de Dieu. Chaque chose a son contraire. Attention de l'Auteur de ce Livre, à ramasser les Sentences des Sages. Ne se livrer à la puissance de personne, pas même de ses enfans. Maniére dont il faut traiter les esclaves.

ỳ. 1. *Timenti Dominum, non occurrent mala, sed in tentatione Deus illum conservabit, & liberabit à malis.*

2. *Sapiens non odit mandata, & justitias, & non illidetur quasi in procella navis.*

ỳ. 1. Celui qui craint le Seigneur, ne sera surpris d'aucun mal; mais Dieu le conservera dans la tentation, & le délivrera de tous maux.

2. Le sage ne haïra point les Commandemens, & les ordonnances du Seigneur; & il ne se brisera point comme un vaisseau dans la tempête.

COMMENTAIRE.

ỳ. 1. TIMENTI DOMINUM NON OCCURRENT MALA. *Celui qui craint le Seigneur, ne sera surpris d'aucun mal.* C'est la suite de ce qu'il a dit au Chapitre précédent des devoirs, & des avantages de ceux qui craignent Dieu. Le Seigneur les préservera du mal; ou s'il permet qu'ils tombent dans quelque disgrace, pour éprouver leur vertu & leur fidélité, il les en tirera, & les comblera de gloire. C'est ce que l'expérience de tous les siécles a confirmé : *Scimus quoniam diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum*, dit l'Apôtre. (*a*)

ỳ. 2. ET NON ILLIDETUR, QUASI IN PROCELLA NAVIS. *Et il ne se brisera point, comme un vaisseau dans la tempête.* Ce sens est fort beau, & l'édition Grecque de Rome le confirme. (*b*) Voici ce qu'elle porte : *Celui qui n'agit pas sincérement* dans la recherche de la Loi de Dieu, *sera comme un vaisseau dans la tempête.* D'autres éditions portent : *Il sera comme dans une tempête de plusieurs*, dans un tourbillon de

(*a*) Rom. VIII. 28.

(*b*) Ὁ δὲ ὑποκρινόμενος ἐν αὐτῷ, ὡς ἐν καταιγίδι πλοῖον. *Alii*, ἐν καταιγίδι πλοῖον. *Complut.* Ἐν καταιγίδι πολλῶν.

3. *Homo sensatus credit Legi Dei, & Lex illi fidelis.*

4. *Qui interrogationem manifestat, parabit verbum; & sic deprecatus exaudietur, & conservabit disciplinam, & tunc respondebit.*

5. *Præcordia fatui quasi rota carri: & quasi axis versatilis cogitatus illius.*

3. L'homme de bons sens, croit à la Loi de Dieu, & la Loi lui est fidelle.

4. Celui qui doit éclaircir ce qu'on lui demande, préparera sa réponse: & aprés avoir ainsi prié, il sera exaucé; il conservera la régle de la doctrine, & aprés cela il répondra.

5. Le cœur de l'insensé est comme la rouë d'un chariot; & sa pensée est comme un aissieu qui tourne *toujours*.

COMMENTAIRE.

plusieurs vents, ou une tempête de plusieurs flots. Il sera continuellement agité, & sera enfin un triste naufrage. Il a déja parlé ci-devant Ch. XXXII. 19. contre ceux qui recherchent la sagesse avec fraude & hypocrisie.

ỷ. 3. CREDIT LEGI DEI, ET LEX ILLI FIDELIS. *L'homme de bon sens croit à la Loy de Dieu, & la Loi lui est fidelle.* Il est fidéle à Dieu, & Dieu lui est fidéle. Il observe éxactement les volontez du Seigneur, & le Seigneur exécute en sa faveur toutes ses promesses. Le Grec est joint à ce qui suit: (*a*) *L'homme sensé mettra sa confiance en la Loi de Dieu, & la Loi lui sera fidelle, comme la réponse de l'Urim.* Il fait allusion à l'Oracle que le Grand Prêtre portoit au col, & qui étoit au devant de sa poitrine, nommé dans l'Hébreu *Urim & Thummim*, (*b*) & dans le Grec *Dêlon*, ou *Dêlosis*, (*c*) Manifestation. Les promesses que le Seigneur lui fait dans sa Loi, seront aussi infaillibles à son égard, que ce que le Grand Prêtre a prononcé, lorsqu'il est revêtu de son Rational.

ỷ. 4. PARABIT VERBUM, ET SIC EXAUDIETUR, &c. *Il préparera sa réponse, & ainsi il sera exaucé.* Le Grec est plus clair: (*d*) *Prépapez le discours, & ainsi vous serez écouté: aquérez de la science, & aprés cela parlez.* Ces paroles n'ont aucune liaison avec ce qui précéde. C'est un avis général pour tous ceux qui veulent parler, ou qui ont à répondre. Si vous voulez persuader, & faire connoître ce que vous avez à dire; si vous désirez obtenir ce que vous demandez, préparez-vous, & sachez au moins ce que vous avez à exposer. N'allez pas sottement vous présenter devant le monde, comme un stupide. Et de même, si l'on vous interroge, ne répondez pas au hazard, & sans réflexion; ramassez des connoissances, recueillez tout ce que vous savez, & alors répondez. Ces

(*a*) Ἄνθρωπος συνετὸς ἐμπιστεύσει νόμῳ, καὶ ὁ νόμος αὐτῷ πιστός. (4.) Ὡς ἐρώτημα δῆλον. *Alii melius.* Ὡς ἐρώτημα δήλων; *non*, δηλῶν, *aut* δικαίων.

(*b*) אורים ותמים

(*c*) Δήλωσις καὶ ἀλήθεια. *Num.* XXVII. 21. Ἐπερωτήσουσι αὐτὸν τὴν κρίσιν τῶν δήλων ἔναντι Κυρίου.

(*d*) Ἑτοίμασον λόγον, καὶ οὕτως ἀκουσθήσῃ. Συνάδησον παιδείαν, καὶ οὕτως ἀποκρίθητι.

6. *Equus emissarius, sic & amicus subsannator: sub omni supra sedente hinnit.*

7. *Quare dies diem superat, & iterùm lux lucem, & annus annum à sole?*

6. L'ami mocqueur, est comme un cheval destiné aux cavales, qui hennit sous tous ceux qui le montent.

7. D'où vient qu'un jour est préféré à un autre jour, [un tems à un tems, & une année à une année,] puisque c'est le même soleil qui les forme?

COMMENTAIRE.

préceptes sont connus, mais ils n'en sont pas moins importans.

ỳ. 5. Præcordia fatui, quasi rota carri. *Le cœur de l'insensé, est comme la rouë d'un chariot.* Il est toujours flottant, inconstant, indéterminé, comme la rouë d'un chariot. (*a*) Ou, en le joignant à ce qui précéde: Préparez ce que vous avez à dire, & à répondre, & n'imitez pas l'insensé, qui est comme une rouë de chariot mal graissée, qui ne sait ce qu'il dit, & écorche les oreilles. (*b*) Le premier sens est meilleur.

ỳ. 6. Equus emissarius, (*c*) sic et amicus subsannator. *L'ami mocqueur est comme un cheval destiné aux cavales*, comme un étalon, *qui hennit sous tous ceux qui le montent.* Un railleur est comme une monture indomptée, & dangereuse. On s'expose à tout en s'en servant. Lorsqu'on y pense le moins, vôtre cheval prendra le frein aux dents, & vous renversera. Ainsi un railleur n'épargnera ni ami, ni ennemi; & lorsque sa verve le saisira, malheur à celui qui se rencontrera devant lui. (*d*)

Qui captat risus hominum, famamque dicacis;
Fingere qui non visa potest, commissa tacere,
Qui nequit; hic niger est; hunc tu, Romane, caveto.

Il se jouë de tout, il est toujours prêt à mordre; il aimera mieux perdre son ami qu'un bon mot. (*e*)

. . . . *Dummodò risum*
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.

ỳ. 7. Quare diem dies separat? *D'où vient qu'un jour est préféré à un autre, puisque c'est le même Soleil qui les forme?* Pourquoi tant d'inégalité entre les jours d'Eté, & ceux de l'Hyver; entre les jours de pluye, & ceux du beau tems; entre les jours de Fête, & les jours ouvrables? Le même Dieu ne les a-t'il pas tous également formez? Le même Soleil ne les éclaire-t'il pas? Le Sage propose cette question, pour mon-

(*a*) *Grot. Cornel. Vat.*
(*b*) *Castal.*
(*c*) Ἵππος εἰς ὀχείας. *Equus admissarius.*
(*d*) *Horat. lib. 1. satyr. 4.*
(*e*) *Idem ibidem.*

8. *A Domini scientia separati sunt, facto sole, & præceptum custodiente.*

8. C'est la science du Seigneur qui les a distinguez, [aprés que le soleil a été créé, & qu'il a suivi inviolablement dans sa course les ordres qu'il a reçûs.]

9. *Et immutavit tempora, & dies festos ipsorum, & in illis dies festos celebraverunt ad horam.*

9. C'est lui qui a distingué les tems, & les jours des fêtes, [parmi les hommes, qui les ont célébrées au tems qui leur a été marqué.]

10. *Ex ipsis exaltavit, & magnificavit Deus, & ex ipsis posuit in numerum dierum. Et omnes homines de solo, & ex terra, unde creatus est Adam.*

10. Dieu a élevé & consacré quelques-uns de ces jours, & il a mis les autres au rang des jours ordinaires. C'est ainsi que Dieu traite tous les hommes, pris de la bouë, & de la même terre dont Adam a été formé.

COMMENTAIRE.

trer la providence du Seigneur. En voici la réponse.

ỷ. 8. A DOMINI SCIENTIA SEPARATI SUNT. *C'est la science du Seigneur, qui les a distinguez.* On n'en peut donner d'autre raison que la volonté, que la sagesse, que la science du Seigneur. Il n'y en a aucune dans la nature, ou dans le mérite de ces jours. Le choix, & la distinction que Dieu en a faite, est absolument arbitraire, & toute de son choix.

ỷ. 10. ET EX IPSIS EXALTAVIT. . . . . ET EX IPSIS POSUIT IN NUMERUM DIERUM. *Dieu a élevé & consacré quelques-uns de ces jours, & il a mis les autres au rang des jours ordinaires.* De même que tous les jours, quoi qu'égaux entr'eux, sont devenus les uns consacrez aux Fêtes du Seigneur, & les autres destinez simplement à faire nombre; ainsi tous les hommes, par l'état de leur création, sont égaux en mérite & en dignité; tous créez de la terre, & nez d'Adam : *Omnes homines de solo & ex terrâ, unde creatus est Adam.* Cependant quelle différence ne remarque-t'on pas entr'eux? Que de variétez de conditions, de rangs, de qualitez, d'emplois, de biens, & de maux? D'où vient tout cela? ỷ. 11. *In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos.* Le Seigneur par sa sagesse a mis entr'eux ces diversités. En vain on en cherche d'autres raisons. Ils sont tels, parce qu'il l'a voulu. Tel est grand, parce que la volonté de Dieu a été qu'il le fût; & tel est dans l'obscurité, qui auroit pû vivre sur le trône, si Dieu l'eût ordonné. Il est le seul maître, & le seul ordinateur de toutes les conditions des hommes. *Lui seul a diversifié leurs voyes.* Il a conduit les uns dans les voyes de la justice & de la sagesse, & il a permis que les autres s'égarassent dans l'ignorance, & dans le crime. Quelques-uns (*a*) entendent ceci de la Prédestination, & de la Réprobation; mais il vaut mieux,

(*a*) *Palac. Jansen. Gandav.*

11. *In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos, & immutavit vias eorum.*

11. Le Seigneur par sa sagesse, qui se communique en tant de manières différentes, a mis entr'eux des différences, & a diversifié leurs voyes.

12. *Ex ipsis benedixit, & exaltavit: & ex ipsis sanctificavit, & ad se applicavit: & ex ipsis maledixit, & humiliavit, & convertit illos à separatione ipsorum.*

12. Il a élevé & béni quelques-uns d'entre les hommes, les a sanctifiez, les a unis, & attachez à lui; il en a maudit, & humilié quelques autres, & les a laissé aller aprés la séparation qui en a été faite.

13. *Quasi lutum figuli in manu ipsius, plasmare illud, & disponere.*

13. Comme l'argile est dans la main du potier, qui la manie, & la forme à son gré,

14. *Omnes viæ ejus secundùm dispositionem ejus: sic homo in manu illius, qui se fecit, & reddet illi secundùm judicium suum.*

14. Et comme il l'employe à tous les usages qu'il lui plaît; ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a créé, qui lui rendra selon *l'équité de* ses jugemens.

COMMENTAIRE.

ce me semble, le laisser dans son sens universel de la providence générale de Dieu sur tous les êtres, & en particulier sur les hommes. (*a*)

ỷ. 12. EX IPSIS BENEDIXIT, ET EXALTAVIT. *Il a élevé & béni quelques-uns d'entre les hommes, & il en a maudit & humilié quelques autres.* Il a, par exemple béni, & glorifié la race d'Abraham; il a sanctifié, & consacré la Tribu de Lévi; il a exalté, & comblé de gloire la famille de David. Au contraire, il a maudit la race de Canaan; il a humilié les Iduméens, & les a asservis aux Hébreux. *Il en a laissé aller d'autres, aprés la séparation qui en avoit été faite.* Il a abandonné en quelque sorte les autres peuples, & les a livrez à l'égarement de leur cœur, pendant qu'il versoit ses faveurs avec profusion sur la race d'Israël. Le Grec: (*b*) *Il les a chassez de leur demeure*, comme les Cananéens; ou: *Il les a renversez de leur siége*, comme tant de Rois superbes dont il a brisé le sceptre, & ruiné les monarchies.

ỷ. 13. QUASI LUTUM FIGULI IN MANU IPSIUS. *Comme l'argile est dans la main du potier....* (14.) *Ainsi l'homme est dans la main de celui, qui l'a créé.* L'Apôtre a employé la même similitude pour expliquer le mystére incompréhensible de la Prédestination, & de la Réprobation; (*c*) & c'est en ce sens que l'expliquent ici la plûpart des Interprétes; quoiqu'on puisse l'entendre du pouvoir absolu & infini du Créateur, qui dispose de ses créatures avec une autorité sans bornes, quoiqu'avec une sagesse & une justice infinies.

ỷ. 14. OMNES VIÆ EJUS, SECUNDUM DISPOSITIONEM

(*a*) *Vide Lyr. Raban. Cornel. Vatab. ad* ỷ. 15.

(*b*) Καὶ ἀπέστρεψεν αὐτοὺς ἀπὸ στάσεως αὐτῶν.

(*c*) *Rom.* IX. 29. *Vide Sap.* XV. 7.

15. *Contra malum bonum est, & contra mortem vita : sic & contra virum justum peccator. Et sic intuere in omnia opera Altissimi. Duo & duo, & unum contra unum.*

15. Le bien est contraire au mal, & la vie à la mort ; ainsi le pécheur est contraire à l'homme juste. Considérez toutes les œuvres du Trés-haut ; vous les trouverez ainsi deux à deux, & opposées l'une à l'autre.

COMMENTAIRE.

EJUS. *Il l'employe à tous les usages qu'il lui plaît.* Le potier employe l'argile à tel usage, qu'il juge à propos ; soit qu'il en veuille faire des vases d'honneur, comme dit l'Apôtre, ou des vases d'ignominie. Ainsi Dieu dispose de ses créatures, & les destine les uns à vivre dans la gloire, & à commander aux autres ; les autres à passer leur vie dans l'obscurité, la pauvreté, & la dépendance. Ou si on l'entend de la Prédestination, & de la Réprobation, on l'explique ainsi, selon S. Augustin : (a) *La Prédestination des Saints, n'est autre chose, que la prescience, & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont délivrez, le sont trés-certainement. Quant aux réprouvez, où sont-ils, si ce n'est dans la masse de perdition, où ils sont laissez par un juste, mais terrible jugement de Dieu ?*

℣. 15. INTUERE IN OMNIA OPERA ALTISSIMI, DUO ET DUO, ET UNUS CONTRA UNUM. *Considérez toutes les œuvres du Trés-haut, deux à deux, & opposées l'une à l'autre.* Dans la nature toute chose a son contraire : la vie, la mort ; la nuit, le jour ; le bien, le mal ; le blanc, le noir ; le juste, le pécheur ; & ainsi des autres. C'est par là que l'Auteur conclut tout ce qu'il a dit jusqu'ici de la double voye que Dieu suit en ce monde, humiliant les uns, élévant les autres ; bénissant ceux-ci, maudissant ceux-là : faisant de la même masse d'argile des vases d'honneur, & des vases d'ignominie. C'est en cela que consiste la beauté de la nature : l'opposition des contraires les fait paroître avec plus d'éclat ; le noir reléve le brillant du blanc ; la nuit fait sentir la beauté du jour. En tout cela on doit loüer, & admirer la sagesse infinie du Créateur. Si Dieu a créé l'homme, quoi qu'il prévît qu'il tomberoit, il avoit en cela des vuës supérieures d'un plus grand bien, qui en devoit arriver. S'il permet le désordre & le crime dans le monde, il sait en tirer sa gloire, & procurer le bonheur de ses Enfans. De même que dans un discours les antitheses

(a) *August. de Dono persever. cap. 14. n. 35. Prædestinatio Sanctorum nihil aliud est : Præscientia scilicet & præparatio beneficiorum Dei, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur. Cæteri autem ubi, nisi in massa perditionis Justo divino judicio relinquuntur ? Vide & August. lib. de Corrept. & Grat. cap. 13. n. 42. Et Quæst. in Exod. lib. 2. q. 18. & 24.*

16. *Et ego novissimus evigilavi, & quasi qui colligit acinos post vindemiatores.*

16. Je suis venu le dernier de tous, comme me réveillant aprés un sommeil : & comme ceux qui ramassent les grains de raisin, aprés ceux qui ont fait vendange.

17. *In benedictione Dei, & ipse speravi : & quasi qui vindemiat, replevi torcular.*

17. J'ai espéré aussi moi-même en la bénédiction de Dieu, & j'ai rempli mon pressoir, comme celui qui vendange.

COMMENTAIRE.

en font une grande partie de la beauté, dit saint Augustin ; (*a*) ainsi les contrariétés que nous remarquons dans l'univers, en font le plus riche ornement, par l'effet ravissant qu'ils y produisent. Les anciens Philosophes (*b*) se sont exprimez à peu prés de même que nôtre Auteur, sur cet article. Ils ont reconnu que tout le monde étoit composé de contraires.

Mais à le bien prendre, ces choses contraires, que l'on regarde comme des êtres & des substances, n'ont pas toujours une éxistence réelle & absoluë. Le néant est opposé à l'être, la nuit au jour, l'ignorance à la science, la mort à la vie, le repos au mouvement. Cependant le néant n'est rien, non plus que l'ignorance, le mal, le péché ; ce sont des négations, dont on n'auroit pas même d'idées distinctes, si le contraire n'éxistoit point : nous ne saurions ce que c'est que la nuit, que la mort, que le désordre ; si le jour, si la vie, si l'ordre ne subsistoient point. Ainsi, quand le Sage dit que les œuvres du Seigneur sont opposées l'une à l'autre, il parle suivant les idées populaires. La mort, & le péché ne sont point des ouvrages de Dieu ; (*c*) le Tout-puissant ne peut produire le néant ; son action auroit pour objet ce qui n'est point ; elle se termineroit au néant, ce qui est incompréhensible.

℣. 16. Et ego novissimus evigilavi. *Je suis venu le dernier de tous, comme me réveillant aprés un sommeil.* L'Auteur de cet Ouvrage se répréfente ici comme le dernier de ceux, qui dans sa nation ont fait des recueils de sentences. Il y avoit eu avant lui Salomon, qui en avoit écrit plus que personne. (*d*) Ezéchias en avoit fait faire un recueil. (*e*) L'Auteur de la Sagesse avoit peut-être aussi écrit avant lui. (*f*) Enfin il dit qu'il est comme un homme qui se réveille de grand matin, & qui va grapiller dans les vignes. Son ouvrage n'est point un recueil des sentimens des au-

(*a*) *August. lib. XI. de Civit. cap. 18. Sicut ergo ista antithesta contrariis opposita sermonis pulchritudinem reddunt, ita quâdam non verborum, sed rerum eloquentiâ, contrariorum oppositione, sæculi pulchritudo componitur.*

(*b*) *Vide Theophrast. apud Grot. hic Aristotel. Vide & Laërt. in Platone, & Valef. sacr. Philosoph. cap. 75.*

(*c*) *Sap. 1. 13. 11. 24.*

(*d*) *3. Reg. IV. 34.*

(*e*) *Prov. XXV. 1.*

(*f*) Voyez la Dissertation sur l'Auteur du Livre de la Sagesse.

18. *Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.*

19. *Audite me, magnates, & omnes populi; & rectores ecclesiæ auribus percipite.*

20. *Filio, & mulieri, fratri, & amico, non des potestatem super te in vita tua: & non dederis alii possessionem tuam: ne fortè pœniteat te, & depreceris pro illis.*

18. Considérez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la science.

19. Grands, & peuples, écoutez-moi tous: & vous gouverneurs de l'assemblée, prêtez l'oreille.

20. Ne donnez point pouvoir sur vous pendant vôtre vie à vôtre fils, à vôtre femme, à vôtre frere, ou à vôtre ami. Ne donnez point à un autre le bien que vous possédez; de peur que vous ne vous en repentiez, & que vous ne soyez réduit à lui en demander avec priére.

COMMENTAIRE.

tres. C'est un Ouvrage original, & tout nouveau. Quoique d'autres l'eussent précédé, il n'a pas laissé en grapillant de faire une vendange considérable. Il a rempli son pressoir: (17.) *Quasi qui vindemiat, replevi torcular.*

ỳ. 18. RESPICITE, QUONIAM NON MIHI SOLI LABORAVI. *Considérez que je nai pas travaillé pour moi seul.* Il a déja dit la même chose ci-devant Ch. XXXIV. ỳ. 37. Il montre qu'il ne prétend pas que son travail demeure inutile, & qu'il l'a composé pour le communiquer aux autres sans jalousie, & sans ostentation. Il ne feint pas ỳ. 19. d'inviter les Grands, les Princes, les Chefs des assemblées à le venir écouter. Il sait l'importance de ses instructions; il est sûr de l'Esprit Saint, qui parle en lui: il est prêt à en donner des preuves, comme saint Paul, longtems depuis. (*a*)

ỳ. 20. FILIO ET MULIERI NON DES POTESTATEM SUPER TE IN VITA TUA. *Ne donnez point pouvoir sur vous pendant vôtre vie à vôtre fils, à vôtre femme, à vôtre frere, &c.* Ne leur donnez point le bien que vous possédez; ne vous dépoüillez point en leur faveur; de peur que vous ne soyez obligé d'aller leur demander avec priére, ce que vous leur auriez donné trop légerement. Le Sage recommande ici deux choses: la premiére, de ne se point laisser maîtriser, & conduire; la seconde, de ne se point dépoüiller de ses biens en faveur d'un tiers, quel qu'il soit. Un homme en dignité, qui a donné une trop grande autorité à sa femme, à ses parens, à ses amis, à ses domestiques, est exposé à devenir l'instrument de leur passion, de leur ambition, de leur avarice; & de se charger de tout ce qu'il y a d'odieux dans le gouvernement, sans en avoir l'avantage, qui est de faire du bien aux autres, & de se faire des amis. On

(*a*) 2. *Cor.* XIII. 3. *An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus?*

21. *Dum adhuc superes, & aspiras, non immutabit te omnis caro.*	21. Tant que vous vivez, & que vous respirez, que personne ne vous fasse changer sur ce point.
22. *Melius est enim ut filii tui te rogent, quàm te respicere in manus filiorum tuorum.*	22. Car il vaut mieux que ce soient vos enfans qui vous prient, que d'être réduit à attendre ce qui vous viendra d'eux.
23. *In omnibus operibus tuis praecellens esto.*	23. Conservez-vous la principale autorité dans toutes vos œuvres.
24. *Ne dederis maculam in gloria tua. In die consummationis dierum vitae tuae, & in tempore exitûs tui distribue hereditatem tuam.*	24. Ne faites point de tache à vôtre gloire. Distribuez vôtre succession au jour que finira vôtre vie, & à l'heure de vôtre mort.
25. *Cibaria, & virga, & onus asino: panis, & disciplina, & opus servo.*	25. Le fourage, le bâton, & la charge à l'âne: le pain, la correction, & le travail à l'esclave.

COMMENTAIRE.

croit, & avec raison, devoir beaucoup plus à celui qui a obtenu la grace, qu'à celui qui l'a faite; parce qu'on sait que celui-ci n'y a presque aucune part, & qu'il ne fait que prêter son nom.

℣. 21. DUM ADHUC SUPERES, ET ASPIRAS, NON IMMUTABIT TE OMNIS CARO. *Tant que vous vivez, & que vous respirez, que personne ne vous fasse changer sur ce point.* Soyez inflexible dans la résolution de ne permettre jamais que personne s'empare ni de vôtre esprit, ni de vos biens. Le Grec. (a) *Pendant que vous vivez encore, & que vous respirez, ne vous échangez point à toute chair.* Ne vous livrez à personne, ne vous mettez jamais dans la dépendance. Il parle toujours aux peres.

℣. 23. IN OMNIBUS OPERIBUS TUIS PRÆCELLENS ESTO. *Conservez-vous la principale autorité dans toutes vos œuvres.* Gouvernez par vous-même, & non par d'autres; & n'ayez aucune vuë basse d'intérêt, de complaisance, de lâcheté; agissez noblement, généreusement, d'une maniére intégre, & équitable: *Et ne faites point de tort à vôtre gloire,* ℣. 24. Que l'on ne vous reproche jamais d'avoir trahi vôtre honneur, ni d'avoir abusé de vôtre pouvoir, ni d'avoir donné à d'autres l'autorité de vôtre gouvernement. Mais il vaut mieux le prendre comme une suite de ce qu'il a dit jusqu'ici aux peres: Soyez toujours le maître dans vôtre maison; & que vos enfans, & vos héritiers ne vous voyent jamais ramper en leur présence. Il est honteux à un pere de prier ses enfans; d'où vient qu'il ajoûte: *Distribuez vôtre succession au jour de vôtre mort;* attendez à vous dépouiller, que vous n'ayez plus besoin de rien.

℣. 25. CIBARIA, ET VIRGA, ET ONUS ASINO, &c. *Le four-*

(a) Ἕως ἔτι ζῇς, καὶ ἔτι πνοὴ ἐν σοί, μὴ ἀλλάξῃς σεαυτὸν πάσῃ σαρκί.

26. *Operatur in disciplina, & quærit requiescere: laxa manus illi, & quærit libertatem.*

27. *Jugum & lorum curvant collum durum, & servum inclinant operationes assiduæ.*

26. Il travaille quand on le châtie, & il ne pense qu'à se reposer; lâchez lui la main, & il tâchera de se rendre libre.

27. Le joug, & les cordes font courber le col le plus dur, & le travail continuel rend l'esclave souple.]

COMMENTAIRE.

rage, le bâton, & la charge à l'âne; le pain, la correction, & le travail à l'esclave. Dans le reste de ce Chapitre, l'Auteur nous donne des régles pour la conduite des esclaves. Il parle d'abord des esclaves en général; puis des mauvais esclaves, & enfin des bons esclaves. La condition de ces personnes étoit bien differente de celle de nos serviteurs d'aujourd'hui. Ceux-ci sont aussi libres que leurs maîtres, & ne servent que parce qu'ils veulent bien servir. Ils limitent le tems de leurs services, & conviennent de la récompense qu'on leur donnera. Les esclaves au contraire, étoient des gens qui appartenoient à leurs maîtres; ils n'avoient aucune liberté, aucuns biens, aucun pouvoir sur leur propre corps. Ils naissoient pour l'ordinaire, & mouroient esclaves. Les maîtres les achetoient, & les vendoient comme on vend un cheval, ou autre chose. Il est bon d'avoir ces notions, pour entrer dans la pensée du Sage.

Il veut qu'on donne à l'esclave trois choses: 1°. *Le pain*, la nourriture convenable; elle étoit réglée, & l'on savoit ce qu'on leur donnoit de pain par jour. 2°. *La correction*: s'il fait quelque faute, il faut le punir. On présume que l'esclave n'a point assez de jugement, pour se conduire par d'autre motif que la crainte. (*a*) 3°. *Le travail.* Rien de plus dangereux à un esclave, que l'oisiveté. A quoi s'occupera-t'il? A mal faire, à tromper son maître, à fuir, à se mettre en liberté. Les Anciens qui ont parlé de la maniére de conduire les esclaves, s'en sont expliquez comme nôtre Auteur. Aristote (*b*) veut qu'on leur donne le travail, la correction, & la nourriture. Il dit que si on les nourrit bien, sans les corriger, & sans les occuper, on s'expose à leur insolence; & que si on ne les nourrit point, quoi qu'on les fasse beaucoup travailler, & qu'on les corrige sévérement, on commet une cruauté: on les décourage, & on les met hors d'état de servir.

ỳ. 26. OPERATUR IN DISCIPLINA, ET QUÆRIT REQUIESCERE. *Il travaille quand on le châtie: & ne pense qu'à se reposer.* Ce sens est trés-beau. L'oisiveté est une dangereuse tentation pour un

(*a*) *Prov.* XXIX. 19. *Servus verbis non potest erudiri.*

(*b*) *Aristot De Oeconomic. lib.* 1. *cap.* 5. Ὄντων δὲ τριῶν ἔργου, καὶ κολάσεως, καὶ τροφῆς. τὸ μὲν μήτε κολάζεσθαι, μήτε ἐργάζεσθαι, τροφὴν δὲ ἔχειν ὕβριν ἐμποιεῖ, *&c. Vide & Platon. lib.* 6. *de Legibus.*

28. *Servo malevolo tortura, & compedes; mitte illum in operationem, ne vacet.*

29. *Multam enim malitiam docuit otiositas.*

30. *In opera constitue eum: sic enim condecet illum. Quòd si non obaudierit, curva illum compedibus, & non amplifices super omnem carnem: verùm sine judicio nihil facias grave.*

28. La torture, & les fers à l'esclave malicieux; envoyez-le au travail, de peur qu'il ne soit oisif;

29. Car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal.

30. Tenez-le dans le travail; car c'est-là qu'il doit être. Que s'il ne vous obéit pas, faites-le plier, en lui remettant les fers aux pieds. Mais ne commettez point d'excez à l'égard de qui que ce soit, & ne faites rien d'important sans y avoir bien pensé.

COMMENTAIRE.

esclave: tant qu'il est occupé, il ne pense point à faire le mal; il ne songe qu'à se reposer. Le Grec de l'édition Romaine porte: (*a*) *Faites travailler votre esclave, & vous trouverez du repos: Relâchez-lui ses mains*, laissez-le sans travail, *& il cherchera à se mettre en liberté.* C'est sur quoi il insiste encore dans les versets suivans, 27. 28. 29. 30.

ỳ. 28. SERVO MALEVOLO TORTURA, ET COMPEDES. *La torture, & les fers à l'esclave malicieux.* Quand un esclave est mauvais, rebelle, fugitif, désobéïssant, mal affectionné au service de son maître; il faut le frapper rudement, & le mettre dans les entraves; ou il le faut envoyer travailler à la campagne avec les fers aux pieds; car c'est ainsi que l'on traitoit les mauvais esclaves (*b*) Le Grec joint les versets 27. & 28. de cette sorte: (*c*) *Le joug, & les liens courberont le col: Les tourmens, & les entraves à l'esclave méchant.*

ỳ. 29. MITTE ILLUM IN OPERATIONEM, NE VACET, &c. *Envoyez-le au travail, de peur qu'il ne soit oisif; car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal.* L'esclave doit toujours être occupé, de peur que le repos ne le corrompe. Son esprit qui n'est point accoûtumé à des occupations spirituelles & relevées, ne manquera pas de se porter au mal, si une fois il manque d'ouvrage. Les Anciens ont eu grand soin de recommander, que les esclaves ne soient point oisifs; c'est le meilleur moyen de les garder, & de les contenir dans leur devoir. (*d*) *Nulla autem major vel nequissimi hominis custodia, quàm operis exactio.*

ỳ. 30. NON AMPLIFICES SUPER OMNEM CARNEM. *Ne commettez point d'excez à l'égard de qui que ce soit.* Il n'est pas expédient de punir toutes les fautes dans la rigueur. Les Anciens disoient que la souveraine rigueur étoit une souveraine injure: *Summum jus, summa injuria*, ou *summa crux.*

(*a*) Ἔργασαι ἐν παιδὶ, καὶ εὑρήσεις ἀνάπαυσιν. ἄνες χεῖρας αὐτῷ, καὶ ζητήσει ἐλευθερίαν.
(*b*) *Columel. lib. 1. cap. 8.*
(*c*) Ζυγὸς καὶ ἱμὰς κάμψουσι τράχηλον, καὶ οἰκέτῃ κακούργῳ στρέβλαι, καὶ βάσανοι.
(*d*) *Columel. lib. 1. cap. 8.*

31. *Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua: quasi fratrem sic eum tracta: quoniam in sanguine animæ comparasti illum.*

32. *Si læseris eum injustè, in fugam convertetur.*

33. *Et si extollens discesserit, quem quæras, & in qua via quæras illum, nescis.*

31. Si vous avez un [esclave qui vous soit fidelle,] qu'il vous soit cher comme vôtre vie; traitez-le comme vôtre frere, parce vous l'avez acquis au prix de vôtre sang.

32. Si vous le traitez mal avec injustice, il s'enfuira.

33. Et s'il se dérobe à vous & s'en va; vous ne saurez où l'aller chercher pour le trouver.

COMMENTAIRE.

ỳ. 31. SI EST TIBI SERVUS FIDELIS, SIT TIBI QUASI ANIMA TUA. *Si vous avez un esclave qui vous soit fidéle, qu'il vous soit cher comme vôtre vie.... Parce que vous l'avez acquis au prix de vôtre sang.* Il pale ici des captifs, ou des esclaves pris à la guerre, & gagnez au péril de sa vie. Si vous avez rencontré parmi le butin un esclave fidéle & obéïssant, regardez-le comme un trésor; aimez-le comme vous-même; faites attention que la fortune auroit pû vous livrer à lui, comme il est livré à vous. Rien n'est plus casuel que la victoire, & par conséquent que la liberté, ou la captivité, qui sont des suites de la victoire gagnée, ou perduë. (*a*) *Tam tu illum ingenuum videre potes, quàm ille te servum.* Vivez avec lui, comme vous voudriez qu'il vêcût avec vous : *Sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum superiorem velles vivere.* Le Grec de ce verset est plus étendu que le Latin : *Si vous avez un serviteur, regardez-le comme vous-même,* (comme vôtre ame) *parce que vous l'avez acquis au prix de vôtre sang. Si vous avez un serviteur, traitez-le comme vôtre frere, parce que vous en aurez besoin, comme de vôtre ame.* Il vous sera aussi nécessaire dans l'occasion, qu'un second vous-même. Le Grec ne porte pas le nom de *fidéle*, mais on voit bien qu'en cet endroit il faut le suppléer. Le sens le demande.

ỳ. 33. SI EXTOLLENS DISCESSERIT. *S'il se dérobe à vous, & s'en va.* A la lettre : *S'il se léve, & s'en va.* Ou : *S'il léve le piquet.* Ou : *S'il léve l'ancre, & s'en va.* On a dans l'Histoire des exemples tragiques du désespoir des esclaves poussez à bout, & traitez injustement & indignement par leurs maîtres. (*b*) C'étoit un Proverbe parmi les Romains, qu'autant d'esclaves qu'ils avoient, étoient autant d'ennemis. Mais c'étoient des ennemis qu'ils s'étoient faits par leur cruauté & leur avarice, comme le leur reproche Sénéque. (*c*)

(*a*) *Senec. Ep.* 47.
(*b*) *Lcdm. de Rep. lib.* 1. *cap.* 5.
(*c*) *Senec. Ep.* 47.

CHAPITRE XXXIV.

Vanité des songes. Utilité des voyages, & des tentations. Espérance en Dieu. Offrandes des impies abominables aux yeux de Dieu.

℣. 1. *Vana spes, & mendacium viro insensato: & somnia extollunt imprudentes.*

2. *Quasi qui apprehendit umbram, & persequitur ventum: sic & qui attendit ad visa mendacia.*

℣. 1. L'Homme insensé se repaît de vaines espérances, & de mensonges, & les imprudens bâtissent sur les songes.

2. Celui qui s'attache à de fausses visions, est comme celui qui embrasse l'ombre, & poursuit le vent.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VANA SPES, ET MENDACIUM VIRO INSENSATO. *L'homme insensé se repaît de vaines espérances, & de mensonges. Les imprudens bâtissent sur les songes.* A la lettre: *Ils sont élévez par des songes.* Ou, selon le Grec: (*a*) *Les songes les élévent en l'air, & les font voler.* Les Poëtes donnent des aîles aux songes. (*b*) Il n'y a que des fots qui soient capables de faire fond sur les songes. Rien de plus pitoyable, que l'art prétendu de les interpréter: il ne peut y avoir ni régles sûres, ni fondemens raisonnables pour ces interprétations. La bizarrerie des songes est trop grande; ils n'influent en aucune sorte sur les actions de la vie. Si quelquefois on a réüssi à prédire l'avenir par les songes, c'est un pur hazard. Ces songes peuvent au plus nous faire connoître la disposition de nos corps & de nos humeurs, nos passions, nos penchans, nos aversions; ou même, certains besoins du corps par rapport à nôtre santé; (*c*) mais jamais les actions libres que l'on doit faire pendant la veille, ni beaucoup moins ce qui doit nous arriver de la part des causes secondes & étrangéres. Le Sage en excepte ci-aprés les songes prophétiques, & envoyez de Dieu, dont il faut raisonner autrement.

℣. 3. HOC SECUNDUM HOC, VISIO SOMNIORUM. *Les visions des songes sont comme l'image d'un homme, qui se voit lui-même dans*

(*a*) Καὶ ἐνύπνια ἀναπτεροῦσιν ἄφρονας.
(*b*) *Silius, lib. x.*
. . . . Curvoque volucris,
Per tenebras portat medicata papavera cornu.

(*c*) *Vide si lubet, Galen. in lib. 1. Hypocratis de Morb. Vulg. comment. 3. & lib. de Prasage ex insomniis capiendo.*

3. *Hoc secundùm hoc visio somniorum: ante faciem hominis similitudo hominis.*	3. Les visions des songes, sont comme l'image d'un homme qui se voit lui-même dans un miroir.
4. *Ab immundo quid mundabitur? Et à mendace quid verum dicetur?*	4. Comment ce qui est impur peut-il rendre pur? Et comment la vérité peut-elle sortir du mensonge?
5. *Divinatio erroris, & auguria mendacia, & somnia malefacientium, vanitas est.*	5. Les divinations [fausses,] les augures [trompeurs,] & les songes [des méchans,] ne sont que vanité.

COMMENTAIRE.

un miroir. Le Grec à la lettre: (*a*) *Le songe est la même chose, ou presque la même chose, que la représentation d'un visage devant un visage.* Il n'y a pas plus de réalité dans l'un que dans l'autre. Le visage représenté dans un miroir n'est rien; le songe peint dans l'imagination n'est pas plus vrai, ni plus réel. Tournez le dos au miroir, il n'y reste plus aucun vestige de ce qui y étoit. L'Apôtre saint Jacques se sert de la même similitude, (*b*) pour montrer l'inutilité de la spéculation, sans la pratique de la vie Chrétienne.

℣. 4. AB IMMUNDO QUID MUNDABITUR? *Comment ce qui est impur, peut-il rendre pur? Et comment la vérité peut-elle sortir du mensonge?* Comment le songe, qui, comme on le vient de dire, n'est qu'une ombre vaine & passagére, sans vérité ni réalité, peut-il produire la réalité, & la vérité qu'il n'a pas? Comment l'interpréte des songes peut-il fonder des explications certaines & solides, sur ce qui n'a ni certitude, ni solidité? On a autrefois abusé de ce passage, *Ab immundo quid mundabitur?* pour montrer que les Sacremens administrez par des hérétiques, ou des méchans, étoient nuls, ou inefficaces; comme si le mérite, & l'efficacité des Sacremens de la nouvelle Loi, dépendoient de la sainteté, ou du mérite de celui qui les confére; & non de la volonté, & de la grace de celui qui les a instituez. (*c*) Soit que Pierre, ou Judas baptise, c'est toujours JESUS-CHRIST qui baptize par leurs mains.

℣. 5. DIVINATIO ERRORIS, ET AUGURIA, &c. *Les divinations fausses, les augures trompeurs, & les songes des méchans ne sont que vanité.* Le Grec est plus court: (*d*) *La divination, les augures,* (ou l'inspection du vol des oiseaux) *& les songes sont choses vaines.* Amusement de gens oisifs, ou de petits esprits; vaines inventions d'esprits curieux, & superstitieux. On ne nie pas que quelquefois les songes ne se soient trou-

(*a*) Τῦτο κτ̀ τῦτο, ὅρασις ἐνυπνίων, κατέναντι προσώπου ὁμοίωμα προσώπου.
(*b*) *Jacobi* 1. 23.
(*c*) *August. in Psalm.* x. *n.* 6. *& in Psalm.* CXLV. *n.* 9. *& lib.* 2. *contra Epist. Petiliani, & alibi passim.*
(*d*) Μαντεῖα, καὶ οἰωνισμοὶ, καὶ ἐνύπνια μάταιά ἐστι.

vez

6. *Et sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur : nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis in illis cor tuum.*

6. Ce ne sont que des effets de vôtre imagination, semblables aux fantaisies des femmes grosses. N'appliquez point vôtre pensée à ces visions, à moins que le Très-haut ne vous les envoye lui-même :

COMMENTAIRE.

vez vrais, & que des présages & des divinations n'ayent eu de la certitude ; mais c'est ou le hazard, ou une cause supérieure, qui l'a permis ainsi. C'est une ruse, & un artifice du démon, pour entretenir les hommes dans leurs erreurs à cet égard. Diogéne le Cynique (*a*) se mocquoit agréablement de la superstition des Athéniens sur le sujet des songes. Vous ne pensez point, disoit-il, à tout ce que vous faites en veillant, & vous vous mettez en peine de ce qui vous passe dans l'esprit en dormant.

℣. 6. Sicut parturientis cor tuum phantasias patitur. *Ce ne sont que des effets de vôtre imagination, semblables aux fantaisies des femmes grosses.* Vous songez ce que vous désirez ; & ce dont vôtre esprit a été occupé pendant le jour, revient à vôtre imagination durant la nuit.

Somnia ne cures : nam mens humana quod optat,
Dum vigilat sperat.

L'explication des songes ressemble aux fantaisies des femmes grosses. Rien de plus absurde, de plus ridicule, rien de plus inconstant, ni de plus contraire à lui-même. Vingt interprétes différens donneront autant d'explications bizarres à vos songes, toutes aussi incertaines les unes que les autres. Vos songes eux-mêmes, si vous vous donnez la peine de les examiner de sang froid, vous paroitront chimériques, & pleins d'absurditez ; comme les idées des fols, & les imaginations grotesques des hypocondriaques, & des femmes grosses.

℣. 6. Nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis illis cor tuum. *N'appliquez point vos pensées à ces visions, à moins que le Très-haut ne vous les envoye lui-même.* Quoique généralement parlant, les songes soient faux, & qu'il y ait du peché à les observer, & à y faire fond ; il y en a toutefois de vrais, qu'il n'est pas permis de négliger. L'Ecriture nous en rapporte un grand nombre de prophétiques, qui ont été suivis de l'effet. Tels furent ceux de Jacob, lorsqu'il vit l'Echelle mystérieuse, (*b*) & lorsque Dieu lui montra la maniére de multiplier ses agneaux, & de les faire venir de différentes couleurs ; (*c*) & les songes de Joseph, qui marquoient sa future gran-

(*a*) *Apud Laërt. lib.* 6.
(*b*) *Genes.* XXVIII. 12.
(*c*) *Genes.* XXXI. 10.

7. *Multos enim errare fecerunt somnia, & exciderunt sperantes in illis.*	7. Car les songes en ont jetté plusieurs dans l'égarement, & ils sont tombez pour y avoir mis leur confiance.

COMMENTAIRE.

deur. (*a*) Ceux de Pharaon, (*b*) ceux de Nabuchodonosor, (*c*) celui de Salomon, (*d*) & ceux des Prophétes. (*e*) Et dans le nouveau Testament, celui de saint Joseph, où Dieu lui révela le mystére de l'Incarnation, (*f*) & ensuite la mauvaise volonté d'Herode. (*g*) Celui des Mages, (*h*) & tant d'autres racontez dans des Histoires certaines. Mais quel moyen de discerner l'illusion, & le songe naturel, de celui qui est divin, & surnaturel? C'est ce qui n'est point aisé à faire, & souvent les plus éclairez y sont pris. (*i*) L'homme sage se défiera toujours beaucoup de toutes les visions, & de tout ce que l'on appelle voye surnaturelle.

Les Payens reconnoissoient aussi bien que nous, des songes de deux sortes; les uns vrais, & envoyez des Dieux; les autres vains, & illusoires. Les premiers, selon Homére, viennent de Jupiter, & sortent par la porte de corne; au lieu que les faux sortent par la porte d'yvoire: car il croit que Jupiter envoye les songes par deux portes; l'une d'yvoire, & l'autre de corne. (*k*)

℣. 7. MULTOS ENIM ERRARE FECERUNT SOMNIA. *Les songes en ont jetté plusieurs dans l'égarement.* Ceux qui s'attachent aux songes, ne manquent guéres de tomber dans l'illusion. Dieu permet que le démon les jette dans des égaremens fâcheux, & qu'aprés les avoir trompez par quelque apparence de vérité, pour attirer leur confiance, il les précipite enfin dans les derniers malheurs; abusant de leur superstition, & de leur crédulité; leur envoyant des songes équivoques, & des visions spécieuses, dont la fin est ordinairement funeste. On en peut voir un éxemple remarquable dans Nicetas sur saint Grégoire de Nazianze. Voyez Hæschelius sur ce Chapitre. Quand on a la foiblesse de croire aux songes, on n'en demeure pas là. On va à la magie, à la divination, aux augures, & à toutes les sortes de vanité, qui sont de l'invention de l'esprit d'erreur, & de ténébres.

(*a*) *Genes.* XXXVII. 5.
(*b*) *Genes.* XLI. 1. . . 5.
(*c*) *Dan.* II. 1. *& seq.*
(*d*) 3. *Reg.* III. 5.
(*e*) *Jerem.* XXIII. 28.
(*f*) *Matth.* I. 20.
(*g*) *Matth.* II. 13. 19.
(*h*) *Matth* II. 12.
(*i*) *Vide Gregor. Magn. lib.* 4. *Dialog. cap.* 48. *&* 49. *& Tertull.* 1. *de Anima, & Raban. hic, & Grot. in not. ad lib.* 1. *de Verit. Relig. Christ.*
(*k*) *Odyss.* XIX.
Δοιαὶ γὰρ τε πύλαι ἀμενηνῶν εἰσὶν ὀνείρων.
Αἱ μὲν γὰρ κεράεσσι τετεύχαται, αἱ δ' ἐλέφαντι,
Τῶν οἱ μὲν κ' ἔλθωσι διὰ πριστοῦ ἐλέφαντος,
Οἱ δ' ἐλεφαίρονται ἔπε' ἀκράαντα φέροντες,
Οἱ δὲ διὰ ξεστῶν κεράων ἔλθωσι θύραζε,
Οἱ ῥ' ἔτυμα κραίνουσι βροτῶν ὅτε κέν τις ἴδηται.

8. *Sine mendacio consummabitur verbum legis, & sapientia in ore fidelis complanabitur.*

9. *Qui non est tentatus, quid scit? Vir in multis expertus, cogitabit multa: & qui multa didicit, enarrabit intellectum.*

8. La parole de la Loi s'accomplira entiérement; & la sagesse sera claire dans la bouche du fidéle.

9. [Que fait celui qui n'a point été tenté?] L'homme d'une grande expérience aura de grandes vûës; & celui qui a beaucoup appris, parlera avec sagesse.

COMMENTAIRE.

ỷ. 8. SINE MENDACIO CONSUMMABITUR VERBUM LEGIS. *La parole de la Loi s'accomplira entiérement, & la sagesse sera claire dans la bouche du fidéle.* La Loi menace de la colére de Dieu ceux qui s'adonnent à la divination, & aux autres arts curieux & magiques. (*a*) Ne doutez point que ces menaces ne s'éxécutent dans toute leur rigueur. Si vous desirez sçavoir la vérité, & connoître les justes régles de vôtre conduite, consultez, non les magiciens, ou les augures; mais les sages, & ceux qui sont instruits des Loix du Seigneur: ils vous diront la vérité, & vous conduiront dans la justice. Autrement; Vous me direz: Mais si je ne m'adresse point aux augures, & à ceux qui se mêlent d'expliquer les songes, & de prédire l'avenir, comment connoîtrai-je ce que je dois faire? comment distinguerai-je un songe vrai, d'avec le faux? Le Sage répond: La Loi du Seigneur vous suffit pour vôtre conduite, & vous trouverez dans vôtre nation des Sages, & des hommes éclairez, qui vous donneront des instructions bien plus certaines, que celles que vous pourriez tirer des magiciens, & des dévins. (*b*)

ỷ. 9. QUI NON EST TENTATUS, QUID SCIT? VIR IN MULTIS EXPERTUS, &c. *Que sait celui qui n'a point été tenté? L'homme d'une grande expérience, aura de grandes vuës.* Voici un nouveau sujet. Il va parler de l'utilité des voyages, & de l'expérience dans les affaires du monde. Celui qui n'a point vû le monde, qui n'a pas voyagé, qui ne connoît point les hommes, ne sait rien. L'étude du cabinet, & les connoissances spéculatives sont peu de choses. Pour former un homme, & pour le rendre capable des affaires, il faut qu'il ait vû les hommes ailleurs que dans les livres. Il est bon qu'il voyage: c'est par là que les grands hommes de l'antiquité que nous connoissons, se sont rendus si célébres, & si habiles. C'est ainsi qu'Ulysse a mérité la réputation d'un des plus sages, & des plus expérimentés Princes du monde, (*c*) & que Pythagore & Pla-

(*a*) *Vide Levit.* XIX. 26. *Deut.* XIII. 1. 5. XVIII. 10.

(*b*) *Confer Isai.* VIII. 20, *Vat. & Cornel. à Lapide, hic.*

(*c*) *Homer. de Ulysse.*

. . . . . . Ὃς μάλα πολλὰ
Πλάγχθη ἐπεὶ Τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσε,
Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω.



10. *Qui non est expertus, pauca recognoscit: qui autem in multis factus est, multiplicat malitiam.*

10. Celui qui est peu expérimenté, connoît peu de choses; mais celui qui a fait beaucoup d'épreuves, s'est acquis une grande prudence.

11. *Qui tentatus non est, qualia scit? Qui implanatus est, abundabit nequitiâ.*

11. [Quelle est la science de celui qui n'a point été tenté? Mais celui qui a été surpris aura une grande adresse pour ne l'être plus.]

12. *Multa vidi errando, & plurimas verborum consuetudines.*

12. J'ai bien vû des choses dans mes voyages; & j'ai remarqué bien des coûtumes différentes.

COMMENTAIRE.

ton ont acquis cette haute science, qui les a rendus si recommandables. (*a*) Le Grec de ce verset, & des deux suivans est plus abrégé que le Latin. (*b*) ŷ. 9. *L'homme qui a voyagé, sait beaucoup; & celui qui a une grande expérience, parlera avec sens.* (10.) *Celui qui n'a point été tenté*, ou éprouvé, *sait peu de choses, mais celui qui a voyagé, en sera plus habile.* Le ŷ. 11. tout entier n'est pas dans le Grec.

ŷ. 11. QUI IMPLANATUS EST, ABUNDABIT NEQUITIA. *Celui qui a été surpris, aura une grande adresse, pour ne l'être plus.* Ce sens est assez conforme à la suite du discours, & au Grec du ŷ. 10. dont ce ŷ. 11. de la Vulgate, n'est que la répétition en d'autres termes. On pourroit aussi le traduire ainsi: *Celui qui a été surpris, abondera en malice*, en détours, en subtilités, en ressources pour se tirer des mauvais pas. Ou, dans un sens tout contraire: *Celui qui n'a jamais été trompé*, (*c*) *est tout rempli de malice.* Celui qui n'a point d'expérience, est encore dans sa malice, & dans ses mauvaises habitudes. Il faut avoir éprouvé les ruses des méchans, & leurs mauvais tours, pour savoir se précautionner contre eux. Mais le vrai sens est celui du Grec, qui se lit au ŷ. précédent: *Celui qui a beaucoup voyagé, est plus habile, & plus rusé.* (*d*)

ŷ 12. MULTA VIDI (*e*) ERRANDO, &c. *J'ai bien vû des choses dans mes voyages, & j'ai remarqué bien des coûtumes différentes.* L'Auteur de cet Ouvrage nous apprend ici une particularité importante de sa vie,

---

(*a*) *Ieronym. ad Paulin. Legimus in veteribus historiis quosdam lustrasse provincias, novos adiisse populos, maria transisse, ut eos quos ex libris noverant, coram quoque viderent. Sic Pythagoras Memphiticos vates; sic Plato Ægyptum & Architam Tarentinum, eamque oram Italiæ, quæ quondam magna Græcia dicebatur, laboriosissimè peragravit; ut qui Athenis magister erat & potens . . . fieret peregrinus atque discipulus, &c.*

(*b*) Ἀνὴρ πεπλανημένος ἔγνω πολλά, καὶ ὁ πολύπειρος ἐκδιηγήσεται σύνεσιν. (10.) Ὃς οὐκ ἐπειράθη, οἶδεν ὀλίγα. Ὁ δὲ πεπλανημένος, πληθύνει πανουργίαν.

(*c*) *Implanatus*, vient du Grec πλανάω, *erro, decipio.* Πόλλ' ἀπατηθῆναι διζήμενοι ἱμείρουσι ἐσθλῶν.

(*d*) Πλάνη βίον τίθησι σωφρονέστερον.

(*e*) *Quid. multa vidi enarrando.*

13. *Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causâ, & liberatus sum gratiâ Dei.*

13. Je m'y suis vû quelquefois en danger de perdre la vie; mais Dieu m'en a délivré par sa grace.

14. *Spiritus timentium Deum quæritur, & in respectu illius benedicetur.*

14. Dieu aura soin de l'ame de ceux qui le craignent, [& son regard les comblera de bénédictions.]

15. *Spes enim illorum in salvantem illos, & oculi Dei in diligentes se.*

15. Car leur espérance est en celui qui les sauve; [& les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment.]

16. *Qui timet Dominum, nihil trepidabit, & non pavebit: quoniam ipse est spes ejus.*

16. Celui qui craint le Seigneur, ne tremblera point: il n'aura point de peur, parce que Dieu même est son espérance.

17. *Timentis Dominum beata est anima ejus.*

17. Heureuse est l'ame de celui qui craint le Seigneur.

COMMENTAIRE.

qui est qu'il a beaucoup voyagé, & beaucoup vû. Cela donneroit un grand poids à son autorité, & à son ouvrage, si nous n'avions un plus grand motif de respect pour lui, dans l'inspiration du Saint Esprit, dont nous croyons qu'il a été rempli. On pourroit traduire la Vulgate de cette sorte: *J'ai vû bien des choses dans mes voyages, & plus que je ne saurois dire.* Le Grec: (*a*) *J'ai vû plusieurs choses, & les paroles feintes & trompeuses qu'on m'a dites, m'ont beaucoup instruit.* D'autres exemplaires: *Je sai beaucoup plus que je ne dis.*

℣. 13. ALIQUOTIES USQUE AD MORTEM, &c. *Je m'y suis vû quelquefois en danger de perdre la vie, mais Dieu m'a délivré par sa grace.* Le Grec: (*b*) *Mais j'en ai été délivré par ces choses*, par ma longue expérience, & par la sagesse que j'ai acquise en voyageant.

℣. 14. SPIRITUS TIMENTIUM DEUM QUÆRITUR, &c. *Dieu aura soin de l'ame de ceux qui le craignent, & son regard les comblera de bénédictions.* Ou bien: Dieu recherchera, & punira ceux qui ont affligé & mis à mort ceux qui le craignent; & au jour terrible de son jugement, lorsqu'il visitera tous les hommes dans sa colére, les ames de ceux qui ont vécu dans sa crainte, seront comblées de consolation, & de bénédictions. Le Grec (*c*) est plus court; il porte seulement: *L'esprit de ceux qui craignent le Seigneur, vivra.* Ce qu'il faut joindre au verset précédent: Le Seigneur m'a garanti de tous les dangers de mes voyages. *Ceux qui le craignent, vivront;* il aura soin de leur conservation. ℣. 15. *Car toute leur espérance est en lui.* De là il prend occasion dans les versets suivans, de relé-

(*a*) Πολλὰ ἑώρακα ἐν τῇ ἀποπλανήσει μου. Καὶ τὰ πλάσματα τῶν λόγων μου, συνέσις μου. *Alii:* Καὶ πλείονα τῶν λόγων μου, συνέσις μου. *Vulg. legit:* Καὶ πλείονα τῶν λόγων συνήθη μοι.

(*b*) Καὶ διεσώθην τούτων χάριν.

(*c*) Πνεῦμα φοβουμένων τὸν Κύριον ζήσεται. *Vulg.* ζητεῖται.

18. *Ad quem respicit, & quis est fortitudo ejus?*

18. Sur qui jette-t'il l'œil, & qui est sa force?

19. *Oculi Domini super timentes eum, protector potentia, firmamentum virtutis, tegimen ardoris, & umbraculum meridiani.*

19. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent; il est leur protection puissante, & l'affermissement de leur force; il les couvre contre la chaleur, il les met à l'ombre contre l'ardeur du midi.

20. *Deprecatio offensionis, & adjutorium casûs: exaltans animam, & illuminans oculos, dans sanitatem, & vitam, & benedictionem.*

20. Il les soûtient, afin qu'ils ne tombent pas; il les assiste quand ils sont tombez; il éléve leur ame, & il éclaire leurs yeux; il leur donne la santé, la vie, & la bénédiction.

21. *Immolantis ex iniquo, oblatio est maculata, & non sunt beneplacita subsannationes injustorum.*

21. L'oblation de celui qui sacrifie d'un bien d'iniquité, est soüillée; & les insultes des injustes, ne sont point agréables à Dieu.

COMMENTAIRE.

ver le bonheur de la piété, & les avantages de ceux qui craignent le Seigneur.

℣. 18. AD QUEM RESPICIT, &c. *Sur qui jette-t'il l'œil, & qui est sa force?* Quelle est la force du juste, & quel est l'objet de ses espérances? C'est le Seigneur seul, & sa providence, ℣. 19. *Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent.* Il les regarde avec complaisance; il les protége avec une attention toute singuliére: *Il les couvre contre la chaleur, & les met à l'ombre contre les ardeurs du midy*, comme il faisoit les Israëlites dans le Désert, par le moyen de la colomne de nuée.

℣. 20. DEPRECATIO OFFENSIONIS, &c. *Il les soûtient, afin qu'ils ne tombent pas; & il les assiste, quand ils sont tombez.* C'est le vrai sens du Grec. (*a*) Dieu nous préserve de la chûte, ou il nous reléve quand nous sommes abattus.

℣. 21. IMMOLANTIS EX INIQUO OBLATIO EST MACULATA. *L'oblation de celui qui sacrifie d'un bien d'iniquité, est soüillée; & les insultes des injustes, ne sont point agréables à Dieu.* Le Grec lit: (*b*) *Celui qui fait des offrandes d'iniquité*, avec du bien mal acquis, *fait une offrande digne de moquerie: & les sacrifices des méchans ne sont point agréables.* La version de la Vulgate, est appuyée par de fort bons Exemplaires Grecs: Elle veut dire que les offrandes des méchans sont des mocqueries, plûtôt que des marques de soumission, & de respect. Voyez Isaïe XLI. 8. *Ego Dominus diligens judicium, & odio habens rapinam in holo-*

(*a*) Φυλακὴ ἀπὸ προσκόμματος, καὶ βοήθεια πτώσεως.

(*b*) Θυσιάζων ἐξ ἀδίκου, προσφορὰ μεμωκημένη, καὶ οὐκ εἰς εὐδοκίαν δωρήματα ἀνόμων. *Vulg. legit:* Μωκήματα ἀνόμων. *Ita Rom. sed alii.* Μωμήματα. *Ita Ald. & Basil. edit.*

21. *Dominus solus sustinentibus se in via veritatis, & justitiæ.*

23. *Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum: nec in multitudine sacrificiorum eorum propitiabitur peccatis.*

24. *Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.*

25. *Panis egentium vita pauperum est: qui defraudat illum, homo sanguinis est.*

26. *Qui aufert in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum.*

27. *Qui effundit sanguinem, & qui fraudem facit mercenario, fratres sunt.*

28. *Unus ædificans, & unus destruens: quid prodest illis nisi labor?*

29. *Unus orans, & unus maledicens: cujus vocem exaudiet Deus?*

22. [Le Seigneur ne se donne qu'à ceux qui l'attendent en paix, dans la voye de la vérité, & de la justice.]

23. Le Trés-haut n'approuve point les dons des injustes : [il ne regarde point les oblations des méchans,] & la multitude de leurs sacrifices n'obtiendra point de lui le pardon de leurs péchez.

24. Celui qui offre un sacrifice de la substance des pauvres, est comme celui qui égorge le fils aux yeux du pere.

25. Le pain du pauvre est toute sa vie; celui qui le lui ôte, est un homme de sang.

26. Celui qui arrache à un homme le pain qu'il a gagné par son travail, est comme celui qui assassine son prochain.

27. Celui qui répand le sang, & celui qui prive le mercenaire de sa récompense, sont freres.

28. Si l'un bâtit, & que l'autre détruise, que gagneront-ils, que de la peine?

29. Si l'un prie, & que l'autre maudisse, de qui Dieu exaucera-t'il la voix?

COMMENTAIRE.

causto. Les versets 22. & 23. roulent sur le même sujet; mais le ỳ. 24. fait mieux sentir que tout ce que l'on vient de dire, l'horreur que Dieu a des sacrifices accompagnez d'injustice : *Celui qui immole une hostie de la substance des pauvres, est comme celui qui égorge le fils aux yeux de son pere*. Dieu est le pere, & le protecteur des pauvres; leur ravir leur bien, est en quelque sorte leur ravir la vie. Et offrir à Dieu ce qui a été pris au pauvre, est répandre le sang du fils aux yeux de son pere. C'est ce qu'il dit au ỳ. 25. *Le pain du pauvre est toute sa vie; celui qui le lui ôte, est un homme de sang*. 26. *Arracher le pain au pauvre, est lui ravir la vie*. 27. *Lui ôter*, ou lui retenir *ce qu'il a gagné par son travail, c'est l'assassiner, & l'égorger*. On ne peut rien dire qui approche de la force de ces expressions; & il faut convenir, qu'elles n'ont rien d'outré, ni d'excessif. La cruauté de ceux qui dépoüillent les pauvres de ce qui est à eux, & qu'ils ont gagné à la sueur de leur visage, est si odieuse, qu'on ne sauroit la peindre avec de trop noires couleurs. Voyez *Deut*. XXIV. 15.

ỳ. 28. UNUS ÆDIFICANS, ET UNUS DESTRUENS; QUID PRODEST ILLIS NISI LABOR? *Si l'un bâtit, & que l'autre détruise, que gagneront-ils que de la peine?* Ce verset peut avoir deux regards; l'un à ce qui précéde, & l'autre à ce qui suit. En le rapportant à ce qui

30. *Qui baptizatur à mortuo : & iterùm tangit eum, quid proficit lavatio illius ?*

30. Si celui qui se lave aprés avoir touché un mort, le touche de nouveau ; de quoi lui sert de s'être lavé ?

COMMENTAIRE.

précéde, on peut l'expliquer ainsi : (*a*) Si vous offrez à Dieu des sacrifices, mais que vous offriez mal ; si vous ne lui offrez que des victimes d'injustice, que vous en reviendra-t'il ? Rien du tout ; non plus qu'à celui qui détruit d'un main, & qui bâtit de l'autre. Dans l'autre sens, voici comme on peut l'entendre : (*b*) Si l'un détruit, & que l'autre bâtisse ; si l'un maudit, & que l'autre bénisse : Enfin, si un homme se purifie pour avoir touché un mort, & qu'en même-tems il le touche de nouveau, à quoi tout cela servira-t'il ? A rien du tout. Ainsi, si en expiant un crime, vous en commettez un autre, de quoi vous sert vôtre purification ? Si donc vous voulez véritablement plaire à Dieu, expier vos péchez, & offrir à vôtre Créateur un sacrifice agréable ; il faut accompagner vos sacrifices de justice, & d'une véritable piété ; c'est ce qui est marqué au Chapitre suivant. Ce dernier sens revient presque au premier.

℣. 30. QUI BAPTIZATUR A MORTUO, ET ITERUM TANGIT EUM, QUID PROFICIT LAVATIO ILLIUS ? *Si celui qui se lave aprés avoir touché un mort, le touche de nouveau ; de quoi lui sert de s'être lavé ?* La Loi de Moyse (*c*) déclaroit soüillez pour sept jours, ceux qui avoient touché un mort, ou qui avoient assisté à des funerailles. Celui qui avoit contracté cette soüillure, ne pouvoit rentrer dans le commerce des autres hommes, ni avoir part aux choses saintes, qu'il ne se fût lavé avec ses habits, le septiéme jour, & qu'il n'eût été arrosé d'eau lustrale, où l'on avoit trempé de la cendre de la vache rousse. Or comme il étoit inutile de se purifier, lorsqu'en même tems on se soüilloit de nouveau en touchant le même mort, ou un autre ; ainsi il ne sert de rien de pleurer ses péchez, & de les expier par la pénitence, si l'on ne se corrige sérieusement, & si l'on n'évite d'y retomber.

Saint Cyprien (*d*) croyoit ce passage décisif, pour montrer que le baptême donné par les hérétiques étoit nul, & devoit être réïtéré. *Celui qui reçoit le baptême par un mort*, disoit-il, *à quoi lui sert-il d'être baptisé ?* Or tous ceux qui sont séparez de l'Eglise, sont morts à la grace ; ils ne peuvent donc ni conférer utilement le baptême, ni donner la vie à ceux qu'ils baptisent. Ce sentiment eut assez de cours dans l'Eglise d'Afrique ;

(*a*) *Raban. Lyr. Jans. Cornel.*
(*b*) *Palac. Grot.*
(*c*) *Num. xix. 11. & seq.*
(*d*) *Cyprian. Ep. ad Quint.*

&

31. *Sic homo qui jejunat in peccatis suis, & iterùm eadem faciens, quid proficit humiliando se? Orationem illius quis exaudiet?*

31. De même, si un homme jeûne aprés avoir commis des péchez, & les commet de nouveau, que gagne-t'il de s'être affligé, & humilié? Et qui exaucera sa priére?

COMMENTAIRE.

& les Donatistes (*a*) se servirent du même passage, pour justifier leur usage de rebaptiser ceux qu'ils pouvoient attirer de la communion Catholique dans leur secte. Il est à remarquer qu'ils ne lisoient point dans leur Texte, ces mots: *Et iterum tangit eum;* qui présentent un autre sens, & qui font voir qu'il ne s'agit point ici du baptême de la nouvelle Loi; mais des ablutions, & des purifications qu'on employoit parmi les Juifs, pour se purifier aprés avoir touché un mort, de la maniére que nous l'avons dit. Saint Augustin (*b*) ne les cite pas, mais il savoit que dans les anciens Exemplaires il y avoit quelque chose de plus: Examinez, leur disoit-il, les anciens Exemplaires, & sur tout les Grecs, de peur que ces paroles n'y soient conçûës autrement, & ne nous insinuent un autre sens, par la liaison qu'elles ont avec ce qui précéde, & ce qui suit. Ce saint Docteur toutefois ne paroît pas avoir bien pris le sens litteral de ce passage, puisqu'il l'explique ainsi: Ceux qui sont baptisez dans les temples des idoles, sont véritablement baptisez par les morts. (*c*) *Baptizantur autem à mortuis, qui baptizantur in idolorum templis.* Il l'entendoit des lustrations des payens faites au nom de leurs fausses divinitez, & par leurs Prêtres; & non des purifications des Juifs.

(*a*) *Vide August. lib. 2. contra Crescenium cap. 25. Et lib. 1. contra Petilian. cap. 9.*
(*b*) *August. ibidem cap. 27.*
(*c*) *Vide lib. 2. contra Epist. Parmeniani, 10. & lib. 2. contra Crescon. cap. 24. 25.*



Kkk

CHAPITRE XXXV.

Dispositions qu'il faut apporter dans ses sacrifices. Les offrir volontiers. Dieu est libéral envers tous, & ne fait point acception de personnes. La priére de l'homme humble pénétre les Cieux. Dieu défenseur, & vengeur des gens de bien.

℣. 1. *Qui conservat Legem, multiplicat oblationem.*

2. *Sacrificium salutare, est attendere mandato, & discedere ab omni iniquitate.*

3. *Et propitiationem litare sacrificii super injustitias, & deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.*

℣. 1. Celui qui observe la Loi, est comme s'il offroit un grand nombre d'oblations.

2. C'est un sacrifice salutaire, que d'être attentif à garder les Commandemens, [& se retirer de toute iniquité.]

3. [S'éloigner de l'injustice, c'est offrir un sacrifice qui obtient le pardon de nos offenses, & qui détourne la punition de nos péchez.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. Qui conservat Legem, multiplicat oblationem. *Celui qui observe la Loi, est comme s'il offroit un grand nombre d'oblations.* Dans le Chapitre précédent, l'Auteur a montré l'abus, & l'illusion de ceux qui offroient à Dieu des sacrifices d'iniquité, & des offrandes acquises par l'injustice. Il fait voir ici quelles sont les vrayes oblations que le Seigneur demande. C'est la justice, l'innocence, l'observation de la Loi. Celui qui est fidéle à garder les Commandemens, honore Dieu d'une maniére plus parfaite, que ceux qui lui offrent des multitudes de victimes. C'est ce qui est marqué dans toute la Loi, & les Prophétes.

℣. 2. Sacrificium salutare. *C'est un sacrifice salutaire.* Ou plûtôt: *C'est un sacrifice d'actions de graces*, un sacrifice pacifique, le plus gratuit de tous. Voyez *Levit.* III. *&* VII.

℣. 3. Et propitiationem litare sacrificii super injustitias, &c. *S'éloigner de l'injustice, c'est offrir un sacrifice qui obtient le pardon de nos offenses, & qui détourne la punition de nos péchez.* Voici la construction naturelle du Texte de ce verset, qui est embarassée dans la Vulgate: *Recedere ab injustitia, est propitiationem litare sacrificii super injustitias, & deprecatio pro peccatis.* Le sacrifice pour les injustices;

4. *Retribuet gratiam, qui offert similaginem : & qui facit misericordiam, offert sacrificium.*

5. *Beneplacitum est Domino recedere ab iniquitate : & deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.*

6. *Non apparebis ante conspectum Domini vacuus.*

7. *Hæc enim omnia propter mandatum Dei sunt.*

4. Celui qui rend graces à Dieu, offre la fleur de farine : & celui qui fait miséricorde, offre un sacrifice.

5. S'abstenir du mal, est ce qui plaît au Seigneur ; & se retirer de l'injustice, est un sacrifice pour l'expiation des péchez.

6. Vous ne paroîtrez point les mains vuides devant le Seigneur.

7. Car toutes ces choses se font pour obéïr aux Commandemens de Dieu.

COMMENTAIRE.

Sacrificium super injustitias, est le sacrifice d'expiation ; l'hostie pour le péché. *Levit.* IV. VI. Ce verset n'est pas dans le Grec.

℣. 4. RETRIBUET GRATIAM, QUI OFFERT SIMILAGINEM. *Celui qui rend graces à Dieu, offre la fleur de farine ; & celui qui fait miséricorde, offre un sacrifice.* On a vû au ℣. 2. les sacrifices pacifiques, & au ℣. 3. les hosties pour le péché. Voici une autre sorte d'offrande, qui étoit de la farine, & des gâteaux, dont il est parlé au Lévitique ; (*a*) & le sacrifice de loüanges, le plus parfait de tous, comme il est dit en plus d'un endroit des Pseaumes, & des Prophétes. (*b*) Le Grec : (*c*) *Celui qui rend graces à Dieu, est comme celui qui fait une offrande de fleur de farine : & celui qui fait l'aumône*, ou qui exerce la miséricorde, *offre le sacrifice de loüange.* On voit par tout ceci le vrai esprit de la Loi de Moyse, qui n'étoit point inconnu aux sages des Juifs.

℣. 6. NON APPAREBIS ANTE CONSPECTUM DOMINI VACUUS. *Vous ne paroîtrez point les mains vuides devant le Seigneur.* C'est ce que Moyse avoit ordonné dans la Loi. (*d*) Mais l'Auteur nous en découvre ici le vrai sens. On pourroit s'imaginer que par ce précepte Dieu exclut de sa présence les pauvres, & ceux qui ne sont point en état de lui faire des présens ; ce n'est point là l'intention du Seigneur. Il ne demande de vous que la fidélité à observer ses ordonnances, l'attention à ses volontez, la pratique de la justice, & des œuvres de miséricorde, une profonde reconnoissance de ses bienfaits ; voilà les sacrifices, & les offrandes qu'il demande de vous. Il n'a que faire de vos biens, il ne demande que vos cœurs. Cela n'exclut pas l'obligation d'offrir des sacrifices, & des offrandes au Temple du Seigneur. Mais Dieu par sa bonté n'en a pas voulu préscrire la quantité, afin que les pauvres pussent les of-

(*a*) *Levit.* II. 1. 2. 3. *& seq.*
(*b*) *Psalm.* XLIX. 14. 23. CVI. 22. CXV. 17. *Isai.* LVIII. & I. 13. 14. 16.
(*c*) Ἀνταποδιδὺς χάριν, ὡς προσφέρων σεμίδαλιν, καὶ ὁ ποιῶν ἐλεημοσύνην, θυσιάζων αἰνέσεως.
(*d*) *Exod.* XXIII. 16. *Deut* XVI. 16.

8. *Oblatio justi impinguat altare, & odorem suavitatis est in conspectu Altissimi.*

9. *Sacrificium justi acceptum est, & memoriam ejus non obliviscetur Dominus.*

10. *Bono animo gloriam redde Deo: & non minuas primitias manuum tuarum.*

11. *In omni dato hilarem fac vultum tuum, & in exultatione sanctifica decimas tuas.*

8. L'oblation du juste engraisse l'autel, & monte devant le Trés-haut, comme une excellente odeur.

9. Le sacrifice du juste est bien reçû *de Dieu*, & le Seigneur n'en perdra point le souvenir.

10. Rendez gloire à Dieu de bon cœur, & ne retranchez rien des prémices du fruit de vos mains.

11. Faites tous vos dons avec un visage gai; & sanctifiez vos décimes par vôtre joye.

COMMENTAIRE.

frir comme les autres. Que celui qui ne peut immoler un bœuf, ou un veau, immole un agneau; & s'il n'a pas même un agneau, qu'il offre du froment, ou de la farine: (*a*) Enfin s'il n'a rien du tout, qu'il offre ses adorations, & qu'il soit fidelle à observer les Commandemens du Seigneur; car tout cela n'est pas moins ordonné, que l'offrande des sacrifices. *Hæc enim omnia propter mandatum.*

℣. 8. OBLATIO JUSTI IMPINGUAT ALTARE. *L'oblation du juste engraisse l'autel, & monte devant le Trés-haut, comme une excellente odeur.* La justice est la plus excellente disposition pour faire agréer nos sacrifices.

℣. 10. BONO ANIMO GLORIAM REDDE DEO. *Rendez gloire à Dieu de bon cœur, & ne rétranchez rien des prémices du fruit de vos mains.* Le Grec: (*b*) *Glorifiez le Seigneur d'un bon œil, & ne diminuez point les prémices de vos mains.* Un bon œil, comme on l'a déja remarqué, (*c*) signifie un œil libéral, & bien-faisant. Le Sage conseille ici de faire ses offrandes à Dieu généreusement, & sans avarice; & de lui rendre les prémices des fruits de la terre sans diminurion, ni retranchement. Lui donner toûjours le meilleur, & le plus excellent.

℣. 11. IN OMNI DATO HILAREM FAC VULTUM TUUM. *Faites vos dons avec un visage gai, & sanctifiez vos décimes par vôtre joye.* Dieu n'éxige point de nous des présens: mais si nous les lui offrons, offrons-les avec joye. (*d*) *Hilarem datorem diligit Deus.* Aquittons-nous avec plaisir des obligations que la Loi nous impose. *Sanctifions*, separons, destinons nos décimes; offrons-les aux Ministres du Seigneur avec joye. *Sanctifier*, dans le stile des Hébreux, signifie préparer, destiner à un usage saint, &

(*a*) *Levit.* II.
(*b*) Ἐν ἀγαθῷ ὀφθαλμῷ δόξασον τὸν Κύριον, καὶ μὴ σμικρύνῃς ἀπαρχὴν χειρῶν σου.
(*c*) *Vide Prov.* XXII. 9. *Eccli.* XXXI. 14. 15. *Infra* ℣. 12.
(*d*) 2. *Cor.* IX. 7. *Rom.* XII. 8.

12. *Da Altissimo secundùm datum ejus : & in bono oculo adinventionem facito manuum tuarum.*	12. Donnez au Trés-haut, selon qu'il vous a donné : & faites vôtre offrande de bon cœur, à proportion de ce que vous avez entre les mains.
13. *Quoniam Dominus retribuens est, & septies tantum reddet tibi.*	13. Car le Seigneur est libéral envers ceux qui lui donnent, & il vous en rendra sept fois autant.
14. *Noli offerre munera prava, non enim suscipiet illa.*	14. N'offrez point de dons corrompus à Dieu; parce qu'il ne les recevra point.

COMMENTAIRE.

réligieux. Les prémices, & les décimes étoient employées à l'entretien des Prêtres, & des Lévites; aux réparations du Temple, aux sacrifices journaliers.

℣. 12. DA ALTISSIMO SECUNDUM DATUM EJUS. *Donnez au Trés-haut, selon qu'il vous a donné, & faites vôtre offrande de bon cœur, à proportion de ce que vous avez entre les mains.* A la lettre : (*a*) *Faites de bon œil, selon que vos mains trouveront.* C'est à dire : Faites libéralement suivant vos moyens, & facultés. (*b*) Sanctifiez à Dieu ce que vous aurez; un bœuf, un veau, un agneau, un chévreau; il ne demande que vôtre bon cœur. Ne craignez pas de vous appauvrir en lui donnant; il est infiniment riche; & libéral. ℣. 13. Mais aussi ne le servez point par avarice, & par intérêt. Il veut un service gratuit, & de bon cœur.

℣. 14. NOLI OFFERRE MUNERA PRAVA, NON ENIM SUSCIPIET ILLA. *N'offrez point à Dieu des dons corrompus, parce qu'il ne les recevra point.* C'est faire une insulte, & un outrage à Dieu, de lui donner des offrandes vitieuses & méprisables. Dans sa Loi (*c*) il demande toujours ce qu'il y a de meilleur, & de plus accompli. Tout est à lui; il est juste de lui rendre une partie de ses biens, & de lui offrir tout ce qu'il y a de plus parfait. Il se plaint par Malachie, (*d*) de ses Prêtres qui le servoient par intérêt, & qui lui offroient un pain soüillé, & des victimes défectueuses, & languissantes. Le Grec : (*e*) *Ne lui présentez point des présens diminuez*, & retranchez; *car il ne les recevra pas.* Offrez-lui des victimes entiéres, & bien saines, & des prémices pleines, & telles que vous les devez. Autrement : (*f*) *Ne lui offrez point des offrandes mal acquises.* Ou, selon Grotius, *Ne lui offrez point des offrandes, comme pour le corrompre; car il n'en recevra point.* Le terme Grec se trouve en ce

(*a*) Καὶ ἐν ἀγαθῷ ὀφθαλμῷ καθ' εὕρημα χειρός. Et non pas en un mot, καθεύρημα.
(*b*) *Vide Levit.* XII. 8. XIV. 21. XXV. 26. 28. 1. *Reg.* X. 7. &c.
(*c*) *Levit.* XXII. 21. 22. *Deut.* XVI. 19. 20. 21.
(*d*) *Malach.* 1. 7. 8.
(*e*) Μὴ δωροκόπει, οὐ γὰρ προσδέξεται.
(*f*) *Tigurina vers. Ne offeras parta sordibus munera.*

15. *Et noli inspicere sacrificium injustum, quoniam Dominus judex est, & non est apud illum gloria personæ.*

16. *Non accipiet Dominus personam in pauperem, & deprecationem læsi exaudiet.*

17. *Non despiciet preces pupilli; nec viduam si effundat loquelam gemitûs.*

18. *Nonne lacrymæ viduæ ad maxillam descendunt, & exclamatio ejus super deducentem eis?*

19. *A maxilla enim ascendunt usque ad cælum, & Dominus exauditor non delectabitur in illis.*

15. Ne mettez point vôtre confiance en un sacrifice d'iniquité; parce que le Seigneur est vôtre Juge, & qu'il n'a point d'égard à la condition des personnes.

16. Le Seigneur ne fera point acception de personne contre le pauvre, & il exaucera la priére de celui qui souffre l'injure.

17. Il ne méprisera point l'orphelin qui le prie, ni la veuve qui répand ses gémissemens devant lui.

18. Les larmes de la veuve n'arrosent-elles pas son visage, & ne crient-elles pas vengeance contre celui qui les tire de ses yeux?

19. [Car du visage de la veuve, elles montent jusqu'au Ciel, & le Seigneur qui l'exauce, ne se plaira point à la voir pleurer.]

COMMENTAIRE.

sens dans le troisiéme des Maccabées. L'Ecriture (*a*) nous dit en plus d'un endroit, que Dieu ne se laisse point gagner par des présens, & qu'il ne fait point acception des personnes. La suite est trés-favorable à cette explication.

ỳ. 15. NOLI INSPICERE SACRIFICIUM INJUSTUM. *Ne mettez point vôtre confiance en un sacrifice d'iniquité, parce que le Seigneur est vôtre juge.* A la lettre: (*b*) *Ne faites point attention à un sacrifice injuste.* Ne vous y arrêtez pas; ne croyez pas que ce soit un moyen propre à fléchir la justice de Dieu. C'est un Juge incorruptible, qui n'a nul égard *à la gloire des personnes*, à leur magnificence, à leurs biens, à leur condition; ou même, *à leur réputation*, à l'opinion que le monde en a. Lui seul est juge du mérite, & de la vertu des hommes.

ỳ. 18. NONNE LACRYMÆ VIDUÆ AD MAXILLAM DESCENDUNT, &c? *Les larmes de la veuve n'arrosent-elles pas son visage, & ne crient-elles pas vengeance contre celui qui les tire de ses yeux?* Le Seigneur se déclare en toute occasion pour la veuve, & pour l'orphelin. *Vous ne ferez aucun tort à la veuve, ni à l'orphelin*, dit-il dans sa Loi; *Si vous les affligez, ils crieront vers moi, & j'écouterai leurs cris. Ma fureur s'allumera contre vous; je vous frapperai par l'épée, & vos femmes seront veuves, & vos enfans orphelins.*

(*a*) *Sap.* VI. 8. *Isai* XLII. I. *Act.* X 34. *Galat.* II. 6. *Ephes.* VI 9.

(*b*) Μὴ ἔπεχε θυσίᾳ ἀδίκῳ, ὅτι κριτὴς Κύριός ἐστι, καὶ οὐκ ἔστι παρ' αὐτῷ δόξα προσώπου.

20. *Qui adorat Deum in oblectatione, suscipietur: & deprecatio illius usque ad nubes propinquabit.*

21. *Oratio humiliantis se nubes penetrabit: & donec propinquet non consolabitur: & non discedet donec Altissimus aspiciat.*

22. *Et Dominus non elongabit, sed judicabit justos, & faciet judicium: & Fortissimus non habebit in illis patientiam, ut contribulet dorsum ipsorum.*

23. *Et gentibus reddet vindictam, donec tollat plenitudinem superborum, & sceptra iniquorum contribulet:*

20. Celui qui adore Dieu avec joye, sera bien reçû de lui, & sa priére montera jusques aux nuës.

21. La priére d'un homme qui s'humilie, percera les nuës. Elle ne se consolera point qu'elle n'ait été jusqu'à Dieu; & elle ne se retirera point, jusqu'à ce que le Trés-haut la regarde.

22. Le Seigneur ne différera pas long-tems; mais il prendra la defense des gens de bien, & il leur fera justice. Le Trés-fort n'usera plus à leur égard de sa longue patience; mais il accablera de maux ceux qui les ont opprimez.

23. Et il exercera sa vengeance contre les nations, jusqu'à ce qu'il ait détruit toute l'assemblée des superbes, & qu'il ait brisé les sceptres des injustes:

COMMENTAIRE.

℣. 20. QUI ADORAT DEUM IN OBLECTATIONE. *Celui qui l'adore avec joye sera bien reçû de lui.* Le Grec: (a) *Celui qui le sert de bon cœur, sera reçû.* Ou: *Celui qui le sert, sera agréablement reçû.* Le Seigneur recevra favorablement les priéres de ses fidéles serviteurs.

℣. 21. DONEC PROPINQUET NON CONSOLABITUR. *Elle ne se consolera point, qu'elle n'ait été jusqu'à Dieu.* Elle n'aura point de repos, qu'elle n'ait été jusqu'au tribunal du Seigneur. On peut traduire le Grec: (b) *Elle ne sera point rappellée, qu'elle ne se soit approchée* du trône de Dieu. Remarquez trois effets de la priére des humbles. Elle pénétre les nuées; elle est constante, & rien n'est capable de la rappeller, qu'elle ne se soit présentée devant Dieu; enfin elle ne se retire point, qu'elle n'ait obtenu ce qu'elle demande.

℣. 22. DOMINUS NON ELONGABIT, SED JUDICABIT JUSTOS, &c. *Le Seigneur ne différera pas long-tems, mais il prendra la défense du pauvre.* Voici le Grec à la lettre: (c) *Le Seigneur ne différera pas, & le Tout-puissant ne se donnera point de repos, qu'il n'ait brisé les reins de ceux qui manquent de miséricorde*, de ceux qui ont la cruauté d'opprimer la veuve, & l'orphelin.

℣. 23. GENTIBUS REDDET VINDICTAM. *Il exercera sa vengeance contre les nations, jusqu'à ce qu'il ait détruit toute l'assemblée des*

(a) Θεραπεύων ἐν εὐδοκίᾳ, δεχθήσεται.
(b) Καὶ ἕως συνεγγίσῃ οὐ μὴ παρακληθῇ.
(c) Καὶ ὁ Κύριος οὐ μὴ βραδύνῃ, οὐδὲ μὴ μακροθυμήσῃ ἐπ' αὐτοῖς ὁ κραταιὸς, ἕως ἂν συντρίψῃ ὀσφὺν ἀνελεημόνων.

24. *Donec reddat hominibus secundùm actus suos, & secundùm opera Adæ, & secundùm præsumptionem illius:*

25. *Donec judicet judicium plebis suæ, & oblectabit justos misericordiâ suâ.*

26. *Speciosa misericordia Dei, in tempore tribulationis, quasi nubes pluviæ in tempore siccitatis.*

24. Jusqu'à ce qu'il rende aux hommes selon leurs actions, & selon les œuvres, & la présomption d'Adam.

25. Jusqu'à ce qu'il fasse justice à son peuple, & qu'il rende la joye aux justes, en leur faisant miséricorde.

26. La miséricorde de Dieu est reçûë avec joye au tems de l'affliction, comme la nuée qui répand la pluye au tems de la sécheresse.

COMMENTAIRE.

superbes. Les peuples entiers sentiront la pésanteur de son bras, s'ils continuent à opprimer les foibles. Dieu a exercé contre l'Egypte, & contre les Caldéens la vengeance que chacun sait, pour les punir de la cruauté exercée envers son peuple. Il l'exercera encore contre les nations, qui continuent aujourd'hui à les maltraiter. Il marque tacitement les Egyptiens & les Syriens, qui étoient alors les maîtres des Juifs dans la Judée, dans la Syrie, & dans l'Egypte. On peut aussi l'entendre en ce sens: (*a*) *Il vengera les injustices & l'oppression que souffrent les peuples maltraitez, jusqu'à ce qu'il détruise la multitude des insolens, & qu'il brise le sceptre des injustes.* (*b*) La première explication paroît meilleure; c'est la plus suivie.

℣. 24. ET SECUNDUM OPERA ADÆ, ET SECUNDUM PRÆSUMPTIONEM ILLIUS. *Jusqu'à ce qu'il rende aux hommes selon leurs actions, & selon les œuvres & la présomption d'Adam.* Il ne leur fera pas plus de miséricorde, qu'il en fit à Adam aprés son péché; il les dépoüillera de leurs prérogatives, & leur fera sentir long-tems les effets de sa colére. Mais la plûpart des Interprétes (*c*) prennent ici le nom d'*Adam*, dans un sens générique pour désigner tous les hommes, ou chaque homme en particulier. Le Grec même lit simplement, l'homme. (*d*) Dieu punira chacun selon ses œuvres, & selon ses pensées; il les traitera tous avec une rigueur égale, & sans acception de personne.

℣. 25. DONEC JUDICET JUDICIUM PLEBIS SUÆ. *Jusqu'à ce qu'il fasse justice à son peuple.* Les Juifs étoient alors sous la domination des Grecs; exposez d'une part à la violence des Ægyptiens, & de l'autre, à celle des Syriens. L'Histoire des tems qui suivirent la mort d'Aléxandre le Grand, est pleine des véxations qu'ils souffrirent de la part de ces deux monarchies, à Antioche, à Aléxandrie, & à Jérusalem.

(*a*) *Καὶ τοῖς ἔθνεσι ἀνταποδώσει, ἐκδίκησιν. Ἕως ἐξάρῃ πλῆθος ὑβριστῶν, καὶ σκῆπτρα ἀδίκων συνθλάσῃ.*

(*b*) *Vide Grot. hic, & Judic. XI. 36. & 2. Reg. IV. 6.*

(*c*) *Cornel. Grot. alii.*

(*d*) *Ἕως ἀνταποδῷ ἀνθρώπῳ κατὰ τὰς πράξεις αὐτοῦ, καὶ τὰ ἔργα ἀνθρώπων κατὰ τὰ ἐνθυμήματα αὐτῶν.*

℣. 26.

℣. 26. SPECIOSA MISERICORDIA DEI IN TEMPORE TRIBULATIONIS. *La miséricorde de Dieu est reçuë avec joye au tems de l'affliction.* A la lettre: *La miséricorde de Dieu est belle, &c.* Mais le Grec (a) signifie plutôt, *Qu'elle vient à tems au jour de l'affliction, comme les nuées qui répandent la pluye, au tems de la sécheresse.* C'est principalement dans l'extrême besoin que l'on sent le plaisir, & le bonheur de la protection de Dieu. (b) *Adjutor in opportunitatibus, in tribulatione.*

CHAPITRE XXXVI.

Priére de l'Auteur de ce Livre, pour sa Nation affligée. Priére pour la conversion des Gentils. Cœur éclairé, & cœur corrompu. Loüange de la femme vertueuse.

℣. 1. *MIserere nostri, Deus omnium, & respice nos, & ostende nobis lucem miserationum tuarum.*

℣. 1. SEigneur de toutes choses, ayez pitié de nous; regardez-nous favorablement, [& faites-nous voir la lumiére de vos miséricordes.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. MISERERE NOSTRI, DEUS OMNIUM. *Seigneur de toutes choses*, ou, *Seigneur de tous les hommes, ayez pitié de nous.* Aprés avoir parlé des oblations, & des dispositions avec lesquelles il les faut offrir; il commence ici une priére pour demander à Dieu qu'il daigne regarder favorablement son peuple affligé, & dispersé. Il est bon de savoir que lorsque l'Auteur de cet Ouvrage écrivoit, la nation Juive étoit dispersée dans l'Egypte, dans la Syrie, dans toutes les Provinces d'Orient, & au-delà de l'Euphrate. Ceux mêmes qui étoient dans la Judée & à Jérusalem, étant soûmis tantôt aux Rois de Syrie, & tantôt à ceux d'Egypte, étoient tour à tour la victime de l'ambition des uns, ou des autres. Cet état si humiliant affligeoit les bons Israëlites; ils demandoient ardemment au Seigneur qu'il rendît la tranquillité à son peuple, & qu'il convertît les cœurs des nations leurs ennemies.

℣. 2. IMMITTE TIMOREM TUUM SUPER GENTES, &c. *Répandez vôtre terreur sur les nations*, sur les peuples qui oppriment in-

(a) Ὡς ὡραῖον ἔλεος ἐν καιρῷ θλίψεως, ὡς νεφέλαι ὑετοῦ ἐν καιρῷ ἀβροχίας.

(b) *Psal.* IX. 10.

2. *Et immitte timorem tuum super gentes, quæ non exquisierunt te: ut cognoscant quia non est Deus, nisi tu, & enarrent magnalia tua.*

3. *Alleva manum tuam super gentes alienas, ut videant potentiam tuam.*

4. *Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis, sic in conspectu nostro magnificaberis in eis.*

5. *Ut cognoscant te, sicut & nos cognovimus quoniam non est Deus præter te, Domine.*

2. Répandez vôtre terreur sur les nations qui ne se mettent point en peine de vous rechercher; [afin qu'elles reconnoissent qu'il n'y a point de Dieu, que vous seul; & qu'elles publient la grandeur de vos merveilles.]

3. Etendez vôtre main sur les peuples étrangers, & faites-leur sentir vôtre puissance.

4. Comme ils ont vû de leurs yeux que vous avez été sanctifié parmi nous; faites que nous voyions aussi éclater vôtre grandeur parmi eux:

5. Afin qu'ils reconnoissent, comme nous, qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, Seigneur.

COMMENTAIRE.

justement vôtre peuple. Voyez ce qu'il a déja dit ci-devant ch. XXXV. 22. 23. 24. Le reste du ỳ. n'est pas dans le Grec, depuis: *Afin qu'ils reconnoissent, &c.*

ỳ. 3. ALLEVA MANUS TUAS SUPER GENTES ALIENAS. *Etendez vôtre main sur les peuples étrangers, & faites leur sentir vôtre puissance.* A la lettre: *Levez la main sur eux*, comme ceux qui veulent frapper violemment. Ou bien: Délivrez-nous de leur puissance *avec une main élévée, & un bras étendu*, comme vous délivrates autrefois vôtre peuple sous Moyse.

ỳ. 4. SICUT ENIM IN CONSPECTU ILLORUM SANCTIFICATUS ES IN NOBIS, &c. *Comme ils ont vû de leurs yeux que vous avez été sanctifié parmi nous, faites que nous voyions aussi éclatter vôtre grandeur parmi eux.* Cela peut recevoir deux sens: De même que vous avez fait éclater vôtre colére sur nous, en nous punissant avec tant de rigueur; traitez-les de même à nos yeux, & qu'à nôtre tour nous soyons témoins de leur châtiment; ne l'ont-ils pas mérité autant que nous? Autrement: Comme vous fistes autrefois éclatter vôtre pouvoir en nous tirant de l'Egypte à leurs yeux, & malgré eux, faites encore aujourd'hui la même chose aux yeux de ceux-ci, comme vous le fistes alors en la présence de leurs peres. Traitez-les selon leurs mérites, afin que nous soyons témoins de vos merveilles, comme nos peres l'ont été de celles que vous avez exercées dans l'Egypte.

ỳ. 5. UT COGNOSCANT TE, SICUT ET NOS COGNOVIMUS. *Qu'ils reconnoissent comme nous, qu'il n'y a point d'autre Dieu, que vous.* Qu'ils soient convaincus par la force de vos miracles, qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous; que leurs idoles ne sont que néant; que

6. *Innova signa, & immuta mirabilia.*

7. *Glorifica manum, & brachium dextram.*

8. *Excita furorem, & effunde iram.*

9. *Tolle adversarium, & afflige inimicum.*

10. *Festina tempus, & memento finis, ut enarrent mirabilia tua.*

11. *In ira flammæ devoretur qui salvatur: & qui pessimant plebem tuam, inveniant perditionem.*

6. Renouvellez vos prodiges, & faites des miracles, qui n'ayent point encore été vûs.

7. Glorifiez vôtre main, & vôtre bras droit.

8. Excitez vôtre fureur, & répandez vôtre colére.

9. Détruisez l'ennemi, & brisez celui qui nous fait la guerre.

10. Pressez le tems, & hâtez la fin; afin que les hommes publient vos merveilles.

11. Que celui qui sera échappé *à l'épée*, soit dévoré par l'ardeur des flammes; & que ceux qui tyrannisent vôtre peuple, tombent dans la perdition.

COMMENTAIRE.

leurs Rois eux-mêmes ne sont que de foibles mortels, dont la vie & la mort sont entre vos mains; qu'ils vous rendent enfin les hommages, & les adorations qui vous sont duës.

ŷ. 6. INNOVA SIGNA, ET IMMUTA MIRABILIA. *Renouvellez vos prodiges, & faites des miracles qui n'ayent point encore été vûs.* Renouvellez les merveilles que vous fistes sous Moyse, & ajoutez-y-en de nouvelles.

ŷ. 7. GLORIFICA MANUM. *Glorifiez vôtre main.* Faites éclatter son pouvoir. Le Grec ajoûte à la fin de ce verset: (a) *Afin qu'ils racontent* vos merveilles.

ŷ. 9. TOLLE ADVERSARIUM. *Détruisez l'ennemi, & brisez celui qui nous fait la guerre.* On peut traduire le Grec: (b) *Enlevez en l'air l'ennemi, & froissez l'adversaire.* Elevez-le en l'air, pour le jetter avec plus de roideur contre terre.

ŷ. 10. FESTINA TEMPUS, ET MEMENTO FINIS. *Pressez le tems, & hâtez la fin.* Il est tems de venir à nôtre secours, ô mon Dieu: la malice, & la cruauté de nos ennemis sont montées à leur comble. Le Grec: (c) *Avancez le tems, & souvenez-vous de la colére.* D'autres Exemplaires: *Souvenez-vous du serment.* D'autres sont conformes à la Vulgate: *Souvenez-vous de la fin.* Achevez vôtre ouvrage, consommez vôtre vengeance: Ou, souvenez-vous de la fin que vous devez mettre à nos maux; leur terme n'est-il pas encore venu?

ŷ. 11. IN IRA FLAMMÆ DEVORETUR, QUI SALVATUR. *Que celui qui sera échappé à l'épée, soit dévoré par l'ardeur des flammes;*

(a) Ὅπως διηγήσωνται τὰ θαυμάσιά σου.
(b) Ἔπαρον ἀντίδικον, καὶ ἔκθλιψον ἐχθρόν.
(c) Σπεῦσον καιρὸν, καὶ μνήσθητι ὀργῆς. Alii: μνήσθητι ὁρκισμοῦ: Alii ὁρισμοῦ. Vid. Drus. hic.

12. *Contere caput Principum inimicorum, dicentium : Non est alius præter nos.*

12. Brisez la tête des Princes des ennemis, qui disent : Il n'y a point d'autre *Seigneur* que nous.

COMMENTAIRE.

& que ceux qui tyrannisent vôtre peuple, tombent dans la perdition. Ces prieres sont un peu vives, & ressentent un peu le génie vindicatif des Juifs. On doit croire que l'Auteur, qui étoit sans doute inspiré du Saint Esprit, souhaitoit ces malheurs aux ennemis des Juifs, uniquement dans la vûë de la gloire de Dieu, & pour leur salut. D'où vient que dans plus d'un endroit il met : *Afin qu'ils reconnoissent que vous êtes le seul Dieu* : Et encore : *Afin qu'ils publient vos merveilles.* Enfin, on doit juger que le seul zéle de la justice le faisoit parler, sans aucun retour sur lui-même, & sans aucun motif de vengeance, & d'aigreur. On peut aussi employer en cet endroit, la solution que les Peres ont si souvent employée dans les Pseaumes, & dire que l'Auteur ne faisoit point des imprécations, mais de simples prédictions de ce qui devoit arriver aux ennemis des Juifs. Il faut comparer cette maniere de parler : *In ira flammæ devoretur, qui salvatur*, avec celles-ci, *Deut.* XXXII. 36. *Clausi quoque defecerunt residuique consumpti sunt.* Et 3. *Reg.* XIV. 10. & XXI. 21. & 4. *Reg.* IX. 8. *Percutiam de domo Jeroboam mingentem ad parietem, & clausum, & novissimum in Israël.*

℣. 12. CONTERE CAPUT PRINCIPUM INIMICORUM (*a*) DICENTIUM : NON EST ALIUS PRÆTER NOS. *Brisez la tête des Princes des ennemis, qui disent : Il n'y a point d'autre Seigneur que nous.* Il parle des Rois d'Egypte, & de Syrie, qui affectoient les honneurs divins, ou presque divins ; & qui, au moins à l'égard des Juifs, disoient dans leur cœur : Il n'y a point d'autre Seigneur que nous, puisqu'ils prétendoient que les Israëlites quittassent leur Religion, & adorassent leurs fausses divinitez, comme il parut principalement dans la Syrie, sous le regne d'Antiochus Epiphanes ; & en Egypte, sous celui de Ptolémée Philopator, dont l'histoire est racontée dans le troisiéme des Maccabées. On peut voir dans Daniel, (*b*) les blasphêmes d'Antiochus Epiphanes, qui se considéroit presque comme un Dieu, & qui au fond n'avoit aucune religion.

℣. 13. CONGREGA OMNES TRIBUS JACOB. *Rassemblez toutes*

(*a*) Συνέτριψον κεφαλὰς ἀρχόντων ἐθνῶν, λεγόντων, οὐκ ἔστιν πλὴν ἡμῶν. *Vulg. legit :* Ἀρχόντων ἐχθρῶν. *Et ita plerique Codd. apud Drus. hic.*

(*b*) *Dan.* VII. 25. *Et sermones contra excelsum loquetur, & sanctos Altissimi conteret, & putabit quod possit mutare tempora, &c.* VIII. 25. *Contra Principem Principum consurget.* XI. 36. *Adversùs Deum Deorum loquetur magnifica.*

13. *Congrega omnes tribus Jacob: ut cognoscant quia non est Deus, nisi tu, & enarrent magnalia tua: & hæreditabis eos, sicut ab initio.*

14. *Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum: & Israël, quem coæquasti primogenito tuo.*

15. *Miserere civitati sanctificationis tuæ Jerusalem, civitati requiei tuæ.*

13. Rassemblez toutes les tribus de Jacob, [afin qu'ils connoissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous; qu'ils racontent la grandeur de vos merveilles, [& qu'ils deviennent vôtre héritage, comme ils l'ont été au commencement.

14. Ayez pitié de vôtre peuple, qui a été appellé de vôtre nom, & d'Israël, que vous avez traité comme vôtre fils aîné.

15. Ayez compassion de Jérusalem, de cette ville que vous avez sanctifiée, de cette ville où vous avez établi vôtre repos.

COMMENTAIRE.

les tribus de Jacob; qu'ils deviennent vôtre héritage, comme ils l'ont été dés le commencement. Lorsque nôtre Auteur écrivoit, le plus grand nombre des Juifs étoit encore répandu dans les diverses provinces d'Orient, dans la Gréce, dans l'Afrique, & dans les Isles; quoiqu'il y en eût de toutes les tribus dans la Judée. C'étoit alors une formule de priéres assez commune, de demander au Seigneur, qu'il rappellât les tribus qui étoient encore dans la dispersion; c'est-à-dire, ceux des diverses tribus qui ne s'étoient point encore rendus dans la Judée. (a)

℣. 14. MISERERE PLEBI TUÆ, SUPER QUAM INVOCATUM EST NOMEN TUUM. *Ayez pitié de vôtre peuple, qui a été appellé de vôtre nom.* De ce peuple, qui est connu sous le nom de *Peuple du Seigneur;* ce peuple qui vous appartient d'une maniére spéciale. Les enfans, les serviteurs, les épouses, étoient appellez du nom de leur pere, de leur maître, & de leur époux (b) Les Juifs étoient les serviteurs, & les domestiques du Seigneur; leur Nation étoit comme leur épouse; ils étoient comme ses enfans, & ses premiers nez: *Et Israël quem coæquasti primogenito tuo.* Les plus chéris, & les plus privilégiez de tous les peuples, (c) les héritiers des promesses du Seigneur, les possesseurs de son héritage, de sa terre choisie. *Israël est mon premier-né,* disoit Moyse en parlant à Pharaon. (d)

℣. 15. MISERERE CIVITATI SANCTIFICATIONIS TUÆ JERUSALEM. *Ayez compassion de Jérusalem, de cette ville que vous avez sanctifiée*, & consacrée à vôtre culte, & où vous avez établi vôtre demeure, comme dans la capitale de vôtre Etat: de cette ville sainte & pri-

(a) *Psal.* CV. 47. CXXV. 4. CXLVI. 2.
(b) *Isai.* IV. 1. *Deut.* XXVIII. 10. *Is.* LXIII. 19. *Jerem.* VII. 10.
(c) *Genes.* XLIX. 3. *Prior in donis, major in imperio.*
(d) *Exod.* IV. 22. *Filius meus primogenitus Israël.*

16. *Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis, & gloriâ tuâ populum tuum.*

17. *Da testimonium his qui ab initio creaturæ tuæ sunt, & suscita prædicationes, quas locuti sunt in nomine tuo Prophetæ priores.*

16. Remplissez Sion de la vérité de vos paroles ineffables; & vôtre peuple, de vôtre gloire.

17. Rendez témoignage à ceux qui sont à vous dés le commencement; & vérifiez les prédictions que les anciens Prophétes ont prononcées en vôtre nom.

COMMENTAIRE.

vilégiée, où vous avez mis vôtre Palais, vôtre Temple, vôtre repos. *Civitati requiei tuæ.* Le lieu de repos marque ordinairement la maison, la demeure particuliére d'un homme. Ici on nous représente Dieu comme un Monarque, dont le Temple est le Palais. Lorsqu'on en fit la dédicace, & qu'on y introduisit l'Arche, on dit: Levez-vous, Seigneur, & entrez dans vôtre repos. *Surge, Domine, in Requiem tuam, tu, & Arca sanctificationis tuæ.* (*a*)

℣. 16. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis. *Remplissez Sion de la vérité de vos paroles ineffables; & vôtre peuple, de vôtre gloire.* Le Grec: (*b*) *Remplissez Sion, afin qu'elle reléve vos oracles; & remplissez vôtre peuple de vôtre gloire.* Remplissez Sion de vos faveurs, & des effets de vôtre miséricorde, afin qu'elle célébre vos loüanges, & que vôtre peuple publie vôtre gloire; ou qu'il soit rempli de vôtre gloire; que la gloire de vôtre nom réjaillisse jusques sur vôtre peuple. Ou plûtôt: Remplissez Sion de vos biens, pour accomplir vos oracles, & vos promesses; remplissez vôtre peuple de vôtre gloire. Ou enfin, remplissez Sion, & que vos Prophétes y publient vos oracles, comme autrefois. L'Esprit de Prophétie étoit comme éteint dans Israël, depuis la mort de Zacharie, & de Malachie. L'Auteur supplie le Seigneur, de donner des marques de sa présence dans Sion, comme autrefois, en sorte que le don de Prophétie s'y répande sur ses serviteurs; & que son peuple ne soit plus dans l'opprobre. Ce dernier sens est peut-être le meilleur.

℣. 17. Da testimonium his qui ab initio creaturæ tuæ sunt. *Rendez témoignage à ceux qui sont à vous dés le commencement.* A Israël que vous avez choisi depuis tant de siécles, & à qui vous avez donné tant de preuves de vôtre amour: Donnez-lui de nouveaux témoignages de vôtre attention, & de vôtre soin paternel. Témoignez-lui que vous ne l'avez point oublié. Faites revivre en sa faveur, les anciennes prédictions de vos Prophétes; éxecutez les promesses qu'ils ont faites en vôtre nom, que vous n'abandonneriez point Israël, & que

(*a*) 2. *Par.* VI. 41. & *Psal.* CXXXI. 8.

(*b*) Πλῆσον Σιὼν ἀρεταὶ τὰ λόγιά σου, καὶ ἀπὸ τῆς δόξης σου τὸν λαόν σου.

18. *Da mercedem sustinentibus te, ut Prophetæ tui fideles inveniantur : & exaudi orationes servorum tuorum,*

19. *Secundùm benedictionem Aaron de populo tuo, & dirige nos in viam justitiæ, & sciant omnes qui habitant terram, quia tu es Deus, conspector sæculorum.*

18. Récompensez ceux qui vous ont attendu long-tems, afin que vos Prophétes soient trouvez fidéles : & exaucez les priéres de vos serviteurs,

19. Selon les bénédictions qu'Aaron a données à vôtre peuple ; [& conduisez-nous dans la voye de la justice ;] afin que tous ceux qui habitent la térre, sachent que vous êtes le Dieu, qui voyez tous les siécles devant vous.

COMMENTAIRE.

vous l'exauceriez, lorsqu'il crieroit à vous dans son affliction. Le Grec: (a) *Donnez un témoignage à ces créatures que vous avez formées dés le commencement ; & suscitez des Prophétes en vôtre nom.* C'est une suite de la demande qu'il a faite dans le verset précédent, suivant le dernier sens que nous lui avons donné. Remplissez Sion de vos oracles ; faites éclatter vôtre gloire sur vôtre peuple ; donnez-lui de nouveaux témoignages de vôtre protection, à ce peuple que vous avez, pour ainsi dire, créé, & tiré du néant, en le délivrant de la servitude d'Égypte : Suscitez dans lui des Prophétes, qui lui annoncent vos volontez, & qui le remplissent de consolation.

℣. 18. DA MERCEDEM SUSTINENTIBUS TE. *Récompensez ceux qui vous ont attendu si long-tems.* Récompensez la patience, & la confiance d'un peuple, qui malgré tant de révolutions, & de disgraces, vous est toujours demeuré fidéle. Il parle du peuple Juif depuis la Captivité de Babylone, qui ne tomba plus dans l'idolâtrie, & témoigna plus de fidélité, & d'attachement au Seigneur, que n'en avoient fait leurs ancêtres sous les Rois, avant la Captivité de Babylone. L'Auteur semble insinuer qu'ils attendoient alors le Messie, ce Prophéte par excellence, promis par Moyse, (b) & par tous les Prophétes : *Ut Prophetæ tui fideles inveniantur.*

EXAUDI ORATIONES SERVORUM TUORUM, (19.) SECUNDUM BENEDICTIONEM AARON. *Exaucez les priéres de vos serviteurs, selon les bénédictions qu'Aaron a données à vôtre peuple.* Exaucez nos priéres, ô mon Dieu ! & accordez-nous l'effet des bénédictions que vous avez vous-même prescrites à vôtre grand-Prêtre, en lui disant : (c) *Lorsque vous bénirez les enfans d'Israël, vous direz : Que le*

(a) Δὸς μαρτύριον τοῖς ἐν ἀρχῇ κτίσμασί σου, καὶ ἔγειρον Προφήτας ἐπ' ὀνόματί σου. *Alii:* Τοῖς ἐν ἀρχῇ κλήμασί σου, καὶ ἔγειρον Προφητείας, &c. *Vide Drus.*

(b) *Deut.* XVIII. 15. *Prophetam de gente tua, & de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus, &c.*

(c) *Num.* VI. 24.

23. *Omnem masculum excipiet mulier: & est filia melior filiâ.*

24. *Species mulieris exhilarat faciem viri sui, & super omnem concupiscentiam hominis superducit desiderium.*

25. *Si est lingua curationis, est & mitigationis, & misericordia: non est vir illius secundùm filios hominum.*

26. *Qui possidet mulierem bonam, inchoat possessionem: adjutorium secundùm illum est, & columna ut requies.*

23. La femme peut épouser toutes sortes d'hommes; mais entre les filles l'une est meilleure que l'autre.

24. L'agrément de la femme met la joye sur le visage de son mari: elle se rend plus aimable que tout ce que l'homme peut désirer.

25. Que si sa langue [peut guérir les maux, &] est pleine de douceur, & de bonté, son mari aura un avantage, qui n'est pas commun parmi les hommes.

26. Celui qui a une femme vertueuse, commence à établir sa maison; il a un secours qui lui est semblable, & un ferme appui où il se repose.

COMMENTAIRE.

peur, de travers, *causera de la tristesse; & l'homme instruit se vengera de lui*, ou le punira selon son mérite.

℣. 23. OMNEM MASCULUM EXCIPIET MULIER. *La femme peut épouser toute sorte d'hommes; mais entre les filles l'une est meilleure que l'autre.* Si l'on ne regardoit le mariage que par la vûë générale d'avoir des enfans, & de joindre un homme à une femme, il n'y auroit pas beaucoup de choix à faire, puisque toute femme est faite pour l'homme; mais parce qu'on regarde principalement la société, & la douceur de la vie dans cette union, on doit sur tout faire attention aux mœurs & aux qualités de celle qu'on épouse.

℣. 24. ET SUPER OMNEM CONCUPISCENTIAM HOMINIS, &c. *Elle se rend plus aimable que tout ce que l'homme peut désirer.* En général, le penchant que l'homme a pour le sexe, est la plus violente de ses passions; mais lorsqu'il rencontre une femme vertueuse, d'une douceur & d'un mérite extraordinaire, son bonheur est au dessus de tout ce que l'on peut dire. C'est ce qui est marqué au ℣. suivant. *Si la langue de la femme peut guérir les maux, & est pleine de douceur & de bonté, son époux a un avantage, qui n'est pas commun parmi les hommes.* La langue qui guérit les maux, *Lingua curationis*, est celle qui adoucit les passions, qui modère la tristesse, qui console, qui guérit la douleur. Le Grec lit: (*a*) *Si la miséricorde est sur sa langue, & la douceur & la guérison, son époux n'est pas de la condition des autres hommes.* Son bonheur est au dessus de ce qu'un mortel peut espérer en ce monde. Voyez *Eccli.* XXVI. 21. 22. 23. 24.

(*a*) Εἰ ἔστιν ἐπὶ γλώσσης ἔλεος, καὶ πραΰτης, καὶ ἴασις, οὐκ ἔστιν ὁ ἀνὴρ αὐτῆς καθ' υἱοὺς ἀνθρώπων.

de femme, & qui n'étoit point fixé par le mariage à une demeure certaine, étoit réputé peu chaste, & peu réglé. Telle étoit l'opinion du peuple Juif, où tout le monde étoit marié. Salomon dit à peu prés dans le même sens : (a) *Comme un oiseau qui quitte son nid, ainsi est l'homme qui quitte sa demeure*, pour vivre errant & vagabond : son état n'est ni sûr, ni loüable.

CHAPITRE XXXVII.

Peinture du vrai, & du faux ami. Choisir son conseil avec grand soin. Dieu seul conseiller infaillible. Science vraye & fausse; utile, & dangereuse. Régles de conduite dans un repas.

℣. 1. *Omnis amicus dicet : Et ego amicitiam copulavi : sed est amicus solo nomine amicus. Nônne tristitia inest usque ad mortem ?*

2. *Sodalis autem, & amicus ad inimicitiam convertentur.*

℣. 1. Tout ami dira : J'ai fait aussi amitié avec cet homme; mais il y a un ami qui n'est ami que de nom. N'est-ce pas une douleur qui dure jusqu'à la mort,

2. Que de voir un ami qui se change en ennemi ?

COMMENTAIRE.

℣. 1. OMNIS AMICUS DICET : ET EGO AMICITIAM COPULAVI. *Tout ami dira : J'ai fait amitié avec cet homme. Mais il y a un ami qui ne l'est que de nom.* Beaucoup d'amis en apparence, & peu en effet. S'il ne s'agit que du discours, & des témoignages extérieurs d'amitié, tout le monde est vôtre ami. C'est dans l'occasion qu'on connoît le véritable ami. Le flatteur est ami de tout le monde, & ne l'est de personne.

℣. 2. NONNE TRISTITIA INEST USQUE AD MORTEM? *N'est-ce pas une douleur qui dure jusqu'à la mort, de voir son ami qui se change en ennemi?* C'est le vrai sens du Grec, (b) qui fixe celui de la Vulgate, qui paroît un peu différent. Rien n'est plus triste à la vérité, que de voir son ami, devenu son ennemi; & de regarder avec indifférence, ou même avec peine, celui dans le cœur duquel nous avons répandu autrefois nos sentimens les plus tendres, & les plus secrets. On doit donc

(a) Prov. XXVII. 8.
(b) Ουχὶ λύπη ἔνι ἕως θανάτου, ἑταῖρος καὶ φίλος τρεπόμενος εἰς ἔχθραν.

3. *O præsumptio nequissima! unde creata es cooperire aridam malitiâ, & dolositate illius?*

4. *Sodalis amico conjucundatur in oblectationibus, & in tempore tribulationis adversarius erit.*

5. *Sodalis amico condolet causâ ventris, & contra hostem accipiet scutum.*

3. O pensée détestable! d'où as-tu pris ton origine, pour venir couvrir la terre de ta malice, & de ta perfidie?

4. L'ami se divertit avec son ami pendant sa prospérité; & il deviendra ennemi au tems de l'affliction.

5. L'ami s'affligera avec son ami, pour son ventre; & à la vûë de l'ennemi il prendra le bouclier.

COMMENTAIRE.

choisit ses amis avec tant de soin, qu'on vive sans inquiétude de les perdre jamais par un tel changement. Si la faute vient de nôtre part, c'est un double sujet de douleur; si elle vient de la sienne, nous avons toûjours tort d'avoir fait un mauvais choix. La raison, la réflexion, la prudence doivent avoir encore plus de part dans le choix de nos amis, que le cœur & l'inclination.

ỹ. 3. O PRÆSUMPTIO NEQUISSIMA! UNDE CREATA ES COOPERIRE ARIDAM, &c. *O pensée détestable! d'où as-tu pris ton origine, pour venir couvrir la terre de ta malice?* Ou plûtôt: De la malice, & de la perfidie de ce faux ami, dont il vient de parler: *Malitiâ, & dolositate illius.* Le Grec ne lit point, *illius.* Le Sage parle ici principalement contre la duplicité, & les trompeuses apparences des faux amis. Malheureuse tromperie, d'où es-tu venuë répandre la division parmi les mortels? (*a*)

ỹ. 4. SODALIS AMICO CONJUCUNDABITUR, &c. *L'ami se divertira avec son ami, pendant la prospérité, & il deviendra ennemi au tems de l'affliction.* C'est le caractére de tous les faux amis. Ils sont attachez à vous pendant tout le tems de vôtre prospérité; mais ils vous tourneront le dos à la moindre disgrace. Tout ce qui est faux & simulé, ne peut être de longue durée. Une amitié feinte se dément bien-tôt.

ỹ. 5. SODALIS AMICO CONDOLET CAUSA VENTRIS. *L'ami s'affligera avec son ami pour son ventre, & à la vûë de l'ennemi il prendra le bouclier.* Voici une autre espéce de faux ami; c'est celui qui prend part à la disgrace de son ami par intérêt, & parce que cet ami a accoûtumé de le nourrir. Dans l'appréhension de perdre non son ami, mais sa table; il s'afflige de son malheur, & prendra même, s'il est nécessaire, les armes pour le défendre; mais au fond il ne s'afflige que pour lui-même; il ne combat que pour sa propre nourriture. Grotius croit qu'il y a faute dans

(*a*) Ὦ πονηρὸν ἐνθύμημα, πόθεν ἐνεκυλίσθης καλύψαι τὴν ξηρὰν ἐν δολιότητι.

6. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, & non immemor sis illius in opibus tuis.

6. Conservez dans vôtre cœur le souvenir de vôtre ami, & ne l'oubliez pas, lorsque vous serez devenu riche.

7. Noli consiliari cum eo, qui tibi insidiatur, & à zelantibus te absconde consilium.

7. Ne prenez point conseil de celui qui vous tend un piége; & cachez vos desseins à ceux qui vous portent envie.

8. Omnis consiliarius prodit consilium, sed est consiliarius in semetipso.

8. Tout homme que l'on consulte, donne son conseil; mais il y en a qui ne regardent qu'eux-mêmes dans ce qu'ils conseillent.

COMMENTAIRE.

le Grec, & qu'il faut lire: (*a*) *Il ne prendra pas le bouclier pour le défendre.*

℣. 6. Ne obliviscaris amici in animo tuo. *Conservez dans vôtre cœur le souvenir de vôtre ami, & ne l'oubliez point, lorsque vous serez devenu riche.* Le Grec de l'édition de Compiute paroît corrompu; (*b*) il porte: *N'oubliez point vôtre ami dans votre ame, & ne vous en souvenez point dans vos richesses.* Au lieu que les autres éditions plus correctes lisent: (*c*) *N'oubliez point vôtre ami dans vôtre ame*, apparemment dans vôtre prospérité, dans la joye de vôtre ame; *& ne le mettez point en oubli*, ne le négligez point *dans vos richesses.*

℣. 7. Noli consiliari cum eo, qui tibi insidiatur. (*d*) *Ne prenez point conseil de celui, qui vous tend un piége.* Cet avis paroît assez inutile. On ne s'avise guéres de consulter ses ennemis, & ceux qui nous portent envie. Mais avant que de s'ouvrir à un homme, & de prendre son conseil, il est de la sagesse de savoir les vrayes dispositions de son cœur; de peur que sans y penser on ne s'adresse à un ennemi, ou à un jaloux. Le Grec fait un autre sens: (*e*) *Ne prenez point conseil de celui qui vous appréhende*, ou qui vous a pour suspect; *& cachez vos desseins à ceux, qui ont conçû de la jalousie contre vous.* Celui à qui vous êtes suspect, & qui se défie de vous, croira que vous le tentez en lui demandant conseil; & il cherchera à vous tromper, & à vous supplanter. Celui qui a de la jalousie contre vous, sera encore moins disposé à vous servir de ses avis. Un jaloux est un ennemi caché. Ce passage est répété dans le Grec au verset 11. & il ne se trouve même qu'en cet endroit-là dans l'édition Romaine.

℣. 8. Omnis consiliarius prodit consilium. *Tout homme qu'on consulte, donne son conseil; mais il y en a qui ne regardent*

(*a*) Καὶ ἔναντι πολεμίου λήψεται ἀσπίδα. *Grot. lit:* Ἔναντι πολεμίου οὐ λήψεται ἀσπίδα

(*b*) Μὴ ἐπιλάθῃ φίλου ἐν τῇ ψυχῇ σου, καὶ μὴ μνημονεύσῃς αὐτοῦ ἐν χρήμασί σου.

(*c*) Μὴ ἐπιλάθῃ φίλου ἐν τῇ ψυχῇ σου, καὶ μὴ ἀμνημονήσῃς αὐτοῦ ἐν χρήμασί σου.

(*d*) *Alii: Noli consiliari cum socero tuo. Ita Complut. Sixt. V. Raban. Lyr. Hugo, Dionys. Jans. Franc. Lucas, Palac. Cornel. Biblia pleraque Latina.*

(*e*) Μὴ βουλεύου μετὰ τοῦ ὑποβλεπομένου σε, καὶ ἀπὸ τῶν ζηλούντων σε κρύψον βουλήν.

9. *A consiliario serva animam tuam, priùs scitò quæ sit illius necessitas: & ipse enim animo suo cogitabit.*

10. *Ne fortè mittat sudem in terram, & dicat tibi:*

11. *Bona est via tua: & stet è contrario videre quid tibi eveniat.*

9. En demandant conseil à un homme, veillez à la garde vôtre ame. Sachez auparavant quels sont ses intérêts; car il vous donnera conseil, selon qu'il lui sera plus utile.

10. Craignez qu'il ne plante un pieu dans vôtre chemin, & ne vous dise:

11. Vôtre voye est bonne; pendant qu'il se tiendra à l'écart, pour voir ce qui vous arrivera.

COMMENTAIRE.

qu'eux-mêmes dans ce qu'ils conseillent. Dans ce ♈. & dans le suivant, il attaque une sorte de gens qui se mêlent de donner des conseils conformes à leurs intérêts, & qui ne regardent qu'eux-mêmes, lorsqu'ils paroissent n'avoir en vûë que vôtre utilité. Défiez-vous de ces sortes de gens, ajoûte-t'il verset 9. *Et sachez auparavant quels sont ses intérêts*; car il ne parlera que dans la vûë de se les procurer aux dépens des vôtres. *Priùs scito quæ sit illius necessitas, & quid ipse in animo suo cogitabit.* Ou, selon le Grec, (*a*) *Sibi ipsi consulet.*

♈. 10. NE FORTE MITTAT SUDEM IN TERRAM, &c. *Craignez qu'il ne plante un pieu dans vôtre chemin, & qu'il ne vous dise: Vôtre voye est bonne.* Il vous dresse un piége, dans le même tems qu'il feint de vous montrer le bon chemin. Le Grec: (*b*) *De peur qu'il ne jette le sort sur vous, & qu'il ne vous dise: Vôtre voye est bonne.* Grotius lit avec un petit changement: *De peur qu'il ne jette sur vous quelque chose de dur*, comme une pierre, ou un bois dans le chemin; mais la leçon de la Vulgate est meilleure. *Ce pieu planté dans le chemin*, est la même chose que *le bois de chûte, Lignum offensionis*, dont il a parlé ailleurs. (*c*) On mettoit du bois, ou une pierre dans le chemin, pour faire trébucher ceux qui marchoient. *Lapis offensionis*, ou *petra scandali*, ou *lignum offensionis*, ou *offendiculum*, ou *scandalum*, tout cela est la même chose quant à l'effet.

♈. 12. CUM VIRO IRRELIGIOSO TRACTA DE SANCTITATE, &c. *Allez, consultez un homme sans réligion sur les choses saintes; un injuste, sur la justice.* Le Grec ne lit point ce ♈. mais il répéte ce que nous avons vû plus haut au verset 7. *Ne prenez point conseil de celui à qui vous êtes suspect; & cachez vos desseins à ceux qui ont conçû de la jalousie contre vous.* Le texte de la Vulgate depuis ce verset jusqu'au 14.

(*a*) Εἰδὼς πρότερον τίς αὐτοῦ χρεία, καὶ γὰρ αὐτὸς ἑαυτῷ συμβουλεύσεται.

(*b*) Μήποτε βάλῃ ἐπὶ σοὶ κλῆρον, καὶ εἴπῃ σοι: Καλὴ ἡ ὁδός σου. Grot. legit: μήποτε βάλῃ ἐπὶ σοὶ σκληρόν.

(*c*) Eccli. XXXI. 7.

11. *Cum viro irreligioso tracta de sanctitate, & cum injusto de justitia, & cum muliere de ea quæ æmulatur : cum timido de bello, cum negotiatore de trajectione, cum emptore de venditione, cum viro livido de gratiis agendis :*

12. [Allez, consultez un homme sans religion, sur les choses saintes; un injuste, sur la justice;] une femme, sur sa rivale jalouse; un homme timide, sur ce qui regarde la guerre; un marchand, sur le transport des marchandises; un acheteur, sur ce qui est à vendre; un envieux, sur la reconnoissance des graces reçûës;

13. *Cum impio de pietate, cum inhonesto de honestate, cum operario agrario de omni opere :*

13. Un impie, sur la piété; [un homme sans honneur, sur l'honnêteté; celui qui travaille aux champs, sur ce qui regarde son travail;]

COMMENTAIRE.

est une ironie, ou une concession continuée. Dans le Grec il faut tout rapporter à : *Ne consultez point*, qui est à la tête du verset 12. De cette sorte les deux textes reviennent au même sens.

CUM MULIERE, DE EA QUÆ ÆMULATUR. *Une femme contre sa rivale.* Ne consultez jamais une femme sur sa rivale; elle la hait à mort, & lui suscitera tous les maux qu'elle pourra. On doit l'entendre ou de deux femmes du même mari : (*a*) ce qui étoit commun parmi les Juifs, où la polygamie étoit en usage, entre lesquelles il ne manquoit jamais d'y avoir de la jalousie; ou de deux femmes, qui sans être épouses du même époux, pouvoient avoir conçû de la jalousie & de la haine l'une contre l'autre.

CUM NEGOTIATORE DE TRAJECTIONE. *Un marchand sur le transport des marchandises.* Il vous fera toûjours la difficulté, & le danger plus grands qu'ils ne sont. Le Grec : (*b*) *Ne consultez point un marchand sur l'échange des marchandises*; ou en général, sur le trafic : il ne vous dira jamais le vrai prix des choses. (*c*)

. . . . Plenius æquo
Laudat venales, qui vult extrudere merces.

CUM EMPTORE, DE VENDITIONE. *Un acheteur sur ce qui est à vendre*, ou sur ce qu'il marchande; il le prisera toûjours moins qu'il ne vaut; il dira toûjours qu'on lui surfait (*d*) *Malum est, malum est, dicit omnis emptor.*

CUM VIRO LIVIDO, DE GRATIIS AGENDIS. *Un envieux sur la reconnoissance des graces reçûës.* L'envieux en cet endroit, signifie plûtôt l'avare, qui n'a aucun sentiment d'honneur, & de générosité envers

(*a*) Μετὰ γυναικὸς περὶ ἀντιζήλου αὐτῆς.
(*b*) Μετὰ ἐμπόρου περὶ μεταβολίας,
(*c*) *Horat. de Arte Poëtica.*
(*d*) *Prov. XX. 14.*

14. *Cum operario annuali de consummatione anni; cum servo pigro de multa operatione: non attendas his in omni consilio.*

15. *Sed cum viro sancto assiduus esto, quemcumque cognoveris observantem timorem Dei.*

14. Un ouvrier à l'année, sur ce qu'il doit faire pendant un an; & un serviteur paresseux, sur l'assiduité au travail: vous ne devez point attendre de conseil de ces personnes sur toutes ces choses.

15. Mais tenez-vous sans cesse auprés d'un homme saint, lorsque vous en aurez connu quelqu'un qui craint véritablement Dieu,

COMMENTAIRE.

ses bienfacteurs; qui vous conseillera de recevoir toûjours, & de ne rendre jamais.

℣. 13. CUM IMPIO, DE PIETATE. *Un impie sur la piété*, sur la Religion, sur les devoirs de l'homme envers son Dieu. Le Grec: (*a*) *Ne consultez point un homme sans pitié, sur le sujet de la miséricorde.* Un homme qui a des entrailles de bronze, ne conseillera jamais de secourir ceux qui sont dans la disette.

CUM OPERARIO AGRARIO. *L'ouvrier qui travaillera aux champs, sur ce qui regarde le travail.* Ce passage n'est pas dans le Grec. Ne consultez point un manœuvre qui travaille aux champs à la journée, sur ce qu'il doit gagner. Il gagnera le plus qu'il pourra, & ne vous dira jamais au juste ce qu'il lui faut. Le Grec porte: (*b*) *Ne consultez point un paresseux, sur aucun ouvrage à faire:* Tout lui est difficile, & impossible. Il éxagére toujours les difficultez.

℣. 14. CUM OPERARIO ANNUALI, &c. *Un ouvrier à l'année, sur ce qu'il doit faire pendant un an.* Ne consultez point un ouvrier que vous tenez à gage pour l'année, sur ce qu'il doit gagner, ou sur ce qu'il doit faire pendant son année. Il demandera toûjours trop; & assuré de son salaire, il travaillera le moins qu'il pourra. Il ne se hâtera pas, & ne se pressera point d'achever son ouvrage. Le Grec lit simplement: (*c*) *Ne consultez point un ouvrier gagé par an*, sur la fin de son travail. Il le fera durer, tant qu'il pourra.

℣. 15. CUM VIRO SANCTO ASSIDUUS ESTO. *Mais tenez-vous sans cesse auprés d'un homme saint.* Voila celui que vous devez choisir pour conseiller; un homme de bien, rempli de sentimens de Réligion, & de piété; pourvû qu'avec cela il ait la lumiére, & la justesse d'esprit nécessaires. Car il ne suffit pas d'avoir les qualités du cœur, la piété, la droiture, la Réligion; il faut outre cela la justesse de l'esprit, & la capacité. Le Sage

(*a*) Μετὰ ἀνελεήμονος περὶ χρηστοηθείας.

(*b*) Μετὰ ὀκνηροῦ περὶ παντὸς ἔργου. L'Auteur de la Vulgate lisoit peut-être en cet endroit, ce qu'on lit au même verset. Οἰκέτῃ ἀργῷ περὶ πολλῆς ἐργασίας. Il lisoit: οἰκέτῃ ἀγρῷ.

(*c*) Μετὰ μισθίου ἐφετίου περὶ συντελείας

ajoûte

16. *Cujus anima est secundùm animam tuam : & qui, cùm titubaveris in tenebris, condolebit tibi.*

16. Dont l'ame a du rapport avec la vôtre, & qui prendra part à vôtre douleur, lorsque vous aurez fait un faux pas parmi les ténébres.

17. *Cor boni consilii statue tecum : non enim tibi aliud pluris illo.*

17. Affermissez vôtre cœur dans la droiture d'une bonne conscience ; car vous n'aurez point de plus fidéle conseiller.

18. *Anima viri sancti enuntiat aliquando vera, quàm septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.*

18. L'ame d'un homme saint découvre quelquefois mieux la vérité, que sept sentinelles qui sont assises dans un lieu élevé, pour contempler de loin tout ce qui se passe.

COMMENTAIRE.

ajoûte encore une autre qualité ; c'est qu'il vous convienne, & qu'il vous soit véritablement ami. ℣. 16. *Cujus anima est, secundùm animam tuam.*

℣. 17. Cor boni consilii statue tecum. *Affermissez vôtre cœur dans la droiture d'une bonne conscience ; car vous n'aurez point de plus fidéle conseiller.* Si vous pouvez régler vôtre cœur, & vous dégager de toute passion, & de tout amour propre ; si vous vous conduisez selon les régles de la justice, & de la piété, vous pourrez aisément vous passer de conseil. Vous trouverez dans vous-même de quoi vous déterminer, & prendre vôtre parti avec sagesse. Ce qui fait que pour l'ordinaire nous sommes si peu capables de nous conduire dans ce qui nous regarde, c'est que nous nous aimons trop, & que nous nous laissons prévenir par la passion : & dés lors nous ne sommes pas plus en état de discerner la vérité, que l'œil qui est troublé, de voir les objets qui se présentent devant lui. Le Grec : (a) *Etablissez-vous un conseil du cœur, car il n'y en a point de plus fidéle que celui-là.* Ce qu'on peut entendre ainsi : Choisissez un homme selon vôtre cœur, & le prenez pour vôtre conseil ; car vous ne trouverez point de meilleur conseil, qu'un bon ami. Mais j'aime mieux le joindre à ce qui précéde, de cette sorte : ℣. 15. Attachez-vous à un homme saint & pieux, ℣. 16. Dont l'ame convienne à la vôtre, qui soit un autre vous-même. ℣. 17. Etablissez avec lui le conseil de vôtre cœur, n'ayez rien de caché pour lui ; car vous n'en trouverez pas de plus fidéle, ℣. 18. Ni de meilleur, & de plus éclairé ; car l'ame d'un homme de piété a souvent plus de lumiéres, que n'en ont les hommes établis en dignité, & fameux par leurs sublimes connoissances.

℣. 18. Anima viri sancti enuntiat aliquando, &c. *L'ame d'un homme saint découvre quelquefois mieux la vérité, que sept sentinelles qui sont assises sur un lieu élevé.* Le Grec ne lit pas *sancti* ; mais

(a) Καὶ βυλὴν καρδίας ςῆσον, ὐ γὰρ ἔςι σοι πιςότερος αὐτῆς.

19. *Et in his omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam.*

20. *Ante omnia opera verbum verax præcedat te, & ante omnem actum consilium stabile.*

19. Mais sur toutes choses priez le Très-haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la vérité.

20. Que la parole de vérité précéde toutes vos œuvres, & qu'un conseil stable régle auparavant tout ce que vous faites.

COMMENTAIRE.

la suite du discours demande qu'on le supplée. Un homme de bien, & avec cela bon ami, & bien dans vos intérêts, est plus capable de vous donner de bons conseils, que les plus habiles conseillers. Il sait mieux vos besoins, vos dispositions, l'état de vos affaires, & prend plus à cœur que personne ce qui vous regarde. Le Sage veut de la Réligion, & de la piété en toute chose; dans les amis, dans les conseillers, dans la conduite de la vie. Otez la piété, & la Réligion, qu'est-ce que tout le commerce des hommes, sinon vanité, tromperie, hypocrisie, intérêt, amour propre, inconstance? Tout bon conseil vient de Dieu, dit saint Augustin, (*a*) & on doit présumer qu'il se communique, généralement parlant, plûtôt à ceux qui le servent, & qui l'aiment, qu'aux autres. De plus nos résolutions doivent toûjours être proportionnées au dessein général de nôtre vie; c'est-là où nous devons tout rapporter. (*b*) Or la Réligion doit être nôtre premier & principal objet. Qui pourra donc nous donner des conseils plus salutaires, que celui qui est rempli des sentimens d'une piété solide, & d'une sagesse fondée sur la Religion? Ce doit être-là le fondement & le principe de tous nos conseils.

ỳ. 20. ANTE OMNIA OPERA, VERBUM VERAX PRÆCEDAT TE. *Que la parole de vérité précéde toutes vos œuvres, & qu'un conseil stable régle ce que vous devez faire.* La parole de vérité marque ici la même chose, que ce qu'il dit aussi-tôt aprés: *Un conseil stable*, fidéle, assuré. Avant que de rien entreprendre, prenez conseil; & ne vous déterminez qu'avec sagesse, & connoissance. Le Grec: (*c*) *Le commencement de toute action est la raison*, ou la parole; *& avant que de rien faire, il faut prendre conseil.* On ne doit jamais rien faire à l'étourdi, & sans y avoir auparavant fait réflexion. Il faut prévoir la fin, avant que de commencer; & aprés y avoir bien réfléchi, il faut encore prendre conseil, & se défier de ses propres lumiéres.

(*a*) *August. de Doctrina Christ. in Prolog. n. 7. Noverat ille vir ex quacumque anima verum consilium processisset, non ei, sed illi qui est veritas, incommutabili Deo tribuendum esse.*

(*b*) *Senec. Epist. 71. Consilium sub die nasci debet; & hoc quoque tardum est nimis: sub manu, quod aiunt, sub manu nascatur. Quemadmodum autem inveniatur ostendam. Quoties quid fugiendum sit, aut quid petendum voles scire, ad summum bonum & propositum totius vitæ respice.*

(*c*) Ἀρχὴ παντὸς ἔργου λόγος, καὶ πρὸ πάσης πράξεως βουλή.

21. *Verbum nequam immutabit cor: ex quo partes quatuor oriuntur, bonum & malum, vita & mors: & dominatrix illorum est assidua lingua. Est vir astutus multorum eruditor, & anima sua inutilis est.*

21. Une parole mauvaise gâtera le cœur. C'est du cœur que naissent ces quatre choses, le bien, & le mal; la vie, & la mort; & tout cela dépend ordinairement de la langue. Tel est habile, & enseigne plusieurs, qui est inutile à lui-même.

COMMENTAIRE.

℣. 21. Verbum nequam immutabit cor. *Une parole mauvaise gâtera le cœur.* Comme rien n'est plus avantageux qu'un bon conseil, aussi rien n'est plus pernicieux qu'un mauvais avis. Souvent une seule parole est capable de corrompre le cœur, & de renverser les plus belles résolutions. Le Grec: (a) *La marque du changement de la joye est le visage.* On lit sur le visage le changement du cœur. S'il est gay, ou triste; content, ou affligé.

Ex quo quatuor partes oriuntur, &c. *C'est du cœur que naissent ces quatre choses; le bien, & le mal; la vie, & la mort; & tout cela dépend ordinairement de la langue.* La langue produit ordinairement ces quatre choses, mais elle ne les produit qu'après que le cœur en a été rempli. Car la langue n'est que l'écho, & l'interpréte de ce qui se passe au dedans de nous-mêmes. C'est du cœur que naissent les bons & les mauvais désirs, (b) la vie & la mort; mais la langue est l'organe qui fait paroître toutes ces choses au dehors: (c) *Ex abundantiâ cordis os loquitur.* Le Grec peut recevoir un autre sens: (d) *Il y a quatre choses qui laissent dans le cœur des traces de leur changement: le bien, le mal; la vie, la mort: mais la langue les domine toûjours.* C'est-à-dire, selon Grotius, quatre choses nous frappent, & nous laissent dans le cœur de fortes impressions; *le bien*, le plaisir, l'honneur que nous espérons, ou que nous goûtons: *le mal* que nous craignons; *la vie*, la santé, la prospérité; *la mort* que l'homme regarde comme le plus grand de tous ses maux; enfin *la langue* qui est la premiére & la principale des choses qui nous affligent, ou qui nous font plaisir; la bonne ou la mauvaise réputation où nous sommes, les bons ou les mauvais discours que l'on tient de nous. Ces choses nous font toûjours ou bien du plaisir, ou bien de la peine.

Autrement: (e) Voici ce qui partage ordinairement le cœur: Avant que nous entreprenions aucune affaire, nous sommes flottans, & nous examinons premiérement si elle peut nous être avantageuse, ou désavantageuse;

(a) Ἴχνος ἀλλοιώσεως καρδίας πρόσωπον.
(b) *Matth. xv. 18. Quæ procedunt de ore, de corde exeunt, & ea coinquinant hominem.*
(c) *Matth. xii. 34.*
(d) Ἴχνος ἀλλοιώσεως καρδίας τέσσαρα μέρη ἀνατέλλει, ἀγαθὸν, κακὸν, ζωὴ, θάνατος· καὶ ἡ κυριεύουσα ἐνδελεχῶς αὐτῶν γλῶσσά ἐστι.
(e) *Bossuet. hic.*

22. *Vir peritus multos erudivit, & anima sua suavis est.*

23. *Qui sophisticè loquitur, odibilis est: in omni re defraudabitur.*

22. Tel est éclairé, & en instruit plusieurs, qui y trouve la paix, & la douceur de son ame.

23. Celui qui use d'un langage sophistique, est digne de haine: il sera pauvre, & vuide de tout.

COMMENTAIRE.

bonum & malum: Si elle est criminelle, ou permise; si elle donne la vie, ou la mort: *Vita & mors.* Mais *la langue domine sur tout cela.* Chacun parle ordinairement de ce qui le frappe le plus, de ce qu'il aime, de ce qu'il craint, de ce qu'il désire. Pour juger des sentimens, & de la disposition d'un homme, il n'y a qu'à le faire parler. Sa langue ne manquera pas de trahir son cœur.

EST VIR ASTUTUS MULTORUM ERUDITOR, ET ANIMÆ SUÆ INUTILIS EST. (*a*) *Tel est habile, & enseigne plusieurs, qui est inutile à lui-même.* Le Sage nous parle ici, & au verset suivant de deux sortes de gens habiles. L'un qui use de son savoir pour se rendre heureux, & pour se procurer la paix; l'autre qui avec toute sa science est inutile à lui-même, & n'a pas le talent de s'en servir pour se rendre heureux. Le monde est plein de ces sages, qui ne sont sages que pour les autres; qui enseignent les plus belles maximes, & n'ont pas l'esprit de s'en servir. (*b*) Cette vérité se vérifie encore plus dans le moral, que dans le civil. Mais de quoi *sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame?* (*c*) De quoi lui sert d'être habile, s'il manque de conduite? A quoi sert la science, sans la sagesse, & la charité? (*d*)

ỳ. 23. QUI SOPHISTICE LOQUITUR, ODIBILIS EST. *Celui qui use d'un langage sophistique, est digne de haine: il sera pauvre, & vui de de tout.* Le langage sophistique est celui qui ne tend qu'à surprendre par de vaines subtilités; qui fait une vaine montre de savoir, lorsqu'il ne s'agit point de science; qui cherche à éblouïr, & à se faire admirer, au lieu d'instruire sérieusement & solidement. Ces sortes de gens sont d'un caractére à se faire mépriser & haïr, & à demeurer toute leur vie dans la pauvreté, parce que personne n'a compassion d'eux, & que l'on se dégoûte bien-tôt de leurs fades subtilités, qui ne ménent à rien.

Le Grec peut recevoir un autre sens. (*e*) *Celui qui trompe par ses discours est haï; il est sans aucune sagesse:* Il n'a aucune teinture de la vraye

(*a*) Ce verset ne se lit ni dans l'Edition de Complute, ni dans Lyran, ni dans Jansen. ni dans plusieurs autres: mais il est dans le Grec.

(*b*) *Μισῶ σοφιστὴν ὅστις ἐκ αὐτῷ σοφός.*

(*c*) *Matth.* XVI. 26.

(*d*) 1. *Cor.* XIII. 1.

(*e*) *Ἔστι ὁ σοφιζόμενος ἐν λόγοις μισητός. οὗτος πάσης σοφίας καθυστερήσει.* Dans cet Auteur *σοφίζομαι* se prend toujours, pour *être instruit,* avoir la sagesse.

24. *Non est illi data à Domino gratia : omni enim sapientiâ defraudatus est.*	24. Il n'a point reçû la grace du Seigneur ; car il est dépourvû de toute sagesse.
25. *Est sapiens, anima sua sapiens : & fructus sensûs illius laudabilis.*	25. Il y a un sage, qui est sage pour lui-même, & les fruits de sa sagesse sont vraiment loüables.
26. *Vir sapiens plebem suam erudit, & fructus sensûs illius fideles sunt.*	26. L'homme sage instruit son peuple : & le fruit de sa sagesse est stable, & fidéle.
27. *Vir sapiens implebitur benedictionibus, & videntes illum laudabunt.*	27. L'homme sage sera rempli de benédictions ; & ceux qui le verront le combleront de loüanges.
28. *Vita viri in numero dierum : dies autem Israel innumerabiles sunt.*	28. Les jours de la vie d'un homme n'ont qu'un certain nombre ; mais les jours d'Israël sont innombrables.

COMMENTAIRE.

sagesse. Mais je ne doute pas qu'il ne lui faille donner cet autre sens : *Tel parle avec sagesse, qui ne laisse pas d'être odieux ; un tel homme manque de la vraye sagesse.* 24. *Dieu lui a refusé le don de plaire, parce qu'il n'a point de sagesse.* En effet, on voit des gens qui ont le talent de dire de fort belles choses, mais à qui la nature a refusé le don de se faire goûter. Les plus beaux discours deviennent fades dans leur bouche. Ils manquent de la vraye sagesse, qui consiste non seulement à proferer des sentences & des discours sensez ; mais à les dire à tems, & d'un certain air qui les fasse entrer dans le cœur, & dans l'esprit.

℣. 25. EST SAPIENS, ANIMÆ SUÆ SAPIENS ; ET FRUCTUS SENSUS ILLIUS LAUDABILIS. *Il y a un sage, qui est sage pour lui-même ; & les fruits de sa sagesse sont vraiment loüables.* Il nous a dépeint dans les versets précédens un sage mal nommé, un homme qui n'en a que l'apparence, ou qui ne l'est que dans ses discours ; & dans la bouche duquel la sagesse est insipide. Il nous offre ici un vrai sage, qui l'est dans l'ame, *Animæ suæ sapiens,* qui se sert de ses lumiéres pour s'instruire, & ensuite pour instruire les autres. Voila le vrai caractére du sage ; voila les vrais fruits de la sagesse : elle se remplit premiérement, puis elle se répand au dehors. 26. *Vir sapiens plebem suam erudit* ; & les fruits qu'elle porte, ne sont pas des fruits d'un jour ; ils sont permanens, & durent toûjours : *Fructus sensûs illius fideles sunt.* Ce ne sont point de ces fruits trompeurs gâtez au dedans, qui n'ont que l'apparence belle. Tout y est vrai, & franc.

℣. 28. VITA VIRI IN NUMERO DIERUM, &c. *Les jours de la vie d'un homme n'ont qu'un certain nombre, mais les jours d'Israël sont innombrables.* Ce verset veut être joint au suivant de cette sorte : Quoique la vie du sage soit bornée, & qu'elle ne soit que d'un certain nombre de jours, toutefois sa réputation est éternelle ; elle durera autant qu'Israël

29. Sapiens in populo hereditabit honorem, & nomen illius erit vivens in æternum.

29. Le sage s'acquérera de l'honneur parmi son peuple, & son nom vivra éternellement.

30. Fili, in vita tua tenta animam tuam: & si fuerit nequam, non des illi potestatem.

30. Mon fils, éprouvez vôtre ame pendant vôtre vie: & si vous trouvez que quelque chose lui soit mauvaise, ne la lui accordez pas.

31. Non enim omnia omnibus expediunt, & non omni animæ omne genus placet.

31. Car tout n'est pas avantageux à tous, & tout ne plaît pas également à tous.

32. Noli avidus esse in omni epulatione, & non te effundas super omnem escam.

32. Ne soyez jamais avide dans un festin, & ne vous jettez point sur toutes les viandes.

COMMENTAIRE.

lui-même; sa mémoire ne mourra jamais. 29. *Sapiens in populo hereditabit honorem.*

ỷ. 30. Fili, in vita tuâ tenta animam tuam. *Mon fils, éprouvez vôtre ame durant vôtre vie.* Etudiez-vous, & voyez de quoi vous êtes capable. N'entreprenez rien, qu'auparavant vous n'ayez essayé vos forces. (*a*)

. . . . . Versate diù quid ferre recusent,
Quid valeant humeri?

Et si quelque chose ne vous convient pas, gardez-vous de vous y engager. Cette maxime est importante pour le moral, & pour le civil. Mais outre cela, je crois qu'on peut l'entendre de cette sorte. Voici comme je traduis le Grec: (*b*) *Mon fils, éprouvez dans vôtre vie ce qui convient à vôtre santé, à vôtre ame; & gardez-vous bien de lui donner, ce qui lui est contraire.* En un mot, étudiez vôtre goût, vôtre inclination; & sachez ce qui nuit, ou ce qui contribuë à vôtre santé. Evitez avec soin tout ce qui peut lui être contraire, quelque envie que vous en ayez. Voyez le ỷ. 32. qui est trés-favorable à cette explication.

ỷ. 31. Non enim omnia omnibus expediunt, &c. *Car tout n'est pas avantageux à tous, & tout ne plaît pas également à tous.* Les goûts, les sentimens, sont aussi différens que les visages. Ce qui fait plaisir à l'un, déplaît à l'autre. Chacun doit s'éprouver, & s'étudier. Ceci se peut encore expliquer dans le moral, comme dans le train ordinaire de la vie. Telle occupation convient à l'un, qui est contraire à l'autre. Tel réüssit dans la vie privée, qui se perdroit dans la Prélature. Tel se sauve dans la retraite, qui se damneroit dans le tumulte du monde.

(*a*) *Horat. de Arte.*
(*b*) Τέκνον, ἐν ζωῇ σου πείρασον τὴν ψυχήν σου, καὶ ἴδε τι πονηρὸν αὐτῇ, καὶ μὴ δῷς αὐτῇ.

33. *In multis enim escis erit infirmitas, & aviditas appropinquabit usque ad choleram.*

34. *Propter crapulam multi obierunt: qui autem abstinens est, adjiciet vitam.*

33. Car l'excez des viandes cause des maladies, & le trop manger donne la colique.

34. L'intempérance en a tué plusieurs; mais l'homme sobre prolonge ses jours.

COMMENTAIRE.

℣. 32. Noli avidus esse in omni epulatione. *Ne soyez point avide dans un festin.* Il conseille la sobriété par plusieurs motifs. Premiérement, elle n'est point bien-séante: un homme qui se jette avec avidité sur les viandes, fait voir qu'il n'est point assez maître de ses appétits, & qu'il n'a point étudié, ni pratiqué la maxime que le Sage a proposée dans le verset 30. Qu'il ne faut donner à son goût, & à son appétit, que ce qui est utile à la santé. 2°. Il est indubitable que la multitude, & la variété des viandes nuisent toûjours à la santé, comme il le dit ici ℣. 33. *Car l'excez des viandes cause des maladies, & le trop manger cause des indigestions*, ou donne la colique. Et 3°. enfin ℣. 34. *L'intempérance en a tué plusieurs; mais l'homme sobre prolonge ses jours.*

℣. 33. Usque ad choleram. *Cause la colique. Cholera* signifie en effet un épanchement de bile qui cause des douleurs de ventre, ou une colique bilieuse, & qui est assez souvent une suite de l'indigestion, & de la gourmandise. Il en a déja parlé ci-devant Ch. xxxi. 23.

℣. 34. Propter crapulam multi obierunt. *L'intempérance en a tué plusieurs.* La crapule est proprement le dégoût, & la douleur de tête que l'on ressent aprés avoir trop bû. Le Grec de cet endroit porte simplement: (a) *A cause de la gourmandise*, & de l'avidité insatiable *plusieurs sont morts.* On dit communément, & il n'est que trop vray, que la gourmandise fait mourir plus de monde, que le glaive: *Plures occidit gula, quàm gladius.*

(a) Διὰ ἀπληστίαν πολλοὶ ἐτελεύτησαν.

CHAPITRE XXXVIII.

Honneur qui est dû aux Médecins. Utilité de la Médecine. Des maladies. De la mort. Régles pour le deüil, & pour la douleur que l'on ressent à la mort de ses amis. De l'usage des Arts. De l'Agriculture. Penser à la Loi de Dieu durant son travail.

ỷ. 1. *Honora Medicum propter necessitatem: etenim illum creavit Altissimus.*

2. *A Deo est enim omnis medela, & à Rege accipiet donationem.*

ỷ. 1. Honorez le Médecin, à cause de la nécessité; car c'est le Trés-haut qui l'a créé.

2. Toute médecine vient de Dieu, & elle recevra des présens du Roi.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. HONORA MEDICUM PROPTER NECESSITATEM. *Honorez le Médecin à cause de la nécessité; car c'est le Trés-haut qui l'a créé.* La médecine a toûjours été trés-honorée parmi tous les peuples policés. Le Sage veut qu'on honore les Médecins pour deux raisons; la premiere, à cause du besoin qu'on en a; & la seconde, parce que Dieu est auteur de la médecine. Sous le nom d'*honneur* en cet endroit, la plûpart entendent le salaire, ou l'honoraire qu'on donne au Médecin. Dans l'Ecriture, le verbe *honorer*, se prend souvent en ce sens: *Honorez le Seigneur de vos biens*, dit le Sage: (*a*) Donnez-lui des offrandes proportionnées à vos facultés. Les Prêtres qui s'aquittent bien de leur devoir, *sont dignes d'un double honneur*, ou d'une double récompense. (*b*) Enfin la Loi ordonne d'honorer ses peres & meres, (*c*) c'est-à-dire, de leur fournir les secours temporels dont ils ont besoin. Le Grec: (*d*) *Honorez le Médecin de ses honoraires, à cause du besoin; car le Seigneur l'a créé*, ou établi, comme tout le reste.

ỷ. 2. A DEO EST OMNIS MEDELA, &c. *Toute médecine*, ou tout remède *vient de Dieu, & elle recevra des présens du Roi*. Dieu est auteur & de la science du Médecin, & de la vertu des médicamens. Ainsi on doit estimer, & respecter un art dont l'origine est si belle, & dont l'u-

(*a*) *Prov* VIII. 9.
(*b*) 1. *Timot.* 5. 17.
(*c*) *Exod.* XX. 12. *Matth.* XV. 4. 5.

(*d*) Τίμα ἰατρὸν πρὸς τὰς χρείας τιμαῖς αὐτοῦ. Καὶ γὰρ αὐτὸν ἔκτισεν ὁ Κύριος.

tilité

3. *Disciplina Medici exaltabit caput illius, & in conspectu magnatorum collaudabitur.*	3. La science du Médecin l'élévera en honneur, & il sera loüé devant les Grands.

COMMENTAIRE.

tilité est si grande pour la santé des hommes. Les Médecins autrefois étoient aux gages des Princes. On leur donnoit des pensions fixes, comme à des personnes publiques, afin qu'ils pussent travailler plus commodément à se perfectionner par l'expérience, & par l'étude, & donner sans peine leurs soins, & leurs services aux pauvres qui ne sont point en état de les payer. Pline remarque, (*a*) que depuis le regne d'Auguste la pension ordinaire d'un Médecin de l'Empereur étoit de deux cens cinquante mille sesterces. Le sesterce valoit cinq sols; ainsi cela faisoit 62500. livres, ou selon la supputation de Budée, (*b*) six mille deux cens cinquante écus d'or. Stertinius Médecin des Empereurs se plaignoit de ce que sa pension n'étoit que de cinq cens mille sesterces par an, c'est-à-dire, le double de celle que nous venons de voir, & il disoit qu'il en auroit pû gagner six cens mille, en faisant la médecine par la ville. *Quintus Stertinius imputavit principibus quod sestercium quingenis annuis contentus esset, sexena enim quæstu urbis fuisse, numeratis domibus ostendebat.* Erasistrate petit-fils d'Aristote par sa fille, ayant guéri le Roi Antiochus, reçut pour récompense cent talens de son fils le Roi Ptolomée. Les cent talens font au compte de Budée, soixante mille écus d'or. Théombrote Médecin en reçut autant pour une autre guérison. Nôtre Auteur parle apparemment de ce qu'il voyoit de son tems à la Cour des Rois d'Egypte. Le Texte Grec de cet endroit dans l'édition de Complute, porte: (*c*) *Il recevra de la gloire de la part du Roi.* Mais la leçon de la Vulgate se trouve dans les meilleurs exemplaires.

ỳ. 3. IN CONSPECTU MAGNATORUM COLLAUDABITUR. *Il sera loüé devant les Grands.* Le Grec: (*d*) *Il sera admiré devant les Grands.* Un Médecin habile & expérimenté, est en honneur devant tout le monde; les Grands mêmes ont pour lui une espéce de respect, & de vénération. Car c'est la signification du verbe *admirer* en cet endroit, & dans plusieurs autres de ce livre. Par exemple: (*e*) *Craignez le Seigneur, & admirez ses Prêtres.* Et ailleurs: (*f*) *N'admirez point les œuvres du pécheur, &c.* Pline (*g*) parlant des Médecins, se plaint que les Romains en

(*a*) *Plin. lib.* XXIX. *cap.* 1.

(*b*) *Budæus lib. 2. de Asse. Sex millia ducentos quinquaginta aureos annua mercede celebres multos Medicos Romæ à principibus habuisse.*

(*c*) Καὶ παρὰ Βασιλέως λήψεται δόξαν. *Alii.* λήψεται δόμα. *Et ita legit Vulg.*

(*d*) Ἔναντι μεγιστάνων θαυμασθήσεται.

(*e*) *Eccli.* VII. 30.

(*f*) *Eccli.* XI. 20.

(*g*) *Plin. lib.* 29. *cap.* 1. *Magnitudo populi Romani perdidit ritus: vincendo victi sumus. Paremus externis, & una artium (Medicina) imperatoribus quoque imperat.*

4. *Altissimus creavit de terra medicamenta, & vir prudens non abhorrebit illa.*

5. *Nónne à ligno indulcata est aqua amara?*

4. C'est le Trés-haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit; & l'homme sage n'en aura point d'éloignement.

5. Un peu de bois n'a-t'il pas adouci l'eau qui étoit amére?

COMMENTAIRE.

dominant sur les peuples étrangers, ont perdu leur liberté, & que la médecine exerce son empire sur les Empereurs mêmes.

ỳ. 4. ALTISSIMUS DE TERRA CREAVIT MEDICINAM, &c. *C'est le Seigneur qui a produit de la terre tout ce qui guérit, & l'homme sage n'en aura point d'éloignement.* Il se servira des Médecins, & des remédes naturels que Dieu a créez pour la conservation, & la réparation de nôtre santé. Il dit ceci pour deux fins. La premiére pour inspirer de l'éloignement des remédes superstitieux & magiques, dont Dieu défend l'usage dans sa Loi. La seconde, pour combattre l'erreur de ceux qui sur des principes erronez rejettent toute sorte d'usage de la médecine. Il faut éviter les deux extrémités; ne mettre pas toute sa confiance dans la médecine, & ne pas recourir à des remédes qui ne soient ni permis, ni naturels; & enfin ne pas rejetter témérairement l'usage d'une chose utile, sous prétexte des abus qu'en font les charlatans, & les Médecins ignorans. Il y a long-tems qu'on se plaint que plus il y a de Médecins dans une ville, plus il y a de malades; & que la multitude des Médecins tuë plûtôt, qu'elle ne guérit: *Turba medicorum Cæsarem occidit*, dit l'Empereur Adrien en mourant. On sait que des Médecins peu expérimentez apprennent leur métier aux dépens de nos vies, & qu'il n'y a qu'eux à qui il soit permis de tuer impunément. (*a*) Enfin, il est indubitable que la médecine ne travaille souvent qu'au hazard, & que nos vies sont entre les mains de Dieu, qui nous tire du monde au tems, & de la maniére, qu'il le juge à propos Mais tout cela ne suffit pas pour faire abandonner entiérement la médecine. Il faut en éviter les abus, n'y pas recourir facilement, & n'y pas mettre trop de confiance; mais on doit en estimer le bon usage.

ỳ. 5. NONNE A LIGNO INDULCATA EST AQUA AMARA? *Un peu de bois n'a-t'il pas adouci l'eau, qui étoit amére?* On croit (*b*) que l'Auteur fait allusion au miracle arrivé à Mara, (*c*) où Moyse ayant jetté d'un certain bois dans des fontaines d'eau salée & amére, il les rendit douces & potables. Si c'est-là l'intention de l'Auteur, comme il y a beaucoup

(*a*) *Plin. lib. 29. cap. 1. Nulla lex quæ puniat inscitiam capitalem, nullum exemplum vindictæ. Discunt periculis nostris, & experimenta per mortes agunt. Medicoque tantum hominem occidisse impunitas summa est.*

(*b*) *Vatab. Cornel. alii passim.*

(*c*) *Exod. XV. 25.*

6. Ad agnitionem hominum virtus illorum, & dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis.

7. In his curans mitigabit dolorem, & unguentarius faciet pigmenta suavitatis, & unctiones conficiet sanitatis, & non consummabuntur opera ejus.

6. Dieu a fait connoître aux hommes la vertu des plantes. Le Très-haut leur en a donné la science ; afin qu'ils l'honorassent dans ses merveilles.

7. Il s'en sert pour appaiser leurs douleurs, & les guérir. Ceux qui en ont l'art, en font des compositions [agréables, & des onctions qui rendent la santé,] & ils diversifient leurs confections en mille maniéres.

COMMENTAIRE.

d'apparence, il faut dire qu'il a reconnu dans ce bois une vertu naturelle d'adoucir les eaux, (*a*) puisqu'il se sert de cet exemple pour prouver l'effet des remédes employez par la médecine. Le miracle de l'adoucissement des eaux améres consisteroit donc dans la revélation que Dieu fit à Moyse de cette sorte de bois inconnuë auparavant, & cachée encore aujourd'hui. Grotius ne croit pas que l'Auteur fasse ici allusion au miracle de Moyse : il veut qu'il parle d'une vertu naturelle attachée à certain bois, comme à la réglisse, ou autre. Pline (*b*) dit que la farine jettée dans de l'eau salée l'adoucit en l'espace de deux heures; pourquoi certain bois n'en pourroit-il pas faire autant ? Le Grec est plus favorable pour l'autre sentiment : (*c*) *L'eau n'a-t'elle pas été adoucie par le bois, pour faire connoître aux hommes sa vertu?* Car c'est ainsi qu'il faut joindre le verset 5. avec le 6. *Indulcata est aqua amara.* (ỳ. 6.) *Ad agnitionem hominum virtus illorum.*

ỳ. 6. DEDIT HOMINIBUS SCIENTIAM ALTISSIMUS, HONORARI IN MIRABILIBUS SUIS. *Le Seigneur en a donné la connoissance aux hommes, afin qu'ils l'honorassent dans ses merveilles.* Le Seigneur a découvert aux hommes la vertu des simples, & des autres médicamens, afin qu'ils en rendissent gloire à sa sagesse, en voyant les effets merveilleux que la médecine produit par leurs mains.

ỳ. 7. UNGUENTARIUS FACIET PIGMENTA SUAVITATIS. *Ceux qui en ont l'art, en font des compositions agréables, &c.* Anciennement la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, n'étoient point partagées à divers corps de métier, comme elles le sont aujourd'hui. Le Médecin mettoit l'appareil sur la playe, & composoit le reméde lui-même. Il paroît que la chose étoit à peu prés sur ce pied-là du tems de l'Auteur de ce Livre, & elle y a duté encore long-tems depuis. On croit que l'on n'a

(*a*) *Vide Lyr. Tir. Menoc Caiet. in Exod.* XXVI. 25. *Vide & August. qu* 57. *in Exod.*

(*b*) *Plin lib.* 24. *cap* 1. *Nitrosa, aut amara aqua polentâ additâ mitigantur, ut intra duas horas bibi possint.*

(*c*) Οὐκ ἀπὸ ξύλου ἐγλυκάνθη ὕδωρ, εἰς τὸ γνωσθῆναι τὴν ἰσχὺν αὐτοῦ.

8. *Pax enim Dei super faciem terræ.*

9. *Fili, in tua infirmitate ne despicias te ipsum, sed ora Dominum, & ipse curabit te.*

10. *Averte à delicto, & dirige manus, & ab omni delicto munda cor tuum.*

8. Car la paix, & la benédiction de Dieu s'étendent sur toute la terre.

9. Mon fils, ne vous méprisez pas vous même dans vôtre infirmité; mais priez le Seigneur, & lui-même vous guérira.

10. Détournez-vous du péché; rédressez vos mains, & purifiez vôtre cœur de toutes ses fautes.

COMMENTAIRE.

commencé dans l'Europe à séparer ces métiers, que depuis que les Clercs se mirent à étudier la médecine. Comme l'Eglise a horreur du sang, & qu'il ne leur étoit pas permis de faire des opérations sur les playes, on fut contraint de faire exercer la chirurgie par des Laïques. Le Médecin habile, & qui connoît la vertu des plantes, des minéraux, des fruits, des aromates, en compose des parfums, & des remédes, dont l'odeur seule est capable de soulager un malade. Voici le Grec des versets 7. & 8. assez different de la Vulgate: (*a*) *Le Pharmacien*, ou celui qui a l'art de composer les médicamens, *fera une composition de ces simples*, de ces bois, de ces racines; *& il n'aura pas achevé son ouvrage, que la paix*, la douceur, la santé, *se répandra sur la face de la terre.* Un Médecin habile compose un médicament salutaire contre une maladie épidémique, & avant qu'il l'ait employé, l'odeur seule de son onguent, & la réputation de son nom soulageront les malades, & diminuëront l'effet de la maladie dans tout le pays.

ỷ. 9. FILI, IN TUA INFIRMITATE NE DESPICIAS. *Mon fils, ne vous méprisez point vous-même dans vôtre infirmité, mais priez le Seigneur.* Ne vous découragez point, & ne négligez point le soin de vôtre santé. Ou plûtôt selon le Grec: (*b*) *Mon fils, dans vôtre maladie ne méprisez point* la médecine, mais priez le Seigneur. Il y a deux excez à éviter; le premier est celui du Roi Asa, (*c*) à qui l'Ecriture reproche d'avoir mis sa confiance dans l'art des Médecins, plûtôt que dans le Seigneur; & le second, le mépris de la médecine, ou le découragement du malade. C'est tenter Dieu, & offenser sa sagesse, de négliger les moyens naturels qu'il a donnez pour nôtre soulagement.

ỷ. 10. AVERTE A DELICTO, ET DIRIGE MANUS. *Détournez-vous du péché, & redressez vos mains.* On voit par ce verset & par le 15. la forte persuasion où l'on étoit alors, que toute maladie étoit une

(*a*) *Μυρεψὸς ἐν τούτοις ποιήσει μεῖγμα, καὶ οὐ μὴ συντελεσθῇ τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ εἰρήνη παρ' αὐτοῦ ἐστιν ἐπὶ προσώπου τῆς γῆς.* Grotius lit: *εὐωδία*, la bonne odeur s'en répandra par tout, au lieu de *εἰρήνη*, la paix.

(*b*) *Ἐν ἀρρωστήματί σου μὴ παράβλεπε.*

(*c*) 2. *Par.* XVI. 12.

11. *Da suavitatem & memoriam similaginis, & impingua oblationem, & da locum Medico.*

11. Offrez à Dieu un encens de bonne odeur, & de la fleur de farine, en mémoire *des bienfaits de Dieu*, & que vôtre offrande soit grasse, *& parfaite*, & donnez lieu au Médecin.

COMMENTAIRE.

punition de quelque péché. En effet, la nécessité où nous sommes réduits de mourir, & de passer par une infinité d'incommodités & de maladies, est une suite du péché de nôtre premier pere. Mais les anciens Hébreux croyoient outre cela que chaque incommodité qui nous arrivoit, étoit un châtiment envoyé de Dieu pour quelque faute particuliére. Nôtre Sauveur quand il guérissoit quelques malades, commençoit pour l'ordinaire par leur pardonner leur péché; (*a*) & les Apôtres ayant vû un homme qui étoit aveugle dés sa naissance, demanderent à JESUS-CHRIST lequel des deux avoit péché, de cet homme, ou de ses pere & mere, pour être né avec une telle incommodité? (*b*) On avoit l'expérience de plusieurs playes envoyées pour punir les péchés. Les Egyptiens accablez de maux en haine de leur endurcissement. Marie frappée de lépre pour avoir murmuré, (*c*) & Ozias pour avoir voulu mettre la main à l'encensoir. (*d*) Enfin, dans le nouveau Testament les indignes communians affligez de diverses maladies, & même frappez de mort. (*e*)

℣. 11. DA SUAVITATEM ET MEMORIAM SIMILAGINIS. *Offrez au Seigneur un encens de bonne odeur, & de la fleur de farine, en mémoire des bienfaits de Dieu;* ou plûtôt, pour vous renouveller dans le souvenir du Seigneur, *In memoriam;* c'est une maniére de parler toute humaine, mais trés-fréquente dans l'Ecriture, lorsqu'il s'agit de sacrifices de bonne odeur. Par exemple: (*f*) Le Prêtre *brûlera sur l'autel la farine, l'huile, & l'encens, en mémoire devant le Seigneur, comme une odeur trés-agréable.* Et en parlant de l'offrande de la femme soupçonnée d'adultére: (*g*) *Il offrira l'offrande qui fait souvenir de son iniquité.* En cet endroit, le Sage veut que durant la maladie nous nous convertissions, & que nous appaisions la colére de Dieu par des offrandes, & des sacrifices offerts au Seigneur.

IMPINGUA OBLATIONEM, ET DA LOCUM MEDICO. *Que vôtre victime soit grasse, & parfaite; & donnez lieu au Médecin.* Le Grec: (*h*) *Engraissez vôtre offrande, comme n'étant plus; mais* toutefois *servez-*

(*a*) *Matth.* IX. 2. 5. *Marc.* II. 5. *Luc.* V. 21. 23. XIII. 11.
(*b*) *Johan.* IX. 2.
(*c*) *Num.* XII. 10.
(*d*) 2. *Par.* XXVI. 19.
(*e*) 1. *Cor.* XI. 30.
(*f*) *Levit.* II. 2. 9. 16. V. 12. *&c.*
(*g*) *Num.* V. 15.
(*h*) Καὶ λίπανον προσφορὰν ὡς μὴ ὑπάρχων, καὶ ἰατρῷ δὸς τόπον.

12. *Etenim illum Dominus creavit : & non discedat à te, quia opera ejus sunt necessaria.*

13. *Est enim tempus quando in manus illorum incurras ;*

12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé ; & qu'il ne vous quitte point, parce que son art vous est nécessaire.

13. Il viendra un tems que vous tomberez entre les mains des Médecins ;

COMMENTAIRE.

vous du Médecin. Donnez à Dieu, comme un homme qui n'a plus d'espérance dans la vie ; mais que cela ne vous empêche pas de vous servir du Médecin, comme devant relever de vôtre infirmité. La confiance en Dieu, ne doit point exclurre la confiance qu'on a en la médecine ; ni celle qu'on a dans la médecine, ne doit pas nous empêcher de nous adresser à Dieu. Le Seigneur est auteur de la médecine, & c'est en quelque sorte l'honorer, que de se servir de ce qu'il a établi pour nôtre secours & pour la nécessité. ℣. 12. *Etenim illum (medicum) Deus creavit, & non discedat à te, quia opera ejus sunt necessaria.*

℣. 13. EST ENIM TEMPUS, QUANDO IN MANUS ILLORUM INCURRAS. 14. IPSI VERO DOMINUM DEPRECABUNTUR. *Il viendra un tems, que vous tomberez entre les mains des Médecins.* 14. *Alors ils prieront eux-mêmes le Seigneur*, qu'il leur fasse la grace de réüssir dans leur cure. C'est pour cela qu'il faut honorer les Médecins, parce qu'on peut avoir besoin d'eux, & qu'outre les secrets de leur art, ils peuvent employer leurs priéres auprés de Dieu, pour obtenir de lui qu'il verse sa bénédiction sur leurs remédes, & qu'il leur donne la vertu d'opérer la santé. Mais ce sens ne paroît pas bien lié avec ce qui précéde ; car dans les versets 10. 11. & 12. l'on suppose que l'homme est malade, & ici on le suppose en santé. Cependant ces versets sont visiblement liez entr'eux dans le Texte Grec. Voici comme on peut les entendre. ℣. 11. Servez-vous du Médecin dans vôtre maladie. ℣. 12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé, & qu'il ne vous abandonne point, parce que son art vous est nécessaire. 13. Car c'est alors, c'est dans la maladie, qu'il faut passer par leurs mains, &c.

Ce Texte peut encore recevoir un autre sens : (a) *Il est un tems auquel la bonne odeur est dans leurs mains : car ils prieront eux-mêmes le Seigneur, afin qu'il leur donne un heureux succés dans le soulagement, & dans la guérison du malade.* La bonne odeur dans la main du Médecin, marque ici les remédes utiles, & efficaces préparez de sa main. Le sage Médecin ne se fiera pas tellement à la force de ses remédes, & à la connoissance de son art,

(a) Ἔστι καιρὸς ὅτε ἐν χερσὶν αὐτῶν εὐωδία, καὶ γὰρ αὐτοὶ Κυρίου δεηθήσονται, ἵνα εὐοδώσῃ αὐτοῖς ἀνάπαυσιν, καὶ ἴασιν χάριν ἐμβιώσεως. Complut. ἵνα εὐοδώσῃ αὐτοῖς ἀνάπαυσιν. Grot. jungit praecedenti. Καὶ γὰρ αὐτῷ χρεία ἐστὶν ὅτε καιρὸς, καὶ ἐν χερσὶν αὐτοῦ εὐοδία, non εὐωδία.

14. *Ipsi verò Dominum deprecabuntur, ut dirigat requiem eorum, & sanitatem, propter conversationem illorum.*

14. Et ils prieront eux mêmes le Seigneur, afin qu'il les conduise, à cause de leur bonne vie, au soulagement, & à la santé qu'ils vous veulent procurer.

15. *Qui delinquit in conspectu ejus qui fecit eum, incidet in manus Medici.*

15. L'homme qui péche aux yeux de son Créateur, tombera entre les mains du Médecin.

16. *Fili, in mortuum produc lacrymas, & quasi dira passus incipe plorare, & secundùm judicium contege corpus illius, & non despicias sepulturam illius.*

16. Mon fils, répandez-vos larmes sur un mort, & commencez à pleurer comme un homme qui a reçû une grande playe. Ensevelissez son corps, selon la coutume ; & ne négligez pas sa sépulture.

COMMENTAIRE.

qu'il néglige la priére, & le secours surnaturel de Dieu. Enfin on peut donner ce troisiéme sens au Grec, en y faisant un trés-petit changement : (*a*) *Car on en a besoin en certain tems, & le succés est souvent entre leurs mains ; car ils prieront le Seigneur qu'il donne à leurs remédes la vertu de soulager, & de guérir le malade.*

ỷ. 15. QUI DELINQUIT IN CONSPECTU EJUS QUI FECIT EUM, INCIDET IN MANUS MEDICI. *L'homme qui péche aux yeux de son Créateur, tombera entre les mains du Médecin.* On voit par d'autres passages de cet Auteur, (*b*) qu'il veut marquer par là, que c'est un grand malheur, & une grande punition de Dieu, que d'être obligé de se servir des Médecins. En effet, combien de remédes dégoûtans, & de précautions gênantes doit-on prendre pour obtenir la guérison ? Combien d'opérations douloureuses pour guérir une playe ? Quelle sujettion pour observer une diéte éxacte, & durant & aprés la maladie ? L'Auteur insinuë aussi par ce passage que toutes nos infirmitez ne sont que des punitions de nos péchez passez, comme nous l'avons remarqué au ỷ. 10.

ỷ. 16. FILI, IN MORTUUM PRODUC LACRYMAS. *Mon fils, répandez des larmes sur un mort.* Aprés avoir parlé des Médecins & des malades, il passe aux morts, & au deüil. L'humanité & la réligion éxigent également que nous répandions des larmes, & que nous rendions les derniers devoirs à nos parens, & à nos amis aprés leur mort. C'est le seul endroit par où nous pouvons leur donner des marques de nôtre tendresse, & de nôtre reconnoissance. (*c*) La Réligion y ajoûte des vœux, & des priéres pour obtenir de la miséricorde du Seigneur la rémission des fautes

(*a*) *Vide Grot. hic*

(*b*) *Vide Eccli*, XXVIII. 27. *Qui relinquunt Deum, incident in illam : malam linguam, scil.*

(*c*) *Homer. Iliad.*
Τοῦτό νυ καὶ γέρας οἶον ὀϊζυροῖσι βροτοῖσι,
Κείρασθαί τε κόμην, βαλέειν τ' ἀπὸ δάκρυ παρειῶν.

17. *Propter delaturam autem amarè fer luctum illius uno die, & consolare propter tristitiam.*

17. Faites un grand deüil [pendant un jour] dans l'amertume de vôtre ame, [pour ne pas donner sujet de mal parler de vous;] mais ne soyez pas inconsolable dans vôtre tristesse.

COMMENTAIRE.

vénielles, & l'adoucissement des peines de leurs péchez, dont ils pouvoient être demeurez redevables à l'heure de leur morr. Telle est la tradition, & l'usage ancien & perpétuel de l'Eglise Juive, (*a*) & de la Chrétienne.

INCIPE PLORARE. *Commencez à pleurer.* Le Grec signifie proprement ces lamentations solemnelles que l'on faisoit en mémoire du mort, dans lesquelles on recitoit ses loüanges, & ses bienfaits. Voyez *Herodot. lib.* 2. & *Luc.* VII. 37.

SECUNDUM JUDICIUM CONTEGE CORPUS ILLIUS. *Ensévélissez son corps, selon la coûtume.* L'usage des Juifs étoir d'envelopper le corps des morts avec des bandelettes & des suaires, ainsi qu'on le voit dans l'Evangile, dans ce qui se passa à l'égard de Lazare, (*b*) & de nôtre Sauveur. (*c*) *Judicium* en cet endroit, comme en plusieurs autres, signifie l'usage, la coûtume, ou la justice. Couvrez son corps, selon qu'il est juste & bien-séant. Au reste, toutes les cérémonies lugubres que la Réligion & les Loix ont établies, ou autorisées, servent beaucoup moins aux morts qu'aux vivans, selon la pensée de saint Augustin: (*d*) *Curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum, magis vivorum solatia sunt, quàm subsidia mortuorum.*

℣. 17. PROPTER DELATURAM AMARE FER LUCTUM. *Faites un grand deüil pendant un jour, pour ne pas donner lieu de parler mal de vous.* Ces paroles, *pendant un jour*, ne sont point dans le Grec en cet endroit. Le Sage insinuë ici, que c'est plûtôt par condescendance qu'autrement, qu'il permet de pleurer amérement les morts. Et en effet, il est trés-inutile de pleurer d'une maniére inconsolable la perte d'une personne qui nous étoit chere, puisque nos pleurs ne peuvent ni la soulager, ni la faire revenir. Si nous pleurons nôtre perte, & nôtre propre malheur, ce n'est plus le deüil, ni l'amour du mort qui tire nos larmes, c'est nôtre amour propre. Si l'on regarde les choses du côté de la Réligion, celui qui est sorti de ce monde, est à présent dans un état fixe, & dans une assurance certaine d'un bonheur, ou d'un malheur éternel. S'il est dans le Ciel, ou

(*a*) 2. *Macc.* XII. 42. 43.
(*b*) *Johan.* XI. 43. 44. 45. *&c.*
(*c*) *Johan.* XIX. 40. *Luc.* XXIV. 12.
(*d*) *August. lib. de Cura pro mortuis, cap.* 2.

dans

18. *Et fac luctum secundùm meritum ejus uno die, vel duobus propter detractionem.*

19. *A tristitia enim festinat mors, & cooperit virtutem, & tristitia cordis flectit cervicem.*

18. Faites ce deüil, selon le mérite de la personne, un jour ou deux, pour ne point donner lieu à la médisance.

19. Car la tristesse conduit à la mort; elle accable toute la vigueur, [& l'abattement du cœur fait baisser la tête.]

COMMENTAIRE.

dans le Purgatoire, nous avons tort de le pleurer; est-il juste de s'affliger de sa souveraine félicité? S'il est dans l'enfer, il est à la vérité infiniment à plaindre; mais est-il digne de nos larmes, étant comme il est l'objet de l'horreur de Dieu, & n'ayant lui-même qu'une aversion infinie de son Créateur? Il faut pourtant donner quelque chose à la nature, à l'amitié, à la coûtume, & même au respect humain, *Propter delaturam*, & ne pas donner lieu de murmure & de scandale aux foibles, qui ne manqueroient pas d'attribuer à insensibilité, ou à quelque chose de pire, la tranquillité où un homme sage demeureroit à la mort d'une personne, qui lui seroit liée par les liens de l'amitié, ou de la parenté. Le Grec des versets 17. & 18. est plus court que la Vulgate: (*a*) *Faites un deüil amére, & pleurez à chaudes larmes.* 18 *Et faites le deüil selon la dignité du mort, un jour ou deux, de peur de la médisance: Et souffrez qu'on vous console dans vôtre tristesse.* Il condamne deux excez; le premier, de ne pas pleurer; le second, de pleurer inconsolablement, & sans fin; mais il veut que l'on borne son deüil à un ou deux jours, ou même à sept, comme il le dit ailleurs, (*b*) suivant que la personne est plus ou moins proche, plus ou moins chére. Mais lorsque l'usage demande que l'on demeure sept jours dans le deüil, il faut faire distinction entre la douleur & les larmes du premier & du second jour, & celles des jours suivans. L'Auteur permet à la nature dans le premier, ou même encore dans le second jour de s'affliger, & de répandre des larmes; mais pour les autres jours, il conseille de se consoler, sans toutefois quitter l'office du deüil. (*c*) C'étoit en effet la coûtume parmi les Juifs durant les sept jours du deüil, d'aller visiter ceux qui étoient dans la tristesse, de leur présenter à manger, de les consoler, de leur tenir compagnie. Nous en voyons la pratique dans l'Evangile, (*d*) & dans Jérémie; (*e*) & c'est ce que le Sage marque ici par ces paroles: *Souffrez qu'on vous console, &c.*

(*a*) 17. Πίκρανον κλαυθμὸν, καὶ θέρμανον κοπετόν. (18.) Καὶ ποίησον τὸ πένθος κατὰ τὴν ἀξίαν αὐτοῦ, ἡμέραν μίαν καὶ δύο, χάριν διαβολῆς, καὶ παρακλήθητι λύπης ἕνεκα

(*b*) *Eccli.* XXII. 13. *Luctus mortui septem dies.*

(*c*) *Vide Paulin. Epist. ad Pammach. & Cornel. à Lapide hîc.*

(*d*) *Johan* XI. 19. *Multi ex Judæis venerant ad Martham & Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.*

(*e*) *Jerem.* XVI. 5. 7. *Morientur grandes & parvi .... & non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo, &c.*

20. *In abductione permanet tristitia: & substantia inopis secundùm cor ejus.*

21. *Ne dederis in tristitia cor tuum, sed repelle eam à te: & memento novissimorum,*

20. La tristesse s'entretient dans la solitude; & la vie du pauvre est telle qu'est son cœur.

21. N'abandonnez point vôtre cœur à la tristesse; mais éloignez la de vous. Souvenez-vous de vôtre derniére fin,

COMMENTAIRE.

ỳ. 19. A TRISTITIA ENIM FESTINAT MORS. *Car la tristesse conduit à la mort; elle abbat toute la vigueur, &c.* Deux motifs qui doivent nous faire éviter le deüil, & la tristesse excessive; le premier, le danger de tomber malade, & dans la mélancolie qui peut causer la mort: le second, l'accablement où l'affliction nous jette, ce qui nous rend incapables de toutes fonctions de corps & d'esprit. La Vulgate ajoûte: *L'abattement du cœur fait pencher la tête*, ce qui n'est pas dans l'Original.

ỳ. 20. IN ABDUCTIONE PERMANET TRISTITIA. *La tristesse s'entretient dans la solitude; & la vie du pauvre est telle, qu'est son cœur.* Si le pauvre se livre à la douleur, au découragement, sa vie ne peut être que trés-malheureuse: au lieu que si dans sa pauvreté il vit dans la patience, & dans la paix, sa vie en sera infiniment moins dure. Ou plûtôt: Ce qu'il a pour vivre, *Substantia ejus*, est conforme à la disposition de son cœur. S'il est dans la douleur, tout ce qu'il mange lui paroît amére; s'il est dans la joye & dans la paix, il mange avec appetit & avec plaisir la mauvaise nourriture qu'il prend. Le Grec: (*a*) *La tristesse persiste dans la retraite, & la vie du pauvre est la malédiction du cœur.* C'est-à-dire, il vit dans un abbattement, & dans une douleur continuelle; toujours prêt à s'impatienter, & à maudite son mauvais sort. Drusius traduit: (*b*) *La tristesse se passe même dans la prison, & la vie du pauvre lui devient agréable* par l'habitude. D'autres lisent: *La tristesse se perpetuë dans les traverses, & la vie du pauvre est une malédiction du cœur.*

ỳ. 21. NE DEDERIS IN TRISTITIA COR TUUM.... ET MEMENTO NOVISSIMORUM. *N'abandonnez point vôtre cœur à la tristesse, & souvenez-vous de vôtre derniére fin.* Lorsque vous voyez les autres mourir à vos yeux, ne vous livrez point à la tristesse; souvenez-vous que vous êtes mortel comme eux, & qu'en vous affligeant, vous ne pouvez ni faire revenir celui que vous pleurez, ni vous éxemter de le suivre vous-même dans le tombeau. ỳ. 22. *Neque enim est conversio: & illi nihil pro-*

(*a*) Ἐν ἀπαγωγῇ παραμένει ἡ λύπη, καὶ βίος πτωχοῦ κατάρα καρδίας. *Ita Rom. Edit. & alia. Sed Complut.* Ἐν ἐπαγωγῇ παραμένει, *&c. Vulg. legit:* Ἐν ἀπαγωγῇ παραμένει ἡ λύπη, καὶ βίος πτωχοῦ κατὰ καρδίαν. *Druf.* Ἐν ἀπαγωγῇ παραβαίνει ἡ λύπη.

(*b*) *Sic explicat & Bossuet.*

22. *Noli oblivisci : neque enim est conversio ; & huic nihil proderis, & teipsum pessimabis.*

22. Et ne l'oubliez pas : car aprés cela il n'y a point de retour. Vous ne servirez de rien au mort en vous affligeant, & vous vous ferez à vous-même un trés-grand mal.

23. *Memor esto judicii mei : sic enim erit & tuum : mihi heri, & tibi hodie.*

23. Souvenez-vous du Jugement *de Dieu* sur moi : car le vôtre viendra de même. Hier à moi, aujourd'hui à vous.

24. *In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, & consolare illum in exitu spiritus sui.*

24. Quittez le regret de la mort de vôtre ami, par la considération du repos où il est entré : & consolez-vous de ce que son esprit s'est séparé de son corps.

COMMENTAIRE.

deris, & teipsum pessimabis. Rien n'est plus naturel que de se souvenir de la mort au milieu du deüil, & des funerailles. C'est la pensée qui vient comme d'elle-même dans nos esprits dans ces occasions. Voila la plus réelle utilité que l'on puisse tirer pour son salut, des derniers devoirs que l'on rend aux morts.

℣. 23. MEMENTO JUDICII MEI, SIC ENIM ERIT ET TUUM. *Souvenez-vous du dernier jugement de Dieu sur moi ; car le vôtre viendra de même : Hier à moi, aujourd'hui à vous.* Le Sage pour faire une plus forte impression sur le cœur de son Disciple, fait parler ici un homme mort, ou mourant. Lorsque vous assistez à des funérailles, écoutez le mort qui vous dit d'une voix muette: Souvenez-vous du jugement que Dieu vient d'exercer sur moi, en me tirant du monde. Vous n'êtes pas d'une autre condition que moi : Aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le vôtre : *Mihi heri, tibi hodie.* On peut traduire le Grec : (a) *Souvenez-vous de ce qui est arrivé à vôtre ami, car il vous en arrivera de même : Hier à moi, aujourd'hui à vous.* On raconte de certains Réligieux, qui en se rencontrant se saluoient de cette sorte : *Il nous faut mourir ;* à quoi le second répondoit : *L'heure est incertaine.*

℣. 24. IN REQUIE MORTUI REQUIESCERE FAC MEMORIAM EJUS. *Quittez le regret de la mort de vôtre ami, par la considération du repos où il est entré.* Si nous avons un amour sincére pour nos amis, nous devons plutôt nous réjoüir que nous affliger de leur mort ; puisque par là ils sont entrez dans un état de paix, & sont sortis des troubles & des peines de cette vie. On peut rendre le Grec de cette sorte : (b) *Quittez le triste souvenir du mort, dans la vûë de son repos ; & consolez-*

(a) Μνήσθητι τὸ κρίμα αὐτοῦ, ὅτι οὕτως καὶ τὸ σόν. Ἐμοὶ χθὲς, καὶ σοὶ σήμερον.

(b) Ἐν ἀναπαύσει νεκροῦ κατάπαυσον τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ, καὶ παρακλήθητι ἐν αὐτῷ, ἐν ἐξόδῳ πνεύματος αὐτοῦ.

25. *Sapientia scriba in tempore vacuitatis : & qui minoratur actu, sapientiam percipiet. Quâ sapientiâ replebitur,*

26. *Qui tenet aratrum, & qui gloriatur in jaculo, stimulo boves agitat, & conversatur in operibus eorum, & enarratio ejus in filiis taurorum?*

25. Le docteur de la Loi deviendra sage au tems de son repos; & celui qui s'agite peu, acquérera la sagesse.

26. Comment se pourroit remplir de sagesse un homme qui méne une charuë, qui prend plaisir à tenir à la main l'aiguillon dont il pique les bœufs, qui les fait travailler sans cesse, & qui ne s'entretient que de jeunes bœufs, & de taureaux?

COMMENTAIRE.

vous de sa mort, faisant attention que son esprit est sorti de ce corps de douleurs, & d'infirmitez. Il est en repos, soyez-y.

ỷ. 25. SAPIENTIA SCRIBÆ (*a*) IN TEMPORE VACUITATIS. *Le Docteur de la Loi devient sage au tems de son repos.* L'étude de la sagesse demande de la tranquillité, & du repos de corps & d'esprit. Cette science demande toute l'attention, & tout le recueillement dont l'esprit est capable. Il faut se défaire de toute autre occupation, si l'on veut réüssir dans les ouvrages de méditation, & d'esprit : *Qui minoratur actu, sapientiam percipiet.* Voici le Grec : (*b*) *La sagesse du savant s'acquiert dans le tems d'un grand loisir; & celui qui est partagé par le trop grand nombre de ses occupations, ne sera jamais habile;*

Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

Le repos du sage est un véritable exercice; son oisiveté, & son loisir sont le plus grand de tous les ouvrages : *Sapientiæ otia, negotia sunt*, dit saint Bernard, (*c*) *Et quò otiosior, eò exercitatior.* Le Sage recherchera toujours le repos pour étudier, & pour goûter les véritez saintes; il n'y a que la charité qui puisse l'engager dans le travail de l'action : (*d*) *Otium sanctum quærit charitas veritatis; negotium justum suscipit necessitas charitatis.*

ỷ. 26. QUI TENET ARATRUM, ET QUI GLORIATUR IN JACULO, &c. *Comment se pourroit remplir de sagesse, un homme qui méne une charruë?* C'est ainsi qu'il faut entendre le texte Latin, comme il paroît en le confrontant avec le Grec : (*e*) Il faut joindre ceci à ce qui précéde; L'étude de la sagesse demande du repos; car comment un Laboureur occupé tous les jours à piquer les bœufs, & à tenir la charruë, pourroit-il donner l'attention nécessaire aux études spéculatives, & aux arts libéraux? *Qui gloriatur in jaculo, &c.* Le Grec : (*f*) *Qui se glorifie dans la*

(*a*) *Complut. Sapientiam scribe in tempore vacuitatis.* Ecrivez des maximes de Sagesse au tems de vôtre loisir. *Ita Sixt V. Raban Jans. Lyr. Palac. Biblia impressa pleraque. Bernard. alii.*

(*b*) Σοφία γραμματέως ἐν εὐκαιρίᾳ σχολῆς, καὶ ὁ ἐλαττούμενος πράξει αὐτοῦ σοφισθήσεται.

(*c*) *Bern. serm. 85. in Cantica.*

(*d*) *Aug. lib. 19. de Civit. cap 19.*

(*e*) Τί σοφισθήσεται ὁ κρατῶν ἀρότρου;

(*f*) Καυχώμενος ἐν δόρατι κέντρου.

27. *Cor suum dabit ad versandos sulcos, & vigilia ejus in sagina vaccarum.*

28. *Sic omnis faber, & architectus, qui noctem tanquam diem transigit, qui sculpit signacula sculptilia, & assiduitas ejus variat picturam: cor suum dabit in similitudinem picturæ, & vigiliâ suâ perficiet opus.*

29. *Sic faber ferrarius sedens juxta incudem, & considerans opus ferri: Vapor ignis uret carnes ejus, & in calore fornacis concertatur.*

27. Il applique tout son cœur à remuer la terre, & à dresser des sillons; & toutes ses veilles à engraisser des vaches.

28. Ainsi le charpentier, & l'architecte passent à leur travail les jours, & les nuits. Ainsi celui qui grave les cachets, diversifie ses figures par un long travail. Son cœur s'applique tout entier à imiter la peinture, & par ses veilles, il acheve son ouvrage.

29. Ainsi celui qui travaille sur le fer, s'assit prés de l'enclume, & considére le fer qu'il met en œuvre: la vapeur du feu lui desséche la chair, & il ne se lasse point de souffrir l'ardeur de la fournaise.

COMMENTAIRE.

pointe de l'aiguillon, qui se fait une étude de bien conduire sa charruë & de piquer ses bœufs.

℣. 28. Sic omnis faber, et architectus, &c. *Ainsi le Charpentier, & l'Architecte pensent à leur travail les jours & les nuits.* Le Grec signifie proprement, un ouvrier, & un entrepreneur; celui qui éxécute, & celui qui dirige & qui commande; l'un & l'autre sont entiérement occupez à leur ouvrage; ils se bornent, l'un à l'invention & à la direction; & l'autre, à l'éxécution. Voici le Texte: (*a*) *De même, comment les ouvriers, & ceux qui les conduisent*, aquéreront-ils la sagesse, eux *qui passent les jours & les nuits à travailler; qui gravent les figures des cachets, & dont toute l'attention est d'y représenter diverses figures? Il n'occupe son esprit qu'à représenter au naturel la peinture des choses; il met tout son tems, & ses veilles à achever son ouvrage.* Tout ce ℣. ne regarde que les ouvriers en or & en argent, & ceux qui se mêlent de graver sur des pierres, ou sur le métail, & d'y représenter diverses figures.

℣. 29. Sic faber ferrarius sedens juxta incudem. *Ainsi celui qui travaille sur le fer, s'assit prés de l'enclume, &c.* Les maréchaux anciennement ne travailloient pas comme ils font aujourd'hui, tout droits auprés de leur forge, ou de leur enclume. Ils travailloient assis d'une façon fort pénible autour de leur forge, & manioient leur soufflet, qui n'étoit point attaché au foyer de la forge. C'est ainsi qu'Homére (*b*)

(*a*) Οὕτως πᾶς τέκτων καὶ ἀρχιτέκτων, ὅστις νύκτωρ ὡς ἡμέρας διάγει. Οἱ γλύφοντες γλύμματα σφραγίδων, καὶ ἡ ἐπιμονὴ αὐτοῦ ἀλλοιῶσαι ποικιλίαν, &c.

(*b*) Homer. Illiad. XVIII.

Ἦ, καὶ ἀπ' ἀκμοθέτοιο πέλωρ αἴητον ἀνέστη
Χωλεύων, ὑπὸ δὲ κνῆμαι ῥώοντο ἀραιαί,
Φύσας μὲν ῥ' ἀπάνευθε τίθει πυρός, ὅπλα τε πάντα
Λάρνακ' ἐς ἀργυρέην συλλέξατο τοῖς ἐπονεῖτ.

30. *Vox mallei innovat aurem ejus, & contra similitudinem vasis oculus ejus.*

31. *Cor suum dabit in consummationem operum, & vigiliâ suâ ornabit in perfectionem.*

32. *Sic figulus sedens ad opus suum, convertens pedibus suis rotam, qui in sollicitudine positus est semper propter opus suum, & in numero est omnis operatio ejus.*

33. *In brachio suo formabit lutum, & ante pedes suos curvabit virtutem suam.*

30. Son oreille est frappée sans cesse du bruit des marteaux, & son œil est attentif à la forme qu'il veut donner à ce qu'il fait.

31 Son cœur s'applique tout entier à achever son ouvrage; il l'embellit par ses veilles, & le rend parfait.

32. Ainsi le potier s'assit prés de son ouvrage, il tourne la rouë avec les pieds; il est dans un soin continuel pour son ouvrage, & il ne fait rien qu'avec art, & avec mesure.

33. Son bras donne la forme qu'il veut à l'argile, & il courbe sa force devant ses pieds.

COMMENTAIRE.

nous dépeint Vulcain, tout en sueur, & en mouvement avec son soufflet. Les voyageurs (*a*) nous apprennent que dans l'Orient encore aujourd'hui, les creusets des Orfévres sont au milieu de leur boutique à terre, & sans cheminée, & qu'ils travaillent assis à terre. Les maréchaux travaillent dans la même posture, à peu prés comme nos tailleurs d'habits.

℣. 30. CONTRA SIMILITUDINEM VASIS. *La forme qu'il veut donner à ce qu'il fait.* Le mot *vas*, est trés-étendu en Latin; il se prend pour toute sorte de choses & d'instrumens, principalement pour des armes, & instrumens de guerre.

℣. 32. SIC FIGULUS SEDENS AD OPUS SUUM, &c. *Ainsi le potier s'assit prés de son ouvrage, il tourne la rouë avec les pieds.* La maniére dont les potiers travaillent en differens pays, est assez diverse. Jérémie nous représente le potier assis sur des pierres, ou des siéges. (*b*) Homére cité dans Strabon, dit que le potier tournoit sa rouë avec ses mains. (*c*) L'Ecclésiastique nous insinuë ici qu'il travailloit assis, & panché sur son ouvrage: *Ante pedes suos curvabit virtutem suam.* Voyez le ℣. suivant.

℣. 33. IN BRACHIO SUO FORMABIT LUTUM, &c. *Son bras donne la forme à l'argile, & il courbe sa force devant ses pieds.* Il manie l'argile avec sa main, & travaille courbé sur son métier, ou sur sa rouë. Mais je crois que l'Auteur fait allusion à la coûtume des Egyptiens, qui au rapport d'Hérodote, (*d*) broyoient la terre avec leurs mains, & paîtrissoient leur pâte avec leurs pieds. L'Auteur dit ici que le potier de terre

(*a*) *Bellon. Observat. lib. 2. cap. 114. & lib. 3. cap. 45.*

(*b*) *Jerem.* XVIII. 3. והנהו עשה מלאכה על האבנים

(*c*) *Homer. apud Strabon. lib. 7.* Ὡς δ' ὅτε τις κεραμεὺς τροχὸν ἄρμενον ἐν παλάμῃσι

(*d*) *Herodot. lib. 2. cap. 36.* Φυρῶσι τὸ μὲν σταῖς ποσὶ, τὸν δὲ πηλὸν τῇσι χερσί.

34. *Cor suum dabit ut consummet linitionem, & vigiliâ suâ mundabit fornacem :*	34. Son cœur s'applique tout entier à donner la derniére perfection à son ouvrage en le vernissant ; & il a grand soin que son fourneau soit bien net.
35. *Omnes hi in manibus suis speraverunt, & unusquisque in arte sua sapiens est.*	35. Toutes ces personnes espérent en l'industrie de leurs mains, & chacun est sage dans son art.
36. *Sine his omnibus non ædificatur civitas.*	36. Sans eux nulle ville ne seroit ni bâtie, ni habitée, ni fréquentée.

COMMENTAIRE.

travaille d'une maniére fort pénible, préparant son argile, & la broyant avec ses bras, & étant obligé de demeurer courbé, ayant comme, il le dit, *sa force penchée à ses pieds*, c'est-à-dire, agissant des reins & des bras, à paîtrir la terre, & à la rendre propre à être maniée sur la rouë. Peut-être seroit-il mieux de lire dans le Grec : (*a*) *Ayant ses reins penchez vers ses pieds.* Toutes ces descriptions que nous donne ici le Sage, ne tendent qu'à montrer que les gens de métier, quels qu'ils soient, ne sont point en état, faute de loisir, de s'adonner à l'étude de la sagesse.

℣. 34. COR SUUM DABIT UT CONSUMMET LINITIONEM. *Il s'applique tout entier à donner le verni à son ouvrage.* Les vases d'argile qui ne sont point vernisez, corrompent tout ce qu'on y met, hors l'huile & l'eau. Ce verni se fait avec du plomb fondu, du sable, & des lies de vin mises en poudre. On l'applique sur la poterie, avant que de la mettre dans le four.

℣. 36. SINE HIS OMNIBUS NON ÆDIFICATUR CIVITAS, &c. *Sans eux nulle ville ne seroit ni bâtie, ni habitée, ni fréquentée.* 37. *Mais ils n'entreront point dans les assemblées.* Leur industrie est nécessaire pour bâtir, & pour habiter commodément les villes : (*b*) mais ils ne sont point capables ni de gouverner les peuples, ni d'occuper les premiers emplois de l'état. Il faut pour cela des hommes sages, & instruits de la morale, de la politique, des loix, & de tout ce que l'Auteur comprend sous le nom de sagesse. On pourroit donner un autre sens au texte Grec : (*c*) *Sans ces ouvriers la ville ne sera point habitée. Mais ils ne voyageront point*, comme les Sages ; *ni ne se promeneront point*, comme les Philosophes ; *Et on ne leur demandera point leur avis dans les délibérations du peuple, & ils ne tiendront point le premier rang dans les assemblées.* Il met entre les devoirs du sage, ou du moins parmi les choses qui lui sont propres, les voya-

(*a*) *Καὶ πρὸ ποδῶν κάμψει ἰσχὺν αὐτοῦ.* Je voudrois lire, *ὀσφὺν αὐτοῦ.* *Lumbos ejus.*

(*b*) *Ita Jans. Bossuet, Tigur. alii plerique.*

(*c*) *Ἄνευ αὐτῶν οὐκ οἰκισθήσεται πόλις, καὶ οὐ παροικήσουσιν, οὐδὲ περιπατήσουσιν. Ἐν βουλῇ λαοῦ οὐ ζητηθήσονται, καὶ ἐν ἐκκλησίᾳ οὐχ ὑπεραλοῦνται.*

37. *Et non inhabitabunt, nec inambulabunt, & in ecclesiam non transilient.*

38. *Super sellam judicis non sedebunt, & testamentum judicii non intelligent: neque palàm facient disciplinam, & judicium, & in parabolis non invenientur.*

37. Mais ils n'entreront point dans les assemblées.

38. Ils ne seront point assis sur les siéges des Juges; ils n'auront point l'intelligence des loix, sur lesquelles se forment les jugemens; ils ne publieront point les instructions, ni les régles de la vie; ils ne trouveront point l'éclaircissement des paraboles.

COMMENTAIRE.

ges entrepris pour son instruction. Nous avons déja vû cela ci-devant: (a) mais il le montre bien plus distinctemenr au chapitre suivanr, (b) où il oppose le sage, ses fonctions, les services qu'il rend à sa patrie, à ce qu'il vient de dire des ouvriers, & des arts mécaniques. Il dit aussi que les ouvriers *ne se proméneront point*, comme une chose qui les distingue des sages, parce qu'en effet, parmi les Grecs l'occupation des Philosophes étoit de raisonner sur différentes matiéres, en se promenant, & à loisir, comme gens qui n'avoienr rien autre chose à faire, qu'à discourir, & à chercher la vérité. C'est la meilleure explication de ce passage.

Grotius l'explique autrement: Sans ces sortes d'ouviers une ville ne se peut ni bâtir, ni enrretenir. *Ils ne seront pas obligez de voyager* pour gagner leur vie; ils trouveronr assez chez eux: *Ils ne se promeneront pas* par les villes, mandiant de porte en porte; ils auronr de quoi vivre. *Mais ils n'entreront point dans l'assemblée* des Juges, des Magistrats; ils ne seront point choisis pour Juges, &c. D'autres: (c) Sans eux on ne peut bâtir une ville. Il faut de ces gens dans une ville bien peuplée; mais ils ne demeureront pas dans le centre de la ville; on les placera ou dehors, ou dans les fauxbourgs. Ils ne se promeneront point dans la ville, comme les Magistrats, pour y faire observer le bon ordre; enfin ils n'entreront poinr dans le lieu d'assemblée des Magistrats, &c.

℣. 38. IN PARABOLIS NON INVENIENTUR. *Ils ne trouveront point l'éclaircissement des paraboles.* Ou plutôt: *On ne les trouvera pas occupez à écrire des paraboles*, ou à les expliquer. Ou enfin: On ne les trouvera pas citez parmi les sages, & les auteurs des paraboles. Les Hébreux appelloient de ce nom les discours moraux, & sententieux des sages; & l'occupation de leurs savans étoit d'en proposer, & d'en résoudre. (d)

℣. 39. SED CREATURAM ÆVI CONFIRMABUNT. *Mais ils entretiennent*

(a) *Sup.* XXXIV. 9. 10.
(b) Chap. XXXIX. 5. *In terram alienigenarum gentium pertransiet, &c.*
(c) *Palac. Cornel. à Lapide.*
(d) Voyez 3. *Reg.* X. Et la Préface des Proverbes.

39. *Sed creaturam avi confirmabunt, & deprecatio illorum in operatione artis, accommodantes animam suam, & conquirentes in Lege Altissimi.*

39. Mais ils entretiennent les choses qui passent avec le tems. Ils prient *Dieu* en travaillant aux ouvrages de leur art; ils y appliquent leur ame, & ils cherchent d'y vivre selon la Loi du Trés-haut.

COMMENTAIRE.

tretiennent les choses qui passent avec le tems; ils prient Dieu en travaillant aux ouvrages de leur art, & se conduisent selon la Loy du Trés-haut. Voila quels sont les arts, & les métiers que les Hébreux apprennent. Ceux qui contribuent au bien public, qui conservent & entretiennent la société des hommes, qui réparent les choses qui se consument par l'usage, ou qui en font de nouvelles, *Creaturam ævi*. Mais ils éloignent de leur République tous les métiers dangereux, (*a*) qui ne tendent qu'à corrompre les mœurs, qu'à les amollir; ceux qui sont contraires à la Réligion, ou au bon ordre de la société, comme les magiciens, les joüeurs de jeux de hazard, les comédiens, les usuriers, ceux qui nourrissent des animaux pour les faire battre l'un contre l'autre, pour le simple divertissement.

Voici le Grec de ce verset: (*b*) *Mais ils affermissent la créature du siécle*, ou du monde, *& leur priére est dans l'exercice de leur art*. Ils prient Dieu en travaillant; ou bien, tous leurs vœux ne tendent qu'à la perfection de leur ouvrage; ils ne demandent que cela, *à l'exception de ceux qui s'appliquent à la Loy du Trés-haut, & qui y donnent leur attention.* Il y a beaucoup d'ouvriers qui n'ont d'autre dessein, & d'autre attention en travaillant, que de réüssir dans leurs ouvrages. Mais d'autres ne négligent point la Loy de Dieu; ils s'y appliquent même en travaillant. D'autres (*c*) rapportent la seconde partie de ce ℣. au chap. suivant, de cette sorte: Les ouvriers dont on a parlé, sont occupez à conserver, & à préparer les choses de la vie, qui se détruisent par l'usage: mais cependant ils ne négligent point ce qu'ils doivent au Seigneur; ils lui adressent leurs priéres dans l'exercice de leur métier. Mais pour ce qui est du sage, qui s'adonne à l'étude, & qui médite la Loi du Seigneur, (chap. xxxix.) il s'appliquera à la sagesse de tous les Anciens; il vaquera à l'étude des Prophétes, &c. Ce dernier sens paroît le meilleur. L'étude de la Loi du Seigneur comprenoit parmi les Hébreux, le Droit Civil, & celui des Prêtres; la Théologie spéculative & pratique; l'étude de l'Histoire, des Prophéties, & de la Morale.

(*a*) *Vide Selden de Jure Nat. & Gent. lib 4. cap. 5. & Grot. hic.*

(*b*) Ἀλλὰ κτίσμα αἰῶνος στηρίουσι, καὶ ἡ δέησις αὐτῶν ἐν ἐργασίᾳ τέχνης. Πλὴν τοῦ ἐπιδόντος τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, καὶ διανοουμένου ἐν νόμῳ ὑψίστου.

(*c*) *Jans. Tig. Bossuet, Syr. Grot. Vatab. alii.*

CHAPITRE XXXIX.

Occupations du Sage. Gloire qui l'accompagne. Loüange du Seigneur. Ses œuvres admirables, & parfaites: Sa vengeance exercée par toutes les créatures contre les méchans. Dieu auteur de tous biens.

ỷ. 1. *Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, & in Prophetis vacabit.*

ỷ. 1. [Le sage] recherchera la sagesse de tous les anciens, & il fera son étude des Prophétes.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. SAPIENTIAM OMNIUM ANTIQUORUM EXQUIRET SAPIENS. *Le sage recherchera la sagesse de tous les Anciens.* L'Auteur oppose ici l'étude, les occupations, la gloire du sage, à ce qu'il a dit au Chapitre précédent du travail, & de l'utilité des ouvrages des artisans. Il faut joindre ce commencement du Chapitre à la fin du précédent, ainsi qu'on l'a marqué plus haut. Le sage ne se bornera pas à écouter les maîtres de ses tems, il consultera les Anciens dans leurs écrits; il lira les ouvrages des étrangers; il se formera un corps de connoissance de tout ce que l'Antiquité a eu de plus habile, & de plus éclairé. Joseph (*a*) parlant des Esséniens, & Philon (*b*) des Thérapeutes, marquent leur assiduité & leur attention à l'étude des Livres saints, & des anciens Auteurs de leur nation. Plusieurs exemplaires Grecs lisent: (*c*) *Il recherchera la sagesse de tous les hommes*, de toutes les nations, des étrangers, comme des domestiques. En général, les anciens Hébreux n'étoient pas fort curieux des sciences, & des affaires des autres peuples; & ils sont encore aujourd'hui dans le dégoût, ou dans le mépris des connoissances des étrangers. Mais depuis le regne des Grecs dans l'Asie, ils ne laissérent pas de donner dans la lecture des Poëtes, & des Philosophes. Nous le remarquons dans le stile des Auteurs Juifs, qui ont écrit depuis ce tems. Par éxemple, dans l'Auteur du Livre de la Sagesse, & le Traducteur de celui des Proverbes, & de Job, dans Joseph, & sur tout dans Philon. Enfin on ne voit que trop l'attachement de plusieurs d'entr'eux aux coûtumes des Grecs, par ce qui est ra-

(*a*) *Joseph. lib. 2. de B. Jud. cap. 7.*
(*b*) *Philo de Vita Contemplat.*

(*c*) Σοφίαν πάντων ἀνθρώπων ἐκζητήσει. *Alii melius*; πάντων ἀρχαίων. *Vulg. addidit, sapiens.*

2. *Narrationem virorum nominatorum conservabit, & in versutias parabolarum simul introibit.*	2. Il conservera dans son cœur les discours des hommes célébres; & il entrera en même-tems dans les mystéres des paraboles.
3. *Occulta proverbiorum exquiret, & in absconditis parabolarum conversabitur.*	3. Il tâchera de pénétrer dans le secret des proverbes, & des sentences obscures, & se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les paraboles.

COMMENTAIRE.

conté au commencement du premier Livre des Maccabées. (*a*)

ET IN PROPHETIS VACABIT. *Il fera son étude des Prophétes*, ou, selon le Grec: (*b*) *Il vaquera à l'étude des Prophéties.* C'étoit la premiére & la principale occupation des Saints, & des grands hommes. Rien n'étoit de plus intéressant, rien de plus important dans leurs études, que de savoir, comme le dit S. Pierre, (*c*) quand se devoient accomplir ces grandes & magnifiques promesses de la venuë, & du regne du Messie: *Scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas, quæ in Christo sunt passiones, & posteriores glorias.* C'est ainsi que Daniel (*d*) étudioit la Prophétie de Jérémie, (*e*) qui prédisoit le retour de la captivité. Avant la venuë de JESUS-CHRIST, la plûpart de ces prédictions étoient d'une obscurité digne de toute l'application des Sages, & des Savans. Mais depuis sa Naissance, sa Mort, sa Résurrection, tout est bien plus clair, & bien plus aisé.

℣. 2. NARRATIONEM VIRORUM NOMINATORUM CONSERVABIT. *Il conservera dans son cœur les discours des hommes célébres.* Il apprendra par mémoire leurs récits, (*f*) ou leurs sentences; ou simplement: Il conservera dans son cœur ce qu'il aura appris dans leur conversation, & à leur école. Ou enfin: Il saura l'histoire de tous les grands hommes de sa nation, d'Abraham, de Moyse, de Josué, de David, &c.

ET IN VERSUTIAS PARABOLARUM SIMUL INTROIBIT. *Il entrera en même tems dans le mystére des Paraboles.* A la lettre: *Dans les subtilités des Paraboles.* C'étoit la science la plus à la mode parmi les Hébreux, de savoir parler en sentences, de proposer des énigmes, & de les résoudre. Sous le regne de Salomon, les Princes, les Rois, les Reines mêmes se mêloient de cet art. (*g*) C'étoit à qui en proposeroit de

(*a*) 1. *Maccab.* I. 11 12. 13. & 2. *Macc.* XV. 11. 12. 13.
(*b*) Ἐν προφητείαις ἀσχοληθήσεται.
(*c*) 1. *Petri.* I. 11.
(*d*) *Dan.* IX. 9.
(*e*) *Jerem.* XXV. 11. 12. XXIX. 10.
(*f*) Διήγησιν, ou διηγήσεις ἀνδρῶν ὀνομαστῶν συντηρήσει.
(*g*) 3. *Reg.* X.

4. *In medio magnatorum ministrabit, & in conspectu præsidis apparebit.*	4. Il entrera au service des Grands, & il paroîtra devant les Gouverneurs de Province.
5. *In terram alienigenarum gentium pertransiet: bona enim, & mala in hominibus tentabit.*	5. Il passera dans les terres des nations étrangéres, pour éprouver parmi les hommes le bien, & le mal.

COMMENTAIRE.

plus belles, & à qui les résoudroit le mieux. Les artisans (*a*) & les personnes peu instruites (*b*) ne s'en mêloient point; cela étoit réservé aux Sages. On voit par l'histoire des trois gardes de Darius, rapportée dans le troisiéme des Maccabées, quel étoit le goût des Perses sur cela.

ỳ. 4. IN MEDIO MAGNATORUM MINISTRABIT. *Il entrera au service des Grands, & il paroîtra devant les Gouverneurs de Province.* La sagesse donnera entrée dans la cour & au service des Grands, & des Gouverneurs de Province, ou des Princes, & des Généraux d'armée; car le terme Grec est générique. (*c*) Pour l'ordinaire on choisissoit pour entrer dans la Cour, & au service des Rois, des hommes instruits, sages, bienfaits, & d'une naissance illustre. Ce sont ces qualitez qui disposérent Daniel, & ses Compagnons à entrer au service de Nabuchodonosor. (*d*) C'est apparemment par les mêmes voyes que Néhémie, & Esdras parvinrent aux premiers honneurs, & que Joseph acquit tant d'autorité & d'honneur dans la cour du Roi d'Egypte. (*e*) Et Jacob pour éloigner ses enfans de la même cour, dit au Roi qu'ils étoient tous pasteurs de bétail. (*f*)

ỳ. 5. IN TERRAM ALIENIGENARUM GENTIUM PERTRANSIET. *Il passera dans les terres des nations étrangéres.* Un des moyens les plus propres pour se perfectionner dans les sciences, & dans l'étude de la sagesse, sont les voyages, comme on l'a déja vû Chap. XXXIV. 11. 12. & XXXVIII. 37. C'est par là qu'on apprend le bien, & le mal: *Bona, & mala in hominibus tentabit.* Il n'est pas inutile au sage de connoître le mal pour l'éviter, & pour en inspirer de l'horreur aux autres. Pour marquer un homme habile, Homére (*g*) dit qu'il fait toutes choses, les bonnes, & les mauvaises. De fort habiles gens enseignent que dans l'Histoire, les mauvais exemples ne servent pas moins que les bons, & ne contribuent pas moins à former un homme, & à lui donner de la sagesse, & de l'expérience.

(*a*) *Sup.* XXXVIII. 38. *In parabolis non invenientur.*
(*b*) *Prov.* XXVI. 7. *Indecens in ore stulti parabola. Eccli.* XX. 22. *Ex ore stulti reprobatur parabola.*
(*c*) Ἔναντι ἡγουμένων ὀφθήσεται.
(*d*) *Dan.* I. 4. 5.
(*e*) *Genes.* XLI. 37. 38.
(*f*) *Genes.* XLVI. 37. XLVI. 3. 4.
(*g*) *Homer. Odyss.* XVIII. & XIX. Αὐτὰρ ἐγὼ θυμῷ νοέω, καὶ οἶδα ἕκαστα Ἐσθλά τε καὶ τὰ χέρεια.

6. Cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum, qui fecit illum: & in conspectu Altissimi deprecabitur.

7. Aperiet os suum in oratione, & pro delictis suis deprecabitur.

8. Si enim Dominus magnus voluerit, spiritu intelligentiæ replebit illum.

9. Et ipse tamquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ, & in oratione confitebitur Domino.

10. Et ipse diriget consilium ejus, & disciplinam, & in absconditis suis consiliabitur.

11. Ipse palàm faciet disciplinam doctrinæ suæ, & in lege testamenti Domini gloriabitur.

12. Collaudabunt multi sapientiam ejus, & usque in sæculum non delebitur.

6. Il appliquera son cœur, & veillera dés le point du jour pour prier le Seigneur, qui l'a créé; & il offrira ses priéres au Très-haut.

7. Il ouvrira sa bouche pour la priére, & il demandera pardon pour ses péchez.

8. Car s'il plaît au souverain Seigneur, il le remplira de l'Esprit d'intelligence.

9. Alors il répandra comme une pluye les paroles de sa sagesse, & il bénira le Seigneur dans la priére.

10. Il conduira ses conseils, & ses instructions, & méditera les secrets de Dieu.

11. Il publiera lui-même les instructions qu'il a apprises, & il mettra sa gloire dans la loi de l'alliance du Seigneur.

12. Sa sagesse sera loüée de plusieurs, & elle ne tombera jamais dans l'oubli.

COMMENTAIRE.

ỳ. 6. COR SUUM TRADET AD VIGILANDUM DILUCULO AD DOMINUM. *Il appliquera son cœur, & veillera dés le matin, pour prier le Seigneur qui l'a créé.* Il commencera ses études par la priére: il se lévera de grand matin pour offrir son travail à son Créateur; c'est le vrai moyen d'aquérir la Sagesse, qui dit, parlant d'elle-même: (*a*) *Celui qui veillera pour me chercher, me trouvera.* Et ailleurs: (*b*) *Heureux celui qui veillera à ma porte tous les jours; car celui qui me rencontrera, trouvera la vie, & la santé de la part du Seigneur.*

ỳ. 9. TAMQUAM IMBRES MITTET ELOQUIA SAPIENTIÆ SUÆ. *Il répandra comme une pluye les paroles de la sagesse.* Si Dieu l'a pour agréable, il le remplira durant sa priere de l'esprit d'intelligence, & de prophétie, ỳ. 8. Et alors le sage se répandra devant le Seigneur comme un fleuve; il fera couler la sagesse de sa bouche, comme une pluye abondante; il publiera les loüanges de son Dieu, & célébrera sa grandeur en termes pompeux, & magnifiques: *In oratione confitebitur Domino.* Je crois que voila le sens qu'il faut donner aux versets 8. & 9. Il arrive quelquefois que les Saints dans leurs priéres, se sentent transportez d'un saint enthousiasme, qui les éléve au dessus d'eux-mêmes, & leur dilate le cœur pour célébrer les grandeurs de Dieu, dans des expressions plus que naturelles.

ỳ. 13. ET IPSE DIRIGET CONSILIUM EIUS, &c. *Il conduira*

(*a*) Eccli. IV. 13.

(*b*) Prov. VIII. 3. 4.

13. *Non recedet memoria ejus, & nomen ejus requiretur à generatione, in generationem.*

14. *Sapientiam ejus enarrabunt gentes, & laudem ejus enuntiabit ecclesia.*

15. *Si permanserit, nomen derelinquet plus quàm mille: & si requieverit, proderit illi.*

13. Sa mémoire ne s'effacera point de l'esprit des hommes; & son nom sera honoré de siécle en siécle.

14. Les nations publieront sa sagesse, & l'assemblée célébrera ses loüanges.

15. S'il vit, il s'acquérera plus de réputation que mille autres: & quand il viendra à se reposer, il sera plus heureux.

COMMENTAIRE.

ses conseils, & ses instructions, & méditera les secrets de Dieu. Le sage réglera ses desseins par sa prudence, & par sa piété; il sera éclairé, & attentif à tous ses devoirs; & s'occupera continuellement des secrets de la justice, & de la providence du Seigneur. Le texte de la Vulgate sembleroit dire qu'il faut entendre la premiére partie de ce ỳ. de Dieu qui régle les desseins du sage, & sa sagesse; mais le Grec le détermine au sens que nous avons proposé.

ỳ. 13. NON RECEDET MEMORIA EJUS, &c. *Sa mémoire ne s'effacera point de l'esprit des hommes.* Le sage vivra éternellement dans la mémoire des hommes: Lui, & ses ouvrages passeront de race en race dans toute la suite des siécles; c'est en effet, ce que l'expérience confirme. Avec quel soin, & avec quel respect ne conservons-nous pas les écrits des anciens Sages, non seulement des Ecrivains sacrez, & inspirez; mais aussi des Auteurs étrangers, & payens, qui se sont distinguez par leur sagesse, & par leur science. Le Grec paroît contraire au texte de la Vulgate: (b) *Sa mémoire se retirera*, ou *s'éloignera, & son nom vivra dans la suite de plusieurs races.* Mais on peut donner un fort bon sens à ce texte, en disant que la mémoire du juste s'éloigne en quelque sorte de nous, en s'avançant dans les siécles les plus reculez, & éloignez de nous. Grotius conjecture avec assez de vrai-semblance, que le verbe *recedet*, est mis ici comme une glose, ou comme une explication de, *Non delebitur*, du verset précédent. Voici comme il faut joindre les versets 12. & 13. *Plusieurs loüeront sa prudence, & sa mémoire ne sera point effacée*, ou détruite, dans la suite de toutes les races.

ỳ. 15. SI PERMANSERIT, NOMEN DERELINQUET PLUS QUAM MILLE. *S'il vit, il s'acquérera plus de réputation que mille autres, & quand il se reposera, il sera plus heureux.* Si le sage demeure long-tems en vie, il s'aquiert une réputation trés-glorieuse, & plus grande que mille autres; & s'il meurt jeune, il meurt heureux dans l'espérance d'une vie

(a) Αὐτὸς κατευθυνεῖ βουλὴν αὐτοῦ, καὶ ἐπιστήμην, καὶ ἐν τοῖς ἀποκρύφοις αὐτοῦ διανοηθήσεται.

(b) Ἀποστήσεται τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ζήσεται εἰς γενεὰς γενεῶν.

16. *Adhuc consiliabor, ut enarrem: ut furore enim repletus sum.*

16. Je suis résolu encore à publier *ce que je médite*: car je suis rempli comme d'une *sainte* fureur,

17. *In voce dicit: Obaudite me, divini fructus, & quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate.*

17. [Qui dit ces paroles:] Ecoutez-moi, ô germes divins, & portez des fruits, comme des rosiers plantez sur le bord des eaux.

COMMENTAIRE.

plus tranquille aprés celle-ci. Autrement: Si le sage demeure en vie, il joüira d'une réputation qui lui fera plus de plaisir, que la postérité la plus nombreuse ne pourroit lui en faire. Sa sagesse lui tient lieu de tout, de biens, de famille, de postérité. Elle lui donne un nom plus illustre, & plus durable, que ne pourroit faire une race de mille enfans; & lorsque Dieu le retirera de ce monde, il sera plus heureux que s'il laissoit aprés lui une race nombreuse, & une famille florissante. Ou bien: (*a*) S'il demeure en vie, il joüira d'une réputation trés-étenduë, & trés-bien établie. A la lettre: *Autant que mille autres*. Et si la sagesse *se repose sur lui*, elle profitera même à ses enfans aprés sa mort. Le Grec: (*b*) *S'il demeure, il laissera un nom* plus que *mille; & s'il repose, il s'acquérera* (de la gloire, ou de la réputation.) Soit qu'il vive, ou qu'il meure, il joüira toujours d'une belle (*c*) réputation.

℣. 16. ADHUC CONSILIABOR UT ENARREM: UT FURORE ENIM REPLETUS SUM. *Je suis résolu encore à publier ce que je médite; car je suis rempli comme d'une sainte fureur.* L'Auteur déclare ici qu'il est rempli de l'Esprit de Dieu, qui le porte à produire au dehors ce qu'il a dans le cœur. Voici ce que porte le Grec: (*d*) *Je raconterai encore ce que j'ai dans l'esprit, parce que je suis rempli comme la Lune, qui est dans son croissant.* Ou plutôt: Parce que je me remplis de jour en jour, & je fais des progrez en connoissances, de même que la Lune dans son croissant augmente tous les jours en lumiére. (*e*) D'autres (*f*) traduisent: Je suis rempli comme la pleine Lune, comme la Lune au quatorze, ou quinziéme jour, au milieu du mois. L'Auteur de la Vulgate a lû *Dioménia*, au lieu de *Dichoménia*. Le premier signifie une fureur divine, envoyée par Jupiter; le second, *la moitié de la Lune*, ou *la moitié du mois*. De là viennent ces variétez d'explications.

℣. 17. IN VOCE DICIT: OBAUDITE ME, DIVINI FRUCTUS, &c. *Qui dit ces paroles: Ecoutez-moi, ô germes divins, & portez*

(*a*) *Grotius.*
(*b*) Ἐὰν ἐμμείνῃ, ὄνομα καταλείψει ἢ χίλιοι. Καὶ ἐὰν ἀναπαύσηται, ἐμποιεῖ αὐτῷ.
(*c*) *Vatab. Cornel. à Lapide, Jans.*
(*d*) Ἔτι διανοηθεὶς ἐκδιηγήσομαι, ὅτι ὡς διχομηνία ἐπληρώθην.
(*e*) *Ita Grot. & alii hîc.*
(*f*) *Ita Syrus, Tigur. Bossuet, Romana Edit.*

18. *Quasi Libanus odorem suavitatis habete.*

19. *Florete flores quasi lilium, & date odorem, & frondete in gratiam, & collaudate canticum, & benedicite Dominum in operibus suis.*

20. *Date nomini ejus magnificentiam, & confitemini illi in voce labiorum vestrorum, & in canticis labiorum, & citharis, & sic dicetis in confessione.*

18. Répandez une agréable odeur, comme le Liban.

19. Portez des fleurs comme le lis; jettez une odeur douce, [pouffez des branches de grace;] chantez des cantiques, & bénissez le Seigneur dans ses ouvrages.

20. [Relevez son nom par de magnifiques éloges; louez-le par les paroles de vos lévres,] par le chant de vos cantiques, & par le son de vos harpes; & vous direz ceci dans les bénédictions que vous lui donnerez:

COMMENTAIRE.

des fruits, comme des rosiers plantez sur le bord des eaux. La fureur divine qui me transporte, m'oblige à parler, & de dire ces paroles à la loüange de la sagesse, & des sages: Germes divins, production sainte, race choisie, plantes de bénédictions, écoutez-moi: Puissiez-vous produire des fleurs, comme les rosiers plantez sur le bord des eaux. Selon le Grec, (*a*) voici comme il le faut joindre au verset précédent: Ces mots, *In voce dicit*, ne sont point dans l'Original: *Je dirai ce que j'ai dans le cœur, & je suis rempli de lumiére, comme la Lune dans son plein.* 17. *Ecoutez-moi, vous qui êtes saints, & fleurissez comme la rose plantée sur un coulant rempli d'eau.*

℣. 18. QUASI LIBANUS ODOREM SUAVITATIS HABETE. *Répandez une agréable odeur, comme le Liban.* Ou plutôt, selon le Grec: (*b*) *Répandez une bonne odeur, comme l'encens.* En Grec *Libanos* signifie l'encens.

℣. 19. FLORETE FLORES, QUASI LILIUM. *Portez des fleurs, comme le lys*, d'une odeur aussi agréable que le lys. Ou, Chargez-vous de fleurs, comme le lys en est chargé. Le lys est pris ici pour la tige, & non pour la fleur

FRONDETE IN GRATIAM. *Chargez-vous de feüilles qui augmentent vôtre beauté*, d'une belle, & agréable verdure. Cela n'est point dans le Grec.

℣. 20. IN CANTICIS LABIORUM, ET CYTHARIS. *Par le chant de vos cantiques, & par le son de vos harpes*; ou plûtôt de vos cythares. On loüoit le Seigneur, ou de vive voix, ou au son des instrumens, ou en joignant l'un & l'autre. Le Grec au lieu de cythare, porte *Cynnires.*

(*a*) Εἰσακούσατέ μου, ὅσιοι, καὶ βλαστήσατε ὡς ῥόδον φυόμενον ἐπὶ ῥεύματος ὑγροῦ. *Edit. Rom.* υἱοὶ ὅσιοι.

(*b*) Καὶ ὡς Λίβανος εὐωδιάσατε ὀσμήν. Cela n'est pas dans l'édition de Complute. Saint Clément d'Aléxandrie, *lib. 2. cap. 8. Padag.* les a lû.

Nous

21. *Opera Domini universa bona valdè.*

22. *In verbo ejus stetit aqua, sicut congeries: & in sermone oris illius sicut exceptoria aquarum.*

23. *Quoniam in præcepto ipsius placor fit, & non est minoratio in salute ipsius.*

21. Les ouvrages du Seigneur sont tous souverainement bons.

22. A sa parole l'eau s'est arrêtée, comme un monceau; *elle s'est ramassée* comme un réservoir, à un seul mot de sa bouche.

23. Car tout devient favorable aussi-tôt qu'il le commande; & le salut qu'il donne est inviolable.

COMMENTAIRE.

Nous croyons que c'est la lyre antique, dont on a parlé dans la Dissertation sur les anciens instrumens de musique.

ỳ. 21. OPERA DOMINI UNIVERSA BONA VALDE. *Les ouvrages du Seigneur sont tous souverainement bons*, ou beaux; (*a*) sont trés-excellens, & trés-parfaits. *Le Seigneur vit tout ce qu'il avoit fait*, dit Moyse, *& il le trouva trés-bon*, ou tres-beau. Le Grec ajoûte ce qui suit: (*b*) *Toute ordonnance du Seigneur est faite en son tems. Et on ne peut pas dire: Pourquoi cela est-il ainsi? Car toutes ces choses se rechercheront en leur tems.* On trouve à peu prés la même chose ci-aprés ỳ. 26. Tout ce que le Seigneur a ordonné arrivera à son tems; tous les événemens de cette vie sont arrangez par l'ordre de sa providence, & il ne faut point demander avec inquiétude: Qu'est-ce que cela, pourquoi cela? Tout se découvrira un jour. *Chercher*, est mis ici pour trouver, de même qu'en plusieurs autres endroits. Le dénoüement de tout ce qui nous embarrasse, & qui nous surprend, n'est à présent connu que de Dieu; mais le tems viendra, que le voile sera tiré. L'Auteur pose ici cette thése, que tous les ouvrages du Seigneur sont excellens, & il le prouve dans la suite du Chapitre par une énumération.

ỳ. 22. IN VERBO EJUS STETIT AQUA, QUASI CONGERIES. *A sa parole l'eau s'est arrêtée, comme un monceau* de grains, ou de gerbes. (*c*) Il parle de ce qui arriva à la mer rouge, & au passage du Jourdain. Dans l'une & dans l'autre occasion, les eaux s'élevérent en monceau, & s'ouvrirent pour donner passage aux Hébreux, (*d*) puis se remirent en leur premier état. Elles rentrerent dans leur réservoir: *Et in sermone oris illius, quasi exceptoria aquarum.* D'autres expliquent ceci de ce qui arriva au commencement du monde, lorsque Dieu ayant créé les eaux comme un cahos immense, il les sépara ensuite, & les plaça dans leurs réservoirs; les unes au dessus du firmament, & les autres dans les abymes de la mer.

(*a*) *Genes.* 1. 31.

(*b*) Καὶ πᾶν πρόσταγμα ἐν καιρῷ αὐτοῦ ἔσται. Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν, τί τοῦτο ἐστι; πάντα γὰρ ἐν καιρῷ αὐτοῦ ζητηθήσεται.

(*c*) Ὡς θημωνία *Sup.* c. xx. 28.

(*d*) *Lyr. Jans. Grot. alii.*

24. *Opera omnis carnis coram illo, & non est quidquam absconditum ab oculis ejus.*

25. *A sæculo usque in sæculum respicit, & nihil est mirabile in conspectu ejus.*

26. *Non est dicere: Quid est hoc, aut quid est istud: omnia enim in tempore suo quærentur.*

27. *Benedictio illius quasi fluvius inundavit.*

24. Les œuvres de tous les hommes lui sont présentes, & rien n'est caché à ses yeux.

25. Son regard s'étend de siécle en siécle, & rien n'est grand, ni merveilleux devant lui.

26. Il n'est point dans la nécessité de dire: Qu'est-ce que ceci? ou: Qu'est-ce que cela? Car tout se découvrira en son tems.

27. La bénédiction qu'il donne, est comme un fleuve qui se déborde.

COMMENTAIRE.

ỷ. 23. IN PRÆCEPTO IPSIUS PLACOR FIT, &c. *Tout devient favorable aussi-tôt qu'il le commande.* Le Grec: (a) *Ses ordres sont toûjours suivis du succez*, & de l'éxécution. *Et rien n'est capable de faire périr, ce qu'il veut sauver.* Il est tout-puissant, soit qu'il veuille sauver, ou perdre; soit qu'il soit contraire, ou favorable.

ỷ. 24. NIHIL EST MIRABILE IN CONSPECTU EIUS. *Rien n'est grand, ni merveilleux devant lui.* Ou plutôt: Rien n'est nouveau à ses connoissances; rien ne lui est ni inconnu, ni extraordinaire. Nous n'admirons que ce que nous ignorons. Le sage n'admire, & ne craint rien. (b)

Nil admirari, propè res est una, Numici,
Solaque quæ possit facere, & servare beatum.

ỷ. 26. NON EST DICERE: QUID EST HOC, &c? *Il n'est point dans la nécessité de dire: Qu'est-ce que ceci, ou qu'est-ce que cela? Car tout se découvrira en son tems.* Dieu n'a point d'inquiétude sur l'avenir, ni sur le présent. Rien ne le trouble, rien ne le surprend. Il ne s'informe point de ce qui se passe, ni de ce qui arrivera; tout est réglé, & ordonné en sa présence. Chaque chose paroîtra, & se dévéloppera en son tems. Il oppose la sagesse infinie de Dieu, & sa tranquillité imperturbable, à la foiblesse de nos lumiéres, & à nos inquiétudes sur la cause de ce qui arrive, & sur ce qui doit arriver. On a déja vû ce ỷ. ci-devant, ỷ. 21. dans le Grec. En cet endroit-ci il porte dans l'Original: (c) *Il ne faut point demander: Qu'est-ce que cela, & pourquoi cela? Car tout est créé pour certains usages.* Dieu sait pourquoi il a créé chaque chose. Il n'est point comme nous dans la nécessité de demander à tout moment: A quoi sert une chose, ou une autre?

(a) Ἐν προστάγματι αὐτοῦ πᾶσα ἡ εὐδοκία, καὶ οὐκ ἔστιν ὃς ἐλαττώσει τὸ σωτήριον αὐτοῦ.

(b) *Horat. lib. 1. Epist. 6.*

(c) Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν τί τοῦτο ἐστι; πάντα γὰρ εἰς χρείας αὐτῶν ἔκτισται. *Edit. Rom.* Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν τί τοῦτο, εἰς τί τοῦτο; πάντα γὰρ, &c.

28. *Quomodo cataclysmus aridam inebriavit ; sic ira ipsius gentes, quæ non exquisierunt eum, hæreditabit.*

28. Et comme le déluge a inondé toute la terre, ainsi sa colére sera le partage des nations, qui ne se sont pas mises en peine de le rechercher.

29. *Quomodo convertit aquas in siccitatem, & siccata est terra : & viæ illius viis illorum directæ sunt : sic peccatoribus offensiones in ira ejus.*

29. Comme il a changé les eaux en un lieu sec, & a desséché la terre ; & comme ses voyes se réünirent avec les leurs ; ainsi il pardonne aux pécheurs leurs offenses.

COMMENTAIRE.

ỳ. 27. BENEDICTIO ILLIUS...... 28. QUOMODO CATACLYSMUS...... SIC IRA ILLIUS. *La bénédiction qu'il donne, est comme un fleuve ; & comme le déluge a inondé toute la terre, ainsi sa colére sera le partage des nations.* Quand il bénit, il le fait avec profusion ; quand il est en colére, il punit de même avec la derniére sévérité. Il agit en Dieu, & en Tout-puissant dans tout ce qu'il fait. Veut-il favoriser Israël ? Quelle abondance de graces ne versa-t'il pas sur lui ? Quel nombre de prodiges ne fit-il pas en sa faveur ? Veut-il châtier les géans d'avant le déluge ? Il inonde toute la terre, pour les exterminer.

ỳ. 29. QUOMODO CONVERTIT AQUAS IN SICCITATEM... ET VIÆ ILLIUS VIIS ILLORUM DIRECTÆ SUNT, &c. *Comme il a changé les eaux en un lieu sec, & a desséché la terre ; & comme ses voyes se réünirent avec les leurs, ainsi il pardonne aux pécheurs leurs offenses.* De même que le Seigneur fit retirer les eaux du déluge, & se réconcilia avec les hommes, en redressant leurs voyes, & les rendant semblables aux siennes ; ainsi il use d'indulgence envers les pécheurs, & aprés les avoir frappez dans sa colére, il les reçoit dans sa miséricorde, lorsqu'ils reviennent à lui. Voici le Grec des versets 27. 28. & 29. (a) ỳ. 27. Ses faveurs, ou *sa bénédiction s'est répanduë comme un fleuve, & a ennyvré toute la terre comme un déluge.* 28. *Les nations* impies *auront pour partage sa colére, de même qu'il a changé les eaux douces en eaux salées* à Sodome. 29. *Ses voyes sont droites aux Saints, & elles sont des sujets de chûte aux méchans.* Il a répandu ses bénédictions sur Israël, comme un fleuve qui se déborde, & il a fait tomber les effets de sa colére sur les impies, comme autrefois sur Sodome. Les justes ne trouvent dans ses Loix que justice, & que droiture ; & les méchans n'y trouvent que des sujets de perte, & de scandale.

ỳ. 30. BONA BONIS CREATA SUNT AB INITIO. *Les biens*

(a) 27. Η' εὐλογία αὐτοῦ ὡς ποταμὸς ἐπεκάλυψε, κ ὡς κατακλυσμὸς ξηρὰν ἐμέθυσε. 28. Οὕτως ὀργὴν αὐτοῦ ἔθνη κληρονομήσει, ὡς μετέστρεψεν ὕδατα εἰς ἅλμην. 29. Ὡς αἱ ὁδοὶ αὐτοῦ εὐθεῖαι τοῖς ὁσίοις, οὕτω τοῖς ἀνόμοις προσκόμματα.

30. *Bona bonis creata sunt ab initio, sic nequissimis bona & mala.*

31. *Initium necessariæ rei vitæ hominum, aqua, ignis, & ferrum, sal, lac & panis similagineus, & mel, & botrus uvæ, & oleum, & vestimentum.*

30. Comme les biens dés le commencement ont été créez pour les bons; ainsi [les biens &] les maux ont été créez pour les méchans.

31. Ce qui est principalement nécessaire pour l'entreténement de la vie des hommes, c'est l'eau, le feu, le fer, le sel, le lait, le pain de fleur de farine, le miel, le raisin, l'huile, & les vêtemens.

COMMENTAIRE.

dés les commencemens ont été créez pour les bons, & les maux pour les méchans. C'est ce que porte le Grec. (*a*) C'est la régle générale & éternelle, observée invariablement dans tous les tems, que les biens sont pour les bons, & les maux pour les méchans. Si dans le monde cet ordre paroît quelquefois renversé, & si les impies y paroissent heureux, pendant que les bons sont dans l'affliction, Dieu dans une autre vie rétablira l'ordre, qui paroissoit troublé; tout sera remis dans son juste équilibre. Suivant la Vulgate on doit dire, que dés le commencement Dieu plaça l'homme dans le Paradis Terrestre, où tout étoit bon; il le combla de toute sorte de faveurs. Mais depuis la désobéïssance d'Adam, quoique l'homme eût mérité toute sorte de châtimens, Dieu fit un mélange des biens, & des maux: (*b*) Il lui proposa la vie, & la mort; l'enfer, & le Ciel; & voulut bien lui fournir des moyens de se relever de sa chûte, & d'expier sa faute.

℣. 31. INITIUM NECESSARIÆ REI VITÆ HOMINUM, AQUA, IGNIS, &c. *Ce qui est principalement nécessaire pour l'entreténement de la vie des hommes, c'est l'eau, le feu, le fer, le sel, &c.* Ces choses qui sont les plus nécessaires à la vie de l'homme, sont communes aux méchans, & aux bons, comme il le dit au ℣. suivant; mais aux bons elles sont un bien, par l'usage loüable qu'ils en font; au lieu qu'aux méchans elles se tournent en mal; elles leur deviennent pernicieuses, & dangereuses, parce qu'ils en abusent. Le Sage met à la tête des choses nécessaires à la vie, l'eau, & le feu; parce qu'en effet, sans eau, & sans feu, on ne peut pas même avoir du pain, ni la plûpart des autres choses qu'il nomme dans la suite, comme le fer, le sel, les habits, &c. Le fer est nécessaire pour le labour, pour couper, pour travailler la pierre, le bois, les métaux, &c. Les Romains interdisoient l'eau, & le feu à ceux qui étoient déclarez ennemis de la République. Strabon parle de certains peuples qui n'usoient

(*a*) Ἀγαθὰ τοῖς ἀγαθοῖς ἔκτισται ἀπ' ἀρχῆς, οὕτως τοῖς ἁμαρτωλοῖς κακά.

(*b*) *Vide Infra 32. Hæc omnia Sanctis in bona, & peccatoribus in mala convertentur. Vide Bossuet hic.*

32. *Hæc omnia Sanctis in bona, sic & impiis, & peccatoribus in mala convertentur.*

32. Comme toutes ces choses sont un bien pour les Saints, aussi se changent-elles en maux pour les méchans, & pour les pécheurs.

33. *Sunt Spiritus, qui ad vindictam creati sunt, & in furore suo confirmaverunt tormenta sua.*

33. Il y a des esprits qui ont été créés pour la vengeance, & par leur fureur ils augmentent les supplices des méchans.

COMMENTAIRE.

point de feu, & on assure (*a*) qu'encore aujourd'hui dans l'Amérique, & dans la Chine, par exemple, dans l'Isle de *Los Jordenas*, le feu n'y est point en usage. Homére remarque que certains peuples barbares n'avoient point l'usage du sel; mais le Sage parle ici des peuples policez. Or dans cette supposition, le feu, & le sel sont absolument nécessaires: *Ergo sine sale vita humanior nequit degere*, dit Pline. (*b*) Le Sage ne parle ni de la viande, ni des poissons, ni des œufs, ni même des fruits & des légumes, parce qu'il ne les croyoit pas nécessaires à la vie.

PANIS SIMILAGINEUS. *Le pain de fleur de farine.* Le Grec: (*c*) *La fleur du froment.* Car on a été long-tems à ne vivre que de grains, & de farine. Saint Clément d'Aléxandrie lit dans le Grec: (*d*) *La fleur de farine, & le fromage.* Mais je crois que c'est une faute de Copiste.

BOTRUS UVÆ. *Le raisin.* Le Grec: (*e*) *Le sang du raisin.* C'est-à-dire, le vin. *Deuter.* XXXII. 14. *Et sanguinem uvæ biberent meracissimum.*

℣. 32. HÆC OMNIA SANCTIS IN BONA. *Ces choses sont un bien pour les Saints, & un mal pour les méchans.* Tout est pur pour ceux qui sont purs, (*f*) tout est impur par rapport à l'éternité, pour ceux qui sont soüillez. Dans les choses de la vie il n'y a que le bon, ou le mauvais usage, qui soit loüable, ou blâmable. Les biens, l'or, & l'argent, les honneurs, & les plaisirs sont sanctifiez par le bon employ qu'en ont fait les Saints, soit en s'en privant entiérement, ou en usant avec mesure ou sagesse; & les mêmes choses sont un piége, & un sujet de chûte aux méchans, qui en abusent, & qui s'y attachent comme à leur souverain bien. Tout sert aux justes pour leur salut: (*g*) *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Les créatures de Dieu sont un sujet de tentation aux méchans, & un filet où les pieds des insensez se sont pris, dit le Sage. (*h*) *Creaturæ Dei in tentationem animabus hominum, & in muscipulam pedibus insipientium.*

℣. 33. SUNT SPIRITUS, QUI AD VINDICTAM CREATI

(*a*) *Horn. de Origine Gent. Americ. lib.* 1. *cap.* 8. *& lib* 2 *cap.* 9.
(*b*) *Plin. lib.* 31. *cap.* 7.
(*c*) Σεμίδαλις πυρῦ.
(*d*) *Clemen. Alex. lib.* 2. *Pædag. cap.* 8. Σεμίδαλις, τυρὸς, &c.
(*e*) Αἷμα σαφυλῆς.
(*f*) *Tit.* I. 15. *Omnia munda mundis.*
(*g*) *Rom.* VIII. 18.
(*h*) *Sap.* XIV. 11.

34. *In tempore consummationis effundent virtutem : & furorem ejus, qui fecit illos, placabunt.*

35. *Ignis, grando, fames, & mors, omnia hæc ad vindictam creata sunt :*

34. Ils se répandront dans toute leur violence, au tems que la mesure de la justice de Dieu sera remplie ; & ils satisferont la fureur de celui qui les a créés.

35. Le feu, la grêle, la famine, & la mort, toutes ces choses ont été créées pour exercer la vengeance :

COMMENTAIRE.

SUNT. *Il y a des esprits qui ont été créez pour la vengeance, & qui par leur fureur augmentent les supplices des méchans.* Les mauvais esprits, les démons sont les instrumens de la vengeance de Dieu sur les pécheurs, en ce monde, & en l'autre. (*a*) C'est ainsi que le démon frappa Job de tant de playes, & que l'Ange exterminateur frappa les premiers nez des Egyptiens. Quelquefois Dieu employe à ces ministéres de justice de bons Anges; comme il envoya contre Sodome (*b*) deux Anges de sa face, & un autre contre l'armée de Sennacherib. (*c*) D'autres (*d*) expliquent ce passage des vents, des tempêtes, qui semblent n'être créez de Dieu, que pour le malheur de l'homme. Le Psalmiste les nomme Esprits, de même que le Sage : (*e*) *Le Seigneur fera pleuvoir sur les pécheurs des piéges, le feu, le souffre, l'esprit des tempêtes.* Et ailleurs : (*f*) *Le feu, la grêle, la neige, l'esprit des tempêtes exécutent ses ordres.* Les Hébreux donnoient le nom d'Esprit à la force naturelle de chaque chose, dit Grotius, à cette efficacité qui sort des créatures, comme le soufle sort de nos estomachs. Voici le Grec de ce ℣. (*g*) *Il y a des esprits qui sont créez pour la vengance, & qui dans leur fureur frappent violemment.* Ces paroles, *par leur fureur,* semblent déterminer le sens du passage aux démons. Le Sage montre par là que les meilleures choses deviennent souvent fatales aux méchans. Les Anges qui avoient été créez dans l'innocence, sont déchûs de leur bonheur, & sont devenus les ennemis, & les bourreaux des impies.

℣. 34. IN TEMPORE CONSUMMATIONIS EFFUNDENT VIRTUTEM. *Ils se répandront dans toute leur violence, au tems que la mesure de la justice de Dieu sera remplie ;* ou au dernier jour, lorsque tout sera accompli : *In tempore consummationis.* Ou plutôt, au jour destiné à exercer la derniére vengeance, la perte entiére des méchans. (*h*)

℣. 35. IGNIS, GRANDO, FAMES, &c. *Le feu, la grêle, la fami-*

(*a*) *Raban. Lyr. Dionys. Cornel. à Lapide, Heschel. Vatab. Drus. Bossuet.*
(*b*) *Genes.* XIX. 11.
(*c*) *Isai.* XXXVII. 36. 4. *Reg.* XIX. 35.
(*d*) *Quid. apud Vatab. & Cornel. Grot.*
(*e*) *Psal.* X. 7.
(*f*) *Psal.* CXLVIII. 8.
(*g*) Ἔστι πνεύματα ἃ εἰς ἐκδίκησιν ἔκτισται, καὶ ἐν θυμῷ αὐτῶν ἐστερέωσαν μάστιγας αὐτῶν.
(*h*) *Consummatio. Hebr.* כלה *Græc.* Συντέλεια. *Vide Exod.* XXXII. 10. *Num.* XVI. 21. *Josue* XXIV. 20. & 1. *Reg.* XX. 7. 9. XXV. 17. *Psal.* LVIII. 14. *Jerem.* IV. 27. V. 10. XXX. 11. &c.

36. *Bestiarum dentes, & scorpii, & serpentes, & rhomphæa vindicans in exterminium impios.*

37. *In mandatis ejus epulabuntur, & super terram in necessitatem præparabuntur, & in temporibus suis non præterient verbum.*

36. Ainsi que les dents des bêtes, les scorpions, & les serpens, & l'épée destinée à punir, & à exterminer les impies.

37. Toutes ces choses iront aux ordres du Seigneur, comme à un festin. Elles se tiendront prêtes sur la terre, pour servir au besoin; & quand leur tems sera venu, elles obéïront exactement à sa parole.

COMMENTAIRE.

ne, & la mort ont été créez pour exercer la vengeance. Le feu, la foudre, les éclairs, le feu du Ciel qui descendirent sur Sodome. *La grêle*, la tempête, les orages. *La famine*, la stérilité, la séchéresse. *La mort*, la peste, & les autres fléaux qui tuent d'une maniére promte,& contre lesquels il n'y a point de remédes. Toutes ces choses sont les instrumens de la vengeance du Seigneur, *Psal.* x. 7. cxlvii. 8.

ỳ. 36. Bestiarum dentes. *Les dents des bêtes* carnaciéres, comme l'ours, le lion, le loup, le renard. Ces animaux étoient fort communs dans la Palestine; (*a*) & Dieu menace souvent son peuple de ces playes. (*b*)

Rhomphæa vindicans. *L'épée vengeresse.* La guerre, l'épée ennemie qui venge les injures du Seigneur, & qui exerce sa vengeance.

ỳ. 37. In mandatis ejus epulabuntur. *Toutes ces choses iront aux ordres du Seigneur, comme à un festin.* L'Auteur représente tout ce qu'il vient de nommer, la tempête, la grêle, le feu du Ciel, la famine, la peste, le glaive vengeur, comme des êtres animez, qui accourent avec joye, & promtitude où le Seigneur les appelle, comme s'ils alloient à une fête. Les Prophétes ont de pareilles expressions. Ezéchiel (*c*) *Epée, épée, sors du foureau, & frappe; aiguise-toi pour tuer, & pour briller.* Et ailleurs: (*d*) *Fils de l'homme, parlez à tous les oiseaux, & à toutes les bêtes des champs, & dites-leur: Hâtez-vous, venez tous, rassemblez-vous de toutes parts pour venir à mon festin, & à la victime que j'ai tuée pour vous; cette grande victime qui est étenduë sur les montagnes d'Israël, afin que vous mangiez sa chair, & que vous buviez son sang. Vous mangerez la chair des forts, & le sang des Princes de la terre, &c.* Le Grec: (*e*) *Ils se réjoüiront à ses ordres;* ou selon quelques exemplaires, *à son lever.*

(*a*) *Deut.* vii. 22. & 1. *Reg.* xvii. 34. & 4. *Reg.* ii. 24 *Judic.* xv. 4. & 2. *Reg.* xvii. 10. xxiii. 20.

(*b*) *Deut.* xxii. 24. *Dentes bestiarum immittam in eos. Jerem.* xv. 3. *Volatilia cœli, & bestias terræ ad devorandum. Ezech.* v. 17. *Immittam in vos famem, & bestias pessimas.*

(*c*) *Ezech.* xxi. 28.

(*d*) *Ezech.* xxxix. 16. 17.

(*e*) Ἐν τῇ ἐντολῇ αὐτοῦ εὐφρανθήσονται. *Compl.* Ἐν τῇ ἀνατολῇ.

38. *Propterea ab initio confirmatus sum, & consiliatus sum, & cogitavi, & scripta dimisi.*

39. *Omnia opera Domini bona, & omne opus hora sua subministrabit.*

40. *Non est dicere: Hoc illo nequius est: omnia enim in tempore suo comprobabuntur.*

38. C'est pourquoi je me suis affermi dès le commencement *dans ce principe*: je l'ai considéré, & médité en moi-même, & je l'ai laissé par écrit.

39. Tous les ouvrages du Seigneur sont bons, & il met chaque chose en usage, quand l'heure est venuë.

40. On ne peut point dire: Ceci est plus mal que cela; car toutes choses seront trouvées bonnes en leur tems.

COMMENTAIRE.

SUPER TERRAM IN NECESSITATEM PRÆPARABUNTUR. *Elles se tiendront prêtes sur la terre, pour servir au besoin.* Ce sont comme des troupes toujours prêtes à marcher, au moindre signal de leur Prince. Quelques exemplaires Grecs lisent: (*a*) *Et sur la terre ils seront prêts à la main.* Ils seront à la main, & sous les ordres de Dieu, pour obéïr au moindre mouvement. Mais la leçon de la Vulgate est meilleure, & se trouve dans les éditions les plus correctes du Grec.

℣. 38 PROPTEREA AB INITIO CONFIRMATUS SUM, &c. *C'est pourquoi je me suis confirmé dans ce principe.* ℣. 39. *Que tous ses ouvrages sont bons.* C'est en effet la thése qu'il a établie au ℣. 21. aprés avoir dit au ℣. 16. qu'il se sentoit pressé comme par un enthousiasme surnaturel, à proposer une grande vérité. Il l'a proposée en effet au ℣. 21. Il la prouve dans les suivans. Enfin, il conclut ici son discours. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, m'a confirmé dans mon principe: Je l'ai connu, je l'ai médité, je l'ai écrit, & je soûtiens que tout ce que le Seigneur a créé, est bon, & a son usage déterminé. 39. *Omnia opera Domini bona, & omne opus horâ suâ subministrabit.* Dieu les met en usage, quand, & comme il lui plaît. Le Grec: (*b*) *Tous les ouvrages du Seigneur sont bons, & il fournit chaque chose à nos besoins dans son tems.* Il nous donne les biens, ou les maux, suivant que nous l'avons mérité; car toutes choses sont bonnes par leur nature: c'est nous qui les rendons mauvaises, par l'abus que nous en faisons. Voyez le ℣. 32. Ou bien: Ne nous plaignons pas que nous manquions de quelque chose. Dieu a soin de nous donner ce qu'il nous faut; mais il n'écoute pas toûjours nos empressemens; il le donne quand il faut, & au tems de la nécessité.

℣. 40. NON EST DICERE: HOC ILLO NEQUIUS EST. *On*

(*a*) *Complut.* Καὶ ἐπὶ τῆς γῆς εἰς χεῖρας ἑτοιμασθήσονται. *Rom & alii*, εἰς χρείας.

(*b*) Τὰ ἔργα Κυρίου πάντα ὅτι ἀγαθά. Καὶ πᾶσαν χρείαν ἐν καιρῷ αὐτῆς χορηγήσει. *Alii*, ἐν καιρῷ αὐτοῦ; *alii*, ἐν ὥρᾳ αὐτῆς.

41. Et nunc in omni corde, & ore collaudate, & benedicite nomen Domini.

41. C'est pourquoi dés maintenant, loüez tous ensemble de tout vôtre cœur, & bénissez par les paroles de vôtre bouche le nom du Seigneur.

COMMENTAIRE.

ne peut point dire : Ceci est plus mal que cela ; car toutes choses seront trouvées bonnes en leur tems. Les choses qui paroissent les plus pernicieuses, se trouveront bonnes, & utiles en leur tems. On ne pourra s'empêcher de loüer la sagesse, & la providence du Créateur, lorsqu'on verra un jour l'usage qu'il en a fait. Les plus grands fléaux servent à humilier les méchans, & à exercer les bons. Le péché même, & le pécheur contribuent à la gloire de Dieu ; ils servent à manifester sa justice, sa miséricorde, sa puissance. Ce n'est point à l'homme à s'ériger en juge, & en censeur de la conduite du Tout-puissant. Il ne lui est permis que de le loüer, & de le bénir dans tous les tems, & dans toutes les circonstances de sa vie. ℣. 41. *In omni corde, & ore collaudate, & benedicite nomen Domini.*

CHAPITRE XL.

Miséres communes de tous les hommes. La mort est inévitable. Inutilité des richesses des impies. Se contenter de ce qui est nécessaire à la vie. La crainte de Dieu préférable à toutes choses. Ne pas mener une vie de mandiant.

℣. 1. *Occupatio magna creata est omnibus hominibus, & jugum grave super filios Adam, à die exitûs de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ, in matrem omnium.*

℣. 1. Une pénible occupation est imposée à tous les hommes, & un joug pésant accable les enfans d'Adam, depuis le jour qu'ils sortent du ventre de leur mere, jusqu'au jour de leur sépulture, où ils rentrent dans la mere *commune* de tous.

COMMENTAIRE.

℣. 1. OCCUPATIO MAGNA CREATA EST OMNIBUS HOMINIBUS. *Une pénible occupation est imposée à tous les hommes, & un joug pésant accable les enfans d'Adam, depuis le jour de leur naissance, jusqu'à celui de leur mort.* Le Sage entreprend ici de montrer que tous les hommes sont sujets à une infinité de peines & de travaux, de soins, d'in-

2. *Cogitationes eorum, & timores cordis, adinventio expectationis, & dies finitionis.*

3. *A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra, & cinere.*

2. Les imaginations de leur esprit, les appréhensions de leur cœur, les réfléxions sur l'avenir, & le jour de leur fin.

3. Depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre, & dans la cendre;

COMMENTAIRE.

quiétudes, de craintes, de vaines esperances; & cela depuis la naissance, jusqu'à la mort; & depuis les plus petits, jusqu'aux plus grands. Au travers de combien de dangers, de frayeurs, de tourmens, de vanitez, d'erreurs parvenons-nous à l'âge viril? Et alors combien d'erreurs nous environnent pour nous tromper; combien de fatigues pour nous accabler, & nous décourager? combien d'afflictions nous tentent pour nous abbattre; combien d'orgüeil pour nous enfler, & nous élever? (*a*) Et qu'il est vrai de dire avec Job (*b*) que l'homme est né pour le travail, & que toute sa vie n'est qu'une guerre continuelle! (*c*) Ce joug terrible sous lequel nous gémissons, est le péché originel, & tous les maux qui en sont les suites, & les effets.

USQUE IN DIEM SEPULTURÆ, IN MATREM OMNIUM. *Jusqu'au jour de leur sépulture, dans le sein de leur mere commune.* Dans le sein de la terre. C'est à bon droit qu'on lui a donné le nom de mere commune, elle nous reçoit dans nôtre naissance; elle nous nourrit, nous soûtient, & nous admet enfin dans son sein, lorsque tout le reste de la nature nous rejette avec horreur: *Hæc nos nascentes excipit, natosque alit, semelque editos sustinet semper, novissimè complexa gremio jam à reliquâ naturâ abdicatos, tum maximè ut mater operiens, nullo magis sacra merito, quàm quo nos quoque sacros facit.* (*d*)

ỹ. 2. COGITATIONES EORUM, ET TIMORES CORDIS, &c. *Les imaginations de leur esprit, & les appréhensions de leur cœur; les réfléxions sur l'avenir, & le jour de leur fin.* Voici une partie des maux qui sont communs à tous les hommes. Leurs inquiétudes, leurs frayeurs, l'attente terrible du futur, la crainte de la mort. On pourroit traduire le Grec: (*e*) *De combien de pensées, & de quelles frayeurs leur cœur est-il agité! La réfléxion sur le futur, le jour de la mort.* Et cela n'est pas pour un seul homme, ou pour un petit nombre; nul n'en est éxemt. 3. *Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui est couché sur la cendre.* (*f*) Le joug pése sur tous; nul n'en est affranchi.

(*a*) *Vid. August. lib. 4 contra Julian. cap. 16. in fine.*
(*b*) *Job* V. 7.
(*c*) *Job.* VII. 1. *Vide &* XIV. 1. 2.
(*d*) *Plin. lib. 2. c. p. 63.*
(*e*) Τοὺς διαλογισμοὺς αὐτῶν, καὶ φόβον καρδίας, Ἐπίνοιαν προσδοκίας, ἡμέραν τελευτῆς.
(*f*) Comparez Exod. XI. 5. XII. 29.

4. *Ab eo qui utitur hyacintho, & portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo : furor, zelus, tumultus, fluctuatio, & timor mortis, iracundia perseverans, & contentio,*

4. Depuis celui qui est vêtu d'hyacinthe, & qui porte la couronne, jusqu'à celui qui n'est couvert que de toile cruë ; la fureur, la jalousie, l'inquiétude, l'agitation, la crainte de la mort, la colére opiniâtre, & les querelles,

5. *Et in tempore refectionis in cubili, somnus noctis immutat scientiam ejus.*

5. Troublent leurs pensées dans le lit même, & pendant le sommeil de la nuit, qui est le tems qui leur a été donné pour prendre quelque repos.

6. *Modicum tamquam nihil in requie, & ab eo in somnis, quasi in die respectus.*

6. L'homme se repose peu, & presque point, & il est ensuite dans son sommeil même comme une sentinelle pendant le jour.

COMMENTAIRE.

℣. 4. AB EO QUI UTITUR HYACINTHO, &c. *Depuis celui qui est vêtu d'hyacinthe, & qui porte la couronne, jusqu'à celui qui est vêtu de toile cruë.* La couleur d'hyacinthe, ou de bleu céleste, ou de pourpre, étoit la couleur que les Rois, & les personnes de considération portoient. Cela se voit par toute l'Ecriture, & par les Profanes. L'époux de la femme forte étoit vêtu de byssus, & de pourpre. (*a*) Les payens revêtoient leurs idoles des mêmes couleurs. (*b*) Les principaux Officiers de la Cour de Babylone portoient aussi la pourpre. (*c*) Aléxandre Roi de Syrie, compétiteur de Démétrius, envoya à Jonathas Maccabée la pourpre, & une couronne d'or, pour marque d'une distinction trés-particuliére. (*d*) Quoique la couleur d'hyacinthe, & la pourpre fussent des couleurs assez approchantes, il paroît pourtant par l'Ecriture qu'elles n'étoient pas la même, puisque si souvent on les met dans une même phrase, comme choses différenres. La pourpre étoit moins chargée que l'hyacinthe ; elle tiroit plus sur l'écarlatte. L'hyacinthe étoit d'un violet foncé, & de la vraie couleur de violette.

IRACUNDIA PERSEVERANS, &c. *La colére opiniâtre, & les querelles.* La haine persévérante, & enracinée. Les exemplaires Grecs ne sont pas uniformes sur cet endroit ; (*e*) mais la vraie leçon est celle qui a été suivie par la Vulgate.

℣. 5. IN TEMPORE REFECTIONIS IN CUBILI, &c. *Tout cela trouble ses pensées dans le lit même, &c.* Lorsqu'il veut prendre un peu de repos durant la nuit, les inquiétudes troublent son esprit, ses pensées, ses idées : *Immutat scientiam ejus, &c.*

℣. 6. MODICUM TAMQUAM NIHIL IN REQUIE. *Il se repose*

(*a*) *Prov.* XXXI. 21.
(*b*) *Jerem.* X. 9 *Baruc.* VI. 61.
(*c*) *Dan.* V. 7.
(*d*) 1. *Maccab.* X. 20.

(*e*) *Complut.* Μίμημα, καὶ ἔρις. *Rom. & Ald.* Μνήμημα, καὶ ἔρις. *Alii*, μανία, ου μήνιμα, ου μήνιμα. *Est autem idem quod*, μῆνις, *Homero id est* χόλος ἐπίμονος. *Didym.*

7. Conturbatus est in visu cordis sui, tamquam qui evaserit in die belli. In tempore salutis suæ exurrexit, & admirans ad nullum timorem.

7. Les phantômes qu'il voit en son ame l'inquiétent, comme un homme qui se sauve du combat; il se léve le lendemain, il se voit en assurance; & il admire sa frayeur, qui n'avoit aucun fondement.

8. Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, & super peccatores septuplum.

8. Toute chair est sujette à ces maux, depuis les hommes jusqu'aux bêtes; & les pécheurs sept fois encore plus que les autres.

COMMENTAIRE.

peu, & presque point; il est ensuite dans son sommeil, comme une sentinelle pendant le jour. Nous avons suivi le sens du Grec: (a) *Il se repose un moment, & presque point; & de là il est dans le sommeil, comme dans les jours de sentinelle.* La fatigue, la veille, & l'accablement le font dormir un moment; mais aprés ce premier sommeil, il passe la nuit dans des inquiétudes semblables à celles d'une sentinelle en faction.

℣. 7. CONTURBATUS EST IN VISU CORDIS SUI. *Les phantômes qu'il voit en son ame, l'inquiétent, comme un homme qui se sauve du combat.* Il se leve le matin, & se voyant en assurance, il admire sa vaine frayeur. De même que le soldat, qu'une frayeur panique a fait sortir du combat, il court, & se tourmente, lors même qu'il n'y a aucun danger. Et lorsqu'il est revenu de sa crainte, & qu'il considére de sang froid son action, il en a de la confusion, & s'en étonne. Telle est la vaine inquiétude de la plûpart des hommes, qui ne prennent aucun repos ni jour, ni nuit, sans savoir distinctement pourquoi ils craignent, & pourquoi ils sont inquiets.

℣. 8. CUM OMNI CARNE, AB HOMINE USQUE AD PECUS. *Toute chair est sujette à ces maux, depuis les hommes jusqu'aux bêtes; & les pécheurs sept fois plus que les autres.* On comprend assez que tous les hommes sont sujets à la crainte, à la colére, à la fureur, aux querelles, à la jalousie, au trouble. Mais la chose pourroit sembler incertaine pour les animaux; si on leur refuse l'usage de la raison, & de la réflexion, comment poutra-t'on leur imputer des passions, qui ne sont produites que par le raisonnement, & par des réflexions sur le passé, & sur le futur? Il faut croire que le Sage en cet endroit, ne parle que de ce qui paroît au dehors dans les animaux, qui craignent la mort, qui se battent contre leurs semblables, qui ont de la jalousie, sans prétendre qu'ils ayent de la raison, puisqu'ils se conduisent simplement par instinct, & par un penchant naturel. Or tous les maux dont il vient de parler, & qui

(a) Ὀλίγον ὡς οὐδὲν ἐν ἀναπαύσει. ϗ ἀπ' ἐκείνου ἐν ὕπνοις ὡς ἐν ἡμέραις σκοπιᾶς.

9. *Ad hæc mors, sanguis, contentio, & romphæa, oppressiones, fames, & contritio, & flagella.*

10. *Super iniquos creata sunt hæc omnia, & propter illos factus est cataclysmus.*

11. *Omnia, quæ de terra sunt, in terram convertentur, & omnes aquæ in mare revertentur.*

12. *Omne munus, & iniquitas delebitur, & fides in sæculum stabit.*

9. De plus, la mort, le sang, les querelles, l'épée, les oppressions, la famine, les ruines des pays, & les autres fleaux,

10. Ont tous été créez pour accabler les méchans, & le déluge est arrivé à cause d'eux.

11. Tout ce qui vient de la terre, retournera dans la terre, comme toutes les eaux rentrent dans la mer.

12. Tout don *injuste*, & toute iniquité, périra : mais la bonne foi subsistera éternellement.

COMMENTAIRE.

font partie du joug qui pése sur tous les enfans d'Adam, sont bien plus pour les pécheurs, que pour les autres hommes : *Super peccatores septuplum.* Les méchans en portent sept fois plus que les autres. Le nombre de sept est mis pour un grand nombre. (*a*)

℣. 9. Adhæc mors, sanguis, contentio, &c. *De plus, la mort, le sang, les querelles ont été créez pour accabler les méchans, & le déluge est arrivé à cause d'eux.* Ces termes, *de plus*, se doivent rapporter au ℣. précédent, comme il paroît par le Grec : (*b*) *Ces maux sont communs aux hommes, & aux bêtes ; & les méchans en ont sept fois de plus que les autres.* 10. La mort, *le sang*, les meurtres, les contestations, *l'épée*, ou la guerre, *les oppressions*, & la famine. Ou selon le Grec : (*c*) *Les accidens de la famine, les ruines des pays, & les autres fléaux.* Ou simplement : *Les oppressions, & les fléaux.* A la lettre : *La brisure, & le foüet*, les playes, & les maladies ; tout cela est destiné aux méchans : *Super iniquos creata sunt*, c'est-à-dire, *destinata, ordinata.*

℣. 11. Omnia quæ de terra sunt, in terram convertentur. *Tout ce qui vient de la terre, retournera dans la terre, comme toutes les eaux rentrent dans la mer.* Toutes les choses de ce monde ne subsistent que par des révolutions, & des circulations continuelles. Nous sommes tous sortis de la terre, nourris des fruits de la terre, nous retournerons tous en terre. (*d*)

℣. 12. Omne munus, et iniquitas delebitur. *Tout don injuste, & toute iniquité périra : mais la bonne foi subsistera éternellement.* Tout ce que les juges injustes auront reçû de présens, & toutes

(*a*) *Genes.* IV. 15. 24. *Levit.* XXVI. 28. *Psal.* LXXVIII. 13.

(*b*) Καὶ ἐπὶ ἁμαρτωλῶν ἑπταπλάσια πρὸς ταῦτα.

(*c*) Ἐπαγωγαὶ λιμοῦ.

(*d*) *Genes.* III. 19. *Job.* X. 9. XXXIV. 15. *Psal.* CIII. 29. CXLV. 4. *Eccle.* XII. 7.

13. *Substantia injustorum sicut fluvius siccabuntur, & sicut tonitruum magnum in pluvia personabunt.*

14. *In aperiendo manus suas lætabitur : sic prævaricatores in consummatione tabescent.*

13. Les richesses des injustes sécheront, comme un torrent, & seront semblables à un tonnerre qui fait grand bruit pendant la pluye.

14. L'injuste se réjoüira en ouvrant la main *pour recevoir*; ainsi les pécheurs seront exterminez pour jamais.

COMMENTAIRE.

les injustices qu'ils auront faites en conséquence, tout cela périra, & sera sévérement puni par le souverain Juge. Mais l'équité, la bonne foi, la droiture subsisteront éternellement. Les méchans seront détruits, leur race sera exterminée, leurs richesses seront dissipées; mais les gens de bien, les justes vivront éternellement dans le Ciel : leur nom sera toûjours en benédiction sur la terre; les biens spirituels qu'ils ont acquis, produiront des fruits qui subsisteront dans toute l'éternité. (*a*)

℣. 13. SUBSTANTIÆ INJUSTORUM SICUT FLUVIUS SICCABUNTUR. *Les richesses des injustes sécheront comme un torrent, & seront semblables à un tonnerre qui fait un grand bruit, &c.* On ne peut guéres donner une idée plus basse des richesses mal acquises, que de les comparer à un torrent qui passe aussi-tôt, & qui ne dure que quelques heures; & à un tonnerre, qui ne se fait entendre que pendant un moment. Les richesses, le credit, le pouvoir des méchans disparoîtront bien-tôt. Laissez passer l'orage; laissez gronder le tonnerre; vous repasserez, & vous ne verrez plus rien : (*b*) *Transivi, & ecce non erat.* L'Auteur fait allusion à ce passage des Proverbes : (*c*) *L'impie passera comme une tempête, mais le juste est comme un fondement éternel.*

℣. 14. IN APERIENDO MANUS SUAS LÆTABITUR. *L'injuste se réjoüira en ouvrant la main pour recevoir : ainsi les pécheurs seront exterminez pour jamais.* Le mauvais juge qui a ouvert la main pour recevoir des présens, & qui s'est enrichi par ses injustices, passera comme un torrent, & comme le bruit du tonnerre. Ainsi, les pécheurs qui violent la Loi de Dieu périront enfin, & seront exterminez. (*d*) Le Grec : (*e*) *Lorsqu'il ouvrira les mains, il se réjoüira* (le juge inique;) *mais ces transgresseurs* de la Loi de Dieu, qui défend de recevoir des présens, *Exod.* XXIII. 8. *Deut.* XVI 19. *périront à la fin*, de la maniére dont on vient de dire. Ils se dissiperont comme un torrent, ou comme le bruit d'un tonnerre.

(*a*) *Vide* 1. *Cor.* III. 12. 13. 14. 15.
(*b*) *Psal.* XXXVI. 36.
(*c*) *Prov.* X. 25.
(*d*) *Ita Lyr. Hugo, Dionys. Sa, Raban. Cornel. Grot.*
(*e*) Ἐν τῷ ἀνοῖξαι αὐτὸν χεῖρας εὐφρανθήσεται, οὕτως οἱ παραβαίνοντες εἰς συντέλειαν ἐκλείψουσι.

15. *Nepotes impiorum non multiplicabunt ramos, & radices immundæ super cacumen petræ sonant.*	15. La postérité des impies ne multipliera point ses branches ; ils seront comme de mauvaises racines, qui sont agitées du vent sur le haut d'un rocher.
16. *Super omnem aquam viriditas : & ad oram fluminis ante omne fœnum evelletur.*	16. L'herbe verte croît *promtement* sur les eaux, & au bord d'un fleuve ; mais elle sera arrachée avant toutes les herbes des champs.
17. *Gratia, sicut paradisus in benedictionibus : & misericordia in sæculum permanet.*	17. Les bienfaits sont comme un jardin délicieux, & béni du Ciel ; & la miséricorde durera éternellement.

COMMENTAIRE.

℣. 15. RADICES IMMUNDÆ SUPER CACUMEN PETRÆ SONANT. *La postérité des méchans ne multipliera point ses branches : ils seront comme de mauvaises racines, qui sont agitées du vent sur le haut d'un rocher.* Les méchans sont comme un arbre planté sur un rocher. Ils ne produiront jamais de belles branches, ni aucun fruit. Le Grec ne lit point le verbe *sonant.* (*a*)

℣. 16. SUPER OMNEM AQUAM VIRIDITAS. *L'herbe verte croît promtement sur les eaux, & au bord d'un fleuve ; mais elle sera arrachée avant toutes les herbes.* Le terme Grec que l'on a traduit par *viriditas*, signifie proprement le jonc qui vient dans les marais, & au bord du Nil. Ces herbes viennent fort promtement, parce qu'elles sont bien arrosées : mais parce qu'elles sont inutiles à la nourriture des animaux, on les arrache aussi de bonne heure, pour en faire du feu. (*b*) Plus elles sont promtes à croître, plus on se hâte de les arracher. Ainsi sont les méchans : ils s'élevent avec une vîtesse surprenante, mais aussi ils périssent de même. On arrachoit quelquefois l'herbe, & même les moissons. (*c*) On voit dans Ulpien que dans l'Egypte la matiére ordinaire du feu étoient les herbes, & les joncs : *Lignorum nomine in quibusdam regionibus, ut in Ægypto, ubi arundines & papyrus comburuntur, veniunt & herbulæ & sarmenta.* (*d*)

℣. 17. GRATIA, SICUT PARADISUS IN BENEDICTIONIBUS. *Les bienfaits sont comme un jardin délicieux, & béni du Ciel : & la miséricorde durera éternellement.* Les bienfaits, & la miséricorde sont mis ici pour ceux qui sont libéraux, bienfaisans, & miséricordieux ; ils sont

---

(*a*) Ce verbe *sonant*, vient apparemment du premier mot du ℣ 16. où l'Auteur a lû ἠχεῖ, au lieu de ἄχει.

(*b*) Ἄχη ἐπὶ παντὸς ὕδατος, καὶ χείλους ποταμοῦ, &c. Ce terme ἄχη, ou ἄχει répond à l'Hébreu אחו *Genes.* XLI. 2. *Carectum.* Ἐν τῷ ἄχει, *Quid.* ἐν ἴχει, *vel* χλόῃ. *Vulg. videtur legisse* ἠχεῖ, *sonat, de quo* ℣ 15.

(*c*) *Matth.* VI. 30. *Luc.* XII. 28. *Fœnum quod hodie est, & cras in clibanum mittitur.*

(*d*) *Vide Prosper. Alpin. lib.* I. *de Medic. Ægypt. cap.* 7. & *Psal.* CXXVIII. 6.

18. *Vita sibi sufficientis operarii condulcabitur, & in ea invenies thesaurum.*

18. La vie de celui qui se contente de ce qu'il gagne de son travail, sera remplie de douceur ; & en vivant ainsi, vous trouverez un trésor.

19. *Filii, & ædificatio civitatis confirmabit nomen, & super hæc mulier immaculata computabitur.*

19. Les enfans, & la fondation d'une ville, rendent le nom d'un homme célèbre aprés lui; mais une femme sans tache passe l'un & l'autre.

COMMENTAIRE.

comblez de biens, comme le jardin des délices : leurs fruits seront des fruits de vie, incorruptibles, & éternels. Dieu les récompensera, & les comblera de biens. L'Auteur fait allusion au Paradis Terrestre décrit dans la Génese. (*a*)

ỷ. 18. VITA SIBI SUFFICIENTIS OPERARII CONDULCABITUR, &c. *La vie de celui qui se contente de son travail, sera remplie de douceur ; & en vivant ainsi, vous trouverez un trésor.* Vivre content, gagner doucement sa vie, se contenter de peu, être sans ambition, & sans inquiétude, c'est la plus grande douceur, & le plus grand trésor de la vie. Le Grec est différent : (*b*) *La vie d'un manœuvre qui gagne sa vie, est bien douce : mais celui qui trouve un trésor, est encore plus heureux* que ni ce manœuvre, ni l'homme bienfaisant, dont il a parlé au verset 17. Ou plutôt : que ce manœuvre, avec toute la douceur de sa vie. Celui qui trouve un trésor, désigne ceux qui se trouvent heureusement, & subitement riches, sans fatigue, & sans injustice, & sans presque s'en appercevoir.

ỷ. 19. FILII, ET ÆDIFICATIO CIVITATIS CONFIRMABIT NOMEN, &c. *Les enfans, & la fondation d'une ville rendent le nom d'un homme célèbre aprés lui ; mais une femme sans tache passe l'un & l'autre.* Elle immortalise le nom de son époux, comme Esther, Judith, Débora, Jahel femme d'Héber le Cinéen ; comme Artemise femme de Mausole Roi de Carie, Zénobie femme d'Odenat Roi de Palmire, qui ont été la principale gloire de leur mari ; & comme la femme forte dont parle Salomon, (*c*) dont il est dit : Son mari, & ses enfans se sont levez, & l'ont comblée de loüanges, & de bénédictions. Mais on peut prendre la chose autrement. Le Sage ne veut pas dire qu'une femme sans reproche, soit plus capable de rendre le nom de son mari célèbre, que ni une postérité nombreuse, ni la fondation d'une ville ; mais seulement qu'elle est un bien préférable à tout cela. Ou bien, qu'une mauvaise femme, une femme déréglée, quérelleuse, turbulente fait plus de peine, que tout ce qu'on vient

(*a*) *Genes.* II. 8. 9.

(*b*) Ζωὴ αὐτάρκους ἐργάτου γλυκανθήσεται, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα ὁ εὑρίσκων θησαυρόν.

(*c*) *Prov.* XXXI. 10.

de

20. *Vinum, & musica lætificant cor: & super utraque dilectio sapientiæ.*

20. Le vin, & la musique réjoüissent le cœur; mais l'amour de la sagesse, passe l'un & l'autre.

21. *Tibiæ & psalterium suavem faciunt melodiam: & super utraque lingua suavis.*

21. Le son des flûtes, & de la harpe font une agréable harmonie; mais la langue douce passe l'un & l'autre.

22. *Gratiam & speciem desiderabit oculus tuus; & super hæc virides sationes.*

22. La grace du corps, & la beauté du visage plaisent à l'œil; mais la verdure d'un champ semé, passe l'un & l'autre.

23. *Amicus & sodalis in tempore convenientes: & super utrosque mulier cum viro.*

23. L'ami aide son ami dans l'occasion; mais une femme & un mari s'entre-soulagent encore plus.

COMMENTAIRE.

de dire ne peut faire de plaisir. Ces paroles: *Et super hæc mulier immaculata computabitur*, ne se lisent pas dans plusieurs exemplaires Grecs. (*a*)

ỳ. 20. VINUM ET MUSICA. *Le vin, & la musique réjoüissent le cœur; mais l'amour de la sagesse*, la Philosophie, *passe l'un & l'autre.* L'étude de la sagesse, & de la vertu font plus de plaisir à l'ame, que le vin, & la musique dans un repas n'en donnent au corps. Les plaisirs du cœur, & de l'esprit sont toûjours de beaucoup supérieurs à ceux du corps. Les premiers nous approchent de Dieu, & les autres nous rendent semblables aux bêtes: (*b*) *Delectatio cordis humani de lumine veritatis, de affluentia sapientiæ; non invenitur voluptas, cui possit aliquâ ex parte comparari.*

ỳ. 22. SUPER HÆC VIRIDES SATIONES. *La verdure d'un champ semé passe l'un & l'autre.* De toutes les couleurs il n'y en a aucune que l'œil voye plus volontiers que le verd. Elle récrée la vûë, elle la fortifie, elle soulage les malades: (*c*) *Nullius coloris aspectus oculis jucundior est; nam herbas virentes, frondesque avidè spectamus, &c.*

ỳ. 23. AMICUS, ET SODALIS IN TEMPORE CONVENIENTES, &c. *L'ami aide son ami dans l'occasion: mais une femme, & un mari s'entre-soulagent encore plus.* Ou bien: *L'union de deux amis est grande; mais celle du mari, & de la femme est encore plus étroite.* Le Grec à la lettre: (*d*) *L'ami & le compagnon se rencontrent dans le tems; mais plus que cela l'homme avec la femme.* Le verbe *se rencontrer*, peut signifier ou le secours mutuel, (*e*) ou la simple rencontre (*f*) ou l'union de deux amis qui ne

(*a*) C'est ce que dit Grotius; mais ni Drusius, ni Heschelius ne marquent aucun Exemplaire où ces paroles marquent.

(*b*) *August. serm. 139. de Verbis Apost Jacobi 1. n. 6.*

(*c*) *Plin. lib. 37. cap. 1.*

(*d*) Φίλος καὶ ἑταῖρος εἰς καιρὸν ἀπαντῶντες, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα γυνὴ μετ' ἀνδρός

(*e*) *Jerem.* XV. 11.

(*f*) *Psal.* LXXXIV. 11. *Prov.* XXII. 2. XXXIX. 13.

24. *Fratres in adjutorium in tempore tribulationis, & super eos misericordia liberabit.*

25. *Aurum, & argentum est constitutio pedum: & super utrumque consilium beneplacitum.*

26. *Facultates & virtutes exaltant cor: & super hæc timor Domini.*

24. Les freres sont un secours au tems de l'affliction; mais la miséricorde qu'on aura faite, en délivrera encore plus qu'eux.

25. L'or, & l'argent sont un puissant appui; mais un conseil sage surpasse l'un & l'autre.

26. Le bien, & la force du corps élévent le cœur; mais la crainte du Seigneur, passe l'un & l'autre.

COMMENTAIRE.

sont pas toûjours ensemble, & ne sont pas toûjours par conséquent en état de s'entr'aider. Mais l'homme & la femme, qui vivent toûjours dans la même maison, s'entr'aident beaucoup davantage. Il n'y a point d'union si parfaite que celle du mari, & de la femme, *Genes.* II. 24. *L'homme quittera son pere & sa mere, & s'attachera à sa femme.*

℣. 24. FRATER IN ADJUTORIUM, IN TEMPORE TRIBULATIONIS. *Les freres sont un secours au tems de l'affliction: mais la miséricorde en délivrera encore plus qu'eux.* Un homme bienfaisant, & libéral trouvera dans l'occasion plus de secours dans ceux qu'il aura obligez, qu'il n'en pourroit trouver dans ses freres, & dans ses parens. Le Grec: (a) *Les freres, & le secours sont pour le tems de l'affliction; mais l'aumone*, ou les œuvres de miséricorde, *délivreront encore plus sûrement.* De tous les secours que nous pouvons nous préparer pour le mauvais tems, l'aumône, & les bienfaits sont les plus sûrs, & les plus infaillibles. Cela nous procure des amis dans cette vie, & dans l'autre.

℣. 25. AURUM ET ARGENTUM CONSTITUTIO PEDUM. *L'or, & l'argent sont un puissant appui; mais un bon conseil surpasse l'un & l'autre.* Le Grec: (b) *L'or, & l'argent affermiront le pied; mais le conseil est préferable à l'un, & à l'autre.* Un bon conseil donné à propos, est bien plus capable de nous tirer d'embarras, que ni l'or, ni l'argent. C'est ce que confirme Salomon, lorsqu'il dit. (c) *Le peuple succombera, s'il manque de chef; mais il se sauve par ses bons conseils.* C'est par le conseil, & la patience que les Romains ont conquis la plus grande partie du monde, dit l'Auteur des Maccabées: (d) *Possederunt omnem locum consilio, & sapientiâ.*

℣. 26. FACULTATES, ET VIRTUTES EXALTANT COR. *Le bien, & la force du corps élévent le cœur; mais la crainte du Seigneur passe*

(a) Ἀδελφοὶ καὶ βοήθεια εἰς καιρὸν θλίψεως, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα ἐλεημοσύνη ῥύσεται.

(b) Χρυσίον καὶ ἀργύριον ἐπιστήσουσι πόδα, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα βουλὴ εὐδοκιμεῖται.

(c) *Prov.* XI. 14.

(d) 1. *Maccab.* VIII. 3.

27. *Non est in timore Domini minoratio, & non est in eo inquirere adjutorium.*

28. *Timor Domini sicut paradisus benedictionis, & super omnem gloriam operuerunt illum.*

29. *Fili, in tempore vitæ tuæ ne indigeas: melius est enim mori, quam indigere.*

27. Rien ne manque à qui a la crainte du Seigneur; & il n'a pas besoin de chercher *d'autre* secours.

28. La crainte du Seigneur lui est comme un paradis de bénédiction; & il est revêtu d'une gloire au-dessus de toute gloire.

29. Mon fils, ne menez jamais une vie de mendiant; car il vaut mieux mourir, que mendier.

COMMENTAIRE.

l'un & l'autre. Un homme riche & fort, est d'ordinaire hardi & présomtueux; mais celui qui craint Dieu, est ferme sans opiniâtreté, hardi sans témérité, courageux sans présomtion. Il le prouve dans les versets suivans. C'est aussi ce que dit le Psalmiste: (*a*) *Le Seigneur est ma lumiére, que craindrai-je? Le Seigneur est mon protecteur, de quoi tremblerai-je? Quand je verrois une armée devant moi, je ne craindrai point: quand je me verrois attaqué par une infinité d'ennemis, j'espérerai toujours en lui.*

℣. 27. Non est in timore Dei minoratio. *Rien ne manque à qui a la crainte de Dieu, & il n'a pas besoin de chercher d'autre secours.* La crainte de Dieu, dans le stile des Hébreux, contient toute la Réligion. Celui qui craint Dieu, est un homme sage, vertueux, pieux, réligieux, un vrai Israëlite. Celui donc qui a la crainte de Dieu, prise en ce sens, ne manque de rien: (*b*) *Nihil deest timentibus Deum.* Les riches seront dans l'indigence, & souffriront la faim; mais ceux qui craignent le Seigneur, auront tout en abondance: *Divites eguerunt, & esurierunt; inquirentes autem Dominum, non minuentur omni bono.*

℣. 28. Timor Domini sicut paradisus. *La crainte du Seigneur est comme un paradis de bénédiction.* La crainte du Seigneur produit à celui qui la posséde, autant de fruits & de bonheur, que le Paradis Terrestre en produisoit au premier homme. Il y trouve, la vie, le plaisir, l'abondance. L'arbre de vie, & l'arbre de la science du bien, & du mal, y subsistent en quelque sorte pour lui: *Et il est revêtu d'une gloire au dessus de toute gloire.* L'homme pieux est comblé de gloire; il en est comme inondé; (*c*) de même que le Paradis étoit arrosé par les quatre fleuves qui en sortoient.

℣. 29. In tempore vitæ tuæ ne indigeas. *Ne ménez jamais une vie de mendiant; car il vaut mieux mourir, que mendier.* C'est le sens du Grec. (*d*) L'Auteur parle de la mendicité, selon l'idée qu'on en

(*a*) *Psal.* xxvi. 1. 2. 3.
(*b*) *Psal.* xxxiii. 11.
(*c*) Καὶ ὑπὲρ πᾶσαν δόξαν ἐκάλυψεν αὐτόν.
(*d*) Τέκνον, ζωὴν ἐπαιτήσεως μὴ βιώσῃς. Κρεῖσσον ἀποθανεῖν, ἢ ἐπαιτεῖν.

30. *Vir respiciens in mensam alienam, non est vita ejus in cogitatione victûs, alit enim animam suam cibis alienis.*

30. La vie de celui qui s'attend à la table d'autrui, n'est pas une vie; parce qu'il se nourrit des viandes des autres.

COMMENTAIRE.

avoit dans sa nation, où elle étoit regardée comme une malédiction de Dieu. Et en effet, Dieu menace de ce malheur ceux qui seront infidéles à observer sa Loi. (*a*) Si vous violez mon alliance, *je vous visiterai par l'indigence; vous sémerez en vain: vos ennemis consumeront vos maisons, &c.* Et le Psalmiste parmi les imprécations, ou les prédictions qu'il fait contre les plus grands scélérats: (*b*) *Que leurs enfans*, dit-il, *soient chassez de leurs maisons, & réduits à la mendicité.* Moyse (*c*) ne veut pas qu'il y ait ni mendiant, ni indigént parmi les Hébreux: *Omninò indigens & mendicus non erit in vobis.* Enfin le Psalmiste (*d*) dit qu'il n'a jamais vû la race du juste réduite à la mendicité: *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.* Cet état considéré suivant l'opinion de l'amour propre, est sans doute plus triste que la mort. Les mendians sont exposez à une infinité de peines, d'insultes, d'affronts, de besoins, & l'extrême pauvreté est trés-souvent un piége trés-dangereux; & un trés-grand obstacle à l'étude de la sagesse, & à la pratique de la vertu.

Je ne parle point ici de la pauvreté volontaire, ni de la pauvreté d'esprit, loüée, & pratiquée par JESUS-CHRIST dans l'Evangile; mais de la pauvreté forcée, de celle qui est une suite de la fainéantise, ou de la mauvaise conduite, ou même d'une condition malheureuse, ou d'un fâcheux accident, & d'un état naturel qui met l'homme hors de pouvoir de gagner sa vie. C'est-là en vérité la plus grande croix, & le joug le plus pésant que la Providence puisse imposer aux hommes. La mort n'est rien en comparaison. Celui qui la supporte, comme il faut, mérite beaucoup. Les Martyrs n'ont donné qu'une fois leur vie pour la défense de la Réligion, & de la vérité; les pauvres la donnent en quelque sorte à chaque moment, par les privations, & les peines ausquelles ils sont exposez. Ceux qui sont en état de faire l'aumône, devroient faire plus d'attention au malheur de ceux qui la leur demandent. N'est-ce pas déja l'avoir bien méritée, que de l'avoir demandé de l'air dont ils la demandent?

℣. 30. VIR RESPICIENS IN MENSAM ALIENAM. *La vie de celui qui s'attend à la table d'autrui, n'est pas une vie, parce qu'il se nourrit des viandes des autres.* Le parasite, dont la vie dépend de la table d'autrui, ne vit pas, à proprement parler, puisque sa vie dépend d'un autre, & qu'il

(*a*) *Levit.* XXVI. 16.
(*b*) *Psal.* CVIII.
(*c*) *Deut.* XV. 4.
(*d*) *Psal.* XXXVI.

31. *Vir autem disciplinatus, & eruditus custodiet se.*

32. *In ore imprudentis condulcabitur inopia, & in ventre ejus ignis ardebit.*

31. Mais celui qui est réglé, & bien instruit, se gardera *de cet état.*

31. L'insensé trouvera de la douceur à demander sa vie; & l'avidité de manger, lui brûlera les entrailles.

COMMENTAIRE.

ne vivroit point, si personne ne le recevoir à sa table. Le Grec à la lettre: (*a*) *Celui qui regarde la table d'un autre*, qui en dépend, qui en tire toute sa subsistance, *ne jouit pas de la vie, à proprement parler.* Sa vie est entre les mains d'un autre. *Il méprisera son ame dans les mets d'un autre.* Il se rend méprisable, & est obligé de faire cent bassesses, pour être admis à la table d'un autre.

℣. 30. In ore imprudentis condulcabitur inopia, &c. *L'insensé trouvera de la douceur à demander sa vie; & l'avidité de manger lui brûlera les entrailles.* Il faut avoir perdu toute honte, pour faire le métier de parasite. Le Grec: (*b*) *La mendicité sera douce dans la bouche de l'impudent, & le feu sera allumé dans son ventre.* Le mendiant de profession a perdu toute honte; il trouve son plaisir dans ce lâche métier: il meurt de faim; le feu lui dévore les entrailles, (*c*) & il ne peut se résoudre à travailler pour se tirer de la nécessité. L'expérience fait voir en effet, que la plûpart de ces mendians de profession, qui courent les villes, & les provinces, ne voudroient pas quitter ce métier pour toutes choses. Ils aiment mieux vivre dans une honteuse liberté, & dans la fainéantise, quoiqu'exposez à mille peines, & à mille privations, que de régler leur vie, & se réduire à gagner leur nouriture. Chez les Lacédémoniens, la mendicité passoit pour une infamie, & on ne voyoit point parmi eux de mendians. Platon (*d*) dans sa République, ordonne trés-expressément aux Magistrats, de les écarter des villes.

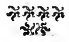
(*a*) Ἀνὴρ βλέπων εἰς ἀλλοτρίαν τράπεζαν οὐκ ἔχει βίον ἐν λογισμῷ ζωῆς, ἀλισγήσει ψυχὴν αὐτοῦ ἐν ἐδέσμασιν ἀλλοτρίοις.

(*b*) Ἐν στόματι ἀναιδοῦς γλυκανθήσεται ἐπαίτησις, καὶ ἐν κοιλίᾳ αὐτοῦ πῦρ καήσεται. *Jans. Raban. Syr. alii legunt:* Impudentis, *pro*, imprudentis.

(*c*) Ovid.

. . . . *Furit ardor edendi,*
Perque avidas fauces, immensaque viscera regnat . . .
Utque rapax ignis non umquam alimenta recusat, &c.

(*d*) *Plato lib.* XI. *de Legib.* ὅπως ἡ χώρα τοῦ τοιούτου ζώου καθαρὰ γίγνηται τὸ παράπαν.



CHAPITRE XLI.

La mort désirable aux uns, terrible aux autres. Enfans des pécheurs. Bonne réputation préférable à la vie. Bonne & mauvaise honte. Diverses choses dont on doit rougir.

℣. 1. *O Mors, quàm amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis!*

℣. 1. O Mort, que ton souvenir est amer à un homme qui vit en paix au milieu de ses biens!

COMMENTAIRE.

℣. 1. O MORS, QUAM AMARA EST MEMORIA TUA, &c. *O mort, que ton souvenir est amer à un homme qui vit en paix au milieu de ses biens! .... 3. O mort, que ta sentence est douce à un homme pauvre, à qui les forces manquent!* La mort est regardée comme un souverain malheur, par un homme qui est dans l'abondance, dans la vigueur de l'âge, dans une heureuse fortune. Elle est considérée au contraire, comme la fin de tous les maux, & comme un trés grand bien, par celui qui est dans la disgrace, dans la pauvreté, dans un âge décrépit, accablé d'affaires, & qui n'a personne sur qui il puisse se reposer. (*a*)

O vita misero longa, felici brevis!

Dés qu'on ne peut plus vivre agréablement, la mort commence à paroître douce, dit Ménandre. (*b*) Il est pourtant vrai que la frayeur de la mort est si naturelle à l'homme, & que l'amour de la vie est si fortement enracinée dans son cœur, que quelque malheureux qu'il soit, il ne souhaite jamais bien sincérement la mort, comme le montre Esope dans la fable célébre d'un vieillard accablé d'un gros fardeau de bois, qui demandoit que la mort vînt. Il ne la vit pas plûtôt, qu'il changea de langage. L'Auteur veut donc dire ici, qu'encore que tous les hommes craignent la mort, comme un trés-grand mal, cependant les riches, & ceux qui joüissent d'une heureuse santé, la craignent infiniment davantage que les autres; & la conclusion qu'on en doit tirer, c'est de ne s'attacher jamais ni à la vie, ni aux biens de ce monde; mais de se familiariser avec la pensée de la mort, en

(*a*) *Senec.*
(*b*) *Menand.* ..... Ἡδὺ δὲ ἀποθνήσκειν ὅτῳ Ζῆν μὴ πάρεσθ' ὡς θέλει.

2. *Viro quieto, & cujus viæ directæ sunt in omnibus, & adhuc valenti accipere cibum!*

3. *O mors, bonum est judicium tuum homini indigenti, & qui minoratur viribus;*

4. *Defecto ætate, & cui de omnibus cura est, & incredibili, qui perdit patientiam!*

5. *Noli metuere judicium mortis. Memento quæ ante te fuerunt, & quæ superventura sunt tibi: hoc judicium à Domino omni carni.*

2. A un homme tranquille, à qui tout réüssit heureusement, & qui est encore en état de goûter la nourriture!

3. O mort, que ta sentence est douce à un homme pauvre, à qui les forces manquent;

4. Qui est dans la défaillance de l'âge, accablé de soins, sans espérance, & à qui l'esprit manque!

5. Ne craignez point l'arrêt de la mort. Souvenez-vous de ceux qui ont été avant vous, & de tous ceux qui viendront aprés: C'est l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre toute chair.

COMMENTAIRE.

la méditant souvent, & la regardant comme inévitable, & comme prochaine.

HOMINI PACEM HABENTI. *A un homme qui vit en paix.* C'est à-dire, qui est dans la prospérité; car sous le nom de paix, les Hébreux comprennent toute sorte de biens.

℣. 2. VIRO QUIETO, ET CUJUS VIÆ DIRECTÆ SUNT. *A un homme tranquille, à qui tout réüssit heureusement, & qui est encore en état de goûter de la nourriture.* Le Grec: (*a*) *A un homme qui vit sans inquiétude*, qui n'a rien qui le distraie, *qui est en bon chemin en toutes choses*, à qui tout vient à souhait, *& qui mange encore bien*, qui a encore bon appétit.

℣. 3. O MORS, BONUM EST JUDICIUM TUUM, &c! *O mort, que ta sentence est douce à un homme pauvre!* Le terme de *judicium*, en cet endroit, peut marquer la sentence de mort, prononcée contre tous les hommes dans la personne d'Adam, ou la nécessité inévitable de mourir: ou enfin la Loi, & l'ordre qui assujettissent tous les hommes à la mort.

℣. 4. DEFECTO ÆTATE, CUI DE OMNIBUS CURA EST, ET INCREDIBILI, QUI PERDIT PATIENTIAM. *Qui est dans la défaillance de l'âge, accablé de soins, sans espérance, & qui perd patience.* Le Grec (*b*) signifie un vieillard décrépit, qui est chargé de tout, sans avoir personne sur qui il puisse se reposer, qui n'a plus d'espérance de récouvrer sa santé; ou même, qui n'a confiance en personne, comme c'est l'ordinaire des vieillards d'être défians & soupçonneux, & à qui la patience échappe à tout moment. Avec toutes ces dispositions, il n'est pas

(*a*) Ἀνδρὶ ἀπερισπάστῳ, καὶ εὐοδουμένῳ ἐν πᾶσι, καὶ ἔτι ἰσχύοντι ἐπιδέξασθαι τροφήν.

(*b*) Ἐσχατογήρῳ, καὶ περισπωμένῳ περὶ πάντων, καὶ ἀπειθοῦντι, καὶ ἀπολωλεκότι τὴν ὑπομονήν.

6. *Et qui superveniet tibi in beneplacito Altissimi : sive decem, sive centum, sive mille anni.*

7. *Non est enim in inferno accusatio vitæ.*

6. *Que craignez-vous, puisqu'il* ne vous peut arriver, que ce qu'il plaira au Trés-haut ? Qu'un homme vive dix ans, cent ans, mille ans ;

7. On ne vous fera point un crime parmi les morts, de la durée de vôtre vie.

COMMENTAIRE.

surprenant qu'un homme meure sans beaucoup regretter la vie.

ỳ. 5. NOLI METUERE JUDICIUM MORTIS : MEMENTO QUÆ ANTE TE FUERUNT, &c. *Ne craignez point l'arrêt de la mort : Souvenez-vous de tous ceux qui ont été avant vous, & de tous ceux qui viendront aprés.* L'arrêt qui condamne les hommes à la mort, est général ; c'est une loi qui ne souffre point d'exception : il faut donc s'y soûmettre de bonne grace. Nous ne sommes point meilleurs que tant d'autres qui ont passé par là, & qui y doivent encore passer aprés nous. Ces considérations ne suffisent pas pour nous rassurer entiérement, & pour étouffer dans nous toute crainte de la mort ; mais le grand nombre de ceux qui la souffrent, en diminuë l'horreur ; & l'inutilité de la frayeur qu'on en pourroit concevoir, nous doit encourager contre le péril ; (*a*) comme dans un combat où l'on sait qu'on doit mourir, le désespoir bannit la crainte, & se change en intrépidité.

ỳ. 6. ET QUID SUPERVENIET TIBI IN BENEPLACITO ALTISSIMI. *Il ne peut vous arriver, que ce qu'il plaira au Trés-haut.* Le Grec : (*b*) *Pourquoi refusez vous de vous soûmettre à la volonté du Trés-haut ?* La sentence est prononcée il y a long-tems ; Dieu vous a fait grace de tout le tems que vous avez vêcu.

ỳ. 7. NON EST IN INFERNO ACCUSATIO VITÆ. *On ne vous fera point un crime parmi les morts de la durée de vôtre vie.* Il faut joindre ceci à ce qui précéde : Que vous ayez vêcu dix, ou cent, ou mille ans, on ne s'en met point en peine dans l'autre vie. Personne ne vous traduira en justice pour cela. On ne vous fera aucun reproche sur la longue, ou sur la courte durée de vôtre vie. Nul ne vous enviera le tems que vous avez vêcu sur la terre. Il n'y a dans l'autre vie aucune prérogative, ni pour la vieillesse, ni pour l'âge, ni pour la qualité. On ne demande pas combien, mais comment nous avons vêcu.

ỳ. 8. FILII ABOMINATIONUM, FIUNT FILII PECCATORUM. *Les enfans des pécheurs, deviennent des enfans d'abomination.*

(*a*) *Senec. de Provid. cap. 5. Stultum est timere quod vitare non possis. Stultum est dolere in ejus conditione se esse, in qua nemo non est. Solatium est grande cum universo unà rapi.*

(*b*) Καὶ τί ἀπαναίνῃ ἐν εὐδοκίᾳ ὑψίστου ;

Le

8. Filii abominationum, fiunt filii peccatorum, & qui conversantur secus domos impiorum.

9. Filiorum peccatorum periet hereditas, & cum semine illorum assiduitas opprobrii.

10. De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio.

11. Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis Legem Domini Altissimi.

8. Les enfans des pécheurs deviennent des enfans d'abomination, ainsi que ceux qui fréquentent les maisons des méchans.

9. L'héritage des enfans des pécheurs périra, & leur race sera éternellement deshonorée.

10. Les enfans d'un méchant homme se plaindront de leur pere, parce qu'il est cause qu'ils sont en opprobre.

11. Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la Loi du Seigneur le Trés-haut.

COMMENTAIRE.

Le mauvais éxemple, & les pernicieuses maximes des peres influent sur la conduite, & sur les sentimens de leurs fils. Le fils d'un pere vitieux, est d'ordinaire plus corrompu que son pere; & de race en race le crime se répand, & se multiplie. *(a)*

Ætas parentum pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Le Grec peut s'entendre ainsi: *(b) Les enfans des pécheurs naissent enfans corrompus, & leur demeure est au voisinage des impies.* Et leur conduite approche fort de celle des plus grands scélérats. Souvent ils vont jusqu'à l'impiété manifeste. Les mauvais éxemples n'en demeurent pas là où ils commencent.

℣. 10. De patre impio queruntur filii. *Les enfans d'un méchant homme se plaindront de leur pere, parce qu'il est cause qu'ils sont en opprobre.* Un pere qui ne donne à ses enfans, que l'infamie d'une naissance honteuse, & l'opprobre d'un nom odieux & méprisé, n'est-il pas digne d'être considéré plûtôt comme l'ennemi, que comme le pere de ses enfans? Mais celui qui leur laisse en héritage de pernicieux éxemples, & qui les rend des enfans de colére, & de perdition par les maximes de libertinage qu'il leur inspire, ou simplement par la dangereuse liberté qu'il leur laisse, n'est-il pas plûtôt leur bourreau, & leur meurtrier, que leur pere? Et ces enfans n'auront-ils pas droit d'accuser de tels peres au jugement de Dieu, de cruauté, & d'inhumanité envers eux? *Tous les enfans des impies, sont des témoins contre l'iniquité de leur pere*, dit la Sagesse. *(c)*

℣. 12. Si nati fueritis, in maledictione nascemini. *Quand vous êtes nez, vous êtes nez dans la malédiction; & quand*

(a) *Horat. lib. 3. Ode 6.*

(b) Τέκνα βδελύγματα γίνεται, τέκνα ἁμαρτωλῶν, καὶ συναναστρεφόμενα παροικίαις ἀσεβῶν.

(c) *Sap. IV. 6.*

12. *Et si nati fueritis, in maledictione nascemini: & si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra.*

13. *Omnia quæ de terra sunt, in terram convertentur: sic impii à maledicto in perditionem.*

14. *Luctus hominum in corpore ipsorum; nomen autem impiorum delebitur.*

12. Quand vous êtes nez, vous êtes nez dans la malédiction; & quand vous mourrez, vous aurez la malédiction pour vôtre partage.

13. Tout ce qui vient de la terre retournera en terre; ainsi les méchans tomberont [de la malédiction] dans la perdition.

14. On pleure les hommes, lorsqu'on met leur corps en terre; mais le nom des méchans sera effacé du monde.

COMMENTAIRE.

vous mourrez, vous aurez la malédiction pour partage. Il parle aux impies. Vôtre naissance est maudite, & vôtre mort est en éxécration. Il auroit beaucoup mieux valu que vous ne fussiez jamais nez, que de naître pour être éternellement malheureux, & pour vivre continuellement dans le crime. Ne seroit-il pas à souhaiter que des hommes comme Caïn, par éxemple, comme Achitophel, comme Jéroboam Roi d'Israël, comme Judas, (*a*) comme Antiochus Epiphanes, comme les Hérésiarques, n'eussent jamais vû le jour? Et n'est-il pas vrai que leur naissance est en malédiction, de même que leur vie, & leur mort? Le Sage en parlant des Cananéens dit, que leur race est méchante, & leur malice comme naturelle. Leur inclination ne peut changer de mal en bien; c'est une race maudite dés le commencement. (*b*) Grotius corrige le Grec de cette sorte: (*c*) *Si vous vous multipliez par un grand nombre d'enfans, vous les produirez pour leur malheur; & lorsque vous mourrez, on vous comptera parmi les hommes dignes d'abomination.* Plusieurs éxemplaires Grecs ne lisent pas ce ℣. D'autres lisent: *Si vous vous multipliez, ce sera pour vôtre perte; & si vous êtes nez, ce sera pour vôtre malédiction. Et si vous mourez, vous aurez la malédiction pour partage.*

℣. 13. OMNIA QUÆ DE TERRA SUNT, IN TERRAM, &c. *Tout ce qui vient de la terre, retournera en terre: Ainsi les impies tomberont de la malédiction dans la perdition.* Le terme de *malédiction*, n'est pas dans le Grec. Comme tout ce qui vient de la terre, retourne naturellement en terre; ainsi les impies vont naturellement à la perdition. C'est-là leur destination, leur fin. Chaque chose retourne naturellement à ses premiers principes. Voyez ci-devant Ch. XL. 11. *Omnia quæ de terrâ sunt, in terram*

(*a*) *Matth.* XXVI. 24. *Melius ei erat si natus non fuisset homo ille.*

(*b*) *Sap.* XII. 10.

(*c*) *Complut. & Rom.* Ἐὰν γεννηθῆτε εἰς κατάραν γεννηθήσεσθε. Καὶ ἐὰν ἀποθάνητε, εἰς κατάραν μερισθήσεσθε. *Alii apud Hæschel.* Ἐὰν γὰρ πληθυνθῆτε εἰς ἀπώλειαν. Καὶ ἐὰν γεννηθῆτε εἰς κατάραν γεννηθήσεσθε. Καὶ ἐὰν ἀποθάνητε, εἰς κατάραν μερισθήσεσθε. *Abest totus à plerisque. Grot. hic Emendat.* Ἐὰν γὰρ πληθυνθῆτε εἰς ἀπώλειαν γεννήσετε. Καὶ ἐὰν ἀποθάνητε, εἰς κατάραν μερισθήσεσθε.

15. *Curam habe de bono nomine : hoc enim magis permanebit tibi, quàm mille thesauri pretiosi, & magni.*

16. *Bonæ vitæ numerus dierum : bonum autem nomen permanebit in ævum.*

15. Ayez soin d'acquérir une bonne réputation; car c'est un bien plus stable que mille trésors, grands, & précieux.

16. La bonne vie n'a qu'un *certain* nombre de jours; mais la bonne réputation demeure éternellement.

COMMENTAIRE.

convertentur, & aquæ omnes in mare convertentur.

℣. 14. LUCTUS HOMINUM IN CORPORE IPSORUM, &c. *On pleure les hommes, lorsqu'on met leur corps en terre : mais le nom des méchans sera effacé du monde.* Il y a certains devoirs que l'on ne refuse à personne. On donne des larmes, même aux méchans à leur mort ; mais leur mémoire est bien-tôt effacée : (*a*) *Periit memoria eorum cum sonitu.* Dans les autres hommes on pleure simplement la mort du corps ; dans les méchans on pleure celle du corps, & de l'ame. Le Grec : (*b*) *Le deüil des hommes se rend à leur corps ; mais le mauvais nom des hommes sera effacé.* On n'en dira que du mal, & encore n'en parlera-t'on pas long-tems.

℣. 15. CURAM HABE DE BONO NOMINE. *Ayez soin d'acquérir une bonne réputation ; car c'est un bien plus stable, que les plus riches trésors.* Il fait allusion à cette sentence de Salomon : (*c*) *Melius est nomen bonum, quàm divitiæ multæ.* Une bonne réputation vaut mieux que toutes les richesses. Les biens temporels sont périssables, & nous sommes mortels ; mais la bonne réputation demeure toûjours, & nous fait vivre en quelque sorte, même aprés nôtre mort. Tous les hommes aiment naturellement une belle réputation. C'est-là une des plus évidentes preuves naturelles de l'immortalité de nôtre ame. Le Sage n'est point indifférent à ce désir ; non qu'il se soucie de l'opinion des hommes, qui est pour l'ordinaire peu juste, peu solide, & peu raisonnable ; mais il estime la réputation, comme un bien qui suit, & qui accompagne la vertu, comme l'ombre suit le corps. Il aime l'ombre pour le corps, & non le corps pour l'ombre.

℣. 16. BONÆ VITÆ, NUMERUS DIERUM, &c. *La bonne vie n'a qu'un certain nombre de jours ; mais la bonne réputation demeure éternellement.* Voila la raison qui fait aimer la réputation. Les plus sages, & les plus vertueux ne vivent que peu d'années ; mais aprés leur mort ils vivent dans la mémoire des hommes, par la bonne réputation qu'ils ont acquise. *Numerus dierum*, ou *dies numeri*, des jours de nombre se prennent ordinairement pour peu de jours. (*d*)

(*a*) *Psalm.* IX 7.
(*b*) Πένθος ἀνθρώπων ἐν σώματι αὐτῶν ; ὄνομα δὲ ἀνθρώπων οὐκ ἀγαθὸν ἐξαλειφθήσεται.
(*c*) *Prov.* XXII. 1.
(*d*) *Vide Sup.* XXXVII. 28. *Eccle.* II. 3. V. 17. VII. 1. *&c.*

17. *Disciplinam in pace conservate, filii: sapientia enim abscondita, & thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?*

18. *Melior est homo qui abscondit stultitiam suam, quàm homo qui abscondit sapientiam suam.*

19. *Veruntamen miseremini in his, quæ procedunt de ore meo.*

20. *Non est enim bonum omnem reverentiam observare: & non omnia omnibus benè placent in fide.*

17. Mes enfans, conservez mes instructions dans vôtre prospérité. A quoi sert une sagesse cachée, & un trésor inconnu?

18. Celui qui cache son imprudence, vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.

19. Ayez donc de la honte pour ce que je m'en vais marquer.

20. Car il n'est pas bon d'en avoir pour tout; & il y a de bonnes choses, qui ne plaisent pas à tout le monde.

COMMENTAIRE.

℣. 17. DISCIPLINAM IN PACE CONSERVATE. *Mes enfans, conservez mes instructions dans la prospérité.* Ne vous relâchez point dans la prospérité; (*a*) vivez dans une discipline éxacte. Car c'est principalement alors qu'il faut vivre dans une plus grande vigilance sur soi-même. D'autres(*b*)l'entendent ainsi: Recevez,& conservez dans un esprit de paix mes instructions. Apportez-y une grande docilité, une parfaite tranquillité des passions, une entiére soûmission. JESUS-CHRIST rend graces à son Pere d'avoir découvert sa doctrine, & ses mystéres aux petits, & de les avoir cachez aux superbes. (*c*)

SAPIENTIA ENIM ABSCONDITA, &c. *Car à quoi sert une sagesse cachée?* C'est dans la prospérité que l'on fait voir que l'on est véritablement sage; car dans l'adversité on est naturellement plus sur ses gardes, plus réservé, plus attentif, plus modéré. Celui qui sait se conserver dans la modération, & dans une parfaite égalité d'ame dans la bonne fortune, montre qu'il a fait de grands progrez dans la vertu. Ce ℣. & le suivant se trouvent déja en termes exprés ci-devant Ch. xx. 32. 33. Les Anciens avoient un Proverbe de même sens: (*d*) *A quoi sert une musique muette?* C'est dans l'occasion qu'on doit faire usage de ce qu'on fait.

℣. 19. REVEREMINI IN HIS QUÆ PROCEDUNT DE ORE MEO. *Ayez de la honte pour ce que je m'en vais marquer.* Le Sage va nous donner dans la suite de ce Chapitre diverses régles, non seulement pour distinguer ce qui est honteux, de ce qui ne l'est pas; mais aussi de ce qui l'est plus, d'avec ce qui l'est moins; & des circonstances qui augmentent la honte, & le mal d'une action. Car, comme il dit au ℣. 20. *Il n'est pas bon d'avoir de la honte indifféremment pour tout, & il y a de bonnes cho-*

(*a*) *Tig. Grot. alii.*
(*b*) *Lyr. Dionys. Jans. Cornel.*
(*c*) *Matth.* XI. 25.
(*d*) Οὐδὲν ὄφελος ἀπορρήτου, καὶ ἀφανοῦς τῆς μουσικῆς. *Lucian. Vide & Sueton. in Nerone, cap.* 20.

21. *Erubescite à patre, & à matre, de fornicatione : & à præsidente, & à potente, de mendacio.*

21. Rougiſſez de la fornication devant vôtre pere, & vôtre mere; du menſonge, devant celui qui gouverne, & qui eſt puiſſant;

22. *A principe, & à judice, de delicto : à ſynagoga, & plebe, de iniquitate.*

22. D'une faute devant le Prince, & le Juge; de l'iniquité, devant l'aſſemblée, & devant le peuple;

COMMENTAIRE.

ſes qui ne plaiſent pas à tout le monde. Le Grec : (*a*) *Car il n'eſt pas bon d'éviter toute honte, & toutes choſes ne plaiſent pas à tout le monde dans la bonne foi.* L'on n'eſt pas toûjours aſſez ſincére pour dire ce qui plaît, ou ce qui deplaît; ce qui eſt honteux, ou loüable. Grotius lit : Il ne faut pas avoir honte de tout, ni auſſi être incrédule à tout. Il y a une fauſſe honte, & une mauvaiſe défiance.

ỷ. 21. Erubescite a patre, et a matre de fornicatione. *Rougiſſez de la fornication devant vôtre pere, & vôtre mere.* On doit avoir honte de toute action mauvaiſe, & honteuſe; mais ſur tout devant des peres, & meres. C'eſt leur faire outrage, & manquer au reſpect qui leur eſt dû, de commettre une action vilaine, je ne dis pas devant eux, mais de maniére que la choſe puiſſe revenir à leur connoiſſance. C'eſt en quelque ſorte leur reprocher leur négligence à inſtruire leurs enfans, ou mépriſer hautement les inſtructions qu'ils ont données. Si la pudeur ne retient plus les hommes, le déſordre deviendra infini, & dominant.

A præsidente de mendacio. *Rougiſſez du menſonge, devant celui qui gouverne.* Les Princes, & les Magiſtrats ſont ceux qui ont le plus d'intérêt de connoître la vérité, & ceux qui ſouffrent moins qu'on leur impoſe. Leur perſonne, & leur dignité ſont ſacrées, & inviolables. On doit ſur tout ne leur dire jamais de fauſſetez, lorſqu'ils éxercent leurs fonctions. Le menſonge devient alors un parjure, & un faux ferment.

ỷ. 22. A Principe de delicto. *Rougiſſez d'une faute devant le Prince.* Il eſt le vengeur du crime, & il a horreur de celui qui fait le mal. Il n'aura jamais d'eſtime, ni de confiance pour vous, s'il vous connoît méchant.

A synagoga et a plebe de iniquitate. *Rougiſſez de l'iniquité devant l'aſſemblée, & devant le peuple.* Cela vous perdra de réputation, & vous n'éviterez point le châtiment. Toute l'aſſemblée s'éle-

(*a*) Οὐ γάρ ἐστι πᾶσαν αἰσχύνην διαφυλάξαι καλόν, καὶ οὐ πάντα πᾶσιν ἐν πίστει εὐδοκιμεῖται. *Grot. legit :* Καὶ οὐ πάντα πᾶσιν ἀπιστεῖν εὐδοκιμεῖται. *Non eſt laudabile in omnibus eſſe incredulum.*

23. *A socio & amico de injustitia: & de loco in quo habitas,*

24. *De furto, de veritate Dei, & testamento: de discubitu in panibus, & ab obfuscatione dati & accepti.*

23. De l'injustice, devant vôtre compagnon, & vôtre ami; de faire un larcin au lieu où vous demeurez.

24. *Rougissez* de commettre ces choses, à cause de la vérité de Dieu, & de son alliance: *Rougissez* de mettre le coude sur la table en mangeant, & d'user de tromperie dans ce que vous recevez, ou donnez.

COMMENTAIRE.

vera contre vous, & vous lapidera. Souvenez-vous de l'éxemple de Roboam Roi de Juda, qui offensa l'assemblée du peuple par l'impudence de sa réponse. (*a*)

ỹ. 23. De loco in quo habitas, de furto. *De faire un larcin au lieu où vous demeurez.* On est plus aisément découvert, & l'infamie ne s'efface jamais. On ne se fie jamais à un homme, qui est reconnu pour voleur.

ỹ. 24. De veritate Dei, et testamento. ***Rougissez de toutes ces choses, à cause de la vérité de Dieu, & de son alliance.*** On trouve les mêmes paroles au Chap. xlii. ỹ. 2. d'où Jansenius croit qu'elles sont passées en cet endroit. La plûpart les rapportent à ce qui précéde. Mais sur tout rougissez de vôtre infidelité à observer la vérité du Seigneur, & son alliance. Vous violez sa vérité par le mensonge, & son alliance par les autres péchez qui sont défendus dans sa Loi. D'autres (*b*) le rapportent à ce qui suit: Ayez honte de violer la vérité, & l'alliance du Seigneur, en vous asséiant avec les idolâtres pour manger les pains, & les chairs offertes aux idoles. Mais le premier sens est plus naturel.

De discubitu in panibus. ***Rougissez de mettre le coude sur la table en mangeant.*** (*c*) Rien n'est plus incivil, ni plus méséant que de s'appuyer négligemment sur la table où l'on mange. Il faut toûjours respecter les dons de Dieu qui sont sur la table, & ceux avec qui l'on mange. Du tems de l'Auteur de ce Livre, on mangeoit ordinairement couché sur le côté, & appuyé sur son coude dans des lits de table. Il étoit de la derniére impolitesse de mettre son coude sur la table, & de s'y appuyer au lieu de demeurer dans sa place. Cela marquoit ou trop d'avidité, ou trop d'orgüeil & de mépris pour les conviez.

Ab offuscatione dati, et accepti. ***D'user de tromperie dans ce que vous donnez, ou ce que vous recevez.*** (*d*) Donnez de bonne foi,

(*a*) 3. Reg. xii.
(*b*) *Palacius.*
(*c*) Ἀπὸ πήξεως ἀγκῶνος ἐπ' ἄρτοις.

(*d*) Ἀπὸ σκορπισμοῦ λήψεως καὶ δόσεως. *Hesych.* Σκορπισμὸς, κλεασμὸς, ἀπάτη, φυλισμὸς, ἀποδοκιμασία.

25. *A salutantibus, de silentio : à respectu mulieris fornicariæ : & ab aversione vultûs cognati.*

25. *Rougissez* de ne rendre pas le salut à ceux qui vous saluënt ; de jetter la vûë sur une femme prostituée, & de détourner vôtre visage de l'un de vos proches.

COMMENTAIRE.

& recevez de même. Dans le commerce on peut frauder en donnant mauvais, ou trop peu, ou trop tard, ou trop tôt ; & en recevant plus qu'il n'est dû, ou en éxigeant dans des tems, ou dans des circonstances incommodes à celui qui donne. On peut aussi user de tromperie en donnant, & en recevant ; dans les comptes, lorsqu'ils ne sont pas fidéles ; lorsqu'on met plus ou moins qu'on ne reçoit, ou qu'on ne donne. Enfin, on peut frauder ses créanciers, ou en refusant de payer, ou en différant, ou par la banqueroute, &c. Quelques-uns prennent *offuscatio*, pour mauvaise réputation. Ne souffrez point que vôtre réputation soit noircie par des soupçons de fraude, ou de mauvaise foi.

℣. 25. A SALUTANTIBUS, DE SILENTIO. *Rougissez de ne rendre pas le salut à ceux qui vous saluënt.* C'est une espéce de dette que l'on contracte envers ceux qui nous saluënt ; on doit leur rendre le salut. Saluëz volontiers, dit Isocrate, (*a*) & rendez bien le salut. Ne vous laissez point prévenir dans ce devoir de civilité : & si vous êtes prévenu, ne manquez point à satisfaire à ce que l'honnêteté demande de vous. Salazar (*b*) croit que ce passage est paralléle à celui-ci des Proverbes : *Celui qui saluë son ami en pleine nuit, & quand on dort, fait comme celui qui maudit.* Il veut que le Sage en cet endroit défende d'aller saluer le monde pendant la nuit, & dans des tems incommodes ; c'est se rendre fâcheux, & irriter de gayeté de cœur, des gens que l'on veut gagner. Mais cette explication paroît trop forcée.

A RESPECTU MULIERIS FORNICARIÆ. *De jetter la vûë sur une femme prostituée.* Ayez honte de jetter seulement les yeux sur un objet que l'on ne doit voir qu'avec horreur. Craignez que la mort n'entre par les fenêtres, (*c*) par les yeux, dans vôtre ame : Enfin, sachez que quiconque a regardé une femme avec de mauvais désirs, (*d*) s'est déja corrompu dans le cœur, & est aussi coupable aux yeux de Dieu, que s'il avoit commis le crime avec elle. Le sage doit avoir les yeux chastes, comme le reste du corps.

AB AVERSIONE VULTUS COGNATI. *De détourner vôtre visage de l'un de vos proches.* N'ayez point de honte de reconnoître vos pa-

(*a*) *Isocrat. ad Demonic.*
(*b*) *Salazar in Prov.* XXVII. 14.
(*c*) *Jerem.* IX. 21.
(*d*) *Matt.* V. 28.

26. *Ne avertas faciem à proximo tuo: & ab auferendo partem, & non restituendo.*

27. *Ne respicias mulierem alieni viri, & ne scruteris ancillam ejus, neque steteris ad lectum ejus.*

28. *Ab amicis, de sermonibus improperii: & cùm dederis, ne improperes.*

26. [Ne vous détournez pas pour ne point voir vôtre prochain;] & *rougissez* de lui ôter ce qui lui appartient, sans le lui rendre.

27. Ne regardez point la femme d'un autre; n'examinez point trop curieusement sa servante, & ne vous tenez point auprés de son lit.

28. Rougissez de dire des paroles offensantes à vos amis; & de reprocher ce que vous aurez donné.

COMMENTAIRE.

rens, si vous êtes d'une condition plus élevée, & plus riche qu'eux. (*a*) Ou plûtôt: Ne leur refusez point vôtre secours, & vôtre assistance dans le besoin. Détourner son visage de quelqu'un, est une marque de mépris, ou de refus. Le Grec (*b*) peut signifier: Ne détournez point le visage de vôtre prochain; ou, ne détournez point vôtre visage de vôtre prochain. L'un & l'autre se met trés-bien pour le refus. (*c*)

ỳ. 26. AB AUFERENDO PARTEM, ET NON RESTITUENDO. *Rougissez d'ôter à vôtre prochain ce qui lui appartient, sans le lui rendre.* Il est non-seulement injuste, mais aussi indigne & honteux de ravir le bien d'autrui, & de ne le pas rendre, lorsqu'on l'a entre ses mains. Le Grec: (*d*) *Rougissez de ravir à un autre sa portion, & ce qui lui est donné*, ou, *la portion qu'on lui doit donner.*

ỳ. 27. NE SCRUTERIS ANCILLAM EJUS. *N'examinez point trop curieusement sa servante.* Le Grec: (*e*) *Ayez honte de la curiosité envers sa servante.* La servante de la femme, ou du mari. Un maître jaloux s'offensera de vôtre curiosité.

ỳ. 28. AB AMICIS DE SERMONIBUS IMPROPERII. *Rougissez de dire des paroles offensantes à vos amis, & de reprocher ce que vous avez donné.* Comparez ce qui a été dit ci-devant Chap. XXII. 25. 27. & XVIII. 18. & XX. 15.

(*a*) *Vatab. Confer Isai.* LVIII. 7.
(*b*) *Ἀπὸ ἀποστροφῆς προσώπου ἀνθρώπου συγγενοῦς.*
(*c*) *Isal* CXXXI. 10. XII. 2. XXI. 25. XXX. 17. XLIII. 17. *& passim.*
(*d*) *Ἀπὸ ἀφαιρέσεως μερίδος καὶ δόσεως.*
(*e*) *Ἀπὸ περιεργίας παιδίσκης αὐτοῦ. Quid. Ἀπὸ περιεργίας, καὶ παιδίσκης. Ms. Heidelb. παιδίσκης αὐτῆς.*



CHAPITRE

CHAPITRE XLII.

Continuation du discours sur les choses dont on doit avoir honte. Attention d'un pere de famille sur ses biens, sur ses enfans, sur ses serviteurs, & sur tout sur ses filles, & ses femmes. Loüanges des œuvres du Seigneur.

℣. 1. Non duplices sermones auditûs de revelatione sermonis absconditi, & eris verè sine confusione, & invenies gratiam in conspectu omnium hominum: ne pro his omnibus confundaris, & ne accipias personam ut delinquas.

℣. 1. Ne redites point ce que vous avez entendu dire, & ne révélez point ce qui est secret; alors vous serez vraiment exemt de confusion, & vous trouverez grace devant tous les hommes. Ne rougissez point de tout ce que je vais vous dire, & n'ayez point d'égard à la qualité des personnes, pour commettre le péché.

COMMENTAIRE.

℣. 1. NON DUPLICES SERMONEM AUDITUS. *Ne redites point ce que vous avez entendu dire; & ne révélez point ce qui est secret.* Il faut joindre ceci au Chapitre précédent de cette sorte: (*a*) *Ayez honte de rapporter, & d'assurer ce que vous avez oüi, & de découvrir une chose secrette.* Je prens cette façon de parler, *duplicare*, ou *iterare sermonem*, qui se recontre en trois endroits de ce Livre, pour, répéter, rapporter, causer, ou même contester. Voici ces trois passages dont j'ai parlé. Ne soyez pas grand parleur dans l'assemblée des anciens; & ne répétez pas dans vos discours: (*b*) *Verbum in oratione ne iteres.* Et ailleurs: (*c*) Ne répondez point de paroles dures, & mauvaises, & vous ne serez point exposé à vous perdre: *Ne iteres verbum nequam & durum, & non minoraberis.* Et au même endroit: (*d*) *Reprenez vôtre ami, de peur qu'il n'ait pas dit ce dont on l'accuse; & s'il l'a dit, qu'il ne le fasse plus*, qu'il n'y retombe plus, qu'il ne répéte pas la même chose. En cet endroit-ci, l'Auteur défend trois choses, qui reviennent à peu prés à la même: La premiére, ne point rapporter: La seconde, ne point dire ce que l'on a oüi:

(*a*) *Αἰσχύνεσθε ... καὶ ἀπὸ δευτερώσεως, καὶ λόγου ἀκοῆς, καὶ ἀποκαλύψεως περὶ λόγων κρυφίων.*
(*b*) *Eccli.* VII. 15.
(*c*) *Eccli.* XIX. 7.
(*d*) *Ibidem* ℣. 13.

2. *De Lege Altissimi, & testamento, & de judicio justificare impium,*

2. *Ne rougissez point* de la Loi, & de l'alliance du Trés-haut; ni dans un jugement où l'on voudroit absoudre un méchant homme,

COMMENTAIRE.

La troisiéme, ne pas découvrir le secret. Les deux premieres n'en font qu'une dans la Vulgate. Elles sont séparées dans le Grec. On peut rapporter des choses qu'on a vûës, ou des discours qu'on a oüis. Il condamne en général la médisance, & les rapports, vrais, ou faux.

Et eris vere sine confusione. *Alors vous serez vraiment éxemt de confusion.* Si vous avez honte de ces choses qui sont véritablement honteuses, vous éviterez la véritable honte, qui vient des actions mauvaises. Le Grec: (*a*) *Et vous aurez la véritable pudeur.* Vous aurez honte de ce qui est véritablement honteux; car il y a, comme on l'a dit, deux sortes de hontes, une bonne, & une mauvaise. Dans ce qui précéde, il a parlé des choses dont on doit rougir: Dans la suite, il va parler de celles dont on ne doit pas se faire une honte. Il faut rougir de faire le mal; mais non pas de faire le bien. Rougir du bien, est une mauvaise honte; ne pas rougir du mal, est impudence.

Ne pro his omnibus confundaris. *Ne Rougissez point de tout ce que je vais vous dire, & n'ayez point d'égard à la qualité des personnes pour commettre le péché.* Voici la premiére des choses où le Sage veut qu'on marque son courage, & s'il est permis de le dire, sa sainte impudence, son front d'airain, sa fermeté inebranlable; c'est ce que le Seigneur ordonna autrefois à Jérémie, lorsqu'il lui donna sa mission: (*b*) *Je vous établis aujourd'hui sur les peuples, & sur les Royaumes, pour arracher, pour détruire, pour perdre, pour dissiper, pour bâtir, & pour planter. Ne craignez point devant eux; car je vous rendrai intrépide en leur présence. Je vous mets aujourd'hui comme une ville fortifiée, comme une colomne de fer, comme un mur d'airain sur tout le pays, contre les Rois, & les Princes de Juda, contre les Prêtres, & le peuple.* Voilà ce que doit être un homme de bien, & un Juge. Intrépide, inébranlable, incorruptible; qui rende la justice, sans acception de personne, & sans crainte d'offenser les puissans.

℣. 2. De lege Altissimi, et testamento. *Ne rougissez point de la Loi, & de l'alliance du Trés-haut.* Il a dit au Chapitre précedent, (*c*) qu'il falloit avoir honte de violer la Loi, & l'alliance du Trés-haut. Ici il dit en mêmes termes, mais dans un autre sens, qu'il ne faut pas rougir de soutenir les intérêts de Dieu, & de sa Loi; qu'il ne

(*a*) Καὶ ἔσῃ αἰσχυνόμενος ἀληθινῶς.
(*b*) *Jerem.* I. 10. 18.
(*c*) *Eccli.* XLI. 24.

3. *De verbo sociorum, & viatorum, & de datione hæreditatis amicorum,*

3. Ni dans une affaire entre ceux de vôtre connoissance, & des étrangers qui passent : ni dans le partage d'un héritage où vos amis sont intéressez.

COMMENTAIRE.

faut point avoir de honte d'observer fidellement ce que Dieu nous commande, & de lui rendre ce que nous lui devons. C'est-la le premier de tous les devoirs de l'homme, & ce qui lui fait le plus d'honneur.

ET DE JUDICIO JUSTIFICARE IMPIUM. *N'ayez point de honte de vous opposer à un jugement, où l'on voudroit absoudre un méchant homme.* Résistez fortement à l'injustice, & ne rougissez point de vous opposer à l'impiété, & à l'injustice, lorsqu'elle vous est connuë ; que ni la crainte, ni l'amitié, ni l'interêt, ni le respect humain ne vous arrêtent point dans l'exercice de la justice. Jugez avec intégrité, dit le Seigneur, (*a*) & sans acception de personne, soit que ce soit la cause du citoyen, ou de l'étranger ; vous écouterez également le petit, & le grand ; & vous ne respecterez personne dans l'exercice de la justice ; car c'est au Seigneur qu'appartient le jugement ; vous tenez sa place.

℣. 3. DE VERBO SOCIORUM ET VIATORUM. *Ni dans une affaire entre ceux de vôtre connoissance, & des étrangers.* Jugez avec une équité égale, l'ami & l'indifférent, le domestique, & l'étranger. *Verbum* (*b*) se peut prendre ici pour la cause, l'intérêt, l'affaire du citoyen, & de l'étranger. D'autres (*c*) l'entendent ainsi : N'ayez point de honte de faire civilité & amitié à ceux qui sont en voyage avec vous, ou à ceux que vous rencontrez en chemin. Recevez de bonne part ce qu'ils disent ; & contribuez autant que vous le pourrez à la joye, & au plaisir de la compagnie, par vos discours, & par vos manières. La premiére explication paroît mieux liée avec ce qui précéde.

DE DATIONE HÆREDITATIS AMICORUM. *Et dans le partage d'un héritage où vos amis sont intéressez.* N'ayez pas de honte de prendre leur intérêt dans cette occasion, où la justice le demande de vous. Autrement : N'ayez point de honte de déclarer vos amis pour vos héritiers, quoique vôtre parenté le trouve mauvais. Que le respect humain ne vous empêche pas de leur donner cette marque de vôtre reconnoissance, & de vôtre amitié. Autrement : N'ayez point de honte de distribuer la succession de vôtre ami, suivant son intention, & conformément aux termes de son testament, sans écouter les discours des intéressez, & des mécontens. (*d*)

(*a*) *Deut.* 1. 16.
(*b*) Περὶ λόγου κοινωνοῦ, καὶ ὁδοιπόρων.
(*c*) *Grot. Tigur. Vatab. Palac.*
(*d*) *Tig. Cornel. à Lapide.*

4. *De æqualitate stateræ, & ponderum, de acquisitione multorum & paucorum,*

5. *De corruptione emptionis & negotiatorum, & de multa disciplina filiorum, & servo pessimo latus sanguinare.*

4. *Ne rougissez pas* d'user d'un juste poids, & d'une juste balance : ni d'être equitable dans les petits, comme dans les grands gains,

5. Ni de corriger le désordre qui arrive dans le commerce entre les marchands ; ni de châtier souvent vos enfans, ni de frapper jusqu'au sang les côtez d'un méchant esclave.

COMMENTAIRE.

ŷ. 4. DE ÆQUITATE STATERÆ, ET PONDERUM. *Ne rougissez point d'user d'un juste poids, & d'une juste balance ; ni d'être equitable dans les petits, comme dans les grands gains.* Soyez juste & loyal dans le commerce, dans les petites, comme dans les grandes choses. Employez par tout la juste balance, sans vous mettre en peine de ceux qui blâmeront vôtre éxactitude, & vôtre attention scrupuleuse. Autrement : N'ayez point une fausse honte, lorsqu'il s'agit d'être fidéle & éxact dans les poids, & les mesures. Le public est interessé à cette fidélité dans le commerce. Ne rougissez point non plus d'acquérir du bien, lorsque vous le pouvez honnêtement, & justement ; soit beaucoup, soit peu : Mettez-vous au-dessus de l'envie, s'il se présente un grand gain à faire ; négligez le qu'en dira-t'on, si vous trouvez à gagner, quoique peu. La fausse honte est souvent un obstacle à la fortune, & à l'intérêt.

ŷ. 5. DE CORRUPTIONE EMPTIONIS ET NEGOTIATORUM. *Ni de corriger le désordre qui regne dans le commerce entre les marchands.* Cet avis regarde les Magistrats. On peut aussi l'entendre de l'acheteur. N'ayez point honte de chercher le bon marché. Le Grec : *(a) Ni de la vente differente entre les marchands.* Il n'y a point de honte de voir plusieurs marchands, pour choisir entr'eux celui qui donne à meilleur prix. Autrement : Ne rougissez point *de l'argent,* (*b*) ou du prix des choses *que le marchand vent.* Il n'est pas honteux de demander la valeur des choses, & de marchander ce qu'on achette. Ou bien : (*c*) *Ne rougissez pas de l'argent, de la vente, & des marchands.* Quand il s'agit de recevoir de l'argent, il n'y a point de honte de l'éprouver, de l'examiner, de le péser, de le compter. Quand on achette, de visiter la marchandise, & de rebutter ce qui ne nous convient pas : enfin quand on a affaire à des marchands, de s'assurer de la vérité de leur parole, & de la

(*a*) Περὶ διαφόρου πράσεως ἐμπόρων.

(*b*) Διάφορον se met pour l'argent. 2. *Macc.* I. 35. III. 6. Ἀδιάφορον ou même διάφορον, a la même signification. *Eccli.* VII. 19. Μὴ ἀλλάξῃς φίλον ἕνεκα ἀδιαφόρου. *Et* XXVII. 1. Χάριν ἀδιαφόρου πολλοὶ ἥμαρτον.

(*c*) Περὶ ἀδιαφόρου, πράσεως, καὶ ἐμπόρων. *Vide Sup.*

6. *Super mulierem nequam, bonum est signum.*

7. *Ubi manus multæ sunt, claude, & quodcumque tradis, numera, & appende: datum verò, & acceptum omne describe.*

6. Il est bon de tenir tout sous la clef, lorsqu'on a une méchante femme.

7. Où il y a beaucoup de mains, tenez tout fermé. Donnez tout compté, & pésé, & ne manquez pas d'écrire ce que vous aurez donné, & reçû.

COMMENTAIRE.

bonté de leur marchandise. Ce sens me paroît le meilleur. Quelques Exemplaires Grecs lisent: (*a*) *De la corruption de la vente, & des marchands*; Et quelques-uns traduisent: *De la différence de la vente, &c.* Mais l'un est une pure corruption du Texte, & l'autre ne vient que de l'ignorance de la vraye signification du Grec *diaphoron*, ou *adiaphoron*, dans cet Auteur. Il signifie constamment ici de l'argent.

DE MULTA DISCIPLINA FILIORUM, &c. *Ni de châtier souvent vos enfans; ni de frapper jusqu'au sang les côtez d'un méchant esclave.* Ce sont-là des choses dont on ne doit point avoir honte. L'attention d'un pere à corriger toutes les fautes de son fils, marque son amour, & sa tendresse. Son éxactitude à corriger son esclave, est une preuve de son application au bon ordre de sa maison. Il pourroit s'épargner cette peine en vendant son esclave, ou en dissimulant ses fautes. On peut remarquer ici en passant, l'ancienne sévérité dont on usoit envers ces sortes de gens, & la coutume des Hébreux de foüetter sur les côtez. Voyez aussi *Eccli.* XXX. 12. *Tunde latera ejus, dum infans est.*

℣. 6. SUPER MULIEREM NEQUAM BONUM EST SIGNUM. *Il est bon de tenir tout sous la clef, lorsqu'on a une méchante femme.* Voici encore une chose dont il ne se faut pas faire une mauvaise honte. *Signum* (*b*) en cet endroit signifie le cachet avec quoi on scêlloit les choses que l'on vouloit conserver, & tenir fermées. Un sage pere de famille ne donne pas même à sa femme la clef de tout, lorsqu'il la connoît peu sensée, ou peu réglée.

℣. 7. UBI MANUS MULTÆ SUNT, CLAUDE, &c. *Où il y a beaucoup de mains, tenez tout fermé. Donnez tout compté, & pésé; & écrivez tout ce que vous aurez donné, ou reçû.* Tous ces préceptes sont de conséquence, sur tout dans les grandes maisons, & où il y a beaucoup de domestiques. Un sage pere de famille tient compte, & régistre de tout, & met tout en garde, non pas tant par un esprit de défiance, & de ménage, que pour ne pas exposer des domestiques dans l'occasion de friponner, & pour empêcher le désordre, qui suit toujours la négligence

(*a*) Περὶ διαφθορᾶς πράσεως, ou περὶ διαφόρου πράσεως.

(*b*) Σφραγίς. Voyez Dan XIV. 14. 18. 21. & *Eccli.* XVII. 16. XX. 30.

8. *De disciplina insensati & fatui, & de senioribus, qui judicantur ab adolescentibus, & eris eruditus in omnibus, & probabilis in conspectu omnium vivorum.*

9. *Filia patris abscondita, est vigilia, & solicitudo ejus aufert somnum: ne fortè in adolescentia sua adulta efficiatur, & cum viro commorata odibilis fiat.*

8. Ne rougissez point de corriger l'insensé & l'imprudent, ni de condamner les vieillards qui sont jugez par de jeunes gens. Alors vous ferez voir que vous êtes bien instruit de toutes choses; & vous serez approuvé de tous les hommes.

9. La fille qui n'est pas mariée, est à son pere un sujet continuel d'inquiétude, & le soin qu'elle cause ôte le sommeil; de peur qu'elle ne passe la fleur de son âge sans être mariée; & que lorsqu'elle sera avec son mari, elle n'en soit point aimée.

COMMENTAIRE.

des maîtres. Les mêmes préceptes se rencontrent par tout dans les anciens Auteurs Grecs, & Latins qui ont écrit de l'économie.

℣. 8. De disciplina insensati, &c. *Ne rougissez point de corriger l'insensé, & l'imprudent, ni de condamner les vieillards, qui sont jugez par de jeunes gens.* Il n'est jamais honteux de punir, & de corriger les méchans, & les insensez, de quelque âge, & de quelque condition qu'ils soient. Si un vieillard se conduit en jeune homme, & que la vie, & les sentimens des jeunes gens le condamnent, ne feignez point de le juger, & de le condamner avec eux. Souvenez-vous du jugement que Daniel prononça contre les anciens de Juda. (*a*) Le Grec: (*b*) Ne rougissez point *de châtier un insensé, & un fol, & un décrépit qui est jugé*, ou plûtôt, qui conteste *avec des jeunes gens.* Ou, de châtier un insensé, & de prendre la défense d'un vieillard, qui est condamné par des jeunes gens. Ou enfin: Ne feignez pas d'avertir un vieillard, qui a l'imprudence de se commettre avec des jeunes gens. Il ne convient point à cet âge-là d'entrer en contestation avec un jeune homme, ou un enfant.

℣. 9. Filia patris abscondita, est vigilia patris. *La fille qui n'est pas mariée, est un sujet continuel d'inquiétude à son pere.* A la lettre: *La fille cachée*, c'est-à-dire, une fille vierge, & qui n'est pas encore sortie de la maison de son pere. Les Hébreux appelloient les filles avant leur mariage, *Halma*, qui signifie, *cachée*; parce qu'avant qu'elles fussent conduites dans la maison de leur époux, elles demeuroient toûjours cachées, & éloignées du commerce, & de la vûë des hommes. (*c*)

(*a*) *Dan.* XIII. 46. *& seq.*
(*b*) Περὶ παιδείας ἀνοήτου, καὶ μωροῦ, καὶ ἐσχατογήρω κρινομένου πρὸς νέους.
(*c*) עלמה θυγάτηρ ἀπόκρυφος. *Vide Isai.* VII. 11. 12. 2. *Maccab.* III. 19. Αἱ δὲ κατάκλειστοι τῶν παρθένων. *Philon.* Θαλαμευόμεναι παρθένοι. *Theocrit.* Παρθένοι ἐν θαλάμῳ.

10. *Nequando polluatur in virginitate sua, & in paternis suis gravida inveniatur: ne fortè cùm viro commorata transgrediatur, aut certè sterilis efficiatur.*

11. *Super filiam luxuriosam confirma custodiam: nequando faciat te in opprobrium venire inimicis; à detractione in civitate, & objectione plebis, & confundat te in multitudine populi.*

10. Il craint qu'elle ne se corrompe pendant qu'elle est vierge, & qu'elle ne soit trouvée grosse dans la maison de son pere; ou qu'étant mariée, elle ne viole la loi du mariage; ou qu'elle ne demeure stérile, & n'ait point d'enfans.

11. Gardez étroitement une fille libertine, de peur qu'elle ne vous expose aux insultes de vos ennemis; qu'elle ne vous rende l'objet de la médisance de toute une ville, & la honte du peuple; & qu'elle ne vous deshonore devant tout le monde.

COMMENTAIRE.

Un pere est toûjours dans l'inquiétude, & dans la crainte, tandis qu'il a des filles à marier. (*a*)

Ne forte in adolescentia sua adulta (*b*) efficiatur, et cum viro commorata odibilis fiat. *De peur qu'elle ne passe la fleur de son âge sans être mariée, & que lorsqu'elle sera avec son mari, elle n'en soit point aimée.* Un pere craint que sa fille ne soit pas mariée à tems, ce qui étoit honteux au pere, & à la fille; (*c*) ou qu'étant mariée, elle ne trouve point grace aux yeux de son mari, & qu'il ne la répudie. Voyez *Deut.* xxiv. *& seq.*

℣. 10. Nequando polluatur in virginitate sua. *Il craint qu'elle ne se corrompe pendant qu'elle est vierge*, & qu'elle ne fasse quelque chose contre son honneur, pendant qu'elle est dans la maison de son pere, & sous sa garde. La faute de sa fille retombe sur lui, & sur toute sa famille.

Ne transgrediatur, aut sterilis fiat. *Ou qu'étant mariée, elle ne viole la loi du mariage, ou ne demeure stérile.* Dans ces deux cas le pere est exposé à voir répudier sa fille, & à se trouver à son occasion dans de nouveaux embarras. L'adultére étoit extrêmement odieux parmi les Hébreux. La Loi condamnoit à mort ceux qui étoient tombez dans ce crime, & qui en étoient convaincus. (*d*) Lorsqu'il n'y avoit que des soupçons, Moyse avoit ordonné l'épreuve des eaux améres; (*e*) & souvent dans ces rencontres, les maris cherchoient occasion de faire divorce avec leurs femmes; aussi bien que dans le cas de stérilité qui, comme

(*a*) *Menand.* Χαλεπὸν γε θυγάτηρ κτῆμα, καὶ δυσδιάθετον.
(*b*) *Plures legunt:* Adultera. *Ita Sixt. V. Complut. Jans. Palat. alii malè.*
(*c*) 1. *Cor.* VII. 36. *Si quis turpem se videri existimat super virgine sua, quod sit superadulta.*
(*d*) *Levit.* xx. 10.
(*e*) *Num.* v. 17. 18. 19.

12. *Omni homini noli intendere in specie, & in medio mulierum noli commorari.*

13. *De vestimentis enim procedit tinea, & à muliere iniquitas viri.*

12. N'arrêtez point vos yeux sur la beauté de personne ; & ne demeurez point au milieu des femmes.

13. Car comme le ver s'engendre dans les habits ; ainsi l'iniquité de l'homme, vient de la femme.

COMMENTAIRE.

on fait, étoit un opprobre dans Israël. (*a*) Toûjours une femme stérile étoit méprisée dans la maison de son mari, & un pere ne pouvoit être insensible à la peine de son enfant.

℣. 11. SUPER FILIAM LUXURIOSAM FIRMA CUSTODIAM. *Gardez étroitement une fille libertine*, de peur qu'elle ne vous charge de honte, & de confusion devant tout le monde, & qu'on ne vous impute ses déréglemens : *A detractione in civitate, & objectione plebis.* Le Grec : (*b*) *De peur qu'elle ne vous rende l'objet des discours de la ville, & l'accusation du peuple.* De peur que vous ne soyez la fable de la ville, & que le peuple ne vous accuse de négligence, & de facilité.

℣. 12. OMNI HOMINI NOLI INTENDERE IN SPECIE, &c. *N'arrêtez point vos yeux sur la beauté de personne*, ni homme, ni femme. Ces avis étoient nécessaires parmi les Grecs, & généralement parmi les payens, chez qui le crime détestable de pédérastie, & les actions les plus honteuses étoient si communes.

℣. 13. DE VESTIMENTIS PROCEDIT TINEA. *De même que le ver s'engendre dans les habits, ainsi l'iniquité de l'homme vient de la femme.* De même que les vermisseaux se communiquent aisément aux laines, & les consument avec beaucoup de rapidité ; ainsi la compagnie, & la conversation des femmes allument le feu de la concupiscence, & causent d'étranges ravages dans les cœurs. L'amour impur, est un ver qui ronge l'ame ; c'est une roüille qui consume insensiblement celui auquel elle s'attache. Ces dangers sont d'autant plus à craindre, qu'ils sont plus imperceptibles, & plus engageans. Les Peres (*c*) comparent la femme à l'aimant : Comme l'aimant attire le fer, ainsi l'homme est entraîné naturellement à l'amour, par le commerce des personnes du sexe. Le Grec : (*d*) *De même que le ver est produit par le vêtement, ainsi de la femme vient la malice de la femme.* La femme elle même est cause de sa chûte. Sa propre beauté est un piége pour elle. Elle s'expose à la tentation, en y exposant les autres. Ou plûtôt : La malice est aussi naturelle à la femme, que le ver à la laine. Cela revient mieux à ce qui suit.

(*a*) *Deut.* VII. 14. *Isai.* LVI. 3. 4.
(*b*) Λαλιὰν ἐν πόλει, καὶ ἔκκλητον λαοῦ.
(*c*) *Basil. lib. de Sancta Virginitate.*
(*d*) Ἀπὸ γὰρ ἱματίων ἐκπορεύεται σής. Καὶ ἀπὸ γυναικὸς πονηρία γυναικός.

14. *Melior est enim iniquitas viri, quàm mulier benefaciens, & mulier confundens in opprobrium.*

15. *Memor ero igitur operum Domini, & quæ vidi annuntiabo. In sermonibus Domini opera ejus.*

14. Un homme qui *vous* fait du mal, vaut mieux qu'une femme qui *vous* fait du bien, & qui devient un sujet de confusion, & de honte.

15. Je publierai donc les ouvrages du Seigneur, & j'annoncerai ce que j'ai vû. Les ouvrages de Dieu, sont régis par ses paroles.

COMMENTAIRE.

ỹ. 14. MELIOR EST INIQUITAS VIRI, QUAM MULIER BENEFACIENS. *Un homme qui vous fait du mal, vaut mieux qu'une femme qui vous fait du bien.* Il vaut mieux avoir l'homme pour ennemi, que la femme pour amie. La haine de l'un est moins dangereuse, que la douceur, & les caresses de l'autre. (*a*) Quelques-uns traduisent le Grec, par : *La laideur de l'homme vaut mieux, que la beauté de la femme.* Quelquefois les mots de *mauvais*, & de *bon*, se prennent en Hébreux pour signifier laid, & beau ; mais la suite du discours détruit cette explication. Quelques autres le prennent à la lettre : (*b*) Le plus mauvais homme est moins méchant, que la meilleure femme. C'est ainsi que Joseph l'a entendu. (*c*) Il attribuë cette sentence à Moyse, & dit que la femme est en toute chose plus méchante que l'homme, d'où vient que la Loi la soûmet absolument à son mari : comme ayant besoin d'être conduite, & retenuë par l'autorité d'un autre. L'homme a différentes passions qui l'entraînent à différens crimes. La femme est entraînée dans tous les désordres par une seule passion, dit un Ancien. (*d*) *Viros ad unum quodque maleficium singulæ cupiditates impellunt, mulieres ad omnia maleficia cupiditas una ducit.* Et Euripide dans saint Clément d'Aléxandrie : (*e*) La meilleure femme vaut moins que l'homme, quand celui-ci seroit le plus mauvais, & c'elle-là la meilleure qu'on auroit pû choisir. La premiere explication est la bonne.

ỹ. 15. MEMOR ERO IGITUR OPERUM DOMINI. *Je publierai donc les ouvrages du Seigneur, &c.* A la lettre : *Je me souviendrai des œuvres du Seigneur.* Mais se souvenir, signifie ici parler, publier. L'Auteur, d'ici à la fin de son ouvrage, ne fait plus que loüer le Seigneur, & les grands hommes de sa nation. C'est ainsi qu'il finit son Livre.

(*a*) *Grot. Drus. Palac. Cornel. à Lapide, Dionys. alii. Mulier benefaciens, sive prona & facilis ministra voluptatum. Bossuet. Vulgò dicitur : Cui mulier benefacit, ei se prostituit. Drus. Vide Prov.* VII. 10. Τερπνὸν κακὸν πέφυκεν ἀνθρώποις γυνή.

(*b*) 70. Κρείσσων πονηρία ἀνδρὸς, ἢ ἀγαθοποιὸς γυνή.

(*c*) *Joseph. lib.* 2. *contra Appion. pag.* 1074. Γυνὴ δὲ χείρων, φησὶν, ἀνδρὸς εἰς τὰ πάντα, καὶ ἡ πονηρία αὐτοῦ, ὑπὲρ ἀγαθοποιὸν γυναῖκα. Τοιγαροῦν ὑπακουέτω, μὴ πρὸς ὕβριν ὑβριζομένη, ἀλλ' ἵν' ἄρχηται. Θεὸς γὰρ ἀνδρὶ κράτος ἔδωκε.

(*d*) *Author ad Herennium.*

(*e*) *Clemen. Alex. lib.* 4. *Stromat.*

16. *Sol illuminans per omnia respexit, & gloriâ Domini plenum est opus ejus.*

17. *Nonne Dominus fecit sanctos enarrare omnia mirabilia sua, quæ confirmavit Dominus omnipotens stabiliri in gloria sua?*

18. *Abyssum, & cor hominum investigavit: & in astutia eorum excogitavit.*

16 Le Soleil voit tout, & éclaire tout; & la gloire du Seigneur éclatte dans ses œuvres.

17. Le Seigneur n'a t'il pas fait publier par ses Saints toutes ses merveilles, qu'il a affermies, comme étant le Seigneur Tout-puissant, afin qu'elles subsistent éternellement pour sa gloire?

18. Il sonde l'abîme, & le cœur des hommes, & il pénetre leurs plus secrettes pensées.

COMMENTAIRE.

IN SERMONIBUS DOMINI OPERA EIUS. *Les ouvrages du Seigneur sont régis par sa parole.* C'est sa parole toute-puissante qui produit, qui conserve, qui gouverne tout. Toutes les créatures sont l'ouvrage de sa parole. Tout obéït à ses ordres. (*a*) Autrement: *Les œuvres du Seigneur sont renfermées dans ses paroles*, dans ses Ecritures. Ce que j'en vais dire, n'est qu'un abregé de ce qu'il nous en a découvert dans les Livres saints.

ỹ. 16. SOL ILLUMINANS PER OMNIA. *Le soleil voit tout, & éclaire tout; & la gloire du Seigneur éclatte dans ses œuvres.* De même que le soleil est la lumiére, & pour ainsi dire, l'œil du monde; ainsi la gloire du Seigneur se répand sur toutes ses œuvres. Il voit tout, il éclaire tout, il gouverne tout, il se représente par tout. (*b*)

ỹ. 17. NONNE DOMINUS FECIT SANCTOS ENARRARE, &c? *Le Seigneur n'a-t'il pas fait publier par ses Saints toutes ses merveilles?* Ses œuvres merveilleuses sont si fort au dessus de nôtre portée, que nous ne pouvons pas même les loüer comme il faut. Il n'y a que les Anges, & les Bienheureux dans le Ciel, qui connoissent, & qui louënt véritablement & parfaitement sa puissance, & sa grandeur. On peut aussi par le nom de *Sancti*, entendre ici les Israëlites, à qui Dieu a fait connoître ses merveilles, pendant qu'il a laissé les autres nations dans les ténébres. C'est peut-être l'explication la plus littérale.

ỹ. 18. ABYSSUM ET COR HOMINUM INVESTIGAVIT. *Il sonde l'abyme, & le cœur des hommes.* Les abymes de la mer, & la profondeur du cœur de l'homme n'ont rien qui lui soit inconnu. Ces expressions, & ces véritez sont souvent répétées dans les Livres saints.

(*a*) *Vide Psal.* XXXII. 6. 9. *hic*, *Eccli.* XLII. 24. XLIII. 11. Ἐν λόγοις ἁγίου στήσονται κατὰ κρίμα. Et XLIII. 5. Ἐν λόγοις αὐτοῦ κατέπαυσε πορείαν.

(*b*) *Confer Psal.* XVIII. 6. *Abac.* III. 3.

(*c*) *Psal.* CXLVII. 20. *Non fecit taliter omni nationi, & judicia sua non manifestavit eis. Vide & Psal.* LXXVII. 4. 11. 12. XCV. 3. CIV. 2. 5. CVI. 8. 15. CX. 4.

19. *Cognovit enim Dominus omnem scientiam, & inspexit in signum ævi, annuntians quæ præterierunt, & quæ superventura sunt, revelans vestigia occultorum.*

20. *Non præterit illum omnis cogitatus, & non abscondit se ab eo ullus sermo.*

21. *Magnalia sapientiæ suæ decoravit: qui est ante sæculum, & usque in sæculum, neque adjectum est,*

22. *Neque minuitur, & non eget alicujus consilio.*

19. Car le Seigneur connoît tout ce qui se peut savoir, & il voit les signes des tems à venir. Il annonce les choses passées, & les choses futures; il découvre les traces de ce qui étoit le plus caché.

20. Il n'y a point pour lui de pensées secrettes; & rien ne se dérobe à sa lumière.

21. Il a fait éclater la beauté des merveilles de sa sagesse: il est avant tous les siécles, & il sera dans tous les siécles.

22. On ne peut ni ajouter rien à ce qu'il est, ni en rien ôter; & il n'a besoin du conseil de personne.

COMMENTAIRE.

℣. 19. INSPEXIT IN SIGNUM ÆVI, &c. *Il voit les signes des tems à venir.* Il n'apprend pas les choses futures par l'inspection des astres, ou par la considération des signes naturels; il sait trés-parfaitement tous les changemens qui arrivent dans la nature, sans qu'il soit besoin de consulter les causes secondes. Et comment ne les connoîtroit-il pas, puisque c'est lui-même qui les produit? Dieu voit tout dans lui-même; tous les tems, tous les événemens lui sont connus, & présens. L'Auteur ne veut donc pas dire ici, *qu'il considére les signes des tems à venir*, comme s'il les étudioit, & qu'il les ignorât; mais simplement qu'il connoît d'une connoissance infiniment parfaite, & sans aucun travail, les astres, leur mouvement, & les effets qu'ils peuvent produire sur la terre; fort différent en cela des plus habiles astronomes, qui par toutes leurs veilles, & leurs études ne savent que trés-imparfaitement toutes ces choses, & souvent les ignorent absolument. *Signum ævi* (*a*) marque les astres, principalement le soleil, & la lune. (*b*)

℣. 21. MAGNALIA SAPIENTIÆ SUÆ DECORAVIT. *Il a fait éclatter la beauté des merveilles de sa sagesse.* Le Grec: (*c*) *Il a orné*, ou réglé *les merveilles par sa sagesse.* C'est sa sagesse toute-puissante qui a mis dans l'univers le bel ordre que nous y admirons. C'est sa sagesse qui a produit tant de merveilles.

℣. 22. NEQUE ADJECTUM EST, NEQUE MINUITUR, &c. *On ne peut ni ajoûter rien à ce qu'il est, ni en rien ôter; il n'a besoin du conseil de personne.* Dieu est infiniment grand; ni nos loüanges n'ajoûtent

(*a*) *Ἐνέβλεψεν εἰς σημεῖα αἰῶνος.*
(*b*) *Infra Ch. XLIII. 5. Luna signum ævi. Σημεῖον αἰῶνος. Et Genes. 1. 14. Sint in signa & tempora, & dies & annos.*
(*c*) *Τὰ μεγαλεῖα διὰ τῆς σοφίας αὐτοῦ ἐκόσμησεν.*

23. *Quàm desiderabilia omnia opera ejus ; & tamquam scintilla, quæ est considerare !*

24. *Omnia hæc vivunt, & manent in seculum, & in omni necessitate omnia obaudiunt ei.*

25. *Omnia duplicia, unum contra unum, & non fecit quidquam deesse.*

23. Combien ses œuvres sont-elles aimables ! & cependant ce que nous en pouvons considérer, n'est que comme une étincelle.

24. Elles subsistent toutes, & demeurent pour jamais, & elles lui obéïssent dans tout ce qu'il demande d'elles.

25. Chaque chose a son contraire, l'une est opposée à l'autre, & rien n'est défectueux dans les œuvres de Dieu.

COMMENTAIRE.

rien à sa grandeur, ni nôtre silence ne lui ôte rien. Il se suffit à lui même, & n'a besoin du secours, ni du conseil de qui que ce soit. On peut traduire le Grec : (*a*) La création de l'univers *ne lui a rien ajoûté, ni ne l'a point diminué ; & il n'a eu besoin* pour un si grand ouvrage *du conseil de qui que ce soit.*

ỷ. 23. TAMQUAM SCINTILLA, QUÆ EST CONSIDERARE. *Tout ce que nous en pouvons considérer, n'est que comme une étincelle,* comparée à un grand embrasement. Nous n'en voyons qu'une trés-foible, & trés-petite partie. Le Grec : (*b*) *On peut voir* les merveilles de ses œuvres *jusques dans une étincelle.* Toutes les créatures annoncent sa grandeur. Il n'y en a aucune, pour petite qu'elle soit, où il ne fasse remarquer sa sagesse & sa puissance.

ỷ. 27. OMNIA HÆC VIVUNT.... ET IN OMNI NECESSITATE OMNIA OBAUDIUNT EI. *Elles subsistent toutes, & lui obéïssent dans tout ce qu'il demande d'elles.* Le Grec à la lettre : (*c*) *Tout cela vit, & demeure dans tous les siécles pour toute sorte d'usages ; & tout lui obéït.* Il donne l'être, l'éxistence, l'action, le mouvement, la vie à chaque chose, selon sa nature. Les êtres créez subsistent par sa puissance depuis tant de siécles, & dureront encore dans la suite de plusieurs générations, pour servir aux usages ausquels il les a destinez. Tout est soûmis à ses ordres, & obéït à ses volontez.

ỷ. 25. OMNIA DUPLICIA ; UNUM, CONTRA UNUM. *Chaque chose a son contraire. L'une est opposée à l'autre, & rien n'est défectueux dans les œuvres de Dieu.* C'est le sens du Grec. (*d*) On a déja vû ci-devant (*e*) ce même principe, qui reconnoît dans le monde les contraires opposez les uns aux autres ; la nuit au jour, le mal au bien, la mort à la vie, le froid au

(*a*) Οὔτε προσετέθη, οὔτε ἠλαττώθη, καὶ οὐ προσεδεήθη οὐδενὸς συμβούλου.
(*b*) Καὶ ὡς σπινθῆρός ἐστι θεωρῆσαι.
(*c*) Πάντα ταῦτα ζῇ, καὶ μένει εἰς τὸν αἰῶνα ἐν πάσαις χρείαις, καὶ πάντα ὑπακούει.
(*d*) Καὶ οὐκ ἐποίησεν οὐδὲν ἐλλεῖπον.
(*e*) Eccli. XXXIII. 16.

26. *Uniuscujusque confirmavit bona. Et quis satiabitur videns gloriam ejus?*	26. Il a affermi ce que chacune a de bon. Et qui se pourra rassasier, en voyant sa gloire?

COMMENTAIRE.

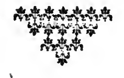
chaud, le sec à l'humide, & ainsi des autres. Quelques anciens Philosophes, comme Linus, Epiménides, & Parménides ont reconnu cette contrariété de qualitez dans la nature. Ils ont crû que l'univers ne subsistoit que par la juste température de ces deux opposez, dont l'un ne prédomine point à l'autre, quoiqu'ils soient dans une guerre, & une antipathie continuelle l'un contre l'autre. Ovide parlant de la création du monde, dit que Dieu a sû par sa sagesse concilier cette opposition si opiniâtre, & malgré cette guerre continuelle, conserver les choses dans un état permanent. (*a*)

Frigida pugnabant calidis; humentia siccis;
Mollia cum duris; sine pondere, habentia pondus.
Hanc Deus, & melior litem natura diremit.

℣. 26. UNIUSCUIUSQUE CONFIRMAVIT BONA, &c. *Il a affermi ce que chaque chose a de bon.* Dieu a donné à chaque être des qualitez prédominantes, qui le conservent contre ceux qui lui sont contraires. Dans l'un, domine l'humide pour résister au sec; dans l'autre, le feu pour résister à l'eau, & ainsi des autres. Le Grec: (*b*) *L'un a affermi le bien de l'autre.* Un principe soûtient, & affermit l'autre: un contraire sert de contrepoids à l'autre; la destruction totale de l'un, emporteroit la ruine de l'autre.

(*a*) *Ovid. Metamorph. lib.* 1.

(*b*) Ἓν τοῦ ἑνὸς ἐστερέωσε τὰ ἀγαθά.



CHAPITRE XLIII.

Continuation des loüanges du Créateur. Eloge de ses ouvrages, du Ciel, du Soleil, des Etoiles, & autres. Dieu est au-dessus de toute loüange.

℣. 1. *Altitudinis firmamentum pulchritudo ejus est; species Cœli in visione gloriæ.*

2. *Sol in aspectu annuntians in exitu, vas admirabile opus Excelsi.*

℣. 1. Le firmament fait la beauté de ce qui est au-dessus de nos têtes; il est la gloire, & l'ornement du Ciel.

2. Le Soleil paroissant à son lever, annonce *le jour*; c'est le vase admirable, l'ouvrage du Trés-haut.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ALTITUDINIS FIRMAMENTUM, PULCHRITUDO EIUS EST. *Le firmament fait la beauté de ce qui est au dessus de nos têtes.* Le Grec à la lettre: (*a*) *Il est la beauté* ou la gloire *de l'élévation* des Cieux. *Il en est l'ornement, & la plus brillante splendeur.* C'est dans le firmament que Dieu fait connoître sa plus grande gloire. On ne peut jetter les yeux sur ces objets si magnifiques, sans être rempli de respect pour celui qui les a fait. *Cœli enarrant gloriam Dei, & opera manuum ejus annuntiat firmamentum*, dit le Psalmiste. (*b*)

℣. 2. SOL IN ASPECTU ANNUNTIANS IN EXITU, VAS ADMIRABILE, &c. *Le soleil paroissant à son lever, annonce le jour; c'est le vase admirable, l'ouvrage du Trés-haut.* Ou bien: *Lorsqu'il paroît sur l'horizon, il annonce son créateur: c'est le chef-d'œuvre des ouvrages du Seigneur.* Le Grec n'est pas uniforme: (*c*) Quelques éditions sont conformes à la Vulgate; d'autres lisent: *Le soleil, lorsqu'il paroît, annonce* (*le jour*) *par son éclat glorieux.* Ou bien: *Il annonce* le Seigneur, ce Dieu *glorieux.* Mais la leçon de la Vulgate paroît meilleure. L'Auteur fait allusion à la belle déscription du cours du soleil, marquée au Pseaume XVIII. *Cœli enarrant gloriam Dei, &c.*

℣. 3. IN MERIDIANO EXURIT TERRAM, &c. *Il brûle la terre dans son midi; il conserve une fournaise de feu dans ses chaleurs.* Le

---

(*a*) Γαυρίαμα ὕψους στερέωμα καθαριότητος. Εἶδος οὐρανοῦ, ἐν ὁράματι δόξης.

(*b*) *Psalm.* XVIII. 1. 2.

(*c*) Ἥλιος ἐν ὀπτασίᾳ διαγγέλλων ἐν ἐξόδῳ, σκεῦος θαυμαστὸν ἔργον Ὑψίστου. *Alii*: Ἥλιος ἐν ὀπτασίᾳ διαγγέλλων ἐν ἐνδόξῳ.

3. In meridiano exurit terram : & in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere? Fornacem custodiens in operibus ardoris.

4. Tripliciter Sol exurens montes, radios igneos exsufflans, & refulgens radiis suis, obcæcat oculos.

5. Magnus Dominus qui fecit illum, & in sermonibus ejus festinavit iter.

6. Et Luna in omnibus in tempore suo, ostensio temporis, & signum ævi.

3. Il brûle la terre en son midi : & qui peut supporter ses vives ardeurs? Il conserve une fournaise de feu dans ses chaleurs.

4. Il brûle les montagnes d'une triple flamme; il élance des rayons de feu, & la vivacité de sa lumiére éblouït les yeux.

5 Le Seigneur qui l'a créé, est grand : & il hâte sa course pour obéir.

6. La Lune est dans toutes *les révolutions qui lui arrivent*, la marque des tems, & le signe des changemens de l'année.

COMMENTAIRE.

Grec : (*a*) Il brûle la terre dans son midi ; *il souffle le foyer*, ou la fournaise, *par des ouvrages d'ardeur*. Il souffle, pour ainsi dire, avec des soufflets infatigables un feu qui ne s'éteint point. Ou plûtôt, en le joignant à ce qui suit : *Le forgeron qui souffle la fournaise avec les instrumens propres à allumer le feu*, ne fait rien en comparaison de l'ardeur du soleil. ℣. 4. *Tripliciter sol exurens montes*. Le soleil brûle les montagnes avec un feu trois fois plus vif, & plus ardent.

℣. 5. In sermonibus ejus festinavit iter. *Le soleil hâte sa course pour obéïr à Dieu*. Les exemplaires Grecs varient en cet endroit. Les uns (*b*) portent conformément à la Vulgate : *Il a hâté sa course*. Les autres : (*c*) *Il a retardé sa course*, comme s'il faisoit allusion au miracle du retardement du soleil, arrivé à la parole de Josué, & par l'ordre du Seigneur. (*d*)

℣. 6. Et luna in omnibus in tempore suo, ostensio temporis. *La lune est dans toutes les révolutions qui lui arrivent, la marque des tems*. Dieu créa la lune pour servir à marquer les jours, les mois, les années. C'est ce que Moyse, & le Psalmiste nous apprennent. (*e*) Les exemplaires Grecs sont encore différens entr'eux dans cet endroit. La plûpart des meilleurs lisent comme la Vulgate : (*f*) *Il a fait la lune en toutes choses pour son tems*. La lune est créée pour régler les tems. Les autres lisent : *Il a formé la lune pour monter la garde en son tems*. Il représente ce grand corps de lumiére, comme une sentinelle qui

(*a*) Κάμινον φυσῶν ἐν ἔργοις καύματος. *Vulgat. legit* : Φυλάσσων, *pro* φυσῶν. *Grot legit* : Κάμινον φυσῶν ἐν ἔργῳ καύματος. Τριπλασίως ἥλιος ἐκκαίων ὄρη.

(*b*) *Rom. Ald Basil.* Κατέσπευσε πορείαν.

(*c*) *Complut. & alia.* Κατέπαυσε πορείαν.

(*d*) *Josue* x. 13.

(*e*) *Genes.* I. 14. *Psal.* CIII. 19.

(*f*) Καὶ σελήνην ἐποίησεν ἐν πᾶσιν εἰς καιρὸν αὐτῆς. *Ita Rom. Basil. Ald. alia*, εἰς στάσιν, *& ita Complut. & alia.*

7. *A Luna signum diei festi, luminare quod minuitur in consummatione.*

7. C'est la Lune qui fixe les jours de fêtes. C'est un corps de lumiére dont la clarté diminuë, jusqu'à ce qu'elle disparoisse entiérement.

8. *Mensis secundum nomen ejus est, crescens mirabiliter in consummatione.*

8. La Lune a donné le nom au mois. Sa lumiére croît d'une admirable maniére, jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.

COMMENTAIRE.

fait sa fonction dans le Ciel, par les ordres de son Créateur. Plusieurs préférent ce dernier sens. Le premier est embarrassé même dans le Grec.

℣. 7. A LUNA SIGNUM DIEI FESTI, &c. *C'est la lune qui fixe les jours de fêtes; c'est un corps de lumiére qui diminuë, jusqu'à ce qu'elle disparoisse entiérement.* Le Sage parle ici de la fixation des fêtes, suivant l'usage de son tems, où l'on suivoit parmi les Hébreux l'année lunaire pour le civil, comme pour le sacré. Mais auparavant la captivité de Babylone il n'en étoit pas de même, comme on l'a montré dans la Dissertation sur la Chronologie, à la tête de la Génese. La fête de Pâque qui étoit la premiére de l'année sacrée, se commençoit au quatorziéme de la lune de Nisan, & la Pentecôte se régloit sur la Pâque. Il ajoûte que la lune se diminuë, ou plûtôt que sa clarté disparoît à nos yeux insensiblement, depuis son plein jusqu'à son entier déclin: *Minuitur in consummatione.* (a) Ce phénoméne a quelque chose de fort merveilleux pour ceux qui n'entendent pas l'astronomie. Or les Auteurs sacrez écrivent pour le peuple. Les astronomes mêmes trouvent dans le cours, & l'ordre des astres des motifs continuels d'admirer, de loüer, & d'adorer la puissance, & la sagesse du Créateur.

℣. 8. MENSIS SECUNDUM NOMEN EJUS. *La lune a donné le nom au mois.* C'est inutilement que l'on cherche dans le mot Hébreu de *Jareach*, (b) la lune; l'étymologie de *Chadasch*, le mois. (c) L'Auteur original qui avoit écrit en Hébreu, avoit pû se servir du terme *Méni*, qui signifie la lune dans Jérémie, (d) & de là tirer le Grec *Men*, le mois. Mais sans nous fatiguer à éclaircir ce que l'Auteur avoit mis dans l'Hébreu, le Traducteur a fort bien pû nous dire qu'en Grec, *Men*, le mois, vient de *méné*, la lune. Rien n'est plus vrai, & l'étymologie n'est point contestée. (e) Le Grec *Men*, & *Méné* dérivent fort naturellement de l'Hébreu *Ma-*

(a) Ἐπὶ συντελείας. Ce terme συντέλεια peut marquer ou son plein, ou son état de perfection; ou plûtôt son entier déclin, son obscurcissement.

(b) ירח *Luna.*

(c) חדש *Mensis.*

(d) *Jerem.* LXV. 11. הממלאים למני ממסך

(e) *Theodoret. lib. 1. de Providentia* Τοῦ δὲ μηνὸς ἐκ τῆς σελήνης τὸ μέτρον λαμβάνομεν. ἐντεῦθεν γὰρ καὶ τῆς προσηγορίας μετείληχεν. Μήνην γὰρ ὀνομάζουσι τὴν σελήνην. *Macrob. in Somn. Scipionum lib. 2. Nam & Luna mensis dicitur, quia Græco nomine Luna, Mene vocatur.*

nab,

9. *Vas castrorum in excelsis, in firmamento cœli resplendens gloriosè.*

9. Un camp militaire luit au haut du Ciel, & jette une splendeur étincellante dans le Firmament.

10. *Species cœli gloria stellarum: mundum illuminans in excelsis Dominus.*

10. L'éclat des Etoiles est la beauté du Ciel. C'est le Seigneur qui éclaire le monde des lieux les plus hauts.

COMMENTAIRE.

nah, il a partagé, réglé, compté, distribué. Grotius explique ainsi ce passage Le mois tire son nom de la lune; le premier mois, de la premiére lune; le second, de la seconde. Mais l'autre explication vaut mieux. On peut voir ci-devant Ch. VI. 23. une étymologie d'un mot Grec, tirée d'un mot Hébreu comme ici.

Crescens mirabiliter in consummatione. *Sa lumiére croît d'une maniére admirable, jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.* Il a relévé au ℣. 27. les dégrez par lesquels il arrive à son déclin: ici il admire son accroissement. Le Grec: (*a*) Le mois *s'augmente d'une maniére admirable dans ses changemens.* Ou, selon d'autres exemplaires: *La lune*, qui fait le mois, & qui en marque l'étenduë, *s'augmente tous les jours* en lumiére, & *change tous les jours de face*, jusqu'à ce qu'elle soit en son plein.

℣. 9. Vas castrorum in excelsis, &c. *Un camp militaire luit au haut du Ciel, & jette une splendeur, &c.* Il compare, suivant l'usage ordinaire des Hébreux, les étoiles, & les planétes à une armée rangée en bataille, (*b*) ou simplement campée dans le Ciel. *Vas castrorum*, un instrument de camp, ou un instrument de guerre, peut marquer des armes brillantes, comme d'une armée prête à livrer le combat. L'éclat des astres est comme un réjaillissement du poli de leurs armes, comme l'éclat qui accompagne cette armée céleste. *Vas castrorum*, peut aussi marquer la disposition d'un camp. (*c*) D'autres bornent ceci à la lune. (*d*) Grotius l'explique comme si l'Auteur faisoit allusion aux feux qu'on allume la nuit autour d'un camp. Ou, les astres sont dans le Ciel, comme ces feux que les soldats allument, pour servir de signaux. Quelques exemplaires Grecs lisent: (*e*) *Un vase de paraboles dans le Ciel.* La lune a été un sujet de bien des discours, & de bien des opinions diverses. Mais la leçon ordinaire est préférable.

℣. 10. Species coeli, gloria stellarum, &c. *L'éclat des étoiles est la beauté du Ciel; c'est le Seigneur qui éclaire le monde des*

(*a*) Αὐξανόμενος ἐθαυμάστωσεν ἀλλοιώσει. *Ita Complut. alii;* Αὐξανομένη θαυμαστῶς, *vel* θαυμασίως ἐν ἀλλοιώσει. *Alii*, ἀλλοιοῦται.

(*b*) *Palac. & Jans. Bossuet. Badvell. alii.*

(*c*) Σκεῦος παρεμβολῶν, ἐν ὕψει. *Quasi*, σκηνῶν παρεμβολῆς, *à verbo* σκηνόω. *Badvell.*

(*d*) *Grotius, Cornel. à Lapide, Drus. Camerar. al.ii.*

(*e*) *Ald. Basil. apud Drus & Camer.* Σκεῦος παραβολῶν.

11. *In verbis sancti stabunt ad judicium, & non deficient in vigiliis suis.*

12. *Vide arcum, & benedic eum qui fecit illum : valdè speciosus est in splendore suo.*

11. A la moindre parole du Saint elles se tiennent prêtes pour paroître en jugement, & elles sont infatigables dans leurs veilles.

12. Considérez l'arc-en-ciel, & bénissez celui qui l'a fait. Il éclate avec une admirable beauté.

COMMENTAIRE.

lieux les plus hauts. Le Grec : (*a*) *La gloire des astres est la beauté du Ciel; c'est un ornement lumineux dans les Cieux du Seigneur.* Les astres sont comme autant de pierres prétieuses enchassées dans le Ciel, qui en rehaussent l'éclat, & la beauté. Ou si l'on veut : Ce sont autant de flambeaux, qui y donnent un jour éclattant. Le Ciel est décrit dans les Auteurs sacrez, comme la tente du Seigneur, comme une riche & vaste tenture, qui enveloppe son pavillon.

℣. 11. IN VERBIS SANCTI STABUNT AD JUDICIUM. *A la moindre parole du Seigneur, elles se trouvent prêtes pour paroître en jugement.* Le Seigneur, le Saint d'Israël, celui à qui les Anges crient sans cesse: *Saint, Saint, Saint,* (*b*) éxerce ses jugemens sur toutes les créatures, même sur les plus pures, & les plus élevées, *Les Cieux mêmes ne sont pas purs en sa présence,* dit Job; (*c*) *& il a trouvé même dans ses Anges du désordre,* & de la corruption. (*d*) Mais le Grec, (*e*) & la plûpart des Commentateurs l'expliquent de l'obéïssance que les Astres rendent au Seigneur. *Judicium* se met ici pour *l'ordre, la coûtume, le commandement.* Les astres se rangent ici dans l'ordre que Dieu leur a prescrit. Ils demeurent dans le rang qu'il leur a marqué, dans le poste qu'il leur a donné. L'Auteur continuë dans l'allegorie d'un Général à la tête de son armée. Il fait allusion à ce passage de Baruch : (*f*) *Le Seigneur envoye la lumiére, & elle marche. Il l'appelle, & elle obéït avec tremblement. Les étoiles répandent la lumiére du lieu où elles sont mises comme en sentinelle, & elles y trouvent toute leur joye. Lorsqu'on les appelle, elles répondent : Nous voici; & elles luisent avec plaisir en présence de leur Créateur.* Voyez dans le Cantique de Débora : (*g*) *Les étoiles demeurant en leur rang, comme une armée rangée en bataille, combattirent contre Sisara.* Et dans les Pseaumes : (*h*) *Le jour demeure soûmis à vos ordres, & tout vous obéït.*

(*a*) Κάλλος οὐρανοῦ δόξα ἄστρων, κόσμος φωτίζων ἐν ὑψίστοις Κυρίου.
(*b*) *Isai.* VI. 3. *Apocal.* IV. 8.
(*c*) *Job.* XV. 15.
(*d*) *Job.* IV. 18.
(*e*) Ἐν λόγοις ἁγίου στήσονται κατὰ κρίμα. *Melius,* Κατὰ κρίμα. *Aliqui.* Παραχρῆμα.
(*f*) *Baruch.* III. 34.
(*g*) *Judic.* V. 20.
(*h*) *Psal.* XCVIII. 91. למשפטיך עמדו היום Ce qui est semblable à Κατὰ κρίμα, qu'on trouve ici dans le Grec. Voyez aussi *Num.* IX. 14. XV. 22. & 3. *Reg.* IV. 28.

13. *Gyravit cœlum in circuitu gloriæ suæ, manus Excelsi aperuerunt illum.*

13. Il forme dans le ciel un cercle de gloire; & son étenduë est l'ouvrage des mains du Trés-haut.

14. *Imperio suo acceleravit nivem, & accelerat coruscationes emittere judicii sui.*

14. Le Seigneur fait tout d'un coup paroître la neige, il se hâte d'élancer ses éclairs, pour l'exécution de ses jugemens.

COMMENTAIRE.

℣. 12. Vide arcum .... Valde speciosus est, &c. *Considérez l'Arc-en-ciel; il éclatte avec une admirable beauté.* Les Grecs, (*a*) comme les Latins & les François, ont donné à l'Iris le nom d'Arc, parce qu'il représente un demi cercle, & comme un arc bandé. La beauté de l'Iris consistoit principalement dans la diversité de ses couleurs. (*b*)

Mille trahit varios, adverso sole, colores.

℣. 13. Gyravit coelum in circuitu. *Il forme dans le Ciel un cercle de gloire.* Il sembleroit dire que l'Arc-en-ciel enveloppe toute la terre par un cercle parfait, dont nous ne verrions que la moitié; mais il faut dire simplement que l'Arc-en-ciel forme un demi cercle, qui embrasse toute la convéxité du Ciel. Manilius s'est exprimé à peu prés de même. (*c*)

Utque suos arcus per nubila circinat iris.

Nous avons éxaminé dans la Dissertation sur le systême du monde, suivant les Hébreux, leur opinion sur la forme des Cieux, & de la terre.

℣. 14. Imperio suo acceleravit nivem. *Le Seigneur fait tout d'un coup paroître la neige.* Aussi-tôt qu'il a parlé, la neige commence à tomber. Il n'y a qu'un instant que c'étoit un nuage, à ce moment c'est de la neige. C'est Dieu qui fait ces admirables changemens. Quelques éxemplaires Grecs (*d*) lisent dans un sens contraire. *Par son commandement il a fait cesser la neige.* Mais les meilleures éditions sont conformes à la Vulgate. Voyez *Psalm.* CXLVI. ou CXLVII. 16.

Coruscationes judicii sui. *Les éclairs pour l'éxécution de ses jugemens.* Ou les éclairs qui sont les avant-coureurs de son jugement, ou les ministres de sa vengeance. Par éxemple, au passage de la mer-rouge, (*e*) à la défaite de Sisara, (*f*) & à celle de Sennacherib, (*g*) à la destruction de Sodome, (*h*) & dans tant d'autres occasions, les éclairs, les foudres, le feu du Ciel ont été les éxécuteurs de sa colére.

℣. 15. Propterea aperti sunt thesauri, &c. *C'est*

(*a*) Ἴδε τόξον ὅπερ ὁ κοινὸς λόγος ἶριν εἴωθεν ὀνομάζειν. *Basil Mag. Ep. ad Gregor. Fratr. Nonius. Arcus omnis suspensus fornix appellatur: arquus non nisi qui in cælis apparet.*

(*b*) *Virgil. Æneid.* v.

(*c*) *Manil. lib* 1.

(*d*) Προστάγματι αὐτοῦ κατέπαυσε χιόνα. *Ita Complut.* Κατέσπευσε χιόνα *Ita Rom. & Ald. Vide Sup* ℣. 5.

(*e*) *Exod.* XIV. 24. & XV. 7. 8.

(*f*) *Judic.* V. 20.

(*g*) *Isai.* 30. & XXXVII. 36.

(*h*) *Genes* XIX. 24. 25.

15. *Propterea aperti sunt thesauri : & evolaverunt nebulæ sicut aves.*

15. C'est pour cela qu'il ouvre ses trésors, & qu'il fait voler les nuages, comme des oiseaux.

16. *In magnitudine sua posuit nubes, & confracti sunt lapides grandinis.*

16. Par la grandeur de son pouvoir, il éléve les nuës, & en fait sortir la grêle, comme des pierres.

17. *In conspectu ejus commovebuntur montes, & in voluntate ejus aspirabit Notus.*

17. Par un de ses regards, il ébranle les montagnes; & par sa seule volonté, il fait souffler le vent du midi.

COMMENTAIRE.

pourquoi il ouvre ses trésors, & il fait voler les nuës comme des oiseaux. C'est pour éxercer sa vengeance qu'il ouvre les trésors de sa colére, & qu'il lâche contre les méchans & les vents, & les tempêtes, & les orages, & les foudres, & les éclairs, & la grêle, & la neige. L'Ecriture en plus d'un endroit, (*a*) met toutes ces choses dans les trésors de Dieu, pour nous marquer d'une maniére plus expresse & plus forte, combien il en est le maître, & avec quelle autorité il en dispose en faveur de ses amis, & contre ses ennemis. Quant à cette maniére de parler : *Il fait voler les nuës comme des oiseaux*, il semble faire allusion à la coûtume qui subsiste encore aujourd'hui dans l'Egypte, de lâcher des pigeons pour porter des nouvelles. (*b*) Isaïe (*c*) décrivant les Hébreux qui reviennent dans leur pays au retour de Babylone, s'écrie : *Qui sont ceux qui volent comme des nuës, & comme des colombes qui vont dans leurs nids?* Le Seigneur fait partir les nuës, comme ceux qui nourrissent des colombes, les lâchent de leur voliere, ou de leur colombier.

℣. 16. IN MAGNITUDINE SUA POSUIT NUBES, &c. *Par la grandeur de son pouvoir il éléve les nuës, & en fait sortir la grêle comme des pierres.* Le Grec : (*d*) *Par sa grandeur il a fortifié les nuës.* Il les a durcies, épaissies, congélées ; *& des pierres de grêles en ont été brisées*, & arrachées, comme on brise un rocher pour en tirer des pierres propres à bâtir, & à entrer dans un mur. Il nous représente donc les nuës, comme des morceaux de glace d'une grandeur, & d'une épaisseur prodigieuses, dont Dieu par sa puissance coupe, & separe une infinité de morceaux, qui sont ce que nous appellons la grêle. On peut voir nôtre Dissertation sur la pluye de pierre, dont il est parlé dans Josué, & le Pseaume CXLVII. 17.

(*a*) *Deut.* XXVII. 12. *Aperiet Dominus thesaurum suum optimum cœlum, ut tribuat pluviam terræ. Job.* XXXVIII. 22. *Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti? Psal.* CXXXIV. 7. *Qui producit ventos de thesauris suis, &c.*

(*b*) *Vide Bochart. P.* 1. *lib.* 1. *cap.* 2.

(*c*) *Isai.* LX. 8.

(*d*) Ἐν μεγαλείῳ αὐτοῦ ἴσχυσεν νεφέλας, καὶ ἐθρύβησαν λίθοι χαλάζης.

18. *Vox tonitrui ejus verberabit terram, tempestas aquilonis, & congregatio spiritûs.*

19. *Et sicut avis deponens ad sedendum, aspergit nivem, & sicut locusta demergens descensus ejus.*

18. Il frappe la terre par le bruit de son tonnerre, par la tempête des aquilons, & par les tourbillons des vents.

19. Il répand la neige, comme une multitude d'oiseaux qui vient s'asseoir sur la terre, & comme une nuée de sauterelles qui fond à bas.

COMMENTAIRE.

Mittit chrystallum suam sicut buccellas. Et Job XXXVIII. 39. *In similitudinem lapidis aquæ durantur.*

℣. 18. VOX TONITRUI EJUS VERBERABIT TERRAM. *Il frappe la terre par le bruit de son tonnerre, &c.* Il l'effraye, il la fait trembler, il la brise. Le texte Grec n'est pas uniforme. Quelques exemplaires Grecs lisent : (*a*) *La voix de son tonnerre fait enfanter la terre*, ou elle lui cause les douleurs de l'enfantement. D'autres : (*b*) *La voix de son tonnerre fait des reproches à la terre.* Elle lui parle d'un ton ménaçant, & terrible. (*c*) Il jette la consternation dans les cœurs des hommes.

Fulgura, & humanas motura tonitrua mentes.

℣. 19. SICUT AVIS DEPONENS AD SEDENDUM, &c. *Il répand la neige comme une multitude d'oiseaux qui vient s'asseoir sur la terre, & comme une nuée de sauterelles qui fond à bas.* Ces comparaisons de la neige qui descend sur la terre comme une troupe d'oiseaux, comme des étourneaux, ou une nuée de sauterelles, qui viennent fondre sur une campagne, expriment fort bien la pensée de l'Auteur. Les sauterelles sur tout, représentent admirablement la chûte de la neige. Pline (*d*) dit qu'en Orient elles vont en si grandes bandes, qu'elles obscurcissent l'air, & que lorsqu'elles s'abbattent sur un pays, c'est comme une nuée qui tombe, & qui couvre tout le canton.. *Solem obumbrant, sollicitè suspectantibus populis, ne suas operiant terras; sufficiunt quippè vires, & tamquam parùm sit maria transiisse, immensos tractus permeant, dirâque messibus contegunt nube.* Le Grec de ce verset porte à la lettre : (*e*) *Il disperse la neige comme des oiseaux qui volent, & la neige tombe comme une nuée de sauterelles, qui vient s'abbattre* pour ravager une campagne. L'Auteur dit deux choses; il représente la neige en l'air, & alors elle est semblable à une nuée d'oiseaux; & ensuite il la dépeint qui tombe avec autant d'impétuosité, qu'une nuée de sauterelles.

(*a*) *Φωνὴ βροντῆς αὐτοῦ ὤδινησε γῆν. Ita Complut Rom.*

(*b*) *Ὠνείδισε γῆν. Ita nonnulli apud Drus. & Heschel.*

(*c*) Comparez *Psal.* XXVIII. 4. 5. *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia; vox Domini confringentis cedros, &c.*

(*d*) *Plin. lib.* XI. *cap.* 29.

(*e*) *Ὡς πετεινὰ καθιπτάμενα πάσσει χιόνα, καὶ ὡς ἀκρὶς καταλύουσα ἡ κατάβασις αὐτῆς.*

20. *Pulchritudinem candoris ejus admirabitur oculus : & super imbrem ejus expavescet cor.*

21. *Gelu sicut salem effundet super terram : & dum gelaverit, fit tamquam cacumina tribuli.*

22. *Frigidus ventus aquilo flavit, & gelavit crystallus ab aqua : super omnem congregationem aquarum requiescet, & sicut lorica induet se aquis.*

23. *Et devorabit montes, & exuret desertum, & extinguet viride, sicut igne.*

20. L'éclat de sa blancheur ravit les yeux, & elle tombe en si grande quantité, que le cœur en est effrayé.

21. Il répand sur la terre, comme du sel, *les frimats*, & la gelée, qui s'étant glacée sur les plantes, les hérisse en pointe, comme des chardons.

22. Lorsqu'il fait souffler le vent froid de l'aquilon, l'eau se glace aussi-tôt. La gelée se repose sur tous les amas des eaux, il s'en fait comme une cuirasse.

23. Elle dévore les montagnes, elle brûle les déserts, & elle séche tout ce qui étoit vert, comme si le feu y avoit passé.

COMMENTAIRE.

℣. 20. SUPER IMBREM EJUS EXPAVESCIT COR. *Elle tombe en si grande quantité, que le cœur en est effrayé.* D'autres traduisent : Lorsque la neige vient à fondre, elle produit une si grande quantité d'eaux, & de si terribles inondations, que le cœur en est saisi de frayeur. D'autres : (*a*) Sa chûte effraye les plus hardis, parce qu'elle les éblouït, & qu'elle peut même faire perdre la vûë, comme le remarque Xénophon, (*b*) témoin oculaire de cet effet, dans son voyage au retour de l'expédition du jeune Cyrus. Autrement : (*c*) Lorsque Dieu fait pluvoir avec abondance, les mortels sont saisis de crainte, comme s'il alloit faire revenir un nouveau déluge.

℣. 21. GELU, SICUT SALEM, EFFUNDET SUPER TERRAM. *Il répand sur la terre, comme du sel, les frimats, & la gelée.* Les bruines, les gélées blanches ont assez de rapport au sel, répandu sur la terre. L'Auteur semble faire allusion à la marne avec quoi on fumoit la terre, & qui est nommée dans l'Evangile le sel de la terre. (*d*)

℣. 22. FRIGIDUS AQUILO FLAVIT, ET GELAVIT CHRYSTALLUS AB AQUA. *Lorsqu'il fait souffler l'aquilon, l'eau se gele aussitôt.* Le mot de *chrystallus*, signifie ici la glace. On pourroit traduire le Grec, par (*e*) *L'eau se condense en glace .... Et elle revêtira les eaux comme d'une cuirasse.* Elle servira aux eaux comme de cuirasse.

℣. 23. DEVORABIT MONTES, ET EXURET DESERTUM. *Elle dévore les montagnes, elle brûle le désert, & desséche tout ce qui étoit*

(*a*) *Grotius hic.*

(*b*) *Xenoph. in lib. 4. de Expedit. Cyri Junioris.* Ἐλείποντο δὲ τῶν στρατιωτῶν οἵ τε διεφθαρμένοι ὑπὸ τῆς χιόνος τοὺς ὀφθαλμούς, &c.

(*c*) *Bossuet hic.*

(*d*) *Matth. v. 13. Vos estis sal terræ.*

(*e*) Παγήσεται κρύσταλλος ἀφ' ὕδατος . . . καὶ ὡς θώρακα ἐνδύσεται τὸ ὕδωρ.

24. *Medicina omnium in festinatione nebulæ : & ros obvians ab ardore venienti humilem efficiet eum.*

25. *In sermone ejus siluit ventus, & cogitatione sua placavit abyssum, & plantavit in illa Dominus insulas.*

24. Le remède à tous ces maux, est qu'une nuée se hâte de paroître ; & une rosée chaude survenant aprés le froid, le dissipera.

25. [La moindre de ses paroles fait taire les vents,] sa seule pensée appaise les abîmes de l'eau ; & c'est lui qui a fondé les isles, au milieu de la mer.

COMMENTAIRE.

vert, comme si le feu y avoit passé. Ces descriptions sont poëtiques. On nous dépeint l'hyver, & la gelée, comme un être vivant, & animé qui dévore les feüilles des arbres, qui ronge les fruits & les herbes des montagnes, & des campagnes, & qui les dépoüille de toute leur beauté, comme un feu brûlant qui consume tout ce qu'il trouve. On a déja pû remarquer plus d'une fois dans l'Ecriture, (*a*) que les Hébreux attribuoient au froid la vertu de brûler, comme ils l'attribuent au feu. Les Profanes ont employé les mêmes maniéres de parler, en parlant du froid. (*b*) Les montagnes, & les déserts désignent les lieux incultes, où l'on ne laboure point à cause de leur stérilité, quoique situez au milieu des pays habitez.

℣. 24. MEDICINA OMNIUM IN FESTINATIONE NEBULÆ. *Le remède à tous ces maux est qu'une nuée vienne à paroître, & une rosée chaude, &c.* Un nuage qui s'éleve au printems, & qui est suivi d'une pluye douce, répare tout le mal que la gelée a fait. Le Grec : (*c*) *Le remède de tout cela est promt. Un nuage, une rosée qui survient aprés la chaleur, rendra la joye à toutes choses.* La chaleur dissipe le froid, & les pluyes, & les rosées qui surviennent aprés la chaleur, rendent aux campagnes leur beauté, & aux arbres leur verdeur. Elles guérissent tous les dégats que la gelée avoit faits. *Humilem efficiet eum.* Il y a beaucoup d'apparence que l'Interpréte Latin avoit mis, *hilarem efficiet*, conformément au Grec.

℣. 25. IN SERMONE EJUS SILUIT VENTUS, &c. *La moindre de ses paroles fait taire les vents.* Se taire, se met ordinairement pour demeurer en repos. Dieu par ses paroles appaise les plus horribles tempêtes. *Dixit & stetit spiritus procellæ*, dit le Psalmiste. (*d*) Et JESUS-CHRIST commande à la mer, & aux vents de se taire. (*e*) Ce passage de l'Ecclésiastique n'est pas dans le Grec.

COGITATIONE SUA PLACAVIT ABYSSUM. *Sa seule pensée*

(*a*) Voyez *Genes.* XXXI. 40. *Æstu urebar, & gelu. Psal.* CXX. 6. *Per diem sol non uret te, neque luna per noctem.*

(*b*) *Lucan. Urebant montana nives. Virgil. Georgic.* 1. *Borea penetrabile frigus adurat.*

(*c*) Ἴασις πάντων κατὰ σπουδὴ, ὁμίχλη δρόσος ἀπαντῶσα ἀπὸ καύσωνος ἱλαρώσει.

(*d*) *Psal.* CVI. 25.

(*e*) *Matth.* VIII. 26. 27.

26. *Qui navigant mare, enarrent pericula ejus: & audientes auribus nostris admirabimur.*

27. *Illic præclara opera, & mirabilia: varia bestiarum genera, & omnium pecorum, & creatura belluarum.*

28. *Propter ipsum confirmatus est itineris finis; & in sermone ejus composita sunt omnia.*

26. Que ceux qui navigent sur la mer, racontent les périls que l'on y court; & en les écoutant nous serons ravis d'admiration.

27. Là sont les grands ouvrages, & les merveilles du Seigneur; des poissons de nature trés-différente, des animaux de toute sorte, & des bêtes monstrueuses que Dieu a créées.

28. C'est par lui que chaque chose tend à sa fin; & sa parole régle toutes les créatures.

COMMENTAIRE.

appaisé l'abyme. Il n'a qu'à vouloir, & aussi-tôt la mer la plus agitée lui obeit, & s'appaise. Le Grec: (*a*) *Par sa parole la mer s'est calmée.*

PLANTAVIT IN ILLA INSULAS. *C'est lui qui a fondé les isles au milieu de la mer.* Par sa puissance les isles ont été placées au milieu de la mer, & malgré la violence des flots, & des tempêtes, elles y subsistent depuis tant de siécles. Quelques anciens éxemplaires Grecs lisoient: (*b*) *Et Jesus l'a fondée*, ce qui est passé dans quelques éxemplaires Latins, qui portoient: *Et plantavit eam Dominus Jesus;* Le Seigneur JESUS l'a plantée. Il a arrêté, fixé la mer dans ses bornes. Tout cela n'est appuyé que sur une faute de Copiste, & sur une mauvaise leçon. Grotius traduit le Grec: (*c*) *Les isles ont fructifié au milieu de la mer*, lorsqu'il a ramené la bonace, & la douceur du printems.

ỳ. 26. QUI NAVIGANT MARE, ENARRENT PERICULA EIUS. *Que ceux qui navigent sur la mer, racontent les périls que l'on y court.* Il fait allusion à ce passage du Pseaume: (*d*) Ceux qui montent sur la mer, & qui trafiquent sur les *grandes eaux, ceux-là ont vû les œuvres du Seigneur, & ses merveilles en pleine mer.* Les Anciens disent: Celui qui n'a point voyagé sur mer, ne sait ce que c'est que mal. (*e*) Voyez *Sap.* XIV. 1. Et *Psal.* CIII. 25. 26.

ỳ. 28. PROPTER IPSUM CONFIRMATUS EST ITINERIS FINIS. *C'est par lui que chaque chose tend à sa fin, & sa parole régle toutes choses.* Dieu par sa sagesse, & par sa puissance infinie dirige chaque chose à la fin qui lui est propre. C'est lui qui régle, qui dispose, qui ordonne tout. Voici le Grec: (*f*) *Par son moyen*, (ou avec son assistance) *son*

(*a*) *Λογισμῷ αὐτοῦ ἐκόπασεν ἄβυσσον.*

(*b*) *Καὶ ἐφύτευσεν αὐτὴν Ἰησοῦς. Ita Ald. Rom. Ms. apud Drus. Ἐφύτευσεν αὐτὴν Κύριος.*

(*c*) *Ἐφύτευσεν ἐν αὐτῇ νήσους.* Au lieu de *νήσους*, comme portent les autres Exemplaires, en la place de quoi on a mis, *Ἰησοῦς.*

(*d*) *Psal.* CVI. 23.

(*e*) *Possidip. apud Athen. lib.* 4. *Ὁ μὴ πεπλευκὼς οὐδὲν ἑώρακε κακόν.*

(*f*) *Καὶ δι' αὐτὸν εὐοδοῖ ὁ ἄγγελος αὐτοῦ, καὶ ἐν λόγῳ αὐτοῦ σύγκειται τὰ πάντα; Vulgat. legit: Καὶ δι' αὐτὸν εὐοδοῖ τέλος αὐτοῦ.*

Ange

29. *Multa dicemus, & deficiemus in verbis: consummatio autem sermonum ipse est in omnibus.*

29. Nous multiplierons les discours, & les paroles nous manqueront; mais la conclusion de tout ce qui se peut dire, est qu'il est l'ame de tout.

30. *Gloriantes ad quid valebimus? Ipse enim Omnipotens super omnia opera sua.*

30. Si nous voulons nous glorifier, que pourrons-nous faire? Car le Tout-puissant est au-dessus de tous ses ouvrages.

COMMENTAIRE.

Ange nous conduit heureusement dans ce voyage de mer; tout est soûmis à ses ordres. Si Dieu nous protege, les dangers de la navigation ne doivent point nous effrayer. Il envoyera son Ange, qui nous conduira heureusement au port. Tout lui obeït sans résistance, les flots, la mer, la tempête. Grotius l'explique ainsi: Si la mer est calme, & dans sa bonace, le vaisseau, qui est comme le messager de la mer, fera un heureux voyage, & par son ordre tout sera confondu, & renversé dans les eaux. Mais si elle est en colere, elle renversera tout, & coulera à fond vaisseau, marchand, marchandises, &c. D'autres traduisent ainsi: (*a*) *Par le secours de Dieu, le négoce du marchand réüssit; tout est soûmis aux ordres du Seigneur.* Je préfére la premiére explication que nous avons donnée du texte Grec. La suite fait voir qu'il s'agit ici de la protection, & du pouvoir de Dieu.

℣. 29. CONSUMMATIO SERMONUM; IPSE EST IN OMNIBUS. *La conclusion de tout ce que l'on peut dire, est qu'il est l'ame de tout.* C'est ainsi que le Sage conclut le discours qu'il a commencé au ℣. 15. du Ch. XLII. où il avoit posé pour thése, que tout obeït aux ordres du Seigneur: *In sermonibus Domini opera ejus.* Il finit ici aprés avoir prouvé cette vérité par une longue énumération, & il dit qu'en un mot Dieu est l'ame, la cause, la fin de toutes choses: *Ipse est in omnibus.* Ou selon le Grec: (*b*) *Ipse est omne.* Il est tout; tout ne subsiste que par lui. Il donne la vie, l'être, le mouvement à chaque chose. Comparez la conclusion de l'Ecclésiaste: (*c*) *Finem loquendi omnes audiamus. Deum time, & mandata ejus observa: hoc est enim omnis homo.*

℣. 30. IN OMNIBUS GLORIANTES, AD QUID VALEBIMUS? *Si nous voulons nous glorifier, que pourrons-nous faire? Car le Tout-puissant est au-dessus de tous ses ouvrages.* Si l'homme veut s'élever de vanité, que pourra-t'il contre son Dieu, qui est si fort au-dessus de toutes les créatures? Le Grec demande un autre sens: (*d*) *Si nous entreprenons de le glorifier, que pourrons-nous faire? Car il est infiniment élevé au-dessus*

(*a*) *Vatab. & Castalio; quasi in Hebr. fuisset:* מלאכתו *opus ejus: pro quo Interpres legerit:* מלאכו *Angelus ejus.*

(*b*) Συντέλεια λόγων, αὐτός ἐστι τὸ πᾶν.

(*c*) *Eccle.* XII 13.

(*d*) Δοξάζοντες ποῦ ἰσχύσομεν; αὐτὸς γὰρ μέγας,

31. *Terribilis Dominus, & magnus vehementer, & mirabilis potentia ipsius.*

31. Le Seigneur est terrible, il est souverainement grand, & sa puissance est merveilleuse.

32. *Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, & admirabilis magnificentia ejus.*

32. Portez la gloire du Seigneur le plus haut que vous pourrez, elle éclattera encore au-dessus, [& sa magnificence ne peut être assez admirée.]

33. *Benedicentes Dominum, exaltate illum quantum potestis: major enim est omni laude.*

33. Vous, qui bénissez le Seigneur, relévez sa grandeur autant que vous pourrez; car il est au-dessus de toutes loüanges.

34. *Exaltantes eum replemini virtute, ne laboretis: non enim comprehendetis.*

34. En relévant sa grandeur, fortifiez-vous de plus en plus: ne vous lassez point dans cet exercice; car vous ne comprendrez jamais ce qu'il est.

35. *Quis videbit eum, & enarrabit? Et quis magnificabit eum sicut est ab initio?*

35. Qui le pourra voir, & le représenter *tel qu'il est?* Qui dira sa grandeur, selon qu'elle est [dès le commencement?]

36. *Multa abscondita sunt majora his: pauca enim vidimus operum ejus.*

36. Beaucoup de ses ouvrages nous sont cachez, qui sont plus grands que ceux que nous connoissons; car nous n'en voyons qu'un petit nombre.

37. *Omnia autem Dominus fecit, & piè agentibus dedit sapientiam.*

37. Mais le Seigneur a fait toutes choses, & il a donné la sagesse à ceux qui vivent dans la piété.

COMMENTAIRE.

de tous ses ouvrages. Nous ne le voyons que dans ses ouvrages. Et que sont ses ouvrages en comparaison de lui-même?

℣. 34. EXALTANTES EUM REPLEMINI VIRTUTE. *En relévant sa grandeur; fortifiez-vous de plus en plus.* Employez toutes vos forces à le loüer. Ne vous lassez point; redoublez vos efforts; mais n'espérez point parvenir jusqu'à lui, ni épuiser ses loüanges. Voyez *Psalm.* CXLIV. 3.

℣. 36. MULTA ABSCONDITA SUNT MAJORA HIS. *Beaucoup de ses ouvrages nous sont cachez, qui sont beaucoup plus grands que ceux que nous connoissons.* Combien de choses inconnuës aux hommes dans l'air, dans le fond de la mer, dans les plantes, dans les animaux, dans les métaux? Combien de merveilles cachées dans les astres, dans les météores, dans les Anges, & dans tout le reste de la nature, que l'Auteur n'a point touchées, ou qu'il n'a touchées que trés-superficiellement?

CHAPITRE XLIV.

Eloge général des Patriarches, & des grands hommes de la nation des Hébreux, & en particulier d'Henoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob.

ỷ. 1. *Laudemus viros gloriosos, & parentes nostros in generatione sua.*

2. *Multam gloriam fecit Dominus magnificentiâ suâ à sæculo.*

ỷ. 1. Loüons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos peres, & dont nous sommes la race.

2. Le Seigneur dés le commencement du monde a signalé *dans eux* sa gloire, & sa grande puissance.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. LAUDEMUS VIROS GLORIOSOS, &c. *Loüons ces hommes pleins de gloire qui sont nos peres.* Aprés avoir célébré les loüanges du Seigneur dans les deux Chapitres précédens, l'Auteur finit son Ouvrage par les éloges des grands hommes qui ont illustré sa patrie, & sa nation. Dans le corps de son livre, il propose des maximes de morale, & de conduite pour tous les états de la vie. Il conclut par les loüanges du Seigneur, auteur de toute justice, & de toute sagesse, & par les éloges des grands hommes, qui sont les vrais modéles des vertus qu'il nous a enseignées. Grotius dit que c'étoit la coûtume parmi les Juifs de faire mémoire de ces grands hommes dans le Temple de Jérusalem, (a) & même dans les synagogues des autres villes, & que l'Auteur donne ici des formules de la maniére dont on pouvoit dans ces assemblées solemnelles, faire l'éloge de ces hommes si excellens. On voit dans son discours des traits d'une grande éloquence, suivant le gout des Hébreux. A la tête de ce Chapitre on lit dans les meilleurs éxemplaires Grecs ce titre : (b) *Hymne des anciens Peres.*

ỷ. 2. MULTAM GLORIAM FECIT DOMINUS. *Le Seigneur a signalé dans eux sa gloire.* Ou, il s'est acquis beaucoup de gloire depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, par ces grands hommes, (c)

(a) *Vide Infra* ỷ. 15. *Sapientiam eorum narrent populi, & laudem eorum nuntiet Ecclesia.*

(b) ΠΑΤΕΡΩΝ ΥΜΝΟΣ.

(c) Πολλὴν δόξαν ἔκτισεν ὁ Κύριος ἐν αὐτοῖς. *Grot. legit:* Ἐκτήσατο ἐν αὐτοῖς.

3. *Dominantes in poteſtatibus ſuis, homines magni virtute, & prudentiâ ſuâ præditi, nuntiantes in Prophetis dignitatem prophetarum,*

4. *Et imperantes in præſenti populo, & virtute prudentiæ populis ſanctiſſima verba.*

3. Ils ont dominé dans leurs états ; ils ont été grands en vertu, & ornez de prudence; & recommandoient dans les écrits des Prophétes, la dignité de ceux qui en étoient les auteurs.

4. Ils ont commandé à ceux qui vivoient de leur tems ; & les peuples ont reçû de la ſolidité de leur ſageſſe des paroles toutes ſaintes.

COMMENTAIRE.

qu'il a comblez de ſes graces, qu'il a prévenus de ſes miſéricordes, & en qui il a fait éclatter les richeſſes de ſa puiſſance, & de ſa ſageſſe.

℣. 3. Dominantes in potestatibus suis. *Ils ont dominé dans leurs Etats.* C'eſt le ſens du Grec. (*a*) Le Sage ramaſſe en racourci dans ce ℣. & dans les trois ſuivans, les principaux motifs de loüanges qu'il remarque dans les Patriarches, & dans les grands hommes de ſa nation. On voit parmi eux des Chefs du peuple, de puiſſans Rois, de grands Politiques, des Prophétes, des Sages, des Savans, d'habiles Muſiciens, des Poëtes ſacrez, des Princes riches, pacifiques, & heureux.

Homines magni virtute. *Ils ont été grands en vertu*, ou plûtôt, en puiſſance. Le Grec : (*b*) *Des hommes renommez par leur force.* De grands Princes, ou de puiſſans Chefs du peuple de Dieu, comme furent les Juges, depuis Joſué juſqu'à Saül

Et prudentia sua præditi. *Ornez de prudence.* Le Grec : (*c*) *Qui conſultoient avec intelligence.* On en connoit parmi ces grands hommes du peuple de Dieu, qui ſans avoir eu l'eſprit de Prophétie, étoient remplis de l'eſprit de conſeil, & trés-habiles dans l'art de gouverner. On peut mettre de ce nombre Othoniel, Gédéon, Aod, &c.

Nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum. *Ils recommandoient dans les écrits des Prophétes, la dignité de ceux qui en étoient les auteurs.* Ils exhortoient les peuples à lire les Ecritures ſaintes, & leur loüoient les Prophétes, qui en ſont les auteurs, & les écrivains. (*d*) Le Grec fait un autre ſens : (*e*) *Ils ont annoncé* les choſes futures, *par l'eſprit de Prophétie* dont ils étoient remplis.

℣. 4. Imperantes in præsenti populo, &c. *Ils ont commandé au peuple qui vivoit de leur tems, & les peuples ont reçû de leur*

(*a*) Κυριεύοντες ἐν ταῖς βασιλείαις αὐτῶν.
(*b*) Ἄνδρες ὀνομαστοὶ ἐν δυνάμει.
(*c*) Βουλεύοντες ἐν συνέσει αὐτῶν.
(*d*) Dionyſ. Lyran.
(*e*) Ἀπηγγελκότες ἐν προφητείαις.

5. *In peritia sua requirentes modos musicos, & narrantes carmina scripturarum.*

6 *Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes: pacificantes in domibus suis.*

5. Ils ont recherché par leur habileté l'art des accords de la musique, & ils nous ont laissé les cantiques de l'Ecriture.

6. Ils ont été riches en vertu ; [ils ont aimé avec ardeur la véritable beauté,] & ils ont gouverné leurs maisons en paix.

COMMENTAIRE.

sagesse des paroles toutes saintes. Le Grec peut recevoir ce sens : (*a*) *Ils gouvernoient le peuple par leur conseil, & avec la capacité qui convient a des Chefs des nations. Leur doctrine étoit soûtenue par discours pleins de sagesse.* Il nous dépeint par ces trois caractéres le parfait Chef du peuple ; d'une prudence consommée dans le conseil, d'une experience, & d'une habileté parfaite dans le gouvernement, d'une éloquence puissante lorsqu'il instruit, ou qu'il exhorte.

℣. 5. In peritia sua requirentes modos musicos, &c. *Ils ont recherché par leur habileté l'art des accords de la musique.* Ces mots, *in peritiâ suâ*, se doivent joindre au ℣. précedent, de cette sorte : *Imperantes in præsenti populo, & virtute prudentiæ populis: sanctissima verba in peritiâ eorum. 5. Requirentes modos musicos, &c.* La musique étoit en une haute estime chez les Anciens, & sur tout chez les Hébreux, comme on l'a fait voir ailleurs. (*b*) David s'est fort distingué par son habileté extraordinaire dans cet art, & par l'emploi qu'il fit de la musique dans le culte du Seigneur. Le Grec porte : (*c*) *Ils ont recherché*, ou composé *des piéces de musique, & ont récité les poëmes écrits.* Ils ont composé de nouveaux Cantiques, & ont chanté les anciens, composez auparavant par leurs peres. On trouve parmi eux des Poëtes, & des Musiciens. Les Lévites étoient pour l'ordinaire, de simples musiciens ; quoiqu'il y en eût parmi eux d'inspirez, & qui composoient, comme Asaph, Héman, Idithun.

℣. 6. Homines divites in virtute. *Des hommes riches en vertu, qui ont aimé la véritable beauté, & ont gouverné leur maison dans la paix.* Le Grec ne parle point de *l'amour de la beauté.* On peut entendre la Vulgate, ou du bel ordre qu'ils faisoient regner dans leur famille, ou de la beauté de la maison de Dieu, dont ils étoient transportez. Le texte original désigne ici (*d*) *des hommes puissans, riches, & qui joüissoient d'une*

(*a*) Ἡγέμδροι λαοῦ ἐν διαβελίοις, καὶ ἐν συνέσει γραμματείας λαοῦ. Σοφοὶ λόγοι ἐν παιδείᾳ αὐτῶν. Nous prenons ici γραμματεία, pour la dignité de ceux que l'Ecriture nomme γραμματεῖς dans le Grec, ספרים dans l'Hébreu ; & *Scriba* dans le Latin. C'étoit des Chefs de peuple, dont l'autorité étoit grande & dans la guerre, & dans la police.

(*b*) Dissertation sur la Musique des Hébreux, à la tête du second tome des Pseaumes.

(*c*) Ἐκζητοῦντες μέλη μουσικῶν, καὶ διηγούμενοι ἔπη ἐν γραφῇ.

(*d*) Ἄνδρες πλούσιοι κεχορηγημένοι ἰσχύϊ, εἰρηνεύοντες ἐν κατοικίαις αὐτῶν. Le mot ἰσχὺς est mis pour les richesses. *Eccli.* XIV. 13. XXVIII. 12. Il répond à l'Hebreu חיל

7. *Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt, & in diebus suis habentur in laudibus.*

8. *Qui de illis nati sunt, reliquerunt nomen narrandi laudes eorum.*

9. *Et sunt quorum non est memoria: perierunt quasi qui non fuerint, & nati sunt, quasi non nati, & filii ipsorum cum ipsis.*

7. Ils se sont tous acquis [parmi leurs peuples,] une gloire qui est passée d'âge en âge, & on les loüe encore aujourd'hui pour ce qu'ils ont fait pendant leur vie.

8. Ceux qui sont nez d'eux, ont laissé aprés leur mort un grand nom, qui renouvelle les loüanges de leurs peres.

9. Il y en a d'autres dont on a perdu le souvenir. Leur mémoire est périe, comme s'ils n'avoient jamais été; ils sont nez eux & leurs enfans, comme s'ils n'étoient jamais nez.

COMMENTAIRE.

paix, & d'une prospérité parfaite dans leur famille. Ce qu'on peut appliquer aux anciens Patriarches, Abraham, Isaac, & Jacob; ou aux Rois de Juda, David, Salomon, Josaphat, Ezéchias.

℣. 7. IN GENERATIONIBUS GENTIS SUÆ GLORIAM ADEPTI SUNT. *Ils se sont acquis parmi leur peuple une gloire, qui est passée d'âge en âge.* Le Grec ne parle point *de leur peuple;* il dit seulement qu'ils ont acquis beaucoup de gloire de leur tems, & ont été célebres durant leur vie. Ou bien: Ils ont été en grande réputation & durant leur vie, & dans les races suivantes; car le Grec peut recevoir ces deux sens. (*a*)

℣. 8. QUI DE ILLIS NATI SUNT, RELIQUERUNT NOMEN, &c. *Ceux qui sont nez d'eux, ont laissé aprés leur mort un grand nom, qui renouvelle les loüanges de leurs peres.* La gloire de ces grands hommes n'a point été bornée à leur personne; leur postérité n'a point dégénéré de leur vertu; & si la gloire des peres réjaillit sur les enfans, celle des enfans réjaillit aussi sur les peres. Abraham est aussi illustre par le mérite d'Isaac, de Jacob, & des autres Patriarches, que par son propre mérite. Le Grec (*b*) se doit comparer au ℣. suivant, de cette sorte: *Il y en a d'entr'eux qui ont laissé un nom*, ou une postérité, (*c*) *pour célébrer leurs loüanges.* ℣. 9. *Et il y en a d'autres dont on n'a aucune mémoire*, qui sont morts sans laisser d'enfans, *& qui sont ensévelis dans l'oubli, comme s'ils n'avoient jamais été, eux & leurs enfans.* Les premiers sont les Patriarches dont la postérité est si nombreuse, & si illustre; & les autres sont les justes, & les sages dont la mémoire est tombée dans l'oubli, dans la longue suite des siécles. Quelques-uns (*d*) expliquent la seconde partie, des méchans

(*a*) Πάντες οὗτοι ἐν γενεαῖς ἐδοξάσθησαν, καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτῶν καύχημα.

(*b*) Εἰσὶν αὐτῶν οἳ κατέλιπον ὄνομα τοῦ ἐκδιηγήσασθαι ἐπαίνους. ℣. 9. Καὶ εἰσὶν ὧν οὐκ ἔστι μνημόσυνον.

(*c*) *Grot. V. de Deut. XXV. 6. 7. Non vult suscitare nomen fratris sui in Israël. Josue* VII. 9 *Ruth.* IV. 5. 10. *Isai* XIV. 22. *&c.*

(*d*) *Palat. Cornel. à Lapide, Grot. alii.*

10. *Sed illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt.*

10. Mais ces premiers sont des hommes de charité, & de miséricorde, & les œuvres de leur piété subsisteront pour jamais.

11. *Cum semine eorum permanent bona.*

11. Les biens qu'ils ont laissez à leur postérité, lui demeurent toujours.

12. *Hereditas sancta nepotes eorum, & in testamentis stetit semen eorum.*

12. [Les enfans de leurs enfans sont un peuple saint;] leur race se conserve dans l'alliance de Dieu.

13. *Et filii eorum propter illos usque in æternum manent : semen eorum, & gloria eorum non derelinquetur.*

13. C'est en leur considération que leurs enfans subsistent éternellement, & leur race, non plus que leur gloire, ne finira point.

14. *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt : & nomen eorum vivit in generationem & generationem.*

14. Leurs corps ont été ensevelis en paix, & leur nom vivra dans la succession de tous les siécles.

COMMENTAIRE.

dont la mémoire est demeurée dans l'obscurité, par un juste jugement de Dieu. Les méchans sont, ou les races de Céthura, & d'Agar, & d'Edom, qui quoique descenduës des Patriarches, n'ont pas laissé de demeurer dans l'oubli ; ou les méchans Israëlites, exterminez de dessus la terre pour leurs crimes.

ỳ. 10. SED ILLI VIRI MISERICORDIÆ SUNT, QUORUM PIETATES NON DEFUERUNT. *Mais ces premiers sont des hommes de miséricorde, dont la piété subsiste à jamais.* Il abandonne les méchans dans l'oubli où ils sont tombez ; il ne s'attache qu'aux justes, aux gens de bien, *aux hommes de miséricorde.* Dans le style des Hebreux, principalement des Auteurs qui ont écrit depuis la captivité, (*a*) *un homme de miséricorde, un Assidéen*, est un homme de bien, de probité, un vrai fidele. Le Sage donne ce nom aux Patriarches, & aux anciens justes, sur tout à ceux dont la mémoire étoit célébre, & dont on publioit les beaux faits dans le Temple, & dans les assemblées de Religion. Le Grec : *Ce sont là les hommes de miséricorde, dont les justices n'ont point été mises en oubli.*

ỳ. 11. 12. 13. CUM SEMINE EORUM PERMANENT BONA. *Les biens qu'ils ont laissez à leur postérité, leur demeurent toûjours.* Voici ce que porte le Grec des trois versets, 11. 12. & 13. *Leur postérité jouit d'un riche héritage.* Elle possede la terre de Canaan promise à leurs peres depuis tant de siécles. 12. *Leurs enfans demeurent attachez à l'alliance.* Ils sont les fils de l'alliance, & les héritiers des promesses faites aux Patriarches. *Leur race est dans l'alliance, & elle se perpetuë dans leurs enfans aprés eux.*

(*a*) *Vide* 1. *Par.* VI. 41. *Psal.* III. 4. XI. 1. XXXVI. 28. XLIX. 5. LXXVIII. 2. הסידים 1. *Maccab.* VII 13. & 2. *Macc.* XIV. 6. ... *Eccli.* XLIV. 27. Ἄνδρες ἐλέους.

15. *Sapientiam ipsorum narrent populi, & laudem eorum nuntiet ecclesia.*

16. *Henoch placuit Deo, & translatus est in Paradisum, ut det gentibus pœnitentiam.*

15. Que les peuples publient leur sagesse ; & que l'assemblée *sainte* chante leurs loüanges.

16. Enoch a plû à Dieu, il a été transféré dans le Paradis, pour faire entrer les nations dans la pénitence.

COMMENTAIRE.

13. *Leur postérité subsiste dans tous les siécles, & leur gloire ne sera point effacée.* D'autres exemplaires sont plus courts, mais ils reviennent au même sens.

ỳ. 14. CORPORA EORUM IN PACE SEPULTA SUNT. *Leurs corps ont été ensévelis en paix, & leur nom vivra dans tous les siécles.* Les Patriarches sont morts tranquillement, & ont laissé leur famille paisible, & dans la prospérité ; leurs corps reposent dans leur tombeau, & leur race fait revivre leur nom dans tous les siécles. On sait le soin que les Hébreux avoient de la sépulture des morts, (*a*) & quel malheur ils concevoient à être abandonné sans sépulture, ou à être troublé dans son tombeau. Ils ne croyoient pas qu'une ame fût sans inquiétude, tandis que son corps n'étoit point en repos.

ỳ. 16. ENOCH PLACUIT DEO, ET TRANSLATUS EST IN PARADISUM. *Enoch a plû à Dieu, & il a été transféré dans le Paradis, pour faire entrer les nations dans la pénitence.* Nous nous sommes étendus assez au long dans le Commentaire sur la Génese, (*b*) sur la personne d'Enoch, & sur son transport. Les Peres Latins, & ceux qui ont suivi le texte de la Vulgate de cet endroit, ont crû qu'il étoit transferé dans le Paradis, c'est-à-dire, dans le Ciel, selon quelques-uns, (*c*) ou dans le Paradis Terrestre, selon d'autres. (*d*) Mais les Grecs qui n'ont point lû dans leur texte le mot de *Paradis* en cet endroit, n'ont point osé déterminer le lieu, où il est transporté. (*e*) La tradition des Chrétiens, & des Juifs est qu'Enoch est encore en vie, (*f*), & qu'il doit venir avant le jugement dernier, pour combattre l'Antechrist. Le Grec porte simplement : (*g*) *Enoch plut au Seigneur Dieu, & il fut transporté, lui qui étoit un exemple de péni-*

(*a*) *Vide Genes.* xxxv. 8. 10. xxxv. 20. xlix. 31. l. 24.
(*b*) Voyez le Commentaire sur la Génèse v. 24. pag. 141. 142. & suiv.
(*c*) *Ieronym. in Amos*, viii. *Ambros. lib. de Paradiso, cap. 3. Doroth. in Synopsi. &c.*
(*d*) *Irena. lib. 5. cap. 5. Vide Author quest.* ad Orthodox. *sub nomine Justini, qu. 85. Aug. lib. 6. Oper. imperfecti contra Julian n. 30.*
(*e*) *Chrysost. homil. 21. in Genes. Theodoret. qu. 25. in Genes.*
(*f*) *Hebr. xi. 5. Fide Henoch translatus est ne videret mortem, & non inveniebatur. Vide Genes. v. 22. 24. Sap. iv. 10. Eccli. xlix. 19. Ita & Joseph. Antiq. lib. 1. cap. 4. & PP. passim.*
(*g*) Ἐνὼχ εὐηρέστησε Κυρίῳ Θεῷ, καὶ μετετέθη ὑπόδειγμα μετανοίας ταῖς γενεαῖς.

tence

17. *Noë inventus est perfectus justus, & in tempore iracundiæ factus est reconciliatio.*

18. *Ideò dimissum est reliquum terræ, cùm factum est diluvium.*

19. *Testamenta sæculi posita sunt apud illum, ne deleri possit diluvio omnis caro.*

17. Noé a été trouvé juste & parfait, & il est devenu au tems de la colére, la réconciliation des hommes.

18. C'est pourquoi Dieu s'est réservé sur la terre quelques hommes, lorsque le déluge est arrivé.

19. Il a été le dépositaire de l'alliance faite avec le monde; afin qu'à l'avenir toute chair ne pût plus être exterminée par le déluge.

COMMENTAIRE.

tence, aux peuples de son tems. Ou, *lui qui devoit être un modèle de pénitence pour les races futures.* La Vulgate favorise davantage la seconde explication. Il exhortera à la pénitence, & par son exemple, & par ses paroles les hommes qui vivront alors, pour les disposer à paroître au Jugement de Dieu, & à résister à l'Antechrist. L'Apocalypse nous parle clairement de la venuë d'Elie, & d'Enoch. (*a*) Elle nous decrit même leur genre de vie, leur vêtement, & la mort que leur fera souffrir la bête qui sortira de l'abyme.

℣. 17. NOE INVENTUS EST PERFECTUS. *Noë a été trouvé juste, & parfait, & il est devenu au tems de la colére, la réconciliation des hommes.* Le Grec à la lettre: (*b*) *Le prix*, ou l'équivalent des hommes. Il a, pour ainsi dire, payé par sa justice le rachat de la nature humaine. Tout le genre humain avoit mérité que Dieu le fist périr par le déluge, Noë fut trouvé juste, & sauva l'espéce dans sa famille. Comparez *Genes.* VI. 8. *Noë invenit gratiam coram Domino. Noë vir justus, atque perfectus fuit in generationibus suis.*

℣. 18. DIMISSUM EST RELIQUUM TERRÆ. *Dieu s'est réservé quelques hommes, lorsque le déluge est arrivé.* Ce fut en considération de la justice de Noë, comme on l'a dit, que Dieu voulut bien ne pas exterminer tout le genre humain, & qu'il réserva la famille de Noë. Le Grec lit: (*c*) *C'est pourquoi le déluge arriva sur la terre, & c'est pour cela que des restes furent conservez sur la terre.* Ces restes sont la race de Noë. Le terme Hébreu, (*d*) qui signifie les restes, signifie aussi la postérité. (19.) *Et l'alliance du siécle a été mise en dépôt chez lui.* Dieu a bien voulu faire alliance avec Noë, & s'engager de ne plus faire périr les hommes par un

(*a*) *Apoc.* XI. 3. *Dabo duobus testibus meis, & Prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis, &c. Vide Cornel. à Lapide hic, & Interpp. ad Apoc.* XI.

(*b*) Ἐν καιρῷ ὀργῆς ἐγένετο ἀντάλλαγμα.

(*c*) Διὰ τοῦτο ἐγένετο ὁ κατακλυσμὸς διὰ τοῦτο ἐγενήθη κατάλειμμα τῇ γῇ. (19.) Καὶ διαθῆκαι αἰῶνος ἐτέθησαν πρὸς αὐτὸν, &c.

(*d*) יתר *Mich.* V. 2. *Sophon.* II. 9. *Vide infr.* XLVII. 25. *& passim.*

20. *Abraham magnus pater multitudinis gentium, & non est inventus similis illi in gloria : qui conservavit Legem Excelsi, & fuit in testamento cum illo.*

21. *In carne ejus stare fecit testamentum, & in tentatione inventus est fidelis.*

22. *Ideò jurejurando dedit illi gloriam in gente sua, crescere illum quasi terræ cumulum.*

20. Le grand Abraham a été le pere de la multitude des nations, & nul ne lui a été semblable en gloire. Il a conservé la Loi du Trés-haut, & il a fait alliance avec lui.

21. Le Seigneur a affermi son alliance dans sa chair, & dans la tentation il a été trouvé fidéle.

22. C'est pourquoi il lui a juré d'établir sa gloire dans sa race, & de multiplier sa postérité, comme un grand amas de terre :

COMMENTAIRE.

déluge général. Dans cette occasion Noë étoit comme le garant, ou la partie contractante, représentant tout le genre humain. (*a*)

ỳ. 20. ABRAHAM MAGNUS, PATER MULTITUDINIS, &c. *Le grand Abraham a été le pere de la multitude des nations.* Le nom d'*Abraham*, selon l'étymologie Hébraïque, (*b*) signifie *le pere de la grande multitude.* Il est nommé *le pere de la multitude des nations*, parce que de lui sont sortis plusieurs peuples : les Ismaëlites divisez en douze Tribus, les fils de Céthura, les Iduméens descendus d'Esaü fils d'Isaac, & petit-fils d'Abraham ; & enfin les Israëlites, ce peuple illustre & fameux, venu de Jacob par Isaac, fils d'Abraham.

QUI CONSERVAVIT LEGEM EXCELSI, ET FUIT IN TESTAMENTO CUM ILLO. *Il a conservé la Loi du Trés-haut : & a fait alliance avec lui.* Pendant que le reste des nations s'abandonnoit à l'idolâtrie, Abraham s'attacha au Seigneur, & fit alliance avec lui. (*c*) Il en reçut la marque, & le caractére par la circoncision. (21.) *In carne ejus stare fecit testamentum* : & dans la fameuse épreuve où il lui commanda de lui immoler son fils Isaac, il obéit avec une force, & une générosité presque au dessus des forces de la nature. *In tentatione inventus est fidelis.*

ỳ. 22. IDEO JUREJURANDO DEDIT ILLI GLORIAM IN GENTE SUA. *C'est pourquoi il lui a promis avec serment d'établir sa gloire dans sa race, & de multiplier sa postérité, comme un grand amas de terre.* C'est la signification litterale de ces paroles de la Vulgate : *Crescere illum quasi terræ cumulum.* Voici le Grec de tout le verset : (*d*) *C'est pourquoi il lui a promis avec serment de répandre par le moyen de sa race, sa bénédiction sur les nations de la terre ; & de le multiplier, comme la poussiére de la terre.* Tout cela est tiré de la Génese, (*e*) où ces promesses sont répetées à Abraham en plus d'une occasion.

(*a*) *Genes.* VIII. 21. & *seq.*
(*b*) אב רב המון *Genes.* XVII. 5.
(*c*) *Genes.* XVII. 7. 21. & XXII. 16.
(*d*) Διὰ τοῦτο ἐν ὅρκῳ ἔστησεν αὐτῷ ἐνευλογηθῆναι ἔθνη ἐν σπέρματι αὐτοῦ, πληθῦναι αὐτὸν ὡς χοῦν τῆς γῆς.
(*e*) *Genes.* XII. 2. 3. XXII. 17.

23. *Et ut stellas exaltare semen ejus, & hæreditare illos à mari usque ad mare, & à flumine usque ad terminos terræ.*

24. *Et in Isaac eodem modo fecit propter Abraham patrem ejus.*

25. *Benedictionem omnium Gentium, dedit illi Dominus; & testamentum confirmavit super caput Jacob.*

23. [De l'élever comme les étoiles,] & d'étendre leur héritage depuis une mer jusqu'à l'autre, & depuis le fleuve jusqu'aux extrêmitez du monde.

24. Il a traité Isaac de même, à cause d'Abraham son pere.

25. Le Seigneur lui a donné les bénédictions de toutes les nations; & il a confirmé son alliance, & l'a fait passer en la personne de Jacob.

COMMENTAIRE.

ỳ. 23. HÆREDITARE ILLOS A MARI USQUE AD MARE, &c. *D'étendre leur héritage, depuis une mer jusqu'à l'autre; & depuis le fleuve, jusqu'aux extrêmitez du monde.* Ces paroles sont tirées des Pseaumes, (*a*) où elles sont dites de l'étenduë du Royaume des descendans de David. Mais elles sont équivalentes à celles que l'on trouve dans la Génese, (*b*) en faveur d'Abraham. Sa postérité a dominé depuis la Méditerranée jusqu'à la mer-rouge, & à la mer-morte: & depuis le fleuve d'Euphrate, jusqu'aux extrêmitez de la terre habitée, c'est-à-dire, jusqu'à l'Océan, qui baigne les côtes d'Arabie au midi. Ce ne fut que sous David, & Salomon, que l'on vit l'accomplissement littéral de ces promesses.

ỳ. 24. ET IN ISAAC EODEM MODO FECIT. *Il a traité Isaac de même, à cause d'Abraham.* On pourroit traduire le Grec: (*c*) Il éxécuta en faveur d'Isaac ce qu'il avoit promis, à cause d'Abraham son pere. Ou plûtôt: Il continua les mêmes faveurs, & les mêmes promesses à Isaac.

ỳ. 25. BENEDICTIONEM OMNIUM GENTIUM DEDIT ILLI. *Le Seigneur lui a donné les bénédictions de toutes les nations, & a fait passer son alliance en la personne de Jacob.* Il l'a comblé d'une surabondance de graces, égales à celles qu'il répand sur toutes les nations. Il parle d'Isaac. Ou plûtôt: Il a comblé de bénédictions tous les peuples, par son moyen. D'Isaac devoit naître le Messie, la source des bénédictions de toute la nature humaine. (*d*) Le Grec est plus court. Voici comme il se joint au ỳ. précédent: *Le Seigneur a affermi sur Isaac à cause d'Abraham son pere, la bénédiction de tous les hommes, & l'alliance; & il l'a fait reposer sur la tête de Jacob.* Les promesses faites à Abraham sont passées de lui à Isaac, & d'Isaac à Jacob.

ỳ. 26. AGNOVIT EUM IN BENEDICTIONIBUS SUIS. *Il a*

(*a*) *Psal.* LXXI. 8.
(*b*) *Genes.* XIII. 14. 15.
(*c*) Καὶ ἐν τῷ Ἰσαὰκ ἔστησεν οὕτως. διὰ Ἀβραὰμ τὸν πατέρα αὐτοῦ εὐλογίαν πάντων ἀνθρώπων, καὶ διαθήκην. καὶ κατέπαυσεν ἐπὶ κεφαλὴν Ἰακώβ.
(*d*) *Genes.* XXVI. 1. 2. 3. 4. 5. 6.

26. *Agnovit eum in benedictionibus suis, & dedit illi hæreditatem, & divisit illi partem in tribubus duodecim.*	26. Il a versé sur lui ses bénédictions; lui a donné la terre héréditaire, & la lui a partagée en douze tribus.
27. *Et conservavit illi homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis.*	27. Et il lui a conservé des hommes pleins de bonté, & de miséricorde, qui ont trouvé grace aux yeux de tout le monde.

COMMENTAIRE.

versé sur lui ses bénédictions. A la lettre: (a) *Il l'a reconnu par ses bénédictions.* Il l'a reconnu pour héritier des promesses, & a déclaré que par Isaac & Jacob, sa bénédiction se perpétueroit dans la race d'Abraham. Ou bien: Isaac a reconnu son fils Jacob pour son premier né, & pour son légitime héritier, en lui donnant ses bénédictions avant sa mort. *Il lui donna l'héritage;* il lui promit la terre que le Seigneur s'étoit engagé de donner à Abraham: *Dedit illi hæreditatem.* Enfin Dieu donna à Jacob une famille nombreuse, & douze Chefs de Tribus: *Divisit illi partem in tribubus duodecim.*

℣. 27. CONSERVAVIT ILLI HOMINES MISERICORDIÆ. *Il lui a conservé des hommes pleins de bonté.* Il a fait sortir de sa race ces hommes miséricordieux, ce peuple fidéle, & rempli de piété, dont il a fait ses amis, & ses adorateurs. Le Grec est au singulier: (b) *Il a fait sortir de lui cet homme de miséricorde, qui a trouvé grace en présence de toute chair, & qui est aimé de Dieu, & des hommes. Moyse, dont la mémoire est en bénédiction.* Grotius, Badvelle, Hæschelius, & quelques autres soûtiennent que cet homme de miséricorde est Joseph, fils de Jacob, & que mal à propos on l'a joint au Ch. suivant, qui contient l'éloge de Moyse. Si cela est, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut abandonner les éxemplaires Grecs au commencement du Ch. XLV. & suivre la Vulgate, qui y commence l'éloge de Moyse; c'est ce qui nous paroît plus juste, & mieux lié avec la suite du discours. Ce peu de mots, *Un homme de miséricorde, réservé exprés pour le salut de la famille de Jacob; un homme qui trouve grace aux yeux de toute chair,* renferme le vrai caractére du Patriarche Joseph, & forme un racourci de tout ce qu'on peut dire en sa loüange.

(a) Ἐπέγνω αὐτὸν ἐν εὐλογίαις αὐτοῦ.
(b) Καὶ ἐξήγαγεν ἐξ αὐτοῦ ἄνδρα ἐλέους, εὑρίσκοντα χάριν ἐν ὀφθαλμοῖς πάσης σαρκός, (Chap. XLV. 1.) Ἠγαπημένον ὑπὸ Θεοῦ, καὶ ἀνθρώπων Μωσῆν.



CHAPITRE XLV.

Eloge de Moyse, d'Aaron, de Phinéés. Sacerdoce d'Aaron. Punition de Coré, Dathan, & Abiron.

℣. 1. *Dilectus Deo, & hominibus Moyses: cujus memoria in benedictione est.*

℣. 1. Moyse a été aimé de Dieu, & des hommes, & sa mémoire est en bénédiction.

COMMENTAIRE.

℣. 1. Dilectus Deo, et hominibus Moyses. *Moyse a été aimé de Dieu, & des hommes; & sa mémoire est en bénédiction.* Moyse fut privilégié de Dieu d'une façon toute extraordinaire; sa vie n'est qu'un tissu de merveilles, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il eut l'honneur de parler à Dieu face à face, & le Seigneur se manifesta à lui, d'une maniére beaucoup plus claire, qu'il ne fit jamais à aucun Prophéte. (*a*) Il fut aussi aimé des hommes; il gagna d'abord les bonnes graces, (*b*) puis l'estime de la fille de Pharaon, de Pharaon lui-même, & des Egyptiens; & ensuite celle de Jétro, & enfin celle des Hébreux, qu'il conduisit plûtôt comme un pere, que comme un chef, & un maître. Et comment n'auroit-il pas gagné les cœurs de tout le monde, puisqu'il étoit le plus clément, & le plus doux de tous les hommes? (*c*) *Sa mémoire est en bénédiction* dans tous les siécles, non-seulement dans sa nation, mais aussi parmi tous les peuples, qui ont connoissance de son nom. On n'a point de désir plus ardent, ni de vœux plus agréables à faire à un Prince, que de lui souhaiter la sagesse, les lumiéres, la bonté, la piété de Moyse. Le Grec porte: (*d*) *Sa mémoire est en bénédiction*, en loüanges; ou, en actions de graces. On le loüe solemnellement dans les assemblées du peuple. C'est un de ces grands hommes, dont nous publions les loüanges. On a déja vû que tout ce verset est lié dans le Grec avec la fin du Chapitre précédent; & que selon la suite de ce Texte, il faudroit rapporter à Moyse, ce qui est dit dans le dernier verset du Chap. xliv. Mais le

(*a*) *Num* xii 6. *Si quis fuerit inter vos Prophetæ Domini, in visione apparebo ei . . . . At non talis servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est ore enim ad os loquor ei, & palam, & non per ænigmata, &c.*

(*b*) *Exod.* ii. 10. 11. *Act.* vii.

(*c*) *Num.* xii. 23.

(*d*) Καὶ τὸ μνημόσυνον ἐν εὐλογίαις. *Vide Grot. hic.*

2. *Similem illum fecit in gloria Sanctorum, & magnificavit eum in timore inimicorum, & in verbis suis monstra placavit.*

3. *Glorificavit illum in conspectu Regum, & jussit illi coram populo suo; & ostendit illi gloriam suam.*

2. Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des Saints. Il l'a rendu grand, & redoutable à ses ennemis; & il a lui-même appaisé les monstres par ses paroles.

3. Il l'a élevé en honneur devant les Rois; il lui a prescrit ses ordonnances devant son peuple, & lui a fait voir sa gloire.

COMMENTAIRE.

sens de la Vulgate nous paroît meilleur. Nous expliquons de Joseph la fin du Chapitre précédent, & nous commençons ici l'éloge de Moyse.

℣. 2. SIMILEM ILLUM FECIT IN GLORIA SANCTORUM. *Il lui a donné une gloire égale à celle des Saints*, à celle des anciens Patriarches : Ou plûtôt, à celle des Anges, (a) puisque comme eux, il a eu l'avantage de voir Dieu, & de converser avec lui; & qu'enfin il a fait des prodiges égaux à ceux des Anges.

MAGNIFICAVIT EUM IN TIMORE INIMICORUM. *Il l'a rendu grand, & redoutable à ses ennemis.* A Pharaon, aux Egyptiens, aux Amalécites, aux Hébreux rebelles, à tous ceux qui se sont élevez contre le Seigneur, dont il étoit le ministre, & le vengeur.

IN VERBIS SUIS MONSTRA PLACAVIT. *Il a appaisé les monstres par ses paroles.* Le Grec : (b) *Il a fait cesser les prodiges par ses paroles.* Non seulement il a fait des prodiges quand il l'a voulu, mais aussi il les a arrêtez, suspendus, fait cesser à sa parole. On ne peut marquer d'une façon plus magnifique le pouvoir qu'a un homme de faire des prodiges, qu'en disant, qu'il les fait, & les arrête; il frappe, & il guérit. Il ouvre le ciel, & il le ferme; il fait venir des grenoüilles, des moucherons, des serpens, & il les dissipe, avec la même facilité qu'il les a produits. Si les Magiciens de Pharaon peuvent faire paroître des serpens, Moyse fait dévorer ces serpens magiques, pat un autre serpent. (c) S'ils peuvent imiter par leurs prestiges les miracles du ministre du Seigneur, ils ne peuvent se garantir des playes que Moyse leur envoye. (d) Tout cela démontre admirablement la supériorité de Moyse sur tous les faux faiseurs de miracles, & particuliérement sur les magiciens de l'Egypte, que le démon lui opposa.

℣. 3. GLORIFICAVIT ILLUM IN CONSPECTU REGUM. *Il l'a élevé en honneur devant les Rois.* Devant Pharaon Roi d'Egypte, devant Séhon Roi des Amorrhéens, devant Og Roi de Basan, devant tous les Rois de Chanaan, que la terreur de son nom, & la réputation des

(a) *Drus. Grot. Cast.*
(b) *Ἐν λόγοις αὐτοῦ σημεῖα κατέπαυσε.*
(c) *Exod.* VII. 12.
(d) *Exod.* VIII. 19.

4. *In fide & lenitate ipsius sanctum fecit illum, & elegit eum ex omni carne.*

5. *Audivit enim eum, & vocem ipsius, & induxit illum in nubem.*

4. Il l'a sanctifié dans sa foi, & dans sa douceur; & l'a choisi d'entre tous les hommes.

5. Car Dieu l'a écouté, & a entendu sa voix, & il l'a fait entrer dans la nuée.

COMMENTAIRE.

merveilles qu'il avoit faites, jettérent dans la frayeur, & dans la consternation. (*a*)

JUSSIT ILLI CORAM POPULO SUO. *Il lui a préscrit ses ordonnances devant son peuple.* Le Seigneur lui parla sur la montagne de Sinaï, & lui donna la Loi Ecrite de son propre doigt. Tout Israël fut témoin de la présence du Seigneur sur la montagne. Il en vit les marques les plus indubitables. Enfin Dieu lui manifesta sa gloire: *Ostendit illi gloriam suam.* Ou selon le Grec, (*b*) conforme à l'Exode chap. XXXIII. 22. Il lui en manifesta une partie, il se fit voir à lui en passant. Il ne vit pas le Seigneur en face, mais il le vit quand il fut passé devant lui. Il le vit par derriére. *Videbis posteriora mea, faciem autem meam videre non poteris.*

ꝟ. 4. IN FIDE ET LENITATE IPSIUS SANCTUM FECIT ILLUM. *Il l'a sanctifié dans sa foi, & dans sa douceur.* Il lui a donné la grace, & la sainteté. Il l'a revêtu des dons de sa miséricorde, & de sa grace, & l'a rempli d'une foi vive, & animée dans ses paroles, & d'une douceur à l'épreuve de toutes les contradictions. (*c*) Ou bien, en prenant le nom de *sanctifier*, dans le sens de préparer, de disposer: Le Seigneur l'a préparé pour remplir le grand emploi auquel il le destinoit, & il l'a rempli pour cela des dons nécessaires, d'une fidélité, & d'une obéïssance à tout ce que le Seigneur demandoit de lui: *Moyses in omni domo mea fidelissimus.* C'est le témoignage qu'il lui rend lui-même; (*d*) & d'une douceur, d'une clémence, d'une mansuétude, telle qu'il la faloit avec un peuple pervers, indocile, rébelle, incrédule. Dieu mit donc dans lui ces qualitez, & il le choisit parmi tous les hommes de son tems, pour le rendre exécuteur de ses volontez, & médiateur de l'alliance qu'il vouloit faire avec les Hébreux *Elegit eum ex omni carne.*

ꝟ. 5. AUDIVIT ENIM EUM, ET VOCEM IPSIUS. *Car Dieu l'a écouté, & a entendu sa voix; & il l'a fait entrer dans la nuée.* Le Grec: (*e*) *Le Seigneur lui a fait entendre sa voix, & l'a fait entrer dans l'obscurité.* Il lui parla sur la montagne de Sinaï, & le fit monter jusqu'au som-

(*a*) *Josue* II. 10. 11.
(*b*) Ἔδειξεν αὐτῷ τῆς δόξης αὐτοῦ.
(*c*) *Num.* XII. 3. 7.
(*d*) *Num.* XII. 6. 7.
(*e*) Ἠκούτισεν αὐτὸν τῆς φωνῆς αὐτοῦ, καὶ εἰσήγαγεν αὐτὸν εἰς τὸν γνόφον.

8. *Statuit ei testamentum æternum, & dedit illi sacerdotium gentis: & beatificavit illum in gloria.*

9. *Et circumcinxit eum zonâ gloriæ, & induit eum stolam gloriæ, & coronavit eum in vasis virtutis.*

8. Il a fait avec lui une alliance éternelle; il lui a donné le sacerdoce de son peuple; il l'a comblé de bonheur, & de gloire.

9. Il l'a ceint d'une ceinture d'honneur; il l'a revêtu d'une robe de gloire, & l'a couronné de tout cet appareil plein de majesté.

COMMENTAIRE.

avec lui, avec Aaron, *une alliance éternelle*. Le Seigneur l'établit Prêtre dans Israël, & voulut que sa famille possédât cette dignité de pere en fils à perpétuité. Il lui donna les dîmes, les prémices, & les portions des victimes qu'on offriroit dans son Tabernacle, ou dans son Temple: il lui accorda encore d'autres prérogatives dans sa nation. Voila à quoi Dieu s'engageoit par son alliance. Aaron, & sa famille de leur part s'engageoient à servir fidellement le Seigneur, & à observer les Loix communes de leur peuple, & celles qui leur seroient marquées en particulier par Moyse, pour l'éxercice de leur emploi. Voyez ci-aprés le ỷ. 19. qui contient les principales obligations d'Aaron, & de ses successeurs.

ỷ. 9. CIRCUMCINXIT ILLUM ZONA GLORIÆ. *Il l'a ceint d'une ceinture d'honneur.* L'Auteur va nous décrire les principaux ornemens du Grand-Prêtre. Nul autre que lui n'avoit droit de les porter, & lui-même ne s'en revêtoit pas hors le Temple. La ceinture du Grand-Prêtre étoit un tissu fort riche, large de quatre doigts; cette ceinture étoit tissuë fort lâche, & creuse comme une peau de serpent. Diverses fleurs y étoient représentées avec du lin couleur d'écarlatte, de pourpre, & d'hyacinthe. C'est la déscription que Joseph en donne. (*a*)

INDUIT EUM STOLAM GLORIÆ. *Il l'a revêtu d'une robbe de gloire.* D'une robbe, ou d'une stole magnifique. *La stole* étoit une robbe traînante. A Rome elle étoit propre aux femmes de qualité dans l'Orient, & dans la Grece, elle étoit d'usage pour les hommes, & pour les femmes. Le Grec: (*b*) *Il l'a revêtu de la perfection de la gloire.* C'est-à-dire des ornemens les plus somptueux, & les plus magnifiques; de tout ce qu'il y a de plus pompeux, & de plus beau.

CORONAVIT EUM IN VASIS VIRTUTIS. *Il l'a couronné de tout cet appareil plein de majesté.* Ou plûtôt: (*c*) *Il l'a affermi par des ornemens les plus précieux.* On a déja vû ci-devant, (*d*) & on verra encore au verset 14. de ce Chapitre, *virtus* mis pour les *richesses*. Le Seigneur a donc rendu Aaron respectable par des ornemens précieux. Ou bien, il l'a

(*a*) *Joseph Antiq. lib* 3. *cap.* 8. Voyez nôtre Commentaire sur l'Exode XXVIII. 4. pag 390.

(*b*) *Ἐνέδυσεν αὐτὸν συντέλειαν καυχήματος.*

(*c*) *Ἐστερέωσεν αὐτὸν ἐν σκεύεσιν ἰσχύος.*

(*d*) *Eccli.* XLIV. 3. 6.

10. *Circumpedes, & femoralia, & humerale posuit eis, & cinxit illum tintinnabulis aureis plurimis in gyro,*

11. *Dare sonitum in incessu suo, auditum facere sonitum in templo, in memoriam filiis gentis suæ.*

10. Il lui a donné la robe traînante, & les culottes, & l'éphod, & il mit autour de sa robe un grand nombre de sonnettes d'or,

11. Afin qu'il fît du bruit en marchant, & que ce son qui retentissoit dans le Temple, fût un avertissement pour les enfans de son peuple.

COMMENTAIRE.

affermi, établi en dignité, en le revêtant de ses habits magnifiques.

℣. 10. CIRCUMPEDES, ET FEMORALIA. *Il lui a donné la robbe traînante, & les culottes.* Le Grand-Prêtre étoit revêtu d'une robbe traînante, couleur d'hyacinthe, ou bleu céleste, au bas de laquelle étoient des sonnettes d'or, & des pommes de grenades de diverses couleurs. Il avoit outre cela une tunique intérieure de lin, d'un ouvrage fort serré. Tout cela se voit par l'Exode. (*a*) Ses culottes sont aussi fort bien décrites au même endroit. (*b*) Le Grec porte à la lettre : (*c*) *Des habits qui enveloppent les jambes, & qui traînent jusqu'à terre.* Il y a assez d'apparence que par ces mots il veut marquer la culotte, & la tunique de couleur d'hyacinthe, qui étoit traînante. L'une & l'autre convenoient au Grand-Prêtre.

ET HUMERALE POSUIT EI. *Et l'Ephod.* Ce terme *Ephod*, (*d*) est Hébreu, & est rendu dans les Septante, & dans la Vulgate par, *un habit qui couvre les épaules.* Or l'Ephod étoit un habit commun à tous les Prêtres, & même aux Lévites. C'étoit une espece de brételles, qui prenant sur les épaules, venoit se joindre en croix devant la poitrine, & se ceignoit ensuite sur la tunique. A l'Ephod du Grand-Prêtre étoit joint le Rational, dont on parlera ci-aprés. On peut voir nôtre Commentaire sur l'Exode, page 337. & suivantes.

CINXIT ILLUM TINTINNABULIS. *Il mit tout autour de sa robbe un grand nombre de sonnettes d'or.* Le Grec (*e*) ajoûte *des pommes de grenades* aux sonnettes d'or, conformément au texte de Moyse. (*f*) Ces pommes de grenades étoient de laine, couleur d'hyacinthe, de pourpre, & de cramoisi. Le Grand-Prêtre portoit ces sonnettes pour servir d'avertissement aux Israëlites, afin qu'ils l'entendissent, lorsqu'il marchoit dans le Temple. Ou bien, c'étoit un symbole pour rappeller au Seigneur

---

(*a*) *Exod.* XXVIII. 4. Voyez le Commentaire pag. 382. & suiv. & 384. & suiv.

(*b*) *Exod.* XXVIII. 42. Et Comment. pag. 417. 418. & suiv.

(*c*) Περισκελῆ καὶ ποδήρη.

(*d*) אפוד Ἐπωμίς *Superhumerale.*

(*e*) Καὶ ἐκύκλωσεν αὐτὸν ῥοΐσκοις. Χρυσοῖς κώδωσι πλείστοις κυκλόθεν.

(*f*) *Exod.* XXVIII. 33. Voyez le Comment. pag. 410. 411.

12. *Stolam sanctam, auro, & hyacintho, & purpurâ, opus textile, viri sapientis, judicio & veritate præditi.*

12. Il lui donna un vêtement saint, tissu d'or, d'hyacinthe, & de pourpre, par un homme sage, plein de jugement, & de vérité.

13. *Torto cocco opus artificis, gemmis pretiosis figuratis in ligatura auri, & opere lapidarii sculptis, in memoriam secundùm numerum tribuum Israël.*

13. Cet ouvrage étoit fait avec grand art, de fil retors d'écarlate; & il y avoit douze pierres précieuses enchassées dans l'or, taillées, & gravées par un excellent lapidaire, pour lui remettre en mémoire les douze tribus d'Israël.

14. *Corona aurea super mitram ejus, expressa signo sanctitatis, & gloria honoris: opus virtutis, & desideria oculorum ornata.*

14. Il avoit une couronne d'or sur sa mitre, où étoit gravé le nom de la sainteté, & la gloire souveraine: & cet ornement étoit plein de majesté, & plaisoit aux yeux, en se faisant respecter.

COMMENTAIRE.

le souvenir de son peuple. Le texte du ỳ. 11. est plûtôt pour le premier sens. Voyez nôtre Commentaire sur l'Exode.

ỳ. 12. STOLAM SANCTAM AURO ET HYACINTHO, &c. *Il lui donna un vetêment saint, tissu d'or, d'hyacinthe, & de pourpre, par un homme sage, plein de jugement, & de vérité.* Il veut marquer par ces paroles le *Rational*, ou le *Pectoral*, qui étoit une piéce quarrée, dont le fond étoit de fil d'or, d'hyacinthe, & de pourpre, avec les douze pierres sur lesquelles étoient gravez les noms des douze Tribus d'Israël; & outre cela *Urim & Thummim*, qui étoit l'oracle de la vérité qui répondoit au Grand-Prêtre. Béséléel ouvrier habile & intelligent, en avoit composé le tissu, & le principal travail. Voici comme on peut entendre le Grec: (a) Le Seigneur revêtit *Aaron de l'habit sacré d'or, d'hyacinthe & de pourpre, d'un ouvrage de brodeur.* Il lui donna *le Rational du jugement, avec la manifestation de la vérité.* C'est ainsi que les Grecs rendent pour l'ordinaire les mots Hébreux, *Urim & Thummim.* Voyez ce qu'on a dit sur l'Exode. (b)

ỳ. 13. FIGURATIS IN LIGATURA AURI. *Enchassées dans l'or, taillées, & gravées.* Il continuë la description du Rational. On sait qu'il y avoit douze pierres précieuses, où étoient gravez les noms des douze Tribus d'Israël. Le Grec: (c) Des pierres précieuses *gravées à la manière des cachets, & enchassées dans l'or, par l'art du lapidaire.*

ỳ. 14. CORONA AUREA SUPER MITRAM EJUS. *Il avoit une couronne d'or sur sa mitre, où étoit gravé le nom de la sainteté.* Le Grand-

(a) Στολῇ ἁγίᾳ χρυσῷ, καὶ ὑακίνθῳ, καὶ πορφύρᾳ, ἔργῳ δήλοις ἀληθείας. Les Septante rendent pour l'ordinaire l'Hebreu Urim & Thummim, par δήλωσις καὶ ἀλήθεια.

(b) Exod. XXVIII. 6. & seq.

(c) Γλύμμασι σφραγῖδος ἐν δέσει χρυσίου.

15. *Sic pulchra ante ipsum non fuerunt talia usque ad originem.*

16. *Non est indutus illâ alienigena aliquis, sed tantùm filii ipsius soli, & nepotes ejus per omne tempus.*

17. *Sacrificia ipsius consumpta sunt igne quotidie.*

15. Il n'y eut jamais avant lui un vêtement si magnifique, depuis le commencement du monde.

16. Nul étranger n'a été revêtu de cette robe; mais ses fils seulement, & les enfans de ses fils, dans la suite de tous les âges.

17. Ses sacrifices ont été tous les jours consumez par le feu.

COMMENTAIRE.

Prêtre avoit un bonnet magnifique, autour duquel, sur le front du Grand-Prêtre, étoit une mitre, ou diadéme, c'est-à-dire, un bandeau, ou ruban, qui faisoit le tour de la tête; au devant duquel, à la partie qui répondoit sur le front, étoit attachée une lame d'or, large de deux ou trois doigts, sur laquelle étoient écrits ces mots: Consacré au Seigneur: *Sanctum Domino.* (*a*) Le nom de ***mitra***, en Grec & en Latin, a une signification fort différente de nôtre mitre en François. ***Mitra*** n'est autre chose qu'un ruban, ou bandeau qui ceint la tête, ou une ceinture.

EXPRESSA SIGNO SANCTITATIS, GLORIA HONORIS, ET OPUS VIRTUTIS, DESIDERIA OCULORUM ORNATA. *Où étoit gravé le nom de la sainteté, & la gloire souveraine; cet ouvrage étoit plein de majesté.* Voici le sens du Grec: (*b*) Cette couronne ***étoit gravée*** à la maniére des cachets; c'étoit une lame d'or où étoit ***gravée la sainteté***, ou, ***consacré au Seigneur; c'étoit un ornement d'honneur, un ouvrage précieux.*** On a déja remarqué plus haut, (*c*) le mot de ***virtus***, pour riche, précieux; ***Opus virtutis, un ouvrage excellent***, & tout ce qu'on peut désirer de plus beau; ***Desideria oculorum.*** Enfin c'étoit un ornement merveilleux, & par l'ouvrage, & par la matiére. (15.) On n'avoit jamais rien vû de pareil. Ces derniers traits de l'éloge ne regardent pas seulement la thiare du Grand-Prêtre, & la lame d'or; ils tombent sur tout l'ornement du Grand Prêtre.

ỳ. 16. NON EST INDUTUS ILLA ALIENIGENA ALIQUIS. ***Nul étranger n'a été revêtu de cette robbe.*** Les ornemens du Grand-Prêtre n'étoient que pour lui seul, & pour ses successeurs dans sa dignité. Nul autre Juif, pas même le Roi, ni aucun Prêtre d'un ordre inférieur, n'auroit osé s'en revêtir. Le Grand-Prêtre ne s'en servoit jamais que dans le Temple, & encore seulement dans les grandes solemnitez.

ỳ. 17. SACRIFICIA EJUS CONSUMPTA SUNT IGNE QUO-

(*a*) Voyez Exode XXVIII. 4. pag. 387. 388. & la même ỳ. 16. pag. 411. & suiv.

(*b*) Ἐκτύπωμα σφραγῖδος ἁγιάσματος, καύχημα τιμῆς, ἔργα ἰσχύος, ἐπιθυμήματα ὀφθαλμῶν κοσμούμενα ὡραῖα.

(*c*) *Supra* ỳ. 9.

18. *Complevit Moyses manus ejus, & unxit illum oleo sancto.*

19. *Factum est illi in testamentum æternum, & semini ejus sicut dies cœli: fungi sacerdotio, & habere laudem, & glorificare populum suum in nomine ejus.*

18. Moyse lui a rempli les mains, & l'a oint de l'huile sainte.

19. Cette onction fut comme la marque de l'alliance que Dieu fit avec lui, & avec sa race, & qui durera autant que le ciel; pour exercer les fonctions du sacerdoce, pour chanter les loüanges du Seigneur, & annoncer en son nom sa gloire à son peuple.

COMMENTAIRE.

TIDIE. *Ses sacrifices ont été tous les jours consumez par le feu.* Quelques exemplaires Grecs lisent: (*a*) *Leurs sacrifices*; & d'autres, *Son sacrifice, seront consumez par le feu incessamment, deux fois par jour.* Ce n'étoit pas le Grand-Prêtre, mais les Prêtres inférieurs qui offroient chacun à leur tour, les holocaustes ordinaires du soir, & du matin. (*b*) Ainsi je préférerois la leçon qui porte *Leurs sacrifices*, en la rapportant aux fils d'Aaron, marquez au ℣. précédent.

℣. 18. COMPLEVIT MOYSES MANUS EJUS, ET UNXIT ILLUM, &c. *Moyse lui a rempli les mains, & l'a oint de l'huile sainte.* Moyse par l'ordre du Seigneur consacra Aaron, & ses fils; 1°. En les revêtant de leur ornement. (*c*) 2°. En leur mettant dans les mains les instrumens de leur ministére, & les parties des victimes qui leur appartenoient. (*d*) C'étoit comme la prise de possession de leur emploi: & 3°. En les oignant d'huile sainte, & en les touchant avec le sang de la victime qu'il avoit immolée pour cette cérémonie. Il répandit l'huile sur leur tête, & appliqua le sang sur le haut de leur oreille, sur la palme de la main droite, & sur l'orteil du pied droit. (*e*) Dans le style de l'Ecriture, *Remplir la main d'un Prêtre*, signifie le consacrer. (*f*)

℣. 19. FACTUM EST ILLI IN TESTAMENTUM ÆTERNUM, &c. *Cette onction fut comme la marque de l'alliance éternelle que Dieu fit avec lui, & avec sa race, & qui durera autant que le Ciel.* La consécration, & l'onction d'Aaron furent comme le sceau de l'alliance que Dieu fit avec eux, par laquelle il leur assûroit le sacerdoce pour toûjours. Le sacerdoce d'Aaron n'étoit que la figure de celui de JESUS-CHRIST, dans lequel seul s'accomplit litteralement la parole qui est ici, qu'il durera autant que le Ciel; car le sacerdoce légal est abrogé il y a long-tems. (*g*)

(*a*) Θυσίαι αὐτῶν ὁλοκαρπωθήσονται καθημέραν ἐνδελεχῶς δίς.
(*b*) *Num.* XXVIII. 3. 4.
(*c*) *Exod.* XXVIII. 41 *Levit.* VIII. 7. 8.
(*d*) *Levit.* VIII. 26. 27.
(*e*) *Levit.* VIII. 12. 23. *Psal.* CXXXII. 2.
(*f*) *Num.* III. 3. *Judic.* XVII. 5. 12. & 3. *Reg.* III. 13 & 32. &c.
(*g*) *Hebr.* VII. 11. 12. 13. &c.

20. *Ipsum elegit ab omni vivente, offerre sacrificium Deo, incensum, & bonum odorem, in memoriam placare pro populo suo.*

20. Il l'a choisi entre tous les vivans, pour offrir à Dieu les sacrifices, l'encens, & la bonne odeur; afin qu'il se souvînt de son peuple, & qu'il lui fût favorable.

COMMENTAIRE.

FUNGI SACERDOTIO, ET HABERE LAUDEM, &c. *Pour éxercer les fonctions du sacerdoce, pour chanter les loüanges du Seigneur, & annoncer en son nom la gloire à son peuple.* Le Grec (*a*) est plus clair, & nous marque assez distinctement deux des principales fonctions du Grand-Prêtre. Les autres sont exprimées au ỳ. suivant. *Servir le Seigneur, & éxercer son sacerdoce, & bénir le peuple en son nom*, au nom du Seigneur. C'étoit une des fonctions réservées au Grand-Prêtre, que celle de bénir solemnellement le peuple aux jours des grandes Fêtes. Voyez *Num.* VI. 23. 24. Le Grand-Prêtre étoit dans le Temple du Seigneur, comme le premier Officier de la Maison du Dieu d'Israël. Il lui adressoit ses priéres au nom de tout le peuple, & demandoit pardon pour leurs ignorances.

ỳ. 20. OFFERRE SACRIFICIUM DEO, INCENSUM, ET BONUM ODOREM. *Aaron a été choisi pour offrir à Dieu les sacrifices, l'encens, & la bonne odeur.* Ces fonctions n'étoient pas particulieres au seul Grand-Prêtre; les Prêtres subalternes offroient aussi des sacrifices, de l'encens, & du parfum. Les sacrifices s'immoloient sur l'autel des holocaustes, & le parfum s'offroit dans le Saint, sur l'autel d'or. Il n'y avoit que les sacrifices, & les offrandes d'encens qui se faisoient au jour de l'expiation solemnelle, qui fussent expressément réservées au Grand-Prêtre par la Loi. (*b*) Mais l'usage étoit qu'aux jours de grandes Fêtes, & dans les cérémonies extraordinaires, le Grand-Prêtre servît en personne. On n'a rien de bien distinct sur cela dans l'Ecriture. Le Grec: (*c*) *Pour offrir au Seigneur l'holocauste, l'encens, & la bonne odeur, pour rappeller la mémoire, & pour expier le peuple*, ou pour demander au Seigneur, qu'il lui fût favorable. C'est une maniére de parler commune dans l'Ecriture, que la bonne odeur des sacrifices, ou des parfums qu'on offre sur l'autel, rappelle au Seigneur le souvenir de son peuple, (*d*) comme si par un sentiment d'une humilité profonde, ils disoient: Nous n'osons, Seigneur, nous présenter devant vôtre majesté, ni vous adresser directement nos priéres. Mais nous brûlons devant vous ces agréables odeurs, pour vous supplier de daigner seulement vous souvenir de vos serviteurs.

(*a*) Λειτουργεῖν αὐτῷ, ἅμα καὶ ἱερατεύειν, καὶ εὐλογεῖν τὸν λαὸν ἐν τῷ ὀνόματι αὐτοῦ.

(*b*) *Levit* XVI.

(*c*) Προσαγαγεῖν κάρπωσιν Κυρίῳ, θυμίαμα, καὶ εὐωδίαν εἰς μνημόσυνον, ἐξιλάσκεσθαι περὶ τοῦ λαοῦ

(*d*) *Levit.* II. 2. 9. 16. VI. 15. XXIV. 7. *Num.* V. 15. *&c.*

21. *Et dedit illi in præceptis suis potestatem, in testamentis judiciorum, docere Jacob testimonia, & in lege sua lucem dare Israël.*

21. Il lui donna l'autorité pour faire observer ses préceptes, ses volontez, & son alliance : pour apprendre ses ordonnances à Jacob, & pour donner à Israël la lumiére, & l'intelligence de sa Loi.

22. *Quia contra illum steterunt alieni, & propter invidiam circumdederunt illum homines in deserto, qui erant cum Dathan, & Abiron, & congregatio Core in iracundia.*

22. Les étrangers se sont soulevez contre lui, & ceux qui suivoient Dathan, & Abiron, & la faction furieuse de Coré, sont venus fondre sur lui dans le désert, par un mouvement d'envie.

COMMENTAIRE.

ỳ. 21. Dedit illi in præceptis suis potestatem. *Il lui donna l'autorité de faire observer ses préceptes, ses volontez, & son alliance.* Le Grand-Prêtre avoit une très-grande autorité, non seulement dans les choses de Réligion, mais aussi dans le civil. Les plus grandes affaires alloient à son tribunal, au moins par appel. Il étoit le chef de la Justice, qui étoit presque toute administrée dans la Capitale, & dans les Villes particuliéres par les Prêtres, & par les Lévites. (*a*) Au moins telle étoit l'intention de Moyse; car les Rois changérent quelque chose à la disposition de la Loi à cet égard. On peut voir nôtre Dissertation sur la Police des Hébreux. (*b*) Le Grec en cet endroit lit : (*c*) *Il l'a établi dans ses préceptes, & il lui a donné autorité dans la disposition des jugemens, pour enseigner à Jacob ses ordonnances, &c.* Le Grand-Prêtre, & ses successeurs sont les interprétes des Loix du Seigneur; ils en sont les conservateurs; ils les enseignent, & les expliquent au peuple. *Les lévres du Prêtre conservent la science*, dit Malachie, (*d*) *& on lui demandera l'explication de la Loi, parce qu'il est l'Ange du Seigneur.* Il est aussi revêtu de l'autorité pour faire observer ces Loix; il éxerce l'autorité du Seigneur dans les jugemens; il s'arme de zéle, & de force pour la vengeance des transgressions, & pour le maintien du bon ordre. Voyez *Deutéronome* XXXIII. 9. 10.

ỳ. 22. Contra illum steterunt alieni. *Les étrangers se sont soulevez contre lui.* Il veut parler de la conspiration de Coré, Dathan, & Abiron. Coré étoit de la tribu de Lévi, aussi bien qu'Aaron, & de la même branche de Caath. Dathan, Abiron, & Hon, étoient de celle de Ruben. La jalousie que ces deux tribus avoient conçuë contre la fa-

(*a*) *Deut.* XVII. 8. 9. & XXI. 5. & XIX. 17. *Ezech.* XLIV. 24. *Joseph. Antiq. lib.* 10. *cap ult.*

(*b*) A la tête des Nombres, Dissertation I. pag. IV.

(*c*) Ἔδωκεν αὐτὸν ἐν ἐντολαῖς αὐτοῦ, ἐξουσίαν ἐν διαθήκαις κριμάτων. Διδάξαι τὸν Ἰακὼβ τὰ μαρτύρια.

(*d*) *Malac.* II. 6. 7.

23. *Vidit Dominus Deus, & non placuit illi, & consumpti sunt in impetu iracundiæ.*

24. *Fecit illis monstra, consumpsit illos in flamma ignis.*

25. *Et addidit Aaron gloriam, & dedit illi hæreditatem, & primitias frugum terræ divisit illi.*

23. Le Seigneur nôtre Dieu les vit, & ce dessein ne lui plût pas: & ils furent tous consumez par l'impétuosité de sa colére.

24. Il les punit d'une maniére inoüie, & la flamme du feu les dévora.

25. Il augmenta encore la gloire d'Aaron; lui donna un héritage particulier, & voulut que les prémices des fruits de la terre fussent son partage.

COMMENTAIRE.

mille d'Aaron qui avoit été si privilégiée à leur desavantage, fut le seul motif de cette conspiration. Voyez le Commentaire sur les Nombres, XVI. 1. 2. p. 158. 159.

℣. 23. CONSUMPTI SUNT IN IMPETU IRACUNDIÆ. *Ils furent consumez par l'impétuosité de la colére du Seigneur.* Le Seigneur fit ouvrir la terre, qui engloutit les principaux auteurs de la sédition: & le feu étant sorti du Tabernacle, tua les deux cens cinquante conjurez, qui avoient entrepris d'offrir l'encens. C'est ce qui est marqué dans les Nombres, (*a*) & au verset suivant: *Fecit illis monstra, & consumpsit illos in flammâ ignis.*

℣. 25. ET ADDIDIT AARON GLORIAM, ET DEDIT ILLI HÆREDITATEM. *Il augmenta encore la gloire d'Aaron, & lui donna un héritage particulier.* Outre toutes les prérogatives accordées à Aaron, & à sa famille, le Seigneur lui donna encore *la gloire*, ou les richesses; car souvent dans l'Ecriture ces deux choses sont synonimes; (*b*) & il lui assura un revenu trés-ample, & trés-sûr dans les prémices, les dîmes, les offrandes, & les sacrifices qui se faisoient au Seigneur. Mais par un trait de sa profonde sagesse, il voulut que les revenus des Prêtres & des Lévites ne fussent pas fixez, & assurez sur des fonds de terre: il les plaça sur les dîmes, & sur les offrandes du peuple; en sorte que les biens des Prêtres dépendissent de la dévotion du peuple, & que les premiers ne pussent pas compter sur leur subsistance, qu'autant que le peuple demeureroit attaché au Seigneur. Ainsi les Prêtres étoient doublement intéressez à entretenir les peuples dans la fidélité, & dans le devoir à l'égard de Dieu: 1°. Par leur propre intérêt temporel; & 2°. Pour la conservation de leur crédit, & de leur dignité; sans compter le zéle, & l'amour de la Réligion, qui devoient être leur premier motif.

℣. 26. NAM ET SACRIFICIA DOMINI EDENT. *Car ils doi-*

(*a*) *Num.* XVI. 30. 31. 35.
(*b*) *Genes.* XXXI. 1. *Psal.* XLVIII. 17. 18. CXI. 3. *Prov.* III. 16. *&c.*

vent

26. *Panem ipsis in primis paravit in satietatem : nam & sacrificia Domini edent, quæ dedit illi, & semini ejus.*

26. Il prépara à ses enfans une nourriture abondante dans les prémices : car ils doivent manger des sacrifices du Seigneur, qui lui ont été donnez, & à sa race.

27. *Ceterùm in terra gentes non hæreditabit, & pars non est illi in gente : ipse est enim pars ejus, & hæreditas.*

27. Mais il ne doit point hériter de la terre des nations, il n'a point de partage dans leur pays ; parce que le Seigneur est lui-même sa part, & son héritage.

28. *Phinees filius Eleazari, tertius in gloria est, imitando eum in timore Domini.*

28. Phinées fils d'Eléazar, est le troisiéme en gloire. Il imita Aaron dans la crainte du Seigneur.

COMMENTAIRE.

vent manger des sacrifices du Seigneur. La Loi assignoit aux Prêtres quelque chose dans tous les sacrifices qu'ils offroient au Seigneur. Dans l'holocauste, ils ne profitoient que de la peau, ce qui ne laissoit pas de produire un profit assez considérable. Dans les sacrifices pour le péché, presque toute la victime étoit à eux. Dans les sacrifices pacifiques, ou d'actions de graces, on leur donnoit l'épaule droite, la machoire, & quelque autre chose. C'est ce qu'on a expliqué plus au long dans le Lévitique. (*a*)

ỳ. 27. IN TERRA GENTES NON HÆREDITABIT. (*b*) *Il ne doit point hériter de la terre des nations.* Les Prêtres, & les Lévites n'avoient point de partage en terres dans le pays. (*c*) On leur assigna simplement des villes avec les champs des environs, à la longueur de mille coudées. (*d*)

ỳ. 28. PHINEES FILIUS ELEAZARI, TERTIUS IN GLORIA EST. *Phinées fils d'Eléazar, est le troisiéme en gloire.* Aaron eut pour successeur Eléazar, à Eléazar succéda Phinées ; celui-ci se distingua par son courage, & par son zéle, lorsque la plûpart des Israëlites s'étant abandonnez à l'idolâtrie de Béelphégor, & à l'impudicité avec les filles de Madian, Phinées arrêta la colére du Seigneur, en se mettant à la tête de ceux qui voulurent venger l'honneur du Dieu d'Israël. (*e*) Le Grec porte : (*f*) *Phinées est le troisiéme qui se soit acquis une gloire* immortelle, *en ce qu'il montra un zéle ardent pour la gloire du Seigneur.* L'Auteur de la Vulgate a pris le Grec *zelôsai*, dans le sens d'*imiter*, comme il s'explique quelquefois ; mais ici il doit s'entendre du zéle, comme il paroît en le comparant

(*a*) Voyez les sept premiers Chapitres du Lévitique.
(*b*) *Complut. & alii Quid. Inter gentes non hereditabit.* Il faudroit lire dans la Vulgate. *In terra gentis non hereditabit*, comme il paroît par le Grec. Ἐν γῇ λαῶν οὐ κληρονομήσει.
(*c*) *Num.* XVIII. 20. & *Deut.* XVIII. 1. 2.
(*d*) *Num.* XXXV. 1. 2. & *seq.*
(*e*) *Num.* XXV. 7. 11.
(*f*) Φινεὲς υἱὸς Ἐλεάζαρ τρίτος εἰς δόξαν, ἐν τῷ ζηλῶσαι αὐτὸν ἐν φόβῳ Κυρίου.

29. *Et stare in reverentia gentis: in bonitate, & alacritate animæ suæ placuit Deo pro Israël.*

29. Il demeura ferme durant la chûte honteuse de son peuple; & il appaisa la colére de Dieu contre Israël par sa bonté, & par son zéle.

30. *Ideò statuit illi testamentum pacis, principem sanctorum, & gentis suæ, ut sit illi, & semini ejus sacerdotii dignitas in æternum.*

30. C'est pourquoi Dieu a fait avec lui une alliance de paix; il lui a donné la principauté des choses saintes, & de son peuple, afin que lui, & sa race possédent pour jamais la dignité du sacerdoce.

COMMENTAIRE.

au Livre des Nombres: (*a*) *Phinees avertit iram meam à filiis Israël, quia zelo meo commotus est contra eos.*

ỳ. 29. STARE IN REVERENTIA GENTIS. *Il demeura ferme durant la chûte honteuse de son peuple, & il appaisa la colére de Dieu contre Israël.* Il demeura ferme dans la fidélité qu'il devoit au Seigneur, au milieu de la prévarication, & de la débauche des autres Israëlites, dont on vient de parler. Le Grec: (*b*) *Il demeura ferme dans la déroute de son peuple; il fit paroître la bonté de son cœur, & l'ardeur de son ame* dans cette occasion, *& il arrêta la colére de Dieu contre Israël.* Voyez le Pseaume CV. 30. *Et stetit Phinees, & placavit, &c.*

ỳ. 30. STATUIT ILLI TESTAMENTUM PACIS. *Dieu a fait avec lui une alliance de paix.* Il fait allusion à ces paroles que le Seigneur adressa à Phinées, aprés la belle action dont on a parlé: (*c*) *Je lui donne la paix de mon alliance, & je m'engage à lui donner pour sa personne, & pour sa race à perpétuité, l'honneur de mon sacerdoce; en récompense du zéle qu'il a témoigné pour son Dieu, & de la piété avec laquelle il a expié le crime des enfans d'Israël.*

ỳ. 31. ET TESTAMENTUM DAVID REGI... HÆREDITAS IPSI, ET SEMINI EJUS. *Et telle que fut l'alliance que le Seigneur jura avec David, de donner le Royaume pour toûjours à lui, & à ses enfans; Telle fut aussi l'alliance faite avec Aaron, & ses descendans.* C'est le vrai sens du Grec, (*d*) & même de la Vulgate, dont la construction est un peu embarrassée, par la suppression du second membre de la comparaison, qui regarde Aaron, & sa race. Comme le Royaume fut arrêté dans la famille de David, & reconnu pour successif dans la personne de ses descendans, à perpétuité; ainsi le souverain sacerdoce est héreditaire dans la maison

(*a*) *Num.* XXV. 11.

(*b*) Καὶ ἔςη αὐτὸς ἐν τροπῇ λαοῦ ἐν ἀγαθότητι προθυμίας ψυχῆς αὐτοῦ, καὶ ἐξιλάσατο περὶ τοῦ Ἰσραήλ.

(*c*) *Num.* XXV. 12.

(*d*) Καὶ διαθήκη τῷ Δαυὶδ υἱῷ ἐκ φυλῆς Ἰούδα κληρονομία Βασιλέως υἱῷ ἐξ υἱοῦ μόνου, κληρονομία Ἀαρὼν καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ.

31. *Et testamentum David Regi filio Jesse de tribu Juda, hereditas ipsi, & semini ejus, ut daret sapientiam in cor nostrum, judicare gentem suam in justitia, ne abolerentur bona ipsorum, & gloriam ipsorum in gentem eorum æternam fecit.*

31. Et telle que fut l'alliance que le Seigneur jura avec le Roi David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, de donner le Royaume, à lui, & à sa race : *Telle fut aussi celle qu'il fit avec Aaron*, pour répandre la sagesse dans nos cœurs, pour juger son peuple dans la justice, pour empêcher que leurs biens ne périssent, & pour rendre leur gloire immortelle dans la suite de leur race.

COMMENTAIRE.

d'Aaron. On ne parle ici de David que par occasion. Son éloge se trouve plus au long ci-aprés, Ch. 47.

UT DARET SAPIENTIAM IN COR NOSTRUM. *Pour répandre la sagesse dans nos cœurs.* Ceci se rapporte à Aaron, & à ses successeurs. Le Seigneur leur a donné son sacerdoce, afin qu'ils instruisissent le peuple dans la sagesse, & dans la piété ; qu'ils le jugeassent dans la justice, qu'ils détournassent les malheurs de leur nation, & qu'ils leur conservassent leurs biens, & les promesses du Seigneur ; enfin, qu'ils rendissent leur gloire éternelle. Mais le Grec est différent. C'est une priére, ou un vœu de l'Auteur, qui prie Dieu de donner à ses Prêtres l'esprit de sagesse, & de justice pour juger le peuple. (*a*) *Que le Seigneur vous donne la sagesse dans le cœur, pour juger son peuple dans la justice ; afin que leurs biens ne soient point détruits*, & que la famille d'Aaron conserve *la gloire du sacerdoce dans toute la suite des races.*

(*a*) Δῴη ὑμῖν σοφίαν ἐν καρδίᾳ ὑμῶν, κρίνειν τὸν λαὸν αὐτοῦ ἐν δικαιοσύνῃ, ἵνα μὴ ἀφανισθῇ τὰ ἀγαθὰ αὐτῶν, καὶ τὴν δόξαν αὐτῶν εἰς γενεὰς αὐτῶν.



CHAPITRE XLVI.

Eloge de Josué, de Caleb, de Samuël.

℣. 1. *Fortis in bello Jesus Nave, & successor Moysi in Prophetis, qui fuit magnus secundum nomen suum;*

2. *Maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hæreditatem Israël.*

℣. 1. Jesus fils de Navé a été vaillant dans la guerre; il a succédé à Moyse dans l'esprit de prophétie. Il a été grand selon le nom qu'il portoit;

2. Et trés grand pour sauver les élûs de Dieu, pour renverser les ennemis de son peuple, & pour faire la conquête de la terre, qui devoit être l'héritage d'Israël.

COMMENTAIRE.

℣. 1. FORTIS IN BELLO JESUS NAVE..... FUIT MAGNUS SECUNDUM NOMEN SUUM. *Jesus fils de Navé a été vaillant dans la guerre; il a succédé à Moyse dans l'esprit de Prophétie, & a été grand, selon le nom qu'il portoit.* Josué fils de Nun, est nommé par les Grecs, *Jesus fils de Navé;* c'est une faute trés-ancienne qui vient des Copistes. Josué fut donc *le succcesseur de Moyse* dans l'esprit de Prophétie, & dans le gouvernement du peuple. Moyse avoit promis aux Hébreux que Dieu leur susciteroit aprés sa mort *un Prophéte semblable à lui.* (*a*) Cette prédiction n'eut son parfait & dernier accomplissement, que dans la personne de JESUS-CHRIST; mais Josué eut l'avantage de succéder immédiatement au Legislateur des Hébreux, & de figurer le grand Prophéte qu'ils attendoient. *Il fut grand, suivant le nom qu'il porta.* Jesus signifie Sauveur. Josué fut un grand sauveur d'Israël; il se distingua par sa valeur, *Fortis in bello;* par sa sagesse, par sa conduite, par son desintéressement, & par le don de prophétie, & des miracles dont il fut rempli.

℣. 2. EXPUGNARE INSURGENTES HOSTES, UT CONSEQUERETUR HÆREDITATEM ISRAEL. *Pour renverser les ennemis de son peuple, & pour faire la conquête de la terre, qui devoit être l'héritage d'Israël.* On sait que Josué passa le Jourdain, & introduisit Israël dans la terre de Canaan, qu'il combattit, & vainquit en toutes rencontres les Rois Cananéens, & qu'il partagea leur pays aux Israëlites.

(*a*) Deut. XVIII. 15.

3. *Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas, & jactando contra civitates rompheas?*

4. *Quis ante illum sic restitit? Nam hostes ipse Dominus perduxit.*

5. *An non in iracundia ejus impeditus est sol, & una dies facta est quasi duo?*

3. Quelle gloire ne s'est-il pas acquise en élevant ses mains, & en lançant ses dards contre les villes?

4. Qui a été invincible comme lui? Car c'est le Seigneur lui-même qui a frappé ses ennemis.

5. N'a-t'il pas arrêté le soleil dans le transport de sa colére, lorsqu'un seul jour devint aussi long que deux?

COMMENTAIRE.

℣. 3. QUAM GLORIAM ADEPTUS EST IN TOLLENDO MANUS SUAS? *Quelle gloire ne s'est il pas acquise en élévant ses mains, & en lançant ses dards contre les villes?* Ce geste d'élever les mains, se prend en trois maniéres; ou pour menacer, & frapper; (*a*) ou pour prier Dieu; (*b*) ou simplement, pour élevet quelque chose en haut, pour donner un signal, comme lorsque Josué éleva sa pique, ou son bouclier contre Haï: (*c*) *Josue non contraxit manum, quam in sublime porrexerat, tenens clypeum, donec interficerentur omnes habitatores Haï.* Le terme *romphæa* qu'on lit ici, signifie une épée, ou un dard; car on le trouve dans l'une & dans l'autre signification: mais le verbe *jetter* qui lui est joint, nous détermine à le prendre ici pour un dard.

℣. 4. QUIS ANTE ILLUM SIC RESTITIT, &c? *Qui a été invincible comme lui? Car c'est le Seigneur lui-même qui a vaincu ses ennemis.* Comment n'auroit-il pas été invincible, puisque le Seigneur combattoit pour lui? Le Grec: (*d*) *Quel autre avant lui a paru* avec tant d'éclat? *Car il a combattu pour le Seigneur.* A la lettre: *Il a conduit les guerres du Seigneur.* Il a été le Général des troupes de Dieu même. L'édition Romaine, & celle d'Alde sont semblables à la Vulgate.

℣. 5. AN NON IN IRACUNDIA EJUS IMPEDITUS EST SOL? *N'a-t'il pas arrêté le soleil dans le transport de sa colère, lorsqu'un jour devint aussi long que deux?* On sait l'histoire de Josué, qui ordonna au soleil de s'arrêter devant Gabaon, pour lui donner le loisir de poursuivre les cinq Rois, qui avoient attaqué les Gabaonites alliez d'Israël. (*e*) Nôtre Auteur dit que ce jour fut aussi long que deux, c'est-à-dire, que le soleil différa si long-tems à se coucher, que le jour dura vingt-quatre heures, au lieu de douze. Nous avons examiné tout cela assez au long dans la

(*a*) *Ita Grot. Bossuet. Vide Jerem.* v. 12. xv. 6.
(*b*) *Vatabl.*
(*c*) *Josue* VIII. 26. *Cornel. hic.*
(*d*) Τίς πρότερος αὐτοῦ οὕτως ἔστη; τοὺς γὰρ πολέμους Κυρίου αὐτὸς ἐπήγαγε. *Rom. & Ald.* Πολεμίους Κυρίου.
(*e*) *Josue* x. 13.

6. Invocavit Altissimum potentem in oppugnando inimicos undique : & audivit illum magnus & sanctus Deus, in saxis grandinis virtutis valdè fortis.

7. Impetum fecit contra gentem hostilem, & in descensu perdidit contrarios.

8. Ut cognoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile. Et secutus est à tergo potentis :

6. Il invoqua le Trés-haut, & le Tout-puissant, lorsque ses ennemis l'attaquoient de toutes parts ; & le Dieu grand & saint l'écouta, & fit tomber sur ses ennemis une grêle de grosses pierres.

7. Il fondit avec impétuosité sur les troupes ennemies, & les tailla en piéces à la descente de la vallée,

8. Afin que les nations reconnussent la puissance du Seigneur, & qu'elles apprissent qu'il n'est pas aisé de combattre contre Dieu. Il a toujours suivi le Tout-puissant.

COMMENTAIRE.

Dissertation sur ce célébre évenement, à la tête de Josué. Le Grec de cet endroit lit : (a) *Le soleil ne s'en est-il pas retourné en arriére, à la main de Josué ?* C'est-à dire, à son ordre, lorsqu'il lui fit signe de la main.

℣. 6. IN SAXIS GRANDINIS VALDE FORTIS. *Il fit tomber sur ses ennemis une grêle de grosses pierres.* On a examiné fort au long dans une Dissertation faite exprès, si la grêle qui tomba sur les ennemis d'Israël, (*b*) étoit réellement des pierres ; ou si c'étoit une grêle aussi dure, & aussi grosse que des pierres. Voyez à la tête de Josué.

℣. 7. IN DESCENSU PERDIDIT CONTRARIOS. *Il les tailla en piéces à la descente de la vallée*, à la descente de Béthoron. Ce fut-là que la grêle commença à tomber sur les ennemis d'Israël, & l'Ecriture remarque qu'il en périt plus par cette grêle, que par l'épée. (*c*) *Mortui sunt multò plures lapidibus grandinis, quàm quos gladio percusserant filii Israël.*

℣. 8. UT COGNOSCANT GENTES POTENTIAM EJUS, &c. *Afin que les nations connussent la puissance du Seigneur, & qu'elles apprissent qu'il n'est point aisé de combattre contre Dieu.* Ce sens est trés-clair. Le Grec est un peu différent : (*d*) *Afin que les nations connussent leurs armes, les armes des Hébreux, & que la guerre que fait Josué est agréable au Seigneur*, ou qu'elle se fait par son ordre. Par cette terrible grêle les Cananéens apprirent pour leur malheur, quelles sont les armes dont se sert le peuple du Seigneur & ce que c'est que d'avoir affaire à des guerriers qui ont le Seigneur pour chef, & pour défenseur.

ET SECUTUS EST A TERGO POTENTIS. *Josué a toûjours suivi le Tout-puissant.* Il a toûjours parfaitement exécuté ses ordres, & suivi

(*a*) Οὐχὶ ἐν χειρὶ αὐτοῦ ἀνεπόδισεν ὁ ἥλιος.
(*b*) *Josue* X. 11.
(*c*) *Josue* X. 11.
(*d*) Ἵνα γνῶσιν ἔθνη πανοπλίαν αὐτῶν, ὅτι ἐναντίον Κυρίου ὁ πόλεμος αὐτοῦ.

9. *Et in diebus Moysi misericordiam fecit ipse, & Caleb filius Jephone; stare contra hostem, & prohibere gentem à peccatis, & perfringere murmur malitiæ.*

9. Et au tems de Moyse il fit avec Caleb, fils de Jéphoné, une action de miséricorde, en demeurant ferme contre les ennemis; en empêchant le peuple de pécher, & en étouffant le murmure que la malice avoit excité.

10. *Et ipsi duo constituti, à periculo liberati sunt à numero sexcentorum millium peditum, inducere illos in hæreditatem, in terram quæ manat lac, & mel.*

10. Ils furent tous deux choisis de Dieu, pour être délivrez du péril de la mort, où tombérent six cents mille hommes de pied; pour faire entrer le peuple dans son héritage, dans cette terre où couloient des ruisseaux de lait, & de miel.

11. *Et dedit Dominus ipsi Caleb fortitudinem, & usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, & semen ipsius obtinuit hæreditatem:*

11. Le Seigneur donna à ce même Caleb une grande force, & son corps demeura dans sa vigueur jusqu'à la vieillesse; & il monta au lieu le plus élevé de la Terre promise, que sa race conserva toûjours, comme son héritage,

COMMENTAIRE.

ses volontez. C'est la plus grande loüange que l'on puisse donner à un homme, que celle-là: *Il a toûjours suivi le Seigneur.* C'étoit une des premiéres maximes des anciens Sages; (*a*) *Suivre Dieu.* L'Antiquité l'attribuoit même à l'Oracle d'Apollon, tant on la croyoit belle, & importante. L'Auteur semble ici faire allusion à ce qui est dit dans l'Ecriture, de Josué, & de Caleb, qui s'attachérent au Seigneur, & le suivirent, pendant que tout le reste d'Israël murmura contre lui, & refusa d'entrer dans la Terre-promise. (*b*)

℣. 9. Et in diebus Moysi misericordiam fecit ipse. *Au tems de Moyse il fit une action de miséricorde, en demeurant ferme contre les ennemis.* C'est-à-dire, en s'opposant au murmure, & à la révolte des Hébreux mutinez, qui entendant le rapport des mauvais députez, qui avoient été envoyez pour considérer la terre de Canaan, refusérent de suivre Moyse, & d'obéir au Seigneur, qui leur disoit d'y entrer, & de s'en rendre les maîtres. (*c*) Josué & Caleb furent les seuls qui s'opposérent à cette sédition, & qui demeurérent dans le parti du Seigneur. Le terme de *miséricorde* en cet endroit, désigne une œuvre de piété & de Religion; de même qu'ailleurs *un homme de miséricorde*, est un homme pieux, un vrai Israëlite, un homme rempli de la crainte du Seigneur. *Les ennemis*, (*d*) dont il parle ici, ne sont autres que les mauvais Israëlites, & les

(*a*) Ἕπου Θεῷ. *Sequere Deum.*
(*b*) *Vide Num.* XIV. 24. *Josue* XIV. 8. 9. *Deut.* I. 36. 37.
(*c*) *Num.* XIV.
(*d*) Ἀντιστῆναι ἔναντι ἐχθροῦ. *Complut.* Ἐναντίον ἐκκλησίας.

12. *Ut viderent omnes filii Israël, quia bonum est obsequi sancto suo Deo.*

12. Afin que tous les enfans d'Israël reconnussent qu'il est bon d'obéïr au Dieu saint.

13. *Et judices singuli suo nomine, quorum non est correptum cor : qui non aversi sunt à Domino,*

13. Ensuite sont venus les Juges, dont l'Ecriture a marqué les noms, dont le cœur ne s'est point perverti, qui ne se sont point détournez du Seigneur.

14. *Ut sit memoria illorum in benedictione, & ossa eorum pullulent de loco suo.*

14. Qui méritent que leur mémoire soit en bénédiction ; que leurs os refleurissent dans leurs sépulchres :

COMMENTAIRE.

autres espions, qui avoient visité avec eux la terre de Canaan.

ỳ. 11. USQUE AD SENECTUTEM PERMANSIT ILLI VIRTUS, UT ASCENDERET IN EXCELSUM TERRÆ LOCUM. *Caleb demeura dans sa vigueur, jusqu'à sa vieillesse, & il monta au lieu le plus élevé de la terre promise.* C'est ce que Caleb nous enseigne lui-même en parlant à Josué, & en lui demandant Hébron, qui étoit l'endroit le plus élevé du pays. *Vous sçavez*, disoit-il, (*a*) *ce que le Seigneur a dit de moi à Moyse. Il y a quarante-cinq ans que nous fûmes envoyez pour considérer le pays ; j'ai aujourd'hui quatre-vingt-cinq ans, & je me porte aussi bien qu'alors : j'ai la même force & pour marcher, & pour combattre. Donnez-moi donc cette montagne, où demeurent les géans de la race d'Enak, &c. Et Josué lui donna Hébron pour son héritage, en le comblant de bénédictions.*

ỳ. 13. ET JUDICES SINGULI SUO NOMINE. *Ensuite sont venus les Juges, dont l'Ecriture a marqué les noms.* On doit faire aussi une mémoire honorable des Juges d'Israël, dont le cœur est demeuré pur, & qui ne se sont point abandonnez à la prostitution de l'idolâtrie, & dont la mémoire est en bénédiction. Ou bien : (*b*) *Que leur mémoire soit en bénédiction.* On en excepte Abimélech fils naturel de Gédéon, dont la mémoire est justement odieuse pour ses crimes, & pour sa cruauté. (*c*)

ỳ. 14. OSSA EORUM PULLULENT DE LOCO SUO. *Que leurs os refleurissent dans leurs sépulchres.* C'est une espéce de formule, pour bénir les corps de ceux qui sont morts dans la piété. Que leurs corps, comme une semence de bénédiction, germent, & se reproduisent, s'il est possible, du fond de leur tombeau, & qu'on voye revivre sur la terre leur esprit, & leur vertu. Que ceux qui vivent, conservent pour leurs cendres une vénération parfaite. Ces expressions font voir l'espérance où étoient les Juifs de la Résurrection future. Isaïe représentant les Hébreux captifs

(*a*) *Josue* XIV. 6. & *seq.*
(*b*) Καὶ τὸ μνημόσυνον αὐτῶν ἐν εὐλογίαις.
(*c*) *Judic.* IX.

15. *Et nomen eorum permaneat in æternum, permanens ad filios illorum, sanctorum virorum gloria.*

15. Que leur nom demeure éternellement, & qu'il passe dans leurs enfans, avec la gloire qui est dûë aux Saints.

16. *Dilectus à Domino Deo suo Samuël Propheta Domini, renovavit imperium: & unxit Principes in gente sua:*

16. Samuël le Prophéte du Seigneur, a été aimé du Seigneur son Dieu: il a établi le gouvernement royal, & il a sacré les Princes de son peuple.

17. *In Lege Domini congregationem judicavit; & vidit Deus Jacob: & in fide sua probatus est Propheta.*

17. Il a jugé l'assemblée d'Israël, selon la Loi du Seigneur; & Dieu a regardé favorablement Jacob. Il a paru un vrai Prophéte dans sa foi.

COMMENTAIRE.

à Babylone, sous la figure de gens enfermez dans le tombeau, leur dit, que leurs os germeront comme l'herbe, & qu'ils retourneront de leur éxil. (*a*) Et Ezéchiel pour figurer la même délivrance de captivité, reçut ordre d'aller dans un champ tout rempli d'ossemens, & de leur ordonner de se réünir, & de reprendre la vie. (*b*)

ỷ. 16. SAMUEL PROPHETA DOMINI RENOVAVIT IMPERIUM. *Samuël le Prophéte du Seigneur, établit le gouvernement Royal.* (*c*) A la lettre: *Il renouvella l'empire.* Il donna une nouvelle forme à l'empire des Hébreux; ce fut lui qui sacra Saül, & il fut le dernier des Juges d'Israël. Ce fut malgré lui, & contre son avis, que le peuple demanda un Roi; mais ayant reçû ordre de Dieu d'acquiéscer à la demande des Israëlites, (*d*) Dieu leur donna un Roi dans sa colére. (*e*)

ỷ. 17. VIDIT DEUS JACOB; (*f*) ET IN FIDE SUA PROBATUS EST PROPHETA. *Dieu a regardé favorablement Jacob, & Samuël a paru comme un vrai Prophéte.* Sous le gouvernement & la judicature de Samuël, le Seigneur regarda favorablement son peuple. L'Arche d'alliance qui avoit été prise par les Philistins, fut renvoyée. (*g*) Les Philistins furent battus, & humiliez. (*h*) Israël joüit de la paix, & le Prophéte le jugeoit, & le gouvernoit dans la justice; tout le peuple connut que Samuël étoit fidéle Prophéte du Seigneur: (*i*) *Cognovit universus Israël, à Dan usque Bersabee, quòd fidelis Samuël Propheta esset Domini.* On reconnut qu'il étoit fidéle, & vrai Prophéte, & que ses prophéties étoient suivies de l'effet. Il gagna bien-tôt la confiance de son peuple. ỷ. 18. *Cognitus est in verbis suis fidelis.*

(*a*) *Isai.* LXVI. 14. *Ossa vestra quasi herba germinabunt.*
(*b*) *Ezech.* XXXVII. 3.
(*c*) Κατέςησε βασιλείαν.
(*d*) 1. *Reg.* VIII. 6. 22.
(*e*) *Osee* XIII. 11.
(*f*) *Complut. Sixt. V. & alii plures:* Vidit Deum Jacob. *Vide* 1. *Reg.* III. 7. *& seq. infra* v. 18.
(*g*) 1. *Reg.* VI. VII.
(*h*) 1. *Reg.* VII. 10. 11.
(*i*) 1. *Reg.* III. 20.

18. *Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis :*

19. *Et invocavit Dominum Omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique, in oblatione agni inviolati.*

20. *Et intonuit de cœlo Dominus, & in sonitu magno auditam fecit vocem suam.*

21. *Et contrivit Principes Tyriorum, & omnes duces Philisthiim :*

18. Et il a été reconnu fidéle dans ses paroles ; parce qu'il a vû le Dieu de lumiére.

19. Il a invoqué le Seigneur tout-puissant, en lui offrant un agneau sans tache, lorsque ses ennemis l'attaquoient de tous côtez.

20. Et le Seigneur tonna du Ciel, & fit entendre sa voix avec un grand bruit.

21. Il tailla en piéces les Princes de Tyr, & tous les chefs des Philistins.

COMMENTAIRE.

ꝟ. 18. QUIA VIDIT DEUM LUCIS. *Il a vû le Dieu de lumiére,* Le Seigneur qui habite une lumiére inaccessible. (*a*) L'Auteur veut parler apparemment des révélations que Samuël eut dans le Tabernacle, lorsque Dieu l'appella trois fois la nuit, & lui déclara ce qui devoit arriver à la maison d'Heli. (*b*) Le Grec porte simplement pour tout ce ꝟ. (*c*) *Et il fut connu par sa parole.* On reconnut qu'il étoit vraiment inspiré par l'effet qui suivit ses prophéties.

ꝟ. 19. INVOCAVIT DOMINUM... IN OBLATIONE AGNI INVIOLATI. *Il invoqua le Seigneur, en lui offrant un agneau sans tache.* Ceci regarde la victoire que Samuël obtint de Dieu sur les Philistins, & dont il est parlé dans les Livres des Rois. (*d*) Israël s'étant assemblé à Masphá devant le Seigneur, les Philistins vinrent l'y attaquer. Alors Samuël s'adressa au Seigneur, & lui offrit le sacrifice d'un agneau qui tétoit encore. En même tems il s'éleva une terrible tempête, qui effraya les Phlistins, & donna à Israël une victoire complete. Cet avantage fut suivi de la paix, qui dura pendant tout le gouvernement du Prophéte. Le Grec marque ici expressément cette circonstance de l'agneau qui tétoit encore. (*e*)

ꝟ. 21. ET CONTRIVIT PRINCIPES TYRIORUM, ET OMNES DUCES PHILISTIIM. *Il tailla en piéces les Princes de Tyr, & tous les chefs des Philistins.* Les Cananéens de Tyr & des environs, s'étoient donc liguez avec les Philistins ; ou du moins étoient venus à leur secours, comme troupes auxiliaires ? Circonstances dont les Livres des Rois ne disent rien. (*f*)

(*a*) 1. *Timot.* VI. 16.
(*b*) 1. *Reg.* III. 7. *& seq.*
(*c*) Καὶ ἐγνώσθη ἐν ῥήμασι αὐτοῦ.
(*d*) 1. *Reg.* VII. 6. 7. 8. *& seq.*
(*e*) Ἐν προσφορᾷ ἀρνὸς γαλαθηνοῦ. *Complut. Vitiosè.* Ἀνδρὸς γαλαθηνοῦ. *Ita & Latinè.* In oblatione viri immaculati. *Quam lectionem secuti sunt alii plures.*
(*f*) 1. *Reg.* VII. 11. 12. *&c.*

22. *Et ante tempus finis vitæ suæ, & sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, & Christi; pecunias & usque ad calceamenta ab omni carne non accepit, & non accusavit illum homo.*

23. *Et post hoc dormivit, & notum fecit Regi, & ostendit illi finem vitæ suæ, & exaltavit vocem suam de terra in prophetia, delere impietatem gentis.*

22. Avant la fin de sa vie, il prit aussi à témoin le Seigneur, & son Christ; qu'il n'avoit jamais pris rien de qui que ce soit, ni argent, ni jusqu'à un soulié; & il ne se trouva point d'homme qui pût l'accuser.

23. Il mourut ensuite; il parla au Roi, & lui prédit la fin de sa vie; & sortant de la terre, il haussa sa voix, pour prophétizer la ruine du peuple, en punition de son impiété.

COMMENTAIRE.

ꝟ. 22. ANTE TEMPUS FINIS VITÆ SUÆ, &c. *Avant la fin de sa vie il prit à témoin le Seigneur, & son Christ, qu'il n'avoit jamais rien pris de personne.* Ceci arriva assez long-tems avant sa mort; mais ce fut immédiatement avant son abdication, & peu aprés l'onction de Saül pour Roi. (*a*) Il demanda à tout Israël assemblé, s'il leur avoit jamais rien pris, & s'il avoit quelque sujet de plainte contre sa conduite. Je suis prêt à rendre compte, & à répondre, leur dit-il; accusez-moi devant le Seigneur, & devant Saül son Christ, ou son Oint. Mais tout le peuple rendit témoignage à son désintéressement, à son équité, & à sa douceur.

PECUNIAS, ET USQUE AD CALCEAMENTA. *Ni argent, ni jusqu'à un soulier.* Cette expression est prise de la Génese, (*b*) où Abraham dit au Roi de Sodome: *Je léve ma main au Dieu Trés-haut, que je ne prendrai pas la moindre chose, depuis le fil d'un habit, jusqu'à une courroye de soulier.*

ꝟ. 23. DORMIVIT, ET NOTUM FECIT REGI.... FINEM VITÆ SUÆ. *Il mourut, & prédit au Roi la fin de sa vie.* Aprés sa mort il apparut à Saül, & lui déclara que le lendemain il mourroit. L'histoire en est rapportée dans les Livres des Rois, (*c*) où Saül étant venu consulter une Magicienne, & l'aiant prié de lui évoquer l'ame de Samuël, il parut quelque chose qui annonça à ce Prince sa mort prochaine. On doute si ce fut véritablement l'ame de Samuël, qui apparut; mais nous avons examiné cette question dans une Dissertation exprés, à la tête du premier Livre des Rois. Nous nous y sommes déclarez pour ceux qui croyent que ce fut le vrai Samuël qui y apparut, ainsi que l'Auteur de ce Livre le marque assez clairement.

EXALTAVIT VOCEM EJUS DE TERRA, IN PROPHETIA DELERE IMPIETATEM GENTIS. *Sortant de la terre il haussa sa*

(*a*) 1. *Reg.* XII.
(*b*) *Genes.* XIV. 23.
(*c*) 1. *Reg.* XXVIII. 18. & *seq.*

voix, pour prophétiser la ruine du peuple en punition de son impiété. Il ne prédit pas seulement la mort de Saül à cause de sa desobéïssance, & de son impiété; mais encore la défaite du peuple, qui s'étoit attiré cette disgrace par ses péchez.

CHAPITRE XLVII.

Eloge de Nathan, de David, & des premieres années de Salomon. On blâme la vieillesse de ce Prince, aussi bien que l'imprudence de Roboam, & l'idolâtrie de Jéroboam.

℣. 1. *POst hæc surrexit Nathan Propheta in diebus David.*

2. *Et quasi adeps separatus à carne, sic David à filiis Israël.*

℣. 1. APrés cela le Prophéte Nathan s'éleva au tems de David.

2. David a été tiré d'entre les enfans d'Israël, comme la graisse de l'hostie que l'on sépare de la chair.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST HÆC SURREXIT NATHAN. *Aprés cela le Prophéte Nathan s'éleva.* Aprés Samuël Dieu suscita Nathan, pour remplir sa suite, & la tradition des Prophetes. Nathan ne fut pas le seul Prophéte du tems de David; mais ce fut celui qui parut davantage. Il promit à David que le Royaume passeroit de lui à sa postérité, que son fils bâtiroit un Temple au Seigneur. Il fut envoyé pour reprendre David de son péché, & il le fit avec tant de prudence, que ce Prince se soûmit à la pénitence, & expia parfaitement sa faute. Enfin, il donna l'onction Royale à Salomon, & le plaça sur le trône de Juda, & d'Israël.

℣. 2. ET (*a*) QUASI ADEPS SEPARATUS A CARNE, SIC DAVID, &c. *David a été tiré d'entre les enfans d'Israël, comme la graisse que l'on sépare de la chair.* De même que la graisse de l'animal est ce qu'il y a de plus délicat, & de plus estimé; ainsi David a été choisi par préférence du milieu des Israëlites, comme un fruit exquis, & comme un mets excellent. Le Grec (*b*) dit que c'est comme la graisse que l'on sépare de la victime d'action de graces, ou de l'hostie pacifique. On sait que dans ces sortes de sacrifices, on n'offroit sur l'autel que la graisse qui est sur les

(*a*) *Et*, n'est point dans le Grec: il ne vaut rien en cet endroit.

(*b*) *Ὥσπερ στέαρ ἀφωρισμένον ἀπὸ σωτηρίου, οὕτως Δαυὶδ, &c.*

3. *Cum leonibus lusit quasi cum agnis: & in ursis similiter fecit, sicut in agnis ovium, in juventute sua.*

4. *Numquid non occidit gigantem, & abstulit opprobrium de gente?*

5. *In tollendo manum, saxo fundæ dejecit exultationem Goliæ:*

6. *Nam invocavit Dominum Omnipotentem, & dedit in dextera ejus tollere hominem fortem in bello, & exaltare cornu gentis suæ.*

7. *Sic in decem millibus glorificavit eum, & laudavit eum in benedictionibus Domini, in offerendo illi coronam gloriæ.*

3. Il s'est joüé dans sa jeunesse avec les lions, comme avec des agneaux; & il a traité les ours, comme il auroit fait les petits des brebis.

4. N'est-ce pas lui qui tua le géant, & qui fit cesser l'opprobre du peuple?

5. Sa main en jettant une pierre de sa fronde, terrassa l'insolence de Goliath.

6. Car il invoqua le Seigneur tout-puissant, qui donna la force à sa main, de renverser un homme redoutable en guerre, & de relever la puissance de son peuple.

7. Aussi le peuple lui donna l'honneur d'avoir tué dix mille hommes. Il mêla ses loüanges aux bénédictions du Seigneur, & lui offrit une couronne de gloire.

COMMENTAIRE.

intestins, & la graisse qui se trouve dans le bas ventre, & les deux reins, avec celle qui leur est attachée, (*a*) c'est-à-dire, ce qu'on estimoit le plus délicat. Tout le reste de la victime étoit à celui qui l'avoit fournie, à l'exception de ce qui revenoit au Prêtre pour son honoraire.

ỷ. 3. CUM LEONIBUS LUSIT QUASI CUM AGNIS. *Il s'est joüé dans sa jeunesse avec des lions, comme avec des agneaux.* David déclara à Saül lorsqu'il lui parla la premiére fois, (*b*) que pendant qu'il conduisoit les troupeaux de son pere, il venoit quelquefois un lion, ou un ours, qui lui ravissoient un agneau, ou un bélier. *Alors*, dit David, *je les poursuivois, je les mettois à mort, & je leur arrachois de la gueule la proye qu'ils emportoient*; & lorsqu'ils *s'élévoient contre moi, & qu'ils me résistoient, je les saisissois par la machoire, je les étouffois, & les tuois.* C'est à cela que l'Auteur fait ici allusion. Quelques exemplaires Grecs, (*c*) au lieu de, *Il se joüoit*, portent, *Il demeuroit avec eux* sans les craindre. Il y en a qui joignent, *in juventute suâ*, qui est à la fin de ce ỷ. avec le commencement du ỷ. suivant.

ỷ. 4. NUMQUID NON OCCIDIT GIGANTEM? *N'est-ce pas lui qui tua le géant Goliath?* L'histoire en est connuë; il le tua, *en levant la main avec sa fronde*, comme il est dit ici au ỷ. 5.

ỷ. 6 EXALTARE CORNU GENTIS. *Il réleva la puissance de son peuple.* La corne de son peuple, peut marquer la gloire, ou la puissance. Depuis la mort de Goliath, les Philistins furent abbattus, humiliez.

(*a*) *Levit.* III. 3.
(*b*) 1. *Reg.* XVII. 34. 35.

(*c*) Ἐν λέουσι ἔπαιξεν ὡς ἐν ἐρίφοις. *Complut. & alii Quid.* Ἐν λέουσι ἐπεκάθισεν ὡς ἐν ἐρίφοις.

8. *Contrivit enim inimicos undique, & extirpavit Philisthiim contrarios usque in hodiernum diem: contrivit cornu ipsorum usque in æternum.*

9. *In omni opere dedit confessionem Sancto, & Excelso in verbo gloriæ.*

10. *De omni corde suo laudavit Dominum, & dilexit Deum, qui fecit illum: & dedit illi contra inimicos potentiam.*

8. Car il renversa ceux qui attaquoient Israël de toutes parts; il extermina les Philistins ses ennemis, comme il paroît encore aujourd'hui, & il abattit pour jamais toute leur puissance.

9. Dans toutes ses œuvres il a rendu ses actions de graces au Saint; & il a béni le Trés-haut par des paroles pleines de sa gloire.

10. Il a loüé le Seigneur de tout son cœur; il a aimé le Dieu qui l'avoit créé, [& qui l'avoit rendu fort contre ses ennemis.]

COMMENTAIRE.

ỳ. 7. SIC IN DECEM MILLIBUS GLORIFICAVIT EUM. *Le peuple lui donna l'honneur d'avoir tué dix mille hommes.* On chanta publiquement dans toutes les villes, (*a*) que Saül avoit tué mille ennemis; mais que David en avoit tué dix mille, en tuant Goliath.

LAUDAVIT EUM IN BENDICTIONIBUS DOMINI. *Le peuple mêla ses loüanges aux bénédictions du Seigneur, & lui offrit une couronne de gloire.* Ces circonstances ne sont point exprimées dans l'Histoire des Rois; mais on ne peut douter que dans les chants de victoire que l'on composa dans cette occasion, pour rendre graces à Dieu d'une telle victoire, on n'ait mêlé le nom de David, aux loüanges du Seigneur, comme de celui dont le Tout-puissant s'étoit servi pour terrasser l'ennemi commun.

ỳ. 8. CONTRIVIT CORNU IPSORUM USQUE IN ÆTERNUM. *Il abattit pour jamais toute leur puissance.* Ces termes *pour jamais*, ne sont point dans le Grec. Ceci n'arriva qu'au commencement du regne de David: il défit les Philistins dans plusieurs combats, (*b*) & abattir tellement leur puissance, qu'ils ne purent de trés-long tems se relever.

ỳ. 9. IN OMNI OPERE DEDIT CONFESSIONEM SANCTO. *Dans toutes ses œuvres il a rendu ses actions de graces au Saint.* David témoigna dans toutes les circonstances de sa vie, une solide piété, & ne manqua aucune occasion, de rendre graces à Dieu, des succez avantageux qu'il lui donnoit. Dieu le protégea en toute chose, & ce Prince en fut toujours trés-reconnoissant.

ỳ. 11. STARE FECIT CANTORES CONTRA ALTARE, &c.

(*a*) 1. *Reg.* XVIII. 7.

(*b*) Voyez 2. *Reg.* VIII. 1. & 2. *Reg.* V. 17. & *suiv.*

11. *Et stare fecit cantores contra altare, & in sono eorum dulces fecit modos.*

12. *Et dedit in celebrationibus decus, & ornavit tempora usque ad consummationem vitæ; ut laudarent nomen sanctum Domini, & amplificarent manè Dei sanctitatem.*

13. *Dominus purgavit peccata ipsius, & exaltavit in æternum cornu ejus: & dedit illi testamentum regni, & sedem gloriæ in Israël.*

11. Il a établi des chantres, pour être devant l'autel; & il a accompagné leurs chants de doux concerts de musique.

12. Il a rendu les fêtes plus célébres, & il a orné les jours sacrez, jusqu'à la fin de sa vie; afin que les Lévites loüassent le saint nom du Seigneur, & que dés le matin ils rendissent gloire à sa sainteté.

13. Le Seigneur l'a purifié de ses péchez, & il a relévé sa puissance pour jamais. Il lui a assûré le Royaume par son alliance, & un trône de gloire dans Israël.

COMMENTAIRE.

Il a établi des Chantres pour être devant l'autel, & il a accompagné leurs chants de doux concerts de musique. L'établissement des Chantres, & l'introduction de la musique dans la célébration du culte divin, est une invention de David. Moyse n'en avoit rien ordonné dans la Loi. Il appliqua les Lévites à cette œuvre si sainte, & leur mit en main les cantiques de sa composition, pour être chantez devant l'autel des Holocaustes. On peut voir l'ordre, & la distribution de ces Chantres, 1. *Par.* XXIII. XXIV. XXV. Et nos Dissertations sur la Musique, & sur les Instrumens de musique des Hébreux.

℣. 12. ORNAVIT TEMPORA USQUE AD CONSUMMATIONEM VITÆ. *Il a orné les jours sacrez jusqu'à la fin de sa vie.* Une des plus sérieuses occupations de David pendant tout son regne, fut de rendre les cérémonies plus augustes, le culte du Seigneur plus pompeux, le nombre des Ministres plus grand, & plus réglé; en un mot, d'attirer les peuples au tabernacle, & aux fêtes de Religion, par tout l'appareil le plus beau, & le plus magnifique qu'il lui fût possible. Le Grec lit: (*a*) *Il a orné les tems jusqu'à la fin*, ou *jusqu'à la perfection.* Il composa des hymnes en l'honneur du Seigneur, pour toute l'année: Ou bien, il s'appliqua à ce qui pouvoit rendre les fêtes plus pompeuses, & plus belles, jusqu'à la fin de sa vie, suivant le sens de la Vulgate: ou jusqu'à la plus grande perfection, en obligeant les Lévites *de loüer le nom du Seigneur, & de lui rendre gloire dés le matin.*

℣. 13. DOMINUS PURGAVIT PECCATA IPSIUS. *Le Seigneur l'a purifié de ses péchez.* Dieu lui fit la grace de reconnoître le crime qu'il avoit commis avec Bethsabée, & celui qu'il avoit commis contre Urie; il en fit pénitence, & l'expia. Dieu lui remit la juste peine qu'il avoit mé-

(*a*) Καὶ ἐκόσμησε καιροὺς μέχρι συντελείας ἐν τῷ αἰνεῖν αὐτοὺς, &c.

14. *Post ipsum surrexit filius sensatus, & propter illum dejecit omnem potentiam inimicorum.*

15. *Salomon imperavit in diebus pacis, cui subjecit Deus omnes hostes; ut conderet domum in nomine suo, & pararet sanctitatem in sempiternum. Quemadmodum eruditus es in juventute tua!*

14. Aprés lui s'éleva son fils rempli de sagesse; & à cause de lui, le Seigneur détruisit toute la puissance de ses ennemis.

15. Salomon regna dans un tems de paix, & Dieu lui soumit tous ceux qui le combattoient, afin qu'il bâtit une maison au nom du Seigneur, & qu'il lui préparât un sanctuaire éternel. Comment avez-vous été instruit dans vôtre jeunesse!

COMMENTAIRE.

ritée par ce scandale. (*a*) *Deus transtulit peccatum tuum; non morieris.*

DEDIT ILLI TESTAMENTUM REGNI. *Il lui a assuré le Royaume par son alliance.* Le Seigneur fit une espéce d'alliance avec David, & s'engagea à lui donner le Royaume à lui, & à sa postérité, pour toujours. (*b*)

ŷ. 14. POST IPSUM SURREXIT FILIUS SENSATUS. *Aprés lui s'éleva son fils, rempli de sagesse; & à cause de lui, le Seigneur détruisit toute la puissance de ses ennemis.* Le Seigneur donna pour successeur à David, un fils plein de sagesse, qui est Salomon. Ce fut un bonheur, & une joye bien sensible pour ce saint Roi, de voir sur son trône avant sa mort, un jeune Prince si sage, & si favorisé de Dieu. (*c*) Le Seigneur, par un effet de sa prédilection pour Salomon, avoit abattu tous les ennemis d'Israël, afin qu'il joüit d'une paix profonde, & d'une prospérité constante durant tout son regne. Voici ce que l'Ecriture en dit: (*d*) *Salomon étoit maître de tout le pays, depuis l'Euphrate, jusqu'à Gaza; & tous les Rois de ces Provinces lui obéissoient. Il joüissoit d'une paix profonde de tous côtez; & tout le tems de son regne, Juda & Israël demeurérent tranquillement chacun sous sa vigne, & sous son figuier, dans toute l'étenduë de son Royaume.* Dieu voulut lui donner par-là le loisir, & les moyens de bâtir un Temple à sa Majesté. C'est ce qui est marqué ici au verset suivant.

ŷ. 15. QUEMADMODUM ERUDITUS ES IN JUVENTUTE TUA! *Comment avez-vous été instruit dans vôtre jeunesse!* Quelle a été l'étenduë de vos connoissances, & la profondeur de vôtre sagesse; & cela dans un tems où les autres à peine sont capables de raisonner, & de se conduire? Il reléve la sagesse de Salomon dans sa jeunesse, & au commencement de son regne, pour faire remarquer ensuite d'une maniére plus palpable, sa chûte terrible.

(*a*) 2. *Reg.* XIII. 13.
(*b*) 2. *Reg.* VII. 12. & *Psal.* CXXXI. 11. 12. *Eccli.* XLV. 31.
(*c*) 3. *Reg* 1. 48.
(*d*) 3. *Reg.* IV. 24.

ŷ. 16

16. *Et impletus es, quasi flumen, sapientiâ, & terram retexit anima tua.*

16. Vous avez été rempli de sagesse, comme un fleuve, & toute la terre a été découverte à vôtre ame.

17. *Et replesti in comparationibus ænigmata : ad insulas longè divulgatum est nomen tuum, & dilectus es in pace tua.*

17. Vous avez renfermé des énigmes dans une multitude de paraboles. Vôtre nom s'est rendu célébre jusqu'aux isles les plus reculées ; & vous avez été aimé dans vôtre regne de paix.

18. *In cantilenis, & proverbiis, & comparationibus, & interpretationibus, miratæ sunt terræ.*

18. Toute la terre a admiré vos cantiques, vos proverbes, vos paraboles, & l'interprétation que vous avez donnée aux choses obscures.

COMMENTAIRE.

℣. 16. Impletus es quasi flumen sapientia. *Vous avez été rempli de sagesse, comme un fleuve.* Cette similitude est grande, & magnifique pour marquer la profonde sagesse de Salomon. Les Profanes ont dit dans la même idée, un fleuve, une inondation de science : (*a*) *Neque concipere, aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine litterarum inundata.* Les Livres des Rois(*b*) pour amplifier cette même sagesse, disent que Dieu lui donna une sagesse, & une étenduë d'esprit pareille au sable qui est sur le bord de la mer : *Dedit Deus sapientiam Salomoni, & prudentiam multam nimis ; & latitudinem cordis, quasi arenam quæ est in littore maris.*

Terram retexit anima tua. *Toute la terre a été decouverte à vôtre ame.* Vous avez découvert tout ce qu'il y a de plus caché dans le monde ; vous avez creusé, pour ainsi dire, jusqu'au centre de la terre ; rien n'a échappé à vôtre pénétration, à vôtre curiosité, à vos recherches. Le Grec : (*c*) *Vôtre ame a couvert toute la terre.* Vôtre sagesse s'est répanduë par tout le monde ; vous avez inondé toute la terre comme d'un déluge de livres, & d'écrits ; toute la nature a été éclaircie par vos soins ; vous avez écrit une infinité de paraboles, d'énigmes, de sentences morales, de Cantiques. Voyez 3. *Reg.* iv. 29. 30. & suivans.

℣. 17. Ad insulas longe divulgatum est nomen tuum. *Vôtre nom s'est rendu célébre, jusqu'aux isles les plus reculées.* Les Hébreux regardoient les peuples de l'Europe, & la plupart de ceux de l'Afrique, comme des insulaires, parce qu'on n'alloit point dans leur pays que par mer. Le nom de Salomon fut connu, non seulement dans la Palestine, & dans les autres continents connus des Juifs ; mais aussi dans les isles

(*a*) *Petron. Arbit. Satyr.*
(*b*) *3. Reg. iv. 29.*
(*c*) Γῆν ἐπεκάλυψεν ἡ ψυχή σου πᾶσαν.

19. *Et in nomine Domini Dei, cui est cognomen, Deus Israël.*

20. *Collegisti quasi aurichalcum aurum; & ut plumbum complesti argentum.*

21. *Et inclinasti femora tua mulieribus: potestatem habuisti in corpore tuo.*

19. Elle en a glorifié le nom du Seigneur Dieu, qui s'appelle, le Dieu d'Israël.

20. Vous avez fait des amas d'or, comme on en fait d'airain; & d'argent, comme on en feroit de plomb.

21. Et aprés cela vous vous êtes abandonné à l'amour des femmes; vous avez asservi vôtre corps;

COMMENTAIRE.

de l'Archipel, & au-delà des mers. Les Phéniciens qui voyageoient alors beaucoup, & les flottes de Salomon qui alloient à Ophir, à Tharse, & ailleurs, porterént la réputation de Salomon dans les terres les plus éloignées.

ỷ. 18. IN CANTILENIS. *Vos Cantiques.* Il en avoit composé jusqu'à mille & cinq; (*a*) mais il ne nous reste de lui en ce genre, que le Cantique des Cantiques.

IN INTERPRETATIONIBUS. *L'interprétation que vous avez donnée aux choses obscures.* Comme aux énigmes qu'Hiram Roi de Tyr lui proposoit, & à celles dont la Reine de Saba vint lui demander l'explication. Tout cela faisoit l'admiration des peuples, qui le regardoient avec raison comme un présent du Ciel, & comme un don du Dieu d'Israël. La sagesse de Salomon étoit un sujet aux étrangers de connoître, & d'admirer le Seigneur. Voyez le ỷ. suivant, & le troisiéme Livre des Rois, x. 1. . . . 8. 24.

ỷ. 20. COLLEGISTI QUASI AURICHALCUM AURUM, &c. *Vous avez fait des amas d'or, comme on en fait d'airain; & d'argent, comme on en feroit de plomb.* Les Livres des Rois sont plus forts: (*b*) *Il amassa dans Jérusalem une si grande quantité d'argent, qu'il y étoit aussi commun que les pierres.* Le Grec lit: (*c*) *Vous avez amassé l'or, comme de l'étain, & de l'argent comme du plomb.*

ỷ. 21. INCLINASTI FEMORA TUA MULIERIBUS; POTESTATEM HABUISTI IN CORPORE TUO. *Vous vous êtes abandonné à l'amour des femmes, & vous avez asservi vôtre corps.* On peut traduire le Grec: (*d*) *Vous avez panché vos côtes*, ou vos entrailles *vers les femmes, & vous vous êtes rendu maître de vôtre corps.* Vous avez abusé de vôtre corps, comme s'il eût été à vous, & que le Seigneur n'eût pas été le maître de vôtre chair, & de vous-même. Vous en avez usé contre sa Loi, & ses volontez. (*e*) Le sens que nous avons exprimé dans la Tra-

---

(*a*) 3. *Reg* IV. 32.

(*b*) 3. *Reg.* X. 14. 23. 27. 2. *Par.* IX. 13. 27.

(*c*) Συνήγαγες ὡς κασσίτερον τὸ χρυσίον, καὶ ὡς μόλυβδον ἐπλήθυνας τὸ ἀργύριον.

(*d*) Παρέκλινας τὰς λαγόνας σου γυναιξί, καὶ ἐνεξουσιάσθης ἐν τῷ σώματί σου. *Complut.* Παρέκλινας τὰ σπλάγχνα σου γυναιξί.

(*e*) *Vide Deut.* XVII. 17. & 1. *Cor.* VI. 14. 19. *Vide Grot. Cornel. à Lapide hic.*

22. *Dedisti maculam in gloria tua, & profanasti semen tuum, inducere iracundiam ad liberos tuos, & incitari stultitiam tuam,*

23. *Ut faceres imperium bipartitum, & ex Ephraïm imperare imperium durum.*

22. Vous avez imprimé une tache dans vôtre gloire; vous avez profané vôtre race, pour attirer la colére sur vos enfans, & la punition sur vôtre folie,

23. En formant un schisme dans le Royaume, & faisant sortir d'Ephraïm une domination dure, & cruelle.

COMMENTAIRE.

duction, *Vous avez asservi vôtre corps*, est assez suivi. (*a*) Le Syriaque: *Vous avez donné vôtre force aux femmes, & vous leur avez permis d'exercer une autorité sur vôtre corps.*

℣. 22. PROFANASTI SEMEN TUUM, INDUCERE IRACUNDIAM AD LIBEROS TUOS. *Vous avez profané vôtre race pour attirer la colére sur vos enfans, en punition de vôtre folie.* Le crime, & particuliérement les actions honteuses sont souvent nommées *folie;* & les méchans, fols, & insensez. Salomon est coupable d'avoir épousé un trop grand nombre de femmes, contre la défense de la Loi. (*b*) Il en avoit jusqu'à sept cens, & trois cens concubines, ou femmes d'un moindre rang. Il est aussi trés-criminel de s'être abandonné à la débauche avec excez. Il n'est jamais permis d'excéder, même dans l'usage des choses permises. Enfin, il a péché contre ses propres lumiéres, en commettant des actions honteuses, & qu'il n'ignoroit pas qui ne fussent mauvaises, & en s'abandonnant par complaisance à l'idolâtrie, dont il connoissoit sans doute toute la vanité; mais il ne voulut point troubler des plaisirs funestes, dont il étoit devenu l'esclave: (*c*) *Mulierum amori ad idololatriam trahenti resistere non valuit*, dit saint Augustin, *faciens quod sciebat non esse faciendum, ne suas, quibus deperibat atque diffluebat, mortiferas delicias contristaret.* Ce que l'Ecriture dit ici qu'il profana sa race: *Profanasti semen tuum*, marque qu'il eut des enfans des femmes étrangéres, avec lesquelles la Loi défend de se marier. (*d*) Quelques Auteurs Chrétiens (*e*) croyent même qu'il consacra à Moloch quelques-uns de ses enfans, & qu'il les lui immola à la maniére des Payens, & contre les défenses expresses de la Loi. (*f*)

℣. 23. UT FACERES IMPERIUM BIPARTITUM. *En formant un schisme dans le Royaume, & faisant sortir d'Ephraïm une domination dure, & cruelle.* Dieu pour punir les péchez de Salomon, suscita contre

(*a*) *Vatab. Bossuet alii.*
(*b*) *Deut.* XVII 17.
(*c*) *Aug. de Genes. ad Litt. lib.* XI. *cap.* 42.
(*d*) *Deut.* VII. 2. 3. 4. *Exod.* XXXIV. 16. *Deut.* XXIII 2. 3.
(*e*) *Palac. hic Pineda, lib.* 7. *de Reb. Salom. cap.* 11. *n* 3. *ad finem.*
(*f*) *Levit.* XVIII. 21. *& aliàs*

28. *Et imminutum à prudentia, Roboam, qui avertit gentem consilio suo;*	28. Un homme sans jugement, & sans prudence, qui par son *mauvais* conseil, détourna de lui son peuple;
29. *Et Jeroboam filium Nabat, qui peccare fecit Israël, & dedit viam peccandi Ephraïm, & plurima redundaverunt peccata ipsorum.*	29. Et Jéroboam fils de Nabat, qui a fait pécher Israël, qui a ouvert à Ephraïm le chemin de l'iniquité. Les péchez ensuite ont innondé parmi eux;
30. *Valdè averterunt illos à terra sua.*	30. Ils les ont fait enfin chasser de leur terre.

COMMENTAIRE.

Il a laissé aprés lui Roboam, qui a été le plus insensé de sa nation, (*a*) Un des plus imprudens Princes du monde. A la lettre: (*b*) *La folie de la nation,* l'objet du mépris du peuple, comme on dit dans un sens contraire, le désir des nations, les délices du peuple, la bénédiction des siécles, l'amour de la postérité; pour marquer les personnes qui font le bonheur, le plaisir, l'espérance des nations. Il donna une preuve insigne de sa folie dans la réponse qu'il fit au peuple, qui le prioit de modérer les charges que Salomon leur avoit imposées: (*c*) *Mon pere vous a frappé avec des verges, & moi je vous frapperai avec des scorpions.* Mais la plus grande folie de Roboam fut son idolâtrie, & son impiété, qu'il continua jusqu'à la mort: (*d*) *Fecit malum, & non præparavit cor suum ut quæreret Dominum.*

℣. 29. JEROBOAM FILIUS NABAT, QUI PECCARE FECIT ISRAEL. *Jéroboam fils de Nabat, qui a fait pécher Israël.* C'est l'éloge ordinaire que l'Ecriture donne à ce Prince impie, qui fut la source de tous les malheurs des Israëlites des dix Tribus. Il les engagea dans le culte des veaux d'or, qui peut-être n'étoit pas absolument idolâtre dans les commencemens; mais qui le devint bien-tôt dans la suite, & qui fut suivi d'une infinité de maux, & de désordres, tant dans la Réligion, que dans l'état politique des Hébreux.

℣. 30. VALDE ENIM AVERTERUNT ILLOS A TERRA SUA. *Ils les ont fait enfin chasser de leur pays.* Le Grec joint ceci à ce qui précéde: (*e*) *Leurs crimes s'augmentérent extraordinairement, pour les faire enfin chasser de leur pays.* Ce fut la juste peine de toutes les iniquitez qu'ils avoient commises, & que Jéroboam fils de Nabat avoit commencé d'introduire dans Israël. La mesure de leurs crimes se trouva comblée sous Osée fils d'Ela Roi d'Israël, sous le regne duquel Salmanasar Roi d'Assyrie transporta les restes des Tribus au-delà de l'Euphrate. (*f*) Car avant

(*a*) *Vide Grot. Castal.*
(*b*) Λαῶ ἀφροσύνην.
(*c*) 3. *Reg.* XII. 11.
(*d*) 3. *Reg.* XIV. 22. 23. 2. *Par.* XII. 14.
(*e*) Ἀπῶσαι αὐτοὺς ἀπὸ τῆς γῆς.
(*f*) 4. *Reg.* XVII. 6. 7. XVIII. 11. 12.

31. *Et quæsivit omnes nequitias, usque dum perveniret ad illos defensio, & ab omnibus peccatis liberavit eos.*

31. Ils ont cherché toutes les maniéres de faire le mal, jusqu'à ce que la vengeance est venuë fondre sur eux; [mais enfin il les a délivrez de tous leurs pechez.]

COMMENTAIRE.

lui Theglatphalassar l'un de ses prédécesseurs, en avoit déja emmené une partie, (*a*) sous le regne de Phacée fils de Romélie.

℣. 31. ET QUÆSIVIT OMNES NEQUITIAS, USQUE DUM VENIRET AD ILLOS DEFENSIO. *Ils ont cherché tous les moyens de faire le mal, jusqu'à ce que la vengeance est venuë fondre sur eux.* Ils ont enfin mis le comble à leurs iniquitez, & ont forcé la vengeance du Seigneur à déployer contr'eux toute sa rigueur. *Defensio* se prend ici pour la vengeance, comme le Grec le demande. (*b*) On a pû déja remarquer ailleurs *defendere*, & *defensor*, pour, se venger, & le vengeur. (*c*)

AB OMNIBUS PECCATIS LIBERAVIT EOS. *Le Seigneur les a délivrez de tous leurs péchez.* Le Seigneur les a enfin tirez de la captivité de Babylone, & les a délivrez de l'idolâtrie, où ils avoient été engagez pendant si long-tems. Ce passage n'est point dans le Grec.

(*a*) 1. *Par.* v. 26.
(*b*) Ἕως ὀργὴ καὶ ἐκδίκησις ἦλθη ἐπ' αὐτοὺς & *antiq. version. Psalm.* VIII. 3. *Ut destruas inimicum & deffensorem.*
(*c*) *Vide Judith*, 1. 12. 11. 1. *Judic.* III. 31.



CHAPITRE XLVIII.

Eloges d'Elie, d'Elisée, d'Isaïe, & du Roi Ezéchias.

℣. 1. *ET surrexit Elias Propheta, quasi ignis : & verbum ipsius quasi facula ardebat.*

2. *Qui induxit in illos famem, & irritantes illum invidiâ suâ pauci facti sunt : non enim poterant sustinere præcepta Domini.*

℣. 1. LE Prophéte Elie s'est élevé ensuite, comme un feu, & ses paroles brûloient, comme un flambeau ardent.

2. Il frappa le peuple de famine, ils l'irritérent par leur envie, & ils furent réduits à un petit nombre ; [car ils ne pouvoient supporter les préceptes du Seigneur.]

COMMENTAIRE.

℣. 1. SURREXIT ELIAS PROPHETA, QUASI IGNIS. *Le Prophéte Elie s'est elevé, comme un feu.* Le zéle ardent de ce Prophéte, & sa juste sévérité contre les prévaricateurs d'Israël, le font comparer au feu. *Ses paroles brûloient comme un flambeau ardent.* Elles portoient la lumiére, & l'ardeur dans tous les cœurs. Elie étoit de même que saint Jean-Baptiste. (*a*) *Lucerna ardens, & lucens.* Ces deux grands Prophétes étoient remplis du même esprit, de la même fermeté contre les Princes impies, brûloient du même zéle, & répandoient une même lumiére. Jean-Baptiste est venu, dit l'Evangile, (*b*) *In spiritu, & virtute Eliæ.* Le faux Epiphane, & Dorothée racontent sur la tradition des Juifs, qu'Elie avoit été nourri de flammes, au lieu de nourriture ordinaire.

℣. 2. INDUXIT IN ILLOS FAMEM. *Il frappa le peuple de famine.* C'est ce qui est marqué dans les Livres des Rois, (*c*) & dans saint Jacques. (*d*) Il ferma le Ciel pendant trois ans, en punition des crimes d'Achab, & de tout Israël.

IRRITANTES ILLUM INVIDIA SUA, PAUCI FACTI SUNT. *Ils l'irritérent par leur envie, & ils furent réduits à un petit nombre.* Les faux Prophétes de Baal allumérent son zéle, & il les mit à mort sur le Mont-Carmel, en présence de tout le peuple. Aprés quoi, comme si la colére du Seigneur étoit appaisée, il fit descendre la pluye, & rendit à la terre sa fertilité. (*e*) Le Grec lit simplement : (*f*) Il les frappa

(*a*) *Johan.* v. 35.
(*b*) *Luc.* 1. 17.
(*c*) 3. *Reg.* XVII. 1.
(*d*) *Jacob.* v. 17.
(*e*) 4. *Reg.* XVIII. 40. 41. *& seq.*
(*f*) Ἐπήγαγεν ἐπ' αὐτοὺς λιμὸν ἰσχυρὸν, καὶ τῷ ζήλῳ αὐτοῦ ὠλιγοποίησεν αὐτούς.

3. *Verbo Domini continuit cœlum, & dejecit de cœlo ignem ter.*

4. *Sic amplificatus est Elias in mirabilibus suis. Et quis potest similiter sic gloriari tibi?*

5. *Qui sustulisti mortuum ab inferis; de sorte mortis in verbo Domini Dei.*

6. *Qui dejecisti Reges ad perniciem: & confregisti facilè potentiam ipsorum, & gloriosos de lecto suo.*

3. Par la parole du Seigneur, il ferma le Ciel, & il en fit tomber le feu par trois fois.

4. Quelle gloire, ô Elie, vous êtes vous acquise par vos miracles, & qui peut se glorifier comme vous?

5. Vous qui par la parole du Seigneur *vôtre* Dieu, avez fait sortir un mort des enfers, & l'avez arraché à la mort.

6. Vous qui avez fait tomber les Rois dans le dernier malheur; [qui avez brisé sans peine toute leur puissance,] & qui les avez fait descendre de leur lit dans le tombeau.

COMMENTAIRE.

d'une grande famine, *& par son zéle il les réduisit à un petit nombre.* Il en fit mourir un grand nombre par la famine. (*a*)

ỳ. 3. VERBO DOMINI CONTINUIT COELUM, ET DEJECIT DE COELO IGNEM TER. *Par la parole du Seigneur il ferma le Ciel, & en fit tomber le feu par trois fois.* Il parla, & commanda au nom du Seigneur, & le Ciel ne donna plus de pluye. (*b*) *Vivit Dominus Deus Israël, in cujus conspectu sto; si erit annis his ros & pluvia, nisi juxta oris mei verba.* Il fit tomber le feu du Ciel à trois diverses fois; la premiére, sur son holocauste en présence du Roi, & du peuple sur le Mont-Carmel; (*c*) & deux fois ensuite, sur des troupes qu'Achab avoit envoyées pour le prendre. (*d*)

ỳ. 5. QUI SUSTULISTI MORTUUM AB INFERIS. *Qui avez fait sortir un mort des enfers.* Le fils de la veuve de Sarepta, qu'il ressuscita.

ỳ. 6. QUI DEJECISTI REGES AD PERNICIEM. *Vous qui avez fait tomber les Rois dans le dernier malheur.* Elie prédit la perte d'Achab, de Jézabel, (*e*) d'Ochozias, (*f*) de Joram frere d'Ochozias, (*g*) & d'un autre Joram fils de Josaphat, Roi de Juda. (*h*) L'Ecriture dit le plus souvent, que les Prophétes font ce qu'ils prédisent simplement, comme pour marquer la certitude infaillible de leurs prédictions. Elie fut suscité pour résister aux Rois impies, & pour réprimer leur impiété. Personne n'a mieux soûtenu ce caractére, & n'a parlé aux Princes impies avec plus de liberté, & de force.

(*a*) *Grot. Cornel Badvel. alii.*
(*b*) 3. *Reg.* XVII. 1.
(*c*) 3. *Reg.* XVII. 38.
(*d*) 4. *Reg.* I. 10. *&c.*
(*e*) 3. *Reg.* XXI. 22. 23.
(*f*) 4. *Reg.* I. 16. 17.
(*g*) 4. *Reg* IX. 12. 24. *& seq.*
(*h*) 2. *Par.* XXI. 12. *& seq.*

Et

7. *Qui audis in Sina judicium, & in Horeb judicia defensionis.*	7. Vous qui entendez sur le mont Sina le jugement du Seigneur, & sur le mont Horeb les arrêts de sa vengeance.
8. *Qui ungis Reges ad pœnitentiam: & Prophetas facis successores post te.*	8. Vous qui sacrez les Rois pour la pénitence : & qui prenez des Prophétes, pour les laisser pour vos successeurs aprés vous.

COMMENTAIRE.

ET GLORIOSOS DE LECTO SUO. *Vous les avez fait descendre de leur lit dans le tombeau.* Il prédit la mort d'Ochozias, Roi d'Israël : *Parce que vous avez envoyé*, lui dit-il, (*a*) *à Belzébub Dieu d'Accaron, pour le consulter sur vôtre maladie, comme s'il n'y avoit point de Dieu dans Israël, je vous annonce de la part du Seigneur, que vous ne descendrez point du lit où vous êtes couché, mais que vous mourrez.* Et dans les lettres qui furent renduës aprés la mort d'Elie au Roi Joram, fils de Josaphat Roi de Juda, le Prophéte lui dit : (*b*) *Le Seigneur vous frappera d'une grande playe, vous avec vôtre peuple, vos femmes, & vos enfans ; & vous serez attaqué d'un mal d'entrailles, qui les consumera petit à petit, jusqu'à ce qu'elles vous sortent du corps.*

ŷ. 7. QUI AUDIS IN SINA JUDICIUM. *Qui entendez sur le Mont-Sina le jugement du Seigneur, &c.* Elie fuyant la persécution de Jézabel, se sauva au Mont-Sina en Arabie. C'est-là où il apprit les desseins de Dieu contre la maison d'Achab, & contre tout le Royaume d'Israël. Dieu lui ordonna d'oindre Azaël pour Roi de Syrie, & Jéhu pour Roi d'Israël. (*c*) Le Grec porte : (*d*) *Qui entendez à Sina les réprimandes du Seigneur* contre Israël, *& à Horeb les jugemens de la vengeance.*

ŷ. 8. QUI UNGIS REGES AD POENITENTIAM. *Qui sacrez les Rois d'Israël pour la pénitence.* Le Grec : (*e*) *Qui oignez les Rois pour la vengeance ;* Pour rendre aux pécheurs la peine de leurs crimes. Elisée successeur d'Elie oignit Jéhu & Azaël, destinez de Dieu pour venger les iniquitez de la maison d'Achab. Ce fut Elie qui reçut l'ordre de faire cette onction ; mais Elisée fut choisi pour l'exécuter.

PROPHETAS FACIS SUCCESSORES POST TE. *Qui prenez des Prophétes, pour les laisser pour vos successeurs aprés vous.* Elie eut un trés-grand nombre de Prophétes qu'il éleva, & qu'il instruisit pour servir comme de barriére à l'impiété, & à l'idolâtrie qui se répandoient de plus en plus dans Israël. Il y avoit dans ce pays plusieurs communautez de ces saints enfans, ou disciples des Prophétes, dont Elie étoit le chef, & le

(*a*) 4. *Reg.* I. 16. 17.
(*b*) I. *Par.* XXI. 15.
(*c*) 3. *Reg.* XIX. 12. 15.
(*d*) Ὁ ἀκούων ἐν Σινᾶ ἐλεγμὸν Κυρίου, καὶ ἐν Χωρὴβ κρίματα ἐκδικήσεως.
(*e*) Ὁ χρίων βασιλεῖς εἰς ἀνταπόδομα.

9. *Qui receptus es in turbine ignis, in curru equorum igneorum.*

9. Vous qui avez été enlevé au ciel dans un tourbillon de feu, & dans un char traîné par des chevaux ardens.

10. *Qui scriptus es in judiciis temporum, lenire iracundiam Domini; conciliare cor patris ad filium, & restituere tribus Jacob.*

10. Vous qui avez été destiné pour adoucir la colere du Seigneur, par les jugemens que vous exercerez au tems préscrit: pour réünir les cœurs des peres à leurs enfans, & pour rétablir les tribus d'Israël.

COMMENTAIRE.

supérieur général. Elisée qui lui succéda dans cet emploi, avoit été tiré de la charruë; (*a*) & il s'attacha dans la suite inséparablement à Elie. Il semble que c'est principalement à cet évenement de la vocation d'Elisée, que l'Auteur fait ici allusion.

℣. 9. QUI RECEPTUS ES IN TURBINE IGNIS. *Vous qui avez été enlevé au Ciel dans un tourbillon de feu.* L'histoire de l'enlévement d'Elie est connuë. (*b*) Ce Prophéte est encore en vie dans quelque endroit du monde, inconnu aux hommes. Il parut avec Moyse à la Transfiguration de nôtre Sauveur. (*c*) Tertullien, (*d*) & saint Augustin considérent Enoch, & Elie comme les gages de nôtre résurrection future: (*e*) *Primogenitos nostræ resurrectionis.*

℣. 10. QUI SCRIPTUS ES IN JUDICIIS TEMPORUM, LENIRE IRACUNDIAM DOMINI. *Vous qui avez été destiné pour adoucir la colére du Seigneur, par des jugemens que vous exercerez au tems préscrit: pour réünir les cœurs des peres à leurs enfans.* Voici une ancienne tradition des Juifs, confirmée dans l'Evangile, & reçuë encore aujourd'hui dans la Synagogue, & dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, que le Prophéte Elie doit venir avant la fin des tems, pour réünir les peres aux enfans, & les enfans aux peres, suivant la prédiction de Malachie. (*f*) Nôtre Sauveur nous a avertis dans l'Evangile, qu'Elie étoit déja venu dans la personne de Jean-Baptiste; (*g*) & par conséquent, que mal à propos les Juifs attendoient un autre Messie que JESUS, auquel Jean-Baptiste rendoit publiquement témoignage. Mais cette explication de la Prophétie, & l'exécution qu'elle a euë dans la personne de saint Jean, n'exclut pas l'autre sens, ni l'autre accomplissement, qui doit arriver à la fin des siécles. Ce

(*a*) 3. *Reg.* XIX. 19. 20.
(*b*) 4. *Reg.* II. 11.
(*c*) *Matth.* XVII. 3.
(*d*) *Tertull. de Resurrect. carnis. Quia nec morte functi; quia tamen de orbe translati, & hoc ipso jam æternitatis candidati, ab omni vitio & ab omni damno immunitatem carnis ediscunt; cuinam fidei testimonium signant, nisi qua credi oportet hæc futuræ integritatis esse documenta?*
(*e*) *August. lib. 15. de Civit. cap. 19.*
(*f*) *Malach.* IV. 10.
(*g*) *Matth.* XI. 14. XVII. 12.

11. *Beati sunt, qui te viderunt, & in amicitia tua decorati sunt.*

11. Bienheureux sont ceux qui vous ont vû, & qui ont été honorez de vôtre amitié.

12. *Nam nos vitâ vivimus tantùm : post mortem autem non erit tale nomen nostrum.*

12. Car pour nous, nous vivons seulement pendant cette vie; [mais nôtre nom ne vivra pas de même aprés nôtre mort.]

COMMENTAIRE.

sera principalement alors que s'éxécutera à la lettre ce qui est dit ici, qu'Elie réünira les cœurs des peres avec leurs enfans, & des enfans avec leurs peres, c'est-à-dire, qu'il rassemblera les Juifs avec les Chrétiens dans la même croyance; il ramenera les premiers dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, & des deux peuples il ne s'en formera qu'un. Les Patriarches seront réünis avec les Juifs, & les Juifs avec les Patriarches, en ce que les Juifs croiront en JESUS-CHRIST, qui a été l'objet de l'attente, & des espérances des anciens Patriarches; ou bien, les Juifs qui sont comme les peres, & les fondateurs de l'Eglise par les Apôtres sortis du milieu d'eux, se réüniront avec les Fidéles, avec les Gentils convertis, qui sont comme leurs enfans, & ne feront plus qu'un seul peuple, & qu'un seul troupeau, sous le même Pasteur JESUS-CHRIST.

Le Grec : (a) *C'est vous dont il est écrit,* (dans Malachie) *que vous ménacerez dans les tems* marquez, *pour arrêter la colére du jugement du Seigneur, avant* le jour de *la vengeance*, c'est-à-dire avant le jour du dernier Jugement.

℣. 11. BEATI QUI TE VIDERUNT, ET IN AMICITIA TUA DECORATI SUNT. *Heureux sont ceux qui vous ont vû, & qui ont été honorez de vôtre amitié.* Heureux les Saints, & les Prophétes qui ont vêcu avec vous, qui vous ont vû, & qui ont été honorez de vôtre amitié. Il veut apparemment désigner les disciples d'Elie & d'Elisée, qui vivoient de leur tems. Voici le Grec des versets 11. & 12. (b) *Heureux ceux qui vous ont vû, & qui sont morts dans la charité ; car nous vivrons d'une* véritable *vie.* Que j'envie le bonheur de ceux qui vous ont vû, & qui ont vêcu dans l'union de la charité avec vous! Car si nous avions le même bonheur, nous vivrions de la vraye vie. Ou bien, en traduisant par le futur : *Heureux ceux qui vous verront, & qui seront honorez de vôtre amitié*; car c'est alors *que nous vivrons véritablement.* Si nous sommes assez heureux pour vous recevoir, lorsque vous paroîtrez à la fin des siécles, & pour vous plaire; nous serons assurez d'un solide bonheur, & d'une vie éternelle. Sans cela,

(a) Ὁ καταγραφεὶς ἐλεγμοὺς εἰς καιροὺς, κοπάσαι ὀργὴν κρίσεως Κυρίου πρὸ θυμοῦ. Rom. Edit. Καταγραφεὶς ἐν ἐλεγμοῖς (alii ἐλεγμὸς,) εἰς καιροὺς κοπάσαι ὀργὴν πρὸ θυμοῦ.

(b) Μακάριοι οἱ ἰδόντες σε, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοσμημένοι (12.) Καὶ γὰρ ἡμεῖς ζωῇ ζησόμεθα. Rom. Μακάριοι οἱ ἰδόντες (alii εἰδότες) σε, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοιμημένοι.

13. *Elias quidem in turbine tectus est, & in Elisæo completus est spiritus ejus: in diebus suis non pertimuit principem, & potentiâ nemo vicit illum.*

14. *Nec superavit illum verbum aliquod, & mortuum prophetavit corpus ejus.*

13. Elie a été enlevé dans un tourbillon; mais son esprit est demeuré dans Elisée. Elisée pendant sa vie ne craignit aucun Prince; & nul pat sa puissance ne fût capable de le vaincre.

14. Jamais rien ne l'a pû vaincre, & son corps aprés sa mort même, a prophétisé.

COMMENTAIRE.

nous ne pouvons espérer de vivre dans le siécle à venir. *Post mortem autem non erit tale nomen nostrum.* Ce dernier passage n'est pas dans le Grec.

℣. 13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Elisæo completus est spiritus eius. *Elie a été enlevé dans un tourbillon; mais son esprit est demeuré dans Elisée.* On sait de quelle maniére Elie fut enlevé au Ciel dans un chariot de feu, & qu'en quittant la terre il laissa tomber son manteau, duquel Elisée hérita, avec la plénitude de l'esprit dont Elie avoit été rempli. (*a*)

In diebus suis non pertimuit principem. *Elisée pendant sa vie ne craignit aucun Prince, & nul par sa puissance ne fut capable de le vaincre.* Elisée fit paroître en toute rencontre une intrépidité, & un courage dignes du successeur d'Elie. Il parla à Joram Roi d'Israël avec une hardiesse étonnante; par exemple, lorsqu'il lui dit: (*b*) *Vive le Seigneur des armées, en la présence duquel je suis, que si je ne respectois la face de Josaphat Roi de Juda,* qui est ici présent, *je ne vous aurois pas même regardé.* Et une autre fois, (*c*) le même Joram Roi d'Israël, ayant envoyé un de ses officiers, pour couper la tête à Elisée; ce Prophéte sans s'émouvoir demeura dans sa maison, & se contenta de dire à ceux qui l'accompagnoient: *Savez-vous que ce fils de meurtrier a envoyé pour me faire couper la tête; mais fermez seulement la porte, afin que celui qui est envoyé n'entre pas; car j'entens son maître qui le suit pour l'arrêter.*

℣. 14. Nec superavit eum verbum aliquod. *Jamais rien ne l'a pû vaincre;* ni ménaces, ni promesses, ni caresses, ni terreur. Il fut toûjours invincible, & intrépide. Le Grec se peut traduire par: (*d*) *Nulle chose ne lui a été inconnuë;* rien ne l'a passé, ne lui a échappé. Il donna une preuve bien remarquable de la profonde connoissance qu'il avoit des choses les plus éloignées, lorsqu'il vit ce que Giézi son disciple recevoit de la main de Naaman. (*e*) *Mon cœur n'étoit-il pas présent*, lui dit-il, *lors-*

(*a*) 4. *Reg.* II. 15.
(*b*) 4. *Reg.* III. 14.
(*c*) 4. *Reg.* VI. 32.
(*d*) Πᾶς λόγος οὐχ ὑπερῇρεν αὐτόν. *Confer Psal.* CXXXVIII. 6. פליה דעת ממני נשגבה לא אוכל לה
(*e*) 4. *Reg.* V. 26.

15. *In vita sua fecit monstra, & in morte mirabilia operatus est.*

16. *In omnibus istis non pœnituit populus, & non recesserunt à peccatis suis: usque dum ejecti sunt de terra sua, & dispersi sunt in omnem terram.*

15. Il a fait des prodiges pendant sa vie, & des miracles aprés sa mort.

16. Mais pour toutes ces merveilles, le peuple n'a point fait pénitence; & ils ne se sont point retirez de leurs péchez: jusqu'à ce qu'ils ont été chassez de leurs terres, & dispersez dans tous les pays du monde.

COMMENTAIRE.

que Naaman est retourné au devant de vous, & que vous avez reçû de lui de l'argent? Et le Roi de Syrie croyant qu'il y avoit quelque traître dans sa Cour, qui découvroit tous ses desseins au Roi d'Israël, ses gens lui dirent que c'étoit le Prophéte Elisée, qui racontoit à son Roi toutes les résolutions que l'on prenoit dans son Conseil. (*a*) Ce dernier sens me paroît le meilleur. (*b*)

MORTUUM PROPHETAVIT CORPUS EJUS. *Son corps même aprés sa mort a prophétisé.* On comprend bien qu'un corps mort ne prophétise pas, à moins qu'il ne ressuscite, ou qu'il ne parle par une vertu merveilleuse, & au-dessus des loix ordinaires de la nature; aussi ce n'est point là ce que l'Auteur veut dire ici. Il veut marquer ce qui arriva, lorsqu'un corps mort ayant été jetté dans le tombeau d'Elisée, il fut ressuscité par l'attouchement de ses os. (*c*) Cela a fait dire que l'Esprit de Dieu accompagnoit encore en quelque sorte le corps mort de ce saint Prophéte, & qu'il continuoit jusques dans le tombeau, à exercer ses fonctions Prophétiques, qui sont de confirmer sa doctrine, & ses prédictions par des prodiges. (*d*) S'il a fait des merveilles pendant sa vie, il en a fait aussi à sa mort. 15. *In vitâ suâ fecit monstra, & in morte mirabilia operatus est.* Mais on peut aussi rapporter ce ℣. 15. à ce que fit Elisée, étant au lit de la mort. Joas Roi d'Israël l'étant venu voir, le Prophéte lui dit de tirer des fléches contre terre, de la fenêtre de sa chambre. Le Roi en ayant tiré trois, Elisée prédit qu'il gagneroit trois victoires contre les Syriens; mais que s'il en eût tiré un plus grand nombre, il auroit remporté un pareil nombre de victoires. (*e*) C'est en ce dernier sens que l'entendent la plûpart des Interprétes.

℣. 16. IN OMNIBUS ISTIS NON POENITUIT POPULUS. *Mais pour toutes ces merveilles le peuple ne fit point pénitence.* Ni les miracles, ni les instructions, ni les ménaces, ni les exemples d'Elisée ne furent point capables de toucher les Israëlites. Ils continuérent dans leurs

(*a*) 4. *Reg.* VI. 12.
(*b*) *Vid. Syr. & Arab. & Cornel. hic.*
(*c*) 4. *Reg.* XIII. 21.
(*d*) *Ita Vatab. Dionys. Cornel. hic. al. passim.*
(*e*) 4. *Reg.* XIII. 14.

17. *Et relicta est gens perpauca, & princeps in domo David.*

17. Il n'est demeuré qu'un petit reste du peuple, & un Prince de la maison de David.

18. *Quidam ipsorum fecerunt quod placeret Deo : alii autem multa commiserunt peccata.*

18. Quelques uns d'eux ont plû à Dieu dans leur vie ; mais les autres ont commis beaucoup de péchez.

19. *Ezechias munivit civitatem suam, & induxit in medium ipsius aquam : & fodit ferro rupem, & ædificavit ad aquam puteum.*

19. Ezéchias a fortifié sa ville, & il y a fait venir de l'eau. Il a creusé le roc avec le fer, & il a bâti un puits pour conserver l'eau.

20. *In diebus ipsius ascendit Sennacherib, & misit Rabsacen, & sustulit manum suam contra illos, & extulit manum suam in Sion, & superbus factus est potentiâ suâ.*

20. Sennachérib vint pendant son regne ; il envoya Rabsacés, [& il éleva sa main contr'eux.] Il étendit sa main contre Sion, & sa puissance le remplit d'orgueil.

COMMENTAIRE.

désordres, & furent enfin emmenez captifs par Salmanasar : *Ejecti sunt de terrâ suâ, & dispersi sunt in omnem terram.*

ỷ. 17. Et relicta est gens perpauca. *Il n'est demeuré qu'un petit reste de peuple, & un Prince de la maison de David.* Depuis Jéroboam jusqu'au tems d'Elisée, & encore assez long-tems depuis, l'on vit deux Royaumes dans la Palestine, celui de Juda, & celui d'Israël. Ce dernier ayant été ruiné par Salmanasar, & les dix Tribus étant conduites en captivité au-delà de l'Euphrate, le Royaume de Juda subsista, avec le peuple qui obéïssoit à la famille de David. C'est ce que l'Auteur veut marquer en cet endroit.

ỷ. 19. Ezechias munivit civitatem suam, &c. *Ezéchias a fortifié sa ville, & y a fait venir de l'eau ; & il a fait creuser le roc avec le fer, & y a bâti un puits.* Isaïe, (*a*) & les Livres des Paralipoménes (*b*) nous apprennent que le Roi Ezéchias fit un ouvrage trés-considérable pour l'utilité des habitans de Jérusalem, en y faisant venir les eaux de la fontaine de Géhon, qui est à l'occident de la ville. Pour cela il fallut creuser dans le roc, & faire de vastes réservoirs pour contenir cette eau. C'est ce que l'on reléve en cet endroit. Les Anciens exemplaires Grecs varient. Les uns portent conformément à la Vulgate : (*c*) *Il fit venir de l'eau au milieu de la ville.* D'autres : *Il fit venir Gog au milieu d'eux.* D'autres : *Il y fit venir Néor.* Il y a assez d'apparence que de *Gihon*, on a fait *Gog* ; & d'*Udor, de l'eau, Néor*, qui ne signifie rien.

(*a*) *Isai.* XXII. 10.
(*b*) 2. *Par.* XXXII. 30.
(*c*) *Εισήγαγεν εἰς μέσον αὐτῆς ὕδωρ. Alii, εἰς μέσον αὐτῶν τὸν Γώγ. Alii, ἐν μέσῳ αὐτῆς τὸν Νηώρ.*

21. *Tunc mota sunt corda, & manus ipsorum: & doluerunt quasi parturientes mulieres.*

22. *Et invocaverunt Dominum misericordem, & expandentes manus suas, extulerunt ad cœlum: & sanctus Dominus Deus audivit citò vocem ipsorum.*

23. *Non est commemoratus peccatorum illorum, neque dedit illos inimicis suis: sed purgavit eos in manu Isaïæ sancti Prophetæ.*

24. *Dejecit castra Assyriorum, & contrivit illos Angelus Domini.*

25. *Nam fecit Ezechias quod placuit Deo: & fortiter ivit in via David patris sui, quam mandavit illi Isaïas Propheta magnus, & fidelis in conspectu Dei.*

26. *In diebus ipsius retrò rediit Sol, & addidit Regi vitam.*

21. Alors la frayeur leur saisit le cœur, & les mains; ils furent agitez, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

22. Ils invoquérent le Seigneur plein de miséricorde; ils étendirent leurs mains, & les élevérent au ciel: & le Saint, le Seigneur *nôtre* Dieu écouta bien-tôt leur voix.

23. [Il ne se souvint point de leurs péchez, & ne les livra point à leurs ennemis;] mais il les purifia par les mains d'Isaïe, [son saint Prophéte.]

24. Il dissipa le camp des Assyriens; & l'Ange du Seigneur les tailla en piéces.

25. Car Ezéchias fit ce qui étoit agréable à Dieu, il marcha courageusement dans la voye de David son pere, qui lui avoit été recommandée par Isaïe, qui fut un grand Prophéte, & fidéle aux yeux du Seigneur.

26. De son tems le soleil retourna en arriére: & il ajoûta plusieurs années à la vie du Roi.

COMMENTAIRE.

℣. 20. SENNACHERIB MISIT RABSACEN. *Sennacherib envoya Rabsacés.* On peut voir cette histoire racontée au long, 4. *Reg.* XVIII. XIX. & 2. *Par.* XXXII. & *Isa.* XXXVI. Le Grec ajoûte qu'il l'envoya de Lachis, conformément à l'histoire des Rois.

℣. 23. PURGAVIT ILLOS IN MANU ISAIÆ SANCTI PROPHETÆ. *Il les purifia par les mains d'Isaïe son saint Prophéte.* Il leur pardonna leurs péchez par les priéres du Prophéte Isaïe. Ils écoutérent les avis d'Isaïe, qui les exhorta à faire pénitence, & à recourir au Seigneur. (*a*) Le Grec: (*b*) *Le Seigneur les garantit*, ou les *racheta par les mains d'Isaïe.*

℣. 24. CONTRIVIT ILLOS ANGELUS DOMINI. *L'Ange du Seigneur les tailla en piéces*, ou *les brisa*. Les écrasa, selon le Grec. (*c*) On a travaillé exprés sur cette fameuse défaite de l'armée de Sennachérib. Voyez nôtre Dissertation à la tête d'Isaïe.

℣. 25. ISAIAS FIDELIS IN CONSPECTU DEI. *Isaïe qui fut fidéle aux yeux du Seigneur.* Le Grec: (*d*) Isaïe *qui fut fidéle dans sa vision*, ou dans ses Prophéties: dont toutes les prédictions furent suivies de l'accomplissement.

(*a*) *Vide Isai* XXXVI. 16. 21.
(*b*) Καὶ ἐλυτρώσατο αὐτοὺς ἐν χειρὶ Ἡσαΐου.
(*c*) Ἐξέτριψεν αὐτοὺς Ἄγγελος Κυρίου.
(*d*) Ἐν δὲ τῷ ὁράματι αὐτοῦ *Complut.* Σεπτὸς ἐν ὁράσει αὐτοῦ. *Venerandus in visu illius.*

27. *Spiritu magno vidit ultima, & consolatus est lugentes in Sion. Usque in sempiternum,*

28. *Ostendit futura, & abscondita, antequam evenirent.*

27. Il vit la fin des tems par un grand don de l'Esprit; & il consola ceux qui pleuroient en Sion.

28. Il prédit ce qui devoit arriver jusqu'à la fin des tems, & découvrit les choses secrettes, avant qu'elles arrivassent.

COMMENTAIRE.

ỷ. 26. IN DIEBUS IPSIUS RETRO REDIIT SOL. *De son tems le soleil retourna en arriére.* Isaïe prédit à Ezéchias qu'il récouvreroit la santé, & lui donna pour preuve de sa parole, le retour du soleil en arriére, qui arriva sur le champ, & qui se remarqua visiblement dans le cadran d'Achaz. (*a*) Le même Prophéte ajoûta quinze années à la vie du Roi, depuis la guérison qu'il lui avoit annoncée de la part du Seigneur.

ỷ. 27. SPIRITU MAGNO VIDIT ULTIMA. *Il vit la fin des tems par un grand don de l'Esprit, & il consola ceux qui pleuroient en Sion.* Isaïe rempli de l'Esprit saint, avec une abondance & une plénitude qui le relevoient beaucoup au-dessus des autres Prophétes, vit non seulement les maux de Sion, mais il en vit la fin, & il consola les Juifs fidéles. Il prédit la captivité de Babylone, long-tems avant qu'elle arrivât, & il en prédit la fin. Les Prophétes désignent ordinairement le retour de la captivité, sous le nom des derniers tems. (*b*) L'Auteur semble faire allusion à ce passage d'Isaïe: (*c*) *L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi; il m'a envoyé pour consoler tous ceux qui pleurent dans Sion, & pour lui donner une couronne, au lieu de la cendre dont elle est couverte; & un parfum de joye, au lieu du deüil dont elle est affligée.*

(*a*) *Isai.* XXXVIII.

(*b*) Voyez *Isai.* II. 2. *Jerem.* XXXI. 17. XLVIII. 47. XLIX. 39. &c.

(*c*) *Isai.* LXI. 1.



CHAPITRE

CHAPITRE XLIX.

Eloges de Josias, de Jérémie, d'Ezéchiel, des douze petits Prophétes, de Zorobabel, du Grand-Prêtre Jesus, de Néhémie, d'Henoch, de Seth, de Sem, d'Adam.

ỷ. 1. *Memoria Josiæ in compositionem odoris facta, opus pigmentarii.*

2. *In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria, & ut musica in convivio vini.*

3. *Ipse est directus divinitùs in pœnitentiam gentis, & tulit abominationes impietatis.*

ỷ. 1. La mémoire de Josias, est comme un parfum d'une odeur admirable, composé par un excellent parfumeur.

2. Son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme le miel: & comme un concert de musique dans un festin de vins *délicieux*.

3. Il a été destiné [de la part de Dieu] pour faire rentrer le peuple dans la pénitence, & il a exterminé les abominations de l'impiété.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta. *La mémoire de Josias est comme un parfum d'une odeur admirable.* Josias est de tous les Princes dont nous parle l'Histoire Sacrée, celui dont la vie a été la plus pure, & la plus innocente. L'Ecriture ne lui reproche aucune faute. Il eut l'avantage de servir Dieu de bonne heure, & il ne s'éloigna jamais de ce qu'il devoit à son Créateur. Il commença à regner à l'âge de huit ans, & dés lors il chercha le Seigneur. Mais il s'appliqua plus sérieusement la dix-huitiéme de son âge à corriger les abus, que le désordre des regnes précédens avoit introduits dans ses Etats. (*a*) Le Saint Esprit lui rend ce témoignage, que nul ne lui a été semblable. C'est cet assemblage de vertus, & de belles qualitez que l'Auteur compare ici à un parfum composé de tout ce qu'il y a de plus précieux, & de plus exquis dans les aromates.

ỷ. 2. Ut musica in convivio vini. *Comme un concert de musique dans un festin de vin délicieux.* Voyez une comparaison semblable, ci-devant Ch. xl. 20.

ỷ. 3. Directus est divinitus in poenitentiam

(*a*) 4. *Reg.* xxii. 3. & xxiii.

4. *Et gubernavit ad Dominum cor ipsius, & in diebus peccatorum corroboravit pietatem.*

5. *Præter David, & Ezechiam, & Josiam, omnes peccatum commiserunt.*

4. Il a tourné son cœur vers le Seigneur, & dans un tems de péchez, il s'est affermi dans la piété.

5. Hors David, Ezéchias, & Josias, tous ont péché.

COMMENTAIRE.

GENTIS. *Il a été destiné de la part de Dieu, pour faire rentrer le peuple dans la pénitence.* J'ai déja remarqué que Josias travailla utilement à la réformation des abus qui regnoient dans Juda. Quoique dés les premieres années de son regne il se soit appliqué à y faire refleurir la piété, & la Religion, ce fut toutefois principalement à la dix-huitiéme année de son regne, qu'il y travailla avec plus de force, & de succez. Les Prophètes qui ont vêcu dans les commencemens de son regne, invectivent fortement contre les abus qu'ils voyoient alors; mais depuis, les choses changérent de face. Le Grec se peut traduire ainsi: (*a*) *Il réüssit dans la conversion du peuple.* Dieu bénit ses travaux, & fit réüssir ses bonnes entreprises. (*b*)

℣. 4. IN DIEBUS PECCATORUM CORROBORAVIT PIETATEM. *Dans un tems de péchez, il s'est affermi dans la piété.* Il attaqua hautement l'impiété, & lui déclara une guerre ouverte. Au lieu que la plûpart de ses prédécesseurs, même les plus réglez, & les plus réligieux, n'avoient osé toucher aux hauts lieux, Josias les detruisit, renversa leurs autels, brûla les bois de futaye, déterra même, & fit brûler les os des faux Prophétes, & des Prêtres sacriléges. (*c*) Il ne fut retenu par aucune vûë d'intérêt, & de politique; & au milieu d'un siécle trés-corrompu, & d'une nation perverse, il sçut user sagement, & courageusement de son autorité, pour le service de son Seigneur; & non content d'avoir rappellé son peuple au devoir, il députa dans toutes les villes du pays, où il restoit quelques Israëlites des dix Tribus, pour les inviter à venir célébrer la Pâque à Jerusalem. (*d*)

℣. 5. PRÆTER DAVID, EZECHIAM, ET JOSIAM, OMNES PECCATUM COMMISERUNT. *Hors David, Ezéchias, & Josias, tous ont péché*; c'est-à-dire, sont tombez dans l'idolâtrie; ou du moins, ont souffert, & toléré dans leur Royaume, les hauts lieux, où se commettoient des choses contraires à la pureté du culte de Dieu. L'Ecriture donne des loüanges à Josaphat; mais elle le blâme de s'être allié avec Achab, & Ochosias, (*e*) & de n'avoir pas détruit les hauts lieux. (*f*) Asa est tombé dans

(*a*) Αὐτὸς κατευθύνθη ἐν ἐπιστροφῇ λαοῦ

(*b*) *Vide* 4. *Reg.* XXII. XXIII. & 2. *Par.* XXXIV.

(*c*) 4. *Reg.* XXIII. 4. 5. 16. &c. Et 2. *Par.* XXXIV.

(*d*) 2. *Par.* XXXIV. 6.

(*e*) 3. *Reg.* XXII. 4. 5. & 2. *Par.* XIX. 2. & XX. 37.

(*f*) 3. *Reg.* XXII. 43. 44.

6. *Nam reliquerunt Legem Altissimi Reges Juda, & contempserunt timorem Dei.*

6. Car les Rois de Juda ont abandonné la Loi du Trés-haut, & ont méprisé la crainte de Dieu.

7. *Dederunt enim regnum suum aliis: & gloriam suam alienigenæ genti.*

7. Ils ont abandonné leur Royaume à un autre peuple, & leur gloire à une nation inconnuë.

8. *Incenderunt electam sanctitatis civitatem: & desertas fecerunt vias ipsius, in manu Jeremiæ.*

8. Ils ont brûlé la ville choisie, la ville sainte; & ils ont rendu ses chemins déserts, selon la prédiction de Jérémie.

COMMENTAIRE.

la même faute, 3. *Reg.* xv. 14. & xxii. 44. Si David a péché avec Bersabée, & en faisant mourir Urie, il a expié sa faute d'une maniere qui a fait l'édification de tous les siécles; & si Ezéchias a marqué trop de confiance dans l'amitié des Princes étrangers, & dans la grandeur de ses richesses; (*a*) il a bien réparé cette faute par sa fidélité dans le culte du Seigneur, & par sa résignation à ses ordres.

ỳ. 6. Nam reliquerunt legem Altissimi, &c. *Car les Rois de Juda ont abandonné la Loy du Trés-haut, & ont méprisé la crainte de Dieu.* Cela n'est que trop vrai de la plûpart des Rois de Juda. Voici le Grec: (*b*) *Les Rois de Juda ont abandonné la Loi du Seigneur: ils ont cessé eux-mêmes.* Leur Royaume a été détruit, & ruiné, de même que celui d'Israël, dont ils avoient imité les crimes, & les impiétez.

ỳ. 7. Dederunt enim regnum suum aliis. *Ils ont abandonné leur Royaume à un peuple étranger, & leur gloire à une nation inconnuë.* Il est vrai à la lettre que les Rois de Juda livrérent en quelque sorte leur Royaume à des étrangers, lorsqu'Achaz fit venir à son secours Theglatphalassar Roi d'Assyrie. (*c*) Depuis ce tems, les Rois de Ninive, & aprés eux ceux de Babylone, prétendirent que le Royaume de Juda leur étoit tributaire; & c'est sous ce prétexte que Sennacherib vint attaquer Ezéchias, soûtenant qu'il avoit manqué aux articles du traité, arrêté entre les Rois de Juda, & ses prédécesseurs. (*d*) Nabuchodonosor vint sous le même prétexte, disant que contre les conventions, & pour se soustraire à son obéissance, les Rois de Juda avoient fait alliance avec l'Egypte. (*e*) Mais le Grec (*f*) marque expressément, que ce fut le Seigneur qui livra les Hébreux aux étrangers: *Il donna leur corne aux étrangers, & leur gloire*

(*a*) 4. *Reg.* xx. 15. 16.

(*b*) Κατέλιπον τὸν νόμον τοῦ ὑψίστου, οἱ βασιλεῖς Ἰούδα ἐξέλιπον.

(*c*) 4. *Reg.* xvi. 7.

(*d*) *Vide* 4. *Reg.* xviii. 7. *Rebellavit Ezechias contra Regem Assyriorum. Vide & ỳ.* 14.

(*e*) 4. *Reg.* xxiv. 1. 2. *Factus est ei Joakim servus tribus annis, & rursùm rebellavit contra eum, &c.*

(*f*) Ἔδωκε τὸ κέρας αὐτῶν ἑτέροις, καὶ τὴν δόξαν αὐτῶν ἔθνει ἀλλοτρίῳ.

9. *Nam malè tractaverunt illum, qui à ventre matris consecratus est Propheta, evertere, & eruere, & perdere, & iterùm ædificare, & renovare.*

10. *Ezechiel, qui vidit conspectum gloriæ, quam ostendit illi in curru Cherubim.*

9. Car ils ont maltraité celui qui avoit été consacré Prophéte dés le ventre de sa mere, & destiné pour renverser, pour détruire, pour perdre, & pour édifier.

10. Quant à Ezéchiel, il a vû la gloire du Seigneur assis dans un char porté par les Cherubins.

COMMENTAIRE.

à un peuple inconnu. La corne est mise pour la force, l'empire, la puissance, la gloire; peut-être aussi se prend-elle pour le Temple.

℣. 8. ELECTAM SANCTITATIS CIVITATEM. *Les Caldéens ont brûlé la Ville choisie, la Ville Sainte.* Jérusalem connuë dans l'Ecriture, sous le nom de Ville Sainte. Les sicles frappez sous le pontificat de Simon Asmonéen, sont inscrits du nom de *Jérusalem la Sainte.*

DESERTAS FECERUNT VIAS IPSIUS, IN MANU JEREMIÆ. *Ils ont rendu ses chemins déserts, suivant la prédiction de Jérémie,* qui dit dans ses Lamentations: (*a*) *Les voyes de Sion sont dans les pleurs, parce qu'il n'y a personne qui vienne à la solemnité; toutes ses portes sont détruites; ses Prêtres gémissent; ses Vierges sont dans le deüil, & elle-même est remplie d'amertume.* Cette fameuse Ville est entiérement détruite, & les chemins qui y conduisoient, ne sont plus fréquentez comme autrefois. Le Grec lit ici au singulier: (*b*) *Il a rendu désertes, &c.* rapportant à Dieu, comme à la premiére cause, tout le malheur de Jérusalem.

℣. 9. MALE TRACTAVERUNT ILLUM, QUI A VENTRE MATRIS CONSECRATUS EST PROPHETA. *Ils ont maltraité celui qui avoit été déclaré Prophéte dés le ventre de sa mere, & destiné pour renverser, &c.* Il fait visiblement allusion à ce qu'on lit dans Jérémie: (*c*) *Avant que vous fussiez formé dans le sein de vôtre mere, je vous ai connu; & avant que vous fussiez né, je vous ai sanctifié, & vous ai destiné pour être le Prophéte des nations.... Je vous ai établi aujourd'hui sur les nations, & sur les Royaumes, afin que vous arrachiez, que vous détruisiez, que vous perdiez, que vous renversiez, que vous bâtissiez, & que vous plantiez, &c.* C'est-à-dire: Je vous ai destiné dés le sein de vôtre mere, pour annoncer aux nations la ruine, & la perte, & ensuite le rétablissement des Etats, & des Royaumes.

℣. 10. EZECHIEL QUI VIDIT CONSPECTUM GLORIÆ, *Ezéchiel vit la gloire du Seigneur, assis dans un char porté par les Cherubins.* Voyez dans Ezéchiel, I. 4. 5... 10. VIII. I. 2. 3. & X. I. 2. 3. la déscription

(*a*) *Jerem. Thren.* I. 4.
(*b*) Ἠρήμωσε τὰς ὁδοὺς αὐτῆς ἐν χειρὶ Ἱερεμίου.
(*c*) *Jerem.* I. 5. 10.

11. *Nam commemoratus est inimico-rum in imbre, benefacere illis qui ostenderunt rectas vias.*

11. Car il a marqué par une pluye, ce qui devoit arriver aux ennemis du Seigneur, & les biens qu'il devoit faire à ceux qui avoient marché dans la voye droite.

12. *Et duodecim Prophetarum ossa pullulent de loco suo: nam corroboraverunt Jacob, & redemerunt se in fide virtutis.*

12. Que les os des douze Prophétes refleurissent dans leurs tombeaux; car ils ont fortifié Jacob, & se sont rachetez par leur foi pleine de courage.

COMMENTAIRE.

de cette célébre vision, où il vit le Seigneur, porté par des Chérubins sur un chariot tout brillant de lumiére.

℣. 11. COMMEMORATUS EST INIMICORUM IN IMBRE. *Il a marqué par une pluye ce qui devoit arriver aux ennemis du Seigneur.* La pluye, la tempête, les tourbillons, dans le style des Prophétes, signifient d'ordinaire des maux, des calamitez, &c. Ezéchiel ménace les faux Prophétes de Juda, par ces termes: (*a*) *Dites à ceux qui bâtissent la muraille sans mortier, & sans mêler de la paille à la terre, que leur ouvrage sera renversé: car il viendra une pluye impétueuse, & il tombera du Ciel une grêle de grosses pierres, & un tourbillon terrible qui dissipéra tout, &c.* Voyez aussi *Ezech.* XXXVIII. 22. où il ménace Gog, & Magog d'une terrible tempête qui les dissipera, & les mettra en fuite.

BENEFACERE ILLIS, QUI OSTENDUNT VIAS RECTAS. *Il a prédit les biens que le Seigneur doit faire à ceux qui ont marché dans la voye droite.* On peut voir sur cela les Chapitres d'Ezéchiel, XVIII. 21. 22. 23. XXXIII. 16. 17. XXXIV. 12. 13. XXXVI. XXXVII. Le Grec: (*b*) *Il a redressé ceux qui dirigent leurs voyes.* C'est-à-dire; Il a prédit le retour de ceux qui ont vêcu d'une maniére juste, & réglée. Il leur a annoncé toute sorte de bonheur. L'Ecriture dit que les Prophétes font ce qu'ils annoncent, ainsi qu'on l'a déja remarqué sur le ℣. 6. du Ch. XLVIII.

℣. 12. DUODECIM PROPHETARUM OSSA PULLULENT DE LOCO SUO. *Que les os des douze Prophétes refleurissent dans leurs tombeaux.* Aprés avoir parlé d'Isaïe, de Jérémie, & d'Ezéchiel, il vient aux douze petits Prophétes, dont les ouvrages étoient dés lors renfermez dans un seul volume. Ils furent, chacun en leur tems, la force & la gloire de Jacob, & le salut de leur peuple, par leur attachement fidéle & constant à la justice, & à la vérité; & ils se sont opposez comme un mur d'airain au déréglement & à l'impiété, qui inondoient le pays: *Nam corroboraverunt Jacob, & redemerunt se in fide virtutis suæ.* Ils ont fortifié Jacob, & se sont

(*a*) Ezech. XIII. 11. 12. 13.
(*b*) Κατώρθωσε τοὺς εὐθύνοντας ὁδούς. Edit. Rom. Ἀγαθῶσαι. Grot. legit: ἠγάθωσε. Benefecit; Id est, benè futurum prædixit.

13. *Quomodo amplificemus Zorobabel? Nam & ipse quasi signum in dextera manu.*

13. Comment reléverons-nous la gloire de Zorobabel? lui qui a été comme un anneau à la main droite,

COMMENTAIRE.

rachetez par leur foi pleine de courage. Ils se sont garantis des maux qui ont enveloppé les autres Israëlites; c'est par leur foi, leur attachement fidéle au Seigneur, & leur courage à résister au torrent du crime, qu'ils ont mérité cette grace. Le Grec: (a) *Que la mémoire des douze Prophétes soit en bénédiction; Que leurs os fleurissent du lieu où ils sont.* On a déja vû ci-devant une expression pareille à celle-ci: (b) & nous voyons dans l'Evangile, (c) qu'une des dévotions des Pharisiens, étoit d'orner les tombeaux des Prophétes. On marquoit par là le respect qu'on avoit pour leurs os, & pour leur Réligion. L'édition Romaine Grecque ne lit que ces mots: *Que les os des douze Prophétes fleurissent du lieu où ils sont.* Et l'édition de Complute les omet, & lit seulement: *Que la mémoire des douze Prophétes soit en bénédiction.* L'Auteur n'a point parlé de Daniel, quoique sa mémoire fût si glorieuse aux Hébreux, parce que ceux-ci ne le rangent pas parmi les Prophétes; mais seulement parmi les Hagiographes, comme ayant mené plûtôt la vie d'un Satrape, & d'un grand Seigneur, que d'un Prophéte.

℣. 13. ZOROBABEL QUASI SIGNUM IN DEXTRA MANU. (d) *Zorobabel a été mis comme un anneau à la main droite.* L'Auteur fait allusion à ce passage d'Aggée: (e) *En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai, Zorababel fils de Salathiel mon serviteur, & je vous mettrai comme un anneau,* ou comme un cachet; *car je vous ai choisi, dit le Seigneur.* On voit par d'autres endroits de l'Ecriture, que l'on mettoit les anneaux aux doigts de la main droite; & comme ils étoient d'ordinaire d'une matiére précieuse, & d'un ouvrage trés-recherché; pour marquer l'estime qu'on fait d'une personne, on dit qu'on la met dans son cœur, comme un anneau dans sa main; & pour en témoigner de l'horreur, on dit qu'on la rejette, comme on arrache un anneau de ses doigts. *Quand Jéchonias fils de Joachim seroit comme un anneau dans ma main droite, je l'en arracherai, dit le Seigneur.* (f) Et l'Epouse dans le Cantique: (g) *Mettez-moi comme un anneau sur vôtre cœur, comme un cachet dans vôtre main.*

(a) Καὶ τῶν δώδεκα προφητῶν εἴη τὸ μνημόσυνον ἐν εὐλογίαις. Ἀναθάλοι τὰ ὀστᾶ αὐτῶν ἐκ τοῦ τόπου αὐτῶν.

(b) *Eccli.* XLV. 15. *Ossa eorum pullulent de loco suo.*

(c) *Matth.* XXIII. 29.

(d) *Complut. & Sixt. V. & alii plures addunt hic, Israël: Quasi signum in manu dextra Israël.*

(e) *Agg.* II. 24.

(f) *Jerem* XXII. 24.

(g) *Cant.* VIII. 6.

14. *Sic & Jesum filium Josedec? Qui in diebus suis ædificaverunt domum, & exaltaverunt Templum sanctum Domino, paratum in gloriam sempiternam.*

14. Et Jesus fils de Josédec, qui en leur tems ont rebâti la maison du Seigneur, qui ont relevé son saint Temple, destiné à son éternelle gloire?

15. *Et Nehemias in memoria multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, & stare fecit portas, & seras, qui erexit domos nostras.*

15. Que la mémoire de Néhémie passe aussi dans plusieurs siécles, lui qui a relevé nos murs abattus; qui a rétabli nos portes, & nos serrures, & qui a rebâti nos maisons.

16. *Nemo natus est in terra, qualis Henoch: nam & ipse receptus est à terra:*

16. Nul homme sur la terre n'a ressemblé à Enoch, qui a été enlevé de dessus la terre;

COMMENTAIRE.

ỳ. 14. Et Jesum filium Josedech. *Et Jésus fils de Josédech*, qui avec Zorobabel a rebâti la maison de Dieu. Jésus fils de Josédech étoit Grand-Prêtre au retour de la captivité de Babylone, & Zorobabel fils de Salathiel, étoit Chef de Juda dans le même tems. C'est à ces deux Chefs du peuple de Dieu qu'Aggée parla de la part du Seigneur, & à qui il dit de travailler à rebâtir le Temple. (*a*) Ils obéïrent, & leur mémoire étoit en bénédiction dans Israël. Zacharie (*b*) parle aussi souvent de Jésus fils de Josédech, & il a été une figure trés-accomplie de nôtre Seigneur Jesus-Christ, dont il portoit le nom. Quelques éxemplaires Grecs (*c*) lisent: *Jésus fils de Josédech, qui en leur tems ont rebâti la maison* du Seigneur, *& ont relevé le peuple saint du Seigneur;* au lieu que les autres portent conformément à la Vulgate: *Ils ont relevé le Temple saint du Seigneur.* Cette diversité ne roule que sur une lettre; *Laon*, pour *Naon*.

ỳ. 15. Nehemias in memoria multi temporis. *Que la mémoire de Néhémie passe dans plusieurs siécles.* Que sa mémoire soit éternelle, pour avoir rebâti les murs de Jérusalem, & l'avoir mis en état de résister à ses ennemis. L'histoire de ce grand homme est racontée dans le Livre qui porte son nom. (*d*) On y voit de quelle maniére il obtint du Roi de Perse la permission de relever les murs de sa patrie, & avec combien de sagesse, de prudence, & de force il exécuta cette grande entreprise, malgré les obstacles qu'il y rencontra, & au dedans, & au dehors. Le Grec porte: (*e*) *Néhémie étoit aussi parmi les hommes choisis* de ce tems-là; *que sa mémoire soit immortelle.* Il parut parmi les hommes illustres aprés

(*a*) *Agg.* I. 12. 14. II. 3. 5.
(*b*) *Zachar.* III. 1. 3. 6. 8. 9. VI. 11.
(*c*) *Edit. Rom.* Οἳ ἐν ἡμέραις αὐτῶν ᾠκοδόμησαν οἶκον, καὶ ἀνύψωσαν λαὸν ἅγιον Κυρίῳ. *Compl.* Ἀνύψωσαν ναὸν ἅγιον Κυρίῳ.
(*d*) Voyez le second Livre d'Esdras, ou Néhémie tout entier.
(*e*) Καὶ ἐν ἐκλεκτοῖς ἦν Νεεμίας, οὗ ἐπιπολὺ τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ.

17. *Neque ut Joseph, qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi.*

18. *Et ossa ipsius visitata sunt, & post mortem prophetaverunt.*

17. Ni comme Joseph, qui est né pour être le prince de ses freres, & l'appui de sa famille : [pour être, *dis-je*, le gouverneur de ses freres, & le ferme appui de son peuple.]

18. Ses os ont été visitez, [& ont prophétisé aprés sa mort.]

COMMENTAIRE.

la captivité, & il gouverna même sa nation de la part du Roi de Perse pendant plusieurs années. (*a*)

℣. 16. Nemo natus est in terra qualis Henoch, &c. *Nul homme sur la terre n'a ressemblé à Hénoch, qui a été enlevé de dessus la terre.* Si l'Auteur ne vouloit relever la gloire d'Hénoch que par cet endroit-là, on pourroit lui opposer l'enlévement d'Elie, dont nous savons les circonstances, qui sont infiniment glorieuses à ce Prophéte. Je crois qu'il veut dire simplement par récapitulation. Mais quelque grands qu'ayent été ces personnages, dont nous venons de faire l'éloge, il faut pourtant avoüer que parmi ceux-là Hénoch & Joseph, chacun en leur genre, l'emportent par-dessus les autres. Hénoch pour avoir soûtenu les intérêts de Dieu, au milieu de la race la plus corrompuë qui fut jamais, (*b*) & par la glorieuse prérogative qu'il a euë de ne pas mourir, ayant été enlevé du monde tout en vie. (*c*) Il a déja parlé d'Hénoch ci-devant. (*d*) Quant à Joseph, il ne l'a pas encore nommé ; mais il le décrit d'une maniére trés-reconnoissable, par ces termes : (*e*) *De Jacob est né cet homme plein de miséricorde, qui a trouvé grace en présence de toute chair.* Ici il ajoûte ces traits à son éloge : *Il est né pour être le Prince de ses freres, & l'appui de sa famille ; pour être le Chef de ses freres, & le ferme appui de son peuple. Ses os ont été visitez, & ont prophétisé aprés sa mort.* Le Grec est plus court : (*f*) *Nul aussi n'a paru semblable à Joseph, qui est né pour commander à ses freres : il fut l'appui du peuple, & ses os ont été visitez de Dieu.* Dieu fit naître Joseph pour être le Chef de sa famille, quoiqu'il ne fût pas l'aîné de ses freres. Il déclara sa volonté par les songes qu'il envoya à Joseph, & l'événement les justifia. Il fut conduit en Egypte par un effet de la Providence, & il se vit à la tête des Officiers du Roi, & en état de conserver sa famille, & de la nourrir pendant la famine. Enfin, aprés sa mort, lorsque Dieu tira son peuple de l'Egypte, il eut attention que ses os ne de-

(*a*) 2. *Esdr.* v. 14.
(*b*) *Genes.* v. 22. 24.
(*c*) *Genes.* v. 24.
(*d*) *Eccli.* XLIV. 16.
(*e*) *Eccli.* XLIV. *ult.*
(*f*) Καὶ ὡς Ἰωσὴφ ἐγεννήθη ἀνὴρ ἡγούμενος ἀδελφῶν, στήριγμα λαοῦ, καὶ τὰ ὀστᾶ αὐτοῦ ἐπεσκέπησαν ὑπὸ Κυρίου.

meurassent

19. *Seth, & Sem apud homines gloriam adepti sunt: & super omnem animam in origine Adam.*

19. Seth, & Sem ont été élevez en gloire parmi les hommes; mais Adam est au-dessus de tous par sa création.

COMMENTAIRE.

meurassent point dans ce pays; il les fit rapporter dans la Terre-promise. (*a*)

℣. 19. SETH, ET SEM APUD HOMINES GLORIAM ADEPTI SUNT. *Seth, & Sem ont été élevez en gloire parmi les hommes; mais Adam est au-dessus de tous par sa création.* Quant aux autres Patriarches, quoique Seth ait acquis beaucoup de gloire, comme ayant été la souche des justes d'avant le déluge, & que Sem ait eu le même honneur à l'egard des justes depuis Noë; toutefois Adam a par-dessus eux tous un avantage qu'il ne partage avec aucun autre, qui est celui de sa création de la main de Dieu-même. Il peut se vanter de n'avoir que Dieu pour pere, & d'être né dans une justice, & une innocence parfaite; au lieu que tous les autres hommes naissent de leurs semblables, en apportant dans le monde le crime, & une longue suite de peines. Quelques Auteurs ont prétendu que Seth avoit été enlevé du monde, à peu prés comme Hénoch; mais ce sont des reveries des Hérétiques Séthiens, qui tiroient leur nom de ce Patriarche, & qui lui attribuoient la qualité de Christ, & de Messie.

(*a*) *Genes.* L. 23. 24. *Exod.* XIII. 19.

CHAPITRE L.

Eloge du Grand-Prêtre Simon, fils d'Onias. Invectives contre les Iduméens, les Philistins, les Samaritains.

ỷ. 1. Simon Oniæ filius, Sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, & in diebus suis corroboravit Templum.

ỷ. 1. Simon fils d'Onias, grand-Pontife; a soûtenu la maison *du Seigneur* durant sa vie, & il a fortifié le Temple pendant ses jours.

COMMENTAIRE.

ỷ. 1. SIMON ONIÆ FILIUS. *Simon fils d'Onias, Grand-Pontife.* Nous trouvons dans l'histoire des Juifs deux Simons fils d'Onias, tous deux Grands-Pontifes, & dans des tems qui ne sont pas bien éloignez de l'Auteur de ce Livre. Le premier est Simon le Juste, dont Joseph parle en ces termes: (*a*) *A Onias succeda Simon, qui fut surnommé le Juste, à cause de sa piété envers Dieu, & de sa bonté envers ceux de sa nation.* Le second Simon est aussi marqué par le même Historien; (*b*) c'est le même Pontife dont on trouve une action si mémorable dans le troisiéme des Maccabées, (*c*) & qui résista au Roi d'Egypte Ptolémée-Philopator, qui vouloit entrer dans le Sanctuaire.

On est fort partagé pour sçavoir duquel des deux Simons l'Auteur veut parler en cet endroit. Plusieurs (*d*) tiennent pour le premier: ils ont pour eux le bel éloge que Joseph lui donne, & que nous avons rapporté. D'autres (*e*) sont pour Simon second, & leur opinion nous paroît la mieux soûtenuë. Il eut un long, & heureux gouvernement; & de son tems arriva cet évenement dont nous avons parlé, où il signala son zéle, & sa piété contre l'entreprise du Roi d'Egypte; résistance que Dieu honora d'un miracle. On peut voir nôtre Préface sur ce Livre, & celle de Monsieur Bossuet Evêque de Meaux, qui applique aux sacrifices d'actions de graces, que le

---

(*a*) *Joseph Antiq. lib. 12. cap. 2. pag. 392.* Τελευτήσαντος Ὀνίου τοῦ ἀρχιερέως, ὁ παῖς αὐτοῦ Σίμων γίνεται διάδοχος, ὁ καὶ δίκαιος ἐπικληθεὶς, διά τε τὸ πρὸς Θεὸν εὐσεβὲς, καὶ τὸ πρὸς τοὺς ὁμοφύλους εὔνουν

(*b*) *Joseph. Antiq lib. 12. cap. 4.* Ἀπέθανε δὲ καὶ ὁ θεῖος αὐτοῦ Ὀνίας, τὴν ἀρχιερωσύνην Σίμωνι τῷ παιδὶ καταλιπών.

(*c*) *3. Maccab. II. 1.*

(*d*) *Euseb. in Cronic. Genebr. Salian. Torniel. Jansen. Palac. Sa, Cornel. à Lapide, Drus. Badvell. hic.*

(*e*) *Ita Raban. Hugo, Lyr. Dionys. Grot. Bossuet hic. Sigon. lib. 8. de Rep. Hebr. cap. 2. Serar. in Maccab.*

2. *Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, duplex ædificatio, & excelsi parietes templi.*

2. C'est lui qui a fait faire les fondemens profonds du Temple, le double bâtiment, & les hauts murs.

COMMENTAIRE.

Roi Philopator vint rendre à Jérusalem, toute la déscription que nous fait l'Auteur avec tant de pompe, du Souverain-Pontife Simon, qui monte à l'Autel revêtu de ses ornemens les plus magnifiques, & accompagné des Prêtres. C'est ce systême que nous suivrons dans tout le Chapitre.

QUI IN VITA SUA SUFFULSIT DOMUM, ET IN DIEBUS SUIS CORROBORAVIT TEMPLUM. *Qui durant sa vie a soûtenu la maison du Seigneur, & a fortifié le Temple.* Le texte Grec (*a*) montre qu'il ne s'agit point ici de soûtenir les intérêts, ou la dignité, ou le bon ordre de la maison du Seigneur; mais d'en réparer les bâtimens, d'en rétablir les murs, d'en augmenter les édifices. Simon second fut pendant vingt ans à la tête de sa nation; il employa ce tems à orner, & à réparer le Temple du Seigneur. Quelques éxemplaires lisent: (*b*) *Il a affermi le peuple*, au lieu de, *Il a fortifié le Temple*; mais cette derniére leçon est la meilleure.

ỳ. 2. TEMPLI ETIAM ALTITUDO AB IPSO FUNDATA EST, &c. *C'est lui qui a fait faire les fondemens profonds du Temple, le double bâtiment, & les hauts murs.* Nous ne connoissons ces differens ouvrages, que par ce seul endroit: ni Joseph, ni aucun autre Auteur ancien ne nous en dit rien. Voici le Grec: (*c*) *C'est lui qui a jetté les fondemens de la hauteur de la seconde* enceinte, *la réparation élevée du contour du Temple*; tout cela ne veut dire que la même chose. Le Grand-Prêtre Simon fit faire une seconde enceinte, tout autour du Temple; c'étoit comme un parapet tout autour du sommet de la montagne. Comme ce mur étoit fondé sur le penchant du mont, il fallut y faire de trés-hauts fondemens, & c'est ce que l'Auteur veut dire par ces termes: *Templi altitudo ab ipso fundata est.* Ézéchiel parle distinctement de cette enceinte, dans la déscription qu'il fait du Temple. (*d*) Apparemment on n'avoit point eu le loisir, ou la commodité de la faire avant le Pontificat de Simon. C'est cette enceinte extérieure que l'on appelloit le Parvis des Gentils. Car les Gentils n'avoient pas la liberté d'entrer dans le Parvis d'Israël. Le mot Grec *analemma*, que nous avons traduit par *réparation*, signifie aussi un édifice élevé; (*e*) & dans le texte Grec des Paralipoménes, (*f*) il est mis pour *mello*, qui signifie

(*a*) Ὃς ἐν τῇ ζωῇ αὐτοῦ ὑπέρραψεν οἶκον, καὶ ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἐστερέωσε ναόν.

(*b*) *Complut.* Καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ ἐστερέωσε λαόν.

(*c*) Καὶ ὑπ' αὐτοῦ ἐθεμελιώθη ὕψος διπλῆς ἀνάλημμα, ὑψηλὸν περίβολον ἱεροῦ. *Edit. Rom.* ὑπ' αὐτοῦ ἐθεμελιώθη ὕψος διπλῆς ἀνάλημμα ὑψηλὸν περιβόλου ἱεροῦ.

(*d*) *Ezech.* XL. 5.

(*e*) Ἀνάλημμα. *Hesych. Suid.*

(*f*) 2. *Par.* XXXII. 5. Τὸ ἀνάλημμα τῆς πόλεως.

3. *In diebus ipsius emanaverunt putei aquarum, & quasi mare adimpleti sunt supra modum.*

3. Les eaux des fontaines ont coulé en son tems dans les canaux, & ils se sont remplis extraordinairement, comme une mer.

4. *Qui curavit gentem suam, & liberavit eam à perditione.*

4. Il a eu un soin particulier de son peuple, & l'a délivré de la perdition.

COMMENTAIRE.

un lieu que l'on a applani, pour en faire une platte-forme ; ce qui convient fort bien à l'enceinte dont nous parlons, que l'on ne put rendre égale, qu'en y rapportant des terres, & en applanissant ce qui se trouvoit de raboteux, & d'inégal.

ℽ. 3. IN DIEBUS IPSIUS EMANAVERUNT PUTEI AQUARUM, &c. *De son tems on a fait venir des eaux dans des réservoirs publics, & ils se sont remplis comme une mer.* On a vû ci-devant dans l'éloge d'Ezéchias, quelque chose de pareil. (*a*) Simon fit apparemment amener des eaux dans la Ville par des aquéducs, & il en forma un grand nombre de réservoirs. Le Grec : (*b*) *De son tems, les réservoirs d'eaux furent diminuez.* Ou, selon la leçon de Grotius : *Ils furent creusez,* (*c*) & faits *de bronze, trois fois grands comme la mer* de Salomon. Ou plûtôt, ils furent faits *de bronze, d'une capacité aussi grande que celle de Salomon.* (*d*) Il auroit été comme impossible de faire des bassins trois fois aussi grands que la mer de Salomon, dont il est parlé au troisiéme des Rois. (*e*) Tous ces vases étoient pour l'usage du Temple. Quelques exemplaires Grecs insinuënt pourtant que c'étoient des réservoirs d'eaux que Simon fit faire dans la Ville, & qui étoient d'un circuit, & d'une étenduë pareille à celle d'une mer ; c'est-à-dire, que c'étoient de trés-grandes piscines, comme des étangs. Voici donc comme je voudrois lire ; (*f*) *De son tems on creusa un réservoir d'eau, une piscine aussi étenduë qu'un lac,* ou un étang. Les Hébreux donnent le nom de mer à tous les grands amas d'eaux. Ce sens me paroît le meilleur. Il y avoit à Jérusalem plus d'une piscine, comme on le voit par l'Evangile même. (*g*)

ℽ. 4. QUI CURAVIT GENTEM SUAM, ET LIBERAVIT EAM A PERDITIONE. *Il a eu un soin particulier de son peuple, & il l'a délivré de la perdition.* Nous croyons avec Monsieur Bossuet Evêque de

(*a*) *Eccli.* XLVIII. 19.

(*b*) Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἠλαττώθη ἀποδοχεῖον ὑδάτων χαλκὸς ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον. *Complut.* Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἠλαττώθη δοχεῖα ὕδατος, Χαλκὸς ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον.

(*c*) Ἐλακκίσθη ἀποδοχεῖα ὑδάτων.

(*d*) Ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον.

(*e*) 3 *Reg.* VII. 23. 1. *Par.* XVIII. 8. & 2. *Par.* IV. 2. &c.

(*f*) Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἐλακκίσθη ἀποδοχεῖον ὑδάτων, λάκκος ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον. *Vide Heschel. Annot. hic.*

(*g*) *Johan.* IX. 7. v. *Vide, si lubet, Isai.* VII. 3. XXII. 9. 11. & XXXVI. 2.

5. *Qui prævaluit amplificare civitatem: qui adeptus est gloriam in conversatione gentis: & ingressum domus, & atrii amplificavit.*

5. Il a été assez puissant pour agrandir, & fortifier la ville. Il s'est acquis de la gloire par la maniére dont il s'est conduit avec le peuple, & [il a élargi *&* étendu l'entrée du Temple, & du parvis.]

COMMENTAIRE.

Meaux, que ce passage regarde l'histoire qui est racontée au troisiéme des Maccabées. Le Roi Philopator ayant remporté une grande victoire sur l'armée d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, vint à Jérusalem pour voir le Temple, & pour rendre graces à Dieu de l'avantage qu'il lui avoit donné contre son ennemi. Le Grand-Prêtre, & le peuple le reçurent avec toute sorte de démonstration de joye, & de respect; & ayant été conduit au Temple, on offrit le sacrifice d'action de graces. Le Roi charmé de la beauté du lieu, & de la magnificence des cérémonies, voulut entrer dans le Sanctuaire; mais le Grand-Prêtre s'y opposa, & l'obligea de se retirer, sans commettre aucune violence, ni contre le peuple, ni contre les Ministres du Temple; ce qui fut regardé comme un miracle dans un Prince victorieux, & irrité du refus qu'on lui avoit fait. C'est cet évenement que l'Auteur de ce Livre reléve ici. Il attribuë aux mérites, & aux priéres du Grand-Prêtre Simon, la conservation de l'honneur du saint lieu, & la délivrance du peuple, qui courut dans cette occasion un extrême danger. On peut voir le troisiéme Livre des Maccabées.

℣. 5. QUI PRÆVALUIT AMPLIFICARE CIVITATEM. *Il a été assez puissant pour agrandir, & fortifier la ville.* Le Grec (*a*) ne met point qu'il l'ait agrandie, mais simplement qu'il la fortifia, & l'environna de remparts, ou de fossez, pour la mettre en état de défense, si on l'assiégeoit

QUI ADEPTUS EST GLORIAM IN CONVERSATIONE GENTIS. *Il s'est acquis de la gloire par la maniére dont il s'est conduit avec le peuple.* Il sçut mériter l'estime, la confiance, & l'amitié du peuple par la maniére pleine de sagesse, de droiture, & de dignité dont il le conduisit. Quoique les Hébreux fussent alors dans la dépendance des Rois d'Egypte, le Grand-Prêtre ne laissoit pas d'avoir une fort grande autorité sur toute la nation, & de la conduire presque en souverain. Le Grec: (*b*) *Avec quelle gloire ne paroissoit-il pas étant environné du peuple, lorsqu'il sortoit de la maison du voile?* L'on entend par cette maison du voile, le Saint,

(*a*) *Complut.* Ἐνισχύσας πόλιν καὶ πολιορκήσας. *Rom.* Ἐνισχύσας πόλιν ἐμπολιορκῆσαι. *Alii*, ἐν πολιορκίας Πολιορκεῖν, se prend quelquefois pour, *fortifier une ville*, quoique pour l'ordinaire il signifie *assiéger*. Voyez Grotius.

(*b*) Ὡς ἐδοξάσθη ἐν περιστροφῇ λαοῦ, ἐν ἐξόδῳ οἴκου καταπετάσματος.

6. *Quasi stella matutina in medio nebulæ, & quasi luna plena in diebus suis, lucet.*	6. Il a éclaté pendant sa vie, comme l'étoile du matin au milieu des nuages, & comme la lune, lorsqu'elle est venuë à son plein.
7. *Et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in Templo Dei.*	7. Il a lui dans le Temple de Dieu, comme un soleil éclatant de lumiére.

COMMENTAIRE.

ou la premiére partie du Temple, dont l'entrée étoit fermée par un voile précieux, tendu à la porte. Mais en sortant du Saint, le Grand-Prêtre ne se trouvoit point au milieu du peuple, mais au milieu des Prêtres, & des Lévites; car le peuple réguliérement n'entroit point dans le parvis des Prêtres, si ce n'est lorsqu'ils amenoient leurs victimes prés de l'autel, pour y mettre leur main sur la tête de l'hostie pour le péché, & faire leur confession. Je voudrois donc prendre ici le nom de peuple, pour la foule des Prêtres, qu'il nomme expressément au ℣. 14. *Circa illum steterunt quasi rami palmæ, & omnes filii Aaron in gloriâ suâ.* Ou bien dire, que l'Auteur fait en cet endroit allusion à ce qui se pratiquoit au jour de l'Expiation solemnelle, *(a)* où le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, & y offroit le parfum; aprés quoi il sortoit dans le parvis du peuple, pour le purifier. Et ce dernier sens paroît le plus naturel.

INGRESSUM DOMUS, ET ATRII AMPLIFICAVIT. *Il a élargi l'entrée du Temple, & du parvis.* C'est la même chose qu'on a déja remarquée sur le verset 2. Le Grand-Prêtre ajoûta au Temple une nouvelle enceinte, ou un nouveau parvis; au dehors, & à l'entrée du parvis d'Israël. Ceci n'est pas dans le Grec.

℣. 6. QUASI STELLA MATUTINA IN MEDIO NEBULÆ. *Il a éclatté pendant sa vie comme l'étoile du matin, au milieu des nuages.* Ou au travers des nuages qui regnent le matin, & qui n'empêchent pas qu'on ne puisse découvrir l'étoile du matin. Tel étoit le Grand-Prêtre Simon, au milieu des autres Prêtres. Il insinuë qu'il avoit une taille avantageuse, & un port vénérable, un air digne du souverain Sacerdoce: ce qui étoit relevé par l'éclat de ses ornemens pontificaux, & qui le faisoit paroître parmi les autres Prêtres, comme une étoile au milieu des broüillards du matin, comme un soleil pendant le jour, comme une lune pendant la nuit, comme un arc-en-ciel dans un tems pluvieux, & tout le reste qui est marqué dans les versets 8. 9. 10. & 11.

℣. 7. QUASI SOL REFULGENS, SIC ILLE EFFULSIT IN TEMPLO DEI. *Il a lui dans le Temple de Dieu, comme un soleil éclatant*

(a) *Levit.* XVI. 12. 13. *& seq.*

8. *Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ, & quasi flos rosarum in diebus vernis, & quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ, & quasi thus redolens in diebus æstatis.*

8. Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans les nuées lumineuses, & comme les roses qui poussent leurs fleurs au printems, comme les lis qui sont sur le bord des eaux, & comme l'encens, qui répand son odeur pendant l'été.

9. *Quasi ignis effulgens, & thus ardens in igne.*

9. Comme une flamme qui étincelle, & comme l'encens qui s'évapore dans le feu.

10. *Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso.*

10. Comme un vase d'or massif, orné de toutes sortes de pierres précieuses.

11. *Quasi oliva pullulans, & cypressus in altitudinem se extollens; in accipiendo ipsum stolam gloriæ, & vestiri eum in consummationem virtutis.*

11. Il a paru comme un olivier, qui pousse ses rejettons, & comme un cyprés qui s'éleve en haut; lorsqu'il a pris sa robe de gloire; & qu'il s'est revêtu de tous les ornemens de sa dignité.

COMMENTAIRE.

de lumiére. Le Grec dit que le Grand-Prêtre brilloit dans ses ornemens, (*a*) *Comme le soleil, lorsqu'il répand ses rayons sur le Temple du Seigneur.* C'étoit un des spectacles les plus magnifiques que l'on pût voir, que le Temple de Jérusalem, lorsque le soleil commençoit à y envoyer ses premiers rayons: la beauté des pierres & des marbres, l'éclat de l'or & des métaux, la grandeur & la régularité de ce superbe bâtiment éblouïssoient les yeux, & remplissoient l'ame d'un respect réligieux. Joseph (*b*) fait cette remarque, & en parle avec admiration.

℣. 9. QUASI IGNIS EFFULGENS, ET THUS ARDENS IN IGNE. *Comme une flamme qui étincelle, & comme l'encens qui s'évapore dans le feu.* Le Grec porte: (*c*) *Comme du feu, & de l'encens sur un brasier,* ou sur une chauffrette, un encensoir.

℣. 11. QUASI OLIVA PULLULANS, ET CYPRESSUS, &c. *Comme un olivier, qui pousse ses rejettons; & comme un cyprés, qui s'éleve en haut.* Ces comparaisons sont belles, & nobles dans le cas dont il s'agit. L'Auteur veut nous dépeindre un Grand-Prêtre d'une taille majestueuse, & orné de tout ce qu'il y a de plus précieux, & de plus riche. Le Grec porte: (*d*) *De même qu'un bel olivier, qui produit son fruit; & comme un cyprés, qui s'éleve jusqu'aux nuës.*

IN ACCIPIENDO IPSUM STOLAM GLORIÆ, ET VESTIRI EUM IN CONSUMMATIONEM VIRTUTIS. *Lorsqu'il a pris*

(*a*) Ὡς ἥλιος ἐκλάμπων ἐπὶ ναὸν ὑψίστου.

(*b*) *Joseph lib. 6. de Bello Judaic. cap. 6. pag. 918.* Τὸ δὲ ἔξωθεν αὐτοῦ πρόσωπον οὐδὲν οὔτε εἰς ψυχῆς, οὔτε εἰς ὀμμάτων ἔκπληξιν ἀπέλειπε. Πλαξὶ γὰρ χρυσοῦ στιβαραῖς κεκαλυμμένος πάντοθεν, ὑπὸ τὰς πρώτας ἀνατολὰς πυρωδεστάτην ἀπέπαλλεν αὐγὴν, &c.

(*c*) Ὡς πῦρ καὶ λίβανος ἐπὶ πυρείου.

(*d*) Ὡς ἐλαία ἀναθάλλουσα καρποὺς, καὶ ὡς κυπάρισσος ὑψουμένη νεφέλαις.

12. *In ascensu altaris sancti, gloriam dedit sanctitatis amictum.*

13. *In accipiendo autem partes de manu Sacerdotum, & ipse stans juxta aram. Et circa illum corona fratrum : quasi plantatio cedri in monte Libano.*

12. En montant au saint Autel, il a honoré ses vêtemens saints.

13. Se tenant de bout à l'autel, il a reçû les parties de la victime de la main des Prêtres, & il a été environné de ses freres, comme d'une couronne. Ils se sont tenus autour de lui, comme des cédres plantez sur le mont Liban,

COMMENTAIRE.

sa robbe de gloire, & qu'il s'est revêtu de tous les ornemens de sa dignité. La stole de gloire dont parle le Texte, marque la tunique, couleur d'hyacinthe; & *Consummatio virtutis*, signifie tous les autres ornemens dont le Grand-Prêtre étoit revêtu. *Virtus* se met quelquefois pour la richesse, ainsi qu'on l'a remarqué plus d'une fois. (*a*) Le Grec : (*b*) *Lorsqu'il se revêt de la stole de gloire, & qu'il prend la perfection de la beauté.* C'est-à-dire, tous les ornemens les plus riches, & les plus magnifiques de sa dignité.

ỳ. 12. IN ASCENSU ALTARIS SANCTI, GLORIAM DEDIT SANCTITATIS AMICTUM. *En montant au saint Autel, il a honoré ses vêtemens saints.* L'Auteur va nous décrire le Grand-Prêtre qui offre au Seigneur un sacrifice pacifique, ou d'action de grace. Il le représente qui monte à l'Autel, revêtu de tous les ornemens de sa dignité. M. Bossuet Evêque de Meaux conjecture, comme on l'a déja dit, qu'il fait ici attention à ce qui se passa, lorsque le Roi d'Egypte vint à Jérusalem, pour rendre ses actions de graces au Seigneur. Alors le Grand-Prêtre pour illustrer la cérémonie, fit lui-même l'offrande du sacrifice pacifique, lequel dans toute autre occasion auroit pû être offert par un simple Prêtre. Le Grec porte : (*c*) *Qu'en montant à l'autel*, le Grand-Prêtre Simon *remplit de lumiére tous les environs*, par l'éclat de l'or, & des pierreries dont il étoit orné.

ỳ. 13. IN ACCIPIENDO AUTEM PARTES (*d*) DE MANU SACERDOTUM. *Se tenant debout à l'autel, il a reçû les parties de la victime de la main des Prêtres.* Dans les sacrifices pacifiques, on ne brûloit sur l'autel que les graisses de la victime, avec les reins, la queuë des agneaux, la graisse qui couvre les intestins, & un lobe du foye. (*e*) Le Grand-Prêtre Simon reçut tout cela des mains des autres Prêtres, *étant lui-même monté sur l'autel.* (*f*) Car l'autel étoit trop haut, pour qu'on y pût atteindre d'en bas.

(*a*) *Eccli.* XLIV. 3. 6. III. 15. VIII. 16. &c.

(*b*) Ἐν τῷ ἀναλαμβάνειν αὐτὸν στολὴν δόξης, καὶ ἐνδιδύσκεσθαι αὐτὸν συντέλειαν καυχήματος.

(*c*) Ἐν ἀναβάσει θυσιαστηρίου ἁγίου ἐδόξασε περιβολὴν ἁγιάσματος.

(*d*) Ἐν τῷ δέχεσθαι μέλη. *In accipiendo membra. Vulg. legit :* μέρη *partes.*

(*e*) Voyez nôtre Commentaire sur le Lévitique III.

(*f*) Αὐτὸς ἑστὼς παρ' ἐσχάρῃ βωμοῦ. *Ipse stans juxta focum altaris.*

14. *Sic circa illum steterunt quasi rami palmæ, & omnes filii Aaron in gloria sua.*

15. *Oblatio autem Domini in manibus ipsorum, coram omni synagoga Israël: & consummatione fungens in ara, amplificare oblationem excelsi Regis.*

14 Comme des branches de palmier: & tous les enfans d'Aaron étoient dans leur gloire autour de lui.

15. Le sacrifice se présentoit au Seigneur par leurs mains, devant toute l'assemblée d'Israël; & le grand-Prêtre achevoit le sacrifice à l'autel, pour honorer l'oblation du Roi trés-haut.

COMMENTAIRE.

bas. Il y avoit pour y monter des dégrez, dont il a parlé au ℣. précédent.

Circa illum corona fratrum. *Il a été environné de ses freres, comme d'une couronne.* Les autres Prêtres, enfans d'Aaron comme lui, sont autour de lui, & environnent l'autel, servant chacun selon les fonctions de sa charge, prêts à exécuter les ordres du Grand-Prêtre. Celui-ci étoit au milieu d'eux, comme un grand & vaste cédre; au lieu que les autres n'étoient que comme de jeunes cédres, plantez autour du premier, servant seulement à faire remarquer sa grandeur, & sa beauté.

℣. 14. Sic circa illum steterunt, quasi rami palmæ. *Ils étoient autour de lui, comme des branches de palmier.* Ou plûtôt: (*a*) *Comme des rejettons de palmier.* On a montré ailleurs (*b*) que le palmier produit autour de lui comme une forêt d'autres palmiers, qui s'élevent de sa racine tout autour. Le maître palmier est au milieu d'eux, comme un pere au milieu de ses enfans. Ainsi étoit Simon au milieu des autres Prêtres: lui fort élevé, & vêtu fort magnifiquement; les autres moindres, & revêtus de leurs ornemens, *In gloriâ suâ;* mais sans comparaison moins riches, que ceux du Grand-Prêtre.

℣. 15. Consummatione fungens in ara, amplificare oblationem, &c. *Et le Grand-Prêtre achevoit le sacrifice à l'autel, pour honorer l'oblation du Roi Trés-haut.* On a déja remarqué que dans cette occasion de l'arrivée du Roi Philopator, le Grand-Prêtre pour faire honneur au Roi, offrit lui-même le sacrifice d'actions de graces, & fit cette cérémonie avec beaucoup plus d'appareil, qu'on n'avoit coûtume d'en faire dans les simples sacrifices de même nature. Le Grec: (*c*) *Il offre la perfection sur l'autel,* c'est-à dire, il offre une victime pure, & sans defaut, conformément à la Loi, (*d*) *pour orner l'offrande qui est faite au Dieu Trés-haut, & Tout-puissant.* C'est à dire, pour l'offrir avec toute la pureté, la décence, & la majesté convenables.

(*a*) Ἐκύκλωσαν αὐτὸν ὡς στελέχη φοινίκων.
(*b*) Voyez *Job.* XXIX. 18.
(*c*) Συντέλειαν λειτουργῶν ἐπὶ βωμῶ, κοσμῆσαι προσφορὰν ὑψίστου παντοκράτορος.
(*d*) *Levit.* III. 1. 6.

16. *Porrexit manum suam in libatione, & libavit de sanguine uvæ.*

17. *Effudit in fundamento altaris odorem divinum excelso Principi.*

18. *Tunc exclamaverunt filii Aaron, in tubis productilibus sonuerunt, & auditam fecerunt vocem magnam in memoriam coram Deo.*

16. Il a étendu sa main pour faire les libations, & il a répandu le sang de la vigne.

17. Il a répandu au pied de l'autel *le sang*, dont l'odeur divine est montée devant le Prince trés-haut.

18. Alors les enfans d'Aaron ont élevé leur voix, & ont sonné de leurs trompettes battuës au marteau. Ils ont fait retentir un grand bruit, pour renouveller leur mémoire devant le Seigneur.

COMMENTAIRE.

PORREXIT MANUM SUAM IN LIBATIONE, &c. *Il a étendu sa main pour faire les libations, & il a répandu le sang de la vigne.* Aprés avoir fait brûler les graisses de la victime pacifique, le Grand-Prêtre a reçû la coupe de la main des Prêtres, & il a répandu le vin dessus le feu, comme c'étoit la coûtume. (*a*) Il appelle le vin *le sang de la vigne*, selon le style des Hébreux. (*b*)

ŷ. 17. EFFUDIT IN FUNDAMENTO ALTARIS. *Il a répandu au pied de l'autel le sang, dont l'odeur divine est montée devant le Prince Trés-haut.* On répandoit le sang des victimes au pied de l'autel, selon le Cérémonial des Prêtres. (*c*) Le vin ne se répandoit pas à la base de l'autel, comme le veulent quelques-uns; mais dans le feu, où les graisses se brûloient. L'Auteur dit que le sang répandu étoit d'une odeur agréable au Tout-puissant; ou plûtôt, que tout le sacrifice, accompagné des libations de vin & de sang, étoit une odeur agréable à Dieu, par une maniére de parler trés-fréquente dans les Livres saints.

ŷ. 18. TUNC EXCLAMAVERUNT IN TUBIS DUCTILIBUS. *Alors les enfans d'Aaron ont élevé leur voix, & ont sonné de leurs trompettes.* Il continuë de nous décrire les circonstances de ce célébre sacrifice. Pendant que le Grand-Prêtre Simon étoit occupé à consommer le sacrifice, de la maniére que nous venons de le dire, les Prêtres qui n'étoient point occupez à le servir, commencerent à sonner des trompettes; ce qui leur étoit réservé par la Loi, (*d*) & ce qui se pratiquoit d'ordinaire dans les offrandes solemnelles d'hosties d'actions de graces. (*e*) Il remarque que les trompettes *étoient battuës au marteau*, c'est-à-dire, qu'elles étoient de métal, & non de cornes, ou d'autre matiére. Enfin, il ajoûte que le son de ces trompettes servoit *à renouveller leur mémoire devant le*

(*a*) Exod. XXIX. 40. Num. XV. 5. 10. & XXVIII. 7. 14.
(*b*) Genes. XLIX. 11. Deut. XXXII. 14.
(*c*) Levit. III. 2. 13. & passim.
(*d*) Num. X. 8.
(*e*) Num. X. 10.

19. *Tunc omnis populus simul properaverunt, & ciciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum, & dare preces omnipotenti Deo excelso.*

19. Tout le peuple est venu en foule, & ils se sont prosternez le visage contre terre, pour adorer le Seigneur leur Dieu, & pour rendre leurs vœux au Tout-puissant, au Dieu trés-haut.

20. *Et amplificaverunt psallentes in vocibus suis, & in magna domo auctus est sonus suavitatis plenus.*

20. Les chantres ont élevé leurs voix dans leurs cantiques; & ils ont fait éclater dans cette grande maison, un bruit plein d'une douce harmonie.

21. *Et rogavit populus Dominum excelsum in preces, usquedum perfectus est honor Domini, & munus suum perfecerunt.*

21. Le peuple a offert sa priére au Siegneur trés-haut, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu tout le culte qui lui est dû, & qu'ils ayent achevé leurs fonctions.

22. *Tunc descendens, manus suas extulit in omnem congregationem filiorum Israël, dare gloriam Deo à labiis suis, & in nomine ipsius gloriari.*

22. Alors *le grand-Prêtre* descendant *de l'autel*, étendit ses mains vers toute l'assemblée des enfans d'Israël, pour rendre gloire à Dieu par ses lévres, & pour se glorifier en son nom.

COMMENTAIRE.

Seigneur; maniére de parler populaire, commune dans l'Ecriture, (*a*) comme si le Seigneur avoit besoin d'être averti que l'on s'adresse à lui, pour lui demander quelque chose, ou pour lui rendre graces.

℣. 19. TUNC OMNIS POPULUS, &c. *Tout le peuple* qui se trouva en foule dans cette magnifique cérémonie, se jetta le visage contre terre, dés qu'il entendit le son des trompettes, & pria le Seigneur pour la conservation du Roi Philopator, qui étoit présent.

℣. 20. ET IN MAGNA DOMO FACTUS EST SONUS SUAVITATIS PLENUS. *Les Chantres ont fait éclatter dans cette grande maison un bruit plein d'une douce harmonie.* En même tems les Lévites, qui étoient les Chantres, & les Musiciens ordinaires du Temple, entonnérent des Cantiques sacrez, & on entendit un concert admirable. On appelle ici le Temple, *La grande Maison*, à cause de sa magnificence, de sa grandeur, & de la majesté de celui qui l'habitoit. On pourroit traduire le Grec: (*b*) Alors les Chantres commencérent à faire entendre leur voix, *& le Temple, tout grand qu'il est, fut rempli de la douceur de leur chant.* D'autres lisent: (*c*) *Et la mélodie fut trés-agréable par le grand nombre de voix.* A la lettre: *Par le grand bruit.*

℣. 22. TUNC DESCENDENS, MANUS SUAS EXTULIT IN OMNEM CONGREGATIONEM. *Alors le Grand-Prêtre descendant de l'autel, a étendu ses mains vers l'assemblée des enfans d'Israël*, pour leur

(*a*) *Levit.* XXIII. 34. *Num.* IX. 9. 10.
(*b*) Ἐν πλείστῳ ἤχῳ ἐγλυκάνθη μέλος.
(*c*) *Complut.* Καὶ ἐν πλείστῳ ἤχῳ ἐγλυκάνθη μέλος.

23. *Et iteravit orationem suam, volens ostendere virtutem Dei.*

24. *Et nunc orate Deum omnium, qui magna fecit in omni terrâ, qui auxit dies nostros à ventre matris nostræ, & fecit nobiscum secundum suam misericordiam.*

25. *Det nobis jucunditatem cordis, & fieri pacem in diebus nostris in Israël, per dies sempiternos;*

26. *Credere Israël nobiscum esse Dei misericordiam, ut liberet nos in diebus suis.*

27. *Duas gentes odit anima mea: tertia autem est gens, quam oderim:*

23. Il redoubla sa priére, pour témoigner la souveraine puissance de Dieu.

24. Priez donc maintenant le Dieu de toutes les créatures, qui a fait de grandes choses dans toute la terre; qui nous a conservé la vie, depuis que nous sommes sortis du ventre de nôtre mere, & qui nous a traitez selon sa miséricorde.

25. Qu'il nous donne la joye du cœur, & que pendant nos jours, & pour jamais il fasse fleurir la paix dans Israël;

26. Qu'il donne à Israël une ferme foi, que la miséricorde de Dieu est sur nous, afin qu'il les délivre pendant leur vie.

27. Mon ame hait deux peuples, & le troisiéme que je hai, n'est pas un peuple.

COMMENTAIRE.

donner la bénédiction marquée dans le Lévitique, (*a*) & dans les Nombres: (*b*) *Sic benedicetis filiis Israël, & dicetis eis: Benedicat tibi Dominus, & custodiat te; ostendat Dominus faciem suam tibi, &c.*

℣. 23. ITERAVIT ORATIONEM SUAM, VOLENS OSTENDERE VIRTUTEM DEI. *Le Grand-Prêtre redoubla sa priére, pour montrer la souveraine puissance du Seigneur.* Le Roi Philopator ayant entrepris d'entrer dans le Sanctuaire, aprés que les sacrifices, & la cérémonie furent achevez, (*c*) le Gand-Prêtre Simon voyant que les remontrances n'étoient pas capables de l'arrêter, se mit à genoux devant l'entrée du Temple, & étendant ses mains, il adressa sa priére à Dieu. Ainsi il redoubla, ou *il réïtéra sa priére, pour* prier le Seigneur *de montrer sa puissance souveraine,* en prenant la défense de son Temple, & en changeant le cœur du Prince, qui vouloit y entrer de force. Ses priéres furent exaucées; & Philopator (*d*) *effrayé, & ébranlé comme un roseau, tomba par terre, & fut porté hors du Temple par ses gens.*

℣. 24. ET NUNC ORATE DEUM, &c. *Priez donc maintenant le Seigneur... 25. Qu'il nous donne la joye du cœur, &c.* A l'occasion de ces merveilles le Sage conclut, en exhortant ses Lecteurs à bénir Dieu, à avoir une ferme confiance en sa bonté, & à le prier de combler de ses faveurs Israël, & d'én éloigner toute sorte de maux.

(*a*) *Levit* IX. 22.
(*b*) *Num* VI. 23.
(*c*) 3. *Maccab.* Ο μὲν ὖν ἀρχιερεὺς σίμων ἐξεναντίον τε ναε κάμψας τὰ γόνατα, κὶ τὰς χεῖρας ἐκτείνας εὐτάκτως, ἐποιήσατο τὴν δέησιν τοιαύτην.
(*d*) *Ibidem.* Τὸν ὕβρει κὶ θράσει μεγάλως ἐπηρμένον ἐμάστιξεν αὐτὸν, ἔνθεν κὶ ἔνθεν κραδάνας αὐτὸν ὡς κάλαμον, &c.

28. *Qui sedent in monte Seïr, & Philisthiim, & stultus populus qui habitat in Sichimis.*

28. Ceux qui demeurent sur le mont Seïr, & les Philistins, & le peuple insensé, qui habite dans Sichem.

COMMENTAIRE.

℣. 27. DUAS GENTES ODIT ANIMA MEA, &c. *Mon ame hait deux peuples, & le troisiéme que je hai, n'est pas un peuple.* Les deux peuples qu'il hait, sont les Iduméens, & les Philistins: & le troisiéme à qui il ne daigne pas donner le nom de peuple, sont les Samaritains, ou les habitans de Sichem. Je ne sai s'il ne vaudroit pas mieux traduire: *Il y a deux peuples que je hai; mais le troisiéme je le hai plus que peuple du monde.* Il y a dans le Texte une réticence: (*a*) *Mais pour le troisiéme, il n'y a peuple.....* En effet l'antipathie & la haine entre les Juifs, & les Samaritains étoit extrême, & elle duroit encore du tems de nôtre Sauveur. (*b*) Joseph rapporte divers traits de leur inimitié; il remarque qu'il y avoit des broüilleries continuelles entre les Samaritains, & les Juifs qui s'étoient établis en Egypte; les Juifs prétendant qu'on ne devoit sacrifier qu'à Jérusalem, & les Samaritains au contraire, soutenant qu'on ne le pouvoit faire légitimement qu'à Garizim. (*c*) Cette haine subsiste encore à présent entre les deux nations. Pour ce qui est des Iduméens, & des Philistins, de tout tems ils furent ennemis déclarez des Hébreux, & il n'y eut que la force, & la nécessité qui purent les retenir, & les empêcher de leur faire du mal.

Mais d'où vient que l'Auteur de ce Livre vient nous dire ici, qu'il hait ces trois peuples? Est-il permis de haïr ses ennemis, & de leur déclarer en public, qu'on les hait souverainement? Quelle idée peut-on avoir d'un Auteur sacré, qui fait hautement une telle déclaration? On peut dire pour justifier nôtre Ecrivain, que comparant les maux que les autres nations ont faits aux Hébreux, & la haine qu'ils leur portent, il ne trouve rien d'égal à la malice, & à l'inimitié de ces trois peuples, & que par là il les regarde comme les plus grands, & les plus dangereux ennemis de sa nation; non pas que dans son cœur il en haïsse aucun en particulier; mais il juge simplement, que ce sont les plus haïssables de tous ceux qui ont persécutez, & qui persécutent Israël. Que s'il marque véritablement une haine réelle, & effective de sa part, on ne peut l'excuser en cela, & nous ne nous croyons pas dans l'obligation de le faire.

℣. 28. QUI SEDENT IN MONTE SEÏR. *Ceux qui demeurent sur le mont Seïr.* Ce sont les Iduméens, qui occupérent le pays possédé ori-

(*a*) Ἐν δυσὶν ἔθνεσι προσώχθισεν ἡ ψυχή μου, καὶ τὸ τρίτον οὐκ ἔστιν ἔθνος.

(*b*) *Johan. IV. 20. Non enim coütuntur Judæi Samaritanis.*

(*c*) *Joseph. Antiq. lib. 12. cap. 2.*

29. *Doctrinam sapientiæ, & disciplinæ scripsit in codice isto Jesus filius Sirach Jerosolymita, qui renovavit sapientiam de corde suo.*

30. *Beatus, qui in istis versatur bonis: qui ponit illa in corde suo, sapiens erit semper.*

31. *Si enim hæc fecerit, ad omnia valebit: quia lux Dei vestigium ejus est.*

29. Jesus fils de Sirach, de Jérusalem, a écrit dans ce Livre ces instructions de sagesse, & de science; & il y a répandu la sagesse de son cœur.

30. Heureux qui se nourrit de ces bonnes paroles, & qui les renferme dans son cœur; celui-là sera toujours sage.

31. Car s'il fait ce qui est écrit ici, il sera capable de toutes choses; parce que la lumiére de Dieu conduira ses pas.

COMMENTAIRE.

ginairement par Schir le Horréen. (a) Les exemplaires Grecs sont tous corrompus en cet endroit; ils lisent *Samarie*, (b) au lieu de *Séïr*. Mais l'erreur est visible, puisque les Samaritains sont désignez en dernier lieu sous le nom *d'habitans de Sichem*. Cette derniére ville étoit la capitale des Chutéens, depuis la ruine de Samarie.

STULTUS POPULUS QUI HABITAT IN SICHIMIS. *Le peuple insensé qui habite dans Sichem*. C'est le même peuple dont il a dit un peu plus haut, qu'il ne méritoit pas le nom de peuple, *non est gens*; parce que c'étoit un ramas de plusieurs nations, d'une origine incertaine, (c) & qui n'avoit ni loi, ni religion fixe, & assurée. Il les appelle ici, *peuple insensé*, apparemment parce qu'ils adoroient ce qu'ils ne connoissoient point, comme JESUS-CHRIST le leur reproche dans l'Evangile: (d) *Vos adoratis quod nescitis*. Les Rabbins racontent que les Juifs apostats ayant accoutumez de se retirer chez les Chutéens, ou Samaritains; les anciens de la nation, Esdras, Zorobabel, & trois cens Prêtres sonnant de trois cens trompettes, les excommuniérent par le nom incommunicable du Seigneur, & dévoüérent à l'anathême tous ceux qui mangeroient avec un Chutéen, & firent une défense solemnelle d'en recevoir aucun prosélyte, pour entrer dans la Religion Juive. (e)

℣. 29. DOCTRINAM SAPIENTIÆ ET DISCIPLINÆ SCRIPSIT (f) IN CODICE ISTO JESUS FILIUS SIRACH. *Jesus fils de Sirach, de Jérusalem, a écrit dans ce Livre ces instructions de sagesse, & de science*. L'Auteur de ce Livre déclare ici son nom, & conclut son discours par un souhait à ses Lecteurs: *Heureux qui se nourrit des paroles qui sont renfermées dans cet ouvrage, & qui les conserve dans son cœur; car*

(a) *Genes.* XIV. 6. XXXII. 3. XXXVI. 20.
(b) Οἱ καθήμενοι ἐν ὄρει Σαμαρείας. *Vulgat. legit*: Ἐν ὄρει Σηιρ. *Vide Drus. Heschel. alios.*
(c) 4. *Reg.* XVII. 24. 25.
(d) *Johan.* IV. 22.
(e) *Vide Grot. hic.*
(f) *Edit. Rom.* Παιδείαν συνέσεως . . . ἐνέγραξα ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ Ἰησοῦς. *Ego Jesus scripsi in hoc Libro disciplinam intelligentiæ.*

s'il éxécute ce qui est marqué ici, il sera capable de toutes choses, & la lumiére de Dieu conduira ses pas. Grotius (*a*) conjecture que les trois derniers versets sont une addition du Traducteur, petit-fils de Jesus, fils de Sirach. Mais rien ne nous oblige de recevoir sa conjecture. L'Auteur a fort bien pû dire ces paroles: il n'est nullement extraordinaire qu'un Ecrivain mette son nom à la tête, ou à la fin de son ouvrage, comme Salomon a mis le sien à la tête, & à la fin de l'Ecclésiaste, (*b*) ni qu'il louë sa doctrine, & ses préceptes. Le même Salomon dans ses Proverbes, fait à tout moment l'éloge de ses instructions, & il invite tout le monde à les lire. Jesus fils de Sirach l'a imité, non-seulement en cet endroit-ci, mais encore aux Chapitres XXXIII. 17. 18. 19. XXXIX. 16. & suiv. & LI. 19. 22. 23. 30. 31. Le Grec ajoûte à la fin du Chapitre ces mots: (*c*) *Et le Seigneur a donné la sagesse aux hommes pieux. Que le Seigneur soit béni dans tous les siécles. Ainsi soit-il, ainsi soit-il.* Mais cette addition ne se lit ni dans l'édition de Rome, ni dans celle d'Alde, & de Basle.

CHAPITRE LI.

Priére de Jesus, fils de Sirach, dans laquelle il rend graces à Dieu, de l'avoir délivré de plusieurs grands périls; & recommande à tout le monde l'étude de la sagesse.

℣. 1. *Oratio Jesu, filii Sirach: Confitebor tibi, Domine Rex, & collaudabo te Deum salvatorem meum.*

℣. 1. Priére de Jesus, fils de Sirach. Je vous rendrai graces, ô Seigneur mon Roi; je vous louërai, vous qui êtes mon Dieu, & mon Sauveur.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ORATIO JESU, FILII SIRACH. *Priére de Jésus, fils de Sirach.* Jésus fils de Sirach, Auteur de ce Livre, finit son ouvrage par une priére, où il nous apprend plusieurs particularitez de sa vie; les dangers qu'il a courus, la grace que Dieu lui a faite de le délivrer, ses voyages pour acquérir la sagesse, ses études; & le succez que Dieu y a donné. Il paroît qu'il avoit été accusé auprés du Roi, & qu'il s'étoit vû en péril éminent de la vie. Nous croyons qu'il a vêcu sous le regne de Seleu-

(*a*) *Vide & Cornel. à Lapide hic.*
(*b*) *Eccle.* I. 1. & XII. 9.

(*c*) . . . Καὶ τοῖς εὐσεβέσιν ἔδωκε σοφίαν, εὐλογητὸς Κύριος εἰς τὸν αἰῶνα. Γένοιτο, γένοιτο.

2. *Confitebor nomini tuo : quoniam adjutor, & protector factus es mihi.*

2. Je rendrai gloire à vôtre nom, parce que c'est vous qui m'avez assisté, & qui m'avez protégé.

3. *Et liberasti corpus meum à perditione, à laqueo linguæ iniquæ, & à labiis operantium mendacium, & in conspectu astantium factus es mihi adjutor.*

3. Vous avez délivré mon corps de la perdition, des piéges de la langue injuste, & des levres des ouvriers de mensonge, & vous avez été mon défenseur contre ceux qui m'accusoient.

COMMENTAIRE.

cus Philopator, & d'Antiochus Epiphanes Roi de Syrie, & sous celui de Ptolémée Epiphanes en Egypte, & sous le Pontificat d'Onias troisiéme en Judée. Il ne paroît pas distinctement par son récit, si ce fut auprés du Roi d'Egypte, ou de Syrie qu'il fut accusé. Nous croyons que ce fut plûtôt auprés de celui de Syrie, auquel la Judée obéissoit alors; & ce fut peut-être à cette occasion qu'il passa en Egypte, où il paroît avoir passé les derniéres années de sa vie, puisque ce fut-là que son petit-fils trouva ses écrits. Nous savons d'ailleurs que Jésus fils de Sirach étoit de Jérusalem, Ch. L. 29. Grotius veut que ce dernier Chapitre soit l'ouvrage de Jésus fils de Sirach, petit-fils de l'Auteur du Livre; mais cette conjecture n'a aucun fondement solide. L'Ecrivain s'y fait assez connoître; il parle de ses voyages, & de ses études, comme il a déja fait dans le corps de l'Ouvrage; il y exhorte à l'étude de la sagesse, par les mêmes motifs qu'il a déja employez ailleurs; enfin, il n'y a rien qui ne lui convienne. Ce Chapitre ne se trouve pas dans quelques éditions Grecques, & dans d'anciens manuscrits; (a) mais il se voit dans les meilleures éditions, comme la Romaine, celle d'Alde, de Complute, & la plûpart des autres.

℣. 3. LIBERASTI CORPUS MEUM A PERDITIONE, A LAQUEO LINGUÆ INIQUÆ, &c. *Vous avez délivré mon corps de la perdition, des piéges de la langue injuste.* De tout ceci il est aisé de conclure que Jésus, fils de Sirach, avoit été calomnié faussement d'un crime d'Etat, puisque l'accusation avoit été portée au Roi; que sa colére s'étoit allumée, & que la perte de l'accusé étoit arrêtée; mais que par un coup de la main de Dieu, il avoit évité le danger. Il n'en dit pas davantage, & nous ne pouvons pas pousser plus loin nos conjectures. *Le piége de la langue injuste* marque les médisances, les accusations, & les calomnies. Voyez le Pseaume XC. 3. & CXIX. 2.

IN CONSPECTU ASTANTIUM. *Contre ceux qui m'accusoient.* Le Grec à la lettre: (b) *Contre ceux qui étoient debout contre moi.* Il fait allu-

(a) *Vide Drus. & Haschel. hic.*

(b) Ἔναντι τῶν ἀνθεστηκότων μοι.

sion

4. *Et liberasti me secundum multitudinem misericordiæ nominis tui à rugientibus, præparatis ad escam,*

5. *De manibus quærentium animam meam, & de portis tribulationum quæ circumdederunt me.*

6. *A pressura flammæ quæ circumdedit me, & in medio ignis non sum æstuatus;*

7. *De altitudine ventris inferi, & à lingua coinquinata, & à verbo mendacii, à Rege iniquo, & à lingua injusta.*

4. Vous m'avez délivré, selon la multitude de vos miséricordes, des *lions* rugissans, qui étoient prêts à me dévorer;

5. Des mains de ceux qui cherchoient à m'ôter la vie, & des portes des afflictions qui m'assiégeoient de toutes parts.

6. Vous m'avez délivré de la violence de la flamme dont j'étois environné, & je n'ai point senti la chaleur au milieu du feu;

7. De la profondeur des entrailles de l'enfer, des lévres soüillées, des paroles de mensonge, d'un Roi injuste, & des langues médisantes.

COMMENTAIRE.

sion à ce qui se pratiquoit dans les jugemens civils, où l'accusateur se tenoit prés, & à la droite de l'accusé (*a*).

℣. 4. A rugientibus præparatis ad escam. *Des lions rugissans, qui étoient prêts à me dévorer.* Le Grec: (*b*) *Des rugissemens prêts à dévorer.* J'ai été prêt à être exposé aux lions. Il dépeint le danger de mort sous differentes idées des supplices ordinaires en ce tems-là. Daniel avoit été jetté dans un lieu, où l'on tenoit des lions enfermez. (*c*)

℣. 5. De portis tribulationum. *Des portes des afflictions, qui m'assiégoient de toutes parts.* La porte des afflictions peut marquer la puissance de ceux qui l'affligeoient. Le Grec: (*d*) *Vous m'avez délivré de plusieurs tribulations, où j'étois;* d'une infinité de maux, que j'avois à attendre.

℣. 6. In medio ignis non sum æstuatus. *Je n'ai point senti la flamme au milieu du feu.* J'étois comme dans une fournaise ardente, ainsi que Daniel, (*e*) & ses compagnons; mais vous m'en avez garanti, comme eux, sans que j'aye seulement senti la flamme. Ce n'est pas à dire, qu'il ait été réellement exposé au feu, & délivré miraculeusement du milieu des flammes; il exaggére seulement son danger par cette description. Le Grec: (*f*) *Du milieu du feu, que je n'avois point allumé.* C'est-à-dire, d'un malheur que je ne m'étois point attiré par mes crimes. J'étois accusé le plus injustement du monde.

℣. 7. De altitudine ventris inferi. *De la profondeur des entrailles de l'enfer.* Comme Jonas, j'ai été délivré du ventre du rom-

(*a*) *Psal.* cviii. 6. *Zachar.* iii. 1.
(*b*) Ἐκ βρυγμῶν ἑτοίμων εἰς βρῶμα.
(*c*) *Dan.* xiv. 30.
(*d*) Ἐκ πλειόνων θλίψεων ὧν ἔσχον. *Vulg. legit:* ἐκ πολλῶν.
(*e*) *Dan.* iii. 21 *& seq.*
(*f*) Ἐκ μέσου πυρὸς οὐκ ἐξέκαυσα.

8. *Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum;*

9. *Et vita mea appropinquans erat in inferno deorsum.*

10. *Circumdederunt me undique, & non erat qui adjuvaret. Respiciens eram ad adjutorium hominum, & non erat.*

11. *Memoratus sum misericordiæ tuæ, Domine, & operationis tuæ, quæ à sæculo sunt.*

12. *Quoniam eruis sustinentes te, Domine, & liberas eos de manibus gentium.*

8. Mon ame loüera le Seigneur jusqu'à la mort;

9. Parce qu'elle étoit prête de tomber au plus profond du tombeau.

10. Ils m'avoient environné de tous côtez, & il n'y avoit personne pour me secourir. J'attendois des hommes quelques secours, & il ne m'en venoit point.

11. Alors je me suis souvenu, Seigneur, de vôtre miséricorde, & des œuvres que vous avez faites, dés le commencement du monde;

12. Parce que vous tirez du péril, ô Seigneur, ceux qui ne se lassent point de vous attendre, & que vous les délivrez de la puissance des nations.

COMMENTAIRE.

beau. (*a*) J'étois déja comme tout vivant dans le tombeau, & vous m'avez en quelque sorte ressuscité.

A VERBO MENDACII, A REGE INIQUO, &c. *Des paroles de mensonge, du Roi injuste, & des langues médisantes.* Ce Roi est apparemment Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie. Nous savons trop peu l'histoire de Jésus fils de Sirach, pour pouvoir dire de quoi il s'agit ici. Le Grec: (*b*) *Vous m'avez délivré des calomnies, dont on m'avoit noirci auprés du Roi; des mauvais rapports des langues injustes.*

℣. 8. LAUDABIT USQUE AD MORTEM ANIMA MEA DOMINUM. 9. ET VITA MEA APPROPINQUANS ERAT IN INFERNO DEORSUM. *Mon ame loüera le Seigneur jusqu'à la mort, parce qu'elle étoit prête de tomber au plus profond du tombeau.* Le Grec: (*c*) *Mon ame s'est approchée jusqu'à la mort;* J'étois arrivé jusqu'aux portes de la mort, *& ma vie étoit prés du plus profond de l'enfer*, du royaume de Pluton.

℣. 11. MEMORATUS SUM OPERATIONIS TUÆ, QUÆ A SÆCULO, &c. *Je me suis souvenu, Seigneur, de vôtre miséricorde, & des œuvres que vous avez faites dés le commencement du monde.* J'ai repassé les merveilles que vous avez faites autrefois en faveur de Noë, de Moyse, de Joseph, de Daniel, & de tant d'autres.

℣. 12. DE MANIBUS GENTIUM. *De la puissance des nations.* Le Grec: (*d*) *De la main des ennemis.*

(*a*) *Genes.* II. 2.

(*b*) Ἐκ λόγου ψευδοῦς βασιλεῖ διαβολὴ, ἐκ γλώσσης ἀδίκου. *Grot. legit:* Διαβολῆς; *Alii* διαβολῇ.

(*c*) Ἤγγισεν ἕως θανάτου ἡ ψυχή μου καὶ ἡ ζωή μου ἦν ἐγγὺς ᾅδου κατωτάτω. *Vulg. legit:* αἰνέσει, au lieu de ἤγγισεν.

(*d*) Ἐκ χειρὸς ἐχθρῶν. *Vulg.* ἐκ χειρὸς ἐθνῶν.

13. *Exaltasti super terram habitationem meam, & pro morte defluente deprecatus sum.*

13 Vous m'avez élevé une demeure au-dessus de la terre, & je vous ai prié de me délivrer de la mort qui me menaçoit.

14. *Invocavi Dominum, patrem Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meæ, & in tempore superborum sine adjutorio.*

14. J'ai invoqué le Seigneur, Pere de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de mon affliction, & pendant le regne des superbes.

15. *Laudabo nomen tuum assiduè, & collaudabo illud in confessione: & exaudita est oratio mea.*

15. Je louërai sans cesse vôtre nom, & je le glorifierai dans mes actions de graces, parce que vous avez éxaucez ma priére;

16. *Et liberasti me de perditione, & eripuisti me de tempore iniquo.*

16. Que vous m'avez délivré de la perdition, & que vous m'avez tiré du péril dans un tems d'injustice, & de violence.

17. *Propterea confitebor, & laudem dicam tibi, & benedicam nomini Domini.*

17. C'est pourquoi je vous rendrai graces, je chanterai vos loüanges, & je benirai le nom du Seigneur.

COMMENTAIRE.

℣. 13. EXALTASTI SUPER TERRAM HABITATIONEM MEAM, ET PRO MORTE DEFLUENTE DEPRECATUS SUM. *Vous m'avez élevé une demeure au-dessus de la terre, & je vous ai prié de me délivrer de la mort qui me menaçoit.* A la lettre: *De la mort qui s'écouloit.* Le Grec: (*a*) *J'ai élevé de dessus la poussiére*, où j'étois prosterné, *ma supplication, & j'ai demandé la délivrance de la mort.* Je vous ai supplié, couché sur la terre, & sur la cendre, de me délivrer de la mort.

℣. 14. INVOCAVI DOMINUM, PATREM DOMINI MEI, &c. *J'ai invoqué le Seigneur, Pere de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance.* Les Interprétes (*b*) remarquent ici la seconde Personne de la sainte Trinité, le Fils de Dieu, bien distingué du Pere. Il semble faire allusion au Pseaume, (*c*) où il est dit: *Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asséïez-vous à ma droite.* Grotius décide hardiment que Jésus fils de Sirach n'avoit point écrit ce passage, comme nous le lisons à présent dans les Exemplaires Grecs, & Latins; mais simplement: (*d*) *J'ai invoqué le Seigneur mon pere*, & que les Chrétiens y ont ajoûté: *de mon Seigneur*; pour faire, *Mon Seigneur, pere de mon Seigneur.* Cet Auteur ne se rabaisse point jusqu'à donner des preuves de ces décisions. Monsieur Bossuet, Evêque de Meaux, a pris la peine de le refuter au long, & solidement. Les erreurs soûtenuës du nom d'un aussi grand homme que Gro-

(*a*) *Ἀνύψωσα ἀπὸ γῆς ἱκετείαν μου, καὶ ὑπὲρ θανάτου ῥύσεως ἐδεήθην. Alii ἐπὶ γῆς. Alii ἀπὸ ὀργῆς; vel ἐπὶ ὀργῆς. Vide Drus.*

(*b*) *Vatab. Drus. Castal. Hasch. Palac. Cornel. Bossuet. alii.*

(*c*) *Psal.* CIX. 1.

(*d*) *Grot. hic. Christiani illud,* Κυρίου *hic addidere. Jesum scripsisse crede;* Καὶ ἐπεκαλεσάμην Κύριον πατέρα μου.

21. *Inclinavi modicè aurem meam, & excepi illam.*

21. J'ai prêté humblement l'oreille pendant quelques-tems, & la sagesse m'a été donnée.

22. *Multam inveni in me ipso sapientiam, & multùm profeci in ea.*

22. J'en ai trouvé beaucoup en moi-même, & j'y ai fait un grand progrez.

23. *Danti mihi sapientiam, dabo gloriam.*

23. J'en donnerai la gloire à celui qui me l'a donnée.

24. *Consiliatus sum enim ut facerem illam: zelatus sum bonum, & non confundar.*

24. Car je me suis résolu à faire ce qu'elle me prescrit. J'ai été zélé pour le bien, & je ne tomberai point dans la confusion.

25. *Colluctata est anima mea in illa: & in faciendo eam confirmatus sum.*

25. Mon ame a lutté long-tems pour atteindre à la sagesse: & je m'y suis confirmé, en faisant ce qu'elle ordonne.

COMMENTAIRE.

raisin bien mur. Le raisin mûr n'a point d'autre fleur que son vin, qui est toûjours d'autant meilleur, & plus délicat, que le raisin est pris dans son point de maturité. Le vin est nommé par les Poëtes, la fleur du pere Bacchus; & la sagesse dans les Proverbes (*a*) invite ses amis au festin qu'elle leur a préparé, & au vin qu'elle leur a mêlé.

℣. 21. INCLINAVI MODICE AUREM MEAM. *J'ai prêté humblement l'oreille pendant quelque tems.* L'Auteur de ce discours nous montre par son exemple, ce qu'il faut faire pour acquérir la sagesse. Il faut la chercher de bonne heure, la demander à Dieu avec instance, l'écouter avec docilité; avec cela on la trouve aisément. Voyez ci-aprés les versets 34. 35.

℣. 22. MULTAM INVENI IN MEIPSO SAPIENTIAM. *J'ai trouvé beaucoup de sagesse en moi-même.* Nous avons dans nous-mêmes les principes de toutes les connoissances. Il ne s'agit que d'en faire l'application aux différentes espéces d'études que nous entreprenons. De là vient l'erreur que quelques anciens avancent, que les connoissances que nous paroissons acquérir de nouveau, ne sont que des réminiscences. Le Grec: (*b*) *Je me suis acquis beaucoup de science*, par mon attention, & ma docilité.

℣. 23. DANTI MIHI SAPIENTIAM, DABO GLORIAM. *J'en donnerai la gloire à celui qui me l'a donnée.* Je publierai la gloire du Seigneur, de qui je tiens tout ce que j'ai de sagesse. Le Grec à la lettre: (*c*) *Je donnerai la force à celui qui m'a donné la sagesse.* Je loüerai sa puissance infinie.

℣. 25. COLLUCTATA EST ANIMA MEA IN EA. *Mon ame a lutté long-tems, pour atteindre à la sagesse.* J'ai combattu contre la pa-

(*a*) *Prov. IX. 1. & seq.*
(*b*) Πολλὴν εὗρον ἐμαυτῷ παιδείαν.
(*c*) Τῷ διδόντι μοι σοφίαν δώσω δύναμιν.

26. *Manus meas extendi in altum: & insipientiam ejus luxi.*

27. *Animam meam direxi ad illam, & in agnitione inveni eam.*

28. *Possedi cum ipsa cor ab initio: propter hoc non derelinquar.*

26. J'ai élevé mes mains en haut, & j'ai déploré l'égarement de mon esprit.

27. J'ai conduit mon ame droit à elle, & je l'ai trouvée dans la connoissance *de moi-même*.

28. J'ai dés le commencement possédé mon cœur avec elle; c'est pourquoi je ne ferai point abandonné.

COMMENTAIRE.

resse, contre le plaisir, contre mes inclinations; je me suis attaché à la sagesse même, & j'ai essayé de la saisir, & de m'en rendre maître, & j'y ai enfin réüssi, comme un luitteur qui terrasse, & qui surmonte son adversaire. (*a*) Cette expression marque bien les efforts qu'il faut faire, pour devenir sage, & savant.

ET IN FACIENDO EAM CONFIRMATUS SUM. *Et je m'y suis confirmé, en faisant ce qu'elle ordonne.* J'ai acquis des forces par l'usage; je me suis formé une bonne habitude dans le bien, par la pratique de la vertu, & de la sagesse. Ou plûtôt: Je me suis en quelque sorte opiniâtré à la rechercher. Je n'ai point lâché prise, que je ne m'en sois rendu le maître. Le Grec n'est point uniforme; (*b*) les uns lisent: *Dans toute mon action je me suis rendu exact, & diligent.* D'autres: *J'ai été dans l'action de la faim*, ce qui ne fait aucun sens. On peut s'en tenir à la leçon de quelques exemplaires, qui portent: *J'ai été diligent dans mon action.* Pour acquérir la sagesse, il faut de la diligence, de l'attention, des soins, du travail.

℣. 27. ET IN AGNITIONE INVENI ILLAM. *Je l'ai trouvée dans la connoissance de moi-même.* Le Grec signifie: (*c*) *Je l'ai trouvée dans la pureté*, Dans l'innocence, dans la pratique de la justice. Voyez *Sap.* 1. 4.

℣. 28. POSSEDI CUM IPSA COR AB INITIO. *J'ai dés le commencement possédé mon cœur avec elle; c'est pourquoi je ne ferai point abandonné.* Posséder, ou acquérir le cœur, signifie acquérir la sagesse, l'intelligence, la prudence; c'est un hébraïsme. Les Hébreux mettoient la sagesse, & l'intelligence dans le cœur, comme nous y mettons l'amour, & le courage. Il est dit de Salomon, (*d*) que Dieu lui donna *une étendue de cœur, comme le sable, qui est au bord de la mer.* Et au même endroit, que le Seigneur lui accorda une profonde sagesse, & une prudence toute extraordinaire: *Dedit Deus Salomoni sapientiam, & prudentiam multam nimis.* Et le même Prince dans sa priére demandoit, (*e*) *Un cœur docile, un cœur*

(*a*) Διαμεμάχισται ἡ ψυχή μου ἐν αὐτῇ.

(*b*) Καὶ ἐν ποιήσει λιμοῦ διηκριβωσάμην. *Alii*, Ἐν ποιήσει μου διηκριβωσάμην. *Alii*. Ἐν ποιήσει ὅλῃ μου διηκριβωσάμην.

(*c*) Ἐν καθαρισμῷ εὗρον αὐτήν.

(*d*) 3. *Reg.* IV. 29.

(*e*) 3. *Reg.* III. 9. 12.

29. *Venter meus conturbatus est, quærendo illam ; propterea bonam possidebo possessionem.*

29. Mes entrailles ont été émuës en la cherchant, & c'est pour cela que je posséderai un si grand bien.

30. *Dedit mihi Dominus linguam mercedem meam : & in ipsa laudabo eum.*

30. Le Seigneur m'a donné pour récompense, une langue qui me servira à le loüer.

31. *Appropiate ad me, indocti, & congregate vos in domum disciplinæ.*

31. Approchez-vous de moi, vous qui n'êtes pas savans, & assemblez-vous dans la maison de l'instruction.

32. *Quid adhuc retardatis ? & quid dicitis in his ? Animæ vestræ sitiunt vehementer.*

32. Pourquoi tardez-vous encore ? Et que dites-vous à ceci ? Vos ames sont pressées d'une extrême soif.

COMMENTAIRE.

sage, & intelligent. Jérémie parlant aux Hébreux, leur dit : (*a*) *Peuple insensé, qui n'avez point de cœur*, point de prudence. Et Osée : (*b*) *Ephraïm est comme une colombe séduite, & qui n'a point de cœur*, ni d'intelligence.

℣. 29. VENTER MEUS CONTURBATUS EST QUÆRENDO ILLAM. *Mes entrailles ont été émuës en la cherchant.* Je l'ai recherchée avec tous les empressemens, toute l'ardeur, toute l'affection dont j'ai été capable. Cette manière de parler, *Mon ventre*, ou mes entrailles *ont été émuës*, marque ordinairement la tendresse, la compassion, & souvent la douleur, l'inquiétude, la crainte. (*c*) J'ai donné tous mes soins, toute mon attention, toutes mes peines à chercher, & à trouver la sagesse.

℣. 30. DEDIT MIHI DOMINUS LINGUAM. *Le Seigneur m'a donné pour récompense, une langue.* Il m'a donné de l'éloquence, & de la facilité de parler, dont je me servirai pour célébrer ses loüanges.

℣. 31. CONGREGATE VOS IN DOMUM DISCIPLINÆ. *Assemblez-vous dans la maison de l'instruction*, ou dans l'école. Hâtez-vous de venir écouter mes préceptes, & de profiter de mes leçons. Le Grec : (*d*) *Passez la nuit*, prenez vôtre logement *dans la maison de la correction*, ou de l'instruction. Il parle à ceux qui marchant dans les voyes larges du siécle, pensent à entrer dans le chemin de la vertu.

℣. 32. QUID ADHUC RETARDATIS? &c. *Pourquoi tardez-vous encore ? Et que dites-vous à ceci ? Vos ames sont pressées d'une extrême soif.* Le Grec de l'édition Romaine est plus court. (*e*) *Pourquoi différez-vous dans cela ?* Pourquoi laissez-vous *vos ames mourir de soif ?* Ou, Pendant que vos ames languissent de soif, que ne leur donnez-vous le rafraîchissement dont elles ont besoin, en les conduisant à la source de la sagesse, pour s'y désaltérer ?

(*a*) *Jerem.* v. 20.
(*b*) Osee VII. 11.
(*c*) Voyez *Cant.* v. 4. *Abac.* III. 13. *Psal.* XXX. 10. *Thren.* I. 20. II. 11. *Jerem.* IV. 19.
(*d*) Αὐλίσθητε ἐν οἴκῳ παιδείας.
(*e*) Διότι ὑστερεῖτε ἐν τούτοις; αἱ ψυχαὶ ὑμῶν διψῶσι σφόδρα;

33. *Aperui os meum, & locutus sum: Comparate vobis sine argento,*

34. *Et collum vestrum subjicite jugo, & suscipiat anima vestra disciplinam: in proximo est enim invenire eam.*

35. *Videte oculis vestris, quia modicùm laboravi, & inveni mihi multam requiem.*

36. *Assumite disciplinam in multo numero argenti, & copiosum aurum possidete in ea.*

37. *Lætetur anima vestra in misericordia ejus, & non confundemini in laude ipsius.*

33. J'ai ouvert ma bouche, & j'ai parlé: Achetez *la sagesse* sans argent.

34. Soumettez vôtre col au joug. Que vôtre ame se rende susceptible de l'instruction: car la science est proche, & il est aisé de la trouver.

35. Voyez de vos yeux qu'avec un peu de travail, je me suis acquis un grand repos.

36. Recevez l'instruction, comme une grande quantité d'argent: & vous possédèrez en elle une grande abondance d'or.

37. Que vôtre ame trouve sa joye dans la miséricorde du Seigneur; & publiant ses loüanges, vous ne serez point confondus.

COMMENTAIRE.

ỷ. 33. COMPARATE VOBIS SINE ARGENTO. *Achetez la sagesse sans argent.* Venez à moi; je vous donnerai de quoi vous rassasier, & vous désaltérer: Je vous donnerai la sagesse, & les instructions dont vous avez besoin. Il fait allusion à ce passage d'Isaïe: (*a*) *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux; & vous qui n'avez point d'argent, venez, mangez, prenez sans argent, & sans échange, du vin, & du lait? Pourquoi dépensez-vous vôtre argent, sans acheter du pain? Et pourquoi donnez-vous vos travaux, sans avoir de quoi vous rassasier?* La sagesse que le Sage offre, ne coûte que de l'étude, & de la bonne volonté; choses que chacun de nous trouve chez soi.

ỷ. 34. IN PROXIMO EST ENIM INVENIRE EAM. *Car elle est proche, & il est aisé de la trouver.* Ne cherchez point de vains prétextes, pour vous excuser de la rechercher: Ne m'allez point dire que la sagesse est au-dessus de vos forces; qu'elle est dans le Ciel; qu'elle ne se trouve qu'au delà des mers. (*b*) Elle est proche de vous; elle vous tend les bras; elle vous invite à la rechercher. (*c*)

ỷ. 36. ASSUMITE DISCIPLINAM IN MULTO NUMERO ARGENTI. *Recevez l'instruction, comme une grande quantité d'argent.* Bien loin de vous coûter de l'argent à acquerir, elle vous produira des trésors inestimables. La sagesse sera pour vous une source de richesses. Voyez ci-devant Ch. XXIV. 23. *Sap.* VII. 2. On ne doit point chercher la sagesse pour l'or, & pour l'argent. La sagesse a coûtume même d'inspirer

(*a*) *Isai.* LV. 1. 2.
(*b*) *Deut.* XXX. 11. 12. 13. *Rom.* X. 6.
(*c*) *Sap.* VI. 13. 14. *Eccli.* LI. 21.

38. *Operamini opus vestrum ante tempus, & dabit vobis mercedem vestram in tempore suo.*

38. Faites vôtre œuvre, avant que le tems se passe, & il vous en donnera la récompense, lorsque le tems en sera venu.

COMMENTAIRE.

le mépris de ces choses à ceux qui la possédent. Mais il est certain que le Sage a plus de vrais, & de justes moyens d'acquérir des biens temporels, qu'aucun autre, par son industrie, & par ses lumiéres acquises, & naturelles, s'il vouloit les employer à cela. Mais comme il découvre les piéges, & les dangers des richesses; ou il les méprise absolument, ou il se contente d'en posséder autant qu'il en faut, pour ne pas tomber dans l'extrême disette, qui n'est guéres moins dangereuse, que les richesses.

ỷ. 38. OPERAMINI OPUS VESTRUM ANTE TEMPUS, &c. *Faites vôtre œuvre, avant que le tems se passe, & Dieu vous en donnera la récompense, lorsque le tems sera venu.* Il faut travailler de bonne heure, & dés la jeunesse, à chercher la sagesse, & à pratiquer la vertu. Il n'est jamais trop tôt pour faire le bien, & pour gagner des trésors de graces, & de mérites. On en tire le fruit *en son tems*, dans un âge plus avancé, dans la vieillesse, où les besoins sont plus grands, & où la foiblesse demande de plus solides secours. *Faisons le bien sans nous lasser*, dit l'Apôtre, (*a*) *car nous recueillerons infailliblement la moisson, & la récompense de nos travaux, lorsque le tems en sera venu.* Travaillez à gagner, non de la nourriture qui périt; mais celle qui demeure dans l'éternité, dit le Sauveur. (*b*) Enfin, écoutons tous ce que le Sage nous dit: (*c*) *Finem loquendi pariter omnes audiamus.* Craignez Dieu, & observez ses Commandemens. Voila le précis des devoirs de tous les hommes, & en quoi consiste la véritable sagesse.

Fin du Livre de l'Ecclésiastique.

(*a*) *Galat.* VI. 9.
(*b*) *Johan.* VI. 27.
(*c*) *Eccle.* XII. 13.

TABLE DES MATIERES
PAR ORDRE ALPHABETIQUE,

Contenuës dans le Livre de l'Ecclésiastique. Le Chiffre Romain désigne les Préfaces, & les Dissertations. Le Chiffre ordinaire est pour le Texte, & le Commentaire.

B

C

D

E.

I

K

L

N

O

P

R

dans

Oooo

V

Y

Z

Fin de la Table des Matiéres.

ERRATA DE L'ECCLESIASTIQUE.

Page 23. *ligne* 7. *du Comment.* l'attention que Dieu a toûjours eu ; *lisez*, a toûjours euë.
Pag. 38. *lig.* 13. *du Comment.* ni sensibles aux priéres ; *lisez*, ni sensible, &c.
Pag. 40. *lig.* 18. *du Comm.* reconnoître leur fautes ; *lisez*, . . . leurs fautes.
Pag. 65. *lig.* 14. *du Comm.* craignant d'être découvert, est sûr ; *lis.* craignant d'être découvert. Il est sûr, &c.
Pag. 95. *lig.* 6. de notre feu ; *lis.* de nôtre feu, &c.
Pag. 147. *lig.* 2. *du Comm.* du chagtin ; *lis.* du chagrin.
Pag. 173. *lig.* 13. & 14. *spem pretio non emo*, disoit Cicéron : *lis.* . . . disoit Térence.
Pag. 213. *lig.* 2. & 3. *distinxit patres illorum* ; lisez, . . . *partes illorum*.
Pag. 260. *lig.* 19. *du Comm.* le Pape Adrien IV. *lis.* le Pape Adrien VI.
Pag. 457. *lig.* 12. *du Texte.* ỳ. 16. *lisez*, ỳ. 26.
Pag. 502. *lig.* 21. *du Comm.* en nemis ; *lis.* ennemis.
Pag. 569. *lig.* 1. *du Comm.* aux femmes de qualité dans l'Orient, &c. *lisez*, aux femmes de qualité. Dans l'Orient, &c.
Pag. 586. *lig.* 15. *du Comm.* les Phlistins ; *lis.* les Philistins.
Pag. xxxj. *lig* 2. *bienheurux pere* ; lisez, *bienheureux pere*.
Pag. lij. *lig.* 28. harangoit peu de tems, &c. *lisez*, haranguoit peu de tems.

CATALOGUE

DES LIVRES IMPRIMEZ A PARIS, chez PIERRE EMERY, Quay des Augustins, entre la ruë Pavée & la ruë des Augustins, à l'Ecu de France.

OEUVRES DE MONSIEUR L'ABBE' FLEURY, ci-devant Sous-Précepteur de Sa Majesté Catholique Philippe V. Roy d'Espagne, de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Berry.

HISTOIRE Ecclésiastique, 17. volumes, *in quarto*	102. livres.
On continuë d'imprimer la suite, & tous les volumes se vendent séparément six livres.	
Catéchisme Historique, contenant en abrégé l'Histoire Sainte & la Doctrine Chrétienne, nouvelle édition, avec figures, 2. vol. *in douze*	4. l.
Abrégé dudit Catéchisme, *in douze*, en veau	1. l.
—Le même, en parchemin	15. sols.
—Le même *in seize*, en veau	10. s.
—Le même *in seize*, en parchemin	5. s.
Les Mœurs des Israëlites, *in douze*	1. l. 10. s.
Les Mœurs des Chrétiens, *in douze*	2. l.
Institution du Droit Ecclésiastique, 2. vol. *in douze*	5. l. 10. s.
Traité du choix & de la méthode des Etudes, *in douze*	2. l.

Les devoirs des Maîtres & des Domestiques, *in douze* 1. l. 10. f.
La vie de la vénérable Mere d'Arbouze, Fondatrice du Val-de-Grace, *in octavo* 2. l.
Catechisme des Fêtes & autres solemnitez de l'Eglise, *in seize*, 2. f. 6. d.
Dissertationes in sacram Scripturam, authore D. Mathaeo Petitdidier, in quarto, 5. l.
Commentaire littéral sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, par le Révérend Pere Dom Augustin Calmet, Religieux Benédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe: treize vol. *in quarto*: Contenant

La Génése.	9. l.
L'Exode, & le Lévitique.	9. l.
Les Nombres, & le Deutéronome.	9. l.
Josué, les Juges, & Ruth.	9. l.
Les trois premiers Livres des Rois.	9. l.
Le quatriéme Livre des Rois, & les Paralipoménes.	9. l.
Esdras, Tobie, Judith, & Esther.	9. l.
Job, & les Maccabées.	9. l.
Les Pseaumes, 2. volumes.	18 l.
Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, & la Sagesse de Salomon.	9. l.
L'Ecclésiastique.	9. l.
Isaïe.	9. l.

On continuë d'imprimer la suite.

Le Nouveau Testament de N. S. Jesus-Christ, par le R. P. Amelot, 2. vol. *in quarto* 12. l.
Novum Testamentum Graecum, Parisiis, in vingt-quatre, 2. l.
Réponse de Mr Pastel Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, à un Libelle intitulé: Suite de la Dénonciation de la Theologie de M. Habert, adressée à son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris; & à Monseigneur l'Evêque de Châlons sur Marne. Avec la Réplique à la Réponse de M. Pastel, Approbateur & Défenseur de cette Theologie.
L'Office de la Semaine Sainte, franc. lat. par M. de Marolles, *in octavo*, 4. l. 10. f.
Questions sur la Messe publique & solemnelle, ou Methode pour entrer dans le sens litéral & historique des cérémonies de la Messe, & pour en découvrir l'origine, par Demandes, & par Réponses, par M. Theraize, *in douze*, 1. l. 10. f.
Histoire des Indulgences & du Jubilé, *in douze* 1. l. 10. f.

AVIS AUX RELIEURS.

LA grande Carte de la Génese à la page premiére.
La petite Carte du Voyage des Israëlites à la page premiére de l'Exode.
La même à la premiére page des Nombres.
La Carte de la Terre-promise à la premiére page de Josué.
La même à la premiére page du premier Livre des Rois.
Vüë & élevation du Temple de Salomon. Plan nouveau de l'ancienne Jérusalem. Nouveau plan du Temple de Jérusalem.
Ces trois figures se placent entre la fin des Dissertations du troisiéme Livre des Rois, & au commencement dudit troisiéme Livre des Rois, à la feüille L. quatriéme Alphabet.
La figure des Caractéres aprés la page xlij des Dissertations sur Esdras.
Au premier Tome des Pseaumes le portrait de David vis à vis le frontispice.
Au second Tome des Pseaumes la figure des instrumens de Musique à la fin des Dissertations sur la Musique, entre la page xcvj. & xcvij.



